







Digitized by the Internet Archive  
in 2017 with funding from  
Getty Research Institute

LB

# CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.





LE  
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE.

---

RELIGION, PHILOSOPHIE, POLITIQUE,  
SCIENCES,  
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS.

---

TOME TRENTE-SIXIÈME.

---

PARIS,  
LIBRAIRIE DE CHARLES DOUNIOL, ÉDITEUR,  
RUE DE TOURNON, 29.

1855



LE  
**CORRESPONDANT.**

---

UNE QUESTION

DE

**POLITIQUE ET D'HISTOIRE.**

---

**ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DU GOUVERNEMENT REPRÉ-  
SENTATIF EN FRANCE, par le comte Louis DE CARNÉ<sup>1</sup>.**

---

M. de Carné, publiciste, député, fonctionnaire, a été un des plus fermes et des plus honorables soutiens de la monarchie constitutionnelle. Demeuré fidèle à cette cause, il lui consacre les studieux loisirs d'une retraite prématurée. Il vient, sans amertume et sans passion, avec une grande indépendance de jugement, une sagacité pénétrante et le sentiment moral le plus élevé, étudier dans l'histoire le gouvernement de ses sympathies et de ses regrets. Il montre les fautes commises, et, adversaire déclaré du fatalisme historique, il n'hésite pas à rapporter les malheurs aux fautes, comme des effets à leurs causes. Il croit que ces fautes pouvaient être évitées, et qu'il est utile de les signaler ainsi qu'on place des phares ou des balises sur les écueils; et comme il pense, malgré de nombreuses

<sup>1</sup> Paris, Didier, 2 vol. in-8.

à la *formation* de la loi. » A ce compte, nous vivons en plein gouvernement représentatif. Est-ce ainsi que l'entend M. de Carné ? Il est permis d'en douter.

A défaut de définition rigoureuse, il indique assez à chaque page de son livre qu'il désirerait attribuer à la représentation nationale une plus large part d'influence, et ne pas borner sa fonction au vote silencieux de l'impôt et des lois. Il regrette ce qu'il appelle la liberté politique, il voudrait préparer à la liberté un meilleur sort. Mais dans quelles limites renfermerait-il toutes ces libertés de l'ordre purement politique, libertés de la tribune, de la presse, d'association, de réunion, de discussion, etc. ? Dans quelles limites aussi augmenterait-il la puissance des assemblées délibérantes ? Car je remarque que ce n'est jamais qu'une question de limites. Il n'y a que des esprits chimériques ou de méchants sophistes qui osent ériger en dogme la liberté illimitée. Pour tout homme sensé la liberté doit avoir ses barrières. Lesquelles ? Seront-elles plus larges ou plus étroites ? Le génie du législateur consiste précisément à les poser de la manière qui convient le mieux aux mœurs et au tempérament de la nation, et non pas selon les règles d'une théorie. Il y a des gens qui pensent que nous jouissons sous le régime actuel d'assez de libertés ; il y en a d'autres qui en souhaitent davantage. Je ne veux en aucune façon entrer dans cette controverse, je constate seulement que la matière est éminemment controversable, que les solutions doivent varier suivant les temps, les mœurs et les latitudes, en un mot que c'est toujours une question de tact et d'appréciation, non une question de principes, ou pour emprunter le langage de la chicane, une question de fait et non une question de droit.

Je vais plus loin, et me renfermant, si l'on veut, dans l'observation des Français de mon temps, j'oserai soutenir qu'il en est bien peu qui aiment la liberté politique pour elle-même : on ne la recherche que comme un moyen d'assurer la satisfaction de besoins plus impérieux ou d'intérêts plus sacrés, et lorsqu'on a paru se passionner pour elle, c'est qu'on avait d'autres passions à contenter. Les hommes se pipent eux-mêmes, comme dit Montaigne ; ils prennent souvent le moyen pour le but. On aime sa liberté personnelle, la liberté de son culte, de sa famille, de sa propriété, de son industrie, et l'on veut la sauvegarder à tout prix ; on a une passion jalouse qui ne tolère pas chez autrui plus de liberté que chez soi-même ; comme

d'ailleurs un principe d'équité naturelle défend de refuser aux autres ce qu'on réclame pour soi, cette passion jalouse se trouve d'accord avec le sentiment de la justice pour étendre et généraliser les libertés civiles. Quand on les possède sans trouble et sans inquiétude, on se soucie peu de la forme du gouvernement qui les assure ; mais dès qu'on est troublé dans sa liberté personnelle ou inquiété sur la jouissance de l'égalité sociale, alors le cœur se révolte, et l'on réclame à grands cris les libertés politiques, afin de s'en servir pour arrêter les tentatives du despotisme, pour abattre les privilèges ou en éloigner la menace. Alors aussi les orateurs font croire à la France qu'elle aime la liberté de la tribune, et les journalistes lui persuadent qu'elle ne peut pas se passer de la liberté de la presse. Si par aventure la tribune se tait et que la presse cesse d'être libre sans que la nation soit inquiétée sur la conservation des droits civils et de l'égalité sociale, on est tout surpris de voir combien peu de regrets elle donne aux libertés politiques qu'elle a perdues, avec quelle négligence paresseuse elle exerce celles qui lui ont été laissées.

Nous assistons à ce spectacle. J'entends souvent s'étonner de la résignation avec laquelle la bourgeoisie française a accepté la perte de ses libertés politiques, j'entends gémir sur la prostration des partis ou la versatilité de l'opinion. J'avoue que je ne partage ni cette surprise ni ce chagrin. Au fond, la bourgeoisie française n'est pas aussi inconséquente qu'on le dit. Elle a gardé toutes les conquêtes qu'elle poursuit depuis 1789, et auxquelles elle aspirait longtemps auparavant ; elle n'est pas inquiète sur leur conservation ; elle s'enrichit par l'industrie, elle peuple tous les emplois publics jusqu'aux plus élevés et tous les grades de l'armée ; le temps a fait s'évanouir devant ses yeux le fantôme si redouté de la noblesse, des privilèges et de l'ancien régime ; le reste ne lui importe guère. Bien plus, elle a tremblé dans la crise de 1848 pour la conservation de ses avantages. La société fondée sur les idées de 1789 était alors très-ébranlée ; la bourgeoisie la sent raffermie, et ce n'est pas sans raison ni sans adresse que l'auteur de la constitution de 1852 déclarait lui donner pour bases les principes de 1789. En possession du but, la bourgeoisie abandonne le moyen. Un petit nombre d'hommes distingués regrettent amèrement les luttes parlementaires à cause du rôle qu'ils y jouaient ; les masses, qui n'atteignaient ni la tribune ni les portefeuilles, restent indifférentes. Le vrai symbole des

déceptions, que le Gouvernement représentatif est le régime qui répond le mieux aux besoins de la France, celui qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard elle voudra pratiquer encore, il rédige pour l'enseignement de l'avenir les leçons de l'expérience. Suivant lui, ce gouvernement de monarchie tempérée, de liberté politique et de prépondérance des classes moyennes était en 1789 le vœu légitime de la France. L'Assemblée nationale n'a su le constituer que sur les bases les plus fragiles, renversées par la première tempête. Après les crimes de la Terreur et les hontes du Directoire, le Consulat reprenait la pensée de 1789 en lui donnant la réalisation la plus heureuse, mais l'Empire était infidèle à cette pensée, et l'empereur détruisait, bien loin de la consolider, l'œuvre du premier consul. La Restauration tentait une transaction impossible entre les idées anciennes et les besoins nouveaux; ballottée de droite à gauche par l'antagonisme de passions également aveugles et intraitables, elle devait succomber à la lutte. Enfin la monarchie de juillet, véritable couronnement des idées de 1789, était assez forte pour triompher de ses ennemis, et semblait appelée à clore l'ère des révolutions; malheureusement la classe dominante, la bourgeoisie, n'a pas su conserver sa conquête; elle n'a eu ni assez de vertu ni assez d'intelligence politique pour donner des appuis solides au Gouvernement qui représentait le mieux ses intérêts, et elle a laissé encore une fois lui échapper, *par sa faute*, le fruit des labeurs de plus d'un demi-siècle.

Tel est, en quelques mots, le résumé de ce remarquable ouvrage. Il se recommande par l'équité des jugements et le caractère de haute moralité qui éclaire toutes les appréciations. C'est là ce que j'appellerais la méthode de M. de Carné, si j'osais appliquer cette expression à un procédé qui tient avant tout à la conscience de l'écrivain. Il semble, en effet, que ce soit une sorte de méthode, et elle n'est pas si fréquemment employée qu'elle ne frappe et n'étonne presque comme une heureuse innovation. Je salue donc des plus sympathiques hommages cette intervention supérieure de la morale dans l'histoire. Assez d'écrivains systématiques pratiquent tous les jours la maxime pourtant si décriée que le but sanctifie les moyens, et préconisent à l'usage des hommes politiques la morale commode des intérêts et des passions. Ils transportent dans l'histoire les habitudes des luttes parlementaires: hommes de parti, ils font au parti contraire une véritable opposition, attaquent tous ses actes, incrim-

minent toutes ses intentions, en même temps qu'ils célèbrent intrépidement les louanges du parti auquel ils appartiennent. M. de Carné n'est point de cette école. Il n'est l'accusateur que des passions mauvaises, l'avocat que des droits légitimes, et la parfaite loyauté de sa critique historique en constitue le mérite propre et l'originalité.

Je regrette seulement qu'à côté des considérations puisées aux sources éternelles de la morale, et qui s'imposent avec autorité à toute conscience honnête, il en ait placé d'autres d'un ordre inférieur et purement politique, qui sont loin d'avoir la même autorité. Les premières frappent le lecteur d'une sorte de respect religieux et entraînent facilement son adhésion; les secondes, quelque habilement qu'elles soient présentées, admettent, appellent presque la contradiction. Pour ma part, je n'aime pas entendre affirmer des propositions contestables, et j'avoue qu'elles me donnent toujours une irrésistible tentation de dispute. J'ai plusieurs fois exprimé dans ce recueil mon opinion sur l'inanité des principes politiques le temps et les vicissitudes dont je suis témoin n'ont fait que m'y confirmer plus profondément. Quand les théoriciens de la monarchie absolue me vantent l'excellence de leur système, les objections s'offrent en foule à mon esprit; quand les sectaires de la démocratie s'efforcent de m'imposer leur foi sans Dieu et leur symbole sans apôtres, je reste incrédule, révolté à la fois contre l'impertinence de leurs prétentions dogmatiques et l'immoralité sauvage de leurs violences. Je ne suis guère plus croyant aux docteurs de la monarchie représentative et de l'équilibre des pouvoirs. Je ne saurais voir dans ces formes variables que des expédients plus ou moins heureux selon les temps et les mœurs, et je me refuse à y reconnaître aucun caractère de vérité ou d'excellence.

Qu'est-ce d'ailleurs, à proprement parler, que le Gouvernement représentatif? M. de Carné, qui en étudie l'histoire en France, n'a pas jugé à propos de le définir. Je ne pense pas que c'eût été prendre un soin inutile. Le Dictionnaire de l'Académie s'est servi d'une phrase assez peu précise et médiocrement académique. C'est, dit-il, « la *forme* de gouvernement suivant laquelle la nation ou une partie de la nation élit des députés qui votent l'impôt et concourent

<sup>1</sup> Nous recommandons à nos lecteurs les observations placées à la suite du présent article.

(Note du Rédacteur en chef.)

libertés politiques est le fusil de garde national, arme défectueuse maniée de la façon la plus malhabile, très-dangereuse pourtant. Les soldats-citoyens qui s'en sont servis avec tant d'ardeur ne demandent plus qu'à la laisser se rouiller dans une armoire.

Un de nos collaborateurs, M. le prince Albert de Broglie, appréciant dans un autre recueil l'ouvrage de M. de Carné, distinguait aussi avec soin les libertés civiles des libertés politiques; les premières, disait-il, sont des libertés désarmées dont les institutions politiques sont les défenses naturelles et nécessaires. Et il ajoutait spirituellement: « Les intérêts civils sont des troupeaux timides qui ne demandent » qu'à brouter l'herbe paisiblement, et à aller se désaltérer dans » le courant de l'onde; mais pour contenter ce vœu modeste, il est » prudent de ne pas congédier tous les chiens de garde. » La comparaison est ingénieuse; par malheur les chiens de garde ici sont assez sujets à des accès de rage pendant lesquels ils se jettent sur le troupeau et le mordent à belles dents. On comprend qu'après un de ces accès les moutons survivants ne soient pas très-pressés de revoir leurs gardiens naturels, et puissent préférer, au risque des loupes, la houlette ou même le bâton rude du berger.

Je suis bien aise de saisir l'occasion qui s'offre ici de dire quelques mots de la plus précieuse de toutes les libertés, de la liberté religieuse; objet de tant de récriminations, de controverses et de malentendus. Malgré la hauteur de la question, je me permets de penser que ce n'est pas encore dans une théorie qu'on en trouvera la solution, mais dans les mœurs, dans les croyances dominantes, dans les faits. Les uns prétendent que le droit le plus sacré et le plus imprescriptible de l'âme humaine est celui d'adorer Dieu à sa manière, et ils érigent en principe la liberté de conscience; d'autres soutiennent que la vérité est le souverain bien, qu'elle est de sa nature une et exclusive, et que la liberté religieuse est donc radicalement mauvaise, puisqu'elle engendre comme conséquence inévitable la diversité des erreurs. De ces deux théories contraires, il me paraît évident que pour des hommes religieux et animés d'une foi positive la seconde est la meilleure. La première est surtout à l'usage des philosophes, des incrédules, des indifférents, et, parmi les croyants, des dissidents ou membres d'une communion en minorité dans le pays. L'autre a prévalu de tout temps dans les sociétés pénétrées d'une foi vive et dominante, et l'on ne saurait s'en étonner.

Mais il est arrivé que l'autorité n'ayant pas toujours réussi à maintenir l'unité religieuse, il y a eu des querelles enflammées, des révoltes, des guerres civiles, et que, pour les apaiser, la raison d'état a fait adopter des transactions et des édits de pacification, comme l'Édit de Nantes. Il est arrivé que la diplomatie et la conquête ont bouleversé les nationalités et réuni sous un même sceptre des peuples de cultes différents, auxquels la politique a dû garantir la liberté de leurs croyances respectives. C'est ce que nous avons vu pour la Prusse, pour les Pays-Bas, ce que nous voyons pour l'Algérie. Il est arrivé enfin que des nationalités nouvelles se formant rapidement par l'agglomération d'éléments empruntés à toutes les nations, les Etats-Unis, par exemple, ont dû proclamer la liberté des cultes comme la condition même de leur développement et de leur prospérité. Tout cela a réagi sur d'autres peuples, a enhardi les réclamations des dissidents. En même temps la philosophie incrédule propageait ses idées de tolérance ou d'indifférence, la foi devenait moins vive ou moins générale, et les gouvernements se sécularisaient de plus en plus. Les mœurs se sont modifiées dans le sens propre au caractère de chaque nation, et comme en France c'est de l'égalité qu'on demande beaucoup plus que de la liberté, il est à remarquer que l'opinion publique y tient bien plus aussi en traitement égal de tous les cultes qu'à leur liberté. Il suffit de franchir la frontière pour trouver des mœurs différentes. De l'autre côté des Pyrénées, les révolutions se succèdent, tout est mis en question, on remue les idées les plus démocratiques, on ne parle que de libertés à assurer, mais dès qu'il est question de la liberté religieuse, les constituants hésitent, les tribuns sont timides ; ces hommes qui portent cependant sur l'Église catholique une main si téméraire n'osent pas affranchir les autres cultes. Ils ne craindraient pas de faire un schisme, ils craignent de proclamer une liberté contre laquelle protestent encore avec énergie les mœurs de la vieille Espagne.

Les hommes religieux de notre génération ont trouvé en France la liberté écrite dans les constitutions et appuyée sur les mœurs. Ils se sont aperçus pourtant que leur liberté propre était loin d'être entière ; ils se sont efforcés de faire sortir à leur profit toutes les conséquences d'un principe proclamé peut être contre eux, et trop souvent violé à leur détriment. Pourrait-on en être surpris ? Nous n'avons rien à désavouer de cette lutte mémorable et féconde ;

nous l'avons poursuivie avec la plus incontestable bonne foi, par les moyens les plus honnêtes et les plus légitimes; mais soyons de bonne foi jusqu'au bout. Quand, emportés par l'ardeur de la lutte, nous proclamions l'alliance du catholicisme et de la liberté, ne nous faisons-nous pas, très-sincèrement, illusion à nous-mêmes? N'arrachions-nous pas le drapeau de nos adversaires? Est-ce pour le principe abstrait de la liberté de conscience que nous combattons, ou pour le salut et l'expansion de nos propres croyances? En un mot, la liberté religieuse était-elle pour nous un but ou seulement un moyen légitime?

Évidemment si nous avions pensé que la liberté dût être funeste à nos croyances, nous ne l'aurions pas revendiquée. Il n'est pas un chrétien qui puisse placer quelque chose au dessus des intérêts de la vérité. Mais nous étions persuadés que dans l'état de nos mœurs la liberté religieuse était le plus grand intérêt de la vérité, et voilà pourquoi nous allions parfois jusqu'à confondre l'une et l'autre dans nos hommages.

Sauf cette distinction, qui a pu nous échapper alors, je demeure convaincu non-seulement que nous suivions une bonne voie, mais que nous y devons persévérer. Réservons les questions historiques relatives à d'autres temps qui ont pu appeler d'autres solutions. Hommes de notre temps et de notre pays, reconnaissons que si la liberté religieuse n'est pas comme nous l'avons cru la sœur de la vérité, si elle en a été autrefois l'ennemie, elle n'est plus qu'une voisine avec qui il lui faut vivre, de qui même, en la ménageant, la vérité doit recevoir de bons offices. La liberté religieuse a pris possession de nos mœurs; acceptons-la sans arrière-pensée, non comme un principe, mais comme un fait. Jetons aussi les yeux sur la carte du monde. Presque partout notre foi est en minorité, et nous demanderions comme le plus grand bienfait la liberté et l'égalité des cultes. La tendance manifeste de l'époque favorise sur ce point les réclamations de nos coreligionnaires, n'allons pas les décourager et leur nuire en contrariant cette tendance,

Je semble m'éloigner de M. de Carné et cependant je suis au milieu des plus importantes questions que soulève son ouvrage. Le chapitre le plus étendu, le plus remarquable, le plus soigné, et sans doute le chapitre de prédilection de l'auteur, est celui qu'il a intitulé « les idées de 89, les institutions de 91 et le parti constitutionnel. » M. de Carné y distingue fort nettement la double ac-

tion de la Constituante dans l'ordre civil et dans l'ordre politique. « Ce prodigieux labeur, dit-il excellemment, se divise en deux parties non moins distinctes par leur nature que par le sort qui leur » était réservé : l'une, en effet, était appelée à disparaître en laissant à peine une page dans la mobile histoire des institutions » politiques ; l'autre allait prolonger jusqu'à nous, en l'étendant » sur l'Europe entière, une influence universellement acceptée ou » subie comme irrésistible. Stérile dans toutes ses combinaisons » constitutionnelles, l'Assemblée constituante aboutit aux résultats » les plus pratiques en administration et en matière civile. *Jamais* » contraste plus éclatant ne se produisit entre les travaux durables » et les conceptions éphémères. C'est qu'en matière politique, les » constituants s'inspiraient de théories empruntées aux livres » temporains et aux conceptions d'une creuse métaphysique ; tandis qu'en matière civile, ils ne procédèrent jamais qu'avec réserve » et par une transaction méthodique entre les principes et les faits, » entre le passé et le présent. » — Et plus loin : — « Dans une partie de sa tâche, demeurée la plus glorieuse et la seule durable, elle » procédait par transaction, tenant compte des faits comme de l'histoire, et s'inspirant toujours de la forte et sévère raison des jurisconsultes romains ; dans l'autre, elle marchait à l'aventure, » ne prenant pour guide que ses passions, ses méfiances et ses colères, ne s'inquiétant d'aucune résistance et trop souvent les suscitant à plaisir afin de se donner l'occasion de les combattre. » Ces conclusions, pleinement démontrées par une suite de développements lumineux, me paraissent inattaquables. Mais alors comment l'auteur, si net et si précis au chapitre III sur la distinction de l'ordre civil et de l'ordre politique, a-t-il pu souvent, dans le cours de son ouvrage, confondre les deux ordres sous les vagues formules du libéralisme, et se préoccuper des formes politiques à ce point que son premier et dernier mot, celui qu'il a imposé pour titre à son livre soit celui de : « Gouvernement représentatif ? » Pourquoi aussi insister si fortement sur les idées de 89, comme si l'humanité avait reçu à cette date je ne sais quelle infusion d'idées nouvelles qu'elle aurait précédemment ignorées ?

Je ne fais pas cet honneur ni cet affront à la révolution française, trop souvent considérée comme une sorte de révélation. Il n'y a que le Christianisme qui ait apporté au monde des idées nouvelles ; tout le reste est bien vieux, aussi vieux que l'esprit et le cœur de

l'homme, et se retrouve à toutes les époques dans les luttes sociales et les révolutions des peuples, jusqu'aux utopies de la démagogie moderne qui, malgré ses prétentions à l'innovation, n'a guère fait que copier la démagogie du moyen-âge, celle de Rome et celle de la Grèce. La date de 89 demeurera certainement très-mémorable, mais plutôt dans l'histoire des faits que dans celle des idées. M. de Carné vient de nous le dire : une transaction méthodique, s'inspirant de la raison des jurisconsultes romains, cela n'a rien, on en conviendra, qui ressemble à une révélation ou à une illumination soudaine de l'humanité.

Nous sommes encore trop voisins de la révolution française pour que les plus fermes observateurs se dégagent des illusions d'optique ; et j'ajoute que nous ne sommes jamais désintéressés dans les jugements que nous en portons. Tous nous avons souffert ou profité des conséquences de la révolution ; nous sommes donc portés à l'exagérer, et nous subissons à notre insu l'influence d'une préoccupation personnelle. J'entendais récemment un homme, d'ailleurs judicieux et éclairé, que les événements dont nous sommes témoins impressionnaient à ce point qu'il y voyait des signes éclatants de l'approche de la catastrophe finale. Soulèvements des peuples, guerre, famine, peste, convulsions de la nature, tout se rencontre à la fois, me disait-il ; et il n'y avait pas jusqu'à la maladie de la vigne, qui avait diminué ses revenus, ou jusqu'aux tourbillons de neige qui le retenaient au coin de son feu, qui ne lui parussent des pronostics avant-coureurs de la fin du monde. Je ne parvenais pas à lui persuader que, pour un prophète des derniers jours, il était bien commodément assis sur un fauteuil moelleux, entouré de toutes les jouissances de la vie élégante, et qu'après tout notre génération heureuse n'a connu jusqu'à ce jour que d'une manière relativement fort bénigne les fléaux qui à diverses époques se sont déchainés sur notre pauvre et encore bien jeune planète. Il arrive quelque chose d'analogue aux observateurs de la révolution française.

M. de Carné, un des moins absolus, un de ceux qui se défient le plus de l'illusion que je signale, n'y échappe pas toujours. Lui aussi exagère la révolution. Il l'interroge avec une sorte de solennelle terreur, comme le sphinx antique, il veut lui arracher son secret, résoudre le problème qu'elle a posé. « Le tourment des grandes perplexités et des longues incertitudes, dit-il, ne pesa

» peut-être *jamais* autant que de nos jours sur l'esprit et sur la  
 » conscience des peuples. Voici bientôt un siècle qu'une immense  
 » révolution *est commencée dans les idées*, dans les institutions  
 » et dans les mœurs, et *le terme final* de cette transformation semble  
 » devenir chaque jour plus éloigné et plus incertain. Enfants de  
 » la révolution française, nous ne savons ce qu'est notre mère, et  
 » *nous succombons sous les énigmes* qu'elle nous pose..... Étrange  
 » et mystérieuse épopée, qui, mobile dans ses formes autant qu'*ir-*  
 » *résistible* dans son cours, passe de la république à l'empire, et de  
 » l'empire à la monarchie constitutionnelle, pour repasser bientôt  
 » après de la république à la dictature, de telle sorte qu'il semble  
 » impossible de déterminer si cette ère *aboutira finalement* au des-  
 » potisme ou à l'anarchie..... *Jamais* la main de Dieu n'imprima  
 » aux destinées d'un grand peuple une impulsion plus indépen-  
 » dante des volontés humaines, etc. »

J'ai souligné les expressions que je regrette et que je conteste. Il n'est pas vrai qu'une immense révolution ait *commencé* dans les idées à une date quelconque, ni que cette révolution doive aboutir à un terme *final*; la lutte des idées, des intérêts, des passions qui divisent les hommes n'a pas eu de commencement, et ne peut pas avoir de fin. Quand l'auteur conclut en faveur de la liberté constitutionnelle et du gouvernement représentatif, fidèle à la date de 89, contraire à celle de 93, la solution paraît bien petite et bien précaire pour de si hauts problèmes. Dans cinq cents ans, il y aura entre les hommes des luttes qui ressembleront fort à celles auxquelles nos pères et nous avons été mêlés; alors on n'interrogera pas le sphinx de *la Révolution Française*, mais on lira encore l'histoire de France, continuée par le récit des révolutions qu'auront vues nos neveux. Les événements de 1848, de 93, de 89 y seront racontés à leur date, et diversement appréciés par les historiens, comme on nous raconte la guerre de Trente Ans, la Ligue et les guerres religieuses du xvi<sup>e</sup> siècle, et les croisades, et l'invasion des barbares, et tant de catastrophes lointaines, sans que les imaginations en soient autrement troublées; mais on s'enflammera pour la querelle alors présente, pour la révolution de la veille, et les écrivains les plus sages, les plus exempts de préjugés et de passions croiront très-sincèrement que *jamais* plus hautes questions n'ont été agitées, que *jamais* plus grandes perplexités n'ont pesé sur la conscience des peuples.

Je voudrais essayer d'apprécier, avec le calme de la postérité,

cette date de 89, qu'on fait sonner si souvent à nos oreilles, et la réduire à sa juste valeur; je n'espère pas y parvenir complètement. Je ne saurais prendre un meilleur guide que M. de Carné lui-même.

« Lorsque l'Assemblée constituante donnait pour corollaire à l'égalité naturelle des êtres l'égalité devant la loi, quand elle travaillait à substituer à une aristocratie fondée sur des souvenirs de conquête et sur des antipathies de castes une hiérarchie accessible et mobile, dont la valeur personnelle serait la base, elle accomplissait une œuvre dont l'heure était marquée *du doigt divin* sur le cadran des âges. L'Église l'avait préparée par sa lutte contre l'Empire, la royauté française par son duel de huit siècles avec la féodalité..... Saint Louis, brisant par sa politique et par son épée les mailles du réseau qui enlaçait les peuples, et par de salutaires usurpations étendant les droits du trône pour couvrir les intérêts naissants qui s'abritaient derrière lui; tous les princes de son sang travaillant à relever les populations de leur abaissement séculaire, et à préparer la triple unité des lois, des races et du territoire, tels furent les prédécesseurs des hommes de 89 dans un travail qui *commença* le jour où le triomphe de la croix inaugura dans la société romaine l'avènement de la liberté domestique. » J'en demande encore pardon à M. de Carné, mais ce travail avait *commencé* bien plus tôt, et lui-même a signalé dans l'œuvre de 89 les traces très-sensibles des juristes romains. Il y avait à Rome comme en France des plébéiens jaloux des patriciens, aspirant à s'élever sans cesse et à abaisser ceux qui leur portaient ombrage. La monarchie française a favorisé ce mouvement ascensionnel des classes inférieures qui ne lui en ont guère témoigné de reconnaissance; elle a pesé de tout son poids sur la classe aristocratique, qui lui est restée dévouée et fidèle. Ce sont des faits assez étranges à constater, mais incontestables. Les hommes de 89 se sont servis contre la monarchie de tout ce qu'ils lui devaient. Que la bourgeoisie lettrée, industrielle, commerçante, procédurière ait supporté impatiemment les privilèges de la noblesse et ait voulu les abattre dès qu'elle s'est sentie la plus forte, qu'elle ait voulu s'ouvrir l'accès de tous les emplois, posséder la terre et bâtir des châteaux, cela est parfaitement naturel, sans être précisément héroïque. On peut trouver qu'elle était dans son droit, et l'approuver de l'avoir fait valoir; mais il suffit de féliciter les plaideurs heureux sans qu'il faille encore les glorifier.

La bourgeoisie française a gagné en 89 un procès séculaire; juge

et partie, elle s'est adjugé à elle-même ses propres conclusions. Qu'elles aient été excessives, on n'en saurait être surpris. La royauté, qui siégeait comme le juge modérateur, a manqué, en ce moment critique, de la fermeté nécessaire pour accomplir sa mission. Elle n'a pas même su diriger les débats et faire la police de l'audience. La bourgeoisie, d'abord assez modérée dans ses exigences, s'est enhardie de plus en plus, s'est enivrée de ses succès et de son éloquence, a poussé son droit jusqu'à cet excès où il devient destructeur des droits d'autrui, *summum jus, summa injuria*. Elle a fait taire violemment ses contradicteurs, elle les a même expulsés en appelant à son aide le dangereux secours des passions populaires; elle a fini par rendre elle-même, à son propre profit, en usurpant le siège du magistrat, des jugements solennels, mais qui n'étaient pas tous sans appel.

La plupart des réformes alors accomplies dans la législation et l'administration étaient conformes aux besoins sociaux qui s'étaient développés, aussi furent-elles à peine contestées par les classes qu'elles atteignaient le plus directement, et se sont-elles perpétuées dans nos mœurs, malgré toutes les vicissitudes politiques qui ont suivi, et sous les gouvernements les plus divers. Nous voyons de nos jours l'Autriche accomplir paisiblement, sous l'impulsion de son jeune souverain, des réformes analogues, et tendre aussi à *la triple unité des lois, des races et du territoire*. La constitution aristocratique de la Grande-Bretagne est ébranlée et a déjà reçu de profondes atteintes; les républiques aristocratiques de Suisse ont modifié leurs institutions. Les tendances de l'époque dans le sens de ce qu'on appelle improprement les idées de 89 sont manifestes. Est-ce un bien? Est-ce un mal? Je réponds que c'est un fait. Quelques écrivains le déplorent et maudissent la date de 89 aussi franchement que d'autres la glorifient. Ils montrent les dangers de l'individualisme, du morcellement indéfini du sol, et l'instabilité de toutes choses, et les révolutions périodiques; ils voudraient reconstituer, dans l'intérêt social, la grande propriété et les classes aristocratiques. Les bonnes raisons ne leur manquent pas, mais assurément ces idées sont ou bien arriérées ou encore bien prématurées. En 89, elles étaient condamnées par le courant irrésistible de l'opinion publique, courant tellement puissant que les classes privilégiées elles-mêmes s'y laissaient entraîner et ne défendaient plus leurs privilèges.

Je suis donc pleinement d'accord avec M. de Carné, lorsqu'il avance que la transformation civile et administrative de la société française en 89 pouvait s'opérer sans secousses violentes, et que toutes les catastrophes sont imputables à des fautes commises. « J'ai la conviction réfléchie, dit-il, qu'une autre marche, suivie » au début de la révolution française, aurait pu imprimer aux événements une direction très différente de celle qu'ils prirent si malheureusement, et je crois fermement qu'il n'aurait pas été au-dessus de la puissance des hommes d'État de maintenir au mouvement de 89 le caractère d'une réforme modérée dans le sens où l'entendait alors la portion intelligente du Tiers-État. » Tout le livre de M. de Carné, dans ce qu'il a de plus pratique et de plus solide, est la démonstration éclatante de cette proposition, déjà mise en lumière par le remarquable travail de M. Droz sur l'histoire de Louis XVI. J'aime à rapprocher ces deux ouvrages, inspirés par la même pensée élevée et loyale. Il est bon de combattre le système immoral et stérile du fatalisme historique, et de montrer aux hommes la responsabilité de leurs actes; c'est par là que l'histoire acquiert la dignité d'une haute leçon au lieu de n'être qu'un amusement frivole ou la justification de tous les excès. M. de Carné signale avec autorité les fautes successivement commises par tous les partis, et son jugement est d'autant plus sûr qu'il est guidé par sa conscience d'honnête homme et de chrétien. Aussi, je l'ai dit en commençant, je suis surtout frappé du caractère de haute moralité qui éclaire toutes les appréciations de l'écrivain. Il obtient par là des effets d'une vérité saisissante, qui s'emparent immédiatement comme l'évidence de la conscience du lecteur. « Des fautes plus » graves encore allaient révéler tout ce qui manquait alors à ce » grand parti (la bourgeoisie) pour conserver ses conquêtes même » les plus légitimes; on le vit, sans autre motif que le plaisir de satisfaire une sorte de libertinage d'esprit, soulever sur ses pas des » obstacles insurmontables, en excitant gratuitement par la persécution religieuse des résistances qui jusqu'alors avaient à peine » osé se produire, tant elles se reconnaissaient impuissantes; déplorable entreprise qui plaçait le parti constitutionnel dans l'alternative de succomber sous les efforts de la contre-révolution ramifiée au foyer de la conscience et de la foi, ou de triompher par le » concours de la démagogie qui allait le dévorer. » C'est en effet l'irreligion, l'impiété haineuse puisée dans les enseignements de la

philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle qui a été le vice capital et le malheur de la bourgeoisie française. L'auteur le démontre surabondamment, par l'enchaînement des faits eux-mêmes. Il ne ménage pas les dures vérités à ce qu'il nomme le parti constitutionnel ; il signale les mesquines et jalouses passions de la bourgeoisie en 89, en 91, sous le Directoire, sous la Restauration, sous la monarchie de Juillet ; il la montre abusant toujours des libertés qu'elle s'est données, dépourvue de sagacité politique autant que de doctrines morales, ne sachant construire que des constitutions éphémères qu'elle a mérité de voir renverser par l'orage. Une seule chose pourrait étonner, c'est que ce parti dont il étale si bien les misères soit le sien, et qu'il lui reste si fidèle dans ses regrets et ses espérances.

Je me suis laissé aller au plaisir de discuter avec M. de Carné, et l'espace va me manquer pour rendre suffisamment hommage aux parties les plus recommandables de son livre. Je n'aurais que des éloges sans restriction à donner au chapitre intitulé : « Le Gouvernement de la Terreur et le parti Jacobin. » L'auteur y est à l'aise, et n'est plus gêné par ses antécédents et ses amitiés. Aussi sa pensée a-t-elle une fermeté soutenue, et il l'exprime éloquemment en protestant contre des théories aussi fausses que sauvages, dont l'étude attentive des faits est la condamnation la plus éclatante. Non, il n'est pas vrai que le parti jacobin ait eu dans les dangers publics sa justification ou seulement son excuse, car c'est ce parti qui avait créé les dangers publics contre lesquels il se débattait avec une sorte de frénésie. Il n'est pas vrai que la Convention ait été une grande et patriotique assemblée ; elle a été un troupeau servile, obéissant lâchement aux maîtres qui la tenaient sous le joug, et qui n'ont eu eux-mêmes d'autre grandeur que celle du crime. « Lorsque de » telles horreurs ont été étalées à la face du monde, et que toute » une génération d'écrivains a trouvé créance, quand elle a pré- » tendu transformer ces temps honteux en une ère de mâle coura- » ge, il n'est pas pour un pays, sachons-le bien, d'expiations assez » longues et d'épreuves assez douloureuses. » Je remercie M. de Carné d'avoir vengé avec une netteté et une autorité que peu d'écrivains ont égalées, à l'encontre de tant d'apologies complaisantes, les droits de l'humanité, de la justice, de la conscience et de la vérité historique.

Je termine. Comme œuvre d'appréciation morale et de critique historique, l'ouvrage de M. de Carné est extrêmement remar-

quable; il sera lu avec profit par tous les hommes sincères, il rétablira des vérités obscurcies, il dissipera des préjugés invétérés. Quant à la portée politique du livre, si l'auteur a entendu justifier ses préférences pour le gouvernement représentatif et ce qu'il appelle la liberté politique, je trouve que sa démonstration est contestable et peu concluante. J'ignore les institutions que l'avenir réserve à mon pays, et Dieu me garde de prophétiser! mais l'histoire des assemblées françaises depuis 89, même tracée par la plume bienveillante de M. de Carné, fait peut-être médiocrement honneur au régime parlementaire. Les échos qui nous arrivent de l'autre côté de la Manche, des Alpes et des Pyrénées ne paraissent pas non plus de nature à recommander vivement les bienfaits de la tribune et de la liberté de la presse. Les gouvernements sont toujours imparfaits, comme toutes les choses humaines, et je n'en espère aucun qui ait un caractère absolu d'excellence. Les meilleurs, ou si l'on veut les moins mauvais, sont ceux qui correspondent le mieux aux besoins actuels, aux mœurs, aux croyances, au tempérament de la nation qu'ils doivent régir. Il est possible que ce soit pour nous le gouvernement représentatif, mais avant que cette vérité fût démontrée, je comprendrais qu'une autre expérience pût ne pas sembler inutile.

ALFRED DE COURCY.

---

Après avoir ouvert nos colonnes à l'un des collaborateurs les plus distingués de ce Recueil, nous ne voudrions pas laisser les personnes qui nous lisent sous l'impression de quelques-unes des pensées qui viennent de se développer sous leurs yeux. En confiant à M. de Courcy le compte à rendre de l'ouvrage de M. de Carné, nous avons déféré au vœu exprimé par cet éminent publiciste, et si nous faisons connaître cette particularité, c'est afin qu'on ne nous reproche pas d'avoir soulevé un contradicteur à un ouvrage dont les principes sont les nôtres, au lieu de fournir à un écrivain qui partage nos idées l'occasion de les inculquer et de les défendre.

M. de Courcy est un homme de cœur, d'esprit et de talent : il s'exprime avec tact et mesure ; et l'éclatante pureté de ses sentiments l'avertit et l'arrête au moment où les opinions vers lesquelles il semble quelquefois incliner, pourraient froisser des sentiments d'une susceptibilité délicate. Il sait d'ailleurs se maintenir sur le terrain des questions sujettes à controverses, et d'ailleurs la nuance assez marquée qui existe entre sa manière de voir et la profession de foi du *Correspondant*, en matière de liberté religieuse et politique, a pour marque distinctive une signature honorable et que nous verrons toujours avec une grande satisfaction inscrite au bas des pages de notre Recueil.

Nous n'en sentons pas moins la nécessité d'indiquer nettement les deux points à propos desquels il nous serait extrêmement pénible qu'un nuage parût s'étendre sur la pensée fondamentale du *Correspondant*. Nous ne mettons en doute ni la liberté religieuse, ni la liberté politique, parce que, dans la mesure de nos forces, nous sommes déterminés à ne transiger ni sur l'un ni sur l'autre.

Dans la question de la liberté religieuse, il y a un aspect qui appartient à l'histoire, un autre qui touche à la conscience. Nous laissons aux appréciations historiques leur inévitable diversité, et pour ce qui se rapporte à la conscience, nous connaissons, comme tous les catholiques, les règles de la foi et de la soumission. Mais dans le for extérieur, les idées de notre temps sur la liberté religieuse nous paraissent en possession d'un ascendant irrésistible et contre lequel nous ne sommes nullement disposés à protester, puisque nous y reconnaissons, non-seulement une nécessité, mais un incontestable avantage. Loin de nous toute prévision d'un état de choses dans lequel nous aurions à nous justifier du langage que nous avons tenu depuis quinze ans ! La liberté religieuse n'a point été entre nos mains une arme de guerre dont on se défait au moment de la victoire : c'a été notre premier drapeau, et nous n'en arborerons pas d'autre.

Sans placer au même rang la liberté politique, et sans y attacher la même importance, nous ne saurions consentir à n'y voir

qu'un fait et à l'abandonner au hasard des impressions humaines. Sans doute, les formes de gouvernement sont changeantes, et avec une nation mobile comme la nôtre, il est toujours difficile de tirer une moyenne raisonnable des oscillations furieuses auxquelles elle se livre. Mais de ce que l'épreuve du siècle dont nous achevons actuellement le troisième quart restera l'une des plus agitées de l'histoire, s'ensuit-il qu'on n'ait rien gagné à tant d'alternatives, et que les combats rendus par les âmes qu'a purifiées le sentiment de la liberté ne soient pas la seule cause des avantages que nous avons tirés de tant de luttes ? Ces combats exercent encore aujourd'hui leur influence, plus que ne croient les cœurs humiliés, et c'est l'honneur comme l'excuse de la situation présente. Oui, la société moderne est en possession d'une somme très-considérable de liberté, dont elle abuse quand elle la voit, et dont elle se met en peine quand on lui en dérobe la vue. Aucun de ceux qui, en observant les lois, ont travaillé à la liberté de leur pays dans un sentiment sincère et intelligent, ne sera frustré de sa légitime récompense ; aucun ne sera réduit à se repentir du passé ou à douter de l'avenir. Ne voir dans ceux qui ont foi dans la féconde et heureuse influence de la liberté politique que la rancune ou les regrets d'une tribune abattue ou d'une presse muselée, c'est un lieu commun qui ne saurait convenir à une polémique élevée ; et s'il est des hommes de conscience et d'honneur qui, sans avoir jamais ressenti d'ambition politique et sans avoir rien perdu à tourner avec les autres au branle des révolutions, ont dans le cœur le même deuil et la même espérance que ceux dont on se croit en droit de suspecter les intentions, sera-t-il interdit à ces témoins désintéressés de regretter qu'un écrivain tel que M. de Courcy ait paru un seul moment faire cause commune avec les écrivains qui, sous prétexte d'exalter la loi divine, se sont faits les contempteurs des lois humaines ?

CH. LENORMANT.

---

# CONTES ET POÈMES

## DE LA GRÈCE MODERNE.

(2<sup>e</sup> article 1.)

---

### Le Trésor.

Marigo était à la fontaine ; elle baissa les yeux, car elle vit Basile qui accourait de son côté.

« Je quitte le village, Marigo... Je pars, mais pour revenir, pour te demander en mariage, Marigo... et l'on ne me refusera point alors, car je serai riche... Basile sera riche !... »

— Riche ! fit Marigo en ouvrant de grands yeux.

— Oui, riche !... riche !... Ecoute : J'ai vu cette nuit, dans mon sommeil, un Maure qui m'a indiqué l'endroit où je découvrirais un trésor... « Marche, m'a-t-il dit, marche toujours devant toi... en tournant le dos au soleil qui se lève, jusqu'au moment où tu atteindras une forêt... Là tu verras les ruines d'une église... arrête-toi alors et fouille sous l'emplacement de la table sainte... Tu trouveras une boîte qui renferme des diamants. »

Marigo prêta une grande attention au récit de son amant... Ses yeux brillèrent de joie.

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 janvier 1855.

— Ah ! voilà ma mère ! s'écria-t-elle... Adieu, Basile ! Bonne chance. » Elle souleva la cruche dont l'eau débordait depuis longtemps, la mit sur ses épaules et s'en revint chez elle.

Basile, resté seul, se demanda s'il n'avait pas mal fait de raconter son rêve. Il se rappela la peine attachée à l'indiscrétion de ceux qui dévoilent ces révélations mystérieuses. Cette pensée le tourmenta pendant quelque temps, puis il finit par ne plus y songer. Le lendemain il vendit à vil prix la cabane de ses pères, et avec l'argent, il partit à la recherche de son trésor.

Il marchait depuis trois jours, et la forêt promise ne se montrait pas. Il avait gravi tour à tour de hautes montagnes, traversé de larges rivières, franchi de profonds abîmes, mais sans rencontrer de forêt. La faim, la soif, la fatigue, arrêtaient seules sa marche ; mais le souvenir de Marigo lui donnait la force d'en triompher. Plus il s'avavançait, plus la terre devenait aride et déserte ; le soleil apparaissait moins brillant ; le ciel se couvrait de nuages ; l'air lui semblait froid et sec.

Un soir, arrivé au sommet d'une colline, il vit au loin une masse noire qui obscurcissait l'horizon ; c'était la forêt. Il poussa un cri de joie ; mais les forces venant à lui manquer, il tomba sans connaissance. On le recueillit dans un kan <sup>1</sup>.

Autour du grabat où il gisait, Charon rôda longtemps, mais il finit par s'en éloigner. Basile vit alors une jeune fille assise près du foyer. La nuit était venue ; la flamme de l'âtre était la seule lumière qui éclairât le vaste réduit.

Basile crut reconnaître son amante. — Marigo ! dit-il. La jeune femme s'approcha du malade ; ce n'était pas elle. — Où est Marigo ? répéta Basile.

— Panagia ! aie pitié de lui, murmura la jeune fille en dessinant du geste le signe de la croix sur le visage de Basile.

Il y avait tant de douceur dans sa voix, son regard exprimait tant de commisération, que Basile en fut profondément ému. Il se rappela alors son voyage, le trésor, sa défaillance. Il allait interroger l'inconnue, lorsqu'il fut interrompu par l'arrivée des possesseurs du kan.

« Calliope ! dit l'un d'eux à la jeune fille, comment va le malade ?

<sup>1</sup> Auberge composée ordinairement d'une seule pièce.

— Que la Vierge, dans sa grâce, lui fasse miséricorde ! Il n'y a d'espoir qu'en elle.

— Il faut en finir pourtant ! Cet homme prend de la place ici, et ne va nous laisser en échange que sa peau.

— Prenez pitié de lui, Seigneur ! Dieu vous le rendra.

— Puisque Calliope est si charitable, reprit avec un gros rire le second personnage qui jusqu'alors avait gardé le silence, qu'elle nous rembourse elle-même. J'ai vu ce matin cet étranger qui semblait si riche lui glisser un sequin dans la main.

— Par Dieu ! c'est bien trouvé ! donne ta pièce d'or, ou nous jetons le malade à la porte. »

Basile essaya de se dresser, mais il retomba sur son grabat ; il voulut parler et la parole lui fit défaut.

Calliope tira de son sein un petit sac vert qui contenait la pièce d'or, — toute sa fortune, — et en la recevant, ses maîtres plaisantèrent sur son attachement au malade.

« Je lui donnerai tout le trésor ! » pensa Basile. Mais il se souvint aussitôt que ce trésor était le prix de la main de Marigo. — Elle en aura du moins sa part, ajouta-t-il en lui-même, et il s'endormit.

Cette année-là, l'hiver fut très-rigoureux ; la pluie et le vent pénétraient de toutes parts dans la misérable auberge. Néanmoins les voyageurs remplissaient la salle ; il n'y avait pas assez de place pour les recevoir, et le kangi pestait et jurait contre le malade, menaçant Calliope de le jeter à la porte. Les vivres vinrent à manquer. La pauvre enfant dut alors retrancher sur sa nourriture de quoi pouvoir soutenir le malade. Elle ne l'abandonnait jamais du regard, et même en servant les voyageurs, son œil restait attaché sur lui. Il arrivait parfois qu'un voyageur maladroit ou brutal jetât son manteau tout trempé de pluie sur le lit de Basile : Calliope accourait à la hâte pour en débarrasser le malade. On s'apercevait alors de ces prévenances, et la jeune fille devenait le texte des grossières plaisanteries des agogiates <sup>1</sup> et de leurs compagnons.

Rien ne pouvait rebuter Calliope, et si pendant la nuit Basile laissait échapper un soupir, elle était là près de lui. Sans Calliope, Charon serait revenu.

Comme la maladie est pénible ! on crève sur un grabat ! on ne meurt que sur un champ de bataille !

<sup>1</sup> Muletiers, guides.

L'hiver s'écoula ; Basile salua le premier rayon de soleil, comme un ami qu'on n'a vu depuis longtemps, et il s'éloigna du kan. Calliope pleura en le voyant partir, mais elle lui cacha ses larmes.

Il se traîna à petites étapes jusqu'à la forêt. Les ruines d'une église frappèrent sa vue. Il était enfin arrivé au terme de son voyage. Il attendit impatiemment la nuit. Une fois certain de n'être troublé par personne, il s'arma de sa pioche, et après avoir fait à plusieurs reprises le signe de la croix, il se mit à fouiller à l'endroit indiqué. A un pied de profondeur sa pioche rendit un bruit sec ; il venait d'atteindre le coffre. S'en emparer, le presser sur son sein, le cacher sous ses haillons, et sortir de la forêt, fut pour lui l'affaire d'un instant.

L'aube annonçait le jour lorsqu'il se trouva devant le kan. Il y entra ; puis, s'étant assuré qu'il était seul, il barricada la porte et brisa le coffre.

Ce ne fut pas des diamants, mais du charbon qu'il vit tomber à terre.

. . . . .  
Haletant et brisé, Basile vint frapper à la porte de Marigo.

« Marigo, lui dit-il, tu m'aimes... n'est-ce pas?... tu m'as toujours aimé... tu me l'as répété souvent... tu m'aimes... n'est-ce pas ?

— Et le trésor !

— Je travaillerai, Marigo... Oui, je deviendrai riche... Mais dis-moi, dis-moi que tu m'aimes toujours... »

Marigo referma brusquement sa porte sur Basile. Quelques jours après elle était mariée à un riche voisin.

Basile sortit triomphant de cette cruelle épreuve. Souffrant, mais non découragé, il se remit au travail. Avec le temps, l'image de l'opulente fille s'effaça devant celle de l'humble servante du kan. Son premier amour fit place à un sentiment moins fort, mais plus doux, et Calliope ne tarda pas à lui faire connaître le bonheur.

### L'Absence.

Je l'attends, et toujours je l'attends... J'ouvre la porte tous les matins, et je ne vois que les voisines, leurs enfants au sein... Derrière ma porte refermée je vais cacher mes larmes... Mon cœur tremble, il tremble comme la feuille du citronnier battu par les

vents... Que la journée est longue ! que la nuit est noire !... Arbres des forêts, abaissez vos branches ; montagnes, écartez-vous, afin que ma voix puisse parvenir jusqu'à lui !... Soleil, dis-lui que je l'attends !... Lune, et vous astres brillants, dites-lui que je l'attends !... Je l'attends toujours !... Je regarde la mer, et chaque voile de l'horizon semble m'apporter mon bien-aimé... Je crois reconnaître le pas de son cheval... et chaque coup frappé à la porte semble frappé par sa main... Moreau, toi qui si souvent as mangé dans mon tablier, ne sois pas ingrat ; ramène-moi ton maître...

Brises, et vous nuages, dites-lui que je l'attends ! Heureux oiseaux, qui pouvez aller où bon vous semble, oiseaux dont j'envie le sort ; dites-lui que je l'attends toujours... les fleurs se fanent.... L'herbe même ne pousse plus à l'endroit où nous nous sommes séparés... Le ciel est devenu obscur... l'air froid... la source ne distille plus qu'une eau trouble et amère... Mon bien-aimé, je suis faible... La cruche est trop lourde pour mes épaules... Mes pieds se meurtrissent sur le sable... Mes cheveux s'en vont... Ma figure se flétrit... Non !... Non !... je suis encore belle... C'est la douleur qui me fait ainsi parler... Aie pitié de moi !... Aie pitié de ton cheval, dont personne n'aura soin comme moi !... Viens !... viens !... je t'attends toujours... et toujours je t'attends...

— Tu l'attendras longtemps ! Ton bien-aimé se trouve dans un pays tendu de toiles d'araignées... Il a pris pour femme la terre, pour belle-mère la pierre sépulcrale... et les vers sont ses beaux-frères.

### **La Fiancée de Pharmakis.**

Que le soleil est beau ! comme les fleurs sentent bon !... Doux est le chant du ruisseau... Ah ! pourquoi n'est-il pas de retour ?.. Quelle belle journée pour nos noces !... Où es tu, Pharmakis ?... Que puis-je envoyer à l'étranger afin de me rappeler à ton souvenir ?... Des fruits ?... Ils se pourrissent... Mes larmes ?... Elles brûleraient le mouchoir destiné à les contenir... Que ne suis-je près de toi, pour soigner ton linge... Les étrangers le lavent une fois et deux, et puis le jettent au coin de la rue... Que ne suis-je près de toi pour te prodiguer mes soins... et si (la Vierge t'en garde !) si tu tombes malade,

qui se tiendra à tes côtés... Oh ! reviens, Pharmakis, reviens, car mon pauvre cœur n'est pas de pierre et il pourrait se briser.

Voilà ce que disait la belle fille, et un messager s'avavançait à grands pas vers elle.

— Jeune fille ! Pharmakis te salue, — et la jeune fille devint pourpre comme la cerise. — Pharmakis te salue, Pharmakis prend femme et te prie pour son amour de lui servir de commère.

La jeune fille perdit ses couleurs comme un fruit desséché.

. . . . .  
Mille lumières éclairent l'église... Pharmakis, sa fiancée... les prêtres... les diacres... la foule, tous attendent la commère.

La voilà !... Elle entre et le soleil entre avec elle.

— Enfants de chœur ! s'écrie alors Pharmakis, éteignez les cierges... et toi, prêtre, pose la couronne nuptiale sur la tête de la commère.

#### **Le traître.**

Il descend lentement le chemin qui conduit au village... A chaque pas le repentir le saisissait..... — Pardon, mes frères ! pardon !.....

Il n'y a pas de pardon pour le traître.

Sur son passage le soleil absorbe les puits ; les nuages emportent l'eau, et la moisson se flétrit sous son souffle impur.

— J'ai soif !... j'ai faim !... Et personne ne lui répond.

Son fusil se refuse à servir ses doigts raidis, et la terre rejette de son sein le cadavre du traître.

#### **Le roi et la sœur de Maurice.**

Maurice, l'ami du roi, était de toutes les noces et de tous les repas. Un jour, à un grand festin où se trouvaient beaucoup d'invités, on vint à parler des femmes ; chacun loua la sienne. Maurice prétendit que personne n'égalait sa sœur : — Ce n'est pas elle que pourraient séduire des paroles d'amour... des pierreries... ni même tous les trésors du monde...

— Et si je la séduis, Maurice, lui dit le roi, qu'aurais-je ?

— Je parie ma tête contre tes biens...

Le roi se sépara alors de son ami.

Vingt mulets chargés d'or furent envoyés de sa part à la sœur de Maurice. Un messenger suivit de près ces dons.

— Jeune fille, le roi veut faire de toi sa femme, et le lendemain d'une nuit d'amour tu seras reine.

La jeune fille eut vent du complot, et elle entra chez ses tantes qu'elle aimait beaucoup.

— Mes tantes, leur dit-elle, si je suis votre nièce, donnez-moi vos habits et prenez les miens.

Ses tantes ne répondirent pas.

Alors elle entra chez ses servantes qu'elle aimait beaucoup.

— Si vous êtes mes domestiques, et si vous m'appartenez, donnez-moi vos habits et prenez les miens.

Toutes se turent.

La plus jeune s'avança alors et dit : — Dame, donne-moi les habits, prends les miens.

La fidèle domestique se revêtit des habits de sa maîtresse ; celle-ci lui passa au doigt une bague, tressa ses cheveux en bandeau et leur attacha un ruban d'or.

La couche fut ornée de draps d'or, et pour oreillers on mit la lune et les étoiles : « S'il est vrai que tu sois ma domestique comme je suis ta maîtresse, souffre tout pour l'amour de moi. »

La première chose que fit le roi ce fut de lui couper sa chevelure et de lui prendre son anneau ; puis, tout joyeux, il s'en retourna au festin.

— Maurice ! ta tête est à moi.

— Que ma sœur soit conduite ici...

— Santé à vos seigneuries... Je ne connais pas cet homme aux habits rouges.

— Tu ne me connais pas, effrontée ! et la nuit d'hier l'as-tu oubliée ?

La sœur de Maurice secoua sa tête, et ses cheveux se répandirent sur ses épaules... — Qui donc n'a plus de chevelure, demandait-elle ? son gant tomba et laissa voir une main blanche comme le lait : — Qui donc n'a plus d'anneau ?... Roi ! va chercher mon mulet pour le charger de bois... et prends place parmi mes valets.

### Plante d'amour et plante d'immortalité,

Jeanne pleurait ainsi que la tourterelle, elle se désolait comme la perdrix.

Et Iachos lui dit : — Fille blanche comme la neige, douce comme la pastèque, belle comme la colombe, raconte-moi ta peine...

— O Iachos ! je cherche et je ne trouve la plante de la montagne qui se cache au jour et répand son parfum dans la nuit... Je cherche, ô Iachos ! la plante de l'immortalité...

Et Iachos prend le chemin des montagnes...

Qui l'a vu sans l'admirer ! Honneur à ceux qui lui ont donné la vie ! Ses épaules sont des rochers... sa tête une tour élevée, et sa poitrine une forteresse couverte d'une mousse sombre...

Iachos parcourt les montagnes... Il les franchit plus rapide que l'aigle au vol audacieux, et reprend enfin le chemin du village...

« — Jeanne ! je baise tes yeux !... Voici la plante !... Prends-la et mange pour ne mourir jamais... »

Jeanne mangea de la plante ; mais ce n'était pas la plante de l'immortalité, c'était l'*herbe d'amour*, et Jeanne devint éperdument éprise de Iachos.

Elle pleura comme la tourterelle et elle se lamenta ainsi que la perdrix.

« Jeanne, qu'as-tu ? pourquoi pleurer ?... »

— Ce que j'ai, Iachos ?... Ma mauvaise parque le sait... Je pleure et je ne puis que pleurer... Je pleure ma noire destinée.

— Parle, fille ! dis-moi, que faut-il faire ?... Veux-tu que je traverse les mers ?... Veux-tu que je reprenne le chemin des montagnes ? dis-moi... parle... jeune fille, que veux-tu ?

— Ce que je veux, Iachos ?... Je veux... que tu me conduises à l'église. »

### Marie fiancée et Hélène servante.

Ils étaient jeunes... quinze printemps avaient jeté des fleurs sur leur tête juvénile... Ils s'aimaient et se le disaient autant de fois que la journée compte d'instant.

Un jour des écumeurs de mer virent Marie et l'emportèrent.

Le désespoir s'empara de Georges; il refusa toute consolation, et n'eût été sa pauvre mère, il serait parti pour courir le monde à la recherche de Marie.

Les années s'écoulèrent. Georges, pour obéir à sa mère, se choisit une femme parmi les filles du village. Catherine était une bonne ménagère; elle fit de son mieux pour contenter son mari; elle lui donna de beaux enfants. Georges ne semblait pourtant pas heureux; il tourmentait sa pauvre femme à propos de tout. Un de ses enfants à qui il avait donné le nom de Marie faisait ses délices; c'était le seul qu'il aimât.

A trente ans, Georges perdit sa femme. Il devint de plus en plus triste... il ne trouvait de soulagement que près de sa fille Marie ou à l'église.

Un jour, en rentrant chez lui, il vit sa Marie sur les genoux d'une femme qu'il ne connaissait pas. Marie semblait si heureuse, si contente auprès de l'inconnue, et celle-ci était tellement émue, tellement absorbée que ce spectacle fit sortir Georges de son apathie habituelle.

— Qui est cette femme ? demanda-t-il à la nourrice de ses enfants.

— C'est Hélène, la nouvelle domestique qui vient d'entrer à la maison depuis hier.

Georges ne fit plus attention à la nouvelle venue; celle-ci, d'ailleurs, était toute à sa besogne.

Les années s'écoulaient toujours, et Georges ne recouvrait pas sa gaieté. L'insouciance qu'il apportait dans ses affaires, insouciance qui ne sied pas à un bon père de famille, lui porta malheur. La misère accourut à grands pas.

Georges se vit bientôt abandonné par tous ses domestiques; Hélène seule resta. C'est alors qu'il remarqua les soins qu'elle donnait à lui et à ses enfants.

« Hélène, lui dit-il un jour, Hélène, tu ne m'abandonnes pas, toi... Mais dès demain je veillerai à mes affaires, et tout ira bien. »

Il était trop tard !... Il fallut vendre le champ, puis le jardin, et enfin la maison. Hélène se chargea de cette vente, car Georges venait de tomber malade.

« Eh bien ! mon Hélène, lui dit-il, eh bien ! à quoi en sommes-nous réduits ?... Ce n'est pas pour moi que je m'afflige... C'est pour mes enfants... c'est pour ma Marie surtout... » — Et les larmes lui vinrent aux yeux.

« Pourquoi te dessécher le cœur, seigneur ! lui disait Hélène ; sois tranquille , il nous est encore resté assez de richesses pour vivre heureux. »

Le malade souriait tristement et secouait la tête.

Une nuit, qu'il savait tout le monde couché, il crut entendre du bruit dans une pièce voisine. Il se leva, et surprit Hélène qui repassait du linge étranger. Une fois ses soupçons éveillés, il ne tarda pas à apprendre que la pauvre servante passait les nuits au travail, afin de subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants.

La triste vérité qu'il découvrit à l'insu d'Hélène lui porta un coup mortel. L'abandon dans lequel il laissait ses enfants lui demeura toujours présent à l'esprit.

« Ne suis-je pas là ? lui disait Hélène ; tant que j'aurai des bras, ils ne manqueront de rien.. D'ailleurs, si la Vierge exauce nos vœux, vous allez bientôt vous rétablir.»

Mais Charon commençait à s'impatienter d'attendre à la porte de Georges. Un soir il pénétra furtivement dans la chambre du malade. Georges sentit sa main glaciale s'appesantir sur lui.

« Je meurs ! s'écria-t-il. Mes enfants !... ma Marie !... Hélène, je te les recommande... Dieu te le rendra.

— Georges, lui dit-elle en s'approchant du mourant, Georges, tes enfants auront une mère, et si tu ne crois pas à la fidélité d'Hélène, crois à l'amour de Marie, que tu n'as pas reconnue.

— Marie !... » s'écria Georges en se levant sur son séant, et la vie semblait lui revenir. Marie !... répéta-t-il une seconde fois, et il s'affaissa sur sa couche pour ne plus se relever.

. . . . .

« Je n'étais plus digne de lui, » me dit la pauvre servante, lorsque je lui demandai pourquoi elle ne s'était pas fait reconnaître plus tôt.

#### Méchante mère et bon fils.

Christos, en partant pour la plaine, recommandait Chrysé, sa femme, à sa mère : « Ma mère, lui disait-il, je te recommande ma Chrysé... aime-la comme ton enfant... garde-la-moi plus précieusement que si c'était mes yeux... » Mais la mère de Christos détestait sa belle-fille, car elle n'était pas de sa race. Un soir que le seigneur

du pays se trouvait chez la mère de Christos, celle-ci alla frapper à la porte de Chrysé. « Mon âme, lui dit-elle, prépare ta couche, car Christos est de retour, et le sommeil lui ferme les yeux. » Chrysé se leva et ouvrit sa porte ; mais ce fut le seigneur qui entra.

Le lendemain Chrysé se renfermait dans un monastère.

Christos retourne de la plaine : « Ma mère, où est Chrysé ? ma mère, qu'as-tu à envier à ton fils ? Est-ce la maison ? sont-ce les habits d'or ? » Il monte son cheval moreau, et tous deux s'éloignent du pays.

En chemin il rencontre le seigneur ; il savait qu'il devait le rencontrer : « Que dis-tu de ma Chrysé ? » lui demanda-t-il. Le plomb du pistolet de Christos arrêta la réponse du seigneur.

Christos devint clephite.

Le cilice déchirait le beau corps de Chrysé : « Oiseaux, qui voyez mon Christos, dites-lui que sa pauvre Chrysé se meurt... dites-lui que je n'ai pas cessé de l'aimer. »

. . . . .

Christos était bien loin. Il commandait quarante braves et il oubliait Chrysé dans le sang qu'il versait. Il en avait fait des veuves et des orphelins !... Que de mères avaient pleuré leurs fils tombés sous son sabre !

Un matin la troupe s'augmenta d'un beau palicarc, il s'appelait Zanos. Sa vue troubla Christos. Zanos était brave ; il était le premier au saut, au disque, à la course ; le premier au fusil, mais le dernier à la danse, au tamboura et au chant.

Les *armatoles*<sup>1</sup> attaquèrent les clephites ; Zanos fut blessé. Ses compagnons le transportèrent au Limeri ; les *foustanelles*<sup>2</sup> donnèrent de la charpie et du linge, le ruisseau donna de l'eau pour panser les blessures de Zanos.

On s'aperçut alors que Zanos était une femme... « Christos, dit-elle au chef, ne reconnais-tu pas ta Chrysé, Chrysé, ta femme... — Je n'ai plus de femme ! » répondit Christos, et il s'éloigna de l'endroit où expirait la pauvre Chrysé, car c'était elle.

<sup>1</sup> Les *armatoles* (gens d'armes) constituaient une milice nationale que possédaient quelques cantons, grâce à des privilèges obtenus lors de la conquête. Les *armatoles* veillaient à la sûreté des routes, et faisaient même quelquefois la police de la ville. Souvent, dépossédés par les Turcs de leur charge, ils allaient augmenter les rangs des clephites.

<sup>2</sup> Le jupon blanc aux plis nombreux, du costume de l'Hellène.

Christos devint, depuis cet instant, plus cruel que jamais.

Quelques mois après la mort de Chrysé, un paysan, qui fournissait des vivres à la troupe de Christos, lui remit une lettre. Elle lui était écrite par le prêtre de son village; il lui mandait que sa mère mourante désirait le voir, et qu'il eût à accourir s'il désirait recevoir sa bénédiction. Christos partit accompagné d'un brave. Près du village il fut arrêté par les Turcs; amené devant le pacha, on lui proposa d'abjurer sa religion; il refusa et fut condamné à être pendu. L'exécution fut remise au lendemain, je ne sais pourquoi. Christos demanda la grâce d'aller recevoir le dernier soupir de sa mère, promettant de revenir : pour toute réponse on le jeta dans un cachot. Christos entonna le chant de la mort; il laissa percer le regret de ne pouvoir obtenir une dernière entrevue avec sa mère. Au milieu de la nuit la porte de la prison s'ouvrit, et un Albanais, à qui autrefois Christos avait rendu service, s'approcha du prisonnier : « Christos, lui dit-il, j'ai obtenu de l'ajan<sup>1</sup> de demeurer en otage pendant que tu irais voir ta mère... Reviens avant l'aube... autrement il y va de ma tête... » Christos vole auprès de sa mère et la trouve morte; il veut lui rendre les honneurs funèbres; l'heure s'écoule.

Le soleil a paru depuis longtemps, lorsqu'il arrive en face de la prison. Que voit-il ! l'Albanais pendu au platane.

Christos s'approche de l'ajan qui fumait tranquillement sa pipe à quelques pas de distance.

— Ne pouvais-tu attendre quelques instants ? lui dit-il d'un ton de reproche.

Le corps de l'Albanais fut détaché du platane, puis on y pendit le pauvre Christos.

#### Le pont d'Arta, en Epire.

Une association d'ouvriers maçons travaillait depuis trois ans à la construction de ce pont, et depuis trois ans leur travail de la journée s'écroulait pendant la nuit. Dans leur consternation, ils se prirent à déplorer l'impuissance de leurs efforts. Une voix sortit des décombres : c'était la voix de l'esprit du lieu. « Le pont, disait-

<sup>1</sup> Officier turc.

elle, ne s'élèvera jamais si vous ne m'offrez un être humain en sacrifice <sup>1</sup>; je ne veux ni un orphelin, ni un étranger..., ni même un passant..., mais l'épouse..., la belle épouse de votre chef... — Celui-ci demeura consterné; il envoya un message secret à sa femme pour lui enjoindre de ne pas sortir de la maison. — Mais le message, mal interprété, la fit accourir à la hâte.

Du plus loin que son mari l'aperçut, il sentit son cœur se briser, mais il garda le silence. A quelque distance elle le salua, ainsi que ses ouvriers.

— « Que la santé et la joie soient avec vous... Mais qu'a donc votre chef? il est bien triste.

— Il a laissé tomber son alliance dans les débris de la première voûte... Qui maintenant ira la lui chercher!...

— N'est-ce que cela? Ne te chagrine pas... J'irai, moi...

On lui lia une corde au corps et on la descendit.

— Retirez-moi, s'écria t-elle après quelques instants..... Je ne trouve pas l'alliance...

Mais chacun de prendre alors une poignée de chaux et de mortier et de la jeter sur elle... Son mari souleva une grande pierre et la laissa retomber sur sa compagne...

— Malheureuse destinée!... s'écria la victime..... Nous étions trois sœurs..., et à toutes les trois le même sort était réservé..... L'aînée a construit le pont sur le Danube..., la seconde celui d'Avlone..., et moi la cadette celui d'Arta..... Ah! que le pont puisse trembler comme bat mon cœur!... Puissent les passants y tomber comme tombent mes cheveux!... — Femme!... fais une autre malédiction... pense que tu as un frère... un frère unique... qui pourrait un jour traverser le pont...

— Sois de fer, mon cœur, afin que le pont soit de fer aussi.... que les voyageurs y posent leur pied assuré, car un jour mon frère qui est à l'étranger pourrait passer ici.

<sup>1</sup> Il est d'usage en certains endroits de la Grèce, lorsqu'on élève une maison, d'immoler une victime sur l'emplacement des fondations : c'est un sacrifice au génie de la localité, afin que la nouvelle habitation ne soit pas hantée par les esprits. Ordinairement la victime est un coq. Un pareil usage existait, comme on sait, chez les anciens.

## Chaïdo.

C'était une journée du mois des récoltes ; le soleil était à son déclin.

Les deux fiancés descendaient lentement la montagne. Les yeux de Chaïdo étaient de la couleur du ciel ; ses longs cheveux se confondaient avec les épis dorés dont ils étaient entrelacés, et de sa bouche, fraîche comme la rosée, on aurait dit un bouton de la fleur à cent feuilles. Kitzos était un grand et beau garçon dont les yeux n'étaient pas moins redoutés des jeunes filles que son long fusil ne l'était des mécréants.

Encore un baiser, deux larmes, et ils se séparèrent.

La jeune fille a repris le chemin de la bourgade, Kitzos celui qui mène à la plage. Là, un vaisseau l'attend pour le conduire dans le pays des Francs.

Les champs ont fleuri plusieurs fois depuis lors, et Kitzos n'est pas de retour. Que peut-il faire sur la terre étrangère, sur le sol inhospitalier ? Sa maison tombe en ruines, sa fiancée se flétrit, son fusil se rouille !

— Kitzos t'oublie, disait-on à Chaïdo, il en aime une autre. Et celle-ci répondait : — Ai-je cessé de l'aimer, moi ?

— Kitzos a fait fortune, disaient les mauvaises langues. C'est un pays d'or que le pays des Francs. Les Franques sont si belles... si rusées.... Elles ensorcellent les plus malins,.... Kitzos était un beau garçon, il se gardera bien de retourner au village.

— Kitzos m'a promis de revenir, disait la pauvre Chaïdo, il reviendra.

— Alors, pourquoi ne te donne-t-il pas de ses nouvelles ?

— N'est-il pas mon seigneur ? n'est-il pas le maître de ses actions ?

Plusieurs années s'étaient écoulées.

— Chaïdo, lui disait son père je me fais vieux, tu resteras sans appui.

.....  
Le vieillard, ainsi qu'il le prévoyait, est parti un matin, en compagnie de Charon, pour le pays d'où l'on ne revient plus.  
.....

« Où es-tu, Kitzos ? où es-tu, pour voir ta pauvre Chaïdo méprisée, outragée ? Ses mains sont-elles si belles pour travailler aux champs, où pour te prodiguer des caresses ?... Ingrat, insensé, où es-tu ?

.....  
 — Comme elle est belle cette fille ! dit un jour le fils du seigneur. » Et l'archontopoulo de vouloir faire de Chaïdo sa femme, et elle de refuser.

« Chaïdo, lui dit une vieille amie de sa mère, jusqu'à quand veux-tu endurer le mépris et la misère ?... Tu sais la nouvelle ? Kitzos est mort ? »

.....  
 Vous la voyez, cette femme habillée de noir ? C'est Chaïdo. Elle est belle encore, mais c'est la beauté de la fleur détachée de sa tige. Elle porte le deuil de son fiancé ; elle le portera toute sa vie, comme si elle eût été sa femme. Chaïdo est assise sur un rocher ; son regard plane au loin, on dirait qu'elle veut percer l'immensité. C'était une soirée de ce mois qui la vit se séparer de son bien-aimé. Les moissonneurs sont dispersés dans la plaine et remplissent les airs de leurs chants ; le pâtre reconduit son troupeau au son de ses pipeaux. Au loin on entend le tamboura <sup>1</sup> et quelques coups de fusil tirés en signe de joie.

Chaïdo est au milieu de cette scène de bonheur comme une branche morte sur un arbuste fleuri... Enfin, deux larmes roulent de ses yeux... et puis deux autres... et son visage en est bientôt inondé... Chaïdo a tressailli... elle tend l'oreille... ses yeux sont égarés... son visage devient pâle comme le lis, et ses larmes y brillent comme la rosée du matin... C'est sa voix !... elle a entendu le chant de son Kitzos !... le voilà !... c'est lui !... c'est Kitzos, couvert d'or, beau comme le jour, qui presse sur son sein Chaïdo.

.....  
 Mais comme la plante qui dépérit en l'absence prolongée du soleil, à son apparition subite se relève un instant, mais bientôt penche sa tige et meurt, de même Chaïdo affaiblie par l'abandon ne put résister à tant de bonheur, elle pencha sa tête sur les épaules de Kitzos et expira.

<sup>1</sup> Espèce de guitare.

### La mère Costaina.

Costaina préparait les malles de son fils.

« Pauvre mère ! ne pleure pas, ton fils retrouverait tes larmes qui l'empoisonneraient sur la terre étrangère.

— Oui, tu as raison, répondait Costaina... Mon pauvre fils penserait que sa mère se désole de son absence et il en serait malheureux. Sourions-lui, et que Dieu et la bonne Vierge lui viennent en aide. Pars, mon fils, que le bonheur t'accompagne, que ma bénédiction te soit un amulette, afin que le *mauvais œil* n'ait aucune prise sur toi. Puisses-tu monter sur les plus hautes montagnes ! souviens-toi de moi et de mes enfants... que la terre étrangère ne te séduise pas.

— Ma mère, disait Georges, ma mère, je reviendrai bientôt... A l'étranger, je n'aurai dans ma pensée que ma petite mère, plutôt mourir qu'oublier ma mère. »

Et les voiles s'enflèrent et le vaisseau emporta le fils bien-aimé !

« Vaisseaux, petits vaisseaux, et vous petits canots, n'avez-vous pas vu Georges ?

— Georges, qui ?

— Mais Georges, mon fils. Il était grand, il était mince... il avait le sourcil fin comme un cordonnet, les yeux fendus comme l'amande.... Personne ne le surpassait en bravoure.... Agile comme l'écureuil, beau comme le soleil... Qui le retient à l'étranger ? quels sont les yeux qui le contemplant et jouissent de sa vue, tandis que les miens sont aveuglés par les larmes ? quelles sont les lèvres qui le baisent lorsque les miennes se déchirent ? Qui retient Georges, Georges mon fils?... Ah ! celui-là puisse-t-il se briser comme le verre... se fondre comme la cire ! »

Gardez-vous de froisser le cœur d'une mère ! gardez-vous bien des malédictions d'une mère.

Mais une belle fille disait au soleil chaque matin : « Soleil, dis-moi, as-tu vu dans ta course une plus belle fille que moi ? — Non, répondait le soleil. — Connais-tu quelqu'un plus beau que mon

amant? — Oui ou non, répondait le soleil; et lorsque c'était *oui* : — Où le trouver, mon bon soleil? demandait la belle fille. — Dans tel pays, dans telle ville.» Et la belle fille partait pour ce pays, pour cette ville, puis fixait son regard sur le beau jeune homme; et comme une fleur se fane aux rayons du soleil, le beau jeune homme se flétrissait sous les regards de la belle fille.

Bien doux est le baiser de l'étrangère! Au premier baiser Georges soupira, au second il fut séduit, et au troisième il oublia sa mère.

Un jour, un vaisseau qui portait sur son bord la belle fille passa près de la côte où errait la vieille Costaina.

Les malédictions d'une mère tombèrent sur elle : vaisseau, belle fille coulèrent à fond.

### La Fille klephte.

A Saint-Elie, au platane, là-haut, près de la fraîche fontaine, les Klephtes tiennent conseil... — Ce sont les trois capitaineries. — Les moutons sont à la broche; leur vin est doux pour faire le kefi.

Une fille belle comme le soleil leur verse à boire; sa chevelure est blonde, et noirs sont ses yeux. Depuis quatre ans elle suivait les Klephtes et les Armatoles, et personne de la troupe ne la connaissait.

Les Klephtes jouèrent au disque; elle joua aussi. Du grand effort qu'elle fit, dans sa bravoure, les tsaprazia <sup>1</sup> se dégrafèrent, et l'on vit son sein. Les capitaines et tous les braves s'en aperçurent, se regardèrent et furent interdits. Tous l'interrogèrent, lui demandant : « Jeune fille, quelle est ta mère ! quelle mère ta donné le jour ? »

— Enfants, ne m'exaltez pas... car la mère qui m'a donné le jour est une mère comme la vôtre... — J'en ai fait des veuves, j'en ai fait des orphelines... Mais à présent que mon sein s'est découvert, il ne me reste plus qu'à entrer au couvent. »

M. VRETRO:

Boucles d'argent qui ont la forme de petits boucliers. Les Klephtes en portent aussi sur les genoux et à la cheville.

ENCORE UN MOT

## SUR DESCARTES ;

CE QU'ON EN PENSE A ROME.

---

Oui, encore un mot sur ce philosophe. Eh ! pourquoi ne pas en parler encore ? Est-ce qu'il ne le mériterait pas ? Si quelques-uns, égarés dans des voies nouvelles, le poursuivent de leurs injustes attaques, pourquoi cesserait-on de le défendre ? Sans doute il n'a pas besoin de notre faible secours : ses œuvres parlent assez haut en sa faveur ; sa gloire le protège assez ; et nous ne serions jamais entrés dans ces débats, si nous n'y avions été *violemment provoqués*... N'en disons pas davantage : mais ceci était nécessaire pour répondre à ceux qui s'étonnent peut-être de notre persistance à revenir sur le même sujet.

Quoique Descartes n'ait pas appartenu à l'Académie Royale des Sciences, qui ne fut fondée que seize ans après sa mort, néanmoins cette Académie a toujours honoré sa mémoire depuis son institution jusqu'à nos jours. Fontenelle ne l'oublia pas dans son *Éloge de Newton* : « Descartes et Newton, dit-il, ont » été des génies du premier ordre, nés pour dominer sur les » autres esprits, et fonder des empires. Le premier, prenant un » vol hardi, a voulu se placer à la source de tout, se rendre

» maître des premiers principes par quelques idées claires et  
 » fondamentales, pour n'avoir plus qu'à descendre aux phéno-  
 » mènes de la nature, comme à des conséquences nécessaires.  
 » Le second, plus timide ou plus modeste, a commencé sa  
 » marche par s'appuyer sur les phénomènes pour remonter aux  
 » principes inconnus, résolu de les admettre, quels que les pût  
 » donner l'enchaînement des conséquences... Les bornes qui  
 » dans ces deux routes contraires ont pu arrêter deux hommes  
 » de cette espèce, ce ne sont pas les bornes de leur esprit, mais  
 » celles de l'esprit humain. »

D'Alembert célébrait aussi les travaux scientifiques de Descartes, et les services immenses qu'il avait rendus aux sciences dans les perfectionnements de l'algèbre et dans l'*application de l'algèbre à la géométrie* : idée si ingénieuse et qui fut en même temps, dit d'Alembert, « une des plus vastes et des plus heu-  
 » reuses que l'esprit humain ait jamais conçues, et qui sera tou-  
 » jours la clef des plus profondes recherches, non-seulement  
 » dans la géométrie sublime, mais dans toutes les sciences  
 » physico-mathématiques. » Sans Descartes nous n'aurions eu ni Newton, ni Leibnitz, ni M. de Laplace. Il a préparé les voies à leurs glorieux travaux. C'est à lui bien plus qu'à Pascal que l'on doit la découverte de la pesanteur de l'air, et l'expérience décisive du Puy-de-Dôme. Son système sur la transmission de la lumière a fait abandonner celui de Newton, et « ces lois gé-  
 » nérales de la nature que Newton a proposées, Descartes aura  
 » toujours la gloire de les avoir le premier recherchées et trou-  
 » vées en partie ; et Newton entre les mains duquel ces lois ont  
 » pour ainsi dire reçu leur dernière sanction, il les a proposées  
 » presque dans les mêmes termes<sup>1</sup>. »

De nos jours l'Académie s'est encore empressée de rendre un hommage mérité à ce philosophe illustre, considéré comme métaphysicien. Son secrétaire perpétuel, exposant les travaux de Buffon, faisait remarquer que, « personne n'avait aussi bien  
 » vu que Descartes la limite précise qui sépare les faits méta-

<sup>1</sup> *Oeuvres du card. Gerdil.*

» physiques des faits physiques ; l'esprit du corps ; l'âme de la  
 » matière. C'est par là surtout, ajoutait-il, c'est parce qu'elle  
 » pose une limite fixe entre l'esprit et le corps , l'âme et la ma-  
 » tière ; la psychologie et la physiologie, que la philosophie de  
 » Descartes est la grande philosophie. »

Nous avons fait voir dans des articles précédents ce que pensaient de la philosophie de Descartes les hommes les plus éclairés, les plus instruits, les plus estimés. Nous avons dit que Bossuet en espérait d'heureux fruits pour l'Église ; que Fénelon regardait les *Méditations* comme le plus grand effort du génie de ce philosophe. Nous avons cité le cardinal Gerdil, et le savant théologien éditeur des *Pensées de Descartes sur la religion*, M. l'abbé Emery, qui assure que « si l'on a prétendu trouver » des erreurs dans la métaphysique, la justification en est facile<sup>1</sup>. » C'est surtout à des théologiens d'une science éprouvée qu'il appartient de juger des questions difficiles de la métaphysique. Or les plus habiles s'accordent à justifier Descartes sur les points essentiels où le *Lamennaisianisme* et le *traditionalisme* l'attaquent ; savoir :

Sur la séparation de la philosophie et de la théologie ;

Sur la méthode philosophique dont le point de départ n'est pas dans la foi ;

Sur le doute méthodique ;

Sur le reproche d'avoir introduit le scepticisme en France.

Nous allons produire encore les témoignages importants de deux savants religieux connus par leurs écrits, et dont la science théologique et le droit de juger des questions de métaphysique dans leurs rapports avec la foi ne sauraient être contestés. Voici

<sup>1</sup> Qu'il n'y ait pas d'erreur contraire à la foi dans la *Métaphysique* de Descartes, nous ne nous serions pas avisés de le décider ; mais lorsqu'un théologien de la réputation de M. Emery l'assure, on peut se reposer sur son témoignage ; là où l'on croit voir des erreurs, dit-il, la justification est facile. Bossuet, Fénelon, Fleury, Nicole, ne semblent accuser que sa *Physique*. Bossuet dit qu'il s'exprimait comme Nicole, et que c'était ses disciples qui l'entendaient mal, et qui altéraient sa doctrine. Il est vraisemblable que M. de la Mennais l'avait accusé sans le lire, ou du moins sans s'être donné la peine de le comprendre.

ce que nous lisons d'abord dans l'excellent ouvrage du P. Chastel, intitulé : *De l'Église et des systèmes de philosophie moderne.*

« Nous devons le dire pour l'honneur de la vérité autant que » pour l'honneur des théologiens et des philosophes qui se sont » déclarés cartésiens, il nous semble que trouver dans son point » de départ : *Je pense, donc je suis*, ou dans sa règle d'évidence, » le principe d'une liberté illimitée pour la raison, est de la » part des Éclectiques une invention puérole, gratuite et ca- » lomnieuse. Et nous pensons qu'on peut très-bien admettre » ces deux principes sans cesser d'être catholique. Nous ne » savons comment il se fait que certains écrivains religieux de » nos jours aient cru rendre service à la religion, en traduisant » Descartes comme l'auteur et le père du rationalisme moderne, » pour avoir fait appel aux idées claires, ou pour avoir posé son » fameux *ego cogito*. Où ont-ils vu qu'il ne peut sortir de ce » principe « que le nihilisme ou le panthéisme ? » Que par là » Descartes inaugura le mouvement rationaliste qui devait de- » venir une révolte par ses conséquences ? Que Spinoza n'a fait » que dire le dernier mot de Descartes ? Que Descartes, en sécu- » larisant la philosophie, releva l'autel de la raison païenne en » face de la foi chrétienne ? Vous êtes donc bien plus perspi- » caces ou plus profonds métaphysiciens que tant de génies » chrétiens qui n'y ont rien vu de pareil ? Les Bérulle et les » Gerdil, les Leibnitz et les Mallebranche, les Petau et les » Bourdaloue, les Bossuet et les Fénelon avaient, croyons-nous, » étudié longuement et approfondi ce principe de certitude, » pour l'admettre. Est-ce donc la pénétration, le jugement qui » leur ont manqué plus qu'à vous, ou le zèle pour la religion ? » Et toutes les écoles catholiques qui ont professé le même » principe, qu'en faites-vous ? Et tous les théologiens des der- » nières siècles, ne le donnent-ils pas dans toute sa force et toute » sa vérité ? Il y a plus, on peut vous le montrer dans les phi- » losophes et les théologiens de tous les siècles. Et nous dirons » également aux traditionalistes et aux rationalistes, puisqu'ici » encore nous trouvons dans la même erreur les uns et les » autres : Vous vous imaginez ou vous feignez de croire que

» Descartes est l'inventeur de la règle de l'évidence, et de cette  
 » méthode qui part de l'observation de conscience; vous vous  
 » trompez, ou vous en imposez; en tout cas, vous vous faites  
 » peu d'honneur. Son mérite est d'avoir donné à cette méthode  
 » plus de netteté et de précision, de l'avoir réduite à des ter-  
 » mes plus clairs et plus simples, et d'avoir par là semblé se  
 » l'approprier et la rendre sienne, comme en perfectionnant  
 » un procédé en usage, un esprit habile attache son nom à la  
 » gloire de ce procédé. Mais on peut affirmer que pour le fond, le  
 » principe et la méthode cartésienne se trouvent équivalement  
 » dans tous les philosophes dignes de ce nom, depuis Platon  
 » et Aristote jusqu'à saint Augustin et saint Thomas, ainsi que  
 » dans tous les grands théologiens du Christianisme. Nous  
 » dirons aux traditionalistes en particulier : Vous attribuez à  
 » Descartes, et en cela vous croyez être habiles, les principes  
 » enseignés dans les écoles catholiques depuis deux cents ans.  
 » Vous déplorez cette invasion du Cartésianisme; vous y voyez  
 » la source principale des malheurs qu'a essayés la religion et la  
 » cause prochaine de plus grands malheurs encore, si l'on ne se  
 » hâte de chasser de nos écoles cette philosophie *hétérodoxe*,  
 » *païenne*, *rationaliste*, *panthéiste*. Vous parlez aujourd'hui  
 » comme vous parliez il y a vingt-cinq ans, ou comme parlaient  
 » vos devanciers d'alors. Nous lisons certaines propositions où  
 » des écrivains de cette époque avançaient également, « que  
 » la philosophie cartésienne renferme au fond le panthéisme...  
 » que le système théologique des cartésiens aurait établi, s'ils  
 » eussent été conséquents, un athéisme universel... Qu'il four-  
 » nissait des objections insolubles aux protestans et à tous les  
 » incrédules. » Eh bien ! si vous l'avez si promptement oubliée,  
 » voici la censure infligée à de pareilles assertions en 1832 par  
 » un nombre considérable d'Évêques avec l'adhésion de presque  
 » tout l'épiscopat français : ces propositions où sous le faux  
 » nom de doctrine ou théologie *cartésienne*, inouï dans l'école,  
 » on cherche à flétrir par les imputations les plus odieuses la  
 » doctrine *constamment* enseignée dans l'Église, sont fausses,  
 » calomnieuses; elles supposent témérairement que depuis plu-

» sieurs siècles au moins toutes les écoles catholiques ont erré  
 » dans un point fondamental, sous les yeux et avec l'approba-  
 » tion tacite des pasteurs ; elles respirent l'hérésie. »

Voilà ce que pense l'Église de France de tous ces reproches faits à Descartes. Voyons à présent ce qu'on en pense dans la capitale du monde chrétien ; et examinons là dessus la théologie du R. P. Perrone de la Compagnie de Jésus, au chapitre de ses *praelectiones* intitulé : *Historiæ theologiæ cum philosophiâ comparatæ synopsis* :

« Ce fut Luther, et non Descartes, dit le P. Perrone, qui éleva le premier un mur de séparation entre la science et la foi, entre la philosophie et la théologie. Ce fut cet hérésiarque qui posa ses faux principes d'où résultait cette séparation.

» D'un côté il proclama la nullité de la raison ou le *nihilisme* dans la foi ; et d'un autre côté il voulut tout soumettre au libre examen de la raison individuelle, ou du sens privé ; répudiant ainsi et tournant en ridicule trois choses étroitement liées dans le système catholique, le principe d'autorité, la théologie scolastique, et la philosophie rationnelle.

» La prétendue réforme se développant au milieu de ces principes contradictoires, rendit de jour en jour plus grave cette guerre funeste entre la raison et la foi. Le rationalisme issu du protestantisme absorbait la foi chrétienne, et le *nihilisme* qui en sortait aussi, étouffait la lumière naturelle et livrait la foi aux caprices de l'esprit humain. Telle fut la véritable origine de cette guerre incessante entre la théologie et une philosophie contraire au bon sens.

» Quelques catholiques partagent aujourd'hui avec les rationalistes cette fausse idée que la méthode philosophique de Descartes a introduit le divorce, si l'on peut s'exprimer ainsi, entre la science et la foi ; et de là vient que, suivant les sentiments dont les uns et les autres sont affectés, ce philosophe est comblé d'éloges ou très-vivement attaqué.

» Car les nouveaux Éclectiques félicitent Descartes d'avoir aboli la scolastique ; d'avoir émancipé la philosophie du joug de la théologie ; ils s'imaginent qu'il a débarrassé la raison de tout

frein, et que la foi même doit être soumise à son autorité. Mais d'autres philosophes, les *traditionalistes* en particulier, qui prétendent que la philosophie n'a d'autre base que la révélation ou la tradition, rejettent la méthode de Descartes comme *anti-chrétienne*, et comme une source perpétuelle de divisions entre la science et la foi ; soutenant que séparée de la foi et n'étant appuyée que sur les principes de la psychologie et de la logique, la philosophie tend nécessairement au scepticisme, au panthéisme, au matérialisme, ce qui est assurément très-faux.

» Et d'abord il est tout-à-fait contraire à la vérité que la distinction entre la philosophie et la théologie, entre la science rationnelle et la foi, ait été inventée par Descartes, puisqu'elle découle de la nature même des choses, et qu'ainsi que nous l'avons déjà remarqué, cette distinction a été souvent suivie, dans la théorie et dans la pratique, par les Pères de l'Église et les docteurs scolastiques.

» Nous ne nions pas que la méthode de Descartes ne soit un peu différente de celle des scolastiques. Car ceux-ci ayant entrepris de purger la philosophie des erreurs du paganisme, par la saine raison éclairée des principes de la foi, devaient supposer d'avance la révélation de ces principes. Tandis que Descartes voulant débarrasser la philosophie des subtilités du péripatétisme, et de tous les défauts qu'elle avait pu contracter dans l'âge suivant de la scolastique, s'appliqua à rechercher, par une méthode analytique, les vérités accessibles à la raison, et à les disposer dans un ordre logique qui pût en former un ensemble invincible.

» Il usa donc de cette méthode qui sépare les vérités naturelles des vérités révélées, et se plaça un instant dans le même *doute hypothétique* où *saint Augustin* s'était placé lui-même. Il posa ensuite psychologiquement et logiquement la vérité de sa propre existence, comme une base très-solide et d'une évidence à laquelle nul homme raisonnable ne pouvait se refuser. Il s'éleva de ce point, et par une conséquence nécessaire, logique et ontologique, à la cause suprême de son être, c'est-à-dire à Dieu, et parvint encore, de déductions en déductions, à

d'autres vérités rationnelles touchant la théodicée et la psychologie.

» Qu'y a-t-il à condamner dans cette méthode rationnelle bien comprise, et pratiquée comme il faut ? Si la philosophie et la théologie considérées en elles-mêmes sont véritablement distinctes et d'un ordre tout-à-fait différent, qui empêche qu'on ne les traite séparément et que chacune soit déduite des principes qui lui sont propres ?

» Il est faux qu'une philosophie ainsi enseignée puisse conduire au panthéisme et au scepticisme.

» Il est faux qu'elle fasse naître une guerre perpétuelle entre la science et la foi.

» Oui, cela est faux ; soit qu'on la considère, ou par rapport à l'esprit de son auteur, ou en elle-même.

» Descartes eut en horreur ces erreurs monstrueuses dont on voudrait lui attribuer l'origine. Il mit à part, il est vrai, dans ses recherches, les vérités révélées, mais il les eut toujours devant les yeux ; il nia toujours que l'autorité de la raison dût l'emporter sur l'autorité de la foi. Il déclara au contraire dans la dédicace de son ouvrage, à la Sorbonne, qu'il espérait que la méthode dont il usait pourrait être utile pour ramener les incrédules à la foi, et leur prouver la vérité de la Révélation. Mais indépendamment des sentiments particuliers de ce philosophe, il est certain que la seule raison repousse ces monstres de panthéisme et de scepticisme ; qu'elle conduit directement à un Dieu créateur, conservateur, législateur, et fin suprême de l'homme ; qu'elle rend évidente par ses arguments, la nécessité, l'utilité et l'existence de la Révélation ; qu'elle nous fait connaître l'obligation de se soumettre à Dieu et à tout ce qu'il révèle ; d'où les Pères de l'Église ont conclu que la saine philosophie se rattachait très-utilement à la vraie religion et pouvait l'affermir dans les esprits.

» Ce n'est donc pas à la méthode qu'on appelle *cartésienne*, adoptée par les nouveaux philosophes allemands, et par les nouveaux éclectiques français, qu'il faut attribuer les erreurs déplorables dans lesquelles ils sont tombés, et les maux qu'ils

ont faits à la religion, mais à d'autres causes qui ont poussé la raison humaine non-seulement à abandonner la foi, mais aussi à renoncer honteusement à la lumière naturelle donnée à l'homme pour le diriger.

» Et certes on n'a aucun droit de mépriser une méthode approuvée depuis Descartes par de très-graves théologiens, par des apologistes renommés de la religion, par d'excellents philosophes; et quoique la scolastique eût des motifs de supposer la connaissance de la révélation dans sa recherche des vérités naturelles, ce n'est pas une raison pour rejeter une méthode différente qui distingue la science de la foi, et la considère séparément, à moins qu'on ne veuille faire un usage coupable de cette méthode pour attaquer la foi elle-même.

» Non-seulement la foi chrétienne ne craint pas l'usage légitime de la raison, mais au contraire elle le provoque et l'encourage, parce qu'elle sait très-certainement que tout ce que l'homme exempt de passions et de préjugés découvre de vrai par sa lumière naturelle, s'accorde merveilleusement avec la foi, puisque Dieu, qui est la vérité essentielle, est aussi bien l'auteur de la raison que de la Révélation.

» Du reste, la scolastique continua à fleurir du temps même de Descartes et après lui, et plusieurs docteurs de cette école cultivèrent avec ardeur la philosophie rationnelle. On peut voir là-dessus des ouvrages de Suarez, de Théophile Raynaud qui n'était pas un philosophe vulgaire; et d'autres traités de divers docteurs qui, pour n'être pas élégamment écrits, n'en étaient pas moins très-solides et remplis d'une excellente doctrine. Or, tous ces ouvrages ne s'appuyaient pas sur la foi, mais sur des raisonnements et des recherches puisés dans la seule lumière naturelle. Ce n'était donc pas Descartes qui avait le premier séparé la philosophie de la théologie. Cette séparation avait eu lieu avant lui, comme elle eut lieu après lui et indépendamment de lui. »

Voilà ce qu'écrivit aujourd'hui sur Descartes un des plus célèbres théologiens de Rome; ce qu'il écrit en présence de la Congrégation de l'*Index*; sous les yeux du Souverain-Pontife; dans

un ouvrage reçu avec applaudissement dans tout l'univers catholique ; autorisé pour l'instruction des élèves du Sanctuaire. Voilà la vérité sur cette philosophie cartésienne dont un célèbre sophiste avait osé dire, « qu'il n'est point d'égarement d'esprit » qu'elle n'autorise ; que l'hérésie n'en est qu'une application ; » qu'elle consacre même la folie, et qu'il n'est point de fou qui » ne doive d'après ses principes regarder comme autant de vérités certaines, les rêves de son imagination troublée<sup>1</sup>. »

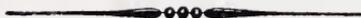
Les paroles du savant théologien que nous avons rapportées, pour les opposer toujours avec confiance à ceux, qui mal débarrassés encore d'un système absurde,

Semel imbuta . . .  
Servat odorem testa diu,

sourient de pitié au moindre éloge donné à Descartes, ou se laissent aller à une *irritation* qui ne les honore pas... Il est vrai que discuter avec modération, gravité et politesse, appartient rarement à l'erreur.

Vicomte V. DE BONALD.

<sup>1</sup> *Essai sur l'indifférence.*



## ÉTUDE

### SUR QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS

RELATIFS A

# L'ARRESTATION DE LOUIS XVI

A VARENNES.

---

De tous les événements qui signalèrent les premières années de la révolution, l'arrestation de Louis XVI à Varennes, dans la nuit du 21 au 22 juin 1791, fut, à coup sûr, le plus important par les conséquences qu'il entraîna : ce fut, à proprement parler, le coup de grâce de la monarchie ; à partir de ce jour, elle sentit bien elle-même qu'elle ne se relèverait pas de sa chute, et que cette tentative avortée, la livrant sans défense aux fureurs du peuple et de l'Assemblée Nationale, allait servir de prétexte à des vengeances dont on ne pourrait arrêter le cours.

Cette grande catastrophe a eu jusqu'à présent bien des narrateurs. Indépendamment des histoires générales, plusieurs mémoires particuliers, écrits par des personnages qui s'y sont trouvés plus ou moins directement mêlés, ou qui avaient été à même de recueillir sur ce grave sujet quelques renseignements curieux, en ont raconté les détails et les dramatiques péripéties. Mais ce n'est pas dans les récits des historiens de la Révolution, qui sont presque tous fort courts, et passent avec rapidité sur les faits proprement

dits, qu'on doit chercher la vérité complète et, si j'ose dire, authentique. Outre une partialité évidente qui les égare en divers sens, on peut reprocher à la plupart d'entre eux, même aux plus fidèles, des assertions vagues et peu fondées, et de nombreuses erreurs de détail, presque inévitables du reste pour quiconque n'avait pu puiser aux sources originales des documents et de la tradition, et se bornait à résumer d'autres récits, déjà peu sûrs par eux-mêmes. Quant aux mémoires spéciaux, ils sont en grand nombre : sans parler des détails donnés par Drouet, le maître de poste de Sainte-Ménéhould, à la barre de la Constituante, et de la relation si naïve et si touchante qu'a laissée en quelques pages Madame Royale, nous devons les principaux au marquis et au comte Louis de Bouillé, aux comtes de Damas, de Choiseul et de Raigecourt, à M. de Fontanges, à l'aide de camp Goguelat, à MM. de Valori et de Moustier, deux des gardes du corps qui accompagnaient le roi dans sa fuite. Mais ces relations même, écrites par des hommes dont les uns n'avaient joué aucun rôle direct, ni comme acteurs, ni comme témoins, dans l'arrestation de Louis XVI, dont les autres, arrivés pour la plupart sur les lieux quelques heures seulement avant le retour à Paris, n'avaient pu, au milieu du trouble et de la confusion, observer avec sang-froid ni dans leur ensemble les événements au milieu desquels ils se trouvaient jetés, fourmillent d'erreurs grossières et de contradictions de toute sorte, qu'il serait beaucoup trop long de redresser ici. Préoccupés d'ailleurs avant tout de s'attribuer la plus belle part, de faire valoir leur dévouement, de rejeter la faute les uns sur les autres, en un mot d'accuser et de se défendre, ils ont fait beaucoup plus des apologies personnelles et de vrais plaidoyers que des mémoires historiques; et celui qui voudrait chercher la vérité définitive dans l'étude et la comparaison de tous ces documents, si précieux du reste à tant de titres divers, risquerait fort d'accroître son embarras et son incertitude.

J'ai donc pensé qu'on accueillerait avec quelque faveur la publication d'un certain nombre de pièces inédites, qui sont, je crois, de nature à répandre quelque lumière sur cette catastrophe, et à en éclaircir de plus en plus les détails. Dans ces derniers temps on s'est beaucoup préoccupé de remonter en toutes choses aux sources originales : on a fouillé les archives de fond en comble, remué les vieux parchemins, collectionné même des paperasses jetées au rebut, et l'on a découvert jusque dans la garde des volumes gothiques et

dans les gargousses de nos arsenaux, de nombreux renseignements d'une haute valeur historique. Or, en furetant moi-même, il y a quelques mois, dans les archives de la petite ville de Varennes, j'ai trouvé et recueilli précieusement, parmi les papiers et sur les registres de la municipalité, quelques documents qui m'ont paru, sinon toujours d'une très-grande importance, car je veux me garder de toute exagération ambitieuse, du moins curieux pour la plupart, et dignes d'intérêt aux yeux surtout de quiconque s'occupe de cette période de notre histoire nationale.

Après ce court préambule, qu'on me permette d'entrer tout de suite en matière.

## I.

Dès le 23 juin, c'est-à-dire le lendemain même du retour de Louis XVI à Paris, les officiers municipaux, assemblés en séance extraordinaire, adoptèrent la rédaction d'un premier procès-verbal, relatant en substance les principaux détails de l'arrestation. Cette pièce se trouve dans le registre de la commune, immédiatement après une autre délibération portant pour titre : *Choses nécessaires pour la procession de la Fête-Dieu*, 19 juin. On voit que le contraste est tranché, et la transition aussi brusque que possible. Rien, dans les pages précédentes du registre, ne pouvait faire prévoir l'acte par lequel allait *s'immortaliser* la ville de Varennes : on n'y voit pas la moindre trace des préoccupations politiques, ni des soupçons inquiets, qui néanmoins, tenaient depuis quelque temps en éveil la plus grande partie de la population. Tout au plus l'influence des idées du jour s'y manifeste-t-elle en un petit nombre d'endroits, au sujet du *fanatisme* de deux prêtres et des sœurs de Saint-Charles, qui avaient refusé le serment, à la grande indignation des patriotes. C'était la première fois que les colonnes du pacifique in-folio consacrées jusqu'alors à de chétives questions d'intérêt local, s'ouvraient à une pièce de cette nature et de cette portée. Je vais rapporter ici *textuellement* ce premier procès-verbal qui est resté inédit, on verra pourquoi, bien que nombre de courriers expédiés en toute hâte à Varennes, aussitôt après l'événement,

en aient emporté des copies manuscrites sur divers points. J'y joindrai quelques notes, en guise d'explications sommaires.

« Ce jourd'hui, 23 juin 1791, la municipalité et le conseil général de la commune de Varennes assemblés ont délibéré et rédigé le procès-verbal qui suit, pour être adressé à l'Assemblée Nationale.

» Il est des scènes qui se peignent mieux au sentiment qu'à la pensée, et dont l'expression même affaiblit la vive énergie. Telle est celle dont cette ville vient d'être le théâtre.

» Le mardi, 21 juin, à 11 heures du soir, le procureur de la commune<sup>1</sup> est tout à coup averti par un courrier de Sainte-Ménéchould<sup>2</sup>, que deux voitures qu'on avait inutilement tenté d'arrêter à Clermont, vont arriver à Varennes, et qu'on les croit chargées d'un dépôt *bien cher à tous les cœurs français*<sup>3</sup>.

» Ces voitures étant arrivées presque au même instant, le procureur de la commune paraît et demande les passeports. On lui en présente un contresigné Montmorin et donné sous le nom de la baronne de Kroff<sup>4</sup> et sa famille, allant à Francfort.

» La nuit était sombre, et les citoyens déjà en mouvement pour déferer aux inquiétudes publiques. Le procureur de la commune observa donc à ces personnes encore inconnues qui étaient dans les deux voitures, que l'émotion du moment, les ténèbres de la nuit, et leur sûreté même s'opposaient à ce qu'elles continuassent leur route, et en même temps il les engagea à se rendre chez lui.

» Ces personnes étaient au nombre de onze, dont cinq dans une voiture, et quatre à cheval, les escortant.

» Descendues chez le procureur de la commune, elles déclarèrent que leur intention était de se rendre, non pas à Francfort, mais à Montmédy; *et, comme si les cœurs français, habitués à chérir leur roi, dussent encore le deviner, sur les démonstrations d'amour et de respect que nous nous empressions de lui donner* : « Oui, je suis le roi, dit-il; voilà la reine et la famille royale, je viens vivre parmi vous, dans le sein de mes enfants que je n'abandonne pas. »

» *L'attendrissement, l'émotion de toutes les personnes présentes se joignant à celle du roi, le monarque et son auguste famille daignè-*

<sup>1</sup> Sauce. Le maire, George, qui était député du Clermontois à l'Assemblée, se trouvait alors à Paris.

<sup>2</sup> C'était le maître de poste Drouet, accompagné de son camarade Guillaume.

<sup>3</sup> On devine dans quel motif je souligne cette phrase et d'autres analogues.

<sup>4</sup> *Sic.* Il y a *Korfs*, dans le second procès-verbal.

rent presser dans leurs bras tous les citoyens qui se trouvaient dans l'appartement, et recevoir d'eux la même marque de leur sensibilité vive et familière.

» Arrive dans le moment un particulier se disant aide-de-camp de M. de Bouilly (*sic*), et demandant à parler au roi.

» Introduit par le procureur de la commune et interrogé par le roi de son nom :

« Je suis Coquelas <sup>1</sup>, dit-il, — Bon, dit le roi, quand partons-nous ? — Je suis à vos ordres, sire. » Et les ordres furent donnés de concert entre le procureur de la commune et cet officier.

» Le roi cependant témoignait l'empressement de partir, et demandait à plusieurs reprises si les chevaux étaient prêts. Une foule de citoyens de toutes les communes voisines s'était dans l'intervalle rendue à Varennes, et la nouvelle de l'arrivée du roi portée rapidement dans les cantons même les plus éloignés, tous se précipitaient vers lui *avec toute la joie, l'empressement tendre et cependant inquiet et bruyant d'une grande famille qui vient de retrouver son père et craint encore de le perdre* <sup>2</sup>.

» Les officiers municipaux n'eurent qu'à montrer aux yeux du roi cette scène d'attendrissement et d'inquiétude pour émouvoir la sensibilité de son cœur. Ils lui représentaient *qu'aimé de son peuple, son trône était dans tous les cœurs, son nom dans toutes les bouches, mais que sa résidence était à Paris où l'appelaient les vœux inquiets et pressants des provinces mêmes; que, dans ces moments de discorde et d'alarmes, l'empire redemandait son chef, et tous les citoyens leur père; que le salut de l'Etat tenait à l'achèvement de la constitution, et la constitution elle-même à son retour; qu'heureux par ses vertus, les Français voulaient l'être encore par son bonheur personnel, et que son cœur sensible et bon n'en trouverait jamais le gage que dans la jouissance qu'il en partagerait inséparablement avec eux.*

» Dans l'intervalle était arrivé un détachement du régiment de Lauzun-hussards replié sur Varennes <sup>3</sup>; et, nous aimons à le dire,

<sup>1</sup> Goguelat.

<sup>2</sup> Les paysans des villages voisins étaient arrivés au nombre de cinq mille environ vers deux heures du matin, et se montaient à plus de dix mille vers cinq heures; mais leur empressement était beaucoup plus *inquiet et bruyant que tendre.*

<sup>3</sup> C'étaient quarante hussards, commandés par le sous-lieutenant Boudet,

ces soldats citoyens ne témoignèrent à leurs frères d'armes que les dispositions les plus paisibles, les plus amicales. Il paraît qu'un autre parti de Lauzun, détaché de Dun, et le régiment de Royal-Allemand, en garnison à Stenay, devaient se porter vers Varennes, et ces mouvements ajoutaient aux inquiétudes publiques <sup>1</sup>.

» Sur les demandes réitérées du roi, la municipalité délibérait en conseil général, lorsqu'arrivèrent deux aides-de-camp de M. de La Fayette <sup>2</sup>, porteurs du décret de l'Assemblée, ou plutôt des vœux de la France entière pour le retour du monarque.

» Tous les citoyens alors, redoublant d'instances et de supplications auprès de Sa Majesté, parvinrent à l'émouvoir sur les malheurs sanglants dont son départ allait être le signal, sur le bonheur dont son retour serait le gage et sur le tribut d'amour dont Paris, l'Assemblée nationale et la France entière paieraient à l'envi *ce nouvel acte de son amour pour ses peuples*. Cédant enfin à ces émotions douces et pressantes, le roi, la famille royale consentirent à partir, et vers six heures et demie du matin et au milieu de ces acclamations publiques qui sont si douces à recevoir quand elles sont tout à la fois le cri de la liberté et de l'amour, le roi partit, accompagné d'une foule considérable de citoyens et de gardes nationales, destinés bien moins à protéger sa marche qu'à honorer le triomphe de sa sensibilité. Les officiers municipaux l'accompagnèrent jusqu'à Clermont, rendirent compte de tout au district et à la municipalité de cette ville, dont le zèle, en cette occasion comme dans toutes les autres, avait si parfaitement secondé ses mesures de prudence et de patriotisme.

» La municipalité se plaît encore à rendre à celui des gardes nationales l'hommage de reconnaissance le mieux mérité et le plus vrai ; elle voudrait pouvoir féliciter particulièrement chacune d'elles, mais dans l'impossibilité de les nommer toutes, tant elles étaient nombreuses, elle n'en désignera aucune, persuadée qu'à des

qui, le lundi 20 juin, s'étaient détachés de Varennes, sous prétexte d'aller au devant d'un trésor, mais qui en réalité s'étaient rendus à Pont-Sommeville pour y attendre le passage du roi. Ils l'attendirent vainement, et rentrèrent dans Varennes quelques moments après l'arrestation.

<sup>1</sup> Ces troupes arrivèrent en effet, les premières, vers 5 heures du matin, sous les ordres du capitaine Deslons ; les secondes, sous les ordres de Bouillé, vers 9 heures seulement ; mais elles ne pénétrèrent pas dans la ville.

<sup>2</sup> Il eût été plus juste de dire un aide de camp de La Fayette, M. de Romeuf, et un envoyé de l'Assemblée nationale, M. Baillon.

âmes libres et françaises il suffit aujourd'hui de bien faire, comme autrefois de bien dire.

» Mais, la municipalité ne peut se dispenser de l'observer avec autant d'étonnement que de satisfaction : au milieu de ce rassemblement rapide de tant de citoyens arrivant en foule de tant d'endroits différents, il n'est arrivé, dans la crise longue et douloureuse de cette nuit et du lendemain, qu'un seul accident, et il n'est pas grave<sup>1</sup> : fruit heureux de cette liberté, fondée sur la moralité et la loi, que nous devons à l'Assemblée nationale. Nous ne pouvons mieux la payer de ses bienfaits qu'en l'assurant que nous en jouissons déjà. Sa récompense la plus touchante peut-être est dans nos cœurs, mais la plus noble et la plus belle sans doute sera dans son ouvrage même. »

Suivent seize signatures fort peu illustres, à l'exception toutefois de celle de Sauce, qui, à partir de ce moment, est devenu, bon gré mal gré, un personnage historique.

Ce procès-verbal, qui a trouvé le moyen d'être à la fois beaucoup trop court et beaucoup trop long, n'apprend pas grand'chose. Écrit dans un français des plus équivoques, il fait plus d'honneur à la bonne volonté et aux efforts évidents qu'à l'habileté de son rédacteur : on dirait l'œuvre d'un rhéteur empêché, croyant nécessaire, pour montrer qu'il a lu Rousseau et les feuilles publiques, de redire jusqu'à satiété les mots de vertu, de sensibilité, de liberté : ces expressions et d'autres du même genre reviennent sans cesse en un jargon emphatique et obscur, flottant entre deux sentiments contraires qui l'inspirent tour à tour. C'est par là, plus que par le récit des faits, que cette pièce est vraiment curieuse ; à ce point de vue, elle est bien l'expression naïve et fidèle des dispositions de la municipalité elle-même et de la conduite qu'elle tint pendant cette nuit mémorable. On le voit, ces hommes n'étaient pas si farouches qu'on eût pu le croire. Dirait-on, à lire cet honnête procès-verbal, que ce sont là ceux qui viennent de forcer Louis XVI à rebrousser chemin vers l'échafaud ? Il y a bien de l'enthousiasme et de l'émotion royalistes dans les cœurs de ces

<sup>1</sup> Le procès-verbal fait probablement allusion ici au coup de pistolet tiré par Roland, le major de la garde nationale, contre Goguelat, qui voulait donner l'ordre aux hussards de charger la foule. La balle s'aplatit contre la clavicule, et Goguelat en fut quitte pour une chute de cheval et une blessure sans importance.

révolutionnaires ; bien des protestations de respect, d'amour et de dévouement filial sur les lèvres de ces Brutus, comme on allait les appeler bientôt de tous les points de la France, de manière à finir sans doute par les persuader eux-mêmes. Quoique la municipalité se fût toujours montrée pleine d'égards et de convenances pour l'illustre fugitif, on ne se serait certes pas attendu à trouver ces expressions attendries, à peine tempérées par quelques phrases timides à l'adresse de l'Assemblée nationale, sous la plume de ces bourgeois qui avaient su résister avec tant de décision aux prières et aux ordres de leur souverain ; que ni ses larmes, ni ses paroles amicales et pressantes n'avaient pu ébranler, et qui, en définitive, l'avaient contraint à reprendre, comme un prisonnier public, au milieu d'une escorte ignominieuse, la route de Paris, ou plutôt la route de son cachot. Cette contradiction m'a paru bonne à noter, comme indication historique : elle éclaire l'époque, et montre les circonstances sous leur vrai jour ; elle aide à apprécier comme ils doivent l'être les hommes et les faits du moment. On remarquera néanmoins que dans toutes ces protestations de respect et d'amour, il n'est nullement question de la reine, que son impopularité poursuivait partout.

Après avoir rédigé ce procès-verbal, les officiers municipaux l'envoyèrent au directoire du département, en en demandant l'impression. Mais cet étrange et inopportun contraste entre les actes et les paroles ne pouvait manquer de frapper des esprits plus *logiques* et plus *éclairés*, et peu de jours après ils reçurent la réponse suivante :

Bar, le 26 juin 1791.

Messieurs,

« Avant de livrer votre procès-verbal à l'impression, nous nous faisons un devoir de vous communiquer la crainte où nous sommes qu'au moment où vous venez de signaler votre patriotisme, quelques expressions de ce procès-verbal ne fassent une ombre au tableau qui doit en être mis sous les yeux de la France entière.

» Un procès-verbal, Messieurs, doit être un récit vrai et circonstancié des faits : sa forme ne comporte guère d'ornements oratoires, et nous craignons que la peinture que vous faites dans le vôtre de la joie et de l'empressement tendre d'une grande famille qui re-

trouve son père chéri, ne paraisse un peu exagérée et même déplacée.

» Ces sentiments sans doute, ainsi que ceux du respect et de l'amour pour leur roi, sont dans les cœurs de tous les Français. Mais au moment où ce roi, séduit et trompé, les abandonne furtivement, les livre aux horreurs d'une guerre civile inévitable et va les précipiter dans un gouffre de malheurs, la consternation et la sombre terreur ne pouvaient guère, à ce qu'il nous semble, laisser place à la joie et aux impressions paisibles et affectueuses ; et vous le faites assez entendre vous-mêmes quand vous dites dans le procès-verbal que *la crise de cette nuit fut longue et douloureuse*.

« Ces observations, Messieurs, nous sont dictées par l'attachement et la reconnaissance si justement dus à votre ville pour le service éclatant qu'elle vient de rendre à la patrie, et par le désir de lui conserver tout le mérite d'un si grand bienfait. »

La municipalité de Varennes, qui n'était guère plus forte sur la définition que sur la rédaction des procès-verbaux, mais qui désirait *conserver tout le mérite* de son exploit, accepta la leçon sans mot dire, et s'y soumit humblement. Le premier procès-verbal resta enfoui dans le registre des Delibérations de la commune ; et après un nouveau conciliabule, elle donna naissance, le 27 juin, à un autre compte rendu, cette fois plus long, plus circonstancié et visant moins au pathétique que le premier. Elle s'y bornait à peu près au récit des faits, non toutefois sans s'émanciper encore en plusieurs endroits jusqu'à retomber dans la faute qu'on lui avait reprochée, par un reste de vieux levain royaliste dont elle ne pouvait entièrement se défaire, et qui débordait tout à coup sans qu'elle s'en aperçût. Ainsi, après que le roi, reconnu par un juge du tribunal, eût enfin avoué son identité : « Par une explosion de son âme tendre et paternelle, dit ce second procès-verbal, il embrassa tous ceux qui l'entouraient. Cette scène attendrissante fit jeter sur lui des regards d'un feu d'amour que ses sujets connurent et sentirent pour la première fois et qu'ils ne purent caractériser que par leurs larmes » (sic). Plus loin, cette pièce parle encore « de l'expression vive des sentiments d'amour des citoyens. » Mais elle finit par une phrase presque martiale, où ces braves paysans endoctrinés par les représentations du Directoire, et sentant de plus en plus les fumées du patriotisme leur monter à la tête, commencent à se poser en héros, à se draper sur un piédestal, comme il

sied à des hommes qu'on admire, et à chanter l'*Et nunc, intelligite*, à ceux qui les contemplant : « Cet événement apprend à nos voisins que le seul bonheur des Français est de vivre sous une constitution libre ; que le plus cher à leur cœur eût été de mourir pour la défendre, et s'il nous est permis de le dire, pour la sauver. »

Ce nouveau procès-verbal fut adopté par le Directoire du département. Nous ne le rapporterons pas ici, parce qu'il a été imprimé alors, et distribué dans toute la France. On n'avait fait qu'un petit nombre de légers changements à la rédaction de la municipalité, pour rectifier des tournures défectueuses ; et, rien que par les phrases que nous en avons détachées, on peut voir qu'il en avait grand besoin. Quoique meilleur que le précédent, il est en effet, à maints endroits, incorrect, obscur, très-difficile à comprendre, et présente même des apparences de contradiction, qui ne sont en réalité que les maladresses d'une plume inhabile et sans expérience. Malgré ces défauts, c'est une pièce précieuse et qui n'a point été assez consultée, sans doute parce qu'elle est devenue rare. Si elle se trompe quelquefois dans ses appréciations, et même dans le récit des quelques faits qui se sont accomplis en dehors de la ville, du moins, pour tout ce qui s'est passé à Varennes même, elle offre les plus complètes garanties de véracité. Rédigée avec un caractère officiel, cinq jours après l'événement, par les principaux personnages qui y avaient pris part, c'est-à-dire par les conseillers municipaux, les juges, le commissaire du roi, l'accusateur public du tribunal et les officiers de la garde nationale, et revêtue d'une quarantaine de signatures, cette pièce fut lue publiquement, avant d'être envoyée au Directoire, en présence de tous les Varennois assemblés, pour que chacun pût faire telle observation qu'il jugerait convenable. Ce fut avec le plus grand succès qu'elle subit cette épreuve, et elle obtint l'assentiment de tous ses auditeurs.

Je trouve ce procès-verbal, précédé dans le registre, d'une protestation contre différents récits, consignés dans les feuilles publiques, et contre l'exposé « absolument inexact » fait par le chirurgien Mangin à la Constituante. Ce chirurgien, homme de nature exaltée, chaud patriote, prompt à l'enthousiasme, avait été l'homme le plus heureux, et s'était cru peut-être aussi l'homme le plus important du monde. Il avait été dépêché par la municipalité de Varennes, dans la nuit de l'arrestation, un peu avant deux heures du matin, à l'Assemblée, où il avait fait son entrée, comme on

le voit par *le Moniteur*, vers huit heures du soir. Il était porteur de quelques dépêches auxquelles, sur sa route, il en avait joint d'autres de Clermont et de Sainte-Menchould. N'ayant pu voir qu'une très-minime partie des événements, il avait fait un récit peu fidèle, où son imagination avait joué le principal rôle : légèrement *hâbleur* par tempérament, si l'on veut bien me passer ce terme, il était encore porté à l'exagération par vanité personnelle, par jouissance de patriotisme et d'amour-propre, par le désir instinctif de grandir ses concitoyens et de se grandir lui-même. Aussi, pendant plusieurs jours, ne fut-il occupé qu'à s'enivrer de l'encens que lui brûlaient les Parisiens, et à s'abandonner avec extase aux chaleureuses félicitations qu'il recevait de toutes parts. Ce fut alors que, dans la joie de son cœur, il écrivit à la municipalité de Varennes la lettre suivante, dont on me permettra de supprimer les fautes d'orthographe et de redresser la ponctuation capricieuse, mais en me gardant bien de toucher d'une façon quelconque au précieux tissu du texte.

Paris, ce 23 juin 1791.

» Messieurs,

» Je n'ai pu vous rendre compte plus tôt du résultat de ma mission près de l'Assemblée à laquelle j'ai appris *le premier*<sup>1</sup> l'arrestation du roi à Varennes. J'ai mis quinze heures de course pour parvenir aux barrières<sup>2</sup>, et deux heures des barrières à l'Assemblée, par les obstacles que le peuple mettait à mon passage, pour s'informer des nouvelles que j'apportais. Jamais personne ne fut reçu à l'Assemblée avec plus d'enthousiasme que moi. Tout fatigué que j'étais, je leur ai fait le détail du zèle que nous avons tous apporté pour rendre à la France *l'individu* qui allait la plonger *dans le carnage et la désolation*<sup>3</sup>. Je n'ai pas omis la plus petite circonstance pour faire rendre à Varennes et à son canton toute la reconnaissance qu'il mérite. Vous êtes à jamais immortalisés.

<sup>1</sup> Voilà sa gloire à lui, et il a grand soin de la faire ressortir.

<sup>2</sup> Il y a soixante lieues de Varennes à Paris. C'est bravement couru !

<sup>3</sup> Voilà un ton bien différent de celui des procès-verbaux : c'est le langage d'un patriote fort avancé. Mangin s'était frotté aux Parisiens, et ce contact en avait fait un autre homme. Il est vrai qu'il n'avait pas à garder, dans une lettre intime et familière, le décorum qu'exige une pièce officielle.

» J'ai diné hier chez notre général, M. Lafayette, qui est venu me sauter au col. Je ne fais pas cent pas dans Paris que je ne sois assailli et embrassé par des colonels, officiers, patriotes de toutes les espèces et de toutes les classes; et jusqu'aux vénérables poissardes qui me mordent, au lieu de me lécher. Je n'ai pas oublié de donner le nom du maître de poste de Sainte-Menehould, de Poulot, Leblanc, et de Joseph Ponsin <sup>1</sup> qui m'ont dit avoir été les premiers à l'arrêter. Enfin le temps ne me permet pas de vous faire un plus long détail des louanges que l'on donne à Varennes.

» Je vais aujourd'hui dîner chez M. Palois <sup>2</sup>, qui a déjà dépensé cent mille écus pour faire des cadeaux à tous les départements. Il va, à ce qu'il m'a promis, envoyer une bastille à Varennes, pour le remercier du service inappréciable qu'il vient de rendre à la France entière; je lui donnerai vos noms ainsi que ceux de Poulot et Ponsin, et du maître de poste; ils y graveront ensuite le mien, s'ils veulent, cela m'est indifférent, pourvu que vous soyez tous connus. Je vais tâcher de voir M. George que je n'ai pu trouver hier, afin de lui apprendre aussi comme MM. ses fils se sont comportés <sup>3</sup>. Je voudrais connaître tous les individus qui ont contribué à cette grande action; je ferai faire leur éloge à tous en particulier par tous les journalistes, afin que toute la France n'ignore pas combien mes concitoyens sont patriotes.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

## MANGIN.

» Je ne sais si mon pauvre cheval est crevé: je n'ai mis que trois quarts d'heure pour gagner Clermont; il est tombé à mon arrivée sur la litière. J'en suis d'avance tout consolé par la joie que je ressens d'entendre célébrer Varennes.

» J'ai essayé, dès hier, de me remettre en route: je n'ai jamais

<sup>1</sup> Leblanc était le maître de l'auberge du *Bras d'or*, devant laquelle fut arrêtée la voiture du roi. Son frère, Paul (Poulot), et le jeune Ponsin, qui étaient alors dans cette auberge occupés à jouer aux cartes, se trouvèrent tout à point pour arrêter les voitures.

<sup>2</sup> Ce sieur Palois ou Palloy avait suivi les commissaires de l'Assemblée nationale, et était arrivé à Varennes, avant que le roi en fût reparti: « M. Bailion, dit le comte de Choiseul dans sa Relation, allait de rang en rang avec un M. Palloy et d'autres, qui arrivaient à tous moments de Paris. »

<sup>3</sup> J'ai déjà dit que M. George, maire de Varennes, était député du Clermontois à l'Assemblée nationale. Son fils, Justin, avait été un des héros de l'arrestation.

pu y parvenir. Je tâcherai cependant demain de prendre la diligence, car, pour courir en bidet, mes fesses ne me le permettent pas.

» J'évite bien d'aller au Palais-Royal : je crois que j'y périrais dans les bras des patriotes. »

Voilà un fougueux citoyen surpris en déshabillé, dans toute la naïveté de ses impressions et de ses espérances. Je ne sais si je me trompe, mais cette lettre me paraît fort intéressante et fort caractéristique, avec son enthousiasme délirant, ses hyperboles et ses gasconnades, entassées de la meilleure foi du monde ; avec cette soif généreuse d'immortalité et ces *postscriptum* qui n'en finissent pas. C'est une page d'histoire intime qui a bien son prix, et que pourrait citer peut être le futur Suétone de cette terrible époque. On a vu que la municipalité de Varennes se montra peu sensible aux procédés aimables de Mangin, et qu'en dépit de tout ce qu'il avait fait, avec tant de désintéressement, pour la gloire de la ville, elle crut devoir protester assez vertement contre l'infidélité des rapports de son mandataire, comme plus tard encore elle protesta contre plusieurs Mémoires particuliers journallement adressés aux comités parisiens par quelques individus qui cherchaient à usurper, dans l'honneur de l'arrestation, une part à laquelle ils n'avaient aucun droit.

On doit bien penser qu'il y eut beaucoup d'autres lettres échangées à la même époque entre la commune de Varennes et les communes voisines. Celles-ci envoient demander des nouvelles, des renseignements, des instructions, ou bien elles offrent des secours. Je laisse de côté celles qui sont tout à fait insignifiantes, pour m'arrêter à quelques-unes qui pourront donner au lecteur une idée du mouvement et de l'agitation occasionnés par la fuite du roi, et mettre sous ses yeux un certain nombre de détails peu connus, dont plusieurs ont leur importance et leur utilité. Toutes ces lettres sont adressées aux officiers municipaux de Varennes.

« Autry, le 22 juin, à 6 heures du matin.

» Messieurs,

» Le sieur Vanau de votre ville vient de répandre ici l'alarme <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Aussitôt après l'arrestation, des courriers avaient été expédiés, ou étaient partis d'eux-mêmes, pour aller avertir les localités environnantes.

vraie ou fausse, que le roi et la reine étaient chez vous et se disposaient à aller joindre les troupes étrangères. Nous recevons en même temps un avis du maire de Servon qui annonce avoir pareil avis du maire de Vienne-le-Château<sup>1</sup>, que le roi et la reine sont passés à Sainte-Menehould. Tout cela est-il vrai ou non ? Nous vous dépêchons un exprès, et nous vous prions de nous en assurer. Nous allons préparer nos forces pour les réunir aux vôtres, et où vous nous indiquerez. »

Ainsi le roi avait été bien positivement reconnu à Sainte-Menehould, probablement par d'autres encore que par Drouet, comme du reste l'assure M. de Valori, dans son *Précis historique*, et déjà même, ce qui est un point important, l'alarme avait été donnée dans les communes voisines avant qu'on n'apprit la nouvelle de son arrestation, et elle était arrivée de Sainte-Menehould à Autry, qui en est distant de 5 à 6 lieues, en même temps qu'elle y arrivait de Varennes.

Le même jour la municipalité recevait trois autres lettres également importantes à divers titres.

« Stenay, le 22 juin.

» Messieurs,

« La sortie inattendue et précipitée de notre garnison, ce jour-d'hui, les cinq heures du matin, avec armes et bagages, ayant à sa tête M. de Bouillé, avait causé beaucoup d'inquiétude à tous nos citoyens : ce n'a été que dans le courant de la journée que nous avons appris qu'elle avait dirigé sa marche vers Varennes, et, suivant toute apparence, pour protéger l'évasion du roi que l'on nous a dit être arrêté chez vous et par votre courage. Nous avons aussitôt fait partir nos gardes nationales pour prêter leur secours, mais, ayant rencontré le régiment de Royal-Allemand, ils ont retourné et sont rentrés, ainsi que le régiment, ayant toujours à sa tête M. de Bouillé, qui a changé de cheval au Palais-Royal, auverge hors de la ville, et qui est parti de suite pour Orval, suivant le rapport. »

Cette lettre a l'avantage de préciser l'heure du départ du marquis de Bouillé, sans toutefois expliquer la cause de son retour su-

<sup>1</sup> Autry, Servon et Vienne-le-Château sont des villages ou bourgades situés dans un rayon de trois à quatre lieues environ de Varennes.

bit à Stenay. On sait qu'il a eu à se défendre contre les attaques fort vives de ceux qui lui demandaient compte de l'inexplicable retard qu'il avait mis à marcher sur Varennes, à la tête de son régiment. On peut comparer cette lettre au passage de ses Mémoires où il raconte le même fait, mais avec quelques variantes, et sans dire un mot du mouvement rétrograde dont il est question ici et qui fut sans doute une des causes de ce retard qu'on lui a tant reproché.

• Verdun, 22 juin.

» Messieurs,

» Nous avons l'honneur de vous informer que le régiment de Castella est arrivé ce jourd'hui à neuf heures à Etain<sup>1</sup>, devant se rendre de là à Montmédy, suivant l'ordre qu'il a reçu à Metz. Les chasseurs de Flandres sont également partis de Metz pour se rendre du même côté. Ces régiments et ceux qui sont maintenant en mouvement dans nos environs, ne se réuniront-ils pas pour vous enlever votre prise, et ne serait-il pas prudent de faire l'impossible pour la faire retourner à Paris?

» Nous sommes vos frères, etc. »

« Des Suisses, venant d'Etain, nous informent que la destination du régiment est pour Carignan, Stenay et Montmédy, et qu'il est parti hier de Metz à cinq heures du soir. »

« Verdun, 22 juin, 5 heures de relevée.

» Messieurs,

» Nous vous informons que le régiment de Castella suisse qui est arrivé aujourd'hui à Etain, venant de Metz, est reparti de la dite ville d'Etain dans l'après-midi, et a pris la route de Damvillers. La lettre des officiers municipaux d'Etain nous annonce aussi qu'ils attendent le régiment de Nassau demain matin. On pense que, de Damvillers, ces régiments se porteront sur Varennes, en passant par Dun ou Consenvoye. Les administrateurs de notre district viennent de faire passer les ordres à cette dernière communauté de garder le pont et d'envoyer le même avis à Dun, en le communiquant de proche en proche.

<sup>1</sup> Petite ville située à deux lieues de Verdun.

Vous voyez, Messieurs, qu'il est instant de prendre un parti, et comme nous vous le disions par notre précédente, le plus prudent sans doute serait celui de faire rétrograder le convoi. Nos communautés ont ordre d'entretenir une correspondance de village en village, jusqu'à ce qu'on puisse se décider. »

On voit qu'à cinq heures du soir la municipalité de Verdun, qui avait été si vite informée, de l'arrestation, n'avait pas encore connaissance du départ, quoiqu'il y eût alors plus de neuf heures que le roi eût quitté Varennes, et que six ou sept lieues à peine séparent cette dernière ville de Verdun. La raison en est trop facile à comprendre pour qu'il soit besoin de l'exposer ici.

D'autres lettres du même jour annoncent l'envoi de messagers, pour s'enquérir de l'événement. D'autres informent les officiers municipaux de Varennes, qui se trouvaient naturellement transformés en juges suprêmes de tout ce qui se rapportait, de près ou de loin, à l'arrestation de Louis XVI, qu'on a mis la main sur des courriers pour examiner leurs dépêches. La plupart témoignent qu'on faisait bonne garde autour de la ville, et qu'on avait établi une inquisition vigilante dans un rayon de plusieurs lieues aux environs. Je ne puis résister au plaisir de transcrire ici, comme échantillon unique, le petit billet d'un maire patriote, mais peu lettré, dont le zèle est bien capable de faire oublier la déplorable orthographe.

« Gênes<sup>1</sup>, ce 22 juin.

» Messieurs,

» Après avoir l'honneur de vous saluer, je vous envoie un homme du régiment de Royal-Allemand, que j'ai fait arrêter en passant dans notre village. Il s'a déclaré déserteur pour le bien de notre patrie, et qu'il ne voulait pas faire comme ses commandants. C'est pourquoi *que* je vous l'envoie pour l'examiner vous-mêmes, et pour en disposer suivant que vous le jugerez convenable. »

Ce ne fut pas là la seule défection de ce genre. On sait que les hussards de Lauzun, cantonnés dans la ville, s'étaient laissés séduire, et qu'ils avaient passé du côté du peuple, les uns dès le début des événements, les autres au moment décisif. Je trouve en-

<sup>1</sup> Petit village à quelques lieues de Varennes.

core dans les archives deux *laissez-passer* accordés à des hussards qui se sont montrés en braves patriotes, pour rejoindre leur détachement à Varennes.

Je citerai en outre, pour ne rien laisser perdre de tout ce qui peut avoir tant soit peu d'importance, un extrait des délibérations du directoire des Ardennes, daté du 22 juin, six heures du soir. Cette pièce porte diverses mesures à prendre, par suite de la nouvelle de l'arrestation qui vient d'arriver, en même temps que l'avis de la fuite du roi et de sa famille, transmis du district de Rheims. Le directoire arrête qu'on fera marcher des détachements de la garde nationale et des troupes de ligne vers les lieux où l'on pourrait craindre l'arrivée des forces destinées à protéger l'enlèvement des prisonniers, spécialement vers Dun, Jametz et Damvillers.

Ces dernières pièces, du reste assez peu intéressantes, je l'avoue, montrent du moins avec quel ensemble et quelle vigueur toutes les municipalités étaient disposées à agir pour seconder la municipalité de Varennes, aussi bien que la merveilleuse promptitude avec laquelle le bruit de l'arrestation s'était répandu au loin. Il y a quelque chose d'incompréhensible et de vraiment surhumain, on l'a souvent remarqué, dans la façon mystérieuse dont la nouvelle des grandes catastrophes se transmet de ville en ville. C'est comme une voix répandue dans l'air, qui court, rase le sol, et retentit tout à coup à de vastes distances, sans qu'on puisse savoir qui l'a fait entendre. La renommée est bien alors cette déesse aux cent langues, du poëte latin, qui va aussi vite que la pensée, et dont la rapidité s'accroît à chaque pas qu'elle fait en avant.

Mais les deux documents qu'il me reste à extraire du registre de la commune, avant de passer à un ordre de pièces tout différent, ont, je crois, un peu plus d'importance, et peuvent contribuer, pour leur humble part, à jeter quelque jour sur l'événement. Le premier est conçu en ces termes :

» Ce jourd'hui, 24 juin 1791, la municipalité assemblée, il a été dit qu'il était intéressant de s'assurer des papiers qui pouvaient être es-mains des chefs du détachement de Lauzun, posé en cette ville, et qui pouvaient être relatifs à leur destination, comme devant être employés au passage de Sa Majesté et de la famille royale. En conséquence, il a été détaché un commissaire, accompagné d'un détachement de la garde nationale, pour se transporter près du

sieur Boudet, commandant ledit détachement <sup>1</sup>. Quoi fait, et ledit commissaire de retour, il a rapporté qu'après avoir prévenu ledit sieur Boudet de sa mission, et requis de lui les déclarations relatives au dépôt dont il pouvait être chargé des papiers concernant leur marche sur le passage du roi, il lui avait déclaré n'avoir dans ses mains que les ordres relatifs au départ d'un détachement de quarante hommes et à sa marche, qu'il lui avait remis ès-mains. Le 1<sup>er</sup>, daté de Montmédy le 18 juin présent mois, signé Bouillé, portant ordre à un lieutenant, à un maréchal des logis et quarante hommes dudit détachement de partir de cette ville le 20 juin présent mois, pour se rendre à Pont-de-Sommevelle, sur la route avant Châlons-sur-Marne, et d'y attendre un convoi d'argent pour la subsistance des troupes, et de l'escorter jusqu'à Sainte-Menehould; qu'il lui serait remis par l'officier qui les conduisait. Les hussards et les chevaux seraient logés de gré à gré dans les auberges; les frais seraient remboursés à l'officier commandant le détachement, et il sera payé à chaque homme quinze sols par jour au-delà de la paye pour tenir lieu d'étape, et la dépense pour la nourriture des chevaux serait faite par le commandant du détachement, et lui serait remboursée.

» Le second, daté de Stenay, du 20 de ce mois, signé Bouillé, portant que le commandant du détachement à Pont-Sommevelle en partirait, aussitôt cet ordre reçu, pour se rendre à Varennes le 21 juin, et y attendre de nouveaux ordres pour la conduite du trésor qu'il était chargé d'escorter.

» Qu'indépendamment de cette représentation, il avait été fait perquisition exacte, et il ne s'est retrouvé aucun papier relatif à cet objet; pourquoi ils s'étaient retirés, après lui avoir laissé décharge de la remise des deux ordres.

<sup>1</sup> Voici de quelle manière ce détachement se trouvait sous les ordres d'un simple sous-lieutenant. Il avait d'abord pour chef le capitaine Deslons; mais Bouillé, à qui on avait inspiré, bien à tort, des doutes sur la fidélité de cet officier, jugea à propos de l'éloigner de Varennes, — lieu qu'on regardait comme dangereux pour le passage du roi, parce qu'il n'y avait point de poste et qu'il fallait y établir un relais. — et de l'envoyer à Dun. Il fut remplacé par le jeune de Rodwell (ou Loric, ou Rohric, car il n'est pas une seule relation qui n'écrive ce nom peu connu d'une façon différente), lequel, n'ayant pas été mis au courant, parce qu'on n'osait se confier à son inexpérience, perdit la tête aux premiers bruits, et n'eut rien de plus pressé que de quitter son poste, pour aller avertir en toute hâte, à Stenay, le marquis de Bouillé. Après son départ, le premier chef était le sous-lieutenant Boudet.

» En conséquence, il a été arrêté qu'envoi serait fait desdits deux ordres à l'Assemblée nationale, pour, par elle, aviser du parti que sa sagesse lui permettra. »

Je cite également l'autre pièce, telle qu'elle est, avec ses noms propres estropiés, et sa rédaction trop souvent obscure et équivoque, par excès d'incorrection.

« Ce jourd'hui 28 juin 1791, du matin (*sic*), la municipalité étant assemblée, il a été dit par le procureur de la commune qu'en conséquence de la missive adressée à la commune de Sainte-Menehould pour l'élargissement et renvoi des hussards du détachement de Varennes, qui avaient été arrêtés, et du retour de ces hussards en cette ville, le jour d'hier, dans la nuit, ayant été reconnu par la garde, il s'est trouvé de leur nombre un hussard du troisième régiment, ci-devant Estrazy (Esterhazy), avec son cheval et équipage, conduisant en main un cheval d'escadron; que, comme ce hussard nous paraît avoir été employé à l'escorte du roi pour favoriser sa fuite, il était nécessaire d'avoir de lui les renseignements dont il pouvait être instruit; en conséquence, il l'avait fait consigner et requérait qu'il se présentât à la municipalité pour rendre compte de sa conduite depuis le moment de son départ du régiment.

« Sur quoi statuant et ayant égard aux réquisitions du procureur de la commune, il a été arrêté que ledit hussard du troisième régiment serait appelé. Quoi fait et lui comparant, il lui a été fait lecture des réquisitions ci-dessus faites; à quoi il a répondu qu'il se nommait Nicolas Vagner, hussard du troisième régiment, compagnie de corvée en garnison à Sedan; qu'il en est sorti le 16, par les ordres du sieur Fossy, lieutenant-colonel, pour se rendre à Sainte-Menehould avec un cheval de main appartenant audit Fossy; qu'il y est arrivé le dimanche 19, et est descendu au Soleil-d'Or, qui lui était indiqué; qu'il était chargé d'une lettre de la part dudit Fossy, pour remettre à une personne qui se présenterait à lui dans ladite auberge. Le lendemain lundi, vers les trois heures du soir, il s'est présenté une personne habillée en redingote bleue, qui a demandé à lui parler; que, s'étant approché de lui, ce dernier s'informa s'il n'était point chargé de lui remettre une lettre; qu'il répondit qu'il était chargé d'une lettre, de la part de son lieutenant-colonel, pour le sieur Coglas (Goguelat), aide de camp de M. de Bouillé. Il lui dit que c'était pour lui; il la lui remit de suite, et il monta dans une

chambre pour la lire; le lendemain, il reçut des ordres du domestique de cet officier, qui lui dit que son maître était l'aide de camp de M. de Bouillé, de seller son cheval et celui qu'il avait amené, ce qu'il fit; puis, un instant après, on le prévint que le sieur Coglas monterait un cheval de hussard d'un détachement de Lauzun, qui était arrivé de la veille à Sainte Menehould, et qui devait partir le même matin pour Pont-Sommeville<sup>1</sup>, et qu'il tiendrait des chevaux prêts pour trois heures après midi, pour venir coucher à Clermont; que ledit sieur Coglas partit avec ledit détachement de Lauzun, et il ne l'a point revu depuis ce moment; que, vers les neuf heures du matin, il était arrivé un détachement de Royal-Dragon, composé de quarante-quatre hommes, compris le capitaine et le lieutenant, qui ont descendu dans la même auberge que lui; que, depuis le moment de l'arrivée et jusqu'au soir, les deux officiers n'ont pas cessé de se promener sur la route de Châlons; que, vers huit heures du soir, étant au-devant de l'auberge et causant avec ces dragons, ils virent arriver un cabriolet attelé de trois chevaux et une grosse voiture attelée de six, qui s'arrêtèrent à la porte qui était à côté pour changer de chevaux; qu'il s'est approché de ces voitures, et ils regardaient s'ils pouvaient apercevoir ce qui était dedans; que le capitaine s'est approché et les a chassés, en leur défendant de regarder, et ordonna à ses dragons d'aller souper lestement; que ces dragons lui observèrent qu'ils pouvaient regarder et qu'ils ne faisaient point de mal; cependant ils se retirèrent pour souper. A peine étaient-ils retirés qu'il vint ordonner à ses dragons de monter à cheval; que tous ces mouvements précipités excitèrent une rumeur dans la ville: quelques particuliers qui se trouvèrent là s'opposèrent à la sortie de ces dragons; le tumulte devint considérable et tous furent arrêtés, si on en excepte un maréchal des logis en chef qui s'est sauvé dans le premier moment. Cette rumeur fut occasionnée sur le bruit qui s'était répandu que ces voitures renfermaient le roi et sa famille; les dragons n'ayant fait aucune résistance et s'étant rangés du côté du peuple, les officiers furent seuls arrêtés et constitués prisonniers; qu'à son égard, il fut consigné, et deux jours après on lui donna un logement en ville avec l'étape; qu'il n'a d'autre connaissance ni renseignement sur le fait du roi et de sa famille, et a signé

VAGNER. »

<sup>1</sup> C'était le détachement de quarante hussards qui avait quitté Varennes le lundi 20, comme je l'ai déjà dit, sous les ordres de Boudet.

Je laisse de côté bon nombre d'autres pièces portant témoignage des craintes continuelles qui, après le départ du roi, assaillirent la population du pays et celle de Varennes en particulier. Cette petite ville, se croyant devenue désormais le point de mire de la haine des *aristocrates*, et se pensant menacée à la fois par les ennemis du dedans et par ceux du dehors, voulait garder, pour sa défense, son détachement de hussards, malgré les ordres des commissaires de l'Assemblée Nationale, qui eurent beaucoup de peine à lui persuader d'obéir. Des bruits d'invasion, qui n'étaient fondés sur aucun fait réel, couraient alors sur les frontières de l'Est. On allait même jusqu'à dire que les troupes autrichiennes s'avançaient sur la Meuse; on citait les points où elles étaient campées; la panique se propageait avec la rapidité de Péclair les gardes nationales se rassemblaient en toute hâte; et, après tout ce fracas, il se trouvait qu'on n'avait pas aperçu le moindre soldat ennemi, sans qu'on pût remonter à la source de ces étranges rumeurs. Ce fut un bruit pareil qui, après le départ du roi, fit rebrousser chemin à la municipalité de Varennes : elle devait d'abord accompagner son captif jusqu'à Paris pour le déposer elle-même entre les mains de l'Assemblée; mais elle n'alla pas plus loin que Clermont, et se crut obligée de revenir veiller à la sûreté de ses concitoyens. On peut voir, dans les Mémoires du marquis de Bouillé, quelle était la première origine de ces paniques multipliées. C'était lui-même qui, de son commandement de Metz, avait pris soin, quelque temps avant le voyage de Louis XVI, de répandre l'alarme dans les départements voisins, en y propageant par ses affidés le bruit d'un prétendu mouvement des troupes autrichiennes. Cette tactique se rattachait à un système de mesures qu'il avait combinées et fait agréer au roi : elles devaient lui fournir un prétexte plausible de rassembler les forces dont il avait besoin pour protéger l'évasion, et de les concentrer du côté de la frontière du Luxembourg et de Montmédy, comme pour faire face à toute tentative de l'ennemi. On a vu que ces bruits avaient trouvé créance dans des esprits toujours prompts à s'alarmer, et qui croyaient que leur récent exploit venait de doubler le péril dont ils étaient menacés.

## II.

Mais ce qu'il y a de plus curieux peut-être parmi toutes ces pièces, c'est la grosse liasse d'adresses de félicitation, qui de tous les points de la France, des plus grandes villes comme des plus inconnues, affluèrent à Varennes après l'arrestation. Ces adresses, écrites presque toutes par les sociétés des Amis de la Constitution, qui depuis furent les Jacobins, sont au nombre d'une centaine, pour ne parler que de celles-là seulement qui se sont trouvées conservées jusqu'aujourd'hui. On ne s'attend pas sans doute que je les donne ici les unes après les autres : ce serait un travail de copiste par trop fastidieux pour le lecteur comme pour moi, et dont l'utilité ne rachèterait pas suffisamment l'ennui. Du reste, la plupart de ces lettres se ressemblent beaucoup ; elles se réunissent dans les mêmes formules, le même ton et l'expression des mêmes sentiments. Je me bornerai donc à en extraire les passages les plus saillants à divers titres, ceux surtout qui me sembleront le mieux refléter l'esprit public et la marche des idées d'alors.

La première pièce, fort courte et signée du nom de Bailly, est un remerciement de la municipalité de Paris pour l'envoi du procès-verbal, accompagné de félicitations sur la belle conduite de la ville de Varennes. Elle est écrite d'un ton froidement officiel, dont la sécheresse contraste étrangement avec le lyrisme de presque toutes les autres, où la sensibilité et la reconnaissance vont parfois jusqu'au sublime de la niaiserie : « Ville et peuple à jamais célèbres dans les fastes de l'histoire, s'écrient le Directoire et le procureur syndic du district de Saint-Dizier, les bénédictions de tous les siècles vous attendent ; et si dans l'avenir la faux du temps détruisait Varennes, au point qu'il n'en restât plus aucune trace, l'œil humide de pleurs, nos derniers neveux à genoux sur la place qu'aura occupée son enceinte, s'écrieront avec transport : C'est là qu'était Varennes ; c'est là qu'ont vécu des hommes dignes d'être libres ; c'est là que fut arrêté dans sa fuite un roi parjure à ses serments. »

Voilà de l'admiration qui atteint à l'extase. Il y en a qui délirent tout à fait, et entonnent à pleine voix les plus fougueux, les plus désordonnés dithyrambes : telle est entre autres l'adresse des Amis de la Constitution de Reims, qui avaient sans doute à cœur de racheter la mauvaise réputation de leur ville, où l'on sacrifie les tyrans. Partout ce sont des hymnes, de l'encens, des prostrations, des adulations de bonne foi, mais tellement hyperboliques qu'en les lisant aujourd'hui de sang-froid, à quelque parti qu'on appartienne, on ne peut s'empêcher d'en sourire avec quelque pitié. Ici on compare les habitants de Varennes, qui ne se doutaient point assurément d'être de si grands personnages, à ces Romains qui ne pâlisseraient pas devant la pourpre des rois ; à Brutus, à Horatius Coclès, à Scévola, aux plus glorieux consuls, aux plus austères et aux plus vaillants Spartiates ; là, on leur décerne le nom de pères, de sauveurs de la patrie ; plus loin on leur adjuge sans façon l'immortalité. Les Amis de Calais prouvent par une comparaison méthodique, que les Varennois doivent être mis bien au-dessus d'Eustache de Saint-Pierre et de ses compagnons ; et ils ajoutent que, désormais, quand un citoyen aura bien mérité de la patrie, on dira : « Il était digne d'être né à Varennes. »

On avait envoyé une de ces lettres de félicitation à la commune de Varennes le Grand, dans l'Allier : après l'avoir ouverte, les officiers municipaux reconnurent l'erreur, et en l'expédiant aux véritables destinataires, ils y joignirent une adresse personnelle, où ils offraient la radiation de leur nom de Varennes, pour s'être enfumés de l'encens qui brûlait sur les autels d'un autre. Ils supplient du moins la petite bourgade de la Meuse de s'appeler désormais Varennes le Grand, titre dont ils lui cèdent l'honneur comme à la plus digne, et ils donnent eux-mêmes l'exemple les premiers sur la suscription de leur lettre.

Mais tout cela ne vaut pas encore, à mon gré, la pièce émanée des dames patriotes de Tonneins, qui est, comme on sait, la patrie de madame Cottin. Ce précieux manuscrit se termine par une phrase martiale : « Mieux vaudrait mourir que d'être esclaves, » s'écrient ces femmes fortes, et elles déposent au-dessous une trentaine de signatures plébéiennes, d'une écriture fort primitive. Je ne sais si je me trompe, mais cette étude que d'autres trouveront peut-être d'une minutie puérile et sans intérêt, est pour moi une source de révélations curieuses, où je crois saisir sur le fait, dans toute sa

franchise intime, le mouvement ou plutôt la fièvre qui agitait alors les esprits et les cœurs.

D'autres communes envoient des députations d'honneur ; plusieurs annoncent officiellement qu'elles ont écrit les noms des héros de l'arrestation sur leurs registres, et Sèvres, entre autres, fait savoir qu'elle a décerné cette gloire à Drouet comme à un des bien-fauteurs de la nation. Saint-Jean de Losne et Perpignan accompagnent leurs lettres de couronnes civiques. Les *Amis de la Constitution* de Paris offrent à la municipalité et à la garde nationale des lettres d'affiliation : « Ils ont cru, disent-ils, devoir transmettre à la postérité les noms des Français dont le courage a servi si utilement la patrie : ils ont arrêté que ces noms seraient gravés sur une pierre qui serait placée dans le lieu de leurs séances, et dont la vue entretiendra dans tous les cœurs le souvenir d'une action aussi glorieuse que mémorable. Cette pierre est sortie des décombres de la Bastille ; et c'est ainsi que ce qui faisait le plus solide appui du despotisme, deviendra par la seule inscription de ces noms, un monument durable élevé à la liberté. »

On sent souvent percer, sous les félicitations, une sorte de jalousie contre le hasard heureux qui a favorisé Varennes en cette circonstance. On voit que certains patriotes portent envie à cette gloire récente. Pourquoi la fortune n'a-t-elle pas voulu que ce bonheur-là échût à leur ville ? Ils s'en fussent montrés également dignes par leur courage et leur grandeur d'âme.

En général l'enthousiasme et l'admiration vont si loin qu'ils débordent jusque dans les formules de la lettre. La plupart débutent ainsi : « Frères, amis et citoyens libres, Très-Chers frères, Louables concitoyens, Braves camarades, Citoyens vertueux, Immortels citoyens, Vrais héros de la patrie, Vertueuse municipalité, etc., » et finissent à peu près de la même manière. On y retrouve, encore plus que dans le procès-verbal de la commune de Varennes, ces mots de *vertu*, de *nature*, de *cœur sensible*, qui remplissent tous les écrits contemporains : il n'en est pas une, pour ainsi dire, qui se soit dérobée au galimatias emphatique et boursofflé de l'époque, de sorte qu'à voir se représenter sans cesse les mêmes formules et les mêmes idées, à lire ces phrases sonores, montrant toujours la même pompe et cachant toujours le même vide, on dirait les amplifications maladroitement et prétentieusement de quelque élève de rhétorique, plein d'ardeur et de lecture et tout impré-

gné du *Contrat social*. J'y ai rencontré même des dissertations et de grands étalages de théories qui visent fort haut, et où le rédacteur de la lettre semble n'avoir d'autre but que de chercher à prouver, à propos ou hors de propos, dans une occasion solennelle qui ne se présentera pas souvent, sa capacité politique et philosophique. Écoutez l'adresse de Saint-Puy (Gers) : « Ils avaient pensé, ces destructeurs du droit des nations, que le peuple formait la partie la moins essentielle du royaume, et que les citoyens étaient faits pour le gouvernement et non le gouvernement pour les citoyens. Ils ont erré, ces ennemis de l'homme, dans leurs principes; ils ont erré ces vexateurs du peuple, dans les conséquences de leurs principes; ils ont erré, ces aristocrates, ces fauteurs du despotisme, lorsque, mesurant la puissance d'un peuple libre sur ce qu'il faisait esclave, ils ont cru pouvoir l'asservir et l'alrutir. Mais qu'ils apprennent que la liberté est un gage de la nature. .... L'homme, s'unissant à tout, n'obéit pourtant qu'à lui-même, et reste aussi libre qu'auparavant. Pardonnez, Messieurs, cette digression : elle est dictée par l'indignation qui nous anime à la vue des forfaits commis contre la société. » Cette dernière phrase est inappréciable, et je la recommande à tous ceux qui font usage de l'épisode, poètes épiques ou autres.

Les théories qui se trouvent exposées à huis-clos dans ces adresses, sont souvent des plus hardies et des plus avancées : les idées, jusqu'alors contenues dans des bornes plus timides, maintenant surexcitées outre mesure par l'humiliation de la royauté, ont fait un pas en avant et se produisent dans toute leur audace. Le procès-verbal de la municipalité de Varennes, destiné à l'impression, s'écartait, soit prudence, soit respect réel et sincère, soit indécision circospecte, arrêté à un terme moyen qu'il n'osa franchir, même après avoir été stimulé par les représentations du Directoire de la Meuse : il semblait que la majesté royale eût encore gardé son prestige pour ces hommes qui venaient, sans s'en douter à coup sûr, et sans prévoir en aucune façon ni la portée ni les conséquences de leur acte, de lui porter la plus terrible atteinte. Ici, il n'en est pas de même. Un observateur attentif peut y étudier et y saisir dans son travail le progrès immense qu'avait fait accomplir à l'idée révolutionnaire la fuite et l'arrestation de Louis XVI; il peut y découvrir, à travers les allusions, les timidités, les réticences, le vague de l'expression, les incertitudes et les tâtonnements d'une pensée

qui s'effraye d'elle-même et ne se dévoile pas tout entière, peut-être parce qu'elle ne se connaît pas encore et qu'elle n'a point conscience de sa propre audace, ce que dès lors les esprits osaient rêver et entrevoir. Sans doute il y a plusieurs de ces lettres qui parlent du roi avec égards, avec respect même et quelquefois sur le ton de l'amour et du dévouement, en se rejetant par compensation, d'après la tactique ordinaire, sur les perfides conseillers qui l'ont égaré ; mais le plus souvent cette dernière apparence de respect dont beaucoup ne songent même pas à se couvrir, cache un fond de révolte assez transparent pour frapper les plus aveugles. Dans quelques-unes, le monarque est fort maltraité ; on en parle tantôt avec colère, tantôt avec un dédain superbe et méprisant. Le chirurgien Mangin avait débuté en appelant Louis XVI « l'individu qui allait plonger la France dans le carnage et la désolation. » Les signataires des adresses à la commune de Varennes vont encore plus loin pour la plupart, et on trouve continuellement sous leurs plumes des phrases comme celles-ci, qui devaient reparaître si souvent dans les journaux et les pamphlets de la révolution : *Roi parjure à ses serments, majesté perfide, insensé fugitif, le trône despotique d'un tyran, la désertion d'un roi parjure, fuyard inhabile à régner*, etc. Y a-t-il bien loin de là au réquisitoire de la Convention et à l'échafaud du 21 janvier ?

Les *Amis de la Constitution* de Paris, qui devaient être naturellement les plus avancés, semblent avoir prévu et deviné les théories constitutionnelles modernes, en donnant à Louis XVI le titre de *premier fonctionnaire de l'Etat*. Je détache de l'adresse de la ville d'Orléans, un passage qui m'a semblé caractéristique à ce point de vue : « Effrayés d'avoir à soumettre une nation pleine de héros, les ennemis de la patrie avaient essayé d'y semer l'épouvante, en lui enlevant une *image* qu'ils croyaient être le palladium du salut commun, et l'unique appui de notre constitution. Insensés, quel eût été le fruit de leurs manœuvres ? Peut-être ce *fantôme*, qu'ils auraient couvert des magnifiques lambeaux du despotisme et environné des hommages de la servitude, aurait-il glacé le courage de quelques faibles patriotes ; peut-être quelques Français, encore à demi sauvages, *comme ces hordes que la lune, en se perdant dans les nuages, jette dans la consternation*, auraient-ils tourné contre eux-mêmes leurs propres armes ; mais la foule des Francs, moins superstitieuse et moins pusillanime, sans contester à *l'image royale*

les respects qui lui sont dus quand elle est placée dans son sanctuaire, se seraient tournés vers une divinité bien plus sacrée, divinité dont émane toute puissance, la nation. » Voilà, on en conviendra, une étrange et délicate manière de concevoir l'autorité royale, qui se trouve réduite, dans cet ingénieux système, à sa plus simple expression, renfermée dans un rôle de personnage muet, de fétiche immobile et insensible, amenée enfin à n'être plus qu'un je ne sais quoi de vague et d'insaisissable, flottant entre le rêve et la réalité comme la lune de Virgile :

Qualem primo qui surgere mense  
Aut videt aut vidisse putat per nubila lunam.

Ce qui domine dans les pièces dont nous nous occupons, c'est, pour parler leur emphatique langage, *le saint enthousiasme de la liberté*, et l'amour de la *sainte Constitution*. Les esprits étaient alors dans la lune de miel du nouveau régime auquel la France s'essayait depuis deux ans à peine ; c'est ce qui donne à leur patriotisme, à ce sentiment toujours digne de respect jusque dans ses travers, un ton d'enivrement si comique et d'exaltation si ridicule dont le ridicule s'accroît encore d'une singulière façon par l'emphase du style et les bévues des rédacteurs. La ville de Radonvillers débute majestueusement par ces deux vers :

Celui qui met un frein à la fureur des flots  
Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Et cet exorde solennel donne suffisamment l'idée de cette adresse curieuse que n'eût pas désavouée M. Prudhomme, et où il est parlé » de la discorde agitant son terrible flambeau. » « Mais que dire de la distraction des officiers municipaux de Saint-Gengoux le Royal (Saône-et-Loire), qui commencent en ces termes :

» Si le *village d'Arc* est devenu fameux pour avoir donné le jour à la femme courageuse qui délivra la France d'un ennemi redoutable, combien plus célèbre ne sera pas la ville de Varennes, qui vient d'arrêter la course fugitive d'un roi qui trahissait son peuple et violait ses serments ? » On se rappelle la fable de La Fontaine :

Notre singe prit pour ce coup  
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

Quel dommage d'enlever à ces messieurs une si belle entrée en matière, en les avertissant qu'ils ont confondu le nom de la famille avec le nom du village ! Malheureusement ils ont semblé prendre à tâche dans toute leur lettre d'appuyer sur cette malencontreuse erreur, et d'y revenir sans cesse : « C'est le hasard, disent-ils, qui fit naître Jeanne à Arc ; Jeanne est le seul individu fameux que produisit le village, » etc. On ne saurait guère se montrer plus complètement ridicule, mais l'intention est bonne, et l'intention rachète bien des choses.

Personne n'est oublié dans cet hymne de reconnaissance entonné de toutes parts à la louange des héros de ce grand événement. La plupart insistent particulièrement, en estropiant d'une manière déplorable les noms propres, que les feuilles publiques avaient défigurés elles-mêmes dans la précipitation du premier moment, sur les éloges dus à Paul Leblanc et à J. Ponsin, « ces deux jeunes héros que le Ciel semble avoir envoyés sur la terre pour servir d'exemple à tous les amis de la liberté », à Leblanc aîné, à George fils, à Guillaume, à Mangin, surtout à Sauce et encore plus à Drouet : il y a même quelques lettres adressées spécialement à ces quatre derniers personnages, et plusieurs recommandent aussi de faire passer leur adresse au détachement qui a mis bas les armes, lorsque son commandant lui ordonnait de charger le peuple.

Parfois les signatures elles-mêmes ne sont pas moins précieuses que tout le reste. Au milieu d'une multitude d'autres, on en trouve quelques-unes dans le genre de celle-ci : *Guillaume, tambour-major* ; *A. Lahaude, sergent de la garde nationale*, et dans un beau paraphe gracieusement arrondi : *ennemi juré de Bouillé*. Il n'est pas rare d'en voir, parmi ces pièces, qui soient signées du curé du lieu et de ses vicaires ; et quelquefois même, le curé est le président du club qui envoie l'adresse. Mais je n'ai rencontré que deux signatures vraiment historiques : celle de Bailly dont j'ai déjà parlé, pour la municipalité de Paris, et celle de Guadet, pour *les amis de la Constitution* de Bordeaux, à moins qu'on ne veuille y joindre, parmi les noms qui ont joué un rôle secondaire dans la révolution, et se sont acquis alors une célébrité subalterne, fort oubliée aujourd'hui, ceux d'Anthoine, de Salle, de Bouche, et de quelques autres. L'adresse de Clamecy, l'une des plus fougueuses en son lyrisme patriotique, porte la signature de Dupin, un nom devenu fameux depuis.

Il fallut payer cette gloire. Je trouve, dans les registres des délibérations de la municipalité (1 sept. 1791) que le total des ports de lettres et paquets reçus au sujet de l'arrestation par la commune, depuis le 22 juin jusqu'à cette date, se montait à 103 livres 12 sols, et celui des lettres reçues par la garde nationale, à 65 livres 14 sols. Total, 169 livres 6 sols. Ce n'est pas trop cher, on l'avouera: ils en avaient bien eu pour leur argent.

L'Assemblée Nationale accorda des récompenses pécuniaires aux Varennois qui s'étaient le plus distingués dans l'événement, mais chacun lutta de désintéressement plus ou moins volontaire, et abandonna à la ville, soit en totalité, soit dans la plus grande partie, la somme qu'on lui avait allouée. Il suffisait que l'un eût commencé, pour que l'autre se crût obligé d'en faire autant; et, du reste, la foule des héros obscurs qui s'étaient dévoués avec le même patriotisme que les autres, n'aurait pas vu d'un bon œil qu'ils profitassent d'une faveur à laquelle ils se croyaient des droits non moins légitimes. Ces renoncements successifs, dont le registre porte le témoignage, furent suivis de plusieurs déclarations signées collectivement par un très-grand nombre de Varennois, pour repousser toute espèce de récompense pécuniaire relative à la part qu'ils avaient prise à l'arrestation. Du moins on rémunéra ces braves comme ils le méritaient, en leur distribuant des fusils d'honneur.

Quant au procureur de la commune, Sauce,—le seul avec Drouet dont l'histoire ait conservé le souvenir,—il fut bien tracassé par la suite, et ses ingrats compatriotes ne paraissent pas lui avoir tenu grand compte de sa belle conduite. Le registre est rempli de ses lamentations et de ses doléances; il se plaint à plusieurs reprises des embarras qu'on lui suscite, et des haines qui se sont élevées contre lui; il déclare qu'il est menacé par des ennemis implacables, et met sa vie, sa famille et ses propriétés sous la sauvegarde de la loi. A voir la fréquence et la nature de ces recours à la protection de l'autorité, on dirait l'idée fixe d'un maniaque; il semble que le pauvre *chandelier*, dont la aïble cervelle avait été frappée dès lors d'un coup supérieur à ses forces, ne rêvait plus qu'embûches et précipices, persuadé qu'on ne pouvait lui pardonner sa gloire, et que les aristocrates étaient déterminés à ne pas laisser vivre plus ongtemps un si terrible révolutionnaire.

Sauce déclare aussi qu'il s'est vu porté sur les papiers publics pour une récompense pécuniaire, mais sans avoir fait la moindre solli-

citation. Quoi qu'on en dise, il n'a encore rien reçu, et s'il tourne la somme dont on parle, il se fera un devoir de déposer entre les mains des officiers municipaux trois mille livres (sur dix mille). Plus loin, il proteste qu'il n'entend rien réclamer des dix mille livres qui lui ont été décernées par la reconnaissance de l'Assemblée nationale. On voit que sa générosité s'est bien accrue dans l'intervalle d'une déclaration à l'autre, et il est permis de croire que la peur et la prudence y avaient plus de part que le désintéressement. Toutefois l'apparente magnanimité de cet abandon ne désarma pas ses ennemis ; ils restèrent impitoyables. La trace de leurs accusations et de leurs menaces reparait à chaque page du manuscrit, et Sauce, qui se croit traqué de toutes parts, élève des réclamations éperdues et appelle au secours d'une voix éplorée. Dans le dernier compte qu'il avait rendu comme trésorier de la commune, on avait remarqué qu'il comprenait différents frais relatifs à l'arrestation du roi, tandis qu'il était certain d'autre part qu'en sa qualité d'ancien procureur (titre dont il lui avait fallu se démettre en optant pour les fonctions de greffier de la justice de paix), il avait donné au district de Clermont un mémoire qui devait embrasser tous les frais et faux frais de cette arrestation, et dont il avait été payé. Dès lors il devenait *intéressant*, suivant l'impression de la municipalité, de s'assurer qu'il n'y avait pas de doubles emplois dans ces deux pièces, et l'on décréta qu'on enverrait prendre communication du Mémoire et des quittances expédiées par Sauce au district. — Plus loin encore, on voit que l'examen des comptes rendus par le même à la ville, pour son administration de 1786 à 1791, y avait fait relever de *doubles emplois, de fausses quittances et une infinité d'erreurs*, et qu'en conséquence on demandait au département l'autorisation de poursuivre la restitution des dites sommes. C'était bien la peine, vraiment, de s'être immortalisé !

La ville de Varennes connut, elle aussi, les dangers et les embarras qu'entraîne la gloire après elle. Depuis l'arrestation, et surtout pendant les premiers mois qui suivent, elle est continuellement troublée, soit par les excès des patriotes, à qui l'orgueil du civisme est monté à la tête, et que leur zèle naturel, encore accru et enflammé jusqu'au délire par les éloges de la France tout entière, pousse à des actes exagérés, à des démonstrations violentes<sup>1</sup>, — par

<sup>1</sup> Ainsî, dès le 26 juin 1791, on fut obligé de faire sortir les religieuses de

les prétentions et la turbulence des jeunes gens, qui ne veulent pas déchoir après avoir joué un rôle si actif dans la révolution, par des placards incendiaires, et même par des attroupements et des émeutes, soit enfin, comme nous l'avons déjà vu, par les bruits d'invasion étrangère, par la crainte des vengeances et des représailles. Ces héros au petit pied éprouvèrent à leurs dépens la vérité de la maxime du poète :

La fortune nous vend ce qu'on croit qu'elle donne.

Mais tout cela n'a plus guère qu'un intérêt purement local. Si je me suis arrêté pourtant sur ces derniers faits, c'est qu'il m'a paru qu'ils renfermaient aussi leur utilité et leur enseignement, et que, bien qu'ils ne pussent être d'un grand secours à l'histoire proprement dite, le chroniqueur et le moraliste, le philosophe et l'observateur, y pouvaient rencontrer un sujet de réflexions et d'études. Ce sera là mon excuse si je m'y suis trop longuement étendu : j'espère obtenir grâce surtout aux yeux de ceux qui auront trouvé, dans les quelques documents que j'ai analysés ou transcrits, ce que j'ai cru y trouver moi-même, — une source bien modeste, il est vrai, mais une source sûre et jusqu'alors inconnue, où désormais pourront puiser les futurs narrateurs de la fuite et de l'arrestation de Louis XVI, et quelquefois aussi, peut-être, les futurs historiens de notre première révolution.

VICTOR FURNEL.

leur couvent, à cause de quelques dégâts commis par les gardes nationaux, qui étaient irrités de ce qu'à la Fête-Dieu elles avaient refusé de se présenter, suivant l'usage, dans le chœur de leur église, pour y recevoir la procession. Un peu plus tard, à la date du 17 juillet, je trouve une ordonnance de la municipalité, qui, sur les réclamations pressantes des gardes nationaux, prescrit de saisir et de brûler sur la place l'*Ami du roi* et autres feuilles aristocratiques reçues par diverses personnes de la ville.



## VARIÉTÉS.

---

**ŒUVRES INÉDITES D'OZANAM. — ÉTUDES DE BOSSUET,**  
par M. FLOQUET. — **LES SYMPHONIES, Poésies nouvelles,** par  
M. Victor DE LAPRADE.

---

Les *Œuvres inédites* d'Ozanam vont bientôt paraître : elles font partie d'une collection qui s'imprime sous les auspices des principaux amis de l'illustre et regretté professeur. C'est à Lyon que s'est d'abord manifestée la pensée de recueillir en un même monument les épaves du naufrage de tant d'espérances, et le projet conçu dans la patrie d'Ozanam se réalise par le concours des souscripteurs parisiens. Outre une réimpression très-soignée des divers écrits que notre ami avait publiés de son vivant, on aura ce que ses papiers ont pu fournir d'assez rédigé pour qu'on y reconnaisse l'expression des idées de l'auteur. La plus importante de ces reliques est la sténographie exécutée par une main expérimentée d'un des derniers cours professés par Ozanam. Sous cette forme, la rédaction s'est trouvée assez arrêtée pour qu'après une simple révision on n'ait point hésité à l'offrir au public. Le sujet de ces leçons est une étude générale des grands traits qui caractérisent le <sup>v</sup>e siècle. C'est la transition de l'antiquité aux temps modernes et la fondation du majestueux édifice de la civilisation chrétienne.

Comme tous les hommes dévoués à la cause religieuse qui ont été appelés, dans ces derniers temps, à parler d'histoire et de littérature à la jeunesse, Ozanam avait conçu la pensée d'une grande apologie de la cause vaincue au XVIII<sup>e</sup> siècle et dont la réhabilitation sera l'éternel honneur de notre âge. Venu après Fauriel et M. Ampère, successeur du premier, ami intime du second, il avait embrassé comme eux l'ensemble des littératures du moyen-âge, avec une prédilection marquée pour leur berceau. Mais, à la différence de ses deux devanciers, et surtout du premier, c'était pour sa foi un besoin impérieux que de faire résonner la corde sacrée et de mettre en saillie le caractère chrétien du développement prodigieux qui commence avec les Pères et qui aboutit à l'épopée du Dante. Pour accomplir cette grande tâche, aucun avantage ne lui manquait. La capacité et l'amour du travail, l'âme passionnée et poétique, le goût pur, la mémoire infailible, l'éloquence d'abord et puis le style que nous voyions mûrir aux rayons de l'éloquence. Sous tous ces rapports, l'Église, dont il était l'humble et fervent champion, pouvait le montrer sans crainte à ses amis et à ses ennemis; mais le foyer intérieur était trop ardent pour l'enveloppe qui le contenait, et, sauf quelques parties admirables du grand édifice qu'Ozanam voulait élever, les espérances qu'il avait conçues pour la terre ne devaient s'accomplir que dans le ciel.

Les travaux d'Ozanam s'élaboraient habituellement sous trois formes successives. L'enseignement oral lui fournissait l'occasion de l'ébauche. Aux prises avec le déplorable système d'apparat qui oblige le professeur français de comparaître à chaque fois, comme un débutant, devant un auditoire sans cesse renouvelé, il tirait parti de ces inconvénients même pour marquer fortement les contours de son esquisse et réduire une longue et consciencieuse préparation aux traits qui, plus tard, auraient pu figurer dans une composition générale. Après cela, le sujet remanié dans une rédaction écrite se condensait et se complétait à la fois, et c'est ainsi qu'Ozanam en faisait habituellement l'épreuve devant les lecteurs du *Correspondant*. Puis

encore, le métal retournait une dernière fois à la forge, et prenait une forme définitive sous le marteau de l'infatigable ouvrier. C'est ainsi qu'on a vu paraître les *Germaines avant le christianisme*, et les *Poètes franciscains*, ouvrages qui donnent une idée exacte de ce qu'aurait été chacune des parties de cet immense musée des littératures du moyen-âge.

En supposant qu'Ozanam eût assez vécu pour atteindre son but, les leçons orales, dont il n'avait songé qu'assez tard à recueillir la sténographie, auraient complètement disparu. Mais si nous éprouvons aujourd'hui le regret d'avoir perdu tant de belles leçons et de ne trouver dans celles qui ont survécu à l'auteur qu'une préparation qu'il aimait à polir et à perfectionner, il nous reste au moins cette consolation que les qualités supérieures qui le distinguaient dans le professorat n'ont pas péri tout entières avec lui. Les leçons qui vont paraître seront pour nous comme le tableau inachevé de Léonard de Vinci, dans lequel nous surprenons le secret de la marche suivie par l'artiste dans l'exécution de ses chefs-d'œuvre, ou plutôt ces leçons nous montrent une ombre pleine d'intérêt et de charme de ce qu'était Ozanam lui-même, tel que nous le voyions monter dans sa chaire, avec la pâleur du travail, de la crainte et de l'inspiration. Si malgré la justesse et la force du langage, et une sorte de *vénusté* (l'expression appartient à M. de Chateaubriand qui l'affectionnait), une *vénusté* propre à l'éloquence d'Ozanam dans ses plus sévères tableaux, il manque quelque chose à l'écho de sa parole, nous serons réduits à dire aux personnes qui ne l'ont pas connu, ce qu'Eschine disait de son rival : *Que serait-ce, si vous l'aviez entendu lui-même ?*

On a eu la complaisance de nous communiquer les *bonnes feuilles* des leçons imprimées, et nous y avons cherché ce qui, pour des lecteurs aussi familiarisés que les nôtres avec les écrits d'Ozanam, pouvait offrir un caractère plus frappant de nouveauté. Dans cette recherche, il nous a semblé que rien n'offrirait plus d'intérêt que la réunion des principaux passages qui se rapportent à saint Augustin. Ozanam ne pouvait s'occuper du *v<sup>e</sup>* siècle sans étudier la grande figure de l'évêque d'Hippone ;

mais, outre l'obligation qu'il y avait pour lui à accomplir cette tâche, on voit qu'il s'y est livré avec une prédilection marquée. Un talent tel que le sien ne pouvait que gagner au contact d'une aussi puissante intelligence. Indépendamment de tous les torts que nous leur connaissons, les jansénistes ont eu celui de nous gâter saint Augustin. A force de se dire ses vrais disciples, ils éloignaient, quoi qu'on en eut, d'une source aussi abondante et aussi pure. On ne peut nier du moins que, depuis le retour des esprits à la vérité religieuse, les écrits de saint Thomas n'aient exercé une plus grande influence que ceux de saint Augustin, et c'est cette préférence qui, malgré notre vénération pour le génie du Docteur Angélique, nous explique les défauts dominants dans plusieurs des écrivains catholiques de notre époque.

Le retour à saint Augustin, dont Ozanam a donné l'exemple, nous rendra plus dignes du xvii<sup>e</sup> siècle. Subissant, dans l'emploi du latin, les inconvénients de son temps et de son origine africaine, saint Augustin semble aspirer aux langues modernes, et c'est lui presque toujours qui parle par la bouche des premiers écrivains de notre langue. Ozanam, lui aussi, dans les leçons qui vont paraître, doit beaucoup à saint Augustin, et c'est dans un langage digne du plus illustre des Pères qu'il nous le montre successivement sous les traits du *philosophe chrétien*, du *maître d'éloquence*, de l'*orateur sacré* et du *créateur de la philosophie de l'histoire*. On en jugera par les extraits qui vont suivre.

## I

Saint Augustin devait ouvrir les deux routes, inaugurer les deux méthodes de la philosophie du christianisme : la philosophie mystique et la philosophie dogmatique.

Aucune âme plus que la sienne ne fut travaillée de cet amour inquiet d'une vérité invisible, de ce qu'on a si bien appelé la nostalgie céleste, de ce besoin de la patrie éternelle, de laquelle nous sommes venus, et à laquelle nous tendons. Il semble, au premier abord, qu'aucune âme n'ait été jetée sur la terre plus loin de Dieu. Il naît, en 354, sur cette côte d'Afrique, vouée déjà aux derniers désordres, et sur laquelle il ne fallait pas moins que les torrents des Vandales pour laver les souillures dont elle était couverte. Son père n'était pas chrétien,

et, ce qui paraissait plus dangereux encore, il destinait Augustin non pas seulement à l'étude, mais à l'enseignement de ces lettres dégénérées de la décadence ; il devait faire un jour marchandise de sa parole et enseigner l'art de mentir en bons termes. C'est dans les écoles de Madaure et de Carthage, où l'on trafiquait de l'éloquence, que le jeune Augustin commença à s'exercer aux jeux du langage, à cet art dangereux qui tient la pensée pour peu de chose, et cherche les vains plaisirs de l'oreille. Il eut pour condisciples les étudiants de Carthage, ces jeunes gens qui avaient une réputation de désordre et qu'on appelait *eversores*, ravageurs ; et, comme le dit saint Augustin, quand ils se présentaient au cours d'un maître en faveur, c'était en entrant par les portes et par les fenêtres, en brisant tout ce qui s'opposait à eux. Vous devez par là juger des périls que courait saint Augustin, au milieu de ces entraînements ; et le livre des *Confessions* nous dit, en effet, qu'il ne résista à aucune de ces tentations qui peuvent assaillir la première jeunesse. Cependant Dieu lui avait fait un cœur inquiet et qui ne pouvait trouver de repos qu'en lui. De bonne heure, cette inquiétude secrète d'une âme qui aspire à la pureté s'était réveillée au milieu de toutes les souillures ; tout enfant, il avait coutume de prier Dieu pour obtenir que ses maîtres ne le battissent pas de verges, et, plus tard, lorsque le souvenir de la Divinité semblait devoir être banni de ses nuits de débauche et d'orgie, cependant elle le visitait sans qu'il la reconnût. Il éprouvait cette admiration de la beauté qui révélait chez lui une véritable vocation littéraire, qui lui arrachait des larmes à la lecture des malheurs de Didon, le faisait s'asseoir, non pas tant aux jeux du cirque qu'aux représentations de la scène, et surtout des tragédies qui lui mettaient sous les yeux les infortunes héroïques des grands hommes de l'antiquité. Cette passion infinie du beau le poursuivait dans sa chaire d'éloquence, et, en présence de ses amis, il leur dit : « *Quid amamus nisi pulchrum ? Quid est pulchrum ?* » Et pour son premier ouvrage, il écrit trois livres sur le beau.

Ce n'est pas seulement le beau qui l'attire, c'est aussi le bien ; l'amitié, l'attraction d'une âme par une âme se révèle bien fortement à lui lorsque, ayant perdu un condisciple qu'il aimait, il nous représente sa douleur et les déchirements de son cœur que rien ne pouvait consoler : « Mes yeux le cherchaient de toutes parts, et on ne me le » rendait point, et je haïssais toutes choses parce qu'elles ne me le » montraient pas, parce qu'elles ne pouvaient plus me dire : Voici » qu'il va venir tout à l'heure, comme lorsqu'il vivait, et qu'il était » absent. Je portais donc mon âme déchirée et saignante, impatiente » de se laisser porter ; et je ne savais où la poser : car elle ne se re-

» posait ni dans les aimables bocages, ni dans les jeux et les champs,  
 » ni dans les lieux parfumés, ni dans les festins, ni dans les voluptés,  
 » ni enfin dans les livres et les vers <sup>1</sup>. »

Voilà comment saint Augustin aimait, et s'il aimait ainsi un ami, que devait-ce être des autres emportements de son cœur ? Aussi, au milieu de l'horreur que lui inspirent la fougue et les dérèglements de sa jeunesse, on reconnaît que cette âme ne se précipitait ainsi dans de coupables amours que parce qu'elle était affamée d'un autre amour, et parce qu'une nourriture divine lui avait été retirée. A dix-neuf ans, l'*Hortensius* de Cicéron tombe entre ses mains, et alors il prend en dégoût la fortune et jure de n'aimer que l'éternelle sagesse, « et » déjà, dit-il, je me levais pour retourner à vous, ô mon Dieu <sup>2</sup> ! » Cependant l'*Hortensius* ne le satisfaisait qu'à demi ; il s'affligeait de n'y pas trouver le nom du Christ, mot qui était resté attaché, avec quelque chose de tendre et de doux, au fond de son cœur.

Les manichéens parlent du Christ, et c'est ce qui l'attire vers eux ; il était tourmenté de la pensée de Dieu et se demandait sans cesse : Qu'est-ce que le mal ? d'où vient la présence du mal ? Une secte qui lui promettait l'explication du mal devait donc le séduire. Les manichéens l'avaient entraîné jusqu'à ce point, qu'il admettait avec eux un Dieu corporel, une âme corporelle ; aucune notion d'esprit n'entraît dans son intelligence ; il croyait que le Christ résidait entre le soleil et la lune, qu'il n'avait eu qu'un corps fantastique, que l'homme primitif avait été mis en morceaux par l'esprit des ténèbres, que les plantes exhalaient différentes parties de l'âme du monde avec leurs parfums, et que la figue qu'on détache de l'arbre versait une larme de douleur. Voilà ce que croyait saint Augustin plutôt que de ne rien croire, tant cette âme avait besoin de se sacrifier, de se dévouer tout entière ! Ce n'est pas tout : les manichéens eux-mêmes finirent par le fatiguer de leurs exigences, des sacrifices qu'ils demandaient à sa haute raison ; et en même temps, les livres des néoplatoniciens étant tombés entre ses mains, il y trouva une philosophie qui lui parlait encore de Dieu comme du souverain bien. Il se laissa attirer vers eux de préférence. Avec eux il commençait à comprendre Dieu autrement que sous des formes corporelles, comme une lumière sacrée, invisible, impalpable. Cependant ces notions avaient tant de peine à pénétrer dans son âme, qu'il hésitait encore : « Et je disais : La vérité » n'est-elle donc rien parce qu'elle n'est répandue ni dans un espace » fini, ni dans des espaces infinis ? Et vous m'avez crié de loin : Je

<sup>1</sup> *Confessiones*, l. IV, c. IV.

<sup>2</sup> *Confessiones*, l. III, c. IV.

» suis, je suis celui qui est; et j'entendis comme on entend dans le  
 » cœur, et il ne me fut pas plus possible de douter de la vérité que  
 » de ma vie <sup>1</sup>. »

Mais, au moment où cette révolution s'opérait dans l'esprit de saint Augustin, il quittait Carthage, en 383, et faisait voile pour Rome, laissant sa mère agenouillée sur le bord du rivage pendant que le vaisseau cinglait et emportait au loin *ce fils de tant de larmes*. A Rome, le préfet de la ville, auquel on avait demandé un professeur d'éloquence pour Milan, où résidait la cour, ayant ouï parler du jeune Africain, le fit venir devant lui, et, l'ayant entendu, lui confia la nouvelle. Ce Mécène de saint Augustin, ce protecteur, c'était, par un bizarre rapprochement, le païen Symmaque !

Arrivé à Milan, saint Augustin voit saint Ambroise, il l'entend, il l'admire, il va l'écouter à l'église; d'autres fois il va le contempler travaillant, lisant, compulsant des manuscrits, écrivant dans sa maison, ouverte à tout le monde, traversée sans cesse par les curieux, sans que saint Ambroise levât jamais les yeux, si ce n'est lorsqu'on venait réclamer quelque bon office de sa charité. Augustin contemplant sa méditation et se retirait sans avoir rien dit <sup>1</sup>. En même temps, il avait près de lui sa mère, qui n'avait pas craint de traverser les flots pour venir le rejoindre, comptant toujours sur sa conversion, et rassurée par cette parole d'un évêque qui lui avait dit : « Il est impossible que ce fils de tant de larmes ne vous soit pas rendu. » Il avait aussi autour de lui ses amis, ses auditeurs, qui ne l'avaient pas quitté, qui étaient venus d'Afrique, que rien n'avait pu détacher de ce maître aimé : c'est au milieu d'eux que son âme commençait à chercher un certain calme et le repos d'une vie plus réglée. Ils méditaient ensemble le projet de former une communauté philosophique, comme tant de philosophes l'avaient rêvé, comme Pythagore l'avait essayé : la plus grande difficulté, c'étaient les femmes; Augustin, en effet, n'était pas résolu à s'arracher aux plaisirs de sa jeunesse, et ses anciennes voluptés le tiraient encore par son vêtement de chair. Il était dans cet état, lorsqu'un jour lui fut racontée l'histoire du rhéteur Victorin, qui avait tout quitté, au faite de sa gloire et dans un âge bien mûr, pour suivre le Christ. Il se laissa captiver aussi par cette autre histoire de deux officiers de l'Empire qui, se promenant aux environs de Trèves, et étant entrés chez des moines, avaient admiré leur vie, et s'étaient décidés à abandonner toutes choses pour vivre avec eux de la vie parfaite. Tous ces récits agitaient l'âme de saint Augustin-

<sup>1</sup> *Confessiones*, l. VII, c. x.

<sup>2</sup> *Confessiones*, l. VI, c. III.

tin et l'entraînaient insensiblement vers le christianisme, qu'il avait connu depuis peu de temps par saint Ambroise, et dont les merveilles dépassaient si fort celles qu'avaient racontées Platon et ses disciples. A la suite de la conversation où il avait entendu le récit de la conversion des deux officiers, il éprouva cette agitation décisive <sup>1</sup> dont il nous a laissé l'admirable tableau. Il faut vous le relire, car comment ne pas rappeler cette mémorable journée de la fin d'août 386, où ce grand homme fut arraché à ses erreurs, précipité aux pieds de la vérité, jeté dans le sein de cette doctrine qu'il allait désormais si glorieusement servir? Je vais vous lire à ce sujet l'admirable version donnée par M. Villemain, à laquelle il n'a rien laissé à ajouter :

« ... Je m'avançais dans ce jardin, et Alipe me suivait pas à pas.  
 » Moi, je ne m'étais pas cru seul avec moi-même, tandis qu'il était  
 » là; et lui, pouvait-il m'abandonner dans le trouble où il me voyait?  
 » Nous nous assimes dans l'endroit le plus éloigné de la maison; je  
 » frémissais dans mon âme, et je m'indignais de l'indignation la plus  
 » violente contre ma lenteur à fuir dans cette vie nouvelle, dont j'é-  
 » tais convenu avec Dieu, et où tout mon être me criait qu'il fallait  
 » entrer...

« .... Je me jetai à terre sous un figuier, je ne sais pourquoi, et  
 » je donnai libre cours à mes larmes; elles jaillissaient à grands  
 » flots, comme une offrande agréable pour toi, ô mon Dieu! et je  
 » t'adressais mille choses, non pas avec ces paroles, mais avec ce  
 » sens : « O Seigneur! jusqu'à quand t'irriteras-tu contre moi? Ne  
 » te souviens plus de mes anciennes iniquités. » Car je sentais  
 » qu'elles me retenaient encore. Je laissais échapper ces mots dignes  
 » de pitié : « Quand? quel jour? Demain? après-demain? Pourquoi  
 » pas encore? pourquoi cette heure n'est-elle pas la fin de ma  
 » honte? »

« Je me disais ces choses, et je pleurais avec amertume dans la con-  
 » trition de mon cœur. Voilà que j'entends sortir d'une maison une  
 » voix d'un enfant ou d'une jeune fille, qui chantait et répétait en re-  
 » frain ces mots : « Prends, lis; prends, lis. »

« Alors je revins à grands pas au lieu où était assis Alype, car j'y  
 » avais laissé le livre de l'Apôtre, lorsque je m'étais levé. Je le pris,  
 » je l'ouvris et je lus en silence le premier chapitre où tombèrent mes

<sup>1</sup> *Extrait des notes de la leçon :*

Heure décisive. — Qu'eût été Augustin si à cette époque il avait résisté? Et combien d'autres, irrésolus, flottants, qu'eussent-ils été si un jour ils se fussent rendus! A partir de ce moment, les yeux d'Augustin s'ouvrent, il connaît Dieu, il entre en communication avec Dieu.

» yeux : « Ne vivez pas dans les festins, dans l'ivresse, dans les plaisirs et les impudicités, dans la jalousie et la dispute ; mais revêtez-vous de Jésus-Christ, et n'ayez pas de prévoyance pour le corps, au gré de vos sensualités. » Je ne voulus pas lire au-delà, et il n'en était pas besoin. Aussitôt que j'eus achevé cette pensée, comme si une lumière de sécurité se fût répandue sur mon cœur, les ténèbres du doute disparurent.

» Alors, ayant marqué le passage du doigt ou par quelque autre signe, je fermai le livre et le fis voir à Alype <sup>1</sup>. »

Toutes les ténèbres s'étaient dissipées ; à dater de ce jour, Augustin est en possession de ce Dieu qu'il avait poursuivi, qui le poursuivait depuis si longtemps, et qui, enfin, s'était emparé de lui. Il est avec lui en communication si parfaite, il le contemple si réellement, que, dans cet autre moment célèbre dont il nous a laissé la mémoire, dans ses entretiens avec sa mère, on sent qu'il est allé aussi loin qu'un mortel pouvait aller dans la rencontre de l'homme avec Dieu.

Bien peu de temps après le jour de cette conversion, Monique allait rendre son âme à Dieu ; mais le moment de sa mort n'était pas encore connu, et tous deux, la mère et le fils, étaient à Ostie, se disposant à s'embarquer sur le navire qui devait les ramener en Afrique. Comme un soir ils étaient tous deux appuyés sur le bord d'une fenêtre, considérant le ciel, ils se mirent à parler des espérances de l'immortalité ; et alors, dit saint Augustin, après avoir traversé tout l'ordre des choses visibles, considéré toutes les créatures qui rendent témoignage de Dieu, au-dessus des astres, au-dessus du soleil, ils arrivèrent jusque dans la région de l'âme, et là ils trouvèrent que leurs aspirations n'étaient pas satisfaites, et ils parvinrent jusqu'à la sagesse éternelle et créatrice ; « Et tandis que nous parlions ainsi, continue saint Augustin, nous y touchâmes <sup>2</sup> ; » et, concluant, il déclare que si cette contemplation d'un moment eût duré toute l'éternité, elle aurait suffi, plus même qu'il n'était nécessaire, à son éternel bonheur.

Ainsi saint Augustin, par cette voie de la purification, de l'illumination, de la contemplation, était arrivé jusqu'à Dieu, et, sous ce rapport, ses *Confessions* ne sont qu'un grand livre de philosophie mystique ; il les considère ainsi, car il les achève par cet avertissement : « Et quel homme donne à l'homme d'entendre ces choses ? Quel ange à l'ange ? Quel ange à l'homme ? C'est à vous qu'il faut demander, ô Dieu ! c'est vous qu'il faut chercher, chez vous qu'il faut frapper.

<sup>1</sup> *Confessionnes*, l. VIII, c. xii.

<sup>2</sup> *Confessionnes*, l. IX, c. iv.

» C'est ainsi qu'on trouvera, qu'on recevra, qu'on se fera ouvrir.  
 » Amen ! »

Ainsi, pour lui, ses *Confessions* ne sont autre chose qu'une méthode mystique pour arriver à Dieu ; et j'y trouve, en effet, tous les caractères du mysticisme : d'abord l'ascétisme, l'effort pour se faire une méthode non pas logique, mais morale, l'effort pour se purifier, se rendre digne, capable d'atteindre Dieu, et toute cette longue lutte contre les passions n'a pas d'autre but ; j'y trouve ensuite le soin d'épurer l'intelligence en en bannissant toutes les erreurs qui s'y sont glissées, les erreurs des païens et des manichéens comme celles des néo-platoniciens ; j'y trouve enfin les derniers élans du cœur désormais libre dans son aspiration vers Dieu, qui peut communiquer avec lui, entrer en union avec lui. Ce sont là les trois degrés, les trois phases par lesquelles les grands mystiques feront passer l'âme dont ils ont entrepris la conduite : la vie purgative, la vie illuminative et la vie unitive. En même temps, j'y vois une autre force : l'âme n'est pas livrée à elle-même, comme quand il s'agit de conduire la raison ; car l'amour ne veut pas être seul, mais entouré ; la philosophie de l'amour ne peut pas marcher seule, mais accompagnée. Augustin est accompagné de sa mère, ange gardien de ses convictions, un des éléments vivants et nécessaires, et l'âme, en quelque sorte, de toute cette philosophie aimante et illuminante ; c'est sa mère qui le conduit et l'accompagne depuis les ténèbres de sa jeunesse jusqu'aux splendeurs de sa maturité ; ce sont ses amis si avides de sa présence, c'est saint Ambroise, c'est l'Église universelle, qui l'ont conduit et entraîné jusqu'aux pieds de la vérité.

Cette méthode ne condamne pas l'homme à un isolement qui n'est pas dans sa destinée ; elle fait appel à la nature, à la nature tout entière, avec ses splendeurs et ses illusions. C'est la beauté qui aide Augustin à revenir à Dieu ; toutes les choses terrestres l'ont séduit, l'ont trompé ; mais, sous ces séductions, ces erreurs, il y avait une vérité, une réalité qui se faisait sentir et qui seule était capable d'attirer son cœur. Il a fini par écarter tous les voiles pour arriver jusqu'à cette beauté profonde, essentielle, que les créatures cachaient sous leurs formes, jusqu'à cette beauté qui n'est autre chose que le rayon du Créateur. C'est encore là un des caractères du mysticisme, qui est symbolique, qui cherche dans la nature le reflet de la Divinité et les vestiges de l'invisible. Avec ces trois caractères, le mysticisme sera le même dans tous les temps, et pendant le moyen âge le mysticisme de saint Augustin deviendra celui de Hugues et Richard de saint Victor, de

<sup>1</sup> *Confessiones*, l. XIII, c. xxxviii.

saint Bonaventure et de tous les grands maîtres de la philosophie mystique en Occident.

Mais il faut reconnaître que cette doctrine a ses périls ; elle l'avait prouvé par l'exemple de saint Augustin et elle le prouvera longtemps après lui. Le mysticisme est sans contrôle ; car l'amour a des élans et des bonds dont il ne veut rendre compte à personne ; il peut s'égarer, se laisser entraîner dans des voies où les liens de ses ailes se rompent, et, voulant s'approcher du soleil, il se précipitera dans l'abîme. Il est donc nécessaire qu'il soit surveillé. Il ne fallait pas dans le christianisme une philosophie mystique seule, sans tutelle et sans règle ; il fallait, à côté du maître de la philosophie mystique, le maître de la philosophie dogmatique. Il fallait, à côté du mysticisme de saint Augustin, le dogmatisme de saint Augustin.

Dans la première partie de l'histoire intellectuelle de saint Augustin, Dieu le poursuit ; il le poursuit impitoyablement, et par les doutes de son esprit et par les luttes de son cœur, jusque dans les abaissements et dans les turpitudes de sa chair : saint Augustin a beau échapper à sa patrie, à sa mère, il n'échappe pas à Dieu qui le rejoint à Milan, dans le coin de ce jardin, sous ce figuier où nous l'avons suivi. Après que Dieu l'a atteint une première fois, c'est saint Augustin qui va poursuivre Dieu, il le trouvera ; mais il a beau le posséder, il ne le possède jamais assez ; il en veut jouir davantage. Tout le travail de sa philosophie consista donc à retourner, par un effort de la raison, à ce Dieu qu'il avait atteint par l'amour.

Au moment où fut prise cette grande résolution de se donner sans retourner à Dieu, Augustin avait résolu aussi de quitter l'école, dans laquelle il ne trouvait qu'un trafic de vanité. Il avait obtenu qu'un de ses amis, Verecundus, lui donnât un asile dans sa belle villa de Cassiciacum, à quelque distance de Milan, où il cherchait ce calme dont on a besoin après les grands orages du cœur. Il était malade, sa poitrine était menacée ; mais l'invincible activité de son esprit ne pouvait se condamner au repos ; sa mère, son frère, son fils et quelques parents étaient avec lui ; entouré des amis qui l'avaient suivi, il passait ses journées tantôt à lire un demi-chant de l'*Énéide*, tantôt à commenter l'*Hortensius* de Cicéron, auquel il était redevable des premiers mouvements honnêtes de son cœur ; tantôt enfin à philosopher avec Trygetius, Alypius, Licentius et d'autres bien obscures si on les compare aux illustres interlocuteurs des dialogues de Cicéron, obscurité touchante si l'on admire cette philosophie chrétienne pour laquelle il n'y avait pas de petits ; car, dit saint Augustin, les petits, même en s'occupant des grandes choses, se font grands. Aussi, sa

mère venant un jour se mêler à ses entretiens philosophiques, il se garde bien de la repousser, et comme elle s'étonnait qu'une femme fût admise à philosopher, saint Augustin s'en fait gloire et il a raison. Ainsi la conversation s'engage, et ce sont ces conversations, recueillies par des sténographes, qui formeront les premiers traités philosophiques de saint Augustin, ses livres *Contra Academicos*, *De Ordine*, *De vita beata*, auxquels il faut ajouter ses *Soliloques*, les livres *De quantitate animæ*, *De immortalitate animæ*, *De libero arbitrio*, etc. Aucun de ces ouvrages ne présente un système de philosophie complet, ce système est plutôt disséminé dans tout l'ensemble de ses œuvres ; cela tient à la manière de composer et de travailler de cet homme si laborieux, disputé par des occupations infinies, occupé à résoudre des procès et des difficultés entre les bonnes gens d'Hippone, appelé à diriger toutes les grandes décisions de l'Eglise. Au milieu de ces occupations, de temps à autre il s'abandonnait à quelques discussions philosophiques. D'ailleurs, presque tout ce que nous avons de lui a été écrit à la hâte, recueilli par des sténographes, et n'a presque jamais été revu. Il commence des traités qu'il n'achève pas, ou bien il change le plan qu'il avait adopté d'abord. Mais sous un désordre apparent se trouve l'ordre intérieur le plus puissant qui fût jamais ; et ce n'est pas une des moindres satisfactions de l'esprit qui pénètre au milieu de ce travail, que d'y découvrir la puissance, l'unité d'un génie toujours maître de lui-même, qui, une fois chrétien, n'a jamais dévié du chemin droit où il marchait toujours pour arriver à Dieu.

Mais il n'est pas vrai qu'il en soit venu jamais à mépriser la philosophie et à sacrifier la raison à la foi. Bien loin de là, il écrit à Romanien et l'excite à embrasser cette philosophie dans le sein de laquelle il s'est lui-même jeté, et qui lui a appris à mépriser Pélage, à repousser les erreurs manichéennes<sup>1</sup> ; c'est elle qui le soutenait dans ses recherches et lui promettait de lui montrer Dieu, qui le lui laissait apercevoir comme à travers de lumineux nuages. Quant aux philosophes de l'antiquité, il fait la part de leur faiblesse, mais aussi de leur gloire. Il admire le chef de l'Académie : pour lui, Platon a approché bien près de Dieu ; mais il ne méconnaît pas l'insuffisance de ces essais de l'esprit humain : il déclare qu'un petit nombre d'hommes, avec beaucoup de génie, de science, de loisir et de travail sont arrivés jusqu'à Dieu et à l'immortalité de l'âme ; mais ils ont trouvé une vérité sans la charité, ils ne sont parvenus qu'à une vé-

<sup>1</sup> *Contra Academicos*. l I, c. 11

rité incomplète ; ils ont bien aperçu le but, mais ils n'ont pas pris le chemin qui devait y conduire <sup>1</sup> : « Autre chose est d'apercevoir la » patrie de la paix comme sur le haut d'une montagne couverte de » forêts hantées par les bêtes féroces et les esclaves fugitifs, sans en » connaître le chemin ; autre chose est d'être sur la route tracée » par le maître souverain. » Voilà la différence qu'il établit entre la philosophie antique et la philosophie chrétienne, dont il est l'un des plus grands et des plus illustres représentants ; il ne la conçoit que par l'union de la raison et de la foi. Dieu lui-même, dit-il, ne peut mépriser la raison, car comment Dieu mépriserait-il en nous ce qui nous distingue des autres créatures ? Aussi ne veut-il pas que nous cherchions la foi afin de cesser de raisonner ; il veut, au contraire, que la foi obtenue nous fasse raisonner encore, qu'elle donne à la raison des ailes plus fortes et plus puissantes ; car, dit-il, nous ne saurions croire si nous n'étions raisonnables. La raison précède la foi pour constater l'autorité ; elle suit la foi, car, après que l'intelligence a trouvé Dieu, elle le cherche encore.

Saint Augustin est bien éloigné de vouloir désespérer la raison par le spectacle des contradictions philosophiques des anciennes écoles. Au contraire, il blâme la nouvelle Académie d'avoir cherché asile dans le doute entre Épicure et Zénon. Il détruit cette doctrine de la vraisemblance qu'elle avait adoptée ; il montre à ces philosophes que, par cela qu'ils parlent de vraisemblance, ils ont l'idée du vrai et supposent la présence de cette vérité qu'ils nient ; afin de réfuter le doute, il cherche la certitude dans la pensée, dans la méthode psychologique : « En effet, dit-il, ceux qui doutent ne peuvent point » douter qu'ils vivent, qu'ils se souviennent, qu'ils veulent, qu'ils » pensent ; car s'ils doutent, c'est qu'ils veulent être certains, » c'est qu'ils jugent ne point devoir consentir sans preuve. Toi » qui veux te connaître, sais-tu si tu es ? — Je le sais. — D'où le » sais-tu ? — Je l'ignore. — Te crois-tu simple ou composé ? — Je » l'ignore. — Sais-tu si tu es en mouvement ? — Je l'ignore. — » Sais-tu si tu penses ? — Je le sais. — Donc il est certain que tu pen- » ses <sup>2</sup>. » C'est le *cogito, ergo sum*, dont vous voyez l'expression et la lettre dans le second livre des *Soliloques* de saint Augustin, dans ce dialogue entre sa raison et lui-même, où il a établi les premiers fondements de la certitude. C'est lorsque saint Augustin est encore dans tout le trouble de son esprit, comme philosophe, qu'il trouve en lui la ruine de tous les systèmes de philosophie, que, sur le point

<sup>1</sup> *De vera religione*, initio.

<sup>2</sup> *Soliloquia.*, l. II, c. I.

d'abandonner la raison, il cherche la pierre angulaire sur laquelle il pourra édifier le monument de ses connaissances; c'est alors qu'il n'en trouve pas d'autre que le *Cogito, ergo sum*. Le progrès de Descartes ne consistera qu'à mettre cette idée plus en relief, qu'à s'en emparer pour ne plus la quitter et ne plus se laisser entraîner aux vaines spéculations de la raison; il s'arrêtera sur le point que saint Augustin a marqué; mais c'est lui qui a laissé là ce sceau et cette marque qui feront que les générations suivantes y reviendront pour méditer cette page et en extraire tant d'autres également immortelles.

Ainsi l'âme est au moins sûre de sa pensée, sûre qu'elle doute, qu'elle pense, qu'elle veut; sûre de tous les témoignages de sa conscience; elle trouve des sensations: d'où viennent-elles? Les platoniciens allèguent les erreurs des sens, la rame qui paraît brisée lorsqu'on la plonge dans l'eau, et la tour qui semble branlante lorsque de la mer on la regarde sur le rivage. Mais saint Augustin répond avec tout l'ascendant de la vérité philosophique: Les sens ne vous trompent pas; ils vous tromperaient s'ils vous montraient la rame droite et la tour immobile; c'est vous qui vous trompez en leur demandant des jugements lorsque vous ne devez leur demander que des impressions <sup>1</sup>.

Saint Augustin s'élève plus haut: il trouve dans l'âme, dans la conscience, quelque chose de plus grand que le sens intime, de plus solide que les sensations; il trouve des idées, des notions universelles, des notions évidentes, tout ce qui fût, par exemple, l'élément de la dialectique. Ainsi la même chose ne peut pas être et n'être pas. Il trouve les nombres qui sont les mêmes pour tous, et dont personne ne peut douter; il trouve les vérités mathématiques, les principes de la morale qui sont partout les mêmes; tantôt il les appelle nombres, comme les pythagoriciens; plus souvent il les appelle idées, comme Platon, et voici ce qu'il écrit dans un temps où il était absorbé par tous les devoirs de la vie religieuse; vous verrez comment le philosophe subsiste dans le chrétien, et comment se perpétue cette tradition excellente qui ne veut rien dédaigner de ce qu'il y a de bon dans la raison antique: « Les idées sont certaines formes principales, certaines raisons des choses, fixes et invariables, qui ne sont point formées elles-mêmes, qui, par conséquent, sont éternelles, qui agissent toujours de la même manière, et sont contenues dans l'intelligence divine; et, comme elles ne naissent point, comme elles ne périssent point, c'est sur elles que se forme tout ce qui doit

<sup>1</sup> *Contra Academicos*, l. III, c. xi.

» naître et périr. L'âme raisonnable peut seule les percevoir, et les  
 » perçoit par la partie la plus élevée d'elle-même, c'est-à-dire par la  
 » raison, qui est comme son œil intérieur et intelligible. Et encore,  
 » pour être capable de cette vision, faut-il que l'âme soit pure, que  
 » son œil intérieur soit sain et semblable à ce qu'elle veut contem-  
 » pler. Qui peut dire que Dieu ait créé sans raison? Or la même  
 » raison, le même type ne pouvait servir à la création de l'homme  
 » et du cheval. Chaque être particulier a donc sa raison particulière.  
 » Mais ces raisons ne peuvent résider que dans la pensée du Créa-  
 » teur; car il ne considèrerait pas un modèle placé hors de lui-même,  
 » et les raisons des choses produites étaient nécessairement contenues  
 » dans l'intelligence divine <sup>1</sup>. »

Ainsi la raison divine est présente à la raison humaine par ces vérités éternelles, par cette vue des nombres et des raisons essentielles de toutes choses. Ainsi, lorsque la parole nomme hors de nous ces choses invisibles et ses vérités absolues, ce n'est pas la parole qui nous porte l'idée, elle ne fait que nous avertir de consulter le maître intérieur, qui, lui, nous nomme le vrai, le beau, le juste, dans une autre langue qui n'est ni l'hébreu, ni le grec, ni le latin, ni le barbare, mais une certaine langue que tout le monde entend depuis le commencement des choses; et ce maître qui nous parle cette langue éternelle n'est autre chose que le Verbe, que le Christ véritable qui est présent au dedans de l'homme.

Voilà la psychologie de saint Augustin : je l'abandonne pour le voir traiter les deux thèses de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et franchir par là l'espace qui nous sépare du second point de sa métaphysique : la recherche de Dieu. Car saint Augustin ne se laisse pas arrêter par ce scrupule, qu'il serait inconvenant, qu'il serait coupable de commencer par la connaissance de soi-même pour arriver à la connaissance de Dieu : au contraire, il dit que la science de l'âme est l'introduction légitime et nécessaire de la science de Dieu. Par là même qu'il entend la psychologie à la manière des anciens, il dépasse Socrate, qui avait dit : *Γνωθι σεαυτόν*, Connais-toi toi-même; saint Augustin va plus loin et dit à Dieu : *Noverim me, sed noverim te* <sup>2</sup> ! Mais comment connaîtra-t-il Dieu ? Il veut le connaître par lui-même, le connaître plus que les vérités mathématiques. Il se gardera bien de faire une science froide et glacée de la connaissance de Dieu, dont il ne se promet pas seulement la lumière,

<sup>1</sup> *Liber de diversis questionibus*, c. XLVI.

<sup>2</sup> *Soliloquior.* l. II, c. I.

mais le bonheur ! Comment donc et par-quelle voie va-t-il chercher Dieu ? par la voie dans laquelle a passé David lorsqu'il faisait entendre ce sublime cantique : *Cœli enarrant gloriam Dei*, et Xénophon dans les entretiens mémorables de Socrate : il va développer la vieille preuve, la preuve éternelle de l'existence de Dieu, et lui aussi dit avec ce langage passionné de l'amour chrétien : « Voici » donc le ciel et la terre : il sont, ils crient qu'ils ont été faits ; » car ils varient et ils changent. Or ce qui est sans avoir été créé n'a » rien qui n'ait toujours été. Ils crient donc : Nous sommes parce » que nous avons été faits, nous n'étions donc pas avant d'être pour » nous faire nous-mêmes. Et leur voix est l'évidence. Vous les avez » donc faits, Seigneur ; vous êtes beau, et ils sont beaux ; vous êtes » bon, et ils sont bons ; vous êtes, et ils sont. »

Voilà toute la preuve physique de l'existence de Dieu ; mais où saint Augustin innove et porte toute la force d'un génie qu'on n'avait pas encore vu, c'est dans la preuve métaphysique.

Par l'étude de l'âme, saint Augustin a reconnu des principes immuables de beauté, de bonté, de vérité, auxquels il lui est impossible de refuser l'adhésion de son esprit et de son cœur. Mais cette beauté, cette bonté, cette vérité ne se contentent pas de se montrer à lui, elles le poussent vers quelque chose d'inconnu dont il sent les manifestations ; il ne résiste pas à cette impulsion, et voilà comment il insiste sur cette pensée de la beauté, dont il a été épris dès son enfance, sur laquelle il a beaucoup médité ; car c'est lui qui, le premier parmi les chrétiens, a posé les fondements de la philosophie esthétique, et écrit des traités sur le beau ; c'est lui qui a dit : *Omnis pulchritudinis forma unitas est.* »

Voilà comment saint Augustin arrive à Dieu par le chemin du beau ; mais ce n'est pas assez, il ne sera jamais lassé dans cette voie, il faut encore qu'il arrive à Dieu par le chemin du bon : « Vous n'ai- » mez, dit-il, que le bon. Vous aimez la terre parce qu'elle est bonne » avec ses hautes montagnes, ses collines et ses plaines ; vous aimez » la figure de l'homme parce qu'elle est bonne par l'harmonie des » formes, de la couleur et des sentiments ; vous aimez l'âme de votre » ami, bonne par le charme d'une intime harmonie et d'un fidèle » amour ; vous aimez la parole, bonne parce qu'elle enseigne avec » douceur ; les vers, bons par la mélodie du nombre et la solidité de » la pensée. Dans tout ce que vous aimez, vous retrouvez le caractère » du bien ; supprimez ce qui distingue les choses, et vous trouverez » le bien lui-même. Nous comparons ces biens, et comment, si ce » n'est par une idée du bien parfait et immuable, par la communi-

» cation duquel tout est bon ? Si, dans tous ces biens particuliers, vous ne voyez que ce bien suprême, vous voyez Dieu <sup>1</sup>. »

Ainsi, par le chemin du bon, nous arrivons au même but que par le chemin du beau. Mais le regard du philosophe se défie encore de cette idée du beau et du bon ; il craint de se laisser dominer par le prestige, de se laisser aller à ces entraînements des imaginations charmées et séduites ; sa raison sévère ne veut être convaincue que par elle-même, et il veut arriver à Dieu surtout par l'idée du vrai pur, absolu, mathématique, afin de prouver qu'il ne s'est pas trompé. Dans son traité *De libero arbitrio*, il recommence la démonstration de l'existence de Dieu, et, pour que sa démonstration soit complète, il pénètre jusqu'aux dernières profondeurs de la nature humaine. Il reprend l'homme et il le considère comme ayant ces trois qualités d'être, de vivre et de comprendre ; il s'attache à l'intelligence, laisse de côté la vie et l'être, et il y trouve les sens externes, le sens intime qui en est le modérateur et le juge, et la raison. « La raison, dit-il, » surpasse tout le reste : s'il y a quelque chose au-dessus d'elle, c'est Dieu ».

C'est ainsi que, par un troisième effort et pour ainsi dire par un troisième assaut, il fait brèche dans la métaphysique et entre en possession de l'idée de Dieu ; mais cette idée de Dieu, dont il est maître, il sait combien il est périlleux de la confier au langage humain, et au moment où il semble sûr de posséder Dieu, il déclare que peut-être il vaudrait mieux ne pas tant savoir : *Scitur melius nesciendo*<sup>2</sup>, et il reconnaît l'inexactitude de tous les mots humains pour rendre les attributs de la Divinité. Il aperçoit à droite et à gauche les périls du dualisme et les périls du panthéisme, et comment ne les craindrait-il pas, lui, si longtemps mêlé aux manichéens ? Il évite le danger en disant que le mal ne forme pas un principe opposé au bien, qu'il n'y a pas deux principes contraires, que le mal n'est pas, que ce n'est qu'une privation, une défection du bien, une infériorité dans le bien, que les êtres n'ont d'être que ce qui leur est donné par Dieu ; que par conséquent, hors de Dieu, il n'y a rien ; et ainsi il écarte à tout jamais les périls du dualisme. Mais il semble alors qu'il tombe dans le panthéisme, surtout lorsqu'il laisse échapper ces fortes expressions, que les êtres ne sont pas..... Mais ne craignez point qu'il retourne à ses anciennes erreurs et qu'il voie dans les êtres une émanation de la Divinité..... Non, Augustin se retire du péril par ce qui était une nouveauté en philosophie, par le dogme de la création ; c'est là ce

<sup>1</sup> *De Trinitate*, l. VIII, c. III.

<sup>2</sup> *De ordine*, l. II, c. XLV.

qui le sauve du panthéisme. Les anciens avaient considéré, avec Platon, la matière comme éternelle, comme existant à côté de Dieu ; ou bien ils pensaient, avec les philosophes alexandrins, que Dieu avait tiré et tirait de lui-même, par une émanation continuelle, tous les êtres ; saint Augustin le premier professe la création après le néant, car hors de Dieu il n'y avait rien dont le monde pût être formé, et, s'il avait été tiré de Dieu, il serait Dieu lui-même <sup>1</sup>. Ainsi saint Augustin établit le dogme de la création, et si vous lui opposez les difficultés philosophiques de cette doctrine, si vous lui dites : Mais la création est dans le temps et Dieu dans l'éternité ? Mais pourquoi Dieu a-t-il créé ? quand a-t-il créé ? Dieu, avant de créer, qu'a-t-il fait ? Augustin répond avec une supériorité infinie : Dieu a créé le monde librement, mais non sans raison ; le Dieu bon a fait le monde pour faire le bien. « Il ne faut pas demander quand il a créé, ni s'il est » sorti de son immutabilité en créant, ni ce qu'il faisait avant de » créer. Il a éternellement voulu ; mais il a produit le temps avec le » monde, parce qu'il a produit le monde en mouvement, mouve- » ment dont le temps est la mesure <sup>2</sup>. »

Il s'abandonne ainsi aux considérations les plus élevées, les plus hardies, les plus judicieuses, avec la plus grande rectitude et sans la moindre subtilité. Et, après avoir établi que le temps est la mesure du mouvement, il conclut par cette admirable parole : « Ainsi toute » ma vie n'est que succession, dissipation. Mais votre main m'a ras- » semblé dans le Christ, mon Seigneur, médiateur entre votre unité » et notre multitude, afin que, ralliant mon être dissipé au caprice » de mes anciens jours, je demeure à la suite de votre unité, sans » souvenance de ce qui n'est plus, sans aspiration inquiète vers ce » qui doit venir <sup>3</sup>. »

Ainsi, vous le voyez, la raison le ramène à l'amour, tout comme l'amour l'a ramené à la raison ; toute la philosophie mystique de saint Augustin, conduite par l'amour, aboutirait à l'idée rationnelle et pure de Dieu, et toute la philosophie dogmatique de saint Augustin, conduite par la raison, aboutirait à l'amour de Dieu. C'est le caractère de la philosophie chrétienne de ne pouvoir séparer ces deux grandes puissances de l'âme : l'amour et la raison. L'antiquité nous représente le vieil Œdipe coupable, puni et aveugle, s'avançant péniblement appuyé sur ses deux filles, Antigone et Ismène, qui guident ses pas : l'esprit humain, ce vieil et royal aveugle, qui s'en

<sup>1</sup> *De civitate Dei*, l. XI, c. xv, xvi, xvii.

<sup>2</sup> *Confess.*, l. XI, c. xxiv.

<sup>3</sup> *Confess.*, l. XI, c. xxix.

va, depuis le commencement des temps, pour chercher son Dieu, n'a pas trop de ses deux filles, l'amour et la raison, pour arriver à son terme, pour arriver jusqu'à Dieu; ne lui ôtons ni l'une ni l'autre.

## II.

Cependant le véritable fondateur de la rhétorique chrétienne, celui à qui cette fonction appartenait, précisément à cause de sa profession d'ancien rhéteur, c'est saint Augustin, surtout dans le quatrième livre d'un de ses traités fort considérables *de Doctrina christiana et de Catechizandis rudibus*. Après avoir consacré les trois premiers livres à montrer comment et dans quel esprit on doit étudier les Écritures, saint Augustin emploie le dernier à faire voir comment on doit communiquer aux autres la science dont a su faire la conquête; et là, dans cette théorie de la prédication chrétienne, il est conduit à rassembler tous les préceptes d'une rhétorique nouvelle. « Et d'abord il » déclare qu'il connaît la rhétorique des écoles, qu'il ne se propose » ici ni d'en donner les préceptes, ni de les discréditer; car, la rhé- » torique apprenant à persuader le vrai et le faux, qui osera dire » que la vérité doit demeurer sans armes contre le mensonge ? »

Mais il se montre novateur lorsqu'il ajoute, ce que les anciens n'avaient pas osé dire, que l'éloquence se rencontre aussi sans la rhétorique, que l'on peut y arriver en écoutant, en lisant les auteurs éloquents, en s'exerçant soi-même à dicter et à écrire. A ces conditions, on peut se passer de la subtilité de l'école, et, par cette voie, un homme peut rencontrer ce don ineffable de persuader et de bien dire.

Après avoir fait ce juste partage de l'éloquence et de la rhétorique, saint Augustin reprend, sans nous en avertir, les préceptes des anciens et en fait, pour ainsi dire, le triage, laissant de côté tout ce qui est devenu superflu pour la simplicité des temps nouveaux. Ainsi la part principale est faite à l'invention, comme il convenait aux temps chrétiens qui assurent à la pensée l'empire qu'elle doit avoir sur la forme. L'invention est donc le point principal, et, se fondant sur le beau traité de Cicéron, *de Inventione*; saint Augustin rappelle que la sagesse est le fonds même de toute éloquence, qu'elle est bien au-dessus; car la sagesse sans l'éloquence a fondé les cités, et l'éloquence sans la sagesse les a plus d'une fois mises en ruines. Appliquant ces préceptes, il vaut mieux, dit-il, que les prédicateurs parlent éloquemment, mais il suffit qu'ils parlent sagement. Ces préceptes étaient d'une admirable fécondité et d'un admirable à-propos: car si

le christianisme, aussi sévère que l'antiquité en matière d'art, eût voulu donner la parole seulement à des hommes éloquents, alors à combien peu eût-il été permis de le répandre, et à combien peu de le recevoir ! Et ainsi l'enseignement chrétien, au lieu d'être la lumière et la consolation de tous, serait resté le plaisir et le privilège d'un petit nombre. C'était donc une grande et féconde parole que celle qui devait donner la liberté de la chaire, non plus seulement à celui qui se serait exercé pendant de longues années aux luttes oratoires, comme Démosthènes et Cicéron, mais au plus humble prêtre, quand il aurait la foi qui inspire, et le bon sens, qui ne permet pas de se fourvoyer.

Saint Augustin conserve, avec Cicéron, la distinction des trois parties de l'invention oratoire ; car, dit-il, il est d'une vérité éternelle que l'orateur doit convaincre, plaire et toucher. Et je ne m'étonne pas que saint Augustin veuille conserver à l'orateur chrétien cette mission de convaincre, ni qu'il l'exhorte à ébranler la volonté rebelle et à la toucher ; surtout je ne suis pas surpris qu'il lui permette de plaire, car je sais la pénétration de saint Augustin, ce grand connaisseur du cœur humain, et je n'ignore pas que le secret de plaire est aussi celui de gagner les âmes. Cependant, là encore, il s'attache à l'essentiel, il déclare que, pourvu que la clef ouvre, il permet qu'elle ne soit pas d'or, qu'elle soit de plomb ou de bois : mais il faut qu'elle ouvre les barrières, qu'elle les ouvre à toutes les lumières de la vérité et à toutes les violences de la grâce divine.

Quant à l'élocution, il conserve aussi, comme fondée sur la nature, la distinction des trois styles : le simple, le tempéré et le sublime. Le sujet de l'orateur chrétien est toujours sublime, mais il n'en est pas de même de son style. Le style simple, dit saint Augustin, est celui que l'auditeur supporte plus longtemps ; et, plus d'une fois dans sa longue carrière, il a observé que l'admiration d'une belle parole arrache quelquefois moins d'applaudissements à l'auditoire que le plaisir d'avoir conçu, facilement et sans nuage, une vérité difficile mise à sa portée par une parole simple.

Voilà tout ce que recommande saint Augustin pour l'élocution. En ce qui concerne le nombre oratoire, il déclare que, pour lui, il cherche à le conserver dans ses discours, sans affectation, mais qu'au fond il y tient peu et se réjouit de ne pas le rencontrer dans les livres saints, qu'il éprouve quelque plaisir dans les beautés naïves, incultes, toutes spirituelles de l'Écriture, affranchie en quelque sorte de ces usages de la sensualité ancienne.

Il y a quelques périls dans les dédains de saint Augustin pour les

délicatesses du style; il y a ici quelques traces de la décadence et du mauvais goût de son siècle. Cependant, s'il est insuffisant en ce qui concerne l'élocution, s'il n'a fait que répéter les règles de la rhétorique cicéronienne en ce qui regardait l'invention, il va se relever singulièrement lorsqu'il entrera jusque dans les dernières profondeurs de la philosophie de la parole, et qu'il donnera le véritable mystère de la nouvelle éloquence qu'il veut fonder. C'est ce qu'il fait dans un autre ouvrage, dont l'occasion même est digne d'intérêt, et qui peint bien l'âme de saint Augustin.

Un diacre, nommé *Deo gratias*, chargé de l'instruction des catéchumènes, lui avait écrit une lettre pour lui peindre ses dégoûts, ses peines, ses découragements dans une fonction si difficile. Saint Augustin cherche à relever son courage en lui faisant, avec une admirable analyse, la peinture de toutes les tristesses, de tous les découragements qui peuvent saisir un homme chargé de porter la parole devant ses frères, et cependant en lui montrant par quels moyens victorieux on peut dompter ses ennuis, ses découragements et triompher, tôt ou tard, de toutes les résistances de soi-même et d'autrui. Les deux secrets de toute cette éloquence dont saint Augustin va chercher le fond dans l'étude de l'esprit humain, sont l'amour des hommes, qu'il faut instruire, et l'amour de la vérité, qui n'est autre que Dieu même. Je dis d'abord l'amour des hommes, et saint Augustin trouve, en effet, une ressource d'éloquence que les anciens n'avaient pas connue dans la charité, dans ce besoin que nous avons de communiquer à autrui les vérités dont nous sommes pénétrés, dans cette ardeur qui fait que nous ne pouvons nous empêcher d'ouvrir la main, quand elle est pleine de ce que nous regardons comme vrai, comme beau, comme bon. « Car, dit-il, de même qu'un père se plaît » à se faire petit avec son enfant, à bégayer avec lui les premiers » mots, non qu'il y ait rien de bien attrayant à murmurer ainsi des » mots confus, et cependant c'est là le bonheur rêvé par tous les jeu- » nes pères; de même pour nous, pères des âmes, ce doit être un » bonheur de nous faire petits avec les petits, de murmurer avec eux » les premières paroles de la vérité, d'imiter l'oiseau de l'Évangile » qui réunit ses petits sous ses ailes, et n'est heureux qu'autant qu'il » est échauffé de leur chaleur et qu'il les réchauffe de la sienne. » C'est qu'en effet, personne mieux que saint Augustin n'a connu cette mystérieuse sympathie de l'orateur et de l'auditeur, par laquelle l'un éclaire, soutient, conduit l'autre, tandis que tous deux travaillent à la même heure, par le même effort, au dégagement et à l'éclat de la même vérité.

Si l'amour des hommes est un des principes de l'éloquence nouvelle, il y a un amour plus sacré encore, c'est l'amour de la vérité, l'amour de cet idéal souverain dont l'orateur doit être rempli, dont il n'atteint jamais toute la perfection et toute la splendeur, qu'il perd par moments, mais dont la vue, de temps à autre, le soutient, le réveille, et lui rend toute son ardeur. Voilà ce que saint Augustin avait connu mieux peut-être qu'aucun des hommes éloqu岸ts de l'antiquité, et ce qu'il exprime dans une page qu'il faut vous lire tout entière :

« Pour moi, presque toujours mon discours me déplaît, car je suis  
 » avide d'un mieux, que souvent je possède au dedans de moi, avant  
 » que j'aie commencé à l'exprimer par le bruit de la parole ; et quand  
 » tous mes efforts sont restés au-dessous de ce que j'ai conçu, je  
 » m'afflige de sentir que ma langue n'a pas pu suffire à mon cœur.  
 » L'idée illumine mon esprit avec la rapidité de l'éclair ; mais le  
 » langage ne lui ressemble point : il est lent, tardif, et tandis qu'il  
 » se déroule, déjà l'idée est rentrée dans son mystère. Cependant  
 » comme elle a laissé des vestiges admirablement imprimés dans la  
 » mémoire, ces vestiges durent assez pour se prêter à la lenteur des  
 » syllabes, et c'est sur eux que nous formons ces paroles qu'on ap-  
 » pelle langue latine, grecque, hébraïque ou tout autre ; car les ves-  
 » tiges mêmes de l'idée ne sont ni latins, ni grecs, ni hébreux, ni  
 » d'aucune nation ; mais comme les traits se marquent dans le visage,  
 » ainsi l'idée dans l'esprit... De là il est facile de conjecturer quelle  
 » est la distance des bruits échappés de notre bouche à cette première  
 » vue de la pensée... Cependant, passionné pour le bien de l'auditeur,  
 » nous voudrions parler comme nous le concevons... et parce que  
 » nous n'y réussissons pas, nous nous tourmentons, et comme si nos  
 » peines étaient inutiles, nous séchons d'ennui, et l'ennui fait languir  
 » le discours et le rend plus impuissant qu'au moment même où, du  
 » sentiment de son impuissance, l'ennui nous est venu <sup>1</sup>.

C'est admirable ! il n'est pas besoin de vous le dire : l'éloquence est retrouvée, quand on en a retrouvé non-seulement toutes les inspirations, mais surtout tous les obstacles, toute la mélancolie et tous les désespoirs. Voilà comment la doctrine théorique de l'éloquence nouvelle avait été reconstruite par les grands orateurs chrétiens.

### III.

J'ai hâte d'arriver à saint Augustin, qui occupe une place bien plus

<sup>1</sup> S. Augustin, de *Catechizandis Rudibus*, cap. 2.

grande dans la postérité. Saint Augustin a moins d'ornemens, il est moins antique, il a eu moins de commerce avec la Grèce ; il n'avait pas, comme saint Ambroise, traduit du grec un grand nombre d'écrits des Pères. Il nous a laissé jusqu'à trois cent quatre-vingt-dix-huit sermons, sans compter plusieurs traités prêchés avant d'être écrits. Si vous les parcourez, vous y trouverez précisément les caractères que je marquais, les caractères que saint Augustin recommandait lui-même dans ses préceptes et qui doivent donner une forme nouvelle à la prédication : je veux dire ce familier abandon et ce style simple, celui dont on se lasse le moins.

En effet, le discours de l'évêque d'Hippone est un entretien avec son peuple, qui l'interrompt souvent et auquel il répond. Souvent aussi l'évêque rend compte de ses affaires les plus intérieures et les plus domestiques : par exemple, il y a deux sermons où saint Augustin décrit à ses auditeurs la vie qu'il mène en commun avec ses clercs, comment ils sont réunis pour imiter la communauté primitive de Jérusalem, aucun d'entre eux ne possédant rien en propre, et il vient de lui-même au-devant des objections. On se plaignait, à Hippone, que l'église était pauvre parce que son évêque ne voulait recevoir ni donations ni legs, et que personne ne voulait plus donner. Augustin répond qu'en effet il a refusé des héritages ou des legs de plusieurs pères qui avaient déshérité leurs fils pour enrichir l'Église : « Car de quel front, moi qui, si tous deux étaient vivants, devrais » m'employer à leur réconciliation, recevrais-je cet héritage témoin » d'une colère incapable de pardonner ; mais qu'un père qui a neuf » enfants compte le Christ pour un dixième, j'accepterai alors. » Quand un père déshériterait son fils pour enrichir l'Église, qu'il » aille chercher un autre qu'Augustin pour recevoir le legs, ou » plutôt, Dieu veuille qu'il ne trouve personne ! » C'est ainsi qu'il communique à son peuple les affaires intérieures et jusqu'aux comptes de sa maison. Cependant cela ne l'empêche pas d'expliquer les parties les plus ardues des Écritures, d'initier ses auditeurs à tous les mystères de l'explication allégorique, de leur faire voir l'historique des personnages et des événements, le sens figuré sous le sens propre, et de réfuter les manichéens qui opposeraient l'Ancien Testament au Nouveau. Il faut aussi lutter contre l'arianisme ; et devant ce peuple grossier, il aborde toutes les difficultés, toutes les objections, il pénètre dans tous les nuages, s'efforce de les dissiper, et, par un art admirable, il parvient à faire passer dans ses discours, si

† S. Augustin, de *Vita clericorum suorum*, serm. 355.

simples et si rustiques, les plus grandes considérations, les vues les plus vastes répandues dans les écrits théologiques qu'il avait composés pour tout le peuple chrétien. Il réussit à faire comprendre à ses humbles auditeurs comment la Trinité a son image dans la triple unité de la mémoire, de l'intelligence et de la volonté. C'est là une idée longuement développée dans les écrits philosophiques de saint Augustin ; il la reprend devant ses pêcheurs, ses paysans, il fait de la psychologie avec eux, il entre dans tous les détails de la pensée humaine, il leur demande : « Avez-vous une mémoire ? mais, si » vous n'aviez pas une mémoire, comment retiendriez-vous les pa- » roles que je vous adresse ? Avez-vous une intelligence ? mais si » vous n'aviez pas d'intelligence, comment comprendriez-vous ce » que je vous dis ? Avez-vous une volonté ? si vous n'aviez pas de » volonté, comment me répondriez-vous ? » — Et après les avoir ainsi amenés à dégager eux-mêmes de ce chaos de leur intelligence grossière les trois facultés constitutives de l'âme, il leur en montre à la fois l'unité et la variété. Peu à peu cette foule le comprend, le suit, le devance ; il aperçoit qu'il est entendu, il en est ravi, et il s'écrie : « Je le dis sincèrement à votre charité : je craignais de ré- » jouir la subtilité des habiles et de décourager les esprits lents ; » maintenant je vois que par votre application à écouter, par votre » promptitude à comprendre, non-seulement vous avez saisi la pa- » role, mais que vous l'avez devancée. Je rends grâces à Dieu <sup>1</sup>. »

C'était, en effet, un prodige que d'arriver à élever à ce degré de métaphysique, à cette puissance intellectuelle des âmes si grossières et si mal préparées, et quand Platon écrivait sur sa porte : « Nul » n'entre ici s'il n'est géomètre, » il était glorieux d'écrire au contraire sur sa porte, comme le Christ : *Venite ad me omnes*. Vous tous qui travaillez, qui bêchez la terre, qui pêchez dans la mer, qui portez des fardeaux, qui construisez lentement, difficilement, des barques sur lesquelles vos frères iront braver les flots, vous tous, entrez ici ; je vous expliquerai non pas seulement le γινῶθι σεαυτὸν de Socrate, mais les derniers, les plus profonds mystères, le mystère de la Trinité. Voilà le secret de cette éloquence simple.

D'autres fois, il se plaît à orner davantage son discours, à donner plus de place à l'art ancien, toujours avec cette forme d'un entretien familial, à faire passer tour à tour ses auditeurs par les plus grands souvenirs de l'Écriture sainte, et aussi par les reminiscences littéraires qui pouvaient gagner les esprits du petit nombre de lettrés qui se trouvaient parmi eux.

<sup>1</sup> S. Augustin, de *Trinitate*, serm. 52.

Je vous citerai, comme exemple, un discours de saint Augustin, non pas plus éloquent, mais plus curieux peut-être que les autres. C'est une homélie sur la prière au moment où il vient d'apprendre la prise de Rome par Alaric. Il importe de recueillir les échos que cette grande catastrophe réveilla par tout l'univers, à Hippone comme à Bethléem, alors qu'une foule de fugitifs cherchait asile sur tous les rivages, ayant abandonné or, argent, trésors, pour avoir la vie sauve. Tant de désastres avaient agité les esprits, et, en Afrique même, les pêcheurs et les paysans, comme dans le sénat de Rome, Symmaque et les siens, commençaient à dire que toutes choses périssaient dans les temps chrétiens, que le christianisme avait porté malheur à la grandeur romaine, et que les anciens dieux l'avaient bien mieux gardée. Saint Augustin, provoqué par ces plaintes, répondit avec un mélange d'ironie, d'enjouement et de gravité : « Vous » dites : Voici que tout périt dans les temps chrétiens. Pourquoi » murmurez-vous? Dieu n'a point promis que ces choses terrestres » ne périraient point; le Christ ne l'a point promis. Éternel, il a » promis des choses éternelles. La cité qui nous a engendrés tempo- » rellement est-elle encore debout? rendons grâces à Dieu, et puisse- » t-elle, régénérée par l'esprit, passer avec nous à l'éternité! Mais » si la cité qui nous donne la vie temporelle n'est plus, celle qui » nous a engendrés spirituellement est debout!... Quelle cité? la cité » sainte, la cité fidèle, la cité voyageuse sur la terre, mais qui a ses » fondements dans le ciel. Chrétien, ne laisse pas périr l'espérance, » ni se perdre la charité, ceins tes reins... Pourquoi t'effrayer si les » empires terrestres périssent? La promesse t'a été faite d'en haut » que tu ne périrais point avec eux; car ces ruines ont été prédites... » Et ceux qui ont promis l'éternité aux empires de la terre ont menti » pour flatter les hommes. Un de leurs poètes fait parler Jupiter, et » lui fait dire des Romains :

*His ego nec metas rerum nec tempora pono,  
Imperium sine fine dedi.*

» La vérité répond mal à ces promesses. Cet empire sans fin que tu » leur donnes, ô Jupiter! qui ne leur as jamais rien donné, est-il au » ciel ou sur la terre? sur la terre sans doute; mais, fût-il au ciel, » n'est-il pas écrit que le ciel et la terre passeront? Ce que Dieu a » fait passera : combien plus vite ce qu'a fondé Romulus! Peut-être, » si nous voulions quereller Virgile pour ces vers, il nous prendrait » à part et nous dirait : « J'en sais autant que vous; mais que faire

» quand j'avais à charmer l'oreille des Romains? Et cependant j'ai  
 » pris mes précautions en mettant ces paroles dans la bouche de leur  
 » Jupiter : un dieu faux ne pouvait être qu'un oracle menteur. Mais  
 » ailleurs, quand j'ai parlé en mon nom, j'ai dit :

Non res romanæ peritura que regna.

» Vous le voyez, j'ai dit que leur empire périrait!... »

On voit bien que saint Augustin n'a cité Virgile que pour opposer le poète au poète lui-même et ébranler la trop grande autorité que lui prêtaient encore quelques lettrés.

Puis, Augustin, sachant qu'un certain nombre de ses auditeurs se plaignait de sa sévérité pour les calamités romaines, qu'autour de lui on murmurait quand il prenait la parole sur les événements de Rome, car il paraît qu'en Afrique il y avait deux partis : un parti romain et un parti opposé aux Romains, dont saint Augustin était considéré comme le chef, il va au devant des objections : « Je sais qu'on  
 » dit de moi : « Surtout qu'il ne parle pas de Rome ! Oh ! s'il pouvait  
 » ne rien dire de Rome ! » Comme si je venais pour insulter autrui,  
 » et non pour fléchir Dieu et pour vous exhorter selon la mesure de  
 » mes forces. A Dieu ne plaise que j'insulte Rome ! N'y comptons-  
 » nous pas beaucoup de frères ? n'en avons-nous pas encore beau-  
 » coup ? Une grande partie de la cité de Dieu voyageuse en ce monde  
 » n'y a-t-elle point sa demeure ?... Que dis-je donc quand je ne veux  
 » point me taire, si ce n'est qu'il est faux que notre Christ ait perdu  
 » Rome, et qu'elle fût mieux gardée par ses dieux de pierre ou de  
 » bois. Les voulez-vous plus précieux ? ses dieux d'airain ; ajoutez ses  
 » dieux d'argent et d'or. Voilà à qui des hommes savants avaient  
 » confié la garde de Rome... Comment donc garderaient-ils vos mai-  
 » sons, ces dieux qui n'ont pas pu garder leurs idoles. Il y a long-  
 » temps qu'Alexandrie a perdu ses faux dieux ; il y a longtemps que  
 » Constantinople a perdu les siens, et, reconstruite par un empereur  
 » chrétien, elle a grandi cependant, elle grandit encore, elle de-  
 » meure, elle demeurera autant que Dieu l'a résolu ; car même à  
 » cette cité chrétienne nous ne promettons pas l'éternité <sup>1</sup> ? »

Ce dernier fragment a beaucoup de grandeur, cette opposition des nouvelles destinées de Constantinople à celles de la vieille Rome et, en même temps, surtout, cette vue d'un empire grand, mais périssable, attaché à Constantinople même, tout cela montre l'éton-

<sup>1</sup> S. Augustin, serm. 105, c. 7 et 9.

nante justesse de coup d'œil que saint Augustin a portée dans l'histoire ; il semble qu'il ait vu, à travers les temps, ces autres barbares et cet autre Alarie, qui devaient annoncer un jour à Constantinople que l'heure était venue.

On trouverait dans les sermons de saint Augustin des passages non moins éloquents, des morceaux entiers tout resplendissants de beautés analogues à celles qui sont si communes dans saint Jean Chrysostome et dans saint Basile, notamment un passage d'un admirable discours sur la Résurrection :

« Vous êtes triste d'avoir porté au sépulcre celui que vous aimiez, » et parce que tout à coup vous n'entendez plus sa voix. Il vivait et il est mort ; il mangeait et il ne mange plus ; il ne se mêle plus aux joies et aux plaisirs des vivants. Pleurez-vous donc la semence quand vous la confiez au sillon ? Si un homme était assez ignorant de toutes choses pour pleurer le grain qu'on apporte au champ, qu'on met dans la terre et qu'on ensevelit sous la glèbe brisée ; et si cet homme disait en lui-même : « Comment donc a-t-on enterré ce blé moissonné avec tant de peine, battu, émondé, conservé dans le grenier ; nous le voyions, et sa beauté faisait notre joie : maintenant, il a disparu de nos yeux ! . . . » S'il pleurait ainsi, ne lui dirait-on pas : Ne t'afflige point ; ce grain enfoui n'est assurément plus dans le grenier, il n'est plus dans nos mains ; mais nous viendrons plus tard visiter ce champ, et tu te réjouiras de voir la richesse de la récolte là où tu pleures l'aridité du sillon. . . . » Les moissons se voient chaque année, celle du genre humain ne se fera qu'une fois à la fin des siècles. . . . En attendant, toute créature, si nous ne sommes pas sourds, nous parle de résurrection. Le sommeil et le réveil sont de tous les jours : la lune disparaît et se renouvelle tous les mois. Pourquoi viennent, pourquoi s'en vont les feuilles des arbres ? Voici l'hiver, assurément ces arbres desséchés reverdiront au printemps. Sera-ce la première fois, ou l'avez-vous vu l'an passé ? Vous l'avez vu : l'automne amena l'hiver, le printemps ramène l'été. L'année recommence dans un temps qui lui est marqué ; et les hommes faits à l'image de Dieu mourraient pour ne plus revivre ! »

J'ai hâte d'en finir, et, pour montrer comment Augustin savait s'élever à ce troisième degré de l'éloquence qu'il appelle le sublime, comment, après avoir traversé le langage simple et familier, et cet autre, qui n'est dénué ni d'ornements ni d'érudition, il savait aussi arracher au fond des cœurs une victoire disputée.

J'aime mieux vous citer deux faits racontés par saint Augustin lui-même, par nécessité, et non pour vanter son éloquence.

De temps immémorial existait en Mauritanie, à Césarée, une coutume qu'on appelait la *Caterva*; c'était une petite guerre, mais sérieuse et meurtrière, qu'on se faisait chaque année; chaque année, les habitants de la ville divisés en deux bandes, les pères et les fils, les frères et les frères, armés les uns contre les autres, se faisaient pendant cinq ou six jours une guerre à mort; des flots de sang coulaient dans la ville. Aucune prescription des empereurs n'avait pu déraciner ce détestable usage : cela étonnera moins ceux qui sauront que l'Italie, au moyen âge, connut quelques coutumes semblables, et qu'il fallut des efforts persévérants pour les effacer. Saint Augustin tâcha d'abolir ce que les édits des empereurs avaient vainement voulu détruire : il parla, il ébranla, il fut couvert d'applaudissements; mais il ne se crut pas vainqueur tant qu'il n'entendit que des acclamations : il parla encore; enfin il vit couler des larmes; alors il sentit que la victoire était gagnée : « En effet, dit-il, il y a huit ans que j'ai parlé, il y a » huit ans que la coutume annuelle n'a pas reparu<sup>1</sup>. »

Une autre fois, il s'agissait d'un usage moins dangereux, mais plus difficile à déraciner : On avait institué à Hippone des banquets demi-païens qui se célébraient dans l'église et s'appelaient *Lætitia*. Les gens d'Hippone paraissaient bien disposés à ne pas renoncer à cette coutume : le vieil évêque Valère avait appelé Augustin à venir partager avec lui le fardeau de l'épiscopat et le ministère de la parole. Il le chargea d'attaquer encore une fois cette coutume profane, contre laquelle tous ses efforts étaient demeurés impuissants. Ce fut pour Augustin l'occasion d'un nouveau triomphe. Aussitôt qu'on sut qu'il parlerait sur ce point, on s'entendit pour ne tenir aucun compte de son discours. Cependant, par curiosité, on alla l'entendre : il parla trois fois, à trois jours différents, et, le jour où il resta maître du terrain, il avait pris en quelque sorte avec lui toutes ses armes, il avait fait apporter tous les livres de l'Écriture sainte, il avait fait lire l'Évangile du Sauveur chassant les marchands du temple, il avait lu l'Exode, où sont représentés les Juifs adorant les faux dieux, et, prenant ensuite le livre des Épîtres de saint Paul, il avait lu les passages dans lesquels saint Paul flétrit l'ivresse et les banquets; ayant enfin rendu tous ces livres à celui qui en était le gardien : « Je commençai, » dit-il, à leur représenter le commun péril et d'eux qui nous étaient » confiés, et de nous qui rendrions compte au prince des pasteurs; » et, par les injures du Christ, par sa couronne d'épines, par sa croix

<sup>1</sup> S. Augustin, de *Doctrina christiana*, l. IV, 24.

» et par son sang, je les suppliai que, s'ils voulaient se perdre, ils  
 » eussent pitié de nous, et qu'ils songeassent à la charité du vieil et  
 » vénérable évêque Valère, qui, pour l'amour d'eux, m'avait imposé  
 » la formidable charge de leur annoncer la parole de vérité. Et, tan-  
 » dis que je leur faisais ces reproches, il arriva que le maître des âmes  
 » me donna de l'inspiration selon le besoin et le péril. Mes larmes ne  
 » provoquèrent point les leurs ; mais, tandis que je parlais, prévenu  
 » par leurs pleurs. j'avoue que je ne pus me défendre de laisser éclat-  
 » ter les miens, et, quand nous eûmes pleuré ensemble, je mis fin à  
 » mon discours avec un ferme espoir de leur conversion <sup>1</sup>. »

Voilà assurément de beaux exemples des victoires de la parole. Et ne vous arrêtez pas à ce qu'ils ont de petit et d'obscur par leur objet, car toutes les conquêtes spirituelles commencent ainsi par être humbles et obscures ; mais cette parole, qui avait vaincu les habitants de Césarée, en Mauritanie, et les gens d'Hippone, vous la verrez grandir et triompher sur d'autres champs de bataille.

## IV.

Un événement, le plus grand depuis la bataille d'Actium, venait de se passer dans le monde : Alaric était entré dans Rome ; les barbares avaient campé trois jours dans ses murs. C'était dans les annales du monde la plus formidable chose que l'histoire eût à raconter : il n'y eut cependant pas une élégie faite pour pleurer sur les feux de ces barbares allumés au pied du Capitole ; il n'y eut pas un orateur, il n'y eut pas une âme romaine pour protester dignement, au moins le troisième jour, quand Alaric était parti, qu'il n'y avait plus de péril ; non, il n'y eut pas un disciple de Symmaque ou de Macrobe, il n'y eut pas un seul de ces rhéteurs païens, qui excellaient dans l'art de la parole, pour faire entendre au monde une éloquente protestation. Le cri que doit arracher à l'humanité ce grand et terrible spectacle allait être poussé en Afrique ; et le livre qui devait sortir de la prise de Rome par Alaric, c'était la *Cité de Dieu* ; la *Cité de Dieu*, c'est-à-dire la philosophie de l'histoire, ou le premier effort pour la produire. Il ne fallut rien moins que cette grande secousse pour que le monde prît garde à la main souveraine et toute-puissante qui le remuait ainsi.

Les Goths, en pénétrant dans Rome, avaient mis le feu aux jardins de Salluste, avaient brûlé une partie de la ville et s'étaient arrêtés, remplis de respect et de terreur (car ils étaient chrétiens quoique

<sup>1</sup> Epist. XXIX, ad Alypium.

ariens), devant la basilique des saints Apôtres ; ils avaient respecté les fidèles qui y gardaient les vases sacrés, respecté le cortège de fidèles et d'infidèles réunis sous l'égide de ces reliques des saints pour chercher la vie et la liberté dans le temple. Cependant ces humiliations imposées à la ville éternelle avaient déchaîné les colères des païens, et plusieurs même de ceux qui avaient trouvé leur salut au tombeau de Pierre et de Paul reprochaient au christianisme la ruine de Rome, et demandaient aux chrétiens où donc était leur Dieu, et pourquoi il ne les avait pas protégés ; pourquoi il avait laissé confondre les bons avec les méchants dans la même ruine ; comment il n'avait pas sauvé les justes de la spoliation, de la mort, de la captivité, et comment il avait abandonné leurs vierges mêmes au déshonneur entre les mains des barbares.

Voilà les plaintes et les cris qui vinrent, avec une multitude de fugitifs, troubler Augustin jusque dans le repos d'Hippone ; voilà les clameurs auxquelles, dans un jour de génie, il prit la résolution de répondre.

Il répondit en montrant aux païens, dans les malheurs de Rome, les conséquences accoutumées de la guerre, mais en leur faisant voir aussi l'intervention du christianisme dans cette puissance qui avait effrayé et dompté les barbares au jour même de leur victoire, et triomphé de leur souveraine liberté. A cette question : Pourquoi les mêmes malheurs ont-ils atteint les justes et les pécheurs, il répondit que ces malheurs pour les uns étaient une épreuve et pour les autres un châiment. « C'est, leur dit-il, comme la boue et le baume qu'une » même main agite, et dont l'un exhale une odeur fétide, l'autre un » parfum excellent. » D'ailleurs il importe peu de savoir quel est celui qui souffre, mais quelle âme il porte à la souffrance ; *non quis, sed qualis*. Car le chrétien ne connaît d'autre mal que le péché, et la captivité qui ne déshonora pas Régulus pourrait-elle déshonorer un front marqué au caractère du Christ ? Beaucoup sont morts sans doute : mais quel était celui qui ne devait pas mourir ? Et quant à ceux dont les corps sont restés sans sépulture, l'œil de Dieu saura les retrouver quand viendra le jour de la résurrection. Augustin console aussi les vierges déshonorées, et se retournant vers les païens : « Ce que vous regrettez, leur dit-il, ce n'est pas cette paix où vous » useriez des biens temporels avec sobriété, piété, tempérance ; c'est » celle où vous poursuivriez à force de profusions des voluptés inouïes » et qui ferait sortir de la corruption de vos mœurs des maux pires » que toutes les fureurs des ennemis. »

Après cette introduction, après cette triomphante invective contre

les amis et les défenseurs de ces faux dieux que les païens de tous les temps ont toujours regrettés ou demandés, Augustin entre dans la discussion, et d'abord il confond ces doctrines du monde païen et de Rome en particulier qui expliquait sa destinée par la puissance de ses dieux ; il entreprend de prouver que ces dieux ne pouvaient rien, ni pour la vie présente, ni pour la vie éternelle.

Les dieux de Rome ne lui ont épargné ni les crimes ni les malheurs. Les crimes, ils lui en ont donné l'exemple : toute la mythologie n'est pleine que des récits de leurs honteuses actions, et l'infamie des dieux a souvent passé dans les cérémonies de leur culte. Ces exemples, Rome ne les a-t-elle pas suivis par l'enlèvement des Sabines, la ruine d'Albe, les luttes fratricides des deux ordres, les guerres civiles, les proscriptions, l'affreuse corruption de ses mœurs ? Les dieux qui ont laissé périr Troie ne pouvaient pas sauver Rome. Rome ne les honorait-elle pas lorsqu'elle fut prise par les Gaulois, humiliée aux fourches Caudines, vaincue à Cannes ? Sylla fit mourir plus de sénateurs que les Golhis n'en ont dépouillé, et cependant les autels étaient chauds, l'encens d'Arabie y fumait, les temples avaient leurs sacrifices ; les jeux, leur foule en délire, et le sang des citoyens coulaient jusqu'aux pieds de ces dieux impuissants à les sauver.

Puis, s'appuyant sur l'autorité de Cicéron, il arrive à cette conclusion, que Rome n'avait jamais connu la république ; car la république (c'est la définition de Cicéron) n'est autre chose que l'association d'un peuple pour l'accomplissement de la justice et pour la satisfaction de ses légitimes besoins. Or Rome ne connut jamais cette justice sans tache et cette satisfaction des besoins spirituels ; elle a frustré son peuple de la nourriture des âmes.

On ne peut trop admirer la hardiesse de cet Africain qui refait à sa manière l'histoire romaine, et n'y trouve que forfaits et châtiements. Cependant il est trop éclairé pour n'y pas voir aussi la vertu et la gloire. Expliquant les causes de la grandeur de Rome, il la rattache au plan divin ; car le Dieu vrai et souverain qui a mis l'ordre non-seulement au ciel et sur la terre, mais dans les organes du plus imperceptible insecte, dans la plume de l'oiseau et la fleur de l'herbe, ne pouvait pas laisser échapper aux lois de sa providence la conduite des peuples et le sort des empires. Sa justice éclate dans le gouvernement du monde, en particulier dans la destinée de Rome. Les vieux Romains ne respiraient que pour la gloire, ils l'aimèrent avec une ardeur infinie : « Pour elle ils voulurent vivre, pour elle ils n'hésitèrent pas à mourir ; par cette passion toute-puissante ils étouffèrent les autres passions. Et trouvant honteux de servir, glorieux

» de dominer, ils firent tout pour rendre leur patrie d'abord libre,  
 » ensuite maîtresse du monde... » Dieu donc voulant fonder en Occident un grand empire, afin que toutes les nations soumises à une même loi finissent par ne former qu'une seule cité, Dieu ayant besoin d'une race forte pour dompter les belliqueuses nations de l'Occident, fit choix des Romains, récompensant ainsi d'un prix terrestre d'imparfaites vertus. « Ils avaient dédaigné leur intérêt pour l'intérêt public, pourvu au salut de la patrie avec une âme libre, exempte des crimes que leurs lois flétrissaient; par tous les moyens ils cherchaient l'honneur, la puissance, la gloire. Dieu, qui ne pouvait leur donner la vie éternelle, voulut qu'ils fussent honorés par toutes les nations; ils ont soumis à leur empire un grand nombre de peuples; leur gloire, éternisée par l'histoire et les lettres, remplit presque toute la terre : ils n'ont pas à se plaindre de la justice divine, ils ont reçu leur récompense. »

Les dieux du paganisme ne peuvent rien pour l'éternité. Toute doctrine qui explique les temps doit se rattacher à l'éternité. L'histoire ne doit pas recueillir seulement les événements politiques et militaires, mais les événements de la pensée, les révolutions de l'esprit humain. C'est ce que fait Augustin en examinant les principes et les transformations du paganisme. Suivant alors Varron dans ses trois théologies poétique, civile et physique, il confond toute tentative pour sauver les faux dieux par l'allégorie; car tout l'effort de l'allégorie ne justifie pas un symbolisme obscène et sanguinaire. Parmi les philosophes, Socrate, Platon, les néo-platoniciens, ont entrevu la vérité, mais ils ne l'ont pas glorifiée. Ils ont réhabilité la pluralité des dieux, la théurgie, la magie; toutes les erreurs ont trouvé des sectateurs dans les disciples de l'école d'Alexandrie qui, vaincus enfin par le sentiment de leur impuissance, ont avoué avec Porphyre « qu'aucune secte n'avait encore trouvé la voie universelle de la délivrance des âmes. »

Après avoir établi l'impuissance du paganisme, il est temps d'exposer la philosophie nouvelle que le christianisme porte dans l'histoire.

Dieu veut des êtres intelligents, il les veut en société, il les veut bons, mais il en prévoit de mauvais. Il ne les fait pas mauvais, mais il les souffre. Il ne les souffrirait pas s'ils ne servaient à l'utilité des bons et à faire de l'ordre du monde comme un poème où le contraste produit la beauté. De là deux cités. « Deux cités ont été bâties par deux amours : la cité de la terre par l'amour de soi poussé jusqu'au mépris de Dieu; la cité du ciel par l'amour de Dieu poussé jusqu'au

» mépris de soi. » Les deux cités sont entrelacées pour ainsi dire et confondues dans la vie, et les pèlerins de la cité de Dieu voyagent à travers la cité des hommes.

Les patriarches, le peuple juif, les justes, représentent la cité de Dieu. Celle de la terre est pressée de s'attacher ici-bas. Caïn bâtit la première ville, Babylone. Romulus, fratricide comme Caïn, bâtit Rome. Babylone est la première Rome, Rome est la seconde Babylone; deux grands empires, dont l'un commence quand l'autre finit. Même durée, même puissance, même oubli de Dieu. Saint Augustin résume toute l'histoire dans un tableau synchronique où il mène de front les Assyriens, les Juifs, les rois de Sicyone et d'Argos, et il continue jusqu'à l'avènement du Christ et aux progrès de l'Évangile. La cité de Dieu va grandissant encore, elle n'a pas péri à ce délai fatal de trois cent soixante-cinq ans que lui avaient fixé les païens, et qui finissaient en 399, année où les temples des dieux furent fermés à Carthage.

Le problème de la fin de l'homme avait partagé les philosophes en deux cent quatre-vingt-huit sectes. Mais toutes cherchent cette fin dans la présente. Le christianisme la met dans la vie future. Il prouve contre les épicuriens le vide des plaisirs terrestres, contre les stoïciens l'insuffisance des vertus humaines. L'homme est né pour la société, mais la justice sociale n'est jamais complètement réalisée ici-bas. Il faut donc un jugement qui sépare les deux cités, l'une pour la perte, l'autre pour le salut. Dieu s'est réservé le secret des temps; mais on peut comparer la durée du monde à une semaine, le sixième jour où nous sommes aboutit au sabbat éternel, qui n'est pas le repos inactif, mais le repos dans l'intelligence et dans l'amour.

Voilà l'analyse bien rapide et bien incomplète de ce livre étonnant, désordonné, qui, au premier abord, effraye par ses répétitions, par ses lacunes, par tout ce qui y manque et par tout ce qui s'y trouve de trop, auquel saint Augustin travailla dix-huit ans au milieu de tous les labeurs de son épiscopat, avec des interruptions incroyables, n'ayant plus sous la main les dix premiers livres pendant qu'il faisait les douze autres, condamné, par conséquent, à d'inévitables redites. Et cependant, quand on pénètre dans ce désordre apparent, quel ordre merveilleux n'y trouve-t-on pas? quelle prévision! quelle force d'intelligence! quelles lumières! Il ruine toute l'explication des destinées du monde par la doctrine païenne, et il fonde une doctrine nouvelle qui introduit la philosophie dans l'histoire. C'est dans la métaphysique, dans les questions ardues de la Providence, de la liberté, de la prescience, de la fin naturelle des choses, c'est là,

dans ces mystères, qu'il cherche le secret des affaires humaines, le secret de ce que nous croyons n'être conduit que par nos passions. Là où ne voyons que nous-mêmes et où nous pensons remplir le monde, il nous fait voir petits et presque effacés, absorbés par Dieu, qui nous maîtrise, nous domine, nous enveloppe : l'homme a beau s'agiter, on sent bien que Dieu le mène.

Quoi que saint Augustin ait fait, il se reproche de n'avoir pas fait assez ; il n'est pas satisfait de son œuvre ; il aurait voulu entreprendre un traité complet d'histoire universelle. Ce dessein, qu'il n'a pu réaliser, il le lègue au prêtre espagnol Paul Orose. Je ne vous présenterai pas l'analyse de l'histoire de Paul Orose, qui a eu sa célébrité, et où l'on trouve un véritable talent, quelquefois ce souffle inspiré du génie espagnol. Mais que Paul Orose est loin de la prudence, de la modération, de la fermeté contenue de saint Augustin ! A quelles illusions souvent il donne accès ! Lorsqu'il voit, par exemple, l'empire de la mort diminuer dans le monde à mesure que le christianisme s'étend, l'ère de sang cesser avec l'Évangile, il annonce que, lorsque le christianisme sera maître dans l'Europe, le sang ne coulera plus jamais. Il se plaît à constater la paix momentanée dont jouit l'empire ; il la voit éternelle ; il croit que les Goths et que les Vandales vont consentir à se faire les premiers soldats de César. Cependant il a quelquefois des vues admirables, des aperçus qui étonnent par leur témérité et leur justesse. C'est ainsi qu'il parle de la vocation des barbares au christianisme : cet homme, qui est très-Romain, qui l'est au moins autant, plus même que saint Augustin, déclare que si, au prix des invasions, au prix de toutes les horreurs qu'il a fallu subir, au prix de la captivité, de la mort et des infamies sans nombre ; si, à ce prix, il voit les Burgondes, les Huns, les Alains, les Vandales, sauvés pour l'éternité, il rend grâces à Dieu et se félicite d'être né dans ces jours. Voyez comme le sentiment chrétien triomphe du sentiment romain dans ce désir de faire de ces barbares des néophytes, de les initier aux mystères sacrés au milieu de cette ruine de l'empire, ruine même dont Orose se félicite, si elle a fait une brèche par où son frère peut entrer !

Quelques années s'écoulaient encore, et l'on arrive à l'année 455 : c'est alors que Salvien écrit son livre *de Gubernatione Dei*, mais dans des circonstances bien différentes : il n'y a plus d'illusions à se faire ; Rome ne se soutient plus ; les barbares, partout victorieux, ont saccagé la capitale du monde pendant dix-sept jours. Comment parler de la durée de l'empire ? Les païens, poussant des cris d'épouvante et de désespoir, demandaient aux chrétiens où était leur Dieu. Sal-

vien se chargea de répondre en montrant les causes naturelles et surnaturelles de la décadence et de la ruine de Rome. Il les montre dans la corruption d'une société mourant en raison du désordre de ses institutions, qui devaient amener la ruine de son pouvoir. Il les montre dans l'avilissement des mœurs favorisé par les lois romaines, et déclare, sous ce rapport, la supériorité des barbares. Vous connaissez ces célèbres paroles : « Les Francs sont perfides, mais hospitaliers ; les Alains sont impudiques, mais sincères ; les Saxons sont cruels, mais justes ; mais nous, nous réunissons tous les vices. » Il représente les Vandales envoyés en Afrique pour balayer les immondices dont les Romains avaient souillé cette contrée. Il déclare la loi vandale supérieure à la loi romaine, parce qu'elle ne reconnaît ni la prostitution ni le divorce. Il loue ceux des Romains qui, conquis par les barbares, aiment mieux demeurer sujets germains que sujets de l'empire. Salvien a franchi le dernier pas ; il a passé du côté des barbares. Ainsi vous voyez les progrès de la philosophie de l'histoire. Dans les derniers temps du ve siècle, cette science nouvelle ne perdra rien de sa grandeur. Dans les jours difficiles qu'elle va traverser, vous savez quelle popularité infinie s'attache au nom de saint Augustin : Charlemagne lui-même, dans ses moments de repos, venait chercher des leçons dans le livre de la *Cité de Dieu* ; Alfred le Grand traduisait en langue saxonne le livre de Paul Orose ; Dante était tout nourri de la *Cité de Dieu*, et il y a un chant du *Purgatoire* qui n'est autre chose qu'une paraphrase d'un chapitre de ce livre admirable. De plus, Paul Orose est au nombre des cinq ou six auteurs qu'il nomme parmi ceux qui font l'agrément de sa solitude.

Ainsi tout le moyen-âge est nourri des doctrines de ces grands hommes ; et, parmi les historiens de cette époque qui les imitèrent, il nous faut citer un très-célèbre historien allemand du xii<sup>e</sup> siècle, Otton de Freysingen, oncle du grand empereur Frédéric Barberousse. Ce vieil évêque, accablé du poids des années, fit une histoire de son temps ; mais son temps ne lui suffit pas ; il étend plus loin ses vues et écrit une histoire universelle. Le plan qu'il suit est celui d'Augustin : l'histoire de la *Cité de Dieu* opposée à l'histoire de la *Cité des hommes*. Et il écrit avec une forte et austère liberté ; il s'arrête de temps à autre pour profiter de son titre d'oncle de l'empereur et adresser à son neveu des avertissements sévères ; il lui dit : *Et nunc, reges, intelligite : erudimini qui judicatis terram*. Ainsi, maintenant, vous le voyez, les précurseurs de Bossuet sont trouvés ; la chaîne est rétablie, et d'Augustin à lui les anneaux sont assez nombreux pour qu'ils n'échappent pas un seul instant ni à la main ni à la vue.

« Pour les Pères, je voudrais joindre ensemble saint Augustin et saint Chrysostome. L'un élève l'esprit aux grandes et sublimes considérations ; et l'autre le ramène et le mesure à la capacité du peuple. Le premier ferait peut-être, s'il était seul, une manière de dire un peu trop abstraite, et l'autre trop simple et trop populaire. Non que ni l'un ni l'autre ait ces vices ; mais c'est que nous prenons ordinairement dans les auteurs ce qu'il y a de plus éminent : dans saint Augustin, toute la doctrine ; dans saint Chrysostome, l'exhortation, l'incrédation, la vigueur, la manière de traiter les exemples de l'Écriture, et d'en faire valoir tous les mots et toutes les circonstances.

» On apprend admirablement dans saint Cyprien le divin art de manier les Écritures, et de se donner de l'autorité en faisant parler Dieu sur tous les sujets par de solides et sérieuses applications. Saint Augustin enseigne aussi cela divinement, par la manière et l'autorité avec laquelle il s'en sert dans ses ouvrages polémiques, surtout dans ses derniers, contre les Pélagiens. Ce qu'il faut tirer de ce Père ce ne sont pas tant des pensées et des passages à citer, que l'art de traiter la théologie et la morale, et l'esprit le plus pur du christianisme. »

J'ex'rais ce jugement remarquable d'un *Écrit inédit* de Bossuet, dont le manuscrit autographe appartient à M. Floquet, et que ce dernier vient de publier à la fin du second volume de son ouvrage intitulé : *Études sur la vie de Bossuet jusqu'à son entrée en fonctions en qualité de précepteur du Dauphin (1627-1670)*<sup>1</sup>. L'*Écrit inédit* est une instruction sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Église, que Bossuet traça évidemment au courant de la plume, pour répondre aux questions qui lui avaient été adressées par le cardinal de Bouillon, peu de temps après son admission dans le Sacré Collège. Ce sont quelques pages seulement que nous aimerions à transcrire en ce lieu, si nous ne nous sentions déjà bien encombré. On y apprend que Bossuet n'avait lu qu'un très-petit nombre de livres français, les *Œuvres diverses de Balzac*, la *Vie de Barthélemy*

<sup>1</sup> Paris, Didot. 2 vol. in-8°.

*des Martyrs* par Le Maistre de Sacy, les *Lettres au Provincial*, les *Livres* et les *Préfaces* de MM. de Port-Royal, les versions de Tacite, de Thucydide, de Lucien, par Perrot d'Ablancourt, les tragédies de Corneille et de Racine. « J'ai peu lu de livres français, dit Bossuet, et ce que j'ai appris du style, en ce second sens, je le tiens des livres latins, et un peu des Grecs. » Et après avoir énuméré ses textes de prédilection : « Voilà mes auteurs pour la latinité, et j'estime qu'en les lisant à quelques heures perdues, on prend des idées du style tourné et figuré. Car, quand on sait les mots, qui sont comme le corps du discours, on prend dans les écrits de toutes les langues le tour qui en est l'esprit; surtout dans la latine, dont le génie n'est pas éloigné de celui de la nôtre, ou plutôt qui est tout le même. » Je ne connais pas, pour mon compte, de démonstration plus frappante, que ce témoignage de Bossuet, de l'influence du latin, et du latin classique, sur la manière d'écrire dans notre langue. Que l'on réfléchisse qu'il s'agit ici d'un écrivain qui n'a pas de rivaux en français, et d'un prêtre qui n'a jamais travaillé que pour l'Eglise.

Le jugement sur les *Provinciales* est curieux. « Les *Lettres au Provincial*, dit Bossuet, dont quelques-unes ont beaucoup de force et de véhémence, et toutes une extrême délicatesse. » Il est vrai que le style est seul en jeu, mais Bossuet n'est-il pas sous le charme? On a cherché pourquoi ce grand homme qui, dès le commencement, se sépara nettement des jansénistes sous le rapport de la doctrine, a toujours néanmoins ménagé leurs personnes. Les premières impressions de sa jeunesse y furent sans doute pour quelque chose.

Le jugement sur Racine est curieux : « Pour les poètes, je » trouve la force et la véhémence dans Corneille; plus de justice et de régularité dans Racine. » Une opinion aussi favorable à de quoi frapper à la date où se place nécessairement le manuscrit de M. Floquet : 1669-70. Vers cette époque, Bossuet ne pouvait juger de Racine que par *Andromaque*, représentée depuis deux ans, et par *Britannicus* qui venait de paraître; et pourtant, Bossuet, malgré l'analogie qu'on remarque

entre son génie et la manière de l'auteur de *Cinna*, trouve l'empreinte de la perfection dans Racine. Au reste, il ne fallait pas beaucoup de temps au grand orateur pour se mettre au courant de ces nouveautés littéraires, et de même que nous en avons été témoins pour M. de Châteaubriand, il jugeait à la première vue. « Tout cela, dit-il, se fait sans se détourner des autres lectures sérieuses, et une ou deux pièces suffisent pour donner l'idée et faire connaître le trait. »

L'ouvrage que M. Floquet vient d'enrichir d'une pièce aussi remarquable formera trois volumes : l'auteur s'est décidé à livrer les deux premiers au public ; mais le dernier tome ne tardera pas à paraître. Nous étions depuis longtemps dans la confiance des laborieux efforts que l'auteur de *l'Histoire du parlement de Normandie* avait faits pour éclaircir ce qui se rapporte à la première moitié de l'existence de Bossuet. Aussi attendions-nous avec une véritable impatience le résultat de tant de recherches. Oserons-nous avouer qu'au premier moment nous nous sommes trouvé un peu désorienté ? M. Floquet a pris une telle passion pour son héros qu'il ne peut en contenir les élans. Il s'attendrit dès l'acte de naissance, et l'émotion qu'il éprouve lui fait dépenser dans tout le cours de l'ouvrage une prodigieuse quantité d'exclamations. Ajoutez à cela une profusion de virgules qui découpent indéfiniment les phrases, et une propension à l'emploi de l'inversion dont Bossuet n'a certes pas donné l'exemple ; et l'on pourra s'imaginer la peine que donne la lecture d'un livre dont les périodes semblent souvent calquées sur des phrases allemandes ; mais, hâtons-nous de le dire, une fois accoutumé à ce labeur, on n'a pas à s'en repentir, et, malgré l'impatience involontaire que causent des procédés de langage innovés à tort dans notre langue, l'intérêt des faits est si grand, l'exactitude des recherches inspire une telle confiance, qu'on reste, tout en enrageant, accroché au livre jusqu'à la dernière ligne.

M. Floquet, dont les premiers écrits avaient plus de simplicité dans la forme, recevra néanmoins la récompense de ses efforts. Personne ne lui contestera le mérite d'avoir répandu sur la jeu-

nesse de Bossuet une lumière immense. L'abbé Bossuet est aussi important à connaître que l'évêque de Condom ou de Meaux ; et, à certains égards, on le trouverait presque supérieur. Ce serait du moins la tendance involontaire des esprits les plus distingués de notre époque, dont la prédilection s'est attachée aux *Sermons*, sans savoir que ces esquisses de *Sermons*, où se trouve à bon droit la plus franche éloquence, appartiennent à l'époque où Bossuet se faisait connaître progressivement à Paris, et n'était encore qu'un dignitaire du chapitre de Metz. Bossuet étudiant au collège de Navarre, Bossuet prêtre dans une ville de province et encore étranger à la cour, où il ne commença à prêcher qu'assez tard (il avait alors trente-cinq ans), ce sont là deux figures bien distinctes et qu'il faut admirer presque sans réserve. L'auteur du *Génie du christianisme* se demande comment Bossuet, au milieu des bruits de la cour, pouvait trouver le temps d'atteindre à toutes les sources de la science et de pénétrer dans toutes les profondeurs de la religion ; mais c'est le Bossuet de Navarre et de Metz qui a fourni, sous ces deux rapports, des ressources inépuisables au Bossuet de Condom et de Meaux.

En 1660, quand saint Vincent de Paul mourut, Bossuet avait trente-trois ans ; il avait passé les premières années de sa prêtrise sous la tutelle de ce grand serviteur de Dieu. Le plus beau moment de sa vie sacerdotale est celui où, à trente-et-un ans, il seconda avec un dévouement sans bornes et une abnégation admirable les envoyés de saint Vincent de Paul dans la mission qu'ils firent à Metz. Pendant quelque temps, le jeune prêtre parut conserver l'impulsion que lui avait donnée son maître dans la vie spirituelle : l'oraison funèbre du P. Bourgoing, supérieur-général de l'Oratoire (1662), celle du grand maître de Navarre, Nicolas Cornet, prononcée l'année suivante, ont le ferme cachet d'un défenseur de l'Eglise qui n'admet encore aucune distinction dans son zèle. Mais cet orateur si grave, ce génie incomparable, manquait certainement de la fermeté héroïque qui aurait maintenu son caractère à la hauteur de son talent. En 1665, après avoir marché assez tristement à la suite de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, afin d'obtenir, à force de

capitulations, d'une pauvre religieuse de Port-Royal, issue du sang des Arnauld (c'est tout dire), une soumission illusoire, nous le voyons siéger parmi les docteurs de Sorbonne, et faire de compagnie, à propos du livre d'un jésuite espagnol, le P. de Moya, la censure des doctrines favorables à l'autorité du Saint-Siège. Il y a là un principe pour la *Defensio cleri gallicani* dans lequel, malgré soi, on croit apercevoir un germe d'irréparable faiblesse.

Qu'on ne s'y trompe pas ; c'est l'honneur non-seulement du talent, mais du caractère de Bossuet, que l'impossibilité dans laquelle chacun se trouve de se contenter de reconnaître un honnête homme dans le plus grand écrivain de notre langue, et le tourment qu'on éprouve à ne pas rencontrer dans ce dernier des Pères autant de sainteté que de génie. Bossuet a mérité qu'on fût aussi exigeant pour lui : il n'a pas l'excuse de la débilité ordinaire des hommes ; il porte aussi loin et aussi haut que possible la virginale pureté du prêtre ; il sait, il parcourt toutes les voies de Dieu, même celles du mysticisme le plus caché ; il comprend tout et il n'ignore rien ; il a dans le cœur l'empreinte ineffaçable de la croix, et lors même qu'il chancelle, sa dignité personnelle et le sentiment du devoir le maintiennent sur une pente où pas un autre homme ne se serait soutenu sans vertige.

On cherche une explication et une excuse aux ménagements que Bossuet garda envers le pouvoir royal, dans des opinions de famille et dans un royalisme politique inculqué à ses jeunes années par des parents compromis par leur zèle pour la cause royale, au point d'avoir dû quitter Dijon, malgré le triomphe de Henri IV et l'abaissement de la Ligue. Mais depuis que la légitimité avait vaincu, le royalisme était ardent chez les saints de la France. La naissance de Louis XIV semble avoir été arrachée au Ciel par les ferventes prières de toutes les âmes qui avaient alors acquis des droits signalés à la faveur divine. Un personnage très-intéressant de cette époque de vertus héroïques, le F. Fiacre, du couvent des Augustins-Déchaussés, et dont la cendre repose confondue avec d'autres débris humains dans les

caveaux de l'église Notre-Dame-des-Victoires, ayant appris que la paix des Pyrénées venait d'être conclue, demanda, comme une faveur insigne, à son supérieur la permission de se rendre dans une chapelle latérale de Notre-Dame, et là il se prit, dit son historien, tout seul et de toutes les forces de sa voix, à chanter le *Te Deum*. On trouvera dans le même temps bien des traits de ce genre et qui témoignent des sentiments que les saints partageaient avec la meilleure partie de la nation : il n'en est pas un seul qui n'ait condamné énergiquement la Fronde et salué de ses acclamations les premiers actes d'autorité du jeune monarque inaugurant un grand règne. Mais quand les scandales éclatèrent à la cour, quand le roi, forcé de choisir entre sa passion et le conseil de conscience, se prononça hautement pour sa passion et congédia le conseil, les saints, dont le nombre diminuait déjà, se retirèrent contristés et déçus dans la solitude des cloîtres, et Bossuet commença à parlementer avec l'adultère.

Pour écrire une histoire complète et définitive de Bossuet, il faudrait joindre à une admiration, qui ne saurait être exagérée, pour le génie et le talent de ce grand homme, un profond dévouement au Saint-Siège, l'amour de la liberté, apanage de toutes les âmes nobles que la passion ne détourne pas de leur but, une connaissance approfondie de l'esprit du xvii<sup>e</sup> siècle et une délicatesse au moins égale à celle qui brillait dans Bossuet, et causait souvent sa faiblesse. Tant qu'on ne réunira pas ces conditions diverses et souvent contradictoires, on ne parviendra pas à faire comprendre les mystères d'une conduite qui afflige, quand on admire tout ce qui mérite l'admiration dans un si grand homme, et que se proposent pour modèle ceux-là seulement qui ne connaissent ou ne veulent connaître que la moindre partie de Bossuet. Nous sommes loin d'exiger de M. Floquet, au labeur duquel nous devons tant de reconnaissance, une intelligence aussi variée et aussi complète de son sujet : mais tout en lui concédant le degré de partialité qu'on doit s'attendre à rencontrer chez un homme qui semble avoir été initié aux beautés de la religion par Bossuet lui-même,

nous voudrions que son dévouement à une telle mémoire ne le portât pas à charger inutilement ceux dont le malheur a été uniquement de servir de pierre d'achoppement à son héros. C'est, par exemple, avec une exagération gratuite que M. Floquet parle de l'opuscule du P. de Moya qui donna lieu en 1665 à une censure de la Sorbonne, bientôt vivement réprimée par une bulle d'Alexandre VII. La Sorbonne, qui s'appuyait sur le Saint-Siège pour réprimer le jansénisme, n'en tomba pas moins sur le jésuite espagnol qui soutenait la cause des Papes contre les doctrines parlementaires. Il suffit de cette couleur des opinions du P. de Moya pour que la Sorbonne appliquât la dangereuse exagération des jansénistes au jugement des questions de casuistique que ce religieux avait traitées.

Quand M. Floquet prétend que le P. de Moya « s'était étudié à donner de belles couleurs aux vices, aux crimes les plus détestés, » il est en contradiction avec des écrivains, très-froids d'ailleurs à l'égard du Saint-Siège, tels que l'abbé Aimé Guillon, qui, dans le supplément de la *Biographie universelle*, convient que le jésuite espagnol s'était seulement proposé pour objet, dans son opuscule, de démontrer que les opinions imputées exclusivement aux jésuites dans les pamphlets jansénistes avaient été professées depuis longtemps par des docteurs étrangers à leur Congrégation. L'ardeur était si grande en France pour condamner les écrivains qui défendaient le Saint-Siège, qu'on a pu, sans être contredit, reprocher « à la Sorbonne d'avoir censuré plusieurs propositions comme étant du P. de Moya, quoiqu'il ne fût que les rapporter et qu'il les condamnât lui-même. <sup>1</sup> » Le bon abbé Guillon, que cette censure, suivie des

<sup>1</sup> Le P. d'Avrigny, *Mémoires chronologiques*, tome II, p. 364. — C'est ce que dit le P. de Moya lui-même dans la préface des *Selectæ quaestiones* (Madrid, 1678), ouvrage distinct de l'*Opusculum* censuré par la Sorbonne et par la Congrégation de l'*Index*, et qui n'en est pas la troisième édition, comme l'abbé Guillon l'a prétendu. Nous avons vérifié sur l'*Opusculum* l'exactitude de la remarque du P. d'Avrigny, et nous avons en même temps cru reconnaître que les véritables torts à reprocher au premier ouvrage du P. de Moya, consistent dans le désordre de l'exposition, le défaut de goût, et une passion effrénée pour le paradoxe qui est le caractère d'un grand nombre de casuistes de l'époque.

violences de Messieurs du Parlement, embarrasse visiblement et qui voudrait que la Sorbonne s'en fût tirée à son honneur, prétend que les critiques de cette corporation n'en firent pas moins impression sur le Souverain Pontife. Mais celui-ci, qui n'avait pas d'autre objet que de maintenir ses droits, avait expressément réservé dans sa Bulle l'examen des questions de morale traitées par l'auteur incriminé. Bossuet qui, par l'exemple de la conduite des Papes à l'égard des jansénistes, savait à quel degré se maintenait la vigilance pontificale en matière de doctrine, n'aurait pas dû se joindre à la Sorbonne pour flétrir en toute hâte un ouvrage favorable à l'autorité de Rome, et c'est évidemment la satisfaction qu'on avait montrée à trouver en faute un docteur ultramontain, qui détermina la censure réprouvée par Alexandre VII. Ici, comme en 1682, Bossuet n'est pas l'instigateur des poursuites ; il joue de même, et par anticipation, un rôle passif, et ne sachant pas résister à l'inconséquence de ses concitoyens, il cherche des principes pour colorer sa condescendance. M. Floquet a beau s'en prendre au P. de Moya, et lui imputer la responsabilité de ce déplorable conflit ; il a marqué lui-même la limite où s'arrête la sainteté de Bossuet.

Nous ne terminerons pas cette rapide et incomplète appréciation d'un travail digne de toute l'attention des lecteurs du *Correspondant*, sans leur recommander les recherches que M. Floquet a faites sur la chronologie des sermons de Bossuet. Sous ce rapport, notre auteur a été beaucoup plus loin que le regrettable abbé Vaillant dans sa thèse à la Faculté des lettres. Non-seulement il fixe rigoureusement la date de la plupart de ces discours, mais encore il démêle avec sagacité les allusions aux événements contemporains dont ils sont remplis, et donne aussi la valeur de témoignages historiques à beaucoup de morceaux sur lesquels on avait passé jusqu'ici sans en comprendre la portée.

Souvent aussi, dans son besoin d'apologie et presque d'apothéose, il arrive à d'heureux résultats, et c'est ainsi qu'il venge avec succès le grand orateur d'une assertion peu mesurée de M. de Maistre, auquel il est arrivé de dire « *que les souffrances du peuple n'arrachèrent jamais à Bossuet un seul cri.* » En 1662,

la misère était affreuse, l'*Hôpital-général*, à la fondation duquel Bossuet avait concouru sous les auspices de saint Vincent de Paul, était près de succomber faute de ressources : Bossuet, qui prêchait pour la première fois le carême à la cour, sut toucher le cœur du roi et des grands; l'*Hôpital-général* reçut les secours nécessaires, et le jeune prince, par d'abondantes aumônes, s'honora devant Dieu et devant les hommes.

Je n'ai pas besoin de dire que M. Floquet sait faire justice de la fable répandue au commencement du dernier siècle sur le prétendu mariage de Bossuet. Déjà un érudit consciencieux, Buirigny, avait porté toute la lumière désirable sur cette ridicule invention. Mais il est bon de lire, à la fin du premier volume des *Études*, l'*Appendice* dans lequel l'auteur discute de nouveau, et avec les détails les plus minutieux, la question des rapports de l'illustre prélat avec mademoiselle de Mauléon. On y trouvera un nouvel exemple de la perversité de Voltaire, et la preuve que ce grand philosophe, qui savait pertinemment à quel point les bruits semés contre la jeunesse de Bossuet manquaient de fondement, insinuait néanmoins, dans le *Siècle de Louis XIV* (ouvrage décent, dont, au collège, on nous recommandait la lecture), des doutes qu'il ne partageait pas, anticipant sur la sentence de Basile : *Calomniez, il en restera toujours quelque chose!*

J'achèverai cette revue en citant quelques beaux vers du nouveau volume de M. Victor de Laprade : les *Symphonies, poésies nouvelles*<sup>1</sup>. Ces *symphonies*, qui donnent leur titre au recueil, et qui en forment à peu près une moitié, sont des compositions développées où, sous une forme moitié descriptive, moitié lyrique, les sentiments humains sont mis en rapport avec les grandes scènes de la nature. C'est ainsi que dans la *Symphonie alpestre*, les sapins qu'atteint la cognée de l'industrie adressent leurs plaintes au poète :

Cui, les bois gémissants sont pleins de noirs présages;  
 Un monde qui t'est cher avec nous disparaît.  
 Viens donc ! Recueille encor les leçons des vieux âges  
 Dans les derniers soupirs de la sainte forêt !

<sup>1</sup> Paris, Lévy frères. 1 vol. in 8.

Elle meurt! Nos remparts de rochers et de neige,  
 Rien n'arrête un seul jour ce siècle audacieux ;  
 Les chênes sont tombés sous un fer sacrilège,  
 Le même dont il frappe et les rois et les dieux.

C'est notre tour, à nous, de combler les abîmes !  
 Souillant sa chevelure aux fanges du torrent,  
 Le sapin qui trônait, voix des Alpes sublimes,  
 Croule avec les débris de tout ce qui fut grand.

Les sévères chansons avec nous sont bannies !  
 Hâte-toi, si ton cœur, disciple des hauts lieux,  
 Veut savourer encor les grandes harmonies  
 Dont la terre a nourri l'âme de tes aïeux !

Si l'on veut savoir ce que M. de Laprade va chercher dans les Alpes, c'est l'*idéal* ; il n'a pas besoin pour le trouver de gravir leurs cîmes ; en piétinant dans la boue de Lyon, le sommet du Mont-Blanc, qu'il aperçoit du quai du Rhône, le tire de la vie réelle, fort sale, comme on sait, dans la seconde ville de l'Empire .

Sur les quais populeux je suis seul, et j'y foule  
 L'affreux limon qui naît sous les pas de la foule ;  
 Cherchant un peu de jour dans ce ciel infecté  
 Par les jaunes vapeurs que vomit la cité,  
 Sous la voûte fumeuse où couve la tempête,  
 Je marche appesanti, morne et baissant la tête,  
 Sans pouvoir, à travers mille bruits discordants,  
 Entendre au moins la voix qui me parle au dedans.

Comme ces murs tout noirs de suie et de nuages,  
 Il semble qu'un brouillard couvre aussi les visages,  
 . . . . .

Là, des nobles désirs pour user le ressort,  
 Le peuple et le climat contre nous sont d'accord ;  
 . . . . .

Rien n'y répare en nous la vigueur dépensée ;  
 L'air est, autant que l'homme, hostile à la pensée,  
 Et n'offre à respirer au triste amant de l'art  
 Que l'égoïsme infect, la fange et le brouillard.

C'est là que Dieu nous mit pour subir notre épreuve.  
 Parfois, sans plus d'espoir, je vais le long du fleuve,  
 Pour tâcher d'y revivre une heure, en respirant  
 Les parcelles d'air pur qu'entraîne le courant,  
 Pour saisir, à travers la cité qui murmure,  
 Un son mélodieux parti de la nature.

Mille infectes odeurs, mille affreux grincements  
 M'ont suivi jusqu'au bord de tes flots écumants,  
 Rhône indompté! voilà pourtant que, sur ta grève,  
 Mon front chargé d'ennui tout à coup se relève,  
 Et j'ai vu, par delà notre indigne prison,  
 Le Mont Blanc radieux qui trône à l'horizon.  
 Il monte en plein soleil; de sa cime à sa croupe  
 Son profil dentelé dans l'azur se découpe,  
 Et libre des vapeurs qui couvrent les cités,  
 Il rayonne au-dessus de nos obscurités.

L'ombre alors se déchire au-dedans de moi-même :  
 L'éclair du mont sacré m'arrache à mon sommeil ;  
 Et je vois, aux rayons de sa blancheur suprême,  
 Se dresser dans mon âme un sommet tout pareil.

Pur, splendide, éclatant de lumière et de neige,  
 O Mont-Blanc, sur sa base aussi ferme que toi,  
 Il sort immaculé du brouillard qui l'assiège,  
 Couronné de soleil dans son manteau de roi.

Un invincible essor me soulève et m'emporte  
 Au-dessus de moi-même, et jusqu'à ces hauts lieux  
 Où l'âme est à la fois si tranquille et si forte,  
 Qu'elle y peut aimer l'homme et se soumettre aux dieux.

Ces blanches régions dont la neige flamboie,  
 Ce prisme étincelant du glacier virginal,  
 Ce sommet d'où me vient ma lumière et ma joie,  
 C'est toi que je contemple, éternel idéal!

. . . . .  
 O poésie, ainsi bravant l'homme et les choses,  
 Tu sièges dans mon cœur sur les plus hauts sommets ;  
 Tu peux voiler un jour la cime où tu reposes,  
 Mais ce trône en mon âme est fondé pour jamais.

Mais ce n'est pas uniquement pour rêver et pour rêver creux, comme disent les hommes prosaïques, que M. de Laprade recherche l'idéal : l'auteur des *Symphonies*, qui n'est plus l'auteur de *Psyché*, comprend en philosophe chrétien les devoirs du poète :

## L'ÂME DU POÈTE.

## I.

Beau lac, j'ai vu, de ce bois sombre,  
 Tes flots s'embraser au soleil ;  
 Ils brillaient de couleurs sans nombre,  
 De bleu, d'orangé, de vermeil.

Mais cet azur, ces roses vives,  
 Cet or qui serpente là-bas,  
 Ces rayons qui baignent tes rives,  
 O lac, ne t'appartiennent pas !

Ce n'est pas de tes flots qu'émane  
 Ta clarté si douce à mes yeux ;  
 L'azur de ton sein diaphane,  
 Beau lac, n'est qu'un reflet des cieux.

Sur ton lit de roc et de sable,  
 Tu n'as reçu, pour don natal,  
 Que ta transparence immuable  
 Et tes profondeurs de cristal.

Les couleurs dont ton eau rayonne,  
 Le soleil en toi répété,  
 Cet éclat qu'un beau jour te donne,  
 Tu les dois à ta pureté,

A tes ondes immaculées  
 Comme la neige des sommets,  
 Dans la source et l'âme troublées  
 Les cieux ne se peignent jamais.

## II.

Toi donc, si tu veux, ô poète,  
 Vivant miroir de l'univers,  
 Qu'animant ton œuvre imparfaite,  
 Le vrai soleil brille en tes vers ;

Si tu veux qu'à travers ses voiles,  
 Un meilleur monde, en souriant,  
 Reflète en ton sein les étoiles  
 Et les roses de l'Orient ;

Que l'homme à ta voix se console,  
 Et, comme un bord de ce lac bleu,  
 Qu'il se penche sur ta parole  
 Pour voir passer l'esprit de Dieu ;

Qu'enfin l'adorable nature  
 Respire et vive en tes tableaux...  
 — Garde ton âme toujours pure  
 Et profonde comme ces eaux.

J'ai cité la pièce tout entière, et sans en retrancher un seul vers.

Si porté qu'il soit à la contemplation de la nature, M. Laprade n'en ressent pas moins les misères morales de notre époque, et même sa passion pour la solitude s'excite et se justifie par le spectacle d'une immonde cupidité, qu'il sait flétrir avec la puissance de l'iambe des Grecs, heureusement renouvelé de nos jours par un autre poète auquel on ne songe pas assez, M. Barbier. Dans la pièce intitulée : *Utopie*, M. de Laprade examine à sa manière le problème des développements matériels de la société moderne, et sa conclusion est la nôtre ; mais ce que nous lui envions, c'est la grandeur et le charme de l'expression.

Les bruits du siècle en vain l'effraient ;  
 Poète qui vit par le cœur,

Sur tous ces chemins qui se fraient,  
 C'est Dieu qui passera vainqueur.  
 Ceux qui travaillent à ces voies  
 Ne rêvent que charnelles joies,  
 Ivresse, orgueil et vils plaisirs ;  
 Pour eux la nature asservie  
 N'est qu'une table mieux servie,  
 Un lit pour leurs prochains loisirs.

Répaudez cet impur présage,  
 Vous que flatte un tel avenir ;  
 Et vous qui dévorez notre âge,  
 Rêvez qu'il ne doit pas finir !  
 Un bras plus puissant vous gouverne ;  
 Passez, ô race subalterne,  
 Malgré vous l'œuvre se fera,  
 Et vous y travaillez vous-même ;  
 Travaillez ! c'est la chair qui sème,  
 C'est l'esprit qui récoltera.

Préparons sa moisson féconde  
 De justice et de charité ;  
 Mais n'espérons pas en ce monde  
 Bâtir l'éternelle cité.  
 La vie est un voyage austère :  
 L'homme embellit en vain la terre,  
 Il n'en fera jamais le ciel !  
 Pourtant, quand la vague est moins forte,  
 Parons cette nef qui nous porte  
 Vers le monde immatériel.

Sous les plus riantes étoiles,  
 Le pilote encor soucieux,  
 Qu'il déploie ou serre ses voiles,  
 A l'esprit tendu vers les cieux.  
 Il peut, lorsqu'un bon vent s'y joue,  
 D'or et de fleurs orner sa proue,  
 Y dormir comme en un berceau ;  
 Mais il n'aura de paix certaine  
 Qu'au bout de cette mer lointaine,  
 En quittant son frêle vaisseau.

Quand M. de Laprade publia ses premiers vers, on y reconnut un poëte : plus tard, il fallut le saluer comme un poëte d'un talent supérieur. En se réglant, en se resserrant dans son nouveau recueil plus qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, est-il si loin de mériter qu'on le proclame un grand poëte ?

Encore un effort, mais un effort énergique contre le vague et la surabondance. Plus de panthéisme ! il faut en proscrire jusqu'à l'apparence. Un sujet défini, un héros ou une cause choisis hors de soi-même, un emploi réglé et non personnel d'admirables facultés descriptives, voilà ce que nous appelons de tous nos vœux : M. de Laprade est trop près du but pour que nous ne lui disions pas la vérité.

CH. LENORMANT



# REVUE SCIENTIFIQUE.

---

## I.

Il n'y a pas de sciences aujourd'hui qui démontrent plus clairement que les sciences naturelles par l'histoire de leurs découvertes le lien intime qui rattache tous les développements de l'esprit humain à ceux de la métaphysique.

Les sciences naturelles avaient beaucoup moins gagné que l'astronomie, les mathématiques et la physique au triomphe du Cartésianisme. Cette doctrine philosophique les débarrassait, à la vérité, des *vertus occultes*, des *formes substantielles* qui étaient depuis des siècles le grand obstacle à leur constitution définitive; de plus elle généralisait et régularisait tout à la fois le goût de l'observation; enfin elle introduisait ces explications mécaniques qui ne rendent compte que des phénomènes les plus extérieurs de l'organisation, mais qui les expliquent du moins d'une manière scientifique. Elle conduisait logiquement à ces trois grands résultats par ce principe fondamental, proclamé à l'envi par tous ses disciples, par Malebranche comme par Arnauld, par Fénelon comme par Spinoza, que l'essence de la matière c'est l'étendue. Mais ce principe même, si fécond dans les sciences qui s'appliquent à la matière inorganique, ne pouvait opérer dans les sciences de l'organisation qu'une réforme négative ou des améliorations partielles. Et voilà pourquoi Boerhaave qui l'invoque sans cesse sentit très-vivement (c'est là sa gloire) que l'esprit scientifique, l'esprit nouveau devait être introduit dans la physiologie; mais il ne put pas l'introduire. En effet, si l'étendue est l'essence de la matière,

la figure des organes est le point de départ nécessaire ou du moins logique des sciences naturelles. Mais nous avons déjà eu l'occasion de remarquer que cette donnée est précisément la négation radicale de l'anatomie et de la physiologie comparées. L'idée première de ces deux sciences est précisément que la structure, la configuration différente des organes n'empêche pas qu'ils ne remplissent la même fonction : dès lors ils peuvent être étudiés sous le même point de vue, et même on doit, dans certains cas, les regarder comme la transformation les uns des autres. Pour que la physique moderne s'élevât sur la ruine de la théorie des éléments, il avait fallu que Descartes prouvât par ses vigoureuses analyses que les qualités sensibles des corps n'ont rien de commun avec leur essence ; de même avant que la physiologie et l'anatomie comparées pussent renouveler les sciences naturelles, il fut nécessaire que Leibnitz vint chasser de l'essence de la matière l'étendue elle-même, et introduisit aux yeux de tous dans les spéculations humaines cette notion de *force* qui s'y agitait sourdement depuis le xv<sup>e</sup> siècle.

La *monadologie* explique donc les grands travaux de Vicq-d'Azyr, qui sont le point de départ des sciences naturelles modernes, comme le *Discours de la méthode* explique les expériences de Pascal sur la pesanteur de l'air et l'équilibre des liquides qui ont été le point de départ de la physique renouvelée.

L'idée de l'anatomie et de la physiologie comparées, qui renferme comme une de ses conséquences les plus fécondes celle des classifications naturelles, devait s'appliquer à l'étude des animaux avant de pénétrer dans la botanique. De là ces belles et grandes découvertes dans la zoologie qui illustrèrent la fin du xviii<sup>e</sup> siècle et qui aboutirent d'une part à Cuvier et à Geoffroy Saint-Hilaire, de l'autre à Bichat. C'est à Goethe et plus spécialement à de Candolle que l'on doit l'introduction dans la botanique des principes généraux posés par Vicq-d'Azyr. Voilà pourquoi la grande préoccupation des naturalistes depuis vingt-cinq ans surtout semble se porter sur l'organogénie végétale. Des communications très-importantes sous ce rapport, ont été faites récemment à l'académie par MM. Lestiboudois, Trécul, Fermond, Duchartre et Chatin.

Le résultat commun des études de l'organogénie végétale est, d'après ce que nous avons dit, d'établir la similitude anatomique d'organes regardés jadis comme radicalement différents. M. Th. Lestiboudois avait déjà prouvé dans divers ouvrages et notamment dans sa *Phyllotaxie* (publiée en 1848), et dans sa *Carpographie* (1853), que cette similitude existe entre les feuilles, les phylles floraux, les

mines et les carpelles. Il ressortait des expériences nombreuses auxquelles il avait soumis ces organes qu'ils sont constitués par les mêmes faisceaux fibro-vasculaires, soumis aux mêmes lois d'expansion. Poussant plus loin ses recherches, il se demande aujourd'hui « si ces » faisceaux, qui par leur réunion forment les tiges, sont similaire- » ment organisés, si leurs différences qu'on a jugées si profondes ne » sont pas de simples modifications d'une même disposition primor- » diale. » La réponse à cette question doit être affirmative, suivant M. Lestiboudois, ou en d'autres termes, « tous les végétaux ont la » même structure originelle. » Pour vérifier cette loi importante, le savant observateur se propose de passer successivement en revue devant l'Académie l'organisation des tiges vasculaires dans les trois ordres de végétaux. Son examen a porté d'abord sur les acotylédonés vasculaires, les *fougères arborescentes* et les *fougères herbacées*. Nous ne suivrons pas l'ingénieux analyste dans les détails de cette délicate étude. Qu'il nous suffise de dire que jusqu'à lui les botanistes, en considérant les *fougères arborescentes*, étaient arrivés à des résultats contradictoires. Les uns soutenaient que leur tige est semblable à celle des monocotylédonés ; les autres, avec M. Hugo Mohl, leur croyaient une analogie bien plus profonde avec les dicotylédonés : tous, on le voit, partaient à l'envi de ce principe que ces deux grandes classes de végétaux présentent des différences essentielles dans la structure de leur tige. M. Lestiboudois concilie les deux systèmes en établissant la fausseté, au point de vue expérimental, de leur commun principe. Les *fougères arborescentes* semblent à la vérité se distinguer des monocotylédonés en ce qu'elles n'ont pas de liber. Mais M. Lestiboudois établit que la zone noire qui entoure leurs faisceaux joue véritablement le rôle de ce tissu et doit lui être assimilé. De même, un observateur superficiel pourrait se croire en droit de distinguer essentiellement le corps ligneux des *fougères arborescentes* et celui des dicotylédonés, car ce dernier a une multitude d'ouvertures correspondant aux rayons médullaires : particularités qu'on ne constate point dans le premier. Mais ici encore la différence n'est qu'apparente : dans les dicotylédonés la division des faisceaux est due uniquement aux accroissements successifs qu'ils subissent ; à l'origine ces faisceaux, comme ceux des *fougères*, sont indivis, en nombre limité, séparés par des intervalles aussi limités. On voit donc que si les *fougères* ne se développent pas comme les dicotylédonés, du moins leur conformation primitive est similaire.

On peut en dire autant des *fougères herbacées*. C'est ainsi que non-

seulement ces végétaux seront désormais mieux analysés dans leur organisation intime, mais que cette organisation mieux connue dévoile des rapports inaperçus jusqu'ici entre les monocotylédons et les dicotylédons. C'est ainsi qu'en se plaçant de plus en plus au point de vue de la fonction, la botanique découvre tous les jours de nouvelles analogies entre les organes qu'on avait crus jusqu'ici différents, que ses lois en conséquence se généralisent et qu'elle revêt ou tend à revêtir de plus en plus un caractère scientifique.

Le mémoire de M. Trécul se rattache à la même tradition que celui de M. de Lestiboudois. M. Trécul avait déjà établi dans un mémoire très-récent que les formations spirales et annulaires des cactées et du *cucurbita pepo* ne sont pas dues à des dépôts effectués par des liquides contenus dans les cellules, ainsi qu'on le croyait généralement, mais qu'il faut y voir des productions des membranes cellulaires elles-mêmes. Poursuivant de très-curieuses analogies, le savant botaniste prouve aujourd'hui que les réticulations des vaisseaux ont une origine toute semblable à celles des spiricules. Ses observations, dont quelques-unes étaient fort délicates parce qu'elles portaient sur des phénomènes très-complexes, ont été faites sur *l'impatiens fulva* et *l'échinocactus Brongnartii*, où la transformation particulière qu'il s'agissait de constater a été surprise pour ainsi dire en flagrant délit, et sur le *taxus baccata* où elle laisse des traces non méconnaissables à l'analyse.

Nous avons déjà parlé des grands travaux de M. Duchartre, et montré comment ils se rattachent à la pensée scientifique de Goethe et de M. de Candolle, c'est-à-dire à la pensée métaphysique de Leibnitz. L'infatigable botaniste en poursuit le cours, et il a présenté à l'Académie un mémoire sur l'organogénie des plantes appartenant à la curieuse famille des *Aristolochiées*. Ce groupe si varié, qui renferme à la fois des herbes et des arbrisseaux, des plantes à tige dressée et de véritables lianes, et qui se caractérise au milieu des autres monochlamydées par la bizarre conformation de ses fleurs, était d'une étude longue et difficile. M. Duchartre a vaincu toutes les difficultés de sa tâche avec un rare bonheur, et sa monographie, accompagnée de cinquante-quatre planches in-8°, a été l'événement de la section de botanique dans ce dernier trimestre. On trouve dans ce travail la description des aristolochiées déjà étudiées, mais cette description enrichie de détails nouveaux que les principes fondamentaux de l'organogénie ont fait découvrir à l'auteur, et qui sont relatifs pour la plupart à la genèse des différentes parties de la fleur. On y trouve de plus

des renseignements utiles et complets sur un grand nombre de plantes nouvelles. Enfin aux types génériques déjà connus M. Duchartre en ajoute un nouveau qu'il appelle *Holostylis*.

Ce qui frappera davantage encore les esprits qui aiment à pénétrer la genèse des découvertes humaines, c'est la lumière que ce beau travail est destiné à jeter, croyons-nous, sur une question très-controversée aujourd'hui entre les botanistes. Au point de vue des idées générales de Goethe et de M. de Candolle, l'étude des tissus de la plante doit jouer et joue en effet un rôle considérable dans la science de son organisation, puisque la fleur, au lieu d'être je ne sais quel organe absolu, existant en soi et pour soi, n'est que le développement d'autres organes. Il était donc naturel de se demander « si l'on » est fondé ou non à croire que les plantes d'un même ordre naturel » présentent dans leurs tissus des caractères communs de structure » anatomique ou d'arrangements symétriques de parties tels qu'il y » aurait toujours lieu d'en tenir grand compte, et de les ajouter aux » autres signes distinctifs que les phytographes empruntent aux organes de la reproduction. » On comprend sans peine que ceux qui se posaient cette question avaient déjà une réponse toute prête. Ils présumaient *à priori* qu'en vertu des lois harmoniques qui gouvernent la nature végétale, les plantes alliées par l'organisation de leur fleur doivent l'être aussi par leur structure anatomique. D'ailleurs ils constataient que les végétaux rangés dans la même classe semblent trahir dans l'identité de leurs qualités physiques, de leurs vertus médicinales, et dans l'analogie des produits divers qu'elles secrètent, une parenté intime et anatomique des plus caractérisées. Seulement un doute grave arrêtait quelques esprits : les caractères histologiques peuvent-ils être appréciés ou présentent-ils assez de fixité pour qu'on les utilise ? Les faits recueillis jusqu'à présent semblent prouver qu'ils ont juste le même degré de constance et par conséquent de valeur scientifique que tous ceux qui décèlent les affinités réciproques des végétaux. Les patientes recherches de M. Duchartre confirment en tout point ce résultat. Non-seulement les *Aristolochiées* présentent des caractères histologiques communs, mais encore ces caractères se plient, malgré leur analogie fondamentale, à toutes les variations des genres et des espèces qui constituent cette vaste famille végétale. « M. Duchartre, dit le rapporteur de l'Institut, M. Tulasne, montre que les tiges ligneuses ou herbacées des aristolochiées sont composées d'éléments fort analogues ; que les fibres du prosenchyme sont généralement ponctuées ou ponctuées aréolées, comme celles des conifères ou des *Tasmannia*, et que la zone libérienne, continue dans

l'origine, se partage promptement en un nombre considérable de petits faisceaux, isolés les uns des autres par un tissu particulier qui résulterait de la transformation de certaines fibres en cellules presque cubiques et canalicules rameux. A cette commune uniformité se joint, chez la plupart des espèces, une distribution tout à fait asymétrique des vaisseaux au milieu des clostres, d'où résulte l'absence de ces zones concentriques qu'on est habitué de voir dans le bois des arbres dicotylédons. »

La section de Botanique a ordonné l'insertion du beau Mémoire que nous venons d'analyser au *Recueil des savants étrangers*.

M. Chatin se propose de marcher sur les traces de M. Duchartre, et d'arriver sinon à une théorie complète d'anatomie végétale comparée, du moins à quelques généralisations partielles. On voit que ce botaniste est loin des illusions d'écrivains qui confondent les idées constitutives d'une science avec cette science elle-même et s'écrient : l'anatomie comparée des végétaux est toute faite. Il ne se laisse pas non plus aller au découragement de M. de Mirbel, qui la déclarait impossible après quelques tentatives presque vaines. Il pense avec M. Brongniart non-seulement qu'il est nécessaire et possible de la recommencer, mais que les résultats déjà obtenus, si partiels qu'il faille les avouer, ont déjà une certaine importance. « Déjà il pourrait être dit » (ce sont ses propres termes) que, l'anatomie comparée proprement dite, comme la morphologie, a ses *types*, sa *symétrie*, sa *tératologie*, son *organogénie* ; que mieux que la morphologie et même que l'organogénie morphologique, elle décidera de la véritable nature d'organes transformés ou d'une origine spéciale indéterminée, et sera le complément obligé de l'étude de tout organe, qu'elle prêterait un utile concours pour l'histoire des plantes fossiles, et surtout qu'elle guidera, jusque dans l'intimité des organes de la vie, la physiologie, qui, jusqu'à ce jour, n'est guère allée au delà des phénomènes généraux qui se produisent à la surface des plantes. »

Les recherches de M. Chatin doivent être soumises successivement à l'Académie dans une série de Mémoires dont le premier a été récemment présenté. Il contient l'anatomie comparée de la famille des najades.

Nous parlions au commencement de cet article de la regrettable ignorance des savants les plus distingués relativement à l'histoire raisonnée, suivie, philosophique des notions scientifiques les plus connues et les plus dignes de l'être. Le mémoire de M. Isidore Geoffroy-St-Hilaire est une confirmation de notre regret. L'ingénieur naturaliste remarque avec raison que l'on ne sait point encore actuel-

lement à quel temps, à quelle école, à quelle théorie se rapporte la fameuse division des trois règnes de la nature. Cuvier et de Candolle ont employé ces termes classiques, le premier dans son immortel ouvrage sur le *Règne animal*, le second dans son *Prodromus regni vegetabilis*, et ni l'un ni l'autre, malgré la curieuse sagacité de leur esprit, n'ont senti le besoin de les expliquer et d'en assigner l'origine. M. Isidore Geoffroy-St-Hilaire a tenté de combler cette lacune historique. Y a-t-il réussi complètement? C'est ce que nos lecteurs décideront.

On croit très-généralement que la division ternaire des êtres matériels date des premiers âges de la science. M. Isidore Geoffroy St-Hilaire regarde ce préjugé comme une erreur. Suivant lui, il est probable qu'au premier regard jeté sur les choses, l'homme se pose comme classe à part vis-à-vis de la pierre, de la plante et de l'animal, et qu'ainsi la première division admise fut quaternaire.

A cette première classification succéda celle d'Aristote admise pendant tout le moyen âge en corps vivants et corps brutes ou inanimés,  $\xi\mu\psi\upsilon\chi\alpha$  et  $\acute{\alpha}\psi\upsilon\chi\alpha$ . Le mot  $\psi\upsilon\chi\eta$  désignait en effet dans le langage péripatéticien la cause et le principe des êtres vivants. De telle sorte que les naturalistes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont introduit les divisions générales en êtres organisés, et êtres non organisés, ne faisaient que reprendre l'idée du vieux et immortel philosophe de Stagyre.

Cette notion générale de la nature et des grandes classes régna jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. M. Isidore-Geoffroy St-Hilaire cite de nombreux auteurs de la renaissance, comme Hermolaüs Barbarus (1553), Christophe de Savigny (1557), Jonston (1632), qui l'admettent encore. Quels sont donc les philosophes ou les savants qui ont renversé une théorie d'ailleurs si raisonnable et si autorisée? Ce sont les alchimistes. A leurs yeux en effet, pas d'êtres inanimés : partout, à tous les degrés, dans le dernier atome perdu au sein de l'immensité, tressaille la vie universelle. Les minéraux ne sont donc pas des essences mortes ; ils n'ont pas la vie végétative et encore moins la vie sensitive, mais ils ont, comme l'ont cru dans des temps modernes Tournefort, Leibnitz et tant d'autres, la vie première, la vie *essentielle*. La division péripatéticienne des  $\xi\mu\psi\upsilon\chi\alpha$  et des  $\acute{\alpha}\psi\upsilon\chi\alpha$  devenait à ce point de vue radicalement inadmissible ; les alchimistes la remplacèrent par celle des *trois genres, des trois familles de mixtes*, et plus tard des *trois règnes*. Seulement parmi ces savants qui ont tant découvert et tant erré, plusieurs à ces trois familles ajoutaient les êtres célestes, ces vrais métaux suspendus au firmament dont les métaux terrestres ne sont que

de pâles et impurs reflets. Maintenant pourquoi trois genres ou trois familles, et non pas davantage? M. Geoffroy-St-Hilaire présume que les alchimistes ont été déterminés à cet égard par des considérations arbitrairement empruntées à la théologie chrétienne, et au désir de retrouver partout dans la création l'image de la Trinité incréée. Il invoque même à cet égard l'autorité de ce profond et bizarre Kircher que quelques-uns ont voulu récemment ressusciter, simple moyen d'opposition à notre immortel Descartes.

Mais pourquoi cette dénomination de règnes ou de royaumes? M. Geoffroy rappelle à cet égard que les alchimistes de tous les âges appelaient le soleil *le roi des astres*, l'or *le roi des métaux*, et que c'est même pour cette raison que le dissolvant de ce corps fut appelé *eau régale*. Les autres métaux participaient dans leurs théories à ce titre magnifique, en vertu de leur souveraineté restreinte qui était un écoulement de la souveraineté suprême; image de la souveraineté du ciel, seule absolue, on les appelait des petits rois (*reguli*). Ce seraient aussi les alchimistes qui auraient introduit, suivant l'ingénieur naturaliste, l'expression consacrée : l'homme est le roi de la nature. De tous ces termes en apparence bizarres à ceux-ci : *règne de la nature*, il n'y avait évidemment qu'un pas. Cependant on resta longtemps à le franchir. Autant la division ternaire est de vieille origine, (tous les écrivains hermétiques l'emploient *animatum, vegetans, silens*, suivant les rabbins, *mineralia, vegetabilia, animalia*, suivant les alchimistes depuis Basile Valentin jusqu'aux auteurs du xvii<sup>e</sup> siècle), autant l'expression de règne est relativement moderne. Le premier alchimiste chez lequel M. Geoffroy-St-Hilaire la trouve, est l'auteur de deux ouvrages anonymes très-célèbres au xvii<sup>e</sup> siècle, le président d'Espagnet. Presque immédiatement après d'Espagnet, quelques auteurs allemands parfaitement oubliés, André Krebs, Casander et un auteur français, Colleson, s'en servent avec beaucoup de précision et presque systématiquement. Seulement Krebs et Casander veulent un règne éthéré ou céleste qui ait pour chef le soleil, puis au-dessous pour compléter ce grand ternaire de la nature un règne végétal gouverné par l'homme, et un règne minéral qui reconnaisse la principauté de l'or. Pour Colleson au contraire, il n'y a pas de rois dans la création, et il ne faut reconnaître de souverain que Dieu, lequel a divisé l'empire de la nature en trois royaumes qui lui appartiennent, les animaux, les végétaux et les minéraux. *Naturæ imperium in tria regna divinum*, dit nettement Heilmann, son traducteur. Ce sont, rencontre singulière, les expressions mêmes de Linnée. De telle sorte que l'alchimiste français du xvii<sup>e</sup> siècle aurait eu l'honneur d'introniser défi-

nitivement dans le monde la fameuse division qui y domine comme une sorte d'axiome du sens commun.

Nous venons de résumer l'intéressant Mémoire de M. Geoffroy Saint-Hilaire; ses conclusions méritent encore, suivant nous, quelques éclaircissements, et peut-être l'ingénieux auteur qui cède facilement à des analogies accidentelles, a-t-il nié des faits très-constatés et admis des faits très-contestables. D'abord est-il vrai qu'au moyen âge et en dehors des alchimistes, on ne connut que les ἀψυχα et les ἐμψυχα d'Aristote? Au contraire, toutes les écoles et les moins mystiques proclamaient à l'envi cet adage : les minéraux croissent, les végétaux croissent et vivent, les animaux croissent, vivent et sentent. Nous l'avons trouvé dans des ouvrages courants, nous allions dire dans les *Manuels* des Thomistes et des Scotistes; et il est surprenant que ce fait historique ait échappé à la sagacité de M. Geoffroy Saint-Hilaire dont il détruit le système.

En second lieu, est-il exact de dire que la distinction péripatéticienne en ἀψυχα et ἐμψυχα correspond à celle qu'on admet aujourd'hui entre les êtres organisés et les êtres inorganiques? Les anciens avaient-ils même notre idée d'organisation? Leur théorie sur le corps humain et sur l'âme, qui en est la forme substantielle, c'est-à-dire le principe à la fois actif et déterminant, l'essence et le moteur, est-elle compatible avec cette idée?

Peut-être les alchimistes n'ont-ils introduit dans la science que le mot de règnes de la nature, qui en effet est assez conforme aux habitudes de leurs doctrines et de leur langage.

Dans tous les cas, les recherches de M. Geoffroy Saint-Hilaire, à qui nous soumettons les trois observations qui précèdent, sont du plus grand intérêt, et nous voudrions que tous les savants, au lieu de se borner à quelques lieux communs sur l'expérience, entrassent comme lui dans l'histoire détaillée de la science qu'ils cultivent, de ses traditions, de ses métamorphoses, de ses découvertes, et lussent dans son passé le secret de son avenir.

Les phénomènes sont toujours observés au point de vue d'une théorie, disions-nous en commençant cet article; seulement comme toute théorie n'a, en elle-même et indépendamment de la certitude qu'ils leur donnent, qu'une valeur hypothétique, ils la vérifient ou la démentent. C'est un de ces phénomènes et un des plus curieux assurément que M. Dufossé vient de mettre ou plutôt de remettre en lumière. Il est admis en physiologie que les vertébrés n'offrent aucun exemple d'hermaphroditisme normal. Cependant les anciens paraissent avoir soupçonné que certains poissons sont hermaphrodites. Au

siècle dernier, *Cavolini*, dans son mémoire sur la génération des poissons, observa à cet égard de très-singuliers phénomènes chez le *serran commun* et le *serran écrivain*. (Le *serran* ou *serranus* est un genre qui a été démembré du genre *perca* de Linnée). Ces phénomènes avaient frappé l'attention de Cuvier et de M. Valenciennes. M. Dufossé a voulu les vérifier, les analyser et lever ainsi les doutes très-nombreux qui étaient restés après le travail trop incomplet de Cavolini. Les expériences du patient naturaliste ont duré deux ans; et, pour mieux s'assurer des lois qui président à la génération de ces animaux, il en a ouvert deux cent quatre-vingt-quinze. Il a ainsi reconnu que chez tous, sans exception, il existe à la fois des ovaires et des laitances qui adhèrent par toute l'étendue de leur surface inférieure à la membrane fibreuse de ces ovaires et qui sont contenues, avec ceux-ci, dans la même partie de l'enveloppe péritonéale. M. Dufossé est ainsi arrivé à se convaincre 1° que, contrairement à l'opinion généralement accréditée, il y a des vertébrés qui, à l'état normal, sont hermaphrodites, et que ce ne sont pas ceux dont l'organisation est considérée comme la plus dégradée; 2° que les individus des espèces *serranus cabrilla* et *serranus scriba* sont au nombre de ces hermaphrodites; 3° que chaque individu de ces deux espèces produit des œufs et les féconde; 4° que la fécondation des œufs peut avoir lieu à l'orifice même de l'oviducte, mais qu'elle s'opère généralement tout à fait en dehors du corps de l'animal.

Nous connaissons peu d'études plus attrayantes que de suivre les inventions successives de ces mécanismes ou de ces agents nouveaux qui permettent à l'homme d'étendre son action sur la nature ou de résister plus efficacement aux puissances hostiles qui l'entourent. Ces grandes victoires de l'esprit sur l'espace et le temps sont si visibles, si palpables, si éloquents, pour ainsi dire, qu'elles contraignent les plus sceptiques à s'incliner. Sans aucun doute elles présentent quelque péril, si, à l'heure où elles accroissent le bien-être matériel, des institutions libres et fortes, une tribune écoutée et puissante, une presse sérieuse et calme, mais entourée de garanties nécessaires, ne viennent pas leur faire un juste équilibre en surexcitant par une discussion solennelle et de tous les jours le sentiment de la justice, du droit, de l'idéal, tous les sentiments moraux qui empêchent le front de l'homme de se courber trop bas vers la matière. Mais lorsque dans un peuple les développements d'une vie parlementaire largement entendue coïncident avec ceux des arts industriels, ces derniers, qui sont le pire des fléaux pour les nations esclaves, n'ont plus, grâce à la liberté, que des progrès salutaires. Oui, à moins que par un jan-

sénisme outré on ne déclare la nature de l'homme radicalement mauvaise et corrompue, tout ce qui agrandit son domaine, tout ce qui lui permet de reconstituer, à travers les barrières de l'espace, son unité voulue de Dieu, *sint unum sicut et nos* ; tout ce qui la rend supérieure à ses limites ; tout ce qui atteste cette souveraineté sublime qu'il lui avait donnée, à l'origine, sur les créatures, et qu'elle recouvre dans les douleurs austèrement fécondes de la méditation et du travail ; tout ce qui, en un mot, ajoute à sa puissance, est une glorification de la spiritualité de l'âme. Puis, lorsqu'on vient à considérer que ces grandes conquêtes industrielles se rattachent à des théories métaphysiques ; qu'elles mêmes ont leur origine dans certains dogmes chrétiens, on s'aperçoit que ces mystères, éternellement voilés à la condition humaine, mais éternellement féconds, jettent encore plus de lumière sur les choses qu'ils ne recèlent d'ombres dans leurs saintes profondeurs ; alors ces inventions, si suspectes de matérialisme aux yeux des jansénistes sans le savoir de l'heure présente, apparaissent comme des témoins vivants non-seulement de la puissance humaine, mais de l'action éternelle de la divine Providence qui se sert de tous les moyens et même de la révélation pour recueillir la raison. Aussi nous parcourons rarement la terre déjà si pleine des découvertes industrielles de ce siècle sans ressentir, avec un respect plus intime pour la raison, et une foi plus profonde pour la doctrine chrétienne, ce bonheur particulier qu'on éprouve à voir les saintes et fécondes harmonies de l'ordre universel.

Toutefois, — faut-il l'avouer ? — nous n'avons pas éprouvé cette impression en étudiant les divers travaux de ce genre qui ont été communiqués à l'Académie. Ils font naître par leur objet même je ne sais quel sentiment douloureux ; on dirait, en les lisant, que jamais heure plus triste n'a passé sur un pays, que jamais la France n'a été plus durement atteinte par les fléaux qui coïncident quelquefois avec l'abaissement moral des nations. Il est vrai que nous avons été délivrés, dans ces dernières séances du moins, des ingénieurs philanthropes qui s'évertuent à trouver le moyen le plus économique et le plus puissant de tuer les hommes. Mais, en revanche, il n'a guère été question que de ces redoutables maladies qui s'acharnent sur eux ou sur leurs aliments les plus nécessaires, et des moyens incertains d'y porter remède. L'Académie des sciences a semblé, par le plus triste des coups de baguette, transformée en académie de médecine. En vérité, si quelqu'un, à la vue de tant de guérisons proposées et de tant de maux qu'elles révèlent, venait nous dire que nous expions quelque grande faute commise contre notre dignité et contre les

droits de notre nature spirituelle, qu'aurions-nous à répondre ? Nous ne croyons certes pas, en thèse générale, que le malheur suive pas à pas, dans cette existence passagère, les infractions à la loi du devoir ; et, bien loin que nous partagions certain sentiment qui a fait grand bruit jadis sur la légitimité de toutes les victoires, le succès atteste quelquefois, à nos yeux, non-seulement l'absence complète du sens moral, mais même l'amoindrissement des parties les plus hautes de l'intelligence humaine. Oui, il y a tel moyen nécessaire pour réussir qui ne sera employé souvent que par des esprits bornés et bas, et plus d'une fois la raison des habiles a été vaincue par la puissance aveugle des instincts inférieurs. Cependant, de même qu'il y a des triomphes qui sont un indice du droit, il y a des détresses qui sont un grand enseignement, parce qu'il est de grandes fautes publiques qui appellent d'elles-mêmes une déchéance profonde dans l'ordre matériel : c'est la faute que commirent si souvent les Juifs au désert, cet amour exclusif du bien-être et du repos qui leur inspirait un lâche et perpétuel regret de la terre de servitude. Cette faute est chez un peuple le crime souverain, parce qu'elle le place en dehors de tout ordre moral, et Dieu ne peut agir sur les malheureux qui s'en rendent coupables qu'en leur retirant, par une rigueur paternelle, les biens matériels qui les endurcissent parce qu'ils s'y absorbent tout entiers. Oui, le châtiement des Juifs est réservé encore à quiconque imite les Juifs, et les paroles de Samuel, ces paroles qui provoquèrent la tempête et la *dissette* sur un peuple déserteur de Dieu et de ses droits, et obstiné à sacrifier tout à un lâche repos, restent et resteront éternellement vraies. La misère et la souffrance sont le lot fatal des nations qui ont voulu s'endormir dans le bien-être.

Or, qui niera les fortes attaches qui lient cette génération aux jouissances inférieures et aux conditions vénales de ces jouissances ? Non-seulement l'abnégation, la sainte abnégation qui arme les caractères de virilité, n'est plus pratiquée, elle n'existe même plus. La magnifique maxime de saint Augustin *frui fruendis, uti utendis*, qui est le résumé humain le plus complet de la morale divinement révélée, cesse d'être comprise. Le matérialisme, le hideux matérialisme pratique revêt toutes les formes, même parfois la forme religieuse ; il envahit tout, il dégrade tout, il affaiblit tout, il permet aux uns de tout oser et aux autres de tout approuver. On a vu des siècles où il était plus à la mode parmi les esprits légers, on n'en a pas vu (nous ne parlons pas de tout le XIX<sup>e</sup> siècle, mais seulement de ces dernières années) où il ait été plus avant dans les cœurs. Il règne partout, et peut-être règnera-t-il jusqu'à l'heure où, désabusés par les souffrances qui en sont

tout à la fois la suite fatale et le châtement providentiel, les peuples se souviendront qu'il n'est pas permis de se reposer à toute ombre, qu'il faut d'abord chercher le royaume de Dieu, c'est-à-dire la justice, le reste étant donné par surcroît, et que le règne du droit est la seule garantie des longues sécurités.

Parmi les nombreux mémoires relatifs aux fléaux qui désolent nos campagnes, nous avons surtout remarqué celui de M. Thénard sur les destructions des *Eumolpes*.

L'*Écrivain* ou *Eumolpe* est un des coléoptères qui ont acquis dans nos vignobles la plus mauvaise réputation. Cet insecte, qui est à peu près de la grosseur de la coccinelle, ou, comme on dit vulgairement, de la *bête à bon Dieu*, entame parfois les feuilles de la vigne en y laissant des traces toutes semblables à celles d'une plume sans encre aux becs écartés sur une feuille de papier. Aussitôt l'arbuste semble dépérir lentement, et l'on a souvent été obligé d'arracher au bout de dix années une vigne qui devait en avoir trente de vigueur et de santé féconde. M. Thénard, en comparant les effets avec la cause, avait été conduit à penser qu'il devait y avoir d'autres ravages que les morsures visibles des feuilles et des jeunes pousses. En effet l'expérience vint confirmer ce soupçon ; on constata facilement que c'est par les racines que la vigne périt lorsqu'elle est prise d'*écrivains*. Seulement le coupable, ce n'est pas l'insecte même, c'est sa larve. Dès lors il ne s'agissait plus que de trouver un agent vénéneux capable de détruire cette frêle et immobile existence sans détruire la plante elle-même. M. Thénard employa d'abord le sulfure de calcium, qui, sous l'influence de l'air et de l'humidité, se transforme si aisément en sulfate de chaux, ou, en d'autres termes, passe de l'état de poison violent à l'état d'amendement utile. Cet essai réussit parfaitement ; mais il n'était pas susceptible d'une application générale. M. Thénard, réfléchissant que l'essence de moutarde exerce une action très destructive sur les insectes, et que le colza et la navette en fournissent une quantité assez considérable, estima que leurs tourteaux pourraient être d'un heureux emploi. En février 1846, on transporta dans une vigne de 2 hectares 2,400 kilog. de tourteaux ; l'expérimentateur avait eu soin que la graine ne fût pas chauffée au delà de 80 degrés, précaution indispensable, puisqu'au delà la meilleure farine de moutarde ne donne plus d'essence. Ces 2,400 kilog. furent semés sur des plantes alternées pour conserver des termes de comparaison. Quel fut le résultat de cette opération ? C'est M. Thénard lui-même qui nous l'apprend : « Chacun se rappelle, dit-il, la terrible sécheresse de 1846 ; à ce terrible fléau vint se joindre celui de l'*écrivain*,

qui nous fit de grands ravages. L'année était donc favorable pour les expériences; aussi, dès le mois de juillet, je me hâtai de retourner à Buin. Celles qui avaient été traitées par le tourteau ne laissaient rien à désirer; la vigne était vigoureuse, la teinte de la feuille d'un vert foncé, les grappes nombreuses, la graine grosse. Les témoins, au contraire, formaient le contraste le plus opposé: si l'expérimentateur avait lieu d'être satisfait, le propriétaire était désolé.»

Entrons maintenant dans quelques détails pratiques sur l'emploi du procédé de M. Thénard.

Les tourteaux doivent être préparés avec le moins d'eau possible, 1 ou 2 pour 100 tout au plus. Il suffit de les employer tous les trois ans, à raison de 1200 kilog. par hectare. On le réduit en poudre sous des meules d'huilerie, et on s'en sert du 15 février au 15 mars, lorsque les vigneron font ce qu'ils appellent la *première façon*. Ceux-ci doivent semer une petite quantité de cette poussière à la volée, et piocher aussitôt le terrain qui l'a reçue. Si elle restait plus longtemps en contact avec l'humidité du sol, elle perdrait dans l'atmosphère la plus grande partie d'essence de moutarde qu'elle contient, et n'agirait plus que comme engrais.

La dépense de ce procédé peut s'élever en moyenne, d'après M. Thénard, à 138 fr. par hectare (soit 11 fr. 50 le kilog. de tourteau) tous les trois ans. L'augmentation de récolte ayant été de 15 à 20 pour 100, et l'hectare produisant en moyenne 14 à 15 pièces de vin, on peut estimer que, dans la localité où l'expérience a été faite, le procédé de M. Thénard constituait un bénéfice annuel de 54 fr. par hectare. De plus, ce procédé a un autre avantage, il permet à la vigne de durer son âge normal, et épargne ainsi aux propriétaires et aux vigneron des pertes considérables.

Au lieu de tourteau de navette ou de colza, on pourrait employer celui de cameline ou de moutarde blanche, qui a une action trois ou quatre fois plus puissante. Celui de moutarde noire a encore plus d'énergie; mais il laisse dans les vignes des semences d'une destruction difficile.

MM. Cabanis et Gavelles ont aussi envoyé des *mémoires* sur les divers fléaux qui ravagent nos vignobles; mais le rapport sur les divers procédés qu'ils indiquent n'a pas encore été déposé.

Après les maladies qui s'attaquent aux végétations, celles qui s'attaquent à l'homme lui-même. L'Académie a entendu la lecture d'un rapport sur le legs Bréant. On se rappelle que l'honorable testateur assure 100,000 fr. à celui qui découvrira, soit un remède au choléra asiatique, soit les causes de cette redoutable épidémie; et,

en attendant cette découverte, il charge l'Institut de donner chaque année l'intérêt de cette somme « à la personne qui aura fait » avancer la question du choléra ou de toute autre maladie épidémique, soit en donnant de meilleures analyses de l'air, soit en trouvant un procédé propre à connaître et à étudier les animalcules qui jusqu'à ce moment ont échappé à l'œil du savant et qui pourraient bien être la cause ou une des causes de cette maladie. » On voit, par les termes mêmes de M. Bréant, qu'il partageait les idées, au moins fort hypothétiques, de M. Raspail sur la médecine, et l'Académie qui les goûte très-médiocrement s'est trouvée dans un certain embarras lorsqu'elle s'est sentie appelée à préciser le programme du testateur. Cependant elle conclut par l'organe de M. Bernard, son rapporteur :

« 1° Que pour remporter le prix de 100,000 fr. il faudra trouver » une médication qui guérisse le choléra asiatique dans l'immense » majorité des cas,

» Ou indiquer d'une manière incontestable les causes du choléra » asiatique de façon qu'en amenant la suppression de ces causes on » fasse cesser l'épidémie,

» Ou enfin, découvrir une prophylaxie certaine et aussi incontestable que l'est, par exemple, celle de la vaccine par la variole.

» 2° Que pour obtenir le prix annuel de 5,000 fr., il faudra, par » des procédés rigoureux, avoir démontré dans l'atmosphère l'existence de matières pouvant jouer un rôle dans la production ou la » propagation des maladies épidémiques. »

Le Mémoire présenté par M. H. Martinet a plus d'un rapport avec le legs Bréant. M. Martinet pense que les fâcheux effets produits sur l'organisation humaine par les effluves des marais sont dus, non pas à des éléments chimiques pernicieux, mais à des êtres organisés microscopiques dont les miasmes paludéens seraient les véhicules. Trouver un poison qui détruise ces animalcules, tel serait donc le problème de l'assainissement des pays marécageux. M. Martinet était sous l'empire de ses idées, lorsqu'il lut l'observation suivante du docteur Stokes : « Dans la Cornouaille les fièvres décimaient les populations ; » une fonderie fut établie et les fièvres disparurent. Le grillage des minerais jetait dans l'atmosphère des vapeurs arsenicales qui tuaient » les miasmes. » Cette indication qui rentrait si bien dans le système préconçu de M. Martinet ne tarda pas à être suivie d'une indication nouvelle et d'un caractère plus général. M. Bury observa que les ouvriers qui travaillent le cuivre semblent préservés du choléra. Or, qui ne sait que le cuivre est souvent arsenical. Enfin l'arsenic est

souvent employé avec bonheur pour la guérison des fièvres paludéennes. L'auteur pense donc qu'au lieu de traiter la maladie une fois déclarée, il vaudrait mieux la prévenir, et pour cela détruire sur place les miasmes funestes, « non pas en établissant des fonderies, » mais en empoisonnant les marais avec des tonnes d'arsenic. »

Le dernier mémoire dont nous devons nous occuper est encore relatif à un agent qui est souvent pour l'homme une cause de dangers redoutables.

Lorsqu'il y a un siècle environ on essaya les paratonnerres, leur efficacité ne fut pas admise sans de nombreuses contradictions. Quelques-uns, par une sorte d'aveugle fanatisme, voyaient un sacrilège impie dans cette tentative de détourner la foudre ; les gens d'esprit qui plaisaient dans les salons sur toutes les pensées novatrices lancèrent leurs traits les plus spirituels contre ces tiges de fer à qui Franklin attribuait tant de pouvoir et les condamnèrent au nom du sens-commun. Des savants mêmes soutinrent, aux grands applaudissements des deux premières catégories, que la présence du nouvel appareil sur les édifices devait rendre l'explosion de la foudre bien plus dangereuse.

Ces objections retardèrent singulièrement les progrès de l'art nouveau. Les paratonnerres étaient d'un usage trop peu fréquent pour que l'on pût trouver des ouvriers capables d'en construire ; et comme ceux que l'on construisait étaient dès lors d'une grande imperfection, l'expérience quotidienne de leur inutilité, même de leurs périls, donnait raison aux critiques passionnées de leurs adversaires. Lors donc qu'en 1823 l'Académie chargea la section de physique et spécialement M. Gay-Lussac de rédiger une instruction officielle sur l'emploi des paratonnerres, elle rendit un véritable service ; et le rapport de M. Gay-Lussac devint une sorte de manuel populaire qui passa des mains de l'administration supérieure dans les habitudes de tous les services publics et dont on suivit les maximes même au-delà de nos frontières.

Mais voici plus de trente et un ans que cette instruction a été publiée ; et si la science depuis cette époque n'a pas changé de bases, quoiqu'elle ait fait d'incontestables progrès, on ne pourrait en dire autant de l'art de construire. Dans un grand nombre d'édifices les métaux ont été substitués à la pierre et au bois ; ils deviennent de plus en plus, pour nous servir de l'expression même de M. Pouillet, « des montagnes métalliques sur lesquelles les nuages orageux ont » incomparablement plus de prise. » Que dire, par exemple, d'un bâtiment immense, comme le Palais de l'Industrie, qui occupe trois hectares, s'élève à une hauteur de quarante mètres, et emploie de

la base au sommet des quantités prodigieuses de zinc, de fonte et de fer ? Une pareille masse ne peut qu'attirer la foudre. Et, dans ce cas, les paratonnerres, s'ils n'étaient pas faits avec toutes les précautions convenables, ne courraient-ils pas le risque d'être foudroyés, comme on a vu parfois foudroyés ceux de certains navires ?

L'Académie pense que l'exemple de ces paratonnerres foudroyés ne prouve qu'une chose, l'inhabileté ou un défaut de calcul de la part des constructeurs. Il y a deux règles qu'ils doivent toujours suivre et dont l'oubli peut être fatal : la première, c'est que le paratonnerre et ses conducteurs aient partout une section suffisante ; la seconde, qu'ils soient continus, sans lacune depuis la pointe de la tige jusqu'au réservoir commun. Et la continuité dont il s'agit ici n'est pas celle qui résulte du simple contact, le contact pouvant être, dans certains cas, l'équivalent d'une lacune, à cause de l'oxydation qui se produit avec le temps.

Aussi l'Académie pose-t-elle les règles suivantes dont il est à désirer que la connaissance se répande le plus vite et le plus universellement.

« Première règle : — Réduire autant que possible le nombre des joints sur la longueur entière du paratonnerre, depuis la pointe jusqu'au réservoir commun.

» Deuxième règle ; — Faire, au moyen de la soudure à l'étain, tous ceux de ces joints qu'il est nécessaire de faire sur place, soit à cause de la forme, soit à cause de la longueur des pièces. Ces soudures à l'étain qui devront toujours se faire sur des surfaces ayant au moins dix centimètres carrés, seront en outre consolidées par des vis, des boulons ou des manchons.

» Troisième règle : — Ne pas amincir autant qu'on le fait en général le sommet de la tige des paratonnerres. »

Suivant M. Pouillet, l'extrémité supérieure du fer ne doit pas avoir moins de trois centimètres carrés de section, par conséquent deux centimètres de diamètre.

En effet, on construit les paratonnerres non seulement pour qu'ils ne soient pas détruits par la foudre, mais pour qu'ils conservent autant que possible leur puissance protectrice. Or la pointe mince et effilée ne saurait remplir cette condition. Un coup de foudre, même d'une violence médiocre, l'émousse ou la ramollit à un tel point qu'elle se courbe en forme de crosse. Que si la foudre a plus d'énergie, la pointe, et avec elle une partie de la tige, tombent en globules enflammés, et dès lors il ne reste plus à la place de la tige effilée qu'une masse oxydée et informe.

Nous aurions à citer encore bien d'autres mémoires analogues à ceux que nous venons d'analyser. Mais que faut-il de plus pour prouver la triste vérité que nous énoncions naguère ? Seulement, ces travaux qui semblent nous montrer de toute part avec une insistance significative les détresses de l'heure présente, nous enseignent encore une autre vérité, à savoir, que séparer la pratique de la théorie, condamner celle-ci pour recommander celle-là, c'est, en matière de sciences du moins, une dangereuse illusion. Depuis quelques années, on nous répète sur tous les tons imaginables, que la partie philosophique des spéculations humaines a des périls souverains qui doivent la rendre à jamais suspecte ; qu'il faut, par sagesse, se renfermer dans les questions qui touchent de plus près aux besoins de la vie, et que les recherches théoriques qui nourrissent l'esprit d'examen et qui sont filles du cartésianisme, doivent faire place enfin à la préoccupation autant que possible exclusive des applications de la science aux besoins ordinaires de la vie matérielle. Cette opinion, qui cache peut-être un profond scepticisme sous une humilité apparente, ne s'est pas seulement produite comme opinion ; elle s'est en partie réalisée dans les faits. Qu'est il arrivé ? La science a tendu tout ensemble à devenir plus immobile et plus stérile. Il y a cinquante ans, les esprits généreux déploraient, comme à l'heure actuelle, l'abaissement prodigieux des caractères et de la littérature ; mais du moins ils avaient pour se consoler le spectacle des merveilles de la science et de ses immenses résultats. Aujourd'hui, il y a dans ce domaine, comme dans tous les autres, une décadence incontestable. N'exagérons rien : sans doute, il se produit encore quelques progrès et dans les théories et dans les arts industriels ; le mouvement imprimé depuis trois siècles à la science ne peut se perdre, il ne se perdra jamais ; mais il s'est ralenti dans ces dernières années ; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le nombre et l'importance des découvertes industrielles semblent surtout avoir diminué. Espérons que les adversaires des théories générales finiront par s'apercevoir de tant de stérilité ; espérons que tous comprendront un jour, même les ennemis, par intérêt ou par ignorance des recherches philosophiques, qu'on ne rend pas la science plus pratique en lui enlevant ses plus hautes, ses plus nobles spéculations, qu'elle ne découvre pas mieux quand elle s'est condamnée à ne jamais regarder la nature d'un peu haut, et que c'est un mauvais moyen de la féconder que de la décapiter.

FREDERIC MORIN.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**VIE DE MADEMOISELLE DE MELUN**, par M. le comte  
DE MELUN <sup>1</sup>.

Rien ne ressemble à un homme comme un livre ; et l'on ne doit pas s'en étonner, car l'un et l'autre sont composés d'une âme et d'un corps. De là toutes les conséquences nécessaires de ce premier trait.

Comme il y a des hommes à bon ou mauvais visage, il y a des livres qui préviennent d'abord en leur faveur ou contre eux. Un livre a de bonnes ou fâcheuses manières, une *physionomie* qui ne doit pas décider seule, mais qui peut beaucoup indiquer ; enfin une tenue dans le style où l'œil exercé peut découvrir immédiatement dans quel monde ce livre est né, de quelles mains il est sorti.

L'ouvrage que nous désirons faire connaître aux lecteurs se recommande à leur attention par une physionomie si heureuse, par un goût dans le ton et dans la tenue si parfait, que nous sommes fort assuré de leur bon accueil pour le nouveau venu ; nous voulons seulement rassurer la sagesse des prudents en leur annonçant que ce livre, si aimable au premier abord, gagne encore à être connu. Aussi commencerons-nous par où d'ordinaire on finit, c'est-à-dire par remercier l'auteur et le féliciter d'avoir ajouté cette bonne œuvre à toutes celles qui occupent ses années.

La *Vie de Mademoiselle de Melun* a ce premier charme qu'elle nous ramène au xvii<sup>e</sup> siècle. C'est un bon signe pour notre temps que le retour de tous à l'admiration de ce grand siècle où la paix sembla conclue entre la foi et la raison, entre le génie et le bon sens. Un extrême intérêt nous attache à tout ce qui est de cette époque ; non

<sup>1</sup> Paris, Lecoffre, 1855.

contents de fixer nos regards sur les plus grandes figures qui l'ont illustrée, nous aimons à vivre dans l'intimité des personnes moins célèbres qui servent de cortège à ces noms incomparables. Pourquoi ne voir que madame de Sévigné? Nous aimions naguère qu'on nous fit connaître madame de Longueville et ces esprits délicats dont le goût se formait à converser avec Racine ou à écouter Bossuet.

Mais si nous avons ce culte pour les héros de l'intelligence, que ne devons-nous pas aux héros du bien et de la charité? On n'a pas fini avec le xv<sup>e</sup> siècle quand on a nommé Corneille et Racine; le grand siècle chrétien s'appelle aussi François de Sales, de Bérulle, Olier, Vincent de Paul; et comme nous trouvons autour des premiers noms littéraires des noms plus humbles qui les reflètent, ainsi autour de ces premiers astres de l'amour de Dieu, nous voyons des constellations moins éclatantes qui sont comme leurs satellites.

Anne de Melun est une étoile dans ce ciel de la charité. Elle était née au commencement de l'année 1618, au château d'Übies, près Mons. Son père, le prince d'Épinoÿ, était grand d'Espagne, connétable héréditaire de Flandre, gouverneur de Mons et prévôt de Douai. Anne héritait donc d'un grand nom et d'une haute fortune; mais le souffle de Dieu qui traversait alors la France atteignit cette âme, et y alluma deux amours qui commandèrent toute sa vie: l'amour de l'obscurité et l'amour des pauvres.

Nous ne suivrons pas M. de Melun dans le narré de cette histoire pleine de charme, où nous voyons la double inspiration de la retraite et de la charité triompher d'une nature si ardente et si passionnée, si aimable et si aimante! Cette histoire est déjà brève dans le livre dont nous parlons, et l'on ne saurait en rien retrancher. Une plume illustre écrivait il y a peu de jours: « On veut des romans, que ne regarde-t-on de près à l'histoire? » et aussitôt nous avons involontairement pensé à l'histoire des saints. M. de Melun vient de nous donner raison. La lecture de son livre est rapide, entraînante, et ne s'ajourne pas quand on l'a commencée. On aime d'abord avec lui cette jeune fille tenue sur les fonts baptismaux par les pauvres, et portant sur son front dès le berceau la prédestination de la charité. On la suit avec un sourire attristé dans le tourbillon des fêtes mondaines où Dieu permet qu'elle s'égare un moment, mais là même on la suit sans inquiétude; on sent bien que l'enfant de Dieu ne tombera pas: à travers l'éclat de ses parures on aperçoit déjà le cilice de l'expiation et le dur vêtement de la servante des pauvres.

Mademoiselle de Melun était chanoinesse ; cependant elle brillait de tout l'éclat de son rang, de sa jeunesse et de sa beauté à la cour de Bruxelles, où la règle du chapitre noble ne lui interdisait point de paraître. Elle quittait exactement chaque jour ses habits de ville pour aller réciter l'office, « pendant que les jeunes seigneurs attendaient » sa sortie avec des violons et commençaient la fête sur le seuil même » de l'église <sup>1</sup>. » Singulières faiblesses d'un temps où de pareilles frivolités étaient possibles ! Mais qu'on ne s'y trompe point : voilà ce que nous appelons les *égarements* de mademoiselle de Melun, et ce qu'elle a expié par les austérités de toute une vie.

Rendue à Dieu seul, elle entre d'un pas affermi par le repentir dans cette vie sacrifiée où l'entraînaient la passion de la charité et la passion de l'oubli. Les efforts, les ruses qu'elle emploie pour être méconnue ne se sauraient dire. Elle veut passer pour servante, elle revêt l'habit des pauvres, elle change jusqu'à son nom. La Providence, qui, pour des raisons cachées, contrarie quelquefois les bons désirs, ne lui laissa que rarement la jouissance de l'obscurité. Un incident remarquable la fit découvrir à Baugé où elle soignait les pauvres dans un hôpital qu'elle avait fondé, en compagnie des Sœurs hospitalières de Saint-Joseph, dont elle était à la fois la servante et la directrice : C'était en 1632, durant les troubles de la Fronde. Angers avait pris parti pour les princes contre la Régente, et les troupes du maréchal d'Hocquincourt marchaient sur cette ville. Elles traversent Baugé, une querelle s'élève entre les habitants et les soldats, un soldat est tué ; l'ordre est donné de livrer la ville au pillage. A cette nouvelle la pauvre hospitalière sentit battre sous son vêtement de servante le cœur de la princesse d'Épinoy, -- mais personne ne la connaissait à Baugé, et cette chère obscurité était l'œuvre de tant de soins ! il fallait trahir la charité ou se trahir soi-même. Elle n'hésite plus, vole au-devant de l'officier qui commandait l'assaut, se fait connaître, et demande le salut de la ville. On ne peut rien refuser à un si grand nom ; le pillage cesse, et l'ordre est donné aux troupes de sortir de Baugé. Mais en vrai gentilhomme français, l'officier posa une condition qu'il fallut accepter : c'est qu'en sortant de la ville les troupes rendraient à la princesse d'Épinoy les honneurs militaires. Le corps d'armée défila donc devant l'hôpital ; toutes les religieuses étaient réunies devant la porte, mademoiselle de Melun y était, car elle l'avait promis ; les soldats présentaient le mousquet et les officiers saluaient de l'épée : pour l'humble hospitalière, c'était vraiment *passer par les armes !*

<sup>1</sup> *Vie de mademoiselle de Melun*, p. 35.

Sa charité fut mieux satisfaite que son humilité ; Dieu lui accorda de fonder deux hôpitaux et de donner une impulsion puissante à la Congrégation des Hospitalières qu'elle servait. Le christianisme met dans certaines âmes des attraits inconcevables : mademoiselle de Melun ne pouvait vivre qu'au milieu des malades et des malheureux ; partout ailleurs elle était dans le trouble et dans l'inquiétude. Quand Dieu l'exilait de son hôpital, elle obéissait, mais à grand'peine et par effort, tenant les yeux du cœur fixés vers ses pauvres et ne voyant rien autour d'elle. L'obstacle avait à peine disparu, qu'elle se retrouvait déjà au chevet des malades. Elle cherchait en eux comme un autre sacrement du Christ, qui a dit aussi en parlant des pauvres : « Ils sont ma chair et mon sang. » Sur le frontispice de l'un de ces palais qu'elle avait élevés à la souffrance, elle avait fait graver ces vers :

Mourir à l'hôpital ou mourir sur des roses  
Sont deux semblables choses ;  
Car c'est toujours mourir.  
Mais c'est dans l'hôpital et non pas sur des roses,  
Que l'homme apprend les choses,  
Pour bien vivre et mourir.

L'inscription ne prouve point que mademoiselle de Melun fût un excellent poète ; mais n'y reconnaît-on pas un trait de cette sagesse simple et forte dont le privilège était moins rare alors qu'aujourd'hui ?

Nous ne pouvons entreprendre de tracer ici même une faible esquisse des œuvres qui remplirent cette belle vie. Nous quitterons donc mademoiselle d'Épinoy pour revenir au livre qui nous la raconte et auquel nous n'avons point encore donné notre dernier éloge. Il y a deux livres dans ce livre. Il y a le récit d'une vie sainte, il y a aussi tout un enseignement pratique de la charité donné à l'occasion de ce récit par l'auteur. L'enseignement est toujours si bien amené, si délicatement enlacé à l'idée principale qu'il en semble un ornement fortuit, né de l'à-propos plutôt que d'une intention réfléchie. Mais nous ne croyons point au hasard ; et surtout dans la conduite des bonnes choses, nous aimons à reconnaître la main de la Providence.

La Providence est ici le cœur de M. de Melun, et nous trahisons son secret, en groupant quelques-unes des excellentes réflexions qui se dispersent et se cachent dans son livre. On trouvera comme nous que ces traits ainsi rapprochés composent une belle figure de la charité chrétienne.

« Toutes les fois, dit l'auteur, que l'on recherche comment ont

» commencé les institutions que Dieu a bénies, on rencontre la même  
 » base. Tous les édifices de ce genre s'élèvent sur les mêmes fonde-  
 » ments ; que l'œuvre soit modeste ou magnifique, qu'elle se ren-  
 » ferme dans les murs d'un cloître ou qu'elle s'étende à l'univers,  
 » dès qu'elle dure, dès qu'elle fait du bien, elle a pour premières  
 » pierres la foi, l'humilité et la charité. Seulement la forme et les  
 » moyens varient suivant le temps et le but, et Dieu se sert avec le  
 » même succès de la faiblesse ou de la force, de la simplicité ou du  
 » génie <sup>1</sup>. »

La foi, l'humilité, la charité, tels sont les premiers principes de toute bonne œuvre ; mais ces premiers principes fécondés par le zèle doivent enfanter mille vertus, mille qualités dans les cœurs qu'ils habitent. L'auteur nous les indique par la bouche de mademoiselle de Melun.

Elle recommandait aux personnes qui se consacraient à la visite des pauvres « de travailler à leur propre amélioration pour aug-  
 » menter en elles la puissance de faire le bien, de donner aux pau-  
 » vres l'exemple des vertus qu'elles leur prêchaient, d'être patientes  
 » pour qu'ils fussent résignés, pieuses pour qu'ils devinssent chré-  
 » tiens, et dévouées à la loi du devoir pour qu'ils apprissent d'elles  
 » à lui obéir. Elle voulait qu'elles fussent douces à leurs plaintes, in-  
 » dulgentes à leurs fautes, qu'elles eussent soin d'accompagner tou-  
 » jours l'aumône d'un conseil amical et d'une bonne parole, se rap-  
 » pelant que dans leur abandon ils avaient encore plus besoin  
 » d'affection que de secours <sup>2</sup>. »

L'association ainsi dirigée poursuivait et atteignait son but sans se préoccuper outre mesure de la pénurie des ressources ou des mécomptes : « car elle avait appris de sa présidente que *le plus riche*  
 » *trésor d'une œuvre est le dévouement de ses membres*, que le Sei-  
 » gneur ne manque jamais à qui vient le chercher dans les pauvres,  
 » et que, si ceux-ci semblent résister à tous les efforts de la charité,  
 » Dieu est toujours là pour recevoir la visite sans résultat, prêter  
 » l'oreille aux paroles qui semblent stériles, et compter l'argent et  
 » les pas que l'on croit perdus <sup>3</sup> ».

Mais il s'en faut que tout soit ingrat et pénible dans les bonnes œuvres ; la charité aussi a ses fêtes terrestres, et plus d'une âme consolée par les joyeuses larmes qu'elle faisait répandre a partagé les impressions que l'auteur met si sagement dans l'âme de la princesse

<sup>1</sup> *Vie de mademoiselle de Melun*, p. 74.

<sup>2</sup> P. 49.

<sup>3</sup> P. 50.

d'Épinoy : « En voyant le bonheur si vif de ces pauvres gens pour un » peu de pain, une douce parole, un bienveillant accueil ; la sim- » plicité de leurs hommages, l'élan de leur reconnaissance ; en les » entendant lui promettre leur prière, c'est-à-dire tout ce que Dieu » aime le plus à exaucer, elle comparait ce que lui avait coûté une » heure passée au concert ou au bal à ce qu'elle dépensait pour faire » la consolation de toute une famille, et ne comprenait plus com- » ment elle avait sacrifié tant d'argent, tant de jours, tant d'efforts » pour des plaisirs sans joie, des hommages sans affection, des re- » merciements sans reconnaissance...<sup>1</sup> ».

Ainsi fondées sur la foi, humbles dans leurs conseils, aimant Dieu dans les hommes, initiées à tous les secrets de la délicatesse et de la discrétion, ayant appris combien doit être légère la main qui touche aux blessures des âmes, trouvant plus de joie dans la brûlante parole d'un malheureux soulagé que dans les banalités des heureux du monde, les âmes saintes commencent cette marche ou plutôt ce vol de la charité qui découvre toujours à leur ambition de nouvelles régions à conquérir. Comment se reposeraient-elles ? « Il y a toujours » des pauvres parmi nous » ; l'amour allumé par Dieu dans ces âmes ne leur laisse plus de trône, ou plutôt elles semblent avoir pris pour les hommes le cœur infini de Dieu.

« Dans le voyage qu'elles entreprennent à travers les régions de la » souffrance et du malheur, les maux soulagés, les œuvres accomplies » ne comptent plus, la route parcourue est toujours trop petite à côté » de celle qu'il faut encore franchir. Comment songer au peu qui a » été fait en présence de tout ce qui reste à faire ? Comment penser » à s'asseoir un moment pour jeter un regard de complaisance sur » le passé et se réjouir des résultats obtenus, lorsque devant vous » s'ouvrent des horizons nouveaux de calamités et de désespoir ? Com- » ment s'arrêter pour écouter le remerciement du malade guéri, » lorsque l'oreille est frappée de tant de soupirs, de tant de gémiss- » ments qui appellent au secours ? La charité est comme la mort ; » elle ne permet ni arrêt ni retard ; elle crie sans cesse comme elle : » Marche, marche<sup>2</sup> !... »

Les âmes qui ont entendu cette voix ne peuvent plus demeurer inactives pour le bien ; elles méditent toujours, veulent toujours, agissent toujours. Elle redissent avec l'auteur de cet excellent livre :

« En quelque lieu que nous soyons, Dieu nous offre toujours quel-

<sup>1</sup> *Vie de mademoiselle de Melun*, p. 42.

<sup>2</sup> P. 197.

» que chose à faire, et il n'est pas un coin de terre qui n'ait besoin  
» d'une sœur de charité<sup>1</sup>. »

Elles portent en elles-mêmes le plan d'un monde idéal où toutes les misères seraient soulagées, tous les abus redressés, toutes les faiblesses protégées ; où il y aurait assez d'écoles contre l'ignorance, « cette » auxiliaire du mal, *qui ne protège pas, qui expose l'innocence...* qui » altère dans sa source la moralité des populations ; où il y aurait assez de refuges pour le repentir, assez d'hôpitaux pour les malades, assez de travail pour les bras inactifs, assez d'asiles pour les premiers et les derniers jours du pauvre, assez de pain, assez de vie pour tous.

Ames bénies, qui nous sauveront si nous pouvons être sauvés.

Est-ce notre faute après cela, si les charmants récits et les nobles conseils donnés par l'auteur du livre, après nous avoir encouragé, nous ont comme forcément ramené aux exemples de sa propre vie ? M. de Melun nous le pardonnera-t-il ? Quand nous l'avons entendu dire en parlant de la princesse d'Épinoy : « Il ne se fondait » pas à Mons une institution charitable à laquelle elle fût étrangère ; » elle était de tous les efforts, de toutes *les conspirations contre la misère*, » nous avons confondu dans un même sentiment de respect l'héroïne de Baugé et celui que l'auteur appelle imperceptiblement « l'héritier de son nom. » Nous serions bien tenté de compléter l'héritage, si chacun ne l'avait déjà fait comme nous, et si nous ne devions pas ménager le trésor d'humilité chrétienne que l'on recueille avant toute autre vertu dans la succession des saints.

LÉON ARBAUD.

---

**LES CONSEILS DE LA SAGESSE**, par le P. BONTAUD, S. J.,  
nouvelle édition<sup>2</sup>.

« On ne cesse point d'écrire, et moins encore de parler. Le malheur » est que la plupart des hommes ne savent pas quelle doit être la fin » de l'homme en écrivant et en parlant, et qu'ils ne se donnent pas » la peine de l'apprendre.

» Il est vrai que le nombre des livres est grand aujourd'hui ; mais » il n'y en aurait pas trop, si tous étaient bons..... Mon dessein n'est » pas de me plaindre ici du sort malheureux de tant de livres qui ne » paraissent sur la terre que pour y être ensevelis une heure après » leur naissance ; ou de ceux qu'on peut appeler l'affliction de leur

<sup>1</sup> P. 52.

<sup>2</sup> Paris, Julien Lasnier, rue de Buci, 4.

» pays et le crime de leur père ; ou de ceux, enfin, qui, comme les  
 » lionceaux du prophète Ezéchiel, viennent au monde avec des griffes  
 » et des dents, et qui commencent dès lors à mordre les hommes, à  
 » déchirer leur réputation et à se nourrir de leur sang. Je parle des  
 » livres bénis du Ciel et tracés par les mains de sages et savants au-  
 » teurs sous les lumières du Saint-Esprit.... Ces livres là sont la  
 » vraie compagnie des hommes durant cette vie mortelle. »

Ces réflexions de l'auteur des *Conseils de la sagesse* naissent d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur qui par hasard a ouvert son petit livre. Il s'aperçoit bientôt qu'il a rencontré un incomparable ami, dont la compagnie fidèle et familière va devenir la consolation de sa vie : il en lira une page, puis une autre et en peu d'heures l'aura parcouru tout entier, charmé par la force et la délicatesse des pensées aussi bien que par la noble simplicité du langage, mais il ne croira pas l'avoir assez relu ni médité en plusieurs années. Dans cet humble volume des sentences morales, on trouve bien des pages traitées à la manière de Pascal et de Bossuet. Le Père Bontauld, bien qu'il ait écrit dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, appartient tout entier à l'époque célèbre où Corneille et les grands hommes que je viens de nommer, formaient notre langue : il a encore dans le tour de la phrase et dans l'expression de ces archaïsmes qui ne déparent point sa composition élégante et franche. Il a choisi parmi les maximes dont Salomon a rempli le livre de ses Proverbes, et celles que le fils de Sirach a conservées par ses soins, les textes propres à servir de sujet aux réflexions chrétiennes des personnes qui veulent suivre les lois de la conscience parmi les affaires du monde et se conduire sagement dans les diverses conjonctures de la vie du siècle ; il en explique le sens et ajoute quelques observations de la plus aimable philosophie. Il s'adresse aux hommes qui « las des affaires et des hon-  
 » neurs, las des bruits de la joie du monde, aiment après les travaux  
 » du jour quelques instants de repos, pour s'entretenir des fausses  
 » espérances de la vie humaine, et réfléchir sur les vanités des gran-  
 » deurs et des beautés sujettes à la mort. » Ceux-là trouveront dans son livre la véritable consolation de leurs ennuis et de leurs tristesses ; ils y apprendront à user des biens temporels qui font la félicité de cette vie, de manière à ne rien perdre des biens éternels qui sont leur plus riche trésor.

Les *Conseils de la sagesse* sont divisés en deux parties : La première renferme les maximes les plus nécessaires à l'homme pour se bien conduire soi-même ; la seconde celles qui sont nécessaires pour régler la conduite des autres. Sans doute on aimera mieux trouver ici quel-

ques fragments qui feront connaître l'esprit et le cœur de l'écrivain qu'une sèche analyse de son ouvrage. Dans sa troisième maxime pour la conduite de la conscience, il dépeint en ces termes ce qu'il appelle la trahison des beautés mortelles : « Toutes les félicités de cette » vie sont vaines et trompeuses. Lorsqu'elles se présentent à nous, » nous les prenons pour des choses stables et immobiles ; notre cœur » attiré par cette apparence leur tend les bras et s'y attache aveuglé- » ment, et se promet en leur possession des voluptés éternelles. Mais » c'est embrasser des eaux qui passent ; dès l'heure que nous com- » mençons à les posséder, elles commencent à nous fuir. Durant les » embrassements et les joies, et durant nos promesses et nos espé- » rances mutuelles d'un attachement inséparable, elles s'échappent » d'entre nos mains et elles continuent leur course ; nous continuons » la nôtre et nous les quittons de même : nous allons chacun où notre » destin nous appelle et où le temps nous conduit ; elles au néant, et » nous à la mort. »

Il sait encore s'élever plus haut. Voici une page où il approche du sublime : « Les passions sont une très-sage invention de la nature » qui a voulu donner à l'homme des forces extraordinaires dans les » occasions où il doit agir fortement..... Lorsque ces feux invisibles » sont allumés dans ses veines, il vaut en effet plus que lui-même ; » et il ne fait rien alors qui ne semble miraculeux.... Les passions, » attachées au cœur humain par la sagesse éternelle, sont comme » des lions ou comme des chevaux de grand prix attachés au chariot » d'un vainqueur. Lorsque notre esprit exempt de crime, et indé- » pendant de l'intérêt, maître de ses désirs et vainqueur du monde, » image des grandeurs et de la majesté de Dieu, vient à paraître là- » dessus, traîné par ces monstres superbes, et conduit par eux à la » gloire et à l'immortalité ; il n'y a point en la nature de plus magni- » fique spectacle, ni plus digne d'être contemplé et admiré par les » anges. »

Le P. Bontault ne se fait pas remarquer seulement par ces traits d'une noble éloquence, nous retrouvons en lui l'observateur fin et délicat à qui n'échappent point les travers de l'humaine nature, et qui sait les reprendre sans déplaire ni blesser.

« Il n'y a rien, dit-il, en quoi l'homme s'exerce tant qu'à parler » et à converser avec ses amis ; ni rien en quoi il profite moins et où » il soit plus ignorant.

» Les personnes qui se vantent ne valent guère mieux en compa- » gnie que celles qui sentent mal. C'est une fâcheuse aventure pour » un homme d'honneur de se trouver entre les deux, et de n'oser fuir

» On met au nombre des insupportables ces sortes d'hommes et de femmes qui, durant les entretiens, ont toujours la bouche ouverte, et dont la conversation est de répandre dans les compagnies une rivière de paroles, et une goutte de bon sens.

» La femme qu'on craint est véritablement à craindre. Dès qu'on tremble devant elle elle est terrible.

» Choisissez bien une femme devant que de la prendre. Quand vous l'avez ne l'adorez point, mais ne la méprisez pas aussi.

» Ne riez point avec un enfant, si vous ne voulez pas pleurer.

» Le cœur est bien fait quand il est comme un habit magnifique et qu'il peut prendre pour sa devise : *agréable à tous , propre à un seul.* »

Pour ceux qui aiment à trouver du cœur dans un moraliste, je citerai encore les lignes suivantes, où nous apprendrons que les belles pensées et les traits satiriques s'alliaient dans notre auteur avec les doux sentiments de l'amitié. « Il est vrai que les parfaites amitiés naissent au premier moment de l'entrevue, et que les grands esprits s'entre-connaissent dès l'abord. Mais l'homme sage qui n'empêche pas son inclination de naître, l'empêche de se déclarer si promptement. Il se plaît à sentir les mouvements imprévus et les traits puissants et doux qui l'inclinent à aimer la personne qui lui semble aimable; mais, avant que de s'y résoudre, il interroge sa raison, et il ne se fie qu'à ses conseils.

» Quand vous avez trouvé un ami constant, regardez-le comme un autre vous-même; faites qu'il entre chez vous avec la même liberté que chez lui; qu'il dispose de votre famille, et qu'il se mêle de vos affaires comme des siennes. C'est le bonheur de l'amitié de vivre en deux cœurs et de commander en deux maisons. Ce qu'on dit de deux soleils, s'ils étaient au monde, qu'ils se détruiraient, ne serait pas vrai s'ils se pouvaient entr'aimer. »

Je n'ajouterai rien de plus pour recommander les *Conseils de la sagesse* à ces lecteurs choisis qui aiment un livre où il y a autant de pensées que de mots, où l'on voit que l'auteur s'est préoccupé de resserrer son discours bien plus que de l'étendre. Qu'on sache seulement que je n'ai pas tout dit, que je n'ai pu montrer tout l'homme; il faut le connaître dans son œuvre complète, et le lire une fois pour avoir envie de le relire tous les jours.

Le nouvel éditeur nous donne dans le même volume *la Suite des Conseils de la sagesse*. Le succès du premier ouvrage, qui eut l'honneur de quatre éditions en quatre ans et de quatre traductions dans les langues principales de l'Europe, engagea sans doute le P. Bon-

tauld à donner de nouveaux conseils à un public qui les accueillait avec tant de faveur. Il est rare de trouver des hommes, entre les heureux du monde, qui aient l'âme parfaitement en repos et qui ne souffrent aucune peine intérieure ; à tous ceux-là « qui cherchent les moyens de posséder la paix de l'esprit en possédant les autres biens de la vie présente, » il propose vingt-cinq maximes, tirées du Livre de la Sagesse, pour leur enseigner la science de remédier à leurs maux et de se consoler eux mêmes. Ici encore l'écrivain se montre à nous tout entier, avec la prudence modeste d'un sage, avec l'affabilité bienveillante d'un ami.

CL. LEDOUX, S. J.

**LE MOIS DE MARIE DE BOSSUET**, *Recueil de trente et une méditations sur la vie et les vertus de la Sainte Vierge*, extraites des Sermons du grand évêque de Meaux <sup>1</sup>.

Les *Mois de Marie* abondent. Je ne veux pas m'en plaindre ; et toutefois n'est-il pas regrettable que la louange de Celle dont *le nom est un parfum* <sup>2</sup> soit ainsi indéfiniment délayée par des plumes sans vocation, dans un style nul ou ampoulé, dans une phraséologie flasque, vide de sentiment comme de pensée ? Croit-on qu'il soit donné à tout le monde de parler dignement de la Mère de Dieu ? Pour moi, je suis au plus loin de cette illusion, et j'ose invoquer à cet égard l'autorité d'un éminent prélat qui, pour rendre honneur à la Sainte Vierge, a refusé l'approbation ecclésiastique à l'impression de cette sorte de lieux communs. Dans l'Eglise catholique, il ne saurait être permis à tous de toucher les choses saintes, et l'on ne doit pas oublier que ce qui a trait à Marie est placé au rang des mystères.

Quelques-uns pourtant se sont souvenus qu'on n'avait pas dû attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour glorifier la Sainte Vierge dans un langage digne d'elle. Ils sont donc remontés, et nous à leur suite, à saint Bonaventure, à saint Bernard, à saint Anselme, ces trois grands serviteurs de Marie, puis aux Pères des premiers âges de l'Eglise. C'était là certes un pas immense. Me sera-t-il permis de dire que les Pères sont bien loin de nous ? Ce qui touchait les âmes de leur temps n'a pas toujours prise sur les âmes de ce temps-ci. Il en est autrement de Bossuet : il a déjà pour nous toute l'autorité d'un ancien ; mais il a de plus toute l'actualité d'un moderne. Il est si Français !

C'est donc une idée heureuse entre toutes que celle d'extraire des

<sup>1</sup> 1 vol. in-32. Paris, Prosper Diard, rue du Bac, 41.

<sup>2</sup> Oleum effusum, nomen tuum. *Cant.* 1, 2.

écrits de l'évêque de Meaux tout ce qui pouvait entrer dans la composition d'un *Mois de Marie*. Ce n'est pas Bossuet, croyez-le bien, qui efféminera l'admirable élan de la piété contemporaine vers la Mère de Dieu ; ce n'est pas lui qui prodiguera les mignardises sur un sujet d'une ineffable suavité sans doute, mais en même temps d'une incomparable grandeur. Dans Bossuet, rien n'est petit, rien n'est mou, tout est viril, tout est substantiel, tout est plein. Quelle solide théologie ! quelle sûreté de langage ! et pourtant quels élans de cœur ! quelle effusion d'âme ! voyez comme il parle des fondements de la dévotion de Marie, des règles et des illusions de cette dévotion. Nul n'a mieux exposé la doctrine de l'Immaculée Conception. Les autres fêtes de la sainte Vierge, la Purification, la Compassion, l'Assomption n'ont pas eu de plus éloquent panégyriste. Bossuet se retrouve tout entier dans ces Méditations : rien n'est changé au texte ; la division de chaque discours est religieusement conservée ; seulement les digressions et les répétitions ont disparu, les raisonnements trop abstraits sont réduits à leur conclusion, et la forme oratoire s'est abaissée autant que possible au ton d'une simple lecture.

Nous recommandons ce petit volume avec une égale confiance aux serviteurs de Marie et aux adversaires de son culte ; nous le recommandons surtout à ceux qui suivent les exercices du *Mois de Marie*. Plus ils goûteront ces Méditations, plus ils pourront se rendre ce témoignage qu'ils honorent la Mère comme le Fils a voulu qu'elle fût honorée.

FOISSET.

---

**LA GRANDE NUIT**, par Alphonse VIOLETT<sup>1</sup>.

Après notre première république, avant la seconde, M. de Chateaubriand esquissait en ces termes saisissants le portrait des révolutionnaires : « Les uns voient tout dans la pensée, les autres cherchent tout dans la matière, d'autres prêchent la république dans la monarchie ; ils prétendent qu'il faut renverser la société afin de la reconstruire sur un plan nouveau ; d'autres veulent enseigner la morale au peuple ; ils rassemblent la foule au coin des rues et vendent sur des tréteaux une vertu que ne soutiennent pas les œuvres et les mœurs. Divisés pour le bien, réunis pour le mal, gonflés de vanités, se croyant des génies sublimes, il n'y a pas d'insignes folies, d'idées bizarres, de systèmes monstrueux que ces sophistes n'enfantent chaque jour. »

<sup>1</sup> Paris, chez L. Maisson. 1 vol. in-8.

Dans la *Grande Nuit*, M. Viollet suppose que les sophistes révolutionnaires ont vaincu la France et livré le pays à leur civilisation barbare. Il imagine un instant le règne de la République sociale et il raconte ce qui se passe. Oh ! l'affreuse mise en scène ; quel drame honteux et palpitant ! Partout ce ne sont que cris, cloches et tambours ; partout pavés, barricades, coups de fusil ; ici clubs, outrages et menaces ; là mains flétries, figures patibulaires ; partout sang et boue, ce qui constitue l'ère sociale dans son triomphe. Heureusement, tout ce qui se passe dans la *Grande Nuit* n'est qu'un rêve, qu'un affreux cauchemar.

Lorsqu'on lit aujourd'hui le livre de M. Viollet, peintre trop fidèle des temps douloureux que la France a deux fois traversés, on éprouve autant de pitié et de dégoût que d'indignation et d'effroi ; on ne comprend pas comment un peuple qui a légitimement quelque prétention à l'intelligence et à l'esprit, a pu jusqu'à un tel point courber la tête sous le joug du crime ou de la niaiserie. Ce peuple, qu'avait-il donc fait de son courage ? Est-ce que, par hasard, il n'aurait pas de bon sens ?

Le livre de M. Viollet n'a pas besoin de nos éloges ; il a reçu le plus précieux de tous les hommages. Sa Sainteté Pie IX, toujours bienveillante et généreuse, a daigné prescrire qu'une lettre d'encouragement, accompagnée de la bénédiction papale, fût adressée à M. Viollet.

Paul DE CAUX.

---

### LA QUESTION RELIGIEUSE EN ORIENT <sup>1</sup>.

Après avoir paru à la plupart comme un orage au fond de l'horizon, à quelques-uns comme l'aurore bienfaisante du jour serein qui devait succéder à la nuit des révolutions, la Russie est aujourd'hui forcément sur les lèvres de tous, et l'objet de la préoccupation générale. Mise naguère trop à l'écart, on en parle en revanche à présent avec l'impétuosité des événements dont elle a pris la terrible initiative et dont on ne saurait prévoir l'issue sans étudier attentivement son histoire. Le passé explique la confusion du présent : dans le cabinet des grands aussi bien que dans le champ du laboureur, on ne récolte que ce que l'on a semé. — Les explications récentes, depuis la *sainte Russie* jusqu'au *sac de nuit du prince Menschikoff* (lequel sac de nuit est un portefeuille à monture d'argent), se ressentent

<sup>1</sup> Paris. Julien Lavier et comp., rue de Buci, 4.

de l'émotion du moment, rappellent quelquefois cette maxime de La Rochefoucauld, exacte par hasard, « lorsque notre haine est trop vive, elle nous met au-dessous de ce que nous haïssons. » Chacun veut lire quelque chose sur la question brûlante du jour ; on ne saurait tout dévorer, l'œuvre de la critique consiste à offrir ce qu'il y a de meilleur et de plus substantiel, et, sous ce point de vue, deux écrits russes, ou plutôt deux remarquables réfutations de ces écrits, réclament l'attention des esprits sérieux. Je veux parler d'un *Mémoire présenté à S. M. l'empereur Nicolas par un diplomate* lors du succès des armées russes en Hongrie, et d'*Une parole de l'orthodoxie catholique au catholicisme romain* publiée au moment du fameux passage du Pruth <sup>1</sup>.

Nulle part la pensée russe ne se dévoile dans toute sa nébuleuse netteté comme dans ce premier article d'un homme d'État d'ailleurs éminent. Tout en avouant que « le principe chrétien n'a jamais péri dans l'Eglise catholique, » il prédit sa ruine imminente et ne cache pas ses espérances prochaines pour le triomphe providentiel de la suprématie de Saint-Pétersbourg. M. Laurentie y a répondu <sup>2</sup>, bien avant que le premier coup de canon ne fût tiré, et il suffit d'opposer son nom à celui de ce diplomate distingué pour indiquer de quel côté reste la victoire de la saine raison et du bon droit.

Les éternelles redites lancées contre le catholicisme, les récriminations, les rêves de la société russe se révèlent avec encore plus de vigueur et moins de talent dans *Une parole de l'orthodoxie*. La *Civiltà cattolica* en a fait prompte justice. C'est ce travail romain qu'une main habile a reproduit dans la *Question Religieuse en Orient* et dont elle s'est servi pour donner un livre au-dessus des brochures d'un jour, utile à consulter au milieu de cette grande lutte, dont la religion fut malheureusement le prétexte, mais dont heureusement elle saura bien avoir le dernier mot. — Après avoir démontré avec l'appui peu suspect de M. Guizot <sup>3</sup>, que, la vérité étant essentiellement une et universelle, la société qui fait profession de posséder la vérité doit reproduire ce caractère d'unité et d'universalité, et éprouver un besoin impérieux de s'étendre, de faire entrer dans son sein tous les hommes, — l'auteur prouva sans peine, mais avec éclat, qu'il n'y a aucune unité durable dans une Eglise qui dépend en

<sup>1</sup> Ce premier écrit est inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1850, et le second se trouve chez Franck, rue de Richelieu, 67.

<sup>2</sup> *De la Papauté. Réponse*, par M. Tutcheff. Paris, 1852.

<sup>3</sup> *Histoire de la Civilisation en Europe*, 15<sup>e</sup> leçon.

Russie du czar, en Grèce du ministre des cultes, à Constantinople et dans les autres patriarchats du sultan et des patriarches respectifs, sans compter les pachas. — Dans l'Eglise latine, l'activité ne s'arrête pas, parce que cette vigne féconde n'a jamais été séparé du cep divin qui lui communique la vie. Dans l'Eglise grecque, on ne trouve plus qu'un *cadavre soigneusement embaumé*. Le schisme produit un renversement si total des sentiments naturels et des plus vulgaires notions de christianisme, qu'il se vante de son immobilité, fait un crime aux catholiques de leur zèle ; et, en effet, il n'a que des martyrs dont la gloire est douteuse, et des missionnaires dont les travaux demeurent toujours équivoques et infructueux. — Le rejet de trois vérités dogmatiques sépare l'Eglise soi disant grecque de l'Eglise catholique : la procession du Saint-Esprit, le purgatoire et la primauté du pape. La première, qui touche à l'édifice de la théologie, n'est pas le principal obstacle de réunion ; on n'en parle plus, après s'être longtemps disputé pour le plaisir de se disputer ; car les Grecs en disant encore aujourd'hui que le Saint-Esprit procède du Père *par le Fils*, se servent d'une expression autorisée par l'Eglise comme évidemment équivalente au sens complet du dogme. La deuxième est illusoire, parce qu'on prie en Russie autant qu'en Italie pour les défunts. C'est la troisième qui reste seule importante, parce qu'on en fait une question d'amour-propre et de parti. « L'Eglise d'Orient consentirait aisément à passer l'éponge sur les erreurs de sa sœur d'Occident, si celle-ci, se départissait de la souveraineté de son patriarche, » déclare le champion de l'Eglise russe. Cela revient à ce que saint Cyprien écrivait, il y a déjà longtemps, au pape Corneille : « La source commune de l'hérésie et du schisme réside dans la ré- » volte contre l'évêque que Dieu a établi dans l'Eglise juge, unique, » et qui tient temporairement la place de Jésus-Christ (Epist. 59). » Le chapitre consacré à la Papauté dans l'ouvrage que nous recommandons est une œuvre de forte érudition. Il en est de même de celui qui traite de la liturgie et des usages orientaux. Ce que l'Eglise grecque chante à haute voix, ce qu'elle porte entre ses mains, suffit pour la condamner ou plutôt suffira un jour à opérer son retour au bercail. Si ce retour est aujourd'hui un rêve (ce qui n'est pas), ne vaut-il pas mieux encore rêver ce qui unit que ce qui divise ? Les Missels grecs et latins renferment une mine précieuse de vérités dogmatiques et de beautés poétiques. Les larmes viennent aux yeux, l'âme s'unit aux vœux de l'Eglise de Moscoa qu'elle renouvelle sans cesse, sans guère les comprendre, lorsqu'en commen-

çant la célébration du sacrifice, elle s'écrie : « Prions le Seigneur » pour la paix de l'univers, le bien-être et *la réunion de toutes les Eglises !* »

Voici, très-succinctement, les considérations que l'auteur de la *Question Religieuse en Orient* met en lumière avec une délicatesse d'aussi bon aloi que sa sagacité. Il les termine en parlant des Lieux Saints, sujet qui n'est pas plus épuisé dans le domaine de la politique que dans celui de la science ; car, comme l'observe judicieusement un savant pèlerin, « l'intérêt qui s'attache au berceau de » notre religion semble aller toujours croissant à mesure que se » multiplient les descriptions destinées à le faire connaître <sup>1</sup>. »

Ce qu'il y a de particulièrement attachant dans la lecture de ce livre, c'est qu'à chaque page, on sent, on découvre que c'est un Russe qui répond à un Russe, mais un Russe catholique. On est surpris de rencontrer côte à côte ces dénominations de Russe et de catholique ; mais elles sont appelées à faire bon ménage. Il est de l'intérêt de toute l'Europe de désirer cette heureuse alliance <sup>2</sup> ; car ce n'est que quand la Russie sera plus indulgente pour les catholiques, plus juste pour les consciences, qu'elle cessera d'être envahissante, comme on l'en soupçonne, qu'elle ne pourra plus convoiter de monarchie universelle, parce qu'alors elle entrera dans celle qui est toute faite depuis dix-huit siècles, dans l'Eglise, où tous nous sommes rois et sujets, soumis à un même régime, certains d'atteindre une gloire égale et parfaite. On va bien loin chercher l'erreur, tandis que Dieu, dans sa clémence, a placé la vérité et le bonheur à la portée de tous.

<sup>1</sup> Voy. *Nouveau Voyage en Orient*, dans le *Correspondant* du 25 janvier dernier.

<sup>2</sup> Un pieux chanoine de Bourges l'a compris et vient de fonder une pacifique association de la Vierge-Immaculée, pour la conversion des schismatiques. Nous demandons la permission de revenir sur cette belle pensée, toute française et catholique.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

## DE QUELQUES MOYENS PRATIQUES

PROPRES A GARANTIR L'INTÉGRITÉ

# DE L'EMPIRE D'ORIENT.

---

Si la formule qui proclame l'intégrité de l'Empire Ottoman n'est pas une nouveauté en politique, le sens qu'on y attache aujourd'hui diffère certainement de celui qu'on y attachait autrefois. Sans parler ici de la fondation du royaume de Grèce et de la conquête d'Alger, on peut affirmer sans témérité, que dans un passé qui n'est pas loin, les puissances de l'Occident n'avaient pas une grande confiance dans l'existence prolongée de l'empire turc; elles redoutaient les complications que son éroulement naturel pouvait amener, mais elles ne pensaient pas que cette catastrophe pût être définitivement conjurée. Pendant longtemps ce fut un lieu commun de dire : « que les Turcs n'étaient que campés en Europe; qu'ils avaient été une armée, mais ne seraient jamais un peuple; qu'ils avaient fait disparaître la population de chaque pays soumis à leur domination; qu'ils n'avaient eu que l'énergie de la destruction; qu'ils avaient ruiné les ruines elles-mêmes, et enfin n'avaient jamais montré la moindre aptitude pour les arts de la paix. » Rien de tout cela ne se dit

plus aujourd'hui, et ceux qui auraient l'obstination de s'en souvenir seraient taxés d'esprits chagrins. D'ailleurs les Turcs ont retrouvé quelque chose de leur antique valeur en défendant ce qu'ils avaient conquis jadis ; ils sont nos alliés, et il ne s'agit plus de les refouler en Asie, mais de les maintenir en Europe et de les aider à devenir un peuple policé et digne d'entrer dans la grande famille européenne : tel est le problème posé par la politique nouvelle.

Transformer au lieu de détruire est un procédé excellent, conforme aux exemples du christianisme, aux traditions de la meilleure politique ; et si l'on veut vraiment en faire l'application à l'Empire Ottoman, c'est une œuvre à laquelle chacun devra s'estimer heureux d'avoir coopéré, pour une part si petite qu'elle soit.

Pour transformer l'Empire Ottoman et faire entrer les peuples de races et d'origines diverses dispersés sur son immense territoire dans un mouvement qui converge vers l'intérêt général, il est évident qu'il y a beaucoup de choses à faire, et qu'il serait difficile ou dangereux de proposer un système unique et absolu ; mais ce qui ne peut avoir aucun inconvénient et aurait peut être de grands avantages, ce serait qu'on se mît sérieusement à la recherche des moyens pratiques propres à placer l'Empire ture dans des conditions meilleures pour lui et moins dangereuses pour le repos du monde. Au point de vue théorique, on a, sinon éclairé, du moins épuisé le sujet ; ne serait-il pas temps de descendre dans la région des faits, et de mettre enfin la main au grand travail intellectuel et moral qui doit régénérer la société orientale ?

On dira peut-être que le moment est mal choisi pour traiter de telles questions, et qu'il faut d'abord s'occuper de vaincre. La parole, il est vrai, est avant tout aux événements militaires : l'attention générale est justement concentrée sur nos armées qui souffrent et combattent avec une résignation et un courage qui n'ont jamais été surpassés ; mais si la guerre peut renverser les murailles les plus épaisses et brûler les flottes les plus formidables, elle ne saurait changer complète-

ment la situation de l'Empire Ottoman en face de son puissant voisin, elle ne peut que le modifier temporairement ; et d'ailleurs, avec le temps, les murailles se relèvent et les flottes se forment de nouveau. La victoire qu'on remporterait aujourd'hui n'empêcherait pas les difficultés qui ont allumé la guerre de renaître plus tard, et s'il est vrai que le danger ne sera vraiment conjuré qu'alors que l'Empire d'Orient sera entré dans la sphère où se meuvent les peuples chrétiens, on ne saurait trop se hâter de prêter les mains à cet heureux progrès. Les faits qui vont être soumis à l'appréciation du lecteur sont pris dans l'ordre de ceux qui pourraient contribuer à ce résultat, qu'on peut considérer comme le dernier mot de la question qui s'agite entre l'Orient et l'Occident ; mais avant de les exposer il convient de jeter un coup d'œil rapide sur l'ensemble de la question.

Les événements qui concentrent en ce moment les regards du monde ne sont au fond qu'un épisode du grand litige qui a commencé avec le VIII<sup>e</sup> siècle au moment où les Sarrasins étendirent leur domination sur les contrées qui avaient formé l'Empire romain. Chacun sait comment les nouveaux conquérants déjà établis en Asie et en Afrique envahirent alors l'Espagne, où ils devaient s'arrêter longtemps, et pénétrèrent en Aquitaine et en Provence pour être deux fois vaincus et chassés par Charles-Martel et ses descendants.

Depuis cette origine lointaine, la question posée entre l'Occident et l'Orient est toujours la même : c'est l'antagonisme de deux principes opposés qui ont prétendu l'un et l'autre à la domination du monde ; d'un côté, c'est le spiritualisme et la liberté, c'est-à-dire l'Évangile ; de l'autre, c'est le sensualisme et l'esclavage, c'est-à-dire le Coran. La lutte dure depuis onze siècles, elle a fait à différentes époques couler des flots de sang, mais il ne paraît pas entrer dans les vues de la Providence qu'elle soit terminée par la force des armes. Tour à tour vainqueurs et vaincus, les chrétiens ont fini par rester maîtres de l'Occident comme les musulmans sont restés maîtres de l'Orient, et ainsi séparés, les deux groupes de la famille humaine ont

marché chacun sous l'influence du principe qu'il avait adopté, et sont arrivés l'un et l'autre aux dernières conséquences des systèmes qu'ils ont suivis. Au point de départ, les sectaires de Mohammed étaient plus avancés dans la culture des arts et des sciences, ils avaient pour eux la beauté des races, la richesse du sol, la douceur du climat, les grands travaux et les grands souvenirs des civilisations de l'antiquité, en un mot tous les avantages matériels. Les chrétiens, au contraire, habitaient des contrées moins favorisées par la Providence, avaient des mœurs plus grossières et paraissaient de tous points inférieurs à leurs adversaires. En examinant avec impartialité les deux extrémités de ce parallèle, on ne saurait méconnaître que la main de Dieu n'ait dirigé les choses de façon à ce que tous les yeux fussent frappés de l'éclat de la démonstration et pussent juger de l'arbre par les fruits qu'il a portés.

L'Orient a cessé d'être redoutable par sa force, mais il est devenu un danger par sa faiblesse. D'une voix unanime, l'Occident proclame qu'il faut conjurer ce nouveau péril, et les hommes naguère les plus résolus à tout enfermer dans le cercle où s'agitent leurs intérêts ou leurs plaisirs du moment, conviennent, aujourd'hui, qu'il n'y aura de repos pour le monde qu'alors que les rapports entre l'Orient et l'Occident auront été réglés. Cette nécessité est venue surprendre les esprits distraits, mais elle avait depuis longtemps été proclamée par les hommes qui regardent les choses de la terre sans fermer les yeux à celles du ciel, et il suffit d'ouvrir les ouvrages des de Maistre, des Bonald, des Châteaubriand pour se convaincre que le *statu quo* entre l'Orient et l'Occident avait été signalé par ces hommes de génie comme un état éminemment transitoire et sur lequel un avenir plus ou moins prochain aurait à prononcer. Au point de vue de la politique des cabinets, M. le duc de Valmy, qui avait formé son jugement sur les affaires d'Orient en Orient même, avait dit, dans un discours prononcé à la chambre des députés en 1839, « que la crise qui menaçait alors l'Empire Ottoman commandait de sérieuses et promptes résolutions ; » puis, suivant pas à pas la marche des événements, il avait

de nouveau fait entendre dans les sessions de 1840 et 1841 des conseils inspirés par une profonde connaissance des intérêts européens engagés dans cette question. A son tour, un écrivain bien jeune encore, mais dont le coup d'œil annonçait déjà les qualités de l'homme d'État, déposait il y a dix ans, dans la préface d'une Histoire de saint Pie V, des appréciations qui semblent inspirées par une vue anticipée de ce qui se passe sous nos yeux : « Tous les avantages, disait alors M. le comte de Falloux, n'ont-ils pas été déposés d'avance dans nos mains pour porter enfin la domination religieuse et politique de la chrétienté sur l'espace le plus étendu et le plus riche de notre globe? Tant de perfectionnement dans tous les arts et particulièrement dans l'art de la guerre, n'auront-ils jamais que l'extermination pour but, et ne sont-ils pas destinés plutôt à réparer le temps perdu pour la civilisation en terminant plus rapidement cette vieille querelle de la vieille Europe et de la vieille Asie? La liberté et la servitude doivent-elles rester éternellement plantées aux deux extrémités de l'ancien continent, séparées par un désert moral et matériel ; *ou bien ce magnifique rapprochement des deux grandes races humaines, entrepris tour à tour par l'Église, la royauté et la science, ne doit-il pas devenir enfin le dernier progrès des progrès du XIX<sup>e</sup> siècle?* »

« La Providence ne nous sollicite-t-elle pas visiblement ; n'a-t-elle pas ouvert de sa main l'arène préparée pour notre génération ? Des flottes turques ont été détruites par des canons qu'on avait défendu de tirer ; des poètes philhellènes, des comités peu soucieux de christianisme ont fondé un royaume chrétien. L'Afrique provoque aveuglément une vengeance dont le moindre résultat est de porter la Provence jusqu'au pied de l'Atlas, l'Égypte implore l'intervention de nos armes, et les sultans convoquent eux-mêmes l'Europe à leurs funérailles. »

Quand les lignes qu'on vient de lire furent écrites, les grandes puissances de l'Europe venaient de signer un traité conclu au nom de l'intégrité de l'Empire Ottoman ; aujourd'hui le sang chrétien coule à flots pour garantir cette même intégrité, et le souverain contre lequel la lutte s'est engagée pré-

tendait lui-même qu'il ne voulait porter aucune atteinte à l'indépendance de l'Empire turc. Il est donc superflu d'expliquer que les funérailles dont il s'agit ne sont pas celles de la dynastie qui règne à Constantinople, mais celles du régime attardé qui a ruiné l'Empire, qui l'a dépeuplé, qui a transformé les plus belles contrées du monde en une immense solitude, qui a tenu les chrétiens à l'état d'hilotes, s'est opposé à tous les progrès, et dont le sultan lui-même, dit-on, ne veut plus.

Que ce système soit irrévocablement condamné, c'est ce que personne ne conteste ; ceux-ci disent qu'il faut lui faire subir tel changement, ceux-là assurent qu'au moyen de telle autre réforme il deviendrait excellent et se prêterait très-bien aux progrès de la civilisation. C'est à merveille, et il ne s'agit pas de discuter ici les nouvelles lois qui pourraient être promulguées ; ce qu'il est important de constater, c'est que le vieux système turc a fini son temps, et qu'il doit faire place aux institutions qui sont nées sous l'influence du christianisme et sont imprégnées de son esprit éminemment civilisateur.

Le coup-d'œil des hommes de génie ne les avait donc pas trompés, et voici que nous assistons à des événements qui permettent à tout le monde d'espérer que le « rapprochement des deux grandes races humaines qui habitent l'Occident et l'Orient sera en effet le dernier progrès des progrès du XIX<sup>e</sup> siècle. »

Quant aux motifs humains qui ont déterminé la crise, ils sont du domaine de la politique, et ce n'est pas ici le lieu de les examiner ; mais pour les conséquences que la civilisation peut en attendre, il y a beaucoup à dire et beaucoup à faire.

D'une voix unanime, tout le monde proclame qu'il faut civiliser l'Orient pour le mettre à l'abri des ambitions étrangères ; à coup sûr, on ne saurait employer un moyen plus efficace ; mais comment va-t-on s'y prendre pour civiliser l'Orient ? Les projets ne manqueront pas, et déjà on en voit éclore de tous les côtés, tous plus ingénieux les uns que les autres et chacun devant produire les meilleurs résultats dans le plus court délai possible. On disait dernièrement que l'Angleterre aurait dû mettre la prise de Sébastopol en adjudication, et qu'il se serait

formé une société pour mener le siège à bonne fin ; on pourrait, avec les mêmes chances de succès, confier la civilisation de l'Orient à une compagnie industrielle qui mettrait en œuvre les savantes combinaisons des improvisateurs si habiles à indiquer chaque matin, et en très bonne prose, comment le sultan doit s'y prendre pour réformer les abus qui ont ruiné son empire. Comment, parmi tant d'hommes d'esprit, ne s'en trouve-t-il pas un qui se souvienne du procédé qui a civilisé l'Europe ? Tout vieux qu'il est, ce procédé-là n'est pas sans quelque mérite ; il a du moins celui d'avoir fait ses preuves. On dira qu'il est beaucoup trop lent, que le temps presse et qu'on ne peut attendre. C'est vrai, les moments sont précieux, il faut se hâter d'agir, et sans s'arrêter à discuter des systèmes qui peuvent tous avoir des côtés utiles, on peut du moins constater que, par un heureux accord, leurs auteurs demandent au Sultan, et d'une voix unanime, la liberté de conscience pour tous ses sujets. Les catholiques éclairés ne demandent pas autre chose, et ils savent qu'avec la liberté de conscience la vérité fera son chemin ; mais la vérité, ainsi que le constatait l'illustre comte de Maistre, qui cependant n'était pas Français, « la vérité a besoin de la France. » Cette parole, qui est vraie partout, a quelque chose de plus particulièrement exact quand on en fait l'application à certaines contrées de l'Asie où le nom français jouit d'une influence en dehors de laquelle les tentatives les mieux combinées auraient peu de chance de succès.

Un correspondant du *Times* écrivait dernièrement de Constantinople à ce journal, des paroles qui méritent d'être méli-tées ; il disait : « Il est vraiment à regretter que l'Angleterre et la France ne se soient attachées ou n'aient même cherché à s'attacher aucune des races qui habitent ce pays. » Il peut être fort à regretter pour l'Angleterre de n'être parvenue à s'attacher aucune des races qui habitent l'Orient ; mais, pour la France, elle est en possession de sympathies profondes, qui datent de loin et lui offrent encore aujourd'hui un centre d'où son action bien-faisante pourrait rayonner sur toute l'étendue de l'Empire turc. Chacun aura déjà compris qu'il s'agit ici des populations ehré-

tiennes du mont Liban, et plus d'un lecteur sera tenté de dire qu'elles sont trop éloignées du théâtre des événements pour y exercer aucune influence ; que la question du jour n'est pas en Syrie, mais dans les principautés danubiennes, et qu'il faut s'occuper des Grecs et non pas des Maronites. Tout cela est très précieux ; mais les affinités de peuple à peuple ne s'improvisent ni ne s'imposent, et, pour se développer, elles ont toujours besoin de temps et de circonstances favorables. Que la présence de notre valeureuse armée frappe l'imagination des Grecs qui habitent la Turquie d'Europe, que le caractère généreux et aimable de nos soldats popularise le nom français, que les vertus des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et la charité des aumôniers touchent tous les cœurs, que les missions fondées par les Lazaristes à Constantinople, à Smyrne, à Alexandrie, dans l'Archipel, continuent à instruire la jeunesse ; que tout cela ensemble répande de bons germes qui deviendront plus tard d'utiles sympathies, ce n'est pas douteux, mais ce qui deviendra peut-être possible de ce côté ne doit pas empêcher de tirer parti, immédiatement et avec toute l'activité possible, de l'heureux ascendant que nous possédons depuis des siècles sur une population active, intelligente, brave, et qui a le précieux avantage d'avoir conservé une foi vive, des mœurs douces, honnêtes, et une aptitude persistante aux améliorations et aux progrès sociaux, tandis que le reste de l'Empire, partagé en vainqueurs paresseux et en vaincus découragés, est depuis longtemps tombé dans une torpeur apathique qui a partout profondément oblitéré le sens social.

Que ceux qui ont étudié l'Orient sur place répondent et qu'ils disent, si depuis les bords du Nil jusqu'aux rives du Bosphore et même du Danube, ils ont rencontré aucun groupe de population qui puisse entrer en comparaison avec les montagnards du Liban, et soit susceptible comme eux de recevoir les impulsions de l'Europe et capables de les communiquer aux autres parties de l'Empire.

La cour de Rome, que sa marche mesurée mais constante maintient toujours à la tête des idées fondamentales de la civi-

lisation, ne s'y est pas trompée, et quand elle s'est mise à la recherche des moyens propres à régénérer les peuples d'Orient, elle a immédiatement jeté les yeux sur la Syrie et les peuples du Liban, pour en faire le point d'appui de ses efforts et le centre de son action bienfaisante. Le plan adopté par le chef de l'Église mériterait de fixer l'attention de la France, quand bien même il serait resté à l'état de projet ; mais il a reçu un commencement d'exécution : ce commencement a parfaitement réussi, et en lui donnant aujourd'hui les grands développements dont il est susceptible, la France et ses alliés commenceraient à réaliser le généreux concours qu'elles ont promis de prêter au Sultan pour faire entrer les peuples de son empire dans la voie des améliorations sérieuses qui doivent les conduire à prendre rang dans la grande famille des nations civilisées.

Voici d'ailleurs le plan adopté par la cour de Rome, et les considérations sur lesquelles il se fondait. Dès l'année 1838 le gouvernement pontifical avait constaté :

- « 1° Qu'une crise se préparait en Orient ;
- 2° Que cette crise menaçait la paix du monde ;
- 3° Que la civilisation de l'Orient était le seul moyen d'empêcher son démembrement et la meilleure solution d'une difficulté sans cela inextricable ;
- 4° Qu'il fallait que les chrétiens d'Orient devinssent les modèles et formassent le noyau de cette civilisation ;
- 5° Que pour les élever à la hauteur de cette mission, on devait mettre à leur tête un clergé indigène instruit ;
- 6° Qu'il fallait en même temps moraliser les populations, leur enseigner l'agriculture, les arts, les métiers et tout ce qui met les hommes à même de profiter, dans une sage mesure, des biens que Dieu a créés.

En vue des considérations qui précèdent, la cour de Rome décida que, sous le titre *d'établissement central asiatique*, elle fonderait en Asie :

- 1° Une grande école dans laquelle seraient appelés les enfants de tous les chrétiens, à quelque rite qu'ils appartenissent ;
- 2° Un séminaire ;

- 3° Une école d'agriculture ;
- 4° Une école d'arts et métiers.

Cela résolu, il restait à décider dans quelle contrée de l'Asie l'établissement central serait placé, et à qui la direction en serait confiée. Après avoir fait étudier la première question sur les lieux mêmes et s'être environné des avis les plus compétents, le pape Grégoire XVI reconnut que la Syrie réunissait au plus haut degré toutes les conditions qui devaient fixer sa préférence, et d'un autre côté il n'hésita pas à confier la direction de l'établissement central aux Pères de la Compagnie de Jésus qui en avaient eu la première idée, et qu'il jugea les plus capables d'en assurer le succès.

Il serait trop long de rappeler ici les difficultés sans nombre qui entravèrent d'abord l'exécution d'un plan conçu en vue de perspectives qui, il faut bien le dire, dépassaient l'horizon visuel de certains regards ; il suffira, pour l'honneur du chef de l'Église, de constater que rien ne put décourager son ardente sollicitude pour un projet sur lequel il fondait les plus grandes espérances, et qui lui paraissait propre à aider la transformation des peuples d'Orient et à faciliter le rapprochement des races qui se sont si longtemps combattues avec l'acharnement de la haine la plus implacable.

La grande école asiatique fut ouverte à Beyrout en 1841, et ses bancs furent immédiatement occupés par les élèves, qui abandonnèrent en foule les méthodistes américains ; ceux-ci, restés seuls dans leurs classes, n'eurent d'autre parti à prendre que d'en fermer les portes, qui ne se sont jamais rouvertes depuis. Les professeurs se sont retirés à Sayda, à Sour et sur plusieurs points du Liban où il n'y a pas d'écoles catholiques, et où cependant ils parviennent bien difficilement à se procurer quelques rares élèves. Le succès de l'école de Beyrout profita à l'influence du nom français, qui est en Orient le synonyme de catholique, et ce fut la première fois, depuis les événements de 1840 accomplis sans nous et contre nous, que les amis de la France trouvèrent l'occasion de se consoler et de relever un peu la tête.

Quant au séminaire central, il ne fut inauguré qu'en 1847,

dans une vaste habitation cédée à cet effet par un des princes du Liban. Ce sérail ou palais est situé en vue de la mer, sur le penchant de la montagne, à cinq heures au nord de Beyrout, dans un village nommé Gazir, et dans une situation aussi justement renommée pour sa beauté pittoresque que pour la douceur du climat et la salubrité de l'air qu'on y respire.

L'ouverture du séminaire central de Gazir a été saluée par les actions de grâces des chrétiens de tous les rites qui sont depuis la haute Egypte jusqu'à Bagdad et au lac de Van : les Chaldéens, les Syriens, les Maronites, les Grecs, les Arméniens, les Coptes y ont envoyé des élèves avec un empressement qui prouvait combien la cour de Rome avait touché juste et répondu à un besoin réel, en fondant cet établissement au sein même des sociétés chrétiennes de l'Asie.

Avant l'ouverture de ce séminaire, le clergé asiatique était privé de l'instruction supérieure, si nécessaire à l'accomplissement de sa haute mission. Les chrétiens d'Orient envoyaient bien à Rome quelques jeunes gens, qui entraient au collège de la Propagande et y faisaient certainement de fort bonnes études ; mais leur nombre était toujours beaucoup trop restreint pour exercer une grande influence, et d'ailleurs ce long voyage, le changement d'habitudes, de régime, de climat avaient souvent une funeste influence sur la santé des jeunes clercs ; et ceux qui surmontaient ces obstacles, rentrant dans leur pays après une absence de plusieurs années, éprouvaient parfois encore plus de difficultés à reprendre la vie orientale qu'ils n'avaient eu de peine à la quitter. Cette transformation devenait souvent un obstacle entre les jeunes prêtres élevés en Europe et leurs compatriotes ; ceux-ci leur reprochaient d'avoir renoncé aux habitudes nationales, et trop souvent se prévalaient de ce grief futile pour nier des vertus réelles et échapper à une influence légitime. A côté et au-dessus de ces inconvénients, dont il serait facile d'étendre la liste, venait se placer la question si importante des vocations. Une fois à Rome, l'élève séparé de sa famille, à une grande distance de son pays, n'était pas dans de bonnes conditions pour se rendre compte de ses propres dispositions ;

d'un autre côté, après l'avoir fait venir de si loin, on pouvait hésiter à le renvoyer, même quand on ne lui reconnaissait pas une vocation bien ferme et bien décidée; et voici comment il a pu arriver, parfois, que des prêtres élevés au collège de la Propagande, avec la sollicitude la plus charitable et les soins les plus vigilants, n'aient pas répondu à ce qu'on eût été en droit d'attendre d'eux : on leur avait donné la science, mais ils n'avaient pas reçu de Dieu *la vocation*, cette grâce sans laquelle il n'y a pas de bon prêtre. A tant d'obstacles venaient encore se joindre la dépense d'un voyage en Europe et la douleur d'une longue séparation ; en sorte que peu de parents se décidaient à envoyer leurs enfants à Rome, et qu'en fait il n'y avait jamais au collège de la Propagande plus de trois ou quatre élèves appartenant aux différents rites chrétiens d'Orient. Quelle influence ce petit nombre de prêtres instruits pouvait-il avoir sur les destinées de peuples nombreux et dispersés aux quatre vents du vaste empire de Constantinople ? Évidemment aucune. Pour fournir aux besoins de toutes les chrétientés d'Orient, il faudrait pouvoir entretenir au moins trois cents élèves ; le séminaire de Gazir en compte déjà cinquante : c'est assurément un immense progrès sur les deux ou trois qui étaient envoyés autrefois à Rome, mais c'est loin encore de ce qui serait indispensable pour former un épiscopat à la hauteur de la grande mission qui lui incombe.

Les esprits forts ne manqueront pas de sourire dédaigneusement en entendant parler de régénérer un peuple par l'influence des évêques ; mais qu'ils ouvrent l'histoire, et ils verront que le moyen n'est pas nouveau. Gibbon, dont ils ne suspecteront pas le témoignage, a dit quelque part : « La France a été créée par ses évêques, » pourquoi les chrétientés de la Turquie ne seraient-elles pas transformées par les leurs, et pourquoi ces chrétientés ne serviraient-elles pas de modèle et de stimulant aux autres parties de la population qu'il s'agit de régénérer ?

Ce procédé a l'inconvénient d'exiger beaucoup de temps, c'est vrai, mais il a du moins l'avantage de donner des résultats

certains; d'ailleurs il n'est pas exclusif : on peut faire marcher à côté tous les systèmes nouveaux, toutes les découvertes modernes; il n'entravera rien, et fera prospérer tout ce qui est vraiment utile et bon, et comme, après tout, il est surabondamment démontré par l'expérience que les sociétés placées en dehors de certaines conditions de moralité et d'instruction ne sauraient aller qu'aux abîmes, il ne peut y avoir aucun doute sur l'utilité et l'opportunité des mesures qui doivent avoir pour résultat d'améliorer l'état moral et intellectuel d'une portion quelconque des populations orientales.

Après l'éducation du clergé, il y a un autre moyen d'action qui pourrait marcher parallèlement avec celui-là et produire aussi d'heureux résultats : c'est la diffusion des bons livres, de ceux qui affermissent l'âme, éclairent l'esprit, élèvent le niveau des idées et propagent en même temps les connaissances utiles. De tels livres, toutefois, ne seraient goûtés qu'autant qu'ils seraient présentés sous des formes appropriées au génie de ceux qui devraient les lire; il faudrait, pour ainsi dire, qu'ils eussent un goût de terroir, fussent écrits sur les lieux et imprimés dans les différentes langues qui sont en usage parmi les sujets chrétiens du Grand-Seigneur.

Les méthodistes américains ont compris l'importance de ce procédé : ils ont établi à Beyrout une magnifique imprimerie orientale et anglaise, de laquelle il sort chaque année une quantité prodigieuse de petits livres qui sont distribués gratis, et dans lesquels, au milieu des éléments de grammaire, de géographie, d'histoire, les auteurs ont toujours grand soin de glisser une petite phrase dans laquelle ils comparent la sollicitude qu'ils témoignent, disent-ils, aux populations, à l'oubli dans lequel la France semble les laisser.

A son tour, le gouvernement autrichien a eu recours aussi au moyen des petits livres pour populariser son nom en Asie, et il a fondé à Jérusalem une imprimerie munie de belles et excellentes machines, richement dotée, et placée directement sous le haut patronage de l'Empereur.

La France, jusqu'ici, est restée en dehors de ce mouvement;

mais aussitôt qu'il lui plaira d'y entrer, elle trouvera dans les établissements de Beyrout et de Gazir des auxiliaires admirablement placés pour seconder ses intentions.

L'école de Beyrout a bien une imprimerie orientale et française, mais petite, misérable, manquant de caractères et de machines. Telle qu'elle est cependant, elle a rendu et rend chaque jour des services, et s'il y a lieu de s'étonner de quelque chose, c'est assurément de l'ingénieuse et patriotique témérité des pauvres missionnaires, qui, pour ne pas rester trop en arrière des autres nations, ont entrepris de créer cette imprimerie à mille lieues de l'Europe, en n'ayant ni imprimeur, ni machines, ni argent.

Ainsi, sous le rapport de l'imprimerie comme sous celui de l'éducation du clergé, il existe en Syrie des germes précieux, et qui produiraient d'excellents résultats s'ils étaient largement développés.

Aux moyens qu'on pourrait appeler supérieurs, et qui ont déjà reçu un commencement d'exécution, le projet du gouvernement pontifical en avait ajouté d'autres qui n'ont pas encore pu être mis en œuvre, et qui répondraient cependant aux vœux de tous les esprits éclairés : ce sont ceux qui avaient pour objet d'enseigner aux Orientaux les arts utiles et l'agriculture.

Il est à peine nécessaire d'insister sur l'utilité de ces deux annexes de l'établissement central asiatique, et chacun comprend qu'après avoir pourvu aux besoins moraux de ceux qui doivent être les éducateurs du peuple, il faut mettre celui-ci en état de suffire à ses besoins et même à son bien-être par des moyens honorables. Si la cour de Rome n'a pas encore ouvert les écoles professionnelles qui faisaient partie du plan primitif, c'est uniquement parce que les moyens matériels lui ont manqué. Ce qui a été jusqu'ici et resterait peut-être longtemps encore une impossibilité pour le budget pontifical, serait une bien légère charge pour celui des grandes nations alliées, et s'il est vrai, comme on le dit et comme tout l'indique, qu'on ne puisse assurer la paix du monde qu'en relevant la société orientale de l'état misérable dans lequel elle est tombée, les capitaux employés à

cette œuvre seraient un placement bien plutôt qu'une dépense.

Dans l'état des rapports qui existent aujourd'hui entre les puissances occidentales et Constantinople, il n'y aurait probablement aucune difficulté à obtenir du Sultan la concession d'un de ces innombrables terrains qui sont complètement abandonnés et sur lesquels il n'y a ni habitants, ni culture : la plaine de Baalbeck par exemple, située entre le Liban et l'Anti-Liban conviendrait parfaitement à l'établissement d'une culture modèle, et, livrée à l'activité d'une colonie recrutée parmi les montagnards du Liban, cette plaine deviendrait bientôt ce qu'elle a été dans l'antiquité, quand on disait qu'elle était le grenier de la Syrie.

On demandera peut-être comment il se fait que ce terrain, situé au pied du Liban, reste presque inculte, tandis que sur la montagne voisine le plus petit coin de terre est fertilisé au prix des plus laborieux efforts ? La réponse est facile : c'est qu'en vertu de la loi musulmane, les chrétiens n'ont pas le droit d'être propriétaires, et qu'ils n'ont conservé ce droit dans leurs montagnes qu'en le défendant par la force des armes contre les Turcs qui, vainqueurs de tout le reste du pays, n'ont jamais pu soumettre ces fiers montagnards, et ont dû se contenter de traiter avec eux en respectant leur indépendance.

Si le Sultan, renonçant, comme on assure qu'il veut le faire, à cette législation intolérante qui a fait un désert du plus bel empire du monde, livrait aux chrétiens du Liban cette plaine de Baalbeck, en y protégeant leur établissement contre les avanies des pachas et les déprédations des Druzes, il verrait bientôt ce que peuvent produire une bonne administration et une sage liberté.

L'école des arts-et-métiers trouverait naturellement sa place à côté de l'établissement agricole, et ces deux annexes, destinés à compléter l'établissement central asiatique, seraient soumis à la même autorité que les autres divisions de l'établissement, et recevraient comme elles des élèves de toutes les contrées de l'empire.

En prêtant les mains, d'accord avec leur allié de Constan-

tinople, au développement d'une institution si éminemment utile, les puissances occidentales auraient bientôt fait des trois cent mille chrétiens de Syrie, non-seulement un noyau de civilisation, mais aussi une force imposante et très-capable de faire prévaloir en Asie la politique généreuse qu'elles recommandent au Sultan, et qui rencontrera certainement une vive opposition dans les préjugés et le fanatisme des sujets musulmans de cette portion de l'Empire. Mais comment, dira-t-on peut-être, attendre de l'Angleterre protestante qu'elle donne son concours au même son assentiment à un établissement fondé par le gouvernement pontifical et dirigé par des religieux catholiques? Cette objection ne serait fondée que dans le cas où les vues désintéressées du gouvernement britannique ne seraient pas sincères; mais si, comme les ministres de la reine Victoria l'ont déclaré en maintes circonstances, le cabinet de Saint-James n'a aucune vue égoïste ou ambitieuse, s'il veut sincèrement que l'empire de Constantinople marche dans la voie des progrès moraux et sociaux jusqu'à devenir assez fort pour se protéger lui-même et ne plus éveiller de convoitises; s'il veut ce résultat conforme à l'intérêt général, il est trop intelligent pour soulever des objections contre ce qui est vraiment utile. D'ailleurs, il a donné en d'autres circonstances des preuves de son esprit tolérant; il a de lui-même appelé les missionnaires catholiques dans plusieurs de ses possessions indiennes, au Canada, à la Jamaïque, à Malte et partout où les ministres de la réforme n'avaient pu pénétrer ou su se maintenir, et il n'y a pas de raison pour qu'il agisse autrement en Syrie. Le gouvernement anglais sait parfaitement que les ministres du culte réformé seraient une cause de discorde au milieu des chrétiens du Liban, et il le sait si bien, qu'il n'a jamais cherché à les y introduire, même quand il a fait d'autres efforts pour substituer son influence à la nôtre. En 1840, par exemple, quand le canon de l'Angleterre tonnait sur les côtes de la Syrie et chassait de ce pays nos alliés les Égyptiens, les agents britanniques ne s'adressaient pas aux méthodistes américains pour gagner les sympathies des montagnards; mais informés des démarches que faisaient alors les missionnaires ca-

tholiques pour poser les bases du grand établissement central asiatique, ils offrirent à ceux-ci une protection et un concours matériel qui ne furent pas acceptés.

La politique anglaise se retourna alors vers les Druzes pour les opposer aux chrétiens, et crut assurer sa prépondérance en encourageant la leur; mais cette tactique n'a produit que de lamentables désordres que l'Angleterre doit regretter, et dont elle ne voudrait sans doute pas plus assumer la responsabilité qu'elle n'a voulu partager l'impopularité des méthodistes américains. Cette impopularité, d'ailleurs, est telle que ceux qui en sont l'objet, se sont vus chassés de tous les lieux où les chrétiens se trouvent en majorité, et le fait suivant dira mieux que de longues phrases jusqu'à quel point le protestantisme est antipathique aux chrétiens d'Orient.

Il y a peu de temps, le scheik Botros, du village chrétien d'Eden, était traduit devant le pacha de Beyrouth à la requête de deux biblistes américains qui avaient voulu s'établir sur son territoire et en avaient été chassés par une démonstration populaire que le scheik n'avait point réprimée. Interrogé sur sa conduite, le chef chrétien répondit au pacha : « Ce qu'on a dit à Votre Excellence est l'exacte vérité ; quand les personnes dont il s'agit sont venues habiter mon village, je me suis rendu auprès d'elles et leur ai dit : Tous les habitants de ce pays ont la même foi, ils vivent très-unis et comme les membres d'une même famille. Quant à vous, nous savons que vous êtes d'une autre religion, mais cela ne nous regarde pas. Nous ne vous en parlerons jamais, et si vous n'êtes venus ici que pour respirer le bon air de nos montagnes, nous vous disons : restez-y tant que vous voudrez, mais ne cherchez jamais à détourner personne de notre Église, ni à répandre le trouble où règne l'harmonie. Les Anglais (lisez : les méthodistes) n'ont pas tenu compte de mes avertissements, ils ont cherché à distribuer des livres, ils ont voulu discourir sur la religion avec les uns et les autres et plus particulièrement avec les faibles. Alors les anciens sont venus me trouver, ils m'ont dit ce qui se passait et m'ont prévenu qu'ils allaient renvoyer les hommes de la dis-

corde; j'y suis allé avec eux pour maintenir l'ordre et empêcher qu'on les maltraitât. Maintenant que Votre Excellence connaît la vérité, elle peut prononcer son jugement, et si elle décide que les méthodistes peuvent retourner à Eden, nous abandonnerons nos maisons, nos champs et nous irons nous fixer ailleurs, parce que nous ne voulons pas habiter avec des hommes qui chercheraient à troubler la paix de nos familles. » Le pacha n'ayant pas cru que toute la population d'un village dût se retirer devant deux étrangers, engagea les méthodistes à chercher une autre résidence ; et comme ils auraient trouvé la même répulsion dans tout autre village chrétien, ils se retirèrent dans une des villes du bord de la mer. Il ne s'agit pas ici d'apprécier les procédés dont on use dans le Liban envers les méthodistes ; mais de constater un fait considérable et dont il faut bien tenir compte : c'est qu'on ne peut rien faire d'utile en Syrie qu'avec et par le catholicisme. L'Angleterre le sait parfaitement et ne refusera pas son concours à un établissement, qu'en 1840 elle voulait prendre sous sa protection et subventionner de ses deniers.

Une grande impulsion donnée aux populations chrétiennes de l'Empire, sous la protection du sultan et avec le concours des puissances occidentales, inaugurerait très-heureusement la politique qui doit terminer « la vieille querelle de la vieille Europe et de la vieille Asie. » Cette politique ne peut improviser la civilisation de l'Orient, mais elle ne doit rester étrangère à aucun des bons germes qui se manifestent, et c'est à ce titre que l'établissement central asiatique se recommande à son attention et à son puissant concours.

On entend parler chaque jour des bonnes intentions du souverain oriental et des vues désintéressées et généreuses de l'alliance occidentale. L'un, dit-on, veut placer tous ses sujets sur un pied d'égalité, faire disparaître les conditions de vainqueurs et de vaincus qui les séparent, et s'il se réserve le droit exclusif de les protéger, c'est afin de les conduire tous ensemble dans la voie des sages améliorations, au bout de laquelle se trouve le bonheur, la puissance et la gloire de l'Empire; l'autre a pris les

armes au nom de la justice , sans ambition, sans vues d'agrandissement de territoire ou d'influence, uniquement pour faire respecter l'intégrité de l'Empire Ottoman et maintenir l'équilibre européen, ne demandant d'ailleurs à son allié de Constantinople, pour prix du grand service qu'il allait lui rendre, que l'affranchissement de ses sujets chrétiens et le bonheur de tout un peuple. De part et d'autre, ces généreuses intentions ont été proclamées à la face du monde; l'Europe entière a été invitée à prendre les armes pour concourir au grand résultat annoncé, et désormais, que la guerre soit terminée par les négociations ou par la force des armes, il est entendu que le jour de la paix devra éclairer la marche progressive des peuples d'Orient vers une transformation complète de leur état social. C'est l'honneur de l'Occident, c'est le droit de la dignité humaine qui s'unissent pour demander la fin d'un système barbare depuis longtemps condamné, et si le sang des fils des croisés coule aujourd'hui au profit des sectaires du croissant, ce ne peut être qu'à la condition de briser en même temps et à jamais le joug que ces derniers ont fait peser si longtemps et si lourdement sur les chrétiens.

J. de BERTOU.



# LES PRÊTRES FRANÇAIS

ÉMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS.

---

## CHAPITRE I<sup>er</sup>.

SITUATION DU CATHOLICISME DANS L'AMÉRIQUE DU NORD AVANT LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE.

La France a reçu la foi chrétienne directement des disciples des Apôtres et du Saint-Siège apostolique. Quelques auteurs pensent que saint Trophime d'Arles n'était autre que le compagnon de saint Paul. Suivant Grégoire de Tours, saint Ursin, qui prêcha l'évangile à Bourges, avait été sacré évêque par les premiers successeurs de ceux à qui Jésus-Christ lui-même avait dit : Allez et enseignez toutes les nations. Saint Irénée de Lyon fut élevé sous les yeux de saint Polycarpe, qui avait connu saint Jean et qu'on croit être cet *ange* de l'église de Smyrne dont il est parlé dans l'*Apocalypse*. L'opinion la plus commune est qu'il fut envoyé dans les Gaules par son maître. En même temps le pape Anicet donnait saint Pothin aux chrétiens de Lyon pour les gouverner. La *bonne nouvelle* avait pénétré de l'Asie-Mineure dans la Narbonnaise à la suite des relations commerciales qui unissaient les deux contrées; et une colonie catholique de Grecs et de Phrygiens, partie des ports d'Antioche et

de la mer Egée, après avoir tenté de s'établir à Marseille, avait poussé jusqu'à Lyon, qui lui dut ses premiers martyrs. Plus tard et dans le siècle suivant, les papes confièrent le soin d'évangéliser les peuples encore païens des Gaules à saint Saturnin de Toulouse, saint Paul de Narbonne, saint Martial de Limoges, saint Austremonne de Clermont, saint Gatien de Tours, saint Denis de Paris.

Ainsi nourrie des plus purs enseignements de la foi, la France a reçu la vie catholique avec abondance ; et ni l'hérésie n'a pu corrompre en elle la doctrine de l'Église, ni le schisme n'a eu la puissance de la séparer du vicaire de Jésus-Christ. De nos jours une tyrannie sanglante et impitoyable a renversé ses autels, détruit ou fermé ses temples, égorgé ou dispersé ses prêtres ; elle est pourtant demeurée chrétienne et catholique dans le fond de ses entrailles. Dieu l'avait destinée à lui servir d'instrument pour la propagation de son Évangile ; et on peut dire qu'en aucun temps elle n'a manqué à cette glorieuse mission. Elle n'a point enfoui pour le conserver, le *talent* que lui a confié le maître du ciel et de la terre ; elle l'a fait valoir, au contraire avec une pieuse sollicitude. Elle a converti des peuples idolâtres ; elle a fait rentrer dans l'unité des nations qui s'en étaient éloignées ; elle a rétabli au sein de populations qu'égarait l'orgueil des novateurs, la vérité des préceptes évangéliques ; elle a refoulé toutes les barbaries, arrêté toutes les hérésies, comprimé toutes les sectes qui ont essayé de la violenter ou de la surprendre ; elle a assuré l'indépendance des souverains pontifes ; elle a rendu la liberté et la paix à l'Église ; en un mot elle a combattu et vaincu pour la foi de Jésus-Christ par la parole et par l'épée.

Et au commencement, dans ses jours de jeunesse et de virilité, tout cela a été l'œuvre commune de ses rois et de ses évêques, de ses législateurs et de ses guerriers, de ses moines et de ses femmes même ; tout cela a été l'œuvre nationale par excellence. La France était si bien pénétrée de l'esprit du catholicisme qu'elle le portait dans tous ses actes comme par un mouvement de sa propre nature. Son gouvernement, ses lois,

son caractère, ses traditions, ses mœurs, tout lui méritait ce beau nom de nation très-chrétienne qui lui a été donné et qui n'appartient qu'à elle seule. Quand, vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, l'Occident tout entier catholique, mais troublé profondément par les contradictions et les anxiétés du grand schisme, vit les nationalités s'entrechoquer dans le double travail de leur constitution et de leur développement extérieur, la politique ne se sépara pas encore absolument de la religion. Toutefois elle voulut avoir ses devoirs particuliers, ses règles propres, ses voies pour ainsi parler personnelles. Elle commença à se retirer en quelque sorte dans les intérêts temporels des peuples, à y établir son domaine; et elle n'écouta plus guère des préceptes et des conseils évangéliques que ceux qui pouvaient servir à ses desseins. Alors si les pouvoirs publics ne cessèrent pas de s'intéresser à la propagande catholique, s'ils la protégèrent même, ce fut un peu par tradition, par coutume, dans des vues d'agrandissement, par des motifs d'alliance ou de trafic, pour des profits commerciaux. Les missions cependant s'étaient étendues hors de l'Europe. Le zèle apostolique s'exerçait dans les contrées qui furent le berceau du christianisme et que désolaient à la fois toutes les hérésies et toutes les erreurs. Bientôt il franchit les Océans pour aller à la conquête des âmes. Il se jeta au milieu des nations idolâtres de l'Asie; il affronta les peuplades sauvages de l'Afrique; il s'enfonça dans les solitudes profondes du continent américain. La protection de la puissance publique le suivit d'abord partout; et une des gloires du xvii<sup>e</sup> siècle est d'avoir, dans une commune entente de l'État et de l'Église, planté la croix de Jésus-Christ sur tant de rivages. Mais dans la protection le sentiment du respect se perdit. La politique ne prétendit plus seulement être la maîtresse souveraine de ses actions; elle eut la volonté d'être obéie. Par là elle arriva à la défiance qui engendra la haine; et enfin elle en vint à ne plus se contenter de contenir, de comprimer la religion : elle la persécuta. Les missions ne furent pas pour cela abandonnées. Elles reçurent, au contraire, comme un renfort des prêtres qui, chassés par la révolution, n'avaient plus ni temple ni foyer dans

la patrie. L'Église de France émigrée entra plus ardente et plus forte dans la carrière de l'apostolat. Elle fit entendre la parole de vie à l'Europe protestante, à l'Amérique indifférente en même temps et fanatique, dont les populations dispersées sur un territoire immense, livrées aux soins exclusifs de l'industrie et de la culture, divisées entre vingt sectes ennemies, le plus souvent sans culte et sans autels, ne savaient plus, pour ainsi dire, rien du christianisme, rien de Dieu. De ses prédications et de ses exemples est né le magnifique mouvement de restauration catholique dont plusieurs d'entre nous sont aujourd'hui encore les heureux instruments, dont nous avons tous le bonheur d'être les témoins. Ainsi, à toutes les époques et dans toutes les circonstances, dès son berceau et dans les jours de sa maturité, au milieu de ses joies et de ses épreuves, dans la gloire et dans la douleur, la France a toujours justifié cette louange que lui a donnée de notre temps un orateur chrétien en l'appelant du haut de la chaire de vérité « le pays apôtre, le pays missionnaire. »

Ces deux dernières phases de l'apostolat français, celle de la protection et celle de la persécution, ont été particulièrement fécondes dans l'Amérique du nord. Pendant la première, le catholicisme a été introduit parmi les tribus indiennes, des rives du Saint-Laurent aux bouches du Mississipi; et il a assuré les fondements, il a soutenu l'édifice de la colonisation canadienne. Pendant la seconde, il a grandi, il s'est développé au sein des États-Unis avec une vigueur qui rappelle les âges apostoliques. Disons-le hardiment : l'Église de France est la mère de l'Église d'Amérique. Elle l'a enfantée dans les travaux et les souffrances de ses missionnaires, Récollets et Jésuites, dans le sang de ses martyrs, les Daniel, les Brébeuf, les Joques, les Rasle, les Lallemand; elle l'a élevée et instruite par ses prêtres émigrés; elle l'entretient, la nourrit, la fortifie par l'œuvre de la Propagation de la Foi. On sait assez que cette œuvre admirable a été fondée à Lyon en 1823, précisément pour aider à l'expansion du catholicisme aux États-Unis. Ses dons font encore à cette heure la meilleure et la plus abondante source où puisent le

zèle et la charité des évêques américains. C'est principalement avec les aumônes des fidèles de France qu'ont été bâties tant d'églises où le pain de vie est distribué au catholique et d'où le protestant voit descendre sur lui les rayons de la lumière véritable, tant de collèges et de maisons religieuses où la jeunesse des deux sexes est conduite par l'instruction littéraire à la connaissance de la vérité et à la pratique de la vertu, tant d'asiles où toutes les infortunes reçoivent à la fois les leçons de la religion et les secours de la charité. C'est aussi avec ces aumônes que se recrute dans les rangs de notre clergé le clergé de la république américaine : car, dans plusieurs diocèses, il n'y a pas de séminaires, et ceux que la pieuse ardeur des prélats a pu ouvrir ne suffisent pas aux besoins de l'Église. Dans l'année 1854 on comptait onze évêques français en Amérique. Le nombre des prêtres s'élevait à plus de cent. Quelle nation doit être plus chère que la France au peuple des États-Unis? C'est par elle que lui ont été accordés les deux grands bienfaits de l'indépendance et de la foi. Quelle gloire peut être égale à la gloire de notre pays, qui a engendré dans la religion et dans la liberté la plus puissante nation du nouveau monde?

Nous ne voulons parler ici que des travaux des prêtres français émigrés pour l'édification de l'Église américaine. C'est l'épisode le moins connu de notre histoire; ce n'est ni le moins intéressant, ni le moins digne d'attention. Personne en France n'a, si nous ne nous trompons, essayé d'en faire le récit; et même les matériaux qu'il est possible de réunir en notre langue sont tout à fait insuffisants. Les saints hommes qui ont accompli cette œuvre providentielle n'avaient guère le loisir d'écrire; d'ailleurs ils ne recherchaient pas la gloire; ils ne demandaient pas au monde leur récompense, assez heureux que Dieu connût leurs efforts, leurs souffrances, leurs sacrifices, et qu'il voulût bien les juger dans sa miséricorde. Et puis, qui alors dans notre pays songeait à recueillir ces témoignages glorieux de la foi catholique? Hormis un petit nombre de fidèles, qui aurait aimé à suivre par la pensée les nouveaux apôtres dans la voie de leurs immolations et de leurs douleurs? Qui se serait fait de leurs

maux une affliction et une joie de leurs consolations? Tout se taisait devant la Révolution et l'incrédulité. Heureusement les Américains catholiques se sont appliqués avec une pieuse sollicitude à retrouver dans leurs annales les traces qu'y ont laissées ces Pères vénérés de leur Église. Ils ont pris plaisir à redire les vies héroïquement chrétiennes des Cheverus, des Flaget, des Dubourg, des Dubois, des David, des Matignon, des Moranvillé, des Richard. Grâce à leurs savants écrits, nous avons pu nous imposer la tâche de faire connaître la part qu'ont eue au développement du catholicisme dans les États-Unis les émigrés du sacerdoce français. Cette part a été considérable, on le verra. Nous aurons à parler des peuples qu'ils ont évangélisés, des congrégations qu'ils ont réunies, des paroisses et des diocèses qu'ils ont organisés, des couvents et des hôpitaux qu'ils ont fondés, des séminaires, des collèges, des écoles qu'ils ont ouverts. De grands caractères se montreront alors ; on aura le spectacle de grandes vertus ; on sera édifié par de grandes actions et par de grands services ; et on admirera la providence de Dieu dont la bonté a fait sortir des ténèbres de notre révolution, pour nous servir des expressions de l'un des historiens de la jeune Église américaine, M. Bernard U. Campbell, cette constellation d'astres brillants qui a répandu la lumière sur les États-Unis.

Trois nations ont contribué à introduire le catholicisme dans l'Amérique du nord, l'Espagne, la France et l'Angleterre ; mais l'action de la France se distingue par des caractères qui lui sont propres : elle a été une action nationale, commandée et protégée par le gouvernement, secondée et soutenue par toutes les classes de la population ; elle s'est étendue des bouches du Saint-Laurent aux terres que baigne l'Océan Pacifique, et du golfe du Mexique à la baie d'Hudson ; c'est-à-dire qu'elle a embrassé le continent américain presque tout entier ; elle n'a jamais été interrompue ; et non-seulement elle a eu pour résultat d'asseoir dans les plaines du Canada une nation catholique, mais encore c'est sur les fondements qu'elle a posés aux bords des grands lacs, dans la vallée du Mississipi, au pied des Montagnes Ro-

cheuses, que repose principalement le majestueux édifice de l'Église des Etats-Unis. L'action de l'Espagne a été surtout celle de trois ordres religieux, les Dominicains, les Franciscains et les Jésuites. Elle s'est exercée avec des succès divers dans la Floride, le nouveau Mexique et la Californie ; mais les œuvres qu'elle a fondées ont péri partout. C'est pour échapper à l'oppression qui pesait sur les catholiques en Angleterre, qu'une petite colonie alla s'établir en 1620 dans le Maryland sous la conduite de lord Baltimore. Elle était accompagnée de quelques Jésuites qui avaient accepté la mission de la diriger dans les voies évangéliques ; mais la liberté de conscience qu'elle avait voulu implanter sur le sol américain, lui fut bientôt ravie à elle-même. Après vingt ans, à peine put-elle obtenir pour sa religion un peu de tolérance. L'action de la nation et du gouvernement d'Angleterre, loin de favoriser le catholicisme en Amérique, lui opposa des obstacles, le combattit, le persécuta ; et après de longs efforts, elle réussit à le comprimer dans la partie espagnole, à le faire reculer dans la partie française ; on put craindre pendant un temps qu'elle n'eût assez de puissance pour l'écarter de toutes les contrées qu'il avait conquises par la foi de ses apôtres, qu'il avait arrosées du sang de ses martyrs.

Depuis l'année 1512 où la Floride fut découverte, jusqu'à l'année 1542 qui vit les martyres du père Padilla et du frère Jean de la Croix, les Espagnols échouèrent dans leurs nombreuses expéditions pour prendre possession de ce territoire ; et leurs missionnaires ne trouvèrent pas un seul Indien qui consentît à écouter la parole de Dieu. Le voyage du père Marc de Nice dans l'intérieur de la Californie en 1539 est resté l'exploration la plus hardie de ces contrées alors inconnues ; mais il ne paraît pas qu'il ait porté aucun fruit apostolique. C'est seulement vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle que les Franciscains parvinrent à fonder une mission dans le Nouveau Mexique, aujourd'hui le diocèse de Santa-Fé. Ils convertirent au prix de leur sang la plupart des tribus sauvages qui étaient groupées autour du Rio Grande ; ils les réunirent dans des villes et les élevèrent à un degré de civi-

lisation dont les monuments étonnent encore les voyageurs. Dans le même temps, les Dominicains pénétraient à leur tour dans la Floride ; bientôt aidés des Jésuites, ils défrichaient et arrosaient de leurs sueurs le champ du père de famille qui est à présent le diocèse de Mobile. Un peu après, les Franciscains prirent la suite de ces pénibles mais féconds et glorieux travaux. Ils bâtirent dans la ville de Saint-Augustin ce couvent célèbre de Sainte-Hélène d'où ils se répandaient dans toutes les directions jusqu'aux extrémités de la Péninsule et même parmi les tribus Apalaches ; tout le pays reçut de leurs mains l'Évangile de Jésus-Christ ; la croix du Sauveur domina les bourgades indiennes ; mais les Anglais s'étaient avancés vers les frontières espagnoles par la Caroline du Nord. Ils envahirent la vallée d'Apalachicola en 1703, ravageant les campagnes, incendiant les villages, massacrant les missionnaires au milieu de leurs néophytes ou les enlevant pour les vendre comme esclaves dans les Antilles. Moins d'un demi-siècle s'était écoulé qu'ils étaient maîtres de la Floride entière. Alors les missions furent détruites ; les Indiens se dispersèrent ; ils retournèrent à la vie sauvage, gardant à peine un faible souvenir du catholicisme. Leurs descendants sont ces terribles Séminoles dont les luttes contre la puissance américaine ont coûté tant d'or et tant de sang aux États-Unis. Dans le Nouveau Mexique, ce furent les invasions des Apaches et des Navajoes qui renversèrent l'édifice catholique élevé par le zèle évangélique des Franciscains.

Un peu après qu'ils se furent emparés de la Floride, les Anglais enlevèrent à la France le Canada ; mais là le catholicisme avait poussé dans le sol de plus profondes racines. Son tronc vigoureux planté au milieu d'une population française avait jeté de fortes branches parmi les peuplades indiennes ; il a résisté à toutes les tempêtes. Il formait un corps puissamment constitué, dans son chef, l'évêque de Québec, et dans tous ses membres, les prêtres, les séminaires, les communautés religieuses, les fidèles de l'une et de l'autre origine, Français et indigènes ; il a triomphé de toutes les attaques dont il a été assailli par la politique et par l'hérésie. Ni la ruse ni la violence n'ont pu l'ébranler.

Quand Jacques Cartier partit pour son second voyage en 1535, il était porteur d'une commission dans laquelle François I<sup>er</sup> disait qu'il s'était décidé à le renvoyer au Canada pour « induire les peuples d'iceux pays à croire à notre sainte foi, » et par là « mieux parvenir à faire chose agréable à Dieu, notre créateur et rédempteur, et qui fut à l'augmentation de son saint et sacré nom et de notre mère sainte Eglise, de laquelle, ajoutait le roi, nous sommes dit et nommé le premier fils. » Cette pensée fondamentale de la colonisation canadienne se retrouve également dans tous les titres des premiers gouverneurs de l'Acadie. Henri IV recommandait au marquis de La Roche spécialement l'agrandissement de la foi catholique ; et dans la commission de De Monts, il définissait ainsi le devoir principal du gouvernement colonial : « Soumettre, assujettir et faire obéir tous les peuples de ladite terre à son autorité et par les moyens d'icelle et toutes voies licites les appeler, faire instruire, provoquer et émouvoir à la connaissance de Dieu et à la lumière de la foi et religion chrétienne. » Ce fut surtout par des raisons de piété et de dévotion que Louis XIII insista énergiquement pour que le Canada lui fût rendu par le traité de Saint-Germain-en-Laye. Il aurait peut-être abandonné la colonie dont l'importance n'était alors bien appréciée en France ni au point de vue politique ni au point de vue commercial ; mais il ne put se résoudre à laisser sous l'empire de l'hérésie une terre que son père et ses prédécesseurs avaient faite catholique. Les premiers fondateurs de la Nouvelle-France avaient si bien compris ainsi le but des découvertes et des conquêtes américaines, ils étaient si ardents à le poursuivre, que le baron de Poutrincourt, par exemple, travaillait lui-même à la conversion des sauvages ; il prenait la peine de les instruire. Lescarbot catéchisait la colonie de Sainte-Croix. Champlain se servit beaucoup moins de soldats que de missionnaires pour assurer et étendre le pouvoir de la France sur les tribus indiennes. C'est lui qui a prononcé cette parole si admirablement chrétienne : « Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire ; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les

contrées où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ. » Richelieu ne faisait, pour ainsi dire, que suivre la direction de l'opinion publique, quand, dans l'acte de constitution de la compagnie des cent associés, il exigeait que tous les colons fussent français et catholiques.

On avait vu, dès 1611, la marquise de Guercheville acheter les droits de De Monts sur l'Acadie pour introduire les Jésuites dans cette contrée. En 1625, le duc de Lévis Ventadour acquit du duc de Montmorency par un motif semblable la lieutenance générale de la Nouvelle-France. Son premier soin, en prenant possession de sa charge, fut de faire passer en Canada à ses frais cinq jésuites, parmi lesquels les pères Lallemand et Brébeuf, qui peu d'années après tombèrent héroïquement sous les coups des sauvages, victimes de leur charité. Presque dans le même temps, le père René de Rohaut fondait le collège de Québec ; la duchesse d'Aiguillon faisait bâtir l'Hôtel-Dieu de la même ville ; M<sup>me</sup> de la Peltrie construisait et dotait un couvent d'Ursulines ; M<sup>me</sup> de Bullion employait des sommes considérables au soutien des missions et de la colonie ; le commandeur de Sillery chargeait le père Lejeune de réunir des sauvages chrétiens dans le village qui porte encore aujourd'hui son nom.

Mais aucun fait ne prouve mieux avec quelle ardeur les esprits avaient embrassé l'espérance de convertir l'Amérique au catholicisme, que la fondation de Villemarie, maintenant Montréal. L'histoire a raconté les circonstances mystérieuses dont cette fondation a été entourée. Un savant sulpicien a récemment ajouté à ces récits une révélation qui seule, à notre avis, peut les expliquer. C'est dans l'introduction du livre intitulé : *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de l'Amérique du Nord. — Vie de la sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie au Canada*. La révélation est empruntée aux écrits de M. Olier. Nous la transcrivons simplement ; mais auparavant nous croyons nécessaire de dire que ces écrits ont été rédigés par M. Olier sur l'ordre de son directeur, qu'ils ont été conservés par une conduite spéciale de la divine Providence (ce sont les expressions du pieux auteur, qui le premier les a fait

connaître au public), et que M. Olier y avait prévu et prédit qu'ils seraient un jour publiés pour l'instruction et l'édification de plusieurs (1). « On ne saurait croire, si l'on n'est établi dans la foi de l'amour de Dieu envers les hommes et si l'on n'est convaincu de son infinie sagesse qui emploie les choses les plus impertinentes pour ses œuvres, et de sa puissance divine qui se sert du néant et de l'infirmité pour faire les effets de sa grâce les plus miraculeux... Dieu s'est tellement plu dans les mystères passés de Jésus, Marie, Joseph, ces mystères étaient conduits d'ailleurs par une sagesse si admirable qu'ayant à renouveler la piété première, il prétend suivre la conduite qu'il a tenue sur son Église quand il l'a instituée et fondée sur la terre, et se servir d'un semblable procédé. L'œuvre dont je parle doit consister en deux choses : l'une est le renouvellement de l'Église en ces quartiers ; l'autre, l'établissement d'une nouvelle église en Canada, où l'on va bâtir une ville chrétienne qui est une œuvre d'une merveilleuse importance. Pour montrer la conduite qu'il a tenue sur l'Église en l'établissant par les intercessions de Jésus, Marie, Joseph, ce qui a été entièrement négligé par les hommes et à quoi on ne pense guère, Dieu veut mettre devant nos yeux une figure et une image sensibles de la vérité des mystères passés. Ayant résolu d'opérer ces deux œuvres par les intercessions de Jésus, Marie, Joseph, il veut se servir pour ce sujet de trois personnes en terre qu'il remplit de l'esprit de Jésus, Marie, Joseph, et qui sont comme les sacrements de ces trois augustes personnes, portant en elles des grâces semblables à celles de leurs patrons et recevant communication de leur esprit... Hélas ! je n'ose me nommer, ni dire que dans la fondation de cette nouvelle église qui doit se faire par Jésus, Marie, Joseph, Dieu désire que je tienne la place de son fils ; ce que je ne dis qu'à ma condamnation, me voyant si indigne et si éloigné

<sup>1</sup> M. l'abbé Faillon ne s'est nommé dans aucun de ses livres ; mais personne n'ignore que c'est lui qui est l'auteur de la *Vie de la sœur Bourgeoys*. Il a publié la *Vie de M. Olier* en 1841. Peut-être n'est-il pas inutile de faire remarquer qu'il n'y laisse pas même soupçonner la révélation que nous empruntons à son ouvrage.

d'avoir part aux grâces nécessaires pour représenter Notre-Seigneur, sinon en tant que je suis tout couvert de péchés qui me sont propres, comme Notre-Seigneur était chargé de péchés étrangers. Je ne puis douter des volontés de Dieu et du dessein si merveilleux que celui dont je parle, qui est cette nouvelle église que la bonté de Dieu veut former. Tous ces jours passés, je voyais devant mes yeux ce qu'il avait plu à Dieu de me montrer autrefois, à savoir : un pilier qui servait de fondement et d'appui à deux arcades ou à deux églises dont l'une était vieille et ancienne et l'autre était nouvelle. Toutes deux venaient se joindre et aboutir sur ce pilier et cette pierre fondamentale qui est moi-même, en tant que rempli de la présence de Jésus-Christ, l'unique fondement de la réforme de l'Église présente et de l'établissement de la nouvelle qui doit se faire en Canada.»

Ces deux Églises étaient : l'une, l'Église de France, vieille et ancienne ; l'autre, la nouvelle, l'Église du Canada. Nous dirions volontiers l'Église d'Amérique ; car non-seulement elle a été appuyée sur les établissements religieux qui dépendaient de l'évêché de Québec : mais encore c'est la société de Saint-Sulpice qui l'a comme édifiée. Nous en aurons la preuve dans la suite de cet ouvrage.

Il ne nous appartient pas de prononcer sur le caractère de cette révélation ; mais nous avouerons avec simplicité que nous avons besoin d'une explication surnaturelle pour comprendre ce que des témoignages irrécusables nous apprennent du mouvement simultané qui porta M. Olier à Paris et M. de la Dauversière à la Flèche, sans s'être concertés, sans s'être seulement connus, à entreprendre ensemble l'établissement de Villemarie, de leur rencontre à Meudon chez le Garde des Sceaux où ils se saluèrent mutuellement par leurs noms, quoiqu'ils ne se fussent jamais vus auparavant, de la rencontre de M. de la Dauversière et de mademoiselle Mance à la Rochelle, de la vocation de la sœur Bourgeoys, et plus peut-être encore de ce que les événements racontent du succès prodigieux des fondations dont Villemarie a été le siège, ainsi que de la prospérité non moins prodigieuse de la ville elle-même. Le P. Vimont, jésuite, qui

a été le premier aumônier de la colonie, disait dès 1642 dans la *Relation de la Nouvelle-France* : « Cette entreprise paraîtrait autant téméraire qu'elle est sainte et hardie, si elle n'avait pour base la puissance de celui qui ne manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien qu'au branle de sa volonté ; et qui saurait ce qui se passe pour faire réussir cette grande affaire, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en est véritablement l'auteur. » Il est nécessaire de remarquer ici que, parlant de son projet dans les écrits cités plus haut, M. Olier dit : « Ce qui est admirable, c'est qu'à me qui vive n'en a connaissance. Personne n'en sait rien autour de moi. » Et voilà justement un des traits par lesquels se distinguent les hommes qui font réellement l'œuvre de Dieu : ils ont eu des révélations ; et ils les tiennent cachées. Les imposteurs ne manquent jamais de se vanter de révélations dont ils n'ont point été favorisés.

Quant à la réforme de l'Église présente, pour répéter les expressions de M. Olier lui-même, il n'est pas un catholique instruit qui ignore que la société de Saint-Sulpice en a été l'un des principaux instruments. « C'est du séminaire de Saint-Sulpice, écrivait en 1730 l'assemblée du clergé de France au pape Clément XII, comme d'une citadelle de la religion et d'une école de toutes les vertus, que sort une multitude innombrable soit de prélats, soit d'ecclésiastiques de tous les rangs, puissants en paroles et en exemples, fermes dans la foi et enracinés dans la charité, et préparés à toutes sortes de bonnes œuvres. »

M. Olier fonda vers 1640 une société pour mettre à exécution les desseins que Dieu lui avait manifestés. Le 17 août de cette année, l'île de Montréal fut achetée de M. de Lauzon avec l'agrément du roi ; et dans le mois de février 1642, elle fut consacrée solennellement à la Sainte Famille, sous la protection spéciale de Marie, par M. Olier, qui avait offert le saint sacrifice à cette intention dans l'église de Notre-Dame en présence de tous les associés. Un premier convoi de 55 colons débarqua le 17 mai suivant à Montréal sous le commandement de M. de Chomedey de Maisonneuve. Voici comment le P. Vimont parle de la petite colonie : « Il semble que la résolution de se

donner entièrement à Dieu naît avec la pensée de s'établir dans la Nouvelle-France; c'est ce qui paraît plus que jamais en la personne de Messieurs de la compagnie de Montréal et de tous ceux qui demeurent par delà en leur habitation. La France en voit une partie; nous voyons ici l'autre. Ces fervents colons, au nombre d'environ 55, quoique de condition, d'âge et de nature différents entre eux et presque tous de divers pays, ne sont qu'un en volonté, visant tous au même but : la gloire de Dieu et le salut des sauvages. Et je puis dire que leur vertu a servi à la conversion de plusieurs qui ont été déjà gagnés à Dieu. Croiriez-vous bien que plusieurs des ouvriers qui travaillent à Montréal ne se sont proposé d'autre motif, dès leur départ de France, que celui de la gloire de Dieu et de faire leur salut dans un lieu éloigné des occasions du péché ? »

Les fondateurs de Villemarie s'étaient engagés à y établir trois communautés : une d'ecclésiastiques séculiers pour distribuer les secours spirituels aux Français et aux sauvages; une autre d'hospitalières pour soigner les malades; la troisième enfin de maîtresses d'école pour instruire les filles et les rendre capables d'élever chrétiennement leurs enfants. Les prêtres séculiers furent Messieurs de Saint-Sulpice. Nous n'avons pas besoin de dire quels services cette pieuse et savante corporation a rendus à la religion et au Canada. Les hospitalières de saint Joseph furent fondées à la Flèche par M. de La Dauversière et conduites à Villemarie par mademoiselle Mance. La sœur Marguerite Bourgeoys établit les maîtresses d'école sous le nom de Congrégation Notre-Dame. « La Congrégation, dit M. Garneau dans son *Histoire du Canada*, possède aujourd'hui de vastes écoles dans les villes et dans les campagnes. Ces écoles, dans lesquelles on enseigne à lire et à écrire, ont fait plus de bien dans leur humble sphère qu'on n'aurait pu en attendre de fondations beaucoup plus ambitieuses. »

L'île de Montréal avait été choisie, parce que de là il était facile « de pénétrer aux nations les plus éloignées, pour les éclairer de la lumière de l'Évangile. » Or, il arriva que par sa position elle était le boulevard du Canada. Les Iroquois passaient

devant l'île en descendant le fleuve Saint-Laurent pour se répandre dans les terres des Hurons et insulter même la place de Québec. Ils l'attaquèrent plusieurs fois ; et toujours ils furent vaincus. Les colons à leur tour prirent l'offensive. Les Annales canadiennes gardent avec orgueil la mémoire de ce brave Daulac qui, à la tête de seize Français seulement, défendit pendant dix jours un mauvais fort de pieux, élevé par les Algonquins au pied du Long-Sault, contre trois cents sauvages d'abord, puis contre huit cents, et conquit par sa mort héroïque la paix de 1662. M. de Maisonneuve, après son second voyage en France, avait formé une compagnie appelée *de la Très-Sainte-Vierge*, dont tous les membres s'étaient dévoués d'une manière particulière à la défense de la colonie. Ils faisaient tour à tour pendant la nuit la garde auprès des lieux où les Indiens avaient coutume de dresser leurs embuscades. Leur nombre de soixante-trois avait été calculé pour honorer les années que, suivant la tradition, la Mère de Dieu a passées sur la terre. « Tous les dimanches, dit la sœur Bourgeoys, M. de Maisonneuve en marquait pour communier chaque jour de la semaine et leur faisait une exhortation. Quand les soldats montaient la garde, c'était toujours avec des prières. » Daulac et ses seize camarades appartenaient à cette compagnie. Avant de partir pour aller à la recherche des sauvages, ils s'étaient préparés au sacrifice de leur vie par la réception des sacrements. Tous en effet périrent jusqu'au dernier. C'est ainsi qu'au milieu des périls de la guerre, dans les travaux et les épreuves des fondations pieuses qui l'ont illustrée, Montréal est devenue la seconde ville du Canada.

De son côté, Québec grandissait et se développait, mais par l'action directe du gouvernement. Résidence du gouverneur, de l'intendant et du conseil supérieur, siège de l'administration et de la magistrature, il eut un vicaire apostolique en 1657 et un évêque en 1670. Son séminaire fut agrégé à celui des Missions étrangères à Paris. Les Jésuites et les Récollets y avaient leurs maisons principales ; et de là ils étendaient la conquête de la foi parmi les peuplades indigènes. Ils exploitaient les rives des grands lacs ; ils remontaient ou descendaient

les rivières et les fleuves : le Saint-Laurent, le Saguenay, le Kenebec, le Penobscot, l'Illinois, le Missouri ; ils arrivaient à la baie d'Hudson par la rivière Nemiscau et par le Mississipi au golfe du Mexique. Ils établissaient chez les sauvages des chrétiens qu'ont rendues célèbres la piété et la fidélité des Hurons et des Abénakis au nord, des Illinois au centre, des Natchez au midi : car il fut un temps où l'évêché de Québec s'étendait du Canada à la Louisiane. Le peuple lui-même secondait avec zèle les travaux du clergé pour la propagation du catholicisme ; et on a vu jusqu'aux coureurs de bois servir de guides, de compagnons, d'auxiliaires aux missionnaires. C'est que le choix des colons avait été fait avec le plus grand soin. On ne les voulait pas seulement catholiques ; on les voulait bons catholiques. Il est arrivé cependant que des erreurs ont été commises ; mais dès qu'on a pu les reconnaître, les hommes qui en avaient profité pour se glisser dans la colonie, ont été renvoyés. M. Garneau en cite un remarquable exemple : « Un sieur de La Barre arriva en 1644 avec plusieurs colons placés sous ses ordres par la Reine. C'était un homme de mœurs dissolues, mais qui avait su pendant quelque temps dissimuler habilement ses vices. Etant à La Rochelle, il portait à sa ceinture un grand chapelet avec un grand crucifix sur lequel il abaissait constamment ses regards ; ce qui l'avait fait prendre pour un homme très-dévoit. Mais lorsqu'on eut reconnu sa mauvaise conduite, on le fit rembarquer pour la France. » Le même auteur remarque que le Canada était devenu l'asile « de personnes de bonne famille qui s'y étaient transportées dans la vue d'y jouir plus tranquillement de leur religion qu'elles ne pouvaient le faire dans les provinces du royaume où les protestants étaient en majorité. »

Il résulte d'un recensement officiel qu'en 1734 la colonie comptait 102 églises et 76 presbytères, 83 curés et missionnaires, 32 prêtres et chanoines, 18 jésuites, 27 récollets, 97 religieuses de l'Hôtel-Dieu, 80 urselines, 31 religieuses de l'hôpital et frères Charrons (sorte d'infirmiers ainsi appelés du nom de leur fondateur), 96 sœurs de la congrégation de Notre-Dame.

(maîtresses d'école). La population était de 6,422 familles, formant 37,252 âmes.

Ainsi constitué dans sa forte unité catholique, le Canada se trouva en état de défendre victorieusement sa nationalité et son culte contre les conséquences de la conquête, quoique la plupart des gentilshommes, des fonctionnaires, des hommes de loi, des marchands l'eussent abandonné pour reprendre leurs places aux foyers de la mère patrie. Le traité de 1763 avait sans doute stipulé que les Canadiens jouiraient du libre exercice de leur religion ; mais il faut bien avouer que la France ne leur vint que médiocrement en aide pour l'exécution de cet article. S'ils n'avaient pas eu en eux-mêmes le principe de leur force, leur résistance aurait été bientôt vaincue. Le gouvernement anglais les attaqua d'abord par le démembrement de leur territoire, puis par l'abolition de toutes leurs lois, même des lois civiles. Les instructions du premier gouverneur de la province de Québec, James Murray, lui enjoignirent de n'admettre aucune juridiction ecclésiastique du siège de Rome. Celles qui furent données ensuite à Guy Carleton étaient plus développées. Elles interdisaient, sous les peines les plus sévères, toute communication des catholiques avec le Souverain Pontife, tout exercice des pouvoirs d'évêque ou de vicaire apostolique. Elles obligeaient les curés à se munir d'une licence du gouverneur pour exercer le saint ministère ; et ces licences étaient toujours révocables ; il suffisait d'un prétexte « d'offenses criminelles ou de menées séditeuses. » Elles déclaraient qu'il ne pourrait y avoir de desservant catholique d'une paroisse dans laquelle la majorité des habitants aurait demandé un ministre protestant ; c'était s'y prendre d'un peu loin ; car en 1765 il n'y avait que cent trente-six protestants dans tout le district de Montréal, et le Canada entier n'en comptait pas cinq cents ; mais on faisait fonds sur des apostasies qu'on se réservait de provoquer. Les instructions ne promettaient-elles pas aux prêtres « qui jugeraient à propos d'entrer dans le saint état du mariage, » l'affranchissement des peines portées par l'Eglise ? Enfin elles ordonnaient de retirer les missionnaires établis parmi les Indiens

« à telles époques et de telle manière que le demanderaient le bon plaisir des sauvages et la sûreté publique. » C'était tout un plan de persécution sourde et de prosélytisme latent dont la pleine exécution dépendait plus encore du temps et des circonstances que des hommes.

Pour commencer, on mit sous le séquestre les biens des Jésuites. Ceux des Sulpiciens ne purent être sauvés que sous deux conditions : l'une que la société de Paris y renoncerait formellement ; l'autre que plusieurs de ses membres établis en Canada consentiraient à perdre leur qualité de Français. Encore le gouvernement anglais calculant que la vie de ces vénérables prêtres ne pouvait pas être bien longue, que probablement la Compagnie mourrait avec eux, et qu'ainsi il finirait par hériter d'elle, ne voulut-il pas, pendant près de trente ans, permettre l'entrée d'un seul ecclésiastique étranger dans la colonie. Ce ne fut qu'en 1791 et devant les douleurs de l'émigration qu'il leva l'interdit. A cette époque il avait déjà dû faire quelques concessions aux Canadiens pour les empêcher d'unir leurs griefs à ceux des Anglo-Américains. Tel avait été l'objet de l'acte de 1774 qui les avait rétablis dans une partie des droits garantis par la capitulation de Montréal, et les avait particulièrement dispensés de prêter le serment du Test. Le gouvernement anglais flotta constamment entre la violence des sectaires et la ruse des politiques, suivant que les affaires sur la rive droite du Saint-Laurent lui laissaient plus de liberté ou lui donnaient plus de souci, essayant tour à tour de dompter ses nouveaux sujets par la force ou de les gagner par la douceur, autorisant en fait la législation française après l'avoir proscrite en principe, n'osant pas s'emparer ouvertement des biens de l'Eglise, et sollicitant les personnes intéressées de souffrir qu'il en prit possession moyennant quelques pensions viagères, permettant en silence à M. Briant de se faire sacrer évêque, après l'avoir refusé avec éclat à M. de Montgolfier. Au milieu des embarras que lui suscitait l'administration de ses autres colonies américaines, contre les oppositions qu'il rencontrait au Canada, parmi les contradictions qui fatiguaient son action en An-

gleterre, il sut être patient parce qu'il ne doutait pas que le temps ne fût pour lui ; mais toute son habileté échoua devant la rude simplicité et la ferme foi des catholiques. Les révolutions d'Amérique et de France trompèrent ses calculs. Les Canadiens retinrent, sous la domination anglaise, les privilèges de leur nationalité ; le clergé garda son indépendance, et la succession des évêques de Québec ne fut pas interrompue. Nous verrons qu'ils avaient encore en 1792 un vicaire-général jusques dans la vallée du Mississipi.

Toutefois l'Eglise canadienne avait éprouvé, dès 1713, une perte bien douloureuse. Par le traité d'Utrecht, les cinq nations iroquoises avaient été reconnues sujettes de l'Angleterre ; et comme la loi rendue à New-York le 31 juillet 1700 portait que : « tout prêtre demeurant ou voyageant dans la province serait jugé comme incendiaire, perturbateur de la paix et du salut public, ennemi de la vraie religion chrétienne, et comme tel condamné à un emprisonnement perpétuel ; que s'il s'échappait et qu'il fut repris, il serait mis à mort ; enfin que les recéleurs de prêtres paieraient une amende de 200 livres (5,000 fr.) et seraient exposés pendant trois jours au pilori, » les Jésuites avaient été obligés d'abandonner leurs missions parmi ces peuplades. Les fruits de leurs travaux, cependant, ne furent pas entièrement perdus. Un grand nombre d'Indiens convertis se retirèrent en Canada, à l'embouchure de la rivière Saint-Charles. On les appelait *Caughnawagas* (Indiens priants). Leurs descendants, réunis maintenant au lac des Deux-Montagnes, habitent trois villages dont un seul renferme plus de 2,000 âmes. Un prêtre, qui réside au milieu d'eux, les instruit dans leur propre langue. D'autres Indiens, également catholiques, s'établirent à Saint-Régis, sur le fleuve Saint-Laurent, dans les limites de l'Etat de New-York. Là, du moins, ils pouvaient recevoir les secours spirituels de quelque prêtre canadien. Ils comptaient 360 âmes en 1846.

Plus attachés au sol qui les avait vus naître, et à la France qui les avait protégés, plus confiants dans leur force, plus indépendants, plus fiers, les Abénakis refusèrent de reconnaître la sou-

veraineté de la Grande-Bretagne; ils restèrent sur leur territoire et gardèrent leur missionnaire, le P. Rasle. Pendant près de quinze ans, ils soutinrent une lutte acharnée contre la colonie du Massachussets. Vainement ils furent décimés par le feu des Anglais; vainement leurs terres furent ravagées et leurs villages incendiés; ils combattirent toujours. Enfin, en 1724, le P. Rasle, dont le gouvernement colonial avait mis la tête à prix, tomba percé de balles sur les cadavres de leurs plus braves guerriers qui avaient voulu couvrir sa fuite. Nantrantzouak, leur chef-lieu, enseveli sous ses ruines, ne se releva plus. Ils étaient vaincus; mais ils ne se soumirent pas. Ils demeurèrent fidèles à la loi de Dieu; et aujourd'hui encore les derniers représentants de cette forte race forment, dans le diocèse de Boston, les tribus catholiques de Penobscot et Passamaquoddy.

On pense bien que les colons anglais, si impitoyables envers les Indiens qui s'étaient convertis au catholicisme, n'étaient pas plus tolérants pour leurs compatriotes attachés à la même religion. Ils avaient été chercher en Amérique la liberté de conscience, mais pour eux-mêmes uniquement. Chaque émigration y avait porté un culte particulier : les compagnons de John Smith, le culte épiscopalien dans la Virginie; les pèlerins de Plymouth, le puritanisme dans la Nouvelle-Angleterre; les disciples de Guillaume Penn, le quakérisme dans la Pensylvanie. Seuls, les catholiques de lord Baltimore s'étaient engagés, en prenant possession du Maryland, à respecter toutes les communions fondées sur la divinité de Jésus-Christ. Le serment prêté par le gouverneur de la colonie l'obligeait « à ne troubler, molester ou décourager, par lui-même ou par aucun autre, directement ou indirectement, aucune personne faisant profession de croire en Jésus-Christ, à cause ou sous le prétexte de sa religion; à ne point considérer les personnes dans la distribution des offices, faveurs ou récompenses comme appartenant à un culte quel qu'il pût être, mais seulement comme devant être établies en fidélité, en services et douées de vertus morales et de capacité; à ne rien faire que pour l'unité publique; et si quelque personne ou officier molestait, à cause de la religion, une autre

personne faisant profession de croire en Jésus-Christ, à protéger l'offensé et à punir l'offenseur. » Ce serment a été tenu pendant tout le temps qu'a duré le gouvernement du propriétaire, c'est-à-dire le gouvernement catholique. « On ne peut pas, dit Mac-Mahon (*An historical view of the government of Maryland*), on ne peut pas opposer une ou deux transgressions du principe de la tolérance religieuse dans des moments d'agitation et de danger, à une administration qui pendant un demi-siècle n'a été marquée que par des actes de bienveillance pour tous les serviteurs du Christ. » Et ailleurs : « Les articles de griefs présentés par la chambre basse à la chambre haute, dans la session de 1688, ne signalent pas un seul acte d'oppression délibérée ou d'exercice arbitraire du pouvoir de la part du propriétaire ou de ses gouverneurs. Ils ne font pas soupçonner le moindre danger pour la religion protestante ; et ils n'imputent pas à l'administration propriétaire le moindre acte ou la moindre intention qui ait le caractère d'une menace contre la jouissance et l'exercice de cette religion. »

Et pourtant les protestants n'avaient donné à lord Baltimore et à ses représentants que trop de motifs de recourir contre eux à une législation plus rigoureuse. Attirés par la liberté des cultes et par la douceur du gouvernement, ils devinrent bientôt plus nombreux que les catholiques ; et dix ans à peine s'étaient écoulés depuis la fondation de la colonie, qu'ils s'emparaient violemment du pouvoir, saisissaient les Jésuites, les chargeaient de chaînes et les envoyaient prisonniers en Angleterre. Un heureux retour les écarta peu de temps après. En 1649, un acte de la législation coloniale ramena le gouvernement au principe de son institution primitive. Les Jésuites reparurent ; mais, dès 1654, sous la dictature de Cromwell, un ordre de l'Assemblée prohiba de nouveau la profession et l'exercice de la religion catholique, déclarant que la liberté de conscience ne devait pas s'étendre au *papisme*, à la *prélature* et à la *licence d'opinion*. « Les puritains, dit à cette occasion l'historien des États-Unis, Bancroft, n'eurent ni assez de reconnaissance pour respecter le droit du gouvernement qui leur avait donné l'hospitalité, ni

assez de générosité pour continuer une tolérance à laquelle ils étaient redevables de leur résidence dans la colonie. » La restauration de Charles II releva dans le Maryland l'autorité du propriétaire, qui s'empressa de révoquer l'ordre de l'Assemblée. Jusqu'en 1689 la paix publique ne fut troublée qu'une fois par les intrigues de Coode et de Fendall, ambitieux qui cherchaient la puissance dans la haine du catholicisme. On comptait alors dans la province trente protestants pour un catholique. La meilleure intelligence régnait, au témoignage de Chalmers <sup>1</sup>, entre tous les habitants; aucune question religieuse ne divisait le parlement de Baltimore, où, d'ailleurs, les puritains avaient une prépondérance incontestée. La fidélité du gouvernement au principe de la tolérance n'avait donc pour effet que d'assurer la liberté de la conscience et du culte aux catholiques. Cependant, dès que la nouvelle de la révolution qui avait détrôné Jacques II fut parvenue dans le Maryland, il se forma une association armée « pour la défense de la religion protestante et pour la garantie des droits de Guillaume et Marie sur la colonie comme sur toutes les possessions anglaises; » c'est-à-dire pour l'oppression du catholicisme et pour la spoliation du propriétaire. En effet, la première loi votée par l'assemblée de 1692 fut « l'acte pour la reconnaissance de Guillaume et Marie, » et le Maryland fut gouverné au nom du roi. La seconde loi fut « l'acte pour le service du Dieu tout-puissant et pour l'établissement de la religion protestante dans la province; » et il y eut dans la colonie un culte légal; et les ministres de ce culte reçurent un salaire que payèrent, au moyen d'une taxe générale, les habitants de toutes les communions sans exception.

Moins libres sous l'empire de la loi nouvelle, les catholiques ne furent pas encore ouvertement persécutés; mais, en 1704, le parlement de Baltimore vota « l'acte pour prévenir l'accroissement du papisme dans la province. » Par cet acte il fut interdit, sous de sévères pénalités, à tous évêques ou prêtres de l'Eglise

<sup>1</sup> *An englishman of that day in describing in the committee of plantations the condition of Maryland in 1781,*

catholique de dire la messe, d'exercer leurs fonctions spirituelles et d'essayer en aucune manière de persuader aux habitants de se réconcilier avec l'Eglise de Rome; il fut également interdit aux catholiques en général de se livrer à l'éducation de la jeunesse; enfin les enfants protestants de pères catholiques eurent le pouvoir de contraindre leurs parents à leur fournir une provision calculée sur les besoins de leur situation dans le monde. Pourtant un adoucissement fut apporté aux rigueurs de cette loi pendant le cours de la même session : le parlement voulut bien accorder pour un temps qu'aucune peine ne serait prononcée contre les prêtres qui se borneraient strictement à l'exercice de leur ministère dans l'intérieur des familles catholiques. Cette suspension de pénalité fut renouvelée, à différentes époques, par des actes successifs.

Ainsi le catholicisme fut sauvé dans le Maryland. On sait que tout le territoire de la colonie avait été concédé par Jacques 1<sup>er</sup> à sir Georges Calvert, lord Baltimore, à la seule charge de faire hommage de deux flèches indiennes chaque année à la couronne, et de verser dans les caisses de l'échiquier un cinquième de l'or et de l'argent que pourraient produire les mines du pays. Quand le second fils de sir Georges, lord Léonard, entreprit de fonder l'établissement projeté par son père pour attirer les colons, il s'engagea, par l'acte connu sous le nom de *Conditions de plantation*, à délivrer moyennant une faible redevance 2,000 acres de terre à toute personne qui aurait conduit en Amérique et pris à sa charge cinq hommes en état de travailler. Les Jésuites qui avaient accompagné le premier convoi d'émigrants, eurent part à cette distribution. Ils étaient donc propriétaires au même titre que tous les autres habitants. Leurs possessions s'accrurent encore des donations qui leur furent faites par des chefs indiens pour bâtir des églises et entretenir des prêtres parmi les nations indigènes; car ils se livraient avec zèle au travail des missions, en même temps qu'ils exerçaient le ministère pastoral auprès de leurs compatriotes catholiques. Ils organisèrent des plantations et construisirent des habitations sur leurs terres. A la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, ils possédaient le manoir

de Saint-Thomas près de Port-Tobacco dans le comté de Charles, une maison à Newton dans le même comté, le manoir de Saint-Inigo sur la rivière de Sainte-Marie près du lieu choisi par les premiers colons pour bâtir la ville de Marie, la ferme de White-Marsh et la chapelle de Boone dans le comté du Prince, une maison à l'anse Deer dans le comté de Harfort, une autre à Frédéricktown dans le comté du même nom, et dans le comté de Cécil le manoir de Bohemia sur la rive orientale de la baie de Chesapeake. Ils purent par conséquent profiter de l'exemption accordée par la loi de 1704. Des chapelles, en effet, furent annexées à toutes leurs résidences. Les catholiques de plusieurs milles à la ronde s'y réunissaient les dimanches et les jours de fête pour assister au saint sacrifice. Comme le nombre de ces chapelles ne suffisait pas encore aux besoins de la population dispersée dans l'étendue d'un vaste territoire, plusieurs propriétaires à leur tour disposèrent dans leurs maisons une chambre pour la célébration du service divin. C'étaient autant de stations où prêtres et fidèles se rencontraient à des époques déterminées. Le célébrant avait soin d'apporter avec lui les vases sacrés, ses ornements sacerdotaux et tout ce qui était nécessaire pour la sainte messe ; car la petite congrégation bien souvent ne pouvait lui offrir pour temple qu'une étable et quelques planches pour autel.

Baltimore alors ne possédait pas même une chapelle. Le prêtre le plus voisin résidait à White-Marsh. Il allait dire la messe aux fidèles de la ville une fois par mois ; et en passant, il s'arrêtait à Doughoregan-Manor, résidence du célèbre Carroll de Carrolton, l'un des signataires de la déclaration d'indépendance. Le saint sacrifice était offert dans une salle basse, au rez-de-chaussée d'une maison appelée Fotheral's house et habitée par quelques-uns de ces malheureux Acadiens que l'anglais Lawrence, aidé des amiraux Boscaven et Mostyn, avait enlevés en 1755 contre toutes les lois divines et humaines, et dispersés au hasard sur la côte américaine depuis Boston jusqu'à la Caroline du Sud. Il n'y a pas dans les annales des nations modernes un acte semblable de froide et impitoyable barbarie : tout un

pays ravagé ; un peuple entier arraché à ses travaux tranquilles et à ses paisibles domaines ; des femmes, des vieillards, des infirmes jetés sans précaution, sans choix sur des vaisseaux, puis abandonnés sans argent, sans pain, sans secours d'aucune sorte au milieu de populations étrangères par la religion, par la langue et par les mœurs ; des familles partagées, peut-être à dessein, entre des contrées lointaines ; des époux séparés ; des enfants ravis à la tendresse inquiète de leurs pères, des pères à la pieuse assistance de leurs enfants. L'histoire a conservé le souvenir de ce vieux notaire Le Blanc qui mourut à Philadelphie de chagrin et de misère, cherchant en vain ses fils qu'il avait perdus ! Et il n'y avait pas à cette abomination l'excuse de la guerre ; car les pauvres Acadiens, victimes de la cruauté anglaise, avaient vu accepter leur neutralité ; et aujourd'hui encore en Amérique on leur donne le nom de *Français neutres*. Il ne faut jamais se lasser de flétrir, dans ce témoignage éclatant qu'elle en a donné, la foi de l'Angleterre. C'est un hommage que tout cœur, toute conscience, toute intelligence doit à la morale et à la justice. La maison Fotteral est aussi nommée dans la tradition américaine *ville française*. La petite congrégation qui s'y réunissait, au nombre de vingt, quelquefois trente ou quarante personnes, se composait principalement des Acadiens. Admirable conseil de la Providence de Dieu qui a voulu emprunter, pour ainsi parler, à la France le petit troupeau auquel il a donné l'accroissement jusqu'à en faire le peuple fidèle de la métropole des États-Unis.

Le zèle des Jésuites ne put pas être si bien contenu par l'oppression, qu'il ne soit parvenu à étendre ses conquêtes évangéliques dans la Pensylvanie. On ne sait pas précisément en quel temps cette province a reçu le bienfait du catholicisme. On sait seulement que Guillaume Penn parle d'un vieux prêtre qui y était en 1686 ; et dans une de ses lettres sous la date de 1708, il dit qu'on se plaint de ce qu'il souffre l'exercice public du culte catholique. Il paraît pourtant que la première église ne fut bâtie que de 1730 à 1732. On l'appelait la *Petite-Chapelle*. Ce fut le P. Greaton qui la construisit à Saint-Joseph près de

Philadelphie. Depuis cette époque les missions de la Pensylvanie ne cessèrent plus d'être desservies par les Jésuites du Maryland qui établirent deux Pères à Philadelphie même en 1741. Ils en avaient encore un en 1774 dans la même ville, un second à Goshenhoppen et un troisième près d'un cours d'eau appelé Conewago dans le comté d'Adam. Les catholiques étaient au nombre de 7,000. Ils jouissaient d'une mesure de liberté tout à fait inconnue à leurs coreligionnaires des autres provinces.

C'est en cette année 1774 qu'arrivèrent dans le Maryland les Jésuites américains que la suppression de leur ordre avait trouvés sur le continent européen. Parmi eux il faut citer le P. John Carroll, qui fut et le premier évêque et le premier archevêque de Baltimore. D'autres membres de la Compagnie, quoique appartenant à des nations différentes, cherchèrent également un refuge en Amérique. Ils grossirent le petit noyau de prêtres qui devint bientôt le clergé des États-Unis et auquel se rallièrent peu après des ecclésiastiques français émigrés ; de sorte que le magnifique édifice de l'Église américaine est sorti des ruines de la société de Jésus et de l'Église de France. Ce sont des ouvriers laissés libres de leur temps et de leur travail par ces deux grandes destructions qui l'ont élevé. Ils l'ont assis sur les fondements qu'avait jetés un siècle et demi de prédications évangéliques des rives du Saint-Laurent aux bouches du Mississipi ; et ils l'ont construit dans des proportions telles qu'il doit un jour avec la grâce de Dieu couvrir le territoire entier de l'Union. Ne voit-on pas déjà que, si rapide que soit le développement de la grande république transatlantique, celui du catholicisme l'est encore davantage ? Partout où s'étendent les populations américaines, dans les solitudes les plus profondes du continent, parmi les tribus les plus sauvages, elles trouvent des prêtres catholiques qui les ont devancées. Admirons encore la Providence divine qui sait avec une ineffable bonté tirer le bien du mal, la lumière des ténèbres, la vie de la mort même. Assurément ni la suppression des Jésuites, ni la dispersion du clergé français n'étaient nécessaires à son action ; mais dès qu'il lui a plu de les permettre pour l'instruction et l'édification de

plusieurs, elle a voulu qu'elles servissent à porter le flambeau de la vérité dans le nouveau monde. Elle en a fait des instruments de sa miséricorde sur des peuples ignorants ou égarés.

Telle était donc la situation religieuse de l'Amérique du Nord au moment où éclatèrent les premières divisions entre l'Angleterre et les colonies. Le protestantisme dans ses différentes dénominations, sous ses formes diverses, avait pris partout un ascendant marqué. Il exerçait dans la plupart des provinces une domination orgueilleuse et brutale. Toutefois le catholicisme résistait avec énergie. S'il n'avait pu défendre les Indiens de la partie espagnole contre les agressions anglaises, il leur avait au moins laissé des enseignements et des traditions qui n'étaient pas effacés. Il se soutenait dans la partie anglaise par le zèle des Jésuites et par la foi des fidèles. Dans la partie française, il devait à son organisation complète, à sa constitution régulière de lutter avec succès contre la propagande de l'hérésie et contre la politique de la conquête. Les établissements même qu'il avait fondés sur la rive droite du Saint-Laurent et dans la vallée du Mississipi, n'avaient pu être soustraits tout à fait à son empire. Les prêtres envoyés par l'évêque de Québec continuaient à les diriger; ou si quelques-uns avaient dû être abandonnés, l'erreur en était écartée encore par le souvenir des prédications et des exemples de leurs missionnaires: en tous les lieux où les Français avaient passé, le catholicisme gardait son autorité sur les populations; et quand le jour de la liberté se leva pour lui à la veille de l'indépendance américaine, il marcha rapidement à la victoire sur les traces qu'ils avaient laissées dans les États du Massachussets, de New-York, du Michigan, de l'Ohio, de l'Indiana, du Kentucky, de la Caroline, de la Floride, de l'Alabama, du Missouri et de la Louisiane. MOREAU.

---

## LITTÉRATURE.

---

MÉMOIRES DE DANIEL HUET, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois en français, par Charles NISARD; 1 vol. in-8°.

---

S'il est vrai qu'il n'y ait guère de livres plus intéressants que ceux où un homme célèbre parle de lui avec une sincérité et une simplicité parfaites, on s'expliquera difficilement que les Mémoires de l'évêque d'Avranches soient demeurés parmi nous assez peu connus. Mais Huet les composa à une époque déjà avancée de sa vie et en latin, d'après l'ancien usage des savants, lorsque le latin moderne commençait à jouir de moins de faveur. Aussi son livre <sup>1</sup> ne fut-il pas réimprimé sous cette forme : mais il avait été traduit en anglais et dans quelques autres langues. Cet exemple est enfin suivi dans la France qui aurait dû le donner ; et, en signalant aux lecteurs de ce recueil la traduction publiée par M. Charles Nisard, nous profitons de cette occasion pour y rappeler l'attention sur l'un des hommes qui ont le plus honoré le génie et l'épiscopat français.

Peu de noms, d'ailleurs, sont demeurés aussi chers aux études classiques que celui de Daniel Huet ; et, par cela même, son sou-

<sup>1</sup> En voici le titre : PET. DAN. HUETII, *episcopi Abrincensis, commentarius de rebus ad eum pertinentibus ; Amstelodami, apud Henricum du Sauzet, in-12, 1778.*

venir ne manque pas d'à-propos à un moment où elles ont été attaquées avec plus de zèle que de lumières. Peu de carrières surtout mériteraient par leur sainteté d'être racontées avec autant de détails. Mais ce personnage a été récemment l'objet de travaux étendus : il nous suffira donc de citer ici les dates principales de sa vie, avant de parcourir les Mémoires où se reproduisent à nos yeux cette physionomie originale et cette glorieuse existence.

Huet naquit à Caen, le 8 février 1630, dans une famille aisée et même noble de la cité normande qui est fière de lui avoir donné le jour ; mais il eut le malheur de perdre son père à dix-huit mois et sa mère quatre ans après. Livré à des tuteurs négligents, il réagit toutefois par ses rares dispositions et son application précoce contre leur incurie : car, selon l'abbé d'Olivet, à qui nous devons son Éloge, « l'amour de l'étude prévint en lui, si nous ne disons pas la raison, puisqu'on ignore quand elle commence, au moins l'usage de la parole. » Il parvint à faire, malgré tous les obstacles qu'il rencontrait autour de lui, de bonnes humanités et ensuite une excellente philosophie. La passion du travail, qui contribua beaucoup à le faire échapper aux passions trop ordinaires de la jeunesse, le détourna de la pensée du mariage ; et les idées d'une sincère piété, prenant chez lui plus de force avec le temps, le portèrent à embrasser l'état ecclésiastique en 1676. Quelques années avant, chargé comme sous-précepteur du fils de Louis XIV, Monseigneur, de seconder les soins de Bossuet, il avait dû quitter sa province qu'il aimait et où il ne réussit pas peu à entretenir l'amour de la science et des lettres. Après cette éducation, nommé tour à tour évêque de Soissons et d'Avranches, il ne tarda pas à renoncer aux fonctions de l'épiscopat pour se livrer avec plus de liberté au goût qui l'entraînait vers l'étude (1699). Depuis cette époque, soit dans son abbaye de Fontenay, soit dans la maison des Jésuites à Paris où il passa son extrême vieillesse, il partagea ses heures entre les exercices de la piété et les travaux du cabinet jusqu'en 1721, où il mourut dans sa quatre-vingt-onzième année. « Si l'on veut bien considérer, dit l'abbé d'Olivet en terminant son Éloge, qu'il

se porta dès sa plus tendre enfance à l'étude, qu'il a toujours eu presque tout son temps à lui, qu'il a joui presque toujours d'une santé inaltérable, qu'à son lever, à son coucher, durant ses repas, il se faisait lire par ses valets, qu'en un mot et pour me servir de ses termes, ni le feu de la jeunesse, ni l'embarras des affaires, ni la diversité des emplois, ni la société de ses égaux, ni le tracas du monde n'ont pu modérer cet amour indomptable de l'érudition qui le possédait, on en conclura que Mgr d'Aranches est peut-être, de tous les hommes qu'il y eut jamais, celui qui a le plus étudié. »

Pour tout autre détail sur Huet et les particularités de sa vie, ses Mémoires nous renseigneront avec abondance. Leur premier attrait est de nous transporter dans la société des Sirmond, des Pétau, des Cossart, des Labbe, des Bochart, de ces savants qui florissaient dans la première partie du xvii<sup>e</sup> siècle, et dont la science féconde préparait, en quelque sorte, la voie aux génies inventeurs qui allaient illustrer notre littérature. Huet ne se borne pas d'ailleurs à nous entretenir des célébrités que possédait alors la France. Dans cette époque où des liens si étroits unissaient en une seule famille ou plutôt, comme on disait, en une seule république, tous les érudits, il connaît, il nous fait connaître ceux des différents pays de l'Europe. Il reproduit leur extérieur avec une singulière précision de souvenir ; il saisit avec la même vivacité les traits distinctifs de leur esprit et de leur caractère. « Que j'aurais voulu, dit-il au sujet de Heinsius, l'entendre raconter les scènes de sa jeunesse, si heureusement passée dans le sein des muses, sous la discipline de Scaliger ! » Il trace ensuite ce vivant portrait de Boxhornius : « Son caractère était peint sur sa figure. Elle était dure, livide, semée de pustules rouges, comme était, dit-on, celle de Sylla, et sa conversation avait je ne sais quoi de farouche et de brutal. Il était ennemi déclaré de Saumaise, il le déchirait dans ses discours et dans ses écrits. De jeunes Allemands, admirateurs fanatiques de Saumaise, ayant un jour rencontré Boxhornius dans une rue étroite, l'apostrophèrent en ces termes : « Oses-tu bien, homme » impur, écrire contre le grand Saumaise ? » et ils essayèrent de

le jeter dans le canal. — Pour moi, ajoute-t-il, les vertus, la bonté et l'obligeance de Saumaise lui avaient gagné mon cœur : autant que sa santé me le permettait, je jouissais de sa société, et il venait chercher son plaisir près de moi. Chaque fois que j'allais chez lui, laissant là toute autre affaire, et m'entraînant dans la pièce la plus retirée de son appartement, il m'ouvrait son âme avec tant de candeur, que je m'étonnais qu'un homme d'une prudence si exquise et si consommée confiât à un jeune homme une foule de choses sérieuses et secrètes, sans douter un moment de ma discrétion. Je lui ai souvent entendu dire que sa goutte me causait un grand tort, parce qu'elle l'empêchait d'aller dans sa bibliothèque, d'où il aurait tiré bien des choses qui eussent beaucoup profité à mes études. Mais l'humeur impérieuse de sa femme ne mettait pas moins d'entrave à sa bonté qu'elle n'apportait de trouble à son repos. Son état de faiblesse lui rendant indispensables les secours d'autrui, il était obligé de souffrir ses inégalités et d'adopter ses goûts, non-seulement sans se plaindre, mais quelquefois même aux dépens de la bienséance. Ainsi, lors de son voyage en Suède, quand son âge, son caractère lui prescrivaient de se vêtir avec simplicité et modestie, sa femme, rejetant comme plébéienne et ignoble une pareille tenue, voulut qu'il parût à la cour de Suède en habits militaires, avec une cuirasse en peau de buffle, un justaucorps et des culottes de drap rouge, et un feutre gris sur la tête, orné de plumes blanches. Saumaise dut consentir à se montrer sous cet accoutrement. Ce tyran domestique s'inquiétait fort, ainsi que j'en ai fait l'expérience, des entretiens particuliers qu'on pouvait avoir avec son mari. Sitôt que lui et moi nous étions retirés pour causer sans témoins, M<sup>me</sup> Saumaise ne manquait jamais de faire irruption dans la chambre, et avait toujours des prétextes de l'autre monde pour expliquer son intrusion. »

A ces détails piquants de biographie et de mœurs que présentent les Mémoires de Huet, se joignent sans cesse des renseignements d'un intérêt sérieux pour l'histoire de la science. Il nous donne en particulier sur « le père de l'astronomie, » sur Tycho-

Brahé, les renseignements les plus curieux qu'il termine par une belle page, empreinte d'un sentiment élevé de philosophie chrétienne. C'est à la vue de quelques débris qui dans l'île de Rugen rappelaient à peine l'existence du château d'Urianenbourg, illustré vingt ans par les études et les découvertes du célèbre astronome, que, ramené à la pensée de la vanité des choses humaines, il s'écrie : « Par là il est aisé de comprendre ce qu'il y a de peu solide dans cette gloire que nous convoitons, en la poursuivant de toutes nos forces. Qu'a recherché Tycho, par ses longues et ardues veilles, sinon la gloire ? L'aspect d'une mort prochaine n'éteignit pas même en lui la passion qu'il avait pour elle ; car, étant près d'expirer, il se berçait de l'espoir consolant que la postérité n'oublierait pas ses services, et il ferma les yeux en murmurant plusieurs fois ces paroles : Plaise à Dieu que je n'aie pas vécu en vain ! — Or, je le demande, a-t-il recueilli le prix de ses œuvres, celui qui a été en butte à la haine d'un roi et des grands ; qui a vu ses labeurs méprisés, qui s'est vu lui-même empêché par un arrêt de continuer ses observations astronomiques ; qui, exproprié de sa maison, chassé de sa patrie, réfugié sur un sol étranger et vivant du pain d'autrui, a terminé ses jours entouré de peu d'amis, laissant à la merci d'étrangers rapaces et ignorants les instruments qu'il avait inventés et exécutés à si grands frais ? Telle est la fin des espérances humaines ! Voilà où aboutit cet amour insensé de la gloire, auquel se laissent entraîner les âmes les plus généreuses, déçues par les vains discours du vulgaire et les bruits de la renommée ! Mais la renommée, fille des opinions des hommes, souvent fausses et presque toujours incertaines et légères, va s'affaiblissant à mesure que les années s'écoulent, et la plupart du temps elle s'évanouit dans l'oubli. »

Passionné pour le commerce des savants, Huet, avec le goût encyclopédique qui fut celui de son époque et le caractère de ses propres connaissances, ne le fut pas moins du reste pour la société des gens de lettres et principalement celle des poètes. Un distique, une épigramme suffirent toujours pour charmer ce docte personnage, qui avait conservé la bonhomie du *xvi<sup>e</sup>* siè-

cle. Avec quelle sympathie communicative ne nous parle-t-il pas des poètes latins qui florissaient lors de ses débuts, « ces princes de la littérature, » comme il les appelle, les Rabin, les Commire, les Duperrier, les Santeul ! Combien de ces poètes français, que leurs successeurs devaient bientôt éclipser et faire oublier, sont aussi l'objet de son enthousiasme ! Il n'a pas vu sans une vive curiosité Sarrazin, l'auteur de la *Défaite des bouts-rimés*, dont la brillante réputation, nous dit-il, ne faisait pourtant que de naître ; il admire Brébeuf, « traducteur sublime ; » Desmarets de Saint-Sorlin, « ce génie élevé et merveilleusement organisé pour la poésie ; » Ménage, et surtout Chapelain, dont il regrette que la grande renommée commence à décroître, ce dont il accuse notre goût énervé et capricieux, tout aux chansons et aux madrigaux, « grâce à l'influence des femmes, si puissantes chez nous, et qui amollissent par leur frivolité la nation entière. » Il s'efforce de montrer dans l'abbé de La Rivière, évêque de Langres, fort maltraité par Boileau, un des esprits les plus élégants et les plus fins de la cour <sup>1</sup>. Ailleurs, au sujet de La Rochefoucauld, il nous apprend que ce philosophe, si hardi dans ses *Maximes*, était, dans la vie habituelle, le plus timide des hommes, ce qui l'empêcha d'appartenir à l'Académie française, parce qu'il ne pouvait se soumettre à l'obligation de prononcer un discours public, « courant risque de se trouver mal, s'il voyait seulement six ou sept personnes réunies pour l'entendre. » Admis lui-même dans ce corps, mais malgré sa résistance, parce qu'il redoutait les charges qui accompagnent cet honneur, Huet, en nous entretenant de ses illustres confrères <sup>2</sup>, s'arrête sur Corneille, en qui il salue « le premier

<sup>1</sup> C'est à lui que s'appliquent ces vers de la 1<sup>re</sup> satire :

..... Le sort burlesque, en ce siècle de fer,  
D'un pédant, quand il veut, sait faire un duc et pair.

<sup>2</sup> La plupart furent ses amis, et en particulier La Fontaine, « *Ucnustus ille et perargutus fabularum scriptor*, » l. V. — Huet raconte que La Fontaine, ayant su un jour qu'il souhaitait voir une traduction italienne de Quintilien, par Toscanella, s'empressa de la lui apporter. Le fabuliste, ajoute-t-il, y joignit même une charmante pièce de vers à sou

des premiers poètes dramatiques français, » non sans s'indigner toutefois de la préférence que ce grand homme donnait à l'auteur de la *Pharsale* sur Virgile et toute l'antiquité. « Ainsi, remarque-t-il, j'ai ouï-dire que Malherbe, qui n'a pas son maître dans la poésie lyrique, aimait les coups de trompette de Stace, jusqu'à en perdre le sens : tant il est vrai, comme je l'ai souvent éprouvé, qu'on trouve plus rarement de bons juges de la poésie que de bons poètes <sup>1</sup>. »

Une circonstance dont Huet ne manque pas de s'applaudir, c'est d'avoir connu, outre les plus savants hommes et l'élite des littérateurs de son temps, « les trois femmes les plus célèbres du siècle par leur savoir, Christine de Suède, Marie Schurmann d'Utrecht et Madeleine de Scudéry ; » la première, se livrant avec emportement à l'étude au point de compromettre sa santé, d'un esprit capricieux et plein de feu, changeante dans ses affections, plaisante et très-libre dans ses propos <sup>2</sup> ; la seconde, joignant à toutes les vertus de son sexe une érudition aussi variée que solide ; la troisième, d'une singulière fécondité d'imagination, qui n'était égalée que par sa modestie. Huet se félicite encore de ses relations avec la comtesse de La Fayette, dont le roman de *Zaïde* venait de paraître sous le nom de Segrais, et avec plusieurs autres dames, ornements des salons, notamment Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, et sa fille, Julie d'Angennes, l'incomparable Ardenice, comme disait Fléchier, pour laquelle le duc de Montausier, qui devint son époux, fit composer par les beaux esprits en vogue la *Guirlande de Julie*. Il faut entendre Huet nous parler de ce merveilleux hommage offert à la *divinité du lieu*. « C'était une collection

adresse, où il se moquait des gens qui opposaient alors et préféraient leur propre siècle à l'antiquité.

<sup>1</sup> De même Montaigne : « Voici merveille : nous avons bien plus de poètes que de juges et interprètes de poésie ; il est plus aisé de la faire que de la connaître. » *Ess.*, I, 36.

<sup>2</sup> *Joy.* l. II : « In Christina tam flexibilis fuit atque mollis ingenii indoles, ut ex alienis judiciis tota penderet ; .. dicax erat et multi joci... » *Cf.* l. IV : « Acris et ignei ingenii celeritate, repentinisque motibus præstitisse dixerim Christinam... »

peinte de toutes les fleurs que le duc avait pu rassembler dans une saison où il y en a si peu (au 1<sup>er</sup> janvier). Il employa, pour exécuter ce travail, l'artiste réputé le plus habile dans ce genre qu'on appelle miniature ; il fit ménager au bas de chaque figure assez d'espace pour y faire écrire un madrigal composé, d'après l'emblème des différentes fleurs, à la louange de la vertu, de l'esprit, de la beauté et des autres qualités de Julie. Pour copier chaque madrigal, il se servit d'un calligraphe de tant de mérite que, si cet homme eût laissé quelque autre échantillon de son écriture, on le payerait aujourd'hui au poids de l'or ; le tout magnifiquement relié et enfermé dans un sac de peau odorante d'Espagne, suivant la mode qui régnait alors chez les gens d'un luxe raffiné. A partir de ce jour, la *Guirlande de Julie* fut le thème obligé des conversations du beau monde, et il n'y eut personne de l'un et de l'autre sexe, se piquant d'esprit et de goût, qui ne souhaitât de flairer ce précieux volume et d'en examiner les fleurs. Je m'étais souvent plaint à M. de Montausier d'être à peu près le seul, parmi ses connaissances, qui eût été privé de cette bonne fortune. Un jour que je renouvelais mes doléances en présence de M<sup>me</sup> Marie de Sainte-Maure, duchesse d'Uzès et fille de M. de Montausier, elle me dit à Poreille : Taisez-vous, et demain votre curiosité sera satisfaite. Elle le fit comme elle me l'avait promis ; elle me conduisit le lendemain dans sa bibliothèque, qui était peu nombreuse, mais pleine de livres de la meilleure qualité, qu'elle avait choisis elle-même, dont elle seule se servait et qui étaient reliés dans un goût particulier aux dames. Tenez, me dit-elle, voici la *Guirlande de Julie* : lisez, régalez-vous, jusqu'à ce que je sois de retour ; et, pour qu'on ne vienne pas vous interrompre, vous me permettrez de vous enfermer ici et de vous tenir prisonnier jusqu'au coucher du soleil. — Cette captivité dura quatre heures et me fut plus douce que la liberté même<sup>1</sup> : pendant tout ce temps-là, je pensais avoir

<sup>1</sup> Ce passage de Huet ne fait-il pas souvenir de l'endroit où Cicéron nous montre Caton entouré de livres dans la bibliothèque du jeune Lucullus et ne pouvant se rassasier du plaisir de la lecture ? « *Tum, in summo otio maximaque copia, quasi helluari libris* (quelques éditions portent

vécu dans la compagnie des hommes de ce siècle les plus fameux par leur esprit et leur politesse. <sup>1</sup> »

On le voit par tout ce qui précède, Huet, comme critique, appartient à l'ancienne race de ces juges faciles, pour qui la qualité de savant équivalait à tous les mérites. Dans son culte pour les érudits, il prodigue à leur égard les hyperboles de la louange avec plus de générosité que de discernement : d'où résulte même une monotonie un peu banale, lorsqu'il loue les intentions à défaut des œuvres, et va jusqu'à célébrer, dans Georges de Scudéry, « la capacité qu'il déploie en vers comme en prose. » Si bienveillant pour les autres, on ne sera pas surpris que Huet, quelle que soit sa douceur, n'aime pas ceux qui le censurent. Il les compare « à des roquets, dont on méprise les aboiements tant qu'ils ne vont pas jusqu'à mordre, mais que l'on chasse avec un bâton dès qu'ils montrent les dents. » Les critiques de profession sont, pour cela seul, l'objet de son antipathie, et il s'exprime sans ménagement sur Boileau, avec qui d'ailleurs, sur des questions de goût, il eut de graves démêlés. Admirateur persistant des gloires déchues en littérature, il ne pouvait pas sympathiser d'opinion avec l'auteur des *Satires*.

Quoi qu'il en soit de ces détails qui font revivre avec plus ou moins de vérité à nos yeux les contemporains de Huet, mais dont on ne saurait contester l'intérêt, une autre partie de ses Mémoires, tout aussi attachante, est celle où il fait lui-même « l'histoire de ses études. » Ses travaux, en effet, furent infinis, et la durée exceptionnelle de sa vie suffit à peine pour expliquer la prodigieuse diversité de ses connaissances et le nombre considérable de ses œuvres. Dès son adolescence il était latiniste et helléniste consommé, ce qui exige d'habitude

*helluo librorum*), *si hoc verbo in tam clara re utendum est, ridebatur.* »  
*De finibus bonorum et malorum*, III, 2.

<sup>1</sup> Il existe deux exemplaires de cette *Guirlande*, offerts à la célèbre Julie d'Angennes. L'un, le plus beau, a été vendu près de 15,000 fr. parmi les livres du duc de La Vallière; l'autre vient d'être acquis, à la vente de la bibliothèque de M. Guillaume de Bure, au prix de 2,905 fr., par M. le marquis de Sainte-Maure, descendant de la famille des Montausier.

l'emploi de toute une carrière. On remarquera à ce sujet que l'un des premiers auteurs grecs qu'il s'exerça à traduire était Longus, l'auteur de *Daphnis et Chloé*, dont la charmante traduction par Amyot semble lui avoir été inconnue. Humaniste accompli, il fut, de plus, versé dans la jurisprudence et la philosophie, théologien <sup>1</sup>, orientaliste, mathématicien, astronome, naturaliste, anatomiste et chimiste. De là tant d'ouvrages, entre lesquels il faut rappeler son édition d'Origène, qui lui coûta beaucoup d'années d'un labour pénible et ingrat, sa *Démonstration évangélique*, son *Histoire du commerce et de la navigation des anciens*, son *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, sa *Lettre sur l'origine des romans*, ses *Questions d'Aunay*, ses *Poésies latines*, souvent réimprimées de son vivant et même après lui <sup>2</sup>, ses *Lettres* <sup>3</sup>, etc. Joignez-y la belle collection des classiques *Ad usum Delphini*, qu'il dirigea jusqu'à la fin avec le zèle le plus efficace. Ce qui redouble l'étonnement qu'excitent des travaux si multipliés, c'est que Huet, malgré la régularité de sa vie, ne fut cependant point

<sup>1</sup> Les seules lectures sacrées de Huet avaient absorbé une grande partie de son existence, comme il l'atteste dans ses Mémoires. Jusqu'en 1681, il n'avait pas cessé d'étudier l'Écriture ; mais, à partir de cette date surtout, « durant plus de trente ans, il ne se passa pas un jour sans qu'il employât deux ou trois heures, soit à lire la Bible, soit à lire les rabbins, quelque empêchement qu'y pussent apporter et les affaires et les voyages. Il lut ainsi la sainte Écriture, depuis le commencement jusqu'à la fin, vingt-quatre fois. » L. I ; cf. l. V. Son intelligence, ajoute-t-il, revenait toujours volontiers aux saintes Écritures, « comme si, étant ailleurs, elle eût été en pays étranger, et là seulement, dans sa vraie demeure. »

<sup>2</sup> On pourra juger du talent de Huet pour les vers latins par la lecture seule de ses Mémoires (texte original), où on en rencontre assez fréquemment. Parmi ces vers de différents mètres, se font remarquer les distiques où il célèbre le thé, dont l'emploi, alors nouveau, avait été très-favorable à sa santé (Voy. l. V.) :

I, puer, i, Theam confestim in pocula misce ;  
 Urget non solitus lumina nostra sopor :  
 Mens stupet, obtusæ languent in corpore vires ;  
 Languorem solvet vivida Thea novum. Etc.

<sup>3</sup> La plus grande partie de la correspondance de Huet a été rédigée en latin. On conserve à la Bibliothèque impériale deux volumes in-4<sup>o</sup> manuscrits, contenant 300 lettres latines qu'il a écrites de 1650 à 1714.

-étranger aux exercices et aux distractions de la jeunesse. Il faisait très-bien des armes, il était excellent coureur, nageur des plus forts et très-habile écuyer ; il dansait volontiers, quoiqu'avec peu d'élégance, et l'on avait peine alors à concevoir qu'il fût en même temps si mondain et si savant, ce qui causa parfois des méprises, semblables aux suivantes qu'il raconte. « Faucon de Charleval (un poète estimé) m'avait vu un jour dans un bal où je faisais merveille ; et, comme il avait entendu prononcer mon nom par quelqu'un de la compagnie, il demanda si j'étais le fils de ce Huet dont on vantait l'érudition. Dès qu'il sut que ce Huet était moi-même, il n'eut pas de cesse qu'il ne m'adressât la parole et ne me demandât mon amitié... Pareille aventure m'arriva encore vers cette époque. Un gentil-homme, déjà vieux et assez instruit, voyageait en Basse Normandie. En passant à Caen, il vint chez moi dans l'intention de me faire une visite ; je le reçus avec toute la politesse possible, attendant ce qu'il voulait de moi » : Je viens voir votre père, me dit-il, et je vous serai obligé de me présenter à lui. — J'étais enfant, répondis-je, quand j'ai perdu mon père, et vous ne trouverez pas ici d'autre Huet que moi. — Je n'aurais jamais pensé, reprit-il, que tout ce que j'ai ouï-dire de vous fût vrai d'un si jeune homme. »

Plus tard Huet continua à voir le monde et même le grand monde ; car il ménageait les personnages d'un haut rang et vivait volontiers avec eux : il obtint spécialement la faveur du duc de Longueville, d'Éléonore de Rohan, de Marie-Louise d'Orléans<sup>1</sup>, fille de Gaston, l'oncle de Louis XIV, du duc de Montausier et du grand Condé, ne dépouillant d'ailleurs nullement auprès d'eux le rôle de savant et le prosélytisme des lettres an-

<sup>1</sup> On sait combien de femmes distinguées par leur naissance ou leur beauté étaient alors dignes par leurs connaissances d'entrer en rapport avec les plus savants hommes. Huet nous parle encore « d'une belle et modeste jeune fille, Marie-Élisabeth de Rochéhouart, qu'il surprit un jour, et qui rougit beaucoup d'être surprise, lisant un recueil de quelques opuscules de Platon, de l'édition grecque de Bâle. » C'était l'abbesse de Fontevault qui, plus tard, commença une traduction du Banquet de Platon.

ciennes, puisqu'il inspira, nous dit-il, à ces deux derniers seigneurs la pensée d'apprendre le grec.

Nous savons de plus par ses Mémoires qu'indépendamment des charges qu'il remplit, il eut fréquemment des affaires et des procès. On n'en sera pas trop étonné, en songeant au pays dont il était originaire et où se passa une partie de son existence. S'il put faire face et avec un entier succès à cette foule d'occupations, c'est que nul ne fut mieux que lui dispensateur économe du temps. Ain-i nos anciens savants, cette race virile, mettaient dans leurs efforts une sorte d'héroïsme qui triomphait de tous les obstacles. Il nous sera, là-dessus, très-utile de recevoir leurs leçons. « Pour continuer, dit Huet, mes travaux personnels, malgré l'importance de mes fonctions auprès du prince, je pris la résolution de ne pas laisser échapper une minute, pas même celles qui sont perdues pour tout le monde, comme en voyage, au lit, avant de s'endormir et lorsqu'on vient de s'éveiller, en s'habillant et en se déshabillant. Des enfants me servaient alors de lecteurs. Souvent, une fois ma leçon donnée au Dauphin, j'accourais à Paris le soir et même à la nuit close; puis, après avoir employé plusieurs heures à feuilleter les livres de ma bibliothèque, à faire des recherches et des extraits, je revenais à mon poste. Cependant il me fallait conformer ma vie à la vie agitée de la cour, changer de résidence à chaque instant, et n'être jamais dans la même place <sup>1</sup>. »

On se ferait donc une très-fausse idée de Huet si on se le représentait constamment accoudé sur sa table de travail. Outre les déplacements que rendaient nécessaires pour lui ses fonctions, il aimait la campagne et il en jouissait. Plus d'un passage de ses Mémoires peint heureusement ce goût pour la promenade et les beautés des champs, qui fut très-vif chez lui et qui n'était pas fréquent parmi ses contemporains. « Il s'est toujours complu

<sup>1</sup> « La plus grande des pertes, dit encore ailleurs Huet, ayant toujours été à mes yeux celle du temps, j'ai toujours tâché de la prévenir ou de la réparer à force de diligence et d'opiniâtreté dans le travail. » C'est ici l'occasion de rappeler une belle et bien juste pensée de Vauvenargues : « Quiconque ne sait pas le prix du temps n'est pas né pour la gloire. »

avec passion, nous dit-il, dans l'aspect des scènes délicieuses de la nature. » Jamais l'alternative attrayante des saisons, ces sources inépuisables de douces émotions pour les âmes simples, jamais le retour du printemps ou de l'automne ne le laissèrent insensible. Il a parlé surtout avec charme de sa solitude d'Aunay, solitude située dans le Bocage qui est la partie la plus riante de la Basse Normandie, et dont un de ses ouvrages, comme on l'a indiqué, immortalise le nom : « Je ne me souviens pas d'avoir rien vu de plus agréable et de plus frais ; telle est la variété des collines, des vallées, des bois, des prés, des fontaines, des rivières, des jardins, la magnificence de la végétation, tel est le calme des lieux et l'air sain qu'on y respire, que si Dieu m'eût permis de choisir une retraite à ma fantaisie, je ne l'eusse pas imaginé eautre que celle d'Aunay. » Aussi, pendant de nombreuses années, se hâtait-il de regagner cette campagne, « à l'arrivée de l'hirondelle et aux premiers chants du rossignol. »

Huet, à la différence d'un autre philosophe illustre qui ne perdit jamais de vue les murs de sa ville natale <sup>1</sup>, courut même le monde à certaines époques. Il est vrai que ce fut par amour pour la science. Comme il hésitait à partir pour la Hollande, Bochart, qui voulait l'avoir pour compagnon, le décida en l'entretenant « des merveilles de ce pays, chantées par Scaliger, de ses cités splendides et des hommes fameux dans les lettres qu'il possédait. » Ce dernier point eût suffi pour déterminer Huet, qui ne visita pas seulement la Hollande, mais le Danemark et la Suède. Un gastronome consommé, Brillat-Savarin, a dit que l'homme d'esprit seul sait manger : on peut dire avec bien plus de vérité encore qu'il sait seul voyager, parce qu'il voyage en observateur. Ainsi devait-il arriver à Huet, dont nous avons en effet sur les contrées qu'il a parcourues des détails pleins d'intérêt. Ce sont d'abord les digues de la Hollande qui excitent son attention. Il admire ces magnifiques travaux qui protègent la campagne contre les envahissements de la mer et la fureur impuissante des vagues ; il célèbre en beaux vers,

<sup>1</sup> Kant, natif de Kœnigsberg.

écrits sur la grève même, le spectacle qui frappe ses yeux. En Danemark il recherche, dans les rochers, les restes d'inscriptions runiques dont beaucoup d'entre eux sont couverts, monuments grossiers par lesquels, selon les peuples de ce pays, leurs ancêtres ont voulu transmettre à la postérité le souvenir de leurs hauts faits et la gloire de leurs grands hommes. Mais c'est sur la Suède en particulier, où régnait alors Christine qui songeait déjà néanmoins à son abdication, que nous devons à Huet les plus piquants témoignages. Quelques extraits en feront juger. « Sur les bords du lac Wetter, dit Huet, nous traversâmes des prairies émaillées de cette sorte de fleurs qu'on nomme lis des vallées, et qui exhalaient un parfum que nous croyions inconnu aux odorats septentrionaux. Nous cueillîmes des fraises dans les bois, et nous vîmes dans les environs de Stockholm les bois eux-mêmes rouges de cerises. Dans les jardins de la reine, des pommiers en caisse et des melons sous cloche étaient cultivés avec autant d'art et de soin que chez nous. » Il ajoute, d'ailleurs, « qu'il ne se souvient pas d'avoir senti nulle part d'aussi grandes chaleurs qu'en Suède, et que du long séjour du soleil sur l'horizon il résulte que, vers le solstice d'été, il pouvait écrire une lettre à minuit sans lumière. »

A côté de ces renseignements sur le climat il s'en trouve d'autres, également curieux, sur les habitudes locales. Telle est, au rapport de Huet, la construction des maisons suédoises, très-digne d'être remarquée : « Des troncs de pin ou de sapin, de longueur et d'épaisseur semblables, écorcés avec soin, aplanis et rabotés à chacune des extrémités et ayant à ces extrémités des entailles, sont équarris et reçoivent d'autres troncs de la même forme pareillement pourvus d'entailles ; on les emboîte les uns dans les autres et on en ajuste autant qu'il en faut pour la hauteur du bâtiment. Si cette opération est facile, l'opération contraire ne l'est pas moins : de sorte qu'il arrive souvent que l'on vend au marché des maisons démontées, et que les acheteurs en vont assembler les matériaux sur un terrain choisi à cet effet. Les fenêtres sont enchâssées dans le toit, fait lui-même de planches et d'écorces d'une espèce de bouleau qui ne pourrit

point, et recouvert de gazon : ce dernier mode de couverture était, d'après le témoignage de Virgile <sup>1</sup>, appliqué en Italie aux chaumières des paysans. On sème alors sur ce gazon de l'avoine ou d'autres graines dont les racines le font adhérer fortement au toit ; et ainsi les faites des maisons sont des champs de verdure et de fleurs, où l'on voit paître des moutons. Les toits, dit-on, sont faits de cette manière, de peur que les maisons, qui sont formées de matières résineuses, ne s'embrasent au contact de la foudre, et pour offrir en temps de guerre, si l'on était assiégé et bloqué par l'ennemi, des pâturages aux troupeaux. Quant aux maisons des seigneurs suédois, et principalement au palais du roi, ils sont couverts de lames de cuivre, comme le fut à Rome le temple de Vesta. Ces lames contribuent à l'ornement autant qu'à la durée des édifices, en raison de l'éclat et de la solidité du métal dont elles se composent et dont la Suède abonde : car elle a tant de cuivre que ses pièces de monnaie, qui sont de cuivre, sont aussi grosses que des tuiles ; et les richards qui thésaurisent ont besoin, pour les garder, de greniers appropriés à cet usage. »

Après que Huet eut quitté la Suède, les souvenirs d'affection et d'estime qu'il avait laissés dans ce pays firent que l'on voulut plus d'une fois l'y rappeler ; mais il résista à la séduction des offres les plus brillantes. En réalité une grande partie de sa carrière s'écoula à Caen, dont il nous parle beaucoup et toujours avec une tendresse filiale. Il y avait alors dans cette capitale de la Basse Normandie une société nombreuse éprise des jouissances de l'esprit, et même une Académie des belles-lettres, qui comptait plusieurs hommes éminents. Huet en fut un des membres, mais non le fondateur, comme on l'a prétendu à tort. Une autre compagnie qu'il établit fut une Académie des sciences au petit pied, qui tenait ses séances dans sa demeure. On peut dire à cet égard et à quelques autres que ses Mémoires, d'un intérêt si général pour notre pays et même pour tous les pays amis des lettres, ont un intérêt spécial pour la Normandie, dont ils

<sup>1</sup> *Eglog.*, I, 69.

nous font connaître les localités importantes, les coutumes, les monuments, les illustrations. L'auteur se plaît notamment à revenir sur l'urbanité de ses compatriotes, sur l'université et sur le collège de Caen, asile de son enfance, qu'il ne pouvait revoir sans une émotion profonde. Mais si cette ville fut longtemps, comme il le dit, « le centre paisible de ses études, » il ne nous laisse pas ignorer qu'il s'éloignait souvent de son domicile pour se rendre à Paris, « cette patrie naturelle de l'érudition et de la politesse, » où ses premières visites étaient pour les libraires, un peu avides si on l'en croit, dont il ne pouvait quitter les boutiques les mains vides, et qui avaient bien vite épuisé ses ressources. De là d'assez fréquents embarras que lui suscitait sa passion des livres et dont il s'est plaint avec gaieté; car, à la sévérité des études et de la vie de Huet, se mêlait un enjouement plein de charme; et, dans plus d'une anecdote de son livre, on retrouve ce sel gaulois que nos pères répandaient volontiers sur les sujets les plus graves. Aux bons mots de la reine Christine il répond sans avoir le dessous, et, dans ses souvenirs de voyage, il n'a garde de négliger le côté plaisant: comme, par exemple, lorsqu'il nous raconte un singulier usage des aubergistes de Hollande, « qui exigent que les étrangers payent non-seulement pour leurs besoins personnels, mais encore pour le bruit qu'ils font chez eux. En effet, celui chez lequel nous logions porta sur la carte à payer les aboiements de notre chien et les éclats de rire de notre domestique. A ce trait, nous rîmes tous encore plus fort et nous nous moquâmes de l'impertinente requête. L'autre, d'entrer en fureur et d'appeler à son secours des hommes de son voisinage et de sa dépendance, brutaux comme des cyclopes, et armés de faux. Voilà, s'écria-t-il en les introduisant, qui va faire payer leurs dettes à cette canaille de Français! — Nous aimâmes mieux payer que de nous battre. »

Plusieurs autres passages choisis dans le livre de Huet témoigneraient, au besoin, de la libre et joyeuse humeur qui n'a pas manqué à ce prince des érudits; mais nos citations ont été assez nombreuses: il ne nous reste plus qu'à conclure. En somme, cet excellent ouvrage, où respire partout l'amour de la science, de

la nature et de la vertu, nous semble faire un heureux contraste avec les Mémoires composés de nos jours, et qui ont pour objet ordinaire de célébrer leurs auteurs. Détaché de toute vaine gloire, Huet, en recueillant ses souvenirs à l'exemple, dit-il, de saint Augustin, n'a eu en vue que l'honneur des lettres et l'utilité des hommes. Entendons-le lui-même à ce sujet : « Ceux qui prendront en mauvaise part ces Mémoires, et les supposent rédigés dans un but de popularité, se repentiront peut-être de leur jugement, lorsqu'ils sauront que des hommes graves, remarquables par leur instruction et leurs talents, m'ont poursuivi de leurs instances pendant plusieurs années et m'ont arraché la publication de ce travail, quelle que fût ma résistance. Je n'ai pas, d'ailleurs, assez d'amour-propre pour présumer qu'ils n'aient considéré que moi en cette occasion. Qu'y a-t-il dans ma personne ou ma vie qui intéresse ce siècle et la postérité? Mais, comme mes amis m'avaient entendu souvent raconter des anecdotes relatives aux savants illustres de l'âge précédent que j'ai connus, craignant que la mémoire n'en pèrît, ils me pressèrent de les consigner dans un écrit qu'on ne pouvait guère attendre d'un autre que de moi, puisqu'il n'existait presque plus aucun de leurs contemporains. Un motif plus puissant acheva de me déterminer ; c'est que, revoyant en la présence de Dieu ma conduite passée, et sentant combien il était nécessaire que je me corrigeasse, j'ai cru pouvoir profiter de cette circonstance pour me purifier par une pénitence salutaire. »

Huet, après cette déclaration, jugeait encore que pour justifier son entreprise, il devait l'autoriser par les plus fameux exemples, qu'il empruntait aux anciens et aux modernes. La modestie avec laquelle il l'a réalisée ne pouvait du reste lui attirer que des suffrages. Mais, s'il faut applaudir au bon évêque, qui n'a pas eu la prétention d'être un auteur, mais qui s'est montré un homme dans sa propre biographie, on doit aussi de sincères remerciements à M. Charles Nisard qui, par sa traduction, a donné une vie nouvelle aux Mémoires de ce docte personnage. Ce qui ajoute à notre reconnaissance, c'est que M. Nisard a éclairci le

texte par des notes souvent justes et bien rédigées ; néanmoins, comme il est d'usage de demander plus encore à ceux qui nous ont déjà beaucoup donné, M. Nisard nous excusera de lui soumettre quelques observations, ou plutôt de lui exprimer quelques regrets. Nous signalerons d'abord une omission importante, selon nous, c'est celle d'une table détaillée qui favoriserait les recherches dans un livre si digne d'être consulté. L'édition originale présente un Index de cent pages qui n'a rien d'exagéré, si l'on considère la richesse des faits particuliers que rapporte l'évêque d'Avranches. Le traducteur a eu tort également, nous le croyons, de supprimer les pièces de vers assez nombreuses contenues dans les Mémoires. Quant au style, tout en louant M. Nisard de s'être appliqué parfois avec bonheur à imiter les formes de celui du xvii<sup>e</sup> siècle, nous lui reprocherons l'emploi de certains tours tombés en désuétude<sup>1</sup>, surtout celui de latinismes que notre langue n'admet plus ou qu'elle n'a même jamais accueillis. Nous ne saurions goûter ni « des philosophes de la même farine, » ni « une charretée d'écrits, » ni le mot « préceptrice. » « L'année 1690 fut fatale au duc de Montausier » ne signifie pas pour nous tout à fait, comme le veut M. Charles Nisard, que ce fut l'année de sa mort. Ce sont là des taches à effacer dans les éditions ultérieures.

Mais, au lieu de multiplier ces menues critiques, qui n'ôtent rien de son prix au sérieux travail de M. Nisard, il vaut mieux le féliciter en terminant d'avoir reproduit, dans un appendice de son volume, quelques pièces rares et difficiles à trouver, entre lesquelles on remarque une lettre de Huet à Perrault, relative à la querelle des anciens et des modernes. Spirituel et judicieux, ce morceau renferme de très-sages préceptes littéraires, dont nous extrairons les deux suivants, qui n'ont pas perdu leur à-propos : « Rien n'est plus fastidieux qu'un écrit trop circonstancié, entrant trop dans les minuties et dans le détail, comme au contraire rien ne flatte plus agréablement le lecteur

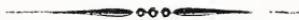
<sup>1</sup> Par exemple : *environ ce temps ; quoiqu'il ne manquait pas, pour manquer ; etc.*

que la confiance qu'on prend en la bonté de son esprit, pour penser tout ce qu'il faut penser, sans qu'on prenne soin de le lui exprimer ; de sorte que le souverain artifice est de faire penser les choses sans les dire. » Et, plus loin : « Les propositions fastueuses sont des dettes que l'on contracte envers les lecteurs ; si l'on s'en acquitte, on leur fait justice et ils n'en savent point de gré au débiteur ; si on ne le fait pas, ils s'en plaignent et ont action contre lui. Il est de l'adresse de ceux qui veulent plaire, de promettre peu, pour surprendre agréablement l'esprit en donnant beaucoup <sup>1</sup>. »

LÉON FEUGÈRE.

<sup>1</sup> Nous avons de La Fontaine un précepte à peu près pareil, dans la fable où il a dit (XI, 9) :

Il ne faut jamais dire aux gens :  
Écoutez un bon mot, oyez une merveille.  
Savez-vous si les écoutants  
En feront une estime à la vôtre pareille ?



# LA MENNAIS.

## SA VIE, SES ÉCRITS.

(2<sup>e</sup> article.)

Justas superbia tuæ pœnas exsolves.  
MACH. II.

---

Lors du procès d'Avril, M. de La Mennais fut choisi par l'un des accusés pour lui servir d'avocat. Il ne refusa point ce service aux républicains qui avaient accueilli son dernier livre avec une sorte de frénésie; mais la cour des Pairs n'ayant pas admis ce défenseur officieux, ainsi que plusieurs autres, M. de La Mennais signa la protestation qui fut écrite à ce sujet; il menaça même de livrer au public une nouvelle édition, avec commentaires, du petit traité de La Boétie sur *la Servitude volontaire*. En effet, quelque temps après parut cet opuscule, qui dormirait encore dans la poussière des bibliothèques, si Montaigne n'avait parlé de l'auteur de manière à faire désirer de le connaître. Il faut se défier des amitiés. *La Servitude volontaire* n'est autre chose qu'une amplification de rhétorique, écrite par un collégien de seize ans, jeune cervelle farcie des hérosismes de l'antiquité; il n'y a rien dans cette ébauche d'un philosophe imberbe qui vaille la peine d'être discuté; toutefois nous allons en donner un passage, et transcrire la note qu'y a jointe M. de La Mennais. Cette citation montrera à la fois et le genre de déclamation de l'ami de Montaigne, et l'excès où la passion de parti a entraîné le commentateur. « Vous nourrissez vos enfants afin

qu'il — le tyran — les mène, pour le mieux qu'il leur fasse, en ses guerres, qu'il les mène à la boucherie; qu'il les fasse les ministres de ses convoitises, les exécuteurs de ses vengeances. » L'annotateur ajoute : « Il prend quelques uns des plus robustes, il les arme, les discipline; puis au besoin leur commande de tuer leurs pères, leurs mères, leurs frères, leurs sœurs, et ils tuent. Cela s'est vu toujours. » Il est pénible de voir un homme comme M. de La Mennais appuyer de son nom une œuvre médiocre, parce qu'il croit servir ainsi les intérêts de son nouveau parti et satisfaire les ressentiments de son cœur.

En 1836 M. de La Mennais fit paraître un troisième volume de *Mélanges*, composé en partie d'articles insérés dans *l'Avenir*. La situation de l'auteur avait changé depuis la première publication de ces travaux; il fallait donc expliquer cette différence: c'est ce que fit M. de La Mennais dans une préface très-longue, et qui est peut-être le morceau le plus achevé qu'ait produit la plume de cet écrivain. Il reconnaît d'abord qu'il s'est souvent trompé, et même d'une manière grave, mais toujours avec sincérité. Pour expliquer ces variations politiques et religieuses, M. de La Mennais ajoute qu'il n'a fait qu'obéir à la nature progressive de l'homme. Nous avons dit un mot de cette théorie à l'usage des renégats. Il revient dans cette préface sur le fondement de la certitude qu'il considère comme n'ayant été résolue par lui que *logiquement*. Une solution *philosophique* basée sur la conception des êtres et des lois est encore attendue. Nous verrons sa tentative à ce sujet en parlant de *l'Esquisse d'une philosophie*. A l'égard du gallicanisme, il confesse qu'il a été « un peu trop soldat pour défendre l'Église en général, et Rome en particulier. » Il n'avait vu les choses que d'un côté, la vérité s'est montrée depuis plus complète. Nous l'avons dit, cette préface est un chef-d'œuvre de style; elle décèle en outre l'habileté d'un tacticien consommé. Il garde encore certains ménagements envers l'Église, afin de ne pas choquer le lecteur qui un peu plus loin se trouvera transporté dans une atmosphère morale bien différente de celle de la préface. En politique, il n'est encore qu'un républicain modéré; il se souvient sans doute qu'il a dit dans un article de ce livre: « Mais si nous sommes contraints de vivre en démocrates, nous ne pouvons non plus échapper aux conséquences de la démocratie elle-même, à ce qui en est inséparable, c'est-à-dire une perpétuelle mobilité d'institutions et de gouvernement. Toute fixité, tout repos, est in-

compatible avec son essence. » Attendons encore un peu, et cette démocratie deviendra sa passion, son idéal.

Encore dans le camp catholique, M. de La Mennais a préconisé la liberté. *L'Avenir* s'occupa principalement de faire entrer dans les institutions ce premier terme de la trilogie républicaine; maintenant c'est le tour de l'égalité, qui aura pour organe le journal *le Monde*. Commencée à la fin de 1836 par quelques débris du saint-simonisme, cette feuille passa sous la direction de M. de La Mennais le 10 février suivant. Elle prétendait substituer au nationalisme exclusif des autres journaux un cosmopolitisme éclairé. L'exposition des principes du nouveau rédacteur en chef est formulée ainsi : « Organiser la nation entière sur la base d'une parfaite égalité de droits, et coordonner les lois secondaires à ce principe d'égalité; organiser le travail et diriger la répartition de ses fruits de manière que, sans blesser aucun intérêt légitime, ils tournent au plus grand bien-être de tous, tel est, suivant nous, le problème à résoudre, la tâche imposée de nos jours aux nations qui veulent vivre. » Ce programme ressemble à tous ceux des réformateurs : il dit beaucoup et il ne dit rien; il échappe ainsi à la discussion. Prises dans un sens abstrait, tout le monde acceptera ces propositions; mais il n'y a que les spéculateurs de cabinet qui peuvent faire de cette creuse idéologie le plan d'une politique sérieuse. George Sand, entraînée un moment vers M. de La Mennais, ne tarda pas à publier dans *le Monde* ses *Lettres à Marcie*, dans lesquelles des sentiments chrétiens côtoient les rêveries d'une philosophie romantique; union adultère qui n'était pas nouvelle alors, mais qui depuis est devenue comme le caractère particulier d'une école littéraire. Triste produit des langueurs de l'âme et de l'affadissement des caractères, cette littérature restera un monument de l'espèce de mollesse intellectuelle qui a régné quelque temps en France. *Le Monde*, qui avait plus d'aspirations que de principes, changea bientôt de direction, et quelques mois après le départ de M. de La Mennais ce journal expira.

Un livre portant le titre de — *Affaires de Rome*, — parut en 1837. L'auteur laisse entendre qu'il fut écrit dans une retraite religieuse de Frascati, habitée par lui lors de son voyage à Rome en 1831; mais il a dû y faire des changements considérables. On ne peut croire en effet que M. de La Mennais, qui allait soumettre ses doctrines au Saint-Siège, ait, à ce moment, lancé contre l'Eglise les invectives les plus envenimées. En voici la division : Récit du voya-

geur, — mémoire présenté au Pape par les rédacteurs de *l'Avenir*, — des maux de l'Église et de la société : état du catholicisme en Italie, en Espagne, en Portugal, en France. Il y a dans la première partie quelques pages d'un vif coloris sur la campagne italienne, mais il quitte bientôt la palette de l'artiste pour saisir le javelot de l'ennemi; il dirige en passant contre les jésuites, dont il avait parlé autrefois avec une admiration presque passionnée, une accusation qu'il ne justifie pas. Le mémoire qui forme la seconde, attribuée à l'abbé Lacordaire, est une lumineuse exposition, au point de vue des écrivains de *l'Avenir*, de la situation de l'Église sous la Restauration, et de ses besoins à la suite de la Révolution de Juillet. Toutes les mauvaises passions se heurtent dans la troisième; le catholicisme y est conspué à toutes les pages. L'auteur voit partout la décadence que les doctrines seules de *l'Avenir* pouvaient conjurer. C'est principalement cette dernière partie qui a inspiré à l'abbé Combalot deux lettres où respire le souffle de l'éloquent prédicateur. La première commence ainsi : « Le temps qui calme et assoupit d'ordinaire les émotions les plus vives et les douleurs les plus désespérées, n'a pu encore affaiblir dans mon âme la profonde indignation qu'a fait naître en moi le livre, où, au déclin de votre carrière, vous avez eu l'inimaginable courage de consigner votre apostasie et la haine immense que vous inspire l'Église. » M. Combalot examine ensuite la publication de M. de La Mennais, et s'exprime de cette manière : « L'acte d'accusation que vous avez dressé dans les *Affaires de Rome* contre l'Église et contre son chef, et dans lesquelles vous avez ramassé, comme en un faisceau, tous vos blasphèmes, se résume ainsi : Le Pape et la hiérarchie pontificale ont vendu la doctrine de Jésus-Christ aux tyrans. Pour prix de l'or qu'ils ont reçu des rois de la terre, ils ont dit : « Peuples, obéissez aux » hommes à diadème; vos biens, vos vies, tout leur appartient; » quoi qu'ils fassent, vous pouvez tout souffrir sans résister, sans » murmurer; leur pouvoir est indéfectible, ils sont ici-bas les im- » ges de Dieu. » Ce résumé caractérise bien l'esprit de ce livre : nous nous y référons. Des tentatives furent encore faites auprès de M. de La Mennais par quelques amis pour le ramener dans son ancienne voie. Le baron de Géramb, en religion Frère Marie-Joseph, lui écrivit pour le prier de faire avec lui le voyage de Rome afin d'aller se jeter aux pieds du Souverain Pontife. M. de La Mennais resta sourd à ces exhortations.

En 1838 M. de La Mennais réunit plusieurs articles publiés dans la *Revue du progrès*, le *Monde*, etc., et en fit un livre sous le titre de : *Politique à l'usage du peuple*. Comment l'auteur a-t-il pu dédier au peuple un ouvrage rempli de spéculations transcendantes sur la politique? Assurément le peuple ne l'a point lu, et il a bien fait, car il ne l'aurait pas compris. Esprit ardu, M. de La Mennais aime à planer sur les sommets de la métaphysique. Il n'a pas la simplicité du Bonhomme Richard pour se faire entendre de la multitude, aussi n'a-t-il été populaire qu'un moment, après la publication des *Paroles d'un croyant*. Avant de prendre congé de ce livre, en voici deux extraits qui nous ont paru curieux : « Le commerce de l'Angleterre est plus florissant qu'il ne fut jamais; ses richesses s'accroissent journellement; son crédit est presque sans bornes; elle rassemble dans son sein toutes les conditions matérielles du luxe. D'où vient donc cette débilité dont le progrès ne saurait se dérober aux regards même les moins attentifs? Quelle cause secrète a usé en elle les ressorts de la vie? » Ce pronostic de la décadence de l'Angleterre rappelle un livre publié il y a quelques années par un autre tribun, aujourd'hui exilé à Londres, et dans lequel l'aristocratie anglaise râle son dernier soupir. Les journaux d'outre-Manche ont ri de la prophétie : elle pourrait bien avoir eu raison. Voici l'autre : « Ce qui distingue la politique matérielle de la politique de l'esprit, c'est que la première est contrainte, en pratique et en théorie, de faire totalement abstraction de l'idée de justice et de l'idée de droit. » Où l'auteur a-t-il vu une politique purement matérielle? M. de La Mennais aime les fictions.

Cette politique à l'usage du peuple n'étant qu'une collection d'articles sur des questions diverses sans union entre elles, ne saurait former un livre d'enseignement. Quelque variées que soient les matières qu'il traite, la pensée-mère de ce livre est celle-ci : Décadence et destruction prochaine de la société actuelle fondée sur l'égoïsme, reconstitution des sociétés humaines sur le principe de la fraternité universelle vers laquelle tend l'esprit moderne.

Pour être aussi complet que possible, nous citerons ici la collaboration de M. de La Mennais à la *Revue catholique* pendant l'année 1833 et à la *Revue des Deux Mondes* de 1833 à 1838. Pendant un laps de temps aussi long, ce dernier recueil n'a publié de lui que quatre articles, dont l'un, intitulé *Dialoghetti*, roule tout entier sur l'antithèse de l'absolutisme et de la liberté. Cette forme littéraire est

favorable aux déclamateurs ; aussi l'a-t-on vue de nos jours employée à satiété par le poète le plus amoureux du cliquetis des mots et des riens sonores, *nugæ canoræ*. Le procédé est bien simple. Il suffit de forcer le ton de chacune des deux parties, afin que leur opposition soit plus tranchée. Peu importe la vérité ; c'est l'effet qu'on recherche. La *Revue du Progrès*, de M. Louis Blanc, renferme aussi quelques travaux de M. de La Mennais.

Quel est le fondement des agrégations politiques ? Comment les peuples pourront-ils reconquérir les droits qu'on leur a confisqués ? Enfin par quels moyens constituer le bonheur social ? A ces questions, qu'a dû se faire l'auteur des *Paroles d'un Croquant* quand il eut renversé tous les trônes, M. de La Mennais répondit par le *Livre du peuple*, publié en 1838 ; livre bizarre, à double face, l'une tournée du côté de l'Évangile, dont il a imité les formes poétiques et auquel il doit quelques bonnes pages ; l'autre dirigée vers le *Contrat social*, d'où vient sa métaphysique dangereuse. Dans un avertissement au lecteur, M. de La Mennais s'exprime en ces termes : « Je sais bien que vous êtes entouré de mille gênes, de mille difficultés, de mille entraves ; je sais bien que ceux qui vous chassent au travail, le fouet dans une main et tenant de l'autre le bout de la corde qu'ils vous ont passée au cou, surveillent tous vos mouvements, et ne souffrent pas que vous vous écartiez, ni à droite, ni à gauche, du sillon qu'ils vous forcent de creuser à leur profit. » Ce n'est pas sans doute en France que l'auteur a vu ces horribles choses. Et cependant c'est bien de son pays qu'il parle. Il a donc fait un tableau de fantaisie. Ne nous en étonnons pas. M. de La Mennais a souvent de pareilles visions, et il se complait à les décrire avec un luxe de figures excessif. Veut-on savoir comment lui apparaît l'humanité ? Il la voit « pâle, malade, défaillante, couverte de vêtements de deuil parsemés de taches de sang. » Ne dirait-on pas que l'esprit de l'auteur est rempli de spectres et de fantômes ? Plusieurs pages sont pleines de lamentations. Il semble, à l'entendre, qu'on va assister aux funérailles du monde. Puis il s'adresse au peuple : « Tu dis : J'ai froid ; et, pour réchauffer tes membres amaigris, on les étreint de triples liens de fer. Tu dis : J'ai faim ; et on te répond : Mange les miettes balayées de nos salles de festin. Tu dis : J'ai soif ; et on te répond : Bois tes larmes. » On voit que nous continuons d'être dans la fiction. Au glas funèbre qui retentissait tout à l'heure succèdent les joyeux carillonnements d'une grande fête. Une palingé-

nésie sociale est annoncée. Pour mieux être écouté, M. de La Mennais répète ces belles paroles d'Isaïe : « Le peuple qui languissait dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région de l'ombre et de la mort. » Après la poésie vient le raisonnement. Ici Jean-Jacques Rousseau apparaît.

Le philosophe de Genève avait commencé son fameux traité politique par ces mots : « L'homme naît libre, et partout il est dans les fers. » Ces sortes d'aphorismes, plus oratoires que philosophiques, peuvent éblouir un instant l'esprit ; au premier examen sérieux, ils s'évanouissent comme la fumée dans les airs. La thèse de Rousseau repose sur un état de nature dans lequel l'homme serait absolument indépendant. Mais l'homme primitif et anti-social de ce sophiste est une chimère. Nulle part cet homme n'a été vu ; au contraire, les récits des voyageurs s'accordent tous sur ce point, que l'homme vit partout en société. Ces témoignages unanimes sur la question de fait ne font que corroborer les résultats d'une bonne étude psychologique. Donc nous naissons dans la société et pour la société ; et cette proposition qui sert de base au *Contrat social*, « l'homme n'a aucun droit *naturel* sur son semblable, » est une abstraction qui ne peut avoir de valeur qu'aux yeux de ceux, s'il y en a, qui préféreraient la vie bestiale du chimpanzé à la vie morale et intellectuelle de l'homme. M. de La Mennais a développé ainsi la pensée de Rousseau : « Tous les hommes naissent égaux, et par conséquent indépendants les uns des autres. Or, l'indépendance personnelle et la souveraineté ne sont qu'une même chose ; donc l'homme est libre à l'égard de l'homme, du souverain, de lui-même. » Comme conséquence extrême de cette liberté native, toute société doit être fondée sur une convention qui ne saurait obliger celui qui n'y a point concouru ou qui lui refuse son assentiment. Mais comme la notion de société implique nécessairement des obligations, c'est-à-dire des devoirs qui ne peuvent être mis en question à chaque instant par celui qui viendra dire : « Je ne reconnais pas vos lois, elles ont été faites sans ma participation, » il faudra par conséquent, ou expulser de la cité ce membre gênant, et alors que devient la liberté ? ou réviser les statuts de la société à l'arrivée de chaque associé. Et même dans ce cas la minorité serait asservie. Et si l'on considère l'application de la seconde nécessité logique, que verrons-nous ? Comme en France il naît tous les jours plusieurs centaines de citoyens présomptifs, il y aura lieu de soumettre quotidienne-

ment à l'acceptation des nouveaux venus la constitution sous l'empire de laquelle ils auront atteint l'âge légal de co-souverain. Il en est de même du gouvernement direct du peuple qu'on voulait naguère expérimenter, et qui logiquement conduit à l'oisiveté générale, puisque tous les citoyens peuvent et doivent même être appelés à tout instant sur la place publique pour y voter des lois ou pour y nommer des fonctionnaires. La réduction à l'absurde d'une doctrine en est la meilleure réfutation. Nous n'insisterons pas davantage. Toutefois il y a entre les deux sophistes une distinction qui doit être signalée. Tandis que Rousseau exige l'aliénation totale de chaque associé à toute la communauté, M. de La Mennais forme la souveraineté collective de souverainetés inaliénables. L'utopie du premier est encore dépassée par celle du second. Maintenant que le peuple connaît ses droits, c'est à lui d'agir; qu'il fasse table rase de toutes les sociétés actuelles où règnent l'inégalité et la domination, et alors il se formera du genre humain une seule famille dont tous les membres, unis par la justice et la charité, vivront en frères. Ainsi le peuple reconquerra ses droits; ainsi il sera heureux! Telle est la conclusion du livre.

Il est inutile de parler des principes religieux de ce livre; on peut les réduire à cette proposition: — Croyez ce que croit le genre humain. — Le peuple dont il parle en 1838 a bien changé en quelques années. Les plus grandes vertus brillent en lui; autrefois il avait toutes sortes de vices. Écoutons-le un instant: « Les peuples ont aussi leur volonté, leur intérêt, leur orgueil, plus terrible que celui d'aucun tyran. De là une haine secrète contre le pouvoir qui les gêne et les humilie, haine qui s'étend du pouvoir à tous les agents du pouvoir, à toutes les institutions, à toutes les lois, à toutes les distinctions sociales; et si on leur laisse un moment sentir leur force, ils en abuseront pour tout détruire, et courront à l'anarchie en croyant marcher à la liberté. » Ailleurs: « Jamais on ne provoqua vainement les passions de la multitude. »

Une polémique eut lieu à propos de ce livre entre George Sand et un collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*. Le débat porta principalement sur la souveraineté du peuple, que le premier voyait dans la collection des individualités, c'est-à-dire la majorité numérique, et que l'autre attribuait à la réunion des *capacitaires*, comme on disait alors. Nous rappelons cette controverse pour motiver la citation de quelques lignes du célèbre romancier, qui, n'ac-

ceptant pas sans restriction le présent de M. de La Mennais, écrit cette phrase curieuse : « Le christianisme de M. de La Mennais n'a pas toute l'expansion panthéistique que nous lui donnerions, si nous étions appelé à la libre interprétation de son évangile démocratique. » Il est fâcheux que l'auteur de *Lélia* n'ait pas expliqué ce qu'il entendait par son *christianisme panthéistique*. Quel accouplement de mots ! Nous aimons mieux croire que George Sand n'a pas compris ce qu'il disait, et qu'en écrivant il s'est laissé étourdir par le flonflon de sa phrase.

En 1839 paraissait un petit livre intitulé : *De l'Esclavage moderne*. L'auteur cherche à y prouver, par des mots et non par des faits, que le prolétariat actuel — c'est ainsi qu'il appelle les classes pauvres — est plus dur que la servitude antique et le servage du moyen âge. Nouveau Spartacus, la plume à la main, il écrit cette fulgurante apostrophe : « Peuple ! peuple ! réveille-toi enfin ! Esclaves, levez-vous, rompez vos fers, ne souffrez pas que l'on dégrade plus longtemps en vous le nom d'homme. » Il est vrai qu'au verso de cette page incendiaire, il exhorte le peuple à ne point se laisser séduire par les « purs systèmes de l'esprit, principalement s'ils offrent un fâcheux caractère de rigidité absolue. » Il s'élève aussi contre les entraves mises au travail par des lois iniques : « Les lois telles qu'elles sont appliquées ne permettent pas aux travailleurs de débattre librement leurs intérêts avec les acheteurs de travail ; elles les livrent à ceux-ci, elles les constituent à leur égard en un véritable état de servage. » Cette théorie a été débattue au Luxembourg il n'y a pas longtemps, et nous en avons vu les bienfaits. Ce n'étaient plus alors les maîtres qui dictaient des lois aux ouvriers, mais ceux-ci qui voulaient imposer leurs conditions. Elles consistaient à travailler moins et à être payé davantage, ce qui plaçait l'industrie française dans une situation impossible. L'épreuve est faite, au moins pour quelques années : espérons-le.

Après avoir cherché à détruire, M. de La Mennais a voulu édifier un système de philosophie. Il n'est point complet. Les quatre volumes publiés en 1840-1846 ont été augmentés en 1848 d'un petit livre intitulé : *De la Société première et de ses lois ou de la religion*. On pense bien que la doctrine de M. de La Mennais n'est point celle de l'Eglise. Il admet, il est vrai, une trinité, et, sous l'unité de substance, la distinction personnelle. Mais cette trinité n'est pas seulement un mystérieux attribut de Dieu ; partout, dans la nature et

jusque dans la plus infime molécule des corps, se retrouve ce qui la constitue : la force, l'intelligence et l'amour. Tout le système de M. de La Mennais repose sur cette universelle triplicité. Le passage suivant donnera une idée de l'excès où le conduit sa conception philosophique de l'Être. « Considérés, dit-il, comme causes générales manifestées à vos sens, ces trois attributs constitutifs de l'unité substantielle, doivent être conçus sous la notion de fluides essentiellement distincts ; le calorique identique à l'amour, la lumière identique à l'intelligence ; et comme il ne peut plus y avoir qu'un fluide élémentaire correspondant à la force, il faudrait conclure que les fluides magnétique, électrique et galvanique ne sont radicalement qu'un seul fluide envisagé dans ses effets divers. » Ce que l'Eglise impose à l'esprit comme un dogme inaccessible à la raison humaine, M. de La Mennais le propose comme un philosophe, c'est-à-dire une question de l'ordre rationnel. Et que présente-t-il à l'appui de sa doctrine ? Des hypothèses prétendues scientifiques. Suivant l'auteur de *l'Esquisse d'une philosophie*, la créature ne se différencie du créateur que par la limitation. L'un et l'autre sont consubstantiels, et celle-là n'est que l'écoulement de celui-ci. A la place d'*écoulement*, mettons *emanation*, que M. de La Mennais répudie parce qu'il trouve cette expression panthéistique, comme si celle qu'il y substitue ne l'était pas, et nous serons en pleine théorie alexandrine. Les conséquences se déduisent facilement de ces prémisses. Le mal n'existe pas ; plus rien du péché originel dont il avait dit en 1814 : « Qui aurait cru, il y a vingt ans, que le dogme du péché originel eût une si grande importance politique ? Mais, d'abord, si on le nie, toute religion s'écroule ; car si l'homme n'a rien à expier, il n'était donc pas besoin de réparateur et le Christianisme est une fable. » La grâce devient également inutile, puisque l'homme possède en soi toutes les énergies propres aux développements ultérieurs de son être. Aussi M. de La Mennais affirme-t-il qu'il n'y a point d'ordre surnaturel. Il insiste beaucoup sur ce point. Il ne se contente pas même de nier l'existence de cet ordre, il accuse l'Eglise catholique de décourager l'homme en lui montrant la vie sous un aspect sombre : « Elle pèse sur lui, dit-il, comme une sorte de destin terrible, mystérieux, fatal. » Il savait bien pourtant que la doctrine qu'il peint sous ces couleurs effrayantes a un nom dans l'histoire de l'Eglise et qu'elle s'appelle : *Jansénisme*. Si nous interrogeons M. de La Mennais sur la destinée humaine, le plus impor-

tant des problèmes philosophiques, voici sa réponse : « Instrument et produit de l'action divine, les êtres remplissent une fonction générale quant au but, spéciale quant aux moyens, selon la diversité des natures, et cette fonction, raison de leur être, en détermine la fin qui est de créer avec Dieu, de concourir à l'accomplissement de son œuvre. Ce concours est le mode nécessaire de l'action de Dieu hors lui, car l'action des causes immédiates n'est que la détermination de la cause universelle dans ses rapports à la production de certains effets déterminés eux-mêmes ou spécifiquement limités ! » Quelle douce consolation, quelle riante perspective dans ces lignes ! Les oracles anciens étaient des prodiges de clarté, comparés à cette métaphysique abstruse. M. de La Mennais soumet ce système au contrôle de la raison générale. Il ne sera vrai qu'après avoir triomphé de cette épreuve formidable. Qu'il soit tranquille. Son livre a provoqué et provoquera la critique de quelques esprits isolés qui n'ont point qualité pour parler au nom du genre humain : mais aucun congrès universel ne s'assemblera pour y donner son adhésion.

*L'Esquisse d'une philosophie* n'a eu aucun succès. Les belles pages qu'on y trouve, particulièrement dans le troisième volume, où M. de La Mennais parle des beaux-arts avec une splendeur d'images et un mouvement de style qui confinent au pindarisme, ne dédommagent pas d'une lecture généralement pénible. L'esprit se fatigue vite des formes scientifiques employées par l'auteur avec une sorte d'affectation.

Une brochure publiée en 1840 sous le titre de *le Pays et le Gouvernement* conduisit M. de La Mennais sur les bancs de la cour d'assises. Nous retrouvons ici l'antithèse si chère à cet écrivain. Il est bien entendu que le gouvernement est sacrifié dans ce parallèle tout saturé de colère. En voici quelques lignes : « Le métier des juges est de juger, comme le métier du bourreau est d'exécuter : purs instruments de tortures et de mort ; *hommes-potences* ! chez un peuple qui en est là, on ne doit plus parler de liberté, ni de société, car ce n'est pas une société qu'un amas de créatures humaines réduites à cette ignominie ; c'est à peine un chenil. La réforme, une réforme complète, nous délivrera de la race égoïste des lâches et des traîtres, des exploités qui ne voient dans le peuple qu'une proie à dévorer. » Quel aimable génie !

Condamné une première fois par défaut, M. de La Mennais reçut

une lettre de félicitations écrite par Mazzini, au nom des ouvriers italiens réfugiés à Londres.

Un jugement contradictoire eut lieu quelque temps après. M. Mauguin fut chargé de la défense. L'accusé prononça quelques mots pour protester contre l'inculpation d'excitation à la violence. « Je n'ai voulu, a-t-il dit, l'amélioration du peuple que par le progrès de la science économique ; la propriété et la famille sont inviolables et je les considère comme la base de toute société. »

Reconnu coupable par le jury sur plusieurs chefs d'accusation, M. de La Mennais fut condamné à un an de prison. Une députation considérable d'étudiants traversa Paris pour se rendre auprès de cette victime du pouvoir. L'un d'eux porta la parole et, après les phrases de condoléance laudative usitées en pareille circonstance, l'orateur donna à M. de La Mennais un certificat de constance politique dans ces termes : « Il y a, dans les phases diverses de votre vie, unité de principe en même temps que développement logique et continu. » Nous n'avons pas le bonheur de comprendre cette nouvelle logique qui conduit au républicanisme par la route du royalisme de droit divin.

Un magistrat sur lequel retombait la flétrissante qualification d'*homme-potence* se vengea des injures de M. de La Mennais par une satire qui ne manque ni d'esprit ni de mouvement poétique :

S'il est vrai que courbé sous des lois homicides,  
 Le pauvre est là qui meurt de faim,  
 Pour apaiser le cri de ses entrailles vides,  
 De grands mots galopant sur des coursiers sans brides,  
 Ne valent pas un peu de pain.  
 Et du pain, ce n'est pas des phrases factieuses,  
 Des déclamations furibondes et creuses,  
 Effets tirés sur lui par la mauvaise foi.  
 . . . . .  
 . . . . .  
 Eh ! mon ami, calme ta bile !  
 Si les maîtres te sont un objet importun ; §  
 En monarchie on n'en a qu'un,  
 En république on en a mille.

M. de La Mennais mit à profit les loisirs de sa prison. Il enrichit la littérature démocratique de trois petits livres qui parurent en 1844, datés de Sainte-Pélagie. Le premier est intitulé *Discussions critiques et pensées diverses*. Il se compose de morceaux détachés, écrits précédemment et qui en grande partie ont pour objet l'ordre

surnaturel contre lequel l'auteur s'acharne avec une passion singulière. Comme dans la plupart des livres de M. de La Mennais, on y lit la condamnation de la société actuelle qui n'est qu'un vil amas d'ossements putrides et la prophétie d'une société nouvelle. Les peuples se gouverneront directement eux-mêmes et tous les motifs de la tyrannie seront brisés. Prêtons un moment l'oreille : « Regardez ces royautés pâles, ces aristocraties éperdues ; qui les effraie ? Elles ont entendu ce bruit qui précède la tempête. Qu'est-ce donc qui se prépare : Le monde tressaille, des fantômes traversent les airs ; une lueur obscure enveloppe toutes choses. Est-ce une aube ? Est-ce un crépuscule ? C'est un crépuscule pour vous tous, fils de la vieille société, qui descend dans la région des morts. Pour toi, peuple, c'est l'aube du jour que te réservait le Père céleste dans les décrets de sa justice. » Cette pensée n'abandonne jamais l'esprit de M. de La Mennais. On le conçoit. Elle prête aux développements poétiques, à l'émission des métaphores. Cela suffit à M. de La Mennais qui aime à jeter quelques lambeaux de pourpre sur les guenilles de ses théories démocratiques. M. de La Mennais a décidément, sans doute pour plaire à ses nouveaux amis, répudié la particule qui précédait son nom. Il y a quelques années il s'était déjà dépouillé de son titre d'abbé. Nous ne l'appellerons donc plus que M. La Mennais tout court.

Le second livre émané de Sainte-Pélagie a pour titre : *Du passé et de l'avenir du peuple*. Chargé de chaînes dans le passé, le peuple est sur le point d'arriver à son affranchissement intégral. Alors il jouira de tous ses droits et la liberté rayonnera sur le monde ! Telle est la donnée de cet opuscule dans lequel l'auteur prétend que le Christianisme, en plaçant son but dans une sphère idéale, s'est constitué par cela même en état d'antagonisme avec la nature. Aussi, M. La Mennais assure-t-il qu'un dogme plus compréhensif sera ultérieurement formulé, d'après lequel le genre humain accomplira une autre évolution. C'est alors « qu'une nouvelle synthèse se formera, laquelle unissant le spiritualisme chrétien et le naturalisme scientifique, le créateur et la création, et les lois de l'un et de l'autre, complétera le dogme ancien et constituera en ce sens un dogme nouveau dont le caractère sera la végétation d'un ordre surnaturel, d'un ordre intermédiaire entre Dieu et son œuvre, et la détermination des propriétés de l'être absolu, sans lesquelles les personnes, déterminées elles-mêmes par le Christianisme, ne sont que des abs-

tractions logiques dépourvues de réalité véritable. » M. La Mennais ne paraît pas avoir profité de la lecture de Malebranche qui aurait été, suivant quelques biographes, un de ses auteurs de prédilection. Autant la métaphysique de l'un est intelligible et agréable, autant celle de l'autre est obscure et rebutante.

Le socialisme et le communisme sont attaqués par M. La Mennais au nom de la propriété qui, à ses yeux, ne peut être dépouillée de ces deux caractères principaux : la transmission héréditaire et l'appropriation individuelle. Il s'élève contre la doctrine qui fait de l'Etat l'universel propriétaire. Et cette tendance des écoles socialistes d'absorber l'individu dans la collection, il la flétrit ainsi : « L'intelligence et la conscience, tout dépend de lui, tout lui est soumis. Plus de famille, plus de paternité, plus de mariage, dès lors, un mâle, une femelle, des petits, que l'Etat manipule, dont il fait ce qu'il veut, moralement, physiquement; une servitude universelle, etc. »

Enfin, il finit ce livre par un conseil : « Prolétaires, s'écrie-t-il, hommes du peuple, croyez donc si vous voulez vivre, croyez et votre foi vous sauvera. » Cette dernière invitation implique une doctrine religieuse. M. La Mennais écrira donc un livre pour donner au peuple un nouveau *Credo*. C'est le troisième de ceux que nous avons annoncés : il porte ce titre : *De la Religion*.

L'auteur recherche d'abord le moyen de connaître le vrai, qui suivant lui n'existe pas dans la raison individuelle, mais bien dans la raison générale. Il suit de là qu'il faut régler nos croyances sur ce qu'affirme « cette raison universelle et perpétuelle, immuable à la fois et progressive. » Mais quand le genre humain a-t-il universellement admis des principes ? En attendant les dogmes que doit élaborer la science moderne, quelle sera la vie morale des peuples qui, comme le dit souvent M. La Mennais, ont constamment besoin de foi ? Un acte de foi est déterminé. Ce n'est pas une espérance vague et un état vacillant de l'âme. Quant à la révélation, elle n'est pour l'auteur, que la raison en ce qu'elle a de primitif. Dans la production de la pensée, la raison à ses yeux implique originairement le concours de Dieu, concours qui n'est que la loi naturelle de la pensée. Dès lors tout homme est prêtre et le sacerdoce public n'est qu'une fonction déléguée par la société.

Ah ! M. La Mennais, rendez au peuple ce petit livre qu'on appelle le catéchisme, qui émerveillait le philosophe Jouffroy, et n'allez pas y substituer les vides spéculations de votre génie fourvoyé.

Pauvre, il peut souffrir ici-bas; une éternité de bonheur l'attend. Mais vous, que lui promettez-vous!... Quelque chose d'insaisissable à l'esprit, une sorte de transformation innommée de la substance universelle!

M. La Mennais poursuit sa campagne contre le gouvernement de Juillet par un gros volume de lettres que s'écrivent divers génies de la cosmogonie persane, désignés sous l'appellation générale d'*Amschalpands* et *Darvands*. Cette forme empruntée à Montesquieu n'a pas réussi à l'auteur de *l'Essai*, etc. Il n'en pouvait être autrement. M. La Mennais ne sait pas manier longtemps l'arme de l'ironie. Il s'emporte bientôt, et à la place d'une satire fine, incisive, sa plume courroucée écrit une diatribe.

Les mauvais génies s'applaudissent de leur œuvre. Le monde est soumis à leur puissance. Ils étalent avec joie tous les vices dont les sociétés sont souillées. A les entendre le monde actuel n'est qu'une vaste pourriture, une gangrène cadavérique. Les bons génies reconnaissent bien que le mal existe, mais des germes de bien se laissent apercevoir. Le monde est dans une période d'enfantement, et bientôt de ce monceau de fumier qui existe sortira une société nouvelle, pleine de vie, de jeunesse, de beauté, etc. « Maintenant, c'est la nuit, dit le génie, qui donne la science et la lumière à celui qui bénit le peuple, mais la lumière se fera et déjà elle commence à poindre; elle se répand au milieu des ombres moins noires, comme les vagues lueurs de l'aube. Une foi destinée à unir les peuples actuellement privés de liens, se forme peu à peu dans les profondeurs mystérieuses de l'humanité, ainsi que l'enfant dans le sein de sa mère. » M. La Mennais abuse étrangement de cette idée que les couleurs dont son imagination la pare ne peuvent plus rendre supportable. La déclamation défraye chaque page de ce livre, « Qu'est-ce aujourd'hui que les religions? Mensonge. Qu'est-ce que la justice, les lois, la politique? Mensonge. Tous mentent : prêtres, rois, grands et petits. Je les trouve même prodigues en ce genre; ils pourraient atteindre leurs fins à moins de frais. Le luxe me choque toujours. » Quelle peine pour montrer un peu d'esprit, et que cet esprit est sinistre! Ailleurs il persifle le régime constitutionnel. Nulle part il n'a été plus spirituel. Écoutons-le donc :

« Individu ou corps, il n'y avait autrefois, en définitive qu'une volonté; une seule qui commandât et fit la loi. De là le mal. Une seule volonté! Nous l'avons divisée en trois, afin que chacun en

ent sa part. N'est-ce pas là une idée? N'en est-ce pas là une, dites?

— Et ces trois tiers de volonté constitueront leurs pouvoirs distincts?

— Justement, vous y êtes.

— J'aime cette manière de vouloir à trois; elle est nouvelle, elle est singulière; mais, bonnes gens, dites-moi, qu'en résultera-t-il?

— L'équilibre entre les trois pouvoirs, l'équilibre, remarquez bien l'équilibre.

— Vous tenez donc beaucoup à l'équilibre?

— Ah! l'équilibre!

— Rien de si beau, je l'avoue, de si désirable, de si admirable! cependant.....

— L'équilibre!»

N'est-il pas triste de voir M. La Mennais faire de pareils efforts pour être plaisant et n'y pas réussir?

Voici maintenant comment il traite des adversaires politiques, que la position qu'ils occupaient et le talent dont ils étaient doués, devaient au moins soustraire à ce torrent d'injures. A propos d'une visite qu'il a faite à la chambre des Députés, il ne rougit pas d'écrire ces ignobles caricatures : « Si quelque chose prouve à quel point l'esprit de parti peut en imposer quelque temps au public, c'est assurément l'espèce de lustre dont il était parvenu à entourer ce pédant rogue, ce cuistre hargneux, gonflé de suffisance et de venin. Une affectation de profondeur, une raideur vaniteuse, une cruauté froide, implacable, un mélange inouï jusqu'alors d'insolence et de bassesse : voilà ce qui le distingue. Pour s'en faire une idée, il faut avoir entendu sa parole magistrale et dogmatiquement creuse; il faut avoir vu cette pose effrontée, ces yeux tachés de bile, ce geste pointu dardé en avant comme la vipère darde sa langue. Cet homme voulut toujours deux choses et ne voulut que cela : le pouvoir et ce qui sent le pouvoir. Pour le soutenir et le garder, point de masque qu'il n'ait pris, etc., etc. » Il y en a deux pages dans ce style. Mais tout son fiel n'est pas distillé; il lui en reste encore une bonne mesure qu'il va jeter à la face d'un autre : « Celui-ci n'a ni rancune, ni pitié, ni amour, ni haine; singe d'État, singe à portefeuille, il n'hésite jamais pour le portefeuille à livrer l'État. Aucun autre ne gambade, ne grimace comme lui; il a des tours sans nombre. Aussi comme on l'admire! Promettre est ce qui lui coûte le moins. Le cynisme en lui n'étonne point, tant il lui est

naturel. Sentiments, opinions, principes, maximes, vrai, faux, juste, injuste, autant de jouets pour lui. Et la patrie, et son honneur, et ses libertés, et sa gloire, qu'est-ce à ses yeux ? Un objet de trafic, quelque chose qui se vend, etc. »

Une sorte de vision termine ce livre. Toutes les souffrances, le prolétaire, la justice politique, le prisonnier, le mendiant, passent devant l'auteur qui, après avoir montré la victoire apparente du mal, prédit le triomphe final du bien. C'est le refrain connu.

Cette pensée de régénération que nous avons déjà signalée plusieurs fois est encore reproduite dans les réflexions ajoutées par M. La Mennais aux *Évangiles* dont il a donné une traduction en 1846. A ses yeux, non-seulement la parole du Christ n'est point accomplie, mais le genre humain est resté dans la situation où il était il y a dix-huit cents ans. Le Verbe n'a point été compris, pas même par ses disciples; M. La Mennais nous en donne le véritable sens. Quelle autorité avait-il pour interpréter les Écritures ? Sur ce point comme sur les autres, il a d'avance écrit sa condamnation. Dans sa deuxième lettre à monseigneur l'Archevêque de Paris, relatée plus haut, on lit : « Jésus-Christ ne parle aux hommes un langage qu'ils soient assurés de comprendre que par la bouche de son épouse l'Église ; c'est d'elle seule que les chrétiens reçoivent les vérités qu'il est venu annoncer au monde. » Au moins M. La Mennais sera resté chrétien dans cette publication. Nullement. Il ne croit plus à la divinité de Jésus Christ. Les miracles des saints Livres sont des symboles ; il ne jette pas sur eux le sarcasme de Voltaire ; il les nie indirectement. Pour lui, les guérisons, racontées par les Évangélistes, doivent être rapportées aux plaies de l'âme, aux maladies morales. Il faut être la dupe de singulières illusions de l'esprit pour voir une figure dans ce texte si net : « Je te le commande, dit Jésus au paralytique, lève toi, prends ton lit, et va en ta maison. » Mélange de socialisme et de panthéisme, la doctrine de M. La Mennais flotte dans nous ne savons quels nuages de religiosité humanitaire. Il a perdu le flambeau qui le dirigeait autrefois, et on pourrait lui appliquer ces paroles extraites de la préface du deuxième volume de l'*Essai*, etc. : « La religion qui seule peut nous sauver, n'est pas cette vague religion chrétienne que nous vantent quelques rêveurs, mais la religion catholique, hors de laquelle la religion n'est qu'un nom. »

M. La Mennais ne manque pas l'occasion de déverser sur les rois

et sur l'Église le venin qui suinte par tous ses pores. Au sujet du meurtre de saint Jean-Baptiste, il s'exprime de cette manière : « Adultère, meurtre, la tête d'un homme juste donnée toute sanglante à une jeune fille, parce que sa danse a plu au roi ; voilà sous quels traits l'Évangile nous montre la morale des cours et le pouvoir absolu d'un seul. » Le souffle des *Paroles d'un Croyant* a passé sur cette page. Ce passage de l'Évangile : « Alors il dit à ses disciples : La moisson est abondante, mais les ouvriers en petit nombre, » fait dire au commentateur : « La moisson, c'est encore comme au temps de Jésus, le genre humain tout entier : et les ouvriers, où sont-ils ? » Les ouvriers sont partout ; sous les lambris du riche, pour prêcher la charité ; dans la cabane du pauvre, pour y porter la consolation et l'espérance de meilleurs jours ; auprès du moribond, pour lui entr'ouvrir les portes de la cité céleste, et jusque sous la hutte du sauvage, pour faire pénétrer dans son esprit les lumières de la vérité, cette vivifiante nourriture de l'âme. Voilà ce que M. La Mennais voyait à une autre époque ; voilà ce qu'il aurait encore vu, si le voile épais de la passion n'y eût mis obstacle.

Au point de vue littéraire, cette traduction offre plus d'un côté vulnérable. Nous y avons noté plusieurs incorrections du genre de celle-ci : « Les soldats aussi, s'approchant et lui présentant du vinaigre, *le moquaient.* » Des négligences de style dont on pourrait donner de nombreux exemples dénotent un travail hâté. Souvent aussi le tour de la phrase, sans doute biblique, mais assurément peu français, décèle plus d'affectation que d'originalité. Il y a enfin dans les *Réflexions* un vice général. Les *Évangiles* renfermant les mêmes récits, à quelques variantes près ; le commentateur qui s'est astreint à faire suivre de réflexions chacun des chapitres s'est fréquemment répété. Ainsi donc à l'exception de quelques pensées justes, de versets heureusement traduits çà et là (le grand écrivain se retrouve toujours quelque part), nous n'avons encore ici qu'un mauvais livre.

Qu'a voulu faire M. La Mennais ? Evidemment, il ne peut avoir eu l'intention de donner une nouvelle traduction des *Évangiles*. Il en existait de bonnes et de meilleures que la sienne. Mais comme les hérétiques de tous les temps, il a cherché par une interprétation arbitraire, à mettre ses doctrines à l'abri de ce livre divin. Peu de temps avant lui, M. Buchez, en tête d'une nouvelle édition de la tra-

duction de Lemaistre de Sacy, avait fait la même tentative. Et cependant de quels sarcasmes M. La Mennais n'avait-il pas poursuivi l'inspiration des protestants ! Jamais, depuis Bossuet, le principe dissolvant de la réforme n'avait rencontré un aussi vigoureux contradicteur. Jamais une dialectique plus éloquente n'avait été entendue ! *O quantum mutatus !*

En 1847, le *National* et la *Réforme* publièrent avec de grandes fanfares, une lettre de M. La Mennais sur les différentes sectes du temps, dans laquelle il reproduit les jugements que nous avons cités plus haut ; puis, il termine par ces mots qui devaient attirer sur lui les foudres de la petite église de la rue de Beaune : « Le fouriérisme et quelques sectes issues de l'école saint-simonienne, non moins absurdes, à mon avis, dans leurs principes économiques, se caractérisent en outre par la négation plus ou moins absolue de toute morale. Je n'ai rien à dire de celles-ci. La conscience publique les a déjà jugées. » La *Démocratie pacifique* tailla sa meilleure plume pour écrire une réponse qui commence ainsi : « M. La Mennais, après avoir passé par toutes les étapes du cercle politique et religieux, va bientôt se retrouver à son point de départ. Brillante comète à longue queue, il a passé à travers le soleil sans en aspirer un seul rayon de chaleur, et sur la terre sans l'éclairer... C'est une étoile filante qui tombe et qui en disparaissant voit avec un impuissant dépit l'astre social à la sereine lumière, qui s'élève au-dessus de l'horizon. » Très-bien, jusqu'ici ; c'est de la polémique avec des images empruntées à la doctrine. Pourquoi ajouter : « Quand M. La Mennais juge en deux lignes des hommes de génie dont il n'atteint pas la cheville, ce n'est que ridicule et prétentieux. » La *Démocratie* croit sans doute parler ici à huis clos dans le sanctuaire du Dieu, mais le public qui a entendu hausse les épaules et siffle cette bouffonnerie.

La Révolution de 1848 trouva en M. La Mennais un républicain de la veille. Il fit partie, avec son ami Béranger, de la commission chargée de recueillir les dons patriotiques qui siégeait au palais de l'Élysée. Nommé par le département de la Seine, membre de l'Assemblée constituante, il alla se placer sur la crête de la *Montagne*. Le portrait qu'il avait tracé à une autre époque des Montagnards de 1793 ne sera point déplacé ici : « Ils ne pardonnèrent, dit-il, ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue, ni aux richesses, parce qu'ils les avaient beaucoup enviées, ni aux talents, parce

que la nature les leur avait refusés, ni à la science, parce qu'ils étaient ignorants ; ni à la vertu, « parce qu'ils étaient couverts de crimes, etc., etc. »

Il s'agissait de faire une constitution républicaine pour un pays qui ne l'était point. La tâche était difficile. On choisit dix-huit représentants pour préparer les fondements de cette œuvre, *Tantæ molis erat* ! M. La Mennais fit partie de cette commission. Mais son projet de constitution n'ayant pas été adopté, il donna sa démission. Quelle était donc cette constitution repoussée par la commission des Dix-huit ? Une contrefaçon de celle de l'an III qui avait supprimé les districts, autrement dit les arrondissements, pour y substituer des centres administratifs autour desquels devaient se grouper plusieurs communes. L'essai malheureux de cette constitution aurait dû détourner M. La Mennais ; mais rien ne pouvait le faire renoncer à une idée. Depuis lors, son rôle à l'Assemblée fut à peu près nul. On le voyait toujours sur son banc, sombre, silencieux et comme dévorant sa rancune. Au moment où M. Berryer, dans le discours qu'il prononça sur le budget des cultes, parla des prêtres qui supportaient impatiemment le jong de l'Eglise et qui sont sortis violemment de son sein, M. La Mennais se leva, et malgré les efforts de ses amis, il quitta la salle emportant pour consolation une poignée de main de M. Pierre Leroux.

Si M. La Mennais ne se servait pas de la tribune de l'Assemblée, il en avait une autre dans le *Peuple constituant* fondé par lui et par M. Pascal Duprat le 1<sup>er</sup> mars 1848. Chaque numéro de ce journal commençait par un article du rédacteur en chef, moins sur les questions du jour que sur les principes généraux de la politique démocratique. Quand la discorde civile eut mis Paris à feu et à sang, que la ville était encore haletante des scènes effroyables qui avaient jeté la désolation dans beaucoup de familles, M. La Mennais eut le triste courage de vomir l'injure contre les monarchistes qu'il appelait « les éternels soudoyeurs des conspirations. » Au moment où ces paroles excitatrices pouvaient encore mettre le fusil aux mains du peuple vaincu mais non terrassé, Paris assistait aux funérailles de la plus noble victime des sanglantes journées de Juin. Le contraste qu'offrait le bon pasteur avec le furieux démagogue inspira au *Constitutionnel* un bon article où la vie tout entière de celui-ci est retracée en quelques lignes. On y lit : « M. La Mennais a dit, dans un jour de colère : « Je ferai voir ce que c'est qu'un prêtre ; » et selon nous il n'a fait voir que ce qu'un prêtre ne doit pas être. Au lieu d'appor-

ter aux hommes, jetés dans les tourmentes d'une révolution, ce dont ils ont le plus besoin, le point de repère d'une croyance immuable, il est venu augmenter les incertitudes de leur âme par le scandale de ses variations; au lieu de donner l'exemple de l'esprit de soumission dans l'Église et dans l'Etat, au lieu de faire entendre des paroles de paix et d'amour, il n'a fait entendre que des paroles propres à inspirer l'effroi. »

Pendant le gouvernement du général Cavaignac, les journaux ayant été soumis au versement d'un cautionnement, le *Peuple constituant* cessa de paraître. Le dernier numéro, daté du 11 juillet 1848, avait un encadrement noir. En quittant ses abonnés, M. La Mennais fit des adieux. Va-t-il cette fois prononcer quelques paroles de paix et jeter sur les plaies encore saignantes un dictame réparateur? Voyons : « Les hommes, dit-il, qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués — de la réaction, — ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans le présent, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes, mais le triomphe des *factieux* sera court. » Les factieux ici ce sont les hommes d'ordre. Ce n'est plus la langue d'un homme qui vient de parler; c'est le cri sinistre de la corneille mêlé au sifflement venimeux du reptile qui s'est fait entendre.

De là M. La Mennais passa à la *Réforme*, où il ne resta que très-peu de temps. Sa collaboration à cette feuille indique-t-elle un dernier changement dans ses idées sur les principes sociaux? Nous ne le croyons pas. La *Réforme*, bien que socialiste, au moins en apparence et pour satisfaire sans doute aux nécessités du temps, était beaucoup plus politique que philosophique, et la participation de M. La Mennais à ce journal a été trop courte pour autoriser une pareille conjecture.

M. La Mennais avait à peine quitté la *Réforme* que cette feuille cessait d'exister. Il semble que M. La Mennais portait la mort avec lui. Tous les journaux placés sous sa direction n'ont eu qu'une durée éphémère. L'*Avenir*, le *Monde*, le *Peuple constituant* ont vécu entre ses mains, le premier un peu plus d'un an, les deux autres quelques mois seulement. La *Réforme*, qui datait de longtemps quand M. La Mennais y est entré, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Depuis ce temps jusqu'à sa mort, on n'entend plus parler de M. La Mennais. Il voyait quelques amis, particulièrement le chanteur de *Lisette* et du *Dieu des bonnes gens*, et travaillait à une traduction de la *Divine Comédie* qui serait écrite, a-t-on dit, dans la langue du temps de Louis XIII. Les pastiches de ce genre ne sont pas ordinairement heureux. Paul-Louis Courier, cet habile ouvrier de style, y a échoué : nous verrons. Ses œuvres posthumes devaient aussi comprendre plusieurs volumes de correspondance, mais il paraît qu'une partie seulement de cette correspondance sera publiée.

Tout le monde se souvient de sa triste mort. Aucune illusion n'est possible. M. La Mennais a voulu quitter cette terre privé des secours de la religion. Son testament, très-explicite à cet égard, a réglé les derniers devoirs qu'il voulait qu'on lui rendît. Quelques amis désignés devaient seuls accompagner ses restes qu'il avait prescrit qu'on jetât dans la fosse commune. On dirait qu'il avait fait une gageure de se contredire jusqu'au dernier moment. Dans un article sur les inhumations imposées à l'Eglise par l'État, publié en 1819, il écrivait : « Assise en face de l'avenir, la religion appelait l'espoir près des ruines de l'homme, et le sépulcre devenait une sorte de sanctuaire au fond duquel la foi découvrait un grand mystère de vie. Pour nous qui aimons mieux voir dans nos derniers restes une cendre stérile, nous avons substitué des réglemens de voirie et chargé la police de jeter dans la même fosse la dépouille de l'homme et ses espérances. Quand on ne s'estime pas plus que des animaux, que peut on réclamer de plus qu'eux ? » Sur sa tombe à peine fermée nous n'avons que des prières à adresser. Dieu qui sonde les consciences le jugera. Nous le livrons à son infinie miséricorde.

Nous avons parcouru toute la carrière de M. La Mennais. Il nous reste à l'apprécier comme écrivain et à présenter quelques observations sur le double rôle qu'il a joué.

L'imagination la plus vive, au service de passions ardentes, a fait de M. La Mennais un écrivain éloquent. Mais cette faculté, qu'on a nommée la folle du logis, a fait extravaguer bien des gens, et, pour la maintenir dans de justes bornes, deux contre-poids sont nécessaires : une connaissance exacte et approfondie de la langue, et un goût littéraire très-exercé. M. La Mennais possédait l'un et l'autre, il est vrai. Aussi partout où les entraînemens de la polémique ne le font pas dévier de la grande voie du beau langage, sa phrase se déroule sobre, limpide, ferme, noble, harmonieuse. Elle a un

arrière-goût des écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle, que M. La Mennais faisait profession de reconnaître pour ses guides et pour ses modèles. L'éloquence, c'est-à-dire la chaleur de l'âme vivifiée par l'imagination, et la transparence du style qui laisse voir facilement la pensée, voilà les deux principales qualités de M. La Mennais dans presque tous ses écrits de la première période. L'esprit se montre rarement, et il n'apparaît guère que sous les traits de l'ironie. Et même, ainsi que nous l'avons fait observer, cette forme ne lui réussit pas. Ce n'est là que l'absence d'une qualité; voici un défaut : M. La Mennais n'a pas toujours su éviter les périls de la métaphore et des autres figures de rhétorique dont il fait un fréquent usage. Il est remarquable que ces défauts se retrouvent en bien plus grand nombre dans les écrits de la seconde phase de l'auteur. Il abuse aussi de ce que nous appellerons la partie lugubre du dictionnaire. Tous les mots qui désignent la mort se reproduisent à chaque instant sous sa plume, qui paraît rechercher les images les plus sombres et les plus désolées. Nonobstant ces critiques (quel écrivain peut y échapper)? M. La Mennais occupera une place distinguée dans la littérature contemporaine. Comme penseur, son rang sera moins élevé; le sentiment dominait en lui la raison : il était beaucoup plus artiste que philosophe.

Disons maintenant quelques mots sur la part d'influence qu'il nous paraît avoir eue dans les deux camps extrêmes où s'est passée sa vie militante. Il est difficile de ne point reconnaître que M. La Mennais, jusqu'à sa séparation de l'Église, n'ait donné à l'étude des intérêts religieux une impulsion considérable. Par son talent hors ligne, il a su attirer l'attention sur les questions les plus importantes qui se puissent agiter. Il a été un des plus habiles et des plus énergiques démolisseurs de la philosophie négative du xviii<sup>e</sup> siècle. L'ascendant qu'il exerçait sur une grande partie du clergé a groupé autour de lui des disciples d'un mérite incontestable : il a fait école. Ses doctrines ont été condamnées, il est vrai; mais il y aurait de l'injustice à ne pas lui tenir compte du mouvement qu'il a opéré en faveur de l'autorité du Saint-Siège, et dont les effets se font encore sentir aujourd'hui.

Le parti démocratique a-t-il trouvé un chef dans M. La Mennais? Non. Jusqu'à la révolution de Février, ni la tribune, ni le journal — *le Monde* n'a été que quelques mois entre ses mains — n'ont donné à M. La Mennais un moyen d'action sur le peuple. Ses livres politiques, à l'exception des *Paroles d'un Croquant*, ont été peu lus, et l'eussent-ils été, ils n'auraient produit qu'un

effet médiocre. Pourquoi donc M. La Mennais a-t-il été accueilli avec tant de fracas par le parti libéral et républicain? Il y apportait un grand nom; de plus, et ce motif n'est pas le moindre, car il flattait les préjugés de beaucoup d'esprits, il avait divorcé avec l'Église, à laquelle il refusait l'intelligence des besoins nouveaux de la société. Après la chute de Louis-Philippe, il ne pouvait être que l'une ou l'autre chose qu'en se faisant socialiste; mais on connaît ses répugnances sur ce point. Il n'a donc eu dans sa carrière démocratique qu'une influence très-restreinte : les premiers rôles n'ont pas été joués par lui.

Nous croyons devoir finir cette étude par quelques mots sur le caractère de l'homme qui nous a occupé. N'ayant eu aucun rapport direct avec lui, nous avons consulté plusieurs personnes qui l'ont connu à différentes époques de sa vie. Toutes s'accordent à dire qu'il était, comme on dit vulgairement, très *journalier*. Tantôt on le voyait avec la grâce naïve de l'enfant, tantôt avec les impatiences nerveuses de la femme, plus souvent avec la rudesse et même la sauvagerie du misanthrope. Après avoir parcouru tant de régions du monde moral, son intelligence a dû éprouver de terribles déchirements; et bien des fois, sans doute, il a regretté ces années où, assis sur le roc de la foi, il défait les tempêtes qui jettent le désordre dans l'âme. Il était bien loin de lui ce jour où, se sentant mourir, il disait à son frère, à La Chesnaye : « Je te lègue ma place à la défense de l'Église. » Alors, c'était en 1827, il marchait dans les larges voies du catholicisme, qu'il a quittées pour les sentiers tortueux et obscurs d'une politique de casse-cou et d'une philosophie nébuleuse. Victime de cette charmeresse qui a perdu les anges, il s'est enivré de sa pensée et il s'est laissé aller à cette intempérance de l'esprit dont parle Bossuet dans son oraison funèbre de la Princesse Palatine. Il a été puni dans son talent : tous ses livres de la seconde époque sont gâtés par la déclamation et les obscurités, et on y voit partout les traces d'une intelligence dévoyée. Il a été puni plus cruellement encore. La tristesse amère dont ses traits portaient l'empreinte dans ces derniers temps indique assez qu'il ne goûtait plus ni la paix du cœur ni les jouissances sereines de l'esprit. La parole des livres saints s'est vérifiée :

Justas superbiæ suæ penas exsolvit.

# LES IRLANDAIS

## AU SERVICE DE FRANCE.

---

L'histoire des régiments suisses au service de France est vraiment glorieuse ; car, non contents de combattre avec vaillance sur les champs de bataille, ces corps auxiliaires surent verser à flots leur sang généreux pour la défense du trône aussi bien en 1792 qu'en 1830. Pendant le mobile qui attirait ces braves montagnards sous les drapeaux de nos rois n'avait rien de particulièrement chevaleresque. Les avantages d'une haute paye les décidaient seuls à quitter pour le service militaire leurs glaciers et leurs chalets, et les Suisses n'étaient qu'une troupe mercenaire dans la meilleure acception du mot. « *Point d'argent, point de Suisses,* » disait un ancien proverbe, dont l'ancien régime a plus d'une fois reconnu l'exactitude<sup>1</sup>. Il n'en est pas de même des fidèles Irlandais qui, pendant plus de cent ans, s'enrôlèrent dans nos armées, dont ils formèrent constamment l'élite par leur bravoure et leur discipline. C'est l'honneur et la foi qui leur mettaient le mousquet entre les mains ; ces deux no-

<sup>1</sup> Racine a mis cette locution proverbiale dans la bouche du Petit-Jean, des *Plaideurs* ; mais elle existait longtemps avant lui. Voir les *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, vol. II<sup>1</sup>, page 60. Paris, 1823.

bles sentiments alimentèrent un recrutement qui se pratiqua en Irlande, ouvertement ou en secret, durant tout un siècle : les fils de la verte Eryn cherchèrent dans l'émigration la liberté de leur religion et la satisfaction de leurs sentiments *jacobites*. La gloire des brigades irlandaises nous semble donc l'emporter sur celle des régiments suisses de toute la distance qui sépare le dévouement de l'intérêt.

Pendant la durée du protectorat de Cromwell, il y eut déjà des Irlandais dans nos armées; mais c'est seulement après la révolution de 1688 que l'enrôlement des soldats de cette nation prit des proportions considérables et régulières. S'il faut en croire l'histoire d'Irlande : « D'après des recherches et des calculs faits au ministère de la guerre, il est certain que depuis » l'arrivée des troupes irlandaises en France, en 1691, jusqu'en » 1745, année de la bataille de Fontenoy, plus de quatre cent » cinquante mille Irlandais sont morts au service de France <sup>1</sup>. » L'histoire de ces troupes vient d'être publiée, à Dublin, par un écrivain éminent de cette capitale, M. J.-C. O'Callaghan <sup>2</sup>, et nous avons puisé dans son ouvrage une partie des matériaux de cet article. Mais le premier volume seul a paru, et, tout en appréciant les immenses recherches de l'auteur pour se rendre maître de son sujet dans tous ses détails, nous devons dire que le lecteur français peut être parfois rebuté par l'aridité de cette production. Au lieu d'embrasser la question dans son ensemble, au lieu de peindre à grands traits le tableau du *loyalisme* des Irlandais, et de les montrer figurant avec honneur à

<sup>1</sup> *History of Ireland*, by the abbé Mac Geoghegan. Dublin, 1844, page 599. Cet écrivain était aumônier des troupes irlandaises au service de France, et il a écrit son histoire en français; mais l'édition publiée à Amsterdam en 1763, est très-rare, et nous n'avons pu nous procurer que la traduction de Dublin. Le nom de l'abbé Mac Geoghegan, très-célèbre en Irlande, ne se trouve mentionné ni dans la *Biographie universelle* de Michaud, ni dans le *Dictionnaire historique* de Bouillet; et cependant, comme auteur français, il aurait dû trouver place dans l'une et l'autre de ces compilations.

<sup>2</sup> *History of the Irish in the service of France*, by J.-C. O'Callaghan. Dublin, 1854.

côté de nos régiments sur tous les champs de bataille, M. O' Callaghan semble se contenter du rôle du biographe, ou même du généalogiste le plus érudit. Son livre n'offre guère qu'une série de notes historiques sur les principaux officiers qui ont exercé des commandements dans les brigades irlandaises. La chronique des ancêtres de ces officiers occupe même plus de place que leur histoire propre, et celle-ci se compose de la copie de leurs états de service, offrant dans un laconisme réglementaire une série de dates et de promotions. L'ouvrage doit donc être spécialement intéressant pour les Irlandais, qui y retrouvent une foule de noms historiques à eux familiers ; mais il laisse beaucoup à désirer pour celui qui y cherche un récit suivi et une étude générale sur l'émigration irlandaise. N'est-il pas curieux de constater que cet Exode, dont on se borne souvent à suivre l'itinéraire vers les États-Unis, s'est dirigé pendant tout le siècle dernier vers la France. Avant d'émigrer en Amérique avec sa pelle et sa faucille, l'Irlandais émigrant en France avec son mousquet ou son épée, et la révolution de 1793, en persécutant la religion en France, a seule changé la direction de ce courant, dont les jeunes États du Nouveau-Monde recueillent aujourd'hui les bienfaits. L'école philosophique parlera longtemps encore de la révocation de l'Édit de Nantes, et des conséquences fatales que cet acte politique exerça sur l'industrie et la fortune de la France, Voltaire porte à 500,000 hommes le nombre des huguenots réfugiés à l'étranger ; Basnage, à 3 à 400,000 ; Sismondi, à 400,000, et M. Charles Weiss, dans son *Histoire des réfugiés protestants*, donne le chiffre de 250 à 300,000, tandis que le duc de Bourgogne<sup>1</sup>, qui avait vérifié les rapports des intendants de province, déclare que l'évaluation la plus exagérée ne dépasse pas 67,000 émigrés. M. le duc de Noailles, qui a étudié avec soin cette question dans son *Histoire de M<sup>me</sup> de Maintenon*, dit que les calculs les plus consciencieux n'élèvent pas le chiffre des réfugiés à plus de 100,000<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Vie du duc de Bourgogne*, par l'abbé Proyart, vol. II, page 98.

<sup>2</sup> *Histoire de M<sup>me</sup> la marquise de Maintenon*, par le duc de Noailles ; vol. II, pages 530 et suivantes.

Mais si la mesure de Louis XIV fut regrettable, nous demandons ce qu'il faut penser de la législation inique de l'Angleterre par rapport à l'Irlande, législation si oppressive, même à l'heure qu'il est, que, depuis Cromwell jusqu'à nos jours, le mouvement d'émigration de l'Irlande, loin de se ralentir, n'a fait que s'accélérer. Aujourd'hui c'est deux cent mille Irlandais qui quittent leur île natale *par année*, c'est-à-dire deux fois plus que Louis XIV ne fit perdre de huguenots à la France pendant toute la durée de son règne glorieux.

La même école philosophique, qui trouve indigne qu'un souverain catholique gêne le culte d'un sujet protestant, approuve la conduite des protestants d'Angleterre, qui ont renversé une dynastie parce qu'elle était catholique. Cependant Jacques II, dans la courte durée de son règne, n'exerça aucune persécution contre l'Église établie. Même en Irlande, ce roi se borna à accorder aux catholiques la liberté des cultes et à les appeler à la participation des emplois publics ; mais il n'en exclut pas les protestants, comme ceux-ci en avaient exclu les *papistes*, et la tolérance qu'il étendit aux dissidents le fit chérir des quakers, dont, avant Jacques II, les exercices religieux avaient été sévèrement interdits. Il fut en particulier plein de bonté pour les protestants français qui avaient cherché un refuge en Angleterre, et c'est M. Charles Weiss lui-même qui lui rend justice à cet égard. Toutefois les intérêts de l'anglicanisme étaient trop exclusifs pour s'accommoder de ce partage dans les faveurs du monarque, et, le 15 novembre 1688, le prince d'Orange débarqua à Torbay avec une armée hollandaise. Jacques II, trahi par ses ministres, abandonné par son armée, ne sut pas ou ne put pas se défendre ; et, le 23 décembre, il s'embarqua pour la France. Au commencement de l'année suivante, une convention, rassemblée à Londres sous les auspices de Guillaume, déclara que la fuite du roi devait être considérée comme une abdication ; la couronne fut offerte au gendre ambitieux de Jacques II, et, peu après, le parlement d'Édimbourg décrétait de la même manière le changement de la dynastie.

Mais s'il plaisait aux protestants d'Angleterre et d'Écosse de se choisir un roi qui n'offusquât pas leurs sentiments religieux, les catholiques d'Irlande devaient avoir le droit de conserver leur souverain légitime, dont le gouvernement s'était fait bénir dans leur île. L'Angleterre ne l'entendit pas ainsi, et elle mit bientôt en mouvement toutes ses forces, auxquelles elle joignit celles de la Hollande, pour imposer à l'Irlande le roi Guillaume III. L'armée anglaise s'y éleva graduellement jusqu'à cinquante mille hommes, vieux soldats pour la plupart, aguerris et disciplinés, opposés à une armée improvisée, recrutée dans les campagnes de l'Irlande ; mais, malgré tous ces efforts, il fallut plus de trois ans d'une lutte acharnée avant d'amener la glorieuse capitulation de Limerick. Richard Talbot, comte de Tyrconnell, était, en 1688, vice-roi d'Irlande. En moins de trois mois après l'arrivée de Jacques II en France, Talbot avait obtenu l'enrôlement de plus de cent mille Irlandais pour prendre la défense de la cause royale ; mais il manquait d'armes, et il eut à déplorer de s'être privé de quatre mille hommes des mieux équipés de son armée qu'il avait envoyés en toute hâte au secours de Jacques en Angleterre, dès qu'il avait appris le commencement de la révolution. Guillaume s'opposa à leur retour dans leur patrie, et ce précieux corps de troupes fut ainsi perdu pour l'Irlande. La population catholique de l'île entière n'était alors que de 1,200,000 âmes, et elle avait à se garder contre une population protestante ennemie qui pouvait mettre sur pied une milice de 25,000 hommes. Le revenu de l'Irlande, dans l'état le plus florissant, en 1685, n'avait jamais dépassé 266,000 livres sterling. La guerre tarissait ces ressources ; il n'y eut bientôt plus que de la monnaie de cuivre, et on en fut réduit à échanger avec les marchands français les produits du pays, le beurre, la laine, le suif, le cuir, contre de la poudre, des balles et des armes. Jacques II, voyant que l'Irlande lui demeurait fidèle, s'était embarqué à Brest sur la flotte du chef d'escadre Gabaret, et il mit pied à terre à Kinsale, le 22 mars 1689, avec un petit corps de troupes françaises : « Ce corps aurait été beaucoup plus considérable, dit un historien irlandais, si le roi n'avait pas exprimé

» le désir que sa restauration fût due principalement aux efforts de ses propres sujets<sup>1</sup>. » Comme Charles-Albert disant : *l'Italia fara da se*, Jacques II pensait alors pouvoir se passer des secours de son allié Louis XIV ; mais bientôt il sollicitait avec instance ce qu'il avait dédaigné dans le principe.

Malheureusement la France avait alors besoin de toutes ses troupes pour tenir tête aux ennemis qui lui surgissaient de toutes parts. La ligne d'Augsbourg avait armé contre le grand roi la Hollande, l'empereur d'Allemagne, les électeurs de Saxe, de Bavière, de Brandebourg, l'électeur Palatin, les cercles de Souabe et de Franconie, les rois d'Espagne et de Suède, et le duché de Savoie. De plus Louvois, toujours en rivalité contre Seignelay, ministre de la marine, s'opposait à ce que l'on donnât de l'importance à toute expédition maritime qui pourrait rejeter dans l'ombre ses propres travaux. Louis XIV consentit donc à envoyer en Irlande un corps d'armée de sept mille hommes, mais à la condition expresse qu'un même nombre d'Irlandais viendraient servir en France. C'était encore rendre à Jacques II un immense service. Les hommes ne manquaient pas au souverain anglais, puisque ses fidèles sujets se présentaient en foule sous ses drapeaux ; ce qui lui manquait c'était un noyau d'armée régulière pour opposer aux régiments de vétérans de Schomberg ; c'étaient aussi des généraux et des armes, et Louis XIV lui fournit avec abondance les équipements et les munitions, tandis qu'il envoya successivement en Irlande le comte de Lauzun, M. de Boisseleau, M. Rosen, les lieutenants généraux d'Usson et de Tessé, pour aider de leur expérience militaire le courage inexpérimenté des seigneurs irlandais.

Au mois de mars 1690, le marquis d'Amfreville, commandant une flotte de trente-six vaisseaux de ligne, prenait à son bord un corps de sept mille hommes composés des régiments de Zurlauben, Mérode, Famechon, Forest, La Marche, Tournaisis et Courvassiez, et il les débarquait à Cork avec le comte de Lauzun ; par le retour des mêmes vaisseaux cinq régiments

<sup>1</sup> *History of Ireland*, by W. C. Taylor ; tome II, page 119. New-York, 1833.

d'infanterie irlandaise furent conduits à Brest, où ils arrivèrent au commencement du mois de mai. Ces régiments formaient la brigade de Mountcashel, et ils avaient à leur tête le lieutenant-général Justin Mac-Carthy, lord vicomte Mountcashel, et les colonels Daniel O'Brien, Arthur Dillon, Richard Butler et Robert Fielding. Les deux premiers représentaient dans leurs personnes le sang de deux vieilles races royales par lesquelles le Munster avait été gouverné pendant neuf cents ans avant l'invasion anglo-saxonne du xii<sup>e</sup> siècle. — La brigade irlandaise fut réorganisée en France pour ne former que trois régiments, et quelques mois à peine après être débarquée en Bretagne nous la trouvons en Savoie, combattant vaillamment dans l'armée du comte de Saint-Ruth. Lord Mountcashel et ses braves soldats rendirent de grands services dans l'invasion de la Savoie et au célèbre siège de Montméliant ; en 1691, ils firent la campagne de Catalogne dans l'armée du duc de Noailles, et dans ces deux campagnes, les Irlandais perdirent plus de douze cents hommes, ce qui prouve que déjà à cette époque ils n'étaient pas économes de leur sang pour le service de France.

Jacques II ne fut pas heureux en Irlande. La terre n'était pas sans doute son élément, et lui qui étant duc d'York avait déployé comme amiral tant de talents et de courage sur les flottes d'Angleterre, ne sut montrer ni énergie ni capacité pour conserver celui de ses trois royaumes qui voulait lui rester fidèle. Il commença par échouer dans l'attaque de Londonderry, la seule ville importante qui ne lui rendit pas obéissance et où s'étaient retranchés les protestants du nord de l'Irlande. Après un investissement de deux mois et demi, Jacques fut réduit à lever le siège, et bientôt après, se trouvant avec des forces très-supérieures en présence de l'armée du maréchal de Schomberg, à Dundalk, il refusa de l'attaquer, malgré les instances de ses généraux, ému soudain d'une compassion fort intempestive pour ses sujets révoltés. C'est à cette occasion que le général François Rosen dit brusquement au roi : « Sire, si vous possédiez cent royaumes, vous les perdriez tous. » — Le 1<sup>er</sup> juillet 1690, à la bataille de la Boyne, Jacques se crut vaincu,

quand les chances de la journée pouvaient encore être pour lui, et sa fuite détermina la perte de la bataille, qui jusqu'à ce moment avait été au moins incertaine. Après ce malheureux engagement il n'eut rien de plus pressé que de se réembarquer pour la France. Rencontrant en mer des frégates françaises qui lui apportaient un convoi, il leur dit de rebrousser chemin, et de retour à Saint-Germain, il représenta toute résistance ultérieure comme tellement inutile que les troupes françaises furent rappelées pendant l'hiver.

Les Irlandais, laissés à eux-mêmes, durent éprouver une profonde humiliation d'être ainsi abandonnés par leur souverain ; cependant ils ne se découragèrent pas, et pendant plus d'un an encore ils tinrent tête à toutes les forces du roi Guillaume. On leur avait laissé pour les commander des généraux français ; mais n'était-ce pas là fomenter comme à dessein de dangereuses rivalités parmi les chefs ? Dans l'automne de 1690, Guillaume lui-même vint mettre le siège devant Limerick ; mais il fut honteusement repoussé et, obligé de battre en retraite, il repassa en Angleterre, d'où il n'eut plus fantaisie de reparaitre en Irlande. L'année suivante, le général hollandais Ginckle vint à son tour avec des forces immenses attaquer Limerick, où s'étaient concentrées les ressources et les espérances des Irlandais ; enfin, après un siège de six semaines, l'armée de Jacques II ne voyant pas arriver les secours qu'avait promis la France, se résigna à signer une capitulation qui était plutôt un traité de pacification. La célèbre convention de Limerick, signée le 3 octobre 1691, garantissait à tous les catholiques de l'Irlande le libre exercice de leur religion comme sous le règne de Charles II, et promettait que Guillaume III s'efforcerait de leur procurer des conditions encore plus favorables de la part du parlement. Il fut stipulé que tous les habitants de Limerick, et tous ceux qui avaient pris les armes pour le roi Jacques dans les comtés de Cläre, Kerry, Cork et Mayo, jouiraient librement de leurs biens et ne seraient pas inquiétés dans l'exercice de leurs professions ; que la noblesse catholique aurait le droit de porter ses armes et ne serait assujettie à aucun serment religieux. La

capitulation militaire portait que la garnison sortirait avec armes et bagages, « tambours battants, mèches allumées des deux » bouts, balles en bouche, couleurs flottantes, et avec six canons de bronze à son choix, deux mortiers, et la moitié des munitions en magasins ; » et que tous les officiers et soldats qui ne voudraient pas rester en Irlande seraient transportés en France aux frais du gouvernement anglais.

Deux jours après la signature de ce traité, la flotte française du comte de Châteaurenaud, composée de dix-huit vaisseaux de ligne, six brûlots et vingt-deux transports, arrivait en vue de Limerick. Elle apportait des renforts et des munitions et équipements en quantité suffisante pour ramener la victoire sous les étendards des Irlandais ; mais il était trop tard, et la flotte ne put servir qu'à obtenir l'exécution loyale de la capitulation. Le 5 octobre, l'armée irlandaise fut passée en revue dans l'île du Roi, afin de la mettre à même de choisir entre le service d'Angleterre et celui de France. Le général Ginekle et le major-général Sarsfield, comte de Lucan, adressèrent chacun aux troupes leur proclamation, l'un recommandant aux soldats de prendre Guillaume pour maître, l'autre exaltant la grandeur de Louis XIV et faisant valoir les titres du roi de France à la reconnaissance des Irlandais. Puis il fut convenu que le lendemain matin l'armée serait encore réunie à la parade, et qu'un drapeau serait planté à un point convenu. Au défilé, ceux qui choisiraient le service d'Angleterre marcheraient à la gauche de ce drapeau, et ceux qui préféreraient se rendre en France se masseraient sur la droite.

Jamais peut-être, dit un des historiens de l'Irlande<sup>1</sup>, le soleil n'éclaira une scène plus solennelle que celle dont fut témoin l'île du Roi dans la matinée du 6 octobre 1691. — Dès l'aube du jour l'armée était sur pied, et les chapelains, après avoir dit la messe, prêchèrent un sermon de circonstance à la tête de leurs régiments. Les évêques catholiques parcoururent ensuite les rangs des soldats, distribuant partout la bénédiction sur leur pas-

<sup>1</sup> *W. C. Taylor*, tome II, page 192.

age. Ils furent reçus avec les honneurs militaires rendus plus imposants par la tendre vénération que les Irlandais ont toujours montrée pour leurs prélats. Après cette cérémonie, les troupes prirent un léger repas, et un message fut envoyé au général Ginckle et aux magistrats de la cour suprême de Dublin pour les prévenir que *tout était prêt*. L'armée irlandaise, forte de quinze mille hommes, reçut le cortège des généraux et des juges anglais en lui présentant les armes. Ginckle et sa suite passèrent lentement devant le front des troupes, et en admirèrent la bonne mine comme la bonne tenue. L'adjudant-général Withers fit aux soldats un excellent discours en déployant toutes les ressources de son éloquence militaire pour leur recommander le service du roi Guillaume, après quoi l'armée se forma en colonnes, et le commandement de *marche* fut donné.

Les murailles de la ville étaient couvertes de la foule des habitants, tandis que sur les collines environnantes se groupaient les paysans des campagnes. Près du drapeau se tenaient les envoyés de trois rois; mais quand le signal du défilé eut été donné, le plus profond silence régna dans la vaste multitude animée de sentiments si divers, et l'on n'entendit plus que le pas cadencé des bataillons marchant vers leur destinée. La tête de colonne était formée par les gardes irlandaises, au nombre de quatre cents hommes, un régiment dont l'air martial avait frappé les généraux anglais. Ces braves soldats, arrivés au drapeau, se rangèrent tous du côté de la France, et sept hommes seulement se dirigèrent sur la gauche, du côté de l'Angleterre. Les autres régiments ne montrèrent pas une générosité de sentiments aussi générale; cependant l'immense majorité de l'infanterie se déclara en faveur de la France, un spectacle semblable eut lieu au camp de la cavalerie, et somme toute, le général Ginckle ne vit que mille cavaliers et quinze cents fantas-sins accepter la domination de l'Angleterre. Ce résultat, auquel il était loin de s'attendre, le désappointa tellement qu'il eut rompu la capitulation à l'instant même, si la présence de la flotte française n'eût forcé les généraux anglais à contenir leur ressentiment.

Bientôt eut lieu la triste scène des adieux, et l'armée irlandaise dut s'arracher des bras de ses parents et de ses amis, quitter pour jamais le sol natal, au milieu des larmes de la population de Limerick. Les intérêts de leur religion et tous les intérêts de la terre semblaient inviter les soldats à demeurer dans leur île. Ils avaient conquis au prix de leur sang la liberté du catholicisme, et ils ne pouvaient se doiter que l'Angleterre méconnaîtrait bientôt traîtreusement ses engagements à cet égard : mais les braves et loyaux Irlandais ne voulurent pas reconnaître un souverain protestant, et du moment que leur roi légitime, du moment que Jacques II recevait de Louis XIV une hospitalité fraternelle et royale, c'était à Louis XIV qu'ils allèrent offrir leurs bras et leurs épées, se condamnant à un exil volontaire pour rester fidèles à leurs sentiments patriotiques. La noblesse irlandaise dirigea admirablement ce mouvement national ; elle sacrifia un million d'âres de seigneuries qui furent confisquées par l'Angleterre, plutôt que de prendre un parti qui répugnait à sa conscience et à son dévouement ; et elle aima mieux rester pauvre et catholique dans les armées de la France, que de jouir paisiblement de la fortune sur le sol natal. — La pacification de l'Irlande fut considérée comme une grande victoire par le protestantisme européen, et Guillaume III reçut de toutes parts des secours pour l'aider dans la lutte qu'il soutenait contre les partisans de Jacques II. La révocation de l'édit de Nantes rendait alors Louis XIV l'objet de la haine de tous les Réformés, et l'on vit les huguenots réfugiés en Angleterre rechercher avec empressement du service dans l'armée de Guillaume, pour combattre en Irlande contre leurs frères de France et contre les catholiques irlandais. Le maréchal de Schomberg et le marquis de Ruvigny exercèrent des commandements dans cette armée. Elle comprenait trois régiments d'infanterie français dont les colonels étaient La Melonière, Cambon et La Caillemotte-Ruvigny ; et que l'on ne croie pas que les soldats se soient distingués par cette austérité de mœurs et cette dévotion protestante dont tant d'historiens aiment à faire honneur aux réfugiés huguenots. Il n'est pas d'infâmes cruautés, il

n'est pas d'ignobles débauches dont les compagnons de Schomberg ne se soient rendus coupables en Irlande, et si les témoins catholiques semblent suspects, celui du docteur Gorge, chapelain protestant et secrétaire de Schomberg, ne pourra pas être rejeté au même titre : «  
 » pouvons-nous espérer, dit le ministre dans ses lettres, que *Sodome* détruira Babylone, ou que  
 » la débauche extirpera le papisme? Notre ennemi combat  
 » contre nous avec les principes d'une conscience égarée, et  
 » nous, nous combattons contre lui, contre la conviction de notre  
 » propre conscience. » — Du reste ce n'est pas en Irlande seulement que Louis XIV rencontra les huguenots français en armes contre la France. M. Charles Weiss, dans l'ouvrage déjà cité, raconte avec complaisance que ces émigrés formèrent le noyau de l'armée prussienne et qu'ils prirent une part active dans toutes les campagnes contre Louis XIV sur le Rhin, en Flandre et en Savoie, comme aussi dans la guerre de la succession d'Espagne. L'auteur n'a pas une parole de blâme pour ces réfugiés chez lesquels le fanatisme protestant avait éteint tout sentiment patriotique et qui ne cherchaient qu'à démembler la France au profit de ses ennemis, comme leurs pères avaient travaillé à le faire sous Louis XIII. — Dans un volume de mémoires récemment publié en Amérique, et dont M. Mérimée a fait un éloge fort mérité dans la *Revue des Deux Mondes* <sup>1</sup>, nous voyons aussi le fils du ministre protestant qui écrit ses souvenirs, Jean de Fontaine, se rendre en Espagne pour y combattre Philippe V et les Français. Il nous eut semblé plus évangélique de prendre une autre profession que celle des armes, mais le jeune huguenot était sans doute comme M. de Ruvigny, dont Saint-Simon a tracé le portrait en ces termes : «  
 » ambition ; elle le rendit ingrat. Il se distingua en haine contre le  
 » roi et contre la France, quoique le seul huguenot qu'on y  
 » laissât jouir de son bien, même servant le prince d'Orange... »<sup>2</sup>

Une partie de l'armée qui avait capitulé à Limerick s'embar-

<sup>1</sup> *Memoirs of a Huguenot family*, by Rev. James Fontaine. New-York, 1853.

<sup>2</sup> *Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome II, page 261.

qua; au mois de novembre, dans le Shannon, sur la flotte du comte de Châteaurenaud; et, pour le reste des troupes, des navires de transport furent fournis aux frais du roi Guillaume, conformément aux articles 7 et 8 de la capitulation, qui avaient stipulé que des bâtimens jaugeant ensemble 14,000 tonnes seraient mis à la disposition des Irlandais qui voudraient se retirer en France. La plupart des convois se rendirent à Brest; le débarquement y fut terminé dans le courant du mois de janvier 1692, et il se trouva alors en France trente mille Irlandais, y compris la brigade de Mountcashel: « C'est ainsi, dit le roi » Jacques II dans ses Mémoires, c'est ainsi qu'après une résis- » tance opiniâtre de trois ans de guerre, l'Irlande fut arrachée » à son souverain légitime par le pouvoir et les richesses de » l'Angleterre et par la révolte de presque tous ses sujets pro- » testants. Mais le Roi, quoiqu'il fût privé de son royaume, ne » fut pas entièrement privé de son peuple; car la plupart de » ceux qui étaient alors en armes pour la défense de ses droits, » non contents des services qu'ils avaient déjà rendus, voulu- » rent venir sacrifier leur vie, après avoir sacrifié leurs biens, » pour la défense de son titre royal. La France reçut ainsi un » corps d'hommes dont la généreuse conduite, en acceptant la » paye des soldats du pays au lieu de celle qui y est allouée aux » étrangers, et dont la valeur et les services inimitables durant » tout le cours de la guerre permirent à leur prince de se con- » dérer pour ainsi dire comme l'allié plutôt que comme le pen- » sionnaire à la charge de Sa Majesté Très-Chrétienne. Les Irlan- » dais recevaient la solde du roi de France; mais ils agissaient » sous la commission du roi leur maître, comme les autres » troupes auxiliaires. Aussitôt que le Roi apprit leur arrivée en » France, il écrivit au commandant pour l'assurer combien il » était satisfait de la conduite des officiers et de la valeur et de » la fidélité des troupes, et combien il appréciait toujours leurs » services, dont il ne manquerait pas de les récompenser lors- » qu'il plairait à Dieu de le mettre en position de le faire. •

A l'arrivée à Brest du premier convoi de troupes, le roi écrivit

en effet la lettre suivante au major-général commandant, Dominique Sheldon :

« Jacques, Roi.

« Ayant été informé de la capitulation et de la reddition de  
» Limerick et des autres villes qui nous restaient dans notre  
» royaume d'Irlande, ainsi que des nécessités impérieuses qui  
» y ont amené les résolutions prises par nos officiers généraux,  
» nous ne voulons pas tarder de vous faire connaître, ainsi  
» qu'aux officiers qui sont venus avec vous, combien nous som-  
» mes satisfait de votre conduite et de la leur, et de la valeur des  
» soldats pendant le siège, mais plus particulièrement de votre  
» commune résolution et déclaration de venir servir où nous  
» sommes. Nous vous assurons et nous vous commandons d'as-  
» surer les officiers et les soldats qui sont venus avec vous, que  
» nous n'oublierons jamais cet acte de loyauté, et que nous ne  
» manquerons pas, lorsque nous le pourrons, de leur donner  
» des marques particulières de notre faveur. En attendant vous  
» les informerez qu'ils serviront sous notre commandement et  
» par notre commission ; et si nous trouvons qu'un nombre  
» considérable est venu avec la flotte, cela nous décidera à aller  
» personnellement les voir et les passer en revue. Notre frère le  
» roi de France a déjà donné des ordres pour leur équipement,  
» pour qu'il soit pourvu à tous leurs besoins, et pour qu'il leur  
» soit donné des quartiers de repos et de recrutement. Sur ce,  
» nous vous adressons un cordial adieu.

« Donné à notre cour de Saint-Germain, ce 27 décembre  
» 1691. »

Jacques II partit de Saint-Germain pour la Bretagne au milieu du mois de décembre 1691. Il était accompagné de son fils le duc de Berwick ; c'est à Vannes qu'il passa la revue de ses fidèles Irlandais, et qu'il leur témoigna sa royale gratitude de leur dévouement. Le roi revint à Saint-Germain le 11 janvier 1692 ; mais à l'arrivée d'un autre corps de troupes à Brest, sous les ordres du major-général Sarsfield, lord Lucan, Jacques

fit un second voyage en basse Bretagne pour les passer en revue. Il fut décidé que l'armée de Jacques II se composerait de deux escadrons de gardes-du-corps à cheval, deux régiments de cavalerie, deux régiments de dragons à pied, huit régiments d'infanterie et trois compagnies indépendantes. Mais cette nouvelle organisation, rendue nécessaire par les vides laissés dans les compagnies, vint affecter de la manière la plus sensible la condition des états-majors. Des généraux durent accepter le grade de colonels, des colonels se trouvèrent reprendre l'épaulette de capitaine, et de nombreux officiers descendirent au rang de simples soldats. La noblesse pauvre d'Irlande se résigna courageusement à ces nouveaux sacrifices, et une pareille abnégation n'a été égalée que par nos pères, les gentilshommes-soldats de l'armée de Condé. Une autre déception attendait l'armée irlandaise à son arrivée en France. Elle comptait recevoir la solde des autres corps étrangers au service de Louis XIV ; mais on conçoit que leur nombre aurait rendu trop onéreux ce mode de paiement, et les Irlandais furent assimilés en tout et pour tout aux troupes françaises. Pour rendre la fusion plus complète, Louis XIV naturalisa en quelque sorte l'armée entière du roi Jacques, et, dans une lettre écrite en 1704 par le roi de France au lieutenant civil Le Camus, ce souverain s'exprime ainsi : « Nous avons toujours traité les Irlandais catholiques qui ont passé dans notre royaume comme nos propres » sujets, et c'est notre volonté qu'ils jouissent des mêmes droits » que nos propres sujets, sans être pour cela obligés de prendre » des lettres de naturalisation. »

Un pareil procédé de la part du grand roi lui assura l'affection de ses nouveaux sujets, et voici avec quelle exquise délicatesse un écrivain jacobite parle de la résignation avec laquelle l'armée irlandaise accepta la réduction de solde, si sensible pour de braves gens qui avaient tout perdu dans leur pays : « Lors de » la capitulation de Limerick, les généraux français avaient » promis que les Irlandais jouiraient en France de la solde des » étrangers ; mais, lorsque l'armée fut réorganisée à Rennes, » il fut réglé qu'ils ne recevraient que la solde française. Les

» Irlandais y consentirent pour plaire à leur roi Jacques, et dans  
» l'espérance que le surplus légitime de leur paie, montant à  
» cinquante mille livres par mois qui leur étaient retranchées,  
» pourrait réduire d'autant les obligations de leur maître en-  
» vers la cour de France. Le monde sait avec quelle constance  
» et quelle fidélité ils ont été attachés depuis au service de  
» France, non qu'ils n'eussent pu avancer leur fortune plus ra-  
» pidement à d'autres services, mais parce que c'était à Sa Ma-  
» jesté Très-Chrétienne que leur maître avait le plus d'obligations,  
» et près de laquelle il avait trouvé refuge et protection.  
» Ils épousèrent si bien le service de la France que beaucoup de  
» capitaines et d'autres officiers, qui ne purent pas être pour-  
» vus d'emplois de leurs grades, se soumièrent à porter les ar-  
» mes plutôt que d'abandonner le service d'où leur maître reti-  
» rait du secours. Beaucoup de ces pauvres gentilshommes se  
» plièrent aux fatigues et aux misères du mousquet, avant qu'il  
» y eût place dans les cadres pour les replacer comme officiers.  
» Cette surabondance de loyauté ne fut pas l'apanage des of-  
» ficiers seuls, elle courait dans le sang des simples soldats.  
» Leur attachement au service militaire était extrême, et la con-  
» fiance des capitaines dans la bravoure et la fidélité de leurs  
» hommes était telle, qu'un jour de marche, ou un jour de ba-  
» taille, leur commandant n'appréhendait ni la désertion ni la  
» maraude. Les officiers étaient moins en peine du retour de  
» leurs soldats que ceux-ci ne l'étaient de rejoindre leurs ca-  
» marades. »

Un autre illustre jacobite, le comte Arthur Dillon, parle ainsi de la cordiale fraternité avec laquelle les Français accueillaient dans leurs rangs, dans leur intimité, dans leurs familles, les braves soldats du roi Jacques : « Les bontés de Louis XIV servirent  
» à confirmer les sentiments de la nation, et chacun sait que  
» tous les ordres de l'État, avec une affectueuse unanimité, as-  
» signèrent aux Irlandais les droits de naturalisation. C'est alors  
» que, pour désigner par un nom à jamais mémorable ces  
» étrangers admis à l'honneur de devenir citoyens français, ils  
» furent appelés jacobites, c'est-à-dire fidèles au roi Jacques. »

Nous ne justifions pas la révocation de l'Édit de Nantes ; mais il est incontestable que Louis XIV, en se faisant connaître à l'étranger comme voulant l'unité de religion dans ses États, s'attira le dévouement des catholiques irlandais. Ils avaient assez souffert de persécutions et de spoliations dans leur île pour la cause de la foi, et la pensée de combattre sous les drapeaux du roi très-chrétien était pour eux pleine de charmes. Les bons paysans du Connaught et du Munster s'embarquaient avec joie pour la France, comme jadis les habitants de la Grande-Bretagne émigraient dans la petite Bretagne, quand ils étaient chassés de leur île par l'invasion des hommes du Nord. La France n'était pas pour les Irlandais une terre d'exil, c'était mieux que la patrie, car ils y trouvaient leur culte en honneur. Ils avaient leurs places dans nos cathédrales, tandis qu'en Irlande l'hérésie leur avait pris leurs temples. Ils prenaient part à la pompe de nos cérémonies ; ils mêlaient leurs voix aux chants des cantiques, tandis que chez eux il leur fallait se cacher pour entendre une messe basse sur un autel dépouillé. Aussi, jusqu'en 1789, le mouvement de l'émigration se maintint parmi le peuple comme parmi la noblesse. Le recrutement des régiments irlandais s'opérait avec ou sans le consentement de l'Angleterre, et le langage populaire avait adopté une expression pittoresque pour désigner le départ de ces braves volontaires. Quand quelques jeunes gens avaient disparu de leurs villages, on ne s'en inquiétait guère, mais on disait qu'*ils étaient allés à la chasse du cygne blanc*, nom par lequel on faisait sans doute allusion aux blanches bannières du roi très-chrétien. — Sans vouloir déprécier le mérite des huguenots réfugiés, croit-on que Louis XIV eût trouvé parmi eux une armée aguerrie et disciplinée de trente mille hommes, telle que celle qui vint se donner à lui comme au défenseur du catholicisme ? Les protestants de La Rochelle et des Cévennes avaient d'autres sympathies et d'autres espérances, et si leur départ fut à certains égards une perte fâcheuse pour la France, il faut au moins reconnaître que l'adjonction des Irlandais vint à peu près à la même époque combler bien des vides, et mêler dans les veines de la France un sang généreux.

Il est aussi de tradition dans une certaine école historique de compter les personnages célèbres ou distingués qui, en Suisse ou en Hollande, en Prusse ou en Angleterre, descendent de près ou de loin des huguenots français réfugiés à l'étranger. C'est à Louis XIV qu'il faut s'en prendre, dit-on, si tous ces grands hommes ont porté ailleurs que dans notre patrie leurs talents et leur génie. Il serait peut-être à propos d'examiner si les épreuves par le creuset desquelles passèrent les protestants français ne développèrent pas les facultés chez beaucoup d'entre eux. Tel personnage, devenu célèbre à Londres ou à Genève, aurait peut-être vécu fort obscur à La Rochelle, s'il y avait suivi sans obstacle l'humble carrière de ses pères. — Mais nous demanderons si l'émigration catholique d'Irlande et d'Angleterre n'a pas, à son tour, doté la France d'une phalange d'hommes éminents, la plupart dans la noble profession des armes. Pendant cent ans, il n'est pas un de nos champs de bataille où les jacobites n'aient mêlé leur sang au nôtre, et où leurs généraux n'aient conduit nos soldats à la victoire. — Si la France perdit le maréchal de Schomberg, elle gagna le maréchal duc de Berwick, le vainqueur d'Almanza et de Barcelonne, tué au faite de sa gloire, au siège de Philipsbourg ; son frère, le duc d'Albemarle, rendit aussi d'éminents services à sa patrie adoptive ; et de ses deux fils, l'un devint le maréchal de Fitz-James ; l'autre, évêque de Soissons, prélat sincèrement religieux, remplit avec courage près de ce prince le même rôle d'austère conseiller que Bossuet avait rempli près de Louis XIV. — Parmi les généraux irlandais les plus distingués il nous faudrait nommer le maréchal de France O'Brien, lord Thomond, blessé à Fontenoy et à Tournay ; — les lieutenants-généraux André Lee, François comte Bulkeley et Michel comte Roth, le premier blessé à la défense de Lille ; — le maréchal de camp Patrick Sarsfield, lord Lucan, tué à la bataille de Neerlinden ; — le brigadier de dragons Thomas Maxwell, tué à la Marsalle ; le maréchal de camp lord Clare, tué à Ramillies, en 1706 ; — le colonel Richard Talbot, tué à la bataille de Lazzara, en 1702 ; le maréchal de camp James Fitz-Gerald, qui se couvrit de gloire

à Fontenoy et à Lawfeld ; et il ne tiendrait qu'à nous de continuer indéfiniment cette longue énumération. Nous avouons que, dans notre estime, ces noms sonnent aussi haut que ceux des Ancillon et des La Bouchère, des Basnage et des Abbadie, des Blagnière et des Saurin.

Mais il est surtout trois familles irlandaises dont les nobles enfants, transportés en France, ont rehaussé leur blason d'une nouvelle illustration : les Hamilton, les Dillon et les Lally-Tollendal. — En 1667, par suite de l'intolérante jalousie des protestants contre le *papisme*, Charles II se résigna à congédier ceux de ses gardes-du-corps qui étaient catholiques. Ils se retirèrent en France où Louis XIV les reçut avec la plus grande bienveillance. Les Écossais furent incorporés dans l'ancienne compagnie des gendarmes écossais de la maison du roi ; les Irlandais et les Anglais formèrent une autre compagnie qui prit le nom de gendarmes anglais, et dont Louis XIV, par une distinction spéciale, se déclara le capitaine. — Sir George Hamilton commandait cette compagnie, et dès 1671, il se rendit en Irlande où il recruta un régiment d'infanterie pour le service de France. Il était à deux pas de Turenne lorsque le fatal boulet de canon vint trancher les jours de ce grand homme, et il eut la présence d'esprit de couvrir aussitôt de son manteau le corps du héros, afin de cacher aux soldats la perte de leur chef. Le colonel Hamilton prit part avec son régiment au passage du Rhin, en 1672, au siège de Maëstricht et aux batailles de Turkheim et d'Altenheim. Ses trois frères se dévouèrent également au service de Louis XIV. Antoine Hamilton est surtout connu parmi nous pour avoir rédigé les spirituels Mémoires du chevalier de Grammont, son beau-frère ; mais il se distingua en Irlande comme major-général et gouverneur de Limerick, et quand la cause de son souverain fut désespérée, il se retira à la cour de Saint-Germain, dont il s'ingénia à distraire les ennuis par les inépuisables ressources de l'esprit le plus inventif. — Richard Hamilton, colonel dans les armées de la France, fut banni de la cour par Louis XIV, « parce que, dit M<sup>me</sup> de La Fayette, il s'était rendu amoureux

» de la princesse de Conti, fille du roi, et qu'il paraissait » qu'elle aimait beaucoup mieux lui parler qu'à un autre. » Il devint lieutenant général de l'armée irlandaise, et il ne se distingua pas moins au siège de Londonderry qu'à la bataille de la Boyne. — John Hamilton, enfin, obtint le grade de major-général et fut tué dans la guerre d'Irlande.

Le comte Arthur Dillon, débarqué à Brest, en 1691, comme colonel du régiment qui portait son nom, devint bientôt lieutenant général au service de Louis XIV. La plus brillante valeur le précipita sans cesse dans les plus grands périls ; mais le bonheur l'accompagnait dans les combats, et, sur la fin de sa vie, il comptait cinquante sièges ou batailles dans lesquels il avait couru des dangers, sans cependant avoir jamais reçu aucune blessure. L'un de ses fils, Jacques Dillon, chevalier de Malte, périt glorieusement, à la tête de son régiment, dans les plaines de Fontenoi. — Un autre fils, Édouard, devenu à son tour colonel du régiment de Dillon, reçut la mort à Lawfeld, comme Jacques l'avait reçue à Fontenoi. Le troisième fils, Arthur Dillon, successivement évêque d'Evreux, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, présida l'assemblée des États du Languedoc, et son mérite fut si éminent qu'il fut élu deux fois président de l'assemblée du clergé de France. — Son petit-fils, le comte Arthur, hérita du régiment de Dillon et du courage de ses pères. Il fit partie, avec son régiment, du corps d'armée envoyé par Louis XVI au secours des États-Unis d'Amérique, et il eut la satisfaction d'y combattre les Anglais, les ennemis séculaires de l'Irlande. Devenu maréchal de camp, il partagea avec Dumouriez l'honneur d'avoir repoussé les Autrichiens dans les défilés de l'Argonne ; mais cette glorieuse campagne ne le sauva pas des rigueurs du gouvernement révolutionnaire. Le noble descendant des rois d'Irlande fut décapité sur l'échafaud de la place Louis XV en 1794, pendant que son frère, le général Théobald Dillon, périssait assassiné à Lille par des soldats révoltés. On raconte qu'en descendant de la charrette fatale, une malheureuse dame fut appelée la première par le bourreau. Saisie de frisson dans une angoisse suprême, elle

pria humblement le comte Arthur Dillon de lui montrer l'exemple. « Il n'y a rien que je ne fasse pour obliger une » dame, » répondit Dillon en la saluant avec une galanterie toute chevaleresque ; et, montant rapidement les degrés de l'échelle, il livra sa tête à *Sanson*, en criant d'une voix de tonnerre : *Vive le roi !*

Sir Gérard Lally était, en 1690, commandant d'un des bataillons du régiment de Dillon en France, avec le grade de colonel. Il devint brigadier des armées, et servit en cette qualité au siège de Philipsbourg, où, grièvement blessé, son fils lui sauva la vie. Son fils Thomas, comte Lally, baron Tollendal, n'avait pas huit ans lorsque son père le fit camper avec lui auprès de Gironne, en 1709, voulant, disait-il, lui faire sentir la poudre pour gagner son premier grade. A douze ans, le jeune Lally monta sa première tranchée au siège de Barcelonne, puis son père le renvoya au collège, après ce que l'enfant appelait sa *récréation de vacance*. Sous les yeux d'un tel père, Thomas Lally devint l'un des hommes les plus intrépides du siècle, et il se couvrit, entre autres, de gloire à Fontenoy, où la brigade irlandaise contribua si puissamment à la victoire, en enfonçant à la baïonnette le flanc de la terrible colonne anglaise, pendant que Richelieu en foudroyait le front <sup>1</sup>. En 1745, il fit partie de l'expédition d'Ecosse de Charles-Edouard, et en 1756, nommé lieutenant général, il fut envoyé dans les Indes orientales comme commandant général des établissements français. Il y amena son régiment irlandais ; et là il réalisa des victoires merveilleuses sur les Anglais, suivies ensuite de désastres causés par la trahison la plus infâme dont le malheureux général fut victime de la part de son entourage. Malgré les obstacles de ses ennemis, Lally, sans vivres, sans argent et avec une garnison de 700 hommes, résista pendant plusieurs mois, à Pondichéry, à une armée anglaise de 22,000 hommes et de 14 vaisseaux de ligne. Conduit prisonnier de guerre en

<sup>1</sup> *Biographie universelle*. Article Lally Tolendal. Tome XXIII, page 240.

Angleterre, en 1761, il ne fut pas plus tôt rentré en France qu'on le jeta à la Bastille, comme coupable d'avoir *trahi les intérêts* du roi. Après quatre ans d'emprisonnement, le parlement le condamna à mort, et l'indigne Louis XV laissa la sentence s'accomplir le 9 mai 1766. — Mais le malheureux Lally laissait un fils pour prendre la défense de sa mémoire, et après des démarches infatigables de la part de ce noble jeune homme, Louis XVI cassa, en 1778, l'arrêt du parlement de 1766, et l'odieuse iniquité du règne précédent fut réparée autant que le pouvaient les hommes.

Tel est un rapide aperçu de quelques-uns des braves Irlandais qui ont illustré en France le nom de la verte Erin. Et si la noblesse donna ces beaux exemples, les soldats ne se distinguèrent pas moins par leur conduite, leur discipline et leur courage. Vauban, très-opposé à la révocation de l'édit de Nantes, dit que, par suite de cette mesure, 14,000 Français réfugiés vinrent grossir les armées des ennemis de Louis XIV. Qu'est ce chiffre auprès des 30,000 Irlandais qui vinrent se mêler dans nos rangs en 1690 et 1691, et qui se renouvelèrent pendant un siècle pour combler, par le recrutement, les vides formés par la guerre ? C'est surtout quand ils étaient conduits contre les Anglais, que l'on pouvait compter sur la bravoure des Irlandais, et la haine nationale faisait réaliser à ces derniers des prodiges de valeur. Aussi les mit-on en présence de leurs ennemis, non-seulement en Europe, mais en Amérique et en Asie. Nous avons vu le régiment de Lally se rendre à Pondichéry ; plus tard, le régiment de Dillon combattit à Savannah pour l'indépendance des Etats-Unis, et ce fait mérite de ne pas être mis en oubli pour l'histoire de l'émigration catholique irlandaise en Amérique. Les protestants des États-Unis sont trop portés à s'imaginer que leur révolution fut faite par eux seuls, et qu'eux seuls ont des droits inaliénables tant civils que politiques. Selon eux, tout ce que l'on accorde aux catholiques, ce n'est que pure concession ; mais les catholiques du Maryland furent des premiers et des plus entreprenants pour repousser les empiétements de l'Angleterre ; la nécessité de se concilier

la France fit prendre, par les assemblées provinciales, les premières mesures pour tolérer le culte catholique, et la présence d'un régiment irlandais dans les rangs des Américains vient prouver que ce peuple ne doit pas être considéré comme un étranger sur le sol des États-Unis. Au Canada, il y eut également des Irlandais dans les rangs de l'armée française qui disputa pied à pied cette colonie aux forces si supérieures de l'Angleterre. On en avait incorporé un certain nombre dans le régiment de Béarn, et ces braves gens eurent la satisfaction de battre les Anglais et de contribuer à la prise du fort Ontario, par le marquis de Montcalm, le 14 août 1756. Les régiments de Shirley et de Pepperel furent faits prisonniers au nombre de 1,700 hommes, et ces mêmes troupes, qui arrivaient à peine d'Angleterre, avaient déjà souffert de grandes pertes, quelques années auparavant, à la bataille de Fontenoi<sup>1</sup>. Elles retrouvaient, sur les bords du lac Ontario, les mêmes ennemis, les Français et les Irlandais, dont elles avaient déjà éprouvé la valeur dans la vallée de l'Escaut.

Mais si l'affection et la reconnaissance engageaient les Irlandais à prendre du service militaire surtout en France, nous devons dire que d'autres nations profitèrent aussi de leur courage. En 1692, deux mille soldats furent recrutés en Irlande pour le service de l'Autriche, et débarquant à Hambourg, ils traversèrent toute l'Allemagne pour se rendre au fond de la Hongrie combattre les Turcs. Ils y furent presque entièrement détruits en une seule campagne, et leurs débris furent fondus dans des régiments autrichiens. — En 1693, un autre corps de deux mille Irlandais fut enrôlé par la république de Venise, qui l'envoya en Morée défendre ses possessions contre les mêmes Turcs. Nous ne trouvons pas de corps spécial irlandais au service des autres puissances catholiques de l'Europe, l'Espagne, le Portugal ou la Savoie; mais dans ces différents pays, c'est individuellement que les gentilshommes irlandais allèrent cher-

<sup>1</sup> *Documentary History of the State of New-York*. Vol. I, page 491 et 504. — *M<sup>c</sup> Gee's Irish Settler in America*. Boston, 1952, page 41.

cher fortune, et plusieurs d'entre eux arrivèrent aux plus hautes dignités. Les noms d'O'Donnell et d'O'Relly, en Espagne, ceux d'O'Daly et de Mac Carthy, en Portugal, ceux de Roth et d'O'Donnell, en Autriche, remplissent les pages les plus glorieuses de l'histoire de ces contrées. L'Angleterre fut ainsi affaiblie pendant tout un siècle, et ses persécutions contre les catholiques éloignèrent les Irlandais de ses armées pour aller grossir les bataillons de ses ennemis. La législation tyrannique contre l'éducation des catholiques contribua puissamment à ce résultat. La jeunesse d'Irlande, forcée d'aller chercher une instruction conforme à sa foi dans les collèges de jésuites anglais fondés en France, en Espagne et en Flandre, y puisait de l'affection pour des peuples qui l'accueillaient avec tant de sympathie. De retour dans leur patrie, ces jeunes gens ne pouvaient plus se faire à l'état d'humiliation où l'on laissait languir les catholiques. Ils exerçaient alors leur influence dans les campagnes pour déterminer les paysans à émigrer avec eux en France; ils devenaient les sergents de recrutement du Roi Très-Christien, et l'Angleterre se voyait ainsi combattue sur le continent par ceux qu'avec plus de justice et de tolérance elle aurait compté par milliers aux rangs de ses soldats. La révolution de 1789 vint arrêter complètement cette émigration militaire. Le loyal et pieux Irlandais n'aurait plus voulu servir le gouvernement qui massacrait les prêtres et proscrivait la religion. Il commença au contraire à se rallier à la Grande-Bretagne, quand il vit cette nation accueillir généreusement le clergé persécuté de France et donner une hospitalité bienveillante à ces nobles confesseurs de la foi. C'est en vain que le Directoire, en 1797 et 1798, envoya les généraux Hoche et Humbert pour seconder une insurrection qui s'était déclarée en Irlande; la France révolutionnaire ne pouvait être l'amie des descendants des jacobites, et bientôt le rappel de certaines lois pénales et la fondation du collège catholique de Maynooth ayant satisfait les griefs les plus sensibles aux Irlandais, on vit ceux-ci s'enrôler pour la première fois, sans répugnance et en foule, dans les armées de l'Angleterre. Il est permis aux écrivains irlandais de mentionner avec

un juste orgueil que les trente années qui précédèrent la fondation de Maynooth furent une époque d'humiliation et de désastres pour l'Angleterre, tandis que les vingt années qui suivirent élevèrent au plus haut point la gloire des trois royaumes. C'est que dans cette dernière période il y eut un temps d'arrêt entre les dernières émigrations d'Irlandais en France et les premières émigrations sur une grande échelle en Amérique. Toute la force de l'Irlande ne fit plus expansion à l'étranger; il y eut dans les armées britanniques infusion d'un sang généreux, et les mêmes troupes qui s'étaient laissées battre honteusement par les milices improvisées de Washington, devinrent des émules redoutables pour les invincibles légions de Napoléon.

Aujourd'hui l'Irlandais catholique peut pratiquer librement son culte, mais la législation protestante le maintient dans la misère, et il abandonne son île comme ses vaillants ancêtres de Limerick, victime d'une iniquité qui conserve l'œuvre de Cromwell et du prince d'Orange. Le flot de l'émigration a changé de cours, mais il n'est devenu que plus abondant. De bons esprits considèrent comme une calamité générale pour la religion ce mouvement remarquable qui dissémine actuellement les Irlandais sur tous les points du globe; mais nous ne pouvons partager cette opinion. Cette question de l'émigration, de ses causes et de ses résultats, des bienfaits qu'elle amène et des malheurs qui l'accompagnent, est une des plus compliquées qui existent. Nous ne prétendons pas la posséder assez pour la résoudre; nous doutons même que qui que ce soit puisse sonder dans toute sa profondeur un événement providentiel dont Dieu seul connaît le passé, le présent et l'avenir. Mais nous en savons assez sur ce sujet, en dehors des chiffres décevants des statistiques, nous avons assez étudié en Amérique l'émigration irlandaise, pour affirmer que si l'Angleterre souffre bien évidemment de cette dépopulation progressive de l'Irlande, l'Église gagne dans son expansion par ces innombrables colonies de fervents chrétiens formées de nos jours en Amérique, en Asie et en Océanie. Sur quelque point de la boussole qu'ils dirigent leurs pas, ils emportent avec eux la foi de leurs pères, ils sont

suivis de leurs prêtres; et, grâce à eux, le Saint-Siège a pu organiser et étendre la hiérarchie épiscopale dans toutes les colonies anglaises comme dans tous les pays qui parlent cette langue. Les provinces les plus au nord de l'Amérique, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, forment une province ecclésiastique et comptent cinq évêques; le Canada possède un autre siège métropolitain avec huit diocèses et six cents ecclésiastiques: les États-Unis sont divisés en quarante et un évêchés, et les îles anglaises des Antilles sont aussi gouvernées par plusieurs prélats. Si nous tournons nos regards vers les Indes Orientales, nous y trouvons dix-sept vicaires apostoliques se partageant la juridiction de l'Indostan, de Malacca et de Ceylan: si nous passons en Australie, nous y comptons six évêques. Dans toutes ces contrées, la population catholique, qui s'élève à plus de six millions d'âmes, se compose en immense majorité d'Irlandais ou de descendants d'Irlandais.

Si l'émigration n'avait pas porté aux quatre coins de la terre ces millions de catholiques, que seraient-ils devenus en Irlande? L'île aurait-elle pu les porter, aurait-elle pu les nourrir? La maxime de *croître et de multiplier* aurait-elle été pratiquée avec la même fécondité, si la grande masse des habitants était demeurée attachée au sol natal? Et en supposant que toute cette agglomération de population, demeurée en Irlande, y eût conservé l'unité de foi, l'influence exercée par leur caractère et leurs principes aurait-elle été la même que depuis que la religion est portée par les Irlandais dans les contrées les plus éloignées? Nous ne le pensons pas; et, au contraire, nous avons pu constater à l'étranger combien l'Église y possède de force depuis qu'elle s'appuie sur un faisceau docile des enfants de la verte Eryn. Au Canada, la population française catholique aurait été vraisemblablement absorbée par l'élément protestant et britannique, si l'adjonction des Irlandais n'était venue fort à propos rétablir l'équilibre; et aujourd'hui les 700,000 Canadiens français, secondés de 300,000 Irlandais, peuvent encore tenir tête aux ennemis de leur foi commune, en conservant leurs institutions, leurs couvents et leurs propriétés religieuses.

Aux États-Unis, l'esprit conservateur et constitutionnel n'existera bientôt plus que chez les catholiques, et c'est autour de la phalange des Irlandais que se groupent les honnêtes gens de toutes les sectes pour résister aux envahissements du socialisme. Dans les Antilles, les Irlandais servent d'exemple aux indolents colons de l'Espagne et de la France, dans les anciennes colonies de la Trinité, de la Jamaïque et de Sainte-Lucie. Dans l'Indostan, c'est sur l'orthodoxie des Irlandais que s'appuient les vicaires apostoliques pour ramener les schismatiques de Goa, et ici encore l'exemple de ces émigrés est un modèle constant pour les populations qui les entourent. En Australie, ils mettent un peu de moralité parmi les descendants des *convicts*; partout enfin les Irlandais honorent l'Église et lui font honneur.

Combien aussi l'Irlande ne serait-elle pas plus misérable, si elle était privée de la ressource des secours que lui prodiguent ses enfants émigrés ! La générosité est l'une des plus belles qualités de ce bon peuple, et des calculs qui n'ont rien d'exagéré évaluent à trente millions de francs les sommes qui sont envoyées annuellement des États-Unis à leurs parents et amis d'Irlande par les Irlandais établis en Amérique. La moitié de cette somme sert à payer le prix du passage des cent mille émigrants qui franchissent chaque année l'Océan pour débarquer à New-York ; mais l'autre moitié reste dans le pays et y soulage des infortunes sans nombre. Quand une famille a pu réunir la petite somme nécessaire pour couvrir les frais de la traversée, l'enfant le plus valide et le plus industriel est choisi et part pour l'Amérique. De là il fait passer successivement en Irlande le fruit de son travail, et il n'en réserve que ce que lui demande son pasteur pour la construction de son église. C'est ainsi que l'Irlandais emploie l'aisance que la Providence lui envoie, et les secours matériels fournis par les émigrés ont dû préserver plus d'une âme des pièges du prosélytisme anglican, qui achète des apostasies avec du pain. Le mal fait par cette propagande aurait été bien plus considérable si ces dons abondants n'étaient, chaque année, adressés par les amis absents à leurs amis d'Europe.

On le voit, l'émigration n'est une source de douleurs que pour l'Angleterre, qui portera longtemps encore la peine de l'usurpation de Guillaume III, et les pertes numériques faites par le catholicisme en Irlande sont plus que compensées par les progrès obtenus à l'étranger. Selon nous, le peuple irlandais est dans notre siècle la semence la plus féconde de l'Église. Comme dans la parabole de l'Évangile, une partie de cette semence tombe sur la pierre et une autre au milieu des épines. Elle y sèche dans les préoccupations du travail quotidien, ou elle y est étouffée par les passions ou par l'erreur. Ainsi nous ne serons pas aveuglé par nos sympathies jusqu'à faire du peuple entier un peuple de saints. Cependant la plus grande partie de la semence tombe sur la terre, elle y germe pour y porter des fruits au centuple ; et si, dans les heures résignées de son exil, Jacques II a pu prévoir ces destinées futures de son peuple fidèle, il se sera sans doute réjoui de s'être vu arracher la couronne par les mains de ses enfants. Les Irlandais, après avoir payé de leur sang généreux leur dette de reconnaissance envers les descendants de Louis XIV, ont commencé leur Exode pour propager le catholicisme dans le monde entier. Jacques II, en venant accepter à Saint-Germain l'hospitalité du grand roi, a donc perdu son royaume terrestre, mais il a étendu le royaume de Dieu dans le temps et dans l'éternité.

C. DE LAROCHE-HÉRON.



# FÊTE DE JEANNE D'ARC

A ORLÉANS.

---

J'ai assisté aux dernières fêtes qu'Orléans a données en l'honneur de Jeanne d'Arc ; j'ai partagé avec l'immense population qui s'était réunie dans cette ville toutes les émotions inspirées par un aussi admirable anniversaire, et j'éprouve le désir de les faire partager aux lecteurs du *Correspondant*. Il s'en faut d'ailleurs que le sujet soit épuisé. Bien que les journaux quotidiens aient consacré d'assez longues colonnes au récit de la grande cérémonie orléanaise, ils se sont un peu copiés les uns et les autres, et les heureux témoins de cette grande manifestation nationale et religieuse s'accordent à trouver qu'on n'a rendu qu'une très-petite partie de l'effet qu'elle a produit<sup>1</sup>. Enfin c'est pour moi l'occasion de rendre justice à un livre excellent, préparé pour la circonstance et qui y survivra. Il s'agit d'une brochure de près de deux cents pages intitulée : *le Quatrième cent vingt-sixième anniversaire de la délivrance d'Orléans*, brochure dont l'auteur est M. Mantellier, conseiller à la Cour impériale de cette ville, et l'un des membres les plus érudits et les plus zélés de la Société des antiquaires de l'Orléanais.

Quand bien même je ne me serais pas senti aussi ému des honneurs rendus à la mémoire de Jeanne d'Arc, le besoin de restituer à César ce qui est à César m'aurait poussé à réclamer

<sup>1</sup> J'excepte le récit de l'*Union*, écrit de verve par un témoin oculaire, notre ami et collaborateur, M. E. Loudun.

en faveur de M. Mantellier. On a vu paraître dans les grands journaux des relations très-bien *chauffées* de la fête d'Orléans, où les auteurs donnaient comme de leur cru de curieux et importants détails sur l'institution de cette fête. Peut-être ces écrivains que la nécessité, j'en conviens, pousse à aller au plus pressé, ont-ils cru que M. Mantellier n'avait dit que tout ce que tout le monde savait, et c'est sans doute la raison qui les a empêchés de le nommer, lorsqu'ils puisaient à pleines mains dans sa brochure. Mais, du reste, la presse a des habitudes *barbaresques* qui suffisent pour expliquer cette ingrate omission, et c'est pourquoi je me fais un devoir d'offrir à M. Mantellier la réparation dont il est digne, soit pour suppléer par mon témoignage à ce que sa modestie a laissé ignorer des résultats entièrement neufs, produits par ses recherches personnelles, soit pour lui restituer les plumes dont les geais du journalisme l'ont effrontément dépouillé.

Le mérite du savant antiquaire ne se borne pas à ce que j'en ai dit jusqu'à présent. Il ne s'est pas contenté de préparer, au moyen d'un récit d'une exactitude scrupuleuse et habilement disposé, les esprits et les cœurs à entrer dans le sentiment du glorieux et touchant anniversaire de la délivrance d'Orléans : par ses travaux préparatoires, par ses conseils toujours fondés sur la plus saine érudition, il a contribué plus que personne à stimuler le zèle des habitants de la cité délivrée par Jeanne d'Arc, et à imprimer à l'essai de rénovation hardie des temps passés, entrepris à cette occasion, le cachet de vérité rigoureuse qui saisissait les imaginations les moins expérimentées, et qui a donné un caractère profondément sérieux à ce grand spectacle : en un mot, il a été l'âme de la fête extérieure, ainsi que le lui disait M. le maire d'Orléans le soir du 8 mai, en présence d'une foule de témoins capables de confirmer cet éloge.

On sait de plus qu'il n'a rien manqué à cette fête et qu'une éloquence vraiment incomparable a su donner le comble à l'émotion universelle. Le panégyrique de Jeanne d'Arc, qui se prononce chaque année le 8 mai dans la chaire de Sainte-Croix, est

consacré par un usage déjà ancien : mais il ne semble pas qu'il soit rien resté des discours prononcés à cette occasion depuis tant d'années, et l'on se rappelle encore le temps où les orateurs sacrés se montraient gênés dans l'expression de leurs sentiments par l'influence de l'ignoble préjugé philosophique, plus cruel et plus outrageux envers Jeanne d'Arc que la barbarie même des Anglais. Il semblait donc aux deux mille auditeurs qui se pressaient dans la vaste cathédrale que l'éloge de Jeanne d'Arc dût, le 8 mai dernier, retentir pour la première fois dans la chaire sacrée. Le décret de la Providence qui a fait monter sur le siège de Saint-Euverte et de Saint-Aignan le plus éloquent de nos évêques, faisait beaucoup attendre de Mgr Dupanloup. Le prélat sentait bien lui-même toute la portée de cette espérance, et j'ai vu rarement un homme plus ému que lui, lorsqu'il se leva pour commencer son discours. Mais M. l'évêque d'Orléans est un des orateurs à qui l'excès de l'émotion donne des forces. Il tremblait comme la feuille, on s'en souvient, lorsqu'il dit les premiers mots de son discours de réception à l'Académie française, et chacun sait quel fut le charme de sa parole. De même à Orléans, l'impatience nerveuse dont l'orateur laissa percer quelques symptômes, trahissait le trouble profond de son âme ; il comprenait la grandeur de sa tâche dans toute son écrasante majesté, et comme foudroyé d'avance, il se relevait fièrement, ainsi que le gladiateur de l'arène antique, afin de mourir avec grâce : salutaire impression, qui certainement n'a pas médiocrement contribué à lui assurer la victoire. L'œuvre de l'homme n'est jamais plus belle que quand elle marque la limite de notre puissance : d'une main tremblante de respect, les grands artistes arrachent un coin du voile qui nous dérobe l'éternelle beauté, et, plus éblouis que nous, parce que leur regard va plus avant, ils disparaissent dans l'éclair dont ils nous inondent ; mais le Prométhée enchaîné n'en a pas moins dérobé le feu du ciel, et nous devons, comme le chœur d'Eschyle, lui porter le tribut de la reconnaissance du genre humain.

Le *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, plus qu'à demi improvisé, vient d'être livré à l'impression : désormais les lecteurs de la

France et du monde entier peuvent partager l'admiration profonde et l'attendrissement sans limites qui, dans le moment même, a été le fruit de cette action oratoire. Dès ce moment, elle prend place parmi les chefs-d'œuvre de la chaire catholique au xix<sup>e</sup> siècle ; elle est digne d'être rangée à côté de l'*Oraison funèbre du général Drouot*, et du *Panégyrique du B. Pierre Fourier*, ces deux étoiles de première grandeur qui brillent dans la couronne du R. P. Lacordaire. Il manque sans doute au *Panégyrique de Jeanne d'Arc*, tel que l'imprimerie nous le rend, tout ce qu'y ajoutait une beauté suprême de diction. Il semblait que ce fût au moment où la machine prévaut sur l'homme, et où la servilité du matérialisme se rue à faire de l'industrie la reine du monde, que la parole humaine, éclatant où elle peut, revendiquât son empire, fondé sur des triomphes de vingt-cinq siècles. Tout l'auditoire était suspendu aux lèvres de l'orateur, comme par ces chaînes dont l'Hercule gaulois offrait l'emblème. Les uns se levaient d'admiration, les autres sanglotaient. Les plus graves laissaient tomber des larmes, de *grosses larmes*, comme dit le Panégyrique imprimé, miroir fidèle d'un effet dont l'orateur n'a pas manqué de s'apercevoir. Le succès ressemble au soleil, il brille à tous les yeux : les hommes qui se les ferment pour ne point voir, agissent comme des enfants. Il ne devrait point exister de partis dans l'Eglise, mais puisque malheureusement il en existe, toute partialité devrait disparaître devant un triomphe qui est celui de la chaire catholique. Parmi les écrivains de notre bord, ceux qui se taisent sur le Panégyrique de Jeanne d'Arc et même sur les fêtes d'Orléans, sans doute parce que Mgr Dupanloup n'est pas des leurs, nous semblent, pour employer une formule indulgente, encore plus à plaindre qu'à blâmer.

Je n'entrerai pas, du reste, dans le récit détaillé de ces fêtes, d'autant plus qu'elles avaient déjà commencé quand j'ai pu donner à la ville de mes bons aïeux un moment d'école buissonnière. Lorsque j'arrivai le lundi 7 au soir, on en avait déjà presque fini avec la musique, laquelle, dit-on, n'avait pas très-bien préparé les choses. Les accents de l'Am-

phion local n'avaient que médiocrement charmé, et malgré les roulades d'une Sirène parisienne en faveur de laquelle je serais fort disposé à rompre des lances, on avait grelotté dans l'enceinte de la *Halle-au-Blé* transformée en salle de concert. Les Orléanais devraient bien, surtout en cas de fête, s'abstenir de ce lieu grave et sinistre. C'était autrefois le grand cimetière de la ville, un vrai *campo santo*, comparable à celui de Pise, tout rempli de monuments à l'époque de la Renaissance, et où chaque famille avait son arcade séculaire. Quoique abandonné et dépouillé, le grand cimetière d'Orléans avait survécu aux ravages du Protestantisme et de la Révolution, lorsqu'un maire de la Restauration, bon chrétien et bon royaliste, s'avisa de chasser les os de nos pères de leur dernier asile, pour les remplacer par des sacs de farine. J'ai vu, dans ma première jeunesse, s'accomplir cette affreuse profanation. Pendant de longues années, des squelettes sculptés au-dessus de l'ancienne porte ont protesté contre le vandalisme utilitaire d'une époque de laquelle on était en droit d'attendre des résolutions d'une autre nature. Il ne reste, pour donner une idée du *Grand cimetière d'Orléans*, qu'un bon ouvrage de M. Jollois, ingénieur distingué, qui avait pris le goût de l'archéologie dans la grande expédition d'Égypte.

Mais on allait réparer cet échec sans importance. Déjà la ville n'était que festons et que bannières, et à la tombée de la nuit, les illuminations, qui se réservaient un peu trop pour le lendemain, s'allumèrent afin de répandre leurs clartés inégales sur la cavalcade historique qui débouchait par le pont et s'avavançait dans la rue Royale. On aurait pu dire alors, avec M. de Lamartine, et sans autant se compromettre : *Alea jacta est*. Si l'effet de cette restitution des anciens jours eût été manqué, c'en était fait de toutes les pompes de l'anniversaire. Les trois lignes convergentes des chemins de fer avaient versé, dès ce jour-là, une foule inouïe de Solognots et de Beaucerons; on allait camper sur les places publiques. Les pays en aval de la Loire, moins favorisés sous le rapport des voies de communication, fournissaient un tribut d'innombrables charrettes. On

n'aurait pas jeté une épingle au milieu des blouses et des bonnets ronds, dans la rue Royale et dans la rue Jeanne d'Arc. Tels étaient les juges devant lesquels allait comparaître l'élite de la société d'Orléans transformée en chevaliers du xv<sup>e</sup> siècle. Ces téméraires jouaient, dans leur entreprise, non-seulement leur propre personne, mais encore la vieille bannière de la ville, aux *Cœurs-de-Lys* d'argent, renouvelée avec un art admirable, et la restitution non moins habile de la bannière de Jeanne d'Arc, montrant l'ange qui présente la *fleur de lys* au roi du monde, avec ces mots : JHESUS, MARIA. Mais l'effet fut prompt et l'affaire immédiatement décidée. A la vue de ces beaux chevaux parfaitement montés, de ces riches armures, de ces blasons glorieux, la foule battit des mains ; le peuple encourageait avec la voix et le geste les représentants de la vieille France : il y eut là un effet de dilatation générale dans tous les cœurs ; et quand une fois les deux bannières eurent reçu la bénédiction des mains de l'évêque sous le majestueux portail de Sainte-Croix, ceux qui avaient des lits allèrent se coucher avec une confiance presque surnaturelle dans le succès du lendemain.

On courait un gros risque encore, en effet, si le Ciel ne se fût déclaré en faveur de la fête. L'horizon était sombre, l'air froid dans la matinée du 8, et il pleuvait. Les dames orléanaises et étrangères allèrent dès huit heures du matin, sous l'abri infidèle des parapluies, faire la queue le long de la cathédrale. Plus tard, les portes ouvertes pour recevoir les invités laissaient entrer les bouffées glaciales de l'affreuse *galerne* (c'est le nom que donnent au vent d'ouest les mariniers de la Loire), et tant que parla l'évêque, un brouillard qui descendait des hautes fenêtres sembla couvrir l'assemblée. A midi et demi, la pluie tombait à verse, et le prélat, revenant le premier au rendez-vous, était, dit-on, le seul qui manifestât de la confiance contre les démons qui, suivant l'opinion de saint Augustin, font rage dans les régions de l'atmosphère. Je rentrais alors, partageant la crainte générale que la procession ne pût sortir, et je ne fus pas médiocrement étonné en jetant le regard sur les tours de Sainte-Croix, de voir que les bannières placées au sommet flottaient à

rebours de la direction qu'elles avaient eue pendant la matinée. Un moment après, le cortège se mit en marche, et depuis ce moment, le brouillard ayant cessé, l'air, sans se réchauffer beaucoup, reprit cependant une sérénité progressive. Puis, quand a longue file des guerriers, des enfants et des prêtres, des chasses qui se remontent au grand jour, des chevaliers qui semblaient sortir du tombeau, et des représentants très-modernes, soit des villes de l'Orléanais illustrées par Jeanne d'Arc, soit de ces vieux procureurs de la commune dont le dévouement, il y a 426 ans, contribua à sauver la France, quand ce cortège glorieux eut salué l'emplacement des Tourelles où triompha la *Pucelle d'Orléans*, et revint au vieux *Martroi* se ranger, dans un ordre admirable, autour de la statue qu'on devait inaugurer, les spectateurs, rassemblés dans les tribunes, ne demandaient qu'un rayon de soleil pour compléter ce grand spectacle. Tout à coup la nuée s'entr'ouvrant laissa tomber sur les armures, les chasses et les bannières une gerbe de rayons d'or que les assistants saluèrent de leurs applaudissements, comme si cette surprise eût été réservée par les ordonnateurs de la fête. « Quand » la tempête a cessé, quand le ciel retrouve sa sérénité, on aper- » çoit quelquefois une étoile brillante qui semble tomber ra- » pidement des cieux et s'abîmer dans l'horizon avec une vive » clarté. » Ceci est tiré textuellement du *panégyrique de Jeanne d'Arc*, prononcé quelques heures auparavant : l'orateur avait éloquemment prophétisé.

La fête avait un triple objet : renouveler avec une pompe mieux entendue l'ancienne cérémonie commémorative, inaugurer les salles de l'Hôtel-de-Ville nouvellement restauré, bénir et découvrir la statue équestre, élevée sur le Martroi, à la place du bronze pédestre des premières années de l'Empire, relégué désormais au delà du pont, sur l'emplacement du boulevard des *Tourelles*. Dans tout cela, ce qui a le moins occupé, c'est certainement la nouvelle statue. Nous n'entreprendrons pas la critique de cet ouvrage, sur lequel l'indifférence publique a déjà prononcé. Eût-il été un chef-d'œuvre dans son genre, il n'aurait pas répondu à la pensée qui inspirait la fête. Il faut à la France actuelle la vraie

Jeanne d'Arc, notre Jeanne, comme disent les paysans de l'Orléanais, non-seulement Phérodine historique, mais la pieuse jeune fille inspirée du Ciel, et non pas telle ou telle *Jungfrau*, plus ou moins romanesque, à la façon de Schiller. Quelqu'un à qui on demandait son avis sur l'œuvre de M. Foyatier, répondait en plein Hôtel-de-Ville d'Orléans : « Vous avez assez de métal pour en faire une autre. » Le mot est dur, mais en mettant à part la juste susceptibilité de l'artiste et la somme loyale de son mérite, le mot n'est pas dépourvu de justesse.

Quand M. Foyatier fit agréer son esquisse par le conseil municipal d'Orléans, l'œuvre réparatrice qui s'accomplit aujourd'hui n'était encore qu'un germe, et il était trop tôt pour qu'on l'abordât résolument.

Jeanne d'Arc, pour ainsi dire exilée de l'histoire, avait dû se réfugier dans le roman. J'ignore de quel temps était le prétendu portrait qu'on voyait autrefois à l'Hôtel-de-Ville d'Orléans ; mais avec son chapeau à plumes, il sentait la fiction chevaleresque. Telle on la retrouve dans les estampes de la *Pucelle* de Chapelain, telle le bon M. Gois la reprit, quand, pour obéir à l'idée de 1803, il entreprit de transformer notre Jeanne en citoyenne. Il était réservé à une jeune fille de sang royal de ramener la vierge de Domremi à la noble simplicité des documents authentiques. Qu'il nous serait doux, à l'occasion de la statue de M. Foyatier, de dire tout ce que nous inspire d'admiration la Jeanne d'Arc de la princesse Marie (1)! N'est-ce pas, en effet, la meilleure production de la statuaire contemporaine, la seule peut-être qui soit destinée à augmenter de gloire avec les siècles, *vires acquirit eundo*? Et pourtant c'est presque la dérision des efforts de la science.

M. Ary Scheffer, qui a eu l'honneur de vivre dans la confiance des efforts de la jeune inspirée, nous racontait que le modèle de la Jeanne d'Arc étant encore inachevé, la princesse, obligée d'interrompre son travail pendant quelques jours, s'a-

(1) La reproduction en bronze de cette statue, donnée par le roi Louis Philippe à la ville d'Orléans, est aujourd'hui placée dans le centre de la cour de l'Hôtel-de-Ville, au bas de l'escalier d'honneur.

perçut, en rentrant dans son atelier, que la terre avait tassé et que la figure était rentrée sur elle-même. Telle était l'inexpérience de l'artiste, et en même temps sa résolution de n'accepter aucune espèce d'auxiliaire, que, de crainte de gâter ce qui semblait déjà réussi, il lui fallut s'en tenir à l'effet accidentel produit par l'affaissement de l'argile. C'est pour cela que le marbre de Versailles semble un peu court, et il en résulte, pour l'image de la Pucelle, quelque chose de plus *peuple* que la royale artiste ne l'avait sans doute voulu : *felix culpa!* La statue de Versailles est donc une œuvre de pur sentiment, quelque chose de semblable, dans son genre, à l'éloquence de sainte Catherine de Sienne ou de sainte Thérèse, deux femmes qui se sont placées à la tête des écrivains de leurs langues, en laissant courir la plume sous la dictée du cœur. Si l'on réfléchit à la nature de Jeanne d'Arc elle-même, à la grandeur sublime qui fleurissait en elle au sein de la modestie des champs et sur le sol de l'humilité virginale, on comprendra que l'art a dû puiser à la même source pour rendre une beauté dont les voies sont aussi mystérieuses.

Après avoir créé ce marbre pur comme la Grèce, et naïf comme le moyen âge, la princesse Marie, qui ne pouvait se séparer de cette chère idée, fit l'ébauche d'une Jeanne d'Arc arrêtant son cheval à l'aspect d'un blessé, comme cela eut lieu en effet à la porte Bourgogne, le jour de la prise de la Bastille de Saint-Loup. L'héroïne semble prononcer ces mots immortels : « Je n'ai jamais vu couler le sang français, que les chevaux ne me soient dressés sur la tête. » Le soir de la fête, on voyait cette esquisse coulée en bronze dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, et cela donnait à réfléchir sur la statue équestre de M. Foyatier. Aurait-on dû préférer, pour la place du Martroi, l'exécution de la pensée originale à celle de la pensée empruntée et modifiée (nous tenons à être poli)? Il est permis d'hésiter sur ce point; nous pensons même que la seconde création de la princesse Marie, quand bien même son auteur l'eût achevée, n'eût pas répondu à l'idée qui domine en 1855. L'expérience est faite, et désormais, pour quiconque s'associe à la

reconnaissance vivace des Orléanais, il ne peut y avoir de monument digne de Jeanne d'Arc que la reproduction de celui qu'on voyait dans la cité délivrée, avant les fureurs de 1793.

Le caractère religieux de la composition était parfaitement approprié à la destination qu'elle avait reçue. Au pied de la croix, Marie tenant le corps de son divin Fils, avait, à genoux auprès d'elle, d'un côté le roi Charles VII, et de l'autre la Pucelle d'Orléans. Déjà la fureur des protestants du xvi<sup>e</sup> siècle, qui n'épargna rien dans les murs de cette ville, avait détruit le premier monument élevé sur l'ancien pont dès 1458, deux ans après la réhabilitation de Jeanne d'Arc, aux frais des Orléanaises, dames et demoiselles, *opera sumptuque matronarum ac virginum*. A peine les protestants s'étaient-ils retirés, que les échevins firent reconstruire le monument, sans rien changer à la figure du roi ni à celle de Jeanne d'Arc. On a de ce second monument qui a subsisté jusqu'en 1793, des dessins assez fidèles pour qu'aujourd'hui un artiste intelligent puisse rétablir l'œuvre séculaire avec une respectueuse exactitude. Nous osons le prédire, plus on passera désormais devant le gigantesque piédestal élevé par M. Foyatier, plus on sentira la nécessité d'en revenir, sur ce point comme pour tout le reste, à la pensée religieuse des contemporains de Jeanne d'Arc. J'ai la ferme espérance, si Dieu me prête vie, de revoir à Orléans le vrai monument de la Pucelle.

Je ne m'étonne donc pas qu'au banquet du soir à l'Hôtel-de-Ville, les *toasts* aient été un peu écourtés, et qu'on ait oublié de proclamer, au son des trompettes, le nom de l'artiste dont on venait de découvrir la statue avec une pompe aussi populaire. Mais en se tirant d'embarras par le silence, les représentants de la ville ont paru oublier d'autres artistes dignes d'une louange sincère et sans réserve, et c'est ici que je me permettrai de mêler un grain de critique à tout l'encens que je brûle bien volontiers en l'honneur des magistrats municipaux d'Orléans. L'Hôtel-de-Ville actuel n'est pas l'édifice élevé par Viard et qui servait autrefois aux réunions de la cité : ce dernier monument, dont la restauration devient urgente, sert aujourd'hui de musée. Dès le commencement de ce siècle, le corps de ville

s'est installé dans l'ancienne Intendance, édifice élevé sous Henri II pour servir de demeure au financier Groslot, où mourut François II, et où logèrent les rois de France pendant la seconde moitié du xvi<sup>e</sup> siècle. Restaurer cet ancien édifice et l'agrandir pour le luxe de notre époque sans en dénaturer le caractère, c'était une tâche difficile et dont l'artiste, M. Delton, s'est tiré à son honneur. L'effet de l'ancienne Intendance est aujourd'hui des plus séduisants. Tous les souvenirs qui se rattachent à l'édifice sont ingénieusement rappelés dans la décoration du dehors, et à l'intérieur, orné avec une magnificence de bon goût, une cheminée habilement copiée d'un modèle de la Renaissance qu'on garde dans le musée de la ville, a reçu trois bas-reliefs exquis de M. Jouffroy, représentant Domremi, Orléans, Reims, la vocation de Jeanne d'Arc, l'accomplissement de sa mission, et le jour où la bannière *qui avait été à la peine fut aussi à l'honneur*.

M. Jouffroy, sculpteur qui a fait ses preuves, et dont le talent gracieux se prête admirablement au style de la Renaissance, a de même exécuté les figures des hommes illustres d'Orléans, qui décorent les niches de la cour. Ce n'est pas la faute de M. Jouffroy, si, à côté du grand jurisconsulte Pothier, et du P. Petau, le prince des savants du xvii<sup>e</sup> siècle, on n'a pas placé la statue de Viard, l'architecte de l'ancien Hôtel-de-Ville, et l'auteur présumé des ravissantes maisons qui font d'Orléans un sanctuaire, unique en France, de l'art des Bramante et des Balthazar Peruzzi. On a préféré Du Cerceau, l'élève de Viard, parce qu'il est plus connu. Mais Du Cerceau, qui ne semble avoir rien laissé dans Orléans, était certainement inférieur à son maître, et n'aurait-il pas mieux valu que la ville rendit à la gloire un nom dont elle doit être fière, que de consulter un vain bruit, lorsque ce bruit n'est pas l'écho de la justice? Au reste, le reproche s'adresse à l'ancienne municipalité d'Orléans, municipalité dont la retraite n'a pas profondément affligé les amis des arts. Nous autres membres de la Commission des Monuments historiques, qui avons vainement lutté contre elle pour la conservation de la grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu, édifice

jugé par les hommes compétents le plus beau, sous le rapport de l'art, de tous ceux que la charité chrétienne a élevés dans notre pays, il ne nous coûte guère d'ajouter un nouveau grief à notre juste ressentiment. Mais, dans un moment où tant d'honneur rejaillit sur le maire actuel, M. Genteur, et sur le nouveau conseil municipal, nous est-il interdit de demander au moins une place pour le nom de Viard dans la décoration de l'Hôtel-de-Ville? Tout n'est pas tellement terminé qu'on ne puisse encore réparer cet oubli, et il n'en est pas de l'omission provisoire du nom d'un artiste dont le talent sera connu et admiré de toute l'Europe, quand aura paru le beau travail de M. Léon Vaudoyer sur les anciennes maisons d'Orléans, comme de la grande salle de l'ancien Hôtel-Dieu, rasée sous l'administration de M. Lacave, et même comme des noms de MM. Delton et Jouffroy, injustement passés sous silence dans une occasion aussi solennelle, quand, à la faveur de ces noms, il eût été si facile de faire applaudir même celui de M. Foyatier.

A propos de la destruction de l'Hôtel-Dieu, on raconte qu'un noble et illustre antiquaire, luttant à Orléans même contre les Vandales de la localité, en faveur du chef-d'œuvre qui a disparu, sur ce qu'on lui répondait que l'Hôtel-Dieu était trop près de la cathédrale, se prit à répliquer : « Puisqu'il en est ainsi, c'est votre » cathédrale qu'il faudrait raser, pour conserver l'Hôtel-Dieu. » Pose en appeler, en faveur de Sainte-Croix, de cette spirituelle boutade. Je n'ignore pas que la cathédrale d'Orléans est jugée avec la dernière sévérité par nos confrères de l'archéologie. On a maintenant l'œil si exercé aux beautés de l'architecture du XIII<sup>e</sup> siècle, que l'imitation hasardée qui en fut faite sous Louis XIV et sous Louis XV a cessé de trouver grâce devant les artistes et les amateurs ; et sans s'en apercevoir, on choque ainsi des sentiments très-légitimes.

L'an dernier, un inspecteur-général des édifices diocésains visita l'église de Sainte-Croix ; il trouva que la flèche en bois, revêtue de plomb, qui s'élève au centre du monument, présentait une inclinaison très-inquiétante, et comme au fond ce qui touchait Sainte-Croix ne l'intéressait guère, il s'empressa de

condamner à la destruction le campanile qui fléchissait, de crainte qu'un beau matin il ne s'abatît sur la ville. A la nouvelle de cet arrêt, l'émotion fut grande, le sentiment public se souleva, une souscription pour la conservation de cette partie de l'édifice se remplit avec promptitude, et grâce au concours d'Orléans et du diocèse, la flèche sera bientôt réédifiée.

C'est que les Orléanais n'ont pas tort dans leur attachement passionné pour la cathédrale reconstruite au xvii<sup>e</sup> siècle. Cette reconstruction, après la délivrance de la ville en 1429, est la page la plus glorieuse de leur histoire. Depuis l'année néfaste 1567, où les protestants, après avoir transformé en écurie l'ancien édifice, firent, avant de quitter la ville, sauter avec la poudre les piliers qui formaient le centre de l'église, jusqu'au jubilé de l'an 1600, pendant quarante-trois ans, les Orléanais nourrirent l'espoir de rétablir le temple où leurs pères avaient conduit la glorieuse Pucelle.

Le jubilé de 1600, célébré dans Orléans avec une ardeur inouïe (une inscription commémorative placée dans la cathédrale dit que *six cent mille* personnes y reçurent la communion), ce jubilé qui fut l'aurore et sans doute une des principales causes de la grande renaissance catholique du xvii<sup>e</sup> siècle, ayant amené le roi Henri IV et Marie de Médicis qu'il venait d'épouser à Lyon, dans les murs de la cité désolée, ce grand roi fut touché de la pieuse résolution des habitants, et il donna la première grosse somme pour commencer le nouvel édifice. Mais les habitants d'Orléans regrettaient si fort leur vieille église, qu'ils imposèrent à l'architecte l'obligation de la leur rendre, autant que possible, telle que leurs ancêtres l'avaient bâtie, et c'est ce qui fait que, contrairement à toutes les idées qui régnèrent pendant deux siècles, non-seulement sous Henri IV, mais sous Louis XIV, sous Louis XV et Louis XVIII, l'architecture du moyen âge, proscrite partout ailleurs, conserva dans le cœur des Orléanais de fervents adorateurs. La religion du passé inspira ces ogives que nous trouvons aujourd'hui bâtarde et maladroitement, mais qu'enfantait un sentiment aussi touchant que respectable. Quelle fidélité au souvenir de la vieille

France ne fallait-il pas pour aller ainsi contre le courant des opinions dominantes ! C'est pourquoi je pense qu'il serait bon de faire trêve à des critiques très-fondées en elles-mêmes, mais qui perdent beaucoup de leur valeur, quand on a appris à connaître le mouvement d'opinion qui, dans la France, souillée par madame de Pompadour, fit sortir de terre l'imposant portail et les élégantes tours de Sainte-Croix.

En France, la volonté des Orléanais est donc quelque chose : c'est un peuple plein de mansuétude, mais qui poursuit avec une volonté ferme une résolution juste. Nulle part la patrie française n'a son empreinte mieux marquée. Ce n'est pas le hasard qui, en 1429, fit d'Orléans le boulevard de la nation : quand Dieu suscita un miracle pour nous sauver, il le donna, en quelque sorte, à la fidélité courageuse des bourgeois de cette cité. Aussi est-ce à bon droit que le corps de ville paraît en tête et comme seul à la commémoration de la délivrance. La ville invite qui bon lui semble, le préfet (et en ce moment il se trouve qu'elle aime son préfet), voire même le garde-des-sceaux qui se souvient d'avoir été premier président de la Cour d'Orléans et qui a soutenu avec une parfaite bonne grâce son rôle officiel, le grand référendaire du Sénat, les membres de la famille de Jeanne d'Arc (voilà un glorieux titre et que j'envie), beaucoup d'autres encore ; mais le maire reste le premier personnage dans la cérémonie et le corps municipal partage son importance.

C'est qu'en effet la ville avait déjà fait immensément par elle-même, quand Dieu envoya la Pucelle à son secours. Dans l'histoire du siège, le clergé, les docteurs, la noblesse ne viennent qu'après les bourgeois et les femmes. Quand tout a fléchi, quand tout s'est rendu autour d'eux, quand Paris a renié la France, Orléans tient résolument pour les fleurs de lis. Son évêque d'alors, c'était un Écossais ; il en est à peine question. Orléans relève le courage des bandes de l'armée royale ; les derniers débris de la chevalerie française s'enferment dans ses murs ; la ville se rempare à tout prix : elle sacrifie ses vergers, ses beaux couvents, ses églises, ses populeux faubourgs ; elle s'impose jusqu'au dernier écu, et c'est l'honneur de Dunois

que de proclamer dans la ville, au nom du duc absent, l'énorme contribution dont elle s'est chargée. Jusqu'ici personne n'avait fait ressortir mieux que M. Mantellier cet admirable rôle de la ville d'Orléans; en donnant jour par jour le récit du siège, en tirant des comptes de la ville beaucoup de renseignements précieux que personne n'y avait su lire avant lui, il nous fait partager les angoisses de cette population si simplement héroïque; et quand il nous montre la première rumeur de l'approche d'une libératrice circulant dans la cité, après que la Pucelle, qui allait chercher le roi à Chinon, eut traversé la ville de Gien, il nous fait pousser le même cri d'espérance que si, comme nos pères, nous étions enfermés dans le cercle des bastilles anglaises.

Après sa délivrance, Orléans conserve tous ses droits à notre admiration. Dès que les Anglais ont tourné le dos, elle va rendre grâce à Dieu sur les ruines des Tourelles emportées la veille. Au premier anniversaire du supplice de Rouen, elle fonde un service pour le repos de l'âme de sa libératrice; elle accueille ses frères, elle console sa vieille mère, qui mourut dans son sein. Dès 1435 on représentait au bout du pont, le jour anniversaire de la délivrance, un mystère, peut-être le même que celui dont on vient d'aller chercher la copie dans la Bibliothèque du Vatican, et qui paraîtra prochainement sous les auspices du gouvernement français. Longtemps après, quand le prince et la cour gardaient encore un indigne silence, c'est la ville qui se joint à la mère et aux frères de Jeanne pour provoquer enfin la révision de son procès et la réhabilitation de sa mémoire. Enfin rien ne peut se comparer à la fidélité avec laquelle les vieilles familles orléanaises ont conservé la tradition des miracles de leur délivrance.

Mgr Dupanloup a été admirablement inspiré, quand il a choisi pour texte de son discours ce verset du prophète Joël : *Super hoc filiis vestris narrate, et filii vestri filiis vestris, et filii eorum generationi alteræ.* J'ai eu le bonheur de pouvoir dire, le soir même de la fête, à l'éloquent prélat, que c'était là mon histoire, quand j'étais enfant auprès de mes bonnes tantes et de

ma vieille grand' mère. La petite maison de la rue du Clotre-Saint-Etienne, voisine de la porte Bourgogne, où Jeanne, courant au secours des Français, faisait jaillir le feu sous les fers de son cheval, était un sanctuaire dans lequel la génération qui allait rejoindre ses pères, transmettait le souvenir religieux de la Pucelle aux nouveaux venus en ce monde. Je dois sans doute à ces récits, que je recueillais d'une oreille avide dans un cœur encore pur, d'avoir résisté aux aberrations du siècle et d'être resté malgré tout un fidèle chrétien et un bon Français à la vieille mode.

Dans les magnifiques développements de son discours, Mgr Dupanloup a eu sur les lèvres l'anecdote de l'*alose*; il l'avait rappelée en improvisant ; mais cette allusion fugitive a disparu du panégyrique imprimé : je le regrette. « Le samedi, septième jour de mai, environ soleil levant, par l'accord et consentement des bourgeois d'Orléans, mais contre l'opinion et volonté de tous les chefs et capitaines qui étaient là de par le Roi, la Pucelle se partit à son tour, et passa la Loire. Et ainsi qu'elle délibérait de passer, on présenta à Jacques Boucher, son hôte, une alose : et lors il lui dit : « Jeanne, mangeons cette alose avant que par- » tiez. — En nom Dieu, dit-elle, on n'en mangera jusques au » souper, que nous repasserons par-dessus le pont, et ramè- » rons un *godon* qui en mangera sa part. » Je ne puis m'en défendre, cette plaisanterie guerrière me touche aux larmes ; il n'y a pas jusqu'au sobriquet de l'Anglais, que nous n'osons répéter aujourd'hui, depuis que nous avons de si bons amis, qui ne me représente la bonne humeur gauloise. C'est ainsi que les nôtres, au rebours des *milites gloriosi* de l'antiquité, assaisonnent encore leurs plus héroïques actions. *Jehanne la bonne Lorraine*, comme disait avec un accent bien français ce mauvais sujet de Villon, se met au ton de la cité au *cœur de lys* : la simple fillette, la vierge pure est, sous le harnais, un vrai et complet soldat de la France.

Orléans elle-même, la ville de Jeanne d'Arc, est de sang trop gaulois pour avoir gardé toujours la même tenue dans ses sentiments que dans ses souvenirs. On a pu croire, pendant quelques

années, qu'une population nouvelle et étrangère à l'héritage de la cité, était venue remplacer les anciennes familles : l'herbe croissait dans les rues ; les spéculations manquées répandaient partout la tristesse et le découragement ; on s'expatriait ; on démolissait à plaisir les vieux monuments ; pour rappeler un glorieux passé, il manquait jusqu'à la cendre des morts, chassée du vieux cimetière. M. Jollois, que ses fonctions avaient amené dans Orléans, après les Vosges où il avait relevé la chaumière de Jeanne d'Arc, trouvait à peine un écho sympathique, quand il publiait ses excellentes Recherches sur le siège d'Orléans.

Tout d'un coup la ville s'est repeuplée ; la société a pris une animation charmante ; il a repoussé, sur le fonds des anciennes familles, des Orléanais aimables, spirituels, amoureux de leurs vieux souvenirs, et c'est à cette vaillante jeunesse que nous devons l'éclat des fêtes de Jeanne d'Arc, véritable signal de résurrection. Saluons cet heureux symptôme, tirons-en un augure favorable pour la patrie française tout entière, non sans regretter que l'orateur inspiré n'ait pas, par quelques mots, mieux marqué combien l'Orléans du xv<sup>e</sup> siècle était digne du miracle opéré par le ciel en sa faveur.

Mais comment ne rien omettre dans une tâche si vaste ? C'est bien un de ces sujets où la matière *excède le disant*. Au lieu de diviser le panégyrique en trois parties, il aurait fallu parler pendant trois jours. Rouen seul eût exigé, à ne dire que l'essentiel, un développement trop considérable, non pour l'attention de l'auditoire, mais pour les forces de l'orateur. On trouvera peut-être qu'après avoir tant joui de cette éloquence, je me montre insatiable ; mais il me manque un peu de justice rendue aux juges qui refusèrent de s'associer à la monstrueuse procédure, de même qu'un souvenir au clergé de Rouen, qui se maintint à la hauteur de sa mission, en portant, avec un appareil imposant, le sacrement de l'Eucharistie à une prisonnière condamnée par l'Inquisition ! Enfin j'attendais le nom de Calixte III, le vertueux pontife qui, après avoir fait examiner la cause de Jeanne par les plus savants théologiens, provo-

qua de son propre mouvement la réhabilitation de l'héroïne.

Si Dieu me donne encore quelques années et s'il me reste quelques loisirs, je payerai mon tribut à la ville où était né mon père, en faisant une histoire d'Orléans, telle que je l'ai déjà tout écrite dans le cœur. Comme de raison, Jeanne y aura une grande part, et l'on y verra, mieux peut-être que dans les autres historiens, la prodigieuse difficulté de sa mission. Les dangers de l'ordre moral et religieux qui l'entouraient y paraîtront dans tout leur jour, et la vraie signification du procès de Rouen sera enfin comprise. Car c'était à peine si la France, au jour où les saints parlèrent à Jeanne, était encore dans le giron de l'Église catholique. La France, déjà responsable du grand schisme, en avait prolongé la durée, en persistant, en 1406, à soutenir Benoît XIII dans ses injustes prétentions. De là la force de l'opinion qui vit dans le meurtrier du duc d'Orléans un vengeur du ciel (le prince assassiné avait soutenu, dans les affaires d'Église, la regrettable politique de son père); de là la défection de l'Université de Paris, laquelle entraîna l'opinion de la ville. Alors aussi une révolution s'accomplit dans la Grande-Bretagne, pour faire servir la cause catholique à l'asservissement de la France. Le duc de Lancastre, élevé sur le trône au nom de l'orthodoxie, sur le cadavre de l'hérétique et débauché Richard II, légua à son fils une conquête à faire sous le nom de croisade, et Charles VII, exclu de la couronne par le traité de Troyes, ne fut plus, aux yeux de l'opinion pervertie, qu'un fauteur du schisme, puni du Ciel comme complice de l'assassinat du duc de Bourgogne, le champion de l'unité.

Au milieu de cette confusion, où la sagesse des docteurs s'égare, dans les ténèbres de la peur et de l'égoïsme la voix du Ciel se fait entendre à une pauvre paysanne, dans un village où les bonnes mœurs avaient conservé la pureté de la foi, et cette bergerette a pour mission de relever le roi de France, et de le conduire à Reims afin de recevoir l'onction sacrée, comme véritable et légitime héritier de Clovis. Aussi, quand elle a réussi dans son entreprise, avec quelle ardeur les théologiens à la solde de l'Angleterre se jettent sur cette noble

victime ! quelle adresse infernale dans les ruses qu'ils inventent pour lui faire confesser l'hérésie ! Ah ! l'on croit que les choses vont tout droit dans ce monde avec un Cérémonial et un Sacramentaire, et qu'il suffit de faire marcher un porte-croix par devant, pour représenter l'Église catholique. Hélas ! après s'être emparés de Jeanne d'Arc, les Anglais, aux yeux de la France consternée, avaient pour eux les apparences, et c'est ce qui explique la prodigieuse atonie du parti national. Mais, avait dit Jeanne, dès la grossière enquête de Poitiers : *mon Seigneur a un livre dans lequel oncques aucun clerc ne lit, tant soit-il par-fait en cléricature*, et c'est dans le livre de son Seigneur, si supérieur à la science des hommes, qu'elle puisa ces réponses sublimes où brillent non-seulement la supériorité de l'esprit, la rectitude du bon sens, l'inspiration du cœur, mais encore une rigoureuse exactitude théologique, réponses qui donnèrent aux juges les plus fanatisés la conviction de leur injustice. Et quand, après la *Pragmatic Sanction* de Bourges, par laquelle Charles VII semblait protester contre le rétablissement de l'unité dans l'Église, après la prise de Constantinople, dont la nouvelle venait de faire mourir de douleur le saint pape Nicolas V, et qui aurait pu être retardée par Charles VII, si ce prince n'eût refusé de mettre au service de la cause chrétienne l'épée de la France miraculeusement sauvée, la conscience publique excitée par les cris d'une mère se souleva enfin contre les bourreaux de Rouen, ce fut le nouveau pape, Calixte III, qui dissipa les dernières incertitudes, en signalant l'inspiration divine dans la jeune fille qui avait marché contre les Croisés rassemblés, au nom de Rome, pour une entreprise colorée par une inique ambition des plus spécieux motifs.

On me pardonnera de préparer ainsi quelques ressources pour les panégyristes à venir, auxquels incombera la rude tâche de remplacer au 8 mai M<sup>gr</sup> Dupanloup dans la chaire de Sainte-Croix. Mais avant de finir, et après avoir félicité tout le monde, qu'on me permette un retour vers la science que je cultive, et qu'on me laisse signaler la part que les recherches historiques ont eue dans l'œuvre de régénération nationale et religieuse qui

vient d'avoir tant de témoins enthousiastes. Celui qui trace ces pages n'aura peut-être jamais d'autre mérite personnel, dans l'irrésistible mouvement destiné à faire justice de *la plus basse poésie qui soit jamais sortie de la verve honteuse d'un esprit sans cœur* (*Panégyr.* p. 35), que d'avoir provoqué, au sein de la Société de l'histoire de France, l'impression des deux procès de Jeanne d'Arc et de tous les documents historiques qu'on a pu recueillir sur elle. A dater de cette publication, accomplie avec un talent supérieur par M. Jules Quicherat, et sur laquelle, au devant des quatre derniers volumes, j'ai eu l'honneur d'inscrire mon nom en qualité de *commissaire responsable*, on a commencé à toucher du doigt la réalité des miracles opérés par Jeanne d'Arc. Le caractère surnaturel de sa mission, irrésistiblement établi par le concours des témoignages, a frappé tous les yeux, et l'impulsion donnée par la Société de l'histoire de France, a conduit de conséquence en conséquence jusqu'à l'incomparable éclat des fêtes d'Orléans.

On a dernièrement publié des Mémoires du président Hénault, qui prouvent à quel point cet homme, sincèrement religieux, se distinguait des philosophes incrédules, ses contemporains et ses flatteurs. Voici pourtant ce que nous lisons, par rapport à Jeanne d'Arc, dans *l'Abrégé chronologique de l'histoire de France*, ouvrage du président :

« Jeanne d'Arc, dite *la Pucelle* d'Orléans, native de Domremi, » proche Vaucouleurs, vient trouver Charles VII à Chinon, et » lui dit qu'elle est envoyée de Dieu pour faire lever le siège » d'Orléans, et ensuite le faire sacrer à Reims : c'étaient là les » deux uniques points de sa mission. Du Bellai Langey fut le » premier qui s'avisa de jeter des doutes sur le merveilleux de » l'histoire de la Pucelle ; il a eu depuis bien des prosélytes. » Le Clerc écarte tout à la fois de cet événement la fraude et le » merveilleux. Une jeune fille se présente, elle se croit inspirée ; » on profite de l'impression que son enthousiasme peut faire » sur les soldats, et sans rien mettre au hasard, les généraux » qui la conduisent ont l'air de la suivre ; elle n'a point de » commandement, et paraît ordonner de tout ; son audace

» que l'on cherche à entretenir se communique à toute l'armée, et change la face des affaires. » (*Bibl. anc. et mod.*)

En vérité, à l'exception de la décence du langage, qu'y a-t-il de différent entre ces froides explications, ces doutes calculés, et les outrages de Voltaire! On a eu besoin de près d'un siècle pour sortir de l'abîme où l'infatuation philosophique avait jeté la conscience nationale sur la plus noble page de notre histoire, sur celle qui prouve le mieux la vérité de la devise : *Dieu protège la France!* Il n'y a guère plus de vingt ans, Guido Gœrres écrivait son histoire de Jeanne d'Arc, pour faire honte à la France de son ignorance et de son ingratitude. En proposant la publication des procès de Jeanne d'Arc, je voulais relever, au nom de la science française, le gant qui nous était jeté par le noble champion de l'Allemagne. Honneur à ceux qui, plus activement que moi, sont venus ensuite à la rescousse!

CH. LENORMANT.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**LA MORALE DE L'ÉVANGILE** comparée aux divers systèmes de morale, par M. L. BAUTAIN, vicaire général de Paris <sup>1</sup>.

Le livre dont je viens rendre compte reproduit les leçons faites à la Sorbonne par M. l'abbé Bautain, en 1854. Ces leçons, elles-mêmes, servent d'introduction à la théologie morale. L'auteur en les publiant a cédé aux instances de ses auditeurs et de ses amis : il s'est rendu au désir du vénérable prélat qui lui avait confié ce haut enseignement. Pour notre part, nous l'en remercions vivement, car nous ne pensons pas qu'il ait paru depuis longues années, dans le domaine de la religion ou de la philosophie, un ouvrage plus remarquable pour la richesse du fond et la perfection de la forme.

D'ordinaire, lorsqu'on rend compte d'une publication, c'est l'auteur tout autant que son livre qu'on a tâche de faire connaître. Nous n'avons pas ce souci pour l'ouvrage qui nous occupe. Il y a longtemps que M. Bautain a pris place parmi les plus grands esprits et les meilleurs écrivains du siècle où nous sommes. Il est des noms qui parlent assez d'eux-mêmes. C'est tout à la fois, pour ceux qui les répètent, un avantage et un danger : le lecteur supplée facilement au peu qu'on en dit, comme aussi tout ce qu'on peut en dire ne rend que faiblement l'idée qu'on doit s'en faire.

N'ayant à consacrer que quelques lignes à un grand ouvrage, nous nous sommes interdit toute digression. Il en est une néanmoins qu'on nous pardonnera sans peine, parce que la nature même du livre nous y entraîne en quelque sorte. Ce livre, en effet, a

<sup>1</sup> Paris, Auguste Vaton, libraire-éditeur, rue du Bac, 50.

un caractère particulier. Ce sont les leçons d'un cours. Or, il nous semble, comme il semble à tout le monde, que M. Bautain réunit à un très-haut degré les trois grandes qualités qui font le professeur : la fermeté de la parole, la clarté du style, une chaleur continue. Je ne parle pas de la science : cela va sans dire. Ceux qui comme nous ont eu le plaisir d'entendre l'éminent docteur, ont admiré sans doute cette parole si simple et si ferme qui, toujours sûre d'elle-même, s'impose avec force, comme tout ce qui sort d'une conviction réfléchie, ce style si lucide et si facile qui laisse à l'idée toute sa transparence, parce qu'il ne dit que ce qu'il faut et qu'il exprime tout ce qu'il veut; ce calme enfin qui n'exclut pas la vivacité, mais qui la tempère, parce qu'il lui enlève ce que la jeunesse y met le plus souvent de brusque et de fébrile. Pour nous, le professeur est là. Il ne doute pas, il affirme et il prouve. Il n'est pas dans les nuages, la vraie science n'y est pas. Il ne prêche pas, il enseigne : c'est l'idéal ; M. Bautain en approche de très-près. Nous avons eu en France de grands professeurs. La Sorbonne en particulier gardera d'eux un long souvenir. Je ne pense pas qu'aucun d'eux ait surpassé M. Bautain dans les qualités que je viens de dire. Tel a eu plus de fermeté avec plus de roideur, tel autre plus d'éclat avec moins de sérieux, tel enfin plus de feu avec moins de clarté. Or, quand on a eu de tels prédécesseurs, ce n'est pas peu de chose, je ne dirai pas de les faire oublier, car il y a des paroles comme des noms qui ne s'oublient jamais, mais sans les faire oublier, de forcer l'admiration à chercher dans le passé ce qu'il y a eu de plus glorieux pour comparer le présent.

Dire ce qu'a été le professeur, c'est dire ce qu'est son livre. Et pourtant, dussé-je fatiguer l'attention du lecteur, j'ajouterai une réflexion. J'ignore si beaucoup ont éprouvé le même sentiment, mais ce n'est pas sans un plaisir mêlé de surprise qu'en voyant reparaitre dans une chaire de faculté l'illustre philosophe qui, jeune encore, avait su jeter un si vif éclat, nous avons retrouvé en lui la même fraîcheur d'imagination, la même chaleur d'âme, le même enthousiasme de la science qu'à ses premiers débuts. Nous n'avons pas eu le bonheur d'entendre M. Bautain pendant cette première et brillante période de sa vie, mais nous avons été à même de savoir à quel point ses leçons avaient su remuer une grande ville dont le caractère froid et sérieux ne cède que difficilement aux entraînements de la parole. Or c'est bien le professeur d'autrefois, tel que la renommée l'avait fait, que la Sorbonne admire aujourd'hui. Eh bien, je ne sais si je me trompe, mais il y a dans

cette longévité de talent, dans cette seconde jeunesse de l'homme d'étude, quelque chose de bien rare, un charme particulier, qui fait qu'en voulant parler d'un livre on l'oublie malgré soi pour songer à la personne ; et c'est ce qui m'arrive en ce moment. Je ne m'en étonne pas. L'auteur et son livre c'est tout un. L'œuvre préexiste dans l'artiste, comme l'artiste se survit dans son œuvre.

Donc, pour en revenir au livre qui nous occupe, ce livre, comme nous le disions plus haut, a un caractère particulier. Ce sont des leçons : c'est dire assez que ce livre n'a pas été fait comme tout autre livre.

C'est une improvisation écrite. Or, n'improvise pas qui veut : il se peut qu'on y arrive par l'étude, mais avant d'être le fruit d'une étude, à coup sûr l'improvisation est un don. M. Bautain le possède à un rare degré. Ce qui le prouve, c'est que ces leçons écrites sont à peu de chose près ses leçons parlées. Elles reproduisent, non-seulement le même fond, mais le plus souvent la même forme. Or, à ne s'en tenir qu'à la forme, le livre dont je parle est une œuvre de style remarquable. Il s'y trouve, outre la correction dont on ne parle pas, les trois qualités qui font le grand style : le trait, le mouvement et le coloris. Une discussion de systèmes ne comporte pas sans doute, ou du moins n'exige que rarement les fortes couleurs, les grands mouvements, les traits qui portent au loin et qui pénètrent bien avant. Il y a de tout cela néanmoins dans l'éloquence du professeur. M. Bautain y excelle. Je devrais faire mieux que de le dire, je devrais citer. Mais je ne le puis pas, je citerais tout le livre. Or, s'il y a de l'avantage à pouvoir citer, il y en a plus encore à ne le pouvoir pas, lorsqu'on n'a pour citer, que l'embarras de choisir, ou qu'on ne peut rien choisir à moins de tout citer.

Je m'aperçois que j'aurais dû finir par où je commence, car aussi bien le fond va-t-il avant la forme. Mais nous sommes de notre siècle qui va droit à la forme avant de toucher au fond. C'est un défaut qui nous est commun à tous : J'en prends ma part, part d'autant plus grande qu'ici le fond l'emporte sur la forme. Car les leçons de M. l'abbé Bautain sont avant tout l'œuvre d'un penseur. Que le lecteur néanmoins ne s'effarouche pas de ce mot. Nous ne voulons pas évoquer devant lui l'ombre de Kant ou de Hegel, car bien que l'une et l'autre fassent quelque apparition dans notre livre, l'idée de ce livre après tout est bien simple, comme tout ce qui est vrai, comme tout ce qui est profond. Il s'agit de prouver la supériorité de la Morale évangélique sur les divers systèmes de morale qui ont eu cours dans le monde. A cet effet l'auteur se sert du procédé le plus simple

et le plus lumineux que l'esprit humain puisse employer, la comparaison. Or toute étude comparative exige trois choses : un terme de comparaison, l'examen des systèmes que l'on veut comparer et une conclusion. De là trois parties qui ressortent évidemment de la nature même du sujet.

Il y avait sans doute une première manière, une manière, si j'ose le dire, plus décisive encore de démontrer la supériorité de la Morale évangélique : elle consiste à prouver que la morale de l'Evangile est une morale révélée. Car si elle vient de Dieu directement, il est évident qu'elle est supérieure à toute doctrine humaine, qui n'est que le produit de la raison de l'homme. Mais cette démonstration suppose elle-même la Révélation démontrée. Il eût fallu dès lors discuter toutes les preuves de la parole révélée. Or cette tâche était trop bien remplie dans le cours de théologie dogmatique pour que M. Bautain dût songer à la reprendre. Et d'ailleurs la méthode qui part de l'observation et de la comparaison des faits est plus adaptée à l'état actuel des esprits qui veulent tout voir dans les faits, tout prouver par les faits. Cette tendance actuelle est excessive peut être, mais enfin il faut en tenir compte, et à vrai dire il n'y a pas trop lieu de s'en plaindre, en voyant ce que l'histoire y gagne tous les jours de critique sûre et d'impartialité.

Cela posé, le premier et sans contredit le plus grave problème à résoudre était celui-ci : quelle est l'idée de la vraie morale ou l'idéal de la moralité humaine, et à quelles conditions la vraie doctrine peut-elle réaliser cet idéal ? Car il est évident que la vraie doctrine doit être conforme à cet idéal, et qui plus est, doit pouvoir le réaliser. Or où trouver ce terme de comparaison ? Dans les systèmes ? Mais eux-mêmes sont en question. Dans le christianisme ? Mais sa morale elle-même est en cause. Donc cette pierre de touche doit être cherchée en dehors du christianisme et des systèmes, c'est-à-dire dans le témoignage de la conscience humaine, dans le consentement unanime des peuples, dans le bon sens de l'humanité. C'est de là que M. Bautain dégage l'idée et les conditions de la morale. Rien de plus simple et de plus clair. Qu'est-ce que la morale au jugement de tous ? C'est la loi qui règle les mœurs, c'est-à-dire les actes et les habitudes des hommes. Le mal, c'est ce qui est contraire à la loi ; le bien, c'est ce qui est conforme à la loi. Or qui est-ce qui nous porte à enfreindre la loi ? C'est le *moi* qui veut substituer la volonté propre à la loi, qui veut se satisfaire lui-même aux dépens d'autrui, en un mot, l'égoïsme. Donc le point de départ de la morale est de combattre

l'égoïsme, pour le contenir dans les limites de la justice. De là cette formule négative qui est la première expression de l'équité naturelle : Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse. Ne pas faire de mal, c'est déjà un premier pas dans les voies de la moralité ; car, si peu que cela paraisse, c'est toujours autant de pris sur l'égoïsme. Toutefois, pour être vertueux, il ne suffit point de n'être pas méchant. Car si l'homme, par un simple retour sur lui-même, conçoit sans peine qu'il ne faille pas faire aux autres le mal qu'on redoute pour soi, il ne comprend pas moins qu'il devra leur faire à son tour tout le bien qu'il attend d'eux. De là cette formule positive qui est la deuxième expression du bon sens moral : Fais pour les autres ce que tu voudrais qu'ils te fissent. Mais si l'homme devient meilleur à mesure qu'il prend sur son égoïsme, il sera parfait, quand il l'aura dompté entièrement, c'est-à-dire quand il n'agira plus qu'en vue du bien et pour le bien, sans aucun retour sur lui-même, et qu'ainsi faisant abnégation du moi, il se dévouera, il se sacrifiera à la loi et au souverain bien. De là un troisième degré de la moralité humaine, pour lequel il n'y a plus de formule, parce qu'on ne saurait le réduire en précepte, c'est le dévouement ou le sacrifice. Les hommes qui ont eu assez de force et d'empire sur eux-mêmes pour atteindre à ce sommet de la perfection morale, le paganisme les appelait des demi dieux, le christianisme en a fait ses saints.

Mais si l'idée pure de la morale se dégage ainsi de la conscience humaine et du sens commun de l'humanité, à quelles conditions la vraie morale pourra-t-elle réaliser cet idéal dans les hommes ? Evidemment la vraie morale, la morale efficace, pratique, devra d'abord prescrire nettement, dans des formules courtes et précises, ce qu'il faut faire et ne pas faire, sinon l'homme ne connaîtra le devoir que d'une manière vague et indéterminée. D'autre part, l'homme n'agit pas sans motif. Donc, la vraie morale devra présenter à l'homme le motif le plus sûr et le plus fort pour faire le bien et s'abstenir du mal. Mais est-ce assez de savoir comment et pourquoi il faut agir ? Non assurément. Car, pour agir, il faut de la force, et une force d'autant plus grande que l'attrait du mal est plus puissant. Donc, avec le motif de vouloir le bien, la vraie morale doit fournir la force pour le faire. Enfin la morale doit se faire toute à tous, elle doit être accessible à tous, être populaire, en un mot. Car tous les hommes sont de la même race, et, si ignorants qu'ils soient, si pauvres et si misérables qu'ils paraissent, ils ont tous une rai-

son, une volonté, une liberté et, par suite, le même droit de connaître la loi, avec le même devoir de l'accomplir.

Voilà comment, par une série de raisonnements aussi simples que profonds, M. Bautain établit les trois degrés de la moralité humaine, et les quatre conditions auxquelles la vraie morale peut élever les hommes à ce triple degré. On comprendra que nous ne pouvons donner qu'une faible idée de ce qui est, à nos yeux, un modèle de discussion philosophique. Si nous écrivions pour nos voisins d'Outre-Rhin, nous prendrions la peine de justifier ce procédé : car il n'y manquerait pas de gens pour crier à l'empirisme ! tant il y a parmi eux, dans une certaine classe d'esprits, de dédain pour le bon sens de l'humanité ; comme si le bon sens n'était pas, selon le mot de Bossuet, le maître de la vie humaine, comme si la philosophie n'était pas avant tout, et par-dessus tout, une question de bon sens et de sens commun.

Après avoir déterminé, dans la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> leçon, la mesure qui doit servir à apprécier les systèmes de morale, M. Bautain consacre les leçons suivantes à examiner l'une après l'autre ces diverses théories en leur appliquant à chacune la mesure qu'il vient de poser. Bien que le manque d'espace nous empêche de suivre l'auteur dans tous ses développements, nous devons à nos lecteurs une analyse rapide de ce beau travail.

Toute morale n'est que la conséquence pratique d'une philosophie ou d'un dogme : car on ne peut donner de direction à la vie humaine, sans avoir préalablement des croyances ou des opinions arrêtées sur la nature, l'origine et la fin de l'homme. Or, ces croyances peuvent être diverses, et elles le sont réellement. Cette diversité de croyances provient de ce que la raison humaine étant bornée, finie, partielle, n'aperçoit d'ordinaire l'homme que sous une face et par un côté. Cette face unique l'absorbe tellement, qu'elle finit par y voir l'homme tout entier. De là cette multitude de systèmes différents qu'a engendrés la raison humaine. Or, l'homme se présente tout d'abord par un côté sensible : il est matière, il est corps. Lors donc que la philosophie voudra expliquer tout l'homme par la sensation, elle s'appellera le sensualisme, et la morale correspondante à cette doctrine sera l'épicuréisme ou la morale du plaisir et des jouissances. Mais, au-dessus de la sensation, il y a quelque chose de plus noble, de plus délicat, de plus profond : c'est le sentiment, qui n'est plus une impression sensible causée par un objet matériel, mais une impression toute spirituelle, toute morale,

déterminée par les choses immatérielles. La doctrine du sentiment devra donc y chercher exclusivement la règle des actions humaines, le motif pour vouloir le bien, et la force pour l'accomplir. C'est là en effet tout le fond de la théorie du sens moral, imaginée par Hutchinson, qui, loin d'attribuer à l'intelligence le discernement du bien et du mal, en assimile la perception à la perception des saveurs par le goût, des couleurs par la vue, de la pesanteur par le toucher ; c'est tout le système de la beauté morale de Shaftesbury, qui place la règle unique du bien et du mal dans le sentiment du beau et du laid ; c'est de là que provient la morale humanitaire ou de la philanthropie formulée par Adam Smith et mise à la mode par Rousseau, qui réduit à la sympathie le principe et la règle des actions humaines. M. Bautain n'a pas de peine à démontrer que la morale du sentiment, considérée dans ces diverses théories, n'est pas adéquate à l'idée de la vraie morale. Reste une quatrième doctrine sentimentale, plus importante que les trois autres, parce qu'elle fait du sentiment religieux le seul fondement et l'unique loi de la moralité. Cette sentimentalité religieuse qui n'est que l'exagération d'un principe vrai, engendre le faux mysticisme, et comme conséquence naturelle le quiétisme. L'auteur prend occasion de là pour distinguer le vrai et le faux mysticisme ; cette distinction capitale est le sujet d'une de ses leçons les plus intéressantes. Lorsqu'on se rappelle toutes les idées fausses émises par Jouffroy sur le mysticisme dans son cours de droit naturel, on est heureux de voir les vrais principes se dégager avec tant de netteté du milieu des nuages qu'on s'est plu à répandre sur cette grave question.

Après les doctrines morales qui proviennent du sensualisme d'un côté et de la sentimentalité de l'autre, viennent celles qui sortent du rationalisme, ou de la raison qui prétend se suffire à elle-même et se diriger par ses seules forces. Or le rationalisme est multiple. Il y en a de plusieurs espèces, car il est susceptible de plusieurs formes. Ces formes sont déterminées par les positions que prend la raison, soit pour faire sa science, soit pour régler sa conduite. Or la raison peut prendre trois positions. Elle peut d'abord se poser dans le monde matériel, s'y concentrer et s'y absorber exclusivement, afin de s'en emparer, de l'exploiter et d'en jouir. De là une première espèce de rationalisme, qu'on peut appeler le rationalisme empirique ou l'empirisme rationnel, et, comme conséquence morale, la théorie, du juste milieu dans le sens d'Aristote, ou le système de l'intérêt bien entendu, de l'*utilitarisme* dans le sens de Bentham. C'est le rationalisme des esprits positifs. Quand la raison ne se contente pas

de cette première théorie, qui est plutôt un calcul d'intérêt, un système de prudence, qu'une doctrine morale, elle peut monter plus haut et, faisant abstraction des sens, se considérer, non plus dans son rapport avec le monde extérieur, mais dans sa constitution intime, dans son essence même, pour y trouver le principe de la science et la règle de la vie. C'est l'autonomie de la raison, telle qu'elle apparaît dans le stoïcisme, dans le Kantisme et dans la doctrine plus moderne encore de la souveraineté de la raison. M. Bautain discute successivement les maximes stoïciennes, les dictées de l'impératif catégorique et les formules de la raison impersonnelle, et sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de vrai et de grand dans cette triple tentative de la raison humaine, il en démontre facilement l'insuffisance et le danger. C'est à notre avis la partie principale de son cours et la mieux traitée; et si, après avoir parcouru ces belles pages, nous pouvions concevoir quelque regret, ce serait de ne voir qu'une seule leçon consacrée à ces trois grands systèmes. Enfin la raison peut prendre une troisième position et, s'élevant à la fois au-dessus du monde extérieur et d'elle-même, atteindre à ce qu'il y a de plus élevé au monde intelligible, aux idées éternelles, pour y trouver la règle immuable et absolue du vrai, du beau et du bien. De cette situation sort une nouvelle morale, qui est la morale de l'idéalisme proprement dit ou la morale platonicienne. M. Bautain expose, à ce sujet, la célèbre théorie des idées de Platon, et bien qu'il se soit vu obligé de resserrer dans le cadre d'une leçon l'exposition d'un système si étendu, nous n'hésitons pas à dire que nous n'en connaissons pas d'aussi belle et d'aussi complète.

Avec la morale platonicienne, qui, malgré tous ses défauts, se rapproche le plus de la morale évangélique, nous ne sommes pas au bout du cercle infini où la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, se tourne et se retourne sur elle-même. En face de ces doctrines multiples qui se combattent et se détruisent, la raison peut se réfugier dans deux nouvelles positions. Dans l'une, elle s'élève contre toutes les doctrines et les nie: c'est une position négative; dans l'autre, elle les soutient toutes et prétend les concilier: c'est une position neutre. La première donne le scepticisme; la seconde, l'éclectisme. Or il est évident que le scepticisme ne saurait avoir de morale, puisqu'il consiste précisément à nier les distinctions morales et les dictées de la conscience humaine. A ses yeux, le bien et le mal ne sont plus que des conventions, des préjugés ou des fictions humaines. L'éclectisme n'est pas plus heureux: car, pour extraire la vérité de tous les systèmes, il faut déjà la connaître,

autrement on risque d'en extraire l'erreur, au lieu de la vérité. Or, l'électisme ne possède pas la vérité, puisqu'il la cherche; dès lors, il lui manque une mesure pour apprécier les systèmes. Tout cela, sans doute, a été répété bien des fois; M. Bautain a su néanmoins rajeunir par la forme une thèse déjà vieille au fond, en établissant, avec infiniment de verve et de finesse, qu'on ne fait pas la morale de toutes pièces et avec toutes sortes de morceaux. S'il y avait encore quelque survivant de cette armée belliqueuse qui n'aspirait à rien moins qu'à enterrer le Christianisme, je l'engagerais à se mêler au congrès scientifique où le spirituel professeur convoque autour de l'électisme toutes les philosophies de la terre; il en sortirait, à coup sûr, guéri de la maladie officielle qui a régné si longtemps. Mais respectons les morts! En voici d'autres qui ne sont pas morts, ou du moins s'il leur reste peu de vie parmi nous, ils vivent bel et bien sur une terre qui semble prédestinée à conserver la vie à tout ce qui est mort ailleurs: ce sont les panthéistes. C'est par le panthéisme en effet que doit se terminer toute revue des théories purement humaines. C'est l'Océan où tous ces fleuves d'erreurs vont se perdre et s'absorber. C'est, pour faire parler l'auteur que j'analyse, le terrible Minotaure qui attend au fond du gouffre les raisons humaines assez imprudentes pour y descendre avec leurs seules forces, pour l'explorer avec leurs seules lumières et sans un guide supérieur. Or il est clair qu'il ne peut sérieusement être question de morale dans le panthéisme. Où trouver en effet une règle pour connaître le bien, et un motif pour le faire, dans un système qui, dépouillant l'homme de sa personnalité, détruit la première condition de l'ordre moral, et dont par conséquent le dernier mot n'est et ne peut être que la fatalité?

Heureusement que le Christianisme est là, pour donner un fil conducteur, un fil de salut à ceux qui s'engagent dans ce labyrinthe de la philosophie humaine, où, comme nous venons de voir, il y a tant de routes diverses, tant de systèmes divers qui s'entre-croisent. C'est la conclusion que M. Bautain fait ressortir de cette étude comparative des doctrines morales. Pour y arriver, il fallait établir que la morale chrétienne est adéquate à l'idée de la morale, telle qu'elle se dégage de la conscience de l'humanité. C'est l'objet des dernières leçons. Si le temps l'avait permis, il n'eût peut-être pas été hors de propos de donner plus de développement à cette conclusion qui est celle de tout le cours d'introduction à la théologie morale. Il est vrai que le savant professeur a su faire rentrer dans un cadre si étroit tout ce qu'on peut trouver de plus concluant et de plus décisif en

l'avantage de la morale chrétienne. Et d'ailleurs, je ne sais si le christianisme triomphe sur aucun autre point avec plus de facilité et d'éclat. Cela est si vrai, que la plupart de ceux-là mêmes qui n'acceptent pas son dogme, s'accordent à dire que la morale évangélique est la plus parfaite qui ait paru dans le monde. Et de fait, elle restreint d'abord l'égoïsme par la justice négative, elle le dompte encore plus par la justice positive, jusqu'à ce qu'elle l'ait dominé entièrement par le sacrifice ou le dévouement de la charité. D'autre part, elle accomplit pleinement les quatre conditions de la vraie morale. Rien de plus net et de plus précis que ce code de la morale chrétienne, dont l'Évangile est la première partie et dont le Décalogue forme la seconde. Outre ce code admirable, que l'Église applique à tous les détails de la vie humaine, le Christianisme présente à l'homme les motifs les plus sûrs et les plus forts pour faire le bien et s'abstenir du mal. Il n'exclut pas, sans doute, les motifs humains qui peuvent exciter la volonté; il en appelle à son tour au sens moral, au sentiment du beau, à la conscience naturelle, à la droite raison, à la dignité propre, à l'obligation de la justice, à la sainteté de la vertu. Mais, tout en admettant ces motifs à leur place et avec leur mesure d'influence, il y ajoute les trois grands mobiles de l'activité morale : la crainte de Dieu et de ses jugements, l'espérance de la récompense future et des biens éternels, et, par-dessus tout, l'amour de Dieu qui triomphe de tous les obstacles à l'accomplissement de la loi. Le Christianisme fait plus : car, s'il apprend à l'homme à connaître le bien et s'il le porte à le vouloir, il lui donne encore la force pour le faire. Il trouve d'abord dans l'exemple de Jésus-Christ et des saints une puissance d'encouragement, d'émulation, d'entraînement qui ne se retrouve nulle part ailleurs. A cette première force de l'exemple il ajoute celle de l'exhortation la plus vive, la plus ardente, la plus efficace, et de plus, il se présente à l'homme avec un secours mystérieux, une assistance surnaturelle, une force divine qu'il appelle la grâce. Enfin la morale chrétienne, et c'est son dernier et plus étonnant privilège, la morale chrétienne est éminemment populaire, elle est à la portée des ignorants et des savants, du peuple et des philosophes, elle se fait toute à tous pour les sauver tous. Donc la morale de l'Évangile, qui a réalisé l'idée de la vraie morale, qui en accomplit toutes les conditions, l'emporte infiniment sur tous les systèmes de morale qui ont eu cours parmi les hommes, et par conséquent, tous les hommes doivent l'adopter et la pratiquer.

Telle est l'analyse rapide et succincte de ce beau travail. Si je ne

craignais d'ajouter à cet article déjà bien long, je hasarderais une réflexion avant de terminer. Je ne sais si un scrupule de logique a retenu M. Bautain, mais il me semble que la supériorité relative de la morale évangélique une fois démontrée, il eût été facile de conclure en peu de mots à la divinité ou à l'origine surnaturelle de cette morale. Cette conclusion ultérieure est sans doute implicitement renfermée dans la première; nous eussions préféré néanmoins que l'auteur la fit ressortir davantage: c'eût été en quelque sorte le couronnement de son œuvre, déjà si achevée et si parfaite. Il aurait suffi pour cela de quelques courtes réflexions. On ne comprendrait pas en effet qu'un homme eût pu trouver à lui seul sans peine et sans effort ce que les efforts combinés de tous les autres hommes n'auraient pu leur faire découvrir; dans ce cas, la morale chrétienne serait évidemment un phénomène inexplicable, un effet sans cause, si elle n'était divinement révélée. Mais peut-être cette conclusion, si naturelle qu'elle paraisse, eût-elle semblé un hors-d'œuvre. Je n'insiste pas devant une autorité si supérieure à la mienne. Je serais d'ailleurs trop heureux si j'avais pu faire naître dans mes lecteurs le désir de se procurer la jouissance que j'ai éprouvée moi-même en lisant le nouveau livre de M. Bautain. Ce livre est un de ceux qui honorent à la fois ceux qui les font et ceux qui les lisent: les premiers, parce qu'il n'est rien de plus difficile que de faire un beau livre; les seconds, parce qu'après la difficulté de faire un beau livre, il n'y en a pas de plus grande que de savoir le goûter pour pouvoir en tirer profit.

L'abbé FREPPEL.

---

**LA SAINTE BIBLE**, résumée dans son histoire et dans ses enseignements, par H. WALLON, membre de l'Institut<sup>1</sup>.

La Bible, ce livre inspiré qui fournit tant de sujets d'utile méditation, tant d'enseignements précieux, ne doit pas être lue indifféremment par tout le monde. L'Église n'en permet la lecture qu'à la condition de suivre les interprétations de la tradition catholique, prévenant ainsi, avec sa sagesse profonde et divine, les écueils du *libre examen*: car il est dans la nature humaine d'avoir toujours besoin d'un guide pour diriger ses actions. Aussi déjà bien des fois on a conçu et exécuté des ouvrages destinés à présenter le récit des faits de l'Ancien Testament, avec les leçons que la tradition des Pères nous en fait tirer et l'expli-

<sup>1</sup> 1 vol. in-8. Paris, Firmin Didot, frères.

cation des figures et des prophéties où l'esprit se perd, si l'on n'a pas un conducteur pour s'y retrouver. Parmi ces livres, il en est un surtout qui a joui en France d'une grande popularité, et qu'on trouvait autrefois dans toutes les familles, c'est la *Bible de Royaumont* par Le Maître de Sacy. Mais ce livre, qui mérite à certains égards toute sa réputation, a encore bien des défauts : surtout il porte la trace des erreurs de son illustre auteur, et le poison du jansénisme s'y glisse en maints endroits.

Ce qui manque, par-dessus tout, pour l'esprit curieux et investigateur de notre époque dans tous les *Récits de la Bible*, c'est le côté historique qui est toujours fort négligé et qui pourtant peut attirer et ramener bien des hommes du xix<sup>e</sup> siècle. L'enchaînement des faits bibliques a quelque chose de si miraculeux, de si instructif par lui-même, qu'il est bon de le présenter dans son entier au lecteur. En même temps leur liaison avec les événements de l'histoire profane est peut-être, au point de vue humain, la plus grande garantie qu'on puisse donner de la véracité et de la crédibilité des livres saints. A mesure que la science de l'histoire fait de nouveaux progrès, ces confirmations des récits de la Bible se multiplient et l'on voit tomber une à une les objections élevées par les philosophes du dernier siècle. La connaissance des antiquités égyptiennes et orientales, qui ne date que de bien peu d'années, fournit déjà bien des moyens de comparaison, et plus on avancera dans cette connaissance, plus on trouvera de justifications des choses qui pourraient paraître souvent étranges et suspectes dans les livres qui racontent l'histoire du peuple de Dieu. Ainsi on ne peut plus maintenant, comme le faisait Voltaire, opposer au récit de Moïse sur la construction du tabernacle l'impossibilité où les Hébreux auraient été d'exécuter dans le désert des ouvrages comme ceux qui sont décrits dans l'Exode. L'existence des nombreuses inscriptions hiéroglyphiques de Ouadi-Magarah et de Serbout-el-Kadim nous attestent l'existence d'une colonie égyptienne très-ancienne dans ces localités pour l'exploitation des mines de cuivre, et une occupation continue de la presqu'île du Sinaï par la puissance et la civilisation pharaonique pendant plus de quinze siècles, depuis la iv<sup>e</sup> dynastie, le règne de Chéops, c'est-à-dire le temps de la construction des pyramides, jusqu'à la xx<sup>e</sup> dynastie au moins et le dernier grand conquérant de la famille des Rhamsès. Les Hébreux ont trouvé ces colonies égyptiennes dans le Sinaï, c'est de là qu'ils ont dû tirer les ouvriers et les matériaux nécessaires pour l'exécution des objets de leur culte, et ainsi disparaît une des plus fortes objections qu'une fausse critique avait cru devoir op-

poser aux récits de Moïse. Le livre dont nous rendons compte, nous offre un autre exemple frappant de la confirmation des livres saints par le témoignage de l'histoire profane. M. Wallon met en regard le récit de la prise de Babylone par Cyrus tel qu'il nous est fourni par Hérodote, et la manière dont le même événement est raconté dans le livre de Daniel ou est annoncé d'avance dans les prophéties d'Isaïe et de Jérémie, et l'on ne peut lire ces deux versions, provenant de sources si différentes, sans être frappé de leur conformité jusque dans les moindres détails.

C'est en effet le côté historique, c'est le récit qui domine dans l'ouvrage dont nous rendons compte. « Le récit, quand la Bible même en donne la matière, est, à coup sûr, le meilleur enseignement, » dit M. Wallon dans sa préface. Cette phrase résume le plan entier de l'ouvrage. L'auteur suit l'ordre des événements et les raconte tels qu'ils sont dans les livres saints, en rétablissant l'enchaînement lorsqu'il est rompu ou interverti, et en suppléant les faits et les époques omis par les rédacteurs des textes sacrés. « L'idée première comme l'objet de ce livre en excluait les formes de la critique, dit aussi » M. Wallon, je ne disserte pas, je raconte. » D'après cette loi qu'il s'est imposée, aucun rapprochement historique, aucun commentaire des passages obscurs et difficiles ne se trouve mêlé au récit. Ce récit est simple, concis, bien fait et interrompu seulement de distance en distance par quelques réflexions qu'inspirent toujours les sentiments les plus droits et les plus édifiants sur les enseignements à tirer des faits bibliques. M. Wallon a fait pour l'Ancien Testament ce que M. Foisset a si bien fait pour l'Évangile. Il commence comme Moïse par la création du monde et de l'homme ; il suit après cela l'histoire des patriarches jusqu'à Moïse à la sortie d'Égypte et à la loi donnée par Dieu sur le Sinaï. Il analyse alors les principales dispositions du droit mosaïque qu'il extrait de l'Exode, du Lévitique, des Nombres et du Deutéronome ; il y établit trois grandes divisions, *loi politique et religieuse, loi civile, loi pénale*, et en fait ressortir l'esprit général. L'auteur reprend ensuite les annales du peuple hébreu dans le désert depuis le séjour au pied du Sinaï jusqu'à la mort de Moïse. Ici encore il s'interrompt et place l'histoire de Job, qui nous montre un juste vivant dans la crainte de Dieu, en dehors de la maison de Jacob, dans une de ces tribus sœurs d'Israël où s'était conservé le plus pur le souvenir du vrai Dieu. Quelques personnes ont attribué le livre de Job à Moïse, qui l'aurait écrit pendant son séjour parmi les Arabes, et M. Wallon me semble assez disposé à adopter cette opinion qui n'a peut-être pas été sans influence sur la manière dont il place cette his-

toire, immédiatement après celles qu'il a tirées du Pentateuque. En tous cas, cette place peut se justifier, puisque l'histoire du juste de la terre de Hus est antérieure de beaucoup à l'entrée des Israélites dans la Terre Promise que nous trouvons immédiatement après, et il n'était guère possible de scinder le récit du Pentateuque.

Après cette digression, M. Wallon reprend le fil du récit; Josué et la conquête de la Terre Promise; l'anarchie et la servitude à l'époque des Juges, époque où il adopte l'hypothèse de la simultanéité temporaire de plusieurs judicatures; la lutte et l'agrandissement successif du peuple juif sous Samuël et dans les premiers temps de la royauté, d'abord pendant le règne de Saül et surtout pendant celui de David; l'apogée de la puissance des Israélites sous Salomon; le schisme qui succède à la mort de ce roi et l'histoire simultanée des rois d'Israël et de Juda, qui mène à une décadence rapide, interrompue seulement par des vicissitudes d'abaissement dans l'abandon de la loi divine et de relèvement, quand un prince fidèle rétablit l'observation du culte et la pureté de la foi. Enfin la main de Dieu, s'appesantissant sur toute la race de Jacob, vient mettre fin au schisme et réunir tous les Israélites dans la captivité. Samarie tombe d'abord sous les coups des Assyriens, le royaume de Juda est sauvé par Judith, à l'histoire de laquelle M. Wallon attribue un caractère positivement historique; Nabuchodonosor est déjà annoncé par Jérémie; il arrive, Jérusalem est détruite et le peuple emmené de nouveau en captivité. Cyrus fait cesser la servitude et la ville sainte se relève à la faveur des Perses. L'histoire d'Esther, celle d'Esdras, celle de Néhémie se placent à ce commencement de renaissance. Alexandre, annoncé par Daniel, renverse l'empire des Perses, il favorise les Juifs et leur rend la liberté. Vient encore la domination des Séleucides et la persécution d'Antiochus, puis la délivrance par Judas Machabée. Pompée met fin au règne des Asmonéens, et quand le trône passe aux Iduméens, dans une étable de Bethléem un enfant naît de la race de David qui va racheter les péchés du monde et relever l'homme de sa chute.

C'est là que s'arrête M. Wallon. A la fin de son livre, nous trouvons deux appendices: l'un sur l'authenticité des livres saints et particulièrement du Pentateuque, où il combat victorieusement les erreurs de l'exégèse allemande; l'autre sur la chronologie biblique, où il fait voir l'impossibilité de tirer de la Bible une chronologie certaine pour les époques antérieures à la sortie d'Égypte. Enfin le volume est terminé par des notes sur les points obscurs ou délicats du récit de la Bible, notes pleines de science et dignes d'un membre de l'Institut. Nous regrettons seulement qu'à côté de l'archéologie grecque et ro-

maine et même de l'archéologie assyrienne, dont il a fait un excellent usage, l'auteur ait négligé les antiquités égyptiennes qui auraient pu fournir à son livre des éléments du plus grand intérêt.

En un mot, l'ouvrage de M. Wallon est un bon, un excellent ouvrage que nous ne saurions trop recommander et dans lequel on trouve à la fois les qualités du chrétien et du savant. Nous le recommandons surtout aux familles chrétiennes, elles y trouveront une lecture pleine d'édification et d'instruction.

François LENORMANT.

**UNE CONVERSION**, par le comte de RAOUSSET-BOULBON.

Le livre que nous venons de lire n'est pas de ceux dont tout le mérite est dans la signature de l'auteur. L'intérêt du récit, le charme et la puissance du style, le dessin et le coloris des caractères, enfin la tendance religieuse et morale de l'ouvrage, suffiraient pour fixer l'attention et pour conquérir les suffrages du monde, quand même on ne trouverait pas, à la première page, un nom d'héroïque et funèbre retentissement.

Lorsque le vent de l'ouest apportait à notre vieille Europe le bruit de ce qui se passait au Nouveau-Monde; quand nous entendions dire qu'un des nôtres, un fils de la France, tenait en échec les forces du Mexique, et que, nouveau Fernand Cortez, à la tête d'une poignée de braves, il faisait trembler l'ancien empire de Montézuma, qui aurait pu songer, à part ceux qui ont vécu dans l'intimité de M. le comte de Raousset, que sa vaillante main n'était pas moins habile à tenir la plume qu'à manier l'épée, et que ce hardi chevalier était un poétique et gracieux conteur ?

Eh bien, c'est une consolation pour quiconque a, comme nous, aimé, sans le connaître, M. de Raousset, pour quiconque applaudissait de loin à ses exploits, et s'est senti frappé au cœur par la nouvelle lamentable de sa mort, de trouver, au bord de cette tombe encore fraîche, une œuvre écrite sous l'inspiration la plus pure, dans un langage plein d'élévation et d'éclat.

Bien des gens ont sévèrement apprécié, injustement peut-être, les hasardeux desseins de ce jeune homme qui, en plein dix-neuvième siècle, a recommencé, sous d'autres cieux, l'entreprise de Robert Guiscard et de ses Normands. Que ceux-là lisent *Une Conversion*, ils y trouveront sans doute des révélations pleines de lumière sur celui qu'ils nomment un aventurier. Ils pourront suivre et embrasser du regard les voies mystérieuses qui l'ont conduit à travers l'Atlantique

jusqu'à la fosse béante de Guaymas. Ils devineront quel douloureux travail s'était accompli dans cette âme ardente, et sous quelle impulsion il est parti pour aller mourir.

« Je passerai les mers et j'irai chercher une mort lointaine, » dit, dans un moment de désespoir, le héros d'*Une Conversion*. Aujourd'hui le comte de Raousset-Boulbon se trouve avoir réalisé les paroles du marquis de Langenais.

N'y avait-il dans ces mots qu'un pressentiment sinistre et trop justifié? Faut-il y chercher quelque chose de plus? L'expression d'un désir ou même d'une résolution. Il est permis de penser que l'homme qui jetait cette plirase dans un roman, dans une œuvre d'imagination, portait au cœur quelque profonde et saignante blessure, qu'il y avait en lui une de ces douleurs qui font un supplice de la vie, et de la mort un espoir. Et, comme à travers toutes les agitations de sa jeunesse, il avait conservé des sentiments religieux et des croyances chrétiennes, il a eu le courage de repousser les tentations du suicide; il a mieux aimé s'en remettre à la fortune des batailles, et tomber intrévide sous les balles mexicaines.

Sans doute il ne nous appartient pas de soulever un sanglant linceul pour ouvrir et sonder ce noble cœur qui ne bat plus. Il ne nous appartient pas de chercher ce qu'il peut y avoir d'intime dans l'œuvre qui lui survit, et si *Une Conversion* n'est pas un souvenir.

Pourtant, disons-le bien haut et bien vite, on trouve dans ce petit volume, d'à peine deux cents pages, un accent si naturel et si profond, des personnages si nettement posés et si vivants, une telle abondance d'émotions vraies et pénétrantes, que chacun y verra tout d'abord des mémoires couverts d'un pseudonyme. Quel peut être ce marquis de Langenais qui parle à la première personne, qui rend un compte aussi sincère et aussi juste de ce qui se passe en lui; qui nous dévoile sa nature tout entière avec ses grandes et nobles qualités, et aussi avec les altérations que lui a fait subir une fatale atmosphère? Quel est ce gentilhomme favorisé de tous les dons qu'on admire et qu'on aime; beau, généreux, spirituel et brave, ce fils des croisés dissipe son patrimoine par ennui et par besoin d'activité, car il n'aspire qu'au mouvement, à la lutte, au sacrifice? Si jamais vous vous êtes représenté l'auteur, ce devait être sans doute sous de semblables traits. C'est ainsi qu'il nous apparaissait en esprit, ce guerrier d'inspiration, ce conquérant improvisé, quittant un jour le boulevard de Gand pour les savanes d'Amérique, et, là-bas, prodigue de son sang comme ici de son or.

En commençant sous de telles impressions la lecture du livre, c'est

avec un sentiment encore plus pénible qu'on l'achève. Le dévouement de la nouvelle est bien loin du dévouement de l'histoire, et rarement la réalité donne à la fiction un plus brutal et plus douloureux démenti. Il y a un déchirant contraste entre les destinées de ces deux personnages qu'on s'habitue à confondre en un seul, l'auteur et son héros. De part et d'autre, il y a un homme las et désenchanté des égarements de la jeunesse et de ses vaines jouissances, revenant aux affections vraies, aux grandes et salutaires croyances, re' rempant chaque fibre de son cœur aux sources les plus hautes et les plus pures, sorte de fontaines alimentées par l'eau du ciel et qui ne coulent que sur les sommets.

Seulement un de ces hommes, celui du roman, trouve dans un amour légitime et partagé le prix du repentir et le signe du pardon; après quelques mois d'épreuves et de souffrances, qui suffisent à purifier le passé et à rasséréner l'avenir, il épouse la femme qu'il aime, il savoure auprès d'elle la complète résurrection de son âme, et met le comble à toutes ces félicités en les abritant dans la solitude. L'autre, celui de l'histoire, a souffert les mêmes désenchantements et s'est abreuvé de la même amertume; mais ce qui le ramène à Dieu, ce n'est pas l'immensité des joies, c'est l'excès des misères. Il s'en va le cœur souffrant et navré, avide de fatigues, de travaux et de périlleuses aventures, et puis il meurt, loin de sa patrie, loin de sa famille, loin de tout ce qu'il aimait!

Et ce pendant qu'il cherche une fosse dans ces terres inconnues, c'est sous le beau ciel de Provence que M. de Raousset place le ravissant tableau qui sert de conclusion à son livre. C'est là qu'il nous dépeint les délices d'un amour sanctifié par les bénédictions d'en haut. Ceci ne trahit-il pas chez l'écrivain les tristes préoccupations de l'homme? Si la destinée de son héros est si différente de la sienne, il n'en faut pas conclure qu'il n'ait pas traversé les mêmes phases pour arriver à une tout autre fin. Oh! sans doute, il a connu les souffrances et les transports de cet amour, il en a rêvé la plénitude et le couronnement, si bien qu'il confond dans son œuvre et ce qu'il a rêvé et ce qu'il a connu. Il devinait, il sentait ce qui pouvait le rattacher à l'existence, il savait, non loin des bords du Rhône, quelque délicieuse demeure où la vie à deux eût été facile et douce. Son âme, agrandie et purifiée sous des souffles nouveaux, secouait la poussière d'un passé dont il ne voulait plus. Et à travers mille nuances successives, mille délicates péripéties, souffrant, aimant, priant, parce qu'il souffrait et parce qu'il aimait, il s'était retrouvé chrétien.

Et pourquoi n'aurait-il pas été chrétien avec sa nature d'artiste et de chevalier ? Tout ce qui élève l'âme et la convie aux consolations divines était en lui. Avec le nom de ses pères, il avait gardé les grandes vertus d'autrefois, l'honneur, la générosité, le courage, et il avait aussi, ce preux des âges modernes, une exquise sensibilité qui respire dans son style, et y répand je ne sais quelle entraînant douce. Non ce n'est pas un sujet de hasard que M. de Raousset a voulu traiter dans une Conversion ; ce titre n'est pas un titre de fantaisie : la mort de l'auteur est là pour l'attester. Tout le monde connaît ces deux lettres magnifiques, écrites en face du supplice qui s'apprêtait, et dans lesquelles il confesse énergiquement et ses erreurs et son retour à la foi de son enfance. Et certes on ne peut dire que l'approche de l'heure suprême ait obscurci son intelligence ou ébranlé son sang-froid. Si l'éloquent écrivain se montre tout entier dans ces lignes, on y retrouve aussi toute la bravoure du guerrier. Ce n'est pas l'attitude et le langage d'un homme qui a peur. Sa voix ne tremble pas, non plus que sa main ; il croit, donc il espère, et cela en toute présence, en toute liberté d'esprit.

Maintenant que la conversion de l'auteur ne soit pas celle qui fait l'objet de son livre ; que le marquis de Langenais soit un personnage purement fictif, parcourant un cercle d'événements imaginaires ; que dans chacun de ces portraits pleins de couleur et de vie, il ne faille voir qu'une tête d'étude, peu importe. M. de Raousset a rempli sa tâche : car il a produit une émotion, et une émotion salutaire. Comme Langenais lui-même, Berthe et Claire demeurent gravées dans la mémoire du lecteur, l'une sévère et touchante, l'autre ravissante et douce ; puis c'est le vénérable curé de Notre-Dame, ancien colonel de cuirassiers, qui a déposé son épée sur l'autel et se délasse dans le gouvernement des âmes de la conduite des escadrons. Il y a encore cette fatale physionomie de Saint-Lambert dont les ombres vigoureuses font ressortir la lumière de l'ensemble. Tout dans l'œuvre est harmonieux et mouvant. L'action présente peu d'événements extérieurs ; elle se déroule presque toute dans l'âme d'un des personnages qui nous fait assister à ses impressions les plus fugitives et aux revirements qui s'opèrent en lui. Cette sorte d'analyse psychologique, qui ne souffre pas la médiocrité, est ici d'un puissant attrait.

Il est difficile de séduire et d'émouvoir par des procédés plus simples, plus d'accord avec la morale et la loi religieuse. Dans un siècle blasé comme le nôtre, c'est peut-être là une audacieuse tentative. A ce titre, elle était digne de M. de Raousset, et plus heureux en cela que dans ses guerrières entreprises, il a réussi.

Il faut l'en remercier d'abord et aussi l'en féliciter. Son livre, dont la valeur propre est incontestable, acquiert par certains rapprochements une signification plus étendue. Dans l'histoire des hommes qui jouent un rôle sur la scène du monde, un ouvrage est un fait. C'est donc un fait qu'Une Conversion, un fait plein de lumineux enseignements et de méditations consolantes : car en écrivant ces pages, le comte de Raoussët-Boulbon s'était déjà rangé sous la bannière catholique, comme il le proclama plus tard lui-même à ses derniers moments. Aussi faut-il accepter religieusement ce legs de sa pensée et de son cœur, cet essai qui contiendrait tant de promesses, si la mort n'était venue les démentir. Il faut honorer M. de Raoussët-Boulbon dans ces pages qu'il nous laisse et qui ont pour elles la double recommandation du talent et du malheur. C'est le plus digne et le plus fécond hommage qu'on puisse rendre à sa mémoire : c'est un aliment offert à nos regrets, et voilà sans doute ce qui jette dans Une Conversion ce charme indéfinissable et triste ; car si l'homme nous fait aimer le livre, le livre nous fait connaître l'homme : n'est-ce pas dire aussi qu'il nous le fait pleurer ?

LÉON ARBAUD.

---

**COURS COMPLET D'HISTOIRE UNIVERSELLE**, à l'usage des Colléges et des Maisons d'éducation, divisé en cinq parties, par J. MÖLLER, professeur à l'Université de Louvain<sup>1</sup>.

L'histoire, comme le dit fort bien M. J. Møller, est la biographie de l'humanité : mais l'humanité ne se meut que par l'action combinée de Dieu et de l'homme ; et sa biographie implique par là même la mise en évidence de cette intervention d'en haut dans le gouvernement des choses de ce monde. C'est dire que l'histoire touche au divin par tous ses points culminants ; que tout homme qui ne croirait point en Dieu serait essentiellement inhabile aux devoirs qu'elle impose ; et que celui qui n'a pas foi au Dieu complet et total n'y suffira jamais que fort imparfaitement. La première qualité de l'historien, c'est donc une conviction religieuse pleine, ferme, précise, qui le place au point de vue réel des événements, et en quelque sorte à l'horizon de Dieu, et communique à sa parole, surtout si elle s'adresse à l'enfance, cette vertu qui édifie en même temps qu'elle éclaire. La seconde, c'est la science : si la foi est la vie de l'histoire,

<sup>1</sup> Hasselt, P.-F. Milis, et Paris, Sagnier et Bray, 1840-1853. Les 4 premières parties en 5 volumes in-12.

en effet, les faits en sont la substance; l'une est la forme, les autres le fonds; et si les matériaux fournis par l'érudition ne constituent par eux-mêmes qu'une masse inerte, et ne prennent vie et mouvement qu'au souffle d'une inspiration supérieure, cependant ce souffle lui-même expirerait dans le vide, ou ne produirait que des fantômes, si un travail sérieux et de patientes études ne lui avaient préparé d'avance la nourriture nécessaire. Enfin, ces matériaux eux-mêmes demandent à être mis en œuvre avec une mesure convenable et d'après un plan certain, de manière à permettre à ceux qui nous lisent ou qui nous écoutent de nous suivre sans trop de fatigue, et de se ressouvenir sans trop de confusion; et cette question de la méthode, importante dans tous les temps et à l'égard de tous, grandit encore lorsqu'il s'agit de l'enfance, au point d'atteindre en quelque sorte à la proportion des deux premières.

Ceux qui ont suivi à Louvain les leçons académiques de M. J. Møller, savent dans quel esprit élevé et chrétien il conçoit l'histoire; le *Manuel* et le *Précis* qu'il a successivement publiés sur l'époque si difficile du moyen âge, ont témoigné tout à la fois, pour ceux-mêmes qui sont restés étrangers à ses cours, de la connaissance approfondie qu'il possède de sa matière. Nous n'ajouterons pas que M. J. Møller est un juge des plus compétents en ce qui concerne la méthode: vingt années écoulées dans la pratique sérieuse et journalière du haut enseignement sont une garantie suffisante d'expérience, s'il en existe quelque part; mais nous exposerons en peu de mots la marche qu'il a suivie dans son nouvel ouvrage, afin d'en donner à ceux de nos lecteurs que la chose intéresse une idée aussi exacte qu'il nous sera possible.

Le *Cours complet d'histoire universelle* est divisé en cinq parties, destinées à être étudiées en cinq années: 1<sup>o</sup> *Histoire primitive et histoire des peuples orientaux*; 2<sup>o</sup> *Histoire ancienne*; 3<sup>o</sup> *Histoire romaine*; 4<sup>o</sup> *Histoire du moyen âge*; et 5<sup>o</sup> *Histoire moderne*. La première partie s'adresse aux élèves de cinquième; la dernière aux rhétoriciens; les trois autres à chacune des années intermédiaires. Cette division, qui semble indiquée par la nature même des choses, a de plus l'avantage de proportionner les difficultés à l'intelligence et aux forces des jeunes gens: l'histoire primitive, l'histoire ancienne, l'histoire romaine, destinées aux trois premières années, sont en effet les moins compliquées, et ont pu être renfermées chacune dans les limites d'un volume de 300 pages; l'histoire du moyen âge et l'histoire moderne, au contraire, qui doivent être étudiées en seconde et en rhétorique, présentent des difficultés évidem-

ment beaucoup plus considérables, et formeront respectivement, si l'on doit juger du tout par celle qui a paru, deux volumes complets. Il y a néanmoins dans le plan de M. J. Møller, pour nous Français, une lacune essentielle, mais dont on ne saurait faire un reproche à l'auteur, qui écrit au-delà des frontières, et pour des étrangers. L'usage dans nos écoles est de terminer les études historiques par un cours d'histoire de France; et l'on a parfaitement raison: bien que l'histoire nationale soit implicitement comprise dans celle du moyen âge et des temps modernes, cependant notre pays a joué un rôle trop important pour que nous ne devions pas l'étudier en détail, et par conséquent en dehors de tous les autres. Pour approprier le cours de M. J. Møller aux besoins de notre éducation française, il faudra donc le compléter par un cours spécial d'histoire de France, et le faire commencer un an plus tôt, c'est-à-dire, à partir de la sixième: moyennant ce compromis, nous ne voyons aucune raison qui puisse l'empêcher de devenir classique parmi nous, comme il l'est déjà en Belgique.

Il est à peine besoin de dire que M. J. Møller ne s'est pas borné, dans son livre, au récit matériel des faits, et qu'il y a joint la géographie des contrées qui leur ont servi de théâtre, et le tableau des institutions religieuses, politiques et sociales, des peuples qui en ont été les acteurs. Mais ce qui distingue ce nouveau cours de la masse des livres analogues, c'est que l'auteur a voulu en faire un Manuel, non-seulement pour l'élève, mais encore pour le maître. En tête de la partie en quelque sorte officielle, imprimée en caractères ordinaires, et qui forme la trame essentielle du livre, M. J. Møller a donné la liste des principales sources à consulter; et à la suite, en caractères plus petits, il a joint une rapide indication des faits et des dates secondaires, pour servir comme de *memento* au professeur, et le guider à travers les nombreux détails qu'il a puisés dans les ouvrages spéciaux. Cette méthode, qui a été accueillie en Belgique par une approbation générale et quelques objections isolées, nous semble du moins avoir quelque chose de neuf et de fécond; nous nous bornons à la signaler ici à ceux qu'une longue expérience et un exercice journalier de l'enseignement historique ont constitués juges dans les questions de cette nature.

Le style du *Cours complet* est parfaitement clair, simple et précis; et ces qualités prennent parfois une forme en quelque sorte matérielle par le jeu intelligent des caractères et des italiques. M. J. Møller, en publiant en 1837 son *Manuel*, malheureusement encore inachevé, d'*histoire du moyen âge*, réclamait l'indulgence du pu-

blic « pour le style d'un livre français écrit par un Allemand : » nous ne voudrions pas répondre qu'il ne se trouve encore de loin en loin quelques germanismes dans les nouveaux volumes que nous annonçons; mais en se gardant de la prétention, on évite beaucoup d'autres écueils, et la simplicité se ressemble dans toutes les langues.

J.-A. SCHMIT.

---

**LES ANNALES DU BIEN**, par M. DELVINCOURT.

*Les Annales du Bien* sont une revue périodique, destinée à publier, pour l'exemple, les beaux traits, les nobles actions, les actes généreux qui honorent l'humanité. Sous la forme d'une leçon dogmatique, le précepte moral, on ne peut le méconnaître, souvent ne frappe pas l'esprit, quelquefois l'effraie, rarement l'anime et le vivifie. Au contraire, sous la forme d'un trait raconté, il plaît, il saisit, il émeut; il entraîne en séduisant. Un recueil, destiné à servir de continuation de la *Morale en action*, peut donc être avantageux. Ce recueil conçu, exécuté dans une pensée chrétienne, doit avoir une utile portée, produire de bons effets. L'auteur, dans son introduction, cite saint Vincent de Paul, saint François Régis, saint François Xavier; rappeler le nom vénérable de ces grands hommes, de ces génies de la charité, héros seuls véritables dans la pauvre histoire de l'humanité, c'est déclarer qu'on les prend pour drapeau; c'est juger la vertu d'après leurs exemples et leurs enseignements; c'est s'engager à apporter l'esprit et le discernement chrétiens dans le choix des traits racontés, dans le mode du récit, dans la pensée qui doit ressortir du fait mis en relief. Convaincus que M. Delvincourt sera fidèle à sa mission, nous recommandons vivement de répandre au sein des classes populaires, dans les ateliers et les fermes, *les Annales du Bien*.

\* Paris, chez Douniol et chez Bray.

*L'un des Gérants*, CHARLES DOUNIOL.

# PHILOSOPHIE RELIGIEUSE

---

**LOGIQUE**, par A. GRATRY, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception <sup>1</sup>.

---

L'année dernière, un prêtre dont le nom était presque ignoré, un membre obscur d'une congrégation naissante faisait paraître un *Traité de la connaissance de Dieu*. Quelques mois s'écoulaient, et déjà la renommée, d'autres disent la gloire, avait visité l'humble retraite du religieux. L'Académie couronnait un livre d'une rare profondeur et d'une entraînant éloquence, la société saluait dans l'Oratoire de l'Immaculée Conception les beaux jours du Père de Condren et de Malebranche, l'Eglise se réjouissait de la grande voix qui s'élevait de son sein et qui rappelait ses splendeurs. Le Père Gratry a poursuivi paisiblement son œuvre, il a développé sa pensée, il a ajouté au *Traité de la Connaissance de Dieu* un *Traité de Logique*. C'est à propos de ce second ouvrage, c'est sous sa féconde inspiration, que nous osons écrire ces quelques pages de philosophie religieuse.

Le raisonnement a deux formes : la déduction qui tire des principes les conséquences, et l'induction qui passe des conséquences aux principes. La philosophie de Hegel les détourne ou

<sup>1</sup> Chez Lecoffre, rue du Vieux-Colombier, et chez Douniol, rue de Tournon, 29.

les altère l'une et l'autre. La déduction périt entre ses mains, elle fait place à une logique nouvelle qui s'appuie sur l'identité des contraires. L'induction recueille ces données et les pousse indistinctement à l'absolu. De là toutes ces formules épouvantables : le bien, c'est le mal; la vérité, c'est le mensonge; la propriété, c'est le vol; l'être, c'est le néant. Ce jeu impie d'une intelligence qui se corrompt elle-même, le Père Gratry le raconte, l'analyse, le réfute avec une originalité puissante. Nous ne pouvions nous défendre à la vue de ces détestables confusions d'un souvenir de l'Odyssée. La scène se passe chez les Cyclopes. Ulysse est dans l'antre de Polyphème, il lui dit qu'il s'appelle Personne. Le monstre retient le nom; et quand, blessé à mort par son hôte, il éclate en hurlements, et que ses compagnons lui demandent du fond de leurs cavernes ce qui le fait souffrir, il répond Personne! Personne! Les Cyclopes rassurés ne vont pas à son secours. Cet embarras de Polyphème, c'est toute la logique de Hegel. Comme Polyphème est joué par le mot Personne, Hegel est joué par le mot Néant; il fait du néant une chose qui tombe sous les sens, il lui donne un corps, une substance, une vie réelle, et tout cela aboutit à je ne sais quelle impossible combinaison de l'être et du non-être, d'où sort le devenir, c'est-à-dire, une éternelle contradiction.

Une profonde tristesse saisit le cœur devant cet abaissement de la pensée humaine. La voilà donc, nous disions-nous, cette nature allemande, si voilée et si profonde! La voilà, telle que l'ont faite les emportements sans fin, et les folles chimères de l'incrédulité! La religion chrétienne, la religion des symboles et des mystères, s'était reposée en elle avec amour, elle avait ouvert en Dieu son goût de l'idéal et sa passion du merveilleux. L'Allemagne, la rêveuse Allemagne s'était répandue dans la poésie des légendes, dans la majesté sublime des cathédrales, dans les chastes peintures d'Albert Durer, dans les conceptions mystiques de Klopstock, dans la science de l'infini de Leibnitz. Enfin sur le pâle ciel de la Germanie où l'imagination des barbares entendait errer les génies invisibles, les saints et les saintes de l'Eglise catholique s'étaient levés dans leur virginale

blancheur. La lumière de l'Évangile semble s'éteindre. Là où elle n'est plus, que reste-t-il? des nuages vides, la sécheresse de l'égoïsme dans les délires de l'orgueil, des systèmes stériles, des ombres sur un chaos, et la raison s'enveloppant de ces ténèbres savantes qu'éclaire de loin en loin le coup de feu de Werther ou la torche des révolutionnaires.

Ce n'est pas tout d'avoir indiqué l'erreur, il faut établir la vérité. Le Père Gratry décrit à son tour les procédés immuables de l'entendement. Il expose surtout l'induction, la déploie tout entière, et, la comparant au calcul infinitésimal mathématique dont elle est la loi générale, en confirme l'irrésistible puissance. Quelques personnes ont paru s'inquiéter de cette hardiesse d'un esprit mêlant la géométrie et la logique. Nous ne concevons pas ces scrupules. L'illustre oratorien ne confond pas les mondes divers de la science, il les approche et les accroit par une mutuelle alliance; il montre comment toutes les routes du génie de l'homme vont à Dieu. Madame de Staël écrivait : « Presque tous les axiomes de physique correspondent à » des maximes de morale. Cette espèce de marche parallèle » qu'on aperçoit entre le monde et l'intelligence est l'indice » d'un grand mystère, et tous les esprits en seraient frappés si » l'on parvenait à en tirer des découvertes positives; mais toujours » tefois cette lueur encore incertaine porte bien loin nos regards<sup>1</sup>. » Le Père Gratry a changé ces lueurs incertaines en une vive clarté; c'est là sa nouveauté, c'est là sa révolution philosophique.

Les suites de cette harmonie, de cette affinité intime de la géométrie et de la logique, il est aisé de les entrevoir. L'idée de l'infini est indivisible; une fois admise dans les mathématiques, elle envahit l'âme. L'incrédulité ne peut plus tenir à part le procédé infinitésimal et l'induction; elle est réduite à les admettre ou à les repousser ensemble. Vainement une raison orgueilleuse oppose le mystère où la divinité se cache à ses regards, et s'arrête dans ses doutes. Le mystère, il s'étend partout, il cou-

<sup>1</sup> *De l'Allemagne*, III<sup>e</sup> partie, ch. 10.

vre tous les degrés des connaissances, il est le voile qui sépare tous les mondes. Le mathématicien le rencontre dans le calcul infinitésimal, il perd la chaîne de son raisonnement, *il s'étonne*, comme le remarquait M. de Maistre, avec une intuition prophétique, *de tirer des conséquences infailibles d'un principe qui choque le bon sens*<sup>1</sup>. Mathématiciens, philosophes, qu'ils ne se troublent pas de cette nuit d'une heure, qu'ils la traversent avec foi, vaines ombres de la mort dans le chemin du temps à l'éternité. Au delà, ce sont les lois de Kepler! Au delà, ce sont les prodigieuses découvertes de la science moderne! Au delà, c'est Dieu! Chose plus merveilleuse encore! En quelque sphère que l'esprit s'élançe, soit qu'il atteigne l'infini géométrique abstrait, soit qu'il poursuive l'infini substantiel, il faut qu'il anéantisse le fini, les limites terrestres, les réalités bornées, il faut qu'il accomplisse le précepte universel du renoncement chrétien. Tant le sacrifice est le fond de l'homme! Tant il est la voie, la vérité et la vie! Tant une nécessité divine ramène dans tous les horizons de la pensée, tel qu'il apparaîtra au dernier jour sur le firmament, Jésus crucifié!

Étranger au pays mathématique, comme on parlait au temps de Leibnitz, nous nous hâtons de le quitter de peur de nous y égarer. Nous voudrions transporter dans la vie même de l'âme cette sagacité soudaine de l'induction. Les grands hommes du xvii<sup>e</sup> siècle l'ont appliquée aux vérités de la foi, ils l'ont, comme le disait l'un d'entre eux, fait servir la métaphysique à la religion. La raison a reconnu ainsi la partie visible des mystères, l'autre partie demeurant inaccessible à sa faiblesse et comme perdue dans l'immensité de Dieu.

Descartes a jeté les traits de cette étude, il a rassemblé les fondements d'où l'esprit s'élève à des vérités plus hautes. La méthode cartésienne, c'est l'homme se connaissant lui-même. L'antiquité avait enseigné cette philosophie de l'expérience dans ses écoles. Le christianisme l'a rendue populaire, il a dit au genre humain qu'il était fait à l'image de Dieu et qu'il devait chercher en soi-même une vue détournée de son divin

<sup>1</sup> *Soirées de Saint-Petersbourg*, x<sup>e</sup> entretien.

modèle, il a fondé la vie intérieure. Qu'on se représente l'état des âmes avant l'Évangile; l'individu s'est évanoui dans l'État, la jalousie d'un despotisme impitoyable a étouffé la personnalité de l'homme. Nous nous souvenons d'avoir vu dans un musée d'Italie une petite pierre sépulcrale avec cette inscription, toute seule, *Servo*, à un esclave! Muette et effroyable épitaphe de l'humanité avant Jésus-Christ! Tout à coup du sein de ces foules une voix a retenti : un vieillard, une mère, une vierge, la créature la plus douce et la plus faible s'est écriée : « Je suis chrétien! Je suis chrétienne! » C'est une âme qui s'affirme. Descartes a rappelé l'esprit des abstractions sans vie où les disputes de l'école le tenaient suspendu, il l'a recueilli, il lui a appris à s'affirmer. Dieu a dit : « Je suis celui qui suis! » Le martyr a dit : « Je suis chrétien! » Descartes a dit : « Je pense, » donc je suis! » Ce sont les trois mondes, c'est le concert entier du christianisme; l'homme, l'homme uni à Dieu, Dieu!

La méthode de Descartes n'est pas le Christianisme, elle le prépare ou l'enracine en l'homme. S'il nous fallait définir sa mission naturelle dans l'esprit, nous serions tenté de la comparer à celle de la douleur dans l'âme. Le Seigneur a dit à l'humanité : « Tu enfanteras dans la douleur! » Ce n'est pas seulement du corps qu'il s'agit. La poésie, le génie, la prière s'enfantent, l'âme s'enfante dans la douleur. Avant de la connaître, l'homme s'ignore, il se disperse au dehors dans les espaces vides; elle le ramène, elle le concentre, elle le fixe en lui-même. C'en est fait! L'âme est née dans une larme. Une vague empreinte de la croix se dessine dans sa désolation. C'est un autel sanglant, l'autel du Dieu inconnu, où le Christ va descendre. Comme la douleur, la méthode cartésienne, cet effort si vulgaire et si simple d'un esprit rentrant en lui-même, lui imprime un tour viril. L'homme s'examine, il discerne au-dessus de ses obscurités changeantes un fond immuable, il veut plus encore, et comme la terre, sa nature est en travail de son Sauveur, *germinat Salvatorem*.

Descartes, au delà de ses méditations, avait en vue le christianisme. Un savant jésuite, le Père Neuville, disait que toute sa philosophie se trouvait dans le catéchisme. Nous le croyons

sans peine. Nous osons même ajouter que le cartésianisme ne pouvait naître en dehors du catholicisme. La Réforme, honteuse de ses excès, a produit, après un grand effort, l'école écossaise, l'école du bon sens ; elle ne s'est jamais élevée au delà. S'il restait quelques doutes sur les sentiments de Descartes, qu'il nous suffise de citer une lettre de ce grand homme, lettre peu connue, et qui nous semble la plus belle conclusion du *Discours de la Méthode*. On l'accusait de pélagianisme, comme le Père Laynez, comme toute la compagnie de Jésus. Voici comment il répond au Père Mersenne : « 10 mars 1642... » J'ai cherché dans saint Augustin les passages que vous m'avez mandés sur le psaume quatorzième, mais je ne les ai pu trouver, ni rien de lui sur ce psaume. J'y ai aussi cherché les erreurs de Pelagius, pour savoir sur quoi se peuvent fonder ceux qui disent que je suis de son opinion, laquelle j'avais ignorée jusqu'à présent. Mais j'admire que ceux qui ont envie de médire, s'ayissent d'en chercher des prétextes si peu véritables et si tirés par les cheveux. Pelagius a dit qu'on pouvait faire de bonnes œuvres, et mériter la vie éternelle sans la grâce, ce qui a été condamné de l'Eglise ; et moi je dis qu'on peut connaître par la raison naturelle que Dieu existe ; mais je ne dis pas pour cela que cette connaissance naturelle mérite de soi, et sans la grâce, la gloire surnaturelle que nous attendons dans le ciel ; car au contraire il est évident que cette gloire étant surnaturelle, il faut des forces plus que naturelles pour la mériter. Et je n'ai rien dit touchant la connaissance de Dieu que tous les théologiens ne disent aussi. Mais il faut remarquer que ce qui se connaît par raisons naturelles, comme qu'il est tout bon, tout-puissant, tout véritable, peut bien servir à préparer les infidèles à recevoir la foi, mais non pas suffire pour leur faire gagner le ciel ; car pour cela il faut croire en Jésus-Christ et aux autres choses révélées, ce qui dépend de la grâce. »

La philosophie de Descartes n'est pas demeurée inachevée. Bossuet, Fénelon, Malebranche l'ont portée à ses limites extrêmes ; ils l'ont portée à ce terme où le cartésianisme se jette dans

le christianisme, où la raison s'élève dans la foi. Qu'on mesure dans Descartes et dans Bossuet, par exemple, ce progrès, cette sublime croissance de la pensée humaine ! Leibnitz disait que la philosophie cartésienne n'était peut-être que l'antichambre d'une véritable philosophie : avec Bossuet, on franchit le portique du temple, et le Saint des saints s'entr'ouvre. Bossuet, c'est Descartes épuré et agrandi ; Bossuet, c'est Descartes prêtre.

Descartes s'est replié en lui-même ; il y a découvert l'idée de Dieu gravée en l'homme comme la marque de l'ouvrier sur son ouvrage. Ce n'est pas assez pour Bossuet. Le Dieu qu'il appelle, c'est le Dieu de la vie et de la mort, c'est le Dieu des Écritures, c'est le Dieu qu'il prêche aux petits enfants. Sondant l'âme à des profondeurs où la raison pure s'efforcerait inutilement de pénétrer, il y remarque comme une impression d'une vérité incompréhensible ; il y trouve *trois choses, l'être produisant la connaissance, la connaissance produite, et l'amour aussi produit par l'un et par l'autre* ; il voit resplendir à travers les voiles de la nature créée comme une vision confuse du mystère de la sainte Trinité : « Sans cette révélation, qui oserait porter ses yeux sur cet admirable secret de Dieu ? Mais, après la foi, nous osons non-seulement le contempler, mais encore en voir en nous une image ; nous osons en quelque sorte transporter en Dieu cette conception de notre esprit, et, la dépouillant de toute altération, de tout changement, de toute imperfection, il ne nous reste que la pure, que la parfaite, l'incorporelle, l'intellectuelle puissance du Fils de Dieu <sup>1</sup> ! »

Le mystère de Dieu par excellence, le mystère de la sainte Trinité est entrevu en l'homme. Que sera-ce donc si nous y cherchons quelque indice, quelque préparation des grands mystères de l'humanité, la chute, la rédemption, l'incarnation ? Descartes s'est défini lui-même une chose imparfaite, incomplète et dépendante d'autrui, qui tend et qui aspire sans cesse vers quelque chose de meilleur et de plus parfait. Cette chose finie et qui attend l'infini, cet être double, ce composé extraordinaire, c'est l'homme !

<sup>1</sup> *Elév. sur les Myst.*, iv° élévation.

Pascal s'attache à la partie imparfaite de l'homme ; il la fouille, il la suit dans ces endroits retirés, dans ces demeures souterraines où se conçoivent les désirs, les intentions, les espérances ; il la peint avec une incroyable énergie. Quelle profondeur ! quelle vérité ! quelle nudité saignante ! L'homme est tout ensemble fini et déchu ; il languit comme une ébauche et comme une ruine. Étrange contradiction que toute sa nature ! Il craint le malheur, et il est comme effrayé du bonheur ; une semence de larmes est cachée dans ses joies ; il trouve au fond de tout, au fond de ses pensées comme au fond de ses passions, un lointain sans bornes qu'il se désespère de ne pas atteindre. Si on descend dans sa conscience, une plus grande confusion règne encore. Qui n'a observé avec stupeur cet instinct d'éternelle révolte, ce dégoût secret, cette haine contre la vérité, dont parle Bossuet ? Voilà un homme qui vit en dehors de l'Église, de ses temples, de ses pratiques, de ses maximes, il lui dérobe ses jours ; il peut, s'il veut, lui dérober sa mort. Cependant il la hait ! Est-elle humiliée, il jouit ; est-elle dans l'allégresse, il blasphème ; si elle parle de Dieu, il doute ; si on la calomnie, il croit. Cette énigme du mal existe, elle remplit la société, elle décourage et elle consterne l'âme. Comment l'expliquer ? Pascal a tenté toutes les issues ; il s'élève de toutes ces misères éparses à *quelque grand principe de misère*, comme il le dit lui-même, et la logique le rejette dans le sein du péché originel où *le nœud de notre condition prend ses retours et ses replis*.

L'homme n'est pas tout entier dans la chute ; il regarde, il aspire vers l'infini, comme parle Descartes, et c'est là le contre-poids de ses abaissements immenses. Alors se présente à lui un nouvel ordre de choses : le temps passe, les limites et les changements s'effacent ; l'éternité s'entr'ouvre à ses vastes désirs. Qu'est-ce donc que cette étonnante contrariété ? Ce travail d'une âme en peine de sa destinée, cette vague inconstance, ce tourment sublime d'une lumière sans ombres, d'un bonheur sans vicissitudes, d'une vie sans fin, qui s'agite au dedans d'elle, qu'est-ce donc ? Inquiétude stérile ou féconde agitation ? Un gé-

missément dans le vide, bientôt couvert d'un éternel silence, serait-ce là tout l'homme ? Ou n'y aurait-il pas dans la nature, dans le cœur, dans la création entière, montant, comme un hymne vers le Père céleste, quelque attente prophétique de l'unité entrevue et accomplie ?

La philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle a interrogé en vain l'univers. L'univers est muet pour elle : çà et là des contradictions ; aucun plan secret, aucune révélation cachée : elle entend je ne sais quel morne scepticisme qui s'échappe de toute chose. C'est la conclusion de Voltaire, image éblouissante d'un siècle ignorant et impie. Que voulez-vous qu'il dise de la vocation de l'homme, de son rang dans l'ordre du monde, de la fin dernière vers laquelle tendent les aspirations de sa vie ? Ce superbe contempteur des mystères de la religion est tout écrasé par les mystères de la physique, il ne se reconnaît plus au sein de cette nature d'où il a banni Dieu. Comment pourrait-il démêler dans l'enchaînement des créatures une figure confuse de l'Incarnation, rapport suprême de la Divinité et de l'humanité ? Il n'a même pas aperçu les relations mutuelles des êtres dans le système du monde visible. « Quelle chaîne, s'écrie-t-il dans sa physique, lie l'univers ? » Mais y a-t-il une chaîne ? ne voit-on pas une disproportion marquée entre la matière, la nature brute et l'organisée, entre la matière végétale et la sensible, entre la sensible et la pensante ? Qui sait si elles se touchent ? qui sait s'il n'y a pas entre elles un infini qui les sépare ? » Le sensualisme, le matérialisme, l'athéisme, misérables refuges où ces longues incertitudes vont s'assoupir ! Le néant devient l'universel partage ; tout en sort et tout y rentre ; c'est la condition de l'homme, et à ce prix se consomme l'unité des êtres évanouis à jamais dans une égale poussière.

Le rationalisme contemporain a voulu remuer à son tour le redoutable problème de la destinée humaine. Pour lui, du moins, il ne s'est pas endormi aux bords de la nature, il l'a parcourue, il lui a demandé quelque révélation de la pensée de Dieu sur l'homme. Penché vers les entrailles du globe qu'avait ouvertes la science, il a vu un mouvement continu, un acheminement

sans trêve vers un terme invisible, il a vu la création se faisant par degrés, ayant ses époques et comme ses âges de croissance, s'élevant des minéraux aux végétaux, des végétaux aux animaux, et cette chaîne de créations successives, qui s'attirent l'une l'autre, arrêtée depuis six mille années à l'homme. L'homme serait-il la conclusion et le repos de toutes ces révolutions du globe? La philosophie elle-même, écho gémissant et fidèle de son cœur inachevé, l'a appelé *un anneau dans la chaîne des créations de moins en moins imparfaites*<sup>1</sup>. C'est ici que le mystère commence. Les inductions de l'expérience, laissées à elles-mêmes, errent sans voie, elles ne savent plus où se conduire dans ces régions inconnues, et, si le rationalisme a voulu passer outre, dans quelles chimères n'a-t-il pas été se perdre? Pour ne pas croire les vérités de la foi, il a soulevé encore d'autres difficultés, il a imaginé au delà des temps présents une création nouvelle, où notre race sera anéantie, où *nos ossements déterrés ne sembleront aux espèces vivantes que des ébauches grossières d'une nature qui s'essaye*. Comme si c'était hâter le pas du monde vers cette unité à laquelle il aspire! Comme si c'était combler l'abîme entre l'humanité et la divinité! En même temps, l'homme, appelé par le christianisme à des destinées si hautes, à quoi le réduisent ces systèmes? Inutilité souffrante, qui périra pour toujours, *méchante épreuve d'un type inconnu, tirée à son tour pour être déchirée à son tour*, telle est sa vocation, tel est le digne prix de sa vie! La majesté de Dieu est elle-même atteinte, et le créateur paraît dans sa création, comme *un ouvrier malhabile*, allant sans règle des végétaux aux animaux, de l'homme à un être nouveau, errant à l'aventure *d'essais en essais qu'il se donne le plaisir de faire et de briser*.

Combien la philosophie chrétienne l'emporte sur ces tristes maximes! Quelle science du monde, de son passé, de son avenir! Quelle adoration de la grandeur divine! Quel respect de la dignité humaine! Ces convulsions intérieures du globe, ces

<sup>1</sup> M. Jouffroy. *Mélanges philosophiques du problème de la destinée humaine*.

inquiétudes d'un autre âge enfouies dans son sein, ces lointains pressentiments épars à tous les degrés de l'échelle des êtres, elle les a connus avant Cuvier. Ce trouble inconcevable du cœur de l'homme, ces angoisses d'une vie qui veut se ressaisir et se posséder toute entière, elle les a éprouvés, elle les a apaisés, elle les a changés en une prière sublime. Ce type enfin d'une humanité nouvelle, qu'une fausse sagesse rêve encore sur les débris de l'humanité présente, elle aussi elle l'a annoncé, et, plus heureuse, voilà dix-huit cents ans qu'elle l'a vu descendre du Ciel ! La divinité s'est abaissée vers l'humanité ; l'humanité est entrée en participation de la nature divine, un homme nouveau est né, et le mystère de l'Unité s'est achevé dans l'Incarnation.

Ces vérités incompréhensibles, la religion les a repandues dans le monde. C'est à la raison à les méditer avec un pieux amour, et à remonter vers elles de tous les replis de la création par une induction féconde. Qu'elle contemple l'univers ; là, dans cette enceinte des choses créées, tous les êtres, suivant une marche confuse et profondément inconnue d'eux-mêmes, se disposent vers une élévation dont ils n'ont pas le secret. Qu'elle regarde l'homme et la terre ; admirable spectacle ! Entre eux, l'unité s'accomplit ; c'est un perpétuel échange, c'est un indéfinissable commerce, celle-ci nourrissant l'homme de son lait, du suc de ses plantes, de ses parfums, de ses saveurs, celui-là la pénétrant de ses sueurs, de ses austérités, de ses vertus, et jetant en elle la fleur de sa vie qu'elle rendra à ses descendants en moissons fécondes, celle-ci lui formant sa chair, tabernacle sacré de son âme, celui-là lui confiant jusqu'au dernier réveil sa dépouille où se sont mêlées avec le corps et le sang d'un Dieu des semences d'immortalité, qui sont peut-être la matière à venir des nouveaux cieux. Ce n'est pas tout encore. L'homme soumet son corps, image et merveilleux abrégé de la terre, d'où il vient et où il rentre ; il l'illumine de ses pensées, de ses joies, de ses extases, il le transfigure, il l'anime, il lui donne une langue, des ailes, un cœur tout brûlant d'enthousiasme ; en sorte qu'au moment où il tombe aux pieds de son Dieu, c'est la création

qui tombe avec lui, et qui, avec lui, s'agenouille devant son Créateur.

Le monde des corps et le monde des esprits, que divisent des espaces sans bornes, se rapprochent, se ramassent en l'homme, pontife et prêtre de l'univers, comme s'exprime Malebranche, médiateur de la nature visible, comme s'écrie Bossuet. Mais, entre Dieu et l'homme, l'abîme dure toujours; une effroyable distance, un chaos infini les séparent. Où sera celui qui franchira le passage? Sera-ce l'homme? Sera-ce Dieu? Sera-ce l'homme qui se rendra semblable à Dieu? C'est en vain qu'il se l'est dit. La disproportion énorme, qui règne entre les esprits et les corps, éclate davantage encore entre Dieu et lui. La démarche est d'un ordre qui le dépasse; elle est surnaturelle, c'est-à-dire, au-dessus de sa nature, comme serait celle d'un corps volant se faire esprit, et il retombe sous son effort. Sera-ce la divinité qui, s'inclinant vers l'humanité, l'unira à elle dans un embrassement éternel? La raison, avertie par la foi, a en quelque sorte entendu dans la création la venue du mystère. Comme elle a reconnu dans l'homme le médiateur de la nature visible, elle a cherché le médiateur de la nature humaine. Comme elle a vu tous les règnes de l'univers physique monter dans l'unité, et chacun n'atteindre son complet développement que par une certaine communication de la vie du règne supérieur, elle a regardé l'homme, et, n'apercevant plus rien au-dessus de lui que Dieu, elle a pressenti confusément une intervention divine dans l'œuvre de sa perfection. Comme enfin elle a éprouvé l'amour humain, et qu'elle s'est étonnée de son immensité, elle s'est demandé ce que pourrait faire l'amour d'un Dieu, et elle a tressailli d'espérance. La création entière apparaît ainsi tout éclairée d'une lumière surnaturelle; elle n'est plus avec ses hiérarchies, ses progrès, ses aspirations, que le degré du temple du Médiateur entre le fini et l'infini, entre le ciel et la terre, entre Dieu et l'homme, de l'Homme-Dieu.

Malebranche est peut-être de tous les grands hommes du dix-septième siècle celui qui a décrit avec le plus d'amour ces

adorables merveilles. Platon chrétien, il a, comme le disciple de Socrate, le dédain de la terre, le goût de l'idéal, la pensée sans cesse tournée vers un monde invisible. Seulement une nouvelle terre et de nouveaux cieus se sont levés. Platon rêvait les choses divines, Malebranche les a possédées et goûtées. Platon chantait avec une poésie inspirée *les prairies du ciel où grandissent les ailes de l'amour*, il a été donné à Malebranche d'entrevoir au milieu de ces prairies du ciel l'agneau sans tache immolé pour le salut des hommes, *agnus ab origine mundi occisus*, et les pressentiments du Banquet se sont effacés en son cœur devant les réalités de la Cène. C'est toute la différence de leur philosophie. Comme Platon s'élevait du fini à l'infini, Malebranche s'élève du naturel au surnaturel; il transporte la dialectique dans les régions que la foi lui ouvre. Avec quelle confiance il recherche dans l'univers quelque image, quelque trace de son divin médiateur! Avec quel enthousiasme, avec quelle tendresse il se prosterne sur les pas de son Sauveur dispersés dans la création! Tant il sent autour de lui, tant il sent en lui-même je ne sais quel céleste avant-goût du Fils de l'Homme! De là ces paroles profondes, abrégé de la science chrétienne, principe des révélations sublimes que l'induction saura demander un jour au monde de la nature sur le monde surnaturel. « Oui, Théotime, je crois que Dieu a eu tellement en vue Jésus-Christ dans la formation de l'univers, que ce qu'il y a peut-être de plus admirable dans la Providence, c'est le rapport qu'elle met sans cesse entre le naturel et le surnaturel, entre ce qui se passe dans le monde, et ce qui arrive à l'Église de Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

Ce serait une belle étude que de chercher l'application de ces lois de l'induction dans les institutions catholiques. L'Église avec ses règles, sa discipline, ses dogmes, ce n'est pas l'humanité anéantie, c'est l'humanité relevée, c'est l'humanité affranchie de ses limites et déployée dans l'infini de Dieu. Creusez, par exemple, creusez toujours ces admirables paroles

<sup>1</sup> *Entret. sur la Métaphysique*, xi<sup>e</sup> entretien.

de Descartes, que nous citions tout à l'heure : l'homme est une chose imparfaite, et qui tend sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand qu'elle-même. Ce soupir, que le sentiment de son infirmité arrache à l'âme, épurez-le dans l'humilité, consacrez-le, donnez-lui une issue par où il s'épanche dans le sein de Dieu, témoin secret et réparateur compatissant de ses misères : c'est la Confession. Cette aspiration, qui attire l'âme vers l'infini, poussez-la à son comble, et, l'élevant toujours à travers les sphères qu'elle trace devant elle et qu'elle épuise à mesure, rassasiez-la en Dieu de la chair et du sang de cet infini qu'elle cherche : c'est la Communion. La science raconte que les nuages, matière des astres, se sont arrêtés un jour à un signe invisible, ont cherché leur forme, et se sont arrondis dans la voûte étoilée. C'est là l'histoire de l'Église, l'histoire de son art divin. On l'a vue rassembler les grandes passions et les aspirations vagues, errant au bord des abîmes de l'âme ; elle les a élevées, elle les a transfigurées, elle en a fait des sacrements, des vertus, tout le ciel moral de l'humanité. Il y a peut-être une sorte de témérité de notre part à conduire à leurs extrémités ces conséquences de l'induction. Qu'il nous soit permis d'invoquer quelques réflexions de M. de Maistre sur la pénitence chrétienne ; c'est la théorie du procédé infinitésimal appliquée aux choses surnaturelles. « Sur ce point, comme sur tous les autres, remarque l'illustre écrivain, qu'a fait le christianisme ? Il a révélé l'homme à l'homme ; il s'est emparé de ses inclinations, de ses croyances éternelles et universelles ; il a mis à découvert ces fondements antiques ; il les a débarrassés de toute souillure, de tout mélange étranger ; il les a honorés de l'empreinte divine, et, sur ces bases naturelles, il a établi la théorie surnaturelle de la pénitence et de la confession sacramentelle <sup>1</sup>. »

Que si on descend de ces hauteurs dans l'économie des sociétés, un semblable spectacle se présente aux regards. La politique chrétienne, elle aussi, a ses règles, son induction, son

<sup>1</sup> *Du Pape*, livre III, ch. 3.

infaillible logique. Que des hérésies anéantissent l'homme, qu'elles le dégradent à plaisir de sa raison, de sa liberté, de sa vie, qu'elles lui disent de tout rejeter de lui-même, et de s'en-sevelir, avili et mutilé, dans la servitude ! Pourquoi s'étonner ? Pourquoi murmurer ? C'est le cours inflexible, c'est l'inexorable volonté des principes qui les mènent. L'Eglise n'a rien de commun avec ces violences, elle les a condamnées sans relâche dans Calvin, dans Jansénius, dans Molinos. Comme elle est venue en ce monde, *non point pour abroger la loi, mais pour l'accomplir*, elle n'étouffe pas la nature humaine, elle la dirige et l'élève, elle met en action toutes ses puissances. Quand on cherche dans les entrailles même des nations les semences et comme les idées innées d'une constitution, on trouve des flux et des reflux, un mouvement perpétuel de passions contraires, d'ardents et indicibles besoins d'unité et de variété, d'immortalité et de renouvellement, de tradition et de progrès, d'autorité et de liberté. C'est là, à travers les différences nécessaires des civilisations et des races, l'éternel fond de l'humanité. Or, comment allier ces contradictions ? Comment tourner leur guerre en une paix féconde ? C'est le christianisme qui a consommé la merveille. Il a recueilli ces instincts divers, les a contenus, les a purifiés, les a poussés à leur perfection, et, leur imprimant un caractère sacré, les a divinisés en quelque sorte. Alors de leur assemblage s'est formé à l'image de l'Eglise elle-même le gouvernement représentatif, ce gouvernement admirable que Tacite appelait une chimère devant les immenses corruptions romaines, et dont saint Thomas, Suarez, Bellarmin, faisaient la récompense des peuples chrétiens.

Quel changement, quelle lamentable chute, si nous considérons maintenant ce que les doctrines tout humaines ont pensé de l'homme, ce qu'elles ont fait de l'humanité ! Le xviii<sup>e</sup> siècle eut sa logique. Condillac la rédigea ; il y mit dans les meilleures pages toutes les qualités de son esprit, la clarté du lieu commun, comme dit Châteaubriand, et la simplicité du rien, comme ajoute Joseph de Maistre. Voltaire, qui se moquait de toute chose, surtout de ses amis, l'a appelé un grand métaphysicien.

La philosophie de cette logique, développée par les disciples du maître, c'est l'athéisme. Comme elle ne raisonne que par syllogisme, elle ne peut déduire l'infini de prémisses finies, et, prenant son impuissance pour une certitude, elle arrive à nier Dieu. Une politique athée s'engendre dans ces maximes. Loin d'elle le respect du passé ! Loin d'elle le souci d'une Providence ! Quelques vaines abstractions, quelques formules vides, issues d'une convoitise ou d'un sophisme, lui suffisent. Elle ne comptait renverser que le christianisme ; c'est l'homme encore, ce sont les assises de l'humanité, qu'elle va détruire. Qu'on étudie en effet toutes ces institutions dont elle veut la ruine, la liberté, le pouvoir, l'hérédité monarchique ; au fond, quelle est l'idée, quelle est l'âme invisible de ces institutions qu'elle poursuit ? toujours une vérité chrétienne, expression de la nature humaine, tantôt la notion même du sacrifice et de la lutte, tantôt le principe d'une déchéance originelle qui sollicite des freins pour la conduite des peuples, tantôt la grande loi de la solidarité, qui, s'étendant à la suite des générations et les rassemblant dans l'unité, confond le passé, le présent et l'avenir sous un sceptre incontesté. Enfin on a vu à l'œuvre les théoriciens de cette école. On les a vus s'isolant dans les détours solitaires de leur pensée, se bâtissant avec des chimères une société inanimée, enlevant violemment la patrie de ses antiques fondements, et la déportant dans leurs utopies sauvages. Où vont les esprits en proie à ces bouleversements stériles ? Demandez-le à ces affreux silences, où tombent les nations qui, dégoûtées et effrayées d'elles-mêmes, tâchent de s'oublier et de se fuir dans une indolence stupide. Et cela même ne dure pas. Le néant qu'elles s'étaient promis, elles ne peuvent longtemps en jouir. Les créations de l'erreur sont, comme leur mère, fragiles ; la justice éternelle n'a pas besoin de les précipiter, elle les laisse en paix se dévorer et se châtier les unes les autres avec une impitoyable rigueur. L'esprit révolutionnaire du reste se complait entre ces extrémités ; amoureux de l'absolu, tout entier à ce qu'il appelle un gouvernement simple, rebelle et servile à la fois, il semble dire du fond de l'abîme où il tient

captive la dignité de l'homme, il semble dire, comme le satan du Dante : « Et, moi aussi, je suis logicien ! »

Plus on pénètre dans les choses humaines, plus une merveilleuse harmonie entre la cité de la terre et la cité éternelle se découvre. Le christianisme est le centre où toutes les pentes du monde, où tous les penchants des âmes vont aboutir. En dehors de ses voies, tout s'embrouille, tout s'égaré, tout devient une énigme inexplicable. Qu'il se montre, et voilà le sens de la création retrouvé ! C'est là sans doute un signe adorable de sa divine origine. Lorsqu'on envisage à quoi se condamne une philosophie purement rationaliste, lorsqu'on la voit ignorer l'homme, le dénaturer, l'écraser sous ses propres décombres, et que tout à coup, remontant vers les mystères de l'Évangile, on admire ce même homme, tout à l'heure si misérable, maintenant achevé, transporté au-dessus de sa nature, couronné d'une gloire immortelle, une indicible fierté s'empare de l'âme chrétienne. En vérité, il n'y a qu'un être qui ait pu connaître si bien l'homme ; c'est le Dieu qui l'a créé !

Ces pages ne sont qu'un bien humble essai d'une histoire comparée du christianisme et de toutes les doctrines qui lui sont étrangères. On pourrait la suivre dans toutes les sphères. Partout le même enseignement, partout les mêmes lumières ; partout le même acte de foi respirant dans l'univers entier. Triste destinée de l'erreur ! Son existence est une variation perpétuelle et une longue chute. Étant par essence ce qui n'est pas, ou, en d'autres termes, étant la négation de ce qui est, elle ne tire pas d'elle-même sa vie, elle n'a qu'une force d'emprunt, celle qu'elle puise dans la corruption de la nature humaine. En vain même elle a perverti l'homme pour le tourner vers elle, pour le façonner à sa ressemblance, pour établir je ne sais quelle monstrueuse équation entre elle et lui, elle vacille dans ces ruines ; impuisante à retenir le cœur dont elle a mis en branle les mobilités prodigieuses, elle se glisse, étonne, passe, pour se relever encore et retomber toujours. Hier, c'est l'athéisme qui ne voit Dieu nulle part ; aujourd'hui, c'est le panthéisme qui dit que tout est Dieu ; demain une molle indifférence, née de la confusion des

systèmes et de l'affaissement des âmes, aura couvert tous ces bruits et engourdi toutes ces fureurs. Contemplez en regard de ces instabilités sans fin l'inviolable antiquité de la sagesse chrétienne ! Le christianisme est l'ordre universel ; comme son divin fondateur, il peut se définir : « Je suis celui qui suis. » Les passions se soulèvent contre sa majesté désarmée, il subsiste, il se soutient de lui-même, il porte en son propre fonds le principe d'une consistance incorruptible, il a pour lui l'immortalité du cœur humain et l'immutabilité de la vérité. Dieu lui-même est demeuré dans son œuvre ; il n'a pas voulu que sa parole se perdît dans les subtilités des interprétations particulières ; et que sa révélation fût comme non avenue ; il a institué au milieu du monde changeant et divers un fondement indestructible, un centre visible d'unité. Ce fondement, ce centre, c'est l'Église Romaine ! Assise sur un sol tout chargé de la poussière des générations, sur un sol où une main inconnue a rassemblé avec une profusion effrayante des débris de tous les lieux et de tous les âges, elle s'élève inaltérable ; comme s'il fallait que dans ces déserts du temps l'éternité des promesses divines parût toute seule !

Or, l'Église ne cherche, elle n'a cherché à travers les siècles qu'une chose, le règne de Dieu sur la terre comme au ciel. Faire descendre le christianisme parmi les nations, le faire descendre dans l'homme, dans sa raison, dans son cœur, dans son imagination, dans sa sensibilité, mondes plus vastes encore, et dont les frontières reculent toujours, c'est la fin, c'est le couronnement qu'elle propose à l'histoire. Les grands siècles ont montré un commencement de ces merveilles. Le treizième siècle, qu'est-il, sinon une plus large effusion de l'Évangile dans les entrailles de l'humanité ! La société se renouvelle ; des enthousiasmes, des clartés, des vertus inouïes jusqu'alors la possèdent. Monarchie de saint Louis, cathédrales gothiques, Dante, saint Thomas d'Aquin, saint François et saint Dominique, sainte Elisabeth, c'est la semence divine s'épanouissant dans la politique, dans les arts, dans la poésie, dans la philosophie, dans les institutions publiques, dans le sanctuaire de

la vie domestique. Le dix-septième siècle se précipite dans ces voies, il marche à Dieu, comme un éloquent Jésuite le disait de Descartes, avec toutes les forces de l'esprit humain rassemblées. Quel ordre ! quelle touchante Providence ! Il s'ouvre par des saints, et il se ferme par des hommes de génie. La sainteté a envahi les hauteurs de la société, elle se répand alentour, comme l'ambrosie de la poésie antique, qui, retombant du ciel sur la terre, y faisait naître une moisson de fleurs. La moisson de fleurs après saint Vincent de Paul, le cardinal de Bérulle, Madame Accarie, la Mère Agnès, M. Olier, ce sont les hommes de génie. La religion est le fond de toutes les pensées. C'est elle seule qu'on cherche. Dieu ! Dieu toujours ! Les mathématiques, l'érudition, la poésie, la philosophie racontent sa gloire, la foi et la raison s'embrassent à ses pieds, les Bénédictins dans leurs travaux immenses où ils ont enseveli sans nom leur renommée impérissable, Corneille et Racine dans leurs chefs-d'œuvre, Pascal, Bourdaloue, Malebranche, Fénelon, Bossuet dans toutes leurs démarches l'ont présent devant eux ; Descartes conçoit dans la contemplation de ses grandeurs *le plan d'une science universelle qui puisse élever notre nature à son plus haut degré de perfection*. Ces nobles essais sont-ils brisés à jamais ? En est-ce fait de Dieu dans la vie de l'homme ? Le dix-neuvième siècle au milieu de ses déchirements, le siècle de Cuvier, de Chateaubriand, de Bonald, du comte de Maistre, de monseigneur Affre, a-t-il délaissé sans retour ces glorieux vestiges ? Ah ! ne le pensons pas ! Si nous osions même ne pas espérer, l'ouvrage admirable, à l'ombre duquel nous avons placé cette étude, s'élèverait contre nous. Comme d'illustres vivants, le Père Gratry croit à des temps meilleurs ; il convie l'humanité à reprendre les constructions interrompues des grands siècles, il lui donne l'exemple, il commence lui-même avec une puissance incomparable l'édification de cette science, que Descartes appelait la science universelle, et qui sera la science catholique. Puissent ces jours apparaître enfin ! Puisse-t-elle venir, l'heure pacifique dont par-

lait récemment une éloquence inspirée <sup>1</sup>, *l'heure de l'alliance entre toutes les vérités du ciel et de la terre!* Puisse le génie de l'homme pénétrer les éléments, rapprocher les mondes, réunir les sciences, et, tout éclairé de la lumière chrétienne, rayonner sur la création entière, comme le soleil, son magnifique symbole, comme le soleil, tabernacle de Dieu! *In sole Deus posuit tabernaculum suum.*

Ce n'est point par ces considérations générales que nous pouvons quitter la Logique du P. Gratry. Nous voudrions parler en détail du livre, des chapitres surtout qui le terminent, *les vertus intellectuelles inspirées et les sources*. L'éloge est peu de mise ici. La louange s'ébauche en vain sur les lèvres, elle expire dans une prière, et l'âme entraînée et ravie remonte vers la vérité dont toute cette beauté est la splendeur. Le plaisir, la délicieuse surprise que trouvait Pascal à rencontrer un homme là où il cherchait un auteur, on les goûte à chaque pas dans l'ouvrage du P. Grätry. Derrière toutes les déductions de la raison, derrière toutes les richesses de la science, derrière tous les élans de la poésie, il semble qu'on entende une voix tour à tour forte et tendre, pleine de sérénité et d'émotion, enchanteresse et pathétique, et qui s'élève comme l'harmonie de cette vie doucement passée dans l'amour de la Sagesse. L'humble religieux s'est mis là tout entier. Homme, il a traversé les lassitudes et les longues tristesses de la terre. Prêtre, il a senti son Dieu, le Dieu de ses aspirations et de ses veilles, devenir son breuvage et son pain, il a suivi son divin Maître au Calvaire, il s'est affligé avec lui en regardant le monde, et il a voulu jeter plus de joie dans les cœurs. C'est là le charme de ces pages sublimes, tout baignées des larmes de l'extase, tout éclairées d'un saint enthousiasme. On ne peut les lire sans croire au bien, à la vertu, au ciel. Comme ces parfums qui annonçaient aux navigateurs les îles Fortunées, elles révèlent aux âmes les rivages éternels.

S<sup>r</sup>-H. MERCIER DE LACOMBE.

<sup>1</sup> Le père Lacordaire. *Discours pour la translation du chef de saint Thomas-d'Aquin.*

# LES PRÊTRES FRANÇAIS

## ÉMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS.

(2<sup>e</sup> article 1.)

---

### CHAPITRE II.

#### ARRIVÉE DES PRÊTRES FRANÇAIS AUX ÉTATS-UNIS.

La révolution américaine n'avait au commencement aucun souci de la liberté de conscience dont elle a fait plus tard et sous la pression des circonstances un des articles fondamentaux de sa foi politique. La première résolution du congrès de Philadelphie, en 1775, contenait une protestation insensée et brutale contre l'acte de Québec qui, l'année précédente, avait accordé au catholicisme en Canada d'importantes concessions. « Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés, disait l'assemblée dans une adresse au peuple anglais, qu'un parlement britannique ait jamais consenti à permettre une religion qui a inondé de sang l'Angleterre et qui a répandu l'impiété, l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde. » L'histoire ne nous apprend pas qu'aucune voix se soit élevée parmi les représentants des douze colonies pour essayer de leur faire comprendre que ce langage était contraire, nous voulons bien ne pas dire aux principes de

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 mai 1855.

la justice et aux doctrines de la liberté, mais aux conseils de la politique. Depuis 1690, l'Amérique avait vu établir chez elle avec le gouvernement royal un culte légal ; elle avait dû s'imposer une taxe générale pour payer les ministres de ce culte. Sans rechercher tout ce que la tolérance a pu souffrir de cette innovation au milieu de tant de sectes intolérantes, on sait assez qu'un tel état de choses blessait les prétentions, les observances, les idées des dissidents de toutes les dénominations. Les communions qui aspiraient à redevenir libres, devaient donc au premier signal de l'insurrection, en secouant le joug de l'église établie, proclamer l'affranchissement des cultes opprimés. C'était ce que conseillaient, ce que demandaient les plus vulgaires sentiments d'équité et de prudence ; mais il s'agissait du catholicisme ; et à son nom, tous les préjugés, toutes les préventions, toutes les haines s'étaient trouvés debout. Unis contre lui seul, ils s'étaient fait un grief commun de l'accommodement auquel la nécessité des temps avait contraint l'Angleterre. Les mœurs américaines avaient emprunté au fanatisme anglican la farce indécente qui perpétuait dans l'île Britannique le souvenir de la conspiration des poudres ; en 1774 encore le mannequin de Guy Fawkes n'avait pas cessé d'être promené dans la terre même de Roger William. C'est le privilège de la vérité de ne pouvoir être tolérée ni soufferte par aucune erreur ; et il n'y a point de preuve plus certaine du mensonge des hérésies que le concert nécessaire et comme naturel de leurs efforts contre la religion de Jésus-Christ.

Cependant les politiques de Philadelphie ne tardèrent pas à reconnaître que, pour les besoins de la guerre qu'ils auraient à soutenir, il était désirable que le Canada à son tour se détachât de l'Angleterre ; ils avaient d'ailleurs appris que leur cause rencontrait de vives sympathies sur la rive gauche du Saint-Laurent. Le congrès en conséquence ne voulut pas se séparer sans avoir voté une adresse aux Canadiens : « Nous connaissons trop la générosité des sentiments qui distinguent votre nation, y disait-il, pour présumer que la différence de religion puisse préjudicier à votre amitié pour nous. Vous n'ignorez pas qu'il

est de la nature de la liberté d'élever au-dessus de toute faiblesse ceux que son amour unit pour la même cause. Les cantons suisses fournissent une preuve mémorable de cette vérité. Ils sont composés de catholiques et de protestants ; et cependant ils jouissent d'une paix parfaite ; et par cette concorde, qui constitue et maintient leur liberté, ils sont en état de défier et même de détruire tout tyran qui voudrait la leur ravir. » Le ton et l'attitude du congrès étaient bien changés. Non-seulement les fondateurs de la jeune république ne s'étonnaient plus que le catholicisme pût être permis au Canada ; mais ils se proposaient pour le protéger et le défendre. Quelque complète et absolue qu'elle soit, cette contradiction s'explique aisément : ils avaient parlé d'abord le langage de leur passion ; ils parlaient ensuite le langage de leur intérêt.

Ils ne s'en tinrent même pas aux paroles. Une armée américaine, commandée par Montgomery, avait envahi le Canada en 1775 ; et elle s'était avancée jusque sous les murs de Québec. Les Canadiens, partagés entre l'insurrection et l'obéissance, avaient fourni des secours à la fois et au gouvernement anglais et à l'invasion. Pourtant la grande majorité de la population restait neutre. Au mois d'avril 1776 trois commissaires du congrès arrivèrent à Montréal : le célèbre Franklin, M. Chase et M. Charles Carroll de Carrolton. Le R. P. Carroll, jésuite, leur avait été adjoint, mais sans titre officiel. Ils étaient chargés de représenter aux Canadiens que, leurs intérêts étant communs, ils devaient s'unir dans une défense commune, leur déclarant en termes précis et formels que le désir du congrès était de les faire entrer dans l'Union exactement sur le même pied que les autres provinces, c'est-à-dire avec la pleine jouissance des lois locales qu'ils jugeraient à propos de se donner, et l'entière liberté de leur religion. « Le R. P. Carroll, dit M. Brent, ne s'était joint à la mission que dans la vue d'engager les habitants du Canada qui faisaient profession du même culte que lui, à demeurer neutres et à ne pas prendre les armes du côté de l'Angleterre. Pour le reste, il lui semblait que, ministre de la religion, il ne convenait pas à son caractère qu'il intervînt. »

Les commissaires étaient assez bien choisis. Franklin était protestant, sans doute ; et en d'autres circonstances il avait pu déplaire aux Canadiens dans la défense des colonies anglaises ; mais philosophe et politique, il n'avait le fanatisme d'aucune secte. Carroll de Carrolton était un catholique fervent. Quant au R. P. Carroll, il est aisé de comprendre quel accueil personnel lui fut fait dans un pays où les jésuites avaient rendu tant de services. L'ambassade du congrès n'en échoua pas moins complètement ; toutes ses exhortations, toutes ses protestations, toutes ses promesses, ne purent faire oublier aux fidèles du Canada l'adresse de 1775 au peuple d'Angleterre. Cette explosion des fureurs protestantes contre le catholicisme avait pour les masses canadiennes un sens plus net et plus saisissable que la diplomatie des plénipotentiaires de l'insurrection. Le clergé s'en expliqua franchement avec le R. P. Carroll. Il lui représenta que l'acte de Québec assurait à la population française une liberté religieuse qu'il serait imprudent d'abandonner aux hasards de la guerre et à la volonté du moins très-équivoque du congrès.

Mais derrière cette raison bien suffisante, il s'en cachait une autre sur laquelle on devait garder le silence, même devant les commissaires américains. Les Français du Canada n'avaient pas encore perdu l'espoir d'être soustraits à la domination étrangère ; et, en tous cas, ils étaient fermement résolus à conserver leur nationalité. S'ils s'alliaient à l'insurrection, la défaite riverait leurs fers ; et la victoire fatalement leur ravirait à jamais le bénéfice des événements qui pouvaient les rattacher quelque jour à la France. Par elle ils deviendraient tout à fait et pour toujours étrangers à la mère-patrie ; ils seraient fondus dans un peuple nouveau qui n'aurait ni leur religion, ni leur langue, ni leurs mœurs, ni leurs traditions, ni leurs idées, et où ils n'obtiendraient que la part d'autorité d'une minorité peu nombreuse : ils ne seraient plus ni Français, ni Canadiens ; ils seraient Américains. Sous la loi de la conquête même, ils savaient comment leur nationalité pouvait être maintenue ; ils avaient l'expérience de la résistance qu'ils étaient en

pouvoir d'opposer au conquérant, et du succès qu'il leur était permis d'en attendre. Mais s'ils étaient vaincus avec l'Union des colonies britanniques, les moyens de cette résistance leur seraient nécessairement enlevés; et vainqueurs, pouvaient-ils se flatter que les deux grands instruments de leur nationalité, la religion et la langue, seraient respectés par l'immense majorité protestante et anglaise dans laquelle ils iraient se confondre? Le congrès, il est vrai, leur promettait qu'ils auraient, comme les autres provinces, toute liberté de se donner un gouvernement propre et des lois particulières; mais ne pouvaient-ils pas être enveloppés sur leur territoire par des Américains de toutes les origines et de toutes les sectes? Leur gouvernement ne pouvait-il pas être changé par l'influence de ces immigrants, citoyens obéissants d'abord, dominateurs implacables ensuite? et n'avaient-ils pas, pour prévoir cette conséquence possible de l'alliance, l'exemple du Maryland? Les cultivateurs canadiens avaient coutume de dire du drapeau anglais: « Ce n'est pas le drapeau des *nôtres*. » Tous leurs sentiments, toutes leurs espérances, toutes leurs aspirations s'expriment dans ce seul mot. Il fallait le drapeau des *nôtres*, c'est-à-dire le drapeau de la France, pour les appeler aux armes. Ils n'en connaissaient pas, ils n'en aimaient pas, ils n'en voulaient pas d'autre. Tout ce qui n'était pas de la France, les trouvait indifférents. L'ambassade américaine qui ne leur en apportait rien, devait échouer; elle échoua.

On s'est étonné souvent de ce que le gouvernement français n'avait pas profité de la guerre de l'Indépendance et des revers de l'Angleterre pour reprendre le Canada. Nous nous en étonnons aussi. Il semble que l'entreprise était facile. Assurément, les Canadiens, qui avaient laissé pénétrer jusqu'à Québec l'armée de Montgomery, auraient entendu l'appel de la France; et on a peine à croire que le gouverneur Carleton eût pu défendre contre une invasion française la ville dans laquelle il ne s'était maintenu qu'avec le concours actif et zélé des habitants. Nous avons besoin, pour nous expliquer le nouvel abandon qui fut fait alors de notre ancienne colonie canadienne, de

nous souvenir que la Providence toujours a sa part dans le événements de la politique. Jamais peut-être cette part n'a été plus apparente et plus visible. Rappelons-nous par quels secrets conseils de Dieu le catholicisme a grandi, s'est fortifié, s'est développé sur les rives du Saint-Laurent; et demandons-nous ce qu'il serait advenu des fortes racines qu'il avait poussées dans le sol américain, si le Canada avait été soumis aux lois de la révolution qui a persécuté l'Église, qui l'a dépouillée de ses biens, qui a emprisonné, exilé, déporté, massacré ses ministres, et qui a pu faire croire, quelque temps, que la France était sans religion, comme elle était sans prêtres et sans autels ! Dieu avait ses vues sur l'Amérique ; il voulait y étendre son culte et la couvrir, pour ainsi parler, de ses temples. Il a permis que la nation à qui appartient le glorieux privilège d'être la fille aînée de son Église, après l'avoir servi dans les grandeurs dont il a récompensé son zèle, le servît encore jusque par les excès et les malheurs qui l'ont affligée.

Si la mission des envoyés du congrès demeura sans succès auprès des Canadiens, elle eut pour le catholicisme dans les colonies insurgées deux conséquences heureuses. Elle mit en lumière les talents et les vertus du R. P. Carroll ; elle établit entre le prêtre catholique et les représentants protestants de l'assemblée des liens d'estime, de bienveillance, de confiance : le patriotisme rapprocha ceux que la religion séparait encore. Au retour du Canada, le R. P. Carroll accompagna Franklin depuis le fort Saint-Jones jusqu'à New-York. Le voyage fut long et pénible. Le pays était rude ; on n'y rencontrait que peu d'habitations ; il n'y avait pas de routes tracées ; et les moyens de transport manquaient souvent. Franklin, dont la santé était déjà ébranlée avant le départ, eut beaucoup à souffrir et des fatigues du chemin et des douleurs de la maladie. Arrivé dans la cité impériale, il écrivit à Carroll de Carrolton et à Chase, ses collègues : « Pour moi, je deviens tous les jours plus faible ; et je ne sais pas comment je serais venu si loin sans l'assistance amicale et les tendres soins de M. Carroll. » Nous

verrons qu'il s'en souvint encore plus tard dans une circonstance solennelle.

Les catholiques du Maryland principalement, voyant que le congrès recherchait leurs coreligionnaires du Canada, s'enhardirent dans leurs essais de liberté. L'occasion était d'autant plus favorable que depuis longtemps les ministres anglicans de la province étaient tombés dans un dérèglement qui a fait dire au docteur Wittingham, en 1843 : « Souvent, quand je lis les preuves authentiques du caractère d'une grande partie du clergé, il y a deux générations, je suis frappé d'étonnement que Dieu ait épargné une église si universellement corrompue et qu'il n'ait pas entièrement enlevé son chandelier du milieu de nous. » Ce témoignage n'est pas suspect ; car le docteur Wittingham était alors évêque protestant de Baltimore ; et il parlait ainsi dans son mandement du 1<sup>er</sup> juin. Dès 1770 les catholiques, forts des vertus et des services de leurs prêtres, forts aussi du mépris que s'étaient attiré par l'oubli de tous leurs devoirs les pasteurs anglicans, avaient conçu le projet de bâtir une église. M. Carroll de Carrolton avait donné un terrain qui faisait face aux rues Sarratoga et Charles ; et un certain John Mac Nabb, entrepreneur, s'était chargé de la construction. Mais il avait fait faillite avant l'entier achèvement des travaux, de sorte que l'édifice avait été saisi par un créancier, qui l'avait fermé et qui le retenait pour sûreté de sa créance. Vers 1775, une compagnie de volontaires, levée pour s'opposer aux attaques de lord Dunmore, gouverneur de la Virginie, et commandée par le capitaine Galbraith, était cantonnée à Baltimore. Un dimanche matin, plusieurs soldats demandèrent au capitaine la permission d'aller à l'église pour y prier Dieu ; mais on leur dit que les clefs étaient entre les mains du créancier. Ils se dirigèrent aussitôt, pour les réclamer, vers la maison de cet homme. Or il se trouva qu'il avait manifesté des sentiments contraires à la cause de l'indépendance ; voyant tous ces soldats à sa porte, il eut peur ; il ne douta pas qu'ils ne fussent venus pour l'arrêter. Quand il sut qu'ils voulaient simplement avoir les clefs de l'église, il s'empressa de les remettre, heureux de détourner

par une prompte soumission l'attention que pouvait appeler sa conduite. Les volontaires se retirèrent alors ; ils se rendirent à l'église qu'ils ouvrirent ; et quand ils eurent fait leurs dévotions ils donnèrent les clefs aux catholiques, qui les gardèrent jusqu'à la fin de la guerre révolutionnaire. A cette époque une somme de deux cents livres, levée par souscription, désintéressa le créancier qui fit abandon de tous ses droits à la congrégation.

Toutefois le catholicisme n'était pas libre encore ; il était seulement toléré. Ce serait une grande erreur de croire que le triomphe de l'indépendance américaine ait émancipé les catholiques dans toute l'étendue de l'Union. Pour ne citer que quelques exemples, jusqu'en 1806, l'État de New-York a exigé, pour les admettre à la condition de citoyens, qu'ils abjurassent solennellement toute obéissance, spirituelle ou non, à un pouvoir ecclésiastique établi sur une terre étrangère. On peut être électeur et éligible dans la Caroline du nord sans prêter serment de croire que le protestantisme est la véritable religion de Jésus-Christ, seulement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1836. C'est par la constitution de 1844 que les catholiques se sont vu ouvrir l'accès aux emplois dans le New-Jersey ; et, à l'heure qu'il est, ceux du New-Hampshire ne peuvent exercer aucune fonction publique. Le Maryland avait des traditions plus larges que tous les autres États confédérés. Ses législateurs constituants se souvinrent du principe de liberté qu'avait proclamé lord Baltimore et dont le gouvernement du propriétaire avait fait une application exacte à tous les cultes chrétiens. Le pacte fondamental de 1776 stipula donc formellement qu'aucune loi ne pourrait être votée qui offensât la personne ou nuisît à l'état d'un citoyen à cause de sa conviction, profession ou pratique religieuse, sinon dans les cas où la paix, le bon ordre et la sécurité de la république seraient troublés, les lois de la morale outragées, les droits naturels, civils ou religieux d'autrui compromis ou menacés. Il défendit en termes exprès à toute assemblée législative de contraindre qui que ce pût être à fréquenter, soutenir, ou contribuer à soutenir, à moins qu'il n'y eût engagement certain et contrat écrit, une église ou un ministre quelconque.

Dans cette situation , le traité de 1783 ayant mis fin à la guerre, le clergé du Maryland songea à adopter des règles pour son propre gouvernement, comme pour la conservation et l'administration de ses biens. Jusque là il avait relevé du vicaire apostolique de Londres de qui il tenait ses pouvoirs. La séparation consommée des provinces américaines et de l'Angleterre ne permettait plus qu'il en fût ainsi. Il fallait ou que le territoire de l'Union formât un nouveau diocèse et qu'il lui fût donné un évêque, ou qu'il fût annexé à un diocèse étranger dont l'évêque déléguerait, pour le gouverner, un supérieur ecclésiastique. Il y eut donc dès l'année 1783, et plus tard en 1784, plusieurs réunions des prêtres du Maryland. Toutes les questions que soulevait le nouvel état des choses furent examinées avec maturité ; et après de longues et savantes discussions, la majorité conclut qu'un évêque n'était pas nécessaire, dans le moment du moins, pour la conduite des affaires de la religion ; que si cependant il en était nommé un par le Saint-Siège, il ne lui serait point fait de provisions sur les revenus acquis du clergé. Ces conclusions s'expliquent par diverses considérations. On disait d'abord que les Américains protestants avaient une profonde répugnance pour le caractère et les fonctions de l'épiscopat et qu'il pourrait y avoir de l'inconvénient à les blesser dans des susceptibilités dont l'éducation et la coutume avaient fait un trait des mœurs nationales. On soutenait ensuite que l'Amérique n'offrait aucun moyen de fournir à la subsistance d'un évêque ; et cela était vrai, mais avec une explication. Nous avons dit que les prêtres du Maryland étaient tous jésuites ; or, les Pères n'avaient pas renoncé à voir rétablir leur institut et refleurir leurs missions ; loin de là, ils jugeaient que les circonstances se présentaient sous un jour qui ne pouvait que ranimer leurs espérances et leurs désirs ; et ils ne croyaient pas qu'il leur fût permis en conscience d'aliéner, même pour le soutien de l'Église américaine dont ils ne voyaient pas clairement l'avenir, des biens qui leur avaient été donnés pour l'entretien des missionnaires et qui étaient, sinon la seule, au moins la plus importante ressource de leur société. En effet la Compagnie de

Jésus a été autorisée aux États-Unis en 1806 par extension du privilège spécial que le pape Pie VI avait accordé dans l'année 1801 pour la restauration de l'ordre en Russie. Le R. P. Robert Molineux reçut en conséquence le titre de supérieur, sous la juridiction du général qui faisait sa résidence dans l'empire russe.

A peine la paix avait elle été conclue que, le 29 juin 1783, le cardinal Doria, nonce du Pape à Paris, avait prié Franklin de transmettre au congrès une note confidentielle qui avait pour but de l'interroger sur la question de savoir si, aucun des prêtres d'Amérique n'étant jugé capable de porter le fardeau épiscopal ou même de remplir les fonctions de vicaire apostolique, il consentirait à ce que le Souverain Pontife choisît un évêque parmi les nations en termes d'amitié avec les États-Unis. Il paraît par un *memorandum* qui fut adressé plus tard au R. P. Carroll, que l'intention du Saint-Siège était de nommer un prélat français qui aurait été établi en Amérique dans une province déterminée. La France n'avait pas seulement accepté cet arrangement, elle l'avait désiré; et en témoignage de sa bonne volonté, elle avait offert d'élever gratuitement au séminaire de Bordeaux huit jeunes Américains : on peut même croire qu'elle aurait vu avec plaisir annexer les églises de l'Union au diocèse de Bordeaux ou à celui de La Rochelle. Le congrès avait répondu au cardinal Doria que cette affaire n'était pas de son ressort et qu'il fallait s'entendre avec les États particuliers. Ces négociations n'avaient pas pu être si secrètes que les jésuites n'en fussent informés. Ils s'en inquiétèrent. Ils redoutaient l'esprit des puissances européennes qui avait exigé la suppression de leur ordre; et leurs confrères d'Angleterre, avec qui ils entretenaient une correspondance très-suivie, les excitaient à se défier de tout ce qui pourrait leur venir de la France. Ce n'était pas seulement une appréhension religieuse; il y avait aussi là quelque chose de la vieille rivalité nationale et du ressentiment de la défaite. Il suffisait aux jésuites anglais qu'on traitât à Paris pour que toute proposition leur devînt aussitôt suspecte. La réponse du congrès avait éloigné le péril; elle ne l'avait pas conjuré. Elle était moins une solution qu'un ajournement; l'affaire

pouvait être reprise avec quelque gouvernement local. Le clergé d'Amérique ne vit aux difficultés de cette situation d'autre remède que la nomination d'un supérieur ecclésiastique relevant directement du Saint-Siège. Il insista en conséquence dans un mémoire, qui doit être de la fin de 1783, pour qu'il ne fût point donné d'évêque aux États-Unis ; et il demanda qu'un de ses membres, désigné par le Souverain Pontife pour avoir la direction spirituelle de toutes les congrégations, reçût des pouvoirs très-amplés et particulièrement celui d'administrer la confirmation, sacrement qui n'avait pas encore été conféré dans les colonies anglaises.

C'est à ce dernier parti que s'arrêta la cour de Rome. Par un décret du 6 juin 1784, le R. P. Carroll fut nommé directeur de la mission dans les treize États unis. Il est permis de penser que Franklin eût une influence décisive sur cette nomination <sup>1</sup>. Son amitié pour le nouveau directeur, ses relations avec le cardinal Doria en sont des indices suffisants. Avant la révolution américaine le supérieur du clergé dans le Maryland et la Pensylvanie était le R. P. George Hunter, qui avait en outre le titre de vicaire général du vicaire apostolique de Londres. Le R. P. Carroll qui, pour des raisons de famille, avait voulu faire sa résidence dans une ferme patrimoniale sur l'anse de Rock, près de la rivière de Potomac, n'avait point de rang dans la mission ; il ne recevait aucune part des revenus de la société. Il exerçait pourtant le saint ministère dans une petite chapelle en charpente qu'il avait fait bâtir auprès de son habitation ; et de là il visitait, à des intervalles réguliers, une congrégation peu nombreuse de catholiques dans le comté de Stafford, en Virginie, tout près du lieu où le P. Altham avait le premier prêché l'Évangile aux Indiens

<sup>1</sup> On lit dans une lettre du P. Thorpe au R. P. Carroll, sous la date du 9 juin : « Lorsque le nonce à Paris, Mgr Doria, s'adressa à M. Franklin, le vieux monsieur se souvint de vous. » Le P. Thorpe était l'agent des jésuites à Rome.

Franklin dit dans ses *Mémoires* : « 1<sup>er</sup> juillet 1784. Le nonce du Pape est venu me faire une visite et m'a dit que le Pape, sur ma recommandation, a nommé M. John Carroll, supérieur du clergé catholique en Amérique. »

en 1634. Le seul fait qui eût appelé sur lui l'attention publique, était sa mission officieuse au Canada. Quoi qu'il en soit, le décret n'arriva que dans le mois de novembre en Amérique. Le R. P. Carroll prit aussitôt possession de sa charge ; mais ce n'était là, ce ne pouvait être qu'un état transitoire. Les politiques de l'Union comprirent qu'il était nécessaire de rompre plus complètement les liens qui avaient si longtemps attaché les catholiques américains au vicaire apostolique de Londres. Ils firent savoir au gouvernement pontifical qu'ils se prêteraient volontiers à l'érection d'un évêché sur le territoire de l'Union ; et une bulle de Pie VI, en date du 6 novembre 1789, établit à Baltimore un siège épiscopal sur lequel monta le R. P. Carroll, désigné par les suffrages de ses confrères au choix du Souverain Pontife.

Nous n'avons point ici à faire l'éloge de l'illustre prélat : ses œuvres le louent assez. Nous sommes pourtant bien aise de répéter ce qu'a dit de lui un historien américain, M. Bernard U. Campbell : « Aux vertus et qualités d'un bon prêtre, le docteur Carroll joignait un ferme patriotisme d'Américain natif, l'amabilité, la grâce d'un galant homme et les connaissances d'un savant accompli. Son activité dans le travail pour l'avancement de la religion et de l'éducation n'avait d'égal que son assiduité et son zèle pour le soulagement des pauvres et la consolation des affligés. Aussi était-il universellement aimé. Dans les relations sociales, il ne connaissait pas de différence de croyances ; et il comptait parmi ses meilleurs amis des hommes célèbres par leur attachement à des doctrines et à des formes de foi entièrement séparées des siennes. »

M<sup>sr</sup> Carroll nous apprend dans un petit écrit qu'il a laissé sur les premiers temps de son épiscopat, qu'il y avait alors dix-neuf prêtres dans le Maryland, cinq dans la Pensylvanie ; que quatre, très-âgés et très-infirmes, n'étaient capables d'aucun service ; que la santé de tous avait d'ailleurs souffert de rudes atteintes dans les fatigues du saint ministère ; enfin, que les 24,500 âmes qui composaient, à ce qu'on croyait, la population catholique des États-Unis, se partageaient de la manière suivante : 16,000 pour le Maryland, 7,000 pour la Pensylvanie et

1,500 pour les autres provinces ; mais il ajoute que, plus tard, cette estimation fut reconnue trop basse, et qu'encore on n'y avait pas compris les Canadiens français qui habitaient tant à l'ouest de l'Ohio que sur les rives du Mississipi. Quelques faits suffiront pour montrer combien le dernier chiffre du moins était au-dessous de la vérité. Lorsque Mgr Flaget prit possession de l'évêché de Bardstown, en 1811, il trouva de 15 à 16,000 catholiques dans le Kentucky et le Tennessee seulement ; l'abbé Richard, dans le Michigan, en avait plus de 6,000 sous sa juridiction ; et le troisième évêque de New-York, Mgr Dubois, raconte que, dans sa première visite à Burlington, État de Vermont, il eut la joie de compter 800 fidèles au lieu de 50 ou 60 qu'on lui avait annoncés.

Il est aisé de s'expliquer les erreurs des premiers calculs : la population était disséminée sur un territoire sans bornes ; de grands fleuves, de vastes forêts, des prairies de plusieurs lieues d'étendue, des marais impraticables séparaient des principaux centres d'habitation les fermes, les hameaux, les villages, que les émigrants, à la recherche de terres qu'ils pussent cultiver avec profit, avaient jetés çà et là dans l'Ouest. Les hommes étaient comme perdus dans ce désert immense. On ne les connaissait point, pour ainsi dire, à quelques pas de leur résidence. Ils n'avaient ni église ni prêtre. Personne ne leur avait parlé de religion ; et eux-mêmes bien souvent pensaient-ils qu'ils avaient une âme à sauver ? En 1811, le Père Edouard Fenwich, qui depuis a été le premier évêque de Cincinnati, passa du Kentucky dans l'Ohio pour y prêcher l'Évangile aux sauvages. Il s'enfonça seul et sans autre guide que la Providence dans d'épaisses forêts ; et un soir, après une longue journée de privations et de fatigues, il se trouva tout à coup devant une petite maison. C'était la demeure d'une famille catholique allemande. Depuis douze ans ces pauvres gens n'avaient pas entendu une seule fois la parole de Dieu. Qu'on juge de leur bonheur quand ils surent que l'étranger qu'ils recevaient sous leur humble toit, était un prêtre ! Deux autres familles, également catholiques, étaient établies près de là. Elles sont

invitées à venir voir le ministre du Seigneur. Elles accourent ; et toute cette petite congrégation prie, se confesse, se recueille pendant la nuit ; et, le lendemain matin, le pain de vie lui est distribué. Après la communion, elle se mit en devoir de bâtir une petite chapelle en bois et à côté une cabane pour le zélé missionnaire. Cette petite chapelle est devenue le centre autour duquel s'est groupée la ville de Somerset. C'est l'histoire de bien des paroisses aux États-Unis.

Il n'est pas facile d'évaluer le nombre des catholiques d'origine française qui étaient répandus par tout le territoire de l'Union. On sait que les Canadiens, au temps de leur prospérité, occupaient les deux rives du Saint-Laurent, qu'ils s'étaient avancés à l'Ouest plus loin que les grands lacs, et que, descendant au Sud la vallée du Mississipi, ils avaient ouvert la Louisiane à la domination de la France. Ils enveloppaient ainsi les colonies anglaises et espagnoles assises sur l'Océan et sur le golfe du Mexique. Refoulés par la guerre et ramenés successivement par des traités dans des limites plus restreintes, ils avaient pourtant laissé des établissements au sein de toutes les contrées où ils avaient passé. Leurs descendants habitaient encore en 1789 divers pays qui aujourd'hui ne dépendent pas de moins de onze États de la Confédération américaine. Ils tenaient une large place parmi la population de Burlington, de Vergennes et des rives du lac Champlain dans le Vermont. On en trouvait à Buffalo, dans l'État de New-York où ils formaient encore à peu près la moitié des habitants ; aux bords des lacs Érié, Ontario et sur la rive droite du Saint-Laurent. Dans le Michigan, ils étaient au Sault Sainte-Marie, au-dessous du Lac Supérieur, à l'île de Mackinac dans le lac Huron, à Saint-Joseph sur la rivière du même nom, au point où elle se jette dans le lac Michigan, à Détroit, entre les lacs Ontario et Érié. Dans la vallée du Mississipi, sur la rive droite du fleuve, un peu au-dessous de l'endroit où ses eaux se grossissent de celles du Missouri, ils avaient Saint-Louis, et aux environs de cette ville, Saint-Charles sur le Missouri, le Portage des Sious au lieu où les sauvages portaient leurs canots de la rivière dans le fleuve, Sainte-Marie-des-Barrens, que Mgr Du-

bourg choisit, en 1818, pour l'emplacement de son séminaire, et Saint-Ferdinand ou Florissant, dont il donna une ferme aux jésuites. Tous ces centres de population appartiennent à l'État du Missouri, aussi bien que Sainte-Geneviève, le cap Girardeau, la Nouvelle-Madrid et la Petite-Prairie, toujours sur la rive droite du Mississippi, en suivant le cours du grand fleuve. Puis plus bas, c'est Arkansas, sur la rivière et dans l'Etat du même nom ; c'est Providence, Saint-Joseph, la Pointe-Coupée et Bâton-Rouge, dans la Louisiane ; enfin, à l'ouest de ce dernier Etat, Vermillionville, le Grand-Coteau, les Opelousas et Natchitoches. Mobile, que d'Iberville fonda en 1701, et où, peu de temps après, de Bienville, son frère, transporta les survivants de Biloxi, est dans l'Alabama, sur le golfe du Mexique ; et tout auprès, le Bayou-la-Battrai. « Si vous voulez voir des Français dont les costumes et la simplicité vous retracent les mœurs du xii<sup>e</sup> siècle, écrivait avec une naïve exagération l'abbé Châlon, en 1832, je vous engage à me prendre pour guide ; et je vous conduirai au Bayou-la-Battrai. Si vous voulez entendre parler le français comme l'écrivait Joinville, venez d'abord à Mobile ; et je vous conduirai au Bayou-la-Battrai. Au milieu de ces bons fermiers, je me trouvais reporté à une époque antérieure de quatre siècles au moins. » Ce qu'il y a de vrai, c'est que presque partout les Français ont gardé au milieu des Américains leurs vieilles mœurs et leur vieux langage. Ceux de Burlington, par exemple, ne se sont point mêlés à la population étrangère qui les enveloppe ; ils habitent tous le même quartier, et ils ne parlent point anglais.

Remontons maintenant le Mississippi par la rive gauche. Nous trouverons d'abord la Nouvelle-Orléans et Iberville qui sont de la Louisiane ; Natchez ensuite dans l'État du Mississippi ; et nous arriverons dans l'Illinois par Kaskaskias, la Prairie du Rocher et Cahokia presque en face de Saint-Louis. Il y avait autrefois dans ce canton deux autres paroisses dont les débordements du fleuve et l'action de ses eaux sur les terres ont fait disparaître les églises ; c'étaient Saint-Philippe et Sainte-Anne. A l'est de Kaskaskias, au lieu même où le chevalier de Vincennes, tombé au pou-

voir des Indiens, fut brûlé vif avec un Père jésuite qui l'accompagnait, il y avait un fort qui est devenu une ville ; c'est Vincennes dans l'Indiana sur la rive gauche de la Wabash. On montrait encore il y a peu d'années, dans une grande prairie, comme les restes de l'horrible bûcher qui consuma le brave chevalier et son compagnon. Enfin au sud-est de Vincennes, sur la rive gauche de l'Ohio dans le Kentucky, c'est Louisville. Nous n'avons pu indiquer, on le comprend, que les lieux qui ont conservé assez d'importance pour retenir un nom sur les cartes des États-Unis. Une liste complète de toutes les fondations de nos Pères aurait été trop longue ; et elle serait inutile. Qu'il nous suffise de faire remarquer que huit des villes dont nous venons de rappeler l'origine française, ont été érigées en évêchés : ce sont Buffalo, Détroit, Saint-Louis, Vincennes, Louisville, Natchez, la Nouvelle-Orléans et Mobile.

A ce principal noyau de la population française il faut ajouter les descendants des malheureux Acadiens, déportés en 1755. Nous avons dit au premier chapitre qu'il y en avait dans la capitale du Maryland. On en rencontrait également à New-York, à Philadelphie et dans la plupart des villes du littoral. D'autres Français encore se joignirent au peuple catholique de l'Union peu de temps après l'érection de l'évêché de Baltimore : c'étaient des émigrés de Saint-Domingue<sup>1</sup> et des émigrés de France. Les premiers s'établirent surtout dans les États du Midi. Charleston dans la Caroline du Sud, en reçut quelques-uns ; un plus grand nombre se fixa à Augusta et à Savannah dans la Géorgie. Un prêtre français, nommé Vina, leur offrit presque aussitôt le secours de son ministère. Après un court séjour dans la première ville, il se retira dans la seconde ; mais il ne paraît pas y avoir demeuré longtemps. Il fut bientôt remplacé par deux autres prêtres dont nous ignorons même les noms, et enfin par l'abbé Lemercier qui a été le véritable fondateur de la Congrégation de Savannah. Ainsi commença le premier établissement des catho-

<sup>1</sup> Il est dit dans les Annales de Baltimore que 53 navires entrèrent au port le 9 juillet 1793, portant environ 1,000 blancs et 500 hommes de couleur.

liques dans cette partie du diocèse de Charleston. Ce sont probablement des émigrés de Saint-Domingue que les missionnaires trouvèrent en 1831 à Pensacola dans la Floride. Des émigrés de France, les uns s'arrêtèrent à New-York : « La cathédrale a été bâtie lors de l'érection du siège, dit Mgr Dubois dans une lettre datée de Rome le 16 mars 1830, au moyen des efforts incroyables de la population catholique, aidée par un certain nombre de bons Français que la révolution avait jetés sur ces rivages. Malheureusement pour la religion, la plupart de ces bons Français sont retournés dans leur patrie depuis la Restauration. » Les autres gagnèrent la Pensylvanie et fondèrent Frenchtown dans le comté de Bradford ou se dispersèrent dans celui de Clearfield. D'autres encore poussèrent plus loin ; ils arrivèrent après bien des fatigues sur la rive droite de l'Ohio dans l'État de ce nom, et y formèrent un comté auquel ils donnèrent en souvenir de la patrie absente le nom de Gallia. Le chef-lieu fut appelé Gallipolis. Mais victimes d'une spéculation odieuse, les pauvres Français durent abandonner le pays pour la plupart ; toutefois Gallipolis subsiste encore. C'était en 1840 un village de 600 âmes ; on y voyait alors le rempart dont ses fondateurs l'avaient entouré.

De 1763 à 1794, la Louisiane releva au spirituel de l'archevêché de San-Yago de Cuba. Le 12 septembre de cette dernière année, la Nouvelle-Orléans fut érigée en évêché ; mais l'évêque, don Aloysius Penalver y Cardenas, ne prit jamais possession de son siège. Le successeur qui lui fut donné en 1801, ne parut pas en Amérique ; il mourut à Rome. Enfin Mgr Carroll eut l'administration du diocèse en 1804, après que Napoléon eut vendu la Louisiane aux États-Unis. Quoique par le traité de 1783, les colonies anglaises au midi de Saint-Laurent eussent été reconnues indépendantes, l'évêque de Québec conserva la direction des chrétientés dans la vallée du Mississipi et dans la contrée qu'on appelait la mission des Illinois, entre le Mississipi et l'Ohio. Il y eut un vicaire général au moins jusqu'en 1790. Nous trouvons dans des notes qu'un missionnaire français, originaire de Bordeaux, M. Edmond Saulnier, aujourd'hui chancelier de la

cathédrale de Saint-Louis au Missouri, a relevées dans les archives de cette cathédrale et qu'il a bien voulu nous communiquer, que le 19 mars de cette année, M. Ladeu écrivit à l'évêque de Québec pour lui notifier sa nomination à la cure de la mission de Saint-Louis par Mgr Carroll. M. Ladeu quittait ainsi le diocèse du Canada pour entrer dans celui des États-Unis. Avant lui la mission avait été desservie par le Père Philippe Meurin, jésuite, et par M. Pierre Gibault qui furent successivement vicaires généraux de l'évêque de Québec. Le dernier l'était encore en 1782; il résidait alors à Kaskaskias. Nous le retrouvons également dans les mêmes notes, à Sainte-Geneviève et à la Nouvelle-Madrid en 1768, à la Prairie du Rocher en 1770 et en 1792 au Poste des Arkansas sur le territoire espagnol. Les desservants à Sainte-Geneviève et à la Nouvelle-Madrid furent en 1773 le Père Hilaire, en 1778 M. Bernard, en 1783 M. de Saint-Pierre, en 1787 le Père Louis Guignes, en 1789 le Père Ledru. Les registres de Cahokia manquent depuis 1761 jusqu'à 1783; mais ils désignent pour cette dernière année M. Bernard, pour 1786 M. de Saint-Pierre, pour 1789 le Père Griboult; enfin à Kaskaskias, après M. Gibault en 1782, viennent M. F. Bernard en 1784, M. Poyet en 1783, M. de Saint Pierre qui était en même temps curé de Sainte-Geneviève, en 1786, et M. de La Valinière, vicaire général en 1789. Tous ces prêtres et d'autres encore dont les notes de M. Saulnier nous fourniraient les noms, ne figurent pas dans la statistique du clergé américain au commencement de l'épiscopat de Mgr Carroll. On en découvre aisément la raison sans que nous ayons besoin de la donner.

Quelques prêtres, français également, les uns faits prisonniers sur la flotte de l'amiral de Grasse, les autres venus du Canada ou d'ailleurs, avaient, après la paix, exercé le saint ministère à New-York et à Boston. Dès 1778 même, un Père de Lamotte, moine augustin, et aumônier du vaisseau pris par les Anglais près de la baie de Chesapeake, offrit le sacrifice de l'autel dans la première de ces deux villes à la sollicitation de ses compatriotes et des catholiques américains; mais arrêté pour ce fait, il fut retenu en prison jusqu'à ce que les autorités anglaises

eussent consenti à le comprendre dans un cartel d'échange. Il avait pourtant eu la prudence de demander une permission ; mais il n'entendait pas l'anglais ; et il s'était mépris sur le sens de la réponse qui lui avait été faite. Nous ne savons pas si c'est le même que M. François Frizon de Lamotte, que les notes de M. Saulnier placent à Cahokia en 1760 et qui partit d'Amérique pour retourner en France dès qu'il eut appris la cession du Canada en 1763. Un autre aumônier de la flotte française, le Père Whelan qui avait été fait prisonnier dans le combat naval de 1782, reçut en 1784 le pouvoir d'exercer à New-York les fonctions pastorales. Il comptait 200 catholiques en 1785 ; mais il dut quitter la ville à la suite de démêlés avec le Père Nugent, un autre prêtre également Français, dont la vie nous est d'ailleurs inconnue. Il fut le premier missionnaire que le Révérend Père Carroll envoya dans le Kentucky en 1786. L'année précédente, M. de La Valinière avait eu l'autorisation de dire la messe et d'administrer les sacrements, mais seulement aux Canadiens et aux Français. C'était un ancien curé du Canada à qui le général Haldimant, pour quelques paroles apparemment indiscrettes, avait fait signifier l'ordre de repasser en Europe : « Vous aurez soin, écrivait le gouverneur à l'évêque de Québec, de lui recommander surtout de ne pas se laisser aller à ses vivacités ordinaires, et de prendre garde à la manière dont il se conduira et parlera jusqu'à son départ. » Cet ordre doit être de 1783 ou 1784. On peut croire que M. de La Valinière, au lieu de se rendre en Europe, passa aux États-Unis. Nous ignorons le temps qu'il demeura à New-York ; mais nous avons vu qu'il était à Kaskaskias en 1789.

A Boston, ce fut encore un aumônier de la marine française qui réunit la première congrégation en 1788. Malheureusement l'abbé de la Potrie, que le biographe de Mgr de Cheverus appelle de la Poiterie, était sous le coup d'une suspense qui avait été prononcée contre lui par l'archevêque de Paris à cause de sa conduite. Il se gouvernait d'ailleurs avec peu de mesure. Il affectait une sorte d'opposition au R. P. Carroll, qui dut lui retirer ses pouvoirs au commencement de 1789. Il fut remplacé

peu de temps après par l'abbé Louis Rousselet ; mais ce malheureux prêtre avait, lui aussi, encouru les censures de son premier évêque ; il exerça pourtant les fonctions pastorales pendant une année ou plus. Nous apprenons, par la *Vie de Mgr de Cheverus*, que dans cet intervalle il visita les Indiens de Penobscot et de Passamaquoddy. Révoqué par Mgr Carroll en 1790 ou 1791, il alla à la Guadeloupe, où il trouva une mort pleine à la fois de douleur et de consolation. L'île, au pouvoir des Anglais quand il y arriva, fut bientôt reprise par les Français. Une commission militaire fit arrêter et jeter en prison plusieurs habitants en attendant qu'elle les envoyât à l'échafaud. L'abbé Rousselet était avec eux. Il leur avoua qu'il n'était qu'un prêtre suspendu, que par conséquent il n'avait pas de pouvoirs pour les cas ordinaires ; « mais dans les circonstances cruelles où nous sommes, dit-il, je puis, si vous le voulez, entendre vos confessions. Pour moi, ajouta l'infortuné, il faut que j'entre dans l'éternité sans que les grâces efficaces des sacrements puissent être appliquées à ma pauvre âme. » Plusieurs prisonniers s'approchèrent avec empressement du tribunal de la réconciliation ; puis ils furent conduits au supplice avec le prêtre pénitent.

Tel était l'état des catholiques et du clergé aux États-Unis quand Mgr Carroll monta sur le siège de Baltimore. Quel que fût le zèle des prêtres, quelles que fussent la puissance de leur volonté, l'énergie de leur dévouement, la générosité de leurs efforts, le champ du père de famille qu'ils avaient à cultiver était trop vaste évidemment pour leur petit nombre ; et si on compare la faible phalange des pasteurs à la multitude des fidèles, les cantons resserrés qui avaient reçu déjà quelque culture, au territoire étendu qui restait à défricher, l'exiguïté des ressources à l'immensité des besoins, si on prend garde qu'une portion du troupeau était dispersée à travers des contrées presque inconnues, qu'elle y errait, pour ainsi parler, sans gardiens et sans guides, qu'aucun moyen ne se présentait d'élever à l'ombre du sanctuaire des ministres du Seigneur, qu'il n'y avait que la pauvreté du peuple catholique qui pût égaler la pauvreté du clergé, on est tenté, même après l'événement, de penser que

les jésuites du Maryland avaient raison de dire, dans leur Mémoire au Souverain Pontife, que l'Amérique avait moins besoin d'un évêque que de nombreux missionnaires. Mais les voies de Dieu sont cachées aux regards des hommes. La foi, qui s'était abandonnée aux secrets conseils de la Providence, n'a point été trompée dans son attente. Tout ce qui manquait à l'Église américaine lui a été donné, en quelque façon d'un seul coup, avec abondance ; et pour la combler ainsi de ses dons, la miséricorde divine s'est servi de la révolution française.

Mgr Carroll passa dans l'année 1790 en Angleterre pour y recevoir la consécration épiscopale. Il fut en effet sacré, le 15 avril, par Mgr Charles Wolmsley, évêque de Rama, doyen des vicaires apostoliques à Londres, dans la chapelle du château de Lullworth, qui appartient à la famille Weld, et qui fut après la révolution de 1830 le premier asile de la maison royale de France. Un pieux et savant sulpicien, à qui nous devons des communications très-importantes pour notre travail, M. l'abbé Deluol, nous a dit que le cardinal Weld, alors enfant, fit dans cette cérémonie solennelle les fonctions d'acolyte. La révolution annonçait déjà tout ce qu'elle a montré plus tard de folle audace et d'injuste violence. L'Église de France se sentait menacée, non-seulement dans sa liberté, mais dans son existence même. Prévoyant les malheurs qui devaient la frapper, le supérieur général de Saint-Sulpice, l'abbé Émery, avait conçu le projet d'établir quelques prêtres de sa compagnie, sur le sol américain, dans la double vue de mettre à l'abri des tempêtes révolutionnaires au moins un débris de cette grande institution, et d'aider à former la hiérarchie naissante dans l'Église des États-Unis. Il envoya en conséquence l'abbé Nagot auprès de Mgr Carroll, avec mission de s'informer si son plan entrerait dans les intentions de l'illustre prélat. Aucune proposition ne pouvait être plus agréable à l'évêque pauvre et dénué de Baltimore. Celle de M. Emery fut acceptée avec joie ; mais Mgr Carroll ne put faire d'autre promesse que de choisir dans sa ville épiscopale une maison pour la pieuse colonie. L'accord ainsi conclu, quatre membres de la société furent désignés pour se rendre en Amé-

rique : MM. Charles Nagot, Michel Levadoux, Jean Tessier et Antoine Garnier. Ils s'embarquèrent le 8 avril 1791, à Saint-Malo, sur un navire frété pour eux. Ils étaient accompagnés de cinq séminaristes : MM. Tulloh, Floyd, Mondésir, Périnault et Caldwell, et d'un ami du R. Nagot, M. Delavau, chanoine de Saint-Martin de Tours, qui mourut à Baltimore en 1795. Quelques voyageurs laïques avaient été admis à prendre passage sur le même navire. Châteaubriand s'en est souvenu en écrivant l'introduction de son *Voyage en Amérique* où il a dit : « J'avais pour compagnons de voyage de jeunes séminaristes de Saint-Sulpice que leur supérieur, homme de mérite, conduisait à Baltimore. » Cette simple phrase est peut-être l'unique témoignage que les écrivains français aient rendu à la sainte entreprise des sulpiciens. Combien peu il s'en est fallu que le nom de ce *supérieur, homme de mérite*, restât entièrement ignoré ? Mais M. Nagot n'aspirait point à la gloire du monde ; et sa foi humble se serait effrayée de la louange qui lui aurait attribué une part du succès dont il aimait à reporter tout l'honneur à Dieu seul <sup>1</sup>.

La traversée fut heureuse. Une relâche forcée devant l'île Graciosa, archipel des Açores, un séjour d'environ trois semaines à Saint-Pierre Miquelon, un léger différend qui survint entre M. Nagot et le capitaine pour une ancre perdue, et qui fut terminé à l'avantage du vénérable prêtre par l'arbitrage des capitaines alors présents dans la colonie française, tels sont les seuls incidents dont elle ait été marquée. M. Delavau et M. Garnier, qui n'avaient pas le mal de mer, s'employèrent à instruire les matelots ; et ils eurent la consolation de les voir tous, à l'exception de deux, remplir leur devoir pascal. Chaque dimanche, la messe et les vêpres étaient chantées en présence de l'équipage. C'était ordinairement M. Delavau qui officiait ; et ses compagnons recevaient la sainte communion de ses mains ; enfin, après trois mois de navigation, le navire entra dans la baie de Ches-

<sup>1</sup> Châteaubriand parle encore de ce voyage dans ses *Mémoires d'Outre-tombe* ; mais cette fois il nomme M. Nagot.

peake. Le temps était admirable de sérénité ; et les plus magnifiques spectacles de la nature se développaient aux regards des pieux voyageurs. C'est une de ces pompes nocturnes et une de ces magnificences du couchant, pour nous servir de ses propres expressions, que Châteaubriand a ainsi décrite dans le *Génie du Christianisme* : « Le globe du soleil prêt à se plonger dans les flots apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancements de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans l'Orient où la lune montait avec lenteur. Le reste du ciel était pur. Vers le Nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe brillante des couleurs du prisme s'élevait de la mer comme un pilier de cristal supportant la voûte du ciel. »

C'est le 10 juillet que la petite colonie de sulpiciens débarqua sur le rivage de Baltimore. Elle fut reçue par le R. Sewall, recteur de Saint-Pierre, en l'absence de Mgr Carroll qui s'était rendu à New-York pour y faire bâtir une nouvelle église. La petite maison choisie pour l'abriter était située vers le milieu de la ville dans la direction où a été ouverte depuis la rue du Belvédér, aujourd'hui la rue du Nord. M. Nagot, avec ses compagnons, n'y resta que dix ou douze jours environ. Pendant ce temps il acheta aux enchères, pour le prix de 2,266 dollars 66 cents (plus de 11,000 francs), une taverne et quatre acres de terrain hors de la ville ; et comme elle était inoccupée il s'y établit aussitôt. C'est là que le séminaire fut installé dès la fin de 1791. M. Nagot n'étant pas naturalisé, la propriété avait été acquise sous le nom de l'évêque, Mgr Carroll. La taverne est restée jusqu'en 1834 telle à peu près qu'elle avait été trouvée.

De 1791 à 1799, vingt-trois prêtres français, outre les compagnons de M. Nagot, prirent rang parmi les membres du clergé des États-Unis. Le premier est l'abbé Jean Dubois, qui arriva à Baltimore dans le mois d'août 1791. Il venait directement de France. Le 29 mars 1792 vit débarquer dans la même ville

trois nouveaux sulpiciens, MM. Chicoineau, Flaget, David et un jeune diacre, M. Théodore Badin. L'abbé François Matignon passa d'Angleterre aux États-Unis dans cette année 1792, et prit terre à Baltimore le 2 juin. Il fut suivi, le 24, de deux autres prêtres envoyés par la société de Saint-Sulpice, M. Ambroise Maréchal et M. Gabriel Richard ; puis le même jour encore, de l'abbé Ciquard, auparavant supérieur du séminaire de Bourges. En 1794 l'abbé Jean François Moranvillé, missionnaire du Saint-Esprit, s'enfuit de la Guyane pour échapper aux persécutions révolutionnaires et parvint à gagner Norfolk, dans la Virginie. Il fut bientôt rejoint par ses deux collègues de la mission française de Cayenne, MM. Herard et Duhamel. L'abbé Pierre Babad, de la compagnie de Saint-Sulpice, parut à Baltimore dans la même année. M. Louis-Valentin-Guillaume Dubourg n'y arriva que le 14 décembre 1795. Il avait d'abord émigré en Espagne. C'est à Boston que M. de Chéverus se joignit à l'abbé Matignon, le 8 octobre 1796, après avoir passé en Angleterre à peu près trois ans. Enfin le dernier sulpicien qui se soit dirigé sur l'Amérique avant la fin du siècle, M. Dilhet, aborda à Baltimore le 13 janvier 1798. Nous trouvons encore six autres prêtres français sous la conduite de Mgr Carroll de 1797 à 1799. Ce sont : dans le Kentucky, M. Barrières qui fut vicaire général de l'évêque, M. Rivet, ancien professeur de rhétorique au collège de Limoges, M. Donatien Ollivier, du diocèse de Nantes, MM. Fournier et Salmon, du diocèse de Blois, et dans la ville de New-York, l'abbé Sibourd. Nous ignorons quelles circonstances particulières les avaient conduits sur le sol américain. MM. Fournier et Salmon moururent peu de temps après leur arrivée, le premier des suites d'une chute de cheval, le second d'un accident dont les détails ne nous sont pas connus.

Six de ces prêtres ont porté glorieusement le fardeau de l'épiscopat : M. Flaget, à Bardstown d'abord, puis à Louisville ; M. de Chéverus à Boston, M. Dubourg à la Nouvelle-Orléans ; M. Maréchal a été le troisième archevêque de Baltimore, et M. Dubois le troisième évêque de New-York ; M. David a exercé pendant plus de quinze ans les fonctions de coadjuteur de

Bardstown et de Louisville sous le titre d'évêque de Mauricastre. Les trois premiers ont créé, constitué, organisé leurs diocèses ; ils ont bâti leurs églises, leurs séminaires, leurs collèges, leurs écoles ; ils ont fondé et institué leurs maisons religieuses, rassemblé leur clergé et formé leurs paroisses. Arrivés seuls, en quelque façon, ils ont trouvé tout à faire ; et ils ont tout fait. On a dit avec raison de Mgr Flaget, qui a vu sa vie et sa vigueur se prolonger au delà des limites communes et dont la juridiction embrassait tout le pays entre la frontière méridionale du Tennessee et les rives du Saint-Laurent, que dans ses courses apostoliques il a marqué par chacune de ses haltes principales le siège d'un évêché. Ce sont en effet Saint-Louis sur le Missouri, Vincennes dans l'Indiana, Détroit dans le Michigan, Cincinnati, capitale de l'Ohio, Buffalo sur le lac Erié, Pittsburg dans la Pennsylvanie occidentale, qui tour à tour l'ont entendu prêcher la parole de Dieu. M. Matignon à Boston, M. Moranvillé à Baltimore, M. Richard à Détroit, ont été d'admirables modèles du missionnaire et du pasteur. Avant de monter sur le siège de New-York, Mgr Dubois avait établi dans les meilleures conditions de prospérité et de durée l'un des établissements d'éducation les plus célèbres dont se vante la jeune Amérique. Presque tous les prêtres et prélats que nous venons de nommer, ont eu une part considérable, tant à la conversion de madame Seton qu'à la fondation de son institut qui, affilié à l'ordre des filles de Saint-Vincent-de-Paul, ne compte pas moins de quarante maisons aujourd'hui. La société de Saint-Sulpice enfin, qui a fourni cinq des six évêques donnés aux Etats-Unis par l'émigration française, a fortement établi dans la piété, dans la science, dans la discipline la jeunesse ecclésiastique ; et son séminaire de Baltimore a été, suivant l'expression de M. Campbell, la mère et la nourrice des premiers ministres de Dieu qui aient été élevés dans le sein de l'Église américaine.

MOREAU.

---

SUR LA

# NOTATION MUSICALE

ATTRIBUÉE A BOËCE,

ET SUR QUELQUES ANCIENS CHANTS QUI SE TROUVENT DANS LE  
MANUSCRIT LATIN N° 989 DE LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE.

NOUVELLES CONSIDÉRATIONS SUR LA MUSIQUE ET SUR LA VERSIFICATION  
DU MOYEN AGE.

---

Dans l'*Avertissement pour la vie de saint Taurin*, qui accompagne la relation de sa belle *Découverte d'un cimetière Mérovingien*, mon confrère et excellent ami M. Ch. Lenormant signale (p. 35), comme se trouvant au fol. 53<sup>vo</sup> du manuscrit contenant le nouveau texte de la vie de saint Taurin qu'il vient de publier, une pièce de chant en l'honneur de ce saint : « La musique, dit M. Lenormant, » en est indiquée à la fois au moyen de la notation alphabétique et » des neumes, comme dans le fameux manuscrit de Montpellier ». Sur cette simple indication qui suffit pour faire comprendre tout l'intérêt que présente la pièce signalée, je me suis empressé d'en demander communication ; et dès la première inspection, j'ai songé à faire part du résultat de mon examen aux lecteurs du *Correspondant*, non-seulement parce qu'il m'a semblé propre à éclairer et à confir-

<sup>1</sup> Voyez à la fin, la note A, où nous donnons la traduction de ce chant en notation moderne.

mer les vues si ingénieusement développées et si logiquement déduites par l'auteur de la découverte, mais encore en raison des conséquences importantes que cet examen et celui du manuscrit considéré dans son ensemble, me paraissent avoir pour l'histoire de l'art musical dans l'antiquité chrétienne et le moyen âge. A ces motifs me permettrait-on d'ajouter un motif tout personnel ? c'est que peut-être j'avais besoin de me réhabiliter auprès des lecteurs du *Correspondant*, qui, voyant un nouveau venu se présenter à eux avec un ton « si éloigné des bonnes formes de la critique littéraire, avec un style si contraire aux habitudes ordinaires de la rédaction de ce recueil », ont pu regarder celui qui se permettait de telles excentricités comme un homme de mauvaise compagnie et de dangereuse approche. Je suis donc heureux de pouvoir aujourd'hui leur prouver que si je ne recule point devant un acte de sévérité quand je le crois juste, je ne m'y décide qu'à regret, bien plus heureux, en restant dans mon caractère, de n'obéir qu'à un sentiment d'estime et d'affection ; et c'est ce que je vais faire aujourd'hui en ajoutant ma modeste pierre au beau monument qu'une plume amie vient de replacer sur le terrain des premiers siècles de l'ère chrétienne.

Ces principes posés, j'arrive au Ms. 989, fol. 53 v°. Cette page est remplie par un Chant-graduel formé de trois répons suivis chacun d'un verset, et composé en l'honneur de saint Taurin : c'est la pièce dont a parlé M. Lenormant. Les paroles de ce graduel ont été primitivement accompagnées d'une notation musicale en neumes. Puis une main beaucoup plus récente a placé, tant bien que mal, une traduction de ces neumes en notation littérale boëtienne, soit au-dessus de ces neumes, soit au-dessous, soit enfin, en plusieurs endroits, au-dessous du texte lui-même, suivant que les places demeurées vides, tout irrégulièrement disposées qu'elles fussent, permettaient d'y adapter cette transcription. Ainsi, quant aux deux écritures musicales, voici une différence capitale que présente leur disposition, comparée à celle qu'elles affectent dans le manuscrit de Montpellier : dans celui-ci, le vélin a été dès l'abord disposé pour recevoir simultanément les trois lignes d'écriture, texte, neumes, notation littérale<sup>1</sup>, tandis que dans le cas actuel, cette dernière notation est évidemment d'une écriture beaucoup plus récente et dont l'adjonction aux neumes n'était nullement prévue, ce que l'on reconnaît, non-seulement aux circonstances

<sup>1</sup> Je complète et rectifie ainsi ce que j'ai dit dans ce recueil (t. XXXII, 1853, p. 514), sur l'*Histoire de l'harmonie au moyen âge* par M. de Coussemaker (p. 26 du tiré à part).

de disposition relative déjà signalées, mais encore à la couleur de l'encre, qui, toute effacée qu'elle est en plusieurs endroits, surtout dans le voisinage de la marge, est tellement saillante partout ailleurs, qu'elle y fait véritablement tache, en produisant à l'œil des effets de relief et de saillie tout-à-fait remarquables.

Si donc la disposition relative des deux écritures musicales du manuscrit de Montpellier ne fournit aucune lumière qui puisse servir à éclairer la question de l'antériorité relative des deux sortes de notation, il semblerait au contraire, au premier aperçu, que le graduel en l'honneur de saint Taurin dût faire sur le champ résoudre cette question d'antériorité en faveur de la notation neumatique; mais ce serait bien à tort que l'on se presserait de tirer cette conclusion. En effet, le même manuscrit contient (fol. 8<sup>o</sup>) un autre document qui conduirait aussi sûrement en apparence à une conclusion toute contraire. Il s'agit ici d'une Séquence en l'honneur de saint Julien <sup>1</sup>, commençant par ces mots : *Semper tibi rex ó Chríste gloria* (V. la note B), et notée exclusivement en lettres boëtiennes; après quoi viennent, dans la même page, deux répons en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Jean, qui, cette fois, sont notés uniquement en neumes; d'où, si l'on s'en tenait à cette seule page, on pourrait se croire en droit de tirer cette conséquence, que la notation neumatique ne saurait être antérieure à la notation littérale, et même lui serait postérieure, en attribuant les deux fragments à des époques différentes, hypothèse que l'inspection du manuscrit rend extrêmement plausible.

Entre ces deux opinions diamétralement contradictoires, et dont chacune frappe l'autre d'exclusion, est-il au moins permis de demander quelle est la bonne? non : car cette simple question implique déjà une faute de logique. Les faits étant tels que nous venons de les exposer, la seule conclusion légitime est évidemment celle-ci : que *les deux notations furent contemporaines*, nous ne disons point dans leur origine, mais dans une partie de leur durée; et c'est ce qui explique, suivant nous, leur existence simultanée dans certains manuscrits tels que celui de Montpellier et celui qui nous occupe.

Dès lors, on ne manquera point de demander à quoi bon cet emploi de deux notations différentes apposées à la fois sur les mêmes paroles? A cette question Gui d'Arezzo (*Musicæ regulæ rhythmicæ*; M. Gerb. *Script. eccles.* t. II, p. 30) fait un commencement de réponse :

<sup>1</sup> Saint Julien, apôtre et premier évêque du Mans, mourut, dit-on, en 286.

*Solis litteris notare optimum probavimus ;  
Causa vero breviandi neumæ solent fieri.*

« Nous avons prouvé qu'il n'y avait rien de mieux que de noter  
seulement avec des lettres ; mais pour abrégé on a coutume d'em-  
ployer les neumes. »

Pendant cela ne suffit pas ; et le texte même de Gui (*causa bre-  
viandi*) réclame implicitement un complément qui, du reste, est déjà  
bien connu. Car, on l'a dit et redit, les neumes indiquent les mouve-  
ments ascendants et descendants de la voix, mais nullement les in-  
tervalles à franchir. Ils ne sauraient donc non plus, par suite, indi-  
quer le mode auquel doit être attribué un chant écrit dans cette espèce  
de notation ; et leur lecture exigeait une connaissance préalable de  
ce chant.

Mais alors, repliquera-t-on, s'il fallait, pour en compléter le sens,  
y joindre la notation littérale, à quoi définitivement étaient-ils bons  
dans la réalité ? et pourquoi ne pas leur substituer entièrement et ex-  
clusivement la notation littérale ? Cette question, suivant nous, n'est  
pas plus difficile à résoudre que la première. Chaque neume embras-  
sant tous les sons élémentaires compris dans une même émission de  
voix<sup>1</sup>, la notation neumatique, dans son ensemble, servait par  
cela même, à grouper les notes appartenant à une même syllabe, à  
en déterminer le rythme ; et nous croyons ne rien dire que de très-  
conforme à une opinion admise par toutes les personnes qui ont étu-  
dié cette notation dans un but pratique, en lui attribuant la propriété  
d'indiquer les valeurs temporaires, les agréments du chant, et tous les  
détails de l'exécution et de l'ornementation mélodique. L'ensemble  
des deux notations était donc nécessaire pour représenter complète-  
ment le chant sous ses deux aspects de l'intonation et de la durée,  
de même (nous l'avons déjà dit<sup>2</sup>) que le système neumatique des néo-  
grecs contient deux sortes de signes, *πνεύματα*, *σώματα*, se rapportant,  
les uns à l'intonation, les autres au mouvement rythmique. De  
là résulte que si, comme il arrivait dans la plupart des cas de la pra-  
tique usuelle, on se contentait d'une seule des deux notations, c'est  
que la signification de l'autre était suffisamment connue. Ainsi, les  
neumes seuls suffisaient quand le ton du morceau était donné d'a-

<sup>1</sup> *Neuma est vocum seu notularum unica respiracione congrue pronuncianda-  
rum aggregatio* : « Le neume est un assemblage de sons ou de notes que l'on peut  
prononcer d'une manière convenable dans une seule respiration » (*Franchin.  
Music. prat.* I, 8).

<sup>2</sup> Correspondant, *ibid.* ; tiré à part, p. 9.

vance, et que les notes principales, les notes formant l'esquisse, le squelette ou la charpente du chant, étaient déjà connues; et par contre, la notation littérale seule était nécessaire quand les paroles portaient en elles-mêmes leur rythme, ce qui est le cas des chants purement syllabiques, et généralement aussi celui de la poésie lyrique. D'où il résulte que, pour transmettre un chant par l'enseignement oral, par la tradition mimique, si l'on peut s'exprimer ainsi, les neumes étaient un auxiliaire très-suffisant; mais quand l'écriture était le seul moyen de transmission possible, alors la notation littérale était, dans les cas ordinaires, tout à fait indispensable. En résumé, les deux notations se complétaient mutuellement; et aucune des deux ne pouvait suppléer l'autre. Il ne fallut donc pas moins que l'importante invention de la portée pour donner aux neumes, régis désormais par une simple lettre servant de clef, la faculté qui leur manquait auparavant, de pouvoir représenter la suite complète des intonations en même temps que les détails du rythme et de l'expression mélodique; comme aussi les détails de la neumatique étaient nécessaires pour donner l'animation et la vie aux lettres ou aux simples points qui en tenaient lieu sur la portée. Telle est, si nous ne nous faisons point illusion, le véritable sens de cette double notation que l'on rencontre dans certains manuscrits; et c'est aussi certainement celui qu'elle a dans le manuscrit de Fécamp. Mais ce dernier, comme nous l'avons dit plus haut, donne lieu de plus à cette remarque, que la notation littérale y est indubitablement postérieure, quant au Répons de saint Taurin, à la notation neumatique; et que, suivant toute apparence, l'adjonction d'une seconde écriture musicale y a été principalement motivée par la destruction partielle de l'écriture primitive. On reconnaît en effet au premier coup d'œil, que cette page en particulier n'a fait que subir les conséquences d'un long et fréquent usage. La marge, nous l'avons déjà dit, est complètement détériorée par le frottement; et le texte comme les neumes y sont entièrement effacés sur une largeur d'environ trois centimètres; quant à la notation littérale, elle est encore très-visible sur environ moitié de cette distance, quoiqu'elle ait également subi, dans l'autre moitié, une destruction non moins complète que la première.

Le « diplomate éminent » qui a fixé au commencement du XI<sup>e</sup> siècle l'exécution du manuscrit de Fécamp, M. Léopold Delisle, n'a donc certainement rien exagéré; mais, s'il nous était permis, sur une pareille question, d'émettre une opinion personnelle après celle que nous venons de rappeler, nous serions porté à faire remonter bien plus haut l'origine du manuscrit. En effet, d'abord les neumes qui

s'y trouvent aux deux endroits cités, sont de la classe des neumes tout-à-fait primitifs; et ils n'ont en aucune manière, cela est évident, subi l'influence de la réforme guidonienne, réforme dont l'époque est assez exactement connue pour pouvoir être avec certitude fixée à cette même première moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Mais ce n'est pas tout : la notation littérale spécialement employée ici accuse une antiquité bien plus grande, non-seulement dans la composition des chants auxquels elle est appliquée, ou bien encore dans l'exécution du manuscrit, mais, ce qui est bien plus significatif, dans la restauration postérieure dont nous avons parlé.

Ceci du reste a besoin d'une explication. Nous avons dit que la notation littérale du ms. était celle dont on fait honneur à Boëce, et qu'elle différait de la notation vulgairement attribuée à saint Grégoire, en ce qu'elle procédait, sans discontinuité et sans répétition, de la lettre *a* à la lettre *p* et même à la lettre *s*, tandis que la notation dite grégorienne ne dépasse pas la lettre *G*, après quoi elle reprend une seconde et une troisième fois l'alphabet, mais en y employant, soit un nouveau type graphique, soit une lettre redoublée. Cette seconde manière d'appliquer l'alphabet à la représentation de l'échelle des sons est le résultat évident d'une réforme, dont l'auteur, quel qu'il soit, eut l'heureuse pensée de mettre à profit les propriétés de l'octave. Maintenant, cet auteur est-il saint Grégoire lui-même comme la tradition porterait à le croire? S'il en est ainsi, l'on doit faire remonter au delà de saint Grégoire les monuments qui font usage de la notation boëtienne. Mais sur ce point, bien qu'il n'existe absolument aucun fait, du moins à notre connaissance, qui soit de nature à infirmer la tradition, on conçoit combien la circonspection est nécessaire, la réserve devant, en un cas semblable, croître en raison de la gravité des conséquences.

Les mêmes considérations sont applicables à la notation dite boëtienne. Est-il bien certain que cette notation ait été employée par Boëce? Quelques personnes en doutent, ou du moins pensent que Boëce ne l'a employée que comme un moyen d'exposition, sans prétendre en faire un système de sémiologie fixe et régulier. Sur ce point cependant, nous pensons que les doutes, beaucoup moins bien fondés que ceux qui tiennent à la notation grégorienne, n'ont d'autre appui qu'un examen incomplet des éléments de la question. En effet, il est bien vrai que cette notation, nous ne dirons pas telle qu'elle se présente dans le manuscrit de Montpellier (à cause des épisèmes <sup>1</sup> qui,

<sup>1</sup> Revue archéologique, XI<sup>e</sup> année, p. 362.

jusqu'à présent, n'ont été observés que dans ce manuscrit), mais telle que la donne le manuscrit de Fécamp et tous les autres manuscrits où on l'a rencontrée jusqu'à ce jour, ne se trouve pas, à proprement parler, dans les éditions de Boëce. Par exemple, à la page 1464 de l'édition de Glaréan, on remarque bien les lettres alphabétiques, comprises depuis A jusqu'à O inclusivement, annexées aux dénominations des cordes ; mais c'est seulement à partir de l'hypate des hypates, la proslambanomène étant laissée entièrement en dehors de compte : *si ab his proslambanomenos detrahatur*, dit l'auteur, *erunt quatuordecim*. Or, ce n'est pas là la notation de Boëce proprement dite, puisque celle-ci comprend la proslambanomène, et qu'à la page citée rien n'indique en effet qu'il s'agisse d'autre chose que d'une simple légende explicative telle qu'il s'en trouve à toutes les pages, les mêmes cordes y étant désignées, tantôt par une lettre, tantôt par une autre, sans distinction apparente. Jusque-là donc, ceux qui nient l'existence d'une véritable notation boëtienne, sembleraient être suffisamment fondés en raison ; mais on en jugera tout autrement si l'on remonte aux manuscrits. On reconnaît alors combien les éditions sont fautives en beaucoup de points, et celui-ci n'est pas le moins important. Que l'on consulte, par exemple, le ms. latin 7183, l'un des meilleurs manuscrits de Boëce que nous possédions, ou le manuscrit de saint Evroult (supplément latin n° 1017, p. 44), et l'on y trouvera la notation citée, avec addition de l*i* couché pour désigner la paramèse du système conjoint (*si b*). Dans le ms. 7185 notamment, et dans le tableau même (éd. de Glaréan, p. 1474) où Boëce expose la notation grecque telle que Meybaum l'a reproduite d'après cet auteur, la série de signes dont il est question se trouve apposée, sans que rien la rendît nécessaire ici, sur les dénominations des cordes du grand système parfait. Or, il n'est point douteux que Boëce n'ait eu pour but d'exposer en cet endroit un système latin qui pût être mis en parallèle avec le système grec, et même le remplacer, en fixant, à cette intention, la correspondance de l'un avec l'autre ; il simplifia toutefois le système latin en ce sens, que le système grec se diversifie suivant la différence des tropes, tandis que le latin fait abstraction de cette diversité, peut-être parce que la considération exclusive des voix laissait la multiplicité des tropes entièrement en dehors de la question. De même dans le manuscrit de saint Evroult déjà cité, on lit à la page 44 : *Mensura monocordi secundum Boëtium* ; et à la suite se trouvent disposées, le long d'une ligne droite qui représente le monocorde, ces mêmes lettres comprises de *a* à *p*, avec l'épïsème

du *si b*, accompagnées chacune du nombre proportionnel de la partie vibrante de la corde.

Enfin, n'omettons pas d'observer qu'en employant cette notation latine, Boëce ne prétend pas qu'elle soit de son invention; on serait même autorisé à conclure le contraire de ce qu'il dit à la page 1461, où nous lisons que « les anciens musiciens, *veteres musici*, ont inventé » *des notes, notulas quasdam*, pour marquer les noms des cordes : » de sorte, dit-il, que quand un musicien voulait écrire un chant, » *melos aliquod*, il traçait ces signes de sons au-dessus du vers dé- » *veloppé suivant la composition rythmique du mètre, super versum* » *rythmica metri compositione distentum*, et cela avec un art si » admirable, ajoute-t-il, que non-seulement le contexte du poëme » était ainsi transmis à la mémoire de la postérité par les lettres al- » phabétiques qui le représentaient, mais le chant lui-même se trou- » vait fixé par le moyen de ces notes <sup>1</sup> ».

Quoi qu'il en soit, de ce qui vient d'être dit résulte la conséquence nécessaire qu'il n'existe aucune raison plausible de refuser à Boëce, sinon l'invention, au moins l'usage du système sémiologique qui porte son nom, tandis qu'au contraire il n'existe aucun document positif, du moins à notre connaissance, qui permette d'attribuer avec la même certitude à saint Grégoire-le-Grand le remplacement de cette notation boëtienne par celle qui n'emploie que les sept premières lettres de l'alphabet; et, en définitive, on n'a d'autre autorité pour attribuer cette dernière au saint personnage dont elle a reçu le nom, que celle du P. Kircher (*Musurgie*, lib. v, p. 216). Tout ce qu'il est permis d'affirmer à cet égard, c'est d'abord, que celle-ci est incontestablement plus moderne que l'autre, bien que sa première apparition soit antérieure à Gui d'Arezzo, et ensuite, que dès cette époque, et même plus ou moins longtemps auparavant, on ne voit plus, sauf certaines réserves qui seront établies plus loin (v. p. 376), la notation boëtienne apparaître dans aucun manuscrit.

Tous les archéologues, même sans s'être rendu un compte bien rigoureux de ces faits, paraissent en avoir implicitement adopté les conséquences; et le savant abbé de Saint-Blaise, Martin Gerbert, parlant d'un certain manuscrit de son couvent dont il publie des extraits au tome I<sup>er</sup> de sa précieuse collection des *Scriptores ecclesiastici de musica sacra*, n'hésite pas à s'exprimer ainsi (t. I, præf.

<sup>1</sup> D'après une manière de s'exprimer aussi absolue, ne serait-il pas permis d'admettre que les notes musicales auxquelles il est fait allusion ici indiquaient même l'élément rythmique?

§ XI) : « Inter varios anonymos, dit-il, qui primo loco comparet, » *antiquitatis indicium hoc singulare habet, quod intervalla music-* » ces, ad scalam musicam seu monochordum, progrediendo secun- » dum litteras alphabeti, designet ab A usque ad S octodecim chor- » dis; unde ad sæculum IX vel X referendus est auctor, in quorum » confinibus Ubaldo *De harmonica institutione, Græcos et Boetium* » diversis litterarum signis *adhuc* est secutus »; c'est-à-dire : « De » ces divers anonymes, celui qui se présente le premier offre parti- » culièrement cette marque d'antiquité, que les intervalles compo- » sant l'échelle musicale, ou les degrés du monocorde, y sont dési- » gnés en suivant l'ordre des lettres de l'alphabet depuis A jusqu'à S, » ce qui fait 18 cordes; d'où il résulte que l'auteur doit être re- » porté au IX<sup>e</sup> ou au X<sup>e</sup> siècle, époque approximative où Hubald, » dans son *Institution harmonique*, tout en continuant à suivre les » Grecs et Boèce d'après eux, employa des signes différents des let- » tres alphabétiques ».

Au reste, on voit bien, aux termes mêmes employés par le savant musicographe, qu'il ne prétend donner ici qu'une limite inférieure, et que l'on peut, à son avis, faire remonter beaucoup plus haut le document auquel il fait allusion.

Quoi qu'il en soit, si la musique des Grecs a le droit, comme personne ne le conteste, de revendiquer les monuments les plus anciens de la musique liturgique de l'Eglise latine <sup>1</sup>, il n'est pas moins incontestable que c'est sur les rares monuments écrits en notation boëtienne, qu'elle peut, avec le plus de sûreté et de justice, faire valoir ce droit de paternité.

Le manuscrit de Fécamp, qui nous a conduit à ces réflexions, nous fournit en même temps une occasion de les appliquer : c'est dans la Séquence en l'honneur de saint Julien, dont nous avons parlé plus haut. Rien de plus suave, de plus noble et de plus simple en même temps, que cette mélodie, si remarquable d'ailleurs par son caractère rythmique. On ne peut s'empêcher en l'entendant, ou même en la

<sup>1</sup> On peut dire même, en remontant plus haut, que s'il y eut à Rome une musique, ce qui du reste, n'est pas douteux, cette musique fut entièrement grecque. Vitruve, ayant à exposer au livre IX de son architecture, les principes généraux de la musique, ne fait autre chose que traduire Aristoxène; Boèce témoigne partout qu'il prend les Grecs pour guide; Martianus Capella (lib. VI) traduit Aristide Quintilien presque mot pour mot. Toutes les pièces du théâtre latin, de Sénèque, Plaute, Térence, sont entièrement grecques quant au fond du sujet, à l'exception d'une seule, l'Octavie de Sénèque. *Nulli dubium esse debet*, dit Marchetto de Padoue (*Lucidarium musicæ planæ*; *Gerb. Script. eccles. tom. III, p. 97*), *quod physici a quibus Latini musicam habuerunt Græci fuerunt.*

voyant écrite, de se demander si elle ne serait pas l'œuvre de ce sublime compositeur, qui, en consacrant au service de l'art chrétien, les traditions et les inspirations grecques dont on ne peut douter qu'il ne fût nourri; comme plusieurs des grands écrivains qui furent les lumières de l'Eglise latine, sut si bien mériter d'ailleurs le titre de *Dulcis Ambrosius* (V. la note B), que la postérité lui a décerné. Dans tous les cas, il est impossible d'imaginer un chant qui satisfasse mieux à l'idée que nous pouvons nous faire d'un produit de l'art grec; et, remarquons-le, bien qu'à la rigueur on puisse soutenir que c'est l'effet d'un pur hasard, les notes placées sur les mots : *O bone, o pie*, et sur leur réplique : *Tuque, magne Juliane*, ces notes, disons-nous, sont exactement les mêmes, sauf la transposition, que celles par où commence le chant de la première ode pythique de Pindare <sup>1</sup>.

Notre Séquence est dans le pur diatonique, sans aucun mélange de chromatique ni d'enharmoine : car le *si b* qui se trouve sur la première syllabe du mot *splendidus* dans le troisième vers, et sur le monosyllabe *hunc* du cinquième vers, ce *si b*, disons-nous, n'étant autre chose que la paramèse du système conjoint des Grecs, et universellement admis à ce titre dans le chant ecclésiastique, a toujours été considéré comme un élément essentiel et une partie intégrante du genre diatonique. Observons encore, relativement à cette remarquable mélodie, la manière irrégulière dont elle se termine, c'est-à-dire sur la corde *lichanos* ou indicatrice du tétracorde des mèses ou cordes moyennes; de sorte que le chant, après s'être tenu constamment dans le *premier* mode, va se terminer sur le *huitième*. Cette fin, qui se trouve au milieu d'une page, est immédiatement suivie d'un autre chant noté en neumes (ce qui indique seulement, suivant nous, que s'adressant à la sainte Vierge et à saint Jean, il était d'un usage plus vulgaire) : les mots *meritis et ope* sont donc bien effectivement les derniers mots de la pièce; ils ne font que confirmer en quelque sorte les mots qui précèdent, en formant avec eux un sens complet. Or, suivant M. Stéphen Morelot, dont l'autorité en cette matière est du plus grand poids <sup>2</sup>, cette sorte

<sup>1</sup> Voir le Recueil des *Notices et extraits des manuscrits*, etc., tome XVI, 2<sup>e</sup> partie, page 157, 1847, chez Duprat; ou, pour ne citer qu'un livre familier à tous les musiciens, le *Dictionnaire de musique* de J. J. Rousseau, pl. C, fig. 1<sup>re</sup>.

<sup>2</sup> Voyez sur ce sujet un excellent écrit de M. Stéphen Morelot (*Revue de musique religieuse*, 4<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> partie, 1854, p. 17 et suiv.).

Au regret que j'éprouve de m'écarter, sous quelque rapport, de l'opinion du savant archéologue, en ce qu'elle me paraît avoir d'un peu trop absolu à l'égard du

d'inconsistance dans la tonalité d'un morceau de chant est un des caractères saillants des compositions du saint archevêque de Milan. Mais sans prétendre faire ici même une application de la curieuse remarque du savant archéologue, toujours est-il qu'en analysant le morceau qui nous occupe avec tout le soin et toute l'attention qu'il mérite, on ne saurait se refuser à y voir un monument de la haute antiquité chrétienne.

Plusieurs des considérations qui précèdent, surtout en ce qui est relatif à la notation littérale, s'appliquent à l'antiphonaire de Montpellier; et en supposant que le manuscrit lui-même (le travail de l'*amanuensis*) ne soit point antérieur au XI<sup>e</sup> ou même au XII<sup>e</sup> siècle, il n'est point douteux pour nous que *le texte primitif* dont le manuscrit serait une simple reproduction, ne remonte bien plus haut vers la source grecque; et jusqu'à ce que l'on ait trouvé une explication plausible, et différente de la nôtre<sup>1</sup>, des épisèmes qui s'y rencontrent à toutes les pages, mélangés à la notation de Boèce, on nous permettra de n'y voir que le *genre mixte* admis par les Grecs<sup>2</sup> comme composé du diatonique et de l'enharmonique, sans aucun mélange, toutefois, du chromatique, genre véritablement exceptionnel que les anciens ne considéraient que comme un lien entre les deux autres<sup>3</sup>. La composition de l'antiphonaire de Montpellier, ou, si on l'aime mieux, de son prototype, présenterait donc, suivant nous, tous les caractères d'une œuvre beaucoup plus grecque qu'on ne le pense; et j'espère que l'on nous permettra aussi de trouver, dans les particularités de sa notation et du genre de musique qu'elle représente, une explication naturelle de ce passage de Bernon<sup>4</sup>, sur lequel M. Th. Nisard<sup>5</sup> a rappelé naguère l'attention des musicologues: « Sancti

caractère des mélodies ambrosiennes, se joint cependant l'espoir que les considérations précédentes, fondées sur des faits non remarqués jusqu'à ce jour, et venant en conséquence introduire dans la question des éléments nouveaux, auront pour effet nécessaire de modifier en quelques points les opinions si consciencieuses et si désintéressées d'un érudit qui n'est pas moins connu par la droiture de son caractère que par la solidité et la profondeur de ses connaissances.

<sup>1</sup> Voyez *Revue archéologique*, XI<sup>e</sup> année, p. 362.

<sup>2</sup> Euclide, Meyb., p. 10.

<sup>3</sup> Un auteur anonyme édité par Gerbert (*Script. eccles.* t. I, p. 331) rejette le chromatique pour le chant ecclésiastique, tout en admettant l'enharmonique. Le même Gerbert, parlant en son propre nom (*Iter alemannicum*, p. 513), préconise, pour l'usage du chant liturgique, ce même mélange du diatonique et de l'enharmonique tel qu'il se trouve, pensons-nous, dans le manuscrit de Montpellier.

<sup>4</sup> *M. Gerberti Script. eccles.*, t. I, p. 275.

<sup>5</sup> *Archives des Missions scientifiques*, t. II, février 1851; et *Dictionnaire du plain chant* de M. d'Ortignes, art. *Ambrosien* (chant).

» quoque Ambrosii », dit cet auteur après avoir parlé du chant grégorien, « prudentissimi in hac arte, symphonia nequaquam ab hac discordat regula, nisi in quibus eam nimium delicatarum » vocum pervertit lascivia ». Il y avait donc dans le chant de saint Ambroise, ce passage ne permet pas d'en douter, quelque chose de doux, de coulant et de flexible, que ne présentait pas celui de saint Grégoire ; et l'on peut conclure encore du même passage, que la réforme opérée par le grand Pontife auteur du fond actuel de la liturgie romaine auquel il a laissé son nom, dut porter en partie sur cette délicatesse, à laquelle il préférait un caractère plus grave et plus austère <sup>1</sup> en même temps que mieux approprié aux organes moins flexibles des peuples occidentaux.

Quant aux deux répons en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Jean, qui, nous l'avons dit, sont notés uniquement en neumes, nous n'avons pas essayé de les traduire, ayant déjà, à cet égard, exprimé <sup>2</sup> l'opinion que toute traduction des neumes, *a priori*, serait purement arbitraire, cette sorte d'écriture étant essentiellement abrégative, et radicalement incomplète et insuffisante. Notre manière de voir sur ce point, appuyée de raisons que l'on n'a point réfutées et qui nous paraissent inattaquables, acquiert un nouveau degré d'évidence et reçoit une nouvelle confirmation des efforts mêmes pour établir une règle de déchiffrement des notations neumatiques, tentés par l'habile paléographe à qui le déchiffrement des notes tironiennes avait déjà si bien réussi. Le savant archéologue doit être bien assuré du déplaisir réel que nous éprouvons à le contredire ; mais l'intérêt de la science nous oblige à répéter une dernière fois ici, pour n'y plus revenir, notre profession de foi. Personne ne peut avoir la prétention de reprendre ce problème après M. Tardif (c'est là-dessus avant tout que nous voulons insister) ; or,

<sup>1</sup> La multitude des notes placées sur une même syllabe viendrait encore à l'appui de cette manière de voir : car Jean De Muris (p. 197) affirme (contrairement à l'opinion commune) que le chant de saint Grégoire était moins prolix que celui de saint Ambroise : *Prolixum eum non fecit (S. Greg.) quemadmodum sanctus Ambrosius dictus est cantum suum fecisse.*

<sup>2</sup> Correspondant, t. XXIII, p. 424 et suiv. (tiré à part, p. 12). — Aux raisons que nous avons données en cet endroit pour appuyer notre opinion, nous ajoutons cette sentence prononcée par un maître du xiv<sup>e</sup> siècle, Jean De Muris (*Summa Musicae, Gerb. Script. eccles. t. III, p. 202*) : *Cantus adhuc per hæc signa minus perfecta cognoscitur, dit cet auteur, nec per se quisquam eum potest addiscere ; sed oportet ut aliunde audiatur et longo usu discatur* : « Personne ne peut acquérir la connaissance d'un chant par lui-même au moyen de ces signes imparfaits ; il faut qu'on l'entende de la bouche d'un maître, et qu'on y consacre un long exercice. »

que l'on compare le fragment d'hymne donné par ce savant (Bibliothèque de l'École des Chartes, janv.-fév. 1853, p. 261), avec le texte réel de la même pièce tel qu'on le trouve dans les antiphonaires connus, dans le ms. T L 123 c. de l'Arsenal, par exemple, ou bien dans le manuscrit de Saint-Evroult, là même où le fragment a été pris, et l'on reconnaîtra sur-le-champ, *en observant la clef*, que le morceau a été transposé d'une tierce, non à la manière des tons modernes qui sont tous semblables entre eux quant aux intervalles, mais dans le sens des tons d'église où ces intervalles sont diversement combinés; d'où résulte, dans la traduction proposée, une altération profonde du caractère mélodique et moral de la pièce en question. Est-ce à dire que ce soit la faute de M. Tardif? nullement. On eût pu mieux tomber, il est vrai; mais c'eût été pur hasard: donc ne parlons plus de la traduction des neumes, pas plus pour le futur que pour le présent. Respectons néanmoins les neumes et conservons-les avec soin; ils peuvent être extrêmement utiles dans de nombreux cas où la question est de choisir entre deux leçons peu différentes qu'un simple signe neumatique suffit à juger avec certitude; c'est déjà beaucoup: ne leur en demandons pas davantage.

Jusqu'à présent nous avons peu parlé du chant-graduel en l'honneur de saint Taurin; mais il bénéficie des conséquences les plus importantes auxquelles conduit la considération des autres pièces liturgiques dont nous avons parlé. Car si nous n'avons point erré dans nos déductions, il en résulte nécessairement que ce graduel remonte à une très-ancienne époque de l'antiquité chrétienne; et c'est ce que confirment encore certaines circonstances particulières qu'il nous reste à signaler.

Cette pièce, comme nous l'avons dit, est un graduel composé de trois répons, accompagnés chacun d'un verset avec reprise. Le premier répons ainsi que le troisième sont extraits de la vie de saint Taurin telle que M. Lenormant l'a publiée: je dis *extraits* presque textuellement et sauf quelques variantes de peu d'importance.

Quant au deuxième répons, il se rattache beaucoup moins directement à la même légende. Le commencement est une invocation au saint. La vocative *O* est presque entièrement effacée; cependant on aperçoit encore un reste de sa première moitié. Le mot *pater*, quoique absolument imperceptible à la lumière directe, a laissé une trace terne, mais encore sensible à la lumière oblique, qui permet de le rétablir avec un certain degré de probabilité. Relativement au verset de cette deuxième partie du graduel, s'il était permis d'avoir une foi entière dans la seule manière dont nous avons pu parvenir à

remplir la lacune que présente son commencement et qui est la plus considérable de toute la pièce, il ferait allusion à la destruction des idoles du temple de Diane, en place desquelles le saint personnage n'aurait laissé pour seul ornement que les reliques sacrées et les ossements des martyrs: Le lecteur remarquera sans doute que le présent *ornas* est peu en rapport avec le parfait *reparasti*; mais ces mots sont écrits en toutes lettres; et il faut bien les accepter tels qu'ils se présentent, la forme essentiellement finale de la lettre *s* qui termine le premier mot, ne permettant point d'ailleurs de songer à la finale *sti* qui eût pu se compléter à la ligne suivante, mais dans le cas seulement où la forme de la lettre *s* eût autorisé une semblable hypothèse.

Mais la circonstance capitale sur laquelle nous voulons appeler l'attention des lecteurs, c'est que si cette deuxième partie de notre graduel n'a rien, nous l'avons déjà dit, qui rappelle directement, comme les deux autres, la vie de saint Taurin telle que nous la connaissons, elle présente cette particularité non moins remarquable, d'offrir des traces non équivoques d'une composition rythmique, ou plutôt métrique, en vers hexamètres. Un de ces vers se trouve même encore tout entier, mais sans musique, entre le deuxième et le troisième répons, comme mis là en réserve pour être, le cas échéant, utilisé dans la composition. (V. la note A).

Ainsi voilà, pensons-nous, des débris d'un poème composé suivant les principes de la métrique ancienne et classique, en l'honneur de saint Taurin. Ce poème est entièrement perdu, sauf quelques fragments que nous retrouvons, par l'effet du hasard, accompagnés d'une musique qui paraît composée tout exprès pour eux d'après les principes traditionnels des théories de l'antiquité. Cette musique, transcrite sur le vélin, a subi l'effet destructif du temps, au point d'exiger une nouvelle transcription ou traduction, qui elle-même se trouve à son tour réduite à l'état de ruines; et, pour comble, postérieurement à ces faits, il est certain qu'a eu lieu dans le système des notations musicales, une révolution dont l'époque n'est point connue, mais dont on peut affirmer qu'elle ne saurait descendre, dans un cas extrême qui est certainement très-éloigné de la vérité, plus bas que le commencement du xi<sup>e</sup> siècle. Nous n'avons donc rien dit que de très-conforme à la vérité, à des faits constatés historiquement, lorsque nous avons attribué aux compositions musicales dont il a été question jusqu'ici, une origine qui remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne. C'est ce que nous nous étions surtout proposé de démontrer.

## NOTE A.

Nous donnons ici le Chant-graduel en l'honneur de saint Taurin, tel que nous avons essayé de le restituer. Les notes, plus modernes que le texte, sont aussi beaucoup moins altérées. Ce n'est pas à dire pour cela que nous présentons la restitution de ces notes comme plus incontestable que celle du texte : car au contraire, on le conçoit, la première est nécessairement, par sa nature, beaucoup plus conjecturale que la seconde. Le résultat de celle-ci est, en quelques endroits, à peu près certain, tandis que, pour les notes, nous ne pouvons les présenter que comme un moyen de remplir les lacunes et de rattacher entre elles les parties saines.

D'une part comme de l'autre, ce qui est de pure restitution a été renfermé entre crochets.

Au reste, toutes ces restaurations, une seule exceptée, affectent exclusivement la partie marginale du manuscrit, comme nous l'avons dit précédemment, et comme on peut le voir dans notre traduction où une disposition similaire par lignes d'écriture a été strictement suivie.

Nous n'avons pas cru devoir reproduire la notation littérale, vu que le lecteur, s'il le désire, pourra toujours, avec la plus grande facilité, transformer en *c, d, e*, jusqu'à *l*, les notes *ut, ré, mi*, jusqu'à *ré* supérieur : le chant n'excède pas ces limites.

Deux signes d'ornement qui se rencontrent, l'un sur le mot *sancti* du premier répons, l'autre sur le mot *Taurine* du second, ont été reproduits tels qu'ils se trouvent dans le manuscrit sur la notation littérale. Le premier signe paraît être une sorte de ligature ; le second doit représenter une *plique*, équivalant vraisemblablement à cette sorte d'*agrément* du chant que les musiciens modernes nomment *mordant*<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez le *Traité élémentaire de musique appliquée, Méthode de piano*, par MM. V. Molard et A. Tripiet, p. 50.



[Deut. plag.]

[u] à. [O pa - ter] in - - si - gnis Tau - ri - - ne per . . . . om - - ni - a

[ad - - ver - sa . . . .] no - bis ma - gnum mi - sit de - us u - -

[\*] [ni - cus te pa - - - ] tro - num. A cul - pis re - - le - va sa - - - cri -

[le - - gos.      † Qui templa De-i vi - vi san - cto - rum os - - ] si - bus or - - nas

[\*] [et . . . .] de - fun - ctis vi - tam pre - ci - bus re - pa - ra - - sti, a culpis. . . . .

[Qui] que creatoris faciem cernendo bearis. . . . .

[Protus auth.] (Ibid. fol. 19 v°.) *f*

[ru] n[O - ra - - - - - vi]t . . . . . san - ctus (?) Taut-ri - - nus al - la - tis de-fun - cto - rum

[c.] - po - ri - bus:] De - - - - - us. . . . . pa - ter al - tis - si - me pre - - ces me - as

[e - xau - di, ut ] cre - - - - - dat plebs . . . . . i - sta . . . . . in Je-sum Chri - stum

do - - - - - mit - num no - - - - - strum.

[ÿ Tum mul - ti] san - cti sur - re - xe - rant qui . . . . . e - rant mor - tu - i

[ et tur - ba ] pre - sens cre - di - dit in Jesum. . . . .

## NOTE B.

Nous traduisons ci-après la Séquence en l'honneur de saint Julien, comme nous avons fait pour le Graduel en l'honneur de saint Taurin. Outre les remarques auxquelles cette séquence a déjà donné lieu ci-dessus, elle nous paraît en offrir quelques autres qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la poésie latine au moyen âge.

A quelles règles de versification cette pièce est-elle assujétie? il est facile de voir que ce n'est, ni la prosodie métrique des anciens, ni l'accent tonique des poètes plus modernes qui lui sert de base. Pour rendre cette vérité sensible, remarquons d'abord qu'en faisant abstraction d'une clause formée par les derniers mots *meritis et ope*, la pièce est composée de dix phrases ou périodes rythmiques qui se répètent presque identiquement deux à deux, savoir : les deux premières entre elles, la 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> respectivement avec la 5<sup>e</sup> et la 6<sup>e</sup>, puis les deux suivantes entre elles, et enfin les deux dernières, comme on peut le voir sur la traduction, que nous avons disposée de manière à faire ressortir cette circonstance, c'est-à-dire (au moyen du signe ordinaire de répétition) en faisant servir les mêmes notes aux deux vers de chaque couple ou *distique* qui correspondent à la même période musicale. Il est facile de voir, en effet, que les mots *gloria* et *perfundis*, par exemple, qui se correspondent sous les mêmes notes, ne présentent ni la même quantité ni le même accent. De quelle nature est donc l'élément vocal et rythmique qui imprime à cette poésie la qualité générale de vers, *reversus*? (car il n'y a pas de vers sans répétition, sans retour symétrique et parallèle de quelque impression, de quelque effet acoustique.) Or, il est facile de distinguer ici trois qualités de ce genre : 1<sup>o</sup> la rime ou répétition constante de la même voix *e* sur la dernière syllabe des deux vers de chaque distique ou de chacune des périodes semblables. (Cette consonnance finale est même identique pour tous les vers, sans distinction, depuis le premier jusqu'au dernier, bien qu'elle eût pu changer à chaque distique.)— 2<sup>o</sup> Le même nombre de syllabes pour les deux vers de chaque distique : car, à quelques exceptions près, le chant est presque entièrement syllabique, c'est-à-dire qu'à chaque note musicale correspond en général une syllabe unique; d'où résulte (puisqu'une période musicale se répète deux fois comme nous l'avons déjà dit) que les deux vers qui composent le même distique doivent aussi présenter ce même nombre de syllabes, ce qui a lieu, excepté en deux endroits : d'abord au mot *virtutum*, pénultième du sixième vers, dont la dernière syllabe porte deux notes, qui, sur le vers correspondant, appartiennent aux deux syllabes du mot *tuæ*, et en second lieu aux premiers mots des deux vers du dernier distique, où le monosyllabe *ó* du premier vers a pour correspondant le disyllabe *tuque* du second. Au reste, ces sortes d'exceptions, ou d'infractions aux règles du genre, existent dans

tous les systèmes de versification, et y sont tolérées sous le nom de *licences*. On remarque en outre ici quelques syllabes portant deux notes musicales; mais elles s'y comportent régulièrement, puisque les deux vers correspondants présentent la même circonstance au même lieu. — 3<sup>o</sup> Enfin, outre le même nombre de syllabes, les deux vers du même distique offrent *généralement, non strictement*, la même coupe: c'est-à-dire qu'aux mots disyllabes, trisyllabes... de chacun, correspondent, *autant que possible*, des mots disyllabes, trisyllabes... dans l'autre <sup>1</sup>.

A cette occasion, mettons sous les yeux des lecteurs un passage de Gui d'Arezzo dans son *Micrologue* <sup>2</sup>; et que l'on juge si cet auteur ne semble pas avoir en vue le chant qui nous occupe, quand il s'exprime ainsi: « *Metricos autem cantus dico, quia sæpe ita canimus ut quasi versus pedibus scandere videamur, sicut fit cum ipsa metra canimus, in quibus cavendum est ne superflua continentur neumæ dissyllabæ sine admixtione trisyllabarum aut tetrasyllabarum. Sicut enim lyrici poetæ nunc hos nunc alios adjungere pedes, ita et qui cantum faciunt, rationabiliter discretas ac diversas componunt neumas; rationabilis vero discretio est si ita fit neumarum et distinctionum moderata varietas, ut tamen neumæ neumis et distinctiones distinctionibus quadam semper similitudine sibi consonanter respondeant, id est ut sit similitudo dissimilis, more PERDULCIS AMBROSII* <sup>3</sup>. Non autem parva similitudo est metris et cantibus, cum et neumæ loco sint pedum, et distinctiones loco versuum, ut pote ista neuma dactylico, illa vero spondaico, illa iambico metro decurreret; et distinctionem nunc tetrametram, nunc pentametram, alias quasi hexametram cernes, et multa alia, ut elevatio et positio tum ipsa sibi, tum altera alteri similis vel dissimilis præponatur, supponatur, apponatur, interponatur, alias conjunctim, alias divide, alias commixtim. Item ut in unum terminentur partes et distinctiones neumarum atque verborum, etc., etc.

» *Sunt vero quasi prosaici cantus qui hæc minus observant, in quibus non est curæ si aliæ majores aliæ minores partes et distinctiones per loca sine discretionem inveniuntur more prosarum.* »

Nous essayerons de traduire de la manière suivante ce remarquable passage d'un auteur que nous pouvons appeler le prince des musicographes du moyen âge, puisque Boëce appartient à l'époque classique:

« Je me sers, dit Gui d'Arezzo, je me sers de l'expression métrique en parlant des chants, par la raison que souvent en chantant nous paraissons scander des vers, comme nous le faisons en effet quand nous

<sup>1</sup> Remarquons en passant que ce genre de versification, dont les qualités, du reste, ne deviennent bien sensibles que par l'adjonction de la musique, se rapproche beaucoup du système hébraïque, pour lequel, sous certain rapport, il semblerait fournir une clef si longtemps et toujours inutilement cherchée.

<sup>2</sup> *Gerb. Script.* t. II, p. 16, col. 2.

<sup>3</sup> Rapprochons de ce texte de Gui d'Arezzo, quelques mots de J. Cotton (*Gerb. Script.* t. II, p. 255): *Cantus... accuratos vocant (musici) quod in eorum compositione cura adhibeatur. Hos etiam metricos per similitudinem appellant, quod more metrorum certis legibus dimetiantur, ut sunt Ambrosiani.*

» chantons de véritables mètres. Disons à ce propos qu'il faut éviter de  
 » mettre de suite un trop grand nombre de neumes disyllabes sans les  
 » entremêler de quelques trisyllabes ou tétrasyllabes. De même en effet  
 » que les poètes lyriques réunissent ensemble, tantôt telle espèce de pieds  
 » tantôt telle autre, de même ceux qui composent un chant doivent com-  
 » biner, dans une certaine proportion, diverses espèces de neumes bien  
 » caractérisés ; et quand je me sers du mot proportion, j'entends par là  
 » qu'il doit y avoir dans les neumes et dans les membres (de phrase) une  
 » variété si bien ordonnée, que les neumes correspondent aux neumes,  
 » les membres à d'autres membres, avec une sorte de consonnance, qui,  
 » revenant constamment semblable à elle-même, produit en quelque fa-  
 » çon la similitude dans la diversité ; et tel est le caractère des délicieuses  
 » compositions d'AMBROISE.

» Ce n'est pas sans raison que nous comparons les chants aux mètres,  
 » puisque les neumes y jouent le rôle des pieds, et les membres de  
 » phrases celui des vers, de façon que tel neume remplace le dactyle,  
 » tel autre le spondée ou l'iambe ; de façon encore que tel membre  
 » produit l'effet d'un tétramètre, tel autre celui d'un pentamètre ou  
 » d'un hexamètre ; et bien d'autres analogies, comme celles de l'élévation  
 » et de la position (*Parsis* et la *thésis*), qui se correspondent, tantôt cha-  
 » cune à chacune, tantôt l'une à l'autre, semblables ou dissemblables,  
 » avant, après, ajoutées, intercalées, tantôt conjointement, tantôt sépa-  
 » rément, tantôt entremêlées. Il faut aussi qu'il y ait concordance dans  
 » les terminaisons des parties (du chant) et des membres (de phrase), des  
 » neumes et des mots, etc., etc.

» Il y a cependant des chants prosaïques où ces règles sont moins  
 » strictement observées, et où l'on ne s'inquiète pas s'il se rencontre çà  
 » et là, comme au hasard, des phrases ou portions de phrases plus lon-  
 » gues ou plus courtes les unes que les autres, à la façon des proses  
 » proprement dites. »

Revenons au fait particulier qui nous occupe. Les trois circonstances  
 que nous y avons signalées, et qui paraissent constituer les règles de ce  
 genre de poésie, donnent lieu à d'autres remarques fort importantes sur  
 la langue à laquelle de semblables règles sont appliquées. En effet, cette  
 similitude de coupe, et surtout cette consonnance finale que nous nom-  
 mons *la rime*, indiquent évidemment dans la syllabe terminale du  
 mot, une prépondérance marquée, prépondérance qui se montre au plus  
 haut point dans la langue française<sup>1</sup>, mais n'existait certainement pas

<sup>1</sup> Aussi n'y aura-t-il point en France de véritable versification lyrique (nous entendons par là celle qui est destinée à servir de base à une composition musicale appropriée), tant que cette règle de la similitude des coupes pour les vers réputés semblables, ne sera point reconnue et pratiquée.

Il est bien entendu que dans tous les mots français dont la terminaison contient un *e muet*, cette prépondérance dont il est ici question, et qui constitue l'accent tonique, passe de la dernière syllabe sur la pénultième.

Quant aux transformations qu'a subies la versification latine depuis les époques classiques, on fera bien, si l'on veut les étudier avec fruit, de consulter les sa-

dans la langue de Virgile, où ces syllabes, ici prépondérantes, étaient obscurcies jusqu'au point de devenir sujettes à élision. Les conséquences de ce fait seraient aussi curieuses à développer qu'elles sont importantes; nous nous en abstenons, voulant éviter de donner lieu à des polémiques sans fin, polémiques pour lesquelles nous croirions personnellement ne pouvoir témoigner trop d'horreur, sans la confiance où nous sommes qu'en définitive elles doivent aboutir à l'honneur et au progrès de la science<sup>1</sup>. La seule conséquence nécessaire à déduire ici, c'est que le temps fort, nommé *arsis* par les modernes, et généralement désigné par le mot *thesis* chez les anciens (pour exprimer ainsi l'abaissement du pied qui bat la mesure), c'est que le temps fort, disons-nous, doit se trouver, dans le chant, sur la syllabe finale du mot: et tel est le principe que nous avons adopté dans notre traduction. Il sera facile de reconnaître, si l'on est tenté d'en faire l'essai, qu'aucun autre procédé ne donnerait de résultat satisfaisant.

Remarquons encore à quel point, en adaptant au chant proposé une suite de mesures nominalement isochrones, nous sommes parvenu à rendre sensible le rythme intrinsèque et si bien caractérisé qui donne à ce morceau lyrique toute son énergie et sa grâce; et nous saisissons avec empressement cette occasion de manifester notre pleine et entière adhésion aux considérations si bien senties que notre savant confrère, M. Vitet, présentait naguère dans le *Journal des Savants* (cahier d'octobre 1854), lorsqu'il disait, avec toute l'autorité qui appartient à sa parole, que « la mesure est subordonnée au rythme, comme la matière l'est à l'esprit ». — (Voir la planche à la page suivante).

P. S. — A l'endroit cité, M. Vitet établit une distinction pleine de justesse en principe, quoiqu'un peu exagérée dans l'application qu'il en fait, savoir, que le rythme musical des anciens était la *mesure* de la mélodie, tandis que la mesure proprement dite est le *rythme* de l'harmonie moderne. Je répons: Pour exécuter le simple contrepoint à la tierce qui accompagnait le chant de Pindare (suivant l'assentiment que je suis heureux de

vants travaux de M. Edelestand Duménil, ainsi que le recueil intitulé *Carmina e poetis christianis excerpta*, récemment édités par M. Félix Clément. Nous exprimons ici un regret: c'est que l'estimable auteur de ce livre n'ait pas insisté davantage sur le rôle important de l'accent tonique dans la plupart des compositions latines qui appartiennent à cette période de transformation; au reste, il lui sera facile de remplir cette lacune dans une seconde édition que cet ouvrage recommandable ne peut manquer à avoir bientôt.

<sup>1</sup> Ne va-t-on pas aujourd'hui jusqu'à faire de vous un païen, peu s'en faut, parce que vous aurez remarqué simplement que dans telle ou telle circonstance, les chants de l'église suivent les règles de la versification antique, tandis que dans telle autre ils s'en écartent pour obéir à d'autres lois? Au reste, c'est une mystification que l'auteur auquel nous faisons allusion paraît s'être laissé faire à lui-même. Nous l'engageons, pour une autre fois, dans son propre intérêt, à se délier de pareils expédients de critique qui rappellent un peu trop les procédés de Don Bazile. Nous regrettons pour lui-même qu'il s'y soit laissé prendre; et nous ne regrettons pas moins pour l'honneur du drapeau qu'il s'efforce de soutenir avec autant de résignation que de courage.



voir accorder à ce fait par mon savant confrère), le rythme de l'harmonie moderne n'était pas moins nécessaire que pour exécuter une composition plus savante ; et quant aux modernes, ils pratiquent bien certainement aussi, ne fût-ce que dans le cas du récitatif, le rythme musical de la mélodie antique. Pour ce qui me regarde personnellement, en cherchant à établir que le rythme des anciens était identique à la mesure moderne, je n'ai jamais entendu cette proposition autrement que M. Vitet ; mais j'ai cru devoir m'attacher au seul point qui parût être actuellement mis en question. Quant aux compléments essentiels de la proposition, nul certainement n'était, aux mêmes titres que l'habile rédacteur du *Journal des Savants*, capable de leur donner tout le développement dont ils étaient susceptibles.

Je me fais un plaisir de reconnaître aussi que M. Vitet a parfaitement raison de dire, et il pouvait le faire en toute assurance, que dans deux ou trois passages de ma traduction en notes modernes du commencement de la première pythique de Pindare, on peut, avec une légère modification dans la valeur relative des notes, faire disparaître les dissonances qui s'y trouvent ; et ce travail était déjà fait. La difficulté de rétablir le chant de l'épode, qui malheureusement est entièrement perdu, m'a seule empêché jusqu'ici d'essayer l'exécution en grand de cette sublime composition. — Quant à l'emploi de la dissonance de seconde chez les Grecs, considérée en général, que mon savant confrère me permette de ne pas accepter sa dénégation trop absolue ( *ibid.* p. 52 ) : le passage que j'ai rapporté d'après Plutarque ne peut être entendu de deux manières. Il est de toute évidence que, s'il n'était pas essentiellement question ici de la musique à sons simultanés, Plutarque n'eût eu aucun besoin de dire que « la » nète était en consonnance avec la mèse, en dissonnance avec la paranète, etc., etc. » : les auditeurs le savaient très-bien.

Enfin, pour achever de régler mes comptes (j'espère ne point laisser de dettes), je dirai encore que je suis redevable à M. Th. Henri Martin, doyen de la faculté des lettres de Rennes, du curieux passage de Photius mentionné par M. Vitet (*ibid.* p. 42), sur les tentatives infructueuses du philosophe Damascius pour reproduire le genre enharmonique. J'ai eu le tort de ne pas citer mon autorité ; et je profite de l'occasion qui se présente pour réparer cette omission, qui du reste, je le dis à la louange de qui de droit, ne m'a jamais été signalée par personne.

VINCENT,  
Membre de l'Institut.



DES ÉLÉMENTS  
DE LA  
VIE SOCIALE ET POLITIQUE

QUI SE RENCONTRENT DANS LA TRIBU PASTORALE <sup>1</sup>.

---

I. — *Du classement des races pastorales.*

La famille des bois est tout son monde à elle seule ; serpent qui roule sur ses replis, elle se suffit à elle-même. Il n'y a pas de voisinage dans les bois, et il faut se disperser pour y suffire à ses besoins. Si nous pénétrons dans les ténèbres de la forêt primitive, nous n'y voyons trace d'aucun embranchement de la tribu en un certain nombre de familles réunies sous le sceptre de la famille commune, comme il arrive chez la tribu nomade. En revanche nous y rencontrons les établissements d'une vieille spéculation méditative, d'une école qui s'attache à la nature, qui garde les *arcanes* de la vieille espèce humaine et forme des systèmes cosmogoniques : toutes choses dont il n'y a pas trace chez les nomades. Il existe dans les bois, selon les traditions d'une foule de peuples, un arbre *mythique*, pendant de l'arbre de la science du bien et du mal, de l'arbre de vie et de mort du livre de la Genèse. Chez les peuples en dehors de la race juive, les branches de cet arbre ont obscurci la vue du ciel aux yeux de leurs sages, assis à ses racines. Tout y est et rien n'y existe encore dans les développements, ou d'après les distinctions d'un génie scientifique pur.

<sup>1</sup> Voir les articles sur l'ouvrage de M. Barclou de Pentheën, t. xxxiii, p. 671 — xxxiv, p. 84, 481. — t. xxxv, p. 262.

C'est ainsi que la sagesse des vieux temps empruntait, à son séjour de la forêt, le type de l'arbre, double symbole de l'univers et de l'espèce humaine. Le sage se repliait vers son berceau des bois et allait y chercher, de temps à autres, les hauts enseignements de la solitude. Toutes les grandes écoles de l'antiquité se rattachaient, en principe, à une école-mère, à l'école de la *racine de l'arbre* (terme technique dont se servent les Brâhmanes). C'est ce qui eut lieu pour la *Kasidia* de Ptolémée, qui est la ville de *Kâshi* des Brâhmanes, l'université de Bénarès d'aujourd'hui, que la tradition place avant le déluge. Non moins fameuse était la *Sippara* des Chaldéens, que Bérose fait remonter également aux temps qui sont antérieurs au déluge. Les Bouddhas, les Druides, les disciples de Zalmoxis ont tous également recours au plus vieil enseignement de la forêt. Cette vieille sagesse vers laquelle leur génie fait un retour sympathique les instruit des révolutions antiques de notre globe, de la naissance, de la chute et de la fin des dieux, de la croissance, de la propagation et de la dispersion d'une primitive race humaine, de la mort de l'homme et de la fin de toutes choses; sujet de l'entretien *mythique* du vieux Silène des bois, du captif du roi Midas, dont nous parlent Aristote, Théopompe et autres écrivains de l'antiquité.

Une école des bois de ce genre formait la plus ancienne des *familles spirituelles* du monde. Dans la cité il s'était formé une autre école, mais qui sort également des bois : la *fraternitas* ou la confrérie à la fois *scientifique et industrielle*, dont il y a trace parmi toutes les *corporations d'ouvriers* du monde antique qui ont eu toutes, dans leur principe, une origine hiératique et sacerdotale. Elle élaguait les branches de l'arbre, rendait aux hommes, à sa manière, la vue du ciel et de la terre, et abattait le tronc pour les besoins de la science et de l'industrie. Ni l'ordre des choses *techniques* ni l'ordre des choses *scientifiques* n'eussent pu se développer du sein des bois seuls.

Quant aux éléments de la véritable *vie sociale*, on ne les rencontre dans leur principe que chez les tribus des *pasteurs*, car celles des agriculteurs ne possèdent pas tous les éléments d'une *vie publique* que nous retrouvons chez les pasteurs seuls. Là est le principe d'un *temple* et le germe d'un *état*, celui-là en dehors du foyer domestique, celui-ci en dehors de l'existence de la famille. Il s'établit un certain ordre dans les divisions de la tribu; quoiqu'elle persévère dans l'état de famille, c'est déjà une famille à moitié politique, qui repose sur une fiction coutumière ou légale, en dépit des liens du sang qui unissent naturellement ses membres. Il n'y a pas encore de familles individuelles dans la tribu, de souches prononcées de races, ni de

classes d'hommes distincts, mais elles s'y trouvent en germe. Rien de plus simple que la raison de ce point d'arrêt, que cette halte dans le développement social, que ce manque d'un complet dégagement de l'individualité des familles, de la distinction des races, de la profession des métiers. Les corporations de la *parenté* d'une part et les corporations du *métier* de l'autre, les *Phratries* et les *Phyles* des Grecs, les *Dchana's* et les *Varna's* des *Brâhmanes* ne paraissent réellement et ne se constituent qu'à la dissolution de la tribu. Lorsqu'ils se manifestent, c'est le signe évident d'une révolution opérée au sein de la tribu ; dès ce moment il naît un peuple qui s'assied sur un territoire, dans des demeures fixes.

Quelle est, en effet, la principale raison de la persistance de la tribu ? Malgré son retour périodique dans les mêmes lieux, retour qui dépend des saisons et qui se trouve réglé par le cours du soleil, l'aigle a pris son vol dans la tribu, le nid de l'oiseau humain n'est plus fatalement attaché à l'arbre de la forêt, il s'agite dans le cercle de résidences alternatives. C'est pour cela qu'il lui faut la permanence d'un centre, l'unité du patriarche, symbole vivant de la tribu qui se fait homme, car il empêche la dispersion de ses membres. En ce stage de son existence, la société humaine se compare à un troupeau et le patriarche à un pasteur. Le troupeau a besoin de la voix du pasteur et même de son geste ; le bâton pastoral devient la tige d'un sceptre. Fidèle ministre, le chien de garde tient le troupeau réuni pour le défendre contre l'attaque du loup, pour le garantir de l'homme sauvage qui attend à sa propriété, qui cherche sa victime dans chaque homme isolé. Voilà comment un seul homme est devenu un drapeau vivant, le point de mire de la tribu, le symbole de sa force et de sa noblesse, le représentant de sa double majesté, la divine et l'humaine. Roi pasteur, pontife et père fictif de la tribu, le patriarche n'est déjà plus le pontife, le père de famille ; il règle les mouvements de la tribu, il y fixe l'ordre des tentes et il y établit la division des bandes.

Le *camp* naît de la tente, l'*armée* sort de l'existence nomade ; est-il dit pour cela que tous les nomades soient guerriers de tempérament et d'origine ? En aucune façon. A part ceux qui ont une existence fameuse, la plupart n'ont jamais figuré dans la fondation d'aucun empire, n'ont jamais placé le poids de leur glaive dans aucune des balances ou se pèsent les destinées, n'ont amené aucune de ces grandes transformations qui décident de l'avenir d'une portion du globe ; et cependant l'histoire date des pasteurs, et des pasteurs seuls.

Nous découvrons des groupes de familles dans les bois qui com-

mencent par offrir le cachet d'une originalité assez distincte, qui ont une physionomie de langage plus ou moins déterminée. Il ne s'agit pas encore ici de différences tranchées, de murs de séparation entre les différentes familles de l'espèce humaine naissante à l'aube du jour. D'abord il n'y a jamais eu des hommes qui fussent réellement d'une espèce différente; la terre n'a pas enfanté les hommes comme elle enfante des mousses et des champignons. L'espèce humaine n'a pas exclusivement une origine terrestre, elle a aussi fondamentalement un type céleste. En cette origine elle possède mieux qu'une simple origine; elle y possède une *parenté* divine, elle se glorifie d'un Père unique. Dieu est le *Père* de l'homme et le *Créateur* des animaux. Nier que l'homme *soit un*, en dépit des variétés de l'espèce, c'est en faire le frère de l'animal, c'est radicalement méconnaître les principes constitutifs de l'humanité.

Il y eut donc des familles dans les bois distinctes de physionomie et de langage. A part les races sauvages, à part celles qui commençaient l'ébauche d'une civilisation, à part les chasseurs et les pêcheurs de la vie sauvage, les chasseurs et les pêcheurs de la vie civilisée, il y avait un germe de tribus dans plusieurs familles d'hommes, quoique l'unité originelle de l'espèce humaine y fût encore visible. Quand la vie pastorale se lève du côté de l'Orient, que son éincelle se propage en dehors de la forêt primitive, qu'il existe déjà des laboureurs à côté des pasteurs, le principe agricole de la civilisation chinoise commence à se déployer sur le cours supérieur du *Hoangho*, dans le voisinage du berceau des pasteurs de la race des Sifans : point de départ des tribus tibétaines, et probablement aussi des tribus mongoles et tongouses, avant qu'elles se reformassent dans la portion orientale de la chaîne de l'Altai. Les hordes turques, leurs voisines, occupaient le centre de l'Altai; quant aux tribus finnoises, elles ont reculé vers les escarpements de l'Oural, où elles vécurent de la chasse et de la pêche, en même temps qu'elles s'occupèrent des travaux de la métallurgie; mais elles ne furent pas étrangères à la vie pastorale. Un rameau détaché de la race finnoise fleurit de bonne heure dans le Caucase. Tel semble avoir été le primitif rayonnement de l'espèce humaine dans un de ses plus antiques embranchements.

Défalquons les Chinois de ces hordes incontestablement parentes, en dépit de la diversité des types de la figure humaine. Dès l'époque la plus reculée de leurs souvenirs, les Aryas les ont signalées comme les vifs cavaliers du *Touïra*, ainsi que s'exprime le Zendavesta, du *Toura*, comme dit le Vêda. Ce sont les *Touran-gamah* ou les Centaures, les cavaliers barbares des traditions épiques de la vieille Inde

du nord. L'Écriture Sainte semble les avoir compris sous les noms collectifs de Gog et de Magog ; les Grecs y ont vu les Scythes de l'Asie, fameux par leurs incursions dans les pays de la culture antique, après qu'ils eurent conquis les régions situées sur les deux flancs opposés de la chaîne de l'Imaüs, double berceau de la race Aryenne. Il s'agit de la Sérique et de la Transoxane, l'une qui est l'*Outtara-kourou* à l'orient, l'autre qui est l'*Outtara-madra* à l'occident, noms que leur donnent les Védas. A tout prendre, cette expansion de l'espèce humaine est antérieure de bien des siècles à l'établissement des races sémitiques, ainsi qu'à la fondation des sociétés Aryennes.

Une certaine parenté d'esprit et de formation se retrouve chez toutes les races du Touran. Les Chinois et les Tibétains seuls leur sont évidemment antérieurs, ce qui résulte de l'examen de leurs langues. Quelle que soit la différence entre les Mongols et les Tongouses, entre les Turcs et les Finnois, leur parenté est prouvée par leurs dialectes. Ils ont une certaine étendue de dictionnaire qui leur est commune, une certaine méthode du calcul des temps, un certain système de numération par lesquels ils se ressemblent ; la structure fondamentale de leurs langues et le caractère de sa syntaxe sont choses décisives à cet égard. C'est le même principe qui les régit tous, ce sont les mêmes catégories grammaticales laborieusement ébauchées et d'une espèce à part. Le contact historique entre leurs tribus ne saurait expliquer ce génie intime de leur parole ; il est tout aussi peu rationnel de l'interpréter par un mélange de races. D'ailleurs de tels mélanges n'arrivent jamais parmi les nomades, et ne se produisent que sous la condition de la conquête d'un grand empire, habité par différentes races d'hommes. Modifié par la suite des âges, le peuple conquérant, qui est le peuple dominateur, finit par s'y confondre avec les divers rangs des anciens possesseurs du sol, dans une grande variété de combinaisons sociales.

A part les analogies dont nous venons de parler, quelle diversité dans les formes de l'existence sociale parmi ces tribus du Touran ! Ni les pasteurs tibétains, ni les pasteurs tongouses ne forment une vraie armée, quoiqu'ils se soient réunis, à diverses époques, pour la conquête des régions exposées à leurs incursions. L'armée est toute constituée, au contraire, chez les Mongols et les Turcs. Il en est résulté que ceux-ci ont joué un grand rôle historique à plusieurs reprises, rôle qui fut toujours insignifiant chez les autres. C'est ainsi qu'ils ont pesé de tout temps sur les destinées de la Chine, de l'Inde, de la Perse, de l'Assyrie, de la Babylonie, de l'Europe orientale, depuis les plus vieux jours jusqu'aux jours les plus récents du monde ; les

Scythes et les Huns, les Turcs et les Mongols ont constamment levé la dime du sang sur l'espèce humaine.

La diversité de caractère des races pastorales de la haute Asie est assez grande, comme nous venons de le voir ; cependant elles portent toutes le même cachet d'une humanité primitive. Malgré la mobilité de leurs coursiers, malgré l'éclair de leurs actions, les traits de leur physionomie religieuse et sociale restent impassibles. On dirait des conformations d'un vieux monde, des ébauches de sphinx, des hiéroglyphes sans parole ; il y a là quelque chose d'incorrect, comme dans un système inachevé de la nature. Ce qui manque, c'est le Verbe vraiment animé, la parole essentiellement fluide ; aussi n'y a-t-il là ni progrès, ni initiative d'aucune espèce. Qu'il en est autrement des pasteurs de souche Aryenne, des ancêtres de la population Indo-européenne ! Rien parmi eux de l'inflexibilité des idées, de ces formes arrêtées dans les allures de l'esprit, de l'expression stéréotypée des races du Touran, qui rappellent plutôt les Sémites, mais de très-loin et sous d'autres formes.

Citons pour exemple la race pastorale des Pélasges, et voyons la facilité de ses métamorphoses. L'antique dieu de ses pasteurs, l'impur Hermès devient un Hermès Chthonios, le dieu de ses laboureurs. Plus loin, nous reconnaissons en lui un dieu des routes, du commerce et des échanges ; il sait le chemin des vivants et celui des morts. Guide des âmes, le Psychopompe mène les morts, par des voies souterraines, vers le paradis propre aux races agricoles, vers la demeure du Pluton des laboureurs et des commerçants, du Zeus Chthonios, qui réside en bas, à l'opposé des sublinités de l'Olympe des pasteurs et des guerriers, de la résidence du Zeus des primitifs Ouraniens, hostile à Kronos, le dieu du labour. Toutes les modifications de l'ordre social du peuple pélasgique, et sa vieille civilisation tout entière, se trouvent ainsi résumées dans la personne de son grand dieu, de l'Hermès Kadmilos, du laboureur Kadmos, le fondateur de ses cités agricoles. Seulement il ne faut pas le confondre avec un autre Kadmos, avec le dieu et le chef des Phéniciens, avec l'explorateur des mines d'or des côtes de la Thrace, avec celui qui apporta les lettres en Occident, car ce dernier est le fils de Baal, le frère de la mythique Europe. Les deux divinités ont fini par se fondre, par suite de l'union de leurs pontifes, au moyen d'un rapprochement pacifique entre un peuple établi et une colonie naissante.

Les pasteurs pélasgiques, comme les pasteurs slaves, ont cela de commun avec les pasteurs sémitiques qu'il n'y a pas trace chez eux d'une armée, d'un camp militaire. C'est ce qui s'observe également

chez les pasteurs hébreux du temps d'Abraham, ainsi que parmi les fils d'Ismaël ou les Bédouins. Guerriers au besoin, comme le sont tous les pasteurs, ils ne souffrent pas d'organisation militaire; ils ne se laissent pas enrégimenter comme les Turcs et les Mongols. C'est, du reste, la seule ressemblance qu'il y ait entre les Sémites, les Slaves et les Pélasges. La physionomie sociale des pasteurs d'origine sémitique est tout aussi inflexible que celle des hordes du Touran; elle est beaucoup plus antique que la physionomie des peuples de souche et de parenté Aryenne. C'est là, du reste, toute la ressemblance entre les Sémites et les Touraniens. Chez les premiers nous rencontrons ce vol sublime, cette haute inspiration religieuse dont la trompette sonne chez Moïse et les prophètes; chez les autres c'est un Shamanisme partiellement fangeux et surtout lourd et grossier.

Les pasteurs du Latium forment un camp militaire, comme le prouve la constitution de la cité romaine, fille d'anciens pasteurs, mais qui avaient embrassé la vie agricole. Chez les Gaëls et les Scots c'est autre chose encore. Le Clan pastoral ne s'y est pas dissous, mais il a formé une cité agricole grossièrement ébauchée, cité toute exceptionnelle et qui repose sur le principe pastoral de l'unité et de l'indivisibilité de la tribu. Toutefois le chef du Clan y a cessé d'être le vrai patriarche, car il n'est plus que *l' élu* de la vieille famille patriarcale, et il n'y naît plus par droit de primogéniture. N'ayant pas voulu en faire un roi, les Gaëls ont conservé l'autorité du chef du Clan, en la rattachant au seul titre de son élection. La commune agricole des Slaves est également demeurée indivise; mais au lieu de se constituer en Clan elle s'est établie en *Fraternité*. L'*Ainé* de son choix n'est ni un patriarche, ni un chef de Clan; c'est un *frère*, par suite de la fiction de la vieille coutume. Il n'est élu que pour un temps, mais il concentre, entre ses mains, les vieux restes de l'autorité patriarcale dans leur intégrité la plus rigide. La tribu s'est ainsi survécue à elle-même chez les Gaëls ou les Scots, ainsi que chez les Slaves, sous deux modes essentiellement différents. Tumultueuse et guerrière, la vie du Clan retient davantage de la vie pastorale; pacifique et entièrement agricole, l'autre s'en éloigne par l'esprit, mais non pas par la constitution. Toutes les deux reposent sur le principe fondamental de la communauté des biens, et chacune ignore les développements de l'esprit de famille. Gaëls et Slaves partagent les biens par parcelles égalitaires entre les membres de la communauté, sur des modes essentiellement opposés. Également sans progrès, et même sans progrès possible, leur agriculture est vouée à une enfance éternelle.

Les races guerrières des Kymris se sont dépouillées de leur consti-

tution patriarcale dès leur passage en Europe; nous pouvons en dire autant pour les fils d'Odin. Les Kymris germent de la poussière des Cimmériens à la grande invasion des Scythes dans l'Europe orientale. Plus tard, les Gallo-Bretons marchent sur le nord de l'Italie, font irruption dans la Pannonie et la Grèce et finissent par former des établissements dans l'Asie-Mineure. Pendant la guerre des Cimbres, les Germains sont encore mélangés de tribus slaves et celtiques, entraînées dans le tourbillon de leur approche; aux jours d'Arioviste l'armée des Suèves paraît pure et sans mélange. Ces Celtes, ces Germains sont partout organisés en grands corps d'armée. Depuis la guerre des Marcomans jusqu'à celle des Goths, on pourrait les comparer à cette moisson des Spartes dont parle la légende de Cadmus; le dieu de la guerre récolte ce qu'il a semé et les guerriers naissent du champ de bataille. C'est dans leurs rangs que nous retrouvons la vieille constitution des Kchatriyas de l'Inde et de la Perse, celle des Achéens, des Ioniens, des Éoliens, des Doriens; race de guerriers qui n'a rien de commun avec les soldats de Rome. Ceux-ci naissent patriotes et citoyens, les autres naissent héros et chevaliers; quelle prodigieuse distribution de la vie sociale dans les principes mêmes de la constitution de tous ces peuples!

## II. — *Des conséquences qui ressortent de la diversité des origines chez les races pastorales.*

Nous venons de crayonner le tableau des peuples issus de la vie pastorale. Les hommes du Touran, les tribus scythiques, les nations comprises sous les noms de Gog et de Magog ouvrent la marche; viennent ensuite les fils de Sem; les races Aryennes et Indo-européennes sont à l'arrière-garde. Chez les premiers nul progrès, chez les seconds l'avenir des religions, chez les derniers le mouvement à l'infini, en diverses combinaisons et en différents mélanges.

La vie pastorale n'est plus nettement accusée chez la généralité des peuples d'origine Aryenne et Indo-européenne; elle s'y trouve, toutefois, suffisamment marquée pour prouver ses antécédents. C'est tout le contraire chez les races du Touran et les tribus de l'Arabie. Le type du pasteur y perce, y persévère dans le principe même des institutions, au sein de leurs empires fondés par la conquête. Interrogeons maintenant le Zendavesta, où nous rencontrons peu de traces d'une primitive existence patriarcale, car tout y commence par l'agri-

culture. Il n'est pas permis de douter, malgré cela, de l'identité des *Athravo* du Zendavesta et des *Atharvanah* du Vêda, des *Visho* du premier et des *Vishah* du second de ces deux documents, quoique les premiers fussent les pontifes des agriculteurs, et que les autres le fussent des pasteurs, quoique les *Visho* laboureurs des uns fussent les *Vishah* à la fois pasteurs et laboureurs des autres.

Nous connaissons les précédents de la vie pastorale chez les Pélasges et les ancêtres des Romains ; nous avons vu le Clan gaëlique, qui déploie un principe de mobilité dans le partage de la propriété commune, rouler dans le tourbillon d'un parcellement sans fin. Sous des formes plus équitables, où l'on tient compte de la nature des terrains et de la bonté des lots, pareille chose s'observe dans les communautés agricoles des Slaves. Les Kchatriyas de la vieille Inde et de la vieille Perse, les Hellènes, les Kymris, une portion des Germains, ne se présentent plus comme pasteurs aux jours de leur héroïsme ; ils n'en sont pas moins la postérité de pasteurs guerriers. Cavaliers comme ceux du Touran, ils n'ont pas leurs mœurs féroces ; un souffle chevaleresque anime les légendes de leurs dieux, perles de la tradition pastorale qui renferment les principes de leurs épopées. Le grand mouvement de la vie sociale et de la vie politique, la grande bataille livrée dans l'ordre de la civilisation morale et intellectuelle datent de leurs efforts ; seuls ils ont produit des nations fortes, seuls ils ont fondé des empires durables. Les créations guerrières des pasteurs turcs et mongoles, d'autres ébauchées d'une main plus sensée par les pasteurs arabes sont assez fréquentes, nous n'en disconvenons pas ; toutes n'en sont pas moins des pyramides de sable qui s'écroulent dans le désert, aucune n'offre l'aspect d'une pyramide de pierre qui l'affronte.

On peut m'objecter que les Sémites de la race d'Assur, d'Élam et d'Arphaxad sont parvenus à fonder des empires solides ; mais ces constructions robustes posaient sur le fondement d'un roc Kouschite. Tous ces puînés de la conquête, tous ces royaumes replâtrés de Ninive, de Suse et de Babylone, n'étaient pas vraiment d'origine sémitique. Les Sémites conquérants se sont fait Kouschites de mœurs et de religion ; ils ont restauré un vieil édifice où ils n'ont logé que leur idiome. Ainsi ont fait les Yoktanides dans l'Arabie méridionale, en s'incorporant un royaume kouschite, celui de Saba. Même en créant de vastes empires sous la domination de l'Islam, les pasteurs arabes, pas plus que les pasteurs turcs, pas plus que les pasteurs mongols, ne les ont fondés durables. Il n'est jamais sorti d'eux aucune nationalité grande et nouvelle ; rien n'est émané d'eux qui soit pareil aux œuvres de la race Aryenne, des peuples de la race Indo-européenne. Quand

même il s'est opéré un mélange de vainqueurs et de vaincus dans leurs rangs, il a produit des Musulmans et non pas des peuples. Là où il y a des exceptions, chez les Mongols de la Chine, ou encore chez les Mantcheoux de souche tongouse, ces exceptions rappellent le genre de la conquête des dominateurs de Ninive, de Suse, de Babylone, de Saba ; Mongols et Mantcheoux se sont à peu près abdiqués eux-mêmes.

Quant à l'empire du grand Mogol dans l'Inde, il n'a jamais eu rien de turc, rien de mongol, rien même de vraiment arabe, et cela en dépit de l'Islam. Prodiges de grandeur et d'éblouissement, il résulte d'une alliance des conquérants avec la race indigène des Râdchapotras, guerriers de l'Inde héroïque passés à la cause de l'Islam. Ils se sont mêlés à la civilisation persane adoptée par les conquérants, civilisation à laquelle les successeurs de Baber ont sacrifié jusqu'à leur idiome.

Partout où ce fait de l'abdication de soi n'a pas existé, voici ce qui est arrivé chez les Sémites aussi bien que chez les Turcs et les Mongols. Il y a eu d'abord l'action de l'Islam, fondée sur la polygamie, et qui porte un cachet pastoral et nomade par excellence. Mais à part cette action, le trait de nature est si fort chez les Turcs et chez les Arabes, tout antipodes qu'ils soient de génie et de caractère, que ni le marchand turc, ni le marchand arabe n'ont été marchands à la façon du Chinois, de l'Indien, du Persan, de l'Arménien, de l'habitant de l'Yémen, de la Phénicie, du Cananéen, du Grec, etc. Ils furent avant tout, les marchands traditionnels de la plus ancienne époque du commerce des caravanes, dont les pasteurs furent les intermédiaires, et en partie, les intéressés.

Ce n'est pas tout. Il y a encore le laboureur arabe, il y a encore le citadin de la même race d'hommes ; sans parler du laboureur turc, du laboureur mongol, sans parler des citadins turcs, des citadins mongols. Or voici ce qui s'observe à leur sujet. Chez les Aryens et les Européens de leur parenté, il n'y a pas exemple de l'abandon de la charrue, du retour à la tente, de la fuite de la cité, du recours au désert. Ce qui est sans exemple presque partout ailleurs, est de fréquente occurrence chez les Arabes, les Turcs et les Mongols. Personne ne conteste le très-haut degré de l'ancienne culture du sol chez les Arabes du pays de Bagdad, chez ceux que l'on rencontre dans la Syrie et dans l'Égypte, avant tout chez les Arabes de l'Espagne. Malgré cela, dès qu'ils sont retirés en Afrique, dès qu'ils ont goûté les abords du désert, ces mêmes laboureurs, ces mêmes citadins, ces victimes de leur foi ont aussitôt renoncé à leur mode de vivre, tout

à l'opposé des Européens placés dans les mêmes circonstances. Ils ont renoncé au genre d'aisance que leur eût procuré un établissement stable, ils sont rentrés généralement dans la vie de tribu, et la raison est évidente : c'est qu'ils n'avaient pas vraiment progressé dans le progrès même. Leur génie était ailleurs que dans la vie des champs et dans celle des cités ; leur poésie, leur philosophie, la scolastique même de leurs écoles, leur théologie, leur jurisprudence, leur morale, jusqu'au caractère de leurs sciences, ce grand ensemble de leur savoir et de leurs affections, tout cela traîne dans les déserts, tout cela embrasse le silence de ses grandes nuits, tout cela plonge dans l'Océan de la solitude. Si de riches Maures, abandonnant l'Espagne, se sont établis comme commerçants dans les cités de l'Afrique, les restes d'un peuple de laboureurs, de marchands, de guerriers, de théologiens, de poètes et de philosophes, se sont écoulés dans les déserts sans trop de larmes et sans trop de regrets ; ils se sont détachés de leur port, ils ont repris leur course comme un navire qui a levé l'ancre.

J'irai plus loin. Sans la rigueur des lois de Moïse, à la texture à demi-égyptienne, sans les institutions agricoles dont elles dotaient Israël, sans l'influence de l'art, de l'industrie, du commerce des Cananéens et des Phéniciens sur les fils de Jacob, pareille chose eut pu facilement arriver aux Juifs durant leur première dispersion. Marchands actifs et laboureurs passifs, leur génie pastoral éclate jusqu'au sein des institutions mosaïques. En stricte réalité, la terre y reste toujours un fonds commun ; elle rentre en friche, comme du temps de la vie nomade, à certaines grandes époques, durant les années sacrées, où elle revient dans la possession de Dieu et de ses pauvres, qui sont les fils d'Israël tous ensemble. Il y a abolition de dettes aux mêmes époques et dans le même esprit. Voulons-nous maintenant assister à un développement sans retour, à un développement qui tourne résolûment le dos aux mœurs des pasteurs, mœurs, du reste, qui ne paraissent avoir jamais été dans le vrai tempérament de la race de Cham ? Consultons alors les vastes embranchements de la famille de Kousch, les ramifications des Mizraïm, ou les peuples du Canaan. Puis adressons-nous aux Aryens et aux Indo-européens, qui commencèrent par être nomades, mais qui n'eurent jamais de soupirs pour la vie errante, quoiqu'ils adorassent la chasse, exercice noble qui devint même chez eux un domaine royal.

Quelques-uns se sont laissé tenter à avoir recours à la religion pour expliquer cette impuissance absolue des races touraniennes, cette impuissance relative des races sémitiques, cette absence de toute initiative de leur génie, de toute progression de leur pensée, de tout

emportement de leur parole, choses négatives qui les retiennent dans la sphère de la polygamie, dans les entraînements de la vie nomade. Certes, le germe des institutions de la vie civile et de la vie publique se trouvait implicitement contenu dans les formes de leur établissement pastoral ; cela est non moins vrai pour eux que pour les Aryens et les Indo-européens, et cependant ils ne l'ont pas développé. Tous les peuples, du reste, n'ont pas été nomades avant de passer à l'agriculture ; les Chinois et les Kouschites, ou les Ethiopiens asiatiques sont de ce nombre ; ils se sont stéréotypés dans leur état de culture, comme les Touraniens se sont stéréotypés dans leur état de barbarie. Est-ce leur foi aussi qui les aurait immobilisés ? Mais qu'est-ce que la foi des peuples de la primitive antiquité, sinon l'expression de leurs désirs ? S'il y a des cultes qui encouragent la vie nomade, comme il y en a qui portent à la vie agricole, ces cultes sont conformes au génie de ces peuples ; pour trouver une solution à leur esprit, il faut s'adresser à cet esprit lui-même, car leur foi n'en est que l'expression. Si les sauvages sont exclusivement chasseurs et pêcheurs, les races du Touran et les Sémites inclinent à la vie pastorale ; telle est leur nature qui nous donne la clef du phénomène.

C'est donc en vain que l'on met en avant l'opposition de l'Islam et du christianisme, ou encore celle de la loi chrétienne et de la loi mosaïque, surtout en ce qui concerne le régime et le principe de la propriété. Pour quelle raison la même opposition ne se présenterait-elle pas entre le christianisme et le paganisme, si nous en exceptons celui des primitives races touraniennes et bédouines ? Il y a, cependant, bien plus loin de la loi du Christ à la loi païenne qu'à celle des Juifs et même des Mahométans. Et cependant les grands empires du paganisme ont longtemps reposé sur un des fondements les plus stables, sur la vie agricole et industrielle, sur une forme et une organisation qui ont survécu à leur ruine, qui ont passé des vaincus ou des sujets aux vainqueurs ou aux maîtres, des Kouschites aux Sémites. Voilà pour ce qui concerne l'antique Orient. En nous tournant du côté de l'Occident, nous voyons que les païens imprimèrent un très-grand développement aux institutions de la vie civile, publique et politique ; qu'ils constituent des Etats, qu'ils fondent des nationalités, qu'ils préparent ainsi la voie au christianisme, lorsqu'il embrasse toutes ces formes du développement de l'esprit social, lorsqu'il les purifie, lorsqu'il leur souffle l'esprit d'un progrès infini ; car s'il entraîne l'homme vers le ciel, s'il le prépare à l'autre vie, il étend sa domination sur toute la surface de la terre, et lui assigne ainsi la sphère d'une activité sans bornes.

On ne saurait contester que, si la loi du Christ parvenait jamais à pénétrer dans les rangs des Mahométans de souche turque et de souche arabe, elle réagirait puissamment sur leur constitution; elle abolirait d'abord la polygamie en son principe, comme en ses conséquences civiles et juridiques. Parviendrait-elle cependant, sans mélange de races, sans création de peuples issus de ces mélanges, parviendrait-elle à entraîner les hordes du Touran, les tribus des Arabes en dehors de la sphère de leur génie propre? Réussirait-elle à les faire déborder dans le sens de l'activité des races Aryennes et Indo-européennes? Exciterait-elle chez eux la passion d'un progrès intellectuel, tout ce qui distingue l'autre famille de peuples? J'en doute, car il y a quelque chose d'indélébile dans le type de chaque race d'hommes, à part le génie de l'humanité qui leur est commun à toutes. Nous voyons à quoi les missionnaires ont pu parvenir parmi les sauvages; ils en ont fait, çà et là, des pasteurs et des agriculteurs; ils ont réagi contre la vie de chasse et de pêche qui maintenait leurs mœurs païennes. Cependant ils n'ont qu'imparfaitement réussi à susciter le principe de l'activité morale et intellectuelle dans leurs rangs; ils n'ont pu arracher leurs néophytes à leur mélancolie native. Un certain chagrin de cœur, une certaine tristesse d'esprit immobilisent toutes ces populations de l'Amérique, malgré leur conversion à la loi du progrès. C'est que le christianisme, qui forme un nouvel homme, n'efface cependant pas le génie des races et l'individualité des caractères. Ce trait de nature dans les plus vieilles portions de l'espèce humaine (les races Aryennes et Indo-européennes en sont les plus récentes), ce trait de nature ne se modifiera qu'à la suite des âges, lorsque les peuples de souche européenne auront accompli leur tâche, lorsqu'ils auront envahi le monde entier, et que des peuples nouveaux surgiront de tous les mélanges.

### III. — *Des éléments d'une aristocratie, tels qu'on les rencontre chez les pasteurs.*

Distincte des races hostiles, des races sauvages, la famille civilisée des bois soumet le chasseur et le pêcheur à son empire, leur imprime le cachet de sa moralité, ordonne les principes de leur état social. Le père qui commande à ses enfants, le maître qui enseigne ses disciples sont, le premier, chef de la famille naturelle; l'autre, de la famille spirituelle. Dans les bois, la maison du père ne reconnaît que

des enfants, la maison du maître que des disciples. Il n'en est plus ainsi dans la famille pastorale, où la famille isolée, le molécule de la famille ne joue plus de rôle, où elle trouve une fin, où elle est remplacée par la grande famille, par la tribu. Celle-ci repose, il est vrai, sur les liens du sang, mais elle s'établit aussi sur la fiction de la loi, qui est encore une coutume. Le père cède la place au *patriarche*, au père fictif de la grande famille, au roi pasteur de la tribu. Les pères isolés, les chefs de chacune des familles contenues dans les divisions de la tribu n'ont plus d'autorité isolée, de vraie autorité domestique. Ils sont comme les *filis aînés*, ils ne sont plus comme les pères dans la grande famille, dans la maison du patriarche; dussent-ils même le devancer beaucoup par le nombre des années, il est leur père par suite d'une fiction légale. Il l'est à ce point que ces petits chefs ne sauraient être considérés comme indépendants au sein de leurs propres familles, puisqu'ils n'ont de valeur sociale que par le patriarche, représentant de la communauté, de la tribu, de la grande famille.

Ce patriarche est, sur la terre, le pontife et le représentant d'un *Zeus Hypsistos*, d'un ancien des jours. *Baal* terrestre d'un collège de *Baalim* terrestres pour les Kouschites et la pluralité des Chamites; *El* terrestre d'un collège d'*Elohim* terrestres pour les primitifs Sémites; *Aditya* terrestre d'un collège d'*Adytias* terrestres pour les ancêtres des races brâhmaniques; *Ameça çpento* terrestre d'un collège d'*Ameça çpentas* terrestres pour les ancêtres des races bactropersanes, il représente le même ordre de choses qui s'étudie aux cieux et dans l'ordre de la création.

Nous avons dit que la tribu est la ramification puissante d'un tronc unique, qu'elle est un *arbre-forêt*, le pendant symbolique de l'arbre des Banyans. Tout part du même tronc, et chaque arbre dont il sème le grain lui reste attaché par la racine. Le représentant de ce tronc, auquel se rapportent les filiations de la tribu, le patriarche est le rejeton de la racine mère, le fils aîné devenu le père dans la famille où il prend naissance. Des vieillards inclinent devant sa jeune tête leur front dépouillé de toute chevelure; il est leur père et leur aîné comme le seul représentant de la tige des tiges; quoique chefs de familles, ils n'en sont pas moins les aînés de ses enfants, car il n'a ni égaux ni frères. Ses puînés, ses frères de sang qui sont issus des mêmes parents que lui sont encore moins que les autres en face de lui; enfants respectueux, ils ne l'assistent jamais dans ses conseils.

Tous ces anciens, tous ces pères, tous ces chefs de familles sont ainsi compris dans l'unité de la tribu et n'en sont pas encore détachés. Ils

ne sont pas encore des chefs de *Gentes*, comme chez les Latins; des chefs de *Phratries*, comme chez les Grecs; des chefs de *Sippes*, comme chez les Germains; des chefs de *Kyns*, comme chez les Kymris; des chefs de *Dschanas*, comme chez les Aryens de l'Inde; stage de leur développement qui n'arrive pour eux que lorsqu'ils deviennent chefs de race, lors de la dissolution de l'ordre de la tribu. Ils composent encore le *collège sacré* de pontifes en sous-ordre, qui entourent le pontife des pontifes, le chef de la tribu, qui l'assistent dans l'accomplissement des holocaustes, aux grands jours de la tribu, en ses fêtes solennelles. Ils forment aussi le *collège d'Etat* de la tribu, car ils assistent le patriarche dans ses jugements, quand il siège en son tribunal. Ils coopèrent à sa volonté, comme un *Sénat* d'anciens, lors des grandes consultations sur les intérêts publics, sur la gestion des affaires de la tribu, sur la direction à donner à ses entreprises. En tout ceci il n'y a cependant rien de *constitutionnel*, comme nous dirions aujourd'hui, rien de *légal*, mais il y a le fait du *bon sens* et de la *raison publique*; il y a, avec l'aide du temps, la force et la consécration de la *coutume*.

Même au sein de la forêt, du reste, le père de famille pontife domestique, était assisté par les aînés de ses fils, tenait conseil avec eux et les réunissait en tribunal; cela est conformé au *rituel* de la vie antique et remonte aux plus vieux jours du monde. Mais autre chose est ce qui se passait dans la sphère d'un intérieur pur et simple, autre chose ce qui se passait dans une sphère publique, non plus au sein de la famille, mais au cœur de la tribu.

Tels sont donc les *coopérateurs* sacrés et les *coopérateurs* profanes du Père des Pères dans la maison de la tribu; tels sont ces hommes qui correspondent à des *Titans* sacrificateurs dans l'ordre des dieux, à des Titans qui *étendent* le corps de la victime, fonction sacrée dont ils tirent le nom dans les hymnes du Véda, car ce nom leur vient de la racine *tan*, qui signifie *étendre* en sanscrit comme dans les langues parentes. Ces mêmes hommes sont encore ceux qui correspondent aux *Ouraniens* dans l'ordre des dieux, aux assistants du Dieu des dieux dans le gouvernement du monde. Nous touchons ici aux dieux primitifs comme aux hommes primitifs du principe de toute culture publique et gouvernementale; dieux et hommes précipités de leurs sièges dans la suite des temps, quand les dieux *Kronides*, adorés par les laboureurs, succèdent aux dieux Ouraniens, et sont eux-mêmes postérieurement remplacés par des dieux conquérants, par des rois fondateurs d'empires, dieux et rois *Olympiens* qui appartiennent à un troisième ordre de choses et correspondent à une situation nouvelle.

Il existe naturellement une grande différence entre les tribus pastorales qui ont une organisation militaire, et les races pastorales qui ne sont pas militairement organisées. Il existe une non moins grande différence entre les pasteurs guerriers du Touran et les pasteurs guerriers de race Aryenne et Indo-européenne. Ce qu'ils ont de commun, c'est d'être également cavaliers, c'est de posséder surtout des troupeaux de chevaux ; la race noble se compose exclusivement, chez eux, de cavaliers. D'autres espèces de troupeaux qu'ils mènent à leur suite sont du domaine de guerriers subalternes, entre les mains desquels ne repose pas le commandement. Il a existé, toutefois, des races héroïques beaucoup plus anciennes, dont les noms de famille prouvent irrécusablement qu'elles ne possédaient que des troupeaux de bœufs, de chèvres et de moutons ; leurs dieux guerriers, dont ils portent le nom, étaient ornés de la tête du taureau, du bouc ou du bélier des sacrifices, tête armée de cornes militantes.

Voici la conséquence de ce fait, tel que je viens de l'énoncer. Le pontificat, le tribunal, le sénat, ces trois germes d'un antique patriat, se composent chez eux de capitaines, et le patriarche est un général d'armée. Leur dieu est un dieu soldat ; leur déesse est une Amazone ; leurs pontifes adorent une épée ou une Bellone. Tout cela aboutit à des mœurs féroces, tout cela revêt un caractère moins généreux que terrible chez les peuples du Touran, les Scythes et leur parenté. Autre est l'esprit qui règne parmi les races chevaleresques, chez les fils d'un Hélios ou d'un Posidon, dieu soleil, dieu cavalier qui brille à la clarté des cieux, ou qui s'agite dans l'atmosphère, Océan dont les nuées roulent les vagues. Ces tribus ont encore pour dieux des Dioscures, qui appartiennent au nombre des dieux héroïques par excellence. Entre les soldats d'Attila, de Dchinghis-kan, de Tamerlan, entre les chefs turcs convertis à l'Islam et les guerriers de l'Inde, de la Perse, des Hellènes, les fils d'Arthur, les fils d'Odin quelle différence ! Les uns ne sont que la pépinière des hommes de sang ; les autres naissent des héros, des chevaliers ; les uns sont les destructeurs, les autres les fondateurs des empires.

Conquérante d'un vieux peuple, l'armée touranienne le réduit en poudre et passe comme le vent du désert ; même quand elle se l'assujettit d'une manière permanente, elle ne parvient jamais à se l'incorporer ; si elle en tente l'essai, elle se noie dans le pays de la conquête, comme les Mongols se sont noyés dans la Chine, les Turco-Mongols dans l'Inde. Dans le cas contraire, l'armée touranienne reste éternellement *campée* au sein de sa conquête ; elle n'agit sur les peuples que par le mépris, par l'extorsion, par la violence ; elle n'agit

jamais d'une façon réglée et bien ordonnée, elle ne se comporte pas en chef d'empire. Devenus des Pachas, ses capitaines s'intitulent les *esclaves* d'une Sublime Porte, titre d'esclavage qui est un titre d'honneur, car il n'a rien de commun avec l'état d'abjection ou pourrissent les races soumises au pouvoir du vainqueur et étrangères, par conséquent, à l'Islam, dont l'adoption relève de cet état de soumission. Ces races soumises se composent d'hommes reçus à titre de miséricorde et gratifiés du nom de *chiens*. Il est vrai, on les laisse absolument intactes dans leurs mœurs, leurs institutions et leurs coutumes, mais elles sont taillables et corvéables à merci et à volonté. Il ne se forme pas de régime patricien, pas de régime vraiment féodal, qui soit apte à se transformer, à constituer un élément de la nationalité d'un grand peuple ; tout cela est remplacé par une brutalité inintelligente et hautaine. Chez tous ces Touraniens la conquête reste, en permanence, à l'état rude et indigeste de son principe. Partout ailleurs il y a un peuple déchu d'une civilisation antique qui se relève, à la longue, par le contact d'un vainqueur barbare, mais doué de vertus publiques et politiques ; ces deux éléments se pénètrent et forment un peuple nouveau ; ne demandez rien de pareil à la domination de la race du Touran.

C'est ainsi que le principe d'un patriciat latent se retrouve chez des races de pasteurs guerriers et de pasteurs pacifiques, entre autres chez les Pélasges et les Hellènes. Il en naît, à la dissolution de la tribu, des rois laboureurs, ou encore des rois marchands, ailleurs des rois guerriers qui s'arment pour la conquête.

#### IV. — *Des éléments de la démocratie ou du peuple souverain qui se trouvent chez les races pastorales.*

De même qu'il y a une aristocratie latente, il y a une démocratie également latente au sein de la tribu pastorale. Pour les reconnaître, il importe de les dégager de tous les éléments qui leur sont radicalement étrangers, quoiqu'ils coexistent dans la tribu même.

Il y a une triple fiction dans la tribu pastorale : celle du patriarche qui est le père fictif de la tribu ; celle des Anciens qui sont les fils aînés du patriarche, également par fiction ; enfin celle de la tribu qui est la fiction de la famille : car elle est, pour ainsi dire, la famille à *outrance*, la famille maintenue dans l'unité de ses membres là où il n'y a plus que des degrés d'une parenté plus ou moins éloignée. Sans

cette triple fiction, il n'y aurait pas de tribu possible. Supposez qu'en sortant de la forêt, les chefs de famille se fussent faits pasteurs dans leur isolement, il leur eût manqué les grands troupeaux, ainsi que le nombre des enfants et des serviteurs. C'est ainsi très certainement qu'on est arrivé à la conception d'une famille-mère, du reste la plus ancienne en date, d'une famille où il y aurait toujours un aïeul de toute la race, dût-il être d'un âge inférieur aux chefs qui l'entoureraient. Mais cette origine du patriarcat prouve invinciblement aussi que ce père fictif n'était pas le *despote légal*, que la forme de la monarchie patriarcale ne fut pas celle de la *monarchie absolue*. Le despote n'admet devant lui ni des fils, ni des frères; il ne connaît que des sujets. Il n'est le parent *naturel* d'aucune lignée d'hommes, à part sa succession directe, car il est le foyer du despotisme. *Hors ligne* par sa naissance, il l'est aussi par *sa nature*, étant d'une *autre espèce* que ses sujets. Les princes de son sang forment sa cour; mais il a plus à se méfier de cette race de courtisans que du reste des hommes. Il y a, du reste, une preuve irrécusable que la tribu pastorale n'est pas le principe de la monarchie absolue. Si l'on consulte l'histoire des races Aryennes et Indo-européennes, les seules d'entre les races pastorales qui aient réellement dépouillé le vieil homme, en adoptant un nouveau mode de vivre, en devenant ou guerriers ou laboureurs, voici le phénomène qui se présente. Le patriarche a suivi le sort de la tribu, il a disparu; à sa place, nous rencontrons le roi laboureur, le roi citadin, le roi marchand chez les races pacifiques, le roi guerrier et héroïque chez les fondateurs d'empires. A la place de la tribu, s'élève à son tour un *peuple souverain* qui a la pleine et entière *autonomie* de soi, qui appartient à Dieu, non pas à l'homme. Il a pour chef, pour centre vivant, pour symbole, pour drapeau un roi, en la personne duquel il se respecte lui-même. Nous allons voir maintenant quel est ce peuple souverain, et de quels membres de la tribu il se compose.

Commençons par le peuple souverain, formé de tous les hommes de la tribu qui sont issus d'un *mariage sacré*, contracté sous des auspices religieux, d'après le rit pastoral. Quant aux autres hommes de la tribu, ils sont le produit d'autres formes de mariages, réputées profanes, car elles se rattachent à des mères qui appartiennent aux rangs inférieurs de la société pastorale; d'autres ressortent encore de concubines légitimes, épousées suivant d'autres rites. Tout à fait à part du reste sont les femmes esclaves, dont sortent les serviteurs de la tribu, qui n'en font pas partie intégrante comme hommes, car ils se trouvent sur le pied d'une propriété mobile, dans le genre des troupeaux ou des armes. Le *Demos* caché dans la tribu, celui qui

aura un jour l'autonomie de soi, ce Demos est avant tout *bien né*. Quand il se découvre, il se trouve constitué sur deux portions intéressantes : l'une se compose des *patriciens*, chefs de familles puissantes dont nous avons parlé ; l'autre de la masse des *hommes libres*, tous *bien nés*, petits chefs de maison qui ne brillent ni par leur ancienneté, ni par leur richesse. C'est ainsi que l'aristocratie se trouve dans la démocratie, et ne lui est pas supérieure.

Dans cette décomposition de la tribu, nous possédons les trois éléments de la constitution sociale des races Aryennes et Indo-européennes, avec les modifications qui se trouvent exister entre un établissement pacifique ou un établissement militaire, le sol des uns étant la conquête du labour, celui des autres de l'épée. Au lieu du patriarche, symbole de l'unité d'une tribu dorénavant dissoute, il y a le roi pacifique ou héroïque, représentant d'une nouvelle unité nationale. Cette nation qui commence est souveraine, et se voit aussitôt aristocratiquement et démocratiquement constituée. Si la force des armes n'est pour rien dans son établissement, elle s'étend comme un fleuve tranquille, et déborde en silence par les colonies de son voisinage. Mais s'il y a soumission par l'épée, la force sociale, loin de s'épancher, se concentre et se replie forcément sur elle-même. Elle se dresse alors sur le piédestal de la race soumise ; une race souveraine monte et s'établit sur son faite. Tel est le principe d'une *hiérarchie* naissante de pouvoirs sociaux, par contraste de la *juxtaposition égalitaire* de l'autre forme d'établissement, où des races aristocratiques et des familles démocratiques vivent côte à côte, isolées, et sans se toucher par aucun coin d'hierarchie ou de subordination. C'est un État très-faible et facile à envahir, si nous le comparons à l'autre état de choses, à l'État fort, qui sait se défendre et qui se prépare à guerroyer et à s'agrandir. Voici comment.

Les aînés de la tribu pastorale, les pontifes nés, les juges nés, les conseillers nés, les assistants du patriarche en ses diverses fonctions, les capitaines nés dans l'état de guerre, occupent un sol conquis ou non conquis. Dans le dernier cas, ils sont les premiers cultivateurs de ce sol, et souvent aussi les voisins pacifiques d'une colonisation antérieure qui leur cède une place, car il y a abondance de territoire. Ils s'instituent comme chefs de races plus ou moins puissantes, et se consolident dans leurs localités comme une espèce de *dynastes* ou de *grands propriétaires ruraux*. Rois de leurs *districts*, rois de naissance, non pas par institution royale, ils sont les pontifes nés, les juges nés, les conseillers nés, les capitaines nés du Demos de la sous-division du territoire, Demos dont ils font partie, Demos qui est le

souverain. De bonne heure, du reste, l'hérédité de leurs fonctions se trouve abolie, et est remplacée par l'élection de ce *regulus*, de ce *princeps* du district, choisi par ses concitoyens domiciliés dans le district même. Le chef dont nous parlons n'en est pas moins élu parmi les membres de la race noble par excellence, race enveloppée d'une sanction religieuse et sacerdotale. Il en est ainsi du roi des rois, du représentant de la réunion des Dêmes. Son hérédité cesse promptement, mais il est toujours élu dans la famille royale par excellence, qui est la famille sacerdotale par excellence. Il l'est par le peuple assemblé, et non pas seulement par l'aristocratie des grandes familles.

S'il y a conquête d'un peuple héroïque sur un peuple pacifique, il importe de connaître les rapports de leur origine ; autre chose est de savoir s'ils appartiennent à une souche parente, ou s'ils se repoussent par leurs mœurs et par leurs ancêtres. C'est ainsi que les Pélasges et les Hellènes chez les Grecs, que les Vanes et les Ases ou Anses chez les Germains, les premiers Ingævons pacifiques, les autres Suèves guerriers ; c'est ainsi que les Latins et les Romains dans l'Italie traitent facilement ensemble, se rapprochent beaucoup plus facilement, les cas de violence exceptés, que parmi eux la conquête est beaucoup moins terrible dans ses suites pour le peuple dépossédé. Il n'en est pas ainsi dans le cas où l'idiome du peuple souverain est inconnu du peuple sujet, où ses mœurs et ses coutumes lui sont également étrangères.

Les Doriens seuls font exception parmi les Grecs, et surtout les Doriens de Sparte, maîtres inexorables d'un peuple parent et opprimé. C'est qu'il faut distinguer entre deux sortes de conquêtes, la première, qui est la simple, et la conquête de seconde main, qui se complique d'une première conquête ; la première, ou celle des Ioniens dans l'Attique, l'autre, ou celle des Doriens dans le Péloponnèse. La première dégage le cours du fleuve sur lequel elle a roulé ses flots et ne permet pas longtemps son obstruction ; l'autre amoncelle flots sur flots et glaces sur glaces. D'abord les Doriens subjuguent un peuple héroïque par la force des armes, ils abattent cette force des Achéens, déjà assise en dominatrice sur une population de Pélasges. Celle-ci est écrasée sous le joug de la glèbe ; les Achéens restent dans les cités, race marchande et propriétaire du sol sur laquelle les Doriens assoient leur impôt ; pour nourrir les Doriens, les Achéens sont chargés de pressurer les campagnes. Dans l'Attique, c'est le contraire. L'aristocratie du peuple conquis y maintient partiellement sa liberté, ce sont les Gamores, rejetons des Cécropides ou des Erechthéides ; ce sont encore les Eumolpides, leurs anciens voisins et en-

nemis, mais fondus dans l'intérêt de la même alliance. Entre tous ces autochthones, maîtres du sol, et l'aristocratie conquérante des Ioniens, cavaliers héroïques, un *connubium* vient à s'établir, qui les rallie à un intérêt commun au sein de leurs familles ; telle est l'origine de la puissance des Eupatrides, le produit de cette fusion de races puissantes. Comme les rois cherchaient à grandir leur pouvoir en protégeant la démocratie à leurs dépens, ils mirent une fin à la royauté des conquérants Ioniens, qui était celle des Égides. Ainsi firent les Patriciens de Rome dans des circonstances semblables.

Le Demos véritable, le peuple souverain ne se compose d'aucune espèce de castes aux professions héréditaires. Laboureur ou marchand dans ses commencements pacifiques, guerrier du temps de ses conquêtes, il forme un corps de nation plus ou moins puissant, selon le mode de son établissement. Le Demos tout entier, roi, grands et peuple, repose sur le même fondement de la parenté et de la famille. Parties intégrantes du souverain, la famille royale, les familles patriciennes, les familles plébéiennes sont établies par groupes distincts ; chaque faisceau ou chaque groupe en sa parenté, et uni dans un culte qui lui est propre, dans un culte qui engage cette petite communauté à des devoirs spéciaux, qui n'ont rien de national en leur principe.

Telle est donc la constitution des Dschanâh de l'Inde brâhmanique, des Phratries de la primitive Grèce, des Gentes de l'antique Italie, des Sippes chez les vieux Germains, des Kyns du peuple des Kymris, etc., petites corporations de la parenté, vraies *fraternités* comme on les appelle, sociétés privées avec lesquelles il faut compter, car on ne pourrait pas impunément les opprimer, de sorte que la royauté et l'aristocratie y trouvent un double frein. Nous verrons tout à l'heure que les vraies castes, que les corporations industrielles, celles qui suivent des professions héréditaires n'ont rien de commun avec ces établissements. Leur lien social, leur culte commun reposent, tout au contraire, sur une sorte d'*initiation* à un métier, non pas sur les liens de la parenté, non pas sur un engagement politique et de famille. Sans être ni sujettes ni esclaves, ces corporations sont en dehors du peuple souverain ; nous en verrons la raison, en rendant compte de leur origine.

Il s'entend, du reste, que cette constitution ne se dessine franchement dans son autonomie, que lorsque la dissolution de la tribu est entièrement consommée, ce qui n'est pas arrivé au Clan des Gaëls qui n'est pas sorti de la chrysalide de son principe patriarcal, et qui n'y a pas encore achevé sa métamorphose. La tribu est dissoute chez les Slaves, mais elle s'y est survécue à elle-même dans le principe

de la communauté des biens. Le patriarcat héréditaire y a été remplacé par le système d'une fraternité *sui generis*, gouvernée par un *frère d'élection*, dont la qualité de frère, succédant à celle du père dans la tribu, repose également sur une fiction de la coutume. Si le Clan vit constamment dans un état de sanglante anarchie, par suite de sa constitution vicieuse, la fraternité des Slaves, essentiellement pacifique, évite les collisions par l'envoi des colonies qui se rattachent, par une sorte de piété filiale, à leur métropole. L'organisation des Gaëls et celle des Slaves dénotent un principe d'immobilité stationnaire qui ne se retrouve pas ailleurs chez les races Aryennes et Indo-européennes ; c'est la suite de leur point d'arrêt entre l'état de la tribu pastorale et celui d'une nationalité naissante, mais qui n'a pu parvenir à déployer ses ailes. On sait que nos socialistes et nos communistes ont eu vent de cet état de choses, dont ils sont incapables de saisir les raisons, et qu'ils ont prétendu l'exploiter au gré de leurs systèmes.

V. — *Des éléments de la caste, ou des professions industrielles et héréditaires au sein de la tribu pastorale.*

A part le peuple souverain, caché dans les entrailles de la tribu, il y avait les fils des mêmes pères, mais non pas des mêmes mères. Descendants de mères de condition plus ou moins servile, concubines légitimes qui donnaient le jour à des fils avoués, enfants de bas rang, il ne faut pas les confondre avec les rejetons de femmes esclaves, voués au service de la tribu quoiqu'ils fussent descendus de pères réputés nobles. Chaque tribu renfermait ainsi trois classes d'hommes : les enfants d'hommes et de femmes du rang noble ; ceux d'hommes nobles et de femmes du rang des concubines ; ceux des hommes nobles et des femmes esclaves. Les enfants des concubines et ceux des femmes esclaves ne pouvaient s'unir en mariage, et devaient exclusivement contracter des unions dans leurs propres rangs.

Souverain donc était ce Demos de la tribu qui adorait la même grande déesse mère, épouse et associée du même grand dieu père, le même Ouranos et la même Gé, le même Varouna et la même Aditi, etc., époux divins de l'ère patriarcale de l'espèce humaine : c'est ce Demos qui était présent au sacrifice du patriarche, lorsqu'il immolait des hécatombes à leurs communs ancêtres. Les autres membres de la tribu avaient d'autres dieux et d'autres déesses, en rapport avec la nature de leurs fonctions et de leurs occupations.

Pour ce qui était de la postérité des concubines, elle se livrait, avant tout, à deux métiers particulièrement sacrés, ceux des *forgerons* et des *tisserands*, les plus anciens métiers d'un vieux monde. On croyait que les dieux *tisserands*, que les *Titans* avaient étendu le corps du dieu comme on étend la victime, que ce dieu avec les membres duquel ils accomplissaient le sacrifice était Ouranos leur père, qu'ils avaient enveloppé le ciel et la terre par la *trame* de leur *métier*. Ces dieux qui étendent, ces dieux qui tissent la trame de l'univers avec les membres du dieu, accomplissant leur œuvre sous l'inspiration des chants et au moyen des rythmes, sont les dieux *étendeurs*, les dieux *Titans*, les Pères de l'univers et du genre humain, célébrés dans plus d'un hymne du Vêda.

Les *dieux forgerons* étaient les grands dieux d'une autre classe d'ouvriers, sortis comme *charpentiers* des bois; du moins les charpentiers, qui abattent les arbres de la forêt, figurent comme forgerons dans les hymnes du Vêda. Leurs dieux avaient sculpté l'univers au sein de la *grotte sacrée*, dans la nuit des bois; ils avaient ordonné le monde du sein des ténèbres, ils l'avaient décoré et illuminé de la splendeur des astres du jour et de la nuit. D'après cela, il paraît évident que les pasteurs se sont incorporés quelques-unes de ces confréries religieuses, étrangères au principe de leurs courses vagabondes, mais utiles à leur existence. Ils leur ont assigné un rang, conforme à leurs notions sur les rapports de l'existence sociale. Mais quand la tribu fut dissoute, les associations d'arts et métiers se choisirent des demeures à part, se constituèrent dans leurs propres Dèmes, fondèrent leurs propres cités, vécurent comme des castes isolées, coudoyant le peuple autonome, la race souveraine sans s'y confondre. Le métier s'enseignait rituellement comme un art et exigeait une initiation, comme tout enseignement du monde primitif, l'agriculture aussi bien que la culture de la vigne. C'est ainsi que tout devenait religion; mais dans ces religions d'un peuple établi, d'une race d'hommes souverains, les cultes des dieux et des déesses invoqués par les castes ouvrières, jouèrent un rôle important. Nous savons, du reste, que ces castes ouvrières restaient étrangères à l'organisation des Gentes, de sorte que leurs *sacra*, ou leurs *mystères* ne doivent pas être confondus avec le culte privé des fédérations de la parenté.

Pour expliquer l'origine des castes ou des professions héréditaires, il n'est pas besoin de recourir au système de la conquête; car il n'est vrai nulle part que les confréries d'ouvriers soient des races déshéritées, nées de l'oppression. La conquête ne crée pas des ouvriers;

elle crée des hommes plus ou moins dépossédés de leur héritage, plus ou moins déchus de leur souveraineté, plus ou moins tributaires, plus ou moins précipités dans le servage de la glèbe : c'est tout au plus si elle lie les corporations ouvrières au service de l'Etat. Pareille chose se produisit en Italie, sous l'Empire Romain, où les Césars instituèrent certaines corporations nouvelles, où ils en firent des serfs privilégiés, voués au service de l'Etat, gens qui, du reste, n'ont jamais eu rien de commun avec les esclaves domestiques, que leurs maîtres employaient à toute sorte de métiers. Les corporations d'ouvriers de l'empire romain sont ainsi, *partiellement*, des créations de l'empire ; les principales remontent, toutefois, aux corporations de la très-vieille Rome, dont on rattache l'origine mythique au nom de Numa, ou à la vieille législation des Sabins. Il n'y a donc pas d'erreur plus grossière que celle de dériver les corporations d'ouvriers du moyen âge d'une foule d'esclaves domestiques, asservis aux caprices des riches somptueux de l'Empire Romain, dont les ouvriers étaient des esclaves sans constitution qui leur fût propre, sans aucune espèce de *sacra* ou de *mystères*, sans initiation religieuse, sans enseignement symbolique de leur métier, et sans hérédité de profession.

Il était tout à fait *naturel* au pasteur, il avait été *naturel* aussi au chasseur de placer l'industrie assez bas dans leur estime. Le métier cloue l'homme à son siège et l'absorbe dans une occupation unique ; la vie nomade lui laisse le libre, plein et entier exercice de sa volonté, le rend par là personnel, singulièrement apte à la délibération privée comme à la délibération publique, à l'entente commune comme à l'exercice du gouvernement. Cela est si vrai, que l'on peut étudier les débats publics et la discussion des intérêts communs jusque dans les rangs des sauvages du nord de l'Amérique, qui ne manquent ni de l'éloquence de leurs chefs, ni du bon sens de la délibération, ni de la maturité des conseils ; car s'ils ont le corps paresseux, ils ont l'esprit singulièrement libre et dégagé, chaque fois qu'il s'agit d'apprécier les intérêts de la chose commune. En revanche, on rencontre, chez les corporations industrielles du monde antique, les premiers éléments de la *science* à côté de ceux de l'*industrie*. Elles furent les premières à poser les principes des sciences mathématiques et à méditer sur l'origine et la nature des choses. Quant aux races souveraines et gouvernementales, elles ne vécurent que dans l'action et dans la discussion, elles restèrent étrangères à toute réflexion et à toute méditation spéculatives.

VI. — *De l'autorité et du respect, les deux principes moraux de la société antique, issus de la vie pastorale.*

Rien ne se fonde sans discipline ; la vie débraillée est une grande immoralité, une grande lâcheté sociale, la plus complète absence de sens moral, fruit pourri de l'égoïsme d'une société ridée, fanée, brutalement matérialisée ; *disinvoltura* de cœurs mal appris que l'on ne rencontre pas chez les sauvages, lesquels ne manquent ni de tenue, ni de distinction, car ils ont aussi leur genre de moralité, leur force de discipline.

Il est vrai, le sauvage offre un douloureux spectacle pour le cœur et l'esprit ; mais ce n'est pas à cause de sa grossièreté, c'est par suite des déchirements de son âme, dont l'explosion se manifeste par les horreurs de l'Omophage, les horreurs de l'Anthropophage, par le culte de déesses noires, de fantômes hideux, de magies superstitieuses, de toutes les monstruosité d'une imagination en délire. Le sauvage est odieux, mais il n'est ni commun ni plat dans la manifestation de ses désirs. La vraie subordination du cœur et de l'esprit à quelque chose de supérieur et de divin qui n'en réside pas moins dans la conscience, qui ne gonfle pas moins la poitrine de l'homme de bien ; cette subordination fait malheureusement défaut au cœur du sauvage. A peine reconnaît-il un chef, car son chef est le plus fort, et le plus fort est un être relatif, qui dépend du moment et des circonstances. L'autorité du père n'existe pas véritablement chez les sauvages, moins encore celle des patriarches. C'est que le principe de la subordination repose, dans tout le monde antique, sur le *respect* des dieux ; mais au lieu du respect des dieux nous rencontrons, chez toutes les races sauvages, la *peur* des dieux, laquelle n'est, en aucune façon, leur *crainte* juste et salutaire ; peur qui se fonde sur l'idée que le sauvage se fait du dieu, car le dieu *tourmente*, selon lui, le corps humain et l'âme humaine. Il réside dans les membres endoloris de l'homme sous la forme des maux et des maladies du corps, dans l'âme endolorie de l'homme sous la forme des maux et des maladies de l'esprit. Ce dieu tourmentant, ce dieu qui revêt la physionomie d'un *démon*, est tourmenté à son tour. Ses pontifes le déchirent vivant, le lacèrent dans l'homme et dans l'animal du sacrifice. L'holocauste qui est sans le feu de l'autel ressemble à un repas de furies, à une orgie infernale : tel est le trait le plus carac-

téristique des peuplades sauvages, quoiqu'il y ait des exceptions.

Il en est tout autrement de l'autorité des pères dans la maison réglée au sein de la forêt, ainsi que de celle des doctes ou des maîtres. Le *silence* se fait autour de leur volonté et de leur enseignement, silence qui est une des formes du respect et surtout du culte. Il est imposé dans la tribu, au nom des dieux, par la voix du patriarche, et propagé par ses pontifes assistants, commandé par des hommes revêtus d'une autorité divine, chez lesquels réside le jugement et la punition. Quand la tribu fait place à une nation naissante, ce silence s'étend sur les assemblées du peuple souverain, qui assiste aux holocaustes dans la réunion de toutes les Amphictyonies du voisinage. Il règne dans les tribunaux, il s'observe dans les lieux où se formulent les décisions d'une délibération commune. Les formules sacrées de ce silence solennellement imposé par les rois et les pontifes existent, traditionnellement, dans les lois et les coutumes de la plupart des races Aryennes et Indo-européennes. Le peuple assemblé, le peuple souverain écoute respectueusement et dans la crainte des dieux. La voix de son silence interrompu est comme un murmure unique, s'il y a assentiment de tous; c'est une dénégation du geste, comme un renforcement, comme un redoublement de la voix du silence s'il y a rejet. Ainsi se faisait lentement et graduellement l'éducation des hommes libres en *écoutant* d'abord et en *apprenant* ensuite.

#### VII. — *Du développement graduel du Verbe humain chez les différentes races des peuples.*

Plus on pénètre dans le domaine de la haute antiquité, plus on arrive à la conviction des différentes couches de peuples et de la progression dans l'histoire de leurs développements. Il y a eu une époque où les Aryens n'existaient pas encore, pas plus que leurs parents de l'Europe; leurs idiomes, si éloquents dans les monuments qui nous restent de leurs plus vieilles synthèses, étaient encore scellés du sceau de la tombe; ces idiomes, qui se sont décomposés par la suite des âges, qui ont été pétris et refaits par de nouveaux mélanges, et qui ont fini par redevenir de formidables instruments de la pensée et de la volonté des peuples, idiomes aujourd'hui puissants par l'analyse comme autrefois par la synthèse. On est parvenu à dissoudre le zend et le sanskrit dans leurs éléments primitifs, à les détruire radi-

calement ainsi pour remonter au-dessus d'eux, pour atteindre à un état où ils n'existaient encore que dans leurs éléments, où il ne pouvait être question de leur merveilleuse structure, du mystère de ces formes grammaticales dont on tient aujourd'hui la clef. On peut y lire jusqu'au fond et reconnaître le génie de leur composition. Il n'y a que le *celtique* qui présente un phénomène à part dans la famille des langues parentes, car il porte l'empreinte d'une *double grammaire* et d'un *double dictionnaire*. Janus a deux faces, il tourne un de ses deux visages du côté des langues Aryennes et Indo-européennes, tandis que l'autre s'adresse à un système radicalement opposé de langues. Il paraît sous un costume encore rude et grossier, avec des formes grammaticales imparfaitement développées du côté de la première de ces familles de peuples. On dirait qu'il a été arrêté dans sa structure, et comme suspendu avant d'avoir eu le temps d'accomplir sa carrière. Il ne s'agit pas ici d'un perfectionnement classique de langage, car un tel perfectionnement est le résultat d'une grande culture littéraire; il s'agit d'une forme beaucoup plus antique de la parole, de son développement hiératique, de son état d'archaïsme, pareil à celui des hymnes du Vêda, où il y a richesse et indigence, un jet exubérant de la sève qui produit les formes, et une expression encore boiteuse pour rendre les décisions de la pensée au moyen de ces formes. On s'est mépris, du reste, sur la nature du phénomène que les idiomes celtiques présentent à cet égard; car on a attribué à la *décadence* ce qui revient à ses *origines*. La langue n'a nullement vieilli, mais elle a été saisie d'un froid précoce en son printemps. Cet état du langage des Celtes prouve une seule chose : son *antériorité* évidente sur le reste des langues Aryennes et Indo-européennes; c'est ce que M. Charles Meyer me semble avoir judicieusement démontré.

Venons à l'autre face des idiomes celtiques, à celle qui s'adresse à une tout autre famille de peuples; on y voit un cachet tout particulier, on y étudie la trace d'un système de langages de beaucoup antérieur à la formation des langues Aryennes et Indo-européennes. Du temps où les ancêtres des Celtes tournaient encore dans la sphère des idées exprimées par ces langages, où ils n'appartenaient pas encore au giron des langues Aryennes et Indo-européennes, ils se rattachaient, intimement, à la grande famille des idiomes finnois, aux langues de l'Oural et du Caucase. Existe-t-il encore une troisième affinité entre les dialectes celtiques et un troisième système de langues, en d'autres termes, existe-t-il un élément dans les idiomes des Celtes par lequel ils puissent se rattacher au système des langues chamitiques,

dont le Copte est le principal débris? On l'affirme du moins, et dans le cas où cette affirmation pourrait se prouver, il faudrait admettre la présence, du reste assez probable, d'antiques colonies africaines dans l'Occident de l'Europe, postérieurement enveloppées et englouties dans la masse prépondérante des Celtes. Du reste, la présence d'un fort élément de la grammaire et du dictionnaire des langues finnoises dans le celtique, n'impliquerait, en aucune façon, la fusion d'un peuple Aryen et d'un peuple Finnois; il indiquerait tout autre chose. Il dénoterait plutôt un état de passage, celui d'une population touranienne en son principe, qui eût porté un pas en avant, qui ne fût pas demeurée dans la sphère du Touran comme les idiomes finnois; qui se fût sentie un besoin de l'esprit et de l'intelligence assez vigoureux pour aboutir à un système nouveau, à un système postérieurement développé dans l'ensemble des langues Aryennes et Indo-européennes. De toute façon il faut remonter à la nuit des temps, au séjour des peuples celtiques dans l'Asie, dans le voisinage immédiat des ancêtres des races Aryennes pour expliquer le phénomène.

Peut-on opérer sur les langues sémitiques comme sur les langues Aryennes et Indo-européennes? Peut-on détruire leur organisme pour se rendre compte des principes de leur composition, pour en faire jaillir les éléments, comme on ferait jaillir la pupille obscurcie de l'œil au moyen de l'opération de la cataracte? Quelques hébraïsants audacieux l'ont récemment tenté en Allemagne; d'autres hébraïsants, hommes du plus grand poids, l'ont récemment nié, en France comme en Allemagne. Tous conviennent sur ce point, qu'il y eut un temps où les ancêtres des Aryens et des Indo-européens, ainsi que les ancêtres des Sémites, vivaient rapprochés dans des territoires contigus, de sorte qu'il y a eu convergence évidente de leurs deux idiomes. Celui des Sémites est, évidemment, bien plus ancien que le système du Verbe Aryen et Indo-européen; ce qui ne veut pas dire que l'idiome sémitique doive être considéré comme un pont de passage pour arriver à la formation des langues Aryennes et Indo-européennes, après l'abandon d'un système analogue à celui des idiomes sémitiques. Il est évident que toutes les langues se sont formées dans la *primitive jeunesse* des peuples, avant l'existence des tribus de pasteurs, et lorsqu'il n'y eut encore, sur la terre, que des familles *isolées*. C'est ainsi qu'il a dépendu du génie de telle ou telle famille d'apposer son cachet à un système de langage qui prend sa source en elle seule. Pour comprendre, du reste, cette naissance d'un Verbe spécial, qui s'engendre en certaines familles, par suite des

intuitions d'un Kosmos, ou d'un *ensemble* physique, religieux et intellectuel qui lui est propre, que faut-il ? se détacher vivement de l'état *actuel* de l'espèce humaine, se reporter à une époque où le génie natif des diverses familles de l'espèce humaine était encore à l'état de *création*, où la parole et la pensée fermentaient par suite de la nécessité de la production d'un monde d'idées et de sentiments, où l'homme agissait simultanément avec les énergies non pas encore apaisées d'un monde nouveau, où l'esprit humain était ainsi entraîné dans la sphère des créations, où l'état *ordinaire* des choses n'était pas encore la situation *naturelle* de l'espèce humaine.

La contexture des éléments sur lesquels le système des langues Aryennes et Indo-européennes est fondé peut entièrement se défaire ; pareille chose n'est pas possible, à ce qu'il paraît, pour la structure des langues sémitiques. Les difficultés augmentent si l'on remonte l'échelle des langues d'un degré plus haut, si l'on arrive au copte, langue qui a, évidemment, précédé les idiomes sémitiques. C'est le reste le plus important du système des langues chamitiques parvenu à notre connaissance. On a été, récemment, amené à admettre une analogie de formation entre le copte et les langues sémitiques, semblable à l'analogie qui existe entre la formation des langues sémitiques et des idiomes Aryens et Indo-européens. Sans être le rudiment imparfait dont les langues sémitiques se seraient ultérieurement formées, le copte convergerait vers eux, comme les langues sémitiques convergent vers les Aryennes. Il se peut, et de récentes recherches semblent y amener, il se peut qu'il existe un rapport d'analogie entre le système de langues dont le copte est le principal filon et les idiomes pour lesquels un juge des plus compétents, le savant Max Muller, vient de proposer le titre de langues *touraniennes*, dont le berceau fut dans les régions de l'Asie centrale, d'où la masse des peuples scythiques s'est précipitée sur l'Asie méridionale comme un torrent dévastateur. Ces hordes portent le nom de Gog et de Magog dans l'Écriture sainte, de Touraniens chez les Aryas, ainsi que nous avons eu déjà l'occasion de l'observer. Les idiomes finnois de l'Oural et du Caucase, les idiomes tures, originaires de la Soungarie, entre les chaînes du Muztagh ou du Thianchan et de l'Altaï, les idiomes mongols qui ont poussé dans l'Altaï et ceux des Tongouses sont les branches septentrionales de cette famille de langues ; au midi les idiomes des indigènes du mont Vindhya et du Dekan de l'Inde, parmi lesquels le tamoul occupe la première place, leur correspondent d'une manière exacte, et appartiennent, évidemment, à la même parenté. Les membres les plus savants de l'Académie de Saint-Pétersbourg se sont

mis à explorer les dialectes du nord, plusieurs employés du gouvernement des Indes et quelques missionnaires protestants se sont livrés à l'étude des dialectes du midi, où les Jésuites et notamment le P. Beschi avaient pris le devant.

En remontant tous les degrés du développement du Verbe humain on arrive à une dernière assise où l'on rencontre un tuf, pour ainsi dire, au delà duquel on ne saurait aller : car on y trouve une langue purement élémentaire, où il n'est plus question de formes grammaticales ; elles existent, incontestablement, dans l'idée de celui qui parle, mais elles ne trouvent aucune expression dans son langage. Non-seulement il y a absence totale de toute formation grammaticale dans ces langues monosyllabiques, mais il n'y existe même aucune trace de ces modifications de la parole propres aux langues touraniennes, et qui y tiennent imparfaitement lieu de formes grammaticales. Les idiomes monosyllabiques se maintiennent par la seule position des mots, s'expliquent par la seule syntaxe ; pour se développer il leur faut, nécessairement, l'aide d'une *écriture hiéroglyphique*, de très-bonne heure inventée à leur usage. De là une langue en double, l'une qui est écrite et dont les mots s'expliquent à l'aide de clefs, l'autre qui est parlée, et qui modifie le sens de la parole par une élaboration vivante de l'échelle des sons, sans rapport, du reste, avec le système de la rythmique propre aux langues Aryennes et Indo-européennes. Il faut aussi l'appui du geste, pour déterminer, dans une foule de cas, le sens dans lequel on a besoin que le mot soit entendu. Le chinois est le prototype comme le modèle le plus achevé de cette famille de langues. Ce Verbe coïncide plus ou moins avec celui des Tibétains. On retrouve la même physionomie de langage parmi les peuples qui occupent tout l'espace entre l'Inde et la Chine ; l'idiome des Malais en paraît une branche détachée dans la nuit des âges. Y aurait-il encore ici, comme on le suppose, un rapport éloigné entre cette famille d'idiomes et celle des langues touraniennes, qui lui sont évidemment postérieures par le principe de leur formation ? de sorte que l'on aurait découvert jusqu'ici cinq grands systèmes de langues qui, sans dériver aucunement les unes des autres, se correspondraient cependant par analogie. Ainsi les langues dites monosyllabiques correspondraient aux touraniennes ; celles-ci aux idiomes dont le copte est un échantillon ; le copte correspondrait aux langues sémitiques, comme celles-ci aux langues Aryennes et Indo-européennes.

Mais qu'y a-t-il derrière toutes ces formations ? Ici nous touchons à un état du genre humain où la science de la linguistique nous fait

défaut. Nous y rencontrons, en revanche, les plus vieilles formes des plus vieux cultes, les plus anciennes croyances de l'espèce humaine, ainsi que les plus vieilles institutions qui s'y rapportent. Nous nous trouvons en face d'une Humanité tombée, déchuë de son origine, d'une Humanité qui a pénétré de la sphère de la vie dans la sphère de la mort, et qui cherche à s'en relever par l'institution des sacrifices. C'est à cet état de choses que correspond le tableau d'une organisation sociale dont nous aurons à nous occuper, d'abord en elle-même, ensuite par rapport aux confréries civilisatrices de la plus vieille espèce humaine.

Baron d'ECKSTEIN.

---

# VOYAGE DANS LE ROYAUME DE GRÈCE,

PAR EUGÈNE YEMENIZ<sup>1</sup>.

---

Un récit de voyage est toujours une lecture agréable; quelle que soit la contrée où il plaise à un voyageur de nous conduire, notre imagination le suit sans effort et trouve même un charme inconnu dans bien des détails dont un livre méthodique ne parviendrait jamais à dissimuler l'aridité. C'est de la géographie animée et dramatisée, et la personnalité de l'écrivain sans cesse présente, qui pourrait ailleurs nous lasser, ne fait ici que nous captiver davantage. Telle contrée que nous aurions garde de vouloir visiter pour notre compte, nous aimons à l'étudier sur les traces du voyageur; elle nous apparaît dans sa lointaine perspective revêtue de sa poésie propre, et dégagée des inconvénients de la route. Mais combien l'intérêt augmente si cette contrée porte un nom qui parle au souvenir! avec quelle religieuse attention nous nous attachons aux pas du voyageur lorsqu'il s'en va fouler l'illustre poussière d'une terre consacrée par le génie!

Plus que tout autre, la Grèce a eu le privilège, dans son anéantissement et dans sa misère, d'appeler les sympathies. « Belle Grèce, » s'écrie lord Byron, reste déplorable d'une gloire antique! Tu n'es plus et cependant tu es immortelle; tombée, tu es grande encore! »

En choisissant ces contrées si chères à tant de cœurs pour le sujet d'un livre de voyage, M. Eugène Yemeniz a pu compter d'avance

<sup>1</sup> Chez Dentu, libraire.

sur l'empressement de beaucoup de lecteurs, curieux de savoir ce qu'un nouveau voyageur aurait recueilli dans ces antiques ruines, interrogées déjà si souvent ; mais cette attente n'était pas sans inconvénient pour M. Yemeniz, car le sentier frayé où il s'engageait portait l'empreinte de bien des écrivains qu'il n'était pas possible de faire oublier.

Je ne sais pas combien il existe de livres modernes sur la Grèce, je crois que leur catalogue serait un peu long si on voulait les signaler tous ; mais je soupçonne qu'après les recherches archéologiques de l'abbé Fourmont, de Spon, de Chandler, de Fauvel, de Pouqueville, de M. de Marcellus qui eut le bonheur d'attacher son nom à la découverte de la Vénus de Milo devenue par ses soins l'une de nos gloires ; du père Babin qui vit le Parthénon avant 1687, c'est-à-dire avant la fatale bombe vénitienne dont l'égide de Minerve ne put le préserver ; de M. Charles Lenormant dont la parole a une autorité qu'il ne m'est pas permis d'apprécier ici. Enfin après l'ouvrage si complet de M. de Choiseul-Gouffier et les admirables pages, parfois si savantes, de l'itinéraire de Châteaubriand, après les fouilles entreprises par l'école française d'Athènes et notamment celles de M. Beulé, je soupçonne fort qu'il ne reste guère plus rien à faire dans le champ de l'investigation scientifique, et qu'on a restitué de la Grèce de Pausanias tout ce que le sol en renfermait. Aussi, à mon avis, M. Yemeniz a sagement fait en se rejetant dans la contemplation poétique, dans la description des sites pittoresques et quelquefois dans l'anecdote héroïque. Si ce système n'a pas répondu aux désirs de tous ses lecteurs et s'il en est quelques-uns qui eussent souhaité lui voir faire l'exhibition d'inscriptions par lui déchiffrées ou de marbres déterrés à ses frais, hé bien ! je gagerais que ceux-là mêmes ne l'auront pas lu d'un bout à l'autre sans oublier leur dépit en chemin. Pour ma part j'estime infiniment les savants et les érudits laborieux qui ont déblayé ces ruines de la barbarie musulmane et de tant d'autres, je les remercie de grand cœur de nous avoir rendu ces marbres sacrés et d'en avoir patiemment reconstruit l'histoire ; mais je ne remercie pas moins le voyageur qui, parcourant la Grèce, me fait participer par les charmes de son style au spectacle ravissant de cette impérissable beauté dont la nature la dota et qui fut le principe immortel de son génie et de sa gloire.

M. Victor de Laprade, dans quelques pages animées du plus pur amour de l'antiquité, qui figurent en tête du livre de M. Eugène Yemeniz, apprécie le caractère de ce jeune écrivain dans des termes que je tiens à reproduire parce qu'ils rendent toute ma pensée.

« Placé, dit-il, par une connaissance familière du grec moderne, » dans des conditions exceptionnellement favorables pour pénétrer » partout et pour bien juger, M. Eugène Yemeniz a fait plus qu'ef- » fleurir les côtes de l'Attique et de la Morée ainsi que la plupart des » touristes ; il a visité chaque point important du nouveau royaume » de Grèce, chaque place illustre de la vieille péninsule hellénique. » Les souvenirs de la poésie et de l'histoire se rangent sous sa plume » naturellement et sans pédantisme à côté des tableaux les plus pi- » quants des mœurs actuelles, et la statistique elle-même y aligne » ses chiffres sur le verso d'un paysage de la plus fraîche couleur. La » langue du narrateur possède cette justesse qui témoigne de la rec- » titude de l'esprit ; malgré l'abondance et la fraîcheur d'une pre- » mière œuvre, son style se fait remarquer par une certaine sobriété » pleine de goût où l'on aime à reconnaître comme une tradition de » ce génie grec si merveilleusement riche dans sa simplicité. Ne » serait-ce pas là un mérite de race chez ce jeune écrivain, un don » transmis avec son sang hellénique que la veine maternelle en- » richissait des plus aimables qualités de l'esprit français. Je crois » fermement pour ma part aux influences héréditaires. Tous ceux » qui ont pu apprécier au jour discret de leur demi-publicité les fines » et charmantes pages trop rarement échappées à la plume qui a été » transmise à M. Eugène Yemeniz, tous ceux à qui son nom rappelle » en même temps l'érudition et le goût éclairé du savant bibliophile, » le sentiment élevé de l'art appliqué à notre belle industrie lyon- » naise, ceux-là ne s'étonneront pas qu'il ait rapporté d'un voyage » entrepris sans projets ambitieux et comme complément d'une édu- » cation distinguée, un livre que ne désavoueraient pas les auteurs » les plus accoutumés au succès. »

Quiconque a vu la Grèce avec l'œil d'une imagination poétique a été frappé de l'inaltérable sérénité de son ciel et des harmonieux effets de la lumière de son splendide soleil : « Il ne brille pas, dit lord Byron, comme dans les climats du nord, d'un éclat obscurci, c'est la flamme d'une lumière vivante que ne cache aucun nuage ; » les levers et les couchers de soleil abondent dans les poèmes de lord Byron qui ont la Grèce pour théâtre : il semble que le poète trouve toujours l'expression en défaut et veuille la renouveler sans cesse. M. Ampère, qui a tout vu et qui n'a pas manqué la Grèce, déclare les effets de cette lumière indescriptibles dans des pages qui à mon avis en traduisent merveilleusement l'impression. C'est qu'en effet les beautés de la nature se définissent moins par des mots que par ce mouvement har-

monieux de la pensée qui se communique au style quand l'écrivain prend la plume sous le charme d'une sensation suave.

M. Eugène Yemeniz a essayé comme chacun de fixer dans ses descriptions pittoresques des reflets de cette pure lumière dont il a reçu le sourire : il ne m'a pas semblé qu'il eût été moins heureux que de plus célèbres. Je veux citer une de ces pages, et l'on ne s'étonnera pas que j'insiste sur un détail assurément fort important pour les admirateurs de la Grèce, car parmi toutes ses beautés son soleil est la seule chose qui n'ait rien perdu.

« C'est par un coucher de soleil, dit le jeune voyageur, qu'il faut » contempler la Grèce ; ce moment de la journée y est splendide, et » je ne crois pas que, dans aucun autre ciel, le soleil éclaire de plus » merveilleuses beautés et s'en aille de l'horizon avec plus de pompe » et d'éclat. La nature, accablée de la chaleur du jour, se réveille » alors : les oiseaux chantent ; les montagnes, les unes sombres, les » autres noyées dans la lumière, revêtent des formes inattendues ; » une création nouvelle semble s'accomplir, et l'âme se ranime aussi » pour partager cette espèce d'inspiration générale. A cet instant où » de splendides reflets disputent l'espace aux ténèbres, l'imagination » peut créer des fantômes à sa guise ; les songes remplacent la réalité, » le présent s'endort et le passé renaît. Tandis que de grises vapeurs » couvraient la Béotie, que des étoiles commençaient à scintiller au- » dessus d'elles et qu'une ombre épaisse se traînait à mes pieds dans » les abîmes et sur les rochers de Delphes, l'horizon du Péloponèse » était tout en feu ; ses montagnes semblaient douées de transpa- » rence, afin de laisser voir à travers elles un incendie immense qui » les embrasait elles-mêmes. Cet éclatant crépuscule pâlisait déjà, » et le petit espace du golfe de Lépante, qui m'apparaissait entre deux » rochers, tout environné d'ombres, reflétait encore les dernières » lueurs du ciel : on eût dit l'œil rouge et sanglant d'un monstre » terrassé. »

Tous les voyageurs sont d'accord que ce noble type qui servit de modèle à la statuaire antique, s'est conservé dans quelques parties de la Grèce, surtout chez la femme ; ce sont ces mêmes tailles cambrées où flottaient si majestueusement les plis d'une robe de déesse, c'est ce même ovale si parfait du visage, cette même richesse de chevelure ondoyante et ces yeux d'un azur si doux, tels qu'Apelles dut peindre ceux de Vénus. M. Yemeniz n'a pas été en défaut sur ce point, et il a eu la bonne fortune de rencontrer à Mistra et dans la plaine de Marathon des modèles du meilleur choix, s'il faut s'en rapporter

aux charmants portraits qu'il a tracés et admettre qu'il ait peint tout à fait d'après nature.

Mais au milieu de ces magnifiques tableaux de la nature sous le ciel de la Grèce et des portraits suaves de cette beauté à laquelle M. Yemeniz donne aussi la palme comme lord Byron, les anecdotes héroïques occupent une grande place, et ce n'est pas à tort, car elles ont pour la plupart un vif intérêt. Je ne peux que signaler au passage l'histoire de Kantzatonis, ce type du pâtre héroïque comme il ne s'en trouve plus qu'en Grèce depuis le temps de David. Jean Statas, ce paisible laboureur que l'amour de l'indépendance arrache à la vie patriarcale pour en faire l'un des plus terribles vengeurs de la Grèce asservie. Odyssée, digne d'un pareil nom qu'on a peut-être oublié aujourd'hui, quoique toute l'Europe, il y a vingt ans, ait admiré ses exploits et qui puisa dans son patriotisme tout son génie militaire, enfin Andrikos son père, qui devança l'heure de l'indépendance et montra déjà dans l'insurrection de 1770 que la poussière de la vieille Grèce pouvait encore enfanter des héros. M. Villemain avait raconté la fameuse retraite d'Andrikos à travers le Péloponèse, se retirant devant des forces vingt fois supérieures, et parvenant après mille périls à faire embarquer sa bande et à se soustraire lui-même à la férocité du vainqueur. M. Yemeniz a complété ce récit par la dernière partie de la vie d'Andrikos que M. Villemain pouvait nous laisser croire perdu après son embarquement; il nous apprend qu'il passa à Venise d'où il comptait se rendre en Russie; mais un vaisseau turc l'y attendait, et la perfide République s'empressa de le livrer. Amené à Constantinople, il fut jeté dans les galères: on espérait que sa vertu ne résisterait pas à cette épreuve, et le sultan qui avait sur lui des vues politiques lui fit offrir la liberté et la pelisse du commandement moyennant l'abjuration de sa foi chrétienne. Andrikos repoussa tout, garda sa foi et mourut en martyr dans les souffrances du bagne. Cette part de la vie d'Andrikos qui était, je crois, ignorée, n'est pas la moins belle, et l'on doit savoir gré à M. Yemeniz de lui avoir prêté la publicité de son livre. Dans notre siècle de doute et de relâchement moral, la bravoure du soldat n'est pas ce qui manque; mais ce que nous n'avons plus et ce que nous comprenons à peine, c'est cet héroïsme passif de la conscience, c'est une vie qui s'immole obscurément et dans l'opprobre au triomphe de la vérité.

Pour qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon appréciation, je dois la compléter par quelques mots de critique: la sincérité dans une appréciation est la meilleure marque d'estime qu'on puisse donner à un livre.

M. Yemeniz, dans le courant de son récit, indique quelques points de vue historiques qui sont au moins contestables. C'est à Mistra qu'il croit retrouver le type primitif de la race hellénique qu'il confond avec la race pélasgique. La question que l'auteur soulève en attribuant une origine pélasgique au peuple de Mistra vaudrait la peine d'être discutée, et si je ne me trompe, la science a donné, depuis les travaux de l'abbé Petit-Radel sur les antiquités et les origines pélasgiques, des solutions toutes contraires à celles de M. Yemeniz. Les mots anciens et déjà inusités à l'époque de Périclès qu'il a remarqués à Mistra et à Missolonghi ne prouveraient dans aucun cas, par leur ancienneté, une origine pélasgique, et cela pour une excellente raison, c'est que les Pélasges, selon Hérodote, ne parlaient pas la même langue que les Hellènes leurs vainqueurs. M. Yemeniz ne rapporte pas du reste ces mots anciens à une plus haute antiquité que l'époque homérique, mais M. Buchon fait remarquer que les mots anciens en usage dans la langue vulgaire des Grecs modernes, notamment dans les campagnes, étaient déjà surannés à l'époque homérique, et que le poète ne les a pas employés sans doute pour cette raison. Ainsi le mot *néro*, qui signifie *eau* et qui est évidemment l'étymologie de Néréïde, n'était déjà plus en usage du temps d'Homère, qui emploie le mot *udor*, ce qui ne veut pas dire que cette expression ancienne fut empruntée au pélasge. On voit clairement dans l'Iliade que la race pélasgique qui ne subsistait, à l'époque de la guerre de Troie, que dans quelques parties de la Thessalie et sur les hauteurs du Pinde en Epire, loin de se confondre avec la race hellénique, s'en séparait profondément et combattait contre elle parmi les alliés des Troyens. On pourrait multiplier les citations à l'appui de cette objection, mais j'ai déjà trop insisté sur un détail.

En général, je serais plus disposé à reprocher à M. Yemeniz de n'avoir pas assez dit que d'avoir mal dit. Je me serais attendu à le voir consacrer pour le moins un chapitre à l'état politique et social de la Grèce, afin de justifier complètement le titre d'un voyage dans ce *royaume*. Ceux qui s'intéressent aux développements et aux progrès de ce peuple renaissant auraient certainement bien accueilli ce chapitre et les autres l'auraient lu dans tous les cas avec curiosité. Il ne pouvait manquer d'avoir son actualité et surtout son utilité dans un temps où la Grèce moderne est plus mal jugée qu'elle ne le fut jamais. A part un fort petit nombre qui ont vu ou qui ont attentivement étudié la question sans idée préconçue, la multitude de ceux qui ignorent vous répond invariablement quand on parle des Grecs par

cette phrase stéréotypée dans sa vulgarité inepte : Qu'ont-ils fait depuis vingt ans ; qu'a fait le roi Othon ?

Il est certain que si l'on juge de l'état de la Grèce par comparaison avec nos États européens qui depuis leur formation n'ont rencontré aucun point d'arrêt dans leur marche ascendante, on trouvera sans doute que le royaume de Grèce s'est quelque peu attardé ; mais si l'on considère ce qu'était la Grèce sous le régime turc, au moment de la guerre de son indépendance, et dans quelles entraves les protocoles de Londres ont emmaillotté le jeune État, on sera forcé de convenir que pour vivre aujourd'hui seulement d'une existence quelconque, ce peuple a dû trouver en lui-même des germes bien puissants de vitalité.

Quand les Grecs, après avoir rompu leurs fers, furent appelés à reconstituer un État, ils trouvèrent un sol dévasté et depuis longtemps privé de culture ; les villes incendiées et renversées, les ports déserts, l'industrie, le commerce maritime anéantis, des populations plongées dans l'ignorance et la misère et encore toutes saignantes du joug de leurs tyrans.

Châteaubriand a donné un tableau, que tout le monde a lu et dont nul, que je sache, n'a contesté la véracité, du profond dénûment de ce peuple quand il visita la Grèce en 1806. On peut supposer que huit années de guerre ne firent qu'ajouter à tant de misères et durent y mettre le comble ; de sorte que lorsqu'un gouvernement régulier fut établi et qu'il s'agit de former une administration, une armée, d'organiser en un mot tous les détails de l'économie sociale, et enfin de dresser un budget pour répondre à tant de besoins, le gouvernement ne rencontra au premier jour que l'homme dépouillé sur la terre nue, pour rappeler l'expression énergique du poète latin.

On a toujours fait grand bruit de l'emprunt de 60 millions fourni par les trois puissances alliées, mais, Dieu sait si ces millions ont profité à la nation et au gouvernement du roi Othon qui n'en trouva pas la dernière drachme à son arrivée. Je ne peux ici traiter la question comme elle mériterait de l'être, mais je ne saurais me dispenser de terminer par un fait concluant. Après dix années d'indépendance qui ne furent pourtant pas exemptes de luttes intestines et de déchirements, la Grèce était parvenue en 1840 à équilibrer son budget dont les recettes se portaient à 17 millions ; à mettre sur pied un effectif de troupes suffisant au maintien de l'ordre ; à créer une école militaire, un haras pour la remonte de sa cavalerie, des tribunaux à trois degrés sur le modèle des nôtres, un conseil d'État, une université qui répandit en peu de temps l'enseignement jusque dans le

plus pauvre village, une marine marchande qui ressaisit bientôt tout le commerce de transit du Levant. En même temps les villes étaient sorties de leurs ruines et s'étaient repeuplées d'habitants, la charrue avait sillonné le sol redevenu fertile et la végétation avait osé reparaître sur ses flancs dévastés. Une ardeur singulière pour les choses intellectuelles avait enflammé tous les esprits, et le voyageur n'était pas peu surpris en voyant des hommes qui manquaient encore pour la plupart des objets de première nécessité et conservaieqt des traces si visibles de leur ancienne misère, prendre un vif plaisir à la lecture des journaux qui les entretenaient des affaires de l'Europe, et en écrire eux-mêmes dans leur grec moderne qu'ils n'ont pas cessé de vouloir ramener à sa source antique.

A l'heure qu'il est et malgré ses fautes récentes, que je ne veux pas excuser, la Grèce n'a pas démenti les promesses de son réveil. Bien des gens, je le sais, ne consentiront jamais à regarder comme en progrès un pays, qui loin de posséder des voies ferrées, n'a pas même de bonnes routes et peut à peine offrir dans sa capitale un lit commode au voyageur. Mais, malgré tout, je ne pourrais moi-même me persuader qu'un peuple qui, par un effort si généreux, a reconquis sa liberté, et qui met le même héroïsme de persévérance à reconquérir le génie antique, soit un peuple déshérité et barbare; et je persiste à croire que ces nobles enfants de l'indépendance sont bien les fils légitimes de ces Grecs qui avaient civilisé le vieux monde et d'où nous sont venues toutes nos lumières.

JULES ROUSSY.



# DU MYSTICISME CHRÉTIEN <sup>1</sup>.

---

Nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les pages suivantes. Si quelqu'un doute qu'il puisse y avoir une philosophie chrétienne, voici une des meilleures preuves de son existence. Ce n'est pas un saint Thomas, scolastique, disciple ou du moins admirateur d'Aristote, que M. de Margerie nous cite en témoignage, c'est le Docteur séraphique, c'est un saint qui ne rappelle à la pensée que de pieuses idées mystiques, c'est le disciple et le biographe de saint François d'Assise, c'est saint Bonaventure que M. de Margerie est allé chercher. Il nous le montre, alliant avec une foi lumineuse, une raison toute positive, avec les hauteurs de la spiritualité, les exigences de la métaphysique, donnant à la révélation sa prédominance nécessaire, à la raison sa juste part de liberté. Nous voudrions qu'il nous fût possible d'analyser ce livre, qui nous paraît tracer d'une manière neuve les rapports, je ne dirai pas seulement de la religion, mais du mysticisme avec la philosophie. Notre consolation est dans les pages suivantes qui forment l'introduction et qui seront la meilleure recommandation du livre auprès de nos lecteurs.

• FRANZ DE CHAMPAGNY.

L'âme humaine porte au dedans d'elle-même le sentiment et comme la conscience de l'infini. Ce phénomène, qui seul explique ce qu'il y a de plus élevé dans nos jouissances, et de plus douloureux dans nos angoisses, est le point de départ psychologique de tout mysticisme, comme, au reste, de toutes les écoles qui conser-

<sup>1</sup> *Essai sur la philosophie de saint Bonaventure*, 1 vol. in-8, Paris, chez LADRANGE ; se trouve également chez DOUNIOL. †

vent quelque souci de la dignité humaine. Nier le nécessaire, l'infini, le parfait, interdire à la pensée le droit de regarder au delà de l'horizon de cette vie, c'est supprimer la raison tout entière, qui n'est rien, si elle n'est pas la faculté de l'infini. Du même coup, on détruit la science, en brisant les axiomes éternels qui en sont le fondement ; on dégrade l'art, en niant l'idéal qui est le principe de ses inspirations et le modèle de ses œuvres ; on anéantit la vertu, en faisant taire la conscience qui prescrit le devoir ; il ne reste rien de l'homme, rien, excepté l'animal non raisonnable que chacun de nous traîne avec soi.

Si l'âme humaine a la notion et le sentiment de l'infini, elle est faite pour lui, et ne peut parvenir à sa fin qu'en aspirant à lui comme au seul terme légitime de ses désirs, en le poursuivant comme son bien unique et véritable, en s'unissant à lui, dès ici-bas, aussi intimement que le permettront les misères et les entraves de la vie présente.

Or, c'est ici que les mystiques commencent à se séparer du reste des philosophes spiritualistes. Ceux-ci tendent au but commun par la science toute seule, et ne paraissent pas soupçonner qu'il y ait pour l'homme un moyen plus intime de s'unir à l'infini, que d'en éclaircir en nous la notion par la réflexion et le raisonnement. Ce sont des méditatifs, et non des contemplatifs.

Les mystiques, au contraire (et en ce point ils ont des besoins de la nature humaine une idée plus complète et plus vraie), sentent que, pour s'unir à l'infini, l'âme doit tendre à lui par toutes ses facultés à la fois, que *le connaître* réduit à lui seul est une opération abstraite et froide, qui de nous à l'infini n'abrège point les distances et n'abaisse point les barrières, qu'en un mot le siège principal de la force qui produit l'union n'est pas dans l'esprit, mais dans le cœur.

Voilà ce que tous les mystiques ont senti, et ce qui, dans le style et la méthode, leur donne entre eux comme un air de famille. Voici maintenant comment il se fait que, parmi les doctrines mystiques, les unes sont détestables et les autres excellentes, tant dans leurs principes que dans leurs conséquences pratiques.

Les mystiques non chrétiens, dont Plotin est le représentant le plus illustre, voient dans l'union avec l'infini le retour à l'unité de laquelle tout émane et dans laquelle tout doit un jour s'absorber de nouveau, la suppression de cette conscience et de cette person-

nalité d'un jour qui sont pour nous un malheur et un abaissement, l'embouchure par où le fleuve rend à l'Océan les ondes qu'il a reçues de lui. On sait quelles conséquences sortent de cette doctrine : Spinoza, cet homme *ivre de Dieu*, comme on l'a prétendu, s'est chargé de faire voir ce qu'un mystique panthéiste doit penser de la vertu et de la liberté.

Des égarements presque semblables ont pris naissance dans le sein du christianisme. Parce que l'union avec Dieu s'accomplit dans les régions supérieures de l'âme, parce que les actes discursifs de la réflexion et du raisonnement sont ou peuvent être un obstacle à l'intuition pure de l'infini, le quiétiste fait consister la contemplation la plus excellente dans le néant de l'intelligence, et l'union parfaite dans la suppression de tous les actes distincts des vertus, tant intérieures qu'extérieures. Abusant de ce principe de l'école, qu'on connaît Dieu par ce qu'il n'est pas plutôt que par ce qu'il est, il prétend éliminer comme imparfaits non-seulement tout raisonnement, mais encore toute vue distincte des attributs et des bienfaits de Dieu, toute considération des mystères du christianisme ; il pousse une fausse conformité à la volonté de Dieu jusqu'à l'indifférence pour le salut et pour la vertu ; et, une orgueilleuse illusion lui persuadant que son union avec Dieu est désormais irrévocable, il estime que rien de ce qui se passe dans la partie inférieure n'est capable de troubler la quiétude dont il jouit dans ce que saint François de Sales appelle la *cime pointe* de son âme, et qu'il ne doit nullement s'inquiéter des désordres même honteux accomplis dans sa chair et dans ses sens ; en sorte que la perfection de la vie chrétienne est, selon lui, de ne plus penser, ni à la doctrine, ni à la morale du christianisme. Tout était perdu, si l'Église tolérait ces dangereuses et impures chimères : elles furent prosrites aussitôt que connues ; et lorsque Fénelon eut le malheur de prêter aux principes quiétistes les séductions de son génie et de sa vertu, ni son horreur pour ces conséquences abominables, ni l'irréprochable pureté de ses mœurs, ni l'orthodoxie du reste de sa doctrine, ne purent, à Rome, où on l'aimait, le sauver d'une condamnation que nous ne saurions trouver trop sévère.

C'est d'une tout autre manière que le véritable mystique aspire à l'union avec l'infini. Tandis que l'Alexandrin tend à se perdre dans l'abîme de la substance universelle, et à redevenir éternellement ce qu'il a éternellement été, tandis que le quiétiste, sous

prétexte d'union et de détachement, éteint en soi toute lumière de l'esprit, toute activité de la volonté, tout amour pour le bien, toute haine du mal, et place la perfection dans une détestable indifférence, le véritable mystique s'unit par l'amour au Dieu qui nous a aimés le premier, qui a produit le monde par une effusion de sa bonté, qui l'a sauvé par un excès de sa charité. Il prend pour devise la belle formule de saint Bonaventure : *Via contemplationis est per ardentem amorem crucifixi* <sup>1</sup>.

De cette notion du véritable mystique dérivent tous les traits qui le caractérisent, et toute sa conduite en cette vie, *in viâ*, comme dit l'école. Pour la connaître et la comprendre, il est nécessaire de poser ce principe évident, qu'ici-bas nous ne voyons pas Dieu directement, *facie ad faciem, sicuti est*, mais seulement à travers des ombres, des miroirs et des énigmes, *per speculum, et in ænigmate*; que par conséquent, tout présent qu'il est à l'âme, celle-ci ne le possède qu'incomplètement sur la terre : si la possession était actuellement entière, il n'y aurait plus de différence entre l'exil et la patrie. Sur ce fondement, cherchons quelle est la conduite et quelles sont les inspirations de l'amour, quand une nécessité plus forte que son ardeur le sépare de ce qu'il aime.

I. Premièrement, l'amour voit partout son objet, et recherche partout avec un soin pieux les traces de son passage. Nous aimons la demeure, même abandonnée, de ceux qui nous sont chers; nous recueillons les objets qui leur ont appartenu, et où ils semblent avoir laissé quelque chose de leur cœur. Chacun de ces objets nous est comme un reflet de ces âmes qui sont la moitié de la nôtre; et la solitude où nous a laissé leur absence nous semble moins profonde, quand tout ce qui nous entoure entretient en nous la flamme sacrée de leur souvenir. Surtout si, à travers les espaces qui nous séparent, il nous arrive quelque gage de leur amitié victorieuse de l'absence, avec quel transport nous recevons ce petit livre, cette fleur desséchée, cette coquille ramassée sur la grève, objet de nul prix pour quiconque n'est pas initié aux mystères et aux tendresses du cœur, trésors inestimables quand on y sait voir la main qui les donne et le regard qui les accompagne au delà des mers! — Tel est le premier caractère du vrai mystique : dans le douloureux exil de cette vie, son constant effort est de retrouver en toute chose

<sup>1</sup> *Itinerarium mentis in Deum, prolog.*

ce Dieu qu'il aime uniquement. Or, ce Dieu, prenant en considération notre faiblesse et notre rapide oubli de tout ce qui ne parle pas à nos sens, a bien voulu laisser partout, dans ce monde qui est son œuvre, des traces de son action, et des signes de son invisible présence. La matière qu'il a créée, les courbes infaillibles que son doigt a marquées aux astres à travers l'étendue, la peinture merveilleuse des oiseaux et des fleurs, l'instinct de l'animal, la raison de l'homme, la conscience même du méchant, sont autant de faces de ce miroir où l'infini se reflète sous mille aspects divers. C'est pourquoi, au lieu que le quiétiste ferme les yeux au grand spectacle de la nature, et se bouche les oreilles pour ne point entendre la parole intérieure de sa raison et de sa conscience, le vrai mystique ouvre son cœur pour bénir son bien-aimé dans chacune de ses créatures et dans chacun de ses bienfaits. Sans doute, en se répandant au dehors on court le risque de se laisser séduire aux enchantements des sens, et de rester captif dans cette prison volontaire ; sans doute aussi, l'âme qui se replie en elle-même y rencontrera plus d'une fois les dangereuses tentations de l'égoïsme et de l'orgueil. Mais l'abus des dons divins n'en détruit pas le légitime usage. La nature extérieure n'a point été offerte à nos regards pour y abaisser notre cœur à l'exemple des épicuriens : et le sentiment de notre dignité ne nous a point été donné pour nous faire, comme aux stoïciens, oublier toute chose dans la solitaire adoration de nous-mêmes. Dans la pensée prévoyante et miséricordieuse du Créateur, la création tout entière, depuis la plus informe matière jusqu'à la substance douée de raison, est un chemin qui nous ramène à lui, *itinerarium mentis in Deum*, une vaste échelle dont les degrés superposés les uns aux autres, suivant les lois d'une hiérarchie savante, nous rapprochent du but à mesure qu'ils sont successivement franchis. Si donc notre cœur s'attache à ce qui passe, et qu'au lieu de se hâter vers le terme du voyage, il s'éprenne des beautés et des ornements de la route, il fera tourner à sa perte ce qui est placé devant lui comme un moyen de salut. Mais si au contraire, étant vraiment *hommes de désir*<sup>1</sup>, nous tenons toujours notre cœur en haut par l'amour, nous trouverons alors dans le monde des secours et non des obstacles, des illuminations et non des ténèbres. De là, la merveilleuse fécondité d'imagination

<sup>1</sup> *Itinerarium mentis in Deum*, prolog.

avec laquelle les mystiques empruntent aux réalités sensibles mille comparaisons, mille symboles qui les élèvent à la dignité d'images des choses invisibles. Ce symbolisme, il est vrai, peut être poussé à l'excès ; lorsqu'il est poursuivi avec affectation, et sans aucun scrupule de la vérité des images, il fatigue l'esprit par sa subtilité, et va directement contre son but : mais, contenu dans de justes limites, il habitue l'esprit à chercher le sens profond des choses, le cœur à saisir dans le plus humble phénomène une occasion d'élever à Dieu son regard ; il revêt la piété de tous les charmes de la nature, il donne au style ces grâces exquisés et cette onction pénétrante dont saint François de Sales offre, dans notre langue, le plus parfait modèle.

II. S'il est doux de recueillir les traces de ceux que nous aimons, de prêter une voix à tous les muets symboles qui les représentent, il l'est bien plus encore d'entendre chanter leurs louanges, et de nous entretenir de leurs vertus avec ceux qui sont dignes de les comprendre. Surtout si nous avons reçu cette puissance de pensée et de parole qui agit sur l'âme de l'auditeur en charmant son oreille, nous ne croyons pas pouvoir honorer davantage notre éloquence qu'en la consacrant à faire connaître ceux qui nous sont chers. Que si un ennemi entreprend de ternir la pureté de leur réputation, si des coïncidences malheureuses conspirent avec lui contre leur gloire, nous jugeons que c'est un devoir pour nous de travailler à dissiper ces nuages ; et, si nous avons du cœur, nous savons bon gré à celui qui y réussit mieux que nous. Non pas, à Dieu ne plaise, que nous ayons besoin, pour raffermir notre confiance en l'honneur de notre ami, des raisonnements d'un philosophe, ou de la plaidoirie d'un avocat. Nous croyons en lui *à priori* : et si nous étions tous deux seuls au monde, nous estimerions nous déshonorer en lui demandant des justifications dont notre foi n'a que faire. Mais il nous déplaît que cette foi trouve des incrédules ; et nos oreilles, ouvertes pour s'enivrer des louanges et des bénédictions adressées à notre héros, sont blessées d'entendre des voix accusatrices troubler l'harmonie de ce concert : car la plus vive torture, et la plus grande humiliation pour les âmes généreuses n'est pas d'être calomniées elles-mêmes, c'est d'entendre calomnier ceux qu'elles honorent. — C'est pourquoi le véritable mystique, si attentif à l'hymne que les créatures non raisonnables chantent à leur auteur, n'aura garde de détourner ses yeux des vives lueurs que la raison éclairée par la foi répand sur les

choses divines. Sans doute, rien de ce que l'homme pense, à plus forte raison rien de ce qu'il dit, ne lui fait connaître pleinement l'infini. La voix humaine ne sait que balbutier sur Dieu des paroles bien incomplètes et bien vagues; mais, quand la langue du petit enfant se délie pour bégayer le nom de sa mère, méprisons-nous ces syllabes que viennent achever son sourire et ses bras ouverts par l'amour? De même, au-dessous de ces révélations extraordinaires par lesquelles, dès ici-bas, Dieu récompense quelques âmes privilégiées, et en attendant la claire vision promise dans la vie véritable à quiconque aura persévéré jusqu'à la fin dans la région des ombres, le plus grand témoignage d'amour que notre intelligence puisse donner à Dieu, n'est-ce pas de se consacrer à le mieux connaître, afin de le mieux aimer, afin de communiquer son amour, afin de ne pas rester muette en présence de ceux qui le blasphèment : *Quando fides non assentit propter rationem, sed propter amorem ejus cui assentit, desiderat habere rationes* <sup>1</sup>? Loin donc de proscrire la science, le mystique, s'il a reçu de Dieu les dons de la pensée, lancera hardiment sur cette mer pleine de péril son vaisseau guidé par le souffle puissant de l'amour. Parfois, sans doute, il parlera de son dédain pour la science et la philosophie : mais entendez-le bien, il ne méprise que la fausse science, la science aveugle et basse, qui ne sait pas élever ses regards au principe de toute vérité, la science orgueilleuse et frivole, qui, loin de faire faire un pas à l'esprit dans sa route vers Dieu, l'arrête en le concentrant en lui-même, la science égoïste, qui usurpe le temps de l'action et ne laisse plus de place à la charité, la science stérile, en un mot, *qui ne se tourne pas à aimer* <sup>2</sup>. Pour lui, cherchant dans toute vérité son rapport avec sa source éternelle, il peut, avec l'amour pour boussole, visiter, sans risque de s'égarer, les régions les plus écartées de la science, s'engager dans l'étude patiente des détails sans perdre de vue l'unité de l'ensemble, faire des expériences sur la matière sans cesser de penser au Créateur, et suivre des raisonnements sans que l'union de son cœur à Dieu devienne moins intime et moins tendre.

III. Enfin, c'est à l'œuvre que se connaît l'amour. Quiconque croit aimer, et ne brûle pas de manifester son amour par le dévouement, ou du moins (si l'occasion des sacrifices éclatants lui est refu-

<sup>1</sup> *Comment. in Sent.*; proœm., quæst. 1, resp. ad arg. 6.

<sup>2</sup> BOSSUET, *Connaiss. de Dieu et de soi-même*, chap.

sée) par la renonciation à son esprit propre, par la conformité de sa volonté avec la volonté de ce qu'il aime, je m'assure que celui-là n'a jamais aimé. Quiconque aime, et, loin de se sentir disposé à partager les sympathies de celui qu'il aime, ne voit qu'avec une défiance ombrageuse d'autres amitiés s'établir à côté de la sienne, celui-là aime mal, et sa jalousie n'est que de l'égoïsme.—De là un troisième caractère du véritable mysticisme, la réforme de l'homme intérieur, et la charité envers tous ceux que Dieu aime. Si la science qui ne se tourne pas à aimer Dieu est stérile, l'amour qui ne se tourne pas à faire ce que Dieu souhaite, à fondre notre volonté dans la sienne, à aimer ceux dont il a fait nos frères, n'est qu'un mensonge et une dérision. C'est pourquoi, laissant le faux mystique, rassuré par le don irrévocable qu'il croit avoir fait à Dieu de son libre arbitre, s'abandonner sans remords aux pensées les plus honteuses, le véritable mystique est sans cesse attentif à laver des souillures sans cesse renaissantes du péché, la demeure intérieure qu'il prépare au Dieu de pureté, à combattre les ennemis souvent vaincus, jamais détruits, qui veulent le séparer de la charité du Christ, à régler de telle sorte sa vie intérieure et sa vie extérieure, que son union avec Dieu, destinée plus tard à être consommée dans la béatitude, soit établie ici-bas dans le sacrifice. Aussi les maîtres de la vie spirituelle donnent-ils comme la condition et le signe de la perfection intérieure, qu'après avoir renoncé à tout, on se renonce encore soi-même, c'est-à-dire qu'on fasse à Dieu l'abandon absolu de sa volonté, qu'on supprime tous les désirs qui se rapportent à la vie présente, qu'on accepte avec une égale reconnaissance les consolations qui (pour employer une figure chère aux mystiques) arrosent doucement le jardin de l'âme, et les épreuves qui le laissent aride et désolé. Qu'on ne s'y trompe pas, en effet, ce qui fait ici-bas le fond de la vie intérieure des âmes contemplatives, ce ne sont pas d'ordinaire les ravissements et les effusions de la dévotion sensible, ce sont plus souvent les délaissements et les tristesses, disposées à *la patience plutôt qu'aux consolations, et à porter la croix plutôt qu'à se réjouir*<sup>1</sup>, elles laissent Dieu maître de ses faveurs; et, ne prétendant ni les mériter par leurs vertus, ni les conquérir par leur propre industrie, elles les demandent sans inquiétude, en jouissent avec humilité, en supportent la privation avec patience; car elles savent fort bien que

<sup>1</sup> *De Imitat. Christi*, l. II, cap. 10.

l'avancement dans la vie spirituelle ne dépend pas de leur présence, et que souvent l'amour se fortifie dans les angoisses plus que dans l'allégresse. C'est pour cela que « l'on peut inspirer aux âmes pei-  
 » nées et vraiment humbles une soumission et consentement à la  
 » volonté de Dieu, quand même, par une très-fausse supposition,  
 » au lieu des biens éternels qu'il a promis aux âmes justes, il les  
 » tiendrait par son bon plaisir dans les tourments éternels, sans néan-  
 » moins qu'elles soient privées de sa grâce et de son amour : qui est  
 » un acte d'abandon parfait et d'un amour pur, pratiqué par des  
 » saints, et qui le peut être utilement, avec une grâce très-parti-  
 » lière de Dieu, par les âmes vraiment parfaites <sup>1</sup>. » Ces saintes dé-  
 licatesses de l'amour divin <sup>2</sup>, cette sensibilité exquise que la vivacité  
 de la foi et l'ardeur de la charité développent dans les cœurs épris  
 de Dieu, se retrouves, bien qu'à des degrés divers, chez tous les  
 vrais mystiques : les épreuve qu'ils traversent et les consolations  
 qu'ils goûtent forment comme le tissu d'une vie intérieure et cachée  
 que le monde ne soupçonne pas, ou *qu'il traite de songes et de creuses*  
*visions*, faisant volontiers l'objet de ses railleries, de *ces admirables*  
*opérations du Saint-Esprit dans les âmes* <sup>3</sup>. Ces phénomènes sont,  
 pour Bossuet qui les décrit avec une onction et une vérité merveil-  
 leuses <sup>4</sup>, le trait caractéristique de l'état mystique ou passif <sup>5</sup> : et  
 c'est avec grande raison qu'il recommande de ne les point confondre  
 avec les extases, les révélations, les entraînements prophétiques, en  
 un mot les émotions extraordinaires qui n'y sont qu'un accident,  
 et que l'esprit mystique redoute souvent plus qu'il ne les provoque <sup>6</sup>.

Mais l'amour divin, dont l'âme mystique est plus profondément  
 blessée que les autres, n'inspire pas seulement les actes de sa vie  
 intérieure; il l'anime encore, par une héroïque conformité avec la  
 volonté divine, à renoncer, pour accomplir les œuvres de la charité  
 fraternelle, aux jouissances ineffables qu'il procure. C'est pour-  
 quoi, dans le moment même où elle est le plus inondée des consola-  
 tions spirituelles, l'âme est prête à quitter sa délicieuse solitude,  
 « pour chercher des moyens d'engager ses frères à participer à son

<sup>1</sup> Articles d'Issy, sur les *États d'oraison*, art. 33.

<sup>2</sup> BOSSUET, préface sur les *États d'oraison*.

<sup>3</sup> *Id. ib.* 23

<sup>4</sup> *États d'oraison*, l. VII.

<sup>5</sup> *Id. ib.*

<sup>6</sup> *Id. ib.*

» bonheur; et elle l'abandonné avec joie lorsqu'elle espère le pouvoir procurer aux autres. Oh! mon Dieu, s'écrie-t-elle, c'est sans doute par ce moyen que nous vous possédons plus pleinement, parce qu'encore que notre volonté ne se trouve pas si satisfaite, notre âme se réjouit de la satisfaction qu'elle vous donne, par la connaissance qu'elle a que, tandis que nous sommes engagés dans ce corps mortel, tous les contentements que nous recevons et qui semblent même procéder de vous n'ont rien d'assuré, s'ils ne sont accompagnés de la charité que nous devons avoir pour notre prochain. Quiconque ne l'aime pas ne vous aime pas <sup>1</sup>. »

Ainsi, tout contemplatif qui ne se souvient pas de ses frères pour les secourir par l'action ou par la prière est un faux contemplatif, et ne parviendra pas à l'union avec Dieu, parce qu'il est resté sourd à la voix de ce Dieu lui-même disant à ses enfants : *Mes bien-aimés, c'est ma volonté que vous vous aimiez les uns les autres*. C'est cette parole, jetée dans les âmes par le céleste semeur, fécondée par la grâce, tour à tour échauffée et arrosée par les ardeurs et par les larmes de l'amour divin, qui a produit la moisson immense et toujours renaissante de la charité chrétienne. Disons-le donc sans crainte, il y a toujours dans la charité chrétienne un élément mystique; car c'est au foyer mystérieux de l'amour divin qu'elle s'allume, et c'est sur un double mystère qu'elle repose, le mystère de l'amour gratuit de Dieu pour les hommes, le mystère de Jésus-Christ présent dans le pauvre. Celui-là seul vient efficacement en aide aux douleurs humaines qui sait les comprendre, *qui intelligit super egenum et pauperem*, et celui-là seul en a l'intelligence qui voit Jésus-Christ derrière elles. Otez l'amour de Dieu à toutes ces âmes sublimes qui, depuis dix-huit cents ans, ont perpétué jusque dans les plus mauvais jours l'héroïque tradition de la charité, dès lors l'homme n'est plus aimé de ses semblables que dans la mesure où il est aimable par lui-même, et la source du dévouement à l'humanité est tarie. — Or, si Dieu, divers en ses dons, n'a pas communiqué à tous cette puissance de pensée qui enchaîne les unes aux autres, en les rattachant à lui, la série des vérités éternelles, il a mis en chaque âme tout ce qu'il faut pour qu'elle puisse, par la purification de son intérieur et le dévouement de sa vie, lui donner de son amour la marque la plus précieuse et la plus sûre. C'est pourquoi les mystiques

<sup>1</sup> Sainte THÉRÈSE, méditation 3<sup>e</sup>.

chrétiens, tout en louant la science, entendue comme il a été dit plus haut, tout en la cultivant avec l'ardeur et la sainte passion du sentiment qui la leur rend chère, la mettent, comme moyen d'union avec Dieu, beaucoup au-dessous des œuvres dont il est le principe et la fin.

Ils ajoutent même que la pureté du cœur et la perfection de la charité peuvent suffire sans la science pour donner à des âmes simples et peu cultivées une intuition merveilleuse des secrets divins ; en sorte que, bien souvent, une pauvre femme, tenue d'ailleurs en garde contre l'illusion par sa parfaite soumission à l'enseignement de l'Eglise, trouvera, touchant les choses divines, des mots et des pensées qui étonneront la science du plus habile docteur. En quoi, certes, ils sont confirmés par l'expérience de tous les siècles chrétiens, par le témoignage des maîtres de la vie spirituelle, par la raison elle-même, laquelle sérieusement consultée, avoue que l'amour seul peut résoudre certains secrets de l'amour. — En effet, quand l'âme, quand des luttes héroïques contre l'égoïsme de la chair et l'égoïsme de l'orgueil, a écarté le grand obstacle à son union avec Dieu, quand elle a purifié ses sens en les élevant des spectacles visibles aux réalités supérieures qu'ils représentent, sa conscience, en faisant de ce miroir terni par le vice un miroir clair et poli, où Dieu comme naturellement vienne se refléter <sup>1</sup>, sa volonté enfin, en la détachant d'elle-même pour l'assujettir absolument à la volonté suprême, il peut se produire en elle un phénomène dont on ne s'étonnera pas, si l'on veut bien réfléchir aux mystérieuses et réciproques influences de l'esprit et du cœur, de la pensée et de l'amour : l'âme devient contemplative, c'est-à-dire qu'un regard simple et pur, amoureusement arrêté sur celui qui est le bien absolu, dégagé de toute contention d'esprit, de tout raisonnement, en un mot de tout acte discursif, lui fait voir plus de vérités dans l'ordre des choses divines, et les lui fait mieux sentir que les longs raisonnements et les longs discours. Cette disposition habituelle à la contemplation, cette oreille constamment attentive à écouter la parole que le maître intérieur fait entendre au fond de la conscience, ce cœur que l'amour expose à découvert pour attendre la rosée céleste à l'heure où il plaira à Dieu de la faire descendre, ce sont là encore autant de traits auxquels, à toutes les époques, et chez les génies d'ailleurs les plus

<sup>1</sup> *Itinerarium mentis in Deum*, proœm.

divers, chez Bossuet comme chez Fénelon, dans sainte Thérèse comme dans saint Bonaventure, on reconnaîtra le mysticisme chrétien et les œuvres qu'il a inspirées.

Mais la contemplation n'est pas le dernier terme de l'union avec Dieu, car elle ne le voit que de loin, et ne le possède pas encore. Au delà de ces intuitions contemplatives où l'amour illumine l'intelligence, mais où subsistent cependant les obscurités et les faiblesses de la connaissance terrestre, Dieu ménage à quelques âmes choisies des clartés et des joies dont ceux-là seuls peuvent parler dignement qui les ont vues et ressenties... Je me trompe; eux-mêmes n'en veulent et n'en savent rien dire; car l'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, le cœur de l'homme ne saurait comprendre, et sa parole ne saurait exprimer ce qui s'opère en l'âme pendant les transformations passagères de l'extase. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous rendre compte à nous-mêmes des causes qui enveloppent cet état d'un si impénétrable mystère. Au milieu des obscurités de la foi, Dieu, tout d'un coup, déchire le voile du temple où se cache sa gloire; le bien infini apparaît tout entier à l'âme éperdue, l'inonde de ses rayons, la pénètre de ses ardeurs, la transporte au-dessus d'elle-même, et fait pâlir l'éclat de toute créature plus que ne pâlisent les étoiles quand le soleil reparait au-dessus de l'horizon.

Cette extase-là, l'extase chrétienne et non pas l'ἁπλοῦς panthéiste des Alexandrins, est dans l'Église un article de foi et un fait d'expérience; mais, comme elle n'est pas l'état régulier et habituel des âmes même les plus pieuses, comme un grand nombre sont parvenues à la sainteté sans avoir jamais passé par elle, on a beau jeu pour nier ou pour attribuer à la folie un phénomène dont nous ne pouvons démontrer l'existence, et, si l'on me permet cette expression, *la valeur objective*, ni par des arguments décisifs, ni par un appel à la conscience de tout le genre humain. Ne parlons donc point de sa réalité, mais de sa possibilité.

Il nous semble que, pour la nier, il faut n'avoir jamais aimé, n'avoir jamais senti où tendent les aspirations incessantes et infinies de la nature humaine. L'amour vrai, légitime et pur (car on entend bien qu'il ne s'agit pas des jouissances grossières de l'amour sensuel), l'amour qui, né sous l'œil de Dieu, unit deux cœurs honnêtes pour jamais l'un à l'autre, ne se transforme-t-il pas à certaines heures en une douce extase? Celui qui, en présence de

ce qu'il aime, ne s'oublie pas lui-même, et ne se sent pas vivre d'une vie qui n'est plus la sienne, celui qui n'a pas goûté le charme de ces mystérieux silences où la mélodie de l'amour se fait seule entendre sans aucun bruit de paroles, de ces sourires où le cœur se reflète et de ces regards où l'âme se donne tout entière, celui-là ne sait pas ce qu'il y a de plus doux et de plus puissant dans l'amour. Quand une mère, penchée sur le berceau de son enfant qui sommeille, le regarde, et pleure, et ne sent pas que les heures s'écoulent; quand deux amis ou deux frères, réunis après une longue absence, restent attachés l'un à l'autre par un muet embrassement; quand l'exilé éprouve, en retrouvant sa patrie, ces tressaillements et ces transports auxquels nulle âme généreuse ne saurait demeurer étrangère, qu'est-ce que tout cela, sinon une extase? L'art a aussi les siennes; et quand l'âme, émue et transportée hors d'elle-même par la poésie ou la peinture, rentre dans son cours ordinaire, elle se souvient que, dans ces moments trop rapides, elle a eu de la beauté une vision plus nette et plus pure que dans ses jours de réflexion et d'analyse. Il n'est pas jusqu'à la science, je dis la plus abstraite et la plus froide, qui parfois, à la découverte imprévue d'une grande vérité, ne se sente soulevée par de fugitives extases à des hauteurs d'où elle redescend sitôt qu'elle a perdu ses ailes. Si donc tout dans l'homme, si tous les amours, toutes les amitiés, tous les travaux de l'esprit, tous les voyages de l'imagination, aspirent à l'extase comme à leur repos et à leur perfection, comme à l'*acte pur* qui est le terme de tout mouvement, nous ne saurions non plus concevoir l'immortalité bienheureuse, où s'accomplit la destinée totale de l'homme, autrement que comme une extase permanente qui nous ravit au-dessus de nous-mêmes, pour nous unir, par un amour infiniment oublieux de soi, à ce bien souverain qui se donne à nous et nous transforme en lui. Que s'il en est ainsi, pourquoi Dieu, afin de montrer la différence des extases qui nous laissent sur la terre, à celle qui nous élève au ciel, ne devancerait-il pas, en faveur de quelques âmes privilégiées, l'heure de cette parfaite union, dans laquelle il se montrera tel qu'il est, face à face et sans voile. Et, si Dieu daigne les honorer de ces communications plus intimes, n'est-il pas manifeste qu'elles y verront des choses plus hautes et plus profondes que ne saurait leur en montrer soit la science avec ses détours nécessaires, soit la foi avec ses saintes ténèbres; qu'assise aux pieds du Seigneur, l'âme, dans

la maison de laquelle il est descendu, n'a rien à faire que d'écouter son ineffable parole; et que, de ces entretiens mystérieux, elle rapportera, non des discours, mais un goût, un parfum, une contagion irrésistible d'amour?

Deux choses ici sont à remarquer pour bien comprendre le caractère et les résultats de l'extase chrétienne. Premièrement, comme le don de la contemplation, le privilège plus rare de l'extase n'est pas le fruit de la science, mais la récompense imméritée de l'amour. Par conséquent, afin de montrer la différence du savoir terrestre aux claires visions de la patrie céleste, il arrive souvent que Dieu choisit, pour y répandre cette faveur, l'âme simple d'un saint François d'Assise, garantie par la naïveté de sa foi des tentations de l'orgueil. D'autre part cependant, la science la plus haute et la pensée la plus profonde, quand elles sont sous la garde de l'humilité d'un saint Paul, ne sont point un obstacle à cette grâce.

En second lieu, on se tromperait étrangement si l'on croyait que l'extase produit, chez ceux qui en ont reçu le privilège, le dédain de la vie active. Sans doute, il ne se peut pas qu'un tel avant-goût de la béatitude céleste ne fasse naître, chez ceux qui le ressentent, un désir de la voir se prolonger à jamais, et n'y laisse un regret de sa trop courte durée : mais ce sentiment se retrouve, bien qu'à un moindre degré, chez toute âme assez élevée pour se savoir ici-bas en exil. Bien plus, j'en reconnais la présence chez tous les hommes, lesquels, confusément, se sentent faits pour l'infini, et souffrent de ne le point posséder. Ces nobles tristesses, si l'on veut en faire l'usage auquel elles sont destinées, loin d'engendrer la paresse, multiplient l'énergie de l'action, en enseignant à l'âme, par une expérience anticipée, que la récompense promise à leurs efforts n'a nulle proportion avec le prix auquel il a plu à Dieu de la mettre ici-bas. Et c'est pourquoi, si l'on cherche, soit aux premiers siècles de l'Eglise, soit au moyen âge, les deux types les plus parfaits de l'activité chrétienne, on trouvera deux saints honorés du don de l'extase, saint Paul et saint François d'Assise.

En résumé, le vrai mysticisme n'est pas autre chose que l'amour servant de principe à tous les développements de la vie humaine, et produisant en chacun d'eux l'union de l'âme avec Dieu;

Dans l'ordre des perceptions sensibles, par la recherche de tout ce qui, dans la création, peut servir à représenter le Créateur;

Dans l'ordre des opérations intellectuelles, par le caractère reli-

gieux de la science, par la contemplation, quelquefois par le don de l'extase;

Dans l'ordre de la vie morale, par le sacrifice, c'est-à-dire par le détachement et la pureté du cœur, par le dévouement et la charité des œuvres.

Le procédé mystique et le procédé rationnel sont donc distincts, mais nullement opposés; et l'histoire nous les montre simultanément employés par quelques âmes d'élite, où l'amour et la pensée, loin de se combattre et de se nuire, se soutiennent mutuellement, se pénètrent l'un l'autre, concourent à l'érection du même édifice et à l'accomplissement du même pèlerinage, qui, partant de la terre, aboutit à Dieu.

Saint Bonaventure offre un des plus beaux exemples de cette heureuse union des facultés de l'esprit et des facultés du cœur. On la retrouve partout chez lui : dans sa vie, où les exercices intérieurs de l'oraison, de l'humilité et du renoncement entretiennent et renouvellent le zèle de la vérité et l'ardeur de la charité fraternelle; dans son style, qui, malgré la barbarie de la langue latine au xiii<sup>e</sup> siècle et le faux goût de la rhétorique alors enseignée dans les écoles, offre de si nombreux modèles, tantôt d'une simplicité pleine de précision, de bon sens et de candeur, tantôt d'une poésie et d'une éloquence élevées et pures comme les sentiments qu'elles s'efforcent de traduire; dans sa doctrine, œuvre commune de sa haute raison et de sa tendre pitié, où le disciple d'Aristote reparait sans cesse sous l'habit du Franciscain, et où l'ardeur du mystique se reconnaît jusque dans le langage austère du docteur.

C'est sous ce dernier aspect que nous nous proposons d'étudier saint Bonaventure. Nous esquisserons, d'après ses ouvrages, les principaux traits d'une doctrine à laquelle le mélange de la science et du sentiment donne une physionomie si originale et si attachante; et nous espérons établir que, s'il emploie deux procédés, *le Docteur séraphique* n'a qu'une seule philosophie, dont ce surnom indique admirablement le caractère.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**ÉTUDES HISTORIQUES.** *De l'instruction littéraire de la noblesse française au moyen âge, (à propos d'un autographe de sire de Joinville <sup>1</sup>).*

Dans les archives de l'ordre du Val des Choux, aujourd'hui déposées à la préfecture de Moulins, M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier, a récemment découvert un acte émané de Jean, sire de Joinville, le compagnon et l'historien de saint Louis. Les chartes de ce personnage sont loin d'être rares; mais la pièce des archives de l'Allier se recommande d'une façon toute spéciale à l'attention des amis de l'histoire de France. Elle se termine, en effet, par deux lignes écrites de la main du célèbre chroniqueur.

Peu après son retour de la croisade, au mois de janvier 1257 (N. S.), le sire de Joinville voulut avoir part aux bonnes œuvres des religieux de Rémonvaux, prieuré du diocèse de Toul, dont l'emplacement est compris aujourd'hui dans les limites du département de la Haute-Marne. Il confirma les donations du fondateur, Hugue de la Fauche, et d'un autre Hugue de la Fauche, mort pendant la campagne d'Égypte. De plus, pour faire célébrer son anniversaire, le sénéchal de Champagne assigna aux religieux un demi-muid de vin payable tous les ans dans le cellier de Joinville. Trente-sept ans plus tard, au mois de décembre 1294, Jean de Joinville renouvela cette donation. L'acte de confirmation, conservé en original à la préfecture de Moulins, se termine par ces mots : *Et comman à touz mes serjanz que il les paiet à dès san délai. Ce fu escrit de ma mein.* — On admire la régularité

<sup>1</sup> L'excellent article que nous reproduisons ici avec l'autorisation de l'auteur a été lu à la séance annuelle de la Société de l'histoire de France, le 1<sup>er</sup> mai 1855

et la fermeté des caractères tracés par le sire de Joinville, alors âgé de plus de 70 ans.

Ces deux lignes sont probablement le seul autographe qui nous soit parvenu du célèbre historien de saint Louis. En effet, le plus ancien manuscrit connu de son histoire ne doit pas être antérieur au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle <sup>1</sup>; et la lettre sur papier de chiffon que possède la Bibliothèque impériale a été certainement copiée par un secrétaire <sup>2</sup>.

Joinville savait donc écrire. Peut-être dira-t-on que c'est un fait exceptionnel. En effet, que de gens s'imaginent qu'autrefois les nobles restaient complètement dépourvus d'instruction et regardaient l'ignorance comme l'une des prérogatives les plus essentielles à leur condition et à leur dignité! Combien de fois n'a-t-on pas dit qu'au bas des anciens actes les notaires affirment que les chevaliers ou gentilshommes ont déclaré en cette qualité ne savoir signer? Eh bien! (comme l'a fort judicieusement observé M. Arthur de la Borderie), si répandue que soit cette opinion, elle n'est cependant que l'une de ces mille erreurs, volontaires ou non, avec quoi on a réussi à fausser l'histoire de notre nation aux yeux de ceux qui n'ont point le temps ou le courage de rechercher le vrai par eux-mêmes, sous l'amas des préjugés entassés par la légèreté et la passion <sup>3</sup>. Le temps m'a semblé venu d'en faire justice.

Les auteurs qui croient avoir jugé une époque de notre histoire et une classe de la société, quand ils ont répété que les nobles se glorifiaient de ne point savoir tracer les lettres de leur nom, auraient dû commencer par recueillir des exemples de la formule qu'ils trouvent, et avec raison, si piquante et si caractéristique. C'était la voie indiquée par le bon sens. Ils n'en ont cependant rien fait. J'avoue que la recherche n'était pas sans présenter quelque difficulté. Pour ma part, je n'ai jamais rencontré, dans les titres qui me sont passés par les mains, la moindre trace de la fameuse formule et j'ai le regret d'avoir à dire qu'aucun de mes amis n'a été plus heureux que moi. On pourrait donc assez valablement opposer une fin de non recevoir aux auteurs que je prends à partie. On pourrait provisoirement s'épargner la peine de réfuter une assertion dénuée de preuves.

Mais je n'en suis pas réduit à cet expédient, et, à l'aide de docu-

<sup>1</sup> Bibl. imp., suppl. franç., n.° 2016.

<sup>2</sup> Cette lettre a été plusieurs fois publiée, et, en dernier lieu, dans le *Recueil des historiens*, xx, 305. — Voy. Mabillon, *De re diplom.*, p. 39, et le *Nouveau traité de diplomatique*, I, 523.

<sup>3</sup> *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes* (Rennes, 1854, in-18), I, 58.

ments authentiques et incontestables, j'espère démontrer que la noblesse française n'a point eu pour système de repousser jusqu'aux éléments de l'instruction.

Examinons d'abord les ouvrages théoriques composés au moyen âge sur l'éducation des grands.

L'un des plus anciens fut écrit par Vincent de Beauvais à la demande de la reine Marguerite. Aux premières pages je trouve ces principes : « Comme les enfants nobles ont besoin d'acquérir des connaissances étendues, il importe de les familiariser avec les lettres dès leur enfance.... Les grands, qui ne sont point assujettis aux travaux corporels, trouvent une utile occupation dans la littérature <sup>1</sup>. »

Environ un demi-siècle après Vincent de Beauvais, Gilles de Rome publia, sous le titre de *Livre du régime et gouvernement des rois*, un des ouvrages qui ont eu le plus de retentissement au moyen âge. Gilles de Rome conseille de donner trois maîtres aux enfants des grands : l'un enseigne les mystères de la religion ; — le second « doit estre souffisant en sciences et par especial en la science de grammaire, qui est la première de toutes sciences, qui enseigne à parler latin, à lire, ouyr et entendre, ce est moult expédient aux enfants des roys et des grands seigneurs, et chose moult noble ; — l'autre maistre doit estre noble et ancien chevalier qui les apreigne à estre et converser entre les gens grans et petiz, princes et prélatz, chevaliers, séculiers et religieux <sup>2</sup>. »

Telles étaient les doctrines professées au moyen âge, doctrines que ne désavoueraient pas les moralistes contemporains.

Voyons maintenant si les faits sont d'accord avec les théories.

Ce serait un long travail que de dresser la liste des barons ou seigneurs qui ont cultivé avec plus ou moins d'éclat l'histoire, la poésie, la jurisprudence ; mais je ne crois pas nécessaire de l'entreprendre. Je passerai aussi sous silence le nom des ministres éclairés que la royauté, à toutes les époques, récruta en si grand nombre dans les rangs de la noblesse française. La multitude de ces écrivains et de ces administrateurs suffirait pour décider la question qui s'agite.

On pourrait aussi faire valoir les goûts délicats de différents seigneurs, la protection qu'ils accordèrent aux littérateurs et aux artistes, les bibliothèques qu'à l'exemple des rois ils entretenrent dans

<sup>1</sup> *Tractatus de eruditione filiorum regalium*, cap. II.

<sup>2</sup> 2<sup>e</sup> part., chap. IV. — Je cite la traduction publiée sous le titre : *Le miroir exemplaire et très-fructueuse instruction selon la compilation de Gilles de Romme*. — Guill. Eustace. 1517. In-4<sup>o</sup>.

leurs châteaux ; mais, laissant ces considérations de côté, j'arrive à des faits positifs qui montrent que l'écriture était loin d'être inconnue à la noblesse.

S'il est une profession qui suppose la connaissance de l'écriture, c'est assurément celle des notaires. Eh bien ! pendant plusieurs siècles, dans plus d'une province, notamment en Bretagne<sup>1</sup> et en Dauphiné<sup>2</sup>, presque tous les notariats furent occupés par des nobles.

On objectera sans doute ces croix grossièrement tracées au bas des actes du XI<sup>e</sup> et du XII<sup>e</sup> siècle ; on voudra se prévaloir de l'absence de signatures dans les titres du XIII<sup>e</sup>. Mais a-t-on réfléchi qu'à ces époques les nobles n'étaient pas seuls à suivre de tels usages. Les signatures autographes des évêques ne sont alors guère plus communes que celles des chevaliers. Au XI<sup>e</sup> siècle, les plus illustres et les plus savants prélats marquaient par une simple croix l'adhésion qu'ils donnaient à un acte. Faudrait-il en conclure qu'ils ne savaient point manier la plume ou le roseau ? Aucune des innombrables chartes ou lettres de saint Louis, qui sont maintenant connues, ne porte de signature. Pour cela oserait-on prétendre que le saint roi ne pouvait écrire ? Écoutons un contemporain : « Li benoiez sainz Loys envoya a madame Ysabel, sa fille, roine de Navarre, une lettre d'enseignement escrite de sa propre main. » Ainsi parle le confesseur de la reine Marguerite<sup>3</sup>. Geoffroi de Beaulieu atteste le même fait, et nous apprend, de plus, que saint Louis, sur son lit de mort, laissa à ses enfants des instructions écrites de sa main<sup>4</sup>.

Il n'y a donc pas grand'preuve à tirer de l'absence ou de la rareté des signatures du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle. Alors, pour une raison que je n'ai point à déterminer, d'autres moyens étaient exclusivement employés pour donner aux actes un caractère authentique. On n'attachait aucune importance aux signatures, et un usage contraire ne s'introduisit qu'insensiblement et non sans rencontrer une opposition dont la cause pouvait n'avoir rien de commun avec l'ignorance. L'examen de la conduite des premiers princes de la maison de Valois suffit pour établir le fait que j'énonce. On n'a reconnu jusqu'à présent aucune signature de Philippe VI. La Bibliothèque impériale<sup>5</sup> possède l'unique lettre du roi Jean au bas de laquelle on ait

<sup>1</sup> A. de la Borderie, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, 1, 59.

<sup>2</sup> De la Roque, *Traité de la noblesse*, chap. cxlviii, édit. de 1710, page 516.

<sup>3</sup> Chap. ix, Bouquet, xx, 82.

<sup>4</sup> Bouquet, xx, 8.

<sup>5</sup> Coll. Grenier, vol. 238.

encore remarqué une signature autographe<sup>1</sup>. Mais, à partir de Charles V, les signatures royales deviennent de plus en plus communes, et il est curieux d'entendre les observations qu'à cette occasion Philippe de Mézières adressait à Charles VI. Dans la troisième partie du *Songe du vieux Pèlerin*, il reproche au jeune prince de prodiguer son écriture, comme le faisait Charles V. « Beau fils, fait-il dire à la reine Vérité, tu as emprins, en suivant la bonté tousjours de ton bon père, une très grant servitude, qui n'est pas trop vertueuse, c'est assavoir de signer les lettres royales communalment de ta propre main, voire qui adroissent à tes subgiez<sup>2</sup>. » Suivant Philippe de Mézières, le roi ne devrait adresser de lettres autographes qu'à ses parents, au pape et aux potentats étrangers. Il perd un temps considérable à donner des signatures, et cette peine est d'autant plus regrettable qu'une lettre signée par le roi n'a aucune valeur en comparaison de lettres scellées.

La conduite des seigneurs ne différa point de celle des rois. A partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, ils se mirent à signer quelquefois les lettres et les actes qui jusqu'alors avaient été simplement scellés. La hardiesse des innombrables signatures qu'ils nous ont laissées prouve combien l'écriture leur était familière. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à ouvrir au hasard les portefeuilles de nos bibliothèques et de nos archives; qu'à parcourir les minutes des tabellions et les registres des églises. Il n'est donc pas besoin de citer des exemples. Je ne puis cependant résister au désir d'en alléguer un seul. Je l'emprunte à la vie d'un homme qu'on a pris parfois pour le type de la noblesse ignorante et fière de son ignorance. C'est de Du Guesclin que je veux parler.

<sup>1</sup> Voy. *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 4<sup>e</sup> série, 1, 43.

<sup>2</sup> Bibl. imp., ms. de Sorbonne, n<sup>o</sup> 323, fol. 256. — Je donne en note la suite de ce curieux passage.

« Pour quoy cestui labour et du temps en toy une perdicion est en toy et sonvent une dérision. Je ne dy pas que, quant tu escrips au pape et aux grans seigneurs estrangers ou à tes parens, qu'il ne soit bien unng signe de grant amour que les dictes lettres soient signées de ta main; et non pas à autres: car, beau fils, tes officiers et subgiez pour ta lettre royal le montent à cent livres par dehors du seel royal bien scellée, et par dedans de ta propre main (comme faire se puet) en partie escripte ne donroient pas une denrée. Et ainsi le suppliant de ta promesse faite de bouche et par escript signée de ta propre main, à grant douleur se trouvera deceu, voire à petit honneur de ta royalle magesté.

» Encores y a beau filz, dist la royne, c'est assavoir que tes officiers, receveurs ou trésoriers aucunes fois aux supplyans qui leur présentent ta lettre signée de ta main respondent que tu leur as dit de bouche ou escript et fait commandement expres que à tes lettres signées ou non signées ilz ne doient obéir aucunes fois. Beau filz, se ceste chose est vraye, je n'en pourroye ne bien dire ne escrire.

Un historien rapporte que le jeune Breton « riens ne savoit de lettres, ne onques n'avoit trouvé maitre de qui il se laissast doctriner, mais les vouloit toujours ferir et frapper <sup>1</sup>. » Je ne discuterai pas la valeur de ce témoignage, mais je tiens à constater que nous possédons plusieurs lettres au bas desquelles Du Guesclin a très-correctement placé son nom <sup>2</sup>. On pourrait faire la même remarque pour Chandos, pour Talbot, pour Lahire, pour Dunois et pour la plupart des grands capitaines du xiv<sup>e</sup> et du xv<sup>e</sup> siècle.

S'il restait encore des doutes à dissiper, les anciennes habitudes des femmes nobles me fourniraient un dernier argument que je demande la permission d'exprimer en peu de mots.

Voyons quelle instruction recevaient au moyen âge les jeunes filles de la noblesse.

En Italie, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, on était partagé sur le système d'éducation qui leur convenait. Certaines gens craignaient que la connaissance de la lecture et de l'écriture ne fût pour elle une occasion de chute. C'est ce que laisse entrevoir François de Barberino <sup>3</sup>.

Il ne paraît pas que ces craintes aient jamais pénétré chez nous. Vincent de Beauvais recommande expressément aux nobles de faire enseigner les lettres à leurs filles <sup>4</sup>. C'était, en effet, l'usage généralement suivi de son temps. Plein de sollicitude pour les filles des chevaliers morts à la croisade, saint Louis « demandait aucunes fois se aucune d'elles savoit lettres, et disoit que il la feroit recevoir en l'abeie de Pontoise ou ailleurs <sup>5</sup>. » Thomas de Cantimpré <sup>6</sup>, qui vivait au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle, raconte qu'un petite paysanne mourait d'envie d'apprendre à lire; malheureusement, ses parents étaient trop pauvres pour lui acheter un Psautier. La sainte Vierge vint à son secours; elle lui apparut en songe et lui conseilla d'aller, les dimanches et fêtes, près de la maîtresse qui apprenait à lire aux demoiselles de la pa-

<sup>1</sup> *Hist. de Du Guesclin*, éd. Ménard, p. 34.

<sup>2</sup> Voy. une quittance du 23 novembre 1374, dont le fac-simile se trouve sur la planche jointe au tome I de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (3<sup>e</sup> série); — une lettre datée de Saint-Malo, le 10 août, publiée par Dom Morice, *Pr.*, II, 225, et plus correctement dans le *Nouveau traité de diplomatique*, III, 457, avec un fac-simile, planche LX; — des lettres adressées aux religieux de Saint-Evroul et publiées par M. Bordier, *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1854.

<sup>3</sup> *Del reggimento e de' costumi delle donne*. Publié à Rome en 1815, et analysé par M. Delécluze, *Revue française*, août 1838.

<sup>4</sup> *Tractatus de eruditione puerorum regalium*, cap. XLIII.

<sup>5</sup> Confesseur de la reine Marguerite, dans Bouquet, xx, 95.

<sup>6</sup> *De apibus*, I, xxiii, éd. de 1627, p. 93.

roisse. La pauvre enfant suivit ce conseil, et son zèle frappa les riches écolières qui se cotisèrent et lui achetèrent le livre objet de ses vœux.

Pour citer quelques noms propres, je mentionnerai Almode, comtesse de Toulouse, qui a elle-même écrit deux mots sur une charte de l'abbaye de Cluny, en 1066 <sup>1</sup>; — Constance, femme de Raoul fils de Gilbert, qui, au XI<sup>e</sup> siècle, encouragea les travaux de Geoffroi Gaimar et se plaisait à lire des ouvrages historiques <sup>2</sup>; — la demoiselle de la Ferté-en-Ponthieu qui, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, empruntait le *Secretum secretorum* et la vie de saint Martin en français <sup>3</sup>; — enfin, Gabrielle de Bourbon, première femme du seigneur de la Trémouille, qui « s'employait une partie de la journée en broderie et aultres menuz ouvrages appartenant à telles dames.... Et quant aucunes fois estoit ennuyée de telz ouvrages, se retiroit en son cabinet, fort bien garny de livres, lisoit quelque histoire ou chose morale ou doctrinale, et si estoit son esprit ennobly et enrichy de tant bonnes sciences qu'elle employoit une partie des jours à composer petiz traictez à l'honneur de Dieu, de la vierge Marie et à l'instruction de ses damoiselles <sup>4</sup>. »

Je demande comment de telles femmes auraient pu vivre avec des hommes se faisant un point d'honneur de rejeter toute espèce d'instruction.

Je termine et conclus, avec M. de la Borderie, « que les gentils-hommés, au moyen âge, savaient écrire, et que, la portion savante du clergé mise à part, ils n'étaient en rien plus ignorants que les autres classes de la nation <sup>5</sup>. »

LÉOPOLD DELISLE,

<sup>1</sup> Cette charte, conservée en original à la Bibliothèque Impériale, constate la donation faite à l'abbaye de Cluny, le 15 décembre 1066, du monastère de Saint-Gilles.

<sup>2</sup> « Dame Custance en ad l'escrit  
En sa chambre, sovent le lit,  
E ad pur l'escrere doné  
Un marc d'argent ars et pesé. »

Geoffroi Gaimar, v. 6495, éd. Wright, p. 227. — Cf. v. 6436 et 6447.

<sup>3</sup> *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3<sup>e</sup> série, III, 562.

<sup>4</sup> Jean Bouchet, *Panegyrique du chevalier sans reproche*, collection Petitot, XIV, 448.

<sup>5</sup> *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, I, 60.

**CHRONIQUE DE GUINES ET D'ARDRE**, par LAMBERT, curé d'Ardre (918-1203), avec notes, glossaires, tables, etc., par M. le marquis de GODEFROY-MÉNILGLAISE <sup>1</sup>.

Au moyen âge, surtout depuis le x. siècle, l'histoire se fractionne à l'infini. Des publicistes habiles, tels que MM. Guizot et Thierry, l'ont étudiée et méditée dans ses sources multiples, et en ont tiré des conséquences générales. Mais pour vérifier l'exactitude de ces généralisations, il faut remonter sans cesse aux sources elles-mêmes, et si on en trouve de nouvelles y chercher, avec la confirmation des résultats anciennement connus, la découverte de faits ignorés jusqu'à ce jour.

Quand les documents que l'on met au jour sont relatifs à une époque obscure et stérile en matériaux historiques, ils acquièrent une valeur immense. C'est ce qui a fait la fortune du manuscrit de Richer, cet auteur récemment exhumé dans un vieux monastère, et si intéressant par les détails circonstanciés qu'il donne sur l'avènement de la famille de Robert le Fort à la couronne de France. C'est ce qui fait encore le mérite de la *Chronique de Guines et d'Ardre*, par Lambert, curé d'Ardre, que vient de publier M. le marquis Godefroy-Ménilglaise.

Cette chronique n'était pas totalement inconnue à nos érudits français; Duchesne en avait reproduit d'assez longs fragments dans les preuves de l'*Histoire de la maison de Guines*. Il y en a aussi des extraits dans le recueil des historiens de France. Enfin on la trouve presque complète dans une collection fort rare en France, intitulée : *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum*. Ce recueil, d'ailleurs peu estimé, fut publié en Allemagne en 1727, par P. de Ludewig, savant hanovrien; son édition de la chronique de Lambert est pleine de fautes typographiques et grammaticales.

La chronique de Guines et d'Ardre était donc jusqu'à ce jour à peu près inédite, et comme elle roule précisément sur les temps les plus obscurs de notre histoire, depuis le commencement du dixième jusqu'à la fin du douzième siècle, M. de Godefroy a rendu un véritable service au monde scientifique en la mettant en lumière.

Lambert n'a cependant pas beaucoup de critique pour les faits anciens; il dit lui-même à quelles sources il a puisé pour faire l'histoire du comté de Guines, aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles : « Il a eu entre les mains des » chroniques recommandables; il n'a pas dédaigné des écrits ano-

<sup>1</sup> Paris, Renouard, 1855.

» nymphes ; il a interrogé la mémoire des vieillards, les traditions par-  
» fois contradictoires, même les fables. »

Mais quand le bon curé d'Ardre a pu consulter une tradition encore vivante et non altérée, surtout quand il a été lui-même témoin oculaire, on ne saurait contester sa véracité. La candeur et la simplicité de ses récits prouvent sa bonne foi.

Ce n'est pas que dans son latin plutôt recherché que barbare il soit exempt du mauvais goût de son siècle : il aime les jeux de mots, la périphrase et l'hyperbole. « Malgré ces défauts de style, dit M. de Godefroy, on le lit avec attrait ; car il narre bien, peint chaudement, donne la vie à ses personnages, apprend beaucoup de choses, et est exempt de la sécheresse de la plupart des auteurs contemporains. »

Ajoutons que M. de Godefroy, qui voulait traduire lui-même en français, la chronique latine, a eu la bonne fortune d'en découvrir une vieille traduction, faite dans le xv<sup>e</sup> siècle. Il nous la donne en regard du texte, et ce que l'original latin a de prétentieux et de recherché disparaît dans le naïf et gracieux langage de nos pères.

Au reste, ce qu'il faut surtout rechercher dans les histoires locales de Lambert, ce sont de curieux témoignages sur les institutions et les coutumes de son temps. On y trouve très-bien spécifiées diverses origines de la féodalité. Ainsi on voit que tout n'a pas été régulier dans les origines primitives des fiefs.

Des aventuriers qui n'ont que la cape et l'épée viennent occuper par la force une terre étrangère : ils y plantent leur lance en signe de conquête. La motte seigneuriale (*tumulus*) qu'ils élèvent au milieu de la plaine comme symbole de domination, devient la première assise de leur donjon ou château-fort. Leur fief, pris, et non pas donné, finit par être reconnu comme leur possession légitime, par l'hommage qu'ils en font aux plus puissants suzerains du voisinage. C'est l'histoire de Sifrid, le pirate Danois, venant, vers 928, occuper un rivage presque abandonné de l'océan ; s'y tailler un assez vaste domaine, excitant d'abord par cette audace le courroux d'Arnould, comte de Flandre, puis se présentant hardiment à sa cour sous les auspices de Kunt, frère du roi de Danemark, et y faisant ratifier son occupation par ce même Arnould, qui finit par être très-satisfait d'avoir un vaillant feudataire de plus et un gardien armé de sa frontière maritime.

Un peu plus loin, Lambert nous fait l'histoire d'une jeune propriétaire terrienne, Adèle de Selnesse, qui, orpheline de bonne heure, se trouve isolée dans la société féodale, à laquelle aucun lien ne la rat-

tache. Ses pères, anciens immunistes sans doute, avaient mis en valeur marais et cours d'eau, landes et pâturages, et avaient acquis par de patients labeurs cette fortune territoriale, qu'un audacieux coup de main donnait en un jour à des conquérants, nous allions presque dire à des brigands étrangers. Jeune, belle, riche et de noble famille, Adèle de Selnesse est recherchée en mariage par Eustache de Guines. Elle a pour cette union une répugnance dont le chroniqueur Lambert ne nous dit pas le secret. Cette répugnance tenait sans doute à ce que les descendants des pirates Normands et Danois, ne s'étaient pas fondus jusqu'alors dans les vieilles familles de Flandre et de France ; les deux races se haïssaient toujours, et la noblesse ancienne, que l'on me permette cette expression peut-être impropre, n'avait pas adopté la noblesse nouvelle. D'un autre côté, le clergé ne s'était pas encore recruté dans les rangs de ces barbares du nord, chez qui l'eau du baptême venait à peine d'effacer la rouille du paganisme ; il conservait contre eux des méfiances et des préventions qui s'ajoutaient aux antipathies de race et aux souvenirs d'effrayantes et sacrilèges dévastations. Le temps n'était pas loin <sup>1</sup> où l'on chantait encore dans les églises les litanies anti-normandes.

Quoi qu'il en soit, Adèle de Selnesse, instruite, douce et pieuse, ne voulait pas épouser l'arrière petit-fils du pirate Sifrid. Elle ne pouvait pas recourir pour se faire protéger, en l'absence d'un père ou d'un frère, à l'épée d'un suzerain, puisqu'elle possédait ses terres à titre de franc-alleu, et que la loi féodale, en dehors de laquelle elle se trouvait, ne lui donnait aucun appui. Effrayée de son isolement et de son abandon, la jeune Adèle de Selnesse devient infidèle aux idées d'indépendance allodiale que ses pères avaient gardées jusque là comme une tradition de famille : « N'ayant donc conseil ni aide d'homme vivant, » comme dit le vieux traducteur de Lambert, estoit de jour en jour » assistée par Eustache conte de Guines, de soy marier aü vouloir » de luy, et prendre ung homme qui ne lui estoit convenable. Mais » elle n'osa de prime-face dénier au dict conte de Guines sa requeste ; » ains différant tant qu'elle pouvoit, jour après aultre, prolonga et » mist la chose assez en long délay <sup>2</sup>. »

*Honni soit qui mal y pense* ; ce n'est pas dans un but de coquetterie vulgaire, et pour faire longuement soupirer à ses pieds un chevaleresque adorateur, qu'Adèle de Selnesse renvoie ainsi Eustache de Guines de délai en délai ; elle veut ne pas irriter par une trop vive

<sup>1</sup> C'était en 1010 ou 1015, dans les premières années du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2</sup> P. 218.

résistance son redoutable voisin ; un coup de main a mis Sifrid en possession de la terre de Guines. De la part du petit-neveu de ce pirate du nord, elle craint un coup de main sur sa personne ; d'ailleurs elle se donne ainsi le temps de conclure une grave affaire, c'est la conversion de son franc-alleu en fief, sous l'hommage qu'elle en fait à l'évêque de Thérouanne, son oncle par alliance. Par là, la jeune orpheline se donne à la fois un père et un suzerain ; voici du reste, le récit du vieux traducteur, dont la prose a bien autrement de charme que notre mauvaise prose du dix-neuvième siècle.

« Or, la dicte Alix, <sup>1</sup>, que l'on pooit mestre du nombre des saiges » et prudentes vierges, voiant que le dict Eustache, conte de Guines, » auquel celuy pour qui elle estoit si estroitement requise, estoit » prochain parent, le importunoit beaucoup et plus qu'il n'estoit » convenable et décent, mesme trop plus que de raison ; et que contre » son gré et à force, vouloist ou non, le vouloit marier, par le conseil » d'aulcuns de ses parents gens d'Église, en l'honneur de Dieu et » sans avoir regart à sang ne à lignage, délaissa et mist ez mains du- » dict evesque de Therouenne son oncle, toutes les terres et poces- » sions qu'elle tenoit, et dont elle pcedoit en quelque lieu que ce » fut. Lesquelles terres et pcessions luy furent deppuis rebaillez » par son dict oncle, à tenir de l'Église à titre perpétuel en fief, » après ce qu'elle luy eust fait *hommage* <sup>1</sup>. »

Après cela vient une énumération, peu intéressante pour nous, qui ne sommes pas du nord de la France, des marais, prairies, terres labourables, dîmes et droits de patronage sur telle ou telle église ; propriétés dont Adèle ou Alix de Selnesse jouira désormais comme vassale de l'église épiscopale de Thérouanne, et à titre de fiefs moyennant hommage.

Ce n'est pas tout : l'évêque de Thérouanne, pour donner un protecteur, sinon plus puissant, du moins plus intime et plus intéressé que lui-même, à la jeune et riche héritière, la marie à un noble seigneur de vieille race flamande... Cela termine la question avec Eustache de Guines et clôt, comme on va le voir, cet intéressant épisode.

« Quant l'évesque de Thérouenne eust vue et cogneu la bonne » intention et dévotion de ceste femme chrestienne et bien amée de » Dieu, Alix, sa niepce, il la lia par mariage à ung chevalier de » grant proesse et noblesse, fort et puissant pour deffendre, conser-

<sup>1</sup> P. 250.

» ver et garder paisiblement le bien d'elle, à l'encontre du conte  
 » de Guisnes sous la souveraineté de l'Église de Théroutanne, et  
 » lequel estoit issu de la lignée et maison de Flandres, tenu et ré-  
 » puté le plus grant et estimé entre ceulx du païs de Furnes, nommé  
 » de ceulx de sa nation Herbert et par nous Herred, etc. <sup>1</sup>. »

Herbert de Furnes fit à son tour hommage à l'évêque de Théroutanne de la plus grande partie de ses terres et les garda en fiefs; puis il acheta de son suzerain la licence de bâtir un donjon et une ville forte. — Ce fut la première origine du château et de la ville d'Ardre. « Cependant, dit Lambert, Herbert de Furnes vécut toute  
 » sa vie *plantureusement* à Selnesse, où sa femme aimoit mieux de-  
 » mourer, et il se remit d'accord avec ledict Eustache, conte de Guis-  
 » nes, qui le reçut à foy et hommage pour raison d'aulcunes terres  
 » assizes auprès d'Ardre, et retrouva l'amour et bonne grâce du dict  
 » conte <sup>2</sup>. »

Certainement, en racontant ainsi la première origine de la cité féodale dont il est devenu le pasteur, le bon curé Lambert ne se doutait pas de l'intérêt scientifique qu'aurait un jour son récit; il met en drame animé ce que nos publicistes et nos professeurs nous ont enseigné sous une forme froide et abstraite; c'est le XI<sup>e</sup> siècle tout entier qui revit sous sa plume, avec ses coutumes, ses institutions, ses mœurs privées et politiques.

Combien il aurait été à désirer que chaque donjon, chaque monastère, chaque ville ou village de France, ait eu ainsi son chroniqueur et son historien? Quel jour ces annales locales jetteraient sur la société encore si peu connue des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles!

Comme on aime à pénétrer avec le curé Lambert jusque dans les détails intimes de l'hospitalité féodale! Voyez, par exemple, le récit qu'il fait du festin donné dans Ardre, par Baudouin, à l'archevêque de Reims. C'est le plus joyeux, le plus piquant épisode de sa longue histoire de Guines et d'Ardre.

« Au temps que ung notable homme, le digne de mémoire nommé  
 » Guillaume, archevesque de Reims, filz au conte Thibault de  
 » Champagne, acquita son pèlerinage vers le glorieux martir saint  
 » Thomas de Cantorbéry, en passant par la ville d'Ardre, il fut invité  
 » et convié en quelque convive par Baudoin, conte de Guisnes. Et  
 » luy estant à table, libéralement servy et festoïé en grasse affluence  
 » de viandes et de toutes sortes de vin blancq, vermeil et cleret,

<sup>1</sup> P. 222.

<sup>2</sup> P. 226.

» que l'on versoit en habondance en coupes et gobelets, les gens du-  
 » dict sieur archevesque demandèrent de l'eau comme natifs du pais  
 » de France, pour un petit temperer la chaleur du vin : et lors les ser-  
 » viteurs, au commandement des sommiliers d'eschansonnerie,  
 » mesmes dudict conte Bauduin, faindant mettre de l'eau au vin,  
 » versoient ès tasses et gobeletz, ung vin blanc d'Ausere cleret et  
 » vineux, au desçu de tous ceulx qui joieusement se récréoient à  
 » table. Or, n'est-il chose sy secrettement faite que on ne scaiche :  
 » De sitost que le dict sieur archevesque s'en perceut, la bonne  
 » grasse qu'avoit meritè et desservy le dict conte Bauduin à faire  
 » tant bonne chiere à table et courtoisie, combien qu'il y estoit ex-  
 » cessif, fut en danger d'estre muée en ingratitude. Mais quant ce  
 » venerable prelat, qui aveucque les aultres faisoit honne chiere,  
 » reduist eu sa mémoire le dict de l'Apostre : que gens estrangers  
 » doivent estre à table sans murmurer ; il appella le dict conte  
 » Bauduin, et comme s'il ne s'en feust apperseu, luyquist d'avoir  
 » de l'eau en une eghiere, pour en taster et savoir quelle en  
 » estoit : lequel conte Bauduin, comme s'il eust volu obtempérer au  
 » voloir dudict archevesque, se leva en soubriant de la table, et  
 » autant de vaisseaulx d'eau qu'il trouva, il les rompist et mist  
 » souz les pieds en la présence de tous les paiges et serviteurs ; et  
 » de grand joye et récréation qu'il avoit, et adfin de soy monstrier  
 » plaisant en tous endroits, pour l'honneur de la présence de ce bon  
 » archevesque, se mist en tel estat que les joeunes gens et ceulx qui  
 » avoient bien beu, pensoient qu'il fust yvre. Et voiant le dict arche-  
 » vesque le bon vouloir et chiere liberalle et joyeuse d'ung si grant  
 » personnage, comme estoit le dict conte Bauduin, il se condessen-  
 » dit de faire à son plaisir. »

C'est un joli trait de la vertu aimable d'un prélat, qui, après s'être un peu fâché, finit par laisser ses gens se passer d'eau dans leur vin. Cette douce condescendance pour la plaisanterie généreuse de son hôte est encore, à sa manière, de la charité chrétienne.

Cette scène comique en rappelle une autre plus sérieuse au bon curé :

« Sy n'est ja besoing de dire né déclarer en quelle sollicitude, en quel  
 » honneur et révérence, ne en quelle magnificence et gloire, ledict Bau-  
 » duin recœulla comme son oste au chastiau de Guisnes, Mgr saint  
 » Thomas, archevesque de Cantorbery, lorsqu'il retourna d'exil au lieu  
 » de son martire ; et s'il a faict bonne chiere et s'est monstrier joieux et  
 » liberal audict sieur archevesque de Reims, comme à son seigneur  
 » et père spirituel, comme à celluy qui estoit issu du noble sang de

» France, mesmes à plusieurs aultres personnes qui n'estoient cap-  
 » pables de tel honneur et renommée, quelle chiere peut-on penser  
 » et croire qu'il ait faicte par courtoisie et liberalité à ung homme  
 » plein de sapience divine, qu'il scavoit effectivement avoir ediffié  
 » sa demeure en lieu seur, à ung homme tant aimé de Dieu, qui es-  
 » toit chaste et sanctifié, à ung homme venu sur terre pour corriger  
 » les mauvais, à ung homme eslevé en l'Eglise, à ung homme qui a  
 » fait de grans choses en Egipte, terribles en la mer, merveilleuses  
 » au ciel et en la terre, à ung homme qui a appaisié choses mons-  
 » trueuses, à ung homme qui n'a eu crainte des menasses et perse-  
 » cutions de ses ennemis, à ung homme exaulcé de Dieu en toutes  
 » choses, à ung homme qu'on ne sauroit trop louer, tant estoit de  
 » grosse estime, et lequel sur tous aultres et entre tous doit estre  
 » préféré, assavoir Mgr saint Thomas de Cantorbery, qui jadis par  
 » la vertu louable de l'humilité qui estoit en luy, bailla l'ordre de  
 » chevallerie audessusdict comte Bauduin, lui saindit l'espée, mist  
 » les esperons et bailla la collée? Laquelle chose toutesfois ledict  
 » comte Bauduin, le jour mesme qu'il fust promu à cest honneur,  
 » s'enforsa reconnoistre en plusieurs endrois, et fist de grans dons et  
 » présens sans avoir aucun regret au fait ni à la despense; et adfin  
 » qu'il ne fust tenu et réputé ingrat, et tel que d'avoir mis en non-  
 » chaloir ce bénéfice tant honorable, contendant, comme il estoit  
 » tenu, rendre à cest homme de sainte vie grace pour meritte, non  
 » sans cause, se monstra envers lui tel que jamais n'avoit fait envers  
 » aultre, ne fist oncques puis; dont grandement s'esjoit Mgr saint  
 » Thomas, voiant la liberalité et chiere joyeuse que luy faisoit ledict  
 » conte; et après l'avoir merchié et prins congé de luy, passa la mer  
 » et arriva en Engleterre, où peu de temps après il receut martire en  
 » son église, et finit ses jours pour la liberté d'icelle. »

Quel beau tableau on pourrait faire de ce saint archevêque recevant le sire d'Ardre chevalier, lui ceignant l'épée, lui mettant les éperons et lui donnant l'accolade ! Et, comme lueur historique jetée sur les idées du temps, quelle preuve éclatante de la popularité de Thomas de Cantorbéry dans le château comme dans la chaumière, au moins de ce côté des rives de la Manche ! En France, à *quelque race qu'on appartint*, on appréciait et on admirait le dévouement de ce grand prélat à ses devoirs et à la liberté de son Église.

Du reste, ce comte Bauduin, si largement et si gaîment hospitalier, était, par une exception moins rare peut-être qu'on ne le pense dans le monde féodal de cette époque, un seigneur éminemment lettré; il disputait contre les docteurs et maîtres ès-arts, en se servant

de termes techniques ; il se donnait la singularité d'une bibliothèque. On traduisit pour lui, du latin en langue vulgaire, le Cantique des Cantiques, afin qu'il pût en avoir l'intelligence et l'interprétation, non seulement au sens littéral, mais au sens mystique. Enfin il était instruit plus qu'il n'était nécessaire pour un homme de son rang, comme le dit naïvement le curé Lambert <sup>1</sup>.

Un point de vue tout spécial mérite encore l'attention dans la Chronique du curé Lambert. Ce sont les détails intéressants qu'il nous donne sur l'architecture civile et militaire du moyen âge.

Une certaine école moderne a nié (que n'a-t-elle pas nié en ce genre ?) qu'il y eût des oubliettes et même des cachots dans les donjons féodaux. Or, voici ce qu'on lit à cet égard dans notre Chronique :

« Fist encore ledict comte Bauduin, entre les fondements de ladite tour, par aucunes fosses *secrètes*, une prison semblable à un lieu infernal, pour donner crainte aux mauvais, *mesmes pour les punir* : en laquelle prison les criminels attendent leur jugement horrible, et en ténèbres et vermines, mangent le pain de douleur, et vivent en grant misère et regret <sup>2</sup>. »

Il me semble que ce passage est assez clair, et ne doit plus laisser aucun doute sur la question des prisons féodales.

Je signale aux archéologues les récits de construction des tours de Colvède <sup>3</sup>, de Tournehen <sup>4</sup> et de Sangatte <sup>5</sup>, comme renfermant des détails d'architecture à étudier avec soin.

Que si les seigneurs féodaux faisaient faire d'épouvantables cachots pour les criminels, ils faisaient construire aussi, par mesure de police et d'humanité, de grandes *enfermeries* (infirmières) et *maisons de gens malades et entachés de lèpre, avecques des ch'pelles*. L'une de ces maladreries, celle d'*Esperlecques*, était exclusivement destinée aux hommes, et celle de *Lerdebarne* aux femmes <sup>6</sup>.

On trouve enfin dans la Chronique de Guines et d'Ardre des révélations assez neuves sur l'état des personnes.

Ainsi Lambert parle d'une classe de serfs particulière, appelée *Colvekerls* (de *kolve*, massue). Ils avaient reçu cette dénomination, parce que la massue était la seule arme qui fût permise à tout homme non

<sup>1</sup> *Ultra quam necesse erat in multis edoctus*. Chap. LXXX, p. 172 et suivants.

<sup>2</sup> P. 166.

<sup>3</sup> Chap. LXXIII.

<sup>4</sup> Chap. LXXVII.

<sup>5</sup> Chap. LXXXVIII.

<sup>6</sup> Chap. LXXIII, LXIX, LXX.

libre. Déjà, sous Charlemagne, quand un serf se permettait de porter la lance, on la lui rompait sur le dos<sup>1</sup>.

Le curé Lambert s'apitoie beaucoup sur le sort de ces pauvres *Colvekerls* : en quoi consistaient donc les charges de leur servage ? C'était dans un impôt de quatre deniers par lit et par porte, perçus au moment de leur mariage ou de leur mort.

M. de Godefroy explique la répulsion de toute la contrée de la Morinie pour cet impôt<sup>2</sup>, en nous apprenant qu'elle était habitée par des Saxons d'origine qui se considéraient comme ingénus, et toute redevance, non-seulement personnelle, mais pécuniaire, est regardée comme une marque de servitude comme *vile et opprobrieuse*, dit notre chroniqueur.

Cette redevance établie dans la seigneurie de Hames, dépendant du comté de Guines, frappait non-seulement tous les étrangers qui demeuraient dans le pays plus d'un an et un jour. Voici à quelle occasion elle fut abolie, suivant notre vieux chroniqueur.

« Or, advint un jour que un homme libre et de franche condition vassal et ancien féodal, nommé Guillaume de Bocorch, espousa une fille de Fiennes nommée Hawis, qui semblablement estoit franche de condition et possédant fiefs nobles. Oremains qu'elle fut le jour de ses nocces couchée avecques son mary, mesmes qu'elle eust approchié la sponde du lect, les officiers de Hames luy vindrent demander l'exaction dessus dicte : et lors pour la grande crainte et honte qu'elle eult d'eux, mua couleur, et devint sa fasche rouge ; toutefois maintint et dist qu'elle estoit issue de noble lignée, et franche de sa nature, requérant délay de quinze jours pour soy conseiller qu'elle avoit à faire ; ce qu'elle obtint à grande difficulté. Deppuis elle, compaignée de ses parents et amis, comparut au jour assigné pardevant les officiers de Hames, et s'entretint constamment en ce qu'elle avoit une fois dict, que tous ses parents vivans et trespasés estoient et avoient été de franche et noble condition, aussy qu'elle offroit vériffier et monstrier par tesmoins et aultrement, deument, contre tous ceulx qui voudroient maintenir le contraire. Toutefois ceux de Hames eurent bonne cause sans raison et l'emportèrent par hault parler ; tellement que la bonne femme fust contrainte de retourner plus confuse que devant, et en plus grand oprobre qu'elle n'estoit illecques venue. Sur quoy, elle sut se bien conseiller et adviser, se retira devers ceste notable

<sup>1</sup> Capitul, lib. v, cap. CCXLVII, lib. VI-CCLXXI.

<sup>2</sup> Voir l'Introduction.

» dame la comtesse de Guisnes Emme, et devisa à part avecques  
 » elle, lui remonstrant le déshonneur et honte d'elle et de tout son  
 » pais, si grant qu'il estoit, et que si meurement et par leur advis  
 » elle n'y remédioit, les nobles y seroient rédigez et mis en servi-  
 » tude et traictiez comme les villains, et enfin seroient contrainctz de  
 » paier à leur confusion, scandalle et honte, la pention avant dicte.

» Lors la noble dame aiant pitié et compassion, non pas seulement  
 » de ceste bonne matrosne, mais plustost désirant pourveoir au bien  
 » de son pais, parla de ceste mathière au comte Manasses; lequel  
 » elle embrassa comme mary, et en pleurant elle luy remontra la  
 » misère et scandalle de la conté de Guisnes; et tellement l'inclina  
 » et fist condescendre à sa juste prière et requeste, qu'il manda à  
 » dilligence les seigneurs de Hames venir vers luy. Du consentement  
 » desqueiz il abollit et annulla ceste exaction en nom de Colvekerle;  
 » et pour récompence et accroissement de leur terre, leur donna  
 » cinq charues de terre assizes en divers lieulx, entre Alembon et  
 » Philien et Sontinguerelt. Et ladicte femme de Fiennes, mariée  
 » comme dict est à Guillaume de Rocourt, fut renvoyée en sa maison  
 » et restituée en sa franchise et liberté; comme aussy furent tous les  
 » serfs dessus dictz, affranchiz et émancipez <sup>1</sup>. »

On voit quelle influence les femmes ont prise dans la société féodale dès le commencement du XI<sup>e</sup> siècle, et comment cette influence s'exerce au profit du faible et de l'opprimé. On se sent déjà en pleine chevalerie. Ces seigneurs, que l'on nous peint comme si cruels, n'étaient point insensibles à l'intervention et aux larmes de leurs *dames*; ils sacrifiaient à ces généreuses instances les sources les plus lucratives de leurs revenus. La féodalité avait quelquefois des entrailles; le fisc de la centralisation moderne n'en eut jamais.

L'impôt sur les lits et les portes, auquel les *Colvekerls* étaient assujettis à deux ou trois grandes époques de leur vie, étaient moins onéreux que notre impôt actuel sur les portes et fenêtres. Mais dites à l'Etat qu'il est affreux pour le pauvre de payer l'air qu'il respire et la lumière qui l'éclaire, pourrez-vous, par les accents les plus pathétiques, l'émouvoir et l'attendrir? Quel charme et quelle séduction pourront jamais avoir prise sur cette froide abstraction qu'on appelle l'Etat!...

On aura remarqué, dans l'histoire de la jeune mariée de Hames, le sentiment profond de honte et de pudeur qu'elle éprouve, quand les officiers de la seigneurie s'approchent du lit nuptial pour le sou-

<sup>1</sup> P. 87 et 88.

mettre à leur odieux recensement. Tout ce qu'il y a de délicat et d'élevé dans la femme chrétienne se révolte contre cette inquisition fiscale, si inopportune et si grossière.

De là une réaction violente contre une exaction, plus ignoble encore dans la forme que dans le fond. Pour amener la révolution qui expulsa les Tarquins, il fallut que la matrone romaine fût matériellement outragée aux pieds des lares domestiques. Dans le comté de Guines, pour faire chasser les officiers du fisc d'auprès du lit des mariés et des mourants, il suffit que l'un d'eux eût effleuré d'un regard le bord<sup>1</sup> de la couche où reposait la jeune épouse de la veille.

On doit juger par là de la distance qui sépare la vieille civilisation chrétienne de la vieille civilisation païenne.

Comme contre-partie à cette dramatique peinture, on pourrait citer la bénédiction du lit nuptial d'Arnould, seigneur d'Ardre, et de Béatrix, châtelaine de Beaubourg, faite par le curé Lambert lui-même et par trois autres prêtres. La naïveté pieuse de cette cérémonie a une couleur tout à fait caractéristique. La croix et l'étoile sacerdotale s'approchent sans effaroucher personne des bords de ce lit, que les ministres du Seigneur consacrent par leurs graves et saintes prières<sup>2</sup>. La pudeur du moyen âge est bien loin d'être de la pruderie.

On multiplierait facilement les études des mœurs et des institutions du XI<sup>e</sup> siècle, en multipliant les extraits de notre intéressant chroniqueur; mais cela nous conduirait trop loin. Les lecteurs qui voudront approfondir ces études auront recours à l'ouvrage lui-même.

Pour donner une idée complète de cette publication nouvelle, il faut bien apprécier de quelle manière elle est éditée. Le mérite d'un éditeur n'est pas apprécié ce qu'il vaut par la frivolité des gens du monde. On ne sait pas tout ce qu'il faut de patience et d'instruction pour bien collationner des manuscrits dans une langue étrangère ou vieillie, surtout avec les difficultés paléographiques que présentent les écritures du moyen âge. M. de Godefroy-Ménilglaise nous paraît avoir triomphé avec bonheur de ces difficultés, principalement en ce qui concerne le texte latin, qui est après tout le plus important, puisque c'est le texte original. Quant à la vieille traduction française, on pourrait lui reprocher de l'avoir un peu trop *modernisée*, au moins quant à l'orthographe. La chronique du curé Lambert est

<sup>1</sup> *Spondam.*

<sup>2</sup> P. 366.

suivie de notes qui jettent beaucoup de clarté sur les passages obscurs de cet ouvrage, et où se montre une érudition sobre et contenue. A ces notes est joint un excellent glossaire des vieux mots du texte français et du texte latin, surtout de ceux de ces mots qui ne se trouvent pas dans Ducange. Du reste, il ne manque à cet ouvrage ni une bonne chronologie des faits principaux, ni des cartes topographiques fort exactes, ni un index géographique et alphabétique.

Enfin, il est précédé d'une introduction qui résume très-bien les vues de l'éditeur sur l'objet de ses longues études.

Cette introduction, écrite avec une simplicité concise et quelquefois avec une certaine vivacité, appelle particulièrement les recherches du lecteur sur les passages les plus importants et les plus curieux de la chronique du curé d'Ardre. Il faut bien le dire, elle a beaucoup facilité ma tâche de critique, et plus j'ai étudié la vieille chronique elle-même, plus j'ai apprécié la sagacité avec laquelle elle a été jugée par son savant et modeste éditeur.

Dans la mesure de ce qu'il a entrepris, M. de Godefroy-Méniglaize s'est donc montré le digne descendant de ce Denys Godefroy dont le nom latinisé s'identifie dans nos souvenirs d'étudiant en droit avec celui du *Corpus juris civilis*, de Théodore Godefroy, historiographe et conseiller d'Etat de Louis XIII, et du second Denys Godefroy, directeur et garde des archives de la Chambre des comptes de Lille, auteur de l'histoire des *Connétables et officiers de la couronne*. En fait de science comme en fait de courage, *noblesse oblige*. M. de Godefroy s'en est souvenu, et il a bien soutenu l'honneur de sa famille.

ALBERT DU BOYS.

---

**MISSIONS DE CHINE.** *Mémoire sur l'état actuel de la mission du Kiang-nan*, par le P. BROULLION, de la Compagnie de Jésus; suivi de lettres relatives à l'insurrection <sup>1</sup>.

C'est avec un juste étonnement que depuis trois mois nous voyons la France, une de ces nations occidentales toujours méprisées par les orgueilleux habitants du céleste Empire, recevoir des Chinois du Kiang-nan les témoignages les plus éclatants d'admiration et de sympathie. Assurément le sang français qui a coulé sur les murs de Chang-hai, nous a valu cette conquête morale; nous devons à la noble conduite de notre marine une influence qui dans

<sup>1</sup> Julien, Lanier, et Cie. Paris. — Se trouve aussi chez Ch. Douniol.

l'extrême orient contre-balance avec avantage les influences commerciales et politiques des autres nations. Néanmoins, pour qui connaît la tyrannie de l'habitude sur les peuples de la Chine, un changement si prompt et si complet n'a pas encore sa raison suffisante; d'autres causes inconnues ont dû concourir pour produire un phénomène unique peut-être dans les annales de cette vieille nation.

Je ne sais si je me trompe; mais ces causes, je crois les trouver dans le spectacle du dévouement le plus désintéressé, donné tous les jours, depuis de longues années, par des Français à ces peuples égoïstes. Des lazaristes d'abord, et depuis 1842 des jésuites partis de France, au service de tout ce qui souffre dans ces contrées païennes, s'épuisent et meurent à la peine, donnant pour unique motif de tant de généreux sacrifices leur titre de prêtres catholiques et leur nom de Français. A côté d'eux se sont montrés les représentants de notre politique et les chefs de notre marine, toujours prêts à sacrifier les intérêts matériels de leur pays pour défendre les droits de l'humanité outragée et l'honneur de la religion. Et enfin, au jour de la délivrance, c'était encore le drapeau français qui, avec la croix du missionnaire, se promenait par la ville pour assurer le triomphe de l'ordre sur la révolution vaincue. C'est alors que de tous les cœurs sont partis ces cris reconnaissants, qui saluaient en nous des libérateurs et des frères. Quand ils ont vu nos prêtres et nos soldats mourir pour les sauver, ces Chinois ont fini par croire à la sincérité des sentiments de fraternité qui font partout les Français protecteurs de la faiblesse, de la justice et de l'innocence.

Si l'on veut remarquer que l'héroïsme chrétien de notre armée, uni au dévouement des sœurs de charité et des aumôniers militaires, a, sur les rives du Bosphore comme dans les mers orientales de l'Asie, excité l'étonnement d'abord, puis l'admiration et la sympathie, on se convaincra que tel est le vrai point de vue d'où il faut considérer les événements actuels, soit qu'on recherche leurs causes, soit qu'on en veuille prévoir les conséquences. Et c'est un sujet bien digne de fixer l'attention sérieuse de tous ceux qui croient encore aux destinées de la France; car l'histoire nous avait déjà raconté, ce que nous voyons aujourd'hui de nos yeux, que jamais cette fille aînée de l'Église n'apparaît plus grande et plus digne des respects de l'univers qu'aux jours où elle se lève pour défendre les droits de la vérité et de la foi catholique.

Voilà les réflexions que m'a suggérées la lecture d'un ouvrage

récemment publié sûr l'état actuel de la mission catholique du Kiang-Nan. C'est un livre écrit sans idée préconçue, sans parti pris d'avance de faire triompher une opinion, ce qui lui donne d'excellents titres à la confiance publique. J'ai dit un livre, ce n'est qu'un simple volume, pour parler plus juste : car on s'est contenté de réunir ensemble un mémoire sur la mission de la province de Nankin et une correspondance inédite relative à la grande insurrection chinoise. Le mémoire a été rédigé sur des notes étendues accordées aux sollicitations de ses amis et de ses frères par le P. Broullion, missionnaire jésuite au Kiang-nan, lors de son voyage en France en 1853 : il est plein de documents précieux qui pourront servir à l'histoire générale des missions et à celle de l'Église. La correspondance, qui remplit toute la seconde moitié du volume, se compose d'une série de lettres, dont la première porte la date du 25 juillet 1851, et la dernière celle du 4 mars 1855. Nulle part on ne trouvera un ensemble plus complet de détails, la plupart encore inconnus, sur l'origine, le progrès, le caractère des graves événements qui depuis cinq ans tiennent l'Europe en suspens dans l'attente peut-être d'une révolution sociale en Chine. On le voit tout d'abord, ce n'est pas un ouvrage d'esprit, une conception littéraire qui vienne s'offrir à la critique; mais un recueil plein d'intérêt accordé à la juste curiosité des catholiques, et qui mérite en même temps l'attention de tous les hommes qui pensent : car la lecture de ces pages écrites avec la simplicité des lettres privées, est aussi instructive pour les esprits sérieux, qu'elle est édifiante et agréable pour tous ceux qui se préoccupent moins des intérêts généraux de la politique ou de la civilisation.

Il ne me reste plus, pour donner une idée précise de la nature et de l'importance des faits rapportés, soit dans le *Mémoire sur l'état actuel de la mission du Kiang-nan*, soit dans les *Lettres relatives à l'insurrection*, qu'à citer quelques passages caractéristiques.

L'extrait suivant fera connaître le contraste qu'offrent les mœurs chinoises, comparées à celles des nations européennes, et comprendre en même temps comment il a fallu tant d'années et de si nobles exemples de vertu pour triompher enfin de préjugés profondément enracinés.

« Dire que la Chine fait tout au rebours de l'Europe, serait » outrer les choses. Le vrai est qu'en fait d'usages et d'idées, il » règne entre ces deux filles ou petites-filles de Noé, un système » d'opposition qui va assez loin.

» Si l'Europe écrit de gauche à droite, c'est assez pour que la

» Chine écrit de droite à gauche. Si l'une donne la place d'honneur à la droite, l'autre la donnera à la gauche. Si le respect chez l'une fait ôter le chapeau, chez l'autre il le fera garder..... Enfin plus l'idée de mobilité entrera dans ce que l'Europe appelle *mode*, plus l'immobilité caractérisera ce que la Chine appelle *usage*.

» Passons à l'hygiène. Le médecin d'Europe met son malade à la diète : concluez que celui de Chine lui prescrit de manger. Au fort de l'été, on aime en Europe les boissons froides et même à la glace : concluons qu'en Chine plus il fait chaud, plus on veut le thé chaud. Autant l'Européen aime les légumes bien cuits, autant le Chinois les aime-t-il demi-crus.

» Voyons pour les idées. La profession des armes, si honorable ailleurs, ne jouit ici d'aucune considération. La danse dont l'Européen fait le plaisir du prince comme du valet, du bourgeois et du paysan, n'est permise ici qu'à l'histriion... A quel Européen viendrait-il jamais à l'idée de témoigner son affection, sa reconnaissance ou son respect, par le cadeau d'une bière à l'usage futur de celui qui la recevrait ? Eh bien ! au Céleste Empire un tel présent est du meilleur ton. On est tout aussi flatté de le recevoir que fier de l'offrir. »

Ajoutons que la corruption des mœurs et l'abaissement des caractères, fruits du matérialisme grossier dans lequel sont ensevelies les populations du Kiang-nan ; qu'une indifférence réfléchie, une insouciance polie et froide comme la glace dans les rangs supérieurs de la société, sont les traits essentiels du portrait qu'on voudrait faire des habitants de la province de Nankin. Car la décadence est manifeste, au moins dans cette partie de l'empire, et les Kiang-nanais actuels sont loin de leurs ancêtres, qui, il n'y a pas plus de cent ans, offraient encore de nobles qualités à l'admiration des Européens.

Veut-on savoir maintenant ce qu'ont fait nos missionnaires et nos soldats, pour réveiller dans ces cœurs avides de riz et de saupèques, les sentiments élevés de l'admiration et les élans généreux de la reconnaissance ? Il faudrait lire surtout le chapitre qui raconte les ravages affreux des inondations, de la famine et de la peste, durant les années 1849, 1850 et les deux suivantes ; les lettres tout entières où se trouve dépeinte l'admirable conduite des équipages de la *Jeanne-Darc* et du *Colbert*, dans les affaires de Chang-hai. C'est avec regret que nous nous voyons réduits à citer quelques passages nécessairement tronqués.

« Cependant, des multitudes affamées, accourues des arrondisse-

» ments les plus lointains, ne tardèrent pas à obstruer les rues de  
 » Chang-hai : je ne crois pas exagérer en portant à dix mille le  
 » nombre de ces infortunés. . . La bienfaisance soulagea quelques  
 » besoins, mais la charité catholique essaya de les secourir tous.  
 » L'exemple du dévouement donné par Mgr Maresca fut suivi par  
 » les missionnaires : tant que dura la misère, Tom-kia-tou, demeure  
 » de l'évêque, et Zi-ka-wei, maison des religieux de la compagnie,  
 » ne cessèrent d'accueillir un concours de nécessiteux, dont on n'eut  
 » à souffrir aucun désordre. Les rations de riz journallement distri-  
 » buées, dont le minimum dépassait deux mille, atteignirent le  
 » chiffre de quatre mille six cents.

» La distribution se faisait souvent sous un ciel pluvieux. Un  
 » matin, après s'être employé tout entier à cette bonne œuvre, le  
 » P. Gaétan Massa, prêtre depuis quatre mois, apprend que ses  
 » soins sont réclamés à l'hospice des enfants. Il était mouillé, à  
 » jeun et tourmenté depuis six heures par la fièvre; n'importe, il  
 » vole à ses chers petits malades, en guérit ou en baptise plusieurs;  
 » mais il gagne aussi la maladie épidémique dont il mourut huit  
 » jours après.

» Le P. Pacelli rendit bientôt à Dieu son âme, qui avait toujours  
 » été dévouée aux indigents.

» Mgr Maresca, frappé à son tour, revint contre tout espoir, des  
 » portes du tombeau.

» En apprenant la mort de l'un de nos missionnaires, les admi-  
 » nistrateurs païens d'un hôpital disaient : *De tels hommes de bonnes*  
 » *œuvres ne devraient jamais mourir.* »

Ceux qui parlaient ainsi avaient vu mourir quatre religieux pour  
 s'être prodigués aux pauvres malades, et chaque jour avaient sous  
 les yeux le touchant spectacle des missionnaires, qui s'en allaient  
 de porte en porte recueillir des aumônes, pour les répandre ensuite  
 dans le sein des faméliques.

Tout le monde connaît les détails de la brillante attaque dirigée,  
 le 6 janvier dernier, contre les rebelles maîtres de Chang-hai. Le  
 P. Lemaître écrit le 21 du même mois : « Tous les marins et soldats  
 » de marine se conduisirent comme des héros... Trois officiers et  
 » dix matelots avaient été blessés mortellement; ils sont morts en  
 » bons chrétiens. Une trentaine de blessés sont hors de danger et  
 » ne demandent qu'à recommencer. De tels sacrifices sont bien durs;  
 » mais le crédit de la France est établi en Chine, et l'on dit parmi  
 » le peuple comme parmi les mandarins, que la religion des Fran-  
 » çais doit être bonne, puisqu'ils ne craignent pas de mourir pour

» protéger les innocents et soutenir le bon droit contre des brigands.»

Le 4 mars 1855, le R. P. Fournier commence une lettre en ces termes : « Gloire à Dieu ! la ville de Chang-hai est enfin délivrée » des brigands qui, depuis près de dix-huit mois, exerçaient sur » elle la tyrannie la plus odieuse, et c'est la France qui a droit de » se féliciter d'avoir rendu cet immense service à l'humanité. »

Il raconte ensuite comment l'attitude pleine de fermeté et la conduite énergique de l'amiral Laguerre, effraya les révoltés au point de leur faire prendre la fuite ; il dépeint l'ordre et la sécurité renaissant partout sur les pas de vingt matelots français, qui parcouraient la ville accompagnés du P. Lemaître ; et il ajoute :

« L'amiral Laguerre, qui voit sa courageuse persévérance couronnée d'un plein succès, est au comble de la joie. Il s'applaudit, et » à bon droit, d'avoir lutté seul contre tous pour l'honneur de son » pays, et d'avoir ajouté une nouvelle gloire au pavillon français, » qui peut maintenant plus que jamais se montrer avec fierté sur » toutes les côtes de Chine. . . Le Fou-tai et les autres mandarins » sont pleinement convaincus du désintéressement de la France » dans les sacrifices qu'elle a faits pour le bien de la Chine ; ils savent qu'elle ne cherche point à s'enrichir et à étendre son commerce dans ces contrées, et que toute son ambition se borne à » désirer, en récompense des services rendus, une liberté plus » grande, pour les missionnaires catholiques, de propager la foi » dans l'empire, et de répandre partout les bienfaits que porte avec » elle la civilisation chrétienne. »

Je ne puis plus qu'indiquer, après des citations déjà si longues : je recommande donc particulièrement au lecteur curieux, la relation de l'expédition du *Cassini*, qui remonta jusqu'à Nankin, aux mois de novembre et décembre 1853, et la lettre adressée à M<sup>me</sup> de Bourbonnion ; il y trouvera des détails d'un extrême intérêt sur l'empereur du midi, Houng-sicou-tsuïen, le chef de la grande insurrection, aussi bien que sur ses ministres et l'organisation de son armée. Je signalerai aussi les lettres de nos consuls, M. de Montigny et M. Edan ; elles sont courtes, mais elles suffisent à faire connaître ces hommes honorables qui ont su donner si haute opinion de la France, qu'ils représentent dans ces contrées lointaines.

De tous les éloges que recevra ce livre, il en est un que je ne puis taire, et ce sera mon dernier mot : après l'avoir lu on se sent heureux d'être catholique et français.

CL. ANDRÉ.

**MÉNANDRE**, *Étude historique et littéraire sur la comédie et la société Grecques*, par Guillaume GUIZOT <sup>1</sup>.

Dans sa séance du 19 août 1852, l'Académie française mettait au concours la question suivante : « Étude historique et littéraire sur » la comédie de Ménandre ; en faire bien connaître l'époque et le » caractère à l'aide des nombreux débris qui s'en sont conservés, des » témoignages épars à ce sujet dans l'antiquité, des fragments de » poètes comiques de la même date et de la même école, des imita- » tions latines, et des conjectures de la critique savante.

» En appréciant le but moral, le génie et l'influence de ce grand » poète, insérer à propos, dans une exposition aussi complète qu'il » sera possible, la traduction de tous les passages originaux qui nous » restent de lui, et de tous ceux qui se rapportent utilement à l'his- » toire de son art. »

La question était belle, importante, mais elle était bien difficile à traiter d'une manière un peu complète et satisfaisante à la fois pour l'érudit et pour le littérateur. Je ne sais pas même si l'Académie française en proposant ce sujet s'était bien rendu compte de toute la difficulté qu'il présente. Que nous reste-t-il en effet de Ménandre ? Le plan d'une pièce dans Aulu-Gelle, les imitations de Térence, enfin des fragments épars dans divers auteurs, « poussière de marbre brisé » selon la belle expression de M. Villemain, dont le plus long compte à peine dix vers. Voilà tout ce qui a survécu du grand poète de la comédie nouvelle, de celui dont Aristophane le grammairien disait : « O » Ménandre ! O vie humaine ! qui de vous deux a imité l'autre ? » ὦ Μένανδρε καὶ βίε, πότερος ἄρ' ὑμῶν πότερον ἐμιμήσατο ; les œuvres de Ménandre qui subsistaient encore au XII<sup>e</sup> siècle, où Eustathe les citait fréquemment dans ses commentaires sur l'Iliade et l'Odyssée, où Jean de Salisbury semble encore les avoir connues, où Guillaume de Blois prétendait y avoir emprunté sa pièce licencieuse, intitulée *Alda* ; les œuvres de Ménandre ont aujourd'hui disparu. Peut-être sont-elles enfouies dans quelque bibliothèque des monastères du mont Athos ou de ceux de Moscou ; peut-être ce manuscrit de vingt-quatre comédies du poète athénien avec un commentaire de Michel Psellus dont Allacci au XVII<sup>e</sup> siècle prétendait connaître l'existence à Constantinople, se retrouvera-t-il un jour ; peut-être même les papyrus de l'Égypte qui ont déjà fourni à la critique savante deux discours du contemporain et de l'émule de Démosthène, d'Hypéride, au

<sup>1</sup> Un vol. in-8°, chez Didier.

milieu desquels une découverte récente vient encore de faire trouver un nouveau fragment d'une tragédie grecque, rendront-ils un jour à la lumière quelque long morceau d'une des comédies de l'homme que Ptolémée avait voulu attirer à sa cour ? Nous n'en désespérons pas absolument, mais en attendant qu'un heureux hasard remplisse sur ce point nos vœux, on n'a pour connaître Ménandre que les ressources que nous avons déjà énumérées tout à l'heure. Encore, les fragments fournissent-ils pour l'intelligence générale des caractères de ce poète, moins qu'on ne pourrait attendre au premier abord en voyant leur nombre ; presque tous sont du même genre. Outre sa réputation comme poète comique, comme fin observateur des caractères, Ménandre était renommé comme moraliste, comme écrivain gnomique. Dès une époque très-ancienne on avait formé des recueils des nombreuses sentences répandues dans ses comédies, recueils qui avaient valu à Ménandre l'honneur d'avoir ses vers cités par saint Paul lui-même dans sa première épître aux Corinthiens. Suivant l'exemple de l'apôtre, les apologistes chrétiens eurent fréquemment recours aux recueils des sentences de Ménandre, et ces collections se virent en même temps grossir, grâce à des fraudes pieuses par lesquelles des sentences, inspirées évidemment de la Bible et de la morale évangélique, se glissaient sous le couvert du poète athénien. Ces sentences se répandirent partout, furent même traduites dans les langues de l'Orient ; et c'est ainsi que nous voyons le comique grec, dans un manuscrit syriaque du VII<sup>e</sup> siècle découvert par M. Renan, et dans les livres d'Abulfaradj, évêque d'Alep, appelé le *sage Ménandre* et cité comme un philosophe. La grande majorité des fragments de Ménandre parvenus jusqu'à nous sont de ces *gnomes* si célèbres. Ce sont des matériaux très-intéressants sous un certain point de vue, on peut beaucoup en tirer pour connaître l'état de la morale à l'époque de Ménandre, et les progrès qu'elle avait faits depuis les poètes comiques antérieurs ; mais on n'y trouve pas beaucoup de données sur le degré auquel il possédait la *vis comica*, sur la manière dont le dialogue était conçu dans ses ouvrages. Quelques traits, quelques peintures de caractères, peu nombreuses à la vérité, nous fournissent seules des notions sur cette partie du talent de Ménandre.

Les difficultés du sujet n'ont néanmoins pas rebuté les amis de l'érudition et de la littérature, et l'année suivante l'Académie partageait le prix entre deux concurrents, l'un vétéran de l'Université, M. Benoît, doyen de la Faculté des lettres de Nancy, l'autre « étudiant en droit de première année » qui porte un nom d'un heureux augure, un nom illustre dans les lettres et cher à la France, M. Guil-

laume Guizot. C'est l'ouvrage de ce dernier qui fait l'objet de cet article.

Nous ne sommes pas embarrassé pour parler de ce livre; quoique ami de l'auteur, nous ne craignons pas qu'on nous accuse de nous être laissé entraîner par l'amitié à le louer plus qu'il ne convient. Le jugement de l'Académie française et de son illustre secrétaire perpétuel, l'accueil que le public a fait au livre de M. Guillaume Guizot, montrent assez le mérite de ce travail et nous donnent toute liberté pour dire ce que nous en pensons. Une érudition saine et variée, un esprit ingénieux et vif, quelquefois un peu cherché peut-être, enfin un talent de style déjà remarquable, telles sont les qualités que révèle l'ouvrage de M. Guillaume Guizot. Quoique bien jeune encore, il a beaucoup lu, et lu avec profit; à une connaissance approfondie de la langue grecque, dans laquelle on voit la trace d'une éducation étrangère à notre pays et mieux entendue que celle de nos colléges, il joint une grande habitude de toute la littérature de l'antiquité et de nos auteurs du xvi<sup>e</sup> siècle. Joignez à cela un grand sentiment littéraire, toute la fougue et l'ardeur d'un jeune homme, beaucoup d'esprit, et vous aurez une idée des qualités qui distinguent M. Guillaume Guizot. Ce que nous aimons aussi en lui, c'est qu'il est bien lui-même, qu'il n'est pas seulement le fils de M. Guizot, la copie d'un illustre père, mais Guillaume Guizot avec toute son originalité d'esprit.

Nous sommes loin de prétendre qu'à côté de ces nombreux et incontestables mérites, le livre de M. Guillaume Guizot n'ait pas de défauts. D'ailleurs quel que soit le succès d'un ouvrage, quelques choses que ce succès autorise à dire, des éloges sans critique n'ont point de prix et semblent indiquer qu'on n'attache qu'une importance très-médiocre au livre dont on parle ainsi. Je sais bien que pour ma part je préférerais cent fois une critique malveillante et trop sévère à un éloge banal et complaisant. Nous dirons donc que le *Ménandre* est bien le livre d'un jeune homme; il en a toutes les qualités, il en a aussi les inconvénients. M. Guillaume Guizot met dans son livre, depuis le commencement jusqu'à la fin, un entrain, une verve qui sent ses vingt ans et qui vous entraîne et vous charme. Mais à côté de cela, il y a une exubérance de rapprochements, qui nous semble un peu exagérée, et qu'il serait peut-être facile de modérer sans nuire à cette vivacité, à cette fougue qui rend si agréable la lecture du *Ménandre*. Je sais bien que c'est là un défaut de jeunesse que je n'ai pas le droit de lui reprocher, qui passera avec le temps, et dont nous nous guérirons tous les deux bien vite; aussi

n'en fais-je mention que dans une certaine mesure, en conseillant à M. Guillaume Guizot de se contenir un peu plus sous ce rapport, et surtout de ne pas attacher une importance trop exagérée à des rhéteurs tels qu'Alciphron, dont les lettres supposées tiennent, à notre avis, une place trop honorable dans le *Ménandre*.

Le reproche le plus sérieux que nous ferions à M. Guillaume Guizot serait de s'être trop défié de ses lecteurs. Il a cru que l'érudition ne pouvait faire son chemin toute seule, et qu'il fallait lui donner comme un passeport pour la faire accepter. De là quelquefois un peu d'affectation pour se faire pardonner le grec, affectation qui fait de son livre un ouvrage mixte, un peu trop érudit pour les esprits purement littéraires, un peu trop orné pour les érudits. Il a eu tort, croyons-nous, sous ce rapport, et il s'est mépris sur l'esprit de ses lecteurs. Aujourd'hui les choses d'érudition n'ont plus besoin de passeport pour être acceptées par tout le monde, ce seraient plutôt les choses exclusivement de l'esprit qui en auraient besoin. Nous sommes dans un temps de curiosité historique et archéologique bien plus que d'autre chose. Dans le monde aujourd'hui, on s'intéresse plus à une ogive qu'à un détail purement littéraire. On est plutôt indifférent, trop indifférent même à ce dernier point de vue, et s'il y a un progrès dans un sens, progrès très-avantageux et auquel nous applaudissons de tout notre cœur, il y a dans l'autre un défaut grave et que nous déplorons. Aussi ce qui fait et ce qui fera le succès du *Ménandre* de M. Guillaume Guizot, ce n'est pas cette recherche d'ornement, c'est la solidité de ses connaissances, c'est ce qu'il y a d'ingénieux dans ses conjectures, de complet sous le rapport de l'étude des comiques de l'antiquité et de leur comparaison avec ce qui nous reste de Ménandre; c'est l'appréciation sérieuse du moindre fragment de son auteur et l'usage intelligent qu'il sait en faire.

Pour nous résumer en quelques mots, débiter dans la carrière littéraire par un livre tel que le *Ménandre* est un beau gage pour l'avenir. M. Guillaume Guizot ne s'en tiendra pas là, et en évitant l'écueil que nous lui avons indiqué dans son livre, il occupera bientôt un rang éminent dans la phalange de nos jeunes littérateurs où il s'est dès son premier pas placé d'une manière très-honorable.

FRANÇOIS LENORMANT.

*DANTE révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique. Révélation sur les révélations de M. Aroux, et défense d'Ozanam.* Par FERJUS BOISSARD<sup>1</sup>.

*Dante hérétique, révolutionnaire et socialiste*, avait dit M. Aroux. *Dante révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique*, répond M. Boissard ; et il y a, dans cette manière de retourner un titre contre lui-même, quelque chose d'assez piquant pour qu'un auteur s'y laisse facilement séduire, au risque de compromettre peut-être sa propre pensée, ou même de donner le change sur ses véritables intentions. M. Boissard, en effet, ne songe nullement à établir que Dante soit un ancêtre de Barbès ou de Louis Blanc, mais seulement à le laver de l'accusation qu'on lui intente d'avoir été un prédécesseur de Luther. Il songe moins encore à rechercher les rapports de convenance ou de disconvenance qui peuvent exister entre l'esprit d'hérésie et l'esprit de révolution, l'erreur en matière religieuse et l'erreur en matière sociale ; et ceux qui chercheraient dans son livre la discussion expresse de ce point de métaphysique, ou qui craindraient de l'y rencontrer, se feraient également illusion. Dante a été un homme de parti, et il n'a point échappé aux exagérations qu'engendrent presque nécessairement les ardeurs de la lutte ; il a été un vaincu et un exilé, et il n'a point su complètement se garantir de l'aigreur que produit le sentiment d'une injustice prolongée : passions et boutades, voilà ce que l'on rencontre trop souvent peut-être dans le poète gibelin ; mais M. Boissard sait aussi bien que personne qu'en cela ne consiste point le système révolutionnaire, et il n'ignore pas davantage qu'entre le socialisme qui détruit, et le christianisme qui donne la vie, le mouvement et la perfection, il y a la différence de deux infinis.

*Dante non hérétique* : voilà donc le véritable sujet du livre, et sans doute aussi le titre définitif que l'auteur adoptera dans une nouvelle édition.

□ Pour M. Aroux, qui voit dans le poète florentin un affilié, sinon un chef, des sociétés secrètes du moyen âge, il était naturel d'étudier ces sociétés elles-mêmes, leur organisation, leurs symboles, leur généalogie, à partir des mystères de la gnose et des initiations païennes. Pour M. Boissard, au contraire, qui n'admet aucune espèce de solidarité entre son héros et les héritiers de ces antiques et dangereuses folies, cette étude n'est plus qu'un brillant hors d'œuvre, et il la néglige avec raison, en montrant préalablement la par-

<sup>1</sup> Paris, Ch. Douniol, 1854. Un vol. in-8°.

faite insuffisance des preuves que l'on allègue pour enrôler le Dante sous la bannière des Albigeois.

Cette question préjudicielle une fois écartée, l'auteur entre directement dans son sujet. Un homme ne se sépare point de son siècle, de sa patrie, de toutes les personnes et de toutes les choses au milieu desquelles il a vécu et agi : pour voir le Dante dans son véritable jour, il fallait donc le replacer par la pensée dans son milieu réel ; et c'est ce qu'a eu soin de faire M. Boissard, dans un tableau rapide du treizième siècle, particulièrement en Italie et à Florence. Vient ensuite la vie du Dante, la discussion des doutes allégués contre l'existence de sa Béatrix, et l'examen des différentes œuvres de poète, au point de vue des accusations intentées contre lui. La *Monarchie*, le *Banquet*, la *Vie nouvelle*, l'*Idiome vulgaire*, les *Canzones*, voilà d'où l'on part surtout pour travestir en lui l'homme politique ; et ici, nous devons le dire, M. Boissard nous semble aller trop loin dans ses concessions : *révolutionnaire* et *socialiste* sont deux mots irrévocablement flétris, et qu'il n'est plus possible d'appliquer à un sens honnête sans dérouter l'esprit du lecteur. Pour faire du Dante un hérétique, on cite des faits d'une part, et on interprète de l'autre sa *Divine Comédie* : les faits, M. Boissard les dépouille de toute signification fâcheuse, en les réduisant tout simplement à leur juste valeur, et il leur oppose d'autres faits dont le nombre, la suite et le caractère, ne laissent aucune prise possible aux objections ; les interprétations, il les rejette comme ne pouvant rien, précisément parce qu'elles prouvent trop, il les dénonce comme suspectes dans leur source première, et les renvoie à la spirituelle justice de l'auteur du *Napoléon-Soleil*.

Dans ce combat qu'il livre au paradoxe pour la défense du Dante, M. Boissard a pour lui l'inappréciable avantage de représenter la tradition tout entière, soit littéraire, soit historique ; et il y a là pour lui le principe d'une force contre laquelle la science et l'habileté de son adversaire ne peuvent que bien peu de chose. Mais de plus, ce qu'il défend, il l'aime, et son livre est en quelque sorte plus encore un produit du cœur qu'une œuvre de l'esprit. Il aime le Dante, l'Italie qui le donna au monde, la religion dont il fut une des gloires ; et lorsqu'une main imprudente est venue heurter ces nobles sympathies, lorsqu'elle s'est oubliée surtout jusqu'à vouloir porter atteinte à une mémoire universellement vénérée, l'ami et l'admirateur de Frédéric Ozanam a saisi la plume, moins pour protéger ce qui n'avait pas besoin de l'être, que pour déverser le trop plein de son indignation. Telle est l'histoire du livre de M. Boissard, et tel en est aussi

le caractère : un sentiment très-vif, mais soumis au frein d'une raison élevée et d'un savoir-vivre parfait, qui donne du ressort à la pensée sans trop la tendre, et de l'accent au style sans le boursoufler. Peut-être avons-nous rencontré, à de longs intervalles, certaines figures qui demanderaient à être adoucies, certaines gradations qu'il faudrait redresser ou supprimer : ce sont là des défauts en quelque sorte tout de surface, qui n'atteignent point le fond, et n'altèrent point sérieusement la forme ; et le jour où M. Boissard se déterminera à donner des successeurs à ce premier-né de sa plume, et à aborder directement les grandes questions à l'ordre du jour, la cause de la vérité aura trouvé en lui un défenseur dévoué, discret, plein de sévérité et de caractère.

J.-A. SCHMIT.

**ÉLÉMENTS DE LOGIQUE, DE PSYCHOLOGIE, DE THÉODICÉE ET DE MORALE**, rédigés d'après les nouveaux programmes du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences ; par M. LADEVÏ-ROCHE, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Bordeaux <sup>1</sup>.

Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, le jeu spontané de nos facultés précède leur exercice réfléchi : l'âme agit avant de connaître ; dans la moindre de ses opérations, elle se rencontre elle-même, et avec elle, les principes premiers de la raison, auxquels elle obéit déjà instinctivement, sans pouvoir encore se rendre compte ni de leur nature, ni de leur présence ; l'élément spirituel et l'élément divin se révèlent ainsi en nous, à l'état de germe et d'embryon, dès la première aurore de la vie intellectuelle ; et il y a une psychologie et une théodicée naturelles, dont la psychologie et la théodicée enseignées ne sont que la continuation et le développement.

L'activité individuelle commence ; l'éducation sociale féconde ; la grâce surnaturelle parachève : tel est le programme philosophique de M. Ladevi-Roche ; et il l'a formulé dans ce beau vers de Louis Racine, qu'il a pris pour épigraphe de son livre :

La raison dans mes vers conduit l'homme à la foi.

C'est dire que nous avons affaire ici à un enseignement véritablement sain, où la raison se prend au sérieux, et ne craint pas

<sup>1</sup> Paris, Hachette, 1853, 1 vol. in-8°.

d'aller *jusqu'au bout d'elle-même*, mais en s'aidant sur sa route de tous les secours de la vie sociale et religieuse, et avec le ferme vouloir, une fois arrivée à son terme, de s'en remettre à la direction d'un guide supérieur. Nous tenions à constater tout d'abord ce caractère des nouveaux *Éléments* de philosophie.

On n'est point si franchement chrétien sans être foncièrement spiritualiste ; et c'est en effet ce qui frappe tout d'abord à la lecture du livre de M. Ladevi-Roche. Jusque dans la formation des idées sensibles, l'auteur retrouve d'une manière évidente l'âme, et même Dieu : l'impression produite sur nous par les objets matériels, remarque-t-il avec beaucoup de justesse, demeure stérile si elle n'éveille l'attention, et avec elle ce regard de l'esprit, qui seul constitue la perception ; et d'un autre côté, en remontant de l'impression faite sur nous à l'objet même d'où elle dérive, nous appliquons à notre insu, mais d'une manière formelle, le principe de causalité et celui de substantialité, qui tous deux renferment Dieu. Nous voilà bien loin, comme on voit, du matérialisme de Locke et du naturalisme de D'Holbach. Aussi M. Ladevi-Roche distingue-t-il très-explicitement trois sources de nos idées : la perception extérieure pour les substances matérielles, la perception intérieure pour la substance spirituelle, la perception rationnelle pour les principes nécessaires et absolus. Dans la raison elle-même, il divise avec une grande précision entre ce qui est nous et ce qui n'est pas nous ; et il met parfaitement en relief la différence essentielle qui existe entre les idées universelles de la raison, et les généralités de l'abstraction. L'auteur considère ainsi l'idée, non comme le moyen, mais comme le produit de la perception dans chacun de ces trois ordres ; ce qui le range naturellement parmi les partisans de l'ontologisme.

Ces notions préliminaires une fois établies, il en déduit aisément la véritable origine de l'idée de Dieu, et celle de l'idée du bien, qui n'en est qu'un aspect différent. Peut-être nous trompons-nous ; mais en lisant les deux chapitres des *Éléments* où cette double question se trouve développée, nous n'avons pu nous défendre de la pensée que M. Ladevi-Roche, ancien élève de l'École normale, y avait reçu les enseignements de l'illustre auteur *De la Connaissance de Dieu*, et reproduisait ainsi dans son livre, comme l'avait déjà fait avant lui le P. Lescœur, les impressions encore vivantes de la parole du maître.

Nous ne nous étendrons point sur le plan des *Éléments de logique*, qui est suffisamment énoncé au titre même du volume, et qui reproduit d'ailleurs les divisions généralement adoptées. Il y manque l'histoire de la philosophie. Cependant, tout en la sacrifiant aux exi-

gences de son programme, l'auteur y a suppléé autant qu'il était en lui, en traitant le côté historique des questions les plus importantes. C'est ainsi qu'en logique il a analysé les méthodes de Platon, d'Aristote, de Bacon, de Descartes, de Port-Royal, etc.; en psychologie, le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, de Bossuet; en théodicée, les preuves de saint Augustin, de saint Anselme, de Clarke, de Bossuet, de Descartes; en morale, le traité *De Officiis* de Cicéron, et les sentiments de différents Pères de l'Eglise sur l'origine de l'idée du bien. Sans pouvoir répandre sur les parties naturellement arides de la science un intérêt dont elles sont peu susceptibles, surtout dans un manuel à l'usage des classes, M. Ladevi-Roche a donné sur chacune un bon résumé des travaux anciens et modernes, en y ajoutant à l'occasion le résultat de ses études personnelles; et partout où la nature de son sujet l'a permis, il a su exciter et soutenir, souvent à un haut degré, l'attention même du simple lecteur. Il est impossible, du reste, de parler philosophie à la jeunesse avec plus de lucidité et d'abondance: on serait même tenté de reprocher à l'auteur d'avoir prodigué cette dernière qualité, si l'on ne savait combien il faut d'efforts pour inculquer à des esprits novices ces difficiles matières. Ce n'est pas le défaut ordinaire de la métaphysique de pécher par trop de clarté, et nous nous garderons bien de faire une querelle à M. Ladevi-Roche de l'avoir rendue trop facile.

Nous aurons achevé cette revue sommaire des nouveaux *Éléments* de philosophie, lorsque nous aurons ajouté que le volume se termine par une table de concordance avec le programme des questions du baccalauréat, et laisse ainsi aux professeurs et aux élèves la liberté de leurs allures, sans leur enlever les avantages pratiques de l'obéissance littéraire.

J.-A. SCHMIT.

---

**LES PETITES LECTURES**, *Journal des classes laborieuses* <sup>1</sup>.

Sous un nom plus simple, sous une forme plus humble, sous une inspiration plus largement chrétienne, *les Petites Lectures*, plus encore que *les Annales du Bien* dont nous ne voulons nullement diminuer la valeur, nous semblent devoir être, dans certaines classes, d'un effet utile et d'un grand intérêt. Publiées par la Société de Saint-Vincent-de-Paul, elles paraissent tous les quinze jours et doivent

<sup>1</sup> Au secrétariat de la Société de Saint-Vincent-de-Paul; et chez Douniol, éditeur.

être le journal des classes laborieuses ou souffrantes. Chaque numéro contient un *premier-Paris* tout chrétien, dans lequel un prêtre, rédacteur de l'article, expose respectueusement mais gaîment une vérité évangélique. Au lieu et place des *cotes de la Bourse* figure l'exposé de quelque sage précepte de vertu ou d'économie domestique : c'est plus moral et moins chanceux. Viennent ensuite les *faits divers*, c'est-à-dire de gracieuses anecdotes, racontées avec autant de cœur que d'esprit, et destinées à plaire, instruire et toucher. Les *Petites Lectures* ont aussi un chapitre médical. Dans ce chapitre, la médecine, mêlant avec habileté l'hygiène morale et physique, se permet d'être aimable ; sous des formes charmantes, elle dore la pilule et l'abonné la savoure sans se douter qu'il s'en pénètre. Enfin suivent quelques proverbes, la sagesse des nations. Après s'être nourri de son journal, le lecteur s'endort, imbu d'une science universelle qui peut-être en ce monde ne lui attire pas un grand renom, mais qui, par des voies sages et douces, le conduit au bonheur et à la gloire dans l'éternité. Nous sollicitons, à tous égards, la propagation des *Petites lectures* ; quiconque la favorisera, fera une œuvre chrétienne, sociale et patriotique.

PAUL DE CAUX.

**LE CARDINAL MAURY**, *sa vie et ses œuvres*, par M. POUJOLAT<sup>1</sup>.

M. Poujoulat continue de consacrer à la publication d'utiles et brillants ouvrages les loisirs que lui a faits la suspension de la vie politique. Naguère nous applaudissions à ses *Lettres sur Bossuet*, tableau fidèle d'une noble existence et d'un puissant génie, et voici que nous recevons de lui un nouveau volume qui a pour titre : *le Cardinal Maury, sa vie et ses œuvres*. Cet ouvrage qui, nous en sommes convaincu, sera lu avec avidité, sollicite de notre part quelques moments d'attention.

On sera peut-être étonné du sujet choisi par M. Poujoulat, et quelques personnes lui feront sans doute un reproche de l'avoir préféré. En effet, rien de plus triste que cette vie qui commence par de grands triomphes, de généreux sacrifices et finit par l'oubli des devoirs les plus sacrés. Mais M. Poujoulat nous explique ce qui l'a conduit à s'occuper du cardinal Maury. On lui avait demandé un article de biographie. En réunissant les éléments de son travail, il

<sup>1</sup> Paris, J. Vermet, successeur de M. Hivert.

se sentit gêné dans les bornes d'une simple notice, et d'intéressantes communications faites par le neveu et l'héritier du cardinal, lui ont permis de remplir un volume d'une proportion légitime, *justæ molis*.

A propos du cardinal Maury, M. Poujoulat rappelle un mot de Pie VII, rempli d'une admirable mansuétude. « Nous savons, disait » le saint pontife à M. Artaud de Montor, nous savons que vous » vous occupez d'une histoire de notre pontificat ; vous ménagerez » le cardinal Maury ; il a fait des fautes : mais qui donc n'en a pas » fait ? Et nous aussi, hélas ! nous en avons fait. » Docile à ces instructions, comme s'il les avait reçues lui-même de la bouche du pape, M. Poujoulat a ménagé le cardinal Maury. Il n'a pu se résoudre à condamner sans pitié un homme d'un talent supérieur, qui avait combattu avec tant d'énergie pour la cause de l'ancienne monarchie : et d'ailleurs, enfant du Midi lui-même, il ne pouvait oublier que Maury était de ceux qui, usant avec ardeur d'un droit incontestable, partent chaque année du rivage provençal pour faire la conquête de la grande capitale du nord. Après avoir raconté avec complaisance les premiers exploits du jeune plébéien de Valréas, l'auteur a peine à s'avouer à lui-même que cette juste renommée se soit perdue tout entière dans l'abîme de la servilité. Il voudrait du moins réserver à notre estime un coin de cette âme déviée : mais les efforts qu'il fait pour nous inspirer de l'admiration en faveur des mandements du cardinal Maury qui conservaient un caractère religieux, ne me semblent pas devoir être couronnés d'un grand succès. Le talent, dans l'ancien champion du clergé à l'Assemblée constituante, avait subi le même échec que la conscience.

Alors même que l'abbé Maury mettait un vrai courage à accomplir un grand rôle, nous ne pouvons nous résoudre à reconnaître en lui le degré de supériorité que son historien lui attribue. Préférer Maury à Mirabeau lui-même, c'est aller loin, ce me semble. Pour le jugement à porter de ces deux orateurs, dont il n'est resté que bien peu de chose, il suffit, je pense, du témoignage des contemporains impartiaux, dont aucun, même parmi les amis de la cause royale et religieuse, n'a mis l'abbé Maury au premier rang. Celui-ci, il est vrai, dans sa solitude de Montefiascone, a écrit de mémoire un certain nombre de ses discours ; mais la sincérité de cet habile homme, suspecte quand il s'agissait pour lui de refaire le travail des autres, l'est-elle moins lorsqu'il est question de ces rédactions rétrospectives ?

Le procédé auquel nous devons la *Milonienne* se retrouve nécessairement dans les harangues écrites à Montefiascone ; je les admire, mais je ne saurais me résoudre à y chercher des matériaux sûrs pour l'histoire de la Révolution française.

Dieu a voulu mettre une grave leçon dans les vicissitudes de l'existence de Maury ; il a châtié les fautes de l'ancienne société française, en lui donnant pour défenseur un homme chez lequel les mœurs ne répondaient pas aux talents, un homme qui, en dépit de son éloquence et de sa vigueur d'esprit, représentait un des types les plus affligeants du xviii<sup>e</sup> siècle, celui du prêtre profitant des avantages de l'établissement religieux sans subir les conditions morales attachées à la jouissance des privilèges ecclésiastiques. Après les rudes épreuves de la tribune et de la place publique, Maury, applaudi par l'émigration, fêté dans les cours étrangères, fut élevé par la reconnaissance de Pie VI au rang de prince de l'Eglise, et plus tard il parut acquitter sa dette envers le Saint-Siège par la part honorable qu'il prit au conclave de Venise et à l'élection de Pie VII. Mais lui offrir, comme l'avait fait le Souverain Pontife, un troupeau à conduire et à édifier, c'était pour un homme habitué à se repaître des succès de l'esprit dans les salons de notre capitale, mettre sa conscience à une trop rude épreuve. D'ailleurs, malgré les faveurs du Saint-Siège, l'éducation que Maury avait reçue dans l'église de France au xviii<sup>e</sup> siècle, n'était pas suffisante pour retenir dans le sentier du devoir un prêtre que l'ennui tuait au sein de son diocèse, et qui ne cherchait qu'à s'échapper pour retrouver le bruit et les succès de Paris. Maury ne cessa de puiser dans l'arsenal du gallicanisme, des prétextes pour colorer sa désobéissance au Saint-Siège, et sa soumission humiliante envers le pouvoir civil.

J'ai déjà remarqué que M. Poujoulat était aussi favorable que possible au cardinal Maury ; mais plus il cherche à le défendre là où l'apologie n'est pas absolument impossible, plus le simple et sincère récit des abaissements du cardinal produit sur le lecteur une impression profonde. Je l'ai dit, ce livre est triste, mais l'instruction qu'on en tire est précieuse. Il faut lire tout le récit de la vie de Maury depuis sa nomination à l'archevêché de Paris, jusqu'au coup de foudre qui, au 31 mars 1814, le fit sortir de sa coupable illusion. Je recommande surtout aux lecteurs du *Correspondant* le texte authentique du discours prononcé par le mi-

nistre des cultes à l'ouverture du concile de 1811, discours dont M. Bigot de Préameneu n'était certainement pas l'auteur. Cette pièce, d'une authenticité incontestable, n'a pas besoin de commentaire pour qu'on en saisisse immédiatement la portée.

A propos des événements auxquels se rattache la déplorable chute du cardinal Maury, M. Poujoulat, tout en admirant la conduite courageusement catholique du cardinal Fesch, nous semble avoir chargé de quelques ombres inutiles et peu équitables la vénérable figure de l'archevêque de Lyon. Depuis surtout qu'on a publié les lettres du cardinal Fesch à son redoutable neveu, le contraste de cette vigueur sacerdotale avec la faiblesse du courtisan, qu'on voit s'étaler dans la conduite de l'ancien orateur de la Constituante, semble avoir été suscité par la Providence pour confondre les inévitables sophismes de la servilité. M. Poujoulat se rattache par ses convictions à la cause de l'ancienne monarchie; mais, comme nous, il place la religion au-dessus de toutes les considérations politiques. C'est pourquoi j'aimerais à le voir mettre moins de restrictions à l'hommage qu'il rend à la belle conduite du cardinal Fesch. Pour moi, du moins, quand je vois ce que Dieu avait su faire, par le sentiment du devoir, d'une nature assez commune et d'un esprit peu étendu, je compte au nombre des bonheurs de ma vie, d'avoir été pendant quelques instants l'objet de la bienveillance de ce bon vieillard, qui m'avait pris en amitié, en me voyant fondre en larmes devant un des tableaux de sa galerie, *Jésus chez Marthe et Marie*, un des chefs-d'œuvre de notre Lesueur.

CH. LENORMANT.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

## DU PROGRÈS PAR LE CHRISTIANISME.

« Je crois au progrès des temps chrétiens ; je ne m'effraye  
» pas des chutes et des écarts qui l'interrompent. Les froides  
» nuits qui remplacent la chaleur des jours n'empêchent pas  
» l'été de suivre son cours et de mûrir ses fruits. »

A.-F. OZANAM.

---

**RENAISSANCE, PAR M. J. MICHELET. — ŒUVRES POSTHUMES  
DE M. DE LA MËNNAIS. — ŒUVRES INÉDITES DE A.-F.  
OZANAM.**

---

La terre n'est pas le lieu de l'évidence : destinée à l'éternelle victoire du ciel, la vérité, pendant qu'elle nous accompagne ici-bas, n'y est, comme nous, que pour combattre. De là le spectacle des mêmes erreurs renaissant toujours après que les triomphes de la vérité semblent les avoir anéanties, et cet éternel retour d'un même ennemi toujours vaincu.

Il y a plus : semblable à ces barbares qui, à force d'être refoulés par les légions, apprenaient d'elles à combattre, l'erreur reparait toujours couverte de nouvelles armes qu'elle dérobe à la vérité ; là est sa principale ressource. Elle grandit avec la lumière divine, elle la suit dans chacune de ses démarches ; « singe de Dieu, » comme disaient nos pères, elle l'imité dans le progrès de son œuvre et monte avec lui le chemin des temps, lui disputant à chaque pas le cœur de l'humanité.

Cette opération parallèle et cette exactitude rigoureuse dans la contradiction sont encore une fois la plus grande ressource

de l'erreur ; car Dieu, qui connaît le cœur des hommes et « dispose tout avec douceur, » tient compte des sentiments et des instincts des siècles dans l'édification de la vérité. Il connaît leurs besoins et il les ménage, il connaît leurs désirs et il leur répond. Mais c'est là surtout que l'erreur l'imite ; elle suit la moindre indication de ses signes : où la vérité encourageait de bons désirs, elle flatte des passions, et paraît ainsi, plus que Dieu même, aimer les hommes.

C'est une vieille tactique ; et nulle part peut-être il ne serait aussi facile de la suivre que dans la question du progrès social. Le Christianisme à peine né, reposant encore sur le feu et les glaives, montrait déjà les germes nouveaux d'une société transformée. Il offrait aux regards étonnés de l'ancien monde des croyances certaines, des mœurs chastes, des cœurs libres jusque dans l'esclavage, et le premier pas d'un progrès auquel il n'assignait d'autres limites que la perfection même de Dieu. C'était une prédication puissante, et qui séduisait parmi les cœurs païens ce qui était digne d'être séduit. Mais au lendemain même du jour où cette grande preuve avait été donnée, l'erreur s'en empara et la retourna contre les chrétiens. Privée de la ressource qu'elle devait avoir plus tard d'opposer à la pureté de l'Évangile les désordres de la société chrétienne et de l'Église, elle prit de plus hardis moyens : elle rendit le Christianisme responsable de tous les malheurs du monde. A ses promesses de progrès, elle répondit par les abaissements de l'Empire, et chacun sait que ce fut la grande machine de guerre qui succéda aux persécutions sanglantes devenues impossibles. Le sophisme avait obtenu faveur, était devenu populaire, et par le soin que met saint Augustin à le combattre, nous pouvons voir quelle force il s'était acquise. Les barbares venus, le Christianisme fut convaincu d'avoir causé les prises et les pillages de Rome ; il n'était pas besoin contre lui de si grandes ruines : au temps de Tertullien trop de pluie ou une grêle, et c'en était assez pour faire crier : « Les chrétiens aux lions ! » On le voit, c'était déjà l'idée du bien social et du progrès, retournée contre le Christianisme. Mais afin que les âmes altérées de foi et d'amour fussent

mieux détournées des vraies sources, l'erreur avait suivi la vérité dans la plus sainte de ses voies : d'obsène et d'athée qu'il était, le paganisme s'était fait mystique. Qui avait le secret du véritable progrès des âmes, l'Évangile ou l'école d'Alexandrie? Beaucoup d'esprits s'y trompaient, et il est facile de le comprendre, car jamais contre-marche plus savante n'avait été mieux conduite.

Cette science dans le combat, redoutable alors, l'erreur ne l'a pas perdue jusqu'aujourd'hui ; seulement elle l'a enrichie de nouvelles imitations de la vérité, enrichie surtout de toutes nos fautes. Elle n'a plus connu l'embarras de reprocher au Christianisme les maux nés hors de son sein ; elle lui a reproché, elle lui reproche le mal de ses fils, mal réel, incontestable, formidable. Elle a perfectionné le sophisme. Elle s'empare hardiment de l'histoire, et groupant toutes les ignorances, tous les désordres, toutes les laideurs inséparables de l'humanité déchue, elle en demande compte à l'Église ; elle oppose aux promesses de l'Évangile les malheurs des sociétés catholiques, et contre la doctrine du progrès chrétien, elle soutient la thèse de l'avilissement de l'humanité par le Christianisme. Cependant elle exploite les besoins nouveaux que l'Évangile a apportés au monde, et s'emparant de l'idée du progrès, désormais inséparable des sociétés chrétiennes, elle l'égaré, la corrompt, la force d'abjurer son origine, et l'enchaîne à sa cause.

C'est à regret que nous quitterons le terrain d'une accusation générale pour personnifier ce que jusqu'à présent nous appelions l'Erreur, et prononcer le nom d'un homme ; mais les livres dont nous dirons un mot ambitionnent trop ouvertement la gloire d'avoir combattu le Christianisme pour que le scrupule d'une accusation téméraire nous soit possible : nous parlons de deux ouvrages récemment publiés : *La Renaissance*, de M. Michelet, et *l'Introduction à la Divine Comédie*, de M. de La Menais.

Quand on a lu le premier de ces livres, et qu'on cherche à distinguer à travers la poussière de la mêlée, le plan, l'idée maîtresse du combat, on ne tarde pas à comprendre que cette idée

très-hardie est encore la négation du progrès par le Christianisme. On saisit dans l'esprit de l'auteur l'intention d'établir que le moyen âge, pris comme type de l'humanité chrétienne, est triplement avili par la foi catholique dans ses sciences, dans ses institutions sociales, dans ses arts, et que le paganisme avait mieux fait pour la grandeur de l'homme. On se rappelle alors certaines pages où l'auteur s'oublie jusqu'à regretter des choses innommables <sup>1</sup>. La logique de la haine l'attirait jusque-là, et il s'y laisse tomber.

Ne lui opposez pas les trésors de lumière et d'amour que ces temps chrétiens donnèrent au monde : lui n'y voit rien qui ne mérite d'être méprisé. Surtout ne lui parlez pas des saints, de saint Bonaventure, de saint Thomas d'Aquin : vous ne sauriez imaginer quel fol éclat de rire accueillera ces noms immortels <sup>2</sup>. Lui rappellerez-vous cette activité intellectuelle qui occupait les écoles, ces efforts « qui disciplinèrent la raison moderne, » ces grands travaux des docteurs, les maîtres d'alors, nos maîtres aujourd'hui : il entend bien que vous voulez lui parler de la Scolastique, la grande école où naquirent deux mondes inconnus, dit-il, à l'antiquité : « le monde des idiots, et le monde des sots <sup>3</sup>. » Vous croyez que le Christianisme rendit du moins aux lettres le service tant de fois rappelé de leur avoir ouvert l'asile des cloîtres, de les avoir confiées dans le temps des invasions aux mains de ses moines ? mais « voilà justement où était » le mal ! Plût au ciel que les Bénédictins n'eussent su ni lire » ni écrire ! mais ils eurent la rage d'écrire et de gratter les » écrits... la fatale patience des moines fit plus que l'incendie » d'Omar, plus que celui des cent bibliothèques d'Espagne, et » tous les bûchers de l'inquisition <sup>3</sup>. »

Cette œuvre d'avilissement et de ténèbres, l'auteur croit la suivre dans les institutions sociales ; il n'accordera jamais que le Christianisme ait fait avancer l'humanité d'un seul pas. Le

<sup>1</sup> V. *Introduct.*, p. 47.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 50.

servage du moyen âge, cette première étape des peuples dans le chemin de la liberté, lui semble plus condamnable que l'esclavage antique<sup>1</sup> ; et quant au fier mouvement des communes, s'il ne peut oublier d'en parler, il en éteint aussitôt la gloire dans le tableau honteux et grotesque d'un petit trou de province où, tandis que vous cherchez des caractères libres, vous ne voyez plus déjà que les agents subalternes du pouvoir royal : « Monsieur le lieutenant du bailli, du sénéchal ; ce sont les coqs » de ce fumier, ceux qui marchent la tête haute et qui tiennent le haut du pavé dans de boueuses petites rues<sup>2</sup>. » Voilà pour les communes. Voilà ce que devient la philosophie de l'histoire dans ce nouveau système historique où l'on décide de toute question par un tableau, souvent par une caricature. Elle y devient ce que devient la nature sous le pinceau du Réalisme : un corps sans âme, où bien une âme qui ressemble à un corps au lieu de ressembler à Dieu.

Le Christianisme, qui a ruiné l'intelligence humaine et qui n'a rien fait pour le progrès des institutions publiques, n'aurait-il pas, du moins, inspiré les arts ? Il montre avec un religieux orgueil les flèches de ses cathédrales, et ce monde de sculptures qui, dès le porche de l'église, prêche déjà les pauvres et les simples. Mais c'est là que M. Michelet veut triompher : Cette cathédrale gothique n'est à ses yeux que le chef-d'œuvre de la maladresse et de l'impuissance ; il s'arrête devant ce monument séculaire, il en rit, il l'apostrophe, il le somme de se défaire de ses contre-forts, « ces béquilles architecturales ; » il le compare à « un faible insecte montrant, traînant après lui un cortège de » membres grêles qui, blessés, le feront choir. » La vue de sa décrépitude le fatigue ; il en souffre, il s'en plaint, il s'inquiète ; il est « tenté, le voyant chercher tant d'appuis, d'y porter la » main pour le soutenir<sup>3</sup>. » Ceci se passe, si vous le voulez, aux pieds des clochers de Chartres, de ce célèbre *clocher vieux*, duquel ni siècles, ni orages, ni incendies n'ont pu depuis le

<sup>1</sup> V. *introduc.*, p. 22.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 27.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 77, 78.

xv<sup>e</sup> siècle détacher une pierre, et qui par ses savantes proportions mérite d'être admiré par les plus célèbres de nos architectes.<sup>1</sup>

Mais ce n'est pas tout : au fond, et comme à la racine de l'art, il y a le symbolisme ; et c'est par là que les arts tiennent si vivement aux religions. Croyez-vous, en ce point, le Christianisme inattaquable ? Et la mémoire toute peuplée des pures images que le monde chrétien apprit à aimer aux catacombes, pensiez-vous que la victoire du spiritualisme évangélique fût trop évidemment assurée ? Détrompez-vous. Il n'y a symboles si sensuels qui ne l'emportent sur nos symboles ; « l'Ormuzd créateur de la Perse., l'héroïque Jupiter de la Grèce sont des dieux à forte barbe, amants ardents de la nature, ou promoteurs énergiques des activités de l'homme. Le doux et mélancolique Dieu du moyen âge est imberbe et reste tel dans les vrais siècles chrétiens<sup>2</sup>. » Ces fortes et hardies figures effraieraient la pudeur de la religion catholique « pâle et blême religieuse, devant qui on ose à peine parler de maternité<sup>3</sup> ; » et avant ces passages, quelques lignes qu'il aurait fallu ne jamais écrire, et que pour l'honneur de l'auteur et le nôtre, nous ne transcrirons pas.

Ainsi le doute n'est pas possible ; non-seulement le livre dont nous parlons nie le progrès des temps chrétiens, mais il ne cache pas ses regrets pour les croyances antiques ; il se déclare païen ; il regarde « passer les dieux de Rome ; » il ne voit que ténèbres là où nous ne voyons que lumière, et il voit la lumière dans ces régions de ténèbres et de mort où marchaient les peuples quand se leva le soleil de justice : *Populus qui ambulabat in tenebris vidit lucem magnam : habitantibus in regione umbrae mortis lux orta est eis*<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> V. q. q. pages de M. Viollet-Le duc. *Annales archéologiques*, t. II, pp. 343, 344. Le jugement de ce savant architecte est une surabondante réponse aux étranges allégations de M. Michelet sur l'art gothique.

<sup>2</sup> *Introduct.*, p. 48.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>4</sup> *Isaïe*, ix, 2.

Les pages de M. de La Mennais défendent la même idée ; mais on sent que l'arme est ici tenue par une autre main. Ce n'est plus le rire, l'emportement, les saillies d'une imagination séduite. Dans le livre de l'infortuné prêtre règne un calme, une sorte de sérieux sinistre, qui pénètre le cœur et le glace. Au reste la doctrine est la même. Il s'agit toujours d'arracher au Christianisme le sceptre du progrès, et de déraciner des âmes la croyance qu'en suivant l'Eglise les peuples avancent dans le triple chemin du vrai, du bien et du beau. Il s'agit de grouper certains faits, certaines hontes qui voilèrent de deuil et de larmes le visage de l'Eglise, et, cachant tout le reste de l'histoire derrière ce lambeau d'histoire souillé, il s'agit d'arriver enfin à cette conclusion : « Le Christianisme théologique, le Christia-  
 » nisme soumis à l'autorité hiérarchique et constitué par elle,  
 » ne contribua en aucune manière au progrès social, et par les  
 » discordes, les persécutions acharnées, les guerres atroces qu'il  
 » engendra, par les prétentions ambitieuses du corps sacerdo-  
 » tal, l'avarice de ses membres, leur tendance constante à la  
 » domination, fut au contraire une source de désordres nou-  
 » veaux et de calamités nouvelles<sup>1</sup>. »

Cependant il y a eu progrès dans le monde : et comment le nier ? et si on ne le nie, à quelle puissance en rapporter l'honneur ? Deux seules puissances se sont disputé, se disputent encore l'histoire : le génie antique et le génie nouveau, le Paganisme et l'Évangile. Il faut choisir. L'auteur n'hésite pas : les progrès de l'humanité moderne, il les attribue aux restes des doctrines et des traditions païennes invinciblement enracinées dans les nations. « La société qui sortit de ces ruines, pénible-  
 » ment formée, à cause des résistances qu'elle rencontrait de  
 » toutes parts, fut le produit lent d'un travail spontané, dé-  
 » pendant des lois immuables de la nature humaine, et dont le  
 » fruit se développe à mesure que reparaissent *les anciennes*  
 » *lumières, que l'ancienne tradition se renoue, que la civilisa-*  
 » *tion antique, filtrant à travers les décombres, reprend son*

<sup>1</sup> *L'Enfer*, introduction, p. 10.

» *cours*, modifiée par ce que le temps toujours amène avec soi ;  
 » et à chacune des phases de cette évolution vitale, on voit dé-  
 » cliner les institutions fondées par les races conquérantes, s'af-  
 » faiblir la puissance du corps sacerdotal et la foi en ses dogmes  
 » imposés en vertu d'une autorité au-dessus de la raison et ré-  
 » putée infaillible <sup>1</sup>. » Nous voici donc ramenés au panégyri-  
 que de la civilisation païenne, et il le fallait ; car l'erreur a ses  
 exigences qu'elle impose cruellement à ses défenseurs ; elle a sa  
 logique, comme il est dit dans la sanglante moquerie de  
 Dante :

« . . . . . forse  
 » Tu non pensavi ch'io loico fossi ! »

Mais ce n'était pas assez de combattre généralement la doctrine  
 du progrès évangélique. Le Christianisme, en favorisant les  
 nobles désirs de notre siècle, indiquait à ses adversaires un  
 point plus sensible, celui de la liberté. Ils en ont profité, comme  
 toujours. Entre tous les arguments employés pour ruiner la  
 thèse du progrès chrétien, il en est un que M. de La Mennais  
 construit et développe avec plus d'espérance : c'est la fameuse  
 thèse de l'incompatibilité de la religion catholique avec la li-  
 berté. Quand cette dernière accusation ne blesserait pas dans  
 nos cœurs une fibre sensible et douloureuse, l'importance ex-  
 ceptionnelle que les adversaires lui reconnaissent nous avertit  
 assez de sa gravité. Il est d'ailleurs facile de le comprendre :  
 l'idée qui commande les temps modernes est incontestable-  
 ment l'idée de la liberté. Que cette idée ait rencontré des écueils  
 dans les passions des hommes, que le mouvement communi-  
 qué par elle aux nations ait été tantôt précipité à l'excès, tantôt  
 ralenti, qu'il ait même paru refoulé par le mouvement contraire,  
 la loi qui le surveille et le règle n'en demeure pas moins la loi  
 de notre histoire. Ces retraites apparentes peuvent effrayer le  
 regard : elles n'arrêteront pas le dessein de Dieu. Ne voit-on  
 pas que tout souffle de vie est soumis à cette alternance ? Ainsi

<sup>1</sup> Introduction, p. 10.

chemine le rayon de lumière, ainsi respire la poitrine de l'homme, ainsi bat son cœur, ainsi montent les marées; votre œil hésite encore à savoir si les flots avancent ou reculent? mais voyez : la plage a disparu.

Que serait-ce donc, si l'on pouvait prouver que cette idée qui mène notre siècle, pour laquelle nos pères ont donné tant de travail, tant de souffrances et tant de sang, rencontre dans la foi catholique une irréconciliable ennemie? Que serait-ce si l'on pouvait dire aux hommes : Vous voudriez croire et aimer? vous avez faim et soif de christianisme? à la bonne heure; mais prenez garde : renoncez d'abord à l'esprit qui vous fait vivre, aux traditions que vous ont léguées vos pères, à la loi de votre histoire; renoncez à la liberté, car « liberté et catholicisme sont deux mots qui s'excluent radicalement l'un » l'autre<sup>1</sup>, » et vous ne pouvez que choisir. Cependant comment choisir entre la vie et la vie, entre le don de Dieu et le don de Dieu? Déchirée entre les deux alternatives d'une foi humiliante ou d'une liberté sans Dieu, l'humanité souffre violence, ou plutôt elle pousse le cri de cette mère d'Israël qui mourra plutôt que de voir partager le corps de son enfant.

Les adversaires le savent bien; ils voient bien que notre foi attire les âmes, que leur liberté fait peur, et que si venait à tomber un jour le cruel malentendu qu'ils entretiennent dans l'esprit du siècle, ce siècle s'étonnerait d'être à la fois si libre et si soumis! Ils comprennent que nous, qui travaillerons à cette alliance, nous sommes leur véritable danger : aussi tournent-ils contre nous toute leur colère; mais qu'un catholique trompé ou trompeur abuse de la foi pour combattre la liberté, ils l'approuvent, ils le vantent; celui-là est le vrai catholique, seul logique et seul orthodoxe. Après cela, pourquoi reproduisons-nous les amères paroles de l'infortuné M. de La Mennais? Elles n'ont rien ajouté aux attaques déjà faites, et cette fois encore la haine n'a rien inventé. Quittons plutôt ce livre effrayant qui balance l'esprit entre l'abîme de la justice de Dieu

<sup>1</sup> Lamennais. *Introduct.*, 42.

et l'abîme infini de sa miséricorde, et lassés d'entendre outrager le nom de l'Église, qui est notre nom, voyons d'où lui viendra le secours.

Ce serait un malheur pour nous si, après avoir constaté les nouveaux efforts de l'erreur contre la doctrine du progrès chrétien, nous ne pouvions leur opposer de nouvelles ressources. Telle n'est pas d'ailleurs la conduite ordinaire de la Providence ; elle n'a pas coutume de laisser longtemps ses fils dans l'attente du secours, et dans le trouble qui peut faire douter. Or, quelle pouvait être la forme de la défense ? fallait-il réfuter ? mais comment réfuter l'indéfini, l'insaisissable ? Comment suivre dans ses capricieuses métamorphoses une pensée qui, dans un même moment, affirme et rit de son affirmation, crée des tableaux à défaut d'original, juge tout un siècle par un crime, et semble tout à coup faire bon marché de l'argument historique pourvu qu'elle éblouisse par le style et qu'elle étonne : comment réfuter M. Michelet ? et pour M. de La Mennais qu'aurait-on pu faire contre ses redites éternelles ? La persistance de l'erreur est comme celle des passions : il faut ne pas se lasser de combattre, mais comment ne pas se lasser de discuter ?

Une autre arme est dans nos mains contre l'erreur ; arme préférée des premiers apologistes, et puissante parce qu'elle compte beaucoup sur la force intrinsèque de la vérité : c'est l'édification continuée de la vraie doctrine, de ce monument éternel dont les fondements sont immuables, mais dont le faite monte toujours. L'école antichrétienne avait abaissé l'Église devant l'esprit moderne ; elle l'avait montrée partout contraire au progrès, contraire surtout à l'espérance qui est l'âme de ce siècle, contraire à la liberté ; il fallait qu'un fils de ce siècle, enfant de l'Église catholique et ami de la liberté, relevât le défi et se chargeât de la réponse. Telle a été l'œuvre de M. Ozanam.

Nous ne dirons plus rien de nos regrets pour la mémoire de ce cher maître ; mais avant de parler de ses livres, nous enverra-t-on la consolation d'un seul souvenir ? Quand donc nous avons compris qu'aux attaques de ces derniers jours c'est lui,

encore lui, que Dieu avait chargé de répondre de l'autre côté du tombeau, l'âme joyeuse et relevée nous nous sommes dit : qu'elle est belle la destinée de l'homme de bien ! qu'elle est féconde l'immortalité des œuvres accomplies pour Dieu ! Elles ne vivent pas seulement dans le bruit des vaines louanges ; elles vivent surtout dans la région où le bien et le mal combattent ; elles y reviennent comme ces guerriers célestes dont parlent les légendes, qui, apparaissant au fort de la mêlée, décident de la victoire, ne craignant plus ni mort ni blessures. Nous aimerons à faire ainsi revivre, au sein des luttes présentes, une voix formée de bonne heure à défendre la vérité, qui ne redouta jamais les libres combats de la parole, et nous entendrons ce qu'elle nous enseigne sur la grande question du progrès par le Christianisme.

On connaît le plan général du monument littéraire que M. Ozanam avait rêvé dès sa jeunesse, et que sa mort nous donne inachevé. Un de ses fidèles et savants amis l'a fait connaître à tous dans la préface qui commence le premier volume des leçons <sup>1</sup>. Il avait entrepris de tracer, dans l'histoire des lettres du v<sup>e</sup> au xiii<sup>e</sup> siècle, l'histoire de la civilisation chrétienne depuis la chute de l'Empire et les invasions des barbares jusqu'au temps d'Innocent III, de saint Thomas d'Aquin et de saint Louis. L'idée autour de laquelle se groupaient toutes ses études était l'idée du progrès par le Christianisme. « Dans l'histoire des Lettres, dit-il souvent, je cherche surtout la civilisation dont elles sont la fleur, et dans l'histoire de la civilisation je vois surtout le progrès par le Christianisme <sup>2</sup>. » Cette idée qui inspira tous les travaux de sa vie s'était emparée de lui dès les premières années de sa jeunesse, et l'on donnera bientôt au public, avec un premier volume de mélanges, des pages où, à peine âgé de 22 ans, il indiquait à cet égard les principales lignes que sa pensée n'a jamais quittées depuis. Heureuses les âmes dirigées

<sup>1</sup> Ce nouveau travail, et les soins religieux donnés par M. Ampère à la publication des *Œuvres inédites*, ajouteront, s'il est possible, à la reconnaissance que lui devaient déjà les élèves et les amis d'Ozanam.

<sup>2</sup> Ozanam. *Œuvres complètes*, t. I, p. 46.

de bonne heure par une grande idée! Qu'elles épargnent de temps! Qu'elles évitent d'hésitations et de tristesses! L'idée qui conduisait ainsi M. Ozanam dans ses premières études, un peu vague alors et ne sachant trop où se prendre, nous la retrouvons dans les dernières pages qu'il ait écrites : mais combien changée! combien enrichie d'études et fortifiée de preuves! combien sûre d'elle-même! Comme l'enfant dont elle inspirait les premiers efforts, on sent qu'elle a grandi, qu'elle s'est faite homme, et que maintenant elle est armée pour la lutte.

Nous osons dire que, pour goûter complètement les œuvres de M. Ozanam, il faut avoir compris sa théorie du progrès chrétien telle qu'il l'expose lui-même dans la première des leçons; c'est le centre où convergent toutes ses pensées, toutes ses recherches, c'est la philosophie de tout le livre. Nous-mêmes, après l'avoir étudiée dans son rapide exposé, et plus encore dans la suite de ses développements, nous allons tenter de la faire connaître; aussi bien c'est, aux nouvelles attaques de l'école antichrétienne, la réponse que nous avons promise, et que Dieu nous avait réservée,

Le paganisme n'enfanta point l'idée du progrès. On sait les plaintes des philosophes et des poètes, et ces âges toujours décroissants qui indiquent dans l'humanité le mouvement d'une décadence irréparable. Cette idée naît avec la société chrétienne. L'Évangile n'a pas dit en vain : Soyez parfaits, *estote perfecti*; plus encore dans les faits que dans la doctrine, éclate cette force inconnue qui travaille le monde comme le levain nouveau.

Mais d'abord pourquoi cette différence? quelle raison à ce changement? elle est tout entière dans la définition même du progrès. « Le progrès, dit M. Ozanam, est un effort par lequel » l'homme s'arrache à son imperfection présente pour chercher » la perfection, au réel pour s'approcher de l'idéal, à lui-même » pour s'élever à ce qui vaut mieux que lui. Il n'y a pas de » progrès si l'homme s'aime, s'il est content de son ignorance » et de sa corruption. Les anciens connurent sans doute les » attraits de la perfection, ils en approchèrent sur plusieurs

» points ; mais elle ne se montrait à eux que dans une image  
 » troublée et obscurcie, et les âmes qu'elle avait un moment  
 » soulevées, appesanties par l'égoïsme païen, finissaient par re-  
 » tomber sur elles-mêmes. Afin que l'homme sortît de lui-  
 » même, qu'il en sortît non pour un moment, mais pour tou-  
 » jours, il fallait que la perfection pure lui apparût, et que Dieu  
 » se révélât <sup>1</sup>. »

On se rappelle le divin mot de Fénelon, formule parfaite du progrès chrétien : « sortir de soi, pour entrer dans l'infini de  
 » Dieu. »

L'homme par les seules forces de sa nature tend, il est vrai, à une certaine imitation de Dieu, à la perfection, et « il en approche sur plusieurs points ; » il en approche par trois efforts qui correspondent aux trois qualités de Dieu naturellement connues : par la science qui tend au vrai, par la justice qui tend au bien, par l'art qui cherche le beau ; mais ce triple effort bientôt détourné, perverti, brisé par les passions et les faiblesses de l'homme, ne le conduit point au but qu'il croyait, qu'il devait atteindre. De là les excès où tombèrent les sociétés païennes, et l'erreur des doctrines sensualistes de tous les siècles qui, « promettant aux peuples un paradis terrestre au bout d'un  
 » chemin de fleurs, ne leur préparent qu'un enfer terrestre au  
 » bout d'un chemin de sang <sup>2</sup>. »

La doctrine du progrès chrétien ne s'appuie point sur l'homme seul ; elle se fait gloire d'avoir besoin de Dieu. Elle se tourne vers l'Évangile et lui demande le secours de toutes les nouvelles forces qu'il a apportées au monde. Ces forces sont données à l'homme avec le bienfait d'une seconde naissance, d'une seconde nature surajoutée, non substituée à la première, plus élevée qu'elle, plus puissante, plus directement en rapport avec Dieu ; état supérieur, que l'Église, dans son langage incomparablement exact, a nommé *l'état surnaturel*.

Les forces données à l'homme par cet état nouveau lui per-

<sup>1</sup> T. I, p. 20.

<sup>2</sup> Ibid., p. 17.

mettent désormais de tendre efficacement à la perfection ; en même temps que ses forces sont changées, son but s'est rapproché de lui, il le fixe et sait qu'il peut l'atteindre. Pour atteindre la vérité divine, ce n'était pas assez de la science : une nouvelle lumière lui est donnée, lumière différente de la première par l'ordre et le degré, qui est la foi. Pour atteindre quelque ressemblance de la bonté divine, la justice naturelle était trop faible : une force plus puissante porte maintenant le cœur de l'homme : c'est la charité. Enfin, pour tendre à la beauté divine, c'était trop peu de l'art païen et de son amour pour les formes : le Christianisme consacre l'art dans le culte et soutient son désir en lui donnant pour guide une vertu nouvelle : l'Espérance.

La Foi, la Charité, l'Espérance, telles sont les trois grandes forces qui mèneront désormais les affaires humaines ; forces divines qui s'ajoutent, répétons-le, mais ne se substituent pas aux forces naturelles, qui devront conduire la science, la justice et l'art vers le terme de leur perfection, non certes les comprimer ou les détruire.

Que devient cependant l'idée du progrès dans cette nouvelle organisation de l'esprit et du cœur de l'homme ? n'est-elle pas menacée ? va-t-elle disparaître ? Dieu l'a-t-il rejetée de ses plans ? La Foi n'est-elle pas immuable dans l'Évangile et dans les symboles ? La morale changera-t-elle après que le Christ a parlé ? L'Espérance ne détourne-t-elle pas nos cœurs de la terre pour les transporter au ciel ? et si la foi, l'espérance et la charité sont immuables, si d'autre part elles accompagnent et règlent la science, la justice et l'art, ne les frapperont-elles pas de leur propre immobilité ?

Mais que sera-ce, si la Foi, l'Espérance et la Charité obéissent elles-mêmes à la loi du progrès ? Que sera-ce si Dieu, dont on a dit éloquemment « qu'il lui suffit de vouloir pour être au » terme, et qu'il dépend de lui de commencer par la fin <sup>1</sup> ; » que sera-ce si Dieu, « parce qu'il travaille dans le temps à une » œuvre qui exige la coopération d'êtres successifs et bornés <sup>2</sup>, »

<sup>1</sup> et <sup>2</sup> Voy. la belle conférence du R. P. Lacordaire (conf. 70<sup>e</sup>) où se trouve expliqué et justifié le progrès des œuvres surnaturelles.

veut se soumettre lui-même à cette grande loi du progrès? Que sera-ce enfin, si la foi qui élève la science, la charité qui inspire les lois, l'espérance qui anime les arts, grandissant toujours elles-mêmes, font grandir avec elles les forces naturelles qu'elles sont chargées d'entraîner vers Dieu? Mais qui ne sait que ce progrès est enseigné par tous les Pères, et qu'il est impossible de le nier sans blesser les croyances de l'Eglise? Laissons la voix qui nous est chère développer cette belle doctrine :

« Le dogme ne change point, mais la foi est une puissance active qui cherche la lumière, *Fides quærens intellectum*. » Elle conserve la vérité révélée, mais elle la médite, elle la commente, et du symbole que retient la mémoire d'un enfant, elle tire la somme de saint Thomas d'Aquin. La morale ne change point, mais l'amour qui la met en pratique ne connaît pas de repos. Les préceptes restent, mais les œuvres se multiplient. Toutes les inspirations de la charité chrétienne sont déjà dans le Sermon sur la montagne : cependant il faut des siècles pour en faire sortir les monastères civilisateurs, les écoles, les hôpitaux qui couvrirent toute l'Europe. Enfin, le culte ne change pas, du moins dans son fond qui est le sacrifice : un peu de pain et de vin au fond d'un cachot suffit à la liturgie des martyrs. Mais une espérance infatigable pousse l'homme à se rapprocher de la beauté divine qui ne se laisse pas contempler ici-bas face à face. Il s'aide de tout ce qui semble monter au ciel, comme les fleurs, le feu, l'encens ; il donne l'essor à la pierre et porte à des hauteurs inouïes les flèches de ses cathédrales. Il ajoute à la prière les deux ailes de la poésie et du chant qui la mènent plus haut que les cathédrales et les flèches, et cependant, il n'arrive encore qu'à une distance infinie du terme qu'il poursuit. De là cette mélancolie qui respire dans les hymnes de nos grandes fêtes. Au sortir des pompes sacrées, l'homme religieux ressent l'ennui de la terre, et dit comme saint Paul : « Je désire la dissolution de mon corps pour être avec le Christ. » *Cupio dissolvi*. Ce cri est encore celui d'une âme qui veut grandir ; en effet, le Christianisme représente les saints allant de clarté en clarté,

» et le bonheur de la vie future comme un progrès éternel <sup>1</sup>. »

Telle est cette doctrine du progrès chrétien que nous opposons avec une invincible espérance aux menaces de ceux qui nous disent ennemis de tout progrès. Ainsi relevée, l'humanité ne saurait pousser trop loin ses prétentions. Elle marche, il est vrai, dans des voies pleines d'écueils, mais elle marche appuyée sur le bras de Dieu, et ses hésitations ou ses chutes apparentes ne peuvent rien contre la divine assurance de son guide. Aussi la loi du progrès se fait-elle irrésistiblement obéir dans l'humanité chrétienne.

Toutefois, pour entendre cette dernière pensée, forte et consolante, il faut distinguer profondément entre la destinée de l'homme et la destinée de l'humanité tout entière. L'humanité marche invinciblement au progrès, mais cette marche ne s'opère que par la détermination d'êtres libres, capables par conséquent de repousser le progrès pour eux-mêmes et de le nier pour tous. Si ces libertés perverties et retournées contre Dieu l'emportent en force ou en nombre, Dieu alors permet des tempêtes dans les sociétés, et ces nuits passagères que les siècles impies croient éternelles :

« Impiaque æternam timuerunt sæcula noctem. »

Mais « Celui qui habite les cieux rit des méchants ; » au jour qu'il a fixé, le soleil de justice sort plus brillant des ténèbres, et l'humanité s'étonne d'avoir grandi dans les larmes.

M. Ozanam a tracé cette pensée d'une main sûre : « Pour » moi, dit-il, j'ose plus ; et à mes yeux le xiv<sup>e</sup> siècle avec la » guerre de cent ans, le xvi<sup>e</sup> avec l'anarchie dans les cons- » ciences et l'absolutisme sur les trônes, le xviii<sup>e</sup> avec le liberti- » nage des esprits et des mœurs sont autant d'égarements » de la société moderne, comme je vois les signes de son re- » tour dans l'admirable élan de 1789 qui fut détourné de sa » voie, mais qui ramenait les peuples aux traditions du droit

<sup>1</sup> T. I, p. 21, 22.

» public chrétien. Dans ces périodes de désordre, Dieu laisse  
 » les personnes maîtresses de leurs actes, mais il a la main sur  
 » les sociétés; il ne souffre pas qu'elles s'écartent au-delà  
 » d'un point marqué, et c'est là qu'il les attend pour les re-  
 » conduire par un détour pénible et ténébreux plus près de  
 » cette perfection qu'elles oublièrent un moment <sup>1</sup>. »

Cette doctrine du progrès n'est pas une doctrine d'orgueil, car elle reconnaît des époques d'abaissement, et le jour où nous sommes pourrait être le premier jour d'une telle époque. Ce n'est pas non plus une doctrine fataliste, car chaque homme reste libre de contribuer au progrès de tous ou de l'entraver. Mais en même temps c'est une doctrine éminemment chrétienne, et qui se repose de l'incertitude des choses humaines sur une force plus assurée. « Car pour elle, l'histoire du progrès » n'est pas l'histoire de l'homme seulement, mais de Dieu respectant la liberté des hommes, et faisant invinciblement son » œuvre par leurs mains libres, presque toujours à leur insu, » et souvent malgré eux <sup>2</sup>. »

C'est déjà beaucoup contre l'étrange accusation de nos adversaires, que ce plan de toute une philosophie de l'histoire fondé d'une part sur la foi catholique, et de l'autre sur l'idée du progrès. Mais si brillante que fût la théorie, il faudrait avouer qu'elle prouve trop peu si son auteur ne l'avait entourée, avant de nous la transmettre, de l'autorité d'une grave érudition. On a dit que tout livre, comme tout homme, est composé d'une âme et d'un corps; or, pour l'âme du livre, elle se trouve vite, ou ne se trouve jamais; l'auteur la reçoit presque toujours sans la chercher, et nous appelons très-bien ce premier moment de la vie d'un livre son *inspiration*. Mais une fois l'âme donnée, il faut lui composer un corps; œuvre longue, pénible, où le génie de l'homme doit tout faire, et qui montre vraiment ses ressources. Que de bonnes inspirations qui errent par

<sup>1</sup> T. I, p. 37.

<sup>2</sup> Ibid., p. 39.

le monde, souffrantes et incomprises, faute d'avoir pu trouver ce corps !

« *Tenues sine corpore vitas.* »

Telle n'est pas, telle ne fut jamais l'inspiration de M. Ozanam ; et bien que la brièveté de sa carrière nous ait privés de grands travaux, nous possédons déjà dans ses écrits plus de recherches qu'il n'en faut pour justifier sa doctrine. C'était peu d'avoir compris que le Christianisme, par ses dogmes, sa morale et son culte est la source de tout progrès dans le monde moderne ; il fallait, pour faire accepter cette doctrine, lui donner, si j'ose dire, un corps historique, palpable à tous les esprits, formé de certitudes et d'arguments incontestables. M. Ozanam choisit dans l'histoire une longue et féconde période ; il commença d'étudier la société nouvelle à partir de la chute de l'Empire, et se proposa de suivre la trace de la lumière chrétienne dans la sombre époque des invasions et des établissements des barbares. Il voulait, après être descendu profondément dans ces obscurs souterrains de l'histoire, retrouver la lumière du jour et l'éclat du soleil dans la Somme de saint Thomas d'Aquin et le poème de Dante.

Or, si on a lu les divers fragments de cette grande œuvre que M. Ozanam devait nous donner achevée, on voit bientôt que toutes ses recherches peuvent se ranger sous ces trois titres :

Comment le dogme chrétien sollicita le progrès des sciences ;

Comment le culte chrétien sollicita le progrès des arts ; et surtout, car c'était l'idée philosophique de ses études, comment la morale chrétienne ou la Charité sollicita le progrès des institutions sociales.

Cette idée triple et une à la fois trouve son apogée dans l'étude sur Dante, où M. Ozanam suit surtout le triomphe de la philosophie catholique ; mais Dante était le terme de son travail, et avant d'atteindre ce terme, il fallait suivre l'histoire du progrès chrétien à travers d'épaisses obscurités, à la clarté d'une lumière plus douteuse. C'est l'œuvre des *études germaniques*, où nous voyons le Christianisme, héritier des trésors de l'anti-

quité païenne, et chargé de les remettre aux barbares avec les nouvelles lumières de la foi, commencer l'éducation de leur intelligence dans les écoles, de leurs arts dans ses traditions symboliques et la douce poésie de son culte, de leurs mœurs enfin et de leur état social dans la prédication des saints et le gouvernement de l'Église <sup>1</sup>.

Mais avant l'établissement définitif des barbares, il y a une époque solennelle dans l'histoire; c'est l'époque où le vieux monde romain lutte encore contre l'avenir, où les éléments de ce qui sera ne sont pas encore nettement dégagés des éléments du passé, où le courant des idées chrétiennes heurte encore dans sa course le courant contraire des regrets païens; c'est à ce moment surtout que la doctrine du progrès par le Christianisme est pleine d'intérêt et de vie; car cette doctrine se plaît moins dans les temps de paix et dans le triomphe que dans les temps de combat. C'est alors surtout qu'elle est prodigue d'enseignements et de consolations; car le parallèle des deux civilisations que l'école antichrétienne ne cesse d'établir, l'histoire alors l'établit, et les siècles qui forment cette période ne semblent pas avoir d'autre mission que d'opposer l'un à l'autre les deux adversaires.

Le v<sup>e</sup> siècle juge déjà la lutte; il ne la termine pas, car elle se prolongera jusqu'à nos jours à travers tout le moyen âge, à travers ces temps où le bien et le mal ont le secret d'une extraordinaire énergie, où les crimes sont plus odieux et les violents plus hardis, mais où les saints sont plus puissants que tous; où enfin, sans cesse menacée par la triple tradition de la philosophie, des mœurs et des arts du paganisme, l'Église a la gloire, « non pas d'avoir régné, mais d'avoir combattu <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> On devait désirer que les diverses parties d'un si beau plan n'ayant pu être complètement développées par M. Ozanam, quelques-uns de ses élèves s'inspirassent de ses pensées et reprissent son œuvre. Ce désir vient d'être une première fois rempli par M. G. A. Heinrich dans une thèse sur le Parcival de Wolfram d'Eschbach, soutenue à la faculté des lettres de Paris avec un honneur qui est le plus digne hommage qu'il puisse rendre un disciple à la mémoire d'un maître.

<sup>2</sup> T. I, p. 7.

Toutefois, si le v<sup>e</sup> siècle ne voit pas une absolue victoire que la cité de Dieu connaîtra peut-être seulement dans les derniers temps de sa vie terrestre, il voit du moins les premiers signes d'un progrès incomparable. On conçoit donc quelle importance avait, dans l'œuvre de M. Ozanam, l'étude du v<sup>e</sup> siècle; c'était le point de départ; il y rencontrait, vivant encore et bien saisissable, le monde païen dont il voulait expliquer la chute, et aussi les premières, les plus pures victoires de la civilisation chrétienne. Cette étude, qui sera peut-être la plus goûtée de ses œuvres, n'a pas été rédigée de sa propre main; elle nous est donnée par la sténographie, telle par conséquent que l'avait faite, dans la chaire de la Sorbonne, la vive et correcte improvisation de l'orateur, et forme deux volumes auxquels on a donné pour titre : *La civilisation au v<sup>e</sup> siècle.*

Or, dans cet ouvrage, plus encore que dans les autres, on peut suivre les trois grandes lignes de la théorie fondamentale, et grouper autour d'elles toutes les pensées, toutes les recherches de l'auteur. C'est à ce point que, malgré notre peu d'autorité, nous avons osé nous arrêter au regret qu'un si bel ordre n'ait pas été suivi; et que les trois progrès intellectuel, moral et artistique dont le Christianisme était la source, ne marquent pas trois grandes divisions de l'ouvrage. Cette division, nul autre que l'auteur ne pouvait l'introduire; mais qui sait si, mieux servi par les années, il n'eût pas aimé suivre, dans l'ordonnance des leçons, un plan qu'il venait de tracer lui-même d'une main si ferme? Avons-nous tort dans ce regret, que la mort a rendu bien inutile? Disons du moins sans crainte que chacun peut avec un grand profit supposer ce plan et y ramener les principales recherches de l'auteur.

Nous aurions aimé faire ici cet essai, et terminer ce que nous avons fait connaître des idées de M. Ozanam sur le progrès chrétien par cette nouvelle et dernière confirmation. Il faudrait, fidèle à la pensée même du professeur, suivre d'abord dans l'histoire du v<sup>e</sup> siècle l'histoire du progrès de la science humaine sous l'influence de la foi. On rencontrerait ici ses leçons sur la *Théologie chrétienne et saint Augus-*

*tin*, sur la Philosophie chrétienne, sur le Droit, sur l'Histoire, sur l'Eloquence chrétienne, sur la Poésie, sur la Tradition littéraire, et ces deux excellents discours qui ont pour titre l'un : *Comment les lettres entrèrent dans le Christianisme*, l'autre : *Comment la langue latine devint chrétienne*.

On devrait particulièrement remarquer avec quelle richesse de preuves le Christianisme est vengé du reproche d'avoir mal servi l'intelligence humaine, et comment l'auteur après ses heureux travaux peut légitimement s'écrier : « Je ne connais » rien de plus surnaturel ni qui prouve mieux la divinité du » Christianisme que d'avoir sauvé l'esprit humain <sup>1</sup> ! »

On le sait, c'est une autre prétention de l'école néo-païenne d'établir un absolu divorce entre la foi catholique et les lumières intellectuelles de l'antiquité, entre la vérité attendue ou entrevue et la vérité donnée, entre Platon et saint Augustin. Mais ce qui peut étonner, c'est qu'il se trouve des catholiques pour soutenir cette thèse, pour « proscrire tout ce qui n'est pas dans les Pères » et dans l'Évangile, comme le calife Omar brûlait tout ce qui » n'était pas dans le Coran <sup>2</sup> ; » pour justifier les reproches faits à l'Église, pour parler enfin le langage même de ses ennemis ; tant il est vrai que les opinions extrêmes se rencontrent souvent dans le même excès ! comme les catholiques qui combattent au nom de la foi les espérances de la liberté, ceux qui nient au nom de la foi les droits de l'intelligence plaisent singulièrement aux adversaires, et nous le concevons sans peine. « Maîtres de » l'éducation, dit M. Michelet, les catholiques ont agité si les » moins coupables des auteurs profanes pouvaient entrer dans » les écoles. Plusieurs ont bravement répondu *non*, et fermé la » porte à l'esprit humain. *Ceux-là sont les vrais orthodoxes*. » Nous les félicitons de leur courage, de leur conséquence dans » leur principe... <sup>3</sup> » Piquant brevet d'orthodoxie !

Mais nous aimons à entendre notre maître et notre ami établir avec tant d'autorité, que ces chrétiens excessifs « ont contre

<sup>1</sup> T. I, p. 5.

<sup>2</sup> M. le comte de Montalembert. *Des intérêts catholiques*, p. 114.

<sup>3</sup> Michelet. *Renaissance*, p. 194.

» eux les traditions générales de l'Eglise et les grands hommes  
 » qui ont fait la gloire du Christianisme ; ils ont surtout contre  
 » eux leurs propres fautes. Ce n'est pas sans péril qu'on se porte  
 » à ces excès, surtout dans le sein du Christianisme, qui a hor-  
 » reur des excès, dont le caractère est empreint de sagesse et  
 » de modération. Cet empressement de brûler tout ce qu'on a  
 » autrefois adoré, sans distinguer l'idole du métal précieux,  
 » cette exagération, excusable chez de nouveaux chrétiens, de-  
 » viennent plus périlleux chez les docteurs qui professent, rai-  
 » sonnent et dogmatisent. Elle montre chez eux une foi qui  
 » s'effraye, qui a peur de la raison, qui a peur des lettres de  
 » l'antiquité, qui croit que le Christianisme a quelque chose à  
 » craindre de la philosophie, comme si la foi, misérable flam-  
 » beau allumé pendant la nuit, était destinée à pâlir <sup>1</sup>. » Non,  
 l'Eglise catholique ne rejette pas l'héritage des anciens ; elle  
 l'accepte, mais « elle l'accepte comme il convient à une tutelle  
 » sage, comme on accepte les successions des mineurs, c'est-à-  
 » dire sous bénéfice d'inventaire <sup>2</sup>. » C'est la doctrine de saint  
 Jérôme et de saint Augustin, c'est la doctrine des saints Pères,  
 telle est cette science à la fois divine et humaine dont M. Olier  
 disait « qu'elle est proprement la vraie science des chrétiens. »  
 Tout est chrétien dans cette science, tout est sage dans cette  
 foi.

On trouverait, secondement, dans la leçon sur *l'art chrétien*,  
 le développement du second principe posé par l'auteur : que le  
 culte catholique sollicite le progrès de l'art. M. Ozanam était as-  
 surément moins artiste que poète, et c'est dans ce trésor de  
 poésie qu'il puisait les règles de ses impressions et de ses juge-  
 ments sur le beau. Il montre ce que le symbolisme biblique et  
 chrétien donna d'idéal et d'élan à la peinture, à l'architecture  
 et même à la sculpture, « cet art *surveillé* » comme il l'appelle  
 délicatement, parce qu'il a, plus que les autres, à se défendre  
 des séductions sensuelles. Il consacre de belles pages à la voca-

<sup>1</sup> T. I, p. 299.

<sup>2</sup> Ibid., p. 310.

tion chrétienne de la peinture architecturale, cette éloquence des pierres, chargée de satisfaire aux besoins religieux des foules, et de répondre au cri si profondément chrétien échappé d'une âme qui comprenait l'esprit de l'Eglise : « Qui songe à l'imagination des pauvres, au cœur des ignorants ?<sup>1</sup> » C'est l'art chrétien qui jadis y songeait ; mais ne nous plaignons pas trop de nos temps : cet art n'est pas mort parmi nous. Quand nous lisons les pages où M. Ozanam retrace les grandeurs du symbolisme catholique et ses hautes destinées d'éducateur des peuples, quand, sous le charme de ses poétiques méditations, nous croyions voir le cortège des femmes chrétiennes passer des Catacombes au trône de Blanche de Castille, et de la cellule de sainte Thérèse à celle de madame de Chantal, involontairement notre imagination nous a transporté devant les belles fresques dont M. Hippolyte Flandrin a récemment enrichi les murs de Saint-Vincent de Paul ; savante et charmante œuvre où l'honneur des belles formes s'allie si purement à l'élévation de la pensée catholique, et que l'on ne peut avoir considérée longtemps sans en revenir plus instruit et un peu meilleur.

Enfin, autour de ce troisième principe : la morale chrétienne ou la charité sollicite le progrès des institutions sociales, il faudrait grouper les leçons sur *le Paganisme*, sur *les Institutions chrétiennes*, sur *les Mœurs chrétiennes*, sur *les Femmes chrétiennes* ; celle dont nous n'avons que les notes, sur *la Civilisation matérielle de l'Empire* (M. Ozanam insista souvent sur le rôle de l'influence chrétienne dans les progrès de l'industrie), et cette dernière leçon qui indique le passage du monde ancien au monde moderne dans *le Commencement des nations néolatines*. « Le Christianisme, a dit M. Ozanam, est moins encore une doctrine qu'une société<sup>2</sup>. » Aussi ne doit-on pas oublier pour l'intelligence de ses œuvres que, dans l'histoire des littératures, c'est l'histoire des mœurs, l'histoire du progrès social qu'il cherchait. Assurément nous ne pouvons entreprendre de le suivre

<sup>1</sup> M. de Montalembert. *Introduction à la Vie de sainte Elisabeth*.

<sup>2</sup> T. II, p. 6.

dans cette dernière partie, la plus importante de son étude, où il montre ce que le Christianisme apportait aux sociétés humaines dans les deux grandes institutions du Monachisme et de la Papauté, ce qu'il fit pour l'esclave, ce qu'il fit pour l'ouvrier, ce qu'il fit pour le pauvre, ce qu'il fit enfin pour les femmes. Il ne faut point soumettre ces brillantes et poétiques leçons à une insignifiante analyse, et nous ne savons que choisir là où il faudrait tout citer. Nous préférons nous en rapporter au lecteur, en lui signalant toutefois la leçon sur les mœurs et plus encore celle qui traite des femmes chrétiennes comme particulièrement décisives en faveur de la thèse du progrès chrétien.

Mais si nous avons seulement indiqué les arguments historiques qui autorisent et défendent, dans les écrits de M. Ozanam, la doctrine du progrès par le Christianisme, nous devons, avant de terminer cette étude, donner quelques mots de réponse à l'accusation dernièrement renouvelée par l'école antichrétienne de l'incompatibilité de la religion catholique avec la liberté; et nous sentant trop faible pour l'entreprendre sans soutien, nous le trouverons encore dans l'héritage intellectuel que ce cher maître nous a légué.

« La pensée du progrès n'est pas une pensée païenne, » a écrit M. Ozanam; ce ne sera presque pas ajouter à ses paroles que de dire : la véritable idée de la liberté n'est pas une idée païenne. Que cherche en effet, que poursuit l'esprit moderne sous le nom de liberté? Trois choses : l'égalité civile, la liberté de conscience et la liberté politique <sup>1</sup>. Or faut-il répéter que la société païenne répondait à ces trois désirs par le plus implacable refus? A l'égalité civile par l'esclavage; à la liberté religieuse par la confusion du spirituel et du temporel; à la liberté politique, dans les derniers temps, par la déification du pouvoir impérial. Sur chacun de ces points les pages inédites de M. Ozanam jettent de vives lumières. On avait souvent retracé l'odieux tableau d'un ergastule; mais ce qu'on oubliait trop, c'était de montrer la dégradation où l'esclave était tombé, en sorte que

<sup>1</sup> V. M<sup>sr</sup> Rendu, évêque d'Annecy. *De la Liberté et de l'Avenir, etc.*

l'affranchissement moral apporté par le Christianisme ne ren-  
 contrait pas moins d'obstacles dans les vices des victimes que  
 dans les abus des maîtres. Qu'un bel esprit comme Libanius ne  
 trouvât rien de cruel dans l'esclavage, « dans cette condition  
 » où l'on dort sur les deux oreilles, abandonnant au maître le  
 » soin de pourvoir à sa nourriture <sup>1</sup>, » il n'y a rien là d'éton-  
 nant, et il y aura toujours de ces Libanius, émus jusqu'aux  
 larmes du bonheur que goûtent les esprits bien faits à être dé-  
 livrés du fardeau de la liberté. Mais il est curieux d'entendre  
 sur ce sujet un esclave païen. Vous croyez qu'il va contredire le  
 rhéteur ? cela n'est pas certain : il trouve aussi que la servitude  
 a ses charmes, et à sa manière il est fort éloquent : « Il est re-  
 » connu, dit-il, que tous les maîtres sont mauvais... Oh ! qu'ils  
 » sont injustes ! ils nous trouvent endormis parce que le jour  
 » nous avons sommeil. Le secret, c'est que la nuit nous veillons.  
 » je ne sache pas que la nature ait rien fait de mieux que la  
 » nuit. La nuit c'est notre jour. C'est alors que nous allons aux  
 » bains, que nous y allons avec les servantes et les belles escla-  
 » ves. N'est-ce point là une vie libre ?.. Pour nous c'est tous les  
 » jours fêtes, noces, jeux et bacchanales, et *voilà pourquoi*  
 » *beaucoup ne veulent pas être affranchis*. Quel homme libre  
 » pourrait suffire à tant de dépenses, et s'assurer de tant d'impu-  
 » nité <sup>2</sup> ? » Sans doute, le raisonnement est fort juste, et nous  
 soupçonnons plus d'un esclave de l'avoir opposé aux sollicita-  
 tions des chrétiens ; car si l'Évangile affranchissait l'esclave  
 dans le for extérieur, il lui découvrirait en lui-même un nou-  
 veau maître plus vigilant, plus exigeant que le premier : il lui  
 donnait une conscience.

Le paganisme, qui niait l'égalité civile et en détruisait jus-  
 qu'au désir dans l'esclave par la dégradation morale, niait en-  
 core la liberté religieuse. Par la confusion du pouvoir politique  
 et de l'autorité religieuse ou plutôt divine, le paganisme avait  
 fait ce chef-d'œuvre de tyrannie dont la prétendue réforme du

<sup>1</sup> T. I, p. 196.

<sup>2</sup> Ibid., p. 240.

xvi<sup>e</sup> siècle n'a pas craint de rendre quelque image aux temps modernes. Toute conviction contraire à la religion de l'État se convertissait devant les tribunaux en crimes de lèse-majesté, et le jour où il se rencontra des hommes qui crurent et aimèrent assez pour braver cette tyrannie, les persécutions commencèrent. En vain les chrétiens protestaient-ils de leur soumission à l'empereur et de leur obéissance comme citoyens : la liberté de conscience qu'ils retenaient paraissait la plus audacieuse des révoltes ; les magistrats les condamnaient comme rebelles aux lois de l'État, et ils étaient logiques ; car il fallait être chrétien pour comprendre une distinction si nouvelle.

Enfin le despotisme impérial, seul maître et presque seul dieu, avait effacé jusqu'à l'ombre de la liberté politique. Cet homme divinisé, « ce pire des faux dieux <sup>1</sup> » n'écrase pas seulement les consciences et les croyances ; il écrase tout droit, toute liberté dans l'État ; « car le prince se trouve placé au-dessus des lois et déclaré par les jurisconsultes : *princeps legibus solutus* ; la seule question était de savoir si l'impératrice jouissait du même privilège, et on décida que oui, parce que le prince pouvait lui céder la moitié de ses droits. Si le prince est ainsi au-dessus des lois, qu'y a-t-il de surprenant à ce que sa volonté devienne loi impérieuse et irrésistible ? Comment les jurisconsultes n'en concluraient-ils pas que : *Quod principi placuit legis habet vigorem, utpote cum lege regia populus ei et in eum omne suum imperium et potestatem conferat* <sup>2</sup> etc. ? De là cette formule, insultante pour l'humanité, par laquelle les princes ont si souvent, sans y songer, terminé leurs actes : « car tel est notre bon plaisir <sup>3</sup>. »

Cette dernière pensée de M. Ozanam nous ramène à l'origine des despotismes modernes. Ils ont leur berceau dans les mœurs païennes, c'est-à-dire dans les excès et dans les vices des sociétés qui laissent pâlir en elles la lumière de Dieu. Alors s'étend sur les peuples quelque-une de ces nuits passagères dont nous

<sup>1</sup> T. I, p. 133.

<sup>2</sup> *Dig. de constitut.*, l. I, t. IV.

<sup>3</sup> T. I, p. 191.

parlions plus haut, durant lesquelles, entre les bruyants éclats de ceux qui se hâtent de jouir et les plaintes étouffées de ceux qui souffrent, tout est rempli de sommeil et de silence. Jusqu'à ce que les nations « que Dieu a faites guérissables<sup>1</sup> » retrouvant la vie dans l'abstinence et le sommeil, si elles sont dignes d'être sauvées, la vie leur revient un jour avec le repentir et l'espérance, plus forte que la force. Mais nous avons nommé l'espérance, et ce nom nous avertit que nous sommes entrés sur les terres du Christianisme.

Nous ne ferons que donner à la pensée de M. Ozanam un légitime prolongement en rappelant que l'Église catholique, par son dogme, sa morale et sa discipline, favorise la liberté. S'agit-il de l'égalité civile ? trois dogmes dans le Christianisme en sollicitent le progrès : l'unité, pour tous les hommes, d'origine et de chute en Adam, l'unité de salut en Jésus-Christ, l'unité de fin dans le dernier jugement et la destinée éternelle. Devant cette parfaite ressemblance de misères et de grandeurs, « il n'y » plus le Juif et le Grec, l'homme et la femme, l'esclave et l'homme libre, » mais des âmes égales devant la loi de Dieu.

L'école antichrétienne nous demande quand le Christianisme a aboli l'esclavage ; mais veut-elle que nous lui apportions un décret avec sa date ? Ce serait avoir fait bien peu pour l'humanité. Le Christianisme n'a pas plus décrété l'abolition de l'esclavage, qu'il n'a décrété l'abolition de l'avilissement des femmes ou l'abolition du mépris des pauvres. Il y aura des esclaves tant qu'il y aura des faibles et des méchants ; mais partout où l'Évangile paraîtra, ces méchants trembleront, ces faibles deviendront forts, et l'esclavage sera menacé ; partout où l'Évangile triomphera, l'esclavage sera détruit. Voilà le véritable ouvrage du Christianisme en faveur des esclaves.

Et d'ailleurs, l'égalité civile, provoquée par l'égalité dogmatique chrétienne, devait-elle s'arrêter à la suppression de l'esclavage ? Ce décret qu'on demande, exorbitant au jour de sa promulgation, que serait-il aujourd'hui pour nous ? En som-

<sup>1</sup> « Sanabiles fecit nationes orbis terrarum. » Sap. I, 14.

mes-nous à désirer qu'il ne soit plus permis de tuer dix hommes dans un festin pour le plaisir des convives? Admironons plutôt dans les grands principes sociaux de l'Évangile ce caractère en quelque sorte indéterminé, qui ne permet jamais aux sociétés de croire qu'elles ont atteint l'idéal, et qui leur ordonne de marcher toujours.

Si le dogme chrétien a posé les seuls principes d'où la logique humaine saura déduire avec le temps l'égalité civile et la liberté, la morale chrétienne en a seule rendu possible la réalisation.

Comme on ne confie les intérêts généraux d'une société qu'à des mains sages, accoutumées de bonne heure à bien gérer leurs intérêts particuliers, le Christianisme, avant de remettre aux mains de ses fils le soin des libertés publiques, leur en fait faire l'apprentissage dans l'usage de la liberté morale. Il affranchit les âmes avant d'affranchir les nations. Mais ne voit-on pas que cette liberté intérieure doit susciter tôt ou tard d'autres libertés? Est-ce en vain qu'on apprend à une âme comment il faut tout sacrifier à sa foi, comment il faut mourir plutôt que souiller l'honneur de sa conscience, comment « il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes? » Cette âme, intrépide aujourd'hui, ne sera pas lâche demain; le même sang libre qui couvre les faibles membres de sainte Agnès se retrouvera sous une armure de fer au cœur de Jeanne d'Arc. Ce trésor de sacrifice et d'abnégation que le Christianisme demande pour Dieu, pensez-vous qu'il soit perdu pour les hommes? Si tout un peuple sait braver le tyran pour sa foi, croyez qu'il le bravera demain pour sa liberté<sup>1</sup>; si les citoyens s'aiment comme des frères, croyez qu'ils serviront leur patrie comme des fils. On l'a bien dit: « le véritable patriotisme n'est qu'une transformation, une application de la charité<sup>2</sup>. »

Cet apprentissage des libertés publiques dans la liberté morale n'est pas une conséquence fortuite, un accident dans le dé-

<sup>1</sup> *Id.* saint Thomas, in-12. *Sentent. dist. XLIV, q. II.*

<sup>2</sup> M. Bautain. *Conférences de Notre-Dame.*

veloppement de l'esprit chrétien. Il est une conséquence inévitable, nécessaire comme la logique. Imaginez dans une église opprimée par le despotisme, des évêques faibles, séduits, dociles à la main du maître : jusqu'où pourront aller leurs complaisances ? Jusqu'à la première limite de la foi. Mais le despotisme passe-t-il outre ? tout est fini : il faut désobéir ou n'être plus chrétien, il faut prendre son cœur et le mener jusqu'à la mort en répétant comme les apôtres : « Nous ne pouvons pas ne pas parler. » Or qui ne voit qu'une semblable religion est formidable pour les despotismes ? Car encore une fois ce ne sont pas des accidents, des faits sans principe et sans loi, c'est toute une doctrine religieuse et philosophique, en sorte que M. Ozanam a bien fait d'écrire : « Il n'est pas facile d'asservir un peuple, » comme quelques-uns le croient, en le mettant sous la garde » des prêtres. Là où l'on a mis un prêtre, à la génération suivante on trouve un théologien, à la troisième le théologien » enfante le philosophe, à la quatrième le philosophe enfante » le publiciste, et le publiciste enfante la liberté <sup>1</sup>. »

La morale chrétienne, en habituant les âmes au respect à tout prix des lois de la conscience, au sacrifice, à l'abnégation, rend seule possible le progrès et l'usage austère de la liberté. Nous avons vu que le dogme en pose les premiers fondements, disons en peu de mots que la discipline de l'Eglise en donne un grand exemple : nous ne faisons qu'indiquer <sup>2</sup>.

Elle propose un grand exemple au désir de l'égalité civile, dans l'égal participation où elle admet tous les hommes à ce qu'elle a de plus précieux : aux sacrements, aux grâces divines, au corps et au sang de Jésus-Christ. Elle propose un grand exemple au désir de la liberté politique dans l'admissibilité de tous aux fonctions sublimes du sacerdoce, de l'épiscopat, de la papauté, et encore dans le principe d'élection qui y règle tout. Elle propose un grand exemple au désir de la liberté politique dans ses conciles, où non-seulement les évêques assistants ont

<sup>1</sup> T. I, p. 65.

<sup>2</sup> V. M. Batain. *Conférences sur la Religion et la Liberté*.

leur opinion et leur vote, mais encore, comme on l'a bien remarqué, où se trouve consacré dans la représentation de l'Église universelle ou des églises particulières par les évêques, le principe du *gouvernement représentatif*. L'Église donne enfin le principe de la liberté religieuse dans la constitution de ce royaume spirituel où toute autre force que celle de la parole perd ses droits, où la charité seule a le droit de conquête, où le glaive séculier ne peut pénétrer sans tout confondre et tout compromettre, où l'on apprend enfin à connaître la sainte inviolabilité des âmes, d'une seule âme dont le salut, disent les docteurs, aurait suffi à déterminer la passion du Christ.

Tels sont les dogmes, les doctrines morales, les exemples qui ont dirigé l'état politique du monde chrétien. « Voilà les maximes qui ont été l'âme de tout ce grand travail pour l'émancipation des peuples, cette transformation des esclaves en serfs, des serfs en colons, des colons en propriétaires, des propriétaires en bourgeois, et des bourgeois en ce tiers-état qui devait un jour devenir le maître chez les peuples modernes <sup>1</sup>. »

Non, le Christianisme n'est pas l'ennemi de la liberté, mais disons-le surtout, après des voix illustres <sup>2</sup>, la liberté n'est pas l'ennemie du Christianisme. C'est en son nom que depuis un demi-siècle l'Église a fait parmi nous toutes ses conquêtes ; des saints l'ont invoquée, réclamée, servie ; elle partageait avec la foi le cœur d'un O'Connell.

Elle partageait aussi le cœur de l'éminent chrétien que nous avons perdu, et c'est pourquoi nous ne pouvions pas, en parlant de ses œuvres, taire sa foi politique, sans une sorte de mensonge qui pouvait être une lâcheté. Dans les derniers jours de sa vie, M. Ozanam se plaignait déjà d'avoir à défendre « une thèse » vieillie et discréditée, qui avait naguère l'inconvénient du lieu commun et qui a maintenant tout le danger d'un paradoxe <sup>3</sup>. » Nous voulions répéter cette plainte, mais une

<sup>1</sup> T. II, p. 57.

<sup>2</sup> V. dans les *Intérêts catholiques*, par M. le comte de Montalembert, le chapitre intitulé : *La Religion a besoin de la liberté, la liberté a besoin de la Religion*.

<sup>3</sup> T. I, p. 16.

autre pensée l'arrête sur nos lèvres. « Le temps le plus dange-  
 » reux pour prêcher une vérité n'est pas celui où cette vérité est  
 » menacée ou méconnue, c'est celui où elle a triomphé, où elle  
 » est jetée dans les excès par son triomphe. » Rassurons-nous  
 donc, il y a moins de péril à défendre aujourd'hui la cause du  
 progrès chrétien, l'alliance de la foi et de la liberté, qu'aux  
 jours où leurs ennemis mêmes protestaient, ou protesteront en  
 leur faveur.

Nous espérons avoir atteint le but que nous nous étions  
 proposé. On avait voulu convaincre le Christianisme de haine  
 pour le progrès intellectuel, artistique, social, des sociétés mo-  
 dernes, de haine surtout pour la liberté. Mais la Providence,  
 nous le savions, lui avait suscité un défenseur dans la per-  
 sonne d'un écrivain dont le nom nous est très-cher. Nous avons  
 opposé ses doctrines, son ardente et humble foi, son amour  
 sincère de la liberté, surtout sa science, aux attaques dirigées  
 contre nous. Nous avons fait en cela comme ces enfants d'Israël  
 qui entendant le géant ennemi leur crier chaque jour : « Choi-  
 sissez l'un d'entre vous, qu'il vienne et se mesure à moi <sup>1</sup>, »  
 cherchèrent et trouvèrent David.

Au reste nous sommes loin de prétendre résumer assez bien  
 dans ces pages tout ce que contiennent les œuvres de M. Oza-  
 nam sur la question du progrès par le Christianisme ; et notre  
 plus cher désir sera rempli si un seul de nos lecteurs, déter-  
 miné par le peu que nous avons su dire, entreprenait l'étude  
 de cette belle doctrine dans les livres mêmes où nous l'avons  
 puisée.

Nos adversaires y trouveraient des éclaircissements solides,  
 donnés par un des esprits à la fois les plus convaincus et les  
 plus tolérants qu'il nous ait été accordé de connaître ; nos amis  
 y trouveraient un trésor rare et précieux en ces jours inquiets :  
 ils y trouveraient l'espérance.

Oui, disons-le en terminant, si l'idée philosophique des œu-

<sup>1</sup> *Eligite ex vobis virum, et descendat ad singulare certamen.* Reg.  
 XVII, 8.

vres d'Ozanam est l'idée du progrès par le Christianisme, leur doctrine morale est la doctrine du travail et de l'espérance ; du travail qui console des jours assombrés en préparant des jours meilleurs, de l'espérance qui porte le travail, qui fortifie le cœur, « qui ne nous fait pas produire seulement de belles œuvres, qui » nous fait aussi accomplir de grands devoirs <sup>1</sup>. »

Réfugions-nous donc dans le travail, plus nécessaire, plus fécond pour l'avenir que le génie. Surtout ne perdons pas l'espérance ; croyons toujours, malgré « le danger du lieu commun, » au progrès par le Christianisme ; croyons encore, malgré « l'inconvénient du paradoxe, » à l'alliance de la foi et de la liberté. Depuis quand faut-il juger d'une vérité par sa fortune ? Laissons passer ceux qui diront de nous : « Leurs espérances sont mortes ; nous les avons mises au tombeau, nous » mêmes nous en avons scellé les pierres. » — Quand les Phariséens eurent crucifié le Christ, ils voulurent s'assurer qu'ils possédaient bien le divin mort ; ils vinrent le regarder ; de leurs yeux ils le virent couché dans son sépulcre ; ils fermèrent le sépulcre, ils scellèrent la pierre, ils posèrent des gardes ; ils n'y pensèrent même plus : c'était peu d'heures avant la résurrection du Roi immortel des siècles.

HENRI PERREYVE.

<sup>1</sup> T. II, p. 349.



# HISTOIRE DU DIRECTOIRE,

PAR M. DE BARANTE<sup>1</sup>.

---

C'est payer une dette déjà ancienne que nous occuper aujourd'hui du livre de M. de Barante. Nous venons tard avec lui et nous n'avons pour notre malheur que bien peu de lignes à lui donner. Nous lui en faisons nos excuses, et nous les faisons au public, si tant est qu'il y ait encore un public en ce pays-ci.

On ne saurait souhaiter trop de lecteurs au livre de M. de Barante. Nos esprits ont des habitudes de surexcitation factice auxquelles un talent calme ne va pas. En fait d'histoire surtout, nous avons été accoutumés à une sorte d'animation fiévreuse, à de l'emphase, à de la fantaisie, à du roman, à de la philosophie synthétique et humanitaire. Quand cela manque; quand on nous sert tout simplement de l'histoire; quand on a la bonhomie de penser qu'en histoire il y a des faits et que ces faits il faut avant tout les raconter; quand on écrit *ad narrandum* plutôt qu'*ad probandum*, plutôt surtout qu'*ad canendum* (car l'histoire s'est faite lyrique), le lecteur trouve que cela ressemble par trop à ce bon abbé Fleury et à ce bon M. Rollin. On peut lui dire sans doute que Rollin est lourd, embarrassé dans ses périodes, qu'il ne va pas au fait, qu'il ajoute à un récit historique, plus ou moins

<sup>1</sup> Paris, chez Didier. 3 vol. in-8.

intelligent, mais fort pesant toujours, des réflexions d'un style très-prolix et d'une moralité un peu banale : qu'ici, au contraire, le style est net, la forme plus dégagée ; que l'auteur, loin de se poser en moraliste, s'efface au contraire peut être trop. Peu importe ! que faire d'un livre d'histoire où il n'y a pas le plus petit mot de rêverie ni de roman, où il n'est question ni de mythe, ni de synthèse ; d'une histoire qui n'est ni poétisée, ni philosophisée, qui est toute vraie, toute réelle, toute prosaïque, toute *mater of fact*, et qui n'a pas la moindre prétention d'embrasser d'un coup d'œil transcendantal l'une des grandes et fatales évolutions que doit accomplir l'humanité ?

Disons le donc sans détour ; le livre de M. de Barante n'est pas un poème. L'histoire se compose pour lui de cette chose vulgaire qu'on appelle *faits*, et non pas de cette chose magnifique et sublime qu'on appelle tableaux, considérations, aperçus, drame, révélation. Ces faits auxquels il se borne, il les a étudiés de son mieux, ne dédaignant pas, lui académicien et écrivain illustre, ce labeur de détail que le moindre journaliste dédaigne ; il les a étudiés et rapprochés ; il a démêlé de son mieux le vrai du faux ; il ne les chante pas, il les dit ; il ne fait pas un livre d'histoire qui intéresse comme un roman et qui puisse être distribué en feuilletons au bas des pages d'un journal ; il en fait le récit le plus exact, le plus simple, le mieux coordonné qui ait encore été publié, de cette époque amphibie et singulière, moyenne entre l'anarchie et l'ordre, entre le gouvernement populaire et le gouvernement militaire, que l'on appelle l'époque du Directoire.

Je trouve même que M. de Barante a péché par excès de modestie et de réserve. Si M. de Barante n'était qu'un savant, ou même qu'un académicien, on lui permettrait cette sobriété excessive et ce silence presque constamment gardé sur le jugement qu'il fait des hommes et des choses. Mais l'écrivain qui a pris une part si digne aux affaires politiques de son pays, nous racontant une époque aussi voisine de nous, l'époque de nos pères, ne nous devait-il pas, à titre d'aumône, l'expression plus prononcée de son jugement sur des hommes si diversement

jugés, sur des institutions qui ont été nôtres ou peuvent le devenir, sur des partis qui sont encore vivants au milieu de nous? Quant à moi, en lisant cette Histoire du Directoire, d'autant plus propre peut-être à laisser dans l'esprit des jugements sains, qu'elle s'abstient de juger, je ne pouvais manquer de reconnaître dans la vie d'alors la vie d'aujourd'hui, dans la nation française de 1795 la nation française d'aujourd'hui, dans les partis qui luttèrent à cette époque les mêmes partis qu'aujourd'hui, dans leurs chefs les mêmes hommes. Cela nous touche donc de bien près, et il me semble qu'il n'était pas permis à un pilote expérimenté de parcourir ces mers sur lesquelles nous sommes aussi embarqués, sans en signaler nettement tous les écueils.

Quant à moi (si j'essaye de résumer les impressions que m'a laissées le livre de M. de Barante), je suis avant tout frappé d'une chose, c'est de l'impuissance et en même temps de l'orgueil des partis révolutionnaires. Tels nous les avons vus en 1848, tels ils apparaissent en 1795. Leur dogme n'est pas la souveraineté du peuple; c'est leur propre souveraineté. La France leur appartient, ils la tiennent par droit de guerre; elle est pays conquis, et ils la gouvernent comme tel. Il y a quelque chose de plus sacré que les droits, que les intérêts, que les vœux du pays: c'est eux-mêmes; c'est leur propre domination; c'est leur droit royal, leur droit divin à posséder, à dominer, à mater, à écraser le malheureux pays qui est une fois tombé entre leurs mains. La liberté, ils la brisent; les lois, ils les violent; la réclamation de l'opprimé, ils la méprisent; le bien du peuple, ils ne s'en soucient pas; la souveraineté de la nation, ils s'en moquent. Tout cela, ils le proclament, est bon à jeter au feu, pour sauver cette idole qui, sous le nom de constitution ou de république, n'est autre chose que leur souveraineté personnelle. Ils feront un 31 mai, un 15 mai, un 18 fructidor; ils violeront tous les droits et tous les pouvoirs; ils violenteront le peuple au nom du peuple, par le droit qu'ils ont de naissance d'être eux seuls et à tout jamais le peuple.

Et en même temps ce parti, si avide de gouverner, est de

tous le plus incapable de gouverner. Ils ne savent que révolutionner. Ils agitent les peuples et ne savent pas les conduire. Donnez-leur la moindre difficulté, politique, diplomatique, financière, militaire, à résoudre par les voies régulières ; ils ne s'en tireront pas. Ils ne sont que les hommes d'État de l'ouragan. Or, comme l'ouragan n'est pas fait pour durer ; comme les voies révolutionnaires sont de celles où l'on va vite, mais aussi de celles que l'on quitte bientôt ; comme au bout de peu de temps les peuples les plus fortement révolutionnés éprouvent le besoin de ces voies régulières dont les révolutionnaires sont si profondément incapables, la réaction ne tarde pas à se faire contre eux. Ce n'est plus la détestable, mais puissante compression de la terreur ; ce n'est plus l'horrible enthousiasme de la guillotine ; non, ce ne sont plus ces grands crimes de cette grande puissance : c'est tout simplement l'oppression tracassière et méchante, le pillage, la dilapidation, l'incapacité ; le 18 fructidor après le 31 mai, Rewbell et Laréveillère-Lépaux après Robespierre ; les jacobins non pas meilleurs, mais attiédés et amoindris, moins redoutés, aussi détestés.

Cette lutte qui se fait autour de tous les gouvernements révolutionnaires, entre leur incapacité qui les chasse du pouvoir, et leur outrecuidance qui les y maintient, remplit et explique toute l'histoire de l'époque directoriale. Les jacobins à qui la Convention a légué le pouvoir ont tout contre eux, leur propre médiocrité, leur impopularité, tous les besoins, tous les intérêts, tous les suffrages du pays ; ils n'ont en leur faveur que leur improbité qui leur permet de tout tenter et d'employer tous les moyens. Ils combattent, on peut le dire, contre toute la France honnête, contre des hommes de tous les partis, réunis par la seule pensée de mettre, quelle que soit la forme du pouvoir, d'honnêtes gens au pouvoir ; car M. de Barante explique très-bien que ce mouvement de l'opinion, antirévolutionnaire sans être monarchique, ne visait point à l'anéantissement de la constitution républicaine ; il se soumettait à la république ; il l'acceptait comme le rivage, habitable après tout, où le flot des révolutions nous avait jetés ; il la voulait seulement honnête.

Ce mouvement avait pour lui les armes constitutionnelles, fragiles, mais bruyantes, la presse, la tribune, les élections ; il avait pour lui une majorité constante et aussi prononcée qu'elle le fut jamais dans le pays. Et cependant il fut vaincu, il fut vaincu par la seule impudence de ces hommes qui osaient tout parce qu'ils n'avaient rien à perdre, qui ne reculaient devant aucune énormité, et qui, étant eux-mêmes ce qu'ils appelaient la révolution, la constitution et la république, se considéraient comme des fétiches pour la défense desquels tout était permis.

Et (chose bien caractéristique de notre pays) cette réaction antirévolutionnaire, facilement brisée lorsqu'elle n'était qu'un parti, triompha lorsqu'elle eut un homme à sa tête. Les chefs de ce parti avaient fait la faute de ne pas comprendre que, dans une lutte contre de pareils adversaires, le recours à la force devait être prévu, et qu'il fallait s'assurer l'aide de la force. La force irrégulière, l'insurrection est rarement au service de la cause du bien ; elle venait d'être battue au service de cette cause, le 13 vendémiaire : il ne fallait pas compter sur elle, et lorsqu'au moment suprême, on fut réduit à l'invoquer, elle manqua. La force régulière au contraire, auxiliaire naturelle d'une politique honnête, apparaissait déjà d'une manière évidente comme l'arbitre nécessaire des révolutions futures et la seule restauratrice possible de l'ordre social. Si les fascinations et le tumulte de la vie parlementaire eussent laissé à ces hommes si éminents toute la rectitude et toute la liberté de leurs vues, ils eussent aisément reconnu dans le général Bonaparte l'auxiliaire prédestiné de la réaction. Ils eussent compris que cet homme qui, encore embarrassé par son entourage et ses précédents révolutionnaires, laissait néanmoins se dégager en lui les véritables idées d'ordre et de gouvernement, qui gouvernait l'Italie sous le Directoire et la pacifiait malgré le Directoire, qui sauvait la papauté par le traité de Tolentino, qui épargnait les émigrés et les prêtres fugitifs, que cet homme n'avait besoin pour leur appartenir que de quelques explications et de quelques avances.

Mais dans les partis qui se forment au sein des assemblées

politiques, ce n'est pas l'esprit politique qui domine. A la tribune, dans la presse, dans les clubs, les plus emportés ont toujours la parole. Loin de se rapprocher du général Bonaparte, on ne le ménagea même pas. Il ne s'irrita pas, mais se tint à l'écart, garda une position d'observateur, envoya au Directoire, qui préparait évidemment le 18 fructidor, tantôt Lavalette, observateur défiant et contre-révolutionnaire, tantôt son lieutenant Augereau, soldat brutal et jacobin passionné, laisser faire ce coup de main qu'un mot de lui eût empêché, et se réserva pour un autre jour.

Et quand ce jour fut venu, il se trouva que cet homme seul, mis à la tête du parti de la réaction, le rendit tout-puissant; que la contre-révolution, dès qu'elle cessa de s'appeler *légion* et eut un homme à sa tête, fut invincible; que ce que n'avaient pu faire toute la puissance de l'opinion, toute l'éloquence de la tribune, toute l'habileté de la parole, toute la persévérance et la multiplicité des sentences électorales, un homme et quinze baïonnettes le firent. Le jacobinisme, qui n'avait pour lui qu'un peu d'audace, s'éroula devant un coup d'audace. L'opinion, violente, maselée, découragée, énervée depuis le 18 fructidor, se releva au roulement de tambour du 18 brumaire. Elle avait un chef ce jour-là.

Tant il est vrai que, dans notre pays du moins, les réactions comme les révolutions, et même bien plus que les révolutions, ont besoin de se personnifier! Les révolutions se font par une force aveugle, passionnée, par la multitude; les réactions, les retours au bien ne peuvent se faire que par une forte discipline, par un chef. La révolution de 1789 n'est point Mirabeau; mais la réaction de 1800 est Bonaparte. La révolution de 1830 n'est ni M. de Lafayette, ni le duc d'Orléans, ni personne; mais la réaction de 1831 s'est appelée Casimir Périer.

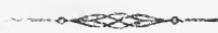
Les choses se font ainsi dans notre pays. Dès le jour où il y a eu une nation française, une nation où l'élément gallo-romain et l'élément germanique commencèrent à être cohérents, cette nation a cherché un homme pour se personnifier; Robert le Fort, Eudes, Raoul, Hugues Capet ont été les premiers noms sous lesquels la nation se rangeait et se reconnaissait une; le premier emploi

de ses forces, le premier acte de son existence a été de se donner un chef et de se faire une race de rois. Et depuis ce temps, est-il nécessaire de redire cette série tant de fois redite de noms qui sont les glorieuses appellations de tous les grands événements de notre histoire, saint Louis, Charles V, Jeanne d'Arc, Henri IV, Richelieu, Louis XIV, Napoléon ? Le bien, le retour, la restauration de l'ordre social, s'est fait ainsi chez nous à la condition d'être dirigé, non comme un chef dirige son parti, mais comme un général dirige son armée. Le mal est indiscipliné, c'est l'*anarchie* ; le bien est discipliné, c'est la *monarchie*. Notre pays est, si je l'ose dire, l'un des moins royalistes et l'un des plus monarchiques qui soient au monde, c'est-à-dire l'un de ceux chez qui le culte de la royauté s'est le plus effacé, et cependant un de ceux qui sous un nom quelconque, roi, consul, président de république, ont le plus besoin d'un chef unique. Nous ne sommes pas métaphysiciens ; nous ne concevons pas l'ordre et le pouvoir d'une manière abstraite et collective ; il faut qu'ils soient hommes.

Pour avoir, sous l'influence d'une situation qui fascine toujours jusqu'à un certain point les esprits, méconnu ce besoin et cette pente de l'esprit français, le parti modéré du temps du Directoire, digne de tous les éloges par la droiture de ses intentions, l'éminence de ses talents, sa sympathie avec la masse honnête de la nation, a fait fausse route, a donné à la révolution un dernier et facile triomphe, a involontairement retardé l'œuvre de la restauration sociale, s'est condamné aux douleurs de la déportation, et a laissé le pays subir les iniquités du 18 fructidor. Il n'a pas assez compris qu'une constitution votée n'est pas pour cela une constitution réelle et sérieuse, que les institutions n'ont pas des racines et une action réelle dans un pays par la seule force du scrutin qui les a décrétées. Il a cru que la France, du jour au lendemain, par suite d'un vote de l'assemblée de 1789, était devenue une nation constitutionnelle, et que son ordre politique vieux de trois ans lui était cher et sacré comme à l'Angleterre son ordre politique vieux de trois siècles. Fatale erreur et qui s'est renouvelée plus d'une fois !

Sous tous ces rapports, rien n'est plus instructif pour nous que l'histoire de nos pères. Malheureusement on peut dire qu'elle est encore à peine écrite. Elle l'a été jusqu'ici sous l'influence des partis pris. On a fait sous le nom d'histoire des satires, des apologies, des pamphlets. Aujourd'hui seulement peut-être la cendre des révolutions commence-t-elle assez à se refroidir pour que tout ce passé puisse être jugé au point de vue de la postérité. M. de Barante a entrepris cette œuvre. S'il a un mérite incontestable plus que tout autre, c'est celui du calme et du sang-froid dans le jugement. Il ne veut ni de la popularité que donne l'esprit de parti, ni de celle que donne l'enthousiasme de l'hiérophante ou le paradoxe du sophiste. Ce n'est ni un panégyriste, ni un avocat; c'est un témoin; comme un témoin, il est presque toujours moins écouté de l'auditoire, mieux écouté des juges, parlant aux esprits sérieux plus qu'à la foule enthousiaste. Il a ainsi achevé l'histoire de la Convention d'abord, celle du Directoire ensuite. Pourquoi n'avait-il pas commencé par celle de l'Assemblée constituante, la source première de toutes nos révolutions, la mère de toutes nos assemblées? Moins qu'aucune autre, l'histoire de l'Assemblée constituante a été écrite, je ne dirai pas même avec impartialité et avec hauteur, mais seulement avec soin. C'est une lacune qui demeure, et qu'il serait bien nécessaire de remplir pour apprendre à la France d'aujourd'hui, non-seulement à bien juger ses pères, mais même à se bien juger elle-même.

FRANZ DE CHAMPAGNY.



# INFLUENCE PACIFIQUE

## DE LA CHARITÉ CHRÉTIENNE

SUR LA SOCIÉTÉ ROMAINE.

La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité; car elle est surnaturelle.

PASCAL.

---

### I. — *Impuissance du paganisme.*

Par ses vertus militaires et son génie politique, Rome s'était rendue invincible, et avait mérité l'héritage des nations antiques. A Carthage elle avait pris ses vaisseaux et le domaine de la Méditerranée; à la Grèce, ses œuvres inimitables d'art, de poésie et de sagesse; à l'Asie, ses trésors fameux; à l'Egypte, ses fertiles campagnes, ses observatoires et ses bibliothèques séculaires. Cette puissante domination semblait enfin promettre au monde civilisé la paix, l'unité et la grandeur. Le temple de Janus fermé, les Romains pouvaient faire oublier par des bienfaits leurs dures conquêtes. Le sénat était libre de discuter les intérêts des nations, de revoir et de coordonner les vieilles lois de l'Egypte, celles de Moïse, celles de Minos, celles de Lycurgue, de Solon et de Numa : œuvre digne de cette vénérable assemblée. Le moment était venu pour le genre humain de recueillir ses souvenirs épars, de demander à l'Orient le secret de son origine, de résoudre après tant de philosophes le problème de sa destinée, et de prendre enfin possession de lui-même

après quatre mille ans d'attente. Richesses, loisirs, glorieuses traditions, lumières du génie, efforts de l'homme et dons de la nature, tout semblait tendre à élever les âmes, à adoucir les mœurs. Que manquait-il à un nouvel âge d'or, sous ce beau ciel du Midi, sur ces fortunés rivages, dont la peinture affaiblie suffit pour nous charmer ?

Et pourtant cet empire, en qui s'étaient concentrées toutes les forces de l'antiquité, n'aboutit qu'à une monstrueuse corruption. Fatiguée de guerres civiles, Rome se donna au despotisme, refuge des peuples avilis. Après Auguste, vint Tibère; après Tibère, Néron; après Néron, Domitien. De tels tyrans ne sont point infligés à une nation sans qu'elle les ait mérités; aussi les mœurs privées étaient-elles au niveau des mœurs publiques. Les femmes disputaient aux hommes la célébrité du vice, et aux saints devoirs du mariage succédaient les inventions d'une débauche raffinée. Pour empêcher l'espèce humaine de s'éteindre, les lois donnaient des primes à la paternité, comme il s'en donne aujourd'hui aux industries en souffrance, et ces mêmes lois laissaient impunis le divorce, l'infanticide, la vente et l'exposition des enfants, victimes <sup>1</sup> destinées à la mendicité et à la prostitution.

Le sort des esclaves empirait chaque jour, et leur nombre <sup>2</sup> croisait sans mesure, tandis que celui des hommes libres diminuait. L'infortuné <sup>3</sup> qui déplaisait à son maître, qui brisait un vase ou écrasait un oiseau, était livré aux tortures, et, s'il osait se venger, tous ses compagnons étaient indistinctement égorgés avec lui. Un jour, dit Tacite, le peuple s'émut, se rassembla, et voulut protéger contre cette <sup>4</sup> loi barbare une troupe d'esclaves innocents. Le sénat trouve encore de l'énergie pour réprimer cette pitié : « Autrefois <sup>5</sup>, dit un » sénateur, on se méfiait des esclaves, lors même que naissant sous » le même toit, vivant dans les mêmes champs que leurs maîtres, » ils apprenaient naturellement à les aimer. Mais depuis que nous » les comptons par nations, variées de mœurs, servant des dieux in- » connus, ou même sans dieux, ce ramassis ne peut être contenu

<sup>1</sup> Saint Justin, *Ire Apologie*.

<sup>2</sup> Tacite, *Ann.*, iv, 27.

<sup>3</sup> Plutarque, *Apophth.*, 10. — Sénèque, *de Clem.*, i, 18; *de Ira*, iii, 40. — Pline, *IX*, 23. — Denys d'Halycarne., *liv.*

<sup>4</sup> Sénatus-consulte Silanien.

<sup>5</sup> Tacite, *Ann.*, xiv, 44.

» que par la terreur. » Encouragé par le sénat, Néron réprimande le peuple et envoie des troupes pour assurer l'exécution.

Jusqu'au fond des campagnes, le travail libre et l'honnête propriété avaient disparu. La terre <sup>1</sup> était cultivée par des serfs enchaînés, et pendant que les généraux<sup>2</sup> se partageaient les dépouilles des vaincus, les pères et les fils des soldats étaient chassés de leurs chaumières par un voisin puissant. Horace lui-même s'en émeut : « Partout <sup>3</sup>, dit-il, les grands arrachent les bornes de leurs clients, et ces malheureux errent sans asile, portant dans leurs bras les dieux paternels et leurs enfants nus. » Ce fut encore pis quand la fortune devint un crime public, et la délation une florissante industrie.

Ainsi le mal était le même à tous les rangs de la société : chaque magistrat était un Tibère dans sa province, chaque citoyen un Néron dans son domaine. Depuis le sénateur jusqu'au paysan, chacun était esclave, et l'empereur lui-même était sous le joug d'un affranchi ou d'une courtisane. Que de soupirs, que de larmes la tyrannie dut étouffer pendant ces règnes affreux ! Quelle tristesse dut s'emparer des cœurs que le vice n'avait point encore abrutis ! Quand, au moyen âge, les hommes crurent à la fin du monde, ils pouvaient du moins lever les yeux vers le ciel et invoquer la bonté divine ; mais comment croire à Dieu lorsque Néron en était le premier pontife, ou lorsque, avec Jupiter, il fallait adorer Domitien ? Comment croire à Dieu s'il laissait tant de crimes impunis et s'il ne tentait rien pour le salut du monde ? Aussi l'impiété était générale et mettait le comble aux misères du temps.

Cette décadence a été attribuée à des causes diverses : les uns, amis de la liberté, n'en ont accusé que les vices des grands et le despotisme des empereurs ; les autres, défenseurs de l'autorité, ont rejeté la faute sur une multitude turbulente et des soldats indisciplinés. Mais tous ces excès des grands et du peuple n'étaient que les symptômes d'un mal plus profond, d'une corruption universelle. Depuis ceux qui réclamaient les lois agraires jusqu'à ceux qui dressaient des listes de proscription, chacun, sous un autre prétexte, montrait la même ambition, la même avidité, et la liberté périssait, parce que les Romains n'étaient plus dignes d'être libres. Ils l'a-

<sup>1</sup> Florus, III, 19.

<sup>2</sup> Salluste, *Jug.*, 41.

<sup>3</sup> Horace, *Odes*, II, 18.

vouaient eux-mêmes, et ne voyaient dans les accidents politiques et les luttes du Forum que le miroir fidèle de la dépravation générale. Leur littérature n'est qu'une longue peinture de cette contagion morale que tout bon citoyen sentait et déplorait amèrement, mais que nul ne savait guérir.

Plus d'un grand homme consuma sa vie, son génie, sa vertu, à lutter contre la décadence; mais ni révolutions, ni combats, ni éloquence, ni sagesse n'en purent arrêter le progrès fatal. C'est dans ces glorieux efforts que se concentre l'intérêt véritable de l'histoire romaine, et c'est là que l'antiquité nous révélera peut-être le secret de son impuissance.

La lutte dura plusieurs siècles, soutenue tour à tour par toutes les classes de la nation. A mesure que, corrompus à l'atmosphère de la fortune, les patriciens perdaient les vertus qui avaient fait leur puissance, Rome prenait plus bas des généraux, des magistrats et des orateurs; Rome se rajeunissait en retrouvant dans la plèbe cette séve d'énergie qu'entretient une vie pauvre. Les esclaves même contribuèrent à sa grandeur: l'un d'eux avait sauvé la république à son berceau; d'autres avaient repoussé Annibal; Horace était fils d'un affranchi; Térence et Epictète servirent eux-mêmes. Toutefois, le mouvement démocratique n'amenait que des hommes nouveaux et non des idées nouvelles, et cette ressource, bien que Rome en usât avec une sage lenteur, avait un terme nécessaire. Lorsque, après les Césars, le dernier du peuple put devenir consul et empereur, le peuple lui-même s'était avili et vendait sa liberté pour des jeux sanguinaires; aux rigueurs de l'esclavage s'était ajoutée la honte du despotisme; le mal, croissant chaque jour, avait marché du même pas que cette longue révolution.

Vainement les Gracques et Spartacus, dans une généreuse impatience, avaient voulu forcer la marche des choses. L'énergie, le courage et l'habileté ne pouvaient remplacer la supériorité morale qui seule assure et justifie la victoire d'un parti. Spartacus<sup>1</sup> joignait à la vigueur et à la bravoure une prudence, une douceur, une bonté au-dessus de sa triste condition. Mais ses soldats refusaient de lui obéir, aimaient mieux piller que combattre, ne laissaient que des ruines sur leur passage, et forçaient leurs prisonniers de s'entretuer. Ils se battaient pour être à leur tour des maîtres riches, oisifs et

<sup>1</sup> Plutarque, *Vie de Crassus*.

cruels. Enivrés d'un premier succès, ils furent surpris et massacrés.

Si la force morale avait manqué aux téméraires soldats du droit et de l'indépendance, que manquait-il donc à tant d'autres grands hommes, sortis de tous les rangs de la société? Què manquait-il à Caton, ce type sévère du vieux Romain; à Cicéron, puissant défenseur de la raison et de la justice; à Virgile, dont la tendre voix aurait dû toucher des cœurs d'airain? Pourquoi ont-ils tous été vaincus, et vaincus par la violence, la cruauté, le vice, le despotisme?

Caton fut un des hommes les plus estimés de son temps. Stoïcien énergique, il pratiqua fidèlement la pauvreté qu'il vantait; censeur, il établit des impôts somptuaires, arrêta le luxe des femmes et réprima le cynisme des sophistes. Tant qu'il vécut, son austère figure inspira une frayeur salutaire; mais, à sa mort, chacun reprit ses habitudes. C'est qu'en effet, dans cette vertu farouche, il n'y avait rien d'aimable, rien de ce qui remue et entraîne les cœurs. Plutarque<sup>1</sup> nous le dépeint plus avare qu'économe, dur jusqu'à la cruauté, traitant ses esclaves en bêtes de somme, les frappant de sa main, excitant entre eux la haine et la division, leur faisant payer les jouissances les plus légitimes, enfin les vendant quand ils devenaient vieux, pour s'en débarrasser. Longtemps il laboura lui-même ses champs, vécut de raves et de navets, qu'il estimait la meilleure nourriture du monde; mais, plus tard, voyant que l'agriculture donnait plus d'ouvrage que de profit, il acheta des eaux thermales, des boutiques, des métiers; il prêta son argent à usure, et surtout à usure maritime, de toutes la plus excessive. Enfin, ayant perdu sa femme fort à propos, le vieux Caton, après plusieurs équipées scandaleuses, épousa une pauvre jeune fille qui n'était ni de maison convenable, ni d'âge sortable au sien.

Ce portrait en dit assez; Caton n'avait pas le cœur bon, voilà pourquoi il eut si peu de disciples. Son austérité n'est qu'une froide et fausse copie des mœurs antiques: il a pris la robe simple, le dîner frugal et la vie laborieuse des patriarches; mais où sont ces vertus domestiques, cette affection conjugale, ce culte du foyer paternel, ce respect du malheur, qu'Homère a chantés avec une naïveté touchante? Autrefois<sup>2</sup>, nourri du même pain que son maître, lié par

<sup>1</sup> Plutarque, *Vie de Caton*.

<sup>2</sup> Plîne, xxx:ii, 6.

des souvenirs communs, l'esclave lui-même était un membre de la famille, et l'affection allégeait jusqu'au poids de la servitude. Homère ne rougit pas de faire asseoir Ulysse au foyer d'un vieux berger qui l'accueille avec bonté et lui dit : « Etranger <sup>1</sup>, il ne serait pas bien à » moi, quand tu serais encore plus misérable, de mépriser un étranger. Car c'est Jupiter qui nous envoie les étrangers et les mendians. Mon hospitalité est pauvre, mais cordiale. C'est tout ce que » peut faire un esclave tremblant sous de jeunes maîtres. Ah ! s'il » était de retour celui qui m'aimait !... » Un peu plus loin c'est une vieille esclave, la nourrice du héros, qui, lui lavant les pieds, reconnaît une cicatrice, et laisse tomber dans le bassin le pied qu'elle tenait. L'airain retentit, le vase se renverse, et l'eau coule par terre. Mais, pour Euryclée, la joie et l'émotion saisissent son cœur ; ses yeux se remplissent de larmes ; sa voix tremble. Caressant le visage d'Ulysse, elle lui dit : « Tu es bien Ulysse, cher enfant ; mais je ne » te reconnaissais pas avant d'avoir examiné les pieds de mon roi. » Ulysse lui ferme la bouche, et l'attirant près de lui : « Nourrice, » dit-il, voudrais-tu me perdre, toi qui m'as nourri toi-même sur ton » sein ? » Un poète n'eût pas inventé ces choses alors que Caton disait : Autant d'esclaves <sup>2</sup>, autant d'ennemis. Faut-il donc s'étonner qu'il n'ait pu faire revivre les vieilles traditions, dépouillées qu'elles étaient de tout sentiment et de toute poésie ?

Livré aux inspirations de son génie, Cicéron eut des idées plus douces, mais sans être plus heureux. Après de longues et glorieuses luttes contre les passions du peuple et des grands, il fut chassé de la vie publique par César, l'astucieux complice de Catilina. Ses paisibles travaux philosophiques, à peine appréciés de quelques amis choisis, ne le défendirent pas contre le poignard des sicaires, et la foule, qui l'avait tant de fois applaudi, laissa clouer sa tête à la tribune aux harangues.

Partageant l'erreur de la philosophie grecque, Cicéron n'avait vu dans l'homme qu'une intelligence pure, destinée à l'étude du juste, du bien, du beau, en un mot à la connaissance de Dieu. Vainement il essaya d'appliquer au gouvernement de Rome une doctrine accessible à quelques âmes d'élite, mais condamnée à vivre toujours isolée de la multitude. Impuissant contre le choc des passions et les

<sup>1</sup> Homère, *Odyss.*, XIV, 467.

<sup>2</sup> Caton, *de Re rust.*

orages du cœur humain, il fut rejeté malgré lui au sein de cette aristocratie intellectuelle qui regardait le monde à ses pieds avec une courageuse et stérile indifférence. Si Caton avait été dur dans son austérité, Cicéron, dans son doux spiritualisme, avait, lui aussi, trop oublié le cœur qui bat dans la poitrine de tout homme, le cœur qui, comme l'esprit, a ses nobles besoins et sa destinée sublime, le cœur qui, par l'amour du bien ou l'amour du mal, amène les étranges vicissitudes de la vie réelle.

Le même reproche s'adressera-t-il à Virgile, à cette âme tendre et mélancolique, égarée dans un siècle farouche, et presque pure au milieu de la dépravation générale. Certes, il n'était ni dur, ni orgueilleux ; élevé à l'école du malheur, d'une nature triste et malade, il fut toute sa vie timide, modeste, bon et compatissant. Chose merveilleuse, tous les poètes de son temps l'ont aimé. Un seul, nommé Cornificius, le poursuivait de son obscure envie. « Et pour- » tant, disait Virgile, je ne lui ai jamais fait de mal ; je l'aime ; pour- » quoi m'en veut-il ? »

Amoureux du silence des champs, Virgile a épanché son cœur dans ses *Géorgiques*, son œuvre de prédilection, et il a mis tout son génie à y peindre le bonheur tel qu'il le rêvait. Mais ici encore le bonheur manque de réalité : sans doute ce n'est ni l'âpre économie de Caton, ni le repos épicurien d'Horace ; c'est une noble activité, une paisible contemplation de la nature. Toutefois, pour captiver le cœur de l'homme, est-ce assez d'un ciel étoilé, d'une campagne fertile et des innombrables merveilles de la création ? Ne lui faut-il pas avant tout la vie de famille, avec son charme et sa douceur ? Et cependant, à peine deux ou trois vers lui parlent-ils d'une chaste épouse, de fils laborieux et forts. Du reste, c'est un laboureur égoïste<sup>1</sup>, qui détourne la tête des malheurs de son temps, et reste indifférent aux dangers de sa patrie ; qui n'est pas jaloux du riche, mais qui ne s'émeut pas non plus de pitié pour le pauvre. Cette solitude philosophique est bien loin des scènes de la Bible et d'Homère, et jusque dans nos jours de pauvreté littéraire, l'auteur de *Paul et Virginie* a su être plus vrai, plus aimable, plus touchant. Chaque jour l'histoire de ces deux enfants secourant une pauvre négresse, chaque jour le moindre accident de ces deux vies pures et tendres arrache des larmes, fait envier une pauvreté rendue si légère par l'amour, et

<sup>1</sup> Virgile, *Géorgiq.*, v, 498.

inspire pour ceux qui souffrent la douceur, la cordialité et la compassion. Au contraire, le tableau des animaux malades de la peste et le récit de la douleur d'Aristée ne pouvaient enlever personne aux spectacles du cirque, aux combats des gladiateurs, et aux antichambres de Tibère. Virgile lui-même n'a pas assez parlé au cœur ; malgré lui, il fut l'écho d'une philosophie rêveuse et de traditions décolorées.

L'esprit humain, ayant épuisé ses ressources, reconnut sa faiblesse en présence d'une décadence fatale, incurable, irrésistible, et se consuma en regrets du passé, en plaintes amères contre la civilisation. Inspiré par ce farouche désespoir, Salluste écrivit sa *Conjuration de Catilina*, et Tacite ses *Mœurs des Germains*. Alors, en effet, c'était sous les huttes des barbares qu'il fallait aller chercher des épouses chastes, des familles unies, des maîtres humains, des âmes simples et pures.

L'ignorance et la misère étaient-elles donc les seules gardiennes de l'innocence et des bonnes mœurs ? Les richesses, les lumières, les arts, la grandeur et le pouvoir n'étaient-ils que des dons perfides ? L'instinct d'une noble destinée, le besoin de science et de progrès, qu'une funeste illusion ? Cette idée n'était pas nouvelle ; elle était mêlée à toutes les lois antiques, et l'histoire la justifiait : l'opulence avait toujours et fatalement conduit les peuples à la mollesse, à la dépravation et à la ruine. L'humanité tournait ainsi dans un cercle lamentable : plus une nation s'élevait par sa vertu et son énergie, plus elle était condamnée à descendre dans le vice et la honte. Rome subissait à son tour ce triste sort, et la raison humaine, incapable de la sauver, avouait elle-même son impuissance.

## II. — *Avènement du christianisme.*

Le moment est venu pour celui qui gouverne le monde, de relever les hommes d'un si complet abaissement, et s'il accomplit cette seconde création, plus merveilleuse que la première, personne ne pourra lui en disputer la gloire. Cependant, pour faire bien voir que c'est lui qui agit, il emploiera des moyens nouveaux, inouïs, insensés, et il placera sa force dans ce qui semblait le plus faible. Au-dessous de la raison, il y avait dans l'homme le cœur, de plus en plus

méconnu et opprimé. C'était en parlant au cœur que jadis Orphée avait attendri les habitants féroces de l'Hémus, qu'Homère avait charmé les Grecs et pa sé de bouche en bouche, que Sophocle et Euripide avaient fait pleurer le peuple léger d'Athènes. Le cœur ! le cœur ! là était le secret perdu de toute beauté, de toute vertu, de tout bonheur. Or, au fond de cette société que les sages conduisaient froidement à sa ruine, il y avait encore, à leur insu, des hommes de cœur : quelques amis sincères, quelques époux fidèles, quelques fils pieux, et, ce qui survit à tout, de bonnes mères. Ces pauvres gens, jeunes de sentiments malgré la décadence, vivaient inconnus, dispersés, sans législateur et sans autel, comme ces tribus du désert, Germains ou Arabes, qui durant de longs siècles ont attendu un chef. Car, pour qu'une pensée prenne vie, pour qu'une doctrine succède au besoin vague d'une multitude, il faut que cette pensée, que cette doctrine s'incarne dans un homme ; et, cet homme paru, chacun le reconnaît ou plutôt se reconnaît en lui. Ainsi les âmes de bonne volonté attendaient l'incarnation d'un amour plus grand et plus pur. Pour que ces êtres faibles et timides pussent vaincre la puissance du mal qui croissait sans limites, ce n'était pas trop que le remède fut divin, infini ; ce n'était pas trop que l'amour parfait s'incarnât. L'amour parfait, c'est Dieu : il fallait que Dieu se fit homme.

A quel peuple sera d'abord confiée la foi nouvelle ? Pour un législateur ordinaire le choix était simple ; abandonner l'Empire romain à ses vices, s'adresser aux races vierges de la Germanie, qui tôt ou tard devaient triompher, réunir sous sa main les innombrables fils des Cimbres et des Teutons, les soulever, et puis les lancer tous ensemble sur l'ennemi commun, c'était chose facile. Mahomet l'a fait plus tard avec une poignée d'Arabes.

Dieu en juge autrement : Rome est le foyer du mal, c'est à Rome qu'il établira le foyer de son Église, et d'un peuple usé il fera le conquérant pacifique de l'avenir. Bientôt cette vieille capitale sera ouverte à toutes les nations ; d'abord à ses propres sujets, à l'Espagnol Trajan, à l'Africain Septime-Sévère, à l'Asiatique Héliogabale, à Dioclétien le Dalinate, à Maximin l'avant-coureur des Goths ; puis à Alaric, à Genséric, à Théodoric, à Odoacre ; et des quatre coins de la terre, tout soldat victorieux y viendra chercher de l'or et de la gloire. Mais, au milieu des dangereuses séductions d'une cité opulente, il trouvera l'austère cité de Dieu, la loi pure du Christ, et

quelque humble apôtre qui, comme l'esclave antique, montera sur son char de triomphe, et osera lui rappeler qu'il est homme.

Pour convertir l'Empire romain, d'où la foi doit ainsi se répandre partout, les desseins de Dieu ne sont pas moins surprenants, et ce sont quelques Juifs, la risée de l'univers, qui viennent à Rome attaquer le paganisme au centre de sa puissance.

En effet, les petits, les pauvres, les vaincus doivent être les premiers dépositaires de la loi d'amour. L'amour naît de la persuasion, et paraître le contraindre ce serait assez pour l'empêcher. Comment, entre les mains des grands, la doctrine la plus pure ne deviendrait-elle pas un instrument de domination? Et un paradis prêché par des tyrans serait-il autre chose qu'un épouvantail? Assez longtemps, sans l'amour, la force et le génie n'ont su qu'étonner ou faire peur : aux hommes fatigués d'oppressions, de violences, de discours et de systèmes, il ne faut que la charité, la charité toute seule.

Quelle est donc cette mystérieuse puissance qui est l'âme du Christianisme, qui le propage avec une pacifique impétuosité, et qui vient accomplir la grande œuvre de la réparation du genre humain? Famille, propriété, travail, droit, politique, tout sera régénéré par l'influence de la charité, et au milieu de ce progrès universel, elle seule ne change point ; mais, au rebours des choses humaines qui croissent péniblement, elle est parfaite à son berceau. Dès le temps des Apôtres son esprit est si formel, son action si claire, ses lois si complètes, ses rapports avec la société si nettement établis, qu'après dix-huit siècles il n'y a rien à ajouter, rien à retrancher à cet enseignement primitif. Ce n'est pas une petite difficulté que de toucher à un sujet si large, et dont chaque partie est pour ainsi dire inséparable des autres. Si le voyageur franchissant le seuil d'une vieille cathédrale, et apercevant tout à coup l'harmonieux ensemble des piliers, des voûtes, des sculptures et des vitraux, s'arrête et contemple avant d'oser regarder en détail, comment ne pas s'arrêter avec une respectueuse admiration au seuil de la vérité catholique? Et puis, comment décrire une partie de ce grand édifice sans en rompre l'unité? La charité pour les hommes se peut-elle isoler de l'amour de Dieu qui en est la source féconde? Le pain donné aux affamés, l'huile versée sur les plaies des malades, et tous les secours corporels ne rappellent-ils pas d'eux-mêmes l'aumône spirituelle, le pain de la parole, l'huile des tendres consolations? Et la vie d'un

seul saint ne proclame-t-elle pas que tout hommage et toute gloire appartiennent à Jésus-Christ, le modèle de tous les saints ?

Après soixante ans d'apostolat, saint Jean était parvenu à résumer toutes ces choses en un seul mot qu'il répétait sans cesse : « Aimez-vous les uns les autres, mes chers enfants. » Et en effet, pour qui l'a compris, ce mot est la perfection même ; il renferme en lui l'esprit de la société chrétienne, et, comme un éclair qui à la fois illumine l'immensité de l'horizon, il fait tout voir sous un jour nouveau.

La société ancienne reposait sur le droit du plus fort ; dans la famille et dans l'État, l'autorité n'était que domination, la liberté que privilège, et la révolte semblait toujours légitime même contre le destin, le premier des tyrans. Au milieu de cette guerre perpétuelle, où la victoire même était misérable, la philosophie chercha vainement le bonheur dans un détachement complet des hommes et des choses ; pour qui se dérobaît au torrent des nécessités, des habitudes et des affections humaines, il ne pouvait y avoir qu'ennui et dégoût de la vie, juste châtement de l'égoïste. A l'homme découragé la charité tient un autre langage : aime tes semblables ; emploie à leur faire du bien cette infatigable activité, cette patience opiniâtre, ce mépris des dangers et de la mort, si communs chez l'avare et chez l'ambitieux ; oublie tes peines pour consoler ceux qui pleurent, tes besoins pour nourrir ceux qui ont faim ; ouvre ton âme au dévouement, à la compassion, à l'amour : et tu recueilleras sans effort une paix et une joie dont tu ne seras jamais rassasié.

Mais si chaque homme a besoin d'une carrière immense comme les désirs de son cœur, il faut à l'humanité une carrière assez large pour tous ; car chacun a le même droit au bonheur. Or la charité n'est ni un mystère réservé à quelques initiés, ni un système inaccessible à la multitude : elle est ouverte à tout homme de bonne volonté. Par elle tous sont égaux, parce qu'ils ont tous un cœur capable d'aimer ; par elle le pauvre peut être grand de générosité, riche de dévouement, sublime d'abnégation, en dépit des sages qui se croient d'une nature privilégiée. Laissant à chacun ses richesses, ses honneurs, ses talents, dons que la fortune partage avec une étrange inégalité, elle pose au-dessus de ces biens et à l'abri de tout hasard un mérite offert à tous, c'est d'aimer les autres. Un grand homme peut faire du bruit dans le monde ; mais plus pure sera la gloire de celui qui aura aimé, et qui après lui laissera des

pauvres secourus, des malades soignés, des orphelins recueillis, des malheureux consolés.

Si cette doctrine n'avait été qu'une spéculation de l'esprit, elle aurait passé comme tant d'autres, sans laisser de disciples. Mais celui qui la révéla, au lieu de longues théories, laissa aux hommes ses exemples, sa vie de bienfaits, sa mort sublime, et pendant trois siècles les chrétiens ne surent que s'aimer et mourir pour leur foi. Aussi faut-il se hâter de suivre la charité dans les œuvres qui sont sa vie : il est temps de la voir aux prises avec la pauvreté, avec les supplices, avec les railleries, avec la corruption et l'orgueil, ces vers rongeurs de toute puissance ; spontanée, effusive, prodigue chez les premiers fidèles, courageuse, héroïque pendant les persécutions, naïve et simple en face des philosophes, puissante et féconde dans ses triomphes ; et, au milieu d'événements si divers, toujours bienveillante pour ses ennemis, toujours soumise au pouvoir, d'une main soulageant les misères présentes, de l'autre travaillant, sans rien détruire, à un avenir meilleur.

### III. — *La charité du temps des Apôtres.*

Le temps des Apôtres suffirait à lui seul pour nous montrer le dévouement chrétien à tous ses degrés ; la pratique y est aussi complète que l'enseignement, et sous l'influence naissante de la charité, l'Église se couvre d'institutions pieuses comme ces arbres qui se couvrent de fleurs au premier soleil du printemps. A Jérusalem c'était une communauté volontaire, dont les membres <sup>1</sup> n'avaient qu'un cœur et qu'une âme. Nul ne considérait comme à lui ce qu'il possédait, mais toutes choses leur étaient communes. Et nul n'était pauvre parmi eux ; car ceux qui avaient des champs ou des maisons les vendaient et en déposaient le prix aux pieds des Apôtres, qui le distribuaient à chacun selon ses besoins. Ainsi se réalisait sans règle et sans système l'abnégation totale, l'association parfaite, la famille spirituelle, dont les ordres religieux perpétueront l'exemple. Personne n'était contraint d'atteindre à cette haute vertu, et quand <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Actes des Apôtres, iv, 32.

<sup>2</sup> *Ibid.*, v.

l'hypocrite Ananie en veut partager la gloire, saint Pierre lui répond qu'il pouvait conserver sa terre ou bien en garder le prix.

Bientôt, en dehors de cette communauté, il y eut des pauvres à secourir, des riches apportant des aumônes, et des repas communs où tous venaient rompre un pain fraternel. Le nombre des disciples croissant toujours, et les Grecs ayant prétendu que leurs veuves étaient mal partagées dans la distribution, les Apôtres<sup>1</sup> convoquèrent la multitude, et lui firent élire sept diacres, qui furent spécialement chargés des distributions de secours et du service des tables communes. Pour être plus libres dans leur activité, ils adoptèrent une tunique courte, qui les distingua des Apôtres.

Non loin de Jérusalem<sup>2</sup> vivait un centurion nommé Corneille, qui craignait Dieu, ainsi que toute sa famille, et qui faisait beaucoup d'aumônes. Et un ange de Dieu lui apparut, lui disant : Corneille, tes prières et tes aumônes sont montées vers Dieu, et il s'est souvenu de toi. Fais venir celui qui se nomme Pierre, et fais ce qu'il te dira. Saint Pierre vint et le baptisa, bien qu'il ne fût pas juif, parce qu'en toute nation, dit l'historien, Dieu aime celui qui le craint et qui pratique la justice. La foi se répandit ainsi dans tout l'Orient, sans distinction de race ni de condition, et quiconque avait un bon cœur devenait chrétien.

A Joppé<sup>3</sup> il y avait une veuve nommée Tabithe, dont la vie était remplie de bonnes œuvres, et qui faisait beaucoup d'aumônes. Or, il arriva qu'elle tomba malade et qu'elle mourut. Apprenant que saint Pierre était dans une bourgade voisine, les fidèles l'envoyèrent chercher, et saint Pierre se hâta de venir. Il trouva autour du corps une foule de veuves qui pleuraient, et elles lui montrèrent les tuniques et les vêtements que Tabithe leur faisait. Saint Pierre se mit à genoux, pria, et Tabithe se releva pleine de vie. Pour conserver la mémoire de ce miracle, l'histoire a comme par hasard sauvé de l'oubli le nom de la pieuse veuve; mais n'était-ce pas une chose plus merveilleuse, un miracle toujours vivant que ces saintes femmes, vierges ou veuves, se consacrant tout entières au service des pauvres, au soin des malades, à l'hospitalité pour les étrangers, et entretenant, vestales nouvelles, la pure flamme de la charité?

Toutefois, le célibat demeurait réservé à quelques âmes d'une

<sup>1</sup> Actes des Apôtres, vi.

<sup>2</sup> *Ibid.*, x.

<sup>3</sup> *Ibid.*, ix.

vertu éprouvée, et saint Paul, dans sa prudence, prévenait la légèreté ou l'orgueil qui aurait pu s'y mêler. Bien loin d'arracher la multitude aux devoirs de la famille et de la cité, il ne cessait de répéter : « <sup>1</sup> Que chacun demeure dans l'état où il était quand Dieu » l'a appelé. Étiez-vous esclave? restez-le, et faites-en un bon usage, » quand même vous pourriez devenir libre. Que chaque homme vive » avec sa femme, chaque femme avec son mari. Et si une femme » fidèle a un mari qui soit infidèle, qu'elle ne s'en sépare point. » Car, femme, savez-vous si vous ne sauverez point votre mari? »

Bien loin d'être une loi, le renoncement absolu demeurait donc un fait exceptionnel, et s'il se formait déjà quelques communautés sur le modèle de celle de Jérusalem, la pauvreté y était toujours unie au célibat, le dévouement parfait à la charité parfaite. Même à Jérusalem ces deux conditions inséparables durent être réunies, et si la charité obtint de l'homme isolé le sacrifice de ses biens, de ses forces, de son avenir, jamais elle ne demanda au père de famille d'y renoncer pour ses enfants qu'il aime plus que lui-même ; jamais elle ne lui permit de livrer sans secours aux incertitudes, aux misères de la vie, aux injustices du sort et des hommes ceux dont il est la providence naturelle. Au contraire l'Évangile venait resserrer ces doux liens de la famille, où l'amour semblait s'être réfugié ; il venait relever cet ordre admirable qui associe au même foyer l'intelligence et la faiblesse, la vigueur et la souffrance, qui amasse et distribue les biens avec une tendre prévoyance, et qui réalise ainsi sous le toit domestique une égalité fraternelle, indépendante des forces et des talents. Même, ce fut par la famille que l'amour divin entra dans le monde, et parvint encore à se faire comprendre, et c'est en donnant à Dieu le nom de père, et aux hommes le doux nom de frères, que les Apôtres touchèrent les cœurs. « Aux yeux de » Dieu notre Père, dit saint Jacques, la piété pure est de visiter les » orphelins et les veuves dans leurs afflictions. Ayez pitié de votre » frère et de votre sœur qui n'ont ni vêtement, ni nourriture, et ne » les méprisez pas dans leur pauvreté. » — « Pensez à vos frères » captifs, dit saint Paul, comme si vous l'étiez vous-mêmes, et à » ceux qui souffrent, comme si vous souffriez vous-mêmes. » Ainsi la charité n'était que la vie patriarcale volontairement agrandie et complétée ; c'était l'affection débordant du foyer domestique tout inondé de ses bienfaits.

<sup>1</sup> Saint Paul, *I Cor.*, vii.

Les cœurs s'ouvraient naïvement à ces douces inspirations, sentaient qu'il vaut mieux donner que de recevoir, et ne connaissaient d'autre loi que l'ardeur de leur zèle. « Qui donne peu<sup>1</sup>, écrivait » saint Paul, moissonnera peu. Que chacun donne suivant l'inclina- » tion de son cœur, et non avec regret ou contrainte. Dieu aime » un don fait avec joie. »

Chaque jour, pendant la célébration des saints mystères, un diacre faisait pour les pauvres une collecte qui a laissé son nom à une partie de la messe. De plus, le premier jour de chaque semaine, les fidèles mettaient quelque chose de côté chez eux, et quand une province lointaine souffrait de la famine, qu'une église était persécutée ou qu'un Apôtre arrivait dénué de tout, ils réunissaient ces aumônes pour venir au secours de leurs frères étrangers. La Grèce tout entière envoyait à Jérusalem ses pieuses largesses, et les fidèles de Macédoine donnaient tout ce qu'ils pouvaient et même plus qu'ils ne pouvaient, conjurant les Apôtres de recevoir leur don. Corinthe, au contraire, avait besoin des exhortations pressantes de saint Paul : « La division<sup>2</sup>, s'écrie-t-il, pénètre jusque dans vos assemblées : » chacun mange ce qu'il a apporté pour le repas, sans attendre les » autres, et tandis que les uns sont dans l'abondance, les autres » n'ont rien à manger. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire et » y manger ? Méprisez-vous l'Église de Dieu, et voulez-vous humili- » er ceux qui sont pauvres ? » A côté des âmes les plus généreuses, il y en avait donc déjà de tièdes et de lâches.

Pendant les vides causés par la mollesse, l'égoïsme et l'orgueil, étaient bientôt comblés par de nouveaux fidèles. Les ouvriers ne pouvaient suffire à la moisson : les Apôtres se hâtaient, allant de ville en ville, sans bourse ni provision, annonçant partout Jésus crucifié pour l'amour des hommes, guérissant les malades, évangélisant les pauvres. Dans cette rapide conquête des âmes, un même instinct de charité empêchait tout désordre : ici les malades et les infirmes étaient soignés, là les vieux esclaves et les enfants abandonnés étaient recueillis, et bien que l'Église s'étendît surtout parmi le petit peuple, il ne s'y voyait point de pauvres sans secours. Soudain ce fut une puissance constituée, ayant partout ses évêques pour distribuer le pain de la vérité et ses diacres pour veiller au partage

<sup>1</sup> Saint Paul, *II Cor.*, ix.

<sup>2</sup> *Ibid.*, *I Cor.*, xi.

des aumônes ; Rome elle-même se sentit partagée en diaconies, et atteinte dans tous ses quartiers de cette sainte contagion. Juifs, Grecs, Romains, pontifes et empereurs, tout le vieux monde s'en émut, et les chrétiens furent déclarés ennemis publics.

#### IV. — *La charité pendant les persécutions.*

La guerre s'ouvre contre eux avec une implacable violence ; le diacre Étienne est lapidé, saint Pierre crucifié, saint Paul décapité, saint Ignace livré aux bêtes. Désormais, ce semble, les chrétiens n'ont plus de ménagements à garder avec une société corrompue ; opposant la force à la force, ils peuvent attaquer ouvertement ce monstrueux échafaudage de lois iniques, de coutumes barbares et de mœurs dégradées. Jamais guerre n'eût été plus légitime, plus sainte, plus digne de succès. Que n'auraient pu contre cette Rome que Spartacus et Catilina avaient mise à deux doigts de sa perte, contre cette Rome devenue le jouet de quelques prétoriens, des milliers d'hommes unis par la soif de la justice, ajoutant à l'énergie stoïque des âmes romaines l'élan du zèle religieux, ayant bu dans la même coupe non le sang d'un ennemi lâchement immolé, mais le sang du Dieu d'amour mort pour le salut commun ? Et quand il ne fallait qu'un coup de poignard pour délivrer l'empire d'un Néron, d'un Caligula, d'un Domitien, quelle étrange puissance a donc contenu les frères, les fils, les mères des martyrs ? Cette puissance, c'était leur foi elle-même, qui commandait impérieusement la soumission, le sacrifice, l'oubli de soi-même, et qui combattait au cœur de chaque homme ce sentiment de son droit, vaste comme son orgueil, effréné comme ses passions, principe de toutes les révolutions violentes. Sans doute, au-delà des lois imparfaites de la terre, le Christ avait ouvert les secrets de la justice parfaite, et au-delà même de cette justice parfaite les abîmes de l'abnégation et du dévouement. Mais, pour réaliser ces vertus sublimes que l'amour seul peut produire, le champ de bataille du chrétien était en lui-même, et il n'avait le droit de subjuguier les autres que par l'éloquence de l'exemple et la séduction des bienfaits.

Cette profonde résignation n'avait rien d'aveugle et n'était pas sans consolation. A travers les maux de cette vie, les chrétiens

voyaient non pas les arrêts d'un implacable destin, mais la main paternelle d'un Dieu infiniment bon. Saint Paul <sup>1</sup> leur avait dit que tout, même le mal, sert les desseins de Dieu sur ses élus, que du choc des volontés les plus criminelles, la Providence ne laisse résulter que le moins de mal possible, que les puissances agissent sans le savoir pour le bien des hommes, et qu'ainsi l'ordre établi est toujours respectable.

C'est qu'en dépit des raisonneurs, une société ne repose point sur des principes absolus, et que l'état moral des hommes est la mesure des lois qui les peuvent gouverner. S'ils étaient complètement mauvais, il n'y aurait que tyrannie et oppression ; s'ils étaient parfaits, la liberté et la justice n'auraient point de limites. Mais, comme ils sont tous un mélange de bien et de mal, leurs rapports sont formés d'équité et de violence, de liberté et de servitude. Toutefois par un ordre providentiel, les lois sont en général meilleures que les peuples, et les souverains les plus vicieux travaillent encore jusqu'à un certain point au maintien de l'unité sociale et de la morale publique. C'est là ce qui constitue en tout temps la justice relative, imparfaite parce que les hommes sont imparfaits, mais respectable parce qu'elle est la seule possible et qu'elle forme le lien moral d'une nation. Jamais ce lien ne fut aussi faible qu'à l'avènement du christianisme ; jamais il n'y avait eu autant de violence et si peu d'équité . ce n'était pas une raison pour éteindre cette mèche encore fumante. En attendant que par son influence séculaire les hommes devinssent meilleurs, les lois plus douces, le pouvoir plus juste, l'Eglise raffermir par sa soumission cette société si près de se dissoudre, et dans son immuable respect pour l'ordre établi, elle fonda le grand principe de l'autorité.

Aussi les empereurs et les proconsuls cherchaient vainement des griefs contre les chrétiens, leur nom faisait tout leur crime, et après une enquête faite en Orient, Pline ne leur peut rien reprocher, sinon de se réunir à un jour marqué avant le lever du soleil , de chanter entre eux des cantiques au Christ comme à un Dieu, de s'engager par serment à ne commettre ni vol, ni adultère, ni mensonge, ni infidélité, et de manger en commun des mets innocents, ce qui avait cessé depuis qu'un édit leur défendait toute réunion.

Dans ces temps de persécution, les vertus privées étaient trop

<sup>1</sup> Saint Paul, *Rom.*, VIII.

communes pour occuper les historiens chrétiens, et les actes des martyrs ont seuls échappé à l'oubli. Sans doute, pendant que des frères servaient de torches aux jardins de Néron, le fidèle ne pouvait fonder ni cloître, ni hospice ; mais, comme un soldat sur le champ de bataille, il était tout occupé de soutenir les faibles, de panser les blessés, de défendre au péril de sa vie les prêtres et les évêques, de recueillir et d'enterrer les morts.

Les prisonniers et les condamnés aux mines reçoivent de tous côtés des lits, des vêtements, de la nourriture, au point que Tertullien blâme les jouissances et la bonne chère des captifs. Sous Aurélien, une vierge nommée Mustiola, nièce de l'empereur Claude II, s'est adonnée tout entière à la visite des prisons. Elle a gagné les gardiens et les geôliers ; le jour et la nuit elle assiste les confesseurs de la foi, lave leurs plaies, ranime leur courage et pourvoit à tous leurs besoins. Frappé de sa beauté, un magistrat, nommé Turcius, veut l'épouser ; aux prières succède la violence : il fait assister Mustiola au supplice de ses frères déchirés par les ongles de fer, brûlés à petit feu, et, ne pouvant vaincre sa fermeté, il la fait périr sous un fouet armé de plomb.

Saint Sébastien se fait soldat pour suivre plus facilement les martyrs dans leurs épreuves. Découvert et condamné, il est percé de flèches, laissé pour mort, mais recueilli par d'autres chrétiens, et rendu à la vie. Guéri de ses blessures, il affronte Dioclétien lui-même, lui reproche ses cruautés, et, pour prix de son courage, est tué à coups de bâton.

Cinq Egyptiens ont accompagné jusqu'en Sicile leurs frères condamnés aux mines : à leur retour, ils avouent le but de ce long voyage, sont conduits à l'empereur Maximien et décapités.

Pendant l'exemple des martyrs secondait partout la parole des Apôtres, et rien ne pouvait étouffer l'éloquence du sang. « Nous sommes » d'hier, dit Tertullien, et nous remplissons votre empire, villes, » forts, municipales, assemblées, camps, tribus, décuries, palais, sé- » nat, forum. Si nous voulions vous déclarer la guerre, manque- » rions-nous d'hommes et de ressources ? Et, sans nous armer, nous » pourrions nous venger de vous : il nous suffirait de nous retirer » tous en quelque coin du monde. Vous seriez effrayés de votre iso- » lement, et il vous resterait plus d'ennemis que de citoyens. »

Ainsi la foi se répandait malgré les supplices et sans la liberté. La liberté que les hommes de passion réclament avec tant de véhémence

mence, n'était pour les chrétiens qu'un accessoire. Ils la demandaient quelquefois parce qu'elle leur était due ; mais ils savaient s'en passer, et quant aux biens dont on les dépouillait, aux propriétés qu'on leur confisquait, ils n'en parlaient même pas. La plèbe chrétienne n'avait ni tribuns, ni conspirateurs : elle attendait avec patience le triomphe toujours assuré à la vertu persévérante et forte, et jusqu'à ce qu'elle fût appelée à gouverner le monde, elle aiguïsait son courage dans la souffrance. Cette attitude n'a pas changé un instant, et à la veille de l'avènement de Constantin la légion thébaine se laissait encore massacrer sans résistance.

#### V. — *La charité en face des philosophes.*

La philosophie elle aussi avait été persécutée : quelques intrépides stoïciens avaient péri silencieusement, pleins de regrets pour le passé, de dégoût pour le présent, de désespoir pour l'avenir. Un seul dans ces tristes temps eut encore le courage d'écrire des volumes, et, par une étrange fatalité, il eut aussi le malheur d'être le précepteur de Néron. Sénèque exprima des idées remarquables de justice et d'humanité ; mais son style seul ferait douter qu'il les ait conçues lui-même, et fortement aimées. Où est chez lui la parole simple de l'homme convaincu ? Où est l'horreur du crime profondément sentie ? Où est le cri de l'amour qui retentit à chaque page de saint Paul, de saint Jacques, de saint Jean ? Où est du moins cette soif d'un temps meilleur, qui, à des jours moins lugubres, faisait dire au roi prophète <sup>1</sup> : « Comme le cerf soupire après l'eau des torrents, » ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu ! » Non, rien dans les ouvrages de Sénèque ne peut faire oublier qu'il assista au meurtre d'Agrippine, au meurtre de Britannicus, et qu'il n'eut ni le courage de saint Ambroise en face de Théodose, ni la tendresse de <sup>2</sup> saint Jean allant tout chargé d'années se jeter aux pieds d'un jeune brigand, et le désarmer par ses reproches paternels. Grandir le génie de Sénèque, c'est grandir sa faute ; car une vie lâche n'est que plus honteuse avec de nobles doctrines, et un cœur froid n'est que plus pauvre à côté d'une grande intelligence. « La colère de Dieu, »

<sup>1</sup> Ps. x. 1.

<sup>2</sup> Saint Clément d'Alexandrie.

écrivait saint Paul aux Romains, « se déploiera surtout contre » ceux qui tiennent la vérité captive dans l'iniquité. Ce qui se peut » connaître de Dieu, ils l'ont connu, Dieu lui-même le leur a manifesté, et depuis la création les perfections invisibles de Dieu, son » éternelle puissance et sa grandeur éclatent par tout ce qui a été » fait. Aussi sont-ils inexcusables, puisqu'ayant connu Dieu, ils ne » l'ont ni glorifié, ni servi, mais qu'ils se sont perdus dans leurs » pensées. » Oui, jusqu'au milieu du vice, l'homme portait la vérité captive au fond de sa conscience ; sous la chair palpitante de son esclave, le maître devait encore reconnaître un semblable ; le païen ne pouvait sans dégoût adorer des dieux et des tyrans corrompus, et quand au temps de Sénèque apparut la vérité chrétienne, tous les cœurs généreux la reçurent non pas comme une étrangère, mais comme une amie bien connue, après de longues années d'absence. « Ils sentaient <sup>1</sup> d'un amour antique la grande puissance. » L'Église ne conteste donc à personne l'étendue des idées ; mais parler <sup>2</sup> toutes les langues des hommes et des anges, avoir le don de prophétie, pénétrer les plus profonds mystères et les derniers secrets de la science, tout cela n'est rien sans la charité, sans l'amour et la pratique de la vérité.

Soit dédain, soit ignorance, Sénèque n'a pas dit un mot du christianisme ; mais la philosophie ne pouvait plus longtemps fermer les yeux sur une doctrine qui venait ouvertement lui disputer l'empire des âmes, et de même que les hommes corrompus avaient brutalement repoussé le joug de la vertu, de même les esprits indépendants se soulevèrent bientôt contre le joug de la foi. Voici donc venir des ennemis plus dangereux et plus dignes du Christ : Marc-Aurèle, armé de sa puissance et d'un noble caractère ; l'école d'Alexandrie toute entière, avec ses idées grandes et larges ; l'empereur Julien habile à manier le sarcasme et la ruse. Si l'Église a montré dans les supplices un courage digne des vieux Romains, comment résistera-t-elle au souffle perfide de cet esprit grec qui a dépouillé Rome de sa piété, de ses traditions et de ses mœurs premières ? A quoi bon encore des mystères humiliants ? à quoi bon un Dieu traîné dans la boue et mort sur une croix ? à quoi bon des vertus extravagantes et un dévouement poussé jusqu'à la folie ? La raison humaine se suffit à elle-

<sup>1</sup> Dante, *Purg.*, xxx, 39.

<sup>2</sup> Saint Paul, *I Cor.*, xiii.

même : elle parle par la bouche de Plutarque et d'Épictète ; elle est sur le trône avec Marc-Aurèle. A la dissolution de l'ancienne société, elle fait succéder une vie nouvelle, un progrès général de justice et d'humanité. Autour de l'empereur, qui veille au bien universel, se forment des écoles de jurisconsultes, dont le but est d'appliquer dans les lois les immuables principes de l'équité naturelle. Les rapports des hommes s'adoucissent : les étrangers sont admis au droit de cité ; les fils de famille et les esclaves eux-mêmes sont à l'abri des tortures et de la mort ; pour la première fois, les combats de gladiateurs sont suspendus.

Mais si les Antonins ont pu régner paisiblement et faire des lois meilleures, c'est qu'à leur insu les hommes étaient devenus meilleurs. De Tibère à Marc-Aurèle s'était répandu un sentiment nouveau, un respect plus grand du pouvoir, un besoin secret d'humanité ; et pendant que la littérature était réduite à de vils panégyriques ou à de fausses déclamations, la charité avait agi en dépit des tyrans et des délateurs. Maintenant jusque dans les derniers recoins de cette société, il y avait des gens qui s'aimaient, qui commandaient avec bonté, qui obéissaient sans murmures, qui souffraient sans haine. Dans chaque rang de l'armée, des chrétiens donnaient l'exemple de la discipline, de la soumission, de toutes les vertus militaires, et au milieu de révoltes perpétuelles nul d'entre eux ne fut accusé d'y avoir pris part. Dans chaque ville la famille chrétienne reproduisait le type antique des mœurs patriarcales, et exerçait autour d'elle une action plus douce et plus réelle qu'un nouveau Caton. Par leur vie de dévouement, l'esclave soumis et la vierge timide parlaient à la foule aussi bien que le prêtre et l'évêque, et dans sa sérénité le visage des martyrs n'était pas sans éloquence. Les païens subissaient involontairement le charme de ces vertus, comme le voyageur moderne qui, conduit par la curiosité, visite un monastère, et qui est touché malgré lui de trouver dans ces austères demeures tant de calme, de gaieté cordiale, de pieuse fraternité. Ainsi la charité rendait à l'Empire les vertus qui avaient fait sa grandeur. Ainsi les Romains devenaient encore une fois supérieurs aux barbares et méritaient de leur commander.

Au milieu des guerres et des révolutions, le sort d'un peuple n'est lié ni au caractère d'un tyran, ni au gain d'une bataille, ni aux mille accidents de la fortune ; mais il est tout entier dans la valeur morale de ce peuple. Et cette valeur dépend aussi bien des pauvres que des

riches, des esclaves que des grands, des soldats que des empereurs. La vertu ou le vice rayonne de chaque vie, et répand au loin sa sainte ou sa détestable contagion, et de toutes ces volontés libres et solidaires résulte une société forte ou corrompue, en progrès ou en décadence, digne de conquérir le monde, ou condamnée à être envahie et renversée. Que les petits se consolent dans leurs travaux obscurs! sans droit politiques, sans lumière ni fortune, foulés et méprisés, ils n'en pèsent pas moins dans la balance de l'histoire. C'est ainsi que les vertus des premiers chrétiens ont eu plus de force pour conserver l'Empire que les Césars pour le mener à sa ruine. De Néron aux Antonins, chaque fidèle a été pour sa patrie un soldat énergique, qui, arrêtant à l'intérieur les progrès du vice, faisait reculer les barbares vengeurs de la Germanie.

A l'ingratitude de la philosophie et du pouvoir qui méconnaissent ces bienfaits, les chrétiens ne répondirent que par leur respect et leur bienveillance. « En toute chose, écrit saint Justin à l'empereur » Antonin, nous vous obéissons avec joie, vous reconnaissant pour » maître et souverain, et priant Dieu de vous accorder la sagesse » avec l'empire. » Et ailleurs saint Justin et Athénagore saluent les empereurs du nom de philosophes comme du titre le plus glorieux. A leurs yeux la philosophie est une science presque divine, une révélation naturelle que l'Evangile est venu seulement compléter; et, dans leur foi naïve, ils semblent espérer que la vérité, pour être universellement reconnue, n'a besoin que d'être mise au jour : illusion des grandes intelligences qui toujours accordent trop à la raison, pas assez au cœur. Alors comme aujourd'hui les hommes devaient rester partagés, parce que l'Evangile est venu apporter la guerre et non la paix, parce que la foi est un don de Dieu et non une affaire de raisonnement, parce que la vérité se montre aux âmes pures avec une splendide évidence, mais se dérobe aux recherches de l'égoïste et de l'orgueilleux.

Si le Christ s'était contenté d'une place entre les sages à côté d'Orphée ou de Socrate, ou d'un autel parmi les dieux de la multitude, il aurait facilement obtenu l'indifférence et même la protection du pouvoir. Mais le Christ n'était pas un dieu vulgaire; les esprits médiocres pouvaient seuls méconnaître sa puissance, et un Marc-Aurèle devait l'adorer ou le combattre.

Formé par une éducation sévère, soutenu par une nature généreuse, dirigé par une belle intelligence, ébloui de ses propres vertus,

Marc-Aurèle tomba dans une erreur commune aux grands esprits : il crut que l'homme se suffit à lui-même, et que sa raison peut lui être un guide sûr et impartial. Dans son calme stoïque, il ne reconnut pas que la vie de l'humanité est une lutte violente du bien et du mal, et que dans cette lutte il faut opposer à la fougue des passions la fougue d'un pieux zèle, à l'amour dévorant du plaisir et des richesses l'amour brûlant de Dieu et du prochain, à la folie d'une chair vicieuse la folie d'un cœur généreux. Ne comprenant pas le courage des martyrs, il leur reprochait de chercher la mort avec précipitation et légèreté ; et s'il n'allait point comme Lucien jusqu'à railler la charité des chrétiens, il ne savait pas les admirer, et n'osait même pas suspendre les persécutions.

De notre temps un grand écrivain s'est demandé quelle pouvait être l'influence du christianisme sur la durée de l'Empire, s'il fût entré dans les institutions romaines cent ans plus tôt, et sous un prince vertueux comme Marc-Aurèle. Il ne faut pas s'exagérer l'importance d'un souverain et d'un législateur. Sans doute un chrétien aurait moins favorisé les désordres de Faustine et les vices naissants de Commode ; mais au milieu d'un peuple païen, il risquait d'être assassiné ou d'allumer une guerre civile. Se fût-il maintenu, il aurait, avec une pieuse précipitation, tenté des réformes prématurées, des progrès impossibles, et en même temps la foi serait devenue malgré lui un intérêt politique, une loi d'État acceptée sans conviction et imposée par la force.

Pour rendre quelque sentiment moral à une nation païenne et dégénérée, pour arrêter l'impulsion de neuf siècles, il fallait que l'Évangile réformât l'individu et non la société, les consciences et non les institutions, la volonté intime de l'homme et non sa vie extérieure. Et afin que cette puissance toute spirituelle restât libre et sans mélange, la séparation ne pouvait être trop complète entre l'Église et l'État.

Marc-Aurèle sentait bien que c'est déjà un immense travail de s'améliorer soi-même, que les hommes ne se changent pas en masse et que l'éducation d'un vieux peuple ne se recommence plus. « Je fais peu de cas, disait-il, de ces petits politiques qui prétendent » faire mener à toute une nation la vie des sages. Faisons nous-mêmes » ce que veut la raison ; tâchons, à l'occasion, d'y ramener les autres ;

<sup>1</sup> Marc-Aurèle, ix, 29.

» mais n'espérons jamais d'établir la République de Platon. Rendre  
 » les autres un peu meilleurs, c'est déjà beaucoup. Mais comment  
 » changer l'esprit de toute une nation ? et sans ce changement que  
 » ferons-nous, sinon des esclaves ou des hypocrites, qui feindront  
 » d'être persuadés ou qui gémiront dans la contrainte ? »

Du reste, Marc-Aurèle remplit noblement la seule mission dont un souverain soit capable : comme Trajan et Antonin, il assura la paix de l'Empire, en fit respecter les frontières, et améliora les lois autant qu'elles pouvaient l'être. Si cette gloire est un peu ternie par ses rigueurs contre les chrétiens, ce ne fut pour ceux-ci qu'un triomphe de plus : à la liste des martyrs, ils ajoutèrent saint Pothin et sainte Félicité avec ses sept fils !

Pendant que les Antonins soutenaient l'Empire et contenaient pour un moment l'avidité et la violence de ses innombrables fonctionnaires, une autre administration enlaçait dans sa hiérarchie l'Italie et les Gaules, l'Afrique et l'Orient, et jusqu'aux contrées barbares. Dans chaque ville, dans chaque bourgade résidait un évêque qui était le père des orphelins, le soutien des veuves, le défenseur des indigents, l'hôte des voyageurs, l'ami de tous les malheureux.

À Carthage c'est un rhéteur converti, saint Cyprien, qui, après avoir tout donné aux pauvres, se donne lui-même, et devient leur père. « Informez-vous, <sup>1</sup> dit-il à ses prêtres, informez-vous exactement des besoins de nos frères, de leur âge, de leur profession et » de leurs qualités, et faites des avances à ceux dont le travail est insuffisant. » Cette charité est pleine de discernement : un autre évêque lui ayant recommandé un comédien converti, il lui répond que pour être admis parmi les pensionnaires de l'Église il faut se contenter de peu, être décidé à gagner sa vie honnêtement, et qu'aucune récompense n'est due à celui qui se convertit.

Obligé de se cacher pendant une persécution, saint Cyprien écrit à ses <sup>2</sup> diacres de redoubler de soins pour les veuves, les malades et les étrangers, et il leur envoie pour le distribuer tout l'argent qu'il a pu réunir. Sa sollicitude veille surtout sur les fidèles détenus pour leur foi : à trois reprises il leur envoie des secours, et il leur prodigue constamment les plus tendres exhortations.

Même à cette époque, la civilisation était comme campée sur la

<sup>1</sup> Saint Cyprien, l. XLII.

<sup>2</sup> *Ibid.*, l. XIV, XV.

terre d'Afrique, et sans cesse aux prises avec des peuplades barbares. Un grand nombre de chrétiens tombèrent entre leurs mains, et les évêques de Numidie firent appel pour les racheter à l'Église de Carthage. « J'ai baigné votre lettre de mes larmes, leur répond Cyprien. » Qui ne serait touché de l'état de nos frères et de nos sœurs captifs? » Qui ne ferait de leur douleur sa propre douleur? Dieu par ce malheur veut éprouver notre foi et la charité que nous devons à nos frères. Aussi nous vous remercions de nous avoir associés à votre bienfaisance, et nous vous envoyons 100,000 sesterces recueillis parmi les prêtres et les fidèles. »

Un autre fléau, une peste affreuse éclate sur les rivages de la Méditerranée. Dans la docte Alexandrie, comme autrefois à Athènes, les païens se montrent impitoyables; ils jettent dans les rues les morts sans sépulture, et les mourants eux-mêmes, sans plus connaître ni parents, ni amis. A Carthage, au contraire, l'évêque profite de cette épreuve pour ranimer le zèle de son peuple. « Dieu, dit-il, veut apprendre aux parents à remplir les saints devoirs de l'humanité, aux maîtres à avoir pitié de leurs esclaves, aux médecins à accourir au cri des malades, aux riches à oublier leurs biens en face de la mort. Le fléau est un champ de bataille où se montre le soldat. » Dociles à sa voix de même qu'à son exemple, les fidèles prodiguèrent leurs soins aux pestiférés, même aux païens. Une si belle vie méritait d'être couronnée par le martyre : saint Cyprien eut la tête tranchée.

La même année à Rome le diacre saint Laurent expiait sur un gril ses fonctions charitables. A l'approche de la persécution il avait réuni les pauvres dont il était l'économe et le trésorier, et leur avait distribué tout ce qui lui restait d'argent. Averti, le préfet de Rome fait venir le diacre, et lui réclame ces richesses cachées, offertes par les chrétiens qui vendent leurs héritages. « Donnez-moi trois jours, » lui répond saint Laurent, et je vous ferai voir tous les trésors de l'Église : elle est riche, plus riche que l'empereur. » Au jour marqué il rassembla la multitude des pauvres que nourrissait l'Église, aveugles, boiteux, estropiés, etc. « Voilà, dit-il » au préfet, voilà les trésors de l'Église. L'or n'est qu'un vil métal, cause de bien des crimes; mais l'or véritable, c'est la divine lumière que possèdent les pauvres du Christ. » Le magistrat voulut se venger, et il a pour jamais sauvé de l'oubli le nom de sa courageuse victime.

On voit que depuis le temps des Apôtres les fonctions des diacres n'avaient pas changé ; partout ils secondaient l'évêque dans son administration charitable, dressaient les listes d'indigents, visitaient les malades, et les persécutions ne faisaient qu'ajouter à tant de soins celui des prisonniers et des enfants laissés par les martyrs. Par leurs mains comme par la bouche des évêques, la charité manifestait sa parfaite unité, et pénétrait les peuples de sa puissance.

Renfermée dans de pures spéculations, la philosophie donnait moins d'ombrage au pouvoir. A Alexandrie se formait paisiblement une école fameuse qui, prenant quelque chose des idées chrétiennes, s'emparant des plus belles inspirations de Platon, et trouvant aux mystères païens des explications ingénieuses, essayait de reconstruire l'unité des connaissances humaines. Instinctivement opposée au christianisme, elle sentit que pour le combattre la raison et la science ne suffisaient point, et elle voulut vaincre le mysticisme religieux par un mysticisme philosophique. Au-dessus du raisonnement, Ammonius, Plotin et Proclus placèrent la puissance de l'inspiration, l'intuition de la vérité, l'union intime de l'homme avec Dieu. Ce Dieu lui-même était composé de trois hypostases, l'une gouvernant le monde avec ses mille accidents ; l'autre contenant, comme le logos de Platon, les idées, les lois et les types des êtres ; la troisième supérieure aux deux autres, immuable, parfaite, accessible seulement aux âmes capables de l'extase. Quand ils auraient ainsi entrevu la Trinité chrétienne, quand ils auraient compris que l'homme est fait à l'image de Dieu, que du fond de sa misère il peut encore s'élever jusqu'à Dieu, et que cette union sublime se réalise par une force supérieure à la raison, ils n'en furent pas moins rationalistes. Tout l'effort de leur esprit fut d'avouer sa propre impuissance, mais sans sortir des théories et d'une activité toute intellectuelle.

Chez les chrétiens non-seulement le dogme fut connu, mais il passa dans leur vie, il se réalisa, il vécut lui-même. Sachant que toute puissance, que toute intelligence est incomplète sans l'amour, et que si Dieu est une puissance souveraine, une intelligence infinie, il est aussi un amour immense, les chrétiens s'aimèrent d'une ardente charité ! Pour eux comme pour les Platoniciens, l'homme est un oiseau qui a perdu ses ailes, un aigle tombé du haut des nues sur une terre obscure et fangeuse ; mais ce n'est ni par le travail de la raison, ni par l'ivresse d'une vague extase qu'il peut remonter aux divines régions : et ces ailes qui repoussent aux âmes d'élite, ce

sont les ailes de l'amour, offertes au pauvre comme au philosophe.

Plotin croyait aussi aimer Dieu ; mais il n'avait su imaginer qu'une vertu égoïste <sup>1</sup>. « L'âme, dit-il, triomphe du corps par la tempérance, le courage et la prudence. Une fois purifiée, elle est indifférente à tout : la perte des amis les plus chers, même d'un fils, ne l'empêche pas d'être heureuse. Elle ne s'inquiète même pas de la conduite future de ses enfants ; car, s'ils sont raisonnables, ils se conduiront bien ; sinon, en quoi méritent-ils l'attention d'un sage ? » Plotin aurait dû apprendre que celui <sup>2</sup> qui prétend aimer Dieu et qui n'aime pas son frère est un menteur.

Pendant que de beaux génies se consumaient ainsi en brillantes mais stériles études, une autre école mystique vivait sans orgueil et sans bruit ; des femmes à l'esprit simple et au cœur tendre s'inquiétaient de la conduite future de leurs enfants. A Tagaste, une veuve qui autrefois avait converti un mari brutal, et qui depuis était devenue l'amie des pauvres et des orphelins, déplorait amèrement les égarements de son fils. Pressée par la douleur, elle va supplier un évêque de ramener son enfant à la vérité. « Allez <sup>3</sup>, lui répond-il » d'une voix prophétique, continuez ainsi, car il est impossible » qu'un fils pleuré avec de telles larmes périsse jamais. » A Antioche, une autre mère, veuve à vingt ans, vivait dans la retraite, et toute sa consolation <sup>4</sup> dans ses peines était de contempler sans cesse dans les traits de son fils l'image de celui qu'elle pleurait. « Dieux » de la Grèce, s'écriait, en parlant d'elle, le célèbre Libanius, quel- » les femmes il y a parmi les chrétiens ! » Et toute l'éloquence du sophiste ne put déraciner la foi et la charité que la chaste Anthyse mettait au cœur de Chrysostôme. A Césarée, la vertueuse Emmelia élevait dans la crainte de Dieu sa fille Macrine et ses trois fils Pierre, Grégoire et Basile. Après une jeunesse passée à filer la laine et à chanter des psaumes, Macrine perdit son fiancé. Brillante de grâce et de jeunesse, elle se consacra à l'éducation de ses frères qui furent tous les trois des évêques et des saints. Une autre famille, à Nazianze, formait pour le Seigneur une autre vierge, l'égale de Macrine, et pour Basile un compagnon d'études, un fidèle ami, un frère dans l'épiscopat, et presque un rival d'éloquence.

<sup>1</sup> Plotin, *Enn.*

<sup>2</sup> Saint Jean, *Ep.*

<sup>3</sup> Saint Augustin, *Conf.*, III, 12.

<sup>4</sup> Saint Chrysost., *Oper.*, t. I, p. 364.

Ainsi grandissaient à l'ombre des vertus patriarcales, ces génies bienfaisants, devenus depuis si fameux. Désormais l'Église pouvait accepter leurs brillants hommages, ; elle avait su assez longtemps se passer de l'éclat de l'éloquence et de la poésie pour faire voir que là n'était pas le secret de sa puissance. Après trois siècles de luttes, il lui fallait enfin des voix capables de chanter la victoire que les pêcheurs de Galilée, les pauvres, les esclaves, les veuves, les vierges, les enfants avaient remportée sur les empereurs et les sages.

Pendant que s'avançaient ces beaux jours du iv<sup>e</sup> siècle, le pouvoir et la philosophie, de nouveau réunis dans une seule main, tentaient un dernier effort de ruse et d'habileté. Subtil raisonneur, esprit sceptique et négatif, incapable de rien créer, Julien fut obligé d'emprunter à l'Évangile lui-même des idées pour le combattre : au dévouement charitable dont la puissance était manifeste, il essaya d'opposer une charité légale et païenne. « Quel moyen, écrivait-il au pontife » de Galatie, emploie l'Église pour conquérir les âmes ? — La charité » envers les pauvres. — Suivant cet exemple, je veux que dans tou- » tes les villes vous construisiez des hospices pour les étrangers, » qu'ils soient ou non de notre religion : j'ai donné des ordres pour » cela. De plus, la Galatie recevra tous les ans trente mille mesures » de blé et soixante mille setiers de vin. Le cinquième en sera distri- » bué à ceux qui servent les prêtres, et le reste aux pauvres et aux » voyageurs. Il est honteux de voir que nul ne mendie parmi les » chrétiens, et que ces impies nourrissent non-seulement leurs pau- » vres, mais aussi les nôtres. Ne souffrons pas que ces nouveaux ve- » nus nous ravissent ainsi l'honneur et le mérite qui nous appartient. »

Julien mourut avant que le temps eût fait voir la vanité de ses projets. Sans doute il aurait pu répandre des secours matériels et fermer la bouche à quelques mendiants. Mais était-ce là la charité? Soulageant les maux physiques, la charité ne les séparait jamais de la misère morale qui les produit et les perpétue ; avant tout, elle guérissait les âmes, elle purifiait les cœurs, elle combattait le vice et la paresse qui échappaient aux lois les plus habiles, que les richesses faisaient naître au lieu de les détruire, et qui affligeaient de leur hideux spectacle les plus belles contrées de la terre. Imiter la charité était aussi impossible que de la détruire par la violence.

ÉMILE KELLER.

(La suite au prochain numéro.)

# LES RUINES DE MON COUVENT,

Nouvelle tirée de l'histoire contemporaine ;

TRADUIT DE L'ESPAGNOL SUR LA SEULE ÉDITION RECONNUE PAR L'AUTEUR<sup>1</sup>.

---

## AVERTISSEMENT.

Le traducteur de cette nouvelle, proclamée récemment par l'un des critiques les plus distingués de l'Allemagne catholique (2) *la perle de la littérature contemporaine de l'Espagne*, croit être agréable aux lecteurs du *Correspondant* en leur en offrant les prémices. Il la regarde à la fois comme un chef-d'œuvre de plastique littéraire et comme un livre singulièrement attrayant par la forte et naïve peinture des grandes émotions de l'âme et l'exposition dramatique des faits. Ce qui se passe en ce moment en Espagne lui donne de plus un puissant intérêt d'actualité. En ce qui concerne le sens religieux et la haute moralité de l'ouvrage, il suffira de dire que *les Ruines* ont paru en 1851 avec l'approbation de la censure épiscopale de Barcelone. Ce n'est pas le lieu de s'étendre davantage sur la valeur de cet écrit dont il existe déjà trois traductions en Europe, sans

<sup>1</sup> Le traducteur ayant obtenu de l'auteur et de l'éditeur le privilège de la traduction de cet ouvrage en français, toute reproduction, imitation et contrefaçon sont expressément interdites, en vertu des récents traités qui règlent la matière.

<sup>2</sup> M. Moritz Brühl.

compter les éditions anglaises qui en ont été faites pour l'Amérique. Le public lira d'abord et portera ensuite son jugement.

LÉON BESSY.

---

### AVANT-PROPOS DE L'AUTEUR.

Ne sera-t-il pas permis à un pauvre religieux banni de son couvent, de raconter ses chagrins et ses joies, ses douleurs et ses consolations, avant que le temps achève de flétrir son visage et de dessécher ses mains amaigries ?

Que l'on ne craigne point, toutefois, que, pour faire comprendre les déchirements de mon cœur, j'emprunte à la colère ses malédictions et ses violences. Mais chassé d'une retraite où j'avais trouvé la paix de l'âme, et séparé de frères adoptifs dans la société desquels je goûtais un calme profond, tandis qu'autour de nous se déchaînaient les plus furieuses tempêtes ; ayant vu ma demeure solitaire livrée aux flammes, et ce cloître qui faisait mes délices enseveli sous les décombres, peut-il sembler étrange que mon cœur soupire après les biens qui lui furent ravis ? Ne suis-je pas homme après tout, et par conséquent soumis à l'influence de ces tristesses de l'âme qui sont les brises mystérieuses de la vie ?

La relation que je publie prouvera que j'ai été, moi aussi, le jouet des passions. Je retrace dans cette histoire les jours purs de mon enfance, les fatales illusions de ma jeunesse, les égarements de mon imagination, et je montre la nécessité où j'étais de chercher un abri contre les flets orageux du monde. Je trouvai cet abri dans un cloître. L'air que j'y respirai fut un baume pour mon cœur ulcéré. Mes tristesses passées, s'enveloppant d'un nuage d'ineffables espérances, perdirent peu à peu leur amertume et se changèrent en cette douce mélancolie, mère de la compassion et de la tendresse. Je me sentais aussi heureux qu'il est donné à l'homme de l'être ici-bas.

Tout à coup la Providence, dans ses impénétrables desseins, permit que le siècle portât le fer et le feu dans ces demeures sacrées, refuges qui s'ouvraient pour tous, et où l'on demandait de ceux qui frappaient à la porte, non la noblesse du sang, mais uniquement

le repentir et la charité. Quinze années se sont écoulées depuis, et j'ai toujours devant les yeux cette dévastation terrible. J'ai vu des malheureux, aveuglés par la fureur, se plaire à renverser ces asiles dont leurs fils redemanderont en vain l'ombre salutaire; j'ai vu ces navigateurs ballottés sur une mer orageuse, s'acharner à détruire les ports qu'ils invoqueront demain contre la tempête. Cette scène me parut un horrible songe. Je ne voulus pas fuir. Les tombes qui ne devaient renfermer que mes ossements me reçurent vivant dans leur sein.... Ai-je commis un crime en gardant les cendres de mes frères? Suis-je coupable pour avoir quelque temps erré, à la clarté de la lune, dans ces galeries désertes, dans ces cloîtres silencieux, autour de ces autels profanés? En tout cas, je porte mon châtiment dans les rides de mon front et sur ma tête blanchie. Penché sur le bord de l'abîme dans lequel s'engloutissent tous les rêves de l'existence, je ne désire ni ne demande rien, sinon qu'on me laisse, s'il est possible, m'endormir de mon dernier sommeil près des ruines de ma pauvre cellule.

L'AUTEUR.

---

I.

Je naquis sur les flots; l'Océan est ma patrie. Mon père était navigateur, et ma mère l'accompagnait ordinairement dans ses voyages. Je ne me souviens pas d'avoir senti sur mon front les baisers de cette tendre mère, car j'avais un an à peine quand elle mourut. Son corps, placé dans un cercueil grossier auquel on attachait un vieux canon, fut enseveli dans l'abîme. De là vient, peut-être, que la fureur des ondes ne m'a jamais effrayé. Quand la tempête mugissait et que les vagues s'élevaient comme des montagnes, je croyais voir, dans la blanche écume de leurs cimes, l'esprit de ma mère qui m'appelait et me faisait signe d'aller me reposer à ses côtés.

A l'âge de six ans j'étais un véritable marin, et je m'étais pris d'un vif attachement pour le *Saint-Raphaël*, brigantin

qui m'avait vu naître. C'était un navire intrépide, et quand il marchait à toutes voiles et montrait sa vitesse en devançant un autre bâtiment, je faisais éclater ma joie par des cris de victoire.

Étions-nous surpris par un coup de vent, le désordre avec lequel les matelots couraient çà et là pour serrer les voiles était une de mes plus douces fêtes. Devenait-il impossible de se tenir sur le pont et laissions-nous l'ouragan nous emporter à la dérive, je sentais mon jeune cœur tressaillir d'un indicible enthousiasme. Quand la bourrasque se changeait en une vraie tempête, et qu'au milieu d'une profonde nuit on voyait briller les éclairs et l'on entendait gronder la foudre, personne ne pouvait m'arracher du grand mât auquel je me tenais cramponné, contemplant d'un œil ferme cet épouvantable spectacle. Puis, après que l'orage était dissipé et que tout était rentré dans le calme, mon père m'emportait dans sa cabine, et là se passait entre nous la scène la plus émouvante. C'est dans ces moments solennels que je fis le doux apprentissage de la tendresse filiale.

Ma tête appuyée contre sa poitrine, il me regardait fixement jusqu'à ce que ses yeux se remplissent de larmes. « Enfant, me disait-il alors, n'est-il pas vrai que tu aimes bien ton père ? Tu le vois, il travaille jour et nuit pour toi. Touche ces rides, ajoutait-il en promenant mes doigts sur son front, c'est ma constante sollicitude pour ton sort qui les a creusées. Vois ces mains endurcies ; elles ne se donnent aucun repos, afin que le pain de l'avenir te soit assuré. Et pourtant je n'ai pu jusqu'ici te mettre à l'abri de la misère que pour le jour présent, car, quant au lendemain, je ne l'entrevois jamais qu'à travers un nuage de ténèbres. Pauvre Manuel, ah ! pourquoi t'ai-je donné l'être, si je ne puis te donner le bonheur ? »

— Moi aussi, lui disais-je, ô mon père, je veux travailler et gagner beaucoup d'argent, pour que nous puissions acheter un autre brigantin qui n'appartiendra qu'à nous seuls ; et alors nous irons loin, bien loin. N'est-ce pas, père ? »

Puis je couvrais son visage de baisers, et il me reportait sur le tillac.

J'étais déjà tellement aguerri contre les vents et les coups de mer, que rien ne m'était insupportable comme le calme plat. Dans ces moments, le ciel se couvrait d'une sorte de vapeur condensée qui nous enlevait presque la vue des côtes. La tranquillité uniforme d'une mer sans vagues nous semblait un anéantissement de l'Océan.

Le calme ne m'était agréable que par les belles nuits d'été. Accoude sur le couronnement de la poupe et les joues appuyées sur mes deux mains, je m'abandonnais au roulis cadencé du navire, tandis que mes regards erraient avec extase parmi les trames argentées que la clarté de la lune faisait glisser à la surface des eaux. Quelquefois je suivais, dans leur chute rapide, ces lumineux météores connus sous le nom d'étoiles filantes. Leur éclat momentané, leur course fugitive et leur prompt disparition dans l'espace me causaient toujours une sensation douloureuse. La première fois que je vis la pleine lune se lever majestueusement à l'horizon, je la pris pour un immense phare. Pendant quelques minutes, elle brilla non pas de cette lumière blanche et pure dont le suave rayonnement a tant de charme pour les âmes mélancoliques, mais de la lueur rougeâtre propre à un corps incandescent. Celui qui n'a jamais navigué ne connaît ni la nuit, ni ses constellations. Le spectacle de cette voûte infinie, dont le fond obscur est semé d'une innombrable multitude d'astres étincelants, m'a toujours paru plus magnifique et plus splendide que celui du plus beau jour, alors que le soleil répand de toutes parts ses torrents de lumière.

C'est ainsi que j'eus, dans mon enfance, beaucoup de jours agités et quelques nuits enchantées ; mais ces jours et ces nuits n'ont laissé que de légères traces dans ma mémoire. Le seul souvenir ineffaçable qui me reste de cet âge innocent est celui de la funeste catastrophe qui en marqua la fin.

Un soir nous voguions en silence, le vent en poupe, quand je vis mon père fixer d'un air inquiet sa longue-vue sur un point de l'horizon.

« Manuel, me dit-il, que vois-tu dans la direction du Sud-Ouest ?

— Une bonnette de cacatois.

— Je ne m'étais donc pas trompé, ajouta-t-il tristement. »

En même temps il dirigea sa longue-vue vers les autres points de l'horizon. Mais l'on n'apercevait partout que la mer. Ainsi nous étions seuls en regard d'un objet qui causait à mon père les plus vives alarmes. Ce point blanc, cette voile triangulaire, qui ne se montre au sommet des navires que dans les jours les plus calmes, indiquait en effet, attendu le vent frais qui soufflait alors, que nous avions attiré l'attention d'un vaisseau ennemi.

En 1813, époque de cet événement, la Méditerranée, sur laquelle nous naviguions, était une mer anglaise, et le pavillon britannique y régnait en maître. Cependant quelques navires français, excellents voiliers et fortement équipés, se montraient de temps en temps en pleine mer, et étaient devenus le fléau du commerce de l'Angleterre et de ses alliés. Jusque-là nous avions eu le bonheur de n'apercevoir aucun de ces vaisseaux si redoutés, et nous n'avions fait d'autre rencontre que celle des croiseurs anglais qui nous protégeaient. Il était donc naturel que cette voile, qui paraissait à l'improviste à l'extrémité de l'horizon, inspirât à mon père les plus grandes inquiétudes.

Notre équipage, composé de dix hommes, monta sur le pont, et se réunit autour de nous avec les marques d'un vif intérêt. La longue-vue passait de main en main. Quelques-uns, doutant encore que l'objet en question fût une voile, espéraient que le vent dissiperait d'un moment à l'autre cette vapeur légère. Nous avions à bord trois longues-vues : celle dont nous nous servions d'ordinaire, et que l'on appelait simplement la longue-vue ; la lunette de nuit, qui nous permettait d'apercevoir les objets malgré l'obscurité, mais qui les montrait renversés ; et enfin la longue-vue de chasse, d'un usage très-rare, marquant si l'objet observé s'éloignait ou se rapprochait, et indiquant, au moyen d'une échelle graduée, la distance en milles qui le séparait de nous.

Mon père me demanda ce dernier instrument et resta quelque temps en observation.

« Il est nécessaire de larguer tous les focs et de bien déployer les voiles, dit-il après quelques minutes. »

Il avait prononcé ces mots à demi-voix, comme s'il se fût parlé à lui-même. Néanmoins ses ordres furent exécutés avec tant de célérité que, peu d'instant après, le navire marchait sous toutes voiles. Les matelots, voyant que l'on était obligé de recourir aux moyens extrêmes, avaient aussitôt reconnu l'imminence du péril.

Pendant une demi-heure nous gardâmes tous le plus profond silence. Notre brigantin fuyait rapidement sur les flots. Nous avions exigé de lui un suprême effort, il s'y prêtait de bonne grâce. En ce moment était engagée une lutte à mort entre deux ennemis qui s'apercevaient pour la première fois au milieu de l'immensité des mers. J'aurais voulu donner des ailes aux vents, non pas tant pour échapper au péril que pour voir notre navire sortir victorieux de cette joute acharnée. Le sillage qu'il laissait à la surface de l'onde courait en droite ligne, sans offrir, de près ni de loin, la moindre flexion. Le pilote exécutait sa manœuvre avec une rare habileté. Mais lorsque nous prolongions du regard, à partir de son dernier flocon d'écume, la ligne droite dont je viens de parler, toujours nous apercevions au loin, exactement dans la même direction, cette voile fatale, preuve manifeste qu'un autre navire suivait nos eaux et nous donnait obstinément la chasse.

« Il nous gagne de vitesse, dit enfin mon père d'une voix si basse que le pilote et moi pûmes seuls l'entendre. Et pourtant, ajouta-t-il avec amertume, nous avons fait tout ce qui dépendait de nous.

— La nuit peut nous venir en aide, murmura le pilote sans presque remuer les lèvres.

— Avec un semblable ennemi, non, reprit mon père. »

En ce moment le disque du soleil se plongeait au loin dans les flots. Le vent faiblit peu à peu. On entendait par intervalles le bruit des voiles qui frappaient contre les mâts, jusqu'à ce qu'une rafale passagère revînt les gonfler. Mon père défendit à l'équipage de fumer et d'allumer aucune lumière. Il prit la

longue-vue de nuit et ne perdit pas un instant de vue la voile mystérieuse qui s'acharnait à notre poursuite. Au bout d'une heure il me donna la longue-vue en me demandant si je distinguais quelque chose du côté du vent ; je la lui rendis sans avoir rien pu découvrir.

L'horizon s'était obscurci. Aucune étoile ne brillait au ciel, et bientôt nous fûmes plongés dans l'obscurité la plus profonde. Une brume épaisse nous enveloppait et nous empêchait de nous reconnaître les uns les autres à deux pas de distance. Nous ne pouvions donc apercevoir l'ennemi, et il était impossible qu'il nous aperçût.

Mon père prit sur-le-champ son parti. Comme nous avions le dessous pour la vitesse, nous devions, en suivant la même direction, tomber infailliblement le lendemain entre les mains de l'ennemi. Il nous fallait donc chercher notre salut dans quelque autre expédient. Les ordres furent donnés en conséquence. En un clin d'œil la proue tourne sur elle-même, et bientôt nous marchons à l'encontre de notre adversaire, en nous écartant toutefois de sa ligne au moyen d'un angle que le vent aussi bien que notre sûreté nous obligent de décrire.

En vain essaierais-je de peindre l'anxiété qui nous dominait pendant que nous nous rapprochions ainsi de l'objet qui nous inspirait une si grande terreur. Et pourtant il nous fallait passer assez près de lui, si nous voulions être le lendemain matin hors de sa vue. La brume nous protégeait. Cette brume qui nous avait été si souvent insupportable, parce qu'elle nous cachait la vue de la terre et les brisants, était notre seule ressource dans ce danger. Nous plongeons avidement nos regards dans l'obscurité, tremblant de voir se dissiper ces ténèbres amies qui favorisaient la hardiesse de notre entreprise. Nous souhaitions que les vagues de la mer se couvrissent de vapeurs encore plus épaisses, pour que le voile dont nous étions entourés devînt aussi plus impénétrable.

Après que nous eûmes suivi pendant une heure notre nouvelle route, nous nous pressâmes tous, poussés par le même instinct, autour du pilote. D'après le calcul des matelots, nous

décrivions alors, à un mille de distance et en sens inverse, une ligne presque parallèle à celle de notre adversaire ; quelques minutes encore, et nous l'aurions dépassé, tandis qu'il continuerait de nous chercher dans une direction opposée, et augmenterait ainsi à chaque instant la distance qui nous séparait. Notre pauvre navire se comportait à merveille. Il obéissait aussi bien au gouvernail contre le vent qu'il avait fait naguère avec le vent. Un peu incliné à babord dans le souple balancement de son tangage, à peine la charpente de sa coque faisait-elle entendre quelques faibles craquements, étouffés par la marée qui brisait à tribord.

Tout-à coup il nous sembla entendre derrière nous un bruit lointain : on eût dit une rumeur de voix confuses et de gens en mouvement. C'était sans doute notre ennemi que nous venions de dépasser et qui ne se doutait pas que nous fussions si près de lui. Nous respirions à peine. La rumeur lointaine s'accrut pendant quelques moments, comme si le vent eût pris plaisir à la rendre plus distincte, et nous entendîmes même une sorte de cri perçant et impérieux. Nul d'entre nous n'en put comprendre le sens ; il me sembla seulement que le pilote était effrayé et disait tout bas à mon père qu'on avait crié : « Manœuvre à babord ! »

— Non, dit mon père, impossible qu'ils nous aient vus.

Et tout rentra dans un morne silence.

Pendant ces moments de cruelle anxiété, personne n'avait quitté le pont. Mon père décida enfin que la moitié de l'équipage irait prendre un peu de repos. Nous avions fait, dit-il, tout ce qui était en notre pouvoir ; nous devons maintenant nous abandonner entre les bras de la Providence. Il me prit par la main pour m'emmener avec lui dans sa cabine. Celle-ci n'était éclairée que par les fenêtres de la poupe, et il fallait descendre quelques marches pour y arriver. Au bas de l'escalier, on tournait à droite et l'on entrait dans la chambre.

Au moment d'y pénétrer, je vis mon père s'arrêter tout à coup sur le seuil, le visage livide et les yeux fixés avec effroi sur un objet qui concentrait toute son attention. La stupeur lui

avait ôté à la fois la parole et le mouvement. Sa main étreignait la mienne avec un frémissement convulsif.

Je découvris sur-le-champ la cause de cette agitation extraordinaire. De la voûte de la cabine pendait une lampe d'argent qui brûlait nuit et jour devant un gracieux tableau, représentant l'archange Raphaël, patron du navire, qui conduit par la main le jeune Tobie. Ce tableau était placé entre les deux fenêtres de la poupe. Le soir et dans les jours de forte houle on fermait et l'on barricadait avec soin les lourds panneaux des fenêtres. Par suite d'un oubli fatal cette précaution avait été négligée ce jour-là. Il était donc très-probable que notre tentative de salut n'avait fait que hâter pour nous le moment de la ruine. Cette lumière, l'ennemi avait pu l'apercevoir lorsque nous étions passés près de lui ; ainsi s'expliquait naturellement le bruit confus que nous avions entendu, et surtout le mot que le pilote affirmait avoir distingué au milieu du tumulte.

Il n'y avait pas un instant à perdre, si nous voulions échapper à une catastrophe immédiate.

Mon père, redevenu maître de lui-même, ferma précipitamment les deux panneaux. Puis, s'élançant sur le pont, il ordonna de virer de bord. Nous gagnâmes le vent par la proue, et, présentant aux vagues notre flanc de babord, nous suivîmes une route de bouline, afin de nous dérober au plus vite à l'ennemi.

Celui-ci comprit qu'il courait risque de laisser échapper la proie dont il se croyait assuré, et fit aussitôt une décharge de ses canons de chasse. Une lueur rougeâtre sillonna un instant l'obscurité de la nuit, et deux fois les vastes solitudes de l'Océan retentirent. Une partie de notre poupe vola en éclats, et mon père tomba foudroyé à mes pieds. Il ne lui fut pas donné d'adresser à son fils un seul mot d'adieu au moment de franchir le seuil de l'éternité.

Je ne me rappelle rien de plus de cette nuit terrible, car je tombai évanoui sur les restes sanglants et inanimés de l'auteur de mes jours.

Le *Saint-Raphaël* réussit à se sauver, et le second du navire

aborda près d'un village de cette côte, pour me remettre entre les mains des seuls parents qui me restaient.

## II.

Orphelin à l'âge de dix ans, j'arrivai en 1814 dans le bourg qui était le berceau de ma famille. Je fus présenté à deux oncles respectables. L'un, frère de ma mère, était un digne et vertueux prêtre. L'autre, mon oncle paternel, était un honnête propriétaire, vivant simplement, avec sa femme et une fille du même âge que moi, du revenu d'un modeste héritage. Il avait dans le bourg une maison qu'il habitait, avec un jardin potager, et, à une demi-lieue de distance, un clos de vigne. Mes deux oncles me reçurent à bras ouverts. Il fut convenu que le frère de mon père se chargerait des frais de mon entretien, et mon oncle maternel de ceux de mon instruction. En conséquence je fus installé dans la maison du premier, à la réserve toutefois que j'irais tous les dimanches dîner chez le second.

Il serait difficile de trouver deux hommes aussi honorables et cependant d'un caractère aussi différent que mes deux oncles. L'un, le prêtre, était expansif, affable, bienveillant et plein d'indulgence pour tous, et tout le monde le chérissait. Mon oncle paternel, au contraire, était réservé, austère dans ses principes et d'un abord glacial. Il parlait à peine. Jamais il ne donnait un ordre à sa femme, à sa fille, ni même à la servante. Il se contentait d'un geste, et si on ne le comprenait pas, il faisait lui-même ce à quoi les autres auraient dû penser. En revanche, il n'était jamais nécessaire de lui rien demander. Sachant parfaitement ce dont chacun avait besoin dans la famille, ou il l'accordait d'avance, ou il semblait le tenir en réserve pour le temps opportun. Le jour où j'entrai chez lui, je trouvai, dans la chambre que l'on m'assigna, une petite bibliothèque qui pouvait, je crois, me servir pour toutes les carrières que j'eusse voulu embrasser. Au rayon du milieu était attaché un écriteau

où je lus ces mots : « Lever à cinq heures en été, à six heures en hiver. Prière. Étude. On m'apporte à déjeuner. Je vais en classe. Dîner à midi. Promenade en hiver. Classe. Promenade en été. Étude. A sept heures prière et souper. »

A ce règlement j'ajoutai de mon plein gré l'obligation de cultiver un petit jardin attenant à la maison, et par lequel je devais passer pour aller de ma chambre dans l'autre partie du bâtiment.

Je me suis arrêté à peindre le caractère de ces deux hommes respectables, parce que je crois que le mien s'est formé de celui de l'un et de l'autre. Quant à mon excellente tante, elle passait la moitié du jour à prier à l'église et l'autre moitié à quereller sa servante à la maison. Sa fille Adèle l'aidait dans ses occupations domestiques, cousait, tricotait, lisait et arrosait le jardin.

Jamais je n'oublierai le peu de jours paisibles que je passai dans ces lieux enchanteurs. Aucun fleuve majestueux ne coule, il est vrai, dans leur voisinage ; on ne voit dans ce séjour ni lacs d'azur ni forêts ombragées ; mais il a une plage qui retentit de l'éternel murmure des flots ; il a des collines de granit qui s'avancent fièrement dans la mer et la dominant ; enfin, il a un port naturel couronné de frais bocages, et dont les fortifications et les môles sont formés par des montagnes.

J'ai dit : « Le peu de jours paisibles. » En effet, les orages de la vie commencèrent de bonne heure à m'assaillir. Aujourd'hui que le temps a blanchi ma tête, il me semble que ces tempêtes de mon cœur n'ont été qu'un songe ; et les vagues qui, au moment du péril, me paraissaient si formidables, ne sont plus pour moi, aperçues du rivage, que comme des rides à peine perceptibles sur la vaste étendue de l'Océan. Mais, pour que l'histoire de mes erreurs soit profitable, je dois peindre les scènes de mon adolescence et de ma jeunesse avec les mêmes couleurs qu'elles avaient alors à mes yeux.

A nos heures de récréation, nous cultivions, Adèle et moi, le petit jardin de la maison de mon oncle. Adèle était pour moi la sœur la plus tendre, et elle cherchait tous les moyens de me rendre heureux. Chaque jour, dans l'après-midi, nous arrosions

les fleurs ; puis nous nous mettions à la poursuite des papillons. Quand nous pouvions en attraper quelqu'un, nous admirions un instant ses brillantes couleurs ; mais, pleins de compassion pour le pauvre captif, nous le rendions bientôt à la liberté.

Le dimanche matin nous faisons des bouquets pour les offrir au père d'Adèle. Celle-ci m'avait demandé de lui enseigner le langage des fleurs. Peu de jours nous suffirent pour apprendre la signification des diverses plantes. Nous nous bornâmes d'abord à exprimer une seule pensée au moyen d'une simple fleur ; ensuite, nous essayâmes d'assembler plusieurs idées ; et enfin, nous en vîmes à composer de très-gros bouquets, qui étaient comme une lettre dont la première ligne portait de la fleur ou de la feuille placée au bas. La lettre tournait en spirale et se terminait par la fleur supérieure, qui était tantôt l'hommage et tantôt la pensée dominante. De cette manière nous réussîmes à nous faire une langue muette que nous seuls comprenions, et nous n'avions pas à craindre que le vent dérobât un seul mot de cette correspondance pleine de charme.

De tous les plaisirs innocents de mon enfance, aucun n'a laissé dans mon cœur des traces plus profondes que ces heures délicieuses passées dans le jardin de mon second père, jardin que nous avons converti, Adèle et moi, en un véritable parlerre. Parler sans ouvrir les lèvres et sans même avoir besoin d'un regard, était pour moi un bonheur indicible, car j'étais naturellement enclin au silence. Il m'en coûtait de dire un mot, et le verbiage de mes camarades me causait un insupportable ennui. Je trouvais que le don de la parole, le plus précieux que l'homme ait reçu du Créateur, ne doit pas être inutilement prodigué. Je l'employais à m'entretenir avec moi-même. Ces conversations intérieures, où l'âme et le cœur se parlent et se répondent tour à tour, me semblaient le plus noble usage de la parole humaine. En vain essaierais-je de confier au papier quelques-uns de ces soliloques intimes et variés à l'infini ; il me faudrait pour cela tremper ma plume dans les couleurs de l'au-

rore, à la fois si suaves et si fugitives. Adèle disait de moi en souriant, que l'emblème de mon existence était la rose blanche, dont on a fait le symbole du silence. De mon côté j'exprimais les plus nobles qualités de la jeune fille au moyen de la sensitive et de la violette blanche, qui marquent la pudeur et la candeur.

Le matin je lui offrais une jonquille et quelques brins de centauree, pour lui manifester mon désir de la voir heureuse. Elle me répondait ordinairement par une petite branche de mûrier blanc, emblème de la science à laquelle je devais aspirer. Je me mettais aussitôt à l'étude, et la branche de mûrier était pour moi le plus puissant aiguillon.

Adèle se fâchait quand elle me voyait cueillir une sensitive. Elle passait quelquefois des heures entières à examiner cette plante, et elle prétendait avoir découvert en elle des propriétés supérieures à la vie végétale. Elle s'en approchait sur la pointe des pieds, et me la montrait du doigt, fraîche, verdoyante, les feuilles entièrement étalées, et se balançant gracieusement sur sa tige. Mais si le soleil venait à se voiler, nous remarquions aussitôt en elle un léger frémissement. Et si, par hasard, une fourmi se promenait alors sur ses feuilles, la plante, comme effrayée, les repliait soudain, et, l'alarme passant de branche en branche, la tige elle-même se penchait tristement vers la terre. A cette vue, Adèle ne pouvait s'empêcher de soupirer. Elle me faisait promettre de ne jamais porter la main sur une plante si délicate, si tendre, et qui, selon elle, était douée de sentiment. Dans la saison des fleurs, elle préférait que je lui offrissse, comme salut du matin, un alléluia <sup>1</sup>. Un jour nous nous levâmes de très-bonne heure, uniquement pour voir une de ces plantes étendre ses feuilles, relever ses fleurs et ouvrir ses corolles aux premiers rayons du soleil. Je trouvais que les habitants des campagnes ont raison de dire qu'à chaque aurore, l'alléluia loue le Seigneur au nom de toutes les plantes de la création.

<sup>1</sup> Oxalide, emblème de la joie. (Note du Trad.)

Un matin Adèle me vit effeuiller une branche de saule. Elle ne me dit pas un mot, mais je trouvai ensuite sur ma table un bouquet formé de balsamines, de jusquiames, et des feuilles de saule qu'elle avait ramassées. Je traduisis le bouquet par ces mots : « L'impatience est un défaut qui engendre la mélancolie. »

En réalité mon impatience était d'autant plus inexcusable que je ne savais de quoi j'étais impatient. Je devais ma subsistance à la générosité de mon oncle. Dans sa maison j'étais considéré et traité comme son propre fils, et il me donnait lui-même toutes les marques de tendresse que l'on peut recevoir d'un père. Je sentais aussi que de tels bienfaits exigeaient de ma part la plus vive reconnaissance. J'aurais voulu payer sur-le-champ et avec usure cette dette sacrée. Chaque jour, chaque heure qui retardait pour moi l'accomplissement de ce devoir, me paraissait un siècle. Je tournais de tous côtés mes regards et mes pensées, demandant au ciel et à la terre de venir en aide à mon impuissance. « N'ont-elles plus d'or dans leurs flancs ces montagnes qui, à d'autres époques, le répandaient avec profusion ? Où sont maintenant les trésors que, dans les tempêtes de la civilisation, les vaincus auront essayé de dérober à l'avidité des conquérants ? Dans quels gouffres l'Océan cache-t-il les immenses richesses enveleées dans son sein ? » Hélas ! quelques poignées d'or auraient suffi pour rendre heureux mon pauvre oncle, et je ne pouvais les lui donner. Quant à moi, je désespérais de mon bonheur ici-bas.

Adèle connaissait mon cœur ; l'impatience dont j'étais tourmenté me plongeait en effet dans une profonde mélancolie. Je fuyais la société des hommes, comme si elle m'eût ravi une partie de l'existence que Dieu m'avait donnée et que je ne voulais partager avec personne. Dans mes promenades je m'éloignais du bruit, et mon seul plaisir était d'écouter la voix de la nature, quand elle me parlait dans les plaintes de la brise, dans le murmure des ondes et dans le fracas des tempêtes. « C'est ici, me disais-je, oui, c'est ici que l'on vit réellement. Cette mer n'a pas changé d'aspect depuis les premiers jours du monde ; ainsi

mugissaient les vagues quand elles se rassemblèrent à la voix du Créateur. Le même souffle qu'il déchaîna dans l'espace est celui qui disperse maintenant mes cheveux sur mon front. Voilà, voilà ce qui s'appelle vivre. » Et je restais ainsi des heures entières, vivant à ma fantaisie.

Le but ordinaire de mes promenades était un ermitage, appelé l'ermitage de Saint-Telme. Il était situé sur un promontoire isolé, et servait en même temps de vigie pour toute l'étendue de mer et de terre que l'on peut découvrir de ce point. Presque toujours le vent y soufflait avec violence; et tandis que le calme régnait dans le bourg, on eût dit que le saint patron du lieu luttait contre les ouragans, afin de les empêcher de troubler la paix dont jouissaient ses protégés.

Au retour de ces excursions solitaires, il me semblait que je me séparais de moi-même, et je sentais dans tout mon être le vide du néant. Je m'arrêtais machinalement sur le bord d'un ruisseau, suivant d'un œil triste l'onde cristalline qui coulait dans son lit. J'enviais la tranquillité des eaux qui dormaient immobiles au milieu des joncs, et je prenais en pitié celles que je voyais s'écouler ou errer d'une rive à l'autre inquiètes et agitées. Je conversais avec elles comme j'avais coutume de faire avec tous les objets inanimés, auxquels je prêtai le sentiment et la vie. « Où allez-vous, leur disais-je, ô insensées? et pourquoi courez-vous à un abîme où vous allez perdre cette pureté et cette transparence qui me charment tant en vous? Pensez-vous que l'immensité de l'Océan ait besoin des quelques gouttes d'eau du pauvre ruisseau? Ah! plutôt, restez ici pour faire verdir ces herbes et pour arroser ces fleurs solitaires. » Puis, comparant mon sort à celui de ce ruisseau, je me disais que c'eût été une folie d'aller m'ensevelir dans l'océan de la vie, quand je pouvais mener une existence paisible au sein des plaisirs champêtres et au milieu des gazons fleuris. Alors je détachais un rameau du saule à l'ombre duquel je m'étais assis, et je m'acheminais lentement, le cœur plein d'une sombre mélancolie, vers la maison de mon bienfaiteur.

Adèle devinait sur-le-champ l'état de mon âme. « Pauvre

Manuel, me disait-elle, tu as encore été à l'ermitage, et te voilà revenu avec la fièvre. » Elle m'entraînait dans le jardin, et me donnait quelques brins de seringat et de romarin, enlacés d'une fibre d'aloès, pour me dire que sa tendresse de sœur guérirait les amères tristesses dont mon âme était remplie. Je lui témoignais ma reconnaissance en lui offrant une feuille d'aigremoine. Mais je n'aurais eu besoin de recourir à aucun emblème pour lui exprimer ce sentiment, car il se peignait avec vivacité sur mon visage et dans mes yeux. Ces scènes ne duraient qu'un instant. Cependant, j'étais tellement ému en rentrant dans ma chambre, que je versais pendant une heure des larmes abondantes qui me calmaient peu à peu.

Mon cœur a toujours été celui d'un enfant. Tandis qu'il se raidissait contre la violence et les menaces, c'était assez d'une parole de tendresse pour l'amollir et faire déborder en lui la source des larmes.

Je n'étais pas moins agité dans mon sommeil qu'à l'état de veille. Il m'arrivait à cet égard une chose étrange et qui se renouvelait avec une telle ténacité, que je pouvais presque assurer durant le jour ce que je songerais la nuit suivante. Mon rêve d'aujourd'hui était une continuation de celui d'hier, et une sorte d'introduction à celui du lendemain. Si le rêve devait être agréable, je me retirais le soir de meilleure heure, impatient de me replacer sous cette influence bienfaisante. Dans mes songes je parcourais la terre, fendais les airs et sondais les profondeurs de la mer, et je faisais tout cela sans marcher, nager ni voler, mais dans une attitude immobile et les bras croisés. Je passais à côté d'une foule d'êtres animés, sans qu'aucun arrêtât sur moi son attention ou parût s'apercevoir de ma présence. Esprit investigateur des espaces, je surprénais le vent quand il soupirait dans le feuillage, les vagues quand elles commençaient à gronder sourdement dans ces réunions tumultueuses où elles semblent préparer les tempêtes, et les nues quand elles s'amoncelaient pour engendrer la foudre. Je me dirigeais toujours vers le point de l'horizon qui me paraissait le plus obscur, et je prenais plaisir à m'étendre en quelque sorte sur cette couche ténébreuse et à m'y ber-

cer comme au sein même de ma félicité. J'avais compassion de ceux qui recherchent la lumière, comme pour mieux faire voir leur petitesse, et mon anéantissement volontaire dans le chaos me grandissait à mes yeux. Alors je fermais les paupières et m'abandonnais à tous les enchantements de la solitude. Un air frais caressait mon visage, calmait l'ardeur de mon front et chassait loin de moi les nuages de la mélancolie. Qu'est-ce que l'homme, me disais-je, l'homme qui boit et mange, l'homme qui rit comme un insensé, l'homme altéré de la soif de l'or ou de celle du sang? qu'est-ce que l'homme animal? C'est par la méditation que vit l'homme véritable. — Je méditais donc, je ne sais sur quoi : sur le néant de mon être, et sur la sublimité de ce néant qui médite ; et c'était dans ces méditations et ces extases que je passais les plus délicieux instants de ma vie. Si par hasard on venait à m'éveiller au milieu de ces ravissements, les heures s'écoulaient lentement pour moi, jusqu'à ce que-je pusse me replonger dans mon ineffable chaos.

Lorsqu'Adèle lisait sur mon visage l'agitation de mes nuits, elle m'offrait un pavot blanc entouré de verveine, avec une anémone des prés, ce qui marquait que les rêves enchanteurs sont le signe d'une disposition malade. Je lui donnais aussitôt une perce-neige, pour lui montrer que j'étais consolé.

Afin de me distraire de ma mélancolie, elle me demanda de lui donner des leçons de dessin. Nous apprendrions, disait-elle, à dessiner des fleurs, et ainsi, en aucune saison nous ne manquerions d'emblèmes. Quand elle sut les dessiner et les peindre, elle voulut en faire d'artificielles. Comme elle n'avait pas de moules, il lui fallut d'abord une patience extraordinaire pour donner aux feuilles la forme convenable. A la fin, cependant, elle réussit dans son entreprise, et en vint à imiter la nature avec une rare perfection.

LÉON BESSY.

*(La suite à un prochain numéro.)*

---

RECUEIL  
DES  
HISTORIENS DES GAULES  
ET DE LA FRANCE,

TOME XXI<sup>e</sup>,

PUBLIÉ PAR MM. GUIGNIAUT ET DE WAILLY,

Membres de l'Institut<sup>1</sup>.

La collection dont l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de donner le vingt et unième volume fait trop d'honneur à l'érudition française pour qu'on laisse dans l'oubli les circonstances qui en ont amené la publication.

Ce fut à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle que Pierre Pithou conçut le projet de réunir en un corps les écrits de nos principaux historiens. Les deux volumes qu'il fit paraître en 1588 et en 1596<sup>3</sup> présentaient de nombreuses lacunes. Néanmoins bien des années s'écoulèrent sans qu'on travaillât sérieusement à perfectionner ce recueil.

Il faut descendre jusqu'aux derniers temps du règne de Louis XIII pour voir un plan tracé d'une main hardie par André Du Chesne<sup>3</sup>. D'après ce plan, le nouveau recueil, divisé en deux

<sup>1</sup> Paris, Imprimerie Impériale. 1855. In-folio.

<sup>2</sup> *Annatum et historie Francorum ab anno Christi 708 ad a. 990 scriptores costanei* XII. Paris, 1588, ou Francfort, 1594, in-8. — *Historiæ Francorum ab anno 900 ad annum 1285 scriptores veteres* XI. Francfort, 1596, in-fol.

<sup>3</sup> *Series auctorum omnium qui de Francorum historia scripserunt*,.... quo-

parties, ne devait pas comprendre moins de vingt-quatre volumes in-folio. L'auteur avait fait ses preuves, et personne ne doutait qu'il n'élevât dans un assez bref délai le monument gigantesque dont il avait amassé les matériaux. Les deux premiers volumes des *Historiæ Francorum scriptores coetanei* virent le jour en 1636. Deux autres étaient sous presse, en 1640, quand Du Chesne, à peine âgé de 56 ans, fut broyé sous la roue d'une voiture. Son fils, François Du Chesne, comprit l'étendue des obligations que lui imposait le nom qu'il portait. Il fit paraître trois volumes des *Scriptores* en 1641 et 1649. Il serait sans doute allé plus loin<sup>1</sup> s'il eût rencontré les encouragements sur lesquels il avait peut-être quelque droit de compter.

L'œuvre d'André Du Chesne resta donc inachevée. Nous ne possédons même plus dans leur intégrité les immenses recueils de textes qu'il avait presque tous copiés de sa main et qui devaient servir à l'édition des *Scriptores*. Vers 1675, Colbert acheta une portion de ces recueils ; Baluze en sauva une autre ; un lot considérable échut à la Bibliothèque du roi ; le reste fut dispersé ou périt par la négligence d'un greffier. Les débris que la Bibliothèque impériale en possède, dans six à sept fonds différents, sont encore assez considérables pour frapper d'étonnement les savants qui les consultent, et suffiraient pour justifier le glorieux titre de *Père de l'Histoire de France* que la postérité a décerné à André Du Chesne.

En acquérant une partie des manuscrits de cet infatigable compilateur, Colbert s'était proposé de faire continuer la publication des *Scriptores*, abandonnée depuis vingt-cinq ans. Il soumit cette idée, en 1676, à plusieurs des critiques qui ont fait la gloire du siècle de Louis XIV, au Père Le Cointe, à Wion d'Hérouval, à Adrien de Valois, à Baluze, à Du Cange. Ce dernier proposa un plan qui ne fut point agréé ; la division se mit au sein de la commission instituée par le ministre, et le projet fut abandonné<sup>2</sup>.

*rum editionem pollicetur Andreas Du Chesne. Paris, 1633, in-fol. — Series auctorum... quorum editionem aggressus est Andreas Du Chesne. Paris, 1635, in-fol.*

<sup>1</sup> C'est ce que semble indiquer le programme suivant : *Series auctorum...., quorum editionem aggressus est Andreas Du Chesne et nunc quoque aggreditur post patrem Franciscus Du Chesne. Paris, 1663, in-12.*

<sup>2</sup> *Mémoire historique sur la Bibliothèque du Roy* (en tête du premier volume de l'ancien catalogue), p. LXXIV.

<sup>3</sup> Père Lelon g, *Bibliothèque historique de la France*, Ed. Fontette, III, xvii.—

Il fut repris quelques années plus tard par Le Tellier, archevêque de Reims, qui comptait sur l'appui du marquis de Louvois, son frère <sup>1</sup>. Du Cange rédigea, en latin, un nouveau programme, auquel il joignit deux mémoires français <sup>2</sup> : dans l'un, il posait les questions à résoudre avant d'adopter le plan définitif ; dans l'autre, il traçait la voie qui lui semblait la meilleure pour conduire au but. On me permettra de citer quelques passages de ce dernier mémoire :

« Pour l'exécution du dessein de l'édition des historiens de France, et pour la faciliter, il semble qu'il faudroit premièrement avoir tous les manuscrits de M. Du Chêne..., et les faire porter en une chambre de l'abbaye de Saint-Germain.

» Il faudroit donner ordre à M. Clément, qui a une connoissance particulière de la bibliothèque du roy, de ramasser tous ceux qu'il croiroit pouvoir servir au même dessein, pour ensuite les faire porter en la même chambre.

» Il faudroit faire le même à l'égard des manuscrits de la bibliothèque de monseigneur de Segnelay, en donnant ordre à M. Baluze de les amasser et de les envoyer en l'abbaye de Saint-Germain.

» A l'égard de la bibliothèque de monseigneur le chancelier Séguier, on peut voir dans le catalogue qui en a esté dressé ce qui peut servir à ce dessein, estant certain qu'il y en a beaucoup.

» On présuppose que cela se fait de l'ordre du roy.

» A l'égard des bibliothèques de Saint-Victor et de l'abbaye de Saint-Germain, on espère en tirer ce que l'on souhaitera.

» Lorsque tous ces manuscrits seront apportez, on s'assemblera une fois la semaine en la dite abbaye, et chacun prendra certain nombre de manuscrits qu'il examinera chez soi, pour voir s'ils méritent d'estre imprimez ou non, et s'ils le méritent, on les mettera à part, et ceux qui ne le mériteront pas on les renvoira.

» Cette reveue ou cet examen des manuscrits que l'on peut tirer de Paris se peut faire en moins de trois mois, et, lorsqu'on l'aura achevé, on dressera un projet général de toutes les pièces qui doivent entrer en ce dessein, en les rangeant selon l'ordre qui sera prescrit, pour, après qu'il aura esté approuvé, le faire imprimer avec une épître, pour persuader les sçavans d'y contribuer de leurs lumières.

» Le projet imprimé pourra estre envoyé à messieurs les ambassadeurs

Lettre de dom Le Pelletier, datée de Provins le 27 janvier 1718, conservée à la Bibl. imp., dans le volume de la *Correspondance de Dom Martène* (Résidu Saint-Germain), fol. 130. — Le plan de Du Cange, précédé d'un « Mémoire sur le projet d'un nouveau recueil des Historiens de France, » a été publié par le P. Lelong, III, xxii.

<sup>1</sup> P. Lelong, III, xvii.

<sup>2</sup> Le plan et les deux mémoires, écrits de la main de Du Cange, sont à la Bibl. imp., Suppl. franc., n. 1215.

aux pays étrangers et à messieurs les intendans des provinces, qui le feront voir aux sçavans de leurs départemens, auxquels ils pourront en distribuer des copies.

» Cependant on fera faire incessamment transcrire les manuscrits.

» Quelque temps après, c'est-à-dire six mois après que les manuscrits auront été amassez, on pourra commencer l'impression des deux premiers volumes.

» Pour le recueil des titres de la première et de la seconde race de nos roys, il faudra consulter les cartulaires des monastères et des églises, comme aussi de la Chambre des comptes de Paris, où M. d'Hérouval ne servira pas peu à découvrir les endroits où on pourra recouvrer ce qui doit entrer en ce recueil; et comme les religieux de l'abbaye de Saint-Germain ont un grand nombre de monastères dépendans de leur congrégation, il ne faut pas douter qu'ils n'oubliront rien pour enrichir ce recueil qui se fait de l'ordre du roy.

» Toute la plus grande difficulté consiste en ce ramas de titres et à les ranger après les avoir examinez, ce qui ne se peut faire qu'avec du temps et du travail. Aussi aura-t-on devant soi quelques années avant que ces derniers volumes s'impriment.

» Monseigneur Colbert a fait autrefois tirer des copies des principaux registres du Trésor des chartes du roy. On pourroit les voir et en prendre ce qui sert à ce dessein sans déplacer ceux du Trésor.

» Il faudra aussi parcourir les volumes de M. de Bétune et de M. de Brienne. »

Le fait important qui ressort du mémoire de Du Cange, c'est que, dans le plan de l'archevêque de Reims, la publication des Historiens devait être principalement confiée aux religieux de la congrégation de Saint-Maur. On dit même que la direction en fut offerte à Mabillon, qui trouva l'œuvre au-dessus de ses forces. Toujours est-il certain que, cette fois encore, le projet ne reçut aucun commencement d'exécution <sup>1</sup>. Mais tôt ou tard les membres de la congrégation de Saint-Maur devaient répondre à l'appel qu'on avait fait à leur science et à leur dévouement.

Sur la fin du règne de Louis XIV, dom Edmond Martène <sup>2</sup> et un religieux moins célèbre, qui a cependant des droits à notre estime, dom Maur Audren de Kerdrel <sup>3</sup>, préparèrent chacun de leur côté

<sup>1</sup> Père Lelong, III, xvii. — Tassin, *Hist. litt.*, 595.

<sup>2</sup> Voy. une lettre de dom Claude Bonjan, datée de Saint-Allire de Clermont, le 29 mai 1716, conservée à la Bibl. imp., dans le volume de la *Correspondance de dom Martène* (Résidu St.-Germain), fol. 77.

<sup>3</sup> Le caractère et les travaux de ce religieux et de ses collaborateurs à l'Histoire de Bretagne seront bientôt dignement appréciés par M. de la Borderie qui les a pris pour modèles et se propose de compléter leur grand ouvrage.

la publication du Recueil des historiens français. Dom Maur Audren fit part de ses idées à d'Aguesseau, alors procureur-général. Quand ce magistrat fut devenu garde-des-sceaux, il se rappela le bénédictin breton et lui fit demander de nouveaux renseignements. Dom Maur Audren proposa de mettre Montfaucon à la tête de l'entreprise et offrit de résigner son titre d'abbé de Saint-Vincent du Mans pour venir à Paris travailler sous les ordres de son ami. Des auxiliaires auraient été choisis dans toutes les provinces; on eût mis à leur disposition des artistes pour dessiner les anciens monuments.

Ces détails sont consignés dans deux lettres que dom Maur adressa à Montfaucon et dont voici le texte :

23 juin 1717.

« Monseigneur le chancelier, à qui j'avois fait l'ouverture de mon dessein sur les anciens historiens de France, n'estant encore que procureur-général, se réveille sur ce projet et me fait écrire par un avocat du Parlement, nommé de Laurière, pour me demander qui sont les religieux sur qui je jetois les yeux pour l'exécution de ce dessein. Je vas luy faire réponse, et lui diray que je vous désignois pour vous mettre à la tête de ce travail, dès le moment que vous auriez fini vos *Antiquités*, c'est-à-dire au commencement de 1719; que cependant, si j'estois resté à Paris, j'aurois pris des mesures pour chercher tout ce qui auroit pu entrer dans les historiens de la première race, que nous avons eu de fréquens entretiens sur cette matière; et que je ne connoissois personne qui connût mieux notre histoire et qui fût plus en état de présider à cette entreprise si nécessaire à l'État, et que nous choisirions de concert deux ou trois autres jeunes religieux, propres pour ce genre de travail, et qui dans la suite pourroient succéder à ceux qui manqueroient, pour continuer et consommer cet ouvrage. Je crois qu'il seroit à propos que vous vissiez sans délai M. de Laurière, et même monseigneur le chancelier, sur ce projet. Vous lui en dirés plus dans une conférence que je ne pourrois écrire. Dom Ursin Durand, dom Charles de la Rue, dom Martin Bouquet, dom Vincent Thuillier seroient très propres pour travailler avec vous à Paris. Il faudroit aussi faire choix de trois ou quatre religieux pour examiner, chercher, fouiller tous les manuscrits, titres, archives, cabinets de curieux, bibliothèques, d'où l'on pourroit tirer du secours pour l'illustration de notre histoire gallicane, et on leur donneroit, pour leur servir de règle, le mémoire que j'avois dressé de concert avec vous. Ces trois ou quatre religieux qu'on mettroit dans chaque province auroient aussi besoin d'un dessinateur habile, pour dessiner tous les anciens monumens qui se trouvent sur les lieux.

» ... Vous pouvez assurer monseigneur le chancelier que je quitteray volontiers le titre d'abbé de Saint-Vincent pour travailler avec vous de

concert et avec vos associés. Quand il vous plaira, je vous enverrai tout ce que M. Du Cange avoit fait pour dresser son plan. Je l'ay apporté au Mans. Mais on peut compter que je ne le donneray qu'à monseigneur le chancelier ou à vous privativement à tout autre <sup>1</sup>. »

27 juin 1717.

« M. Baluze m'écrit aussi sur la même matière que M. de Laurière et de la part de monseigneur le chancelier. Je leur répons à tous deux sur le même ton, c'est-à-dire dans le même esprit que je vous écrivois ma dernière lettre. C'est-à-dire que j'estois convenu avec vous, avant ma sortie de Paris, que vous auriez la direction de ce travail, après avoir fini vos *Antiquités*; que vous feriez le choix convenable de vos ouvriers pour travailler sous vous à Paris, et que nous prendrions ensemble des mesures pour mettre trois ou quatre ouvriers dans chaque province pour visiter les archives, avec un dessinateur pour prendre les inscriptions, les monumens antiques, les mausolées, les sceaux importans qui se trouvent au bas des chartes. Il est donc nécessaire que vous voyés M. Baluze, M. de Laurière et M. l'abbé Renaudot, à qui je me suis donné l'honneur d'écrire en sortant de Marmoutier, et que vous vous rendiés maître de cette entreprise. Il me paroît, par une lettre de dom Edmond Martenne, qu'il ne seroit pas fâché d'en être l'intendant <sup>2</sup>. »

On retrouve encore l'expression des mêmes sentimens dans un billet écrit par dom Maur Audren, le 12 décembre de la même année, pour le *padre della Strada*, probablement dom Charles de La Rue.

« Je vous ay mandé par le dernier ordinaire que je m'étois donné l'honneur d'écrire à M. Baluze par le même courier, en conformité de la formule que vous m'aviés envoyée. Vous verrés dans la suite quel effet cela pourra produire. Si dom Bernard n'entre point dans l'exécution du dessein en question, je n'en seray pas non plus. Ce qui est de sûr, c'est que je ne remettray jamais mes mémoires entre les mains du sieur Nermet ni autre de la même farine. Je m'étonne que M. l'abbé Renaudot se soit donné tant de mouvement pour faire tomber la direction de ce travail sur le sieur Nermet, qui en est entièrement incapable.... Il en arrivera ce qu'il plaira à la Providence, et, quoy qu'il en arrive, je seray toujours invariablement bon ami et bon serviteur de dom Bernard de Montfaucon, de dom Martin Bouquet et du *padre della Strada* <sup>3</sup>. »

Malgré les instances de son ami, Montfaucon ne fut point chargé de la publication des *Historiens*. Toutefois, il remplit un chapitre

<sup>1</sup> Bibl. imp., *Correspondance de Montfaucon*, II, 64.

<sup>2</sup> *Ibid.* 66.

<sup>3</sup> *Ibid.* I, 184.

du programme de Du Cange en donnant au public les *Monuments de la monarchie française*.

Mais, si la proposition de dom Maur Audren ne fut pas accueillie, les questions qu'il avait soulevées furent longuement débattues, en 1717, dans les conférences que présida le chancelier et auxquelles prirent part Baluze, l'abbé Renaudot, Laurière et le Père Lelong <sup>1</sup>. Un rapport très-remarquable fut rédigé par l'abbé Des Thuilleries <sup>2</sup>, et dom Martène fut chargé de dresser un plan <sup>3</sup>.

Peu après ces conférences, le chancelier confia au père Lelong la préparation du Recueil des historiens <sup>4</sup>.

A la mort du savant oratorien, survenue en 1721, dom Dénys de Sainte-Marthe revendiqua pour la congrégation de Saint-Maur l'honneur de publier les monuments de l'histoire nationale. Dès que sa demande fut exaucée, il jeta les yeux sur dom Martin Bouquet, qui se mit résolument à l'œuvre et vécut assez longtemps pour faire imprimer les huit premiers volumes de la collection à laquelle son nom restera toujours attaché. Les tomes suivants furent publiés par les frères Haudiquier, par dom Poirier, dom Précieux, dom Housseau, dom Clément et dom Brial <sup>5</sup>.

Le treizième volume était terminé quand la Révolution dispersa les religieux de la congrégation de Saint-Maur et suspendit l'impression de toutes les grandes collections historiques commencées au xviii<sup>e</sup> siècle.

L'ancienne Académie des Inscriptions n'était jamais restée indifférente à la publication du Recueil des historiens. Plusieurs membres de cet illustre corps avaient généreusement offert et prêté leur concours aux Bénédictins. Pour ne citer qu'un fait, je mentionnerai un rapport que le marquis de Sainte-Palaye rédigea pendant que dom Bouquet préparait ses premiers volumes. Le savant académicien offrait des notices sur les auteurs dont les ouvrages allaient s'imprimer. Il proposait M. de Foncemagne et l'abbé Dubos pour placer, à la tête de chaque race, « des discours ou » traités généraux dans lesquels seroit exposé le plan du gouvernement politique, militaire, ecclésiastique et civil, à quoi l'on

<sup>1</sup> Père Lelong, III, xviii.

<sup>2</sup> *Ibid.*, xxiii. •

<sup>3</sup> Tassin, *Hist. litt.* 557.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, 690-700. — Préface des différents volumes du Recueil des Historiens.

» auroit joint d'autres discours sur les grandes charges de la couronne, et sur l'état des sciences, des lettres et des arts <sup>1</sup>. » Secousse et l'abbé Lebeuf se seraient chargés de la partie géographique.

Jalouse de conserver les traditions de l'Académie, la deuxième classe de l'Institut ne fut pas plus tôt organisée qu'elle porta son attention sur le Recueil des historiens. Dom Brial, qui avait fait paraître le treizième volume en 1786, ne s'était point laissé décourager par les événements. Au sein de la retraite où il vivait depuis la suppression de son abbaye, il travaillait à recueillir les matériaux des volumes suivants, et l'un de ses vœux les plus chers fut accompli, le jour où l'Institut le chargea de continuer la publication du Recueil. Il ne cessa d'y travailler avec une ardeur toute juvénile jusqu'à l'âge de plus de quatre-vingts ans. L'Académie lui donna pour successeurs MM. Daunou et Naudet, qui depuis ont été remplacés par MM. de Wailly et Guigniaut.

L'économie générale du Recueil des historiens est trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler longuement à nos lecteurs. Je me borne à rappeler que les éditeurs ont partagé nos annales en périodes plus ou moins étendues et rassemblé dans un volume ou dans une série de volumes les monuments de chaque période.

Avec le tome XX s'est ouverte une nouvelle série comprenant les règnes de saint Louis et de ses successeurs jusqu'à la mort de Charles-le-Bel. C'est à cette série qu'appartient le volume publié par MM. Guigniaut et de Wailly. Les monuments qu'il renferme peuvent être divisés en trois classes : — Chroniques, — Comptes, — Itinéraires. Je vais rapidement passer en revue chacune de ces classes.

Trente-sept chroniques ou fragments de chroniques ont été recueillies par MM. Guigniaut et de Wailly. Les principales ont pour auteurs Gérard de Frachet, Vincent de Beauvais, Guillaume l'Écos-sais, Gérard d'Auvergne, Albéric de Trois-Fontaines, Jean de Saint-Victor, Bernard Gui et différents religieux du Limousin. Plusieurs étaient complètement inédites ; celles qui avaient déjà vu le jour ont été soigneusement collationnées sur les manuscrits. Ces chroniques complètent sur bien des points les récits de Guillaume de Nangis et de ses continuateurs ; elles servent à fixer des dates et contiennent

<sup>1</sup> La minute autographe du mémoire qui me fournit ces détails est conservée à la Bibliothèque impériale, parmi les papiers de Bréquigny, carton 19, n° 12, article 7.

des détails propres à intéresser non-seulement l'historien des villes et des provinces, mais encore le savant qui étudie les arts et les institutions du moyen âge.

Aucune des chroniques mises au jour par MM. Guigniaut et de Wailly ne peut soutenir la comparaison avec les ouvrages publiés dans le vingtième volume du Recueil. Plusieurs cependant seront lues avec un véritable intérêt. Ainsi Guillaume l'Écossais, moine de Saint-Denis, dont personne avant M. Guérard n'avait soupçonné la valeur, a dès à présent sa place marquée parmi les historiens de Philippe-le-Bel dont le témoignage doit être pris en considération. Cet auteur ne cherche pas à dissimuler les fautes qui ont déshonoré le règne du petit fils de saint Louis ; mais il en rejette la responsabilité sur des ministres qui abusaient de la bonté et de la faiblesse de leur maître. Guillaume l'Écossais nous montre le caractère de Philippe-le-Bel sous un jour nouveau, et le jugement qu'il porte pourra bien être confirmé par des documents originaux qui n'ont pas encore été invoqués. Guillaume assista aux derniers moments du roi, et le tableau qu'il en a tracé mérite d'être connu. Je copie presque littéralement l'ancienne version française que la Bibliothèque impériale possède de l'ouvrage de Guillaume l'Écossais <sup>1</sup>.

« L'an 28 du gouvernement de ce Philippe et l'an 46 de son âge, le lundi après la Toussaint, griève douleur lui prit en son estomac, en tant qu'il perdit son appétit, et si eut vomissement et flux ensemble, et si grand soif qu'il sembloit que nul ne la pût assouvir. Et ainsi demeura en langueur par l'espace de trois semaines. Et, le mardi devant la Saint-André, il fut confessé généralement, et reçut le corps Jésus-Christ moult dévotement, et accoucha au lit moult grièvement. Et lors l'on commença à ordonner son testament et des choses qui appartiennent à son sauvement. Il commença à penser à Dieu à grands soupîrs et à recommander son âme à Dieu, et souvent disoit de grand' dévotion ce verset qui se commence : *In manus tuas*, et disoit aussi souvent cet hymne : *Jesu, nostra redemptio*. Et, selon qu'il racontoit, il ne sentoît douleur en tête ni en cœur ni en côtés, ni nulle douleur ne le grévoit fors la soif qu'il sentoît. Et puis demanda son dernier sacrement, et disoit à son confesseur qu'il pecheroit s'il ne lui donnoit, en lui signifiant le temps combien il pouvoit vivre et non plus... Et quand on lui raconta son dernier sacrement, si dévotement et si doucement avec les autres disoit les sept psaumes, si ravi en Jésus-Christ, respondoit à tout ce que l'on disoit, et si monstroît la joie qu'il avoit

<sup>1</sup> Manuscrit du fonds Saint-Germain latin, n° 1082.

de laisser le monde et d'aller à Dieu le Père. Et l'on lui bailla la croix à baiser, et, quand il la tint, il la commença à baiser mout tendrement... Et, avec ce, il commença à crier mout ardemment ce qui s'ensuit : *C'est ma foi pour qui je suis appareillé de mourir et mettre mon cœur, mon corps et mon sang, et en cette foi je suis prêt de mourir.* Et si consoloit ceux qui pleuroient après lui.... Et quand ceux qui étoient là lui demandèrent : *Sire, comment vous est ?* Et patiemment il répondit : *Selon comme il plait à Dieu, aussi il me plait.*

» ... Et aussi, comme le patriarche Jacob, donna sa bénédiction à tous ses fils. Aussi, plus hautement comme s'il fût sain, il commença à parler à son premier fils.... Et plusieurs fois dit ces paroles : *Louis, beau fils, pesez ces paroles : QU'EST-CE QUE D'ÊTRE ROI DE FRANCE, et pour ce maintenez-vous en telle manière que Dieu si en soit loué et le peuple édifié, et si pensez au bon gouvernement de votre royaume, et si gardez justice tout à votre pouvoir. Et si vous enjoins, tant comme je puis, que vous sachiez à votre pouvoir l'état du royaume le plus tôt que vous pourrez, et si vous gouvernez du conseil mes frères vos oncles, ainsi ne vous pourrez venir que bien.* Et quand il eut si dévotement admonesté son fils,... si lui donna sa bénédiction, en faisant le signe de la croix, et puis en signe de dilection le baisa en signe de paix. Et puis fit aussi à ses deux autres fils, et puis si leur requit qu'ils fissent Dieu prier pour lui .. Et lors chacun s'en départit à grands pleurs.

» ... Et puis le roi retourna à soi-même et ne réputa le monde néant. Et puis se montra à tous, et fit appeler son confesseur, et étendit ses bras en mémoire de croix, et découvrit sa poitrine, et dit ces paroles devant plusieurs personnes : *« O frères, regardez que vaut ce monde : voici le roi de France ! »*

» .... Et le vendredi matin il sembla qu'il se voulut reposer. Il requit que l'on voulut l'âme de lui à Dieu recommander. Et la demanda hativement, à ce qu'il pût entendre à grand' dévotion les paroles qui sont contenues en la recommandation. Et tout ce qu'il demanda fut tôt fait par nobles hommes l'évêque de Chalons et l'abbé de Saint-Denis, qui commencèrent la dite recommandation. Et il les commença à regarder mout liement, et de bonne pensée, selon qu'il pouvoit, il disoit après eux. Et si avoit un livret que un sien ami donné lui avoit ; mais tant comme il le put soutenir, il s'en signoit et le baisoit et en faisoit le signe de la croix sur lui.... Et toute cette matinée il fut en grand' dévotion jusques à tierce, et lors il demanda pardon à tous par grand' humilité.... Et lors nous commençames à lui lire la Passion, et il l'ouït et écouta mout dévotement. Et si lui déclarions aucuns mots à sa consolation. Et, quand il approcha de la fin, il commença à dire ce verset : *Beau sire Dieu, je rends mon esprit en tes mains....* Et, en heure de midi, il dit à son confesseur : *Frère Renaud, je vous connois bien et tous ceux qui sont ici. Priez Dieu pour moi et je vous commande à Dieu.* Et après l'on commença l'office du saint Esprit, et, quand il vint à cette clause de l'évangile : *Le prince de ce monde si est venu et si n'a rien envoyé,* le doux roi rendit son esprit à Dieu, la vigile de la Saint-André, à Fontainebleau. »

Les autres chroniques renferment aussi des morceaux dignes d'être cités. Mais j'ai hâte d'arriver aux pièces de comptabilité. En première ligne se placent cinq rouleaux conservés à la Bibliothèque impériale et sur lesquels sont transcrits des comptes rendus à saint Louis. Ces comptes font connaître bien des circonstances dont les historiens contemporains n'ont pas fait mention. Tels sont différents détails sur l'expédition dirigée en 1231 contre la Bretagne, sur le couronnement de Marguerite de Provence en 1234, sur les préparatifs de la croisade en 1248 et sur les fêtes qui signalèrent, en 1267, la promotion du comte d'Artois au grade de chevalier. Un des rouleaux, celui de l'année 1234, est exclusivement consacré aux dépenses de l'hôtel du roi. On eût pu le mettre sous les yeux de Charles VIII, quand ce prince ordonnait des recherches dans les archivés de la Chambre des comptes pour « savoir la forme qu'avoient tenue ses prédécesseurs à donner audience au pauvre peuple et mesme comme monsieur saint Loys y procédoit <sup>1</sup>. » En effet, le rôle de 1234 nous révèle les habitudes du saint roi et nous fait pénétrer dans sa vie privée. Je n'ai jamais lu ce document sans penser aux touchants récits du confesseur de la reine Marguerite, de Geoffroi de Beaulieu et du sire de Joinville. J'en prends au hasard trois ou quatre articles qui attestent les pratiques charitables du roi.

« Donné 20 sous à une pauvre femme de Bourron pour marier sa fille <sup>2</sup>.

» Donné 20 sous pour racheter des objets mis en gage par de pauvres clercs <sup>3</sup>.

» Donné 60 sous à un clerc espagnol pour l'aider à retourner dans son pays <sup>4</sup>.

» Donné 20 sous à un curé dans la maison duquel le roi avoit mangé sur la route de Bourges <sup>5</sup>.

» Donné 100 sous à une nièce de saint Thomas <sup>6</sup>.

» Distribué 100 sous aux pauvres dans la cour de Vincennes <sup>7</sup>.

» Donné une aumône de 34 sous parce que le roi avoit fait deux repas le jour de l'Annonciation <sup>8</sup>. »

<sup>1</sup> D'Achery, *Spicil.*, VIII, 390.

<sup>2</sup> 230, D.

<sup>3</sup> 229, H.

<sup>4</sup> 228, J.

<sup>5</sup> 232, D.

<sup>6</sup> 241, B.

<sup>7</sup> 237, E.

<sup>8</sup> 233, K L.

Sur ce compte figurent les paiements faits pour la table du roi, pour son habillement, pour ses voyages ; les sommes données à ses serviteurs, aux messagers, aux menestrels, aux chasseurs, en un mot toutes les dépenses de l'hôtel de saint Louis.

Des renseignements analogues sont fournis par les tablettes de cire conservées aux Archives de l'empire, et dont personne avant M. de Wailly n'avait su donner l'explication. Le savant académicien a démontré jusqu'à l'évidence que ces tablettes appartiennent aux années 1256 et 1257, et qu'elles ont servi à Jean Sarrasin pour constater ses opérations comme caissier de la maison du roi<sup>1</sup>.

L'édition des rouleaux et des tablettes présentait de nombreuses difficultés. Il ne suffisait pas de déchiffrer des écritures microscopiques et remplies de signes et d'abréviations, pour ainsi dire, inconnues jusqu'à ce jour. — Il fallait trouver le sens de mots et de formules dont personne ne s'était occupé, distinguer la recette de la dépense, comparer les détails avec les totaux, établir des balances et mettre le lecteur en état de contrôler lui-même le travail de l'éditeur. Telle est la tâche que M. de Wailly a remplie avec une merveilleuse sagacité. Il n'est pas douteux que son travail ne soit pris pour modèle par tous les savants qui auront à publier d'anciennes pièces de comptabilité.

Après les rouleaux de la Bibliothèque et les tablettes des Archives, je signalerai des fragments qui permettent d'évaluer approximativement les frais de la croisade de 1248.

Je ne puis non plus passer sous silence une série de pièces sur la levée des décimes au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce sont là des documents dont l'édition est d'autant plus précieuse qu'au dire d'un juge compétent, feu M. Varin<sup>2</sup>, nous n'avions de renseignements un peu précis sur les décimes qu'à partir du concordat de 1516. On me permettra donc de faire connaître en peu de mots une institution qui doit tenir une grande place dans l'histoire financière du moyen âge.

A une date que je n'ai pas encore déterminée, mais qui est sans doute comprise dans le premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle, la cour de Rome dut faire dresser, pour un grand nombre de diocèses de la chrétienté, une sorte de cadastre indiquant la valeur moyenne du re-

<sup>1</sup> *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, XVIII, 2<sup>e</sup> part., p. 536. — *Bibliothèque de l'école des chartes*, 3<sup>e</sup> série, I, 393.

<sup>2</sup> *Archives administratives de Reims*. W. 1624

venu de tous les bénéfices ecclésiastiques. Bien que ce monument soit probablement perdu depuis longtemps, on ne saurait en révoquer l'existence en doute. Peut-être même ne serait-il pas impossible d'en reconstituer la partie relative à la France <sup>1</sup>. En effet, sous des titres divers, beaucoup de nos anciens pouillés donnent l'estimation officielle du revenu des bénéfices. Or, plusieurs de ces pouillés, comme ceux de Rouen, de Chartres et de Coutances, sont au plus tard du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et il ne serait pas interdit d'employer les documents plus modernes, puisque l'estimation de la valeur des bénéfices a subi peu de variations depuis saint Louis jusqu'à Charles V, époque à laquelle le pape Urbain V, ayant égard au malheur des temps, réduisit de moitié les chiffres qui exprimaient la valeur des bénéfices dans les trois provinces de Lyon, de Reims et de Tours, et dans les diocèses de Bourges et de Clermont <sup>2</sup>. Le cadastre dont je viens d'indiquer le caractère, servait à l'assiette des impositions qui se levaient sur le clergé pour faire face aux besoins extraordinaires de l'Eglise et de l'Etat. Dans les circonstances critiques dont le retour fut si fréquent depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, le clergé français prêta toujours son concours avec plus ou moins de spontanéité. Le *décime* était la contribution qui lui était habituellement demandée. Toutes les fois que le pape ou une assemblée des représentants du clergé en avait autorisé la perception, chaque bénéfi-

<sup>1</sup> La lettre suivante, que j'ai copiée aux Archives de l'Hôtel-de-Ville de Rouen (tirair 108, liasse 1), permet de croire qu'au XIV<sup>e</sup> siècle la Chambre des comptes possédait un registre dans lequel se trouvait l'estimation détaillée de tous bénéfices du royaume.

« Les gens des comptes nostre sire le roy à Paris, au collecteur du disiesme biennal en la diocèse de Rouen, octroyé derrenièrement au roy nostre dit seigneur par le siège de Romme, salut. Le prier de la Magdeleine de Rouen de l'Ostel-Dieu nous a monsté, en complaignant, que vous molestez et faictes contraindre les curés des églises de Foville et de Rocquefort, du doienné de Foville, pour ce que vous trouvez en vos registres, c'est à sçavoir la dite église de Foville au tax de sept vingts livres tournois, et la dite église de Rocquefort au tax de cent livres tournois. Et combien que ainsi soit trouvé par les registres de la Chambre des comptes, néantmoins trouvons-nous que les dis curez ne acoustumèrent oncques à payer disiesme des dites églises, pour ce que icelles sont gouvernées par les frères du dit Hostel-Dieu, et les fruietz convertis et appliqués aux povres du dit hostel. Pourquoy nous vous mandons que vous rendez en la receipte de vos comptes toute la dite somme des dites églises, et prenez en la despence, entre les arrérages à non réquerir, icelle mesme somme, si comme autrefois a esté faict. Escript à Paris le XII<sup>e</sup> jour de janvier l'an mil troys cens trente huit. »

<sup>2</sup> Les lettres du pape, en date du 29 avril 1369, ont été publiées par Louvet, *Hist. et Antiquités du païs de Beauvaisis*, I, 35-37.

cier devait verser entre les mains des collecteurs la dixième partie de la somme à laquelle était estimé son bénéfice. D'après un état rédigé au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, la levée d'un décime faisait entrer dans les coffres du roi une somme nette d'environ 266,000 livres <sup>1</sup>, ce qui, sans tenir compte de la valeur relative ou du pouvoir de l'argent, ne représente guère moins de 5 millions de notre monnaie. Depuis 1247 jusqu'en 1287 ou 1288, les décimes furent levés pendant vingt et une années <sup>2</sup>. Ces faits n'ont pas besoin de commentaires. Je les recommande à l'attention des personnes qui s'imaginent qu'au moyen âge aucune des charges publiques ne pesait sur les biens de l'Église.

La dissertation sur les dépenses et les recettes ordinaires de saint Louis, placée en tête du vingt et unième volume, suffirait pour faire approuver la résolution qu'on a prise d'admettre les documents financiers dans le *Recueil des Historiens*. Dans ce remarquable mémoire, M. de Wailly a examiné : d'une part, les dépenses de l'hôtel du roi et celles des baillages et des prévôtés ; d'autre part, les recettes qui fournissaient à ces deux genres de dépenses. Plus d'une fois l'insuffisance des textes a forcé de recourir aux hypothèses ; mais les chiffres obtenus par ce procédé sont soigneusement distingués de ceux qui résultent d'un calcul rigoureux. Chacun peut ainsi se rendre compte du degré de confiance que méritent les conclusions présentées par M. de Wailly. La dissertation dont je ne puis indiquer que l'objet sera soumise à une rude épreuve. Depuis qu'elle a été imprimée, on a reconnu à la Bibliothèque impériale l'existence de nombreux rouleaux qui jetteront beaucoup de lumière sur l'administration financière de saint Louis. Je suis heureux d'annoncer que les principaux résultats obtenus par M. de Wailly semblent devoir être confirmés par ces nouveaux textes. L'excellence de la méthode qu'il a suivie ne pouvait recevoir une plus éclatante justification.

Depuis longtemps personne ne met en doute les services que les itinéraires des grands personnages rendent à la critique historique. Dans plus d'une circonstance, Lenain de Tillemont, Secousse et d'autres savants ont montré l'emploi qu'on en pouvait faire. De leur côté, les Bénédictins ont observé que, « si l'on pouvait donner

<sup>1</sup> *Recueil des Historiens*, XXI, 562.

<sup>2</sup> Voy. les textes auxquels renvoie la table du t. XXI des *Historiens*, article *Decima*.

un catalogue exact des divers voyages et séjours de nos rois, rien ne serait plus propre pour faire juger avec une pleine assurance de la vérité et de la fausseté de leurs chartes <sup>1</sup>. »

Les essais de Gaignières <sup>2</sup> et ceux du marquis d'Aubais <sup>3</sup> répondaient bien imparfaitement au vœu des auteurs du *Nouveau traité de diplomatique*, et, sans méconnaître le mérite des tableaux dont M. le duc de Luynes a enrichi son édition des *Ephémérides de Matteo di Giovenazzo* <sup>4</sup>, il fallait avouer que jusqu'à présent la France n'avait, pour ainsi dire, rien à opposer aux travaux de Jaffé sur les lettres des papes, de Boehmer sur les diplômes impériaux et de Duffus Hardy sur les rôles de Jean-sans-Terre. L'honneur de frayer chez nous la voie nouvelle était réservé à M. de Wailly. Après avoir recueilli et classé les dates d'environ six mille actes de saint Louis, de Philippe-le-Hardi, de Philippe-le-Bel, de Louis-le-Hutin, de Philippe-le-Long et de Charles-le-Bel, l'habile éditeur a discuté, dans la préface du volume, la valeur de ces dates et la manière de s'en servir.

Combinées avec les comptes, les dates qu'on trouve dans le vingt et unième volume des *Historiens* sont déjà assez nombreuses pour donner la solution de bien des problèmes et pour enrichir les modestes annales d'un grand nombre de localités. Ainsi, pour citer un exemple, je n'oublierai pas de longtemps le jour où M. de Wailly voulut bien m'annoncer que le nom de ma ville natale figurait à plusieurs reprises sur le compte d'un voyage de saint Louis en 1256. Ces paroles du confesseur de la reine Marguerite me revinrent aussitôt à la mémoire : « Quand le béni roi alloit en Berri ou en Normandie, ou en autres lieux où il ne hantoit pas souvent, il faisoit à la fois appeler trois cents pauvres, et les faisoit manger en sa propre personne, et lui aidoint ses écuiers et ses chambellans, et donnoit à chacun des pauvres douze deniers parisis, et mettoit le pain devant eux, et le potage et les chairs et les poissons, selon ce qu'il appartenoit au jour <sup>5</sup>. » — Je me complus dans l'idée que Valognes

<sup>1</sup> *Nouveau traité de diplomatique*, I, 459, not.

<sup>2</sup> Voy. à la Bibl. imp., dans le fonds de Gaignières, les trois volumes cotés 286, 286-1, 286-2.

<sup>3</sup> A la fin du premier volume des *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*. Paris, 1759, in-4°.

<sup>4</sup> *Commentaire historique et chronologique sur les éphémérides intitulées Diurnali di messer Matteo di Giovenazzo*. Paris, Didot, 1839, in-1°.

<sup>5</sup> *Recueil des Historiens*, XX, 93.

avait pu voir cet attendrissant spectacle, et je notai le passage de saint Louis comme un fait dont mes compatriotes doivent pieusement conserver le souvenir.

La collection formée par M. de Wailly ne constitue pas encore un itinéraire complet de saint Louis et de ses successeurs. Elle présente de nombreuses lacunes, surtout pour les règnes de saint Louis et de Philippe-le-Hardi. Mais le temps permettra de remplir au moins une partie des vides, à une condition toutefois : c'est que les savants qui compulsent nos bibliothèques et nos archives veuillent bien s'associer au succès de l'entreprise. Si chacun relevait avec soin la date des actes royaux qui lui passent sous les yeux, on aurait bientôt amassé les matériaux d'un supplément peut-être aussi considérable que la collection primitive <sup>1</sup>. Mais pourquoi bornerait-on ce travail à une période de cent ans ? Qui empêcherait de l'étendre aux règnes de tous les Capétiens ? Un itinéraire des rois de la troisième race ne serait-il pas, par exemple, un ouvrage digne de la Société de l'histoire de France ?

J'ai bien imparfaitement fait ressortir la valeur des documents publiés par MM. Guigniaut et de Wailly, et le talent dont les éditeurs ont fait preuve dans l'accomplissement d'une tâche difficile. Cependant, les détails dans lesquels je suis entré suffiront, je l'espère, pour montrer que le vingt et unième volume du *Recueil des Historiens* figurera dignement dans une collection à laquelle ont plus ou moins directement collaboré les principaux représentants de l'érudition française depuis bientôt trois siècles.

LÉOPOLD DELISLE.

<sup>1</sup> Puisqu'il s'agit d'itinéraires, on me permettra peut-être de faire un autre appel à la bienveillance de nos lecteurs. Préparant depuis plusieurs années une histoire de Philippe-Auguste, je recevrais avec une profonde reconnaissance l'indication de tous les actes de ce roi qu'on voudrait bien me signaler.

# DU PHILOCTÈTE DE SOPHOCLE,

A PROPOS DE LA REPRÉSENTATION DE CETTE TRAGÉDIE A ORLÉANS.

---

Le mardi 19 du mois dernier, les élèves du petit-séminaire de la Chapelle, ont donné dans le palais épiscopal d'Orléans une représentation de *Philoctète* en grec. Mgr Dupanloup m'avait fait l'honneur de m'inviter à cet exercice, auquel présidait le bureau même de l'Académie française, représenté par M. le duc de Noailles et par M. Villemain, et j'étais assis à côté de mon confrère de l'Académie des inscriptions, M. Egger, très-compétent en matière de littérature hellénique. Tout le monde sortit enchanté de l'amphithéâtre improvisé dans la salle capitulaire du diocèse, ceux qui entendaient parfaitement les mots grecs défigurés par la prononciation Erasmiennne, comme ceux qui avaient suivi attentivement sur la traduction; et le plus charmé de tous était le docte prélat, l'instituteur dévoué auquel le petit séminaire de la Chapelle doit son importance et ses progrès. Il avait, six semaines auparavant, fait retentir les voûtes de Sainte-Croix des accents d'une incomparable éloquence, le panégyrique de Jeanne d'Arc avait été pour lui l'occasion d'un vrai triomphe; et je le trouvais plus joyeux encore d'avoir éveillé la passion du grec dans les jeunes esprits confiés à ses soins, que de s'être élevé aux plus grands effets de l'art oratoire. Telle est la prédominance du sentiment paternel: car tous les vrais instituteurs sont des pères; nous mettons ce qui doit profiter a

nos enfants bien avant ce qui peut nous réussir à nous-mêmes.

Je voudrais contribuer pour quelque chose à rendre durable l'effet produit par la représentation scolaire du 19 juin dernier, mais j'éprouve à parler du *Philoctète* de Sophocle un embarras particulier. Ce n'est pas seulement la nécessité de lire et de relire l'original, en insistant sur les difficultés que le texte peut offrir : un examen de ce genre n'est qu'une jouissance pour les personnes qui, par l'étude des modèles classiques, aiment à remonter à la source du beau. Mais on a déjà tant écrit sur le théâtre des Grecs, que la crainte nous poursuit de dire imparfaitement ce qu'on aura dit beaucoup mieux avant nous, et de là la nécessité de se remettre au courant des travaux antérieurs, avant de hasarder une seule ligne. Enfin, après une longue préparation, me voici à peu près au courant de la question, et je n'ai plus à redouter de confondre mes observations personnelles avec celles de mes devanciers.

Je réduirai à peu de mots le bulletin de la soirée. Les jeunes interprètes de Sophocle ont fait preuve, non-seulement d'une étonnante mémoire, mais encore d'intelligence et de sentiment : ils ont ému leur auditoire, et s'ils avaient poussé plus loin l'effet de la scène, on ne les aurait peut-être pas applaudis sans un sentiment de crainte et de regret : car ils auraient forcé la mesure de leur âge, et ceux qui doivent devenir des hommes; dans la plus haute acception du mot, ne sauraient, sans péril pour eux-mêmes, abréger le stage de l'adolescence. Je ne reprocherai donc pas à Philoctète d'avoir insisté sur le côté plaintif de son personnage, et d'avoir trop adouci la physionomie sauvage d'un homme aigri par la douleur; je pardonne encore plus volontiers à Ulysse le caractère honnête qu'il a donné à son rôle, et je trouve tout simple que le jeune homme qui devait rendre les sentiments généreux de Néoptolème, ou celui qu'on avait chargé d'exprimer la tendre compassion du cœur pour les infortunes de Philoctète, soient mieux entrés que les autres dans l'esprit des vers qu'ils devaient réciter.

Sans doute l'oreille habituée à l'accentuation du grec aurait aimé à trouver les élèves de la Chapelle préparés et assouplis à

la seule prononciation qui permette de faire sentir l'harmonie et la douceur de la langue des Hellènes. Les enfants de notre pays n'ont pas l'habitude de rien accepter sur parole : ils aiment à se rendre compte de ce qu'on leur enseigne, et quand le maître leur vante l'harmonie du grec, ils se laissent facilement rebuter par le contraste de ces louanges avec les sons discordants que produit la prononciation traditionnelle de nos collègues. D'ailleurs le grec, sans l'accent, n'a rien que de désagréable et de confus, et la poésie a besoin des sons pour produire son effet : cependant à Orléans l'impulsion était si vraie et l'auditoire si bien disposé qu'on éprouvait un charme involontaire à entendre le grec tel que ces jeunes organes nous le transmettaient ; et la beauté du langage se faisait jour même sous cette enveloppe importune.

J'approuve aussi que pour habiller les interprètes adolescents de Sophocle, on ne se soit pas adressé au costumier : la naïveté des efforts qu'on avait faits pour transformer en Grecs des temps héroïques les jeunes nourrissons du séminaire contribuait à faire souvenir de l'âge des acteurs et du caractère de la maison qu'ils habitent : mais pour rester dans cette simplicité, on n'était pas obligé d'envelopper Hercule dans un drap de lit et de mettre sur la tête d'Ulysse un casque de prétorien. Sans aborder les questions difficiles de l'archéologie, on peut et on doit se rendre compte de certains principes qui dominent cette science, et les négliger entièrement, c'est se priver auprès des élèves d'un moyen d'instruction propre à mieux faire sentir les beautés littéraires. Ulysse, Hercule, et même le fils d'Achille, ont dans l'art des types bien connus, des particularités de costume dont il est facile de se rapprocher sans recourir à des moyens extraordinaires, et j'aurais été satisfait si j'avais entrevu à cet égard la simple intention de bien faire. Après avoir représenté *Philoctète*, il devient nécessaire de placer dans la bibliothèque de la Chapelle un des traités élémentaires de l'archéologie classique.

La question des chœurs avait été plus résolument abordée, grâce à la musique de Mendelssohn qui, par son caractère tou-

chant et majestueux, a produit un grand effet. J'ai entendu à Paris les chœurs de l'*Antigone* du même compositeur, mais ceux de *Philoctète* sont, je crois, inconnus chez nous, et nous en avons eu à Orléans une ébauche intelligente, qui donne l'idée la plus avantageuse de l'œuvre, telle qu'elle apparaîtrait avec les moyens d'exécution nécessaires. Le mélange des chants et de la déclamation a eu beaucoup de prise sur l'auditoire : les jeunes matelots substitués aux vieux marins de la tragédie grecque, intéressaient par leur bonne grâce et leur air de candeur ; ils n'osaient pas beaucoup remuer, non plus que les acteurs, mais ils se posaient avec naturel, quelques-uns avec élégance, et les spectateurs étaient charmés.

C'est assez pour le présent : maintenant parlons de l'avenir.

Il y a quelques années on voulut donner sur un théâtre de Paris l'idée exacte du spectacle tragique des Grecs. Des gens d'esprit traduisirent, avec une recherche exagérée d'exactitude, l'*Antigone* de Sophocle, et le chœur des vieillards armés de bâtons se mit à exécuter en cadence les manœuvres qu'on sait avoir été usitées par les anciens en pareil cas : le succès ne répondit pas à cette tentative, et les entrepreneurs de l'Odéon en furent pour leurs frais d'archéologie. Si l'on demandait à quelqu'un des spectateurs de cette épreuve, ce qu'il en a gardé dans son souvenir, il aurait peut-être de l'embarras à répondre : les singeries ne laissent jamais d'impression durable. Maintenant je laisse de côté les auditeurs choisis que la représentation de *Philoctète* a si vivement touchés et je m'occupe uniquement des *petits* que je voyais assis devant moi, la traduction à la main, attentifs et captivés pendant deux heures par le jeu de leurs grands camarades. A coup sûr, il n'en est pas un seul qui n'ait rapporté de là une disposition à l'égard du grec bien différente de celle qu'il avait commencé à prendre auparavant sur les bancs du séminaire. Maintenant, que la Providence des belles études leur envoie un professeur rompu lui-même à la bonne prononciation et expérimenté dans l'emploi de l'accent, bon nombre de ces hellénistes en herbe resteront probablement fidèles à l'impression laissée par le *Philoctète* : ils voudront à leur tour ap-

prendre par cœur ces beaux vers dont la récitation a fait tant d'honneur aux élèves de seconde et de troisième ; et après avoir ressenti la grandeur de Sophocle dans la sincérité de leurs premières impressions, ils auront pour toute leur vie l'âme et le goût plus facilement accessibles aux vraies beautés de l'art. Le souvenir d'une admiration aussi pure leur servira de sauvegarde contre les émotions romanesques, et on n'en verra point parmi eux, comme il arrive souvent à des hommes dont l'opinion fait autorité, préférer les combinaisons fantasques et les effets cherchés au naturel grandiose des ouvrages grecs.

En même temps, ces jeunes cœurs dans lesquels le sentiment du beau est entré par la voie la plus innocente et la plus pure, qui ont trouvé dans le *Philoctète* une chasteté de moyens et de langage de nature à contenter les plus extrêmes scrupules, se sentiront portés vers les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique avec cette ardeur honnête qui transportait les Bossuet et les Fénelon. Il ne leur viendra jamais à la pensée qu'on doive se perdre en suivant une voie où les meilleurs chrétiens ont appris à donner la forme la plus parfaite à l'expression de leurs pensées et de leurs sentiments ; et les méprises de l'inexpérience sur les effets de l'éducation classique, méprises dont nous sommes affligés depuis quelque temps, ne pourrons prendre aucune influence sur leur esprit. Ils auront tous les avantages de l'instruction, du bon sens et du goût. C'est une victoire que M. l'évêque d'Orléans aura remportée sur le vertige plus ou moins volontaire qui trouble aujourd'hui l'Église de France. En accomplissant, sans efforts exagérés et sous l'impulsion d'un zèle modéré par la prudence, ce que le système universitaire n'aurait jamais osé entreprendre, il aura mis en pratique les conseils qu'au début d'une discussion malheureuse nous osions donner au clergé français. Au lieu de suspecter les études classiques, parce que l'Université en perpétue la tradition, il aura revendiqué pour l'Église le glorieux privilège, qu'on ne peut lui contester dans le passé, d'avoir maintenu dans les études l'autorité du goût, tout en purifiant les chefs-d'œuvre de l'antiquité par un enseignement judicieux et moral.

Après un succès si légitime, il est permis de se demander quels moyens les habiles professeurs du petit séminaire de la Chapelle ont pris pour intéresser leurs élèves à l'explication du Philoctète, et pour leur faire comprendre toute la portée de cet ouvrage. Peut-être se sont-ils renfermés dans l'appréciation littéraire, et pour s'éclairer à cet égard, ils avaient autour d'eux des guides que je n'ai pas besoin de leur rappeler. Le plus récent et le plus complet, du moins dans notre pays, est certainement l'ingénieux académicien, M. Patin, dans ses *Etudes sur les tragiques grecs*, ouvrage d'une valeur incontestable, et où l'on sent l'expérience et l'extrême attention d'un homme habitué à scruter les questions littéraires jusque dans leurs replis les plus délicats. J'ai lu avec autant de fruit que de plaisir l'analyse du Philoctète, par M. Patin, et je crois pouvoir la recommander comme une autorité des plus sûres.

Toutefois, on aurait quelque droit de reprocher au consciencieux professeur de la Faculté des lettres de suivre trop docilement la disposition que l'on a aujourd'hui dans les écoles à exalter immodérément l'épisode du Télémaque et à dénigrer avec excès la tragédie de La Harpe, lorsqu'il est question des imitations du Philoctète dans notre langue.

Fénelon, je pense, aurait été bien étonné d'entendre dire qu'il avait mis toutes les beautés de Sophocle dans son récit : une telle prétention aurait dépassé le but dans un ouvrage d'éducation d'un ton constamment modéré, et qui, empruntant ses ailes à l'Épopée, se maintient néanmoins à portée de terre avec une délicatesse soutenue. L'archevêque de Cambrai, qui connaissait toutes les nuances de l'art des anciens, aurait répondu à ces exagérations peu adroites qu'il n'avait prétendu faire qu'une paraphrase ; et encore, se sentant gêné par la nécessité de ne pas accuser les côtés défavorables du caractère d'Ulysse, quelques-uns des avantages les plus précieux du contraste lui échappaient : Philoctète, devenu sage et ne parlant plus de ses anciennes souffrances qu'en homme réconcilié avec ses ennemis, ne pouvait avoir cet accent de douleur sauvage que Sophocle pousse jusqu'au dernier degré du pathétique ; et de

plus, l'auteur du Télémaque ; en faisant entrer Ulysse en partage de la générosité de Néoptolème, affaiblit nécessairement les points lumineux de son tableau. Contentons-nous d'admirer, dans sa souveraine élégance, l'esquisse volontairement affaiblie dont Fénelon a enrichi son Télémaque, et au lieu de nous en tenir à cet épisode ; comme s'il nous faisait toucher le but, obéissons au désir que l'instituteur du duc de Bourgogne a voulu certainement exciter dans son royal élève, celui de voir et d'apprécier dans l'original les bas-reliefs sculptés à fond par le ciseau de Sophocle.

Je regrette aussi que M. Patin, critique de l'école classique, ait traité aussi rigoureusement la tragédie de La Harpe. Quand l'heure de la tempête est venue, c'est presque toujours une mauvaise manœuvre, que de jeter ses canons à la mer. La Harpe était loin de savoir le grec comme M. Patin ; on dit même qu'il ne le savait pas du tout ; mais il avait raison d'être fier d'avoir fait applaudir le premier, sur la scène française, une tragédie grecque, sans amour et sans femmes, réduite aux seules ressources du développement des caractères et des sentiments sérieux. A propos d'un contre-sens dans lequel La Harpe eut la puérité de s'obstiner, le Philologue Brunck écrivit contre le critique français une phrase grossière à force d'exagération : *Ex gallici illius scriptoris verbis liquet, aliud esse grecas contaminare fabulas, aliud eas interpretari.* Ces aménités germaniques, qu'il eût mieux valu ne pas exhumer, ne seraient pas supportables dans un homme d'une autorité irréfragable ; à plus forte raison doit-on les blâmer, quand elles partent d'un critique compromis par la témérité de ses conjectures. Depuis Brunck, la critique du texte des tragédies de Sophocle s'est renouvelée : on ne parle guère de cette philologie outrecuidante que pour en signaler les écarts, et cependant quiconque voudra attirer à Sophocle une jeune imagination encore vierge de tout excès, fera bien de faire lire d'abord la tragédie de La Harpe, où le mouvement du grec est rendu dans une bonne langue et dans un vers élégant : « A l'égard du style » de Sophocle, tout ce que j'en puis dire, est que j'aurais été

» assez payé de mon travail par ce seul plaisir que l'on ne  
 » peut goûter qu'en traduisant un homme de génie. Il est doux  
 » d'être soutenu par le sentiment d'une admiration continue,  
 » et c'est alors que l'on jouit de ce qu'on ne saurait égaler. »  
 C'est par ces mots d'une modestie dont il a donné peu d'exem-  
 ples, que La Harpe termine la préface de son *Philoctète*, et si  
 on lit l'ouvrage dans le sentiment qui l'a dicté, on ne peut  
 s'empêcher de s'associer avec intérêt à la lutte inégale de l'in-  
 terprète français. Quand on cherche ses mots un à un dans le  
 dictionnaire, on n'arrive pas si vite à saisir l'enchaînement des  
 pensées et des images dans le modèle : on tire alors un excellent  
 parti des traductions, et les versions en vers ont sur la prose  
 l'avantage d'une diction plus soutenue, et par conséquent plus  
 voisine de l'original.

On trouve que La Harpe abuse des épithètes et des circonlocutions, mais les tragiques Grecs, et Sophocle en particulier, sont-ils toujours aussi naturels qu'on se plaît à le supposer ? « Quand j'étais jeune, » disait Sophocle en parlant de lui-même, dans un précieux témoignage que Plutarque nous a conservé (*De profectu virt. sent.*), « j'imitais l'exagération d'Eschyle, plus tard j'ai » poussé le travail du langage jusqu'à la rudesse, et ce n'est » qu'à la fin que j'ai atteint à l'élégance et au naturel. » Ces dernières qualités, qu'on voit jaillir spontanément dans une langue assouplie par un long usage, ne pouvaient être pour les Grecs du v<sup>e</sup> siècle avant notre ère, que le fruit d'un rude labeur. Dépourvus de précédents et de guides, sans cesse il leur fallait remettre les mots sur l'enclume ; et la simplicité n'appartient guère au résultat de ces efforts. Sophocle n'a pas plus d'abandon que Thucydide, son contemporain, ou que le Dante qui forgeait au xiv<sup>e</sup> siècle les beautés de la langue italienne : mais les effets, ainsi péniblement obtenus dans les époques de création, ont une force et une vie qui n'appartiennent pas aux âges subséquents. Pindare, le plus artificiel des poètes, en est aussi le plus énergique, et Sophocle, à qui Pindare a encore plus servi qu'Eschyle, n'est plus naturel que son devancier. l'auteur des *Olympiques*, que parce qu'il emploie le

dialogue, dont le ton ne peut se soutenir au même degré de convention que la poésie lyrique.

D'ailleurs ces vieux poètes grecs étaient de bonne foi ; ils n'appartenaient pas à l'école *réaliste* ; par cela même qu'ils parlaient en vers, leur langage était tout autre que celui de la prose, et la grande différence entre la prose et les vers (après l'absence ou la présence du mètre), c'est que l'une est nue et que l'autre est ornée. S'il nous faut faire effort afin de comprendre Sophocle, ce n'est pas seulement parce qu'il écrit dans une langue qui ne nous est pas familière, c'est aussi parce que son style est travaillé et que la passion seule l'amène, par exception, à la simplicité.

S'il porte à une espèce d'excès l'art du langage, il s'en faut que la combinaison de ses moyens dramatiques soit aussi habile, et c'est ici que je voudrais encore qu'on cessât de prêter aux anciens des qualités dont ils se sont peu souciés, et qu'on se décidât à convenir tout simplement qu'avec des spectateurs plus accommodants, ils n'avaient pas besoin d'une science d'arrangement aussi exigeante que celle des modernes.

Ainsi, quant au Philoclète, je ne trouve pas que La Harpe soit si coupable pour avoir retranché la scène du matelot déguisé en marchand qui vient jeter de nouvelles craintes dans l'âme du héros, au moment même où celui-ci est déjà résolu de partir avec Néoptolème. La révélation que lui fait ce prétendu marchand du besoin que les Grecs ont de lui pour prendre Troie et de l'envoi d'Ulysse et de Diomède à sa recherche, loin de le jeter davantage dans les bras de Néoptolème, serait de nature à éveiller dans son âme des soupçons contre ces Grecs qui ont feint de ne le pas connaître et dont le vaisseau pourrait l'emmener de force partout ailleurs que sur la côte de Thessalie. On dit que cette machine a pour objet de faire voir qu'Ulysse agit toujours quoique absent, et de donner ainsi une plus grande idée de l'habileté du roi d'Ithaque : mais si cette habileté aboutit à une maladresse, je ne vois pas ce qu'on gagne à montrer le plus rusé des Grecs multipliant ses artifices d'une manière inutile. Au fond, le sujet de Philoctète ne prêtait qu'à un petit nombre de scènes, et l'auteur qui voulait

donner à son ouvrage la dimension d'une tragédie ordinaire, n'a pas toujours été également heureux dans les moyens de développement qu'il a imaginés.

A la fin de la scène du marchand, Philoctète, qui se montre d'abord impatient de partir, semble perdre un temps inutile à rentrer dans sa grotte et à faire ses préparatifs de voyage. Après que Néoptolème a consenti à l'emmener, il n'avait, de son propre aveu, à prendre que quelques herbes propres à soulager ses douleurs, et à voir s'il ne lui manquait rien des flèches d'Hercule, et pendant qu'il s'occupe de ces derniers soins, le chœur a le temps de chanter un des plus longs morceaux de l'ouvrage. Au point de vue de l'art moderne, de l'art de M. Scribe, ce sont là des fautes qu'un enfant ne commettrait pas, et le maître se compromet auprès de l'intelligence toujours vive et prompte des écoliers, quand il veut forcer à reconnaître dans l'auteur qu'il explique un genre de supériorité qui ne lui appartient pas. Il se montrera à la fois plus exact et plus habile, s'il apprend à admirer la magnifique et vivante broderie qui couvre l'imperfection du tissu dramatique, et s'il s'efforce en même temps de comprendre lui-même, afin de le faire comprendre à ses élèves, pourquoi les anciens n'ont dû attacher qu'une importance secondaire au talent de l'intrigue dramatique qui, pour les modernes, est devenue la première condition de succès.

Les modernes préfèrent à tout, dans le drame, la variété et le mouvement : les anciens donnaient évidemment la préférence à la constance et à l'unité. Philoctète en est un exemple notable. Pendant tout le cours de l'action, aucun personnage ne change : Philoctète est toujours l'homme aigri par la douleur et la solitude ; la plainte qu'on entendait avant qu'il ne parût sur la scène retentit encore au dernier moment, lorsque l'intervention d'Hercule vient changer les conditions humaines ; Ulysse ne cesse pas un instant de se montrer politique impitoyable, sans scrupule et sans cœur dès qu'il s'agit des intérêts de l'État ; aucun des sentiments qui devront ailleurs modifier cette nature intéressée, ni le souvenir de la patrie, ni l'amour de la famille, ne peuvent avoir place dans l'entreprise qui a

pour objet d'assurer le concours de Philoctète aux efforts des Grecs contre Troie : aussi le poète n'a-t-il pris nul souci de relever cette figure dont l'unique objet semble être de servir de repoussoir à la douleur de Philoctète et à la générosité de Néoptolème. Quant au fils d'Achille, s'il cède un moment à l'ascendant de l'âge et de la renommée, on voit ses scrupules engendrer immédiatement en lui le remords, et l'explosion de sa générosité est tellement attendue, qu'elle ne doit causer aucune surprise. L'action est donc, par comparaison avec les modernes, immobile comme l'expression des masques antiques : de même que le théâtre n'a ni surprises ni changements à vue, le drame manque d'agitation et de perspective ; ce n'est point une suite de tableaux, c'est un de ces sarcophages comme ceux qui représentent Phèdre, Alceste, Electre ou Médée, et dans lesquels les principales circonstances du récit sont condensées sous un seul point de vue, avec une force et une gravité dans le style qui suppléent à ce que nous demanderions aujourd'hui d'air, d'espace et de diversité.

Toutefois, on ne peut s'en tenir à ces remarques : j'ai toujours devant moi ce regard sagace de l'écolier, qui ne me permet pas d'avoir deux poids et deux mesures, et me demande d'où vient que je veux lui faire admirer chez les anciens ce que je trouverais à peine supportable chez les modernes. Il faut donc que je lui dise que le théâtre est devenu chez nous bien différent de ce qu'il était chez les anciens : sans rapport nécessaire avec aucune des idées qui président au gouvernement de la société, le théâtre est pour nous un pur amusement de l'esprit : à peine si quelques chefs-d'œuvre rappellent encore les représentations sacrées qui avaient pour objet de faire voir au peuple l'image plus vive des principaux faits de la religion. Dans l'art dramatique, tel que les modernes l'ont cultivé, il n'y a plus rien d'essentiellement religieux ni même de national : et de là vient l'entière subordination du sujet et de ses développements à l'effet qu'il s'agit de produire sur les spectateurs. Chez les anciens, au contraire, l'art dramatique était une dépendance, et pour ainsi dire une arme de la

religion. Avec Eschyle, la forme dramatique n'était guère encore plus libre que du temps où l'intervention de la poésie dans les fêtes de Bacchus se bornait à des hymnes religieux; Euripide, dont les idées participaient du mouvement philosophique réagissant contre les institutions religieuses, secoua plus tard jusqu'à le rompre le lien qui rattachait les représentations théâtrales aux cérémonies sacrées; mais Sophocle, dont la piété est demeurée célèbre, n'aurait eu garde de toucher à la croyance publique, et ce fut pour lui le comble de l'art, que de faire de la tragédie une peinture merveilleuse de tous les sentiments, de toutes les passions, de toutes les douleurs de l'homme, sans cesser de remplir les conditions imposées à l'art par l'institution même des spectacles.

Mais il ne suffit pas de dire que le spectacle chez les Grecs était essentiellement religieux : nous devrions encore faire comprendre par quels liens secrets des drames où les dieux populaires sont souvent traités sans respect (Sophocle lui-même n'est point exempt de cette singularité) et où les sentiments dictés par la conscience humaine sont presque toujours en lutte avec l'action des puissances surnaturelles, pouvaient satisfaire la piété des anciens et compléter les pompes du culte public sans en altérer le caractère. Mais ici, je me sens assailli de difficultés presque insurmontables, et la plus grave que je rencontre dès l'abord, s'est de ne trouver à m'appuyer sur aucun ouvrage dont les démonstrations soient claires et l'autorité prépondérante aux yeux du public. Bornons-nous à Philoctète, et cherchons ce qu'il peut y avoir de religieux dans le sujet de cette tragédie. Sans doute nous distinguons aussitôt une idée dominante de superstition. Le sort de Troie est attaché aux flèches d'Hercule dont Philoctète est resté le dépositaire : déjà une première fois la ville asiatique a succombé sous les traits du fils d'Alcmène, elle ne cédera de nouveau qu'au même ascendant surnaturel. De même que Troie est protégée par son Palladium, de même les Grecs trouvent un gage assuré de leur victoire dans les armes d'Hercule. Ce sont là, il faut en convenir, de beaux exemples du fétichisme, et si le spectacle d'A-

thènes n'eut d'autre objet que de confirmer les contemporains de Socrate dans la croyance aux fétiches, il est permis d'appliquer à cet étrange résultat le proverbe qui sert de titre à une des comédies de Shakspeare : *Much ado about nothing* (*Beaucoup de bruit pour rien*). Et cependant la fable de Philoctète avait un intérêt tout particulier pour les Athéniens. Sans parler des poètes dont l'érudition a recueilli les noms, et qui avaient mis au théâtre les *Flèches d'Hercule*, Achæus, Théodecte, Philoclès, etc..., Eschyle avait, le premier, à une époque qui nous est inconnue, fait représenter une tragédie composée sur le même sujet, et Euripide, plus jeune de quinze ans que Sophocle, avait aussi donné son Philoctète, vingt-trois ans avant celui qui nous est parvenu, au commencement de la guerre du Péloponnèse, et l'année même où l'Attique fut envahie pour la première fois. De ce concours de tous les talents dans le même siècle, il est permis de conclure que les *Flèches d'Hercule* étaient pour Athènes un sujet national.

Il y a dans Philoctète un côté hideux qui s'accorde peu avec les idées qu'on se fait généralement de l'art grec. En 438 avant J. C., 29 ans avant la représentation du Philoctète de Sophocle, on avait reproché à Euripide de faire paraître sur la scène Téléphe sous les haillons d'un mendiant, et Dieu sait quel parti les poètes comiques tirèrent de ce trait de *romantisme* contre le rival de Sophocle. Néanmoins le Philoctète que nous possédons, quoique déceimment habillé (Sophocle a soin de nous avertir qu'il avait obtenu quelques vêtements de la pitié des navigateurs que le hasard jetait sur la côte déserte de Lemnos, tandis que le même personnage dans Euripide se montrait couvert de la peau des bêtes qu'il avait tuées à la chasse), ce Philoctète par conséquent plus noble, n'en traînait pas moins une blessure hideuse et infecte, dont la douleur le jetait par moments dans d'horribles convulsions. Un acte entier de notre tragédie (je continue de croire, avec le P. Brumoy, à la division en *cinq actes* de toutes les tragédies grecques) est consacré à la peinture de ces tortures atroces : c'est le centre et le point culminant de l'ouvrage. Sophocle, ordinairement si contenu, n'a

épargné aucun des moyens de l'harmonie imitative pour rendre les cris effrayants que la violence du mal arrache à son héros. J'ai le droit d'en conclure que la blessure de Philoctète, son infirmité, et les tourments auxquels il est en proie, constituent le caractère essentiellement religieux de ce sujet de tragédie.

Maintenant, si je remonte à la source de la théologie athénienne, je découvre derrière Minerve elle-même, un dieu, son mystérieux époux, estropié à la suite d'une blessure, et dont les traits presque ridicules ont été à grand'peine adoucis par l'art d'Alcamène. Ce Vulcain, abaissé par son costume et ses occupations d'ouvrier au niveau de la plèbe athénienne, n'est pas seulement l'artisan du feu céleste, et le forgeron divin : c'est aussi le dieu dont Hercule a appris à lancer des traits inévitables, et qui par conséquent, en dépit des obstacles dont sa marche est embarrassée, n'en sait pas moins atteindre les plus rapides oiseaux dans leur vol. Vulcain a le centre principal de son industrie dans l'île de Lemnos, au sein des volcans qui la dominent, et c'est à Lemnos que la tradition poétique a placé Philoctète, héritier de l'arc et des flèches d'Hercule, repoussé par les Grecs pour sa blessure, comme Vulcain l'a été de ses parents pour sa difformité, boiteux comme lui, habile comme lui à lancer des traits qui ne manquent pas le but, à son tour maître de la flamme, puisqu'il a dressé et allumé le bûcher d'Hercule, exemple en même temps d'une action violente comme celle de la flamme, quand nous le voyons dévoré et brûlé par sa blessure ainsi qu'Hercule l'avait été après avoir revêtu la tunique de Nessus. Je me contente de ces rapprochements qui doivent frapper l'esprit de tous mes lecteurs, sans que j'insiste d'ailleurs sur la signification du nom même de *Philoctète*, qui semblerait désigner un dieu riche et avare, et contribuerait à le ranger parmi les figures de Plutus et de Pluton, roi du monde inférieur, gardien des trésors de la terre, régulateur des peines réservées aux grands coupables, et vers lequel Vulcain, le dieu de Lemnos, semble descendre, quand nous le voyons transformer les métaux dans les forges du feu intérieur, au sein des volcans qui lui servent de demeure et d'atelier.

Si l'on suit cette voie, qui ne saurait être trompeuse, la superstition qui s'attachait aux flèches d'Hercule, en prenant un sens emprunté à la religion naturelle, se développe et s'agrandit. On sort du pur fétichisme, et l'on comprend que le paganisme, égaré dans les ténèbres de l'erreur si énergiquement caractérisée par l'Apôtre (*Rom.* 1, 19-23), et confondant le Créateur avec la créature, ait attaché une vertu souveraine à ces forces cachées dans le sein de la terre, et qui lui semblaient, sous une forme captive, boiteuse et imparfaite, résumer toute l'énergie de la puissance divine. Telle est certainement la doctrine que l'on enseignait dans les mystères, celle dont les poètes dramatiques étaient tenus d'offrir l'image, et dont les Athéniens initiés contemplaient avec une vénération superstitieuse l'image poétisée dans les infirmités et les tortures de Philoctète.

Si l'on veut juger Sophocle au point de vue de l'art et du goût, il n'y a pas moyen d'omettre ces considérations d'origine. J'ai déjà fait remarquer que les idées sur le naturel du langage qui dominent aujourd'hui, ne sont point applicables au style du plus parfait des tragiques athéniens, et qu'il faut y faire une large part à une volonté qui touche de bien près à l'affectation. Mais ces observations purement littéraires ne suffisent pas aux yeux du lecteur de bonne foi et qui ne se paye pas du prestige de la renommée pour absoudre un homme d'un aussi grand génie de certaines bizarreries dont on ne peut s'empêcher d'être frappé. D'où vient que le poète insiste tant de fois et sous tant de formes, sur l'infirmité de Philoctète? d'où vient que les jeux de mots s'accroissent, quand il décrit la claudication, la lenteur et l'embarras de ses mouvements, ou quand il touche, à propos de lui et de son séjour de neuf ans sur le rivage de l'île de Lemnos, aux idées de feu et de lumière? Je ne peux ici m'appuyer sur des citations qui ne conviennent pas aux habitudes de notre recueil : mais il sera facile à tout lecteur attentif du texte original de recueillir lui-même les témoignages dont j'aurais besoin pour justifier les remarques que je viens de faire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> On doit principalement étudier à ce point de vue les chœurs qui

Quoi qu'il en soit, voici déjà bien des années que l'expérience m'a convaincu que, pour les tragiques vraiment religieux, il y avait une nécessité de reproduire certains mots sacramentels destinés à agir sur l'esprit des initiés et à leur révéler le sens fondamental de la représentation. Sous ce rapport, l'art du poète consistait à introduire ces expressions d'une manière élégante et vraisemblable, soit dans le dialogue, soit principalement dans les chants, dont l'incohérence apparente et le fréquent embarras n'ont presque jamais d'autre origine que l'accomplissement de cette condition secrète.

J'ai entendu dire à un maître illustre, que nous avons le bonheur de posséder encore, à un maître qui joint à une sagacité du premier ordre, et à un sens littéraire exquis, une bonne foi bien rare chez les interprètes de l'antiquité, j'ai entendu dire à ce maître dont tout le monde devinera le nom, quoique je ne me sente pas le droit de le prononcer à propos d'une question aussi délicate, qu'on perdait sa peine à chercher le sens de certains chœurs des Tragiques, et que probablement ces morceaux, écrits très-rapidement, n'avaient pas d'autre objet que de flatter l'oreille par une espèce de *magniloquentia*, sans pour cela que l'auteur crût devoir s'asservir à la logique du discours. Ces propositions qui échappent dans la conversation et qu'on n'imprime pas, ne doivent pas cependant tomber sans fruit dans l'oreille des hommes intelligents. Ou elles sont absolument vraies, et alors il faut dépouiller la gloire des tragiques grecs d'une partie de son prestige ; ou l'on doit n'y voir que l'aveu d'une critique impuissante dans sa pénétration même, qui constate l'effet sans parvenir à démêler la cause, et j'offre à cette bonne foi que j'admire l'occasion de se relever d'un désespoir qui ne tend à rien moins qu'à ranger dans les plus vains retentissements de la parole humaine des créations qui ont coûté de laborieux efforts à leurs auteurs et qui ont traversé les siècles, environnées d'une tradition de respect.

séparent le second *acte* du troisième, et le quatrième du cinquième, dans la division adoptée par le P. Brumoy.

Après avoir touché ce qui se rapporte à l'intérêt religieux qu'offre le Philoctète, je me sentirais plus à mon aise pour aborder les considérations historiques, si la sévérité avec laquelle M. Patin a traité de bien modestes conjectures hasardées par M. *Lebeau le cadet* dans un des volumes de l'Académie des Inscriptions (Tome xxxv) ne m'inspirait quelque frayeur. « Si l'on ne s'attend pas en un pareil sujet, dit le moderne critique, à ce nom de Ni-comède (il était question d'un rapprochement assez malheureux du P. Brumoy), on ne s'attend guère davantage à celui d'Alcibiade, qu'y a mêlé gratuitement l'auteur d'un savant mémoire, etc. Le Philoctète ayant été donné sous l'archonte Glaucippe, il lui a plu, sans autre indice, d'y voir une allusion aux négociations qui commencèrent, cette année même, pour le rappel d'Alcibiade. »

Toutefois, et malgré cet anathème, j'en reviens aux remarques de M. *Lebeau le cadet*, dont le seul défaut à mes yeux est de manquer de développement et de confiance. Mais avant d'arriver aux allusions politiques qu'on peut retrouver dans le Philoctète, je dois appeler l'attention de mes lecteurs, jeunes et vieux, sur la place remarquable qu'occupe Sophocle au milieu des plus grands événements de la Grèce. Né en 495 avant Jésus-Christ, quinze ans après l'expulsion des Pisistratides, et au milieu de toute la ferveur de la liberté reconquise, il avait à peine un an quand Milet fut prise par les Perses, il en avait trois lors de la première expédition de Mardonius contre la Grèce, et cinq à l'époque de la victoire de Marathon. Dix ans plus tard, trop jeune encore pour prendre part à la lutte nationale, il fut choisi entre les jeunes Athéniens pour chanter, *nu et frotté d'huile*, le *Péan* auprès du trophée de Salamine. A vingt-sept ans il entre en lice, comme poète tragique, avec Eschyle, et reçoit sa première couronne des mains de Cimon qui venait de rapporter de Scyros les os de Thésée, symbole de la prépondérance athénienne. C'était l'année de la mort d'Aristide et de la naissance de Socrate. Il avait quarante-cinq ans lorsque l'éclatant succès de sa tragédie d'Antigone déterminait les Athéniens à le mettre au nombre des généraux dirigés contre Samos, et c'est

dans cette île qu'il rencontra Hérodote, auquel il adressa des vers dont les deux derniers seulement nous sont parvenus. Alors Athènes était parvenue à l'apogée de la grandeur. Mais le poète vécut assez pour être témoin des revers de sa patrie, et quand il mourut à 90 ans, Lysandre venait de remporter la victoire d'Ægospotamos. Isocrate mourut presque centenaire, peu de jours après avoir appris la défaite de Chéronée, et rien n'empêche de croire que Sophocle fut atteint aussi dans sa verte vieillesse par la douleur que dut lui causer le coup terrible porté à l'indépendance d'Athènes. L'historien de sa vie raconte que le tombeau de ses pères était situé auprès de Décélie à onze stades de la ville. Quand il fut mort, Lysandre, qui menaçait Athènes, avait fait fortifier Décélie, et l'on ne savait comment rendre les derniers devoirs au grand poète ; mais pendant la nuit Bacchus lui-même apparut deux fois au roi de Sparte, lui ordonnant de laisser libre le tombeau d'un personnage illustre. Ayant fait demander qui était mort, Lysandre apprit que c'était Sophocle, et c'est ainsi que les citoyens de la ville assiégée purent porter dans le tombeau qui l'attendait le dernier survivant des trois grands poètes tragiques. Quelle vie pour un Grec, que celle dont les deux bornes sont marquées par la bataille de Marathon et par la prise d'Athènes !

En examinant la question religieuse, j'ai fait voir ce qui faisait des *Flèches d'Hercule* un sujet national à Athènes. Eschyle qui remporta pour la première fois le prix quatre ans avant la victoire de Salamine, où il devait combattre en héros, composa peut-être son *Philoctète* pour une des circonstances critiques qui marquèrent les événements de sa jeunesse. J'ai déjà fait remarquer que la représentation du *Philoctète* d'Euripide répondait à la première invasion de l'Attique par les Lacédémoniens. Celui de Sophocle se rapporte comme date à des conjonctures plus terribles encore. Était-ce seulement par émulation ou par indigence de sujets que les principaux poètes reprenaient ainsi de main en main les mêmes arguments de tragédies ? J'incline à croire plutôt qu'en remettant à la scène des fables dont le sens religieux intéressait fortement la conscience publique, les

poètes faisaient un acte de piété et de patriotisme. Il est à remarquer en effet que la passion des spectacles sembla croître dans Athènes à proportion des dangers de la patrie. Les *Acharniens* d'Aristophane furent représentés lorsque la population, resserrée dans les murs de la ville, souffrait de la disette. Euripide donna son *Hélène* et son *Andromède* l'année après le grand désastre de l'armée athénienne en Sicile, et quand la douleur avait atteint la plupart des familles ; et les *Grenouilles* d'Aristophane précédèrent de quelques mois seulement la prise d'Athènes par Lysandre. Les citoyens ne cherchaient pas seulement alors à s'étourdir sur leurs maux. Chaque pièce de théâtre était une prière, un acte de supplication envers les dieux, pour que la puissance inconnue d'où dépendait le sort des hommes et des empires se déclarât en faveur de la république affligée et menacée.

Les circonstances au milieu desquelles Sophocle donna son *Philoctète* avaient un caractère tout particulier. On était encore sous l'impression des désastres de la Sicile qui avaient eu lieu quatre ans auparavant. Les villes alliées secouaient de toutes parts le joug d'Athènes, et cette cité, menacée des plus graves périls, était en proie à des révolutions intérieures, triste prélude de la servitude. Au milieu de ces calamités, tous les regards se tournaient vers Alcibiade, banni au moment de l'expédition de Sicile, et ce général, touché des maux de sa patrie, s'efforçait de mériter son rappel par les services que, dans l'Asie-Mineure, il rendait à la cause athénienne.

Tout le monde sait que l'exil d'Alcibiade avait eu un motif de religion. On l'accusa d'avoir pris part à la mutilation des Hermès qui pendant une nuit eut lieu dans toute la ville, et d'avoir profané dans sa propre maison les mystères d'Eleusis. Ces accusations, à l'occasion desquelles la délation exploita largement la crédulité universelle, n'étaient pas sans rapport avec l'inquiétude semée dans le public par les prédications philosophiques de Socrate. Déjà, dix ans avant l'expédition de Sicile, Aristophane s'était rendu, par sa comédie des *Nuées*, l'organe des défiances passionnées de ceux qui tenaient à ne rien changer à la constitu-

tion religieuse de l'État. Alcibiade, qui avait entendu son maître réclamer énergiquement un dogme plus conforme à la conscience humaine, aux lois de la morale et aux espérances de l'autre vie, n'avait, avec la légèreté de son caractère, trouvé dans ces leçons qu'un encouragement à l'impiété, et les hommes du parti religieux avaient quelques motifs pour attribuer à l'affaiblissement de la foi ébranlée par Socrate, le mépris des mystères et l'atteinte portée par de jeunes libertins à des figures qui, plantées à tous les coins de la ville, étaient considérées, par les esprits superstitieux, comme une des sauvegardes de l'État.

Le grave Sophocle était du même parti que le railleur Aristophane. Il passait pour avoir reçu des dieux des révélations et des faveurs particulières ; il avait sans doute partagé le mécontentement populaire contre Alcibiade ; mais, dans les dangers de la patrie et au moment où l'opinion se prononçait en faveur de l'exilé, il éprouvait le besoin de le réconcilier publiquement avec les dieux. C'est ce qui arriva en effet, lors du retour d'Alcibiade, deux ans après la représentation du *Philoctète*. La sécurité ayant été momentanément rendue aux campagnes de l'Attique, on put reprendre les fêtes d'Eleusis, et Alcibiade, à la tête des initiés, conduisit la pompe sacrée depuis Athènes jusqu'au temple des Grandes Déeses.

Ni Eschyle, ni Euripide, ni probablement aucun des poètes tragiques, n'avaient songé à introduire le personnage de Néoptolème dans le sujet des *Flèches d'Hercule*. Eschyle faisait aborder Ulysse seul à Lemnos, sous la conduite de Minerve ; Euripide lui donnait pour compagnon Diomède, comme dans l'enlèvement du Palladium. Le rôle attribué au fils d'Achille dans la composition de Sophocle, n'est considéré d'ordinaire que comme une heureuse invention ; mais au risque de partager la disgrâce de *M. Lebeau le cadet*, je pense avec lui que le personnage de Néoptolème n'est pas sans rapport avec le retour de l'opinion publique en faveur d'Alcibiade.

Philoctète, dans la pensée du poète, n'est pas seulement le symbole de la divinité protectrice qui seule peut sauver Athènes, il offre aussi l'image des citoyens dont les malheurs, après l'ex-

pédition de Sicile, avaient si profondément touché le cœur de leurs compatriotes. Chaque plainte du héros sur son isolement, son abandon, sa misère, devaient arracher des larmes aux pères, aux frères et aux amis de ceux qui avaient péri dans les Carrières ou qui traînaient, sur des bords ennemis et au sein de l'esclavage, les restes d'une misérable existence. Philoctète, en un mot, est le type idéalisé des souffrances du peuple athénien. De son côté, Néoptolème, malgré la générosité de son caractère, cède à une influence fâcheuse qui en trouble la pureté. Mais avec quelle noblesse il expie ses torts, et combien son repentir ajoute de grâce à l'élévation de ses sentiments !

Sophocle ne s'est pas contenté de faire sortir la vertu de Néoptolème du nuage qui l'avait un moment voilée, il a placé autour du fils d'Achille un chœur de matelots, qui se distinguent par leur déférence affectueuse envers le jeune héros. Ces matelots, si je ne me trompe, ont bien de la ressemblance avec ceux d'Athènes, seul espoir de la république, lesquels devaient bientôt triompher une dernière fois aux Arginuses, et qui, peu de temps avant la représentation de *Philoctète*, venaient de devancer la sentence du rappel d'Alcibiade, en l'invitant à se mettre à leur tête.

Cependant, en même temps qu'il flattait Alcibiade et l'opinion, Sophocle n'oubliait pas de recommander, comme la plus sûre défense, la piété envers les dieux. On se rappelle les conseils qu'avant de disparaître, Hercule adresse à Philoctète et à Néoptolème, images transparentes du peuple athénien et de son favori : « Mais quand vous prendrez Troie, n'oubliez pas le respect » que l'on doit aux dieux. Jupiter met la piété au-dessus de toutes » les vertus : car la piété survit à l'existence des hommes, et ne » leur est pas moins utile après leur mort que pendant leur » vie... » Paroles convenablement placées dans la bouche d'Hercule divinisé, et qui devaient frapper les initiés par leur rapport avec la doctrine des mystères, pour lesquels la mort était une véritable apo théose. Socrate, de son côté, apprenait à se défier de ces grandes images, qui ne cachaient peut-être qu'une puérile et triste équivoque. Il réclamait, au nom de la conscience, moins

L'apothéose des morts que la responsabilité de l'âme immortelle. Mais Sophocle ne pouvait tenir un autre langage que celui des hommes de son parti, et d'ailleurs, tout en parlant pour les individus, il était surtout préoccupé du soin de maintenir la fortune de la patrie sous l'égide de la superstition.

Quoi qu'il en soit, personne ne doit oublier, en lisant le Philoctète, que l'auteur avait *quatre-vingt-cinq ans* quand son ouvrage parut sur la scène athénienne. C'est, en y comprenant l'Œdipe à Colonne, composé encore plus tard, le plus mémorable exemple de la prolongation des facultés si délicates de l'imagination. On est confondu de trouver tant de fraîcheur dans les idées, tant de passion et une expression aussi vigoureuse dans un âge aussi avancé; et c'est ce qui autorise encore la conjecture que j'ai proposée plus haut sur les causes de la mort de Sophocle : frappé par les désastres de la patrie, il dut mourir tout entier comme un jeune homme; cependant, son talent s'était perfectionné, en dépit de l'âge, et jusqu'au moment de la mort.

En abordant à la fois tant de questions inexplorées, j'ai peut-être fait faire trop de chemin à mes lecteurs, mais tout ce que remue l'étude de la littérature grecque est immense, et puisque j'écris pour des professeurs chrétiens, je ne regrette point d'avoir un moment agité leur esprit, en leur faisant entrevoir le profit que l'étude comparée du paganisme et de la vraie religion doit tirer d'une conservation intelligente et appropriée à l'état actuel des esprits, des saines traditions de l'éducation classique.

Mais, de crainte qu'ils ne trouvent la route que je leur montre trop longue et trop obscure, je leur offre en dédommagement de ces aperçus aventureux la traduction d'un morceau de critique, traité, je crois, avec trop de rigueur, par les écrivains qui en ont parlé sans le faire connaître à leurs lecteurs. On n'est pas tout à fait sans renseignements sur le Philoctète d'Eschyle et sur celui d'Euripide. Indépendamment d'un certain nombre de fragments dispersés dans les écrits postérieurs, on trouve parmi les discours de Dion Chrysostome, une

paraphrase qui contient presque en entier, et d'une manière à peu près littérale, les deux premières scènes de la pièce d'Euripide. Un célèbre philologue allemand, Godefroi Hermann, a recomposé avec un talent remarquable et à l'aide, soit des citations qu'on trouve dans les auteurs grecs, soit des imitations d'Accius rapportées par les latins, la portion correspondante de la tragédie d'Eschyle. Enfin, le rhéteur que je viens de citer, Dion Chrysostome, a comparé, dans un morceau spécial, les drames composés sur le même sujet par les trois grands maîtres de la scène athénienne.

Après l'éclat des siècles de création, et dans le regain, pour ainsi dire, de la littérature grecque, Dion Chrysostome est un auteur charmant. Il se distingue par le goût et l'élégance; il est plus naturel qu'aucun de ses contemporains du second siècle de notre ère, et il y a tel de ses ouvrages, comme *l'Eloge de la vie champêtre*, traduit par Brequigny, qu'on peut considérer comme le point de départ d'un genre particulier, non-seulement dans la littérature grecque, mais dans celle de toutes les nations cultivées. Néanmoins, Dion Chrysostome a été fort négligé, surtout dans notre pays, et si j'ai été devancé par quelqu'un dans l'essai de traduction qu'on va lire, l'œuvre de mon prédécesseur a échappé à mes recherches. J'avertis, avant de commencer que, pour bien rendre mon auteur, je ne me suis pas contenté de l'édition de Reiske, mais que j'ai eu recours à la recension plus récente de M. Emper (Brunswick, 1844), sans négliger le morceau relatif à Eschyle, inséré par Godefroy Hermann dans son mémoire *sur le Philoctète* de cet auteur.

J'étais, souffrant et l'air piquant du matin, presque aussi frais qu'en automne, quoiqu'on fût encore au milieu de l'été, m'avait réveillé dès la première heure du jour : je me levai, et après les premiers soins du corps et la prière, je fis atteler et recommençai à plusieurs reprises le tour de l'hippodrome, en me laissant aller doucement et sans contrainte au pas des chevaux. Après cet exercice, suivi d'une courte promenade, je pris un moment de repos; puis le bain, puis un repas léger, et je mis la main sur plusieurs tragédies, ouvrages d'hommes d'un mérite peu commun, un Eschyle, un Sophocle, un Euripide, et toutes sur le même sujet. Il s'agissait de l'arc

et des flèches de Philoctète et de la manière dont ces armes lui furent, dirai-je dérobées, ou enlevées? Quoi qu'il en soit, on y voyait Philoctète dépouillé par Ulysse et emmené à Troie en grande partie contre son gré, et aussi sous l'impression de la nécessité. Car que serait-il devenu sans ses armes, qui lui fournissaient des moyens d'existence à Lemnos, et qu'il regardait non-seulement comme un adoucissement à sa douleur, mais comme la gloire de sa vie ?

Je me repaissais de cette lecture, et je me demandais à moi-même si, vivant à Athènes du temps de ces grands hommes, j'aurais pu les voir se disputer tous les trois la même couronne : mais non, car plusieurs assistèrent à la lutte de Sophocle jeune contre Eschyle déjà vieux, et se retrouvèrent le jour où Sophocle vit surgir la rivalité du jeune Euripide ; mais entre ce dernier et Eschyle l'âge avait mis un long intervalle, et s'ils entrèrent jamais ensemble en lice, du moins ce ne fut pas en traitant le même sujet. Je jouissais vivement de ces contrastes et j'oubliais mes maux ; c'était comme un magnifique spectacle que je me serais donné à moi-même, et je rassemblais toutes les forces de mon jugement pour ce concours des plus belles tragédies entre lesquelles j'aurais été appelé à me prononcer. Mais le juge, après avoir prêté serment, reconnaissait son impuissance, et il n'aurait su trouver une raison d'infériorité dans aucun de ces hommes illustres.

Eschyle avait pour lui la grandeur et la simplicité antique, la majesté de la pensée et de l'expression, ce qui va le mieux à la tragédie et aux mœurs héroïques : rien de recherché, de verbeux ni de bas. La finesse et la ruse qu'il prêtait à Ulysse avaient elles-mêmes quelque chose de primitif, et l'on se sentait avec ce héros à une si grande distance de la corruption actuelle, qu'il aurait paru simple à côté de ceux qui, de nos jours, se donnent pour sincères et magnanimes. Eschyle n'a pas cru devoir faire intervenir Minerve pour rendre Ulysse méconnaissable aux yeux de Philoctète ; il s'est abstenu de ces transformations dont Homère lui donnait l'exemple et auxquelles Euripide eut plus tard recours : ce serait là un prétexte favorable pour chercher querelle au vieux poëte ; car n'y a-t-il pas trop d'in vraisemblance à montrer Ulysse paraissant devant Philoctète sans en être reconnu? Mais Eschyle peut encore se justifier de ce reproche. Ce n'est pas, il est vrai, en dix ans que les traits auraient subi l'altération qu'on serait obligé de supposer en pareil cas : néanmoins le mal de Philoctète, ses souffrances, un isolement aussi prolongé rendent tout possible : on citerait des exemples d'un tel affaiblissement des facultés, causé soit par la douleur physique, soit par les épreuves de l'adversité.

Le chœur d'Eschyle ne commence pas par une excuse comme celui d'Euripide : le vieux poète n'en a pas senti la nécessité. Tous deux l'ont composé d'habitants de Lemnos : mais Euripide met aussitôt dans leur bouche une apologie de leur négligence, sur ce qu'ils ont laissé s'écouler tant d'années sans entrer en rapport avec Philoctète et sans le secourir. Eschyle, au contraire, introduit le chœur directement et sans explication, ce qui après tout est plus simple et va mieux à la tragédie ; tandis que le procédé d'Euripide a le mérite de l'habileté et de l'exactitude. Et pourtant, si l'on voulait effacer des pièces de théâtre toutes les invraisemblances, il n'y aurait peut-être pas moyen d'en faire représenter une seule : n'y voit-on pas sans cesse un héraut accomplir en un seul jour des voyages qui en demanderaient nécessairement plusieurs ?

Il n'est pas même nécessaire d'admettre qu'aucun des habitants de Lemnos n'ait eu rapport avec Philoctète et n'ait pris de lui quelque soin. Dix ans n'auraient pu s'écouler pour lui sans aucun secours ; mais s'il en a reçu, ce n'est qu'à de rares intervalles et de la part de personnes vulgaires : de plus, le caractère repoussant de son mal a empêché qu'aucune maison le reçût, qu'aucune main approchât de sa plaie. Quant à Euripide, il fait paraître sur la scène Actor, un des habitants de Lemnos, comme une connaissance de Philoctète, et il suppose entre eux de fréquents rapports à une époque antérieure.

Je ne crois pas non plus qu'on soit en droit de reprocher à Eschyle de faire parler Philoctète aux personnages du chœur, comme si ceux-ci eussent ignoré complètement l'abandon des Grecs et la suite de ses aventures : car les malheureux aiment à rappeler leurs maux, et ils fatiguent du récit de ce qui les touche, sans songer qu'ils n'ont rien à apprendre à ceux qui les écoutent.

Quant aux moyens qu'Ulysse emploie pour tromper Philoctète, et aux discours par lesquels il le séduit, ils n'ont pas seulement le mérite de la dignité qui convient à un héros, à un homme qui n'est ni un Eurybate <sup>1</sup>, ni un Patécion <sup>2</sup> ; je leur trouve aussi plus de vraisemblance. A quoi bon, en effet, tant de détours, une conspiration si bien ourdie contre un homme impotent, et qui n'ayant pour armes que des flèches, se serait trouvé dépourvu de tout moyen de défense, pour peu qu'on se fût rapproché de lui ? Le récit qu'on lui fait du malheur des Grecs, de la mort d'Agamemnon, du supplice ignominieux infligé

<sup>1</sup> Le héraut d'Ulysse.

<sup>2</sup> Voleur célèbre.

à Ulysse, en un mot, du désastre de l'armée, n'a pas seulement pour avantage de flatter la passion de Philoctète et de le disposer à mieux accueillir les insinuations d'Ulysse : je n'y trouve aussi rien à reprendre sous le rapport de la vraisemblance, eu égard à la longueur de l'expédition et à ce qui était arrivé récemment pendant la colère d'Achille, lorsqu'il s'en fallut de si peu qu'Hector ne mît le feu au camp des Grecs.

Les qualités qui distinguent Euripide font un contraste complet avec le génie d'Eschyle : c'est une habileté, une attention qui ne laisse rien en oubli, qui ne souffre pas de négligence et donne à tout un caractère de vraisemblance, c'est une diction à laquelle la simplicité ne suffit pas, et qui cherche constamment le tour le plus heureux, en un mot, une mine inépuisable pour l'orateur et pour l'homme d'État. Ulysse paraît dans le prologue, et nous le voyons rouler dans son esprit toutes les pensées de la politique ; il se demande à lui-même s'il mérite bien ce renom, que tout le monde lui accorde, de sagesse consommée et de prudence au-dessus de celle des autres hommes. Il aurait pu vivre tranquille sans chagrins et sans soucis, et c'est de son plein gré qu'il s'abandonne au tourbillon des affaires, et qu'il se jette chaque jour dans de nouveaux périls. Voilà, ajoute-t-il, ce que produit l'ambition dans les cœurs généreux. Pour conquérir la gloire, pour se placer haut dans l'estime des hommes, rien n'effraye, rien ne rebute : l'orgueil de l'homme surpasse tout.

Puis il arrive à l'exposition du sujet et raconte pourquoi il est venu à Lemnos. Il dit que Minerve a changé ses traits, de peur que Philoctète ne la reconnût à la première vue, et cela est une imitation d'Homère, chez lequel Ulysse ne paraît devant Eumée et devant Pénélope qu'après que Minerve lui a donné une autre forme. Il annonce une ambassade des Troyens chargés d'intercéder auprès de Philoctète et de lui offrir la couronne en échange de son concours et des flèches d'Hercule, et c'est ainsi qu'en variant les incidents de son drame, il fournit l'occasion de discours en sens contraires, propres à déployer la fertilité de ses ressources et son incomparable souplesse. Ulysse ne vient point seul, c'est aussi à l'exemple d'Homère, qu'il lui a donné Diomède pour compagnon. En un mot, ce drame brille par la science des affaires et la vérité des discours ; le dialogue y est plein de force et semé de traits admirables, la versification claire, les morceaux lyriques remplis non-seulement de charme, mais d'une utile moralité.

Sophocle semble tenir le milieu entre Eschyle et Euripide, il n'a ni la fierté, ni la simplicité du premier, ni le tour aisé et la connaissance des affaires qui brillent dans le second ; ce qui le distingue,

c'est une manière auguste et majestueuse, un ton vraiment tragique, un choix d'expressions qui réunit le charme à la gravité et au sublime. Sa composition est la mieux ordonnée et la plus naturelle. Il suppose qu'Ulysse s'est fait accompagner de Néoptolème, quand l'oracle a prononcé que Troie ne serait prise que par le fils d'Achille et par Philoctète employant les armes d'Hercule. Ulysse se cache, et après avoir suggéré à Néoptolème ce qu'il doit faire, il l'envoie auprès de Philoctète. Le chœur ne se compose pas, comme dans Eschyle et dans Euripide, d'habitants de Lemnos, mais de matelots embarqués avec Ulysse et Néoptolème. Tous les caractères ont de la gravité et une allure libre : Ulysse est moins subtil et aussi moins violent que chez Euripide ; Néoptolème, une merveille de franchise et de générosité. D'abord, il refuse d'attaquer Philoctète par le mensonge et la ruse ; il aimerait mieux agir à force ouverte, mais Ulysse parvient à le persuader ; et quand son artifice l'a rendu maître des flèches d'Hercule, aux cris, aux plaintes de Philoctète qui se sent trompé et redemande ses armes, il se trouble, et c'est en vain qu'Ulysse qui survient veut s'opposer à sa résolution : le jeune homme finit par céder aux supplications de Philoctète. Peut-être cette condescendance fléchira-t-elle la rigueur du héros : mais tous ses discours ne peuvent le décider ; Philoctète refuse obstinément de venir à Troie ; bien plus, c'est lui qui, à son tour, implore Néoptolème et qui lui rappelle sa promesse de le ramener en Grèce, et le fils d'Achille céderait à ces nouvelles instances, si l'apparition d'Hercule ne mettait fin à la résistance de Philoctète en lui montrant le chemin de Troie. Les chœurs n'ont pas le ton sentencieux et la tournure philosophique de ceux d'Euripide, mais ils se distinguent par un mélange singulier de grâce et de grandeur. On sent combien Aristophane avait raison, quand il disait de ce poète : *Les lèvres de Sophocle sont comme les bords d'un vase frotté de miel.*

Je ne crois pas m'être trompé sur l'intérêt de ce morceau. Il est de ceux qu'un maître habile peut montrer à ses élèves. En leur faisant voir comment les anciens jugeaient les choses de l'esprit, on leur apprend à mieux pénétrer dans le génie même des auteurs qu'on explique. D'ailleurs, il faut préparer les intelligences à cette seconde halte dans la littérature grecque, qui comprend l'âge des rhéteurs. Les Pères, que des esprits modérés voudraient aujourd'hui faire marcher de front avec les modèles classiques, ne sauraient être abordés avec fruit dans le texte original, si l'on n'a déjà contracté une certaine habitude

de la manière des rhéteurs dont ils ont subi l'influence. Je dis cela pour tenir en garde contre des concessions préjudiciables à ceux qui veulent de vraies et fortes études. Rien ne se fait bien hors de son temps, et ceux qui mettent la charrue avant les bœufs ne feront jamais de bonne besogne.

J'offre de bon cœur cet essai sur *Philoctète* aux professeurs et aux élèves du petit séminaire de la Chapelle ; je l'offre en signe de ma reconnaissance pour la vraie et pure jouissance qu'ils m'ont causée. En même temps, j'ose espérer qu'ils ne se contenteront pas de prendre goût à la culture du grec, et qu'ils se garderont d'oublier que les héritiers de cette belle langue existent encore. Les Grecs, malgré les dissidences religieuses qui nous séparent, méritent toute notre sympathie. Ils ont déjà beaucoup fait pour se rendre dignes de leurs pères : ils feront plus encore, si on prie pour eux, au lieu de les dédaigner et de les maudire ; si des âmes jeunes et pures comme celles qui se nourrissent et se fortifient à l'ombre des ailes d'un sage et éloquent prélat, implorent avec instance de la bonté divine la réunion des deux Églises : réunion à laquelle Rome n'a cessé de travailler et dont l'ajournement indéfini tient en suspens le dernier développement de la civilisation chrétienne.

CH. LENORMANT.

# REVUE LITTÉRAIRE.

---

**CARMINA E POETIS CHRISTIANIS EXCERPTA**, *ad usum scholarum* edidit FÉLIX CLÉMENT, membre de la Commission des Arts et Édifices religieux <sup>1</sup>.

**RÉCITS DE L'HISTOIRE DE FRANCE**, par M. J. A. COURGEAU, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries : *Gaulois et Mérovingiens* <sup>2</sup>.

---

Le volume que voici serait, pour qui en aurait envie, une occasion naturelle de rentrer dans la querelle des classiques. L'éditeur y pousse autant qu'il peut dans sa préface et dans ses notes; mais il en sera vis-à-vis de moi pour ses frais de provocation. Je crois le moment et le terrain mal choisis pour la lutte, et il me semble qu'il vaut mieux, dans l'intérêt de son livre dont j'apprécie l'importance, et qui est, au fond, une œuvre grave et savante, s'occuper de ce qu'il contient que de la thèse pour laquelle il semble fait.

La poésie latine a deux âges : l'âge païen et l'âge chrétien. L'estime dont jouissent ces deux périodes est fort différente; les monuments de la première sont universellement considérés comme des modèles accomplis, ceux de la seconde comme des œuvres de décadence et d'épuisement. On a çà et là essayé de protester contre ce jugement, mais on n'a pas réussi à convertir l'opinion publique. C'est, je crois, la faute des apologistes de la poésie chrétienne qui, tout en combattant les admirateurs exclusifs des poètes païens, sont

<sup>1</sup> Paris, Gaume frères. 1 vol. in-12 de 700 pages.

<sup>2</sup> Paris, Hachette.

tombés eux-mêmes dans un système d'exclusion intraitable, et ont mal choisi leur champ de bataille. Il aurait fallu, selon moi, élever la question, la sortir du cercle étroit de la poétique des colléges et ne pas se laisser entraîner à des parallèles d'exécution où la supériorité ne peut manquer de rester aux poètes païens. M. Clément a bien compris le danger et a pris son point de départ plus haut que ceux qui l'avaient devancé. C'est de la notion même de la poésie qu'il est descendu pour juger les poètes des deux écoles. Mais ses idées, un peu vagues, n'ont pas un développement suffisant pour être bien saisies, et les déductions qu'il en tire et qu'il applique aux auteurs contenus dans son recueil ne se justifient pas très-victorieusement. En effet, de ce que « la vraie poésie s'exhale du cœur, » de ce qu'elle n'est « réellement grande et n'exerce une influence durable et civilisatrice qu'autant qu'elle est étroitement liée à des croyances religieuses, » il ne suit pas qu'il suffit d'avoir de la sensibilité et de la foi pour être poète. Autrement le monde en serait plein; car, grâce à Dieu, il y a encore de la charité et des principes religieux. La piété est une des sources de la poésie, mais elle n'est pas à elle seule l'hippocrène chrétien. La poésie emporte essentiellement l'idée de création, d'invention, d'action sur les âmes, et suppose, outre la faculté de s'inspirer, celle de donner la vie à ses conceptions et de les produire au jour à l'aide d'un langage vivant et coloré.

S'il s'était rappelé qu'on n'est poète qu'à la condition de réunir toutes ces puissances, M. Clément n'aurait peut-être pas donné ce titre sublime à tant de versificateurs. Il y en a bien peu, en effet, parmi ceux dont il publie des extraits, qui se montrent complètement doués. En général, ils ont peu imaginé; dans le genre narratif, c'est l'Écriture sainte ou les traditions pieuses qu'ils ont paraphrasées et mises en vers; mais ils n'ont vivifié aucun des sujets qu'ils ont choisis et n'ont pas fait de ces réalités des types féconds; car, remarquons-le bien, ce n'est pas d'eux, mais des légendes populaires que la plastique et la peinture des cathédrales se sont inspirées. Leur action sur la société paraît avoir été assez stérile. M. Clément le reconnaît implicitement lui-même, quand il signale à la jeunesse les sources où elle doit puiser (p. vi). Ce ne sont pas les *poètes*, mais les peintres, les sculpteurs chrétiens du moyen âge qu'il leur recommande. C'est, de son propre aveu, des œuvres des imagiers et des tailleurs de pierres vives que l'inspiration chré-

tienne s'exhale à pleins poumons, qu'elle sort féconde et puissante, et non dans les écrivains qui s'occupèrent à ciseler la parole. Ceux-ci furent gracieux, élégants, ingénieux, émus quelquefois, mais ils furent rarement éloquents. On trouve chez eux quelques conceptions hardies, des esquisses heureuses, de bons tableaux, mais rien de complètement beau, pas de chefs-d'œuvre, en un mot, si ce n'est chez les lyriques, qui font d'illustres exceptions. Ce qui, malgré leurs imperfections, les soutient tous et leur donne un secret attrait, c'est le parfum chrétien qu'on respire partout. M. Clément les surfait donc beaucoup en les proclamant aussi riches « en beaux vers » (page vi) et en « beautés émouvantes que les poètes du paganisme » (page xii).

Je viens de le reconnaître, les lyriques chrétiens, ceux de la seconde époque du moyen âge en particulier, sont, en général, très-supérieurs aux poètes épiques et didactiques. Il y a plus de liberté dans leur langage, plus de mouvement et de coloris ; on sent que l'âme y est plus à l'aise. Les hymnes, les proses, les séquences et toutes les sortes de chants qui se multiplient à partir du ix<sup>e</sup> siècle ont une chaleur douce qui pénètre, un élan calme et fort qui enlève. Mais pour en bien sentir la puissance, ce n'est pas assez de les lire, il faudrait les chanter. Je regrette que M. Clément, dont l'érudition en musique n'est pas moins grande qu'en littérature, n'ait pas cru pouvoir accompagner de la mélodie pour laquelle ils furent composés, les nombreux morceaux lyriques dont il a rempli la seconde partie de son livre. Les hymnes de l'Église, au moyen âge, étaient des chants populaires où l'air et les paroles, nés souvent ensemble, ne faisaient qu'un. Il en est d'eux comme de ces vieilles légendes qui se chantent encore au foyer dans quelques provinces lointaines : elles perdent la moitié de leur charme à n'être qu'écrites. Et cependant, toutes dépouillées qu'elles sont ici de leur vêtement d'harmonie, les hymnes de saint Ambroise, de Fortunat, de Paul Diacre, du roi Robert, les séquences de Notker, les proses de Thomas de Célano, de saint Thomas d'Aquin et d'une foule d'autres anonymes sont encore d'un saisissant effet.

On le voit par les noms que je viens de citer, le recueil de M. Clément embrasse l'âge de la poésie latine chrétienne tout entier, du iv<sup>e</sup> siècle au xiv<sup>e</sup>, de la chute du paganisme dans les institutions et les mœurs à sa renaissance dans les lettres et les arts. Dans ce temps-là, bien que les idiomes barbares se fixassent et étendissent

leur empire, le latin était resté l'instrument général de communication ; il planait avec sa majesté antique au-dessus de cette babel confuse des langues nouvelles qui bruissaient d'un bout de l'Europe à l'autre, et donnait ainsi une certaine unité au monde. Le domaine de l'intelligence n'avait pas, comme aujourd'hui, des régions distinctes et souvent inconnues l'une à l'autre. Tous les esprits s'entendaient, et les choses d'un ordre élevé avaient un langage à elles, fixe, défini et à l'abri des modifications du temps. C'était un grand avantage. Les choses vulgaires de la vie avaient, pour s'exprimer, les langues vulgaires ; tout ce qui était grand, noble, religieux, tout ce qui tenait d'en haut, qui portait l'empreinte du commandement ou aspirait à vivre, la prière, la poésie, la loi, l'histoire, avait choisi le latin pour organe. De là vient que, si les littératures populaires du moyen âge sont une source curieuse de renseignements sur les mœurs particulières de ce temps, la littérature latine donne seule une idée de l'état général des esprits, révèle seule ce qui se passait dans les hautes régions de la pensée publique. C'est ce qui fait le prix des écrivains latins du moyen âge, des poètes notamment, surtout des poètes religieux.

Dans leur brièveté, les extraits publiés par M. Clément participent à ce mérite ; on peut y suivre la plupart des changements survenus dans l'ordre moral durant la période qu'ils embrassent, et surtout la pénétration progressive de l'esprit et du sentiment chrétiens dans le monde païen et barbare. L'empire de la littérature romaine se montre encore tout puissant au début, dans Juvencus (332), dont l'élocution correcte, élégante et la fidélité scrupuleuse aux principes de la grande versification latine indiquent un disciple respectueux de l'Évangile et de l'Énéide. Écrivain modeste d'ailleurs et sincère, il n'a point eu la prétention de faire une épopée sur la mission de Jésus-Christ ; il s'est borné comme l'indique son titre, à raconter en vers élégants, sans fiction, sans invention aucune, la vie, la prédication et la mort de l'Homme-Dieu.

Nam mihi carmen erunt Christi vitalia ges'a,  
Divinum in populis falsi sine crimine donum.

Il paraît cependant que malgré ses efforts pour rester fidèle aux traditions poétiques du doux Virgile (*dulcedo Muronis*), Juvencus se permet quelquefois d'enfreindre les règles prosodiques consacrées

par ce grand poète, mais qui n'étaient pas si universellement admises qu'il ne restât encore, au IV<sup>e</sup> siècle, des partisans d'une façon de versifier plus vieille et plus populaire. Selon M. Clément, les poètes du temps d'Auguste n'auraient pas fait admettre sans difficulté l'étroit système de versification que nos prosodies ont accepté aveuglément sans s'informer si les irrégularités qu'elles taxent de fautes dans les auteurs des époques suivantes, et en particulier dans les auteurs chrétiens, ne sont pas des traces de l'ancienne liberté reconquise, des signes d'affranchissement poétique analogues à ceux que donnaient chez nous, il y a quelque trente ans, les poètes d'une certaine école, qui protestaient en alignant de la plate prose contre le despotisme de Boileau. A ce compte, les poètes chrétiens seraient les *romantiques* de la littérature latine, et Juvencus en ouvrirait la liste; car ce n'est pas seulement sur la quantité des syllabes qu'il se met à l'aise, mais sur beaucoup de termes qu'il prend dans un sens qui n'est pas celui des classiques. Ces acceptions insolites de Juvencus et des autres poètes chrétiens, l'éditeur—je dois me hâter de le dire—a soin de les expliquer ou de les justifier dans des notes qui attestent plus de sollicitude philologique que n'en montrent d'habitude nos éditeurs classiques. Ces notes, très-multipliées et qu'on ne trouvera peut-être pas encore assez nombreuses, étaient nécessaires pour un ouvrage de ce genre, destiné à prendre rang dans les écoles à côté des classiques du siècle d'Auguste. Le christianisme a peu à peu spiritualisé la langue de Rome; il a changé souvent la signification première des mots et créé des locutions qui n'appartiennent qu'à lui. Les docteurs et les poètes de l'Eglise sont d'ailleurs pleins d'allusions dont on n'a la clef que quand on possède bien les Ecritures. C'est à éclaircir les difficultés qui viennent de là que s'est principalement attaché M. Clément. Cependant l'homme de goût se montre aussi à côté du grammairien et de l'érudit dans ce rapide commentaire. Il y a — je l'ai fait pressentir — beaucoup d'indulgence dans les jugements dont sont accompagnés parfois les fragments cités. D'abord on aurait pu, selon moi, mieux choisir, ou tout simplement omettre; Sidoine Apollinaire tient trop de place pour ce qu'il vaut, et Ausone et Abailard sont trop peu chrétiens pour prendre rang parmi tant de grands saints et de religieux poètes. Puis, bien que j'approuve fort les citations de Marius Victor, j'ai peine à supporter l'épithète de *pathétique* que l'éditeur donne au discours que cet écrivain prête à la mère des Machabées; cela sent trop le rhéteur

de profession appliquant le procédé de l'école à un sujet chrétien : *et declamatio fias*. Je sens tout ce qu'il y a de chaleur vraie dans les Epîtres de Paulin de Nole à son ancien maître, mais je ne saurais y voir « des chefs-d'œuvre où la poésie la plus élevée s'unit à une éloquence irrésistible. » Gardons-nous d'exagérer, surtout avec les jeunes gens : nous compromettrions tout.

Je ne pousserai pas plus loin l'énumération de ces dissidences d'opinion ; tout aussi bien mon but n'est-il pas de discuter avec le savant et religieux éditeur sur le plus ou le moins de valeur littéraire des auteurs qu'il a choisis. C'est l'examen des notes dont il les a accompagnés qui m'a entraîné à le contredire en quelques points. Je reviens à ces notes qui contiennent des renseignements neufs sur le système prosodique des poètes chrétiens. Ceux que le sujet intéresse y trouveront des détails curieux, et apprendront sans doute avec moi l'existence des *vers politiques, des iambes dimètres et trimètres réguliers, irréguliers et libres; des dactyles catalectiques, acatalectiques, hypercatalectiques*, et de nombre d'autres coupes, rythmes et mesures dont la connaissance est indispensable pour apprécier les hymnes, proses et séquences de l'Eglise, traitées longtemps comme l'ont été les édifices gothiques, d'œuvres sans règles et sans principes. La métrique du moyen âge avait ses lois, comme l'architecture de la même époque ; ses infractions aux règles classiques étaient fondées en raison ; elles dérivait d'une théorie harmonique différente qui partait de l'accent tonique, négligé par le siècle d'Auguste pour la quantité syllabique, et rentré en faveur au moyen âge. J'engage les professeurs à lire ce qu'écrivit à ce sujet M. Clément dans ses notes sur saint Hilaire de Poitiers, saint Damase, saint Paulin de Nole, Tyro Prosper, Severus Sanctus, Prudence, saint Augustin, et les auteurs des proses et des séquences. J'indique du reste sans prétendre juger.

Ce n'est guère, toutefois, que dès l'époque qu'on désigne vulgairement comme le milieu du moyen âge, quoi qu'il fût plus exact peut-être de la considérer comme en étant la fin — le x<sup>e</sup> siècle — qu'une révolution hardie se fait dans la versification latine. Alors saint Odon de Cluny mêle dans ses hymnes la mesure et la rime, et ce procédé s'introduit partout. Le B. Fulbert de Chartres et le roi Robert l'acceptent et le consacrent. C'est le temps d'un autre genre de composition, d'une liberté rythmique plus grande encore et où le sentiment catholique, se trouvant plus à l'aise, s'est épanché aussi avec plus d'abondance.

Je veux parler des Séquences, dont j'ai souvent prononcé le nom, sortes de récitatifs, trop peu connus et dont l'origine, selon M. Clément, serait toute neustrienne, toute française. « Les séquences ou proses sont de deux sortes, dit M. Clément : régulières et irrégulières. Les séquences irrégulières ont précédé les séquences régulières ; elles sont divisées en versets, mais elles ne sont pas assujéties à des règles fixes de versification, en sorte qu'elles n'ont pas un rythme régulier. Cependant elles ne laissent pas d'avoir un caractère lyrique, parce que le poète s'attache à former une suite de sons harmonieux et de périodes éminemment musicales. Par la même raison, elles offrent des traces d'assonances, de rimes et même de numération de syllabes ; quelquefois, la même assonance se reproduit constamment à la fin de chaque verset et d'un bout de la pièce à l'autre. Quant aux séquences régulières, elles sont divisées en strophes et soumises à des règles fixes, de sorte que le rythme en est régulier. »

Les séquences régulières sont les plus connues ; il suffit de citer celle de Pâques : *Victimæ paschalæ laudes*, celle des Confesseurs : *Iste Confessor Domini sacratus*, et la plus célèbre de toutes, celle du roi Robert : *Veni Sancte spiritus*, pour en donner une idée. Non-seulement, comme le dit M. Clément, les séquences irrégulières sont les plus anciennes ; mais elles sont encore les plus belles, du moins, à en juger par celles qu'il a citées dans son recueil. Il en est une de saint Notker, moine de Saint-Gall au ix<sup>e</sup> siècle, qui est pleine de mouvements et de traits gracieusement exprimés. Elle est pour le jour de la Nativité. Elle commence ainsi :

Eia! recolamus laudibus piis digna  
Hujus diei carmina  
In quâ nobis lux oritur gratissima.

Puis décrivant dans un langage plein d'images empruntées aux Écritures l'effet de la naissance du Sauveur, le poète chrétien continue :

Homo lapsus, ovis abducta,  
Revocatur ad æterna gaudia :  
Gaudent hæc die agmina  
Angelorum celestia ,

Quia drachma decima perdita  
Et est inventa.

O proles nimium beata, quâ redempta est natura!  
Deus qui creavit omnia, nascitur ex feminâ ;  
Indaitur naturâ Divinitas humanâ :  
Quis audivit talia, dic, rogo, facta?

Mais la plus belle de toutes est celle de Godeschalk, moine du XI<sup>e</sup> siècle, composée pour la fête de sainte Marie Madeleine. Le mystère de l'amour de Jésus-Christ pour la Pécheresse y est exposé avec une hauteur d'idée et une hardiesse d'expression qui m'ont singulièrement frappé. Le début est des plus lyriques :

« Gloire à toi, Christ, qui étant le créateur du ciel et de la terre, des anges et des hommes, toi-même Dieu et homme à la fois, es venu pour sauver les pécheurs. »

Puis après avoir dit que, dans un troupeau égaré, Dieu a distingué deux femmes, la Chananéenne et la Madeleine, la séquence montre cette dernière chez le pharisien Simon, qui se scandalise de l'intérêt dont elle est l'objet. Elle ajoute :

« Le pécheur méprise celui qui pêche comme lui ; mais toi, Christ, qui ne connais pas le péché, tu exauces celui qui se repent de l'avoir commis ; tu purifies la femme souillée, tu l'aimes pour la rendre belle : *Amas ut pulchram facias.* »

Trait plein de grâce et de sentiment, dit avec raison M. Clément. Deux versets plus loin, les regrets de la Madeleine, ses larmes et ses parfums versés sur les pieds du Sauveur, amènent cette exclamation pleine de foi : *Hæc sunt convivium quæ tibi placent, o Patris sapientia!*

Je me suis arrêté de préférence sur ces débuts de la muse religieuse du moyen âge, parce que, tout dépourvus qu'ils sont d'artifices littéraires, j'y trouve plus de vraie poésie que dans les compositions de l'époque précédente, plus artistement calquées sur les modèles romains, et que M. Clément a citées à profusion. Mon regret unique, c'est que le docte éditeur, qui connaît si bien, musique et paroles, les offices du moyen âge, n'ait pas fait de plus abondants emprunts à ce trésor de chants originaux, simples et touchants. Son excuse est dans son but, qui, je l'ai dit, n'était pas précisément de révéler les richesses ignorées de la muse du moyen âge, mais de montrer que la poésie latine n'avait pas dégénéré sous la plume des écrivains chrétiens ; que ceux-ci, dans l'ordre d'inspiration qui leur est propre, ne sont t

pas inférieurs aux auteurs païens, et qu'on peut trouver chez eux, dans tous les genres élevés, des modèles à mettre entre les mains de la jeunesse. Je ne suis pas entièrement de son avis sur ce point, et je doute que les fragments qu'il publie soient des pièces convaincantes. Mais qu'il en dérive ou non une preuve en faveur de la thèse dont il s'est fait le champion, je déclare le *Carmina e poetis christianis excerpta* un ouvrage désormais indispensable aux élèves des maisons, heureusement nombreuses aujourd'hui, qui peuvent sortir de l'ornière officielle, étendre la sphère de leur enseignement et vivifier, par l'étude de la littérature chrétienne, l'étude indispensable de la littérature antique.

« Nous n'avons pas d'histoire de France ! » C'est la plainte universelle. Cette plainte semble peu fondée au premier coup d'œil ; il paraît étrange qu'on puisse parler ainsi. Pas d'histoire de France ! Mais il y en a cent, il y en a mille ; jamais sujet n'a été plus souvent traité, sous plus de formes et dans des proportions plus diverses. Le désir honnête de répondre aux vœux toujours déçus du public, l'esprit de parti, la spéculation s'en sont comparés et ne l'ont pas exploité sans succès. Cependant, quelque accueil qu'aient reçu les nombreux ouvrages sortis de là, aucun n'a répondu au désir général, — ceux de notre époque encore moins que les autres.

C'est qu'en effet ils sont moins bons encore. On sait peut-être un peu plus, mais on dit moins bien ; on connaît peut-être mieux le détail et l'esprit des faits, mais on les expose moins habilement. Il y avait, chez nos historiens des deux derniers siècles, un art de narrer qui semble perdu aujourd'hui. On paraît avoir oublié que l'histoire est un récit. La manie des considérations, les prétentions à la philosophie et à la synthèse ont envahi jusqu'aux précis destinés aux enfants et aux femmes. Il n'est si mince abrégiateur qui ne tiénne à exposer ses vues et à se donner un air profond. Dieu sait, et les parents aussi, ce qu'il reste dans la mémoire et dans l'esprit de ces belles leçons. Nos pères, à qui l'on ne faisait pas de cours d'histoire et qui, comme nos mères, n'ont lu qu'Anquetil, en savent, sur l'histoire de leur pays, plus que leurs petits-enfants, qui ont des maîtres spéciaux. C'est qu'Anquetil, de la science duquel je fais bon marché, a une façon de dire les choses qui les grave bien dans l'esprit. Il est ignorant, étroit, plein de préjugés et d'excessions

mais il est du bon temps, il tient de Mézeray. Le succès dont il jouit encore, les fréquentes réimpressions qui se font de son livre en sont la preuve. Personne ne l'a supplanté, il est resté l'historien populaire de la France. Ainsi se vérifie ce que je disais tout à l'heure, que nous faisons moins bien qu'au siècle précédent, et se justifie la plainte dont notre indigence en fait d'histoire nationale est l'objet.

Il n'est que trop vrai, en effet, que nous n'avons pas d'histoire de France, c'est-à-dire que nous manquons d'un tableau de l'histoire de notre pays assez étendu pour en présenter un développement animé et complet, mais assez restreint pour être lu aisément par tout le monde ; — assez savant pour donner une idée juste de nos institutions et des révolutions qu'elles ont subies, mais assez accessible pour ne pas rebuter les moyennes intelligences et les moyennes instructions ; — assez séduisant par la forme et le style pour inspirer l'intérêt, mais assez grave pour satisfaire les esprits sérieux. Il est vrai de dire qu'un pareil ouvrage n'existe chez aucun peuple : c'est un idéal qu'on n'atteindra jamais. Mais on peut en approcher, et je vois avec regret qu'on s'en éloigne aujourd'hui chez nous. Ce qui se fait dans l'ordre et les proportions que je viens d'indiquer est d'une insigne médiocrité.

L'ouvrage de M. Courgeau est une exception que je me plais à signaler ; c'est un travail neuf, intelligent et d'un excellent esprit. Je n'ai point l'honneur de connaître l'auteur qui ne prend que le simple titre d'agrégé ; je ne sais s'il appartient à l'enseignement public ou privé ; mais son livre annonce une pratique réfléchie de l'enseignement. M. Courgeau paraît s'être convaincu que le moyen d'apprendre l'histoire à la jeunesse (car c'est pour la jeunesse surtout qu'il a écrit) n'est pas de lui donner de ces généralités prétentieuses qui suppriment les faits, sous prétexte d'en révéler l'esprit et d'en exposer la loi ; ni de ces programmes bourrés de noms et saturés de dates, comme l'Université de France en fabrique et en impose ; — sommaires insipides, odieux, sans relief, où tous les événements ont la même taille, et qui transforment la plus attrayante des études en un rebutant labeur. Il revient à l'ancienne méthode. Convaincu qu'un seul événement bien choisi et bien raconté en apprend plus sur une époque que des masses de faits sans physionomie ou des considérations sans base positive, M. Courgeau a entrepris une histoire de France par épisodes, choisissant dans chaque période le fait saillant qui la caractérise, et l'exposant avec tout le

développement qu'il réclame pour être bien compris. Pour les lecteurs auxquels l'ouvrage s'adresse, les jeunes gens, les femmes, les gens du monde, cette forme est la meilleure. Qu'est-ce en effet que l'histoire pour le grand nombre? Une suite de scènes alternativement lamentables ou glorieuses, une succession de triomphes ou de catastrophes, un drame enfin dont le monde est le théâtre et dont les peuples sont les acteurs. A quoi pensez-vous qu'a tenu le succès si grand des *Révolutions* de Vertot, qu'on a tant lues et qu'on lit encore avec plaisir, même quand on est à même de reconnaître ce qu'il y a parfois d'inintelligent et de superficiel? A deux choses : à ce que l'habile écrivain s'était borné à prendre le côté dramatique de l'histoire, le seul auquel la foule s'intéresse, et à ce qu'il racontait à merveille.

Je n'ose dire qu'il y ait de nombreux rapports entre M. Courgeau et l'abbé Vertot, dans la crainte qu'on ne l'interprète mal. L'abbé est suspect, on le sait, sur le chapitre de l'exactitude ; il ne se tourmentait pas outre mesure à cet égard, et ne revenait pas sur un siège fait sans renseignements suffisants. Ce n'est pas là qu'est la ressemblance entre les deux historiens : M. Courgeau est bien autrement scrupuleux ; il ne serait pas homme à laisser sous clefs des documents précieux : j'en juge au soin qu'il a mis à puiser, pour certaines périodes de son histoire, à des sources que ses devanciers ne s'avaient guère de consulter, je veux dire les écrivains ecclésiastiques, les légendes des saints, les annales monastiques ; j'en donnerai des preuves. Ce qu'il a de commun avec l'auteur des *Révolutions de Suède et de Portugal*, c'est la façon de présenter l'histoire dans ce qu'elle a d'extérieur, par groupes de faits isolés formant unité entre eux et présentant, dans leur succession, le tableau animé d'une époque.

Il explique lui-même ainsi pourquoi il a choisi cette méthode : « Considérée dans son ensemble, soit dans le nombre infini des questions et des problèmes qu'elle soulève, l'histoire de France est singulièrement vaste, compliquée, et, par la même, peu accessible aux jeunes intelligences. La mettre à leur portée sans rien lui ôter du caractère sérieux qu'elle doit garder toujours, c'est ce que nous avons essayé de faire en publiant cet ouvrage. »

C'est à quoi répond à merveille le modeste titre de *Récits de l'histoire de France*.

Ces récits du reste n'embrassent encore que deux périodes de

l'histoire de France qui, dans le plan de M. Courgeau, doit se partager en six, savoir :

- 1<sup>o</sup> La Gaule indépendante et la Gaule romaine ;
- 2<sup>o</sup> Les Mérovingiens ;
- 3<sup>o</sup> Les Carlovingiens ;
- 4<sup>o</sup> Les Capétiens directs ;
- 5<sup>o</sup> Les Valois ;
- 6<sup>o</sup> Les Bourbons jusqu'à la Révolution de 1789.

Deux volumes seulement ont paru comprenant l'histoire de la Gaule et celle de la France mérovingienne. Je parlerai peu du premier, ne l'ayant plus sous les yeux et n'en ayant fait qu'une rapide lecture. Le souvenir que j'en ai est celui d'un exposé intéressant et rapide des vicissitudes de la Gaule avant la conquête des Francs. Il m'a semblé toutefois, autant qu'il m'en souviennne, que les invasions des Gaulois en Grèce et en Italie, ces terribles invasions dont le souvenir inquiétait toujours Rome, étaient peintes assez froidement et n'avaient pas ce caractère formidable que la tradition leur avait gardé. L'état moral et politique de la Gaule à l'époque des premières attaques de César, la situation respective des diverses républiques, leurs connivences avec Rome, ou leurs alliances avec la Germanie, leurs jalousies et leurs rivalités, causes premières de leur asservissement, ne m'ont pas semblé suffisamment expliquées, et, par suite, le rôle à la fois politique et militaire de César, aussi bien présenté qu'il pouvait l'être, même dans un ouvrage de ce caractère. Les défauts du tempérament gaulois étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui, le temps ni le mélange des races n'y ont rien changé ; et il serait bon de faire remarquer à la jeunesse que ce fut dès lors la source des malheurs qui ont si souvent fondu sur notre pays.

La seconde partie du volume, l'histoire de la Gaule sous les Romains, offre plus d'intérêt. Cette période généralement peu connue, est bien traitée. M. Courgeau s'est aidé des travaux de M. Amédée Thierry sur ce sujet, mais avec toute connaissance et liberté complète. La facile assimilation des mœurs gauloises aux mœurs romaines, les progrès rapides de la langue et des institutions latines chez nos pères, l'absence d'entente et d'unité dans leurs tentatives d'insurrection, les résultats funestes à quelques égards et avantageux à d'autres, tout cela est brièvement mais clairement présenté.

Mais il y a dans les *Récits de l'histoire de France* un côté neuf et qu'on ne trouve pas dans les ouvrages du même genre : c'est l'his-

toire de la société chrétienne. Elle n'a pas de place dans nos Histoires de France ordinaires. A s'en tenir à ces livres, on croirait que le long et pénible travail de la fondation du gouvernement et des mœurs de la France s'est fait en dehors de la religion, et que l'Église n'y a été pour rien. On ne fait guère mention d'elle que comme d'un pouvoir susceptible, chatouilleux et toujours prêt à crier. De son action sur l'organisation de la société, de son influence sur les mœurs des populations indigènes et barbares, de son intervention dans les affaires publiques, du grand rôle de ses prêtres et de ses évêques, il est à peine dit un mot. Leur nom apparaît de temps en temps, leur puissance morale se fait sentir çà et là, mais leur place dans les événements n'est jamais ni aussi caractérisée, ni aussi grande qu'elle devrait l'être. Il en résulte que notre histoire, celle des premiers siècles surtout, est tronquée, faussée et privée de sa véritable couleur. M. Courgeau a compris combien il importait, pour lui donner sa vraie physionomie, de mêler l'histoire de l'Église à celle de l'Etat, la vie des évêques à celle des rois, le rôle des prêtres à celui des barons. Il y a dans son premier volume de longs et beaux chapitres sur la prédication du christianisme dans les Gaules, sur ses martyrs et ses évêques. Je signale, entre autres vies bien comprises et bien exposées, celle de saint Hilaire de Poitiers; M. Courgeau peint avec sympathie sa lutte contre les empereurs ariens, ses efforts pour la conciliation et la paix des factions, ses imprécations contre les auteurs de troubles et d'hérésie et fait aimer, en lui restituant son vrai rôle politique, un nom relégué jusqu'ici dans l'agiographie. La grande vie de saint Martin a aussi une belle place dans les *Récits de l'histoire de France*. On suit le saint dans sa vaste et incessante activité; on le voit évangéliser, fonder des monastères et des églises, parler aux peuples et aux grands, intervenir à la fois pour les partisans malheureux de Gratien, poursuivis par l'usurpateur Maxime devant qui tout le monde tremble excepté lui, et pour les Priscillianistes livrés aux fureurs d'Ithace par un tyran ignorant et prévenu. Il y a une autre illustre vie de ce temps que je voudrais voir se dérouler à côté de celles de saint Martin et de saint Hilaire; c'est la vie de saint Germain, dont les paroles et les actions exercèrent alors un si grand empire et dont la biographie a été rejetée en note par M. Courgeau.

A ce propos, et puisque l'occasion s'en présente ici, je prendrai la liberté de blâmer le système de composition qu'a adopté M. Courgeau et qui le conduit à rejeter dans des notes une partie impor-

tante des faits. A mon avis, les notes ne devraient servir qu'à l'indication des sources : tout ce qui est essentiel devrait passer dans le corps du travail, surtout les détails de mœurs qui donnent de la couleur aux faits. Cela est difficile, non impossible : les anciens nous en ont donné la preuve. Le système des annotations a de grands inconvénients, principalement pour le genre de lecteurs auxquels s'adresse M. Courgeau. Il ne faut pas trop exiger des jeunes gens toujours pressés et trop disposés à la distraction. Vouloir qu'ils lisent à la fois le texte et les notes d'un livre, c'est beaucoup leur demander. Il vaut mieux pour eux former un tout de ce qu'on veut leur faire lire : on est plus sûr qu'ils n'omettront rien. Ce que je dis des notes ne s'applique pas aux appendices qui accompagnent les deux volumes déjà parus des *Récits de l'histoire de France*, et qui contiennent des renseignements qui n'étaient pas de nature à pouvoir passer dans le texte, tels que les généalogies des rois, les listes chronologiques des abbés de quelques grands monastères, des détails sur l'organisation et l'armement des troupes dans les armées romaines et chez les Francs, les fragments très-curieux des sermons de saint Eloi, etc., etc.

Les appendices que je viens de citer font partie du deuxième volume qui, comme je l'ai dit, comprend l'histoire des *Mérovingiens*. Il commence à Clovis et finit, non pas, à proprement parler, avec Childéric III dont la courte et restreinte royauté fut encore plus nominale que celle de ses prédécesseurs, mais avec l'avènement de Pépin à la royauté. Cette époque des Mérovingiens, quand on ne l'étudie que dans les abrégiateurs classiques, n'offre qu'un obscur et sanglant chaos. Il n'en reste dans l'esprit qu'un souvenir confus et odieux ; on n'y voit que violences et crimes. On dirait qu'à cette époque il n'y avait plus rien d'humain dans la société. Le monde mérovingien est une ronde infernale dans laquelle des démons ivres entraînent de douces et saintes créatures qu'ils égorgent ou tourmentent et qu'arrête de temps en temps l'apparition d'un grand homme ou d'un saint. Cependant, quand on y regarde de plus près, on remarque que le tableau est en réalité moins fantastique qu'il n'en a l'air, et que le monde n'était guère, alors même, que ce qu'il est aujourd'hui, un grand mélange de mal et de bien. C'est aux travaux de ce temps-ci, c'est-à-dire à une étude plus attentive des renseignements historiques, qu'est due cette vue plus vraie d'un temps véritablement incompris et calomnié. En lisant M. Courgeau, on se convaincra qu'il y avait alors plus d'ordre qu'on n'a

voulu le dire, que les hommes de bien étaient plus nombreux qu'on ne le pense et que leur influence a été plus efficace qu'on ne l'a affirmé. Le christianisme avait jeté de fortes racines dans le monde gaulois quand les Francs firent leurs dernières invasions, et ce fut une puissance avec laquelle il leur fallut compter. Ces armées barbares rencontrèrent la milice des couvents ; les grands leudes eurent en tête les grands dignitaires de l'Eglise, les rois se trouvèrent face à face avec les évêques. Ce fut pour tous, rois, barons et soldats, une autre lutte à soutenir. La force matérielle brisa parfois la force morale, mais elle ne la terrassa jamais ; l'injustice triompha souvent, mais elle sentit toujours le besoin de se faire pardonner. Des esprits étroits ont crié contre les fondations pieuses faites, dans des accès de remords, par des tyrans couverts de crimes et de sang. Mais ces fondations, que l'Eglise acceptait avec empressement et avec raison, étaient autant de témoignages rendus à la justice par ceux qui l'avaient le plus violée. Ces aveux implicites ou exprès que les rois et les grands faisaient de leurs fautes, affermissaient dans le monde l'empire de la loi chrétienne, qui regagnait ainsi, à la mort ou à la maladie du chef barbare, plus qu'elle n'avait perdu à ses attentats.

L'époque mérovingienne est donc tout un duel entre l'esprit chrétien et l'esprit barbare, non-seulement dans l'ordre religieux, mais encore dans l'ordre civil ; car l'organisation de la société religieuse fut un modèle constamment proposé à la société barbare qui, par le fait, la prit souvent pour type. Cette dualité du monde mérovingien pourrait se faire sentir dans le récit des événements plus vivement qu'elle n'apparaît chez M. Courgeau. Cependant elle ne lui a pas échappé, et il la signale fréquemment. Si l'usage lui a fait une loi de la séparation des événements politiques et des événements religieux, il a du moins fait à ceux-ci une large place. Jamais, avant lui, la mission des monastères dans la société française du *vii<sup>e</sup>* et du *viii<sup>e</sup>* siècle, n'avait été aussi favorablement indiquée et aussi bien tracée dans les livres destinés au moyen enseignement. Les noms de saint Colomban, de saint Boniface, de saint Prétextat, s'y lisaient, mais sans rien représenter ; ici, ils expriment les plus grands efforts entrepris pour la civilisation du monde. Le *iv<sup>e</sup>* récit, consacré au tableau de la vie monastique ; le *vi<sup>e</sup>*, où se peint dans quelques épisodes le zèle de l'épiscopat dans la société barbare, et le *x<sup>e</sup>*, où est racontée la fondation de l'abbaye de Saint-Denis, sont des mor-

ceux curieux, qui apprendront beaucoup de choses et jetteront, pour bien des personnes, un jour nouveau sur les événements.

Les rapports du monde religieux et du monde politique et leur action réciproque ne sont pas, au surplus, tout ce qui mérite d'être remarqué dans les deux premiers volumes des *Récits de l'histoire de France*. On sait que l'époque qu'ils embrassent a été presque entièrement renouvelée par les travaux contemporains qui, s'ils ne l'ont changée matériellement, en ont au moins singulièrement modifié la physionomie. Qu'il me suffise de dire que M. Courgeau, fort au courant de tout ce qui a été écrit là-dessus, l'a résumé avec talent, mais sans servilité. J'aurai, à l'occasion des volumes qui suivront, quelques observations à lui soumettre qui trouveront naturellement leur place, quand il s'agira du grand prince qui ferma l'ère barbare et ouvrit la période des temps modernes. J'ajourne mes critiques à Charlemagne, heureux de clore par des éloges mérités.

P. DOUHAIRE.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**LA VIE PUBLIQUE DE MONTAIGNE**, *Étude biographique*, par ALPHONSE GRÜN, archiviste de la Couronne, ancien rédacteur en chef du *Moniteur universel*<sup>1</sup>.

Ces mots des *Essais*, choisis pour épigraphe par l'auteur, déjà si favorablement connu, dont nous venons d'annoncer l'ouvrage : « J'ai assez duré pour rendre ma durée remarquable et enregistrable. Comment ? *Il y a bien trente ans* » ; ces mots, négligemment jetés à la fin d'un chapitre, avaient certes besoin d'un commentaire pour être entièrement compris du lecteur. Montaigne s'est bien gardé de le donner. *Prime-sautier* par excellence, il aime, on le sait, piquer la curiosité plus encore que répondre à son attente. Prompt à passer, au gré de son caprice, de sujet en sujet, il se plaît à fuir, comme la jeune fille malicieuse dont parle Virgile, aussitôt qu'on l'a entrevu. Il compte et avec raison qu'on voudra le suivre, et que, sur tout ce qu'il nous dit de lui en particulier, la curiosité provoquée ne négligera aucun moyen de se satisfaire. Aussi que d'annotations faites sur les *Essais*, que d'éclaircissements, que de travaux donnés sur Montaigne ! et néanmoins, il faut l'ajouter, les paroles que nous avons citées n'avaient pas encore trouvé un interprète qui nous fit entrer dans tout le sens qu'elles renferment.

« L'immortalité, dit très-bien M. Grün, est acquise à Montaigne, écrivain et philosophe. » Mais si, après la lecture des *Essais*, « ce livre de bonne foi, » comme l'a nommé son auteur, nous pouvons

<sup>1</sup> Paris, chez Amyot, 1855. in-8, de xu et 414 pages.

nous flatter de connaître parfaitement les mœurs et les habitudes, les goûts et les opinions, la famille, le manoir et la librairie de Montaigne, nous ne saurions affirmer que sa vie publique nous soit, à beaucoup près, connue autant que sa vie privée ; cependant il est bien loin d'avoir renfermé toute son existence dans les murs du château dont il nous a laissé une description pleine de charmes. Outre qu'il avait une passion décidée pour les voyages, il a été mêlé parfois d'une manière assez active aux affaires de son temps. Dans son ouvrage il se dit, quelque part, dégoûté de l'ambition par l'incertitude qui l'accompagne ; il se félicite aussi de ce qu'il savait être naturellement libre avec les grands et consciencieusement délicat dans ses négociations avec les princes ; ailleurs il déclare qu'il n'a jamais souhaité de postes élevés ; enfin il avoue qu'il se croyait peu capable de les remplir : confidences fort incomplètes, et qui ne sont guère de nature qu'à éveiller en nous l'envie d'en savoir davantage. C'est à peine si Montaigne note en passant, et avec l'air de l'insouciance, le jugement que l'on avait porté sur la manière dont il s'était acquitté de sa mairie de Bordeaux<sup>1</sup>. Néanmoins, quelques pages des Mémoires d'un de ses plus illustres contemporains, le président de Thou, suffisent pour nous apprendre que Montaigne a joué dans certaines époques, comme homme politique, un rôle qui ne manquait pas de quelque importance. Frappé de cette idée, M. Grün s'est attaché à la recherche d'une série de faits qui n'avaient pas été convenablement éclairés jusqu'aujourd'hui, et il a réussi, par une étude féconde, à nous montrer l'auteur des *Essais* sous un aspect aussi nouveau qu'attachant.

Grâce à la patience de ses investigations, nous savons maintenant que le philosophe, qui, dans la *chevance* de ses pères, se donne pour si fort détaché des choses d'ici-bas, eut cependant ses préoccupations mondaines et ne laissa pas de prétendre aux honneurs et à l'influence<sup>2</sup>. Qu'à l'âge de la retraite il ait été sincère dans son dédain de l'ambition et des biens qu'elle convoite, à la bonne heure ; mais il ne fut

<sup>1</sup> Balzac s'est fait, mal à propos, l'écho des ennemis de Montaigne, en disant de lui, « qu'il n'avait pas su gouverner Bordeaux. » Voy. c. XVII des *Entretiens*.

<sup>2</sup> La principale distinction qu'il obtint, au moins dans l'ordre politique, fut d'être nommé en 1571 chevalier de l'ordre Saint-Michel, jusque-là fort recherché, et que Bantôme s'étonnait même de voir accorder « à un conseiller sorti des cours » de parlement, qui, ayant quitté la robe et le bonnet carré, s'était mis à traîner « l'épée, comme le sieur de Montaigne. » Mais, peu après, cet ordre commençait à tomber en décadence ; et, bientôt, le malin biographe disait : « On n'en voulait plus, sauf un grand prince qui avait pris fantaisie de se le faire donner dans les derniers temps, parce que cela faisait bien dans ses armoiries, sur sa vaisselle » et sur les housses de ses mulets. »

pas toujours sans la connaître et sans lui payer son tribut<sup>1</sup>. Ce fait capital nous demeure acquis, avec plusieurs autres, dans la docte et piquante publication de M. Grün, en sorte que si le principal mérite d'un livre est de beaucoup apprendre à son lecteur, on ne saurait contester une valeur sérieuse à celui qui nous occupe. Il répond d'ailleurs à un goût qui s'est emparé justement de nous, quoique un peu tardif sans doute et inspiré par l'exemple de nos voisins, à cette curiosité que nous avons d'interroger et de connaître à fond, pour interpréter leurs œuvres, la vie ou privée ou publique de nos écrivains célèbres.

A chaque page de l'ouvrage de M. Grün figure en effet un Montaigne que le penseur capricieux et sublime avait trop effacé, un Montaigne tour à tour magistrat (et il occupa son siège pendant quatorze ou quinze ans), fonctionnaire municipal, gentilhomme de cour, conseiller et correspondant des princes, diplomate<sup>2</sup> et militaire, qui finit, il nous en avertit lui-même, « se trouvant inutile à ce siècle, par se rejeter à l'autre, » c'est-à-dire par se réfugier dans la méditation du passé et surtout de cette antiquité classique où il a si heureusement trempé la vigueur de son génie<sup>3</sup>. Il est vrai que sa vie intime et privée, dont il nous rend confidents et témoins, a pour nous bien plus d'intérêt que sa vie publique : car on ne saurait prétendre, sans tomber dans le paradoxe, qu'il ait exercé une action très-marquée sur les événements qui se pressaient autour de lui ; mais il n'en était pas moins curieux de le considérer sous ce rapport, après plusieurs écrivains qui l'avaient étudié avec tant de succès au point de vue philosophique ou littéraire. M. Grün a donc l'avantage d'avoir complété par son travail ce qui avait été fait jusqu'à présent sur Montaigne ; il a de plus répandu, çà et là, d'assez vives lumières sur d'autres personnages marquants et sur l'histoire générale du xvi<sup>e</sup> siècle. Pour atteindre ce but, non content de ne négliger aucun des documents publiés dans notre époque, amie des découvertes bibliographiques, il en a fait plusieurs lui-même<sup>4</sup>, en interrogeant, comme il nous l'indique, outre les histo-

<sup>1</sup> Puisque nous ne la pouvons atteindre, a dit Montaigne en parlant de la grandeur, III, 7, vengeons-nous à en médire.

<sup>2</sup> Le chapitre IX de M. Grün, où l'on voit plusieurs négociations politiques auxquelles fut mêlé Montaigne, est un des plus curieux de l'ouvrage.

<sup>3</sup> De là, de cette habitude de vivre avec les anciens, l'extrême satisfaction que lui causa, d'après son aveu, la concession du titre de citoyen romain, par lequel il se trouvait en quelque sorte rapproché des grands écrivains avec lesquels il avait lié un si étroit commerce. Il faut voir les efforts qu'il fit pour obtenir ce titre : p. 204 du livre de M. Grün.

<sup>4</sup> Ce qui n'est guère moins avantageux que des découvertes, M. Grün a pu,

res et les correspondances contemporaines, imprimées ou inédites, et spécialement les manuscrits de la Bibliothèque Impériale de Paris, les chroniques, les coutumes, statuts et règlements de la ville de Bordeaux, ainsi que les histoires locales du Bordelais et de la Guyenne, et en recourant aux précieuses communications de beaucoup d'hommes studieux, doublement voués au culte des lettres et à celui de la mémoire de Montaigne<sup>1</sup>.

Au reste, la publication si instructive de M. Grün ne peut que confirmer l'estime qui s'attache au nom de Montaigne, puisqu'on voit que dans la période critique où il a vécu son caractère se maintint pur et indépendant. On s'explique dès lors aisément qu'il n'ait eu dans la carrière de la politique et des honneurs qu'un assez modeste succès, puisqu'il ne savait pas fléchir au temps et au souffle de la faveur. En se consolant ou plutôt s'applaudissant à cette occasion, comme un homme qui voulait se *prêter* mais non *donner* à d'autres qu'à lui-même, il a dit qu'il ne se fût guère jugé bon qu'à une chose, c'eût été à parler avec liberté et sincérité à son maître, en lui adressant de ces conseils qui sauvent les princes et que l'adulation repoussait alors du trône des Valois. Mais la modération, cette partie de la sagesse, qui faisait le fond du caractère de Montaigne, et l'indécision, qui accompagne assez naturellement le scepticisme, ne le rendaient en somme que médiocrement propre, comme il le confessait sans difficulté, à la gestion des grandes affaires.

Pourquoi faut-il avouer cependant que cet homme, d'une conscience d'ordinaire si nette et si délicate, eut le malheur d'oublier ses devoirs dans la circonstance la plus grave? Avant que ses fonctions de maire fussent expirées, en juin 1585, une de ces épidémies de peste alors assez communes<sup>2</sup>, qu'il a peinte avec des couleurs si énergiques, s'étant déclarée à Bordeaux, il quitta la ville et n'y voulut pas reve-

grâce à tous ces secours dont il s'est entouré, et avec cette précision de détails indispensable dans les matières d'érudition, réfuter un certain nombre d'erreurs plus ou moins accréditées au sujet de Montaigne, en montrant par exemple qu'il ne fut jamais le serviteur ni l'obligé des Guise; qu'il n'a point été secrétaire de Catherine de Médicis, qu'il n'appartint pas comme député aux états de Blois, ni à ceux de 1576 ni à ceux de 1588, etc.

<sup>1</sup> Il faut mentionner au premier rang, parmi eux, M. le docteur Payen, si connu et si prisé de tous ceux qui, s'occupant du xvi<sup>e</sup> siècle, ont eu l'occasion de recourir à son rare et obligeant savoir. M. Grün s'est très-souvent prévalu des témoignages de cet homme aimable et ingénieux.

<sup>2</sup> Ces pestes n'étaient que les suites naturelles des autres fléaux qui ravageaient alors le midi: « Voilà donc, raconte à cette date le chroniqueur Palma Cayet, la Guyenne, le Poitou, la Saintonge, le Limousin et le Périgord affligés de la guerre, de la famine et de la peste. »

nir, malgré les invitations réitérées des jurats. « Cette affligeante faiblesse, dit à ce sujet un critique, donne, plus que tout commentaire, la clef de l'imperfection des *Essais*, le défaut absolu de décision ; et il est hautement regrettable que l'homme, qui avait si bien montré *que philosopher c'est apprendre à mourir*, n'ait pu aller jusqu'à sentir *que philosopher c'est, avant tout, apprendre à ne pas craindre de mourir*. » L'écrivain dont nous citons les paroles élevées eût très-justement souhaité qu'il ne lui manquât point un peu du stoïcisme de cet Epictète, « avec qui il est mis en regard et en parallèle peu avantageux dans l'éloquent dialogue du Père de Sacy et de Pascal. » Nous ne craignons pas, pour nous, d'attribuer cette déplorable défaillance au scepticisme religieux de Montaigne ; et, en opposant sa conduite à celle d'un autre auteur, de Roirou, qui, revêtu d'une magistrature à Dreux, voulut y retourner mourir auprès de ses concitoyens du même fléau qui les décimait <sup>1</sup>, nous rappellerons que ce dernier, comme l'attestent avec sa vie les beaux vers de sa tragédie de *Saint Genest*, était aussi ferme et arrêté, que l'autre était flottant, dans les principes de la foi chrétienne <sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, les recherches érudites de M. Grün, par ce jour nouveau dont, nous le répétons, elles éclairent la figure de Montaigne, ajouteront beaucoup à l'attrait de la lecture des *Essais*, en faisant pénétrer dans leur intelligence d'une manière plus complète. Et tous ceux qui, à défaut des vastes bibliothèques de nos pères, ont encore dans les étroits appartements d'aujourd'hui un rayon couvert de leurs auteurs bien-aimés, voudront, je me plais à le croire, placer à côté de leur Montaigne le biographe ingénieux et zélé, à qui ils devront de le mieux connaître et de le goûter encore davantage.

LÉON FEUGÈRE.

<sup>1</sup> Voici la dernière lettre qu'écrivait ce poète, que Corneille honorait du nom de son père, et qui fut un grand citoyen : « Le péril où je me trouve est imminent : au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième parsonne aujourd'hui, et ce sera pour moi demain peut-être ; mais ma conscience a marqué mon devoir. »

<sup>2</sup> M. Grün a tenté, mais sans succès à notre avis, « d'excuser un peu » Montaigne (p. 289). Il vaut bien mieux déplorer tout simplement qu'à un esprit et à un génie si rares il n'ait pas joint une âme plus forte, ou, pour mieux dire, ces sentiments qui trempent jusqu'à l'héroïsme les âmes les plus communes. Le développement, cette aspiration des natures sublimes, n'était point son fait, et il est le premier à nous l'apprendre : « Je suivrai, dit-il, le bon parti jusques au feu, mais exclusivement si je puis, III, I. »

**LES ANGES DE LA BIBLE**, ou *les Anges auprès de l'homme*, par M. Alexandre GUILLEMIN, ancien avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État, docteur en droit <sup>1</sup>.

La lecture de la Bible suffit sans doute à la méditation des faits où les Anges apparaissent dans le cours de l'Histoire sainte ; mais l'ensemble de ces apparitions et l'éclaircissement des questions nombreuses qui s'y rattachent offrent encore un intérêt nouveau, qui ne peut ni se développer, ni être entièrement satisfait, sans le secours de quelques autres notions.

Si donc l'auteur a eu le soin de suivre un tel ordre dans son œuvre et de lui donner, avec l'aide des saints docteurs, une telle clarté, qu'il n'y ait plus, ou presque plus, de recherche à faire, on comprend avec quel bonheur et quel fruit le lecteur doit suivre la narration des merveilles du monde angélique, dans ses rapports avec l'homme.

Tels sont les termes dans lesquels les éditeurs des *Anges de la Bible* ont annoncé cette œuvre importante.

Des voix nombreuses se sont élevées depuis, pour en parler avec plus d'autorité.

Il serait trop long de les citer toutes, mais elles sont comme résumées dans ce mot qui nous semble heureux, comme le titre même des *Anges de la Bible* : dans cet ouvrage, *on relit la Bible en compagnie des Anges*.

Au surplus, le livre des *Anges de la Bible* a reçu l'approbation de Monseigneur l'évêque de Meaux <sup>2</sup>, comme les encouragements de Monseigneur l'archevêque de Paris.

Nous devons donc nous borner maintenant à extraire du compte rendu de M. l'abbé Josse, vicaire-général de Meaux, quelques passages qui dispensent de bien d'autres observations.

*Il y a peu de livres, dit-il d'abord, qui tiennent tout ce que promet un titre plus ou moins ambitieux. Celui-ci ménage au contraire une agréable surprise. On trouvera qu'il donne tout ce que son titre annonce, et même au delà. Et cependant M. Guillemain ne s'est point écarté des limites tracées par la nature de son sujet.*

Plus loin, M. le vicaire-général expose ainsi le plan de l'ouvrage : « M. Guillemain donne l'histoire des Anges de tous les livres saints, depuis les premières pages de la Genèse jusqu'aux dernières de l'Apocalypse ; c'est-à-dire qu'il nous offre ainsi toutes les fleurs d'une excellente histoire sainte presque toute composée d'une tra-

<sup>1</sup> Paris, 2 forts vol. in-8, chez Ch. Douaiol. — Dépôt de J.-B. Pélagaud et Cie, chez Alba: el fils.

<sup>2</sup> L'ouvrage a été en grande partie composé dans le diocèse de Meaux.

» duction aussi fidèle qu'élégante des pages les plus intéressantes du  
 » texte sacré, reliées entre elles par d'heureuses transitions et par  
 » des explications aussi instructives que pieuses. Ces réflexions qui  
 » réfutent et souvent préviennent les objections de l'ignorance ou de  
 » l'incrédulité, sont du reste si naturellement amenées, si habilement  
 » fondues avec les textes, qu'il en résulte un ensemble dont rien n'al-  
 » tère l'harmonie. Toutefois, les guillemets permettent toujours de  
 » distinguer au premier coup d'œil le texte sacré de son commentaire.

» On sait que nos traductions françaises de la Bible, dit encore  
 » M. le vicaire-général, sont pour la plupart prohibées par la qua-  
 » trième règle de l'Index. Toutes les histoires de la Bible ne sont pas  
 » intéressantes, toutes ne sont pas dignes de confiance. Celle qui,  
 » par sa forme attrayante et sa couleur presque romanesque, pour-  
 » rait plaire à une classe de lecteurs assez nombreuse, *l'Histoire du*  
 » *peuple de Dieu* par le P. Berruyer, a été très-justement condamnée  
 » dans ses trois parties par la sacrée congrégation de l'Index.

» L'ouvrage de M. Guillemin, qui peut les remplacer très-avanta-  
 » geusement pour les gens du monde, nous paraît appelé à rendre  
 » des services réels à la religion et aux bonnes lettres.

» Dans la rédaction, le style de M. Guillemin est pur sans affecta-  
 » tion, et noble sans emphase. Assurément, pour toutes les pages  
 » historiques du texte sacré qui forment comme le fond de son ou-  
 » vrage, sa version nous paraît préférable à toutes les traductions de  
 » la Bible que nous connaissons et avec lesquelles nous l'avons com-  
 » parée, etc. »

M. le vicaire-général de Meaux termine par un mot qui, dans l'ap-  
 préciation d'un juge si compétent, montre jusqu'à quel point les  
 éditeurs ont dit vrai, en disant que dans le livre de M. Guillemin,  
*l'Histoire sainte, y compris même les faits les plus difficiles à tra-*  
*duire et pour lesquels il faut se garder surtout d'une fidélité mal-*  
*entendue, est néanmoins détaillée avec tant d'exactitude au fond et*  
*tant de ménagements dans la forme et dans l'expression, que ceux qui*  
*peuvent lire le texte original, reconnaissent dans la traduction la pleine*  
*vérité, et que ceux qui ne doivent pas lire, sont néanmoins édifiés dans*  
*une telle mesure, que rien ne manque au récit, et que pourtant rien*  
*ne blesse les oreilles délicates.*

« C'est un livre précieux, ajoute en effet M. le vicaire-général,  
 » pour toutes les classes de lecteurs, et qui semble destiné à ouvrir,  
 » sans péril pour personne, ce sanctuaire auguste des livres sacrés  
 » où l'on ne doit pénétrer qu'avec la main d'un guide sûr et fidèle. »

**FELLETIN**, *Poésies d'un Collège chrétien*, recueillies par l'abbé  
H. DELOR<sup>1</sup>.

Le volume que nous annonçons comble une véritable lacune dans la poésie, et nous espérons que plus d'un chef d'institution et plus d'un père de famille nous saura gré de l'avoir fait connaître.

Plus d'une fois, dans ce siècle même, on a chanté en admirables strophes les saintes aspirations vers Dieu, la paix que la prière verse dans l'âme, les gloires de la patrie, le souvenir du toit natal et de la famille absente, les harmonies de la nature.

Mais, de tous ces recueils de petits poèmes, d'odes, d'élégies et de chansons, en est-il un seul dont chaque pièce soit assez chaste pour qu'un père religieux puisse en conseiller la lecture à ses jeunes fils, ces terres vierges qu'il faut cultiver par tant de soins délicats. Et, de plus, sont-ils d'ordinaire à la portée des jeunes intelligences? Enfin, longtemps les poésies de cet âge, même les poésies religieuses, nagèrent dans un certain vague, qui peut avoir, au point de vue de l'art, le mérite de la couleur locale, en ce sens que c'était bien l'expression d'un siècle tourmenté. Mais n'est-ce pas le temps d'une poésie croyante et nettement affirmative?

Nous ne craignons donc pas de vanter une poésie où toute âme chrétienne retrouvera ses pensées et ses affections familières, et dont les plus petits comprendront le charme et l'élan, parce que toujours elle reste d'une simplicité fraîche, comme ces modestes bruyères de la Creuse, où le volume a été écrit.

Le bienveillant critique du *Moniteur* (n° du 23 février 1855) eût désiré trouver dans les *Poésies d'un Collège chrétien* « plus de souvenirs de Virgile, d'Horace, d'Anacréon, de Sophocle même; » je demanderai à mon ami Octave Lacroix la permission de n'être pas de son avis sur ce point. Nous aimons à convenir que, malgré les traits d'esprit dont elles sont semées, les *Poésies de Felletin* ne sont pas précisément destinées à orner la mémoire d'un académicien; mais elles satisferont sûrement le goût épuré et les sentiments délicats d'une honorable famille. C'est un livre fait pour la famille.

Dans ce joli volume, nous avons trouvé l'expression de deux sentiments que la jeunesse de nos lycées perd trop vite, dit-on, si même elle les a connus : l'affection pour les maîtres, et l'amour des fêtes du collège. Un autre sentiment s'y épanouit encore, c'est le souvenir toujours vivant de la famille, souvenir calme et doux qui stimule le

<sup>1</sup> Chez Deunioi, rue de Tournon, 29.

travail. Heures de l'enfance, heures des joies naïves, heures de foi et de confiance, heures du collège, heures à jamais regrettées de ma vie, avec quel bonheur je vous ai retrouvées toutes vives, toutes pures dans ces pages!

Du reste, l'éditeur l'avoue nettement dans son éloquente dédicace à M. le comte de Montalembert, ce livre est une thèse pour prouver que l'éducation de nos petits séminaires, si malicieusement calomniés en d'autres jours, est une éducation vraiment nationale. Ces chants, nés d'incidents divers, ont tous un accent de bonté, de franchise, de fierté, et même quelquefois une pointe de malignité gauloise, qui, assurément, ne sont pas dépaysés en France.

En voici la preuve prise au hasard.

19 novembre 1844.

### UNE INJURE EN PASSANT.

Qu'en faire? — Une chanson.

A VILLEFORT.

I.

Holà, Messieurs, holà,  
Vite aux fenêtres, les voilà!  
Trois grands ingénus,  
En chapeaux cornus,  
Mènent doucement  
Le troupeau charmant!.....

Venez voir, venez voir  
Défiler le collège noir.

En tête les petits  
Tout blancs, tout roses, tout confits!...

« Doux petit agneau,  
» N'allez pas dans l'eau;  
» Car vous mouilleriez  
» Vos tout petits pieds. »

Venez voir, venez voir  
Défiler le collège noir.

« Vous, messieurs les moyens,  
» Voyons, qu'on se tienne en chrétiens  
» Les deux bras pendus,  
» Les cous bien tendus,

» Et les yeux en bas  
 » Pour voir tous vos pas. »

Venez voir, venez voir  
 Défiler le collège noir.

Enfin voici les grands!...  
 Oh! voyez ces airs conquérants!  
 Minces, élancés,  
 D'escarpins chaussés,  
 Touchant, dans leur vol,  
 A peine le sol!!!

Venez voir, venez voir  
 Défiler le collège noir.

Pourtant ils pouvaient tous  
 Devenir de grands vilains loups!!!  
 Oh! comme ils sont mieux!  
 Soupirs langoureux....  
 Modeste regard...  
 Mine de renard!

Venez voir, venez voir  
 Défiler le collège noir.

## II.

Riez, Messieurs, ma fierté me demeure!!  
 Lorsque frémit la menace ou l'affront,  
 Le lâche tremble, et le coupable pleure;  
 Moi, je suis calme, et je lève mon front.  
 O grands esprits, coiffez, tout à votre aise,  
 En chapeau rond, le savoir, la vertu;  
 Pour moi, Français, jusqu'au chapeau pointu  
 Je veux pousser la liberté française.  
 Riez, Messieurs, si vous êtes entraîné;  
 Pour moi, je passe en chantant mon refrain.

Riez, Messieurs, mais l'alouette chante;  
 Depuis dix jours, saint Martin, dans nos champs,  
 A fait germer mainte fleur odorante,  
 Et ce ciel bleu me fait croire au printemps.  
 Je vais revoir mes bois, dont la dépouille,  
 Couvre les prés de pourpre et de velours;  
 Mon vieux castel, où l'on chante toujours  
 Lorsqu'à ses pieds coasse la grenouille....  
 Riez, Messieurs, si vous êtes en train;  
 Pour moi, je passe en chantant mon refrain.

**NOUVELLES MORALES DES FAUBOURGS**, par M. N. A\*\*\* 1.

Voici un bon petit livre, écrit avec beaucoup de cœur et beaucoup d'esprit. Puisque par modestie, il nous ordonne de taire le nom de l'auteur, nous nous bornerons à dire un mot de sa famille. Il appartient donc à cette famille de bons livres que des plumes excellentes écrivent depuis quelque temps pour les classes ouvrières, mais que toutes les classes du monde peuvent lire avec intérêt et avec profit ; car enfin nous ne voulons pas croire qu'écrire avec justesse et bon sens, ce soit, *ipso facto*, s'interdire la faveur des salons.

Ce petit livre est frère ou au moins cousin de l'excellent ouvrage de M. l'abbé de Ségur, *les Réponses*, que tout le monde a lu ; et sous une apparence légère, il cache une sérieuse portée. L'auteur a voulu montrer ce que peut un bon cœur auprès de Dieu, et ce que peut un bon cœur auprès des hommes. Ces deux leçons de morale chrétienne se présentent au lecteur sous la forme de deux historiettes charmantes, où la verve et le naturel se joignent à une très-remarquable finesse d'observation. Il y a plus de nuances que de couleurs dans les portraits, et assez de délicatesse dans les caractères pour qu'on ne se reproche pas de rire.

Un moraliste a dit : « Il n'y a que les grands cœurs qui sachent » combien il y a de gloire à être bon. » Être bon n'est pas seulement une gloire, dirait volontiers notre petit livre ; c'est encore une excellente politique, la meilleure et la plus souvent victorieuse. D'abord c'est la meilleure auprès de Dieu. Tout l'esprit, toute la fortune, tous les agréments du monde, toutes les finesses et les subtilités des docteurs (voire même des casuistes), ne peuvent rien sur l'éternelle justice, qu'un seul acte d'amour peut désarmer ; mais ce qu'on croit moins, c'est encore la meilleure politique auprès des hommes. Quel est le collège, l'atelier, la caserne, l'étude ou le bureau dans lesquels on ne soit prêt à tout pardonner à un *bon cœur* ? On lui pardonne ses défauts, on lui pardonne à la longue jusqu'à ses vertus, et si ce bon cœur, par hasard, est riche de foi, tôt ou tard sa foi passe à l'abri de sa bonté, dans les âmes qui l'approchent.

C'est ainsi que la *Condamnation du lundi* et l'*Observation du Dimanche* passèrent du bon cœur de M. Dubuisson dans l'atelier de M. Noirof ; c'est encore ainsi que la bonne et douce morale enseignée par le bon curé de Saint-Joseph, M. Arnault, a passé de son cœur dans son livre, et puis dans le cœur des ouvriers du faubourg

<sup>1</sup> Paris, Ch. Bouuiof.

du Temple qui le connaissent et l'aiment. Nous le remercions de n'avoir pas dédaigné de consacrer quelques-unes de ses heures précieuses à cette bonne œuvre, et nous espérons avec lui que Dieu s'en servira pour faire du bien.

SAINT-MAURIN.

**SCÈNES ET PROVERBES POUR LA JEUNESSE,**  
par Mlle Julie GOURAUD <sup>1</sup>.

Aux yeux d'un catholique, une bonne éducation est celle dans laquelle tout concourt à former les jeunes cœurs à l'amour et à la pratique du bien. Entre les mains de l'instituteur ou de l'institutrice vraiment dignes de leur fonction, du père et de la mère qui sont pénétrés de leurs devoirs, les plus petits détails prennent de l'importance, et la variété de la vie, le mélange et l'enchaînement des études et des jeux, des occupations sévères et des futilités apparentes du jeune âge, deviennent des mines inépuisables de richesses morales.

Parmi les ressources, accessoires mais cependant puissantes, dont on peut tirer un grand parti dans l'éducation, sont les exercices *dramatiques*, depuis les petites *scènes* jusqu'aux grandes *pièces*. Dans le choix et la représentation des premières comme des secondes, on peut trouver bien des moyens de faire prendre la vertu en affection et le vice en haine; de présenter sous des traits aimables et intéressants tous les genres de mérite, aussi bien l'obéissance du jeune enfant que le dévouement de l'homme de bien, et de tourner en ridicule d'une manière victorieuse bien des travers et des défauts plus ou moins graves qui jusqu'alors s'étaient montrés plus forts que la critique et que les leçons directes.

Il me paraît, d'après ces simples considérations, qu'il y aurait grand profit pour la jeunesse à ce que des auteurs habiles ne dédaignassent point de composer pour elle des œuvres *dramatiques*, en prenant cette expression dans son sens le plus humble comme dans le plus élevé : si je ne me trompe, le champ à exploiter dans cette région est extrêmement fécond, et ses ressources peut-être sans limites ; et je regrette naïvement, je l'avoue, que le P. Ducerceau, de classique mémoire, ait trouvé si peu de bons imitateurs.

Mademoiselle Gouraud, qui nous a montré déjà dans un grand nombre de charmants ouvrages, combien elle est profondément ini-

<sup>1</sup> Paris. Julien, Lanier et comp., et chez Ch. Douairol.

tiée aux délicatesses de l'art de l'éducation, a compris la lacune réelle qui existe dans la bibliothèque, d'ailleurs si vaste, que notre siècle a vu se former pour la jeunesse. Elle a réuni dans un petit volume in-42 neuf jolies pièces, qui ne sont ni des drames, ni des comédies, mais tout simplement, suivant leur titre, des *scènes* et *proverbes*, où figurent surtout de petits personnages des deux sexes, chargés de développer dans la trame élégante et légère de leur dialogue, une leçon morale aussi juste qu'agréablement donnée.

Le meilleur moyen de faire apprécier ce nouvel ouvrage de mademoiselle Gouraud, dans lequel je voudrais voir le précurseur de plusieurs autres semblables, c'est d'énumérer les titres des petites pièces, et d'indiquer la leçon morale qui ressort de chacune d'elles.

1. *Frère et Sœur*. Excellent développement de la pensée délicate qui a été si bien exprimée par ce vers :

Un frère est un aïeul donné par la nature.

2. *La Sainte-Catherine*. La charité, l'aumône faite même aux dépens de nos plaisirs, voilà le premier et le plus pur ornement des fêtes.

3. *La Sellette*. L'enfant, aussi bien que l'homme, est rempli de sagacité pour découvrir les défauts de ses camarades ; à l'égard des siens, il a deux tampons sur les yeux. — Et encore : dans le commerce de la vie, la susceptibilité gâte tout, l'humilité corrige tout.

4. *Un Poisson d'avril*.

L'esprit qu'on croit avoir gâté celui qu'on a.

Et encore : la méfiance est un vilain défaut, qui est loin de nous rendre aimables, et qui en outre nous prive de beaucoup de bons et vrais plaisirs.

5. *Les Petites Marchandes*. Travailler pour sa mère souffrante, rien n'est plus touchant aux yeux des hommes, rien n'est plus béni de la Providence.

6. *La Journée d'une petite Fille*. Être sa maîtresse est plus agréable en perspective qu'en réalité. Heureux ceux qui obéissent !

7. *Les Souliers de Gaspard*. Un bon cœur se fait aimer, et il inspire aux autres des sentiments généreux. — Et encore : tenir sa parole est encore honorable ; la tenir dans le danger, c'est de la grandeur d'âme ; la tenir envers un bienfaiteur, c'est de la reconnaissance.

8. *La Polichomanie*. Fine critique d'une *manie* du jour, et à son occasion, développement de cette vérité : l'engouement d'une occupation frivole peut conduire jusqu'à l'oubli ou au mépris des convenances et des devoirs. Au fond, la vie de la femme est sérieuse et à peu près incompatible avec ces passe-temps d'une apparente innocence, qui bientôt, si on n'y prend garde, usurpe au delà des loisirs, et entame jusqu'au vif les heures les plus précieuses.

9. *Une Nouvelle Connaissance*. Sachons trouver et reconnaître dans les membres de notre famille les qualités aimables que nous n'allons souvent chercher au dehors que par une inquiétude puérile et injuste. — Et encore : l'agitation de la vie pour courir après le bonheur *là où nous ne sommes pas*, ne vaut pas la paix de l'intimité et l'art de jouir du bonheur *là où nous sommes*.

Achevons en disant que toute cette morale est exposée dans un langage frais et clair, dans un dialogue animé et une action qui, simple et sans intrigue ni complication, ne languit cependant jamais. Partout le ton de la bonne société, la politesse aisée, l'esprit sans affectation, les épigrammes délicates et sans fiel, enfin et surtout cette aimable indulgence qui ne peut ni s'inventer ni se feindre, et qui est le fruit de l'expérience, de la réflexion et d'un cœur essentiellement bon.

---

Dans notre numéro du mois de mars dernier, nous avons annoncé un ouvrage publié par le R. P. de Montézon, sous le titre de : *Doctrine spirituelle de Bossuet, extraite de ses œuvres*. Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui un nouvel ouvrage du même pieux et savant jésuite, qui vient compléter le premier, sous le titre de : *Lettres spirituelles de Bossuet, extraites de ses œuvres*<sup>1</sup>. Nous lui devons également la réimpression des *Considérations sur les principales actions du chrétien*, par le P. Crasset, livre précieux pour les fidèles. Le P. de Montézon est infatigable pour les bonnes actions ; nos lecteurs nous sauront gré de les leur faire connaître. Nous reviendrons sur ces deux volumes si remarquables du génie de Bossuet, et sur celui du P. Crasset.

<sup>1</sup> 1 volume in-12. Paris, chez Douniol.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

## DES MOTS

DE CHARITÉ, DE TOLÉRANCE, DE LIBERTÉ DE PENSÉE,

DE LIBERTÉ DE CONSCIENCE;

VALEUR ET SIGNIFICATION HISTORIQUE DE CES MOTS.

---

Les hommes qui ne veulent pas se payer inutilement de phrases, qui prenant les mots comme une monnaie courante sans les adopter en aveugles, en examinent l'effigie et en éprouvent le son, ces hommes ont la vie amère. Ils se voient encombrés d'un amas de paroles au milieu desquelles leur pensée trouve difficilement ses voies. Au lieu de se heurter contre des idées, au lieu de croiser le fer contre ce qui vaut la peine d'être attaqué et défendu, ils sont forcés d'enfoncer les murailles de cette prétendue cité indienne dont parle un des géographes de l'antiquité, et qui était protégée par des murs de coton.

En dépit de cet état des esprits, il faut prendre courage. Beaucoup de voix demandent, à grands cris, que l'on en finisse avec les lieux communs, que l'on arrache leurs oripeaux à toutes ces pompes factices de la parole. Elles veulent que l'on

démonétise hardiment ce qui doit être démonétisé ; elles exigent que l'on pare les mots de leur vérité seule, que l'on fasse main basse sur le style de convention, que l'on ne joue plus au jeu des ombres. Puisqu'il existe des hommes qui ont quelque chose de cette décision dans l'esprit, tâchons d'accueillir leurs doléances.

Il s'agit ici d'éprouver la valeur des locutions les plus familières du jour, de mettre sur la sellette les mots de *liberté de pensée*, de *liberté de conscience*, de *charité*, de *tolérance*, de leur imprimer leur vrai cachet *historique*, de reconnaître leur véritable signification *morale*, de leur assigner leur sphère propre dans l'ordre des *idées* et des *conceptions* de l'esprit humain. Il s'agit, pour tout dire, de diminuer la provision de bouche de certains esprits, qui abusent, d'une manière trop prolongée, de la parole.

Chaque mot est en soi un *fait* ; il constitue ou un acte du cœur humain, ou un acte de l'esprit humain, ou l'union de l'un à l'autre ; et, en ce sens, l'action des mots tombe, d'une certaine façon, dans le domaine de la philosophie de l'histoire. Quant à l'idée *abstraite*, à l'idée *savante* du mot, elle tombe, à la fois, sous la puissance du *grammairien* qui en constate la forme, qui en formule l'usage, et sous celle du *philosophe* qui lui accorde une valeur propre à l'usage de son système. Il y a là deux logiques en œuvre : celle du grammairien, celle du philosophe ; logiques distinctes, bien qu'identifiées à tort par Port-Royal et ses imitateurs : l'une qui est la *parole*, fleur du Verbe humain, et trouvant en lui sa végétation naturelle ; l'autre, qui est la *méthode rationnelle* de l'esprit humain, œuvre de l'art et non pas jet de la nature : celle-là concrète comme toute œuvre du Créateur, celle-ci abstraite comme toute œuvre du penseur ; la première qui engendre, et la seconde qui dissèque.

Il arrive un temps où la science du grammairien d'une part, ou celle du métaphysicien de l'autre envahissent fatalement le domaine de l'existence d'un peuple, l'une agissant par la méthode grammaticale, l'autre agissant par la méthode scientifique. Un peuple fort doit respecter l'école, doit l'admettre dans

son sein, mais ne doit pas lui sacrifier sa vie, ne doit pas se laisser dépouiller par elle. Il faut que la classe lettrée entre dans l'ordre social, il ne faut pas qu'elle le régleme, encore moins qu'elle l'absorbe. Elle est faite pour éclairer, elle n'est pas faite pour dominer. Une foi simple, mais profonde, un esprit public vigoureux, une politique essentiellement nationale forment la contre-partie obligée de l'action des grammairiens et des philosophes.

Quels dangers peut courir un peuple pris au dépourvu par l'action des lettres, comme par celle de la philosophie ! Il perd le génie même, la nature vive et franche de son idiome s'il devient la proie des rhéteurs et des littérateurs ; il perd sa foi et son patriotisme, tout esprit public et politique s'il se laisse régler et dominer par l'esprit de système. Que l'on prenne exemple de la Grèce postérieurement à la domination macédonienne, de Rome après l'empire que César y avait fondé. Au lieu de Platon et d'Aristote on eut les sceptiques et les épicuriens. La phrase fut soldée à Rome sous l'empire romain, et les plus abominables tyrans n'y ont jamais redouté le règne de la phrase. Ils furent souvent eux-mêmes au nombre des beaux esprits comme ils furent au nombre des rhéteurs.

Si la révolution française est devenue l'expression d'une fausse philosophie, la faute n'en est pas à la révolution, elle en est aux écoles philosophiques et littéraires du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sans elles la révolution se serait nécessairement accomplie, car elle était infailliblement donnée dans tous les antécédents de l'ordre social, fruit de la monarchie de Philippe-le-Bel, de Louis XI, du cardinal de Richelieu, de Louis XIV ; mais elle se serait accomplie en maintenant debout une Europe religieuse et politique. Elle ne se serait certainement pas accomplie dans des conditions identiques à celles de la révolution anglaise ; mais elle se fût très-certainement accomplie dans des conditions analogues aux grandes nécessités politiques et sociales. La rhétorique et la sophistique ont été le double fléau de la grande révolution du XIX<sup>e</sup> siècle.

N'oublions pas non plus un fait important. Certains mots ont

été, de tout temps, des canons, ont servi d'artillerie dans toutes les guerres de religion comme dans toutes les guerres sociales; et cela à différentes époques de l'histoire. A cet égard il n'est nullement besoin que les hommes comprennent ce qu'ils disent, il s'agit surtout de savoir s'ils *croient* comprendre, s'ils ont *foi* dans le sens ou dans le non-sens de leurs paroles.

Cependant il y a ici à distinguer.

Ainsi, quand la parole était encore pauvre, lorsque les esprits étaient encore rudes et simples, quand les passions des hommes n'étaient pas encore travaillées par l'esprit de système et par d'habiles sophismes (à part la portion de sophisme qui existe dans toute passion humaine); quand les orateurs voyageaient à pied et parlaient en plein vent, quel que fût le non-sens de certaines paroles magiques, quel que fût le mauvais emploi d'autres mots non moins magiques, ils ne pouvaient pas encore remporter sur le bon sens d'un peuple ce triomphe de l'absurde que l'invention de l'imprimerie a propagé en guise de contre-poids aux torrents de lumière qu'elle a servi à répandre. La parole est belle en dépit de l'abus de la parole, l'écriture est belle en dépit de l'abus de l'écriture, l'invention de l'imprimerie est belle en dépit de ses abus; l'homme est d'origine céleste en dépit de ses turpitudes terrestres.

Il y a donc la double liberté, la vraie liberté qui n'a pas besoin de phrases, et la fausse liberté qui se fait un corps avec des phrases. L'une est la *liberté des enfants de Dieu*, dont parlent les Évangiles; l'autre est morte-née, car elle n'est pas même la licence. Elle n'est absolument rien, et nous l'avons connue de près chez plusieurs hommes. Du temps de la Restauration elle se lisait surtout dans le *Constitutionnel* et dans la *Minerve*; elle faisait pâmer d'aise l'épicerie et la boutique. Il n'était question que des progrès des lumières, et il n'y avait pas deux bourgeois qui, en s'abordant, ne se secouassent la main en honneur de ces progrès, qui ne se félicitassent du siècle dans lequel ils avaient le bonheur de respirer. Depuis lors, il est vrai, on a baissé de ton, et il n'est plus autant question de *libéralisme*.

La liberté ne consiste donc pas à se dire libre, à parler de la liberté; elle consiste à être libre. Sous ce point de vue, il y a des hommes dans les fers qui sont plus libres que d'autres hommes qui se disent rois et qui se trouvent assis sur les trônes du monde. On est libre par soi, on n'est jamais libre par un autre. Quiconque ne connaît pas ce mystère de la liberté ne sera jamais libre, et si un peuple n'a pas l'élan de la liberté réelle, nulle révolution ne l'affranchira pour lui donner ce qui lui manque; car la liberté est dans le cœur et elle ne réside pas dans la parole. La liberté est la possession de soi qu'il faut avoir avant qu'on vous la donne.

Un esprit vraiment libéral se manifeste ainsi par l'œuvre. Ne pas être ivre de soi, commander à son orgueil, ne pas se caresser dans sa vanité, c'est là tout à la fois son premier acte et sa plus forte épreuve. S'il y a des courtisans dans les Cours, chez les riches, chez les puissants, il y a des sycophantes partout, il y en a dans tous les rangs du peuple. La puissance, la naissance, la richesse ne sont pas les seuls à avoir leurs courtisans; le génie, le talent ont les leurs s'il y a profit, ou s'il y a satisfaction de vanité à les courtiser. En temps de révolution, la guinguette elle-même reçoit sa cour.

Ainsi donc l'esprit libéral est celui qui s'élève au-dessus de soi, qui sait s'affranchir des charmes de l'orgueil, et ne se croit pas au-dessus du reste des hommes; qui sait repousser l'encens que la vanité hume, car elle a besoin de flatteurs pour être convaincue de son génie surnaturel. Un homme qui est parvenu à ce point d'équilibre de son être moral, qu'il peut croire impunément à soi, et cependant ne pas s'en faire stupidement accroire, ne pas ridiculement surtaxer sa valeur propre, un tel homme aspire la liberté à pleins poumons. Il sort de soi à chaque instant de sa vie, sans se perdre jamais lui-même. Dépouillant le *Moi* pour juger les autres, il devient *tolérant*, car il *comprend* tout ce qui n'est pas lui-même. Il tient compte à un individu, à un peuple, à un siècle, il tient compte à une faction, à un parti, à une secte du *mi'ieu* dans lequel ils sont nés, de l'atmosphère où ils se meuvent sans qu'ils s'en doutent. Il est indulgent

parce qu'il est fort, et il est fort parce qu'il est équitable. Celui-là seul apprend à se connaître soi-même, en apprenant à juger les autres.

Ce qui constitue la sagesse d'un esprit vraiment libéral, c'est qu'il sait que la vérité ne s'impose pas par suite d'un *commandement*, qu'il n'est pas donné à l'homme de poser les fondements du vrai et du juste, que c'est l'attribut de Dieu seul, de celui qui a posé les fondements du ciel et de la terre. Il n'est donné à l'homme que de verser la vérité dans l'âme d'autrui comme on y verse une onction sainte, que de répandre la vérité dans les esprits comme on répand une lumière. Et cette double force ne lui est communiquée que par la sagesse de la *conduite*, que par la grandeur de l'*exemple*.

J'aborde maintenant le côté historique de mon sujet, je cherche le mouvement social de certains mots, ou dans leur sincérité, ou dans leur phraséologie, ou dans leur banalité extrême.

Les mots de *tolérance*, de *liberté de pensée*, de *liberté de conscience* sont des plus modernes ; je parle ici des *mots*, je ne parle pas pour cela des *choses*. On ignorait, il est vrai, la valeur des choses aussi bien que la valeur des mots durant les guerres de religion du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle, et cela dans tous les camps, aussi bien du côté des protestants que du côté des catholiques. Chaque secte réclamait la liberté pour elle-même, la refusait absolument à la secte rivale, ou si elle ne pouvait la refuser, si elle devait la tolérer à ses côtés, elle ne contractait avec elle ni trêve de discussion, ni alliance de famille. Les mots dont je parle ont été inventés par les Sociniens qui, après avoir été expulsés de la Pologne, après s'être retirés dans les Pays-Bas, après s'être ralliés ensuite aux Stuarts de la Grande-Bretagne, passèrent finalement à Guillaume d'Orange. Ils étaient très-odieux aux protestants. Quoique chassés de Pologne par les Jésuites, les protestants des Pays-Bas les traitaient de Jésuites et de Pélagiens, double objet de leur courroux intime. Dans les Pays-Bas comme dans la Grande-Bretagne, ils agirent sur l'église d'État en y fomentant ce que l'on a appelé l'Arminia-

nisme en Hollande. Ils influèrent pendant longtemps sur les destinées et les opinions de l'Église épiscopale de la Grande-Bretagne; Locke était leur philosophe, et avec Locke, qui était sincère, les mots de tolérance, de liberté de pensée, de liberté de conscience ont commencé par avoir leur cours en Europe. Durant la dernière moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, ces mots ne furent échangés que dans le commerce des grands et de l'aristocratie européenne, dans une portion du haut clergé, dans une portion de la classe savante des Universités, enfin dans la sphère des hommes d'État et des diplomates, soit par conviction, soit parce que cela leur était un moyen de gouvernement, parce que cela les aidait à annuler l'influence d'un clergé dominant, dans les pays protestants plus encore peut-être que dans les pays catholiques.

Tout changea depuis l'avènement de Voltaire qui fut le roi du xviii<sup>e</sup> siècle, depuis l'ascendant des encyclopédistes, janissaires de ce roi de la pensée; janissaires du reste très-émancipés, qui étaient prêts à le détrôner s'il eût trop vieilli et qu'ils n'eussent pu davantage exploiter sa vanité et son irritabilité extrême.

Locke avait tout respecté, Voltaire ne respectait rien; à ses insultes les encyclopédistes ajoutaient l'outrage. Ce fut par leurs doubles efforts que s'établit l'autorité d'un véritable *lieu commun* en fait de *tolérance*. Ce lieu commun roulait sur la tolérance des religions païennes dans leur contraste avec l'intolérance des religions monothéistiques, la juive, la mahométane, la chrétienne. La plus intolérante de toutes les religions c'était la chrétienne, la plus tolérante était celle des adorateurs de la multiplicité des dieux. La religion juive était moins tolérante que la mahométane, car c'était là une découverte prodigieuse que l'on prétendait avoir faite, en dépit de l'histoire de l'Islam; découverte qui datait des jours où les sociniens de l'Italie, de la Pologne, de la Hongrie, de la Transylvanie avaient essayé d'un traité de paix avec les Turcs et les Juifs, pour s'attaquer au même adversaire: l'Église catholique.

Quant aux sectes protestantes, on les détestait cordialement

en tant qu'orthodoxes ; mais on espérait battre en brèche cette orthodoxie des Luther et des Calvin, ainsi que les dévots à leurs symboles, en entamant le mur de leurs convictions par le bélier du socinianisme. En définitive donc, toute la haine des sectateurs de la tolérance à la façon de Voltaire, de la liberté de pensée à la façon de Diderot, de la liberté de conscience à la façon de d'Alembert, toute cette grosse haine s'adressait au catholicisme seul. Ils l'accusaient d'avoir posé la palme sur le front de l'intolérance la plus extrême, par cette fameuse maxime : *Hors de l'Eglise pas de salut*. Voilà d'où vient le fameux mot de passe de Voltaire : *Écrasez l'infâme*.

Cherchons à nous rendre compte de la valeur de ce lieu commun, qui a chevauché à travers l'Europe durant tout le cours du dix-huitième siècle. On soutient d'abord, dans l'ordre des faits, qu'il y a absence totale de guerres de religion au sein des sociétés païennes. On dit ensuite que la raison en est des plus simples. Là où il y a tant de dieux, là où on reconnaît et où l'on honore à la fois tant de dieux, il y a une force majeure qui oblige leurs partisans à se tolérer les uns les autres. Le même homme rendant parfois hommage à tout un panthéon de dieux, que serait-ce, grand Dieu ! si tous ces dieux allaient se livrer bataille dans son cerveau, allaient se déchirer dans son cœur même ?

C'est donc là, monsieur de Voltaire, votre science du paganisme ? Il est vrai que vous pouvez vous abriter, à ce sujet, derrière un vaste bouclier : l'ignorance de tout un siècle. Du temps de la Renaissance, il existait une bien plus vive notion du monde païen qu'au xviii<sup>e</sup> siècle ; on s'y occupait en outre de l'homme moral, de l'homme religieux, de l'homme intellectuel, tandis que les sciences physiques et mathématiques prédominaient, presque exclusivement, dans le cours du dernier siècle. Condillac effaçait Locke, comme Locke avait effacé Descartes.

Tout patriarche qu'il pouvait être en matière d'impiété, Voltaire n'était pas patriarche en fait de science. Il ne sait rien du paganisme que l'époque de son extrême déclin, à ce moment où il n'y avait plus de religion. La nouvelle Académie avait

effacé Platon, Épicure avait remplacé le Stagyrite. Les mondains versaient tous du côté d'Aristippe ; Théodoros, un de ses plus fameux disciples, s'intitulait indifféremment *Theos* ou *Atheos*, comme s'il avait prétendu cumuler d'avance l'esprit de Voltaire et celui de Diderot. Lucrèce était épicurien ; le grand César, le Pontifex Maximus des Romains, *décréait* la morale au nom de l'État, *forçait* à la pratique du culte au nom de l'État, mais il s'asseyait en savant, en philosophe et en débauché à la table d'Épicure. Auguste, lettré et savant comme César, pensait absolument de même. Comme lui, il croyait aussi que la religion, que les dieux, que les superstitions étaient *nécessaires au peuple*, qu'il n'y avait pas d'autre moyen pour maintenir la *canaille*. Il est vrai, la secte encyclopédiste ne pensait pas comme Voltaire, disciple, sous ce point de vue, de César et d'Auguste. La Gironde, qui réunissait, dans ses rangs, les hommes les plus distingués de la Révolution, bouquet d'esprits fleuris, les Jacobins qu'eurent la force de leurs crimes, les membres de l'Institut où siégeaient tant d'hommes éminents par la science, ce triple groupe des hommes politiques et des hommes d'État de la Révolution, embrassant la théorie des encyclopédistes, s'écriaient tous qu'il fallait *éclairer les masses*.

De nos jours on voit plus au fond du monde païen, on y découvre les guerres de religion les plus vives, les plus sanglantes en son berceau même. Nul doute que les guerres de Zeus et de Kronos n'appartiennent pas, en principe, à l'ordre des faits humains, qu'il s'y agit, en partie, d'un ordre purement *cosmique* ; mais nul doute aussi qu'un élément humain ne se cache sous l'emblème de cet ordre de révolutions cosmiques. Les dieux Titans succombent sous les dieux Olympiens dans l'espèce humaine tout aussi bien que dans le monde physique et élémentaire. Quel que soit encore le sens physique renfermé dans la lutte des partisans du dieu Dionysos et du dieu Apollon, il y a là une effusion de sang dont les traditions portent l'empreinte.

Si je voulais faire de l'érudition, si j'entreprenais de battre tous les buissons de la science, si je ne craignais pas d'épouvanter mes lecteurs par leurs épines, les moyens ne me man-

queraient pas pour établir partout le fait des plus vives persécutions des sectateurs d'un culte triomphant sur les sectateurs d'un culte abattu dans ses autels. Les mythologies, les légendes nationales, les faits historiques en abondent. L'autel étant, en principe, le foyer de la famille, le foyer de la commune, le foyer de la cité, le foyer de l'Etat, chaque race d'hommes qui usurpait le territoire d'une race vaincue commençait par frapper sur ses dieux, car en frappant sur ses dieux elle réduisait à néant l'antique souveraineté du peuple dépouillée de sa puissance. Cela n'empêcha pas un grand nombre d'accommodements là où la force des armes n'était pas suffisante pour entraîner un assujettissement absolu ; en ces cas mêmes les exceptions servent à confirmer la règle.

Mais il y a plus ; il existait des guerres de religion véritables, des guerres d'une nature beaucoup plus intime. Les sectateurs de Zoroastre ont répandu leur religion par fanatisme, absolument comme Mahomet a propagé la sienne. L'école de Pythagore, religieuse et politique tout ensemble, fut persécutée pour sa religion autant que pour sa politique. On l'accusait d'introduire un état dans l'état au sein des cités de la grande Grèce ; c'est ce qui a fait qu'à une certaine époque, on aimait à la comparer aux Jésuites.

Le pacifique Bouddha minant l'ordre social fondé par les Brâhmanes, ceux-ci lui donnèrent un double assaut : l'un sur le terrain de la religion, où ils lui opposèrent les sectes populaires, l'autre sur le terrain de la politique. Mais pourquoi ces guerres de religion dans le monde antique ? C'est qu'il se cachait, dans l'*instinct* des hommes, dans la *conscience* de leur instinct, dans la *pénétration* des têtes politiques et des têtes philosophiques d'un très-vieux monde, autre chose encore que le fait *très-borné*, que le fait grossier et matériel de la substitution d'un dieu à un autre dieu ; substitution à laquelle Voltaire, Diderot, le xviii<sup>e</sup> siècle limitaient la portée d'une *commotion* superstitieuse au sein d'une cité ou d'une commune de l'antiquité, quand l'existence de cette commotion leur sautait aux yeux, les prenait, pour ainsi dire, par la gorge, et les forçait à la

reconnaître. Il s'agissait de tout un ordre d'idées, de tout un ordre de *sentiments*, de tout un ordre *moral*, de tout un ordre *social*, et non pas seulement d'un ordre *politique* dans les troubles causés par le conflit des cultes chez les peuples de l'antiquité. L'homme s'y trouvait en cause dans le for de sa conviction, et non pas seulement quelque symbole ridicule ou insignifiant. On cite les Égyptiens qui se déclaraient la guerre pour quelque animal sacré, pour quelque type divin, soigneusement embaumé après sa mort ; mais c'était le fait d'une certaine plèbe qui exerçait passagèrement une tyrannie sur l'opinion, sans que ces violences aboutissent à quelque chose de plus sérieux que l'émeute même. Tels ne sont donc pas les vrais conflits religieux des jours antiques du monde, quoique Voltaire et ses acolytes aimassent à les renfermer dans la sphère de semblables extravagances.

Voltaire a raison sur un point. Plus l'idée de la divinité est *théologique*, en d'autres termes moins elle est extérieure, moins elle embrasse l'idée de la divinité dans le corps, plus elle l'embrasse dans l'esprit ; moins elle se contente du culte, plus elle exige le dogme, plus aussi elle devient fatalement *exclusive*. Les petits dieux domestiques, les petits dieux locaux par toute l'antiquité pouvaient habiter, pour ainsi dire, côte à côte. Ces dieux n'offusquaient pas essentiellement l'État, même lorsque leurs partisans couraient, de temps à autre, aux armes. Le moyen âge lui-même n'a-t-il pas vu, plus d'une fois, les corporations, les communes elles-mêmes s'attaquer les armes à la main, médire des *patrons* de la corporation rivale, de la commune rivale, insulter à leur bannière ? Ce sont là des passions humaines, des folies et des faiblesses humaines dont il ne faudrait pas trop médire. Il faudrait se souvenir que les sectateurs des écoles philosophiques se sont trop souvent pris aux cheveux pour de moindres bagatelles encore, et que cela se pratique jusqu'au seuil de notre époque, inaugurée cependant par les lumières de la banque et la foudre qui roule sur les chemins de fer.

Il a très-certainement existé une théologie païenne, quelque vacillante qu'elle fût dans ses doctrines. Il existait une sorte de

philosophie dogmatique, où l'on subordonnait les uns aux autres différents ordres de divinités, en établissant leurs rapports avec un *fatum*, auquel restait soumis le Dieu des dieux en personne. Plus tard, on rattacha tous ces dieux au système d'une *âme du monde*, grand foyer des dieux qui en partaient pour aboutir à la circonférence de l'Empire des mondes dont ils occupaient les départements. Le sentiment incompris, mais réel d'une sorte de dépendance *théologique* se trouvait ainsi implicitement renfermé au fond des plus vieilles guerres de religion. Il s'agissait du rapport de Dieu et du Pontife qui était le représentant de l'homme; il s'agissait spécialement de la puissance de la purification résidant dans la victime. Plus nous avançons du côté des développements du paganisme dans la religion de Zoroastre, dans la philosophie et la théologie brâhmanique, plus nous abordons les théologiens de l'école néo-orphique, ceux de l'école pythagoricienne, plus cette vérité éclate. Que l'on se garde toutefois de la confondre avec les phénomènes de l'éclectisme, comme avec les phénomènes du syncrétisme, avec le mélange d'idéalisme, de panthéisme, de dialectique et de mystique de l'époque des stoïciens, des néoplatoniciens, des néopythagoriciens, de ces jours de l'absolu déclin de l'antiquité païenne. Il s'agissait alors du *besoin* d'une religion dans les siècles d'incrédulité, et non pas d'une religion en pleine fleur d'autorité, soit dans les masses, soit dans les écoles.

C'était un embryon informe que le produit du germe théologique déposé dans le sein des religions païennes. L'embryon obscur qui croissait dans celui de la religion de vérité dont les Juifs avaient reçu le dépôt, n'a pas davantage abouti à une théologie dogmatique, à un système réel, toutes choses dont l'enfantement ne fut donné qu'au christianisme. Les Juifs, il est vrai, ont essayé d'une théologie durant leur séjour dans la Chaldée, où elle naquit évidemment par suite de leur contact avec un sacerdoce chaldéen, qui, comme celui des Mages et des Brâhmanes, avait aspiré au dogme par la science. Ils ont modifié cette première ébauche d'une théologie, durant leur séjour à Alexandrie d'Égypte, où ils se sont trouvés engagés dans les

liens de la philosophie platonicienne et néopythagoricienne. Ils ont même déserté les voies de la Cabbala pour une théologie beaucoup plus dogmatiquement rationnelle, car il s'agissait de se garer d'une double attaque, de celle de l'Islam et de celle de la théologie chrétienne. Enfin, si les Mahométans eux-mêmes ont aspiré à produire une théologie, malgré l'extrême *irrationalité* du Coran, c'a été par suite d'une impérieuse nécessité. Il s'agissait de se défendre de la philosophie des Grecs, qui venait les assaillir dans leur propre camp, comme aussi de repousser les assauts de la théologie juive et chrétienne.

La religion est *une* parce que Dieu est *un*, et voilà pourquoi toute religion s'épure, se concentre et s'épanouit dans le christianisme. Telle n'était pas l'opinion de Pope, celle que Voltaire s'est appropriée et qui, rejetant tout dogme, toute valeur philosophico-théologique ainsi que toute valeur historique du sein de la religion, la réduisait au sentiment de l'infini seul, à une simple expansion de l'âme, en d'autres termes, qui changeait la religion en *ode*, et n'en faisait qu'un *hymne*. Du même coup on abattait l'idée du sacrifice, on niait le péché, on se jetait dans l'optimisme, à l'opposé d'autres gens qui, exagérant le mal, ne voyaient partout que pessimisme. Ce fut spécialement la tendance des calvinistes odieux à Pope, des jansénistes odieux à Voltaire.

On comprend maintenant pourquoi ceux qui ne voyaient dans la religion qu'un mouvement du cœur humain, allant chez certains esprits à l'adoration, à un acte de prières, sans offrandes que des fleurs lyriques, ou des fleurs des champs ; on comprend comment les hommes qui admettaient que les *noms* des dieux se valent, que le Dieu des chrétiens, des juifs, des mahométans, est le même Dieu que les païens invoquaient comme Jupiter, Brahma, Phtha, etc., comment les sectateurs de la tolérance à la façon de Pope et de Voltaire avaient pris la théologie chrétienne en une si grande horreur. Elle aussi respectait la place du *lyrisme* dans la religion ; elle aussi reconnaissait l'adoration par le sentiment, la prière inspirée de l'âme, la simplicité de l'offrande sous la forme du cœur qui se donne.

Mais la religion résolvait, pour elle, l'énigme de l'existence du monde physique et l'énigme cent fois plus grande encore de l'existence de la créature humaine. Or on réclamait tout cela comme étant du domaine *exclusif* de la science et de la philosophie. C'est qu'on ne voulait pas du *vrai* Dieu créateur du ciel et de la terre, du *vrai* Dieu père de l'homme, du *vrai* Dieu Sauveur de l'homme, pas plus qu'on ne voulait admettre un homme déchu de sa sublimité, un homme qui eût besoin de purification, un homme qui se présentât sous la figure du Pontife et de la victime.

On admettait toute chose, du reste, plutôt que le Catholicisme. Les sectes gnostiques et manichéennes avaient fait retour vers le pythagoréisme, le zoroâstrisme, çà et là vers le chaldéisme, même vers le bouddhisme : on les en louait dans le passé de l'histoire ecclésiastique. Les sectes ariennes furent d'abord platoniciennes, penchant plus tard vers le péripatétisme : on leur en fit un honneur et un mérite. Les sectes pélagiennes versaient du côté du stoïcisme : on les en louait. Les sectes mystiques et apocalyptiques du moyen âge, leurs prédécesseurs les montanistes, leurs successeurs les anabaptistes et les quakers semblèrent renouveler, plus d'une fois, la frénésie enthousiaste d'anciennes sectes phrygiennes et dionysiaques : on s'en moquait, mais on leur souriait. Quant aux protestants, on estimait leurs efforts pour démembler les parties du vaste ensemble de la théologie catholique ; on persifflait bien, de temps à autre, le lambeau que les Luther et les Calvin s'en étaient réservé, mais c'était toujours cela de gagné sur l'ensemble. Les vrais hommes des Pope et des Voltaire ce furent les Sociniens, parce qu'ils travaillèrent à une fusion du christianisme, du judaïsme, du mahométisme. C'est là où la théologie expire, c'est là où le *déisme* commence.

Voltaire avait donc parfaitement raison de s'attaquer à la théologie catholique ; expression absolue de toute théologie, philosophie et histoire tout ensemble, elle était aussi profonde par son contenu, qu'elle était populaire par son culte. Elle allait ainsi à la candeur des enfants, comme elle allait à la méditation

des sages. Du reste, tout en combattant le Catholicisme par instinct de haine, Voltaire en ignorait radicalement la valeur réelle. En pouvait-il être autrement d'un homme qui n'apercevait, dans l'espèce humaine, qu'une variété de l'espèce des *singes*, qui n'y voyait qu'un singe infiniment spirituel, infiniment amusant s'il portait la livrée de Voltaire, un singe infiniment grossier, infiniment abêti s'il portait la livrée du prêtre? Il visait à une sagesse à fleur d'eau qui dispensât chacun de penser et de méditer; on n'avait qu'à écouter et à lire, et on croyait tout savoir et tout comprendre. Telle est la raison pour laquelle Voltaire sera constamment cher à une foule d'esprits. Rien de plus limpide que sa narration et rien de plus amusant que sa polémique. Avec la première on croit voir un fond, parce qu'en effet sa sagesse n'est pas profonde; avec la dernière on croit saisir l'arme d'une polémique; c'est toujours Samson qui bat les Philistins avec une mâchoire d'âne.

Quand on pense comme Pope et comme Voltaire il n'y a rien à dire, car il s'agit ici d'un contraste absolu entre la religion, et ce qui n'a jamais été et ce qui ne saurait jamais être la religion; entre la religion qui est de sa nature positive, qui *lie* et qui *prend des engagements*, et le déisme qui se borne à un *sentiment* ou à un *raisonnement*; sentiment vague de l'infini qui n'engage l'homme à aucun devoir, qui l'abandonne à son penchant et à son naturel; raisonnement qui remonte de l'effet, le monde, à la cause, Dieu, et ne fait pas attention qu'il *lie* ainsi l'effet à la cause, que ce Dieu-là n'est pas le Dieu personnel, le Créateur, qu'il est tout au plus une force cachée, une âme du monde. Il est vrai que le déisme recule devant cette conséquence du panthéisme, parce qu'il ne veut pas renoncer au *Moi* humain; jamais cependant il ne pourra parvenir à dire de Dieu : *notre Père*.

Le dieu de Pope n'est donc pas plus un dieu que le dieu de Voltaire. Il est quelque chose d'ambiant comme l'air, de vague comme la nuée, ou d'indéfini comme l'azur des cieux, si nous voulons le prendre du côté poétique; il est une abstraction de l'entendement, une conclusion de l'école si nous voulons le

prendre du côté dogmatique ; tel est ce dieu dont Locke et Condillac nous ont donné la théorie : le dernier surtout. C'est un fruit sans saveur et un arbre sans puissance végétative.

Il est évident que lorsqu'on pense comme Pope et comme Voltaire, on est *tolérant* à très-bon marché, car on n'a absolument rien à défendre. Comment s'échauffer pour le vague du sentiment, comme se fanatiser pour une banalité extrême ? Robespierre avec sa fête de l'*Être suprême*, prétendue capucinade qui scandalisait si fort les savants de l'Institut, Laréveillère-Lépeaux avec son organisation d'une église de théophilantropes ont fait *fiasco* d'une manière absolue, car il fallait prodigieusement se guinder, il fallait prodigieusement fausser son esprit pour y trouver matière à enthousiasme.

Voilà maintenant le point de la difficulté. *Croire* au vrai, au beau, au grand, au sublime ; y croire au point de *sacrifier* sa vie pour la cause du vrai, du beau, du grand, du sublime ; y croire et ne pas redouter la mort pour cette cause, je ne dis pas la destruction de sa personne, mais de voir périr plutôt ce qu'on a de plus cher au monde, sa femme et ses enfants, que de les voir renoncer à leur foi, renier le culte de leur autel et de leurs ancêtres ; avoir cette grande conviction de ses engagements et de ses devoirs vis-à-vis de soi et de la divinité ; et cependant ne jamais fouler aux pieds aucun sentiment de la *vraie humanité* ; et cependant respecter la liberté de la pensée dans celui qui ignore ces sentiments, ou dans celui qui ne les ayant pas ignorés les abandonne. Ah ! c'est là le grand et le difficile, car c'est l'acte de la *charité chrétienne*. C'est faire le contraire de Voltaire qui voulait *écraser l'infâme*, de Diderot qui voulait étrangler le dernier roi avec les boyaux du dernier prêtre.

J'ose le dire, le défenseur de Calas et d'autres hommes, qu'il essayait d'arracher à leurs bourreaux, faisait trop de *bruit* de ses bonnes œuvres. Il avait emprunté sa philanthropie d'apparat à la candeur, à l'honnêteté de Guillaume Penn et de ses disciples, mais il ignorait le premier mot de la vraie charité, de cette violette qui parfume les herbes.

En général, la liberté de pensée n'a de valeur que dans la

bouche de celui qui a une pensée ; la liberté de conscience n'a de valeur que dans la bouche de celui qui a une conscience : pour le reste tout cela est vague et vain. Le protestant établi dans un pays catholique, le catholique établi dans un pays protestant, le juif partout où il se rencontre dans sa dispersion extrême, le mahométan en Russie et en Algérie, le bouddhiste et le shamane dans la Russie asiatique, tous ceux-là ont le droit incontestable de la liberté de tous les actes de religion qui les lient et les engagent. Quiconque soutiendrait le contraire leur refuserait la paix, et il ne lui resterait d'autre moyen que de les persécuter, ou de les expulser. Il faut donc que chaque homme qui se respecte et qui respecte le droit des autres prenne son parti d'un état de choses positivement donné, et qu'il en prenne son parti en vertu de la charité chrétienne. S'il y a des inconvénients à cet état de choses, il faut savoir les supporter par amour du Christ, qui est, en même temps, l'amour de la justice et de l'équité. Il ne saurait en résulter un vrai dommage pour la foi des croyants, que par suite d'un manque de conduite de la part des ministres de la religion, chargés de la direction des consciences. Qu'ils prennent feu au contact de l'erreur et de l'hérésie, non pas pour *déclamer* vulgairement contre l'erreur, contre l'hérésie, mais pour augmenter la majesté de leur cause par la grandeur de leur foi, par la sainteté de leur vie, par la charité de leur conduite, par l'austérité de leurs mœurs, par la sagesse de leur discipline !

Ceux qui parlent le plus de la *liberté de conscience* la confondent sans cesse avec la *liberté de la pensée*, quoique ce soient deux choses essentiellement distinctes. L'opinion n'est pas la foi ; qu'est ce que l'*opinion* dans l'espèce humaine ?

L'homme est à la fois un verbe intelligent et une conscience qui aime. Son moi intime, toute sa personnalité *vraie* ne réside que dans sa conscience. La personne en lui c'est l'âme, mobile de ses actions, et qui transfigure ses pensées en leur communiquant sa vie. Cet être qui pense en moi est intimement uni à l'être qui sent en moi, qui agit par l'impulsion de mon sentiment et par la lumière de ma volonté. La raison humaine est, dans l'homme,

comme un *reflet* d'une raison supérieure et divine, à l'instar du reflet qui tombe sur un paysage quand le soleil le dore. Quelles que soient les couleurs des terres dont se compose le paysage, il faut la lumière pour les mettre en évidence ; mais la lumière ne réside pas dans ces couleurs mêmes.

L'homme, fait à l'*image* de Dieu, porte en soi le *Dieu inconnu*, comme l'Apôtre le disait aux Païens ; le Dieu qu'ils ignorent, parce qu'ils ne s'étaient pas contemplés en lui, mais celui cependant en vertu duquel ils pensent et ils aiment ; celui qui voit tout, dit un poète indien, le *témoin* invisible, *Permite* dans la conscience. De là le besoin d'*anthropomorphisme* que ressent tout culte païen, même en cherchant ses dieux dans toutes les figures du monde visible, même en cherchant à les extraire du sein d'un monde élémentaire, ou d'un monde végétal et animal.

Tel est l'homme, être doué éminemment de raison, mais non pas la raison même ; l'homme qui porte *naturellement* en soi la liberté de la pensée, la liberté de la parole, comme il porte *naturellement* en soi la liberté de la conscience.

De ces libertés il y a un juge : *Dieu et son Église*, car l'homme peut pécher en action, en pensée, en parole ; il y a un autre juge : *l'ordre social*, quand l'homme blesse son prochain, quand il ébranle une portion de l'ordre social par son action, par sa pensée, par sa parole. Il est donc responsable envers Dieu comme il est responsable devant son prochain ; et il l'est à divers degrés, soit de son action, soit de sa pensée, soit de sa parole. Jusque là va le *droit* chez tous les peuples sans exception, et cela depuis les plus anciens jours du monde. Au delà de ce droit commence la *tyrannie*, qui consiste dans la *confiscation* de la liberté de l'action, de la pensée, de la parole. Un père veille sur la conduite de ses enfants, le pontife veille sur la conduite de ses ouailles, le magistrat veille sur le maintien de la loi, le gouvernement veille sur le maintien de l'ordre ; mais s'ils *préviennent* toute action, toute pensée, toute parole, ils empiètent sur la conscience de l'individu, et blessent, dans l'individu, l'homme et l'espèce humaine. Ils violent dans l'homme l'autel du Dieu inconnu, ils méconnaissent le droit

sacré par excellence, le droit d'asile dans le for de chaque conscience. Ils empêchent la *responsabilité* de la créature humaine, responsabilité qui ne repose que sur la liberté. Ils se chargent témérairement de cette responsabilité ; ils ont fort à faire, car cela est d'un poids terrible.

Un des plus justes reproches que l'on ait pu adresser à ceux qui se fient à un système d'inquisition religieuse, politique et sociale, si cette inquisition porte sur le for intérieur de la pensée et de la conscience, si elle ne scrute pas pour connaître les faits accomplis, mais si elle scrute pour prévenir l'action, pour étouffer la pensée même ; si elle entre ainsi dans l'homme armée de la foudre, pour l'éclairer comme une nuée, en déchirant ses entrailles, c'est que cette inquisition ne poursuit pas vraiment le crime, c'est qu'elle s'attaque au génie de l'homme, c'est qu'elle prétend tailler l'homme à merci et à volonté comme on taille un arbre, oubliant que c'est ici Dieu qui est le jardinier et qu'il n'appartient qu'à Dieu de greffer ce qu'il a planté. De cette manière, on frappe bien réellement les hommes d'une certaine valeur, négligeant les criminels et les misérables. Partout où ont régné les maximes d'inquisition sous les formes que je viens d'indiquer, et avec les restrictions que j'y mets, *l'immoralité* a été laissée de côté dans la poursuite des torts de l'esprit humain ; *l'indifférence* la plus entière en matière de conscience, de pensée, de parole, a pu se glisser impunément à travers les mailles de l'inquisition la plus serrée. L'Italie, l'Espagne et le Portugal nous en offrent de tristes exemples. Les gardiens se sont endormis sur leur besogne de garde-clefs des cœurs et des intelligences. Réveillés par un choc imprévu, ils se dressent pleins d'épouvante, et n'entendent rien au spectacle qui s'offre à leurs regards : celui d'un peuple qu'ils ont laissé croyant, ou qu'ils ont cru laisser tel, peuple devenu *indifférent* à force de langueur, de torpeur et de sommeil, jouet de tous les sophistes, et proie de tous les démagogues.

On a, du reste, beaucoup trop peur de la *véritable* liberté de la conscience, de la *véritable* liberté de la pensée, de la *véri-*

*table* liberté de la parole. Pour un ballon qui monte sur l'horizon des destinées d'un peuple ou d'une époque, pour un ballon qui porte un Humboldt ou un Gay-Lussac dans l'ordre des sentiments et des pensées, que de mongolfières vides de direction et dépourvues de têtes pensantes, que de mongolfières qui prennent feu et se consomment dans l'air ! que de chutes ridicules sans être tragiques ! que de navigateurs des airs qui y sont montés sans lest, parce qu'ils avaient pour lest unique la faiblesse de leur cervelle ! N'y a-t-il pas une foule de ballons à l'essai lancés par des mains ridicules, et qui crèvent fort heureusement entre les mains de leurs auteurs avant que ceux-ci se soient placés dans la nacelle ?

Mais voici le fait : le vrai danger social, le vrai danger religieux de la liberté de la pensée, de la liberté de la conscience, a de toutes autres origines que la grandeur de la pensée, que la grandeur de la conscience, choses rares à toutes les époques et chez la plupart des hommes. Il n'y a pas force humaine qui puisse résister, du reste, à la force de la pensée, à l'énergie de la conviction. L'Esprit humain cède à l'Esprit divin qui est son maître ; il plie sous la force d'une pensée et sous l'énergie d'une conviction supérieures à celles qui menacent les esprits d'un chaos et les cœurs d'une révolution. Il n'y a que les esprits qui puissent lutter contre les esprits, et les barrières faites de main d'homme sont, à ce sujet, également malhabiles. Si le protestantisme n'a pas pénétré en Espagne au xvi<sup>e</sup> siècle, où il avait mis le pied dans quelques esprits, ce n'est pas l'inquisition qui l'en a réellement empêché. C'est l'esprit de la nation, tel qu'il se manifestait sur les champs de bataille de l'Europe et chez une foule d'hommes éminents dont la présence est signalée par le souffle qui règne dans la littérature espagnole du xvi<sup>e</sup> siècle. Le vrai danger de la liberté n'est pas du côté où le despotisme se dirige de préférence, en se tournant du côté des forts pour les écraser dans leur bouton. Il existe dans tout ce qu'ils méprisent comme opinion de la plèbe. Il existe surtout dans la *vulgarisation* de la pensée et la *démonétisation* de sa primitive empreinte. Il est, avant tout, pour l'Europe moderne, dans

*l'imprimerie*, qui est le *grand fait*, le fait par excellence des temps modernes. C'est de ce fait dont il importe de se rendre compte, pour ne pas en ressentir des peurs puérides et honteuses pour l'esprit humain, ni se livrer, à son sujet, à des enthousiasmes exagérés, de plus en plus bruyants chez le nombre croissant d'hommes qui écrivent sans cervelle, et la foule des lecteurs, écho stérile des plumes vides. L'imprimerie, c'est le porte-voix qui grossit à l'infini l'action de la pensée et de la parole, qui lui fait gagner en surface ce qu'il lui fait perdre en élévation et en profondeur. Machine à vapeur de la pensée et de la parole, il faut compter avec cette machine, car elle est aujourd'hui l'unique voie de communication des cœurs et des esprits.

Comme c'est ici le point de la plus grave difficulté en matière de liberté réelle, il faut bien se rendre compte de cette grande vérité des *inconvenients du monde*, qui va au rebours de tout idéal de *domination* des uns, qui veulent retenir le monde sur le penchant de ses destinées; de tout idéal de *progression* des autres, qui galoppent en bas du penchant et ne croient jamais pouvoir atteler assez de chevaux, mettre en mouvement assez de presses, assez de roues et de cylindres.

Ce monde en effet n'est pas le *meilleur* des mondes. Il ne le fut pas dans le passé, il ne l'est pas dans le présent, il ne le sera pas dans l'avenir. Il porte le cachet de *l'envie* dans toutes les sphères de l'ordre social, et contre cette passion jalouse il n'y a ni fortune, ni amour, ni grandeur, ni sagesse qui tiennent. L'homme, en général, veut toujours rapetisser un autre homme, et il n'est réellement content que sous la condition de cet abaissement. Très-peu d'hommes parviennent à triompher en eux de cette maladie, et tous les autres vices du cœur humain pâlissent en présence de cette radicale bassesse d'une portion de l'âme humaine. En ces circonstances, qu'est-ce que le monde tel qu'il est pour l'homme qui veut en prendre son parti, qui ne veut pas se créer sur la terre un ciel factice, fût-ce même un ciel à la façon de nos *progressistes* à outrance, de nos saint-simoniens de toutes les classes et de tous les bords? Ce monde est une

grande, une instructive *école* pour ceux qui savent profiter de ses leçons ; il est une *école* d'un tout autre genre pour ceux qui n'ont rien appris et, ce qui pis est, pour ceux qui n'ont rien voulu apprendre.

Mais il y a un tout autre côté sous lequel il est également juste et sage de considérer le monde. Il offre un côté moral, un côté d'une incommensurable grandeur, quoique ce ne soit pas le côté d'une incommensurable félicité. Le mal lui est, au besoin, un grain de sènevè ; vous savez, ce grain de l'Évangile qui fait lever le bien comme lève une pâte. Otez le mal du monde, en supposant que cela fût possible, savez-vous ce qui résulterait de votre ignorance, ou de votre orgueil ? La *perte du bien* en première ligne, car tout combat aurait une fin, et le bien n'est pas le produit de la nature, il est le produit d'une lutte. Ce combat cessant dans l'homme et hors de l'homme, la mollesse gagnerait les cœurs et les intelligences, la mollesse qui est un principe de gangrène. Qu'est-il advenu de ces États et de ces gouvernements que l'on a prétendu *hermétiquement* renfermer depuis deux siècles ? Un engourdissement universel des âmes chez les bons, une colère aussi risible qu'elle est impuissante chez les *zélés*, l'indifférence chez les masses, la passion du mal pour le mal avec un fanatisme du mal tout particulier chez les autres.

Est-ce à dire qu'il faille en toutes choses laisser le monde aller son train, qu'il faille laisser faire impunément la presse et la plume, que le bien corrige le mal comme disent les niais, que le mal est toujours à la surface, que le bien est toujours au fond de la chose même, qu'en fait de mal on n'a, tout au plus, d'autres soins à prendre que de réprimer ce qui est obscène ? C'est là un bourdonnement qui a, depuis longtemps, retenti à mes oreilles. Le plaisant de tout ce bruit, c'est que ceux qui se payent de cette monnaie d'une sagesse prétendue *libérale* sont les mêmes hommes qui refusent de croiser le fer avec l'ennemi et qui, se sentant le poignet solide, baissent les armes pour engager les esprits à une trêve et à une réconciliation universelle. Hommes du *laisser-aller* parce qu'ils ont peu de foi et peu de

science, et qui ne voient pas que l'ennemi est partout et en eux-mêmes ! Pour être la contre-partie extrême des hommes qui s'imaginent que l'on conserve les peuples intacts et, pour ainsi dire, à l'état d'innocence religieuse et politique, comme on conserve les viandes, c'est-à-dire en les privant d'air et de liberté, ils ne leur ressemblent pas moins par les contraires. Comme eux ils s'imaginent qu'on peut prospérer en supprimant la lutte, et que l'on peut s'arranger aussi bien *libéralement* que despotiquement dans le meilleur des mondes.

La grosse erreur des *timides* en religion, des *poltrons* en politique, consiste à croire qu'ils se trouvent en sûreté quand ils ne font rien, qu'ils s'abdiquent eux-mêmes, qu'ils renoucent à tout caractère, à toute volonté, que leur responsabilité leur pèse, qu'ils voudraient en charger exclusivement les pouvoirs constitués de l'Église et de l'État. Il est vrai que tout le monde n'est pas d'une trempe héroïque, Dieu y a mis obstacle ; il est vrai que le fort doit la protection au faible ; contre le vice, la corruption et le mensonge, il faut qu'il y ait une vindicte publique. Mais en profitant de cette disposition d'esprit naturelle à une foule d'hommes, mais en se barricadant soigneusement dans une foule de défenses et d'empêchements, le fort court le risque de devenir le faible. Il finit par ignorer comment l'esprit marche, il devient la dupe de toutes ses précautions. L'esprit ressemble au spectre d'Hamlet. Appelez à votre aide la garde du roi, frappez le fantôme de vos halberdiers ; vous frappez partout, à droite, à gauche, vous tailladez l'air d'estoc et de taille ; ce qui était sur terre est déjà sous terre, la taupe se remue sous les pieds de Hamlet même. Celui-ci qui croyait le saisir n'a pu cependant lui échapper ; c'est ce que le prince apprit à ses dépens lorsqu'il en reçut une visite dans ses appartements mêmes, et que l'esprit le somma de venger son injure, de se ressouvenir de sa promesse et de demeurer fidèle à sa propre cause.

Si, partant de l'ensemble de ces considérations morales et expérimentales, nous abordons, de nouveau, les faits de l'histoire, pour les appliquer au sujet qui nous occupe, que rencon-

trons-nous dans le passé des hommes? La liberté d'esprit a été telle dans le monde antique qu'on ne se doutait même pas qu'elle pût rencontrer des barrières, pas même dans les empires les plus despotiques, pas même dans l'empire de la Chine. Il n'y eut que César-Auguste qui vint désillusionner, à ce sujet, lui le premier d'entre les hommes connus, une portion du monde. On a dit avec raison que cette grande liberté d'esprit de toute l'antiquité tenait, dans les régions de l'Orient, à la grande *naïveté* de l'esprit même. On pensait tout haut, on parlait tout haut, en philosophie et en religion, on fondait partout de nombreuses écoles, dans les rangs des mandarins, des brâhmanes, des bouddhas, des chaldéens, des mages, des pontifes de l'Égypte, des pontifes de la Phénicie, des nabim de la Palestine, des Juifs de la Chaldée et de l'Égypte, et quand des guerres de religion s'enflammaient, ou s'attaquait à des actes publics, on ne renversait pas les écoles.

Il est vrai qu'il n'en fut pas toujours de même sous l'ère de l'Islam, durant l'autorité exercée par quelques Califes de Bagdad, qui se méfiaient de la portée politique et religieuse de la secte des Ismaéliens, après être parvenus à renverser, par son moyen, le primitif califat des Oméyades. Mais il n'y eut, dans toutes ces persécutions, aucun système suivi ni aucune règle de permanence. Pareille chose se vit dans l'Europe du moyen âge, où l'Église frappait les sectes qui conspiraient son anéantissement, sans avoir la prétention de s'emparer, en maîtresse absolue, de l'empire des intelligences. Certes la plus grande latitude en fait de liberté d'esprit n'a jamais manqué aux universités et aux écoles du moyen âge.

Comme je l'ai dit, ce ne fut que sous l'autorité de César-Auguste qu'il s'établit un système d'espionnage *contre la pensée*, un éternel acte de méfiance contre la *liberté de l'esprit* dans l'homme. Tibère était plus hypocrite encore qu'Auguste, et gardait, comme lui, le masque de la liberté sur le visage de la politique. A l'exception de quelques empereurs grands et bons, le reste ne s'en est plus gêné, le reste a *systématisé* la pratique de l'anéantissement de la pensée dans l'homme, jusqu'à ce que

la pensée se fit jour de nouveau par le triomphe du christianisme.

Quand Byzance continua la tradition de l'empire romain, que le César entendit se faire *Pontifex maximus* de fait, non pas il est vrai de nom, ce qui se fit déjà sous Constantin, tous les crimes d'opinion devinrent derechef des crimes d'État, des crimes de lèse-majesté divine et humaine. La Papauté brisa, en Occident, avec ce système, étranger, du reste, aux mœurs des peuples germaniques qui venaient s'y asseoir. Il faut remonter aux temps de la monarchie absolue dans l'Europe du xvii<sup>e</sup> siècle, pour y retrouver de nouveau quelque tentative de surveillance des esprits, substituée à leur direction et à leur gouvernement, si on en avait le génie et la force morale. Qu'en est-il résulté? Les pouvoirs publics y perdirent partout leurs grandes et salutaires initiatives, ils furent à la remorque, ils ne furent plus à la tête des siècles : comme les flammes d'un volcan, l'esprit philosophique s'échappait souterrainement par toutes les fissures, et il n'y eut que l'esprit religieux qui y périt avec l'esprit politique. Le terrorisme qui s'exerçait sur la conscience, et même sur l'esprit humain, a bien moins réussi encore du temps de la Convention et du Directoire, où l'on insultait jusqu'au nom de Dieu dans les déclamations anodines de Bernardin de Saint-Pierre. Est ce que la guerre faite à l'idéologie du temps du Consulat et de l'Empire a porté un meilleur profit à la puissance publique? Et la manière dont on pesait sur les universités de Göttingue et de la Hollande fut-elle un empêchement à l'immense explosion des esprits qui contribua à la ruine de ce système?

En définitive donc, voici ce qui résulte de l'expérience de tant de siècles :

A part tout ce qui tombe justement dans le domaine de la vindicte publique, en ce qui touche l'action de la pensée par la parole et par la presse, à part le crime, la loi à elle seule est aussi impuissante contre les ravages du mauvais esprit qu'elle est impuissante en faveur d'un esprit quelconque. Il faut que l'esprit fasse ses propres affaires. Il n'y a que *l'esprit public* d'un

grand corps de nation, appuyé de l'esprit irréprochable de la famille, qui puisse y suffire. Il n'y a qu'une marche constante, qu'une initiative et qu'une direction sans fin de la part de l'Église et de l'État qui puissent leur garantir la prépondérance sur les destinées du cœur et de l'esprit des peuples. Pour triompher de la démoralisation privée et publique, œuvre du sophisme, il faut de l'énergie dans l'âme des bons, il faut des lumières dans le gouvernement des affaires humaines et des affaires divines : telle est la conclusion pratique de tous les enseignements de l'histoire.

Baron d'ECKSTEIN.

---

# LETTRES SUR L'ITALIE.

---

BOBBIO. — LE MONT-CASSIN. — L'ARENA DE PADOUE  
ET LA FOI DU GIOTTO.

---

La première lettre qu'on va lire n'avait d'autre but que de faire connaître à un ami une bibliothèque dont l'histoire se rattache intimement à celle des lettres. Dans un temps où un ministre anglais écrit qu'il est occupé à cataloguer sur l'emplacement de Ninive la bibliothèque des rois d'Assyrie, j'aurais mauvaise grâce à m'exagérer le résultat de mes recherches sur Bobbio. N'est-ce rien toutefois que ce spectacle étrange, unique, que réservait au monde la bibliothèque du vieux monastère, de deux antiquités, l'une classique, l'autre sacrée, superposées l'une à l'autre? N'est-ce rien encore qu'une bibliothèque dont le dépouillement, après avoir fourni aux lettres profanes de précieux trésors, nous donne encore pour les lettres chrétiennes d'importantes richesses? Les manuscrits de Bobbio n'étaient pas d'ailleurs l'unique motif d'un pèlerinage entrepris aussi en souvenir du grand saint dont on venait y vénérer le corps de toutes les parties de l'Italie<sup>1</sup>. Les livres

<sup>1</sup> Ainsi que l'atteste la visite de *Stephanus Martinus*, religieux *in celebri abbazia de Luxonio* avec Guillaume son compagnon en 1520, et ces deux vers, meilleurs d'intention que de prosodie :

*Felix Luxonium, servans locumenta Colombæ!*  
*Felicio Bobbium corporis ossa tenens!*

et les lieux ne sont rien que par le souvenir des hommes dont ils rappellent les pensées ou la vie; et le nom de Colomban résume toutes les anciennes gloires du couvent. Lui seul méritait une étude, et mon regret est de ne l'avoir qu'indiquée avec la précipitation du voyageur qui ne couche jamais deux nuits dans le même lieu.

Le Mont-Cassin m'avait retenu davantage. L'hospitalité qu'on y exerce ne peut qu'engager à rester sur cette sainte et belle montagne. Et pourtant, je n'ai fait qu'effleurer un sujet qui inspirait tout un poëme à un ami d'Ozauam, improvisateur napolitain, que j'y rencontrai à ma première visite, et qui parlait de notre ami avec tout l'enthousiasme d'une nature d'Italien et de poëte <sup>1</sup>. La bibliothèque du Mont-Cassin m'attirait aussi; mais je m'aperçus à temps qu'Ozanam, et avant lui le cardinal Mai, avaient tout pris, et le peu que j'ai pu glaner après eux n'est pas encore digne de voir le jour.

Du Mont-Cassin à l'*Arena* de Padoue, la transition est rapide comme le sont les pas du voyageur. L'art a de ces brusques retours : il est aujourd'hui vers le Midi, et demain vers le Nord. Les artistes prennent à la lettre le mot de l'Évangile : *Homo viator*. Giotto parcourut l'Italie. La Foi peinte par lui, sur les murs d'une chapelle à Padoue, rappelle un de ses plus beaux triomphes. N'est-elle pas d'ailleurs une image de cette foi des Benoît, des Dominique et des François qui rendit l'Italie semblable à un verger, où des anges descendus d'en haut conduisaient leurs danses parmi les orangers en fleurs? Telles sont ces premières lettres, que d'autres pourront suivre. Heureux si je pouvais, par elles et sur les traces du Maître invisible qui m'a conduit <sup>2</sup>, renouveler du moins le souvenir d'une Italie qui n'est plus, mais que l'on retrouve en la cherchant dans ses poëtes, ses artistes et ses saints.

<sup>1</sup> *Angelo Maria Ricci*, cavaliere *Gerosolimitano*, auteur d'*Il Pellegrino di Monte Cassino, canti x*, imprimés par les presses du Mont-Cassin (*Alla tipografia di monte Cassino*).

<sup>2</sup> Dante, qui fut la cause et la fin de ce voyage.

## I.

Bobbio <sup>1</sup>, première abbaye bénédictine de l'Italie et peut-être du monde entier après le Mont-Cassin, fut, comme vous le savez, un asile ouvert aux lettres, durant la barbarie des siècles de fer que traversa l'Italie (du vi<sup>e</sup> au xii<sup>e</sup> siècle). C'est là, au fond des Apennins, qu'une colonie Iibernienne guidée par Columbanus, fit reflourir et ramena d'Irlande en Italie ces traditions littéraires qu'elle en avait reçues. Singulier retour du nord vers le midi d'une civilisation dont la marche avait toujours été du midi vers le nord.

L'émigration irlandaise porta les plus heureux fruits. Les Lombards eux-mêmes semblèrent un moment déposer leur humeur sauvage et le goût de l'arianisme. Leur roi Agilulfe accueillit avec faveur ces ministres de paix. Columbanus, soutenu par les paroles et surtout par les actes du grand pape Grégoire, accomplit dignement le dur apostolat auquel il avait voué sa vie. Et comme la culture des lettres, encouragée, quoi qu'on dise, par Grégoire le grand, faisait partie des devoirs du ministère et des institutions Bénédictines, il sut allier cette tâche plus rude encore peut-être à tant d'austères travaux. L'histoire littéraire de ces temps si pauvres s'est enrichie des poésies latines du vénérable abbé de Bobbio. On y rencontre, parmi les plus incroyables traces de mauvais goût, comme un souvenir bien affaibli, mais souvenir bien cher, des élégances du passé et déjà l'on prévoit des jours meilleurs.

Ce grand moine, qui ne serait qu'un lettré de décadence et de la pire de toutes, s'il n'était d'ailleurs un des grands ennemis de la barbarie au vii<sup>e</sup> siècle, forma des disciples parmi lesquels se conserva la divine tradition de l'obéissance et du tra-

<sup>1</sup> In valle quam Alpes Penninæ ad Liguriam pertinentes efficiunt quasi circino circumductæ, est urbs Bobium præter oram Trebiæ.

veil que leur avait imposée Colomban au nom révérend de saint Benoît. Attale et Eustase furent les premiers de tous, et l'histoire de l'Eglise doit à l'apostolat de ces deux moines ignorés un grand et public témoignage. L'histoire littéraire de la France <sup>1</sup> indique Giona di Susa <sup>2</sup>, l'un de ses compagnons, et le célèbre moine Gerbert, plus tard élevé à l'archevêché de Ravenne, puis sur la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Sylvestre II <sup>3</sup>.

On conçoit qu'une école qui peut citer un tel nom dans un tel siècle ait été féconde; mais il ne nous appartient pas de raconter ici son histoire. Bobbio nous offre un autre genre d'intérêt plus présent, plus sûr, plus à notre portée et qui à lui seul motiverait un appel aux nouveaux Bénédictins.

On savait déjà par Muratori <sup>4</sup> quels furent les livres ou plutôt les manuscrits qui servirent à l'éducation littéraire des moines de Bobbio; on savait aussi en partie du moins quels furent les travaux intellectuels de cette école. Mais dans des temps plus récents deux savants italiens, l'un à Milan, l'autre à Turin, s'étaient partagé ces pieuses et saintes dépouilles, et au nom d'une érudition plus puissante que celle de Muratori parce qu'elle empruntait à la chimie de nouveaux secours, ils avaient demandé aux parchemins de Bobbio de rendre enfin tout ce qu'ils contenaient. Et l'on vit ces hommes hardis, véritables alchimistes du temps présent, soumettre les feuillets sacrés des antiphonaires et des légendes monastiques à l'épreuve du feu, et traiter par l'acide muriatique les précieux volumes échappés à la fureur des barbares. Et bientôt l'on vit sur ces feuillets noircis, calcinés, percés même en quelques endroits, sous les caractères barbares et gothiques, reparaitre les belles-lettres onciales des anciens palimpsestes. Ici plusieurs phrases inédites

<sup>1</sup> *Hist. litt. de la France*, T. III, p. 603.

<sup>2</sup> Giona di Susa, ou Jonas de Suse, écrivit, à la requête de Bertal abbé, une vie de saint Colomban, dont Attale et Eustase lui avaient raconté les principaux faits. C'est la première et la plus fidèle.

<sup>3</sup> Balbo, T. XXIX *della R. Accademia di Torino*.

<sup>4</sup> *Antiq. Ital.* T. III, Diss. XLIII, p. 818.

des discours contre Clodius et Curion : là les plaidoyers de Cicéron pour Scaurus, Tullius et Flaccus : ailleurs ce fameux traité de la République dont on déplorait la perte, et ces lettres de Marc-Aurèle et de Fronton, monument curieux de la philosophie et de la littérature sur le trône. Les deux hommes qui furent le Cortès et le Christophe Colomb de ce nouveau monde, vous les avez déjà nommés : ce sont à Milan, M<sup>gr</sup> Mai, mort récemment cardinal après avoir été préfet de la Vaticane ; à Turin l'abbé Peyron, un des premiers hellénistes et orientalistes de notre temps, successeur, à l'Institut, du cardinal Angelo Mai, dont il a complété et continué les découvertes.

Je pourrais ajouter qu'il les a achevées, du moins en ce qui concerne les manuscrits de Bobbio, et qu'après lui il n'y a plus rien à tenter en ce genre ; mais l'amour des palimpsestes et le bonheur d'un érudit touchant de ses mains les reliques de Cicéron n'ont-ils pas un peu détourné l'attention de ces autres antiquités vénérables aussi, et qui nous offrent plus d'un genre d'intérêt ? Je veux parler des antiquités monastiques de Bobbio. A force de vouloir retrouver du latin d'avant Auguste, n'a-t-on pas un peu négligé le latin d'après saint Benoit ? Et cependant à la forme près (et encore nous reviendrons sur la forme) il y avait dans ce latin soi-disant barbare l'expression de la pensée, de la vie, des mœurs d'une société savante et lettrée à sa manière, et dont les membres assurément bien étrangers aux succès du forum ne l'étaient pas aux destinées de Rome et de l'Italie, plus que Cicéron lui-même.

Revenons donc à cette seconde antiquité, moins pure, moins correcte, moins belle littérairement parlant, mais qui après tout est la véritable antiquité de Bobbio, et nous offre toutes vives les vraies sources de son histoire.

La bibliothèque de l'université royale de Turin dont le savant abbé Gazzera m'a fait les honneurs avec une parfaite obligation, renferme environ soixante manuscrits qui proviennent de l'ancien monastère de Bobbio. C'est un peu moins du dixième des manuscrits catalogués par les moines et qui s'élevaient au

nombre de sept cents. Le cardinal Frédéric Borromée en acheta une partie qui fut partagée plus tard entre Milan et Turin. Le reste était passé à la Vaticane, nous dirons comment.

Il faut lire les antiquités de Muratori, et surtout la docte préface de l'abbé Peyron, pour suivre les destinées de cette bibliothèque :

Habent et sua fata libelli.

Muratori a donné le catalogue le plus ancien de Bobbio, et il croit pouvoir en assigner l'écriture au x<sup>e</sup> siècle. L'abbé Peyron nous en a fait connaître un autre beaucoup plus récent, puisqu'il fut dressé en 1461. La comparaison de ces deux pièces est curieuse pour nous faire connaître d'abord le fonds d'une bibliothèque monastique au x<sup>e</sup> siècle, puis les acquisitions successives par voie d'achats, de legs, etc., que fit le monastère dans les cinq siècles qui suivirent. On voit surtout les pertes énormes qu'il fit d'une époque à l'autre, et l'on assiste au naufrage de toutes ces nobles œuvres énumérées par Muratori et dont le catalogue de l'abbé Peyron ne porte plus la trace. Seuls, Dungalus, Smaragdus, Agilulfus et Gerbertus semblent continuer la tradition latine, et leurs noms figurent seuls parmi ceux des donateurs de manuscrits. Il n'était pas rare auparavant de voir ceux que le zèle du Seigneur conduisait à Bobbio y apporter avec eux quelques précieux volumes dont ils faisaient don au monastère. *Dungalus, præcipuus Scotorum*, et Agilulfe qui fut abbé et comte de Bobbio, enrichirent la collection. Smaragdus fut non-seulement donateur de livres, il en composa plusieurs. Quant à Gerbert, ce savant universel, s'il fut un des Mécènes du monastère pendant quelques années, bientôt de nouveaux honneurs l'appelèrent à Reims, à Ravenne et à Rome, et il est probable que ses livres voyagèrent avec lui et ne restèrent pas à Bobbio. C'est à ces quelques rares amis des lettres, comparables dans la nuit des temps à ces coureurs de Lucrèce qui se passent le flambeau de main en main, que nous devons ce qui a subsisté de ces monuments. Par leur culte pour les lettres ils les préservèrent et les défendirent contre la barbarie de leurs frères, ils en furent les gardiens et les sauveurs.

Mais bientôt de nouveaux dangers assaillirent le monastère. Après la période agitée qu'il venait de traverser, Bobbio fut menacé de torpeur ; et la désertion se mit dans les rangs de jour en jour plus clair-semés de ses moines (xi<sup>e</sup> siècle). C'est l'âge le plus pauvre littérairement parlant. Seuls dignes d'être cités dans cette universelle disette, les noms de Beldomandi et d'Uberti prouveraient du moins que la jurisprudence y était encore en honneur. On cite aussi une chronique de Bobbio qui semblerait indiquer que, par intérêt sinon par goût, les moines feuilletaient encore leurs chartes et leurs titres. Mais que nous sommes loin de ces temps fortunés où florissaient la règle et les exemples des Benoît et des Colomban !

Le mal fit de rapides progrès, et au xv<sup>e</sup> siècle nous voyons l'évêque et les principaux citoyens émettre le vœu *ut cœnobium diu desolatum et destitutum in spiritualibus et temporalibus ad regularem observantiam, ad Dei laudem et animarum salutem reduceretur*. On voit alors une nouvelle colonie repeupler ces murs déserts, et Grégoire de Crème (1455), et François de Gènes diriger toute leur attention sur les manuscrits tronqués et lacérés qui leur restaient. Ce ne fut qu'une lueur bien vite disparue. Bientôt l'Italie allait s'enrichir des dépouilles de l'antique monastère. La Renaissance des lettres indiquait l'heure où Bobbio devait finir.

Alors commença cette chasse aux livres menée par cette meute de lettrés de la Renaissance, parmi lesquels il faut citer les Poggio, les Philelphe, et tant d'autres. En 1494, l'un des plus célèbres, Merula, visita Bobbio, et il y prit Terentianus Maurus, Veleius et Sulpitia, peut-être Ausone. Une lettre à Politien fait mention de sa visite. Elle est du 24 février 1494.

A peine Inghirami a-t-il appris à Milan que Bobbio contient des trésors délaissés, qu'il y vole, et à son tour, il fait main-basse sur les précieux manuscrits et il remporte à Rome son butin d'antiquaire.

Un pape enfin, Paul V, craignant sans doute pour ce qui restait la poussière et les vers, négocie avec l'abbé de Bobbio, Paul Silvarezza, par l'intermédiaire de l'évêque Antonio Bellino, et il

enrichit la bibliothèque pontificale des dernières dépouilles arrachées aux pauvres moines de Saint-Benoît.

C'est là dans la plus illustre bibliothèque du monde entier qu'elles furent placées. Le reste, nous l'avons dit, fut acquis par le cardinal Frédéric Borromée et partagé entre Milan et Turin.

## II.

Ce repos et ce doux loisir que Cicéron allait demander chaque année à ses beaux ombrages de Tusculum, à son gymnase, à son lycée témoin de ses exercices littéraires, scène vivante, animée de ses récréations philosophiques, déjà deux fois j'ai été le demander et je l'ai trouvé sur le Mont-Cassin. C'est dans les temps d'agitation politique et guerrière, au lendemain des révolutions, à la veille de nouvelles vicissitudes peut-être, qu'il est utile d'opposer à l'aspect inquiet et troublé de nos grandes ruches industrielles je ne sais quelle image plus douce et plus pure de la vie monastique et patriarcale, avec la seule parure de ses vertus et le renouvellement de ces fleurs qui parfument le sanctuaire. La chasteté, le travail et l'obéissance, autrefois bannis de la face de la terre par les fléaux, les désordres et les crimes des païens et des barbares, s'étaient repliés vers les hauteurs, sous les traits de quelques pauvres solitaires : là, comme dans une armée en déroute, on avait vu, attiré par la beauté du lieu, rassuré par la solitude, s'arrêter un premier soldat, puis deux, puis trois, puis une armée. Discipline sévère, austère obéissance, travail à tout vaincre, telle fut la consigne de la première troupe ainsi reformée. Bientôt elle eut soumis la contrée non par ses armes, mais par ses vertus ; et sur le haut de la montagne autrefois déserte ou hantée par les seuls démons<sup>1</sup>, on vit s'élever une

Che frequentato già sulla sua cima  
Fu da gente ingannata e mal disposta.

(Dante, Par. II.)

ville, ceinte de remparts, qui du haut de ses tours crénelées, au son de ses cloches retentissantes appelait les hommes à la prière. Or on connaît le nom et l'histoire de ce premier soldat du Christ, qui, arrêtant la déroute de tous, reforma son armée : on connaît sa marche et ses étapes en Italie. Le Mont-Cassin fut la principale : son nom était Benedictus (saint Benoît).

J'avais longtemps désiré voir ce mont tant vanté, et que les poètes ont appelé un nouveau Sinaï ; je savais déjà de son histoire tout ce que nous apprennent les livres ; je savais que par une longue succession d'abbés riches et influents, de moines patients et érudits, de saints vénérés et consultés, il était devenu comme abbaye l'un des centres de la chrétienté au moyen âge ; comme école, le foyer des lettres et des arts, et comme seigneurie l'un des plus beaux fiefs de l'Italie méridionale. Je savais que les Papes avaient conféré à cette abbaye d'immenses privilèges, que des rois avaient tenu à honneur d'y être reçus comme simples frères, que les croisés étaient venus s'y agenouiller au pied de l'autel comme aux portes d'une autre Jérusalem. Je connaissais ces travaux immenses des anciens Bénédictins qui furent égalés mais non surpassés par les nouveaux, les Mabillon, les Montfaucon, les Don Calmet, et qu'il soit permis d'ajouter les Don Pitra et les Don Guéranger. J'avais feuilleté, dans les principales bibliothèques de France et d'Italie, ces manuscrits d'une netteté, d'une solidité, d'une beauté difficilement égalées par les plus merveilleux produits de l'art typographique, et qui, soit par le prix de la matière, par l'élégance de la forme et des caractères, par la magnificence de la reliure, et enfin par l'art d'euluminer, sont aux livres imprimés ce que sont de belles peintures à de froides reproductions Daguerriennes. Je savais encore qu'arrivé à l'opulence en partant du travail le plus dur, puisque c'était le travail des mains, ces moines devenus seigneurs et suzerains comptaient des abbés mitrés plus riches que des princes, aussi puissants que les rois, dont la juridiction s'étendait sur quarante villes, et presque autant de châteaux forts. Et de cette opulence conquise par le travail et légitimée par ces ineffables dons de patience, de

force et de sainteté, fécondés les uns par les autres, de cet amas de richesses temporelles et spirituelles, s'était formé depuis longtemps dans mon esprit un type d'abbaye-modèle, tout à la fois reine et mère d'une heureuse contrée, laissant au développement individuel de chacun de ses enfants toute satisfaction légitime et même un peu au delà, utilisant ses richesses pour le bien de tous, facilitant les grandes entreprises, et provoquant les belles découvertes en tous sens. Je voyais déjà dans mes pensées (et ces pensées me conduisaient au pied de la montagne), je voyais le vaste champ de la science tout couvert de ronces et d'épines, et où l'on ne peut marcher sans combat, défriché en commun par la plus vaste et surtout la plus fraternelle association de bras et de cœurs réunis : chacun, suivant ses aptitudes, prenant ou recevant la tâche qui lui convient, et le Pape, au besoin, distribuant même entre eux les recherches de la vérité qui servent à la gloire de Dieu et les œuvres de la charité qui servent au salut des hommes. Sur la colline et dans la plaine, une légion de frères lais aux bras robustes, et la robe relevée, fendent avec le soc de la charrue de fertiles guérets et font croître pour cette grande famille d'abondantes récoltes. Cependant les contemplatifs, dans leurs cellules, méditent sur les difficiles problèmes de métaphysique et de théologie mystique; les saints, dans le sanctuaire, chantent à Dieu des hymnes d'une beauté admirable, et les sages dissertent, à l'ombre des noirs cyprès, sur des questions de morale et de philosophie. Les œuvres de charité ne chôment point : le soulagement des pauvres soldats et des malades occupe à la pharmacie tout un essaim de jeunes frères, sous la direction des pères médecins; la distribution des aumônes se fait à des heures réglées aux portes du couvent. Et un frugal repas appelle, au son d'une même cloche, tous ces compagnons du travail autour d'une même table. L'hospitalité exerce ses droits dans une salle à part, *la foresteria*. C'est là qu'au souvenir du Christ voyageant avec les pèlerins d'Emmaüs, tout voyageur lassé, tout marchand qui craint de s'exposer la nuit par les chemins, trouve le pain, le poisson et les légumes, rap-

pelés dans ce vers aussi vieux que les temps dont nous parlons :

Hic olus hospitibus, hic pisces, hic panis abundans.

La féodalité fit bientôt évanouir cette image d'un monastère idéal que faisaient naître en mon esprit la vue des lieux et le souvenir d'une règle illustrée par de nobles sacrifices.

L'époque féodale, succédant à l'ère patriarcale et vraiment monastique, nous emporte bien loin de cette vénérable figure de saint Benoît, faisant fléchir les genoux du barbare Totila et faisant à lui seul la police de l'Italie dans un siècle d'invasion.

Autres temps, autres mœurs : durant les siècles de féodalité, la chasse et la guerre, ces deux rudes compagnes sont partout ; elles ont forcé l'asile du cloître, et sans doute aussi, par un juste retour, elles ont troublé la conscience de bien des moines. C'est la féodalité qui, faisant rentrer la barbarie dans des murs élevés contre elle, a crénelé les tours des couvents, a attaché à la crosse et à la mitre d'un abbé Bénédictin des droits seigneuriaux inconnus de saint Benoît ; c'est elle qui leur a appris le métier des armes, et révélé les plaisirs de la chasse ; c'est elle qui, faussant la plus belle et la plus noble des institutions, a rendu nécessaires les ordres nouveaux de saint François et de saint Dominique, pour suppléer à l'insuffisance de la réforme bénédictine.

Telle fut la force de la féodalité, que le couvent moderne en a gardé quelque empreinte dans son aspect extérieur. En voyant de loin sur le haut de la montagne cette espèce de château-fort dominant le pays, on s'attend à le voir occupé par des troupes ; mais heureusement les milices de saint Benoît ont désarmé, et quand vous approchez vous ne trouvez que des moines.

L'intérieur du couvent n'est pas moins pacifique que l'extérieur en paraît menaçant à qui l'aperçoit de loin. A peine-a-t-on franchi le seuil, et traversé le corridor obscur qui donne accès dans la première cour, que l'on rencontre la longue enfilade de portiques qui forment les cloîtres extérieurs. Tout alentour

règne une grande agitation, et tout, depuis les bêtes jusqu'aux gens, nous prouve que ce n'est point encore la région du silence. C'est bien plutôt le marché du couvent, marché bruyant, étourdissant comme tous les marchés de petite ville. Et le Mont-Cassin en est une, *tutt' un paese*, disait mon guide, un pays à lui tout seul<sup>1</sup>. Ne vous étonnez donc pas d'y trouver des mendiants qui attendent la soupe du couvent, des ânes qui apportent des provisions de toutes sortes, et dans des espèces de boutiques, des gens de toutes les professions, de tous les métiers, et même autrefois de tous les arts. C'est là comme un dernier souvenir de l'ancienne vie du cloître, et assurément de belles traditions se rattachent à toutes ces choses. Au moyen âge, c'est sur le domaine de l'abbaye que vivent les pauvres. De là les mendiants qu'un infailible instinct y ramène de siècle en siècle. Au moyen âge, il n'y a de lieu relativement tranquille et où l'on jouisse d'une demi-sécurité que la seule abbaye. De là cette préférence des métiers et des arts, partout ailleurs menacés, et qui rendent au couvent en bien-être, en richesse et en beauté, ce qu'ils en reçoivent en argent ou en vivres. Enfin au moyen âge il n'y a d'instruit et d'enseignant que les moines. Et de là les écoles, la plus indispensable annexe de l'abbaye, et le dernier asile des lettres et des sciences exilées.

Et maintenant si votre esprit inquiet de la variété des choses, de la diversité des professions, et du mouvement des êtres, se demande pourquoi l'on appelle du nom générique de moines des artisans, des savants et des serviteurs; et de celui de monastère l'agitation curieuse, intéressée, affairée d'une petite ville, c'est parce que tout cela, sous l'apparente mobilité de la forme, produit un ensemble dominé par l'Eglise, discipliné par la règle de saint Benoît, soumis à une hiérarchie, et que l'ordre ne pouvant se trouver alors que dans la vie monastique, cette société ainsi ordonnée ne peut être que monacale; véritable

<sup>1</sup> La ville de San Germano est elle-même une fondation bénédictine. Elle fut bâtie sur l'emplacement de Casinum par Bertaire abbé pour défendre le pays contre les Sarrasins : mais la ville et le cloître furent brûlés, et Bertaire tomba sous leurs coups au pied de l'autel.

image de la cité chrétienne portant dans son ordonnance même et sa disposition extérieure le cachet de l'Eglise, comme les légions romaines portaient jusque dans les camps une image de la cité.

L'influence du Mont-Cassin au moyen âge, a été immense, et je n'ai fait qu'indiquer le triple rôle qu'il fut appelé à jouer comme église, comme école et comme pouvoir civil. Les causes de cette durable influence dont l'œil aperçoit encore aujourd'hui les vestiges, tiennent étroitement à cette constitution monastique d'abord établie en Europe par saint Benoît, et que trois mots résument : le travail, l'obéissance et la prière.

Les traces de cette influence sur les arts sont partout en Italie : La légende de saint Benoît y est partout écrite sur les murs des couvents de Bénédictins. Mais toutefois ce n'est point au Mont-Cassin que cette influence est le plus sensible. A la Badia de Florence, à San Miniato in Monte, et surtout à Monte Oliveto Maggiore, sur la route de Sienne à Rome, nous avons pu constater et admirer des effets plus durables de l'art de la peinture mise au service de la pensée bénédictine. La sacristie de San Miniato conserve encore les fresques légendaires de Spinello Aretino, et l'église de Monte Oliveto, l'œuvre plus importante de Luca Signorelli. Quant à la Badia de Florence, elle offre dans un de ses cloîtres une sorte de spécimen des œuvres variées de divers artistes florentins, depuis le *xiii<sup>e</sup>* jusqu'au *xvi<sup>e</sup>* siècle. Toutes ces fresques ont un but commun : raconter sur les murs la légende de saint Benoît, mettre ainsi sous les yeux des moines une peinture animée de la vie monastique, et un commentaire de la règle bénédictine. Les sujets sont tous tirés de la vie du saint. On y voit le jeune Benedictus quittant la maison de son père, où déjà, par la précocité de ses miracles, il faisait l'étonnement de sa nourrice. Puis, au grand déplaisir du diable qui avait bien vite éventé son plus terrible ennemi, il s'en va, après avoir pris l'habit monastique, vivre dans la grotte que l'on montre encore à Subiaco. Désormais la guerre est déclarée, guerre acharnée s'il en fut, et les vieux peintres excellent à rendre les épisodes variés, souvent grotesques, quelquefois ter-

ribles de la lutte entre le bon et le mauvais génie de l'Italie. Ici le diable vient le tenter sous la forme d'un oiseau noir et monstrueux. Là il cherche à débaucher ses moines, et parvient à faire que l'un des plus jeunes s'absente de l'office, mais saint Benoît s'en aperçoit à temps encore pour le sauver, et il lui administre paternellement la discipline. Telle est la fureur de l'ennemi, qu'il s'attache à sa chair, qu'il se colle à sa peau, qu'il lui souffle par tous les sens le venin de la concupiscence et de l'impureté : le pauvre moine, pour se délivrer des ardeurs de cette poursuite importune, va coucher sur les épines, et l'on voit, ô prodige ! la rude fierté des épines s'adoucir et porter des roses que les vertus du moine ont fait naître. Alors le démon, toujours vaincu mais toujours implacable, entre dans le cœur de ses moines qui se réjouissent de son départ. L'un d'eux, nouveau Judas, verse du poison dans sa coupe ; le saint bénit la coupe qui se brise, et le poison se répand sur la table. Enfin, en dépit du diable, de ses colères et de ses vengeances, Benoît, parvenu sur la cime du Mont-Cassin, y trace le plan de la future abbaye, et en jette les premiers fondements. Le diable, réduit aux derniers expédients, s'assoit sur une pierre que les maçons font d'inutiles efforts pour remuer ; mais le signe de la croix fait par le saint, triomphe encore des ruses du démon. Satan forcé de fuir, la pierre se met d'elle même en mouvement, l'édifice s'élève, et les ouvriers spirituels arrivent en foule pour travailler à la vigne du Seigneur. Saint Maur et saint Placide reçoivent l'habit de ses mains, et prononcent des vœux que leur sainteté couronne.

Tel est le naïf enchaînement de ces images de la vie monastique, où se peint avec ingénuité la colère du diable, en voyant son œuvre d'ignorance et de ténèbres ruinée par la vie de sainteté et de prière de quelques pauvres moines. En effet, le monde leur appartient, et pendant cinq siècles il n'a pas de plus fermes colonnes pour résister à l'ange de ténèbres. Quoi d'étonnant, après cela, si dans la disette saint Benoît est nourri par les anges ? Assurément saint Benoît et ses moines, en méritant si bien de la chrétienté, avaient droit au pain de chaque jour.

## III.

La rencontre de Dante et de Giotto à Padoue, vers l'année 1304, fut un événement dans l'histoire de l'art. Le plus grand poète et le plus grand peintre de l'Italie s'y entretinrent à diverses reprises; et c'est une tradition constante parmi les historiens de la peinture, que Giotto reçut de l'inspiration dantesque la sublime pensée qu'il développa dans la chapelle de l'Arena. Giotto, esprit très-cultivé, d'une finesse et d'une pénétration qui n'est point assez remarquée, joignait à cette émotion communicative d'une âme d'artiste qui le faisait exceller dans la peinture des passions et les scènes émouvantes du grand drame chrétien, une profonde observation de la nature et des caractères, qui le rend non plus seulement un peintre légendaire et primitif, comme on se plaît à le dire, mais un admirable peintre de mœurs de cette Italie du XIII<sup>e</sup> siècle, si précieuse à connaître dans ses moindres détails. Ces heureux dons de fraîcheur et de grâce, cette peinture ingénieuse et fine, se font surtout sentir dans les deux suites de petits tableaux que possède l'académie des beaux-arts à Florence, et qui sont, l'une la Vie de saint François d'Assise, et l'autre la Vie de notre Seigneur Jésus-Christ. Comment ce même pinceau, qui avait tracé à Assise à si grands traits l'épopée chevaleresque de l'ordre de Saint-François, pouvait-il toucher avec tant de grâce et de légèreté ces fleurs de la légende franciscaine? Comment ce grand artiste, qui devait traduire à l'Arena avec tant de larmes et de sang, avec tant de pathétique et de grandeur, la mâle simplicité de l'Évangile, pouvait-il exceller à rendre en miniature le Christ au milieu des docteurs, et glisser dans de si petits tableaux la plus spirituelle satire des sophistes, des averroïstes et des faux savants? Que d'intentions fines, que de gracieuses idées, que de traits profonds échappent ainsi tous les jours à l'agitation empressée

des voyageurs, qui ne se mettent pas au véritable point de vue et ne veulent pas vivre au moins quelques mois de la vie d'artiste et de poète du XIII<sup>e</sup> siècle ! Ils ne remportent de l'époque dantesque qu'une idée confuse, quelquefois fausse. Ils ne voient du cycle giottesque que la lettre qui tue, et non l'esprit qui vivifie. Leur admiration même est exclusive. Et quand on a dit de Giotto que c'est le peintre mystique par excellence, on croit avoir tout dit. Oui, sans doute, le mysticisme de son temps, ce mélange doux et hardi d'idées chevaleresques, platoniques et surtout chrétiennes, est la grande inspiration du cycle giottesque : c'est un peintre que, par moments, la grâce illumine, comme Dante dans sa *Vita Nova*. Rien de plus immatériel que ces créations d'un art sublime, qui emprunte au ciel son azur, aux saints leurs vertus, à Béatrice son inspiration. Mais l'artiste inspiré redescend parfois sur la terre : une verve brillante, une gaité d'artiste, une malice florentine, sont les traits distinctifs de cette nature d'élite, et ne gâtent rien aux heureux dons que je signalais tout à l'heure. C'est même cette variété d'aptitudes et d'inclinations qui a fait, de Giotto comme de Dante, un de ces hommes qui remuent des idées et ouvrent à l'art des directions en tous sens. Les qualités du génie florentin se trouvaient dans ces deux hommes à un degré vraiment inouï. Et je ne crains pas de dire qu'il y a déjà chez Giotto presque tous les mérites sans les défauts du *Cinque Cento*.

C'est une grande question de savoir quelle était la culture d'un artiste au XIII<sup>e</sup> siècle. Je ne parle pas des sources d'inspiration ; elles coulèrent plus abondantes et plus vives que jamais. Mais quel était le degré d'instruction auquel pouvait parvenir alors un artiste ? A en juger par Giotto, Orcagna et quelques autres, il n'y a pas de différence essentielle sur ce point entre le XIII<sup>e</sup>, le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, sauf le perfectionnement des procédés techniques, le progrès de la perspective, la faveur plus grande du paysage, et aussi les quelques germes de corruption qui se développaient plus ou moins suivant les tendances plus ou moins pures de chaque école et de chaque artiste. C'était d'ailleurs une culture universelle que celle de ces

Florentins en boutique. On a dit que l'art était alors un métier. Il eût été plus juste de dire que c'était la clef de tous les métiers. Giotto les exerçait tous, comme Orcagna, comme Léonard de Vinci. Architecte, ingénieur, peintre, sculpteur, orfèvre, dessinateur et poète, que lui manquait-il pour être universel? Le campanile de Florence atteste ses connaissances mathématiques : son œuvre entière suppose une culture intellectuelle avancée, une connaissance inouïe des sources légendaires et poétiques, et par-dessus tout la conversation des grands hommes de son temps et de son pays.

L'influence de la théologie et de la poésie s'y fait partout sentir. On reconnaît un contemporain de saint Thomas et du Dante, un artiste familier avec toutes les grandes choses de la vie et de l'éternité, et sachant tirer un merveilleux parti des notions philosophiques et religieuses que Dante, son ami, faisait entrer dans le domaine de l'art. Ce n'était pas un théologien sans doute; mais il avait le sens intime du beau, en théologie comme en poésie. Et c'est ainsi, qu'initié d'abord à des sentiments et à des idées qui paraissent étrangers à son art, il devint initiateur à son tour, et, dans toute la force du mot, un inventeur en peinture.

L'Arena de Padoue, cette chapelle qu'il peignit tout entière et qui subsiste encore, atteste au plus haut point ces tendances. Pour la première fois le récit évangélique trouvait un interprète qui, sachant respecter l'ineffable pureté du sentiment chrétien et les types traditionnels, savait aussi faire ressortir le côté pathétique et les émotions violentes dont furent agités les témoins et les acteurs de ce drame sanglant.

Au-dessous des sujets tirés de la vie du Christ, Giotto a peint au clair-obscur les figures allégoriques des vertus et des vices, et comme ces peintures expriment par-dessus tout la force du symbolisme chrétien qui les inspira, je voudrais m'arrêter aujourd'hui aux trois vertus qui m'ont le plus frappé, et parmi ces trois, à la plus belle et à la première, la *Foi*.

On verra, dans cet effort inouï et couronné de succès, pour rendre ce qu'il y a de plus immatériel et de plus divin, ce que

devait savoir un artiste du XIII<sup>e</sup> siècle ; et en observant comment Giotto s'est tiré de cette épreuve décisive où Dante l'avait engagé , on connaîtra mieux aussi les richesses de ce symbolisme chrétien , à qui l'on reproche quelquefois d'avoir desséché l'art et refroidi l'inspiration.

Je choisis la Foi, j'aurais pu choisir l'Espérance ou la Charité.

Sans doute même l'Espérance a quelque chose de plus enlevé dans son vol, de plus délicatement inventé dans ce geste pour saisir une couronne qui fuit toujours et que toujours elle cherche d'atteindre. Douce et tendre image de cette fille du ciel aux ailes de colombe, véritable inspiratrice de l'art. Qu'est-ce en effet que l'art, si ce n'est un élan, un essor vers la beauté qui nous fuit d'une fuite éternelle ? Mais qu'importe qu'elle fuie ? Elle a fait pousser et croître ces ailes de l'âme dont parle Platon et qui nous porteront enfin vers elle.

Sans doute encore la Charité avec sa couronne de roses et d'épis, avec sa corbeille remplie de fleurs et de fruits, les pieds posés sur des sacs d'argent qu'elle foule avec mépris, et son cœur dans la main pour l'offrir à Dieu ; sans doute cette charité si joyeuse de se donner, si détachée des biens de la terre, si ardente à tous les sacrifices, est la charité même de saint Paul, et ce cœur tout fraîchement coupé sur le vif, avec un lambeau de veine tout pendant qu'elle tient en sa main, montre bien par la hardiesse même de l'image inventée par Giotto qu'elle s'est inspirée des ardentes paroles de l'Apôtre, et si je puis le dire de a veine saintement sauvage qui coule en ses écrits.

Mais quelle que soit la poésie de l'Espérance, et ses mystérieuses affinités avec le beau, quelque admirable encore que soit le type de la charité pour exprimer la force expansive du bien et la source de tous les grands sacrifices, la reine des vertus théologiques dans les idées de l'Église comme dans celle de Giotto, c'est la Foi. On ne saurait s'y tromper.

Dante dit quelque part qu'on ne saurait exprimer ce qu'il y a de *transhumain*, et comment exprimer la foi de Giotto ? Est-ce une femme de la terre, est-ce un être humain que cette sublime

vertu, la plus grande et la plus difficile de toutes ? Et ne faut-il pas dire avec Virgile, mais dans un sens meilleur :

Incessu patuit Dea .....

C'est un Dieu qui se manifeste en elle, mais non par ce délire voisin de la fureur que les poètes prêtaient aux prêtresses antiques et que l'Église repousse de ses anathèmes. C'est par la pure vision intérieure, c'est par la vue perçante du vrai, c'est par une illustration toute divine que la foi s'éclaire et s'illumine. Son regard profond et pur est en haut. Il plane comme celui de l'aigle à ces hauteurs sublimes où par un commencement de vision intuitive, il lui est donné d'apercevoir des sommets du Calvaire les cimes radieuses de la Jérusalem céleste. La tête ceinte du voile que portait Marie, une mitre qui la grandit encore hardiment posée par-dessus ce voile, elle a dans ses mains, à ses pieds, autour de sa ceinture, les emblèmes sacrés. Deux clefs pendent à sa ceinture, emblème de l'autorité sacerdotale. Porte-clef du ciel et seul pouvoir capable d'ouvrir et de fermer les consciences, n'était-il pas convenable qu'elle eût les attributs de ses sublimes fonctions ? Crucigère du Christ, elle tient dans la droite une croix d'or plantée sur une longue tige comme celles que l'on porte aux processions. Maîtresse et dispensatrice de la doctrine, elle tient de l'autre main un parchemin déroulé qui flotte au vent. Et c'est le plus dogmatique des emblèmes, le *Credo* d'Athanase et de Nicée. Son pied droit, ce pied des martyrs qui foula aux pieds les idoles, foule encore une de leurs statues renversée et fruste, un de ces dieux de bois dont se moquait éloquemment Polyeucte. Sous le pied gauche, on voit un rouleau mystérieux, tout couvert de signes cabalistiques et sans doute aussi du grimoire de l'astrologie judiciaire ! Avouez qu'à cette main qui élève en haut le *Credo* répond bien ce pied qui fait rentrer dans l'abîme les sciences occultes. Et quelle belle image que cette croix qui pose victorieusement sur un tronçon d'idole, comme la croix de Saint-Pierre, comme celle du Latran, comme celle du Colysée surtout ! C'est bien là la main de l'Église et son véritable sceptre.

La base est digne d'une telle statue : c'est la pierre même dont le Christ a dit : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église. La foi de Giotto est, comme il convenait au colosse chrétien du XIII<sup>e</sup> siècle, bâtie sur pierre, et de peur qu'on ne s'y trompe, l'inscription nous le rappelle : *Fundata super petram firmiter*. Elle a la pierre pour fondement, comme les statues de Michel-Ange, ébauches sublimes encore à demi enfouies dans les veines du marbre dont elles jaillirent un jour à sa voix ; la foi de Giotto, cette foi de l'Eglise, est de même sculptée dans la pierre, et participe de l'immortalité du roc sur lequel elle est fondée. C'est la foi qui n'hésite ni ne chancelle, la foi de Pierre, la foi du centurion.

On croyait alors à cette mystérieuse puissance de l'âme à qui Dieu promet un empire à peu près absolu sur la nature. L'attention s'arrêtait sur ces étonnantes paroles : « Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cet arbre : déracine-toi, et va te transplanter dans la mer : et il vous obéirait <sup>1</sup>. » Et sur celles-ci : « En vérité si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : Va-t'en d'ici là-bas. Et elle irait, et rien ne vous serait impossible <sup>2</sup>. »

Giotto avait médité sur ces divines promesses avant de peindre la foi. Il avait à Assise entendu raconter les merveilleux effets de ce pouvoir sur la nature qu'avait reçu saint François. Ces animaux domptés, ces loups convertis, ces hirondelles catéchisées, ces voleurs émus jusqu'aux larmes en l'entendant, tous les mauvais instincts de la nature cédant à sa parole, n'était-ce pas le vivant commentaire de la parole du Christ ? Le siècle où il vécut était lui-même un siècle de foi ; et la Foi peinte par le Giotto sur les murs de l'Aréna en est l'auguste personification.

C'est pourquoi il lui a donné l'empire, et le sceptre et la tiare. Elle commande aux hommes, à la nature entière ; elle est reine enfin.

<sup>1</sup> Saint Luc, cap. 17. — <sup>2</sup> Matthieu, cap. 17.

Giotto, par l'habile usage qu'il sut faire du symbolisme chrétien, a pu rendre toutes ces idées, dont l'expression complexe demande aujourd'hui quelque effort pour être convenablement interprétée.

Mais Giotto ne suit pas en aveugle les indications symboliques qu'on a pu lui donner : son art reste supérieur aux symboles qu'il emploie.

Cette mitre, signe de la papauté ; ces voiles mystiques, emblèmes tout à la fois de la virginité et du mystère ; ce manteau, ouvert seulement sur la poitrine, et qui, tout troué qu'il est par les hérésies, l'enveloppe de ses longs et chastes plis ; cette robe de lin, qui est la robe sans couture, la tunique même du Christ ; ces clefs, symbole évident du pouvoir de délier et d'absoudre ; cette croix, véritable sceptre de l'Église ; ce *Credo*, résumé sublime de la foi et des conciles ; et puis cette idole brisée et ces fausses sciences foulées aux pieds ; enfin la base de Pierre, eh bien ! tous ces symboles, si éclatants, si dogmatiques qu'ils soient, ne sont rien en comparaison de la figure même de la Foi.

Oui, vous pouvez la dépouiller de ses voiles, de son manteau, de sa tunique même ; vous pouvez lui arracher les clefs, renverser sa mitre, comme l'ont fait les bourreaux du Christ, et lacérer son manteau, comme l'ont fait la dent des hérétiques et les ongles de fer des persécuteurs ; mais, de même que ces derniers, acharnés à sa perte, n'ont pu entamer son corps glorieux et qui défie ses bourreaux, car il est incorruptible, de même vous ne sauriez lui enlever l'expression qu'a su lui donner Giotto, et qui, plus éloquente que tous les symboles, crie : « Je suis la Foi ! *Credo*, je crois ! »

En effet, la foi, d'après les livres saints et tous les grands théologiens, a trois signes auxquels on ne peut manquer de la reconnaître : 1° Elle entre dans le cœur de l'homme par la porte de l'ouïe, *fides ex auditu*. Et voyez comme la Foi de Giotto, le col et les oreilles tendues dans l'acte de l'audition, confirme cette vérité de l'Écriture : *Fides ex auditu*. 2° Elle n'est pas une vertu de la terre, mais du ciel ; e le n'a de rapports qu'avec des

êtres surnaturels, invisibles, supérieurs à nous. Or, voyez encore la Foi de Giotto. Elle est prise au moment même où elle converse avec deux anges, ministres ailés des inspirations et aussi des encouragements du Ciel, comme pour nous dire qu'elle tire de Dieu seul ses lumières et ses consolations. Mais quoi ! me direz-vous, la foi, si forte, si courageuse, si héroïque, a-t-elle besoin de consolations et d'encouragements, et n'est-ce pas l'amollir que de la faire ainsi reconforter par les anges ? Or, c'est précisément ici qu'éclate tout le génie de Giotto. Oui, sans doute, la foi est forte, héroïque ; mais précisément parce que c'est elle qui fait les martyrs et qui sacre les héros, elle a besoin que le cœur paternel de Dieu lui envoie par ses anges de secrètes et continuelles consolations, lui parle de la patrie pendant qu'elle est dans la voie, et l'entretienne de tout ce qu'elle aime.

Ainsi reconfortée par la voie des anges, la Foi, saintement enivrée d'un amour tout divin, a la bouche entr'ouverte, et, levant les yeux et le cœur en haut, elle dit : « *Credo*, je crois ! » Et c'est dans l'admirable spontanéité de ce cri de l'âme qui dit : je crois ; c'est dans le moment même de l'accomplissement de son acte que Giotto a représenté la Foi. Sa bouche, organe de Dieu même, s'ouvre pour parler comme par la force de la croyance qui déborde en son cœur et qui inonde son intelligence ; et dans ce moment ineffable où il lui est donné d'entendre et de voir, elle dit avec amour et avec vérité : « *Credo*, je crois ! » Telle est la Foi de Giotto.

3° Enfin il existe un trait philosophique et profond qui ne doit point échapper, et qui donne à toute cette composition son véritable caractère.

La foi, c'est le Dante qui le dit après saint Paul, la foi est substance : *Sperandarum substantia rerum*. Elle est argument : *Argumentum non apparentium*. Qu'est ce à dire ? La foi est substance, et elle est argument ; c'est-à-dire, si je ne me trompe, qu'à la force logique de tout raisonnement bien fait et sûr de vaincre, la foi réunit ce que la logique seule ne saurait donner, à savoir le fond substantiel de l'être, l'essence métaphysique de la vérité même ; et c'est ainsi qu'appuyée d'un côté sur la force

logique, elle est un argument, et que de l'autre, fondée sur l'être, elle est substance. De cette double essence, elle dérive ses qualités principales : pour elle d'abord la possession des vérités nécessaires et ensuite la force d'argumentation pour les démontrer aux autres. Elle est substance ; donc elle soutient tout le dogme, elle est la mère de tout le dogmatisme chrétien ; puis, pour en arrêter et en préciser toujours davantage les contours par des traits nets et fermes, elle argumente, et c'est ainsi qu'elle démontre la doctrine.

Or, pour exprimer de telles qualités, dont l'une ne va pas à moins dire que la foi est au fond même de l'être, et l'autre qu'elle est la première logicienne du monde, il fallait que le peintre à son tour, vous l'avouerez, accusât un dessin ferme, net et précis, et arrêât les traits du visage. Il fallait en un mot que, de même que la foi est vérité, évidence dans l'ordre surnaturel, elle fût vérité et évidence sous le crayon du maître. De là ce dessin si ferme, ces contours si précis, ces lignes si droites qui soutiennent cette admirable face lumineuse de la Foi du Giotto. De là ce je ne sais quoi de presque dur qui soutient toute cette physionomie, et lui donne ce caractère d'inflexibilité dogmatique que je ne croyais pas qu'on pût rendre.

Si une seule figure du Giotto peut réveiller dans les âmes ces impressions, exciter dans les esprits ces pensées ; si le pinceau d'un grand artiste, guidé par un grand poète, peut rendre ce qu'il y a de plus immatériel et de plus exact, de plus suave et de plus fort, de plus idéal et de plus vrai, de plus symbolique et de plus réel, avouez que cet art, qui touche aux précisions du dogme et aux inspirations du poète, est un art sublime quand, au service d'une idée, il s'efforce d'en rendre l'invisible forme.

Comte FOUCHER DE CAREIL.

# LES RUINES DE MON COUVENT,

Nouvelle tirée de l'histoire contemporaine ;

TRADUIT DE L'ESPAGNOL SUR LA SEULE ÉDITION RECONNUE PAR L'AUTEUR<sup>1</sup>.

*Suite* <sup>2</sup>.

---

### III.

Ces amusements de mes jeunes années auraient probablement conservé leur aimable innocence, sans une circonstance imprévue qui en vint tout à coup changer le caractère.

On célébrait la fête principale du bourg. A ce jour de réjouissance se rattachait de temps immémorial une coutume singulière et dangereuse. Deux montagnes qui s'avancent dans la mer forment tout près de là un port naturel. Celle de droite est fameuse par l'ermitage Saint-Telme ; celle de gauche a pour marque distinctive un moulin à vent que l'on aperçoit de loin sur sa cime. A très-peu de distance de cette dernière montagne on voit une petite colline qui, se prolongeant dans l'intérieur du

<sup>1</sup> Le traducteur ayant obtenu de l'auteur et de l'éditeur le privilège de la traduction de cet ouvrage en français, toute reproduction, imitation et contrefaçon sont expressément interdites, en vertu des récents traités qui règlent la matière.

<sup>2</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1855.

port, le divise en deux parties, l'une très-étroite, appelée Calasans, et l'autre beaucoup plus vaste, à laquelle on donnait autrefois le nom de Port-de-l'Abri. Au sommet de la colline se trouve une espèce de puits d'environ cent pieds de profondeur, creusé dans le roc vif, et dont le fond, qui n'est autre que la mer elle-même, communique immédiatement avec les eaux de Calasans. Celles-ci pénètrent de là dans une gorge souterraine qui aboutit au port de l'Abri. Le puits et la caverne sont un de ces jeux de la nature que l'homme admire sans les comprendre. Une tradition populaire qui se perd dans la nuit des temps rapporte que, dans l'une des cruelles persécutions suscitées contre les chrétiens primitifs, le saint patron du bourg ayant été attaché à une roue de moulin et précipité dans le gouffre, la roue acheva de percer la colline et vogua ensuite jusqu'à la plage opposée, où le saint put aborder sans avoir éprouvé aucun mal. En mémoire de ce prodige, quelques nageurs intrépides avaient coutume de donner chaque année au peuple un spectacle qui n'était pas exempt de périls. Ils s'élançaient la tête la première dans le puits, et les plus habiles faisaient d'incroyables efforts pour traverser la gorge en plongeant. Il y avait plusieurs années déjà qu'aucun matelot ne s'était présenté pour exécuter ce saut périlleux, quand, dans l'après-midi de ce jour de fête, le bruit se répandit tout à coup qu'un pilote et un passager avaient fait vœu, pendant une tempête, de se jeter dans le précipice, s'ils échappaient à un furieux coup de vent. Arrivés au port sains et saufs, ils allaient, disait-on, accomplir leur vœu.

La colline de Calasans et ses alentours furent bientôt envahis par la multitude. On improvisa un chœur de musique pour accompagner ces deux hommes audacieux, et le peuple les encourageait partout au passage, en leur disant : Ne craignez rien, il n'y a pas d'exemple qu'il soit arrivé malheur à personne pour avoir tenté cette entreprise.

Je vis passer le cortège et je le suivis. Le pilote s'avancait avec un air serein et un visage riant, et saluait gaiement ceux de ses amis qu'il rencontrait sur sa route. Quelqu'un lui demanda s'il était devenu fou? — Tu veux dire saint, répondit-il.

Un autre lui exprima la crainte qu'il ne servit de pâture aux poissons. — J'en avais peur hier pendant la tempête, répliqua-t-il, mais aujourd'hui j'ai pris le vent sur eux. Un de ses amis l'accosta et lui demanda d'un air très-plaisant s'il avait fait son testament. — J'y ai pensé, dit-il, et je te lègue mes dettes.

La bonne humeur du pilote formait un singulier contraste avec la tristesse qui se peignait sur les traits de son compagnon. La démarche incertaine de celui-ci, ses yeux hagards et la pâleur de son visage montraient assez que ce n'était pas sans répugnance qu'il allait accomplir son vœu, et que l'amour-propre n'était pas de trop pour le soutenir dans sa résolution. A mesure qu'il s'approchait de la colline, ses regards devenaient plus inquiets, et, quand il fallut la gravir, son front se couvrit d'un sueur froide.

Toute la foule qui occupait le sommet de la colline était composée de matelots, à l'exception d'un très-petit nombre de curieux parmi lesquels je me trouvais, et il n'y avait là aucune femme. Mais le flanc de la montagne voisine était couvert d'une innombrable multitude de personnes de tout âge et de tout sexe, qui attendaient avec impatience le moment solennel. Quand le cortège arriva au bord du précipice, il fut salué par de longues acclamations. La musique jouait une marche triomphale ; les ailes du moulin à vent qui dominait toute la scène, circulaient avec lenteur, et les vagues qui couvraient d'écume la plage voisine ainsi que les rochers opposés et le pied de la colline, donnaient à ce spectacle un aspect grandiose. Alors on aperçut pendant un instant, sur le bord du gouffre, un homme qui s'était débarrassé d'une partie de ses vêtements. C'était le pilote. Il salua les spectateurs et s'élança dans l'abîme. Pendant quelques moments régna un profond silence ; puis on entendit le bruit sourd et lointain de la chute d'un corps dans l'eau. Aussitôt, par un mouvement d'unanime anxiété, nous nous pressâmes en foule sur la berge de la colline. Ceux qui entouraient le puits, assuraient à voix basse que le pilote était tombé tout à fait perpendiculairement, ce qui était de bon augure. Cependant

on ne le voyait pas revenir à la surface. Tout à coup retentissent des cris enthousiastes ; les femmes agitent leurs mouchoirs, et tous les regards se fixent sur le port de Calasans. Le hardi nageur, après avoir parcouru un long trajet sous les eaux, venait de reparaitre au centre même de cet immense amphithéâtre, comme pour recevoir des spectateurs les applaudissements dus à son intrépidité et à sa bonne fortune. En même temps il semblait indiquer du geste qu'il attendait son compagnon.

L'attention se reporta aussitôt sur celui-ci. Tremblant, livide, consterné, il s'avança vers le gouffre. On eût dit qu'il se laissait tomber machinalement plutôt qu'il ne se jetait de lui-même. Nous entendîmes deux coups, celui d'un corps dur qui heurte contre le roc, et celui de sa chute dans l'eau. — C'est un homme perdu, dit un vieillard qui se trouvait près de moi. — Il était déjà mort de frayeur avant d'arriver au fond, dit un autre. — Au secours ! au secours ! crièrent plusieurs voix.

Il ne m'est pas possible de décrire la fin de cette scène. D'un caractère apathique et réfléchi dans les circonstances habituelles de la vie, je devenais tout à coup actif et impétueux dans les grandes occasions. J'ai déjà dit que la mer était mon élément. Je m'élançai tout habillé dans les flots. J'ai su depuis que j'avais donné de la tête contre un cadavre, et j'aurais infailliblement péri, si le pilote, aidé de son admirable sang-froid, ne fût venu à mon secours. On me transporta sans connaissance à la maison de mon oncle.

#### IV.

Lorsque je revins à moi, je n'éprouvais aucune douleur. J'étais dans ma chambre, étendu sur mon lit. Un jour faible entrant par les volets presque entièrement fermés ; cependant, je pouvais distinguer les objets qui se trouvaient en face de moi. Je pris plaisir à les contempler. Comme cette lumière ressemblait beaucoup à celle qui frappait mes yeux tous les matins à

mon réveil, je croyais à chaque instant que j'allais entendre sonner cinq heures, signal de mon lever pendant l'été. Ayant attendu en vain pendant quelque temps cette heure désirée, je pensai que peut-être elle avait déjà sonné et j'essayai de me lever, mais cela me fut impossible. Je crus d'abord que ma volonté n'avait pas exercé assez d'empire sur mes membres, et je répétais le commandement. Cette fois j'eus le chagrin de m'apercevoir que mon corps ne m'obéissait pas. Je voulus faire un effort, et une sorte de frémissement général répondit seul à mes désirs. Mes yeux avaient perdu la faculté de se mouvoir dans leurs orbites. Mes regards restaient fixés sur les volets, et je ne savais comment les en détacher. J'essayai de crier, mais je ne pus ouvrir les lèvres. Voyant que toutes ces tentatives étaient sans succès, je m'efforçai de rassembler mes souvenirs. D'abord ils étaient vagues et confus. Les ailes agitées d'un moulin à vent; les flots se brisant contre les rochers; des acclamations plusieurs fois répétées; un cortège qui grossissait à chaque pas; un abîme ouvert à mes pieds: chacun de ces détails restait isolé, et je cherchais vainement à les enchaîner l'un à l'autre. Enfin le souvenir d'un cri perçant: au secours! vint tout à coup donner à ces images une forme commune. Qui sauvera l'infortuné? Il va périr; il se noie; au secours! Je me rappelai que j'avais essayé de sauver la vie à un homme.

En ce moment j'entendis du bruit dans ma chambre. Des figures inconnues se présentèrent à mes yeux. On alluma des flambeaux que je vis passer et repasser devant moi. Plusieurs personnes entourèrent ma couche, et l'on eût dit qu'elles étaient dans l'attente de quelque acte solennel. Je reconnus Adèle et sa mère, mes deux oncles et le médecin de la famille; je vis en outre plusieurs ecclésiastiques, dont l'un portait le vêtement réclamé pour la célébration d'une cérémonie sacrée.

Le médecin consulta mon pouls, me passa une lumière devant les yeux, me tâta une seconde fois le pouls, et dit: «Même état que ce matin, à l'exception d'un symptôme qui annonce une crise.

— Ne reste-t-il aucun espoir? demanda ma tante.

— Il n'y en a plus qu'en Dieu.

— Ne peut-il pas du moins nous entendre encore ?

— Je sais quelle consolation ce serait pour la famille, de voir que le pauvre garçon se rend compte de son état. Le révérend père Narcisse pourrait faire un essai. »

Le vénérable prêtre auquel ces paroles étaient adressées se rapprocha de mon lit.

« Inutile de vous rappeler, lui dit le médecin à voix basse, que la dernière chose qui s'éteint en nous, c'est le cœur ; et mieux que personne vous en savez le chemin. »

Mon oncle me prit la main, la pressa doucement, et me dit avec l'accent le plus tendre : « Manuel, mon cher fils, tu vas recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction ; montre-nous par quelque signe que tu as ta connaissance ; dis-nous que tu souhaites de te réunir à tes pères dans le séjour des bienheureux ; par Notre-Dame-de-Merci, dis-nous, cher enfant, que tu te repens d'avoir manqué de confiance en Dieu et d'avoir voulu tenter à tes jours.

Je ne sais comment ces dernières paroles ne me firent pas mourir sur-le-champ. Elles furent pour moi comme l'éclair qui foudroie en dissipant l'obscurité. Je rentrai pleinement en possession de moi-même, et je compris que l'abnégation qui m'avait porté à secourir un infortuné avait été prise pour un acte de désespoir et une tentative de suicide. Ce que je souffris en ce moment est inexprimable. J'essayai de parler, de faire un geste, de secouer du moins la tête pour nier ce crime. Je me serais consolé de mourir aussitôt, si j'eusse pu détromper ceux qui étaient présents. Tous mes efforts furent vains. Je ne pus ni proférer une parole, ni faire un signe d'horreur, ni fermer mes paupières à la clarté du jour qui m'était odieuse. Il semblait que mon âme, sur le point de quitter mon corps, fût venue se concentrer tout entière dans mes regards, et ceux-ci durent briller d'un éclat extraordinaire. A la fin, mes yeux s'inondèrent de larmes, et, à ce spectacle, tous ceux qui m'entouraient fondirent eux-mêmes en pleurs.

« Dieu soit béni, s'écria mon oncle, d'avoir permis que tu

donnasses un signe de repentir à ton heure dernière : il te pardonnera, comme nous te pardonnons nous-mêmes, d'avoir voulu nous abandonner. Ne t'afflige pas, cher Manuel : nous t'aimons tous de la plus tendre affection. »

Alors le ministre du sacrement s'approcha de mon lit au milieu des sanglots des assistants.

Il fit avec l'huile sainte une croix sur mes yeux, en disant :

« Que Dieu te pardonne toutes les fautes que tu as commises par la vue.

— Ainsi soit-il, répondit mon oncle maternel. »

Le prêtre fit l'onction sur mes oreilles et dit :

« Que Dieu te remette les péchés dont tu t'es rendu coupable par l'ouïe.

— Ainsi soit-il, répondit pour la seconde fois mon oncle. »

Le ministre approcha les saintes huiles de mes narines.

« Que le Seigneur, continua-t-il, te pardonne les offenses que tu as pu commettre par l'odorat.

— Qu'il en soit ainsi, dit mon oncle.

— De même, poursuivit le prêtre en touchant mes lèvres, qu'il efface les péchés que tu as commis par la bouche.

— Qu'il lui plaise ainsi dans sa miséricorde, reprit mon oncle. »

Le ministre fit ensuite une croix à l'intérieur de mes mains, en disant :

« Puisse le Seigneur mettre en oubli les fautes dans lesquelles tu es tombé par le toucher.

— Qu'il l'agrée ainsi dans sa bonté, dit mon oncle.

— Enfin, continua le prêtre en faisant l'onction sur mes pieds, qu'il te pardonne tous les péchés auxquels t'ont conduit tes pas.

— Qu'il le ratifie ainsi dans sa clémence, acheva mon oncle. »

L'imposante cérémonie était terminée.

« Maintenant, dit le médecin, je recommande le silence le plus absolu. »

Les flambeaux s'éteignirent ; j'entendis les assistants se reti-

rer les uns après les autres, et je restai plongé dans l'obscurité et le désespoir. Peu à peu je sentis que mes facultés mentales tombaient en léthargie; bientôt je n'éprouvai plus d'indignation contre ceux qui pensaient si mal de moi : j'aurais souri de compassion, s'il m'eût été possible de sourire. Je leur pardonnai; il me sembla que le néant me recevait dans ses bras, et, perdant de nouveau connaissance, je crus m'abîmer dans le sein de l'éternité.

## V.

Je tombai dans une sorte de délire qui ressemblait à un long et pénible rêve. Je ne pourrais rendre compte aujourd'hui de ce qui m'arriva dans cet état, si j'étais réduit aux vagues souvenirs qu'il laissa dans ma mémoire ; mais j'essaierai de le décrire en m'appuyant sur le témoignage des personnes qui m'entouraient.

Je songeai que je luttais contre mon corps pour le réduire à l'obéissance. L'impuissance dont ma volonté était frappée, au lieu d'arrêter ses efforts, était au contraire un aiguillon qui l'excitait à les renouveler sans cesse. Indignée de voir son empire méconnu, elle cherchait à toute heure à reconquérir ses droits sur celui qui avait été son vassal soumis, et qui maintenant se montrait rebelle et obstiné. Cependant mes membres lui opposaient une résistance indomptable. Par suite de cette lutte acharnée, je fus bientôt en proie à des convulsions terribles qui nécessitèrent l'intervention de mes gardiens. Ceux-ci me parurent des hommes au regard sombre et à la mine farouche, ennemis de mon repos, et qui venaient au secours de mes membres quand j'étais sur le point d'en triompher. Je voulus les repousser; je les regardai d'un œil de colère, et, furieux de les voir se liguer avec mon ennemi pour me combattre, je me défendis avec acharnement contre eux tous. Tandis que, peu

auparavant, je pouvais à peine lutter contre moi-même, je défiais maintenant mon corps et ses auxiliaires, et leur inspirais de la terreur. Cependant ils eurent le dessus et réussirent à me dompter. Alors, arrivé au comble de l'exaspération et faisant un effort suprême, je brisai les liens de ma langue, et poussai un cri qui glaça d'effroi mes oppresseurs.

Ce cri fut suivi d'une espèce de trêve.

Heureux pour le moment d'avoir recouvré la précieuse faculté de la parole, je ne songeai à m'en servir que pour accabler mes ennemis d'un torrent d'injures. Je les traitai de scélérats, de lâches, de misérables, qui n'avaient pas honte de se liguier tous ensemble contre un seul homme. J'aiguais contre eux les sarcasmes les plus amers ; je les insultai et leur reprochai en face l'ignominie de leur conduite. Mais ils restèrent insensibles à tous ces outrages.

Convaincu que je n'arriverais à rien par cette voie, je me tus et me calmai peu à peu. Chose étrange ! Ces mêmes hommes qui m'étaient si odieux et que je craignais de voir s'acharner sur moi au moment de ma défaite, ces ennemis redoutables dont j'avais senti les étreintes de fer, ralentirent leurs efforts à mesure que je faiblissais moi-même, et quand je fus tout à fait tranquille, ils jetèrent sur moi quelques regards qui exprimaient plutôt la compassion que la colère ; puis ils se retirèrent en silence. L'un d'eux eut même la complaisance de me présenter une cuillerée d'un breuvage auquel je trouvai un goût balsamique, et dont je le remerciai du fond de l'âme.

Je résolus donc de rester en repos tant que j'aurais auprès de moi ces hommes aussi généreux que robustes. Cependant je n'abandonnai pas pour cela mon entreprise : au contraire, j'étais décidé à faire une nouvelle tentative pour triompher de mes membres. Mais je procédai cette fois par degrés. J'essayai d'abord de remuer une main. Je m'attendais à quelque résistance ; aussi, quel ne fut pas mon étonnement en voyant que ma main commençait à se mouvoir. Je fis de nouvelles épreuves avec mes pieds, avec mes bras, avec mon visage, avec tout mon corps : et je ne saurais exprimer l'allégresse qui me trans-

porta quand je m'aperçus que j'étais obéi. Un profond soupir s'échappa de ma poitrine et je fondis en larmes.

Plusieurs figures nouvelles entourèrent ma couche, les unes imposantes et d'autres moins graves ; mais aucune de ces personnes ne m'inquiéta. Elles me considéraient en gardant un religieux silence ; elles essuyaient les larmes brûlantes qui coulaient sur mes joues, et, afin sans doute de ne pas me tourmenter, elles évitèrent de m'adresser la parole. Cette attention acheva de leur gagner mes sympathies. Je pus me livrer sans trouble à toutes mes impressions. J'étais ravi d'avoir recouvré le sceptre du commandement ; à chaque instant je faisais de nouveaux essais pour mieux me convaincre de la puissance de ma volonté, et je triomphais en voyant mes ordres exécutés avec tant de promptitude.

Satisfait en ce qui me concernait, je n'éprouvais que de l'indifférence pour tout mon entourage. Je ne me plaignais point, et l'on ne me causait aucun ennui. D'ailleurs tout ce qui m'environnait m'était inconnu, les personnes aussi bien que les choses, et je n'avais pour elles ni attrait ni répugnance. Me proposait-on quelque breuvage, je restais muet ; si l'on insistait, je le prenais.

Du moment que je m'étais montré docile, les hommes avec qui j'avais eu à combattre s'étaient éloignés pour ne plus revenir. Ils furent remplacés par deux femmes qui me témoignaient le plus vif intérêt. Voilà qui va bien, me dis-je, et je me pris à sourire en les regardant. Je suivais tous leurs mouvements, et quand elles s'arrêtaient, je recommençais à sourire sans leur adresser la parole. Les hommes s'étaient montrés aussi froids à me rendre leurs services que moi à les recevoir ; ils ne tenaient compte ni de mes paroles, ni de mes gestes, ni de mon silence. Ces femmes en usèrent tout autrement ; mais je remarquai en elles une chose étrange : elles se tranquillisaient et semblaient me sourire quand j'étais silencieux et pensif ; et, au contraire, elles paraissaient très-affligées de me voir rire. Ainsi ma gravité les rendait joyeuses, et ma gaieté leur causait de la tristesse. Pour ne pas les chagriner je cessai de rire. Cette condescendance de

ma part me valut de la leur les attentions les plus délicates. Au seul mouvement de mes lèvres elles voyaient si j'avais soif, et à l'instant même elles me présentaient une potion que je trouvais agréable et rafraîchissante. Elles essuyaient la sueur qui couvrait mon front, et savaient tempérer la lumière de telle sorte que je n'eusse pas les yeux fatigués par un éclat trop vif, et que je ne fusse pas non plus privé du plaisir de voir les objets. J'étais vivement touché de tant de soins. Jamais elles ne m'adressaient la parole. Elles se livraient tranquillement et en silence à leurs travaux, se levaient quand j'avais besoin de quelque chose, et retournaient ensuite à leurs occupations.

La plus jeune des deux était celle qui me regardait le plus souvent, et qui se montrait la plus tendre et la plus attentive à mon égard. Quand elle s'apercevait que quelque chose me manquait, elle l'allait chercher sur-le-champ, et revenait bientôt d'un pas léger et empressé. Parfois elle s'arrêtait longtemps à me considérer, et je me serais volontiers mis à rire si je n'eusse craint de lui faire de la peine.

Plusieurs jours s'écoulèrent ainsi, sans que mon rêve se dissipât. Un matin, mes deux gardiennes parurent souhaiter que je me misse sur mon séant; je leur obéis. Alors elles me donnèrent, non plus des potions, mais une nourriture solide, et je la pris. Un autre jour elles se montrèrent plus exigeantes, et m'engagèrent à me lever et à m'habiller. Je me trouvais si bien qu'il m'en coûta de les satisfaire, et ce fut la seule fois que je me plaignis de leur manière d'agir envers moi; mais la plus jeune insista avec tant de douceur et d'amabilité, que je fus obligé de me rendre. D'abord elles eurent soin de me soutenir entre elles deux; mais bientôt je pris plaisir à me promener seul, à m'asseoir, à ouvrir les fenêtres, et à contempler la voûte azurée du ciel.

J'eus plusieurs fois la visite de divers inconnus, dont l'un me prenait toujours la main et me considérait avec beaucoup d'attention; mais je les recevais tous très-froidement, et ne témoignais de satisfaction que dans la société de mes deux excellentes gardiennes.

Un soir que le temps était magnifique, elles m'invitèrent à sortir avec elles pour jouir de la fraîcheur. Je ne me fis pas prier. Nous traversâmes un ruisseau et prîmes un sentier solitaire; puis, après avoir suivi le flanc de plusieurs collines, nous arrivâmes à un ermitage que mes compagnes appelèrent l'ermitage Saint Amand. Elles me demandèrent si je n'y étais jamais venu, et en même temps elles avaient les yeux sur moi, comme si elles eussent espéré que ce lieu me rappellerait quelque souvenir. Quand elles virent que non, elles baissèrent tristement la tête, se mirent à genoux et prononcèrent quelques paroles entre leurs lèvres. J'imitai leur attitude, et me levai quand elles se levèrent.

Au retour nous prîmes un chemin différent, qui nous conduisit à la partie inférieure d'une montagne dont le penchant allait aboutir à la mer. Le ciel était d'une admirable pureté. Les vagues baignaient avec un doux murmure les rochers que nous apercevions à peu de distance à nos pieds. Les fleurs de genêt et de romarin exhalaient autour de nous leurs parfums balsamiques et ajoutaient encore à la suavité de l'air que nous respirions. Je m'assis sur l'herbe, et mes compagnes firent de même. Ce paysage exerçait sans doute de l'empire sur mon esprit, car je le contemplai avec une attention que rien n'avait pu encore attirer à ce point. Tous ces objets, chacun à part si agréables et qui formaient le plus délicieux ensemble, enchantaient ma fantaisie. Je promenais ma vue des rochers à la colline et de la mer au ciel, comme si j'eusse cherché à ressaisir dans ce tableau la physionomie d'un ami absent.

Cependant la nuit approchait, et mes deux compagnes me dirent qu'il était temps de songer au retour. — Non, leur répondis-je, pas encore, mes amies; nous sommes si bien ici! Ce séjour ne vous charme-t-il pas? La mer est si calme et la nuit si paisible! Craignez-vous les reproches de ces méchants hommes? Je leur dirai que vous êtes venues avec moi, et ils vous laisseront en repos. Restons, je vous prie, quelques instants encore.

Mais ces instants que je demandais et que ces excellentes femmes ne voulurent pas me refuser, se prolongèrent pendant une heure entière. La plus âgée des deux se tenait assise à côté

de moi ; a plus jeune s'était placée à ses pieds et avait la tête appuyée sur ses genoux, dans l'attitude d'une personne qui dort ; mais en réalité elle ne dormait pas, car plusieurs fois je surpris ses regards qui s'arrêtaient tristement sur moi.

Peut-être me serais-je bientôt lassé de cette scène, si la lune, sortant d'un groupe de nuages, ne fût venue lui donner une nouvelle vie. L'astre des nuits répandit sur la mer un réseau de sillons argentés, et me fit découvrir tout près de la plage une voile blanche et solitaire.

« Allons-nous-en, dit la jeune fille en se levant ; la cloche de l'ermitage Saint-Telme va sonner la prière pour les âmes du Purgatoire. »

En effet, j'entendis tout à coup retentir au-dessus de ma tête un son bruyant et lugubre.

Je restai immobile. Une sueur froide se répandit sur tous mes membres. Le tableau que j'avais devant les yeux se transforma tout à coup et prit un aspect terrible. La voile blanche m'apparaissait comme un naufragé qui se débat contre la mort. Au secours ! au secours ! m'écriai-je d'une voix pleine d'épouvante, et je m'élançai comme quelqu'un qui veut se jeter à l'eau.

« Manuel, Manuel ! » cria la jeune fille en me retenant fortement par les genoux.

Je tombai sur l'herbe, croyant m'être précipité dans les abîmes de la mer.

Ce fut peu de temps après avoir fait cette chute que je m'éveillai enfin véritablement. Je me trouvais dans l'ermitage Saint-Telme, étendu au pied de l'autel ; et je reconnus Adèle et sa mère, mes deux oncles, le médecin et le gardien de l'ermitage, tous réunis autour de moi pour me secourir.

« Pauvre garçon ! dit le gardien vivement ému ; si jeune, et il a perdu l'esprit !

— Il l'avait perdu, répondit le médecin, mais il vient de le recouvrer. »

## VI.

Pendant les premiers jours qui suivirent cette scène, j'étais comme frappé de stupeur. Je ne pouvais me rendre à moi-même un compte exact de ce qui m'était arrivé, et il me répugnait de le demander à d'autres ; d'ailleurs chacun évitait, par prudence, de me rappeler le souvenir de ce qui s'était passé. Néanmoins, deux circonstances m'étaient parfaitement présentes. La première, qu'au port de Calasans je m'étais mis en danger de mort pour sauver la vie à quelqu'un ; la seconde, qu'en recevant l'Extrême-Onction j'avais pu me convaincre que cet acte était interprété comme une tentative de suicide. Quant aux autres faits, je les confondais avec les vagues souvenirs de mes rêves ; mais ces deux-là suffisaient pour me donner un douloureux enseignement. Je fus parfois tenté de provoquer une explication pour me justifier ; j'étais encouragé par l'espoir de confondre ceux qui regardent la grandeur d'âme comme une chimère, à cause de l'habitude qu'ils ont de se trouver incessamment en contact avec les petites gens de la vie ; et je voulais obtenir une satisfaction aussi éclatante que l'injure avait été publique. Mais, en examinant la chose de plus près, je renonçai à ce dessein. Quoi donc ! me dis-je à moi-même, n'ai-je pas agi au grand jour et sous les yeux de tous ? N'avais-je pas, à côté de moi et devant moi, des milliers de témoins qui pourraient déposer en ma faveur ? Eh bien ! si toutes ces personnes n'ont pas eu assez de leurs yeux pour voir, ou si elles se sont toutes trompées à la fois dans le jugement qu'elles ont porté sur ce qu'elles voyaient, pourront-elles maintenant revenir à une conviction contraire au témoignage de leurs sens ? Non, diront-elles, on ne nous persuadera jamais que nous n'avons pas vu ce que nous avons vu ; et elles ne feront que s'affermir dans leur premier sentiment. D'où je conclus que c'eût été une folie d'en appeler d'un jugement du monde au tribunal de ce monde même.

Cette injustice, gravée au fond de mon âme et restée sans réparation, augmenta mon penchant au silence ainsi que mon goût pour la solitude. Toute conversation me répugnait, et quand je pouvais le faire sans passer pour incivil, je ne répondais que par monosyllabes. Les jouissances matérielles de la vie m'étaient insupportables. Il me semblait impossible que l'homme eût été placé sur la terre uniquement pour vendre ou acheter, pour créer sans cesse des produits nouveaux qui ne font qu'allumer en lui de nouvelles convoitises, et pour transporter d'un lieu à l'autre les œuvres de la nature ou celles de ses propres mains. Quand, du sommet de quelque éminence, mes regards s'étendaient d'un côté sur la vaste étendue de la mer, de l'autre sur les collines, les bois, les plaines cultivées, les métairies, le bourg et ses jardins, je croyais embrasser dans un même tableau, d'une part la civilisation, de l'autre la nature sauvage dans toute sa magnificence et sa grandeur. J'interrogeais des yeux l'Océan, comme si j'eusse cherché dans son immensité une retraite paisible et ignorée où je pusse couler mes jours. J'enviais aux poissons la faculté de sonder les abîmes, aux oiseaux celle de fendre les airs et de se choisir en tous lieux une patrie ; et alors, insensé que j'étais, j'en venais à regarder l'homme comme un être inférieur enchaîné sur un rocher. Puis je sentais s'agiter en moi des pensées vagues et terribles. Bien des fois je me suis demandé qui peut engendrer ces images fantastiques qui surgissent tout à coup dans notre âme, les unes fraîches et suaves comme l'arome des fleurs printanières, les autres dévorantes et impétueuses comme le vent enflammé du désert ; et je me disais que celles qui me charmaient étaient les filles de mon intelligence et une même chose avec mon être, et que celles qui me tourmentaient avaient leur source hors de moi. Tout me portait à concentrer mon existence en moi-même. Néanmoins, quand les idées sombres cessaient de m'assiéger et que mon cœur s'ouvrait à des sentiments plus doux, je reconnaissais que j'avais besoin d'un autre être qui me surpassât ou en puissance ou en amour, d'un être sur le sein duquel je pusse reposer mon front

brûlant, et qui fût toujours prêt à le rafraîchir de la rosée de ses larmes.

Je revins peu à peu à mon genre de vie ordinaire, partageant, comme auparavant, les heures du jour entre mes études, mes promenades solitaires et mes fleurs. Je n'avais pas perdu l'habitude de saluer Adèle chaque matin, lui offrant tantôt un bouquet symbolique, tantôt une simple fleur qui formait à elle seule un emblème : elle me répondait pareillement, ou par une fleur ou par un bouquet. Cependant je remarquais en elle un changement qui me donnait parfois de l'inquiétude et qui, en d'autres moments, me transportait d'admiration. Ce n'était plus cette Adèle enjouée, rieuse et ingénue des jours purs de mon enfance, cette compagne naïve qui, dès qu'elle m'apercevait dans le jardin, accourait en folâtrant, se suspendait à mon bras, me montrait une fleur fraîchement éclose, m'entraînait avec elle à la poursuite des papillons, me tendait mille pièges innocents, me caressait ou me querellait ; maintenant elle était plus réservée, beaucoup plus tendre et incomparablement plus belle. Je la rencontrais comme à l'ordinaire, soignant et arrosant ses plantes ; mais elle ne venait plus à ma rencontre, elle m'attendait ; et si, dans mes emblèmes, je faisais allusion à sa beauté ou aux qualités de son âme, à l'instant même les roses de ses joues m'avertissaient de parler d'autre chose.

J'ai déjà dit que nous n'échangions presque jamais nos pensées de vive voix. Accoutumés à la langue muette dont nous avions emprunté le secours, on eût pu croire que nous ne savions pas ouvrir les lèvres. Tout ce que nous avions à nous dire, nous l'exprimions sans le moindre effort, au moyen de quelques fleurs ou de quelques feuilles, dont le sens variait selon que nous les présentions de telle ou telle manière. Cette tendre correspondance, aussi candide et aussi pure dans sa continuation qu'elle avait été innocente dans son principe, devait cependant me causer les plus amères douleurs.

Je sens trembler ma plume au moment de tracer cette peinture des premiers jours de ma jeunesse. Ai-je à craindre que de tels souvenirs n'altèrent un instant la sérénité de mon âme ?

Me répugne-t-il de revenir sur mes anciens égarements, ou de faire revivre dans ma mémoire des chagrins évanouis? Pour tous ces motifs peut-être, je voudrais passer sous silence cette partie de mon histoire, comme on craint de marcher sur des cendres encore chaudes. Mais, d'un autre côté, je me demande comment, ayant entrepris de décrire mon voyage sur la mer agitée de la vie, je puis me dispenser de signaler les écueils que j'y rencontrai, et de rappeler les tempêtes qui m'assaillirent et les tourbillons impétueux qui menacèrent de me submerger? Il me faudra donc, au risque d'émouvoir quelque une des fibres les plus délicates du sentiment, porter une dernière fois ma main sur ces blessures qui ont si profondément déchiré mon cœur.

LÉON BESSY.

*(La suite à un prochain numéro.)*

---

# SOUVENIRS CONTEMPORAINS,

PAR M. VILLEMAIN.

## 2<sup>e</sup> Partie. — LES CENT-JOURS <sup>1</sup>.

---

Ce n'est point une tâche facile pour un écrivain de raconter l'histoire contemporaine ; on est trop exigeant envers lui : chacun lui demande l'apologie de sa famille ou de son parti ; on accuse sa partialité, sa passion ; on cherche à découvrir dans ses phrases, même les plus innocentes, des allusions aux événements du jour, des arrière-pensées bien déguisées ; et s'il voulait tenir compte de tous les embarras que le lecteur lui prépare, il serait le plus souvent réduit au silence. Il peut craindre également de déplaire à ses amis et de nuire à son opinion, ou bien d'avoir trop de rancune contre ses adversaires, de fausser l'histoire par complaisance ou par sévérité ; par modération même, s'il essaie, pour contenter tout le monde, d'établir entre les partis et entre les hommes une balance qui n'existe point. Surtout il peut avoir quelque peine à prononcer un arrêt sur des événements récents, et dont les dernières suites sont encore incertaines. Il faut qu'il se décide à juger les faits sur leur moralité même, non sur leurs conséquences ; il faut qu'il ferme l'oreille à tout le bruit d'intérêts froissés, de passions émues qui se fait au tour de lui ; qu'il

<sup>1</sup> Paris, chez Didier, quai des Augustins.

se rende indépendant de ses amis et de ses ennemis, de l'affection et de la haine, et qu'il ne prenne parti que pour la vérité et pour la justice.

M. Villemain vient de prouver une fois de plus, dans son éloquente histoire des Cent-Jours, que de telles difficultés ne l'effraient point ; devant cet épisode sur lequel la discussion n'est pas close, on sent qu'il n'éprouve ni hésitation, ni embarras. Sans doute on s'aperçoit, à la vivacité de ses impressions, à l'ardeur de ses émotions, qu'il a été le témoin attentif et passionné des événements qu'il raconte ; mais ses jugements ont la même fermeté, ses conclusions la même rigueur que s'il écrivait une histoire vieille de plusieurs siècles. Il ne demande pas compte à ses personnages de leurs succès ou de leurs revers ; il les juge suivant les principes du juste et du bien. Il n'est pas de cette école qui excuse tous les actes par l'intérêt d'un peuple, et qui affranchit la politique des lois de la morale ; il sait que rien n'est plus grand que l'honnête ; et ainsi il a une règle fixe pour absoudre et pour condamner. On dirait qu'il s'est toujours attaché à montrer le châtement derrière la faute, et les catastrophes suivant, avec une constance digne de la fatalité antique, chaque violation du devoir.

Cependant M. Villemain n'a pas donné à son livre le sombre aspect d'une âpre et sévère critique ; il en a fait un chef-d'œuvre de fine observation et de charmante peinture. La société de 1815 vit tout entière dans ce volume. Tantôt nous entrons dans un salon, et dans un des plus aimables de cette époque ; nous y entendons causer MM. de La Fayette, Benjamin Constant, Nép. Lemer cier, Arago, Cuvier, madame de Staël ; tout à coup nous y sentons passer le souffle précurseur du 20 mars ; on se trouble, on s'effraie, on se dit adieu, et la voix menaçante de M. Ramond fait taire le piano sous les doigts d'une jeune anglaise, qui s'évanouit par un funeste pressentiment du carnage de Waterloo, où son fiancé allait trouver la mort. Ou bien nous sommes transportés à Vienne, nous assistons aux travaux diplomatiques et aux spirituels entretiens du prince de Talleyrand ; et nous le voyons aidé dans ses négociations par sa nièce la jeune duchesse

de Dino, dont le portrait chaste et délicat pourrait faire envie à un autre écrivain de notre époque, au célèbre peintre des riches beautés du xvii<sup>e</sup> siècle.

Mais si tous les charmes des détails et toutes les grâces du langage se réunissent pour faire diversion au terrible sujet du drame, ils n'en font point perdre de vue le principal personnage, Napoléon; c'est sur lui que tout l'intérêt se concentre. Sans doute ce n'est point Napoléon tout entier qu'il faut chercher dans ces récits de trois mois; il paraîtrait trop affaibli et trop amoindri. Le Napoléon des Cent-Jours, ce n'est point le Napoléon de l'histoire; ce n'est plus ce demi-dieu de la légende, personnifiant aux yeux des peuples fascinés la victoire, la puissance et la gloire. Le demi-dieu est déchu, le juger sur cette seule époque, ce serait trop injuste. Mais rappeler au monde que le héros fut un homme, ce n'est point inutile à la vérité. On a chanté en d'autres temps, et l'histoire redira toujours le génie et la fortune de cet homme extraordinaire qui tira la France de la Révolution et subjugua l'Europe. Marengo, Austerlitz ont eu leurs peintres; la Colonne a eu son poète; et chaque haut fait, chaque parole du héros est répétée, comme autrefois les rapsodies de l'Iliade, par des milliers de familles, Homères obscurs de cette grande gloire. Aujourd'hui c'est sur une triste époque que M. Villemain arrête ses souvenirs; il nous donne le récit des mauvais jours, et il en restera l'immortel historien.

Ces trois mois de la vie de Napoléon, dont il dresse devant nous le saisissant tableau, ne sont en effet qu'une véritable décadence, qu'une chute prolongée de sa puissance et de son génie. Si le colosse s'est relevé plus grand et plus extraordinaire que jamais au 20 mars, il semble que ce fût pour retomber et s'écrouler avec plus de fracas; on dirait que la Providence ait voulu s'y reprendre à deux fois pour consommer sa ruine. La chute de 1814 avait été, si on peut le dire, imparfaite; Napoléon, en perdant le trône, n'avait du moins rien perdu de son caractère. Il était tombé en empereur; vaincu par la coalition, déposé par le Sénat, mais ne cédant que devant la force, il avait gardé le droit d'opposer son passé à ses ennemis; de rappeler

aux alliés qu'il avait été leur maître, à la France qu'il l'avait sauvée. Car, on le sait, quand il avait pris le sceptre dans ses mains,

« Les dieux étaient tombés, les trônes étaient vides ; »

il avait détruit la Révolution, il avait cru juste et nécessaire d'en hériter.

Mais quand il était rentré en France en mars 1815, il n'était plus le continuateur, ni même le successeur du premier Napoléon. Ce n'était pas cette fois l'anarchie qu'il était venu détruire et remplacer. La France était gouvernée par un roi qu'elle avait appelé dans sa détresse, qui réparait les maux de la guerre, qui avait renvoyé l'invasion du territoire, qui avait fait succéder à la gloire des camps la pacifique liberté de la tribune. Comme étouffée depuis vingt-cinq ans sous le poids de la guerre, la nation tout entière, depuis qu'elle en était délivrée, renaissait à la vie. L'agriculture retrouvait les bras qui trop longtemps lui avaient manqué ; le commerce reprenait son essor, et comme pour décorer d'un magnifique ornement le retour de la richesse matérielle, la littérature, inspirée peut-être et excitée par la gloire récente des armes, promettait la résurrection la plus brillante du génie français. Voilà l'ordre de choses auquel Napoléon s'attaquait, quand il débarqua au golfe Juan.

S'il était vrai cependant que la France eût accueilli Napoléon avec tant de faveur, il était plus digne de lui de rester aux yeux de la nation tel que la nation le connaissait et l'aimait. Il s'était posé toute sa vie en conquérant insatiable, en triomphateur éternel, en défenseur jaloux et susceptible de l'honneur de la patrie : fallait-il envoyer aux puissances signataires des traités de Vienne cette proclamation de paix à laquelle personne n'ajouta foi, que même aucun prince n'accueillit et qu'on sut même si finement tourner en ridicule ? Depuis quatorze ans, il était le représentant du despotisme, le vainqueur méprisant des *idéologues* : fallait-il amuser le pays de cet *acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, que personne ne prit au sérieux, dès qu'il était rédigé par Benjamin Constant ? La franchise est le pre-

mier devoir, et faut-il ajouter, le premier gage de succès des gouvernements : le peuple n'aime pas les hésitations ni les apparences de finesse. Le despotisme, quand il se croit nécessaire, a un moyen de se faire accepter, et, s'il est possible, de s'honorer lui-même : c'est de s'avouer despotisme ; quand il se cache sous le manteau de la liberté, il laisse croire qu'il a honte de lui. On ne se trompait point aux promesses de l'Empereur : on savait son génie trop fier en 1815 aussi bien qu'en 1808 pour s'accommoder des idées libérales ; en vain il multipliait les proclamations au peuple, les allocutions aux fédérés : « Les paro- » les, remarque M. Villemain, étaient démenties par les faits ; » ce n'était plus cette marche hardie et sage du premier consul » de 1800 : on sentait la force vaciller et le génie douter de lui- » même<sup>1</sup>. » Voilà le vrai mot sur les Cent-Jours : le génie doutait de lui-même, ce devait être le secret de sa double défaite, l'une à Paris devant les Chambres, l'autre en Belgique devant les armées de la coalition.

La première ne fut pas la moins désastreuse, ni peut-être la moins pénible pour Napoléon, qui avait commencé son rôle de souverain par l'expulsion des députés au 18 brumaire, qui n'avait pu supporter du corps législatif, au temps de sa toute-puissance, les plus humbles remontrances, ni les plus timides avertissements ; et qui se croyait tout à coup forcé de laisser disputer et limiter sans respect son autorité déjà ébranlée et vacillante. « Si j'avais su, dit-il à M. Molé, jusqu'où je serais » obligé de descendre, je serais resté à l'île d'Elbe<sup>2</sup>. » Pourquoi donc se croyait-il obligé d'être monarque constitutionnel ? Il l'a reconnu lui-même : c'est qu'en un an les Bourbons *lui avaient gâté la France*. Il est vrai que la nation, ou au moins la partie intelligente de la société, s'était habituée avec une merveilleuse facilité à ce régime nouveau, où les grands intérêts de l'Etat étaient soumis à la discussion des pouvoirs publics ; où l'impôt du sang, pas plus que l'impôt pécuniaire, ne pouvait être augmenté

<sup>1</sup> Page 170.

<sup>2</sup> Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. IV, p. 81.

sans le consentement de deux assemblées libres ; où la presse contrôlait le pouvoir, comme une sentinelle vigilante, qui garantissait à chaque citoyen la liberté de sa personne et de ses biens. On était déjà si bien formé à ce régime que le nouvel empire ne pouvait le déraciner sans entendre dire qu'il était trop faible pour supporter la liberté. « C'est la plus grande de toutes » les faiblesses, dit Bossuet, que de craindre trop de paraître faible <sup>1</sup>. » Pour ne pas laisser croire qu'il craignait la liberté, Napoléon la subit. Au moins fallait-il l'accepter avec franchise, et ne pas mêler sans cesse à ses promesses de souverain constitutionnel des façons de monarque absolu. Il avait trouvé mauvais que Louis XVIII eût *octroyé* une charte à la France ; il répétait que l'*Acte additionnel* devait être soumis à l'adoption du peuple français en assemblée du *champ de Mai* ; cependant avant que le peuple eût ratifié la constitution nouvelle, l'Empereur la mettait à exécution, en convoquant pour le 7 juin la chambre des représentants. Ces défauts de formes faisaient douter les électeurs de la sincérité des concessions impériales. Tant que Napoléon s'était montré inébranlable, on n'avait pas osé lui donner signe d'opposition ; mais dès qu'il avait commencé à céder, on voulait le pousser à sa ruine. De ses hésitations naquit la chambre de 1815, qui devait lui faire perdre, à Paris même, son premier Waterloo.

La politique de Napoléon envers les puissances étrangères ne fut ni plus ferme, ni plus heureuse. Était-ce le souvenir du traité rompu de Fontainebleau qui pesait sur lui, et qui faisait perdre à son langage l'apparence même de la sincérité ? Que qu'il en soit, aucun souverain ne crut à cette *lutte sainte de la félicité des peuples*, ni à cette *justice assise aux confins des États pour en garder les frontières*. Ces paroles de Napoléon s'accordaient mal avec les sentiments qu'il avait toujours nourris ; son principal grief contre la Restauration, c'était qu'elle eût consenti aux traités de Vienne, et comment maintenir la paix sans respecter ces mêmes traités ? Tout ce qui était resté

<sup>1</sup> Politique tirée de l'Écriture sainte.

attaché au premier Empire, tout ce qui avait désiré le second, se plaignait que la France eût abandonné ses conquêtes; qu'elle se fût réduite, ou peu s'en fallait, à ses anciennes frontières : Napoléon arrivait pour venger l'honneur national. Et cependant, toutes ces accusations du patriotisme n'aboutissaient qu'à des promesses de paix ! On ne pouvait le croire. Plutôt encore que la volonté de Napoléon, il y avait une fatalité qui l'entraînait à la guerre : c'était son passé. Homme de guerre depuis sa jeunesse, ne devant l'Empire qu'à son épée, amant passionné de la gloire, ayant sa revanche à prendre de la campagne de 1813 et de la capitulation de Paris; attiré, supplié par une armée qui se croyait invincible en retrouvant son empereur, il n'était plus son maître à lui-même, le génie des batailles le possédait tout entier. Le sang, dit-on, appelle le sang, *blood will have blood*<sup>1</sup>. Quand on a perdu le respect de la vie des hommes; quand on a, soit par les nécessités de la politique, soit par les entraînements de l'ambition, recherché les hasards meurtriers des combats, il paraît qu'on se fait une habitude de ce jeu sanguinaire et qu'on y est rappelé malgré soi, jusqu'à ce qu'on y ait risqué ses derniers bataillons. Voilà ce que les puissances redoutaient de Napoléon, au mois de mars 1815.

Aussi accueillirent-elles la nouvelle de son entreprise par cette fameuse déclaration du 13 mars qui mettait l'Empereur hors la loi, et refusèrent-elles, avec un concert sans exemple, de recevoir et même de laisser entrer sur leurs territoires les proclamations pacifiques et les agents du grand proscrit. Si vraiment Napoléon avait jamais cru possible de régner en paix, il dut y avoir pour lui un moment d'amer désenchantement à voir que non-seulement son nom rallumait la guerre, mais que toute espérance était perdue de traiter partiellement avec aucun souverain de l'Europe, ni d'en détacher aucun de cette formidable et universelle coalition. Peut-être il avait sérieusement compté sur l'alliance, ou tout au moins sur la neutralité de l'Autriche, où l'impératrice Marie-Louise implorait sans

<sup>1</sup> Shakspeare, Macbeth III, 4.

doute la merci de l'empereur son père ; peut-être il avait quelque confiance dans l'ancienne amitié du czar Alexandre ; peut-être au moins l'Angleterre, dont les institutions répugnaient à la guerre continentale, laisserait-elle en repos son vieil ennemi : mais non ; ni l'Angleterre, ni la Russie, ni l'Autriche, n'étaient accessibles même à sa voix. Il dut comprendre alors qu'il s'était trompé, et qu'au lieu de rapporter à la France un règne prospère, il allait la précipiter de nouveau, avec une armée de 120,000 hommes, dans une lutte désespérée contre les 730,000 soldats de l'Europe. Cependant il n'était plus temps de reculer ; son génie ne pouvait pas se retirer devant le malheur imminent de la patrie, ni s'avouer vaincu d'avance. Il tenta la lutte ; et cette guerre de trois jours, illustrée un moment par la surprenante affaire de Ligny, ne portait plus, le surlendemain, que le nom de Waterloo.

Ici commence le dénouement et comme le cinquième acte de ce terrible drame. Tout est perdu pour Napoléon : à Paris, où la Chambre lui est hostile, et où ses tentatives de monarchie constitutionnelle se sont retournées contre lui ; aux frontières, où l'armée française a été anéantie sous le poids du nombre, sans que le pays épuisé pût désormais la remplacer. Rien n'est plus saisissant, dans le livre de M. Villemain, que ce revers subit de la fortune, que ce passage immédiat de la toute-puissance au néant. Napoléon s'était cru l'idole du peuple, et la Chambre le repoussait ; il s'était cru victorieux sur les champs de bataille, et les champs de bataille venaient de lui montrer son impuissance. Aussi, quand ce maître du monde se vit abandonné par la fortune, qui lui avait été si longtemps fidèle, il ne chercha plus à disputer contre elle les grandeurs qui lui échappaient ; il y avait eu dans sa vie une si large part donnée au prodige, qu'il avait le droit en quelque sorte de croire à son destin, à son étoile : quand il la vit pâlir, il sentit que toute ressource était détruite. Il ne chercha point à rassembler les débris de l'armée après Waterloo ; il était découragé, car c'était un coup de dé qu'il avait voulu jouer, et so coup de dé, il l'avait perdu.

Un siècle auparavant, la France s'était aussi vu envahir par une redoutable coalition, provoquée par les guerres de Louis XIV. Une longue série de défaites avait épuisé l'espérance des soldats; cependant, quand le vieux roi envoya le maréchal de Villars à la glorieuse campagne de Denain, il lui dit : « S'il arrivait malheur à l'armée que vous commandez, » écrivez-le-moi. Je sais que des armées aussi considérables » ne sont jamais assez défaites pour que la plus grande partie » ne puisse se rallier sur la Somme; je compte aller à Péronne » ou à Saint-Quentin, y ramasser tout ce que j'aurai de trou- » pes, faire un dernier effort avec vous, et périr ensemble ou » sauver l'État<sup>1</sup>. » Et Louis XIV, âgé de soixante-quatorze ans, aurait tenu parole, plutôt que de se retirer derrière la Loire, comme le voulait la faiblesse de ses conseillers.

Certains ministres, Carnot entre autres, conseillaient aussi à Napoléon de se retrancher derrière la Loire, de laisser prendre Paris et couvrir la France par les armées étrangères, en attendant que la France se soulevât contre elles. Napoléon, comme Louis XIV, comprit la folie de ce projet : il sentit que livrer Paris à une armée victorieuse et irritée par une résistance prolongée, c'était se montrer indigne du trône. Mais pourquoi ne cherchait-il plus à rassembler ses troupes, et à combattre jusqu'à la mort pour l'indépendance du territoire? Pourquoi était-il immobile, et comme paralysé dans son palais de l'Élysée, pendant que l'ennemi avançait toujours? C'est qu'il commençait à comprendre que ses efforts seraient inutiles, et que sa dernière campagne avait été une gageure contre un inévitable destin. Il avait voulu rétablir son règne et sa dynastie : à quoi bon lutter encore, quand l'un et l'autre paraissaient ruinés? Il annonçait bien encore, par intervalles, un brusque désir de recommencer la lutte; mais ces retours d'activité guerrière ressemblaient à ces derniers réveils de la volonté d'un mourant qui, sachant sa vie perdue, se surprend encore à faire des projets d'avenir. Napoléon se sentait condamné; il avait

<sup>1</sup> *Mémoires de Villars*, t. II, p. 363.

vraiment abdiqué le jour où il avait abandonné l'armée après Waterloo; dès qu'il était impuissant à repousser l'invasion, son rôle était fini. On lui rappelait que la guerre, comme Pitt l'avait dit, était une guerre *viagère*; dès lors la mort politique de l'Empereur était décrétée; la patrie voulait s'abandonner à ceux qui pouvaient lui ramener la paix. En vain Napoléon répliquait : « Je ne crains pas les députés; quelque chose qu'ils » essayent, je serai toujours l'idole du peuple et de l'armée. Si » je disais un mot, ils seraient tous assommés. » ..... Ce mot, ajoute M. Villemain, il ne le disait pas <sup>1</sup>.

Non-seulement il ne donnait pas le signal de dissoudre la Chambre des représentants, mais il était comme accablé par cette Chambre, dont il subit pendant cinq jours, à l'Élysée, les ordres impératifs, les empiètements de pouvoir et les indignes insultes. Grand dans la prospérité, incomparable héros sur les champs de bataille, il n'était point capable de résister à une assemblée qui se montrait plus hardie que lui. Il faut ajouter, non pas à la louange de cette assemblée, qu'elle profita avec un honteux empressement de cet abatement de l'Empereur, pour chercher à le rendre inégal à lui-même. Un éminent critique <sup>2</sup> a fait un reproche à M. Villemain d'avoir montré trop d'indulgence, ou, pour parler plus juste, trop peu de sévérité et d'indignation contre ce dernier corps législatif de l'Empire, qui se fit tardivement le vengeur de tous les autres, quand le lion n'avait plus la force de se défendre; toujours fidèle à la fortune, accablant Napoléon vaincu comme il l'aurait sans doute adulé tout-puissant. Il est vrai que la Chambre des représentants n'avait point contribué à rappeler Napoléon de l'île d'Elbe; elle était libre de tous liens envers lui. Cependant l'histoire a déjà prononcé qu'à la veille et au lendemain de la bataille de Waterloo, la lutte de la Chambre contre Napoléon était sans courage et sans dignité. Les grandes adversités, fusent-elles méritées, ont droit à d'autres égards; elles doivent

<sup>1</sup> Page 267.

M. N. tem ent, dans la *Revue contemporaine*.

du moins émouvoir le cœur d'une généreuse pitié. Envoyer à l'Empereur une sommation d'abdiquer à une heure de délai, ce n'était qu'une outrageuse vengeance. Mais, surtout, vouloir continuer la guerre et prétendre la diriger dans une assemblée de six cents membres; remplacer par cinq commissaires un général tel que Napoléon; discuter et disputer sur des questions de formes tandis que l'Europe entière s'avavançait, c'était une démence qui justifiait la menace de l'Empereur répondant quelques jours auparavant à l'*Adresse* de cette même Chambre : « N'imitons pas l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de » tous côtés par les Barbares, se rendit la risée de la postérité, » en s'occupant de discussions abstraites, au moment où le » bélier brisait les portes de la ville. » Cette parole fut trop tôt vérifiée : la France, qui semble prendre plaisir à accueillir pour un temps chaque variété de gouvernement, peut enregistrer dans ses Annales qu'elle a eu au moins cent jours de Bas-Empire.

Emouvoir le lecteur par le récit de la catastrophe, par le contraste du 20 mars et du 21 juin 1815, c'était un mérite facile pour M. Villemain : de tels faits, simplement présentés, touchent et frappent d'eux-mêmes. Mais il y a moyen d'ajouter encore à l'intérêt de ces événements si tragiques, et de varier pour ainsi dire les secousses du lecteur; c'est d'étudier avec une persévérante attention tous les mouvements, toutes les paroles des personnages; c'est de démêler toutes les intrigues, de débrouiller tous les fils qui conduisent souvent les ressorts des grandes assemblées; c'est de mettre tous ces secrets à la lumière et de les rendre évidents et sensibles. Pour cela, ce n'est pas trop de toutes les éminentes qualités de l'auteur : de cet esprit ingénieux et fin, qui a fait de ce livre un ouvrage à lire *à la loupe*, tant il contient de traits délicats et charmants; de cette sagacité pénétrante, qui fait revivre pour nous tant de conversations et de discussions autrement menacées de l'oubli; surtout de cette mémoire exacte et abondante, qui provient, chez M. Villemain, de l'émotion même : vivement touché des événements dont il a été le témoin, il n'évoque pas seulement pour nous le

souvenir des faits, mais encore le souvenir des impressions qu'il en a reçues; et sa plume est encore frémissante quand il nous le retrace. Cette passion sincère, c'est le secret de tous les grands écrivains qui ont rendu l'histoire animée et vivante. Saint-Simon n'était pas encore calmé, malgré l'âge et la retraite, quand il peignait avec sa fougueuse impétuosité la décadence du grand règne. Et Tacite, flétrissant sous Trajan les bassesses de l'époque précédente, se souvenait de les avoir entendu raconter dans sa jeunesse; son cœur avait été ému par les récits des vieillards, et s'était promis de ressusciter leur légitime colère: c'est toujours le cœur qui rend éloquent.

En mettant de côté le grand rôle de Napoléon, il y a, dans cette triste période des Cent-Jours, une quantité de personnages secondaires, qui, de l'aveu de tous les partis, avaient aussi besoin d'être châtiés par une âme émue et généreuse. Tant de défections, de trahisons, de lâchetés, de perfidies, qui est-ce qui oserait en revendiquer pour son parti la honte et le scandale, et en entreprendre la plus timide apologie? Une chambre des Pairs, appelée *servile et basse* par cet infortuné général de Labédoyère, qui fut infidèle lui-même à d'autres serments; composée des créatures de Napoléon, et n'ayant d'empressement que pour prononcer sa déchéance, d'habileté que pour éluder la proclamation du roi de Rome; une chambre des représentants insultant Napoléon dans sa chute, et se montrant incapable de protéger la France; surtout la population d'une capitale accueillant par la hausse de la Bourse la défaite des armées nationales, et portant en rose le deuil de la patrie! C'est à M. Villemain qu'il faut laisser la plume pour retracer cet étrange spectacle, et rappeler ce souvenir qu'il appelle à bon droit *répugnant*.

« Peu importe l'explication, dit-il; mais nul contemporain » n'oubliera l'aspect extraordinaire et tranquille que présentait alors même cette grande ville, ces foules de curieux, répandus sur les boulevards, y compris, on peut le croire, le boulevard de Gand; ces promeneurs encombrant la rue de la Paix et la place Vendôme, ces allées des Tuileries remplies de femmes parées, attentives au bruit du combat, calculant

» la proximité croissante de ce bruit, et du reste, par moments,  
 » paisibles et souriantes ; puis, ce qu'on n'avait pas vu dans les  
 » villes libres de Hollande envahies par Louis XIV ; ni, de nos  
 » jours, dans bien des villes d'Allemagne visitées par nos ar-  
 » mes, des hommes assis sous les arbres, se passant les gazettes,  
 » et s'informant des nouvelles de l'avant-garde et des variations  
 » de la Bourse<sup>1</sup>. »

Il serait aussi impossible que fastidieux de relever toutes les hontes de cette époque, tout l'entre-croisement des trahisons et des intrigues. Qu'il suffise de les résumer dans le personnage de Fouché, auquel M. Villemain a donné assez de relief pour en faire l'idéal de la duplicité. Fouché, l'ancien et fougueux régicide, créé duc d'Ortrante de la main de Napoléon, et le repoussant ensuite ; aidant à renverser la première Restauration pour se rendre nécessaire à la seconde ; s'imposant une seconde fois à Napoléon comme ministre de la police, et affectant de le trahir ; livrant la France à l'ennemi ; jouant Napoléon, les Chambres, même la Commission exécutive dont il était président ; conduisant une triple intrigue en faveur de Napoléon II, de Louis XVIII et du duc d'Orléans ; Fouché rappelle à M. Villemain cet esclave de la Comédie antique, « qui embrouille et » démêle tout, se moque et se sert de tous, parmi les chances » toujours prêtes du *fouet*, des *fers aux pieds* et de la *croix*<sup>2</sup>. » Pourquoi, puisqu'il était en train de réminiscences classiques, n'a-t-il pas cité ces vers brûlants par lesquels Horace flétrissait cet affranchi de Sextus-Pompée qui le trahit aussi deux fois pour Antoine et pour Octave :

*Vides ne, Sacram metiente te viam  
 Cum bis ter ulnarum toga,  
 Ut ora vertat huc et huc euntium  
 Liberrima indignatio*<sup>3</sup>.

M. Villemain appelle de même sur Fouché l'indignation des

<sup>1</sup> Pages 454-455.

<sup>2</sup> Page 450.

<sup>3</sup> *Horat. Epod. iv.*

passants, et il ne ménage point la faute du roi Louis XVIII qui se crut obligé de le subir comme ministre, et qui s'enlevait ainsi le droit de châtier aucune lâcheté ni aucune bassesse, Fouché étant ministre du roi :

*Hoc, hoc tribuno militum !*

Il est vrai, cette histoire des Cent-Jours n'est pas à l'honneur de la nation, et peut-être quelque austère patriote blâme-t-il M. Villemain d'avoir fait vivre cette époque dans ses écrits. C'est qu'il y a plus d'une manière d'aimer sa patrie, comme il y a plus d'une manière d'aimer ses amis. La plus facile sans doute et la moins périlleuse, c'est d'entonner des dithyrambes en l'honneur de toutes les gloires nationales ; c'est de se faire tour à tour l'apologiste de tous les règnes et de tous les systèmes, depuis la dictature militaire jusqu'à la liberté constitutionnelle, et depuis l'ancien régime jusqu'aux saturnales révolutionnaires ; mais on est ainsi le courtisan plutôt que le véritable ami de son pays. Il a aussi une manière d'aimer sévèrement sa patrie, de l'aimer non pour soi mais pour elle, non pour se rendre populaire, mais pour lui être profitable : c'est de lui montrer dans son passé, à côté des glorieux exemples qui sont toujours à imiter, les erreurs dont il faut qu'elle se préserve. Il faut que l'expérience soit utile à une nation. En lui rappelant qu'elle a eu ses jours de faiblesse, on la rend moins orgueilleuse pour elle-même et plus indulgente pour les peuples voisins ; en condamnant les Fouché dans l'histoire, on prouve aux intrigants de toutes les dates, qu'il y a une vengeance de la postérité, et que le succès n'est pas l'acquiescement sans appel de toutes les trahisons et de toutes les perfidies.

Cependant, qu'il nous soit permis d'en exprimer l'espérance, M. Villemain ne gardera pas toujours son rôle d'implacable Tacite ; ou du moins il se souviendra que, si Tacite a été « le » grand justicier de Dieu et de l'humanité sur les Césars de » Rome <sup>1</sup>, » il a été aussi le peintre attendri et l'historien bien-

<sup>1</sup> M. Villemain, *Rapport à l'Académie française*, août 1854.

veillant d'Agricola. En continuant à nous donner des souvenirs d'histoire contemporaine, M. Villemain retrouvera des périodes de gloire, dont il pourra, à son aise, faire le panégyrique. Il n'est pas dans la destinée de notre nation de rester longtemps en décadence ; elle ne mesure la profondeur de ses chutes que par la hauteur à laquelle elle se relève. *Cecidi, sed surgam* : cette devise d'une noble maison française pourrait aussi être celle de la France. M. Guizot affirmait naguère, dans un encourageant opuscule <sup>1</sup>, que notre siècle n'est pas un siècle de décadence, mais un siècle de progrès ; M. Villemain semble destiné à prouver, l'histoire en main, la même vérité. Il vient de nous faire assister aux désastres de la France en 1815. La moralité de son œuvre, c'est qu'une nation qui a su retrouver tant de gloire depuis Waterloo, et qui a fait un tel prodige depuis quarante ans, doit avoir confiance en sa force, et n'aura jamais le droit de désespérer de son avenir.

AMÉDÉE LEFÈVRE-PONTALIS.

<sup>1</sup> *Nos Mécomptes et nos espérances.*



# L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

EN PRUSSE,

PAR M. EUGÈNE RENDU.

---

M. Eugène Rendu a poursuivi en Allemagne les recherches qu'il avait commencées en Angleterre.

En faisant connaître l'état de *l'éducation populaire à Londres*, il avait particulièrement signalé les rapports de l'enseignement primaire avec la question du paupérisme. Le livre qu'il est au moment de publier sur *l'instruction publique en Allemagne* est plus spécialement destiné à l'étude de l'influence des doctrines philosophiques et sociales sur les écoles du peuple. C'est, au fond, le même problème. L'ignorance, cette misère de l'âme, est la cause la plus active de la misère du corps. Le pape Benoît XIV, dans le bref par lequel il approuva l'Institut des Écoles chrétiennes, a prononcé ces belles paroles : *Ignorantia, omnium origo malorum, præsertim in eis qui fabrili operi dediti...* A cette question : Quel est le degré de la misère ? correspond donc très-bien cette question : Quel est l'état de l'instruction populaire ? Or, elle est naturellement suivie de cette autre demande : Quelles doctrines religieuses et philosophiques dominent ou troublent les esprits ?

La recherche et la démonstration de ces liens invisibles qui unissent le mal au mal, l'erreur abstraite des docteurs à l'igno-

rance pratique des enfants, est, dans le livre de M. Rendu, aussi profonde que saisissante. Ajoutons qu'on connaît trop peu en France l'état de ces graves questions à l'étranger. M. Eugène Rendu examine successivement quels principes ont présidé à la direction de l'éducation populaire au delà du Rhin, depuis la Réforme jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, quelle influence exercent actuellement sur ses tendances et ses destinées, dans les divers pays de l'Allemagne du Nord, l'État, l'Église évangélique, les doctrines philosophiques et sociales, la science pédagogique.

Il trace un tableau toujours animé et fidèle, et souvent éloquent, de cette histoire morale de pays si voisins du nôtre ; il a pénétré, avec une rare sagacité, toutes les doctrines si confuses qui se partagent les esprits, et éclairé tous ces brouillards si souvent chargés de foudre. Nous reviendrons, comme il le mérite, sur cet important ouvrage, dont l'auteur a bien voulu nous communiquer le fragment remarquable qui va suivre.

CH. DOUNIOL.

L'Église protestante allemande, aujourd'hui, non plus qu'il y a dix ans, ne s'entend sur aucun de ces trois points : l'origine et le caractère du christianisme, la constitution intérieure de l'Église, les rapports de l'Église et de l'État. Sur ces trois chefs, — et que reste-t-il dès lors du domaine de la tradition religieuse? — il y a antagonisme flagrant entre l'ancien luthéranisme et l'ancien culte réformé d'une part ; de l'autre, l'Évangélisme officiel et une sorte d'arianisme philosophique, héritier de la sentimentalité platonicienne de Schleiermacher.

Ces éléments divers sont représentés au sein du conseil suprême (*Oberkirchenrath*) qui, depuis quatre années, a recueilli, pour le gouvernement intérieur de l'Église prussienne, les attributions de la bureaucratie.

Quelle était la pensée du pouvoir civil lorsqu'il constitua le conseil supérieur ecclésiastique ? L'État voyait dans ce corps une sorte de

*Ordonnance royale de 1050.*

«... Je donne mon approbation au projet qui m'a été soumis d'un règlement pour les communes ecclésiastiques. Je décide que la section du ministre des cultes chargée des affaires intérieures de l'Église sera convertie, à l'avenir, en Conseil supérieur évangélique. C'est ma volonté que l'application du règlement

concile administratif permanent, animé tout à la fois du sentiment des besoins religieux du pays et de l'esprit de gouvernement, moyen d'action pour lui-même, principe de cohésion pour l'Église<sup>1</sup>. Il s'est trouvé qu'en dépit d'excellentes intentions<sup>2</sup>, le conseil supérieur ecclésiastique n'était que l'impuissance organisée. Chacune des décisions de ce corps suprême n'a été que la résultante de forces qui se combattent, une transaction forcée entre des principes qui se nient. Comment eussent-elles été revêtues d'un caractère d'autorité et d'une certaine valeur doctrinale ?

Un jour Frédéric-Guillaume III s'impatienta de voir se perpétuer les querelles des deux communions protestantes. Il imagine d'en mêler la substance et d'en tirer un culte qui sera la religion officielle ; et sur les ruines des deux sectes réprouvées, il élève l'établissement *évangélique*. La religion sortie toute faite du ministère des cultes n'impose pas, sans rencontrer de résistance, son infaillibilité de fraîche date. Supprimées par coup d'État, les consciences réagissent. Ce qu'elle a perdu par ordonnance, la vieille passion sectaire le regagne par esprit d'opposition. Bref, en 1847, un *édit de tolérance*<sup>3</sup> replace

communal ecclésiastique (*Gemeindeordnung*) dans les communes évangéliques, soit poursuivie d'après les principes approuvés par moi. Je charge le conseil supérieur évangélique de mettre, sans délai, ce règlement en vigueur, et de préparer un rapport qui, d'accord avec lesdits principes, s'appuie en même temps sur l'idée d'un développement plus large d'une constitution indépendante pour l'Église.

» Sanssouci, 29 juin 1850.

» FRÉDÉRIC GUILLAUME. »

<sup>1</sup> Voyez à la fin du volume le *Règlement pour l'administration de l'Église évangélique*, du 29 juin 1850.

<sup>2</sup> *Circulaire du conseil supérieur ecclésiastique.*

« Nous faisons savoir au consistoire que, d'après l'ordonnance royale du 29 juin de la présente année, nous commençons aujourd'hui à exercer les attributions qui ont été conférées au conseil supérieur ecclésiastique.

» Profondément pénétrés du sentiment de notre responsabilité et de notre propre faiblesse, au milieu des difficultés du temps présent, nous avons cherché des forces dans la prière, et imploré la protection de Dieu pour l'Église fondée sur sa parole et sur son sang.

» Puisse-t-il nous envoyer l'esprit de foi, et nous permettre, avec son assistance, de jeter les bases de la constitution nouvelle que nous avons mission de donner à l'Église !

» Berlin 11 juillet 1850.

» LE CONSEIL SUPÉRIEUR ÉVANGÉLIQUE. »

<sup>3</sup> *Patent die Bildung neuer Religionsgesellschaften betreffend.* (30 mars 1847).

• Notre volonté inébranlable est de maintenir intacte, pour nos sujets, la liberté de croyance et de conscience garantie par l'*Allgemeines Landrecht*, et de leur

les deux communions, risiblement taxées d'hérésie par le culte improvisé, au même rang que l'évangélisme légal. Voilà en deux mots l'histoire contemporaine des cultes dont les interprètes officiels s'efforcent, au sein de l'*Oberkirchenrath* de Berlin, de constituer une Église. Mais qui ne le voit ? des synodes et des conventicules, la lutte a dû passer et est passée en effet dans le conseil supérieur ecclésiastique. Que représente ce conseil ? quatre principes en guerre. A qui adresse-t-il ses ordonnances ? à des sectaires qui, divisés entre eux, s'unissent en ce seul point qu'ils lui déniaient ses titres et contestent son autorité. A l'heure qu'il est, l'*Union évangélique* d'Allemagne ignore si, oui ou non, elle est en possession d'un symbole <sup>1</sup>, et, quand elle cherche à se rendre compte de l'autorité qu'elle est appelée à exercer sur les consciences, elle en est encore à se poser cette question : Qui suis-je ?

Le conseil supérieur, on l'a vu, était chargé, par l'ordonnance même qui l'institua, de présider à l'application d'un règlement des *Communes ecclésiastiques* ; ce conseil se trouvait appelé à établir, au sein des communions protestantes, une sorte d'unité dont il eût été la clef de voûte. L'article premier de l'ordonnance ecclésiastique du 27 juin 1850 était ainsi conçu :

« Chaque commune évangélique a le devoir, sous la direction du ministère ecclésiastique, de développer en elle le sentiment chrétien et la vie chrétienne. Comme membre de l'Église évangélique, elle fait profession de la doctrine fondée sur la parole intelligible et claire de Dieu, à savoir les écrits des prophètes et des apôtres, l'Ancien et le Nouveau Testament, et formulée dans les trois symboles princi-

assurer, dans la mesure des lois générales, la liberté de réunion pour la célébration du culte.

« In allen anderen Fallen bleiben bei neuen nach den Grundsätzen des allgemeinen Landrechts zur Genehmigung von Seiten des Staats geeigneten befundenen Religionsgesellschaften die zur Feier ihrer Religionshandlungen bestellten Personen sich beziehende Amtshandlungen der oben bezeichneten Art mit zivilrechtlicher Wirkung vorzunehmen... »

<sup>1</sup> Voyez l'une des dernières publications de l'Union évangélique (*Urkundenbuch der evangelischen Union*), par le Dr Nitzsch, conseiller de consistoire, professeur de théologie à l'université de Berlin ; ce livre commence ainsi : « Puisque non-seulement les vaines objections dirigées contre l'Union évangélique par ceux qu'on appelle les *amis des symboles*, mais encore les erreurs de ses propres enfants sur ses droits et sur les éléments qui la constituent se résument en cette question : l'Union a-t-elle une profession de foi... » (*Ob sie ein Bekenntniß aufzuweisen habe*).

paux et les professions de foi de la réformation ; elle se soumet aux lois générales et aux règlements de l'Église. »

Il semble que l'orthodoxie exigée par cet article n'enfermât pas les consciences dans un cercle bien menaçant. Pourtant, les prétentions au gouvernement des esprits révélées par la promulgation de l'ordonnance ont soulevé partout des protestations passionnées. Toutes les questions que l'organe supérieur de l'évangélisme avait pu croire un instant résolues, ont été posées de nouveau : De quel droit l'*Oberkinchenrath* parle-t-il au nom de l'Église ? de qui tient-il sa mission ? — Du roi. — Mais à quel titre le roi nomme-t-il le conseil ? — A titre de *premier membre de l'Église*. — Et pourquoi est-il premier membre de l'Église ? — Parce qu'il est roi ! — Comment donc, s'écriait-on, nous enfermer dans ce cercle vicieux ? Faut-il qu'éternellement s'appesantisse sur les consciences la main d'un pouvoir étranger, et l'Église ne vivra-t-elle jamais de sa vie propre ? Le prince est l'évêque né, le chef naturel de l'évangélisme ! Mais alors mieux vaut le pape de Rome, représentant d'une pensée indépendante, que ce pape dont le pouvoir n'est autre chose que le signe de l'asservissement des consciences, qu'un *instrument de règne*. Eh quoi ! le roi lui-même ne l'a-t-il pas dit : « Je bénirai le jour où il me sera permis de remettre l'autorité de l'Église évangélique entre des mains légitimes ? » Quelles sont ces mains, sinon celles de l'Église elle-même ? Que l'Église donc nomme ses délégués ; qu'elle se trouve et s'affirme elle-même ; que le conseil de l'Église soit librement élu, et convoquons un synode général<sup>2</sup>.

Synode ! grand mot, petite chose pour l'Église protestante d'Allemagne ! formule des aspirations vagues et des espérances incertaines ! Ce ne sont pas les synodes qui ont manqué depuis dix années au protestantisme d'outre-Rhin ? Qu'est-il sorti de la *conférence des Églises évangéliques* et du concile national qui, en 1846, ont délibéré à Berlin ? Qu'ont produit les synodes si récemment convoqués à Mar-

<sup>1</sup> Der konig müsse als vornehmstes Glied der evangelischen Kirche deren oberhaupt sein. Warum ist aber der Konig das vornehmste Glied? eben weil er Konig ist..... (*Beurtheilung der evangelischen Gemeinde ordnung* vom 29 juin 1850, par Hasemann, diakonus zu U. L. Frauen in Halle). La promulgation de l'ordonnance dont il s'agit a donné lieu à une multitude de brochures dont les objections exposées ici ne sont que le résumé.

<sup>2</sup> «... Dass der Kirchenrath ohne Vorschlag frei gewählt, und eine Generalsynode berufen wird, welche der Kirche zur vollen Selbständigkeit und namentlich den Gemeinden zur Wahl ihrer Geistlichen verhilft.» (*Beurtheilung, etc.*, p. 47).

burg <sup>1</sup>, à Eisenach ? Il ne manquait à ces assemblées que deux choses : le point de départ et le but. « Rassurez-vous, disait un membre du synode de 1846 à qui lui reprochait de désertier la confession d'Augsbourg, nous attendrons longtemps avant de vous donner une *confession de Berlin*. »

J'étais à Iéna deux mois avant l'ouverture du synode qui devait réunir à Eisenach les pasteurs des différents États d'Allemagne. « S'occupera-t-on, demandai-je à un pasteur, professeur célèbre de théologie à l'Université, de questions dogmatiques et de doctrine ? — Non, répondit le théologien ; on traitera de liturgie et de simples questions de forme. Sur le reste, on ne peut penser à s'entendre ; dès qu'on se rencontre sur le terrain dogmatique, psssst, tout disparaît. »

Ce *psssst* du théologien d'Iéna n'est que l'expression familière de la pensée réelle de l'Église évangélique allemande. Il est à la fois un sarcasme et un aveu ; il fait comprendre ce cri de douleur poussé par les derniers tenants du vieux culte luthérien : « La réforme imposait au peuple allemand une double tâche : renverser un édifice vieilli, et le remplacer par un nouveau sur les fondements de l'Évangile. Nous avons bien renversé en effet ; mais où est le monument nouveau ?... Le principe du protestantisme a, dans son développement extrême, ravagé l'Église presque entière. L'Église est réduite, peu s'en faut, à un État plus misérable que celui où la trouva Luther quand il éleva sa puissante voix <sup>2</sup>. »

Ce n'est pas seulement l'origine du *conseil supérieur* qu'incriminait la critique. Chaque ligne de l'*Ordonnance* est devenue le texte d'une protestation. Que parlez-vous du ministère ecclésiastique con-

<sup>1</sup> Le synode tenu à Marburg, au mois de mars 1852, s'est occupé de l'organisation du culte. On y a emprunté à peu près complètement les formes de la liturgie catholique. On en peut juger par ce qui suit :

« Introït (*eingang*). — Confession des péchés. — Kyrie-Eleison. — Absolution. — Action de grâces. — Gloria.

» Collecte. — Lecture de la Bible. — Symbole. — Pêche.

» Préface. — Sanctus. — Prière générale pour tous les besoins de l'Église. — Consécration. — Agnus Dei. — Action de grâces. — Bénédiction. »

<sup>2</sup> «... Und dass der daraus erzeugte Rationalismus, nachdem er die Auktorität des Evangeliums angegriffen und herabgesetzt, den Christen auch dieses selbst zu entziehen suchte, und eine schale heidenlehre an seine Stelle brachte, dass dann aber das einmal angeregte un immerfort treibende Princip des Protestantismus, jeden zum eigenen Herrn seines Glaubens zu machen, beinahe die ganze evangelische Kirche verwüstet, und fast zu etwas noch schlimmeren herabgebracht hat, als wegen Luther einst seine mächtige Stimme erhoben. » (*Das Schutweesen im protestantischen Staate*, par le D<sup>r</sup> Günther, p. 13 ; 1852, Elberfeld).

stitué dans chaque commune pour diriger les consciences? Ce ministère, commencez par en établir les titres. La mission d'enseigner est-elle donnée d'en haut par la grâce divine, ou d'en bas par l'élection du peuple <sup>1</sup>? Et quel caractère octroyez-vous décidément à l'Église allemande? Épiscopal <sup>2</sup> ou presbytérien? D'autre part, comment nous imposer la direction du pasteur de la commune? Le but, le principe même du protestantisme n'est-il pas que le sacerdoce, cessant d'être le monopole de quelques-uns, devienne peu à peu le privilège de tous; que chaque chef de famille soit prêtre, chaque maison une Église <sup>3</sup>? Et d'ailleurs, le pasteur dont vous nous imposez les décisions, que pense-t-il lui-même? Avez-vous, en lui conférant sa charge, exigé de lui une profession de foi? Non. Vous le créez prêtre d'une religion que vous ne déterminez pas; vous le laissez libre de se faire le ministre ou du luthéranisme, ou du culte réformé, ou de l'évangélisme <sup>4</sup>? Pourquoi donc imposer au fidèle le dogme dont vous affranchissez le pasteur, et enlever au premier la liberté que vous laissez au second? Que le pasteur soit l'homme de la commune, et que celle-ci le choisisse au gré de ses préférences, sous l'impulsion de son Doute ou de sa Foi, selon le point de vue religieux auquel elle est placée <sup>5</sup>. Hors cela, il n'y a qu'impossibilité et non-sens <sup>6</sup>. Car

<sup>1</sup> Voyez un article de la célèbre revue de M. Hengstenberg, *Evangelische-Kirchen-Zeitung* (janvier 1852): « Ob das Amt in der Kirche eine unmittelbare Stiftung des Herrn oder ein Ausfluss des allgemeinen Priesterthums ist, ob die Träger des Amtes ein unmittelbar göttliches Recht für sich haben, oder, ob sie zunächst nur beauftragte der Gemeinde sind. » Voyez aussi une brochure du D<sup>r</sup> Hofling, *Grundsätzen evang. Lutherischer Kirchenverfassung* (1851, Erlangen). Ces points ont été débattus sans résultats dans la conférence ecclésiastique de Leipsig, et dans celle d'Elberfeld.

<sup>2</sup> On se rappelle le bruit que fit l'ouvrage de M. Bunsen : *Constitution de l'Église de l'avenir*, où l'auteur a développé le plan de l'épiscopalisme. Ce plan fut appuyé par M. de Stahl, mais combattu par des conservateurs tels que MM. Hengstenberg, Guericke, etc...

<sup>3</sup> « Das jeder Familienvater ein Priester, und jedes Haus eine Kirche werde... » (*Das Schulwesen, im protestantischen Staate*; p. 9).

<sup>4</sup> « Le promoteur de la réaction orthodoxe protestante, le D<sup>r</sup> Hengstenberg, a demandé qu'aucun pasteur ne fût chargé d'une paroisse avant qu'on ne se fût assuré de ses croyances religieuses. On ne peut, en vérité, trouver la prétention exorbitante : «... Niemanden ins Pfarramt einzuführen, von dessen lebendiger kirchlicher Überzeugung sie nicht vorher gegründete Überzeugung gewonnen haben. » (*Evangel. kirchen Zeitung*, p. 37. 1852).

<sup>5</sup> «... Dass die Gemeinde ihren Prediger wählt, dass er also ein Mann ist, wie sie ihn nach ihrem religiösen Standpunkte wünscht. » (*Beurtheilung der evang.*, etc., p. 23).

<sup>6</sup> « Eine formulirte göttliche Wahrheit ist für das Zeitbewusstsein eine baare Unmöglichkeit, ein Unsinn geworden. » (*Ibid.*).

enfin il faut choisir : ou la liberté de critique, ou l'autorité ; ou le protestantisme, ou le dogme traditionnel de l'Église catholique. Que nous parlez-vous donc de formules immuables, d'un sacerdoce indépendant de la commune ? Vous n'êtes plus l'église de ceux qui *protestent*, mais l'église de ceux qui *acceptent*. Arrière donc la *Gemeinde ordnung* !

Vieux Luthériens, anciens réformés, rationalistes, se sont donc accordés à repousser l'*ordonnance communale* ecclésiastique : ceux-là par esprit de rivalité, ceux-ci par dédain d'une orthodoxie sans fondements, tous par besoin de protestation contre une autorité sans titre.

Les vieux luthériens se sont fait remarquer par l'énergie de leur opposition <sup>1</sup>. Dans une conférence ecclésiastique des surintendants de Poméranie, vingt-huit pasteurs sur trente et un repoussèrent la *Gemeinde ordnung*. Les *Altlutheraner* ont fait tous leurs efforts pour soustraire leurs écoles à l'influence de l'Église évangélique : quoi donc, l'*Union* contrôlerait Luther ! Et tout récemment, la régence de Francfort-sur-le-Mein a reconnu qu'au point de vue de l'instruction religieuse les établissements dissidents n'auraient pas à subir l'examen des inspecteurs du cercle <sup>2</sup>.

L'évangélisme, en subissant ce compromis, s'est senti piqué au vif. Il a déclaré que si l'on souffrait les écoles spéciales des vieux luthériens, du moins ces écoles ne seraient tolérées que comme un mal nécessaire <sup>3</sup>, et il a recommandé à ses représentants officiels de

<sup>1</sup> Les vieux luthériens forment une fraction du luthéranisme prussien, moins nombreuse chaque jour, mais très-remuante. L'*Altlutheraner* est un type qui devient rare et qu'il faut se hâter d'étudier. Voyez-le : il gémit sur la dissolution dogmatique du protestantisme, et, volontiers, ferait de la confession d'Augsbourg une loi de l'État. Rien avant Luther, rien après lui. Il hait également deux choses : le catholicisme et la philosophie. Il satisferait sa conscience en brûlant le pape, mais il aurait une joie extrême à voir pendre le docteur Strauss.

Dans un cercle où je me trouvais, on vint à parler du *piétisme*. J'en demandai la définition. « Un piétiste, répondit une dame de beaucoup d'esprit, c'est un être hargneux qui, d'une main, tient les clefs du ciel, et de l'autre un paquet de verges pour inviter les gens à entier. »

Entre l'ancien piétisme, celui de Spener, et le piétisme actuel, il n'y a, du reste, de commun que le nom ; Spener, dans ses *pia desideria*, s'insurge, en restant un fervent chrétien, au nom de l'esprit contre la forme. Le piétisme contemporain retournerait volontiers la devise.

<sup>2</sup> *Circular-Erlass der königlichen Regierung zu Frankfurt*, 21 mars 1854.

<sup>3</sup> « ... Kann die Errichtung eigener Schulen der Alt Lutheraner nur als ein Uebelstand bedauert... » (*Ibid.*).

saisir toutes les occasions d'amener la suppression de ces établissements schismatiques.

Sur le terrain religieux proprement dit, le dissentiment est plus vif encore, et le combat plus ardent. Là éclatent des faits qui rappellent les tristes scènes d'âges qui ne sont plus. De temps à autre, grâce à l'*union* décrétée par l'évangélisme, on peut se croire au seizième siècle.

Voici la pétition que provoquait, en 1852, dans le duché de Bade, un des épisodes auxquels je fais allusion.

« Messieurs les députés de la seconde chambre.

» A la pétition par nous présentée, lors de l'ouverture de la session, nous avons à ajouter que les persécutions dont nous sommes l'objet n'ont fait qu'augmenter, ainsi qu'il résulte des faits suivants :

» Le 25 décembre, mourut un enfant d'un an et demi, fils de Jean Virmele, luthérien, habitant d'Ihringen, et l'un des signataires de la présente pétition. Comme le pasteur luthérien ne peut plus exercer ouvertement son ministère, les parents désirèrent que leur fils fût inhumé sans l'intervention d'aucun ministre.

» Mais défense de procéder à la cérémonie leur fut faite par l'autorité ecclésiastique *unie* d'Ihringen. Il fut signifié qu'elle aurait lieu selon le rite de l'Église unie (*nach unirtem Ritus*), et au besoin avec la coopération de la police.

» En effet, le 29 décembre au matin, on enleva aux parents le corps de leur enfant, lequel, sous la garde de deux agents de la police, et sans être accompagné du père ni de la mère, fut enseveli selon le rite de l'Église officielle par un ecclésiastique uni.

» Le pasteur luthérien Eichhorn, appelé par le père pour donner quelques consolations à la mère désolée, fut arrêté par deux agents et conduit en prison par les gendarmes à Altbreifach, et avec lui deux luthériens de notre commune qui voulaient défendre leur pasteur.

» Nous nous abstenons de toute réflexion, et nous supplions la haute chambre de prendre en considération les malheurs de notre église et de nous protéger auprès du gouvernement. »

(*Suivent les signatures*).

De tels faits parlent par eux-mêmes.

A l'heure qu'il est, plus des deux tiers des communes prussiennes

ont refusé de se ranger sous le drapeau de l'évangélisme et, sur les ruines des symboles, revendiqué leur indépendance absolue.

En 1846, dans une adresse présentée solennellement au roi, le magistrat de Berlin ne craignait pas de traiter de *soi-disant église* l'église à laquelle appartiennent le roi, le conseil supérieur, tous les consistoires de Prusse.

On répète assez volontiers aujourd'hui les arguments du *magistrat* de Berlin ; et bien des convictions se sentent à l'aise dans cette singulière profession de foi : « Pour la majorité des citoyens, disait ce fonctionnaire au nom du protestantisme berlinois, l'Écriture et les livres symboliques sont des témoignages sur le travail de formation de l'Église, des œuvres purement humaines, dont le fond, comme la forme, porte l'empreinte du siècle qui les créa. Là ne réside point la vérité absolue. La vérité est dans l'esprit qui agit et se meut éternellement dans l'humanité. Le temps est venu de modifier des formes d'un autre âge... Nous supplions Votre Majesté d'inviter les autorités ecclésiastiques à ne point gêner la liberté d'enseignement dans l'Église évangélique. Nous la supplions de convoquer une commission tirée de toutes les provinces, formée de laïques et d'ecclésiastiques, chargée, sous la sanction royale, de préparer pour l'Église un projet de constitution qui satisfasse aux besoins du temps <sup>1</sup>. »

Quelles crises se développent au sein de l'Église protestante allemande, on le voit assez. Ce n'est pas tout cependant. En proie aux déchirements intérieurs, cette église est assaillie au dehors. Une horde d'envahisseurs au fâcheux renom, *amis protestants*, et sectaires des *livres communes*, prétendent s'y installer à bon droit ; et s'élançant à l'assaut de la forteresse démantelée, sous les drapeaux unis de pasteurs bien connus : Uhlich, Wislicenus et Sachse.

C'est ici le lieu de retracer un curieux épisode. Cet épisode éclaire d'un jour singulier l'état intérieur de l'Église évangélique de Prusse ; et nous avons assisté nous-même à la dernière phase des événements que nous voulons rappeler.

<sup>1</sup> Le magistrat attaquait dans cette adresse le parti de l'orthodoxie, et notamment son chef, le directeur de l'*Evangelische kirchen Zeitung*, M. Hengstenberg. Ce parti, disait-il, recommence, vis-à-vis des vrais protestants, le rôle des Juifs vis-à-vis des premiers chrétiens. — Le roi répondit à cette singulière sortie avec une dignité pleine de finesse. Il fit sentir en même temps ce qu'une telle manifestation devait avoir de fâcheux : « Toute l'Europe a les yeux sur nous et sur l'agitation de notre Eglise. Que peuvent penser de nous les Confessions étrangères et les hommes impartiaux?... »

En 1841, un pasteur de Magdebourg attaque, dans un sermon, la divinité de Jésus-Christ. C'était le moment où les *Annales de Halle* suspendaient sur la tête des luthériens *orthodoxes*, comme sur celle des disciples de Schleiermacher, la menace du despotisme hégélien. Le consistoire cite le pasteur à sa barre, et fulmine une destitution. Grande rumeur dans la commune ! on crie, on menace, on intimide le tribunal. Bref, la sentence de destitution est rapportée, pour faire place à une réprimande. C'est trop encore : une vingtaine de pasteurs se rassemblent à Gnadau, puis, en plus grand nombre, à Halle, et protestent contre la sentence. « Nous sommes atteints, disent-ils, dans la personne du pasteur condamné ; on vient de frapper, en lui, le droit d'examen, le principe même du protestantisme. Que les pasteurs qui veulent croire librement se concertent. » — *L'apôtre du rationalisme populaire* se révélait ; c'était un pasteur du petit village de Pommelte, celui même qui avait provoqué les deux assemblées de Gnadau et de Halle : il venait de créer l'association des *Amis protestants* ou *Amis de la lumière* ; dès le premier pas, soixante confrères le suivaient ; il se nommait Uhlich.

Quatre ans après, quatre mille cinq cents adhérents soutenaient de leurs deniers le journal des *Amis protestants*, *l'Édification chrétienne* (*Blatter für christliche Erbauung*) ; onze mille neuf cents habitants de Magdebourg signaient de leurs noms une déclaration de rupture avec l'Église officielle, et, invoquant, aux termes du *Landrecht*<sup>1</sup>, les droits des sociétés *tolérées*, à l'exemple des *Amis* de Königsberg, de Nordhausen, de Halberstadt, etc., se constituaient en *libre commune*. A ce moment, M. Uhlich était dépossédé de la cure qu'il occupait depuis dix-huit ans. La libre commune de Magdebourg appela le condamné, et le mit à sa tête : c'était le placer sur un piédestal.

1848 éclate. Le mouvement de séparation de l'Église *orthodoxe* se propage, sans obstacle, sur tous les points de l'Allemagne. Des libres communes se forment en Prusse, en Saxe, dans le duché de Weimar, dans la Bavière septentrionale, en Hesse, en Bade. *Amis protestants* de Uhlich et *catholiques allemands* de Ronge se donnent la main, sur le terrain d'une protestation radicale contre toute croyance positive et tout symbole consacré. Les gouvernements laissent le champ libre à la double propagande religieuse et politique dont les libres

<sup>1</sup> II<sup>e</sup> part., t. XI.

communes sont devenues les centres. Quelques pasteurs, grâce au réseau de chemins de fer qui relie toutes les provinces du Nord, jettent le feu d'une parole provocatrice sur les populations qu'elle enflamme : leur chef, M. Uhlich, est désormais le promoteur d'un vaste mouvement qui menace de transformer l'Église évangélique : il va siéger, en vainqueur, à l'assemblée nationale de Berlin.

Bientôt, la politique fait volte-face : les événements se précipitent. Dénoncées par l'Église officielle comme des foyers de conspiration politique, les libres communes sont surveillées, traquées, détruites pour la plupart. Quelques-unes survivent, et la plus forte de toutes, celle de Magdebourg. M. Uhlich reprend possession de son domaine. Assisté d'un collègue, M. Sachse, et certain qu'en dépit des poursuites dirigées contre les associations réprouvées, son nom n'a pas cessé de retentir aux oreilles des masses comme un cri de ralliement et un mot d'ordre, il reprend la direction de la *communauté* que, par habitude, on peut nommer sa *paroisse* ; et c'est au centre de la Saxe prussienne que règne encore aujourd'hui celui qui, depuis douze années, donne tant de souci au protestantisme légal ; qui, en ce moment même, conserve dans les rangs inférieurs du corps ecclésiastique beaucoup d'adeptes secrets, et que la voix publique a proclamé le chef des *Amis protestants*.

Quelle était la devise du pasteur Uhlich au moment où il signifiait sa rupture à l'Église officielle ? avant tout, point d'éclat, ni de fracas. M. Uhlich, à ses débuts, est venu parler très-simplement le langage qui, n'en déplaise aux *Alllutheraner*, n'est que la logique même du protestantisme. « Il est de notre droit et de notre devoir, disaient par son organe, en 1841, les pasteurs assemblés à Halle, de discuter et de scruter avec notre raison tout ce qui se présente sous le nom de religion... C'est pour nous une stricte obligation de persévérer dans notre charge, et dans notre vie. Nous nous le promettons les uns aux autres comme nous l'avons depuis longtemps promis à Dieu. Nous sommes heureux de la pensée que notre croyance et nos efforts reposent sur le fondement de l'Église protestante, lequel est toujours Christ : voilà pourquoi nous nous appelons les *Amis protestants*. »

Ni théorie, ni fantasmagorie scientifique ; aucun lien apparent avec les philosophies batailleuses. Un *système* est un fragile édifice ; quand l'édifice s'écroule, tant pis pour qui avait eu la candeur d'y chercher un abri ! M. Uhlich était prudent ; lorsqu'en 1844 les *jeunes hégéliens* s'efforcèrent de l'attirer à lui : « Bâissez votre temple, ré-

pondirent ses amis aux philosophes, nous vous encourageons de nos sympathies ; mais ne nous forcez pas à y entrer. »

Donc, point de système pour remplacer un symbole ; point d'autorité substituée à une autorité ; point d'école établie sur les ruines d'une église ; mais simplement, c'était conforme aux instincts de la foule, un rationalisme vulgaire se présentant, avec des allures modestes, comme le produit naturel de la raison du peuple, comme un fruit qui se détache sans effort, à sa maturité, de l'arbre même du protestantisme.

A ce début de sa carrière militante, le pasteur Uhlich présente de singulières analogies avec un Américain célèbre, ministre protestant lui aussi, Ellery Channing. Channing, je le sais, n'a jamais déserté les grandes idées de la personnalité divine et de l'immortalité de l'âme, et sa raison n'hésite pas à proclamer la supériorité du christianisme sur la philosophie. En sa qualité d'Américain, il préfère l'observation aux conjectures, les faits aux théories. Mais s'il accorde au Sauveur une existence réelle, il rabaisse sa personne aux proportions de l'humanité. Pour Channing, comme pour M. Uhlich à son point de départ, la religion est une sorte de compromis entre le rationalisme et la révélation, un arianisme qui exclut les mystères de la foi chrétienne, sans oser admettre les témérités de la critique pure. Tous deux repoussent les formules dogmatiques quelles qu'elles soient. Pour l'un ni pour l'autre, la vérité religieuse n'est indépendante et absolue ; elle n'existe pas en dehors de l'esprit qui la perçoit. Aussi variable que sont diverses les intelligences, elle n'a, pour parler la langue d'outre-Rhin, qu'une valeur essentiellement subjective, et l'unité de croyance n'est que le nom pompeux sous lequel se déguise l'esclavage des âmes. Point d'articles de foi, conséquemment point d'Église ; et ainsi la redoutable argumentation de Bossuet, celle qui, sous la plume hautaine de l'auteur des *Variations*, accablait le protestantisme dogmatique du xvii<sup>e</sup> siècle, passe, sans l'effleurer, au-dessus du protestantisme insaisissable de Channing et d'Uhlich. « Je ne vous donne, déclare Channing, les opinions d'aucune secte ; je vous donne les miennes. J'appartiens, il est vrai, à cette société de chrétiens qui croient qu'il n'y a qu'un Dieu et que Jésus-Christ n'est pas ce Dieu unique ; mais mon adhésion à cette secte est loin d'être entière... Je désire m'échapper de l'étroite enceinte d'une église particulière, suivant la vérité humblement, mais résolument, quelque ardue et solitaire que soit la voie où elle conduit. »

« Qu'est-ce qu'une *Église*, disait à son tour le pasteur Uhlich? Une autorité qui immobilise la doctrine. Une Église, sous peine de se nier elle-même, dit nécessairement : « Tout ce qui n'est pas ma pensée est erreur ; conscience individuelle, je ne te connais pas, et si je te rencontre, c'est pour t'écraser. » Et nous, fils du libre examen, nous apporterions notre pierre à cet édifice menaçant de l'*Église!* nous viendrions nous enfermer dans cette Église protestante de Prusse, où le roi est évêque, où le christianisme officiel est une branche de l'administration publique! Non, non ; soyez franchement pour l'Église, ou franchement pour le libre examen ; soyez catholique, ou soyez protestant. Or, les seuls vrais protestants, c'est nous, les *amis de la lumière*. Nous avons protesté, pendant de longues années, contre la transformation de la *communauté* (Gemeinschaft) en *église* (Kirche), et c'est parce que notre protestation a été vaine que nous avons rejeté le nom même de l'Église, et que nous sommes devenus *libres communes* <sup>1</sup>. »

Ainsi, ce n'est pas au catholicisme que le pasteur de Magdebourg réservait ses mépris ; c'est à ce fils bâtard de la réforme qu'on appelle le protestantisme orthodoxe, à ce compromis illogique, qui, sous les traits d'une religion, n'est que le masque d'une pensée politique.

Et maintenant, sur quelles bases devait reposer l'édifice qui allait abriter les générations nouvelles? « La commune, reprenait M. Uhlich, la commune vivante, la libre commune, repose sur cette conviction que l'esprit de l'humanité possède une puissance invincible de développement : respect à la souveraineté de l'esprit, respect à la liberté de son essor! La forêt est-elle moins belle parce que des arbres d'espèces diverses y projettent leurs branches vers le ciel? Encore une fois, nous nous rallions à ce cri : Une commune, point d'Église! »

Que si l'on demandait au pasteur ce qu'il pensait de la personne du Christ, « ce qu'est Jésus en lui-même, répondait-il, je n'en sais rien, et la réponse me manque ; mais, ce qu'il est pour moi, cela je le sais : il est mon Sauveur... Que Jésus ait vécu, qu'il ait été une personne unique sur la terre, je le crois, car on le juge assez aux fruits qu'il a laissés ; mais ma raison m'interdit de le reconnaître comme Dieu. »

<sup>1</sup> *Sonntags blatt*, 1852.

Voilà quelle était, en 1845, la profession de foi de soixante à quatre-vingts pasteurs de l'Église évangélique, quel était à leurs yeux *le fondement de l'Église protestante*.

Qu'on ne se méprenne point sur notre pensée. Je ne reproche pas à M. Uhlich d'avoir rompu en visière avec le dogmatisme protestant. Je serais plutôt tenté de lui en savoir gré. Il a fait preuve, en cela, de sincérité et de courage. M. Uhlich n'est pas une sorte de vicaire savoyard pensant non, disant oui : ce qu'il pense il l'enseigne ; or, le principe protestant une fois posé, de quel droit enchaîner l'esprit dans les liens d'une formule ? Le protestantisme n'a de raison d'être qu'à la condition de frayer la route à la libre pensée ; il est le commencement du rationalisme ; il est cela ou il n'est rien. Seulement, une fois le frein brisé et la carrière ouverte, reste à savoir où s'arrêteront la logique et le désespoir de l'esprit humain.

Nous avons constaté le point de départ de M. Uhlich, indiquons maintenant ce qui est pour lui le point d'arrivée. Ce sera faire connaître le chemin parcouru, sous l'impulsion de certains pasteurs et de certains maîtres d'école, par une fraction considérable des populations protestantes de l'Allemagne du Nord. Pénétrons plus avant dans la théorie des libres communes : c'est ici que Henri Heine pourra dire :

Nous laissons le ciel aux anges et aux moineaux <sup>1</sup>.

En accusant les doctrines du pasteur de Magdebourg, je n'entends point mal parler de sa personne. J'ai vu de près M. Uhlich ; il m'a reçu sans défiance, quand je lui étais parfaitement inconnu ; il m'a introduit dans l'intimité de sa vie de famille avec cet abandon plein de simplicité qu'on ne trouve, je crois, qu'en Allemagne ; et je n'y ai rien vu qui ne commandât le respect <sup>2</sup>.

<sup>1</sup>

« Den Himmel überlassen wir

« Den engeln und den spatzen. (*Deutschland*).

<sup>2</sup> Il faut pénétrer, pour se rendre chez M. Uhlich, au fond du quartier populaire de Magdebourg. J'étais conduit par un pauvre diable à qui j'ai demandé ce qu'il pensait du pasteur de la libre commune. « C'est le roi des prolétaires, m'a répondu le va-nu-pieds, mais un roi qui n'est pas riche, et qui boit de l'eau plus souvent que du vin. Parlons plus bas, a-t-il ajouté, en baissant la voix, la police n'aime pas que des étrangers aillent rendre visite au pasteur Uhlich. » — J'ai frappé à une humble porte de la Wallonbergerstrasse. Une jeune fille, gracieuse enfant de douze à treize ans, aux joues roses, aux tresses blondes, est venue m'ouvrir en chantant. La chambre où j'ai été introduit était petite, d'une ame-

Je m'interdirais de reproduire les termes d'une profession de foi que, dans le laisser-aller d'un tête-à-tête, m'a faite le pasteur de la libre commune; mais je retrouve cette profession de foi dans le *Catéchisme* <sup>1</sup> à l'usage des familles, et dans la *Feuille du Dimanche (Sonntags-Blatt)* <sup>2</sup> à l'usage de tout le monde. Évidemment, il n'y a ici de secret pour personne, et le scrupule n'est pas de mise. Écoutez donc le symbole actuel du pasteur Uhlich : c'est celui d'un nombre considérable de fidèles dans presque toutes les villes de l'Allemagne du Nord.

« Notre dogme, c'est de n'en avoir pas. Les anciennes religions ont successivement répondu aux besoins de l'humanité, en offrant à son intelligence des formules différentes. La religion d'aujourd'hui consiste à saisir les lois de ce développement indéfini. Notre religion n'est autre chose que la fleur dont l'épanouissement signale chaque progrès de l'esprit humain (*die blüthe die der Menschengestalt in ieder Zeit hervortreibt*); et notre profession de foi, si nous pouvons nous servir de ce terme vieilli, se résume en ceci : Amour de l'humanité! » — Et Dieu, qu'en faites-vous? — Je pense qu'il y a dans la nature une force qu'on appelle Dieu, et je crois peut-être (*vielleicht*) à l'immortalité de l'âme. — Peut-être! c'est de la prudence; et décidément vous ne mourrez pas d'orthodoxie. Mais quelle idée vos fidèles de Magdebourg se font-ils de cette *force qu'on appelle Dieu*? — Aucune idée uniformément adoptée par tous; chacun se représente la Divinité à sa manière, selon la diversité des esprits. Ce que je puis dire, c'est que le dieu de l'ancienne religion, un dieu distinct du monde (*einen Gott ausser der Welt*), un tel dieu nous ne le connaissons pas. »

blement plus que simple, garnie de livres. Des plantes grimpantes tapissaient la fenêtre et disputaient l'entrée aux rayons du soleil, qui miroitaient, en se jouant, sur une muraille lézardée. Le pasteur lisait, assis devant un bureau.

M. Uhlich est un homme de soixante ans environ, assez grand, maigre de visage et de corps. Ses yeux, petits, ternes au premier abord, s'animent bientôt d'une expression de bonhomie qui n'est pas sans finesse.

Ronge, quand il se faisait peindre pour la postérité, avant de s'évanouir dans le ridicule, s'affublait du costume de héros, le poing crispé sur une Bible, le regard enflammé, la tête haute. M. Uhlich, en effigie comme en réalité, porte simplement la redingote et la cravate noire des mortels ordinaires. Il en est de sa physionomie et de toute sa personne, comme de sa conversation : point d'affectation ni de désir de *poser*; rien de prétentieux ni de théâtral.

<sup>1</sup> *Katechismus*, von Uhlich, précédé d'une dédicace aux pères, aux mères et maîtres. Magdebourg, 1851.

<sup>2</sup> *Sonntags-blatt*, von Uhlich, 5<sup>e</sup> année.

Négation de la personnalité divine, voilà le terme auquel aboutit, pour M. Uhlich, la revendication hautaine des droits de la souveraineté individuelle. Et telle est bien la pensée du pasteur ; car je retrouve cette pensée développée presque à chaque page de la *Feuille du Dimanche*. M. Uhlich se défend d'être athée ; et, en effet, il prononce souvent le nom de Dieu, et n'abrite ses négociations ni sous le système de Feuerbach, ni sous la théorie de Bruno Bauer ; de même encore il prétend au titre de chrétien, parce qu'il répugne aux pitoyables arguments qui traînent dans l'arrière-fond des écoles allemandes, contre l'existence même de la personne du Christ. Mais, en vérité, qu'est-ce que le dieu de M. Uhlich ? Rien de plus que le dieu du chef actuel de l'extrême hégélianisme, une *puissance* ou une *force qui vit en tout*<sup>1</sup>, *l'âme du monde qui palpète en toute chose*<sup>2</sup>, qui trouve son expression la plus haute dans l'esprit de l'homme, et qui ne doit pas en être distingué : voilà le Dieu de M. Uhlich. Or, lisez le *Nouveau Christianisme* de M. Michelet (de Berlin), et demandez au philosophe hégélien s'il entend désavouer ce Dieu-là !

Avec une semblable théodicée pour base, que devient la morale ?

Dans son *catéchisme*, je me hâte de le dire, M. Uhlich ne révèle que des intentions honnêtes. L'homme, dit le pasteur, sans grandes prétentions à la nouveauté philosophique, trouve en lui même une triple loi, la loi du vrai, la loi du bon, la loi du beau. En obéissant à ces lois il obéit à sa conscience, il accomplit le *devoir* (*Pflicht*). Or, l'homme est tenu à l'accomplissement du devoir, en dépit de ses passions premièrement, et ensuite en dépit des obstacles extérieurs. Pourquoi ? Parce que faire son devoir c'est, pour l'homme, suivre les lois de son être.

De ce principe, M. Uhlich déduit des préceptes dont assurément il faut souhaiter l'application : « ... Que l'amour de tes semblables l'emporte sur l'amour de toi : le propre de l'amour est de s'oublier soi-même, et de trouver son bien dans le bien de son frère... » Rien de mieux. « ... Donne à ton âme la jouissance du beau, dit encore M. Uhlich. Cette jouissance, le plus pauvre peut la trouver dans la nature. Orne le monde, autant qu'il est en toi, des attraits de la beauté : il reste encore beaucoup à faire pour que le monde devienne le jardin de Dieu. Les peuples anciens, les Grecs, ont, en cela, fait

<sup>1</sup> *Sonntags-blatt* du 1<sup>er</sup> février 1852, dans un article intitulé *Unsere Aussichten*, et du 18 janvier, dans le morceau : *Gott mit uns*.

<sup>2</sup> *Catechismus*, p. 31.

plus que nous ; mais c'est le crime de beaucoup d'hommes de nos jours de poursuivre le beau, sans se soucier du bon. » — Quoi de plus innocent, je vous prie ?

« La pudeur t'a été donnée pour t'empêcher de faire ce qui offensait la délicatesse des autres hommes... Sois chaste ! l'homme s'abaisse en vivant à la manière des bêtes. La volupté est un feu qui dévore. Sois chaste dans tes paroles et dans tes pensées. »

Voilà qui est irréprochable. M. Uhlich parle du *devoir* et des *lois*, il faut bien lui en savoir gré : mais c'est là évidemment, chez lui, une vieille réminiscence de la pensée chrétienne, qu'il invoque encore au moment où il la déserte, et qu'il n'affirme qu'en se démentant.

L'homme, en accomplissant le *devoir*, suit la loi de son être. Qui vous l'a dit ? Demandez à Fourier ! A côté de l'idée du devoir l'homme trouve en soi, vous le déclarez vous-même, l'impulsion de l'*instinct*. De l'instinct ou du devoir, lequel suivrai-je ? Le premier comme le second, antérieurement au second, se révèle et commande. De quel droit l'immoler ? Pourquoi le *divin, das gottliche*, comme vous dites, ne serait-il pas dans l'un autant et plus que dans l'autre ? Et, en effet, qu'est-ce que l'instinct ? L'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion. Or, si la nature se confond avec Dieu ; si la nature, conséquemment, est sainte, comment et pourquoi la combattre ? Ce n'est plus l'instinct dont il faut se défier ; c'est la réflexion, réaction de la pensée contre l'instinct, qu'on doit tenir pour suspecte. Ce n'est plus le devoir, idée factice et création arbitraire, qu'il faut glorifier, c'est l'*attraction passionnelle*. Et, à la place de cette théorie qui prouve à la fois et l'honnêteté de votre esprit et son inconséquence, ô pasteur Uhlich, il faut introniser un de ces systèmes qui battent en brèche les vérités morales dont vous vous dites, en toute naïveté, le défenseur. Vous avez cru dresser un piédestal pour la statue du Devoir ; il vous faut y élever la statue de la Passion.

Et d'ailleurs que parlez-vous de *lois*, quand vous n'osez donner à ces lois, par delà cette existence d'un jour, ni sanction ni point d'appui, et que, pour fondement de la vie morale, vous ne posez qu'une énigme : *peut-être !* La personnalité de l'homme subsiste-t-elle après la mort, ou, comme on disait autrefois, l'âme est-elle immortelle ? *Il est permis de l'espérer*, répondez-vous. Permission magnanime, mais que la sagesse antique accordait déjà à l'humanité il y a deux mille

ans. Encore, vous ne donnez cette permission qu'au prix d'une contradiction nouvelle. Car, à la manière dont vous concevez Dieu, si l'esprit est permanent dans la nature qui demeure, il ne l'est pas dans les individus qui se succèdent.

C'est après avoir donné au genre humain, pour le guider vers l'avenir, un enseignement de cette nature, que le pasteur Uhlich s'écrie d'un ton qui fait sourire : « ... Voilà notre religion ! Les autres hommes ont le droit de comprendre la religion autrement que nous. L'histoire nous apprend que toutes les religions, jusqu'à ce jour, ont été impuissantes à conduire l'humanité dans la voie de ses hautes destinées, ou qu'elles ont même entravé sa marche. »

Que M. Uhlich se soit insurgé contre l'évangélisme légal ; qu'il ait invoqué contre une autorité sans titres le principe même du protestantisme, pour ma part je n'y trouve rien à redire : c'est affaire de famille entre lui et l'Église officielle. Que cette Église se défende, et que le conseil supérieur ecclésiastique aiguise de fins arguments contre le *plat rationalisme*<sup>1</sup> du pasteur ! Je dirai plus : dans cette partie de l'entreprise de M. Uhlich, ce n'est pas en faveur de l'évangélisme *orthodoxe* que s'éveillent en moi des sympathies. Le pasteur, j'en suis convaincu, était de bonne foi, et ni la philosophie ni le catholicisme n'eussent voulu le blâmer quand, au début de sa rupture, il écrivait : « Les chaînes qui attachent le corps de l'Église évangélique sont si serrées, que les membres s'atrophient, faute de mouvement ; qu'on leur rende la vie, Dieu fera le reste ; il n'a point peur de la liberté... De notre temps, continuait-il avec un accent qu'on ne peut méconnaître, on est obligé de conquérir sa foi sur soi-même. Pour peu qu'on y mette de sérieux, il en coûte beaucoup de combats extérieurs... La religion de l'homme consciencieux est comme un fruit bon à cueillir. Depuis le moment où le bourgeon a paru, combien n'a-t-il pas fallu, pour l'amener à maturité, de beaux jours et de jours d'orage, de soleil et de pluie, d'invisibles mouvements dans la sève, de progrès et de transformations cachées ! »

Sept ans plus tard, en 1852, alors que l'Église officielle invoquait contre les libres communes l'appui du bras séculier, le pasteur, poursuivi et traqué dans Magdebourg, écrivait, au renouvellement de l'année, dans son journal hebdomadaire : « Pauvre *Feuille du dimanche*, que te dire pour la nouvelle année ? Aujourd'hui toute lèvre

<sup>1</sup> *Platter Rationalismus*.

s'ouvre, toute main se serre pour un vœu de bonheur ; pour tous, dans le jardin de la vie, peut s'épanouir la fleur et mûrir le fruit de l'espérance ! Mais, pour nous, où donc en ce pays peut briller l'espoir de la liberté religieuse ?

» Partout l'idée spirituelle s'appuie de nouveau sur la puissance du glaive ; et cette alliance pèse lourdement sur quiconque invoque l'indépendance des âmes. En Autriche, les libres communes sont détruites ; ainsi en est-il en Bavière. En Saxe, quelques-unes subsistent encore çà et là, comme on voit quelques fleurs élever tristement leurs tiges après les premières gelées de l'hiver. A Dessau, à Altenburg, à Bernburg, les communautés restent sans pasteurs. En Prusse, nous le savons, notre chemin est semé d'épines. Reste-t-il un coin de terre où puisse germer la fleur de l'espérance ? où laisser tomber un vœu de bonheur qui ne soit pas un son vain et stérile ? »

Je le répète, je ne reprocherai à M. Uhlich ni la revendication hardie du principe protestant contre l'Église évangélique, ni la mélancolie poétique et résignée de ses plaintes. Mais où l'application de ce principe l'a-t-il conduit ? A l'athéisme ! Quels hommes a-t-il acceptés pour les associer à son œuvre ? Des élèves déclarés de Feuerbach et de Stirner. « Je représente, entendais-je dire au pasteur Uhlich, je représente l'élément modéré et conservateur des libres communes ; mon rôle est de préparer prudemment la transition. Mais mon collègue a l'ardeur de la jeunesse, *il est plus près de l'avenir.* »

Ce collègue, c'était un autre pasteur, collaborateur de M. Uhlich dans la direction de la libre commune de Magdebourg. L'avenir dont s'était déjà emparé cet autre pasteur, et vers lequel il poussait la foule, cet avenir, quel est-il ?

« Il est temps, me disait à Magdebourg M. Sachse, que l'humanité cesse d'objectiver les attributs qui lui appartiennent, pour les concéder à un être extérieur et factice qu'on appelle Dieu. Il faut qu'elle revienne enfin au véritable objet de l'adoration, c'est-à-dire à elle-même. »

Nous voici au centre de la faction philosophique des athées. Feuerbach s'adressant à un confrère en athéisme, Stirner, lui faisait cette admonition : « Il n'y a pas de Dieu, il n'y a que des perfections de Dieu ; et ces perfections appartiennent à l'homme, qui les appelle Dieu quand, dans l'enivrement de son cœur, il oublie que son cœur lui appartient. Vous, Stirner, qui soutenez que Dieu c'est le néant, vous êtes encore un athée bigot ; car le néant, c'est une définition de

Dieu <sup>1</sup>. » Feuerbach peut être satisfait : ses doctrines ont fait du chemin ; elles sont populaires dans les *libres communes*, et ce sont des pasteurs qui en sont les apôtres.

« Le christianisme est passé, répond au pasteur Sachse la voix du pasteur Wislicenus ; froid et mort, il ne s'empare plus des forces vivantes de l'esprit. Il pétrifie et paralyse les âmes ; parlons un autre langage au peuple devenu majeur <sup>2</sup>. » Wislicenus et Sachse, voilà quels ont été finalement les collaborateurs de M. Uhlich <sup>3</sup>.

On se rappelle le mot de M. Diesterweg : « Élançons-nous, et vive le voyage en pleine mer ! » Le pasteur, on le voit, s'entend merveilleusement avec l'instituteur, l'école avec l'Église : « Advienne que pourra ! »

Sur la grande place de Magdebourg on admire une cathédrale, monument immortel qu'éleva la foi des siècles évanouis.

Sortie vivante des mains du catholicisme, la cathédrale est aujourd'hui déserte et morte. Une fois la semaine elle s'ouvre à quelques rares fidèles ; et sous les voûtes qui, depuis Othon le Grand, abritèrent la pensée religieuse de l'Allemagne, règne un silence qu'interrompent seulement les pas des voyageurs et le cri des oiseaux de nuit qui se disputent les chapiteaux gothiques. La vie s'est retirée avec le catholicisme ; dans ce corps on ne sent plus palpiter une âme.

Non loin de là s'ouvre le temple, ou, pour mieux dire, la *maison commune*, où, trois fois la semaine, un matérialisme qui ne se voile pas convoque aux pieds de MM. Uhlich et Sachse une foule compacte et empressée. Et ainsi l'on peut toucher du doigt le résultat des dé-

<sup>1</sup> A quoi Stirner répond : Je suis meilleur athée que vous, qui pensez l'être parce que vous ne croyez pas à l'existence du sujet divin ; moi, je ne crois pas à l'existence des qualités divines, à la justice, à l'amour, à la sagesse, que vous vous imaginez voir dans l'homme. Je ne crois pas davantage à l'homme. L'homme, le moi, n'est qu'un mot. Il n'y a qu'une essence réelle ; c'est l'individu particulier dans sa jouissance égoïste ; c'est toi, Pierre ou Paul. » J'ose à peine renvoyer le lecteur à l'odieux et pitoyable ouvrage de Feuerbach : *Qu'est-ce que la religion ?*

<sup>2</sup> Il y a un an, M. Wislicenus publia un livre : *la Bible du peuple*, résumé d'invectives grossières contre le christianisme ; poursuivi en justice, et certain par avance de sa condamnation, il a préféré l'exil en Amérique aux deux années de prison dont il était menacé.

<sup>3</sup> Voyez la revue périodique. *Nouvelle réforme pour la conquête de la religion de l'humanité*, par Wislicenus. Décembre 1851. « Das Christum kann nicht mehr genügen ; kalt und todt, besitzt es nicht mehr die wirkenden Kräfte von etwas lebendem ; es erstarrt und lähmt die Seele ; sprechen wir eine andre Sprache zum mündigen Volke... » etc., etc.

chirements intérieurs de l'Église évangélique prussienne. Le cycle des erreurs a été parcouru ; une pente irrésistible a dirigé le cours de la pensée populaire de la chaire de Hegel à la tribune des pasteurs de Magdebourg. La tradition des âges chrétiens vient se briser contre les formules des *amis protestants* ; le flambeau qu'alluma sur l'Allemagne le génie du spiritualisme s'éteint sous le pied des disciples de Feuerbach. La cathédrale est vaincue par le *Gemeindehaus*, saint Boniface par M. Sachse ; et, — ô dérision de la pensée humaine ! — tout le travail des siècles aboutit à la libre commune de Magdebourg<sup>1</sup>.

Assurément il serait injuste d'accuser le protestantisme allemand tout entier de complicité avec de tels emportements. La croyance du grand nombre échappe tout à la fois et à la contagion d'un nihilisme insensé, et aux étreintes de cette orthodoxie boiteuse reconstituée sur la base d'une sorte de protestantisme *honteux*, par M. le professeur Hengstenberg. Ce ne sont ni le docteur Strauss, ni Feuerbach, ni Stirner qui donnent l'impulsion aux facultés de théologie de Berlin, de Halle ou de Bonn. Le doux et pieux Néander est invoqué, je le sais, par quelques disciples fidèles, comme le juge du camp entre deux partis également absolus ; Néander a le double mérite, pour beaucoup d'esprits modérés, d'un côté d'avoir donné le premier signal de la protestation contre le panthéisme hégélien, de l'autre d'avoir toujours répugné, par principe et par caractère, aux exigences de l'orthodoxie officielle : c'est sous le drapeau de Néander que des théologiens tels que MM. Lucke, Tholuck, Muller, Dorner s'empres- sent aujourd'hui de chercher un abri ; et tout dernièrement le souvenir du savant ami de Schleiermacher avait assez de puissance pour conquérir la chaire d'histoire ecclésiastique de l'Université de Halle, au profit de son disciple préféré, M. Jacobi. Tout cela est vrai ! mais ce qui est vrai aussi, c'est que l'Église protestante allemande, affaiblie qu'elle est par le développement de l'idée même qui la créa, logiquement envahie par des puissances réciproquement hostiles, n'a plus, en face de l'anarchie morale qui se déchaîne, ni force de cohésion, ni principe de gouvernement. Ne l'a-t-on pas vue, au moment même où le rationalisme néo-hégélien marchait tête levée à la conquête des esprits, faire alliance avec les organisateurs des *libres*

<sup>1</sup> Depuis que ces lignes ont été écrites, la police est venue en aide à l'Église évangélique. On a accusé la Libre Commune de Magdebourg d'entretenir un foyer d'agitation politique ; et, le *directoire* de la Commune ayant, par suite de scissions intérieures, donné sa démission, il a été enjoint de ne plus tolérer les réunions des *Amis protestants*.

communes ? N'a-t-on pas vu quatre-vingt-six dignitaires de cette Église, pasteurs, prédicateurs, membres des consistoires, avec deux *surintendants* en tête, nouer une coalition de tactique avec les *amis protestants*, et le premier prélat de la hiérarchie évangélique donner la main au pasteur Uhlich <sup>1</sup> ?

Ce qu'est l'évangélisme en théologie, il le sera nécessairement sur le terrain pédagogique ; s'il laisse l'esprit de critique envahir le temple, il ouvrira au scepticisme les portes de l'école. Et ainsi, la tradition religieuse et sociale sera viciée dans sa double source.

Je ne parle pas ici de l'enseignement donné, dans certaines écoles populaires, sous l'inspiration de ce groupe de pasteurs qui, ouvertement ou *in petto*, conspirent, au nom de l'évangélisme, contre l'autorité morale de l'idée chrétienne, et déclarent sans façon que la *christologie tout entière est à transformer*<sup>2</sup>. Je laisse là ces extrêmes : je me place au sein de ce clergé qui est sorti des mains des professeurs de théologie les plus renommés, il y a quinze ans. Eichhorn, Staedelin, Wegscheider ; je prends pour type un homme dont l'influence pédagogique a été considérable, et qui au titre de pasteur a joint les fonctions de directeur d'école normale, de conseiller scolaire et de conseiller consistorial, Frédéric Dinter. Qu'était le christianisme de Dinter ? une doctrine dépouillée du caractère surnaturel, la doctrine du *bienfaiteur le plus illustre de l'humanité*<sup>3</sup>, en somme, le rationalisme de Reimarus, à peu de chose près. Toute une génération de pasteurs et d'instituteurs a été formée à l'image de Frédéric Dinter. Quand parurent les *amis de la lumière* rejetant les miracles de l'Évangile au rang des prodiges du Coran ; quand la faction audacieuse qui se ralliait autour des *Annales de Halle*, vint rajeunir, pour les imaginations allemandes, sous la phraséologie de Feuerbach.

<sup>1</sup> En 1845, M. Hengstenberg, dans la *Gazette évangélique*, combattait cette coalition. « Le bon spectacle, disait-il, que prépare cette astucieuse sagesse ! le bel houra avec lequel elle ménage son triomphe ! Voyez-la faire : elle va pousser à l'extrême droite la *Gazette évangélique*, rejetée par un si grand écart, en dehors de toute influence ; à l'est être gaucheé, es rationalistes de Wislicenus ! au centre avec l'excellent Uhlich d'un côté, et les demi-parusans de l'orthodoxie de l'autre ; puis les paisibles élèves de Schleiermacher. Alors arrivera sans doute le règne de Dieu : les loups et les brebis, les chevreaux et les panthères habiteront joyeusement ensemble. » Voyez aussi à ce sujet, deux lettres de M. Stahl.

<sup>2</sup> *Die neue Reform, etc., passim.*

<sup>3</sup> Voy., *Reden an Künftige Lehrer*, III, 213. — Partout, dans ses sermons, et explications de l'Écriture, Dinter reste à ce point de vue, et soumet l'Écriture au contrôle de la critique.

les théories d'Helvétius et de d'Holbach, le nerf de la résistance était brisé; la digue livrait désormais passage aux flots destructeurs du panthéisme hégélien.

Et maintenant, nous le demandons, l'État a-t-il pu et peut-il compter sur une telle Église, pour l'aider puissamment dans son œuvre de reconstruction ou simplement de conservation sociale? Il s'était efforcé de l'associer, sur le terrain de l'éducation, à une œuvre commune, avec quelle persistance, on l'a vu : l'Église protestante d'Allemagne a officiellement accepté cette alliance : mais elle en a détruit les effets, en en dénaturant les conditions. L'État voyait dans le corps ecclésiastique un allié que lui créait la nature même des choses; il y a trouvé sinon un adversaire, du moins un auxiliaire sans vertu propre, et qu'il lui a fallu protéger, bien loin d'en être défendu : qu'on ne s'étonne donc pas, si la direction de l'Église protestante allemande appartient, de fait, non à l'Église même, mais à l'État; si l'État lui fait sentir le frein, et semble assumer, à sa place, la responsabilité du gouvernement des âmes. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'autorité spirituelle, au-delà du Rhin, est convaincue d'impuissance, et gourmandée par le pouvoir civil : « Le monarque, disait Frédéric-Guillaume II en publiant l'édit de religion de 1788, le monarque a vu avec douleur que beaucoup de ministres de l'Église s'arrogeaient une licence effrénée dans leur enseignement confessionnel, qu'ils réchauffaient et répandaient les erreurs des Sociniens, Déistes, Naturalistes et autres sectes semblables. Or le premier devoir d'un prince chrétien, c'est de maintenir la pureté de la religion suivant la lettre de la Bible. » Cinquante ans plus tard, le gouvernement prussien ne craignait pas de déclarer par la bouche du ministre des cultes <sup>1</sup> : « que le temps était arrivé de maintenir les croyances par des moyens énergiques. » (Triste ressource, en vérité!) Et, au même moment, le roi de Saxe, dans son discours d'ouverture des chambres, laissait entendre ces paroles : « Les troubles qui se produisent <sup>2</sup> menacent de dépasser toute mesure. Vous m'aidez à préserver l'Église de cet ébranlement; je dois empêcher que les piliers de l'État, les fondements de l'existence humaine, la religion et la foi s'affaissent et s'écroulent. » Aujourd'hui même, n'est-ce point l'autorité civile qui, dans la lutte contre l'a-

<sup>1</sup> M. Eichhorn.

<sup>2</sup> L'agitation suscitée par les *Annales hégéliennes* de Halle.

théisme des libres communes <sup>1</sup>, supplée l'impuissance du Conseil supérieur ecclésiastique, et s'empare, au nom de la politique, du rôle assigné à l'autorité doctrinale? Si les temples des *amis de la lumière* ne reçoivent plus, à l'heure qu'il est, les populations égarées, ce n'est pas l'enseignement de l'Eglise qui en a éloigné les sectaires en conquérant leurs esprits, c'est la main de l'Etat qui en a fermé les portes <sup>2</sup>.

De quel droit et au nom de quel principe, l'Etat fait-il la police des choses religieuses <sup>3</sup>, et, au milieu des oscillations de la foi protestante, adopte-t-il, selon le reproche adressé par les dissidents, *une formule qui le crée pape*? Là n'est pas la question; au besoin, il invoquerait pour excuse cette justification des droits mal établis, la nécessité. Quoi qu'il en soit, l'Etat demandait à l'Eglise, dans l'ordre doctrinal, « un point fixe qui fût en même temps un point d'appui et un point d'arrêt <sup>4</sup>; » l'Eglise allemande ne lui a présenté que le vide. Au lieu d'être un élément conservateur, elle a été presque partout un principe de dissolution; loin qu'elle fortifiât l'Etat, l'Etat s'est affaibli à son contact; et si cette Eglise, aujourd'hui encore, semble se survivre à elle-même, elle doit cette vie factice à l'intervention contre nature d'un pouvoir étranger, pouvoir qui la subjugue en la protégeant, et ne la soutient qu'à la condition de l'absorber.

<sup>1</sup> Voyez les discussions de la première chambre, 15 mars 1852; discours du ministre de l'intérieur et du ministre de l'instruction publique.

<sup>2</sup> Circulaire du 29 septembre 1851 à tous les présidents des provinces, pour les engager à agir contre les libres communes : «... I t aber fur die Staatsregierung die unabweisbare Pflicht erwachsen, denselben mit allen gesetzlichen Mitteln entgegen zu treten.»

<sup>3</sup> Pour peu qu'on se représente fidèlement l'état vrai des opinions religieuses dans la grande majorité du clergé protestant de la Prusse, on voit tout de suite combien les croyances diffèrent aujourd'hui des symboles reconnus à la paix de Westphalie. Or, ce sont ces symboles que l'édit du 30 mars 1847 (l'édit de *Tolérance* dont nous avons parlé), érige en critérium suprême pour rejeter quiconque ne les admet pas, du sein des Eglises établies, approuvées et salariées par le gouvernement; c'est-à-dire que, l'orthodoxie prussienne étant, en somme, une question de majorité (ce qui est la seule base possible de toute orthodoxie protestante), une minorité assise dans les consistoires par un pouvoir purement laïque impose néanmoins les formulaires de 1648 à cette masse ardente portée dans de plus larges sentiers. Le concile diplomatique de 1648 doit donc faire date pour les questions de dogme comme pour les questions de politique; mais, tandis que l'histoire a déjà deux ou trois fois bouleversé la politique decretée par les négociateurs du dix-septième siècle, la stricte dévotion de ces pieux évangélistes nés, eux-mêmes, il a quelque vingt ans, ne reconnaît d'Eglise normale que les Eglises conformes aux principes religieux des doctes Pères et de Munster et d'Osnabruck.» (M. Alexandre Thomas, *Revue des Deux-Mondes*).

<sup>4</sup> M. Guizot.

# PASCALIS

ET

## LES LIBERTÉS PROVINCIALES EN 1789.

---

**PASCALIS.** *Étude sur la fin de la Constitution provençale (1787-1790)*, par Charles DE RIBBES, avocat au barreau d'Aix<sup>1</sup>.

---

Au Midi de l'ancienne France, entre la Méditerranée et les Alpes, sous un climat enchanteur que les troubadours et les trouvères avaient célébré dans leurs joyeux refrains, florissait avant 1789 la nation Provençale, heureuse des souvenirs du bon roi René, de la gaieté traditionnelle de ses habitants et d'une constitution séculaire, monument inébranlable de la sagesse de ses aïeux. Sur les mêmes rivages, l'Italie offrait le spectacle de ses républiques maritimes, enrichies par le commerce, ensanglantées par les rivalités intérieures et les divisions. La Provence, sous le sceptre de la monarchie française à laquelle elle était *unie* mais non *subaltermée*, était exempte de ces discordes intestines, et les intérêts de ses hautes familles disparaissaient devant les intérêts généraux du royaume dont elle faisait partie. Sentinelle avancée de la France, elle défendait ses frontières et repoussa plus d'une invasion. Son climat

<sup>1</sup> Chez Dentu, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans, et chez tous les libraires d'Aix et de Marseille.

entraîna pour beaucoup dans sa constitution. Un sol tantôt fécond et tantôt stérile, la richesse commerciale des côtes, la pauvreté des montagnes et de l'intérieur des terres, des ouragans fréquents et dévastateurs demandaient une administration locale qui sût proportionner les impôts à la nature et à l'abondance des produits. Rome avait longtemps dominé la Provence, *soror nostra Massilia*, disait Cicéron, et elle avait laissé des vestiges de sa domination dans les institutions municipales fortement assises. La constitution provençale ne les avait pas détruites, mais, animée de l'esprit religieux du moyen âge, elle plaçait les consuls d'Aix sous l'autorité de l'archevêque, afin que la religion présidât elle-même aux destinées du pays. Si une constitution, pour être bonne, doit répondre aux besoins d'un peuple et à ses traditions, il n'y en eut jamais de meilleure que celle des États de Provence. Aix était le centre de la nation : la couronne comtale sur la tête, entourée du Parlement, de la Cour des aides et de l'Université, réunissant dans son sein de grandes corporations, elle représentait la capitale de la Provence, et tenait en main tous les ressorts de son administration.

A l'ombre de ces institutions libres se formaient des âmes fortes, élevées dans l'amour de l'indépendance, habituées à placer au-dessus de tout autre intérêt l'honneur et la liberté de leur patrie. Aussi lorsque éclata le mouvement révolutionnaire qui devait emporter les provinces, leurs droits, leurs franchises pour emporter bientôt après la monarchie, il trouva à Aix une vive résistance. Il n'en est pas des peuples libres comme de ceux qui sont façonnés à l'esclavage. Ceux-ci s'endorment au bruit des chants de triomphe de leur vainqueur, et se réveillent le lendemain, esclaves d'un nouveau maître, sans protester et sans gémir. La constitution provençale donnait essor au patriotisme et aux passions généreuses. Elle fut défendue en 1789 avec un patriotisme admirable et une générosité qui alla jusqu'au sacrifice de la vie. M. de Ribbes voulant retracer cette période de lutte, ces derniers combats qui se livrèrent autour d'une nationalité expirante, les a résumés dans un seul homme, dans Pascalis. Pascalis est en effet le véritable représentant de la constitution provençale pendant les années qui s'écoulaient de 1787 à 1790, années qui virent commencer et s'accomplir la chute de la constitution de Provence. Avocat au barreau d'Aix, assesseur et administrateur de la Provence, mêlé pendant sa carrière à toutes les affaires de son pays, il prit part aux événements

qui marquèrent la fin de ses libertés, et les défendit avec une généreuse conviction. Le louer, c'était louer en même temps la constitution qui l'inspira, comme louer chez les Athéniens les guerriers morts sur les champs de bataille, c'était célébrer la ville d'Athènes qui avait produit de si grands guerriers. M. de Ribbes a rempli cette tâche avec talent, éloquence, et les sentiments d'un noble patriotisme ! Il a recueilli avec amour les souvenirs de l'ancienne indépendance de ses pères, il a déploré les malheurs qui amenèrent sa destruction. Dans Pascalis il a personnifié la Provence ; dans la Provence, il a personnifié ces nationalités éparses, ces pays d'État qui divisaient la France sous l'ancienne monarchie. C'est d'après ces savantes recherches que nous pouvons examiner le rôle que joua Pascalis en 1789, et quelles étaient les libertés provinciales dont il fut d'abord le défenseur et plus tard le martyr.

Au commencement de la Révolution, la France se divisait en deux camps : des esprits absolus en petit nombre qui ne voulaient rien changer, des révolutionnaires qui voulaient tout détruire : les uns, pour défendre le passé, méconnaissant les nécessités du présent ; les autres, reniant le passé pour fonder un nouvel avenir. Pascalis n'était ni dans l'un ni dans l'autre de ces partis extrêmes. Habitant d'un pays qui avait gardé ses anciennes franchises sous la monarchie, il voulait conserver ses statuts, ses droits, en introduisant les améliorations que le temps rendait nécessaires. C'était, dans le vrai sens du mot, un grand citoyen. Nous le voyons tel que M. de Ribbes l'a dépeint, homme ferme, inébranlable, *tête cuite au soleil de Provence*, comme disait Mirabeau, passant du palais où il creusait les questions les plus ardues du droit, au sein de l'administration municipale, jaloux jusqu'à l'excès des vieilles franchises, soutenant une juste réforme et repoussant la Révolution, défendant la noblesse dans son principe et la combattant dans ses privilèges, élevant le tiers-état, mais sans le faire prédominer, voulant la royauté ferme et la Provence libre, sujet, en un mot, du comte de Provence, roi de France. A ses yeux, les libertés provinciales, les constitutions variées suivant la diversité des mœurs et des pays, mais rattachées les unes aux autres par un centre commun qui était la royauté, devaient sauver la France. Elles constituaient les pouvoirs intermédiaires sans lesquels il n'existe pas de véritable liberté. A mesure que le flot révolutionnaire montait, Pascalis et ses généreux amis, Portalis, Dubreuil, Siméon, se serraient autour

des libertés municipales et provinciales, comme autour de la colonne qui devait soutenir l'édifice chancelant de la monarchie. Ils disaient au peuple : Conservez vos libertés municipales et provinciales, augmentez-les, développez-les autant que possible, mais ne les abandonnez pas, ne vous laissez pas séduire par le faux mirage d'une liberté trompeuse fondée sur d'autres principes; vous seriez condamnés à errer perpétuellement entre le despotisme et l'anarchie. Qu'importent les distinctions entre les trois ordres, les questions de rang et de privilège? Ces distinctions n'ont pas toujours existé, elles passeront; ce qu'il faut sauver, c'est la liberté, et vous ne la sauverez qu'en conservant les intermédiaires qui empêchent le pouvoir de vous briser, et la populace de briser le pouvoir.

N'était-ce là que l'illusion d'un patriotisme égaré? les institutions provinciales étaient-elles vraiment le bouclier de la royauté, son ancre de salut, ou bien les choses étaient-elles arrivées à un état tel en 1789 que la révolution fût nécessaire, comme un orage inévitable qui portait dans ses flancs la liberté de la France? Cette pensée ne peut être admise par une âme chrétienne. La fatalité a eu autrefois ses autels, et on a trouvé commode d'excuser tous les crimes en les mettant sur le compte du destin. Mais sous le christianisme, sous une religion qui proscriit le désespoir, et qui permet toujours à la prière de désarmer la colère divine, on ne peut soutenir que la Providence nous conduit en aveugles vers un abîme et nous engloutit sans retour. D'ailleurs, si un changement radical était nécessaire, il faut en subir les conséquences : la France ne pouvait être renouvelée sans des ruisseaux de sang, il faut dès lors justifier tous les crimes, absoudre toutes les cruautés, depuis l'échafaud de Louis XVI jusqu'au supplice du pâtre le plus obscur, complice de l'ancien état de choses par ses regrets ou par son silence. L'humanité des historiens peut reculer devant de pareilles conséquences, mais la logique est inflexible, et l'école révolutionnaire l'a si bien compris qu'elle n'a pas craint d'affirmer que, dans la Révolution française, la fin avait justifié des moyens, cruels il est vrai, mais nécessaires!

Indépendamment de ces considérations générales, il suffit d'examiner les faits pour se convaincre que la nécessité d'un changement absolu, d'une réforme radicale, n'existait pas. Une société n'est pas condamnée à périr parce qu'elle a des vices, mais quand elle ne trouve plus en elle aucun principe de vie, et qu'elle est arrivée à ce

degré de corruption que Tacite a flétri : *Corrumperet et corrumpi sculum v. catur*. La France en 1789 était loin d'une pareille extrémité ; mais les fausses doctrines s'étaient liguées pour lui faire croire que tout en elle était à détruire. Il n'y a pas d'événement dans l'histoire qui n'ait son principe dans une erreur de l'esprit humain, et le dérangement dans les idées précède toujours le désordre dans les États. Qu'avait fait le XVIII<sup>e</sup> siècle ? Il avait rêvé dans les écrits de ses philosophes un homme nouveau : il avait renié le passé, comme un temps de superstition et de ténèbres : il avait réduit l'homme à des sensations, la vie à un jeu des muscles, l'intelligence à un pli du cerveau. L'Assemblée constituante établit une France nouvelle divorçant avec son passé. Elle supprima les institutions les plus utiles dont le seul crime était d'avoir existé déjà. Elle fit de la liberté, qui est la vie des peuples, une statue symétrique, sans âme, sans ancêtres, et l'inaugura au milieu de la France, comme si jusqu'alors elle eût été esclave ! Mais à la place de cette liberté abstraite, théorique, que l'Assemblée constituante défiait, il y en avait une autre : c'était celle qui prenait son point de départ dans les institutions, les habitudes et les instincts du pays.

Il s'en fallait beaucoup que la France eût toujours été sous un régime absolu. Le règne de Louis XV avait duré trop longtemps pour l'honneur et la moralité du royaume, pas assez pour faire oublier tous les principes de liberté, de progrès, d'équité que contenait l'ancienne constitution du pays. Si ces principes n'étaient écrits nulle part, ils trouvaient une sanction plus forte dans les mœurs et les habitudes de la nation. Ils étaient gardés par plusieurs provinces conservant dans leurs montagnes les traditions du passé. Les parlements cherchaient à les maintenir avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'ils les voyaient plus méconnus. Les esprits qui n'avaient pas vieilli dans les utopies de J. J. Rousseau, ou que le souffle d'indépendance parti d'Amérique n'avait pas enflammés d'amour pour les créations de cette contrée inconnue, en étaient les défenseurs. Il n'y avait qu'à interroger ces souvenirs, et la liberté, au lieu d'être comme un arbre sans racines transporté dans un sol nouveau, eût pris sa sève dans le passé et n'eût reçu du présent que plus de vie, plus de jeunesse et d'éclat.

Ces idées n'étaient pas de vaines utopies pour Pascalis ; il les voyait réalisées dans la constitution de la Provence. Quoi de plus libre qu'un pays réglant lui-même ses impôts, percevant ses revenus, et

votant annuellement au roi par l'organe des trois ordres de la nation, le don gratuit pour lequel il contribuait aux charges publiques ? En 1789 une haine sourde s'élevait contre les officiers royaux dont un grand nombre étaient des fermiers mercenaires qui foulaient le peuple : en Provence, l'impôt était réparti par les communautés composées des chefs de famille. Si le territoire était fertile, l'impôt était foncier ; si la richesse était commerciale, l'impôt se percevait sur les denrées de consommation. En 1789 des barrières insurmontables s'élevaient entre les trois ordres de l'État : en Provence nous trouvons les noms plébéiens des avocats d'Aix inscrits à côté des membres les plus illustres de la noblesse pour l'administration du pays. Aux États-Généraux même le droit de représentation était attaché à la terre et non à la personne. On alla plus loin : après la suppression des Etats en 1639, ce furent les assemblées générales des communautés qui votèrent le don gratuit, et ainsi, par un juste équilibre, le tiers-état payant seul l'impôt était aussi le seul à en régler la répartition. Enfin en 1789 les plaintes du peuple n'arrivaient pas à l'oreille du roi : un intendant sévère ne les écoutait pas, et aucun pouvoir intermédiaire n'existait entre les populations et le trône : en Provence l'habitant le plus pauvre portait ses plaintes aux communautés, les chefs de communautés les transmettaient aux Vigueries, et les Vigueries aux Etats : admirable hiérarchie qui donnait à la Provence une institution forte et libre ! Des magistrats locaux électifs veillaient aux intérêts du pays, et ces magistratures exercées par des gens de tout ordre les rapprochaient dans une louable émulation. Dès le xvii<sup>e</sup> siècle, Racine voyageant en Languedoc, où existaient des institutions analogues, était frappé de ce spectacle et écrivait à un de ses amis : « C'est une belle chose de voir le compère cardeur et le menuisier gaillard avec la robe rouge comme un président donner des arrêts et aller les premiers à l'offrande : vous ne voyez pas cela à Paris. »

Ce qui existait en Provence et en Languedoc existait d'une manière plus ou moins parfaite dans d'autres provinces. La liberté n'était donc point à créer en France en 1789, elle était à rajeunir et à vivifier. Elle se présentait sous la forme des institutions provinciales, et cette forme de liberté offrait un double avantage. Le premier, c'était de donner à la royauté le point d'appui le plus fort pour tenter les réformes nécessaires, sans être débordée ; le second, c'était de répondre aux traditions et à l'instinct de liberté inné chez

les Français. Repousser d'une part la démocratie, établir de l'autre la liberté, tel était le résultat que, suivant Pascalis, les institutions provinciales appliquées à toute la France auraient pu produire.

Il est incontestable, en effet, qu'en 1789 des réformes étaient nécessaires. Il y avait des injustices, et l'injustice doit toujours être réparée. Les cahiers des trois ordres, les écrits des hommes sensés signalaient des abus à corriger. Le désordre des finances agitait les esprits. Mais en même temps le murmure précurseur des grands orages se faisait entendre, et les doctrines subversives gagnaient du terrain. La royauté ne pouvait demeurer seule : sur qui devait-elle s'appuyer pour réformer sans péril et innover sans témérité ? Était-ce sur le clergé ? Il n'était que trop impuissant : la génération de Voltaire le haïssait : elle avait fait plus que de le haïr, elle l'avait ridiculisé, et ce ridicule ne devait s'effacer qu'après la plus sanglante persécution. La noblesse n'avait plus de donjons ni de châteaux-forts : Richelieu lui avait enlevé son pouvoir : Louis XIV, en prenant pour ministres des hommes de médiocre naissance, lui retira son influence, et Louis XV par ses tristes exemples, sa dignité. Le Parlement sortait de ses attributions en prenant un rôle actif : il était fait pour résister et non pour agir. Le Tiers-État enfin était composé de trop de théoriciens, il était trop novice aux affaires, il était trop dépendant de la multitude qui voulait le régir, pour que la royauté se confiât aveuglément à lui. Que restait-il donc pour sauver la France ? sinon ce qui n'était ni le clergé ni la noblesse, ni le tiers-état ni le Parlement, mais ce qui les unissait dans un commun accord, les municipalités représentées par leurs magistrats, les provinces personnifiées dans les propriétaires du sol, la France en un mot avec ses usages, ses libertés, ses franchises, composée des divers éléments qu'une monarchie tantôt féodale, tantôt tempérée par les États-Généraux, tantôt absolue, lui avait données ? Quand on parcourait le sol de la vieille France, on y trouvait les forêts antiques de la Gaule, sur les hauteurs les tours crénelées des manoirs féodaux : ici les cathédrales et les abbayes du moyen âge ; là, les beffrois et les hôtels-de-ville des communes, les Cours où les parlements rendaient la justice, et plus loin Versailles et Saint-Denis où veillait et reposait la royauté. L'organisation intérieure du royaume ne présentait pas des éléments moins divers. Fallait-il les détruire ? N'était-il pas plus urgent de les associer, de les rattacher par un principe commun de cohésion sous l'action tutélaire de la royauté, et les

assemblées provinciales, qui, dans leurs limites respectives, réunissaient toutes les forces de la société, sans l'entraînement ni l'ivresse des grandes assemblées, n'étaient-elles pas propres à ce résultat? Ce rapprochement eut bien lieu à la fin de 1789, lorsque les pillages et les massacres eurent commencé : nobles, bourgeois, artisans, magistrats, tous se réunirent pour repousser l'ennemi qui les menaçait. De nos jours même on a vu pareille ligue se former pour défendre l'ordre social. Eh bien, ce qui exista, de fait, en 1789 et en 1848, Pascalis et ses amis voulaient le consacrer dans les institutions, en réunissant tous les gens de bien au foyer de la commune, en les réunissant ensuite au centre de la province. Les changements émanés de corps municipaux ainsi constitués n'eussent paru que le développement d'une liberté régulière, et chaque réforme n'eût pas été pour le peuple un nouveau triomphe, qui lui révélait le secret de sa force et l'engageait à pousser plus loin. Dans une de ses admirables allégories, Platon, recherchant le principe de l'harmonie, nous fait voir le monde divisé en sept sphères : sur chacune d'elles une sirène est assise, et, les sphères tournant successivement à la suite les unes des autres, chaque sirène fait entendre un son : la réunion de ces sons forme l'harmonie des mondes. Il en eût été de même sous le système des assemblées provinciales. Chaque province eût fait entendre sa voix à la royauté, et la réunion de ces voix, c'eût été la voix de la France !

Les assemblées, qui couronnaient le système des libertés provinciales, eussent donné un aliment à l'activité inquiète et passionnée qui dévorait alors tous les esprits. L'esprit humain a besoin d'être occupé, et, comme on l'a dit avec raison, le perpétuel tourment des gouvernements absolus est de lui créer une occupation. Louis XIV lui-même l'éprouva : en interdisant aux grands esprits de son siècle toute excursion dans les questions politiques, il leur ouvrit avec une grande liberté le domaine des lettres. La littérature est le champ de bataille d'un peuple qui n'a pas de Forum, et quand la tribune est muette, la vérité se fait jour dans les œuvres de l'esprit. Les hommes illustres du xvii<sup>e</sup> siècle payèrent d'une juste reconnaissance la protection qui leur était accordée par le souverain, et Louis XIV put se flatter de faire rayonner autour de son trône les beaux-arts, la poésie et l'éloquence, dont les forces réunies, au lieu de se perdre dans des conceptions isolées, comme au xvi<sup>e</sup> siècle, se concertèrent pour chanter sa gloire. Sous le règne suivant, l'esprit humain plus

libre, mais moins réglé, moins contenu surtout par l'ascendant du Roi, se jeta avec fureur dans les théories les plus subversives, le philosophisme matérialiste et impie, les utopies philanthropiques et rêveuses : on mit à nu les racines de la société, et sans faire de politique, sans blâmer ni louer les secrets d'un gouvernement qui passe, on ébranla les principes de l'ordre social et les fondements éternels de l'humanité. C'était contre ces tendances philosophiques trop favorisées par l'oisiveté du temps que Pascalis voulait réagir, en tournant du côté des intérêts réels de notre pays les forces intellectuelles de la nation : homme d'expérience, il savait trop combien la pratique montre le vide de ces projets de réforme qui sont souvent des projets de ruine, pour ne pas regarder comme un remède efficace des réunions locales, dans lesquelles, sur un terrain restreint, loin de la passion et de la fougue populaire, on discuterait les questions vitales de la province, et ses intérêts communs avec la nation entière.

Ces assemblées auraient eu pour la Noblesse un grand avantage. Elles auraient pu lui rendre l'influence politique dont elle était privée depuis deux siècles. La royauté avait voulu réduire à l'impuissance des amis souvent rebelles. Elle se trouva seule en 1789 en présence du flot menaçant de la démocratie. Dès les premières années du règne de Louis XVI on pressentait cet isolement, et, pour faire de la noblesse une force dans l'Etat, il parut en 1782 cette ordonnance royale contresignée par le maréchal de Ségur qui réservait aux jeunes gens nobles les places dans l'armée. Remède impuissant et tardif ! Ce privilège excessif excita des haines, et ne fut d'aucun secours à ceux qu'il favorisait. Ce qu'il fallait, c'était rendre la noblesse aux provinces, parce que là elle avait une influence véritable qui prenait sa source dans de vastes propriétés foncières, et dans un respect héréditaire dont les peuples ne se dépouillent pas en un jour, au gré des utopistes et des théoriciens. Personne en 1789 ne contestait le principe de la noblesse. Rabault-Saint-Etienne, président de l'Assemblée constituante, et un des plus fougueux partisans des idées nouvelles, reconnaissait la nécessité des privilèges d'illustration dans un grand Etat : « Il faut nécessairement, disait-il, des hommes décorés, sans quoi l'état tombera dans une vaste popularité, dans une immense démocratie qui doit finir par le despotisme ou l'anarchie, suivant que le prince ou le peuple seront l'un ou l'autre le plus fort.... C'est à la noblesse soit personnelle, soit héréditaire qu'appartiennent les illustrations, les

décorations, avantages que le public ne saurait lui envier, qui excitent l'émulation, et qui servent à remplir graduellement les distances entre le peuple et le roi. » Mounier n'était pas moins explicite : « Si l'on efface la distinction que procure la noblesse, c'est sur-le-champ la donner à la richesse; les écus remplaceront les titres. Toutes les places du royaume se trouveront remplies par les enfants des usuriers et des agioteurs : il n'y aura plus de gens importants que les Midas. » Mais si on reconnaissait la nécessité de la noblesse, on attaquait ses privilèges pécuniaires : une classe de citoyens exempts de l'impôt et participant aux bienfaits de l'administration, sans prendre part à ses charges, blessait les instincts de la nation. Faut-il ajouter que l'éloignement des provinces, les habitudes de la Cour, les magnificences de Versailles, et la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle elle-même qui parlait beaucoup des droits du peuple sans descendre jusqu'à lui, avaient engendré dans les esprits un air hautain et fier qui froissait d'autres mœurs, d'autres habitudes, des existences plus modestes et plus tranquilles? « Con- » sentez, disait un citoyen de Draguignan, dans une assemblée » générale des habitants de cette ville, consentez à ce que la no- » blesse conserve l'éclat des honneurs, la dignité des rangs, les » grâces de la Cour, augmentons même le respect qu'on lui porte et » qui lui est dû, mais qu'elle diminue le mépris dont quelquefois » elle nous accable. » La révolution à son origine, dit M. de Ribbes, a été l'explosion universelle de ce double sentiment. Or, quels que soient les préjugés, le contact des hommes et le maniement commun des affaires suffisent souvent pour les faire tomber. Les assemblées provinciales ne pouvaient-elles pas unir les esprits, et réveiller dans l'aristocratie une louable émulation de se distinguer dans la gestion des intérêts des communes et des provinces? Quand les comices par centuries furent abolis à Rome, la vieille aristocratie romaine ne se retira pas dans la tente : elle descendit dans les comices par tribus, et y transporta toute son influence. L'aristocratie française devait faire de même, quand les champs de bataille lui furent fermés, et que le pays eut une action propre, indépendante de celle de la royauté. Mirabeau avait très-bien saisi la situation, et il l'exprimait ainsi avec le ton un peu déclamatoire de son époque dans un *Fragment de correspondance* publié en mai 1788 : « Richelieu » commença par accoutumer au joug, en les attirant à la cour, des » vassaux indomptables. Il les avilit ensuite par le métier abject

» de courtisan. Ils consumèrent leur patrimoine en objets de luxe,  
 » ils ne reçurent que quelques pensions, ils oublièrent les provin-  
 » ces. Il fallait affaiblir la noblesse, et on l'a détruite ; ses dépenses  
 » à Paris et à la cour sont annuellement augmentées dans une pro-  
 » portion semblable à celle dans laquelle les fermes négligées et  
 » livrées à des régisseurs ont décréu. Aujourd'hui ces nobles ruinés  
 » environnent le trône. Quel est le remède ? Rendre à la population  
 » des provinces la plus grande partie de la noblesse que l'amour du  
 » luxe et la cupidité retiennent à Paris. Les assemblées provinciales  
 » ménageant à la noblesse les moyens de s'occuper et d'acquérir de  
 » la considération, le courtisan redeviendra citoyen et perdra bien-  
 » tôt sa bassesse et ses autres vices. »

L'objection la plus grave qu'on puisse faire contre les libertés provinciales, c'est que, en 1789 déjà, elles étaient devenues impossibles. L'un des esprits les plus éminents de notre temps, M. le comte de Montalembert<sup>1</sup>, a pensé qu'à cette époque les provinces n'étaient plus rien, tant le pouvoir absolu avait supprimé d'Etats ! tant il avait réduit à néant ceux qui avaient racheté leur indépendance ! Sans doute la royauté avait porté un coup fatal aux libertés provinciales ; mais en supprimant les Etats de fait, elle n'avait pu supprimer leur esprit qui était resté vivace au fond des provinces. Pour qu'il y ait des Etats provinciaux, il faut des provinces, et c'est pour cela, comme le dit avec raison M. de Montalembert, qu'un pareil établissement serait aujourd'hui chimérique ; mais en 1789 la province subsistait toujours : n'avait-elle pas ses trois ordres, son Parlement, ses mœurs, sa vie propre, qui n'ont été effacés que par l'action des révolutions et du temps ? Les provinces redemandaient leurs états ; elles les désiraient avec d'autant plus d'ardeur qu'elles en avaient été privées plus longtemps, et que l'expérience leur faisait sentir plus vivement la supériorité de l'ancien état de choses. Les pays dont les franchises s'étaient maintenues, en recouvraient l'intégrité ; d'ailleurs, ils n'avaient jamais été les instruments passifs du pouvoir. Quelques écrivains ont conclu de la Correspondance administrative sous Louis XIV publiée par M. Depping que les Etats provinciaux n'étaient qu'une véritable *comédie*. Le roi demandait le don gratuit : les députés étaient gagnés par des gratifications, la noblesse séduite par des dignités, les Etats disputaient longuement,

<sup>1</sup> *Des intérêts catholiques au XIX<sup>e</sup> siècle.*

et tout se terminait par une transaction entre le chiffre exigé par le Roi et celui que les Etats accordaient. Mais en étudiant sérieusement cette correspondance, on arrive à une conclusion contraire : s'il fallait en effet tant d'art de la part des intendants, s'il fallait que le concours de la royauté fût promis à ceux qui lui assuraient leur suffrage, c'est que les Etats étaient plus libres qu'on ne le dit : ils avaient une véritable indépendance. On ne corrompt pas en effet les esclaves ; on leur fait savoir sa volonté, et ils obéissent. Tels n'étaient pas les Etats sous Louis XIV, sous Colbert, le ministre le plus entreprenant qu'il y ait eu, et à plus forte raison sous Louis XVI, lorsque leur action eut été favorisée par le roi.

Après avoir contenu la démocratie, les institutions provinciales devaient fonder en France la véritable liberté. *Au prince le gouvernement, à l'ordre municipal l'administration du pays*, disait Mirabeau, le père du fameux tribun. Ces mots résument le genre de liberté politique que la France voulait avant 1789. La liberté n'est point en effet une chose abstraite, uniforme dans tous les temps et chez tous les peuples. Elle varie suivant les climats, suivant les pays, et dans le même pays suivant les époques. Elle ne peut avoir que deux fondements, le génie d'un peuple et son histoire. La liberté d'Athènes n'était pas la même que celle de Rome. Dans la ville de la Grèce, brillante par les arts et le goût exquis de ses habitants, au milieu d'une population intelligente, mais oisive, plus mobile dans ses caprices que les flots de la mer Egée qui baignaient ses ports, après les sacrifices héroïques que toute la nation avait faits pour sauver sa liberté, la vie publique se passait à l'Agora. Le peuple y décidait la paix et la guerre, il élevait et proscrivait ses généraux, il bannissait les péçtes qu'il avait applaudis la veille ; il portait dans les affaires publiques, dont il était le seul maître, les inspirations généreuses, les nobles sentiments qu'il puisait au théâtre, véritable école du patriotisme athénien ! Chez les Romains le peuple n'intervenait pas dans le gouvernement. « A Rome, » gouvernée par les lois, dit Montesquieu, le peuple souffrait que » le Sénat eût la direction des affaires. » S'il en eût été autrement, jamais le peuple romain n'eût conquis le monde. Sa liberté consistait à nommer ses magistrats, ses consuls, ses préteurs, à élire le grand Pontife, à voter lui-même les lois dans les assemblées par tribus. La liberté du citoyen romain surtout était chose sacrée ; on ne pouvait le bannir, il fallait qu'il s'exilât lui-même. On ne pou-

vait lui nommer de juges contre son gré, il devait les choisir. Avec le temps, la distinction entre les deux ordres fut abolie : Rome se trouva la ville la plus libre du monde, mais il apparut dès lors une populace avide, qui demanda avec les Gracques le partage des terres, qui se laissa corrompre par Antoine avec l'argent de César, et ce fut elle que l'empire vint satisfaire, en lui donnant des cirques pour charmer ses loisirs, et, pour calmer sa jalousie, le spectacle d'un abaissement universel !

La France monarchique n'aspira jamais à la liberté de la place publique, comme Athènes, ni aux luttes tribunitiennes de Rome : elle avait été longtemps comprimée par le pouvoir féodal, comme un pays placé en état de siège en présence d'un péril imminent. Sa première aspiration vers la liberté fut une aspiration vers une administration libre, indépendante, sans contrôle de la part des seigneurs. Le fond du vieux peuple franc était l'amour de la propriété et de la famille, et, parce qu'il aimait son champ et son foyer domestique, il voulait aussi s'administrer lui-même, afin que personne n'intervînt dans ses affaires et ne lui dictât ses sacrifices. En 1303 le tiers état est admis aux états généraux : quel y fut son rôle jusqu'en 1789 ? Fit-il des lois ? nullement : il votait les subsides, c'est-à-dire qu'il consentait lui-même les charges qu'il était obligé de supporter. « Depuis le roi Jean, dit » Mezerai, les Etats n'ont guères servi qu'à augmenter les subsides. » La province avait des intérêts propres, comme la commune et comme l'Etat. Pourquoi les laisser à l'arbitraire d'un gouverneur sous la féodalité, ou du pouvoir royal sous la monarchie ? Nos ancêtres avaient des assemblées provinciales qui veillaient aux dépenses de la province, et il n'était pas perçu un sol qu'ils ne l'eussent ordonné. Voilà les libertés auxquelles ils tenaient plus qu'à leur vie, et pour lesquelles ils dépensèrent des millions, aimant mieux faire un sacrifice momentané que d'être sujets de lois qui n'étaient pas les leurs. Le Parlement était le gardien de ces libertés en refusant l'enregistrement des édits qui leur étaient contraires. Il avait, en outre, des attributions spéciales qui démontrent bien l'esprit de l'ancien droit. Si le tiers-état tenait à sa province et à sa propriété, il ne tenait pas moins aux propriétés de la couronne qu'il considérait comme le domaine du pays ; le Parlement était chargé de veiller à ce qu'aucune partie de ce domaine ne fût aliénée. Le roi pouvait faire la paix et la guerre, il pouvait faire des trai-

tés, mais il ne pouvait disposer d'un moulin de ses domaines.

Les libertés municipales se développèrent pendant les guerres de religion ; Richelieu les attaqua, et la Fronde fut la réaction de la France contre la centralisation commencée par le grand ministre. Mais Richelieu avait moins tenté contre le tiers-état que contre la noblesse. Le Parlement se plaignait moins de ses droits méconnus qu'il ne cherchait à s'attribuer des fonctions politiques. Aussi la France entière, dont la liberté était restée sauve, ne prit-elle pas part au mouvement. Sous Louis XIV et Louis XV, la royauté tendit à absorber tous les pouvoirs et toutes les influences. Les libertés publiques s'effacèrent au milieu des splendeurs de la monarchie : les Etats provinciaux furent supprimés ou restreints dans leurs attributions, les Parlements forcés d'enregistrer les édits ; ce domaine public, auquel tenait tant la nation, donné en apanage à des enfants légitimés ; les fonctions municipales, auparavant électives, transformées en offices par l'effet des édits bursaux ; les administrations locales remplacées presque partout par des agents subalternes qui, dans les détails d'une perception onéreuse, compromettaient la royauté ; la lassitude et la haine s'accumulant peu à peu dans les esprits et se développant sous l'influence des idées philosophiques : voilà ce qui provoqua la réaction ardente, générale de 1789 et le cri de liberté qui s'échappa alors de tous les cœurs ? La liberté que la France voulait n'était autre chose que recouvrer le droit de s'administrer elle-même, en prenant la commune pour point de départ, et en s'élevant aux garanties nécessaires pour la levée et l'octroi des impôts. C'était cette force communale que Fénelon, moins chimérique qu'on ne le dit, indiquait au duc de Bourgogne, lorsqu'il prévoyait à travers les magnificences du règne de Louis XIV l'abîme où allait la monarchie. Là du moins le passé eût répondu du présent, le génie du peuple eût été d'accord avec ses institutions : faute de prendre cette base, la liberté politique a été condamnée à de perpétuelles vicissitudes, dont M. Guizot a très-bien senti le principe quand il dit : « Fut-ce un très-grand malheur que la perte des » anciennes libertés communales, je le crois : je crois que si elles » avaient pu s'adapter au cours des choses, la liberté, l'esprit politique de la France y auraient gagné. »

Quel profit en effet la liberté tira-t-elle de cette division par départements substitués aux anciennes provinces ? Le pouvoir central devint plus exigeant, sans contrôle et sans limite, imposant aveu-

glément ses volontés au pays. A mesure que les libertés municipales tombèrent, la bureaucratie prit plus d'empire : elle établit définitivement son pouvoir sur les ruines des consuls et des échevins de nos provinces. Dans l'ancien régime que l'on disait si tyrannique, la résistance était permise. Sous Louis XIV lui-même, on retira plusieurs édits devant l'opposition qu'ils soulevaient. Sous Louis XVI, lorsque les parlements eurent été supprimés par le coup d'État de Brienne, la Provence envoya à Paris ambassade sur ambassade, protestation sur protestation pour recouvrer ses corps souverains : le pays entier s'émut, et la douleur générale, les larmes de tout un peuple revendiquant ses droits, ses prières suppliantes lui firent obtenir justice de la part de la royauté. Mais qui songea à protester sous la Révolution ? Sur cette France nivelée par l'Assemblée constituante, la Convention ne rencontra pas un obstacle ; elle promena ses échafauds sanglants d'un bout du pays à l'autre, et il ne s'éleva aucun cri, si ce n'est le cri de désespoir des victimes livrées au bourreau ! Les ordres de Robespierre furent plus religieusement observés que ne l'avaient été ceux des monarques les plus absolus. Il y eut cependant quelques provinces qui résistèrent ; ce furent celles qui, malgré les décrets législatifs, avaient conservé l'ancien esprit provincial. La Bretagne et la Vendée montrèrent ce qu'étaient nos anciennes provinces, quelquefois rebelles à la royauté au jour de sa grandeur, mais fidèles jusqu'à l'héroïsme le jour de son immolation. L'égalité jalouse seule peut s'applaudir d'un nivellement absolu ; mais soutenir qu'il fut favorable à la liberté, c'est dire que Rome devint libre, lorsque, toutes les supériorités politiques et sociales étant détruites, le Forum muet, les comices déserts, le féroce Caligula regrettait que le peuple romain n'eût pas une seule tête pour l'abattre d'un seul coup.

En perdant leurs libertés, les provinces perdaient leur vie, et les principes de la Constituante arrivaient à faire d'une seule ville le centre de tous les pouvoirs, mais aussi le foyer de toutes les révolutions. L'esprit révolutionnaire y eut son arsenal, comme l'esprit de conservation et d'ordre, et quand par surprise ou par violence il devint maître de la capitale, il put se vanter d'être le maître de la France, qu'elle le voulût ou qu'elle ne le voulût pas. Sous la monarchie il n'en était pas ainsi. Henri IV avant son abjuration eût pris Paris sans être pour cela roi de France. Louis XIV, du château de Saint-Germain, vit sa capitale livrée aux barricades, et ne crut pas

sa couronne perdue. La France n'était pas complice de la révolte, et Paris alors n'était pas encore la France!

Nous regrettons avec M. de Ribbes ces fêtes populaires, ces royautés d'un jour, ces solennités triomphales qui, à la Fête-Dieu surtout, rappelaient aux habitants de la Provence la souveraineté débonnaire du roi René. Qui douterait que ces usages, en donnant une physionomie vivante à chaque pays, n'y fixassent le cœur de ses habitants? Aix apparaissait alors dans toute sa splendeur : les étrangers et les villes voisines affluaient dans son sein, chaque corporation nommait ses dignitaires pour la fête, la ville elle-même y était représentée par ses consuls et ses assesseurs en robes rouges; on donnait des jeux, on faisait des processions sous le ciel pur de la Provence, en présence des monuments à demi détruits de la grandeur romaine, et au bruit de ces chants provençaux qui n'avaient pas disparu avec les troubadours. Que reste-t-il aujourd'hui à Aix de tant de splendeurs au milieu de ses hôtels déserts et de ses rues silencieuses? Plus on fouille les archives de nos anciennes provinces, plus on y trouve de vestiges de leur grandeur passée, mais ils sont enfouis comme ces grands débris que le laboureur s'étonne de trouver dans la campagne romaine, *effossis mirabitur ossa sepulcris!* A la surface, la vie semble s'être retirée. Comprimées par le pouvoir central, les provinces rappellent ces corps ensevelis les uns à côté des autres dans les tombeaux de l'Égypte et sur lesquels repose la majestueuse unité des pyramides.

Cet aveu est échappé à un écrivain dont le témoignage ne peut paraître suspect en faveur des libertés provinciales. L'historien du tiers-état, M. Augustin Thierry, beaucoup trop porté selon nous à louer la centralisation, ne craint pas de dire, en parlant de l'ancien état de nos provinces comparé à leur état actuel : « Les portions diverses de la France antique jouissaient de la vie sociale » aux divers titres de nation unie, de ville libre, de commune affranchie, de cité municipale; partout on voyait des traces de jugements par les pairs, d'élections des magistrats, de contribution volontaire, d'assemblées délibérantes, de décisions prises en commun, mais les portions de la France actuelle sont inanimées, et le tout n'a qu'une vie abstraite et en quelque sorte nominale, » comme serait celle d'un corps dont tous les membres seraient paralysés. »

On a justifié l'Assemblée constituante en disant que la suppression

des provinces avait rétabli en France l'ordre et l'unité. Mais rien n'est plus douteux que cette assertion. Si on entend par ordre un nivellement absolu, une destruction complète, la ruine de tout ce qui existe, un état de choses semblable à celui que laisse derrière lui un conquérant qui s'avance en brûlant tout et dévastant tout sur son passage, ah ! sans doute, l'Assemblée constituante fit de l'ordre et un ordre prompt assurément ! Mais si l'ordre consiste dans la proportion, dans l'harmonie, dans les rapports du tout avec ses parties, si l'unité est la prédominance d'un pouvoir sur tous les autres, au lieu d'être l'absorption de tous les pouvoirs et de toutes les forces en un seul point, l'Assemblée constituante ne fit que du désordre, car elle ne laissa debout rien de ce qu'elle avait trouvé : « Ce qu'on » appelle union dans un corps politique, dit Montesquieu, est une » chose très-équivoque : la vraie est une union d'harmonie qui fait » que toutes les parties, quelque opposées qu'elles paraissent, con- » courent au bien général de la société, comme des dissonances » dans la musique concourent à l'accord total. Il peut y avoir de » l'union dans un Etat où l'on ne croit voir que du trouble, c'est-à- » dire une harmonie d'où résulte le bonheur qui seul est la vraie » paix. Il en est comme des parties de cet univers éternellement » liées par l'action des unes et la réaction des autres. » Louis XIV fit véritablement de l'unité dans ses admirables ordonnances en matière civile, commerciale et criminelle : sans détruire les parlements, sans effacer les institutions existantes, il introduisit dans toutes les coutumes des principes communs et des règles uniformes, et imprima sur elles, pour ainsi dire, le sceau de l'autorité royale. Mais détruire tout, briser avec le passé, mépriser les institutions de ses ancêtres, puis reconstruire sur des ruines un édifice nouveau, sans se demander s'il est en rapport avec l'histoire, avec les mœurs, les goûts, les habitudes d'un pays, l'inaugurer ensuite par des tables sanglantes de proscription, est-ce là faire de l'ordre, ou n'est-ce pas plutôt le renverser ?

« Il est hors de doute, dit M. de Ribbes, que l'unité est très- » désirable, qu'elle est la condition essentielle de l'ordre, et que » nous devons applaudir aux progrès réels qui tendent à l'établir » et à la développer au sein d'une nation. Mais l'unité ne ressemble » pas mieux à l'uniformité que la liberté à la licence, et que l'éga- » lité civile au nivellement des classes et des rangs. La nature, ce » type immuable des œuvres humaines, nous fournit à ce sujet des

» enseignements que nous ne saurions trop méditer. Rien ne prouve  
 » plus évidemment la nécessité d'une hiérarchie et d'un échelon-  
 » nement de forces que l'aspect général du monde : tout y est un,  
 » tout aussi y est divers. L'harmonie de l'ensemble résulte du  
 » contraste que présentent les parties. L'ordre physique ne serait-il  
 » pas en cela l'image fidèle de l'ordre moral ? Chaque famille ou  
 » privée ou nationale n'a-t-elle pas ses mœurs, ses aptitudes, son  
 » caractère, ses besoins, comme chaque fraction du territoire a son  
 » climat et ses différentes productions ? Pascalis avait écrit : « Unis-  
 » sez les hommes aux besoins de l'Etat, communiquez-leur cet es-  
 » prit de famille qui dispose aux grands sacrifices, et vous renouerez  
 » le lien social. » Admirable maxime dans laquelle se formule la  
 » seule politique vraiment chrétienne et vraiment libérale ! Au  
 » lieu d'agir ainsi, les Constituants s'efforcèrent de tout niveler et  
 » de tout dissoudre ; ils enlevèrent au peuple ces affections et ces  
 » administrations patriotiques qui les rapprochaient, qui les aggro-  
 » méraient, qui les attachaient au foyer de famille, à la commune,  
 » à la province et à l'Etat ; qui les défendaient contre l'anarchie et  
 » contre l'arbitraire ; puis, après avoir affaibli la France, après l'a-  
 » voir divisée et subdivisée, après avoir éteint chez elle toute vie  
 » locale, et par cela même toute vie indépendante, après avoir con-  
 » centré tous les pouvoirs dans une seule ville, ils se persuadèrent  
 » que le gouvernement absolu serait impossible à jamais, et que  
 » rien ne comprimerait désormais l'essor de la liberté ! »

C'était une étrange erreur. La liberté ne peut exister que si elle est conservée par des corps intermédiaires qui puisent en eux-mêmes leur propre vie. Autrement le pouvoir la comprime et l'anarchie la défigure. L'Assemblée constituante crut servir la liberté et elle ne servit que la démocratie. Elle fit le champ libre pour toutes les révolutions et table rase pour tous les excès. Les institutions provinciales que défendait Pascalis étaient une barrière insurmontable opposée à ces excès, et par cela même le gage assuré de la liberté. Nous n'en voulons d'autre preuve que les opinions successives d'un homme qui joua un rôle immense dans la Révolution française, et dont la Provence réveille nécessairement le souvenir. Nous voulons parler de Mirabeau.

Mirabeau eut deux phases dans sa vie. Il fut tribun et homme d'Etat. Ces deux phases se reflètent dans le jugement qu'il porte sur les libertés provinciales. En 1789, Mirabeau arrive à Aix pour être

élu aux Etats-Généraux. La main fatiguée de pamphlets stériles, l'imagination troublée par les prisons d'Etat, le cœur encore ulcéré de cette publicité jalouse que sa vie privée a reçue devant le Parlement de Provence, il veut se venger de la noblesse qui l'a renié, de l'opinion publique qui l'a flétri, de sa destinée enfin qui le poursuit, en le condamnant à faire toute sa vie ce qu'il ne veut pas, à ne pas faire ce qu'il veut, comme un astre brillant mais dévoyé dès son principe de la route qu'il doit suivre ! Il rêve les ovations populaires, et ces triomphes de l'éloquence dont les contre-coups porteront si loin. Dans cette pensée il donne la main au tiers-état pour le pousser en avant, il exploite dans ce qu'ils ont de plus vil les instincts de la multitude, et voyez alors comme il parle de la Provence, de son pays, de ses droits antiques qui ne sont « qu'un » désordre dans le désordre, une incohérence dans l'incohérence, » une anarchie dans l'anarchie ! » Plus tard, Mirabeau fit entendre un autre langage, et lorsqu'on discuta à l'Assemblée constituante sur l'organisation administrative de la France, le modèle qu'il proposa fut la Provence, « dont le régime vanté par plusieurs publicistes était, dit-il, l'un des mieux organisés qu'il connût. » Quel changement il avait subi sous l'influence de l'expérience, et sous l'influence aussi de ces grands remords du cœur qui lui firent plus tard amèrement regretter les succès de son éloquence !

L'opinion de Mirabeau résume celle de la France. La France révolutionnaire voulait la suppression des libertés provinciales : il suffit de lire les discours des terroristes les plus fameux, pour s'en convaincre. La France qui désirait sincèrement la liberté, cherchait dans ces institutions un appui et un refuge. Tant que 89 fut un mouvement de réforme, il marcha dans le sens des assemblées provinciales : un édit de Louis XVI, malheureusement stérile par la résistance de quelques parlements, et la faiblesse qu'on mit à son exécution, les établissait partout où il n'y aurait pas d'Etats. Le jour où les niveleurs prédominèrent et la Révolution commença, ces Assemblées furent condamnées et dissoutes. Attaquées par les théoriciens, les partisans du contrat social et de l'égalité universelle, elles furent défendues par les hommes pratiques, habitués à l'administration du pays et voulant faire de l'ancien état de choses la base d'une France nouvelle où la liberté ne serait pas exposée à des vicissitudes sans fin. Tel fut le rôle de Pascalis, de Dubreuil, de Portalis et des autres grands avocats de Provence, pleins de foi

dans la Constitution de leur pays, pleins d'ardeur pour en étendre les bienfaits. Nous approuvons leurs courageux efforts pour la maintenir, leurs regrets lorsqu'ils l'eurent perdue, la douleur dont ils furent pénétrés en apprenant que, dans la nuit mémorable du 4 août, les députés de la Provence avaient sacrifié les droits antiques du pays. Le sacrifice était beau sans doute, et l'holocauste n'eût pas été trop grand, s'il eût sauvé la patrie. Mais qui garantissait ce résultat ? qui assurait que les institutions nouvelles vivraient ? où avaient-elles fait leurs preuves ? était-ce en Angleterre, où la Révolution avait respecté tous les anciens usages, s'était appuyée sur les traditions constantes du pays ? et même, si on eût pu prévoir l'avenir, quelle âme honnête eût accepté les réformes et les nouveautés nécessaires en 89, si elle eût su au prix de quel sang elles devaient être achetées !

Pascalis ne se borna pas à défendre les institutions provençales tant qu'elles existèrent. Il les célébra lorsqu'elles eurent cessé d'exister par le plus noble et le plus courageux dévouement. Ici nous quittons le domaine des conjectures et nous entrons dans celui des faits. S'il est beau de défendre une doctrine généreuse par sa parole et ses écrits, il est plus beau encore de lui rendre un hommage volontaire au péril de ses jours, surtout lorsque les plus courageux peuvent se dire que l'héroïsme est inutile, et que, en se perdant, on ne peut rien sauver !

La Constitution de Provence avait été détruite pièce à pièce, les Etats-Généraux étaient supprimés, les municipalités dissoutes, le Parlement suspendu : Aix n'était plus qu'une cité de mort, la Chambre des vacations du Parlement de Provence restait seule comme le dernier pan de cette grande ruine. Un décret supprima le Parlement et l'Ordre des avocats. A cette nouvelle, l'ancien assesseur, qui vivait dans la retraite, se rend au Palais ; il s'y présente en robe, escorté de plusieurs avocats, et là, en présence des magistrats qui allaient descendre pour jamais de leurs sièges, à cette barre où les intérêts de la Provence s'étaient agités depuis tant de siècles, Pascalis, ramassant dans son âme toutes les douleurs de sa patrie et bravant dans son éloquent langage le sinistre bruit d'armes qui déjà retentissait sur les bords de la Méditerranée, prononça son discours d'adieu. Son éloquence était triste. C'était celle de Crassus faisant entendre le chant du cygne au peuple romain :

« Si le peuple, dit-il, dont la tête est exaltée par des prérogatives dont il ne connaît pas le danger, dont le cœur est corrompu par le poison des idées républicaines, souscrit au renversement de la monarchie, à l'anéantissement de notre constitution, à la destruction de toutes nos institutions politiques ;

» S'il applaudit à la proscription de votre chef qu'il surnomma son ami, à la dispersion de la magistrature qui veille sans cesse pour son bonheur, et à l'anarchie qui exerce déjà ses ravages ;

» Si dans l'excès de son aveuglement il se refuse au vœu de cette foule de communautés, qui ont inutilement sollicité la convocation de nos Etats ;

» Enfin, si, pour comble d'infortune, il provoqua les calamités de toute espèce qui l'affligent, plaignons ses erreurs, gémissons sur le délire qui l'agite, et craignons qu'il ne se charge lui-même un jour de sa vengeance.

» Le temps viendra, et nous osons prédire qu'il n'est pas éloigné, où, le prestige dissipé par l'excès même des maux qu'il aura produits, nos citoyens rendus à leurs sentiments naturels de fidélité, de franchise et de loyauté, béniront la sagesse d'une constitution exaltée par les publicistes, l'égide de la liberté sociale, le garant de la félicité publique.

» Puisse le ciel hâter le moment où, nous gratifiant de ce nouveau bienfait, nos citoyens détrompés se réuniront à l'envi pour assurer la proscription des abus de l'ancien régime, l'exécution de nos traités avec la France, le rétablissement de la monarchie, et avec le retour de nos magistrats, celui de la tranquillité publique !

» Tels sont, Messieurs, les vœux dont vous fait aujourd'hui l'hommage un ordre non moins célèbre par ses talents que par ses vertus, qui sut mériter l'estime des différents barreaux du royaume et conserver la vôtre, qui mit toujours sa gloire à partager vos travaux et vos disgrâces, et qui, destiné à s'ensevelir avec la magistrature, veut vivre et mourir citoyen Provençal, bon et fidèle sujet du Comte de Provence, roi de France. »

A ces accents d'une voix libre, Aix sembla se réveiller. La vieille ville des comtes de Provence parut faire effort pour recouvrer ce qu'elle avait perdu, le parti révolutionnaire s'émut, il accusa Pascalis d'attenter à la souveraineté du peuple, et quelques jours après, Pascalis, dévoué aux furies de la horde révolutionnaire, traîné de la Mignarde, où il s'était retiré, dans les prisons d'Aix, des prisons au

Cours, était pendu à l'un des réverbères de la place du Cours. Il avait voulu défendre le peuple, et le peuple l'immolait : il avait soutenu les municipalités, et il expira en face d'une municipalité désarmée et impuissante ! Déplorable catastrophe qui nous ferait douter des principes de la constitution de Provence, si le peuple qui se fit le bourreau de Pascalis avait été le véritable peuple provençal, et si les municipalités étaient restées telles qu'il les avait lui-même dirigées ! Mais la Révolution avait commencé son œuvre : sous prétexte de régénérer, elle avait tout détruit : ce peuple n'était qu'une populace sans patrie, et les municipalités n'étaient qu'une amère dérision de celles qui avaient existé autrefois ! Les amis de Pascalis n'eurent pas un sort beaucoup meilleur : Dubreuil s'exila, Portalis fut pros- crit et ne rentra en France que sous le Directoire. Ces hommes il- lustres, victimes de leur zèle pour la constitution de leur pays, nous rappellent ces grands orateurs dont parle Cicéron, qui défen- dirent Rome aux jours de sa liberté, et dont les uns périrent dans les proscriptions, les autres survécurent pour être condamnés au si- lence sous le règne de César. Si on juge de leurs efforts par les ré- sultats, leur éloquence fut stérile : si on apprécie leur dévouement, leur caractère, la grandeur de la cause pour laquelle ils versèrent leur sang, ils étaient dignes de toute notre admiration.

M. de Ribbes a fait revivre ces nobles figures. Son livre est un beau monument élevé en l'honneur de la Constitution provençale et de ses derniers défenseurs. Nous avons tort de dire qu'il ne res- tait rien à Aix de sa grandeur passée. Elle brille toujours par les études littéraires, par le talent oratoire, par les travaux de l'esprit : l'ouvrage dont nous parlons en est la preuve : il montre que si la capitale de la Provence a perdu d'autres prérogatives, elle conserve toujours le sceptre de l'intelligence et le culte de ses vieilles tra- ditions !

ANATOLE DES GLAJEUX.



# LUTHER CONDAMNÉ PAR PHOTIUS.

TRADUIT DU RUSSE.

« Les idées justes, de quelque part qu'elles  
» viennent, finissent par triompher. »

AMPÈRE.

---

Dieu est toujours la première, la plus vaste passion de l'humanité : tel fut le sujet d'une des plus éclatantes conférences de Notre-Dame. En méditant à l'écart, en versant plus d'une larme sur les événements dont nous sommes les témoins étonnés, j'ai compris les paroles de l'éloquent dominicain que, naguère, je n'avais qu'admiré.

En effet, la question d'Orient est une question religieuse, ou elle n'est rien.

On serait criminel d'allumer la mèche d'un seul canon si on ne luttait pas pour la liberté religieuse, la civilisation, l'ordre social dans toute la chrétienté, et le comte Nesselrode a, cette fois, parlé pour tous quand il a dit : « que le sentiment national de la Russie » attache une importance si haute et si grave au but *unanimentement* » avoué de sauvegarder, par une transaction européenne, l'avenir » des populations chrétiennes d'Orient, sans distinction du rit qu'elles » professent, que feu l'empereur (*qui n'est plus l'ennemi de person-* » *ne!*) avait prescrit à ses représentants de placer ce but sacré à la » tête du traité de pacification qui se fera un jour <sup>1</sup>. »

Ce sentiment de nationalité, invoqué par le chancelier de l'empire russe, n'est pas une fiction. Il est incontestable que le peuple

<sup>1</sup> Circulaire du 28 avril 1855.

russe se bat ou croit se battre pour sa religion. Quelle est donc cette religion qui, dans un siècle qu'on supposait assoupi, opère tout à coup ce phénomène, peut-être funeste, mais réel ? Il devient au moins aussi intéressant de la connaître que la carte de la mer Putride, et s'il est difficile de l'apprécier, parce qu'elle « ne se distingue que » par une soumission passive au pouvoir temporel qui la dirige et » avec lequel elle est confondue <sup>1</sup>, » les rares documents qu'elle vient à nous fournir elle-même me paraissent mériter d'autant plus d'être scrupuleusement étudiés.

Un écrivain russe, mais qui ne trace pas une seule ligne sans la sanction du très-saint Synode, s'est posé depuis quelques années à Saint-Pétersbourg comme le champion de l'Eglise russe. Aidé par Fleury, par Bingham et leurs successeurs, il croit avoir dit tout ce qu'il y a de plus fort en sa faveur. Ses ouvrages, répandus dans la société russe, m'ont semblé un moyen de connaître son opinion, d'approfondir son égarement. M. André Mourawieff (tel est le nom connu que porte cet écrivain qui, d'ailleurs et bien entendu, ne manque pas de mérite) a publié deux écrits à la genèse de la question d'Orient. L'un, dirigé contre le catholicisme, a été traduit et aussitôt réfuté par une main habile <sup>2</sup>. Celui-ci, lancé contre le protestantisme, renferme des aveux précieux à enregistrer, des contradictions utiles à constater. Il nous révèle que, si malheureusement le Russe a de l'antipathie pour le catholique, heureusement il n'a guère de sympathie pour le protestant, sur lequel, comme l'a observé un écrivain qui a tout dit, il a un immense avantage ; car le « protestant ne saurait presque exercer son culte sans nier implicite- » ment un dogme fondamental du christianisme. Par exemple, lors- » qu'il reçoit la communion, il nie la présence réelle ; de manière » que s'il avait le bonheur de reconnaître la vérité, sa conscience » devrait souffrir excessivement. Le Russe n'est pas dans le cas de se » reprocher aucune simulation. Il croit ce que nous croyons ; il re- » çoit le même pain que nous. C'est un acte qu'il peut régulariser » en y ajoutant le vœu sincère de manger ce pain à la table de saint » Pierre <sup>3</sup>. »

Saint Augustin s'écrie dans ses merveilleuses Confessions : « Je pleurais Didon, morte pour avoir aimé un Troyen, et je ne pleurais

<sup>1</sup> *La Civilisation et la Russie*, par le comte Gurowski. Saint-Pétersbourg, 1840.

<sup>2</sup> Voy. : *La question religieuse en Orient*. Paris, chez Lanier, rue de Bucy, 4.

<sup>3</sup> Lettre du comte de Maistre à une dame russe sur le schisme.

» pas sur moi-même, mort aussi pour avoir renoncé à votre amour, ô  
 » mon Dieu, lumière de mon esprit ! ! »

Les gémissements de M. Mourawieff sur les protestants, qui parlent déjà d'un mouvement louable, m'ont rappelé les larmes de saint Augustin sur le sort de Didon se plongeant, dans l'égarément de sa passion, un poignard dans le sein, et me font espérer qu'il pourra bien suivre saint Augustin dans la seconde et meilleure phase de sa vie.

En combattant les doctrines de Luther, les sectateurs de Photius approchent souvent de la vérité, toujours ils la prouvent contre eux-mêmes : spectacle curieux et instructif. Ainsi l'opuscule, dont nous offrons la traduction aux esprits légitimement préoccupés de l'avenir du nord de l'Europe, établit la nécessité de la prière pour les morts, par conséquent le dogme catholique et du bon sens du purgatoire.

Un document récent est venu confirmer cette croyance. On ne nous reprochera pas de le citer avec émotion. Le testament de Sa Majesté l'empereur Nicolas se termine par cette touchante recommandation : *Je prie tous ceux qui m'aimaient de prier pour le repos de mon âme.*

L'accord entre les catholiques et les Russes peut donc être considéré comme atteint sur cet article. Il ne reste plus que deux questions à trancher de bonne foi, et, en réalité, il ne manque à la Russie qu'une seule chose, — de *régulariser* sa piété, comme le disait le comte de Maistre, qui la connaissait et l'aimait, en dirigeant sa barque, pour ne pas périr, à la remorque de cette barque mystérieuse de Pierre, battue de tous côtés et jamais engloutie, parce que le Seigneur est avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

En revendiquant vainement pour son Église acéphale l'apostolicité, inséparable de l'unité, le théologien russe, sans le sentir, s'agenouille sur le tombeau de saint Pierre, sur lequel, naguère, s'est également prosterné Sa Majesté l'empereur Nicolas.

En professant une profonde vénération pour la tradition, l'Église grecque n'a encore là qu'un pas de plus à faire dans la voie dont elle ne s'est pas écartée dans les premiers siècles du christianisme.

Mais c'est surtout touchant le culte extérieur que nous sommes tenus de rendre à notre Créateur que le Russe est dans le vrai quand il adresse des reproches au protestant. La liturgie slave s'est *mira-culeusement* maintenue orthodoxe. On a corrompu l'exposition scientifique du dogme ; on a laissé intact le chant populaire qui le proclame. Le catholique n'a qu'une *syllabe* à y ajouter. Comme nous,

le peuple russe a de longs jours de pénitence auxquels il est même plus fidèle que nous. Toutes nos fêtes sont les siennes, sans excepter celle de l'Immaculée Conception, qu'il célèbre le 9 décembre depuis un temps immémorial. Cette similitude importante, ce zèle pour la stricte observation des rites antiques est un grand moyen un bien doux espoir de rapprochement intime et complet. Il est impossible que tout homme simplement logique, ébranlé un jour par la grâce divine, ne soit amené à reconnaître la vérité qu'il chante quotidiennement à haute voix.

En somme, ces pages, provenant de l'écrivain religieux le plus goûté par la société de Saint-Petersbourg, m'ont paru pouvoir servir de *pièce* dans le procès qui se poursuit, devant l'univers épouvanté, entre le schisme et la vérité. Le lecteur chrétien y trouvera des indices propres à augmenter son espérance, qui a le droit d'être immense comme la rédemption où elle prend sa source. Et là où il ne rencontrera qu'obscurité et erreur, il répétera avec un nouvel élan d'amour ces paroles de notre divin Maître à la Samaritaine : « Vous » adorez ce que vous ne connaissez pas ; pour nous, nous adorons » ce que nous connaissons. »

#### LUTHER CONDAMNÉ PAR PHOTIUS.

On entend fréquemment des personnes sincèrement attachées à l'Eglise, mais peu familiarisées avec sa constitution, avancer qu'il n'y a presque pas de différence dogmatique entre les *orthodoxes* et les protestants, et que ce ne sont uniquement que des cérémonies extérieures qui les séparent. Cette opinion erronée est particulièrement dangereuse quand on a des protestants dans sa propre famille. Rien, dans leur doctrine, ne séduit davantage les esprits nonchalants que cette facilité qu'elle laisse d'enfreindre impunément les obligations extérieures de la religion, de ne pas consacrer certains jours au jeûne et aux œuvres de pénitence. L'homme, abandonné ainsi à son bon plaisir, insuffisamment éclairé, commence par mépriser les Commandements de l'Eglise; puis, libre de juger les vérités fondamentales du christianisme d'après ses propres lumières, sous l'influence de ses passions, il ne tarde pas à devenir indifférent aux dogmes de la foi. Il est bien triste de voir arbitrairement rejeté, avec notre enseignement si élevé, ces cérémonies religieuses, sagement

instituées par ces grands flambeaux des premiers siècles de l'Eglise, qui nous servent de guides vers le Christ ; cérémonies si importantes qu'elles fussent à elles seules, pourvu qu'on veuille bien en approfondir le sens, à nous initier aux dogmes de la foi. Souvent l'assistance régulière à l'office divin a amené des hommes, manquant d'éducation, complètement illettrés, à une perfection chrétienne, à une science bien plus haute que celle des plus savants de ce monde. Cette indifférence pour les saints usages de l'Eglise ne se conçoit pas, surtout chez nous, où ils sont si intimement liés aux souvenirs patriotiques que le mot *orthodoxe* exprime à la fois notre religion et notre nationalité.

Celui qui aime les siens, qui est habitué à la douce vie de famille, célèbre fidèlement les jours d'allégresse ou de douleur, consacrés par le souvenir de ceux qui lui sont chers. Si ces parents ne sont plus, il en porte scrupuleusement le deuil ; s'il a encore le bonheur de les posséder, il accourt les embrasser à leurs jours de fête, il tient à commencer avec eux la nouvelle année, il les rejoint pour Pâques et Noël, qu'une antique coutume veut que l'on passe ensemble, — inutile de le lui rappeler, — aucune distance ne l'arrête pour venir prendre sa place au banquet de famille ; il rentre sous le toit paternel comme la tourterelle vole vers son nid, et il y trouve une consolation inexprimable comme l'amour dont elle découle.

Pourquoi ne témoignons-nous pas un amour semblable à notre Rédempteur ? Comment ne nous souvenons-nous pas de tout ce qu'il a enduré pour nous ? Comment ne songeons-nous jamais à tout ce qu'il a souffert sur la croix ? Comment pouvons-nous être indifférents pour ces jours bénis qui, annuellement, renouvellent à notre mémoire ses grands exploits ? Si nous nous souvenions de l'agonie du Fils de Dieu, n'aurions-nous pas conscience de trouver trop rigoureux le Carême, l'abstinence des mercredis<sup>1</sup> et des vendredis, institués du temps des Apôtres pour honorer le crucifiement du Seigneur ? Si chaque Pâques était pour nous une véritable résurrection, nous aurions soin de nous y préparer par l'assistance aux offices divins qui la précèdent, au lieu de ne pas discontinuer ces plaisirs profanes qui mettent obstacle aux plus simples devoirs de religion. D'où vient une telle insouciance pour les fêtes de l'Eglise dans des hommes qui cultivent si tendrement les joies et les douleurs de famille ? Ne provient-elle pas de ce qu'on a grandi dans une igno-

<sup>1</sup> Les Grecs font maigre le mercredi au lieu du samedi. (Note du traducteur.)

rance profonde des lois de l'Eglise? Souvent, on entend demander : Quelle fête célèbre-t-on aujourd'hui, pourquoi jeûne-t-on? La transgression des préceptes de l'Eglise fait ainsi perdre de vue ses traditions, si bien gardées par nos pères, quoiqu'ils fussent contemporains des plus terribles tempêtes de l'incrédulité.

La source de ce déplorable oubli vient en partie de la dissipation du monde et quelquefois du commerce de parents, dignes d'estime sans doute, mais qui n'ont pas salutairement appris de leurs aïeux à se soumettre à l'Eglise, et qui professent une croyance qui ne les oblige à aucun devoir extérieur. Les enfants adoptent insensiblement la manière de dire de leurs parents, qui, d'ailleurs, ne leur donnent que de bons exemples, qui semblent même incliner vers l'orthodoxie et ne font aucune difficulté d'entrer dans nos églises, convaincus que tout est égal dans les deux confessions. Or, cette condescendance même prouve leur indifférence, fondée sur une ignorance souverainement dangereuse pour les jeunes gens inexpérimentés entraînés à les imiter.

Ce danger me remplit de compassion et m'engage à préciser sommairement la différence qui existe entre la vérité orthodoxe et la doctrine protestante, afin que quiconque désire connaître cette première puisse quelque peu s'en rendre compte. Elle frappera indubitablement celui qui ne voudra pas rester étranger aux dogmes de son Eglise, et cherchera dans son sein la paix de l'âme et le salut. Je ne veux ici ni blâmer, ni condamner. Nous ne devons pas oublier pour nous-mêmes ces paroles de l'Apôtre : « Qui êtes-vous pour » oser condamner le serviteur d'autrui? S'il tombe ou s'il demeure » ferme, cela regarde son Maître. Mais il demeurera ferme, Dieu » est puissant pour le soutenir <sup>1</sup>. »

Il n'est pas nécessaire de prêter beaucoup d'attention pour sentir, pour voir au premier coup d'œil la différence qui existe entre l'Eglise orthodoxe et le protestantisme. Il n'y a qu'à entrer dans la maison où s'assemblent les protestants, et ensuite dans le temple où s'accomplit la liturgie des orthodoxes. Le regard, le cœur saisiront aussitôt cette différence avant que l'esprit n'en soit pénétré par le raisonnement.

Qui est-ce qui s'offre à la vue du chrétien qui entre dans une maison de prières protestante?

Une vaste chambre, bien moins ornée que celles que nous voyons dans les habitations des riches; rien de particulier ne nous révèle un

<sup>1</sup> Rom. xiv, 4.

lieu de prières. Il s'y trouve bien l'image du crucifié ; mais elle est également dans la demeure de tout homme pieux.

Qui est-ce qui s'offre à la vue du chrétien qui entre dans un temple orthodoxe ?

Dès qu'il y met le pied, une émotion, dont il ne peut d'abord se rendre compte, s'empare de son âme ; il voit clairement qu'il n'est pas seulement dans un appartement attribué à la prière, mais bien dans la maison de Dieu, où tout lui parle de Dieu et se ressent de sa présence.

L'Invisible par essence y apparaît d'une manière visible. Le divin enseignement de la foi, renfermé dans l'Évangile, y est si éclatant que celui qui ne peut pas lire les saintes Écritures apprend l'histoire évangélique dans la contemplation des saintes images, devant lesquelles il se prosterne en reportant mentalement son hommage à celui qu'elles représentent.

Il voit l'image de la sainte Trinité ou celle du Fils de Dieu, il l'adore comme la créature a l'ore son Créateur. Il vénère celles des amis de Dieu qui nous servent de modèles, mais il ne leur rend pas un culte pareil à celui qui n'est dû qu'à Dieu seul. Parmi les images des saints, son regard s'attache particulièrement sur celle de la très-pure Vierge, Mère de Jésus ; sur celles des Prophètes, des Apôtres, des Apôtres qui ont annoncé sa parole ; sur celles des Anges auxquels Dieu a permis de nous apparaître pour notre salut.

La barrière mystérieuse formée par ces saintes images, l'iconostase avec ses trois portes conduisant au sanctuaire, dont l'entrée n'est pas licite pour tous, montre qu'il s'y accomplit quelque chose de sublime, quelque chose qui n'est pas humain. En effet, ce ne sont pas de simples prières qui s'y récitent, comme celles que l'on entend le dimanche dans les oratoires protestants, que tout chrétien peut chaque jour lire à domicile. On y célèbre la mystérieuse mémoire de la rédemption de l'humanité par le Fils de Dieu ; on y offre à Dieu le Père, pour le soulagement de notre infirmité et la rémission de nos péchés en cette vie et en l'autre, l'oblation réelle du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, sur un autel qui devient le trône de Dieu, un nouveau Golgotha. C'est bien là la maison du Seigneur, la porte du ciel, et non un lieu de réunion quelconque ; et voici déjà une différence bien essentielle : elle n'est pas la seule et se lie à bien d'autres.

Ceux qui offrent cette oblation sacrée du corps et du sang du Christ doivent être absolument, exclusivement dévoués à Dieu pour oser remplir un ministère si grave ; les profanes en sont indignes. Ils

doivent avoir reçu l'onction sacerdotale d'hommes ayant la plénitude du sacerdoce, le droit légitime de le transmettre, parce qu'eux-mêmes l'ont reçue de leurs prédécesseurs, et cette succession du sacerdoce doit nécessairement remonter jusqu'aux Apôtres et à notre Seigneur Jésus-Christ, qui l'a instituée.

Cette condition est *indispensable*; nous la voyons *strictement* réalisée chez les orthodoxes. Leurs prêtres sont ordonnés par des évêques qui peuvent montrer leur consécration l'un par l'autre, jusqu'aux temps apostoliques; la vertu de l'Esprit saint, qui constitue le sacerdoce, n'a pas cessé un seul instant de couler, depuis notre Seigneur jusqu'aux plus humbles ministres des autels orthodoxes, quand même sa conduite serait peu conforme à sa vocation. Quelle vérité consolante, destinée à confirmer chaque chrétien orthodoxe dans la vérité de sa foi?

Les protestants peuvent-ils se prévaloir de cet avantage? Ils n'ont pas de liturgie quotidienne. De temps à autre, les plus pieux d'entre eux reçoivent le corps et le sang du Christ, dans la conviction de faire une œuvre salutaire<sup>1</sup>. Ils n'ont pas la hardiesse de s'administrer eux-mêmes ce sacrement redoutable. Un pasteur, un homme considéré par eux comme un prêtre, leur distribue la communion. Mais quel est le caractère de cet homme, qui est-ce qui l'a ordonné prêtre, quel est l'évêque qui a imposé ses mains sur sa tête? Ils n'ont pas d'évêques. Luther, leur fondateur, était un simple prêtre; il n'avait pas un seul évêque parmi ses adeptes quand il se sépara de l'Eglise romaine, il ne pouvait pas transmettre à d'autres le sacerdoce que l'évêque seul a le droit légitime de transmettre. Qui est-ce qui consacre donc leurs pasteurs? Personne. Ces pasteurs sont simplement des hommes ayant fait des études théologiques; le consistoire, une administration où siègent des membres laïques, les autorise à s'appeler pasteurs et à officier. Or, quand un laïque est élu prêtre par d'autres laïques, sans la grâce du Saint-Esprit, les dons sur lesquels il prononce sa prière infirme peuvent-ils être considérés comme le corps et le sang du Christ? Comment qualifier la communion des protestants? Qu'ils descendent dans leurs consciences et y répondent eux-mêmes! Nous n'avons pas l'intention de les juger; nous ne voulons représenter les choses que telles qu'elles sont et se révèlent à l'observation. Il est étrange, il est effrayant de voir des

<sup>1</sup> Je parle ici des luthériens. Les réformés, qui forment une même société avec eux sous la dénomination de l'Eglise évangélique, ne croient pas à la présence réelle de Notre Seigneur dans l'Eucharistie et ne la regardent que comme un symbole de la sainte Cène.

hommes sans mission, sans avoir préalablement reçu le sacrement de l'Ordre, dont les Apôtres ont été revêtus par notre Seigneur, mettre la main, se faire les dispensateurs du sacrement redoutable qu'il a également institué.

Le sacrement de l'Ordre n'existant pas chez les protestants, celui de l'Eucharistie ne peut donc y exister, et ce ne sont pas les seuls sacrements qui leur manquent.

Quelles sont les dispositions qu'un chrétien doit apporter au mystère de l'Eucharistie afin de ne pas se rendre coupable, selon l'avertissement de l'Apôtre, et de ne pas manger sa condamnation et sa mort au lieu de recevoir un gage de salut et de vie éternelle? Il doit y apporter un regret sincère de ses péchés, les rejeter de son cœur par la confession. Si un serpent se cachait dans notre sein, nous nous hâterions de l'en chasser, d'appeler à grands cris celui qui peut nous en délivrer. L'homme peut-il éprouver soi-même sa conscience, être son propre juge dans une œuvre aussi difficile que la connaissance de ses fautes? Et, s'il parvient à les reconnaître, ne lui est-il pas bien salutaire de les avouer à un autre homme, sujet comme lui aux passions, mais consacré, pourvu d'un droit légitime, par la puissance qui lui a été donnée d'en haut, de nous juger dignes ou indignes de la réception du corps et du sang du Christ? Le Seigneur a dit aux Apôtres : « Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié » au ciel, tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le » ciel. » Ce pouvoir a été transmis, par l'imposition successive des mains, des Apôtres aux évêques, des évêques aux prêtres.

L'Église orthodoxe appelle ce sacrement un second baptême, parce qu'il efface les péchés commis après que nous avons été lavés de la tache originelle dans les eaux baptismales.

Les protestants n'admettent pas ce sacrement, indispensable pour une communion méritoire, en ce qu'il arrête ceux qui n'y sont pas préparés et les stimule à s'amender. Et il est utile de remarquer que, quand même ils voudraient le conserver, ils ne le pourraient plus. Chacun peut se repentir de ses fautes; mais, pour les absoudre, celui-là seul le peut auquel la puissance a été donnée de lier et de délier.

Ils sont d'accord avec nous sur le sens des sacrements. Comme nous, ils disent qu'ils consistent en une grâce invisible, en un don de l'Esprit saint, qui nous est communiqué par un signe visible et extérieur; mais, au lieu d'en avoir sept comme nous, ils n'en acceptent que deux, celui du baptême et celui du mariage. Nous avons vu que l'eucharistie n'est pas précédée chez eux par les sacrements

de l'ordre et de la pénitence qui lui sont étroitement liés; nous allons voir que le baptême n'y est pas suivi du sacrement de la confirmation qui en est inséparable.

L'Église orthodoxe reconnaît régulier tout baptême administré avec de l'eau au nom de la sainte Trinité, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, quand même il est administré en cas d'urgence par un laïque. Elle reconnaît le baptême protestant, mais elle le complète comme son propre baptême par le sacrement de la confirmation. A l'exemple des Apôtres qui envoyèrent deux d'entre eux confirmer dans la foi les nouveaux convertis de Samarie, en leur communiquant l'Esprit-Saint, — elle fait une onction mystérieuse sur l'enfant ou l'adulte, dépouillé du péché originel d'Adam, régénéré dans l'eau baptismale, afin qu'il s'avance courageusement dans la vie chrétienne.

Les protestants sentent la nécessité de ce sacrement, ils en ont conservé la dénomination à une cérémonie qui précède la première communion de leurs adolescents. *Mais ce sacrement ne peut être administré que par un évêque*, et s'il l'est par un prêtre, ce n'est qu'avec de la myrrhe consacrée par un évêque. Les protestants n'ont pas de hiérarchie ecclésiastique; ils n'ont même pas de prêtres: ils n'ont, par conséquent, personne pour répandre les dons du Saint-Esprit sur leurs nouveaux baptisés.

Le sacrement du mariage a été institué dès l'origine du monde par le Créateur, béni par notre Sauveur quand il est descendu sur la terre. L'Apôtre l'appelle *un grand sacrement*<sup>1</sup> et a exposé les obligations des époux dans son admirable épître aux Ephésiens. Les pasteurs protestants donnent bien une bénédiction nuptiale; mais ne considèrent pas le mariage, unissant deux en un seul, produisant des êtres raisonnables à l'image de Dieu, comme un sacrement, et ce lien sacré tombe chez eux moins dans le domaine de l'Église que dans celui de l'État.

Enfin, l'onction que l'on fait avec l'huile sainte sur le malade pour sa guérison spirituelle et corporelle, que les Apôtres pratiquaient en la présence même de Notre-Seigneur<sup>2</sup> et que saint Jacques nous a spécialement recommandée<sup>3</sup>, est regardée comme inutile chez les protestants. Le malade y est abandonné à lui-même. Telle n'est pas la conduite de l'Église orthodoxe. Elle soulage ses souffrances spiri-

<sup>1</sup> Voy. 32.

<sup>2</sup> Marc, vi, 13.

<sup>3</sup> Voy. 14.

tuelles et corporelles par le sacrement de l'extrême-onction ; par la confession, elle le délivre du fardeau de ses péchés ; quand l'heure de sa mort approche, elle lui apporte le saint viatique et ne cesse de l'accompagner de ses prières et de ses bienfaits jusqu'aux portes de l'éternité. Quelle richesse spirituelle, quelle sollicitude maternelle d'un côté, — quel dénuement, quelle insouciance de l'autre ! Est-il besoin de faire encore ressortir d'autres contrastes ? Ils ne sont que trop frappants.

La piété de l'Eglise ne cesse de guider, de purifier, de sanctifier, d'entourer ses enfants de consolations, du berceau à la tombe. A peine l'enfant est-il venu au monde que le prêtre récite déjà une prière sur sa tête et sur celle de sa mère. A peine mis au nombre des chrétiens, on s'empresse de le faire participer aux saints mystères, afin qu'il se nourrisse de cette nourriture céleste en même temps que du lait maternel. Un chrétien est-il malade, l'Eglise implore en commun sa guérison. Est-il dans la joie, elle lui prête ses accents pour louer Dieu. Elle a des prières particulières pour les époques inclementes, elle parcourt elle-même les champs pour y attirer l'abondance. Avez-vous construit une nouvelle habitation ? vous disposez-vous à entreprendre un voyage ? L'Eglise répantra sur vous et tout ce qui vous appartient une bénédiction spéciale. Qui est-ce qui peut énumérer ses bienfaits, exprimer sa tendresse ? Son amour a tout prévu, il ne nous abandonne dans aucune circonstance de notre existence ; il n'est pas limité comme elle et nous suit même au delà de la tombe.

« Quand un protestant a rendu le dernier soupir, on prie pour lui » seulement en l'enterrant, on le laisse ensuite et pour toujours sans » prières, ce qui est *une contradiction manifeste* ; car, si la prière » n'est pas utile à son âme, il ne faut pas prier du tout ; mais, si elle » lui apporte du soulagement, il ne faut jamais la discontinuer, et, » après avoir mis le corps en terre, ne pas moins songer à l'âme du » défunt : il n'en est pas ainsi dans l'Eglise orthodoxe. Dès qu'un de » ses enfants a fermé les yeux, elle ne cesse plus de chanter des » psaumes, de réciter des *panikides* <sup>1</sup> pour son repos ; elle prolonge » perpétuellement cette œuvre de miséricorde en offrant à la messe » une portion du pain d'oblation en faveur des défunts, *parce qu'elle » croit fermement que sa prière leur est utile*. Elle sait que les âmes » quittent cette vie dans différents degrés de péché ou de perfection, » et, comme elles sont privées dans l'autre monde de la possibilité » de satisfaire par elles-mêmes pour leurs fautes, l'Eglise prend sur

<sup>1</sup> Prières spéciales pour les défunts.

» elle cette œuvre d'amour, et, suivant l'antique tradition apostolique, elle offre pour eux le sacrifice salutaire du corps et du sang de Jésus-Christ, qui apporte du soulagement à ceux qui souffrent encore et augmente la joie spirituelle de ceux qui sont déjà bienheureux <sup>1</sup>. »

Les protestants ne croient pas à cette communication mystérieuse entre les deux Eglises, entre celle qui est visible sur la terre et celle qui est invisible dans les cieux. Non-seulement ils considèrent comme inutiles nos prières pour les défunts, mais ils vont jusqu'à nous blâmer d'invoquer les saints qui intercèdent constamment auprès de Dieu pour nous. Etrange chose ! Tant que mon prochain est revêtu de la chair humaine, je puis lui dire : Prie pour moi ! Je suis entraîné surtout à le demander à celui dont la piété m'édifie. Et quand, dépouillé de la forme terrestre, cet homme sera plus près de Dieu, qui n'est qu'amour, il me serait défendu de le lui répéter ! — On dit que leur médiation est inutile, parce que Dieu sait qui sauver dans les prières de ses saints ; mais alors toute prière serait vaine. Le Seigneur a dit, en effet, qu'avant que nous lui demandions quelque chose, notre Père céleste sait ce qu'il doit nous donner ; mais malgré cela il nous a ordonné de prier, les Apôtres ont recommandé la prière réciproque, conjuraient les fidèles de leur temps de les aider par leurs prières <sup>2</sup>. La prière est l'expression la plus haute de l'amour. Les saints portent nos aspirations au Christ, en complètent l'insuffisance par la pureté de leurs élans. La prière persévérante du juste peut beaucoup, dit l'apôtre saint Jacques <sup>3</sup>. Nous voyons souvent dans les annales saintes des villes entières, condamnées à périr, être sauvées en considération d'un ou plusieurs justes <sup>4</sup>. Les

<sup>1</sup> S. A. S. la grande duchesse Hélène, si remarquable par son esprit et son amour pour les lettres, a fait récemment traduire en français du grec et du slavon *les prières à l'usage des chrétiens de l'Eglise orthodoxe catholique d'Orient*. Ce gracieux volume contient les plus touchantes oraisons pour les défunts et je ne saurais résister au bonheur d'en citer une :

« Souvenez-vous, Seigneur, des âmes de ses serviteurs trépassés : de mon père, de ma mère, de tous mes parents selon la chair. Pardonnez-leur tous leurs péchés volontaires et involontaires ; faites-les participer à votre royaume céleste, à vos incorruptibles biens, afin qu'ils soient appelés à jouir de la *vie bienheureuse* dans l'éternité.

» O Vierge très-pure et sans tache, qui avez donné le jour d'une manière toute miraculeuse au Dieu sauveur de nos âmes, priez pour celui que nous vous recommandons.

(Note du traducteur.)

<sup>2</sup> Rom. xv. 30.

<sup>3</sup> Voy. 16.

<sup>4</sup> Genès, xxxi.

protestants semblent avoir oublié tout cela, quoiqu'ils aient foi dans les saintes Ecritures.

Ils ne rendent pas de culte aux saints qui sont dans les cieux, ils ne vénèrent pas ce qui en reste sur la terre. Pour nous, l'incorruptibilité des corps de ces belles âmes, qui ont été agréables à Dieu par la sainteté de leur vie, nous sert de consolant présage de la résurrection de nos propres corps dans la vie future. Leurs reliques, miraculeusement conservées, rendent la santé à ceux qui les honorent, de même que nous lisons dans l'Ecriture que les malades sur lesquels on plaçait les mouchoirs et le linge qui avaient touché le corps de saint Paul étaient aussitôt guéris <sup>1</sup>, et qu'un cadavre ayant, par hasard, touché les os d'Elisée, il ressuscita et se leva sur ses pieds <sup>2</sup>. Les protestants, acceptant les saintes Ecritures, ne peuvent nier ces faits si nombreux et si clairs qui se rencontrent dans l'Ancien aussi bien que dans le Nouveau Testament. Comment rejettent-ils donc la vertu miraculeuse de ces corps bénis, habitués naguère et destinés à l'être encore par ces saintes âmes qui, toujours vivantes en Dieu, sont douées d'une activité qui n'est pas éteinte et demeurent, par conséquent, dans une communication spirituelle permanente avec leurs frères qui ne les ont pas encore rejointes.

Le mépris des protestants pour les reliques s'étend à leurs images, à celles même de notre Seigneur et de sa très-pure Mère. Etrangers à l'enseignement réel de l'Eglise orthodoxe touchant les images, ils nous accusent d'idolâtrie. Ce reproche n'a aucun fondement. Les conciles ont clairement établi que l'hommage qu'on leur rend ne se rapporte qu'à celui qu'elles représentent. D'après ce principe, celui aussi qui ne rend pas à une image l'honneur qui lui est dû outrage celui qu'elle représente.

Les protestants ne saluent pas l'image de la très-pure Vierge, ils trouvent inutile de recourir à son intercession. Cependant les premiers fidèles y recouraient déjà quand elle était encore parmi eux. Le premier miracle de Jésus aux noces de Cana en est la preuve éclatante. Son heure n'était pas encore venue, dit-il, et pourtant il le fait dès que sa divine Mère le lui demande, tant son intercession est efficace ! De là, les protestants tombent dans l'erreur touchant des dogmes importants au sujet de la Vierge Immaculée. L'ange lui a annoncé qu'elle demeurerait vierge en devenant Mère du Fils de Dieu. Les protestants le nient; — ils lisent bien dans l'Evangile que le Sei-

<sup>1</sup> Act. Apost., XIX, 12.

<sup>2</sup> IV Rois, XIII, 21.

gneur ressuscité apparut au milieu de ses disciples, toutes les portes du lieu où ils se tenaient étant fermées ; et ils ne veulent pas qu'il ait usé de la même force divine en daignant s'incarner dans un flanc virginal sans le maculer. Il convenait cependant que cela fût ainsi. Notre Seigneur Jésus-Christ est descendu sur terre pour notre salut, a vécu, est mort comme un homme ordinaire ; mais pourtant il naquit, il vécut, il mourut comme un Dieu seul pouvait le faire ; il fallait que toutes ses actions humaines soient marquées du sceau de sa divinité. D'où vient chez les protestants cette révolte manifeste contre les dogmes, les lois de l'Eglise fondées entièrement sur l'enseignement évangélique ? Ah ! c'est qu'en renonçant au sacerdoce, ils ont renoncé en même temps à cette sainte tradition de l'Eglise que les Apôtres nous ont tant recommandée dans leurs épîtres de respecter, à laquelle nous sommes redevables de la conservation même des saintes Ecritures. Les protestants, en rompant ce lien sacré qui unit les temps apostoliques aux nôtres, qui fait toute la force de la société régie, sous l'inspiration du Saint-Esprit, par ses légitimes pasteurs, ont perdu en même temps l'intelligence correcte de l'Eglise elle-même<sup>1</sup>. Ils essayèrent de remplacer par leurs propres arguments le vide subit que le rejet des traditions de nos Pères a produit dans leur doctrine ; mais ce déchirement de liens séculaires, consacrés par l'autorité des Pasteurs, des Docteurs de l'Eglise et celle des canons des conciles, ne pouvait rester impunie. Il a fatalement empoisonné même ce qu'ils s'imaginent avoir conservé intact. Ils prétendent s'en tenir à l'Ecriture, et leur interprétation arbitraire a corrompu les vérités les plus fondamentales qui en découlent directement. Nous l'avons vu par rapport aux sacrements qui tous ont été institués par notre Seigneur et les Apôtres : sans le sacrement de l'ordre, ils restent complètement privés de toute consécration, car il en est la source. Nous l'avons vu par rapport aux dogmes, comme la communion des Saints, la *commémoration des Morts*. Nous allons encore le juger par rapport aux rites extérieurs qu'ils ont presque entièrement anéantis, oubliant que l'homme, composé d'une âme et d'un corps, a naturellement besoin de stimulants extérieurs pour s'élever vers les régions supérieures, et que les sacrements eux-mêmes consistent en un signe visible représentant une grâce qui ne l'est pas.

La plupart d'entre eux vont jusqu'à rejeter le plus fréquent, le plus caractéristique des usages chrétiens, celui de faire le signe de la

<sup>1</sup> On peut consulter avec fruit sur ce point : « *A Letter to a protestant friend on the Holy scriptures, by Demetrius Galitzin.* (Note du traducteur.)

croix; usage qui, accompli avec foi, équivaut à la confession du nom de Jésus crucifié<sup>1</sup>. — Les jeûnes furent établis comme de puissants auxiliaires à la prière par notre Seigneur lui-même et les Apôtres : l'Église n'a fait que les régler, leur donner une forme commune. Les protestants n'en observent aucun. Ceux qui vénèrent tant la Bible ne lisent-ils pas cependant dans l'Ancien Testament que ce n'est qu'après un jeûne de quarante jours que Moïse et Elie parvenaient à la contemplation de Dieu, et dans le Nouveau Testament la vie de Jean-Baptiste n'est-elle pas un jeûne perpétuel, modèle et origine de la vie célibataire et sublime du cloître qu'ils n'admettent pas non plus? Le Précurseur, père de nos premiers solitaires d'Orient, mérita d'être appelé par notre Sauveur le plus grand d'entre les enfants des femmes. Lui-même n'a-t-il pas jeûné dans le désert au jour de la tentation? Dans les Actes des Apôtres, ne voyons-nous pas qu'avant d'aller propager la foi, ils s'y préparaient d'abord par la prière et le jeûne? « Pendant qu'ils sacrifiaient au Seigneur et » jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Saul et Barnabé » pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, jeûnant et priant, » ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir<sup>2</sup>. » Que de témoignages semblables on peut tirer des épîtres seules du grand Paul, quoique quelques-uns prétendent, par des textes tronqués, s'appuyer sur son autorité pour infirmer la nécessité de l'observance du jeûne. Il suffit d'en citer ce précepte si souvent transgressé : « Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai » jamais aucune viande pour ne pas scandaliser mon frère<sup>3</sup>. » Voilà pourquoi nous nous préparons également par le jeûne et la prière aux grandes solennités de notre foi, telles que Pâques et Noël. Comme notre Seigneur et ses prophètes, nous jeûnons pendant quarante jours. Nous honorons par un carême la prédication des Apôtres commencée par le jeûne. Nous en avons un avant la bienheureuse assumption de la Vierge très-pure, qui a commencé et terminé ses jours ici-bas dans le jeûne et la prière.

Les protestants regardent encore comme inutiles les prières que de tout temps l'Église ne cesse d'adresser au ciel matin et soir. Ils

<sup>1</sup> Saint Basile a écrit sur l'importance des coutumes de l'Église et spécialement sur le signe de la croix. Nos dogmes et nos usages ont leur origine soit dans la loi écrite, soit dans la tradition apostolique. C'est de cette dernière source, par exemple, que nous tenons le pieux usage de nous couvrir du signe de la croix. Je le demande, qui est-ce qui a pu l'apprendre dans l'Écriture?

<sup>2</sup> XIII, 2.

<sup>3</sup> I Corinth., VIII, 13.

n'ont même pas la sainte Messe, image de la Cène mystérieuse, instituée par le commandement exprès de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous savons cependant que les Apôtres se rassemblaient tous les jours dans le temple pour rompre ensemble le pain <sup>1</sup>. C'est d'eux que nous tenons notre liturgie, qui a reçu son perfectionnement par les saints Pères dans les premiers siècles du christianisme.

Les protestants sont aussi coupables d'une subtilité touchant le Saint-Esprit dans le symbole ou exposition de la doctrine chrétienne, transmise par les Apôtres, confirmée par les conciles œcuméniques. Conformément à la doctrine de l'Eglise latine, qu'ils ont apostasiée, ils disent que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, contrairement aux paroles précises du Sauveur, qui promet à ses Apôtres l'Esprit de vérité qui procède du Père, d'après lesquelles l'Eglise orthodoxe enseigne qu'il procède seulement du Père, n'osant pas violer le texte de l'Ecriture <sup>2</sup>.

Nous n'en finirions pas si nous voulions nous étendre sur les nombreux errements des protestants qui, entraînés par les sophismes humains, s'imaginent cependant avoir conservé la foi dans toute sa pureté. L'erreur dogmatique réagit fatalement sur toute l'activité chrétienne. L'origine de toutes leurs erreurs consiste en ce qu'ils rejettent la vertu indispensable des lois de l'Eglise et des conciles, de

<sup>1</sup> Act. des Ap., II, 46.

<sup>2</sup> Voici le texte complet sur lequel l'auteur prétend s'appuyer : « Or, lorsque le consolateur sera venu, cet Esprit de vérité, qui procède du Père et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi (Saint Jean, xv, 26). » Le Sauveur dit que le Saint-Esprit procède du Père, mais que c'est lui qui l'enverra de sa part, et, dans le chapitre précédent, il dit : *L'Esprit saint que le Père enverra en mon nom*. Il est impossible d'établir une plus grande égalité sous le rapport de la procession du Saint-Esprit. Tantôt le Sauveur dit qu'il l'enverra au nom de son Père, tantôt il dit que le Père l'enverra en son nom : donc le Saint-Esprit est inséparable des deux et en procède.

La croyance de l'Eglise est justifiée par plusieurs autres textes de l'Evangile de saint Jean : VIII, 39 ; — XIV, 26 ; — XVI, 7 ; — XVI, 14 ; — XVI, 15 ; — XX, 22.

Les Pères de l'Eglise grecque sont *unanimes* à proclamer ce dogme.

Saint Cyrille, dans sa lettre contre Nestorius, lue et approuvée dans les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> conciles généraux, dit : « L'Esprit n'est point étranger au Fils, puisqu'il est appelé l'Esprit de Vérité. Jésus-Christ est la Vérité, l'Esprit procède de lui comme de Dieu le Père. *Christus veritas est et proinde, quoque ab illo, atque à Deo Patre procedit.* »

Saint Jean Chrysostome dit : « Tel est l'Esprit qui procède du Père et du Fils et qui répartit ses dons selon qu'il lui plaît. *Hic est Spiritus de Patre et Filio procedens, qui dividit propria dona sicut vult.* (Hom. I, in Symbol. Apostol.) »

Enfin le catéchisme russe lui-même enseigne catholiquement, en s'attachant aux paroles de saint Jean Damascène, que le Saint-Esprit procède du Fils par le Père.

(Note du traducteur.)

ce qu'ils les remplacent par leurs opinions individuelles, arbitraires, et s'écartent ainsi du sens réel des saintes Ecritures. Rendant grâces à Dieu d'être nés et élevés dans les dogmes de l'Eglise orthodoxe, ne nous prévalons pourtant pas sur eux de cet avantage; souvenons-nous plutôt de notre propre misère, priant humblement Dieu de daigner les réunir avec nous dans le sein de l'orthodoxie, de nous y conserver nous-mêmes inébranlables, pour la plus grande gloire de son saint nom.

Prince AUGUSTIN GALITZIN.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**LES DOGMES CATHOLIQUES** exposés, prouvés et vengés, par N.-J. LAFORÉT, docteur en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain, — Tome 1<sup>er</sup> <sup>1</sup>.

Au moyen âge, Bologne gravait noblement sur ses monnaies : *Bononia docet*. Heureusement, de nos jours encore, il y a (hors de France, il est vrai) des *villes d'études* dignes de cette devise, villes de refuge pour les hommes de savoir et de travail, qui sont fières de leur université, comme d'autres peuvent l'être de leur industrie : Oxford, par exemple, en Angleterre, Louvain, en Belgique. On ne parle pas assez de Louvain. La France en particulier ne se souvient pas assez qu'à ses portes, grâce (il faut bien le dire) à des principes politiques qui ont leurs inconvénients sans doute, mais qui ne sont pas non plus, comme on voit, sans avantages, des évêques ont pu fonder et maintenir sous leur tutelle l'institution qui nous manque le plus, à nous Français, une Université Catholique. On ne sait pas assez non plus tout ce qu'a fait déjà cette Université pour la science véritable, pour la science qui s'honore de servir Dieu et son Eglise. Ainsi M. le professeur J. Moeller a publié, à Louvain, deux vrais chefs-d'œuvre de l'esprit de méthode appliqué à l'Histoire, son *Précis* et son *Manuel de l'histoire du moyen âge*. M. de Ram a rendu un service analogue à l'enseignement classique de l'histoire de la philosophie ; M. Wouters, à l'histoire ecclésiastique ; M. Smolders, à l'histoire du droit romain. L'herméneutique sacrée n'a pas de moins grandes obligations à M. Beelen, auteur d'une chrestomathie rabbinique et de beaux travaux d'exégèse sur les *Actes des Apôtres* et sur saint Paul. D'autres professeurs ont donné des traités d'anatomie, de physiologie, de pathologie.

M. Thonissen s'est fait l'historien spécial du Socialisme. M. Ubaghs, traducteur compétent de saint Anselme et de saint Bonaventure, a produit sur la logique, sur l'anthropologie, sur la psychologie, sur l'ontologie surtout et sur la théologie naturelle, des écrits d'une élévation de vue et d'une précision de style singulièrement remarquables.

M. Laforêt est le digne collègue de M. Ubaghs. Comme lui, il a de bonne heure fortifié son intelligence par un commerce assidu avec les géants de la théologie scholastique, saint Anselme, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Richard de Saint-Victor, sans négliger certes les maîtres du XVII<sup>e</sup> siècle, Bossuet, Fénelon, Malebranche, Leibniz, sans non plus mépriser les écrivains de notre temps, Mœhler, Klee, Staudenmayer, Mgr Ginculhiac, M. l'abbé Maret, le R. P. Lacordaire. Les bons esprits ne sont pas exclusifs; ils honorent la vérité partout où ils la rencontrent.

Déjà connu par sa thèse sur Alcuin, par ses *Principes philosophiques sur la morale*, par sa dissertation sur l'autorité de l'Eglise et son *Coup d'œil sur l'histoire de la théologie dogmatique*, M. Laforêt, par ses études antérieures, était des mieux préparés à une exposition raisonnée de la foi catholique. C'est là la tâche qu'il entreprend aujourd'hui.

Il aurait pu prendre pour épigraphe cette parole éternellement vraie de Tertullien : *Unum gestit interdum, ne ignorata damnetur.*

Que dit-il en effet ?

« On ne connaît pas assez le Catholicisme. Il n'est suffisamment connu ni de ceux qui l'attaquent ou le dédaignent, ni même de la plupart de ceux qui le professent..... La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne la comprennent point.....

» Nous ne demandons aux incroyants qu'une chose : l'examen sincère et attentif de nos dogmes. Qu'ils les examinent avec un esprit exempt de préjugés, avec une volonté droite et pure, et que la main sur la conscience, ils prononcent ensuite !...

» Beaucoup de croyants ne connaissent pas non plus la religion qu'ils professent. Aujourd'hui que toutes les doctrines se heurtent et s'entrechoquent sans cesse, quel danger ne doivent pas courir les chrétiens qui n'ont qu'une connaissance incomplète et superficielle de la Religion ? Combien d'hommes de nos jours qui font naufrage dans la foi, ou ne conservent qu'une foi timide, hésitante, effrayée, parce qu'ils connaissent mal le symbole catholique !...

» C'est à eux que ce livre est plus particulièrement destiné... Au reste il s'adresse à tous les esprits sérieux, à tous les hommes de bonne volonté. »

Le dessein de l'auteur ainsi indiqué fait aussitôt pressentir le plan de son ouvrage. M. Laforêt commence constamment par une simple exposition du dogme, dégagé des idées qu'on discute à l'état de pures opinions dans les écoles. Cette simple exposition est déjà persuasive par elle-même tant elle tranche tout d'abord avec les fausses idées qui ont cours dans le monde en ce qui touche la Religion Catholique, si méconnue par ceux qui ne sont pas nés dans son sein et si tristement oblitérée, hélas ! dans la plupart des âmes qui l'ont abandonnée (témoin M. de La Mennais, M. Michelet et G. Sand). — Le dogme ainsi défini et brièvement expliqué, M. Laforêt en établit la vérité en prouvant qu'il est révélé de Dieu et qu'il a toujours été cru comme tel par l'Eglise de Jésus-Christ. — Il signale ensuite les erreurs principales qu'oppose l'hérésie à chaque vérité dogmatique, et les attaques les plus considérables dont chacun de nos dogmes a été l'objet. M. Laforêt insiste surtout, et à bon droit, sur les erreurs et sur les attaques contemporaines. — Il se demande enfin si la raison et la saine philosophie sont aussi intéressées que plusieurs le disent à rejeter la doctrine catholique, et c'est là le côté le plus original du livre.

Nous n'avons encore que le tome premier de ce grand travail : Dieu démontré contre les athées ; la Trinité, contre les déistes ; la création, contre les panthéistes de toute nuance ; la Providence, contre les épicuriens ; les anges, contre Schleiermacher et Strauss ; le libre arbitre, contre Luther, Calvin et Jansénius ; l'état surnaturel de l'homme avant la chute, contre Pélage, les Protestants et les rationalistes de notre siècle : voilà les thèses principales de ce premier volume.

Une table des matières, aussi incomplète surtout que celle-ci, ne prétend pas assurément donner l'idée de l'ouvrage. On ne résume point un résumé, il faut le lire. Malheureusement nous ne sommes plus au temps où madame de Sévigné (une femme du monde s'il en fut) dévorait les *Essais* de Nicole. Quelle que soit la clarté continue de M. Laforêt, telle est la hauteur des sujets qu'il traite que je n'ose lui promettre beaucoup de lectrices. Peut-être même son livre contient-il trop de vérités à la fois pour être apprécié par bien des lecteurs tout ce qu'il vaut. Mais, quand on fait de la théologie de cette portée, n'est-ce pas toujours au petit nombre que l'on parle et ne suffit-il pas d'être compris par l'élite des intelligences ?

On ne saurait être plus frappé que je ne le suis en particulier du livre sur la Trinité. La tradition des premiers siècles en faveur de la consubstantialité des trois Personnes divines y rayonne d'évidence. Mais ce qu'il y a de plus neuf, ce sont les considérations théologiques et rationnelles qu'on y trouve sur ce dogme capital. M. Laforêt les

emprunte à saint Anselme, à Richard de Saint-Victor, à Bossuet, au P. Lacordaire, si admirablement inspiré quant au mystère trois fois saint. Quelquefois l'auteur prend la parole en son nom, et quel plus grand éloge puis-je faire de lui si je dis qu'il n'est pas tout-à-fait indigne d'élever la voix dans ce chœur de sages et de saints ?

Me sera-t-il permis de faire surtout ressortir ici la juste part qu'il fait à la raison dans le domaine de la Théologie ? Evidemment certes le fini ne saurait être la mesure de l'Infini ; les limites de la raison ne peuvent donc être celles de la Foi. Mais de ce que l'homme ne peut atteindre à la notion adéquate de tout ce qu'il croit, s'ensuit-il qu'il doive renoncer à s'en approcher autant qu'il est en lui par l'intelligence ? Telle n'a point été la conclusion de saint Augustin, ni des grands et saints Docteurs qui l'ont suivi.

C'est en effet saint Augustin qui a dit : « Aimez, aimez beaucoup à comprendre (INTELLECTUM VALDE AMA). » C'est lui aussi qui, dans ses fameux livres *de Trinitate*, a tant insisté sur les analogies de l'âme humaine (qui est une et qui en même temps est mémoire, intelligence, amour) avec l'unité d'essence et la trinité de personnes dans la substance divine.

C'est saint Anselme qui a écrit le *Monologion*, où il raisonne de Dieu et de la Trinité sans s'appuyer sur nulle autre force que celle de l'intelligence humaine.

C'est saint Thomas qui a composé la *Somme contre les Gentils*, où il fait à son tour abstraction de l'autorité de l'Écriture-Sainte pour ne s'adresser qu'à la raison.

C'est saint Bonaventure enfin qui s'écrie d'après saint Bernard : « C'est pour l'âme une merveilleuse jouissance de comprendre ce qu'elle croit déjà d'une foi parfaite <sup>1</sup>. »

M. Laforêt cite le passage tout entier du Docteur séraphique et le voici : « Le procédé par voie de raisonnement ou d'enquête sert à l'avancement de la Foi, et cela de trois manières selon qu'on s'adresse aux trois genres d'hommes que je vais dire. Il y a 1<sup>o</sup> les adversaires de la Foi ; 2<sup>o</sup> les faibles dans la Foi ; 3<sup>o</sup> les parfaits croyants. Or la voie d'enquête rationnelle sert 1<sup>o</sup> à confondre les adversaires ; 2<sup>o</sup> à réchauffer les faibles ; 3<sup>o</sup> à réjouir les forts <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Miro enim modo anima delectatur in intelligendo quod perfectâ fide credit. Unde Bernardus : nihil libentius intelligimus quam quod jam fide credimus (in lib. I SENTENT. Proëm., 2).

<sup>2</sup> Modus ratiocinativus, sive inquisitivus, valet ad Fidei promotionem, et hoc tripliciter, secundum tria genera hominum. Quidam enim sunt fidei adversarii. Quidam sunt in Fide infirmi. Quidam vero perfecti. Modus inquisitivus valet : 1<sup>o</sup> ad confundendum adversarios... 2<sup>o</sup> valet ad fovendum infirmos... Si enim in-

Toutefois (le saint Docteur en est d'accord), pour le savant comme pour les simples, ce n'est point la raison, c'est l'autorité divine qui reste la base principale de la Foi : *Innitendum est auctoritati principalius quam rationi*. Quelles que soient nos spéculations, poursuit M. Laforêt, elles ne deviendront jamais le motif *premier* de notre conviction religieuse, elles ne peuvent jamais être qu'un motif secondaire et accessoire.

D'ailleurs, quelque effort que fasse notre esprit, à quelle distance ne sera-t-il pas toujours de l'Esprit infini ! « Je n'essaie pas, Seigneur, écrit saint Anselme, je n'essaie pas de pénétrer votre profondeur ; mais je désire comprendre jusqu'à un certain point (*aliquatenus*) votre vérité, que mon cœur croit et chérit. Car je ne cherche point à comprendre *afin de croire*, mais je crois *afin de comprendre*, bien persuadé que, si je ne croyais pas, je ne comprendrais point <sup>1</sup>. »

On ne saurait s'égarer à la suite de cette profonde et humble intelligence, de ce Docteur de l'Eglise, de cette âme sainte trop peu honorée avant l'éloquente biographie de M. de Montalembert. Félicitons M. Laforêt de vivre à cette grande école et faisons des vœux pour qu'il nous donne bientôt, sur les dogmes catholiques, un second volume égal au premier.

FOISSET.

**DE LA VALEUR DE LA RAISON HUMAINE**, ou *ce que peut la raison par elle seule* ; par le P. CHASTEL, S. J. <sup>2</sup>.

La raison est l'instrument de la philosophie ; et de la valeur de l'une, dépend nécessairement la valeur de l'autre. Si la raison peut tout, comme le veulent certains esprits, la philosophie est tout ; si la raison ne peut rien, comme le prétendent quelques autres, la philosophie n'est rien. Mieux vaudrait sans doute aller de l'avant avec sa raison que de l'user ainsi stérilement à se discuter elle-même ; et c'est un pauvre siècle philosophique que celui qui s'arrête à discuter sur l'instrument de la science, au lieu de le prendre en main et de s'en servir : mais le médecin ne choisit pas son mal ; il le constate et travaille à le guérir là où il est ; et personne ne songera à faire un reproche au P. Chastel d'avoir porté tous ses efforts sur un point où

*firmi viderent rationes ad Fidei probabilitatem descere, et ad oppositum abundare, nullus persisteret. . . 3o valet ad delectandum perfectos (loco citato).*

<sup>1</sup> Neque enim quæro intelligere ut credam ; sed credo ut intelligam. Nam et hoc credo, quia, nisi credidero, non intelligam. — *Proslogion*, cap. 1, *in fine*.

<sup>2</sup> 1 vol. in-8. Paris, J. Leroux et Jouby, et chez Deunioi.

la divergence des esprits est extrême, et d'où rayonnent en sens inverse la plupart des erreurs de notre temps.

Ce nouvel ouvrage, du reste, se rattache directement aux trois opuscules déjà publiés sur le même sujet par le savant jésuite, et dont nous avons entretenu il y a peu de mois les lecteurs du *Correspondant*<sup>1</sup>. Mais ici l'auteur se place au cœur même de la question, et il en épuise les principales veines. Que peut la raison individuelle en dehors de toute société? dans une société sans tradition? avec une tradition purement humaine, et en dehors de toute révélation? enfin, dans une société chrétienne? Quoi qu'il en soit de la valeur historique de ces quatre hypothèses, toujours est-il qu'on peut les établir en droit, et qu'on n'en saurait concevoir une cinquième.

Pour trouver la raison individuelle en dehors de toute société, ou plutôt avant toute société, il faut aller la prendre, non pas dans le sourd-muet, qui a communiqué avec la famille par le moyen de la vue; non pas dans l'enfant séquestré ou abandonné, qui a pu communiquer originairement avec ses semblables, et dont les exemples sont d'ailleurs trop rares et trop difficiles à observer; mais dans l'enfant ordinaire, antérieurement à toute éducation possible. Comment donc l'enfant commence-t-il à penser?

Ici nous rencontrons le problème fameux des idées innées et des idées acquises. L'intelligence de l'enfant est-elle spontanément illuminée par la présence naturelle du Verbe, ou la pensée ne se fait-elle jour en nous que par le contact et à l'occasion des choses sensibles? Quoi qu'il en soit de ces deux solutions, entre lesquelles se sont partagés les meilleurs esprits de tous les siècles, toujours est-il que partisans des idées acquises et partisans des idées innées s'accordent à reconnaître l'initiative individuelle, et à faire commencer la raison avant toute action sociale. Mais un système nouveau s'est produit de nos jours, d'après lequel l'homme ne pense que ce qu'il parle, et ne parle que ce qu'on lui a appris à parler: ici, il y a un déplacement manifeste des bases de la raison humaine, et la question est assez grave pour devoir être approfondie.

Le traditionalisme, puisque ainsi il se nomme, invoque à l'appui de ses théories l'expérience et le raisonnement. Les preuves d'expérience, c'est d'abord, dans l'ordre positif, le fait universel de l'enseignement; c'est ensuite, dans l'ordre négatif, l'état d'enfance intellectuelle où végètent ceux qui n'ont point été enseignés: mais si ce double témoignage démontre sans réplique que l'intelligence ne

<sup>1</sup> Tom. xxxiv, p. 629, juillet 1854.

se développe régulièrement et complètement que dans le milieu social, il ne prouve nullement, ni que la raison commence par l'instruction, ni que sa puissance soit fatalement circonscrite dans les limites de ce qu'elle reçoit. Les preuves de raisonnement, c'est, d'une part, cette loi générale du monde, en vertu de laquelle rien ne passe de la puissance à l'acte que par l'effet d'une excitation du dehors; c'est, de l'autre, l'impossibilité pour l'homme de penser sans la parole : mais cette nécessité d'une excitation extérieure nous rejetterait tout au plus dans l'hypothèse des idées acquises; et cette impossibilité de la pensée sans la parole est si peu prouvée, que la parole elle-même nous demeurerait éternellement incompréhensible, si la pensée ne la précédait dans notre esprit.

Le traditionalisme, conclut le P. Chastel, ne repose donc sur aucun fondement sérieux : on peut de plus lui opposer les raisons les plus graves, et les autorités les plus compétentes.

La première considération qui combat contre le nouveau système, c'est le danger des conclusions qui peuvent s'en déduire. En déplaçant le principe de la connaissance, en effet, on déplace nécessairement aussi le principe de la certitude. Dès que l'intelligence reçoit du dehors au lieu de créer au dedans, elle passe du régime de la liberté à celui de l'autorité; et la théorie qui fait naître la pensée de l'enseignement, appelle cette autre théorie non moins connue, qui fait reposer la certitude sur la foi. Mais qu'est-ce que l'enseignement ainsi conçu, sinon la voix de la tradition; et qu'est-ce que cette tradition elle-même, sinon le prolongement d'une révélation primitive, surnaturelle, historiquement certaine, et faussement supposée nécessaire? Ceci nous conduirait jusqu'au système de la foi divine; et en combinant le tout avec le principe de la solidarité absolue de la pensée et de la parole, il faudrait conclure que le suprême effort intellectuel de l'humanité consiste à ne rien perdre, et qu'aucun progrès ne lui est possible que par des révélations successives, qui lui apporteraient de nouvelles idées dans de nouveaux mots. Nous n'oserions donc taxer le P. Chastel d'injustice, lorsqu'il accuse ce système exagéré de détruire toute raison et toute philosophie, et de saper les bases de la polémique chrétienne.

Le second motif de défiance contre le traditionalisme, c'est sa nouveauté même. Les sceptiques religieux du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle ont invoqué la foi comme seul principe suffisant de certitude, mais non comme principe nécessaire de la connaissance. Les nominalistes du moyen âge niaient l'objectivité des universaux, mais ils en admettaient, avec les réalistes, un concept subjectif antérieur au mot, et

jamais d'ailleurs ils ne firent entrer dans leurs discussions les idées spirituelles proprement dites. Enfin, les partisans des idées acquises n'ont jamais considéré les excitations du dehors que comme l'*occasion*, et non comme la *cause productrice* de la pensée. Le progrès est sans doute permis en philosophie, mais non les révolutions.

Mais l'inconvénient par excellence du système, c'est de rendre impossibles à la fois la pensée et la parole. La parole n'étant pas un signe naturel, en effet, et aucun rapport nécessaire n'existant entre une idée quelconque et son expression, tout mot, pour avoir un sens, demande à être défini. Or, l'esprit humain ne procède jamais que du connu à l'inconnu : un mot nouveau se définit par d'autres mots antérieurement compris, et le premier mot par l'objet antérieurement vu ; et si, avant l'audition du langage, l'enfant n'avait dans l'intelligence aucune idée préexistante innée ou acquise, où pût se prendre la pensée d'autrui, la parole demeurerait pour lui un son, et n'agirait sur lui que comme simple sensation. Le P. Chastel analyse très en détail et avec une grande finesse d'observation ce fait délicat, mais décisif, de la première parole à la fois entendue et comprise ; et il achève d'accabler l'erreur du traditionalisme par l'autorité des plus grands noms de la théologie et de la philosophie chrétienne, saint Augustin, saint Thomas, et Bossuet.

Ce qui fait le tort de la nouvelle école, et ce que le savant jésuite combat en elle, ce n'est donc pas l'importance si légitime qu'elle attache à l'enseignement social, mais bien l'exagération qui lui fait dépasser le but, et déplacer le principe de l'activité intellectuelle. Au lieu de considérer la société comme puissance créatrice de la pensée individuelle, qu'elle se borne à la considérer seulement comme puissance fécondante, et aussitôt ses preuves reprennent toute leur force, ses conclusions toute leur valeur, et les travaux si remarquables de son chef et de ses principaux représentants deviennent dignes de figurer parmi les monuments les plus glorieux de la raison chrétienne. Il importe de ne point perdre de vue ces considérations, si l'on veut bien se rendre compte de la portée des attaques du P. Chastel dans cette première partie de son livre, et plus encore dans celles qui vont suivre.

Si un individu isolé peut quelque chose, en effet, plusieurs individus, placés dans des conditions analogues, et qui viendraient à se trouver réunis, le pourront également. Les impressions que chacun d'eux éprouvera, il en aura les signes naturels involontaires, et il les apercevra chez les autres. Ces signes naturels, soit gestes, soit sons, que lui fournira le commerce de ses semblables, ou même celui des

objets matériels environnants, il pourra les reproduire d'une manière volontaire, pour exprimer les mêmes sentiments ou les mêmes sensations. Or, dans cette imitation par l'organe vocal des bruits divers de la nature, il y a déjà des sons articulés, c'est-à-dire, un langage ; et de même que nous voyons les sourds-muets, avant toute éducation possible, partir du geste naturel involontaire, employé ensuite volontairement, pour établir entre eux tout un système de signes conventionnels, on ne voit pas bien comment, de ce langage naturel, tout passage serait impossible, en principe, au moins à la première ébauche d'un langage de convention.

Il n'a pas plus existé de société absolument sans révélation que de société absolument sans tradition, et cependant, à certains siècles et chez certains peuples donnés, les lumières de cette révélation s'étaient si fort obscurcies, et ce qui en restait avait subi des travestissements si étranges, qu'ici l'hypothèse approche aussi près que possible de la réalité. Que peut donc la raison régulièrement et complètement formée, en plein exercice, et munie de tous les instruments de la science, mais ne possédant pas la science elle-même ? Rien, ont répondu quelques-uns ; tout, ont répondu quelques autres : et les faits leur donnent à tous un égal démenti. Quelque part que l'on attribue à l'action traditionnelle et au commerce des saints Livres dans la formation des grands génies de la philosophie grecque, par exemple, il faudrait fermer volontairement les yeux pour ne point voir tout ce qu'il y a en eux de parfaitement original et de spontané, non-seulement dans l'ordre des sciences physiques, ou même de la logique et de l'ontologie pures, mais encore dans l'ordre des vérités morales proprement dites ; et peut-être ne se mettrait-on en désaccord, ni avec la tradition constante des Pères et des docteurs du christianisme, ni avec la doctrine expresse de l'Apôtre lui-même, en considérant leur enseignement, dans ce qu'il a de sain, comme une sorte de réaction de la raison et de la conscience naturelles contre les absurdités et les infamies du paganisme, et, par suite, comme un moyen voulu par la Providence pour entretenir la lumière chez les Gentils, ou du moins pour en suspendre le trop rapide affaissement. Mais si la philosophie antique a des éclairs sublimes, elle n'a point la vérité complète et d'ensemble ; si elle a enseigné à peu près toutes les vérités de détail, elle les charrie pêle-mêle avec toutes les erreurs, et il faut, pour en faire le triage et les constituer entre elles, un travail d'éclectisme dont le christianisme seul peut fournir le principe, et qui n'a en effet jamais été tenté que par lui ou en lui. Voilà ce que peut la raison naturelle ; voilà aussi ce qu'elle ne peut pas. Les auteurs de la

théorie du progrès panthéistique s'évertueront en vain à présenter le christianisme lui-même comme le produit total et épuré de la philosophie païenne : le christianisme appartient à l'ordre surnaturel ; et l'histoire dément d'ailleurs complètement ces assertions plus hardies que solides, inventées *à priori* pour les besoins d'une mauvaise cause. Les rationalistes mitigés eux-mêmes, ceux qui reconnaissent franchement l'impuissance de l'individu, auront beau se rejeter sur l'ensemble : une génération tout entière d'esprits cultivés, s'appliquant sincèrement, courageusement, à l'étude de la vérité, pourrait certes beaucoup ; deux générations pourraient davantage ; la masse des générations pourrait tout peut-être ; mais nous sommes ici dans le pur roman. Le champ du possible est immense, lorsqu'on le considère absolument ; il est infiniment réduit lorsqu'on le considère moralement, et au point de vue de la pratique : il est possible que le genre humain découvre toutes les vérités, comme il est possible qu'il pratique toutes les vertus ; mais il ne fera jamais ni l'un ni l'autre. Il faut donc conclure avec saint Thomas que la révélation proprement dite est absolument nécessaire pour nous donner la connaissance des vérités surnaturelles, et qu'elle l'est moralement pour nous donner celle des vérités même naturelles. En dehors de l'enseignement révélé, en effet, comme il le dit avec une haute justesse, et comme le confirme l'expérience de tous les siècles, la vérité religieuse ne sera jamais acquise que « par un petit nombre, avec beaucoup de temps, et mêlée de beaucoup d'erreurs. »

Ainsi, même au sein de la civilisation chrétienne, tout esprit qui repousse la révélation se ferme tout accès, non-seulement à la vérité surnaturelle, mais encore à la vérité naturelle complète ; bien que le milieu dans lequel il opère le porte en quelque façon malgré lui, l'illumine de ses rayons, et lui rende l'erreur, sinon plus difficile à commettre, du moins plus facile à réparer. Mais si, au lieu de repousser systématiquement la lumière, il la cherche, alors, pourvu qu'il suive courageusement sa raison jusqu'au bout d'elle-même, il ira loin, très-loin, non pas sans doute jusque dans l'intérieur du sanctuaire, mais sur le seuil : s'il n'appartient qu'à la grâce, en effet, de nous communiquer la foi, la raison nous en donne les préambules, elle nous en développe les motifs de crédibilité, et nous conduit à la certitude naturelle de la révélation. Or, ce que peut l'homme qui ne croit pas encore, le protestant, qui croit déjà à la Bible, le pourra certainement aussi. Avec de la science et de l'étude, il constatera non-seulement l'existence de la révélation, mais encore l'authenticité et la divinité de plusieurs des parties qui en constituent le *droit*,

et il arrivera à la compréhension claire et assurée d'un grand nombre des textes de l'ancien et du nouveau Testament : mais il ne constatera jamais tout, et n'arrivera jamais à tout mettre en lumière ; ou plutôt, comme le disait tout à l'heure saint Thomas de la raison païenne en face des vérités de l'ordre naturel, c'est ici une tâche en dehors des conditions communes de l'humanité, et que les privilégiés eux-mêmes de l'intelligence et du loisir ne feront jamais qu'avec beaucoup de temps, de difficultés, d'erreurs ; et nous ne croyons ni commettre une exagération, ni mentir à l'histoire, en ajoutant que la Bible, en dehors de l'action de l'Église catholique, deviendrait bientôt entre les mains du protestantisme un oracle muet, et une ruine chaque jour plus méconnaissable. Enfin, le catholique, qui, par le seul fait de sa foi, possède tout l'ensemble des vérités naturelles, et celui des vérités surnaturelles définies, et qui réunit ainsi toutes les conditions possibles de force, de rectitude, de loisir intellectuel ; le catholique, sur les vérités mêmes que l'Église s'est abstenue d'interpréter, pourra se faire une certitude suffisante pour servir de point de départ à un acte de foi surnaturelle ; il pourra, lorsque l'Église a parlé, constater son enseignement et en saisir le vrai sens ; il pourra pénétrer les raisons intimes du dogme, en découvrir les harmonies, en tirer des conséquences légitimes dans les différentes directions de la philosophie et de la science ; il pourra enfin juger avec certitude si les déploiements scientifiques de sa raison naturelle sont conformes ou non aux enseignements de sa foi. Mais ce qu'il peut quelquefois, il ne le fera pas toujours ; et bien des circonstances se sont présentées et se présenteront, où l'Église aura à avertir et à redresser même les plus glorieux et les plus dociles de ses enfants.

Quel que soit le milieu où nous la trouvions placée, la raison humaine a ainsi des pouvoirs certains, mais en même temps aussi des limites certaines : en tenant compte des premiers, on fait droit à ce qu'il y a de légitime dans le rationalisme ; en posant les secondes, on épuise tout ce qu'il y a de plausible dans le traditionalisme ; et c'est parce que le nouvel ouvrage du P. Chastel présente à la fois la question sous ses deux faces et dans tout son développement, que nous le croyons destiné à exercer des deux parts une forte et salutaire influence. Les rationalistes sérieux se sentiront désarmés, en voyant combien il s'agit peu d'anéantir ou de méconnaître ces puissances naturelles dont ils ont en eux-mêmes l'indestructible conscience ; les traditionalistes se sentiront rassurés, en constatant avec quelle sévère attention se trouvent garantis les intérêts de premier ordre dont ils ont entrepris la défense ; la philosophie tout entière ne

pourra que gagner sous tous rapports, en recueillant le faisceau de ses forces éparées, et en rentrant dans la grande voie de ses traditions séculaires. Bien qu'il soit difficile, en effet, dans une matière si délicate et si controversée, de se maintenir toujours et absolument sur la ligne précise de la vérité, cependant le soin continu qu'apporte l'auteur à marcher à distance des deux écueils qui la bordent, le respect religieux avec lequel il s'applique à consulter sans cesse la triple autorité de la logique, de l'expérience, du témoignage, la haute approbation dont son livre a été l'objet de la part des théologiens romains, enfin les adhésions importantes qu'il a obtenues en France, dans l'un et dans l'autre camp, nous semblent garantir d'une manière suffisante, sinon qu'il a partout atteint le but, du moins qu'il ne s'en est nulle part notablement éloigné. Nous avons dit ailleurs quelles étaient les qualités philosophiques et littéraires du P. Chastel, et nous ne ferions que nous répéter ici en étudiant son nouvel ouvrage au même point de vue de la méthode et de l'expression : seulement, son cadre se trouve aujourd'hui considérablement élargi, matériellement et moralement; et nous ne surprendrons aucun de ceux qui ont lu et apprécié ses premiers opuscules, en constatant ici que le livre *De la valeur de la raison humaine* ne déroge nulle part, et sous aucun rapport, à son sujet et à son format. Il faut faire observer surtout avec quelle sagesse habile l'auteur a su concilier la liberté de la discussion avec le respect dû à un noble caractère et à un grand nom : le point était délicat, souvent même périlleux, et l'on doit savoir gré au P. Chastel de l'avoir résolu sans blesser aucun intérêt, ni forfaire à aucun devoir.

J.-A. SCHMIT.

---

**ÉTUDES SUR L'ESPAGNE**, par Antoine DE LATOUR <sup>1</sup>.

« Sachons garder tous les souvenirs de lointains pèlerinages : c'est le meilleur de la vie de l'esprit ; mais, lorsqu'il s'agit de les raconter, bornons-nous à choisir. » M. de Latour eût pu prendre pour devise de son livre cette parole que je lui emprunte. Tel est le choix judicieux qu'il a fait dans ses souvenirs ; tel est l'attrait de son ouvrage où se trouvent, à côté de hautes considérations historiques, de charmantes descriptions de la nature et de curieuses légendes qui captivent l'imagination. Habile à changer de ton aussi bien que de sujet, il nous fait admirer successivement les principaux monuments de l'Espagne et surtout de l'Andalousie, la mosquée de Cordoue, œuvre de plusieurs siècles et d'une longue suite de califes, dernière proie

<sup>1</sup> Michel Lévy frères, 2 vol. in-12, Paris, 1855.

arrachée aux Arabes; la cathédrale de Burgos, qu'on croirait élevée par la main des fées, et cette Giralda de Séville, que les artistes ne peuvent se lasser d'étudier. Dans cette dernière cité notamment, il n'est pas d'édifice public, pas de place, pas de maison particulière, remarquable par quelque côté que ce soit, qu'il ne nous fasse exactement connaître : circonstance pleine d'intérêt, là où les habitations ont pour la plupart conservé, avec leur aspect séculaire, la trace vivante des générations éteintes. Parmi les curiosités de Séville, il n'a garde d'oublier la bibliothèque fondée par Colomb, le fils de Christophe « qui donna aux rois de Castille et de Léon un nouveau monde. » A cette occasion, M. de Latour, qui s'émeut aux grands noms comme aux grands souvenirs, remet sous nos yeux l'élite de ces navigateurs ou de ces conquérants hardis qui ont élevé l'Espagne à un si haut degré de prospérité et de puissance.

Mais il ne se borne pas à esquisser rapidement la biographie de ces hommes d'action : il confond dans sa sympathie et son admiration tous ceux dont le génie a été pour leurs semblables la source de nouveaux bienfaits et de nouvelles jouissances. Aussi, non content de nous faire assister à la vie réelle, nous en montre-t-il l'image reproduite sur le théâtre espagnol, en interprétant les pages de Rueda, de Moreto, de Véga. Il étudie spécialement, entre les arts, celui qui a le plus illustré l'Espagne, la peinture, et multiplie les détails sur le chef en qui se personnifie la plus belle gloire de son école, sur Murillo.

A la suite de ces détails sérieux, d'autres pages charmantes nous font pénétrer dans la vie intérieure de l'Espagne, où abondent les fêtes : car, selon l'expression de l'auteur, « le Ciel a fait ce peuple pour danser, chanter et se réjouir. » Il ne nous laisse rien ignorer de ses usages, ses goûts, ses bizarreries même, bien qu'il en parle toujours avec une parfaite bienveillance, aimant l'Espagne comme une terre hospitalière ou plutôt comme une terre d'adoption. S'il regrette parfois, avec Montesquieu, qu'il manque à cette belle contrée des habitants qui connaissent et qui mettent en œuvre toutes ses richesses, il veut bien espérer de son avenir. « Quand ce pays, dit-il, aura fait taire ses misérables querelles, il remontera aisément au rang qui lui appartient entre les grandes nations. » Enfin dans tout ce qui peut attacher, sur le sol d'Espagne, les yeux ou l'esprit du voyageur, il n'omet que ce qui a été décrit mille fois, en négligeant par exemple, après tant d'autres, de nous arrêter devant une course de taureaux. C'est que la plume délicate et distinguée de M. de Latour redoute ce qui est usé et vulgaire.

En revanche, il mêle à son sujet d'amusants épisodes, tels que le chapitre intitulé « UN AMI DE JACQUEMONT EN ESPAGNE, » qu'un fil très-mince sans doute rattache au livre, mais qu'on serait très-fâché de n'y pas trouver. C'est un certain nombre de fragments empruntés

à des lettres inédites, où sont empreints la belle âme et le piquant esprit de ce fameux voyageur.

La variété, comme on le voit par cette analyse trop rapide, est le premier charme de ces *Etudes* qui instruisent et amusent tour à tour ou plutôt tout à la fois. Néanmoins, ce ne serait pas rendre toute justice à M. de Latour que de s'arrêter uniquement à ce que le fond de son livre offre de curieux et de substantiel, sans dire tout ce que la forme a d'agréable et d'ingénieux. Son style, d'une vive allure sans être cavalier, a quelque chose de souple, de hardi et de pittoresque qui sied au mieux à la peinture de l'Espagne, si variée dans ses aspects et si pleine de contrastes. Il voit et sent promptement et parle de même; son langage est expressif et coloré, parfois même à l'excès, comme la nature qu'il décrit. En outre, à son exposition claire et facile se joignent les observations les plus judicieuses, dans le genre de celle qui suit : « Un peuple ne se développe d'une manière féconde qu'à la condition de se développer dans le sens de ses instincts, de son caractère, de ses vieilles coutumes, enfin de tout ce qui, de siècle en siècle, lui a formé, comme à un homme, sa constitution physique et morale. » On remarquera aussi des citations et traductions piquantes, entre lesquelles ce passage de Cervantes, où l'illustre romancier, qui fut un excellent poète, définit la poésie et son emploi : « Il faut user de la poésie comme d'un joyau infiniment précieux qu'on ne tire pas tous les jours de son écrin, ni à la vue de tout le monde, ni à chaque pas, mais seulement quand il y a convenance à le montrer. La poésie est une très-belle jeune fille, chaste, honnête, discrète, ingénieuse, retirée, et qui se tient dans les limites de la plus haute réserve. Elle est amie de la solitude; les sources l'entretiennent et les prairies la consolent; les arbres la désennuient et les fleurs la réjouissent. Enfin, elle enchante et enseigne tous ceux à qui elle se communique. »

En résumé, cette œuvre de M. de Latour, qui succède à plusieurs autres où il s'était déjà fait connaître si favorablement du public, annonce tout le progrès qui accompagne la maturité des bons esprits. Dans notre époque d'improvisation stérile, ce sera une bonne fortune pour les lecteurs d'élite qui pourront, sur la matière qu'il traite, l'accepter comme un guide compétent en tout point et d'une fidélité à l'épreuve. Qu'il nous suffise d'ajouter que, par un mérite devenu trop rare, chez M. de Latour l'on n'estime et l'on n'aime pas seulement l'auteur; on estime et on aime l'homme : tant les meilleurs sentiments parlent tous à son cœur, tant les idées élevées et généreuses y trouvent naturellement un écho.

posaient au clergé, aussi bien que les ressources qu'elles pouvaient lui offrir. Quoique le diocèse de Baltimore fût constitué et qu'il eût pour le gouverner un évêque titulaire, les États-Unis n'en continuaient pas moins d'être, sous quelques rapports, un pays de mission. C'était la même insuffisance de ministres de l'Évangile; la même nécessité d'en jeter, pour ainsi parler, plusieurs en avant, au milieu de contrées presque inconnues, peu habitées, et de les y tenir dans l'isolement de leurs confrères, loin de toute direction et de toute assistance spirituelle; la même difficulté de réunir les fidèles et de les organiser en congrégations; c'était surtout la même pauvreté de l'Église. I y avait sans doute un peuple catholique; mais ce peuple était dispersé. Il fallait aller à la recherche des uns qui vivaient dans l'éloignement, et découvrir les autres qu'on ne connaissait plus. Il fallait ramener ceux-ci qui étaient égarés, et reconquérir ceux-là sur l'ignorance, sur l'indifférence, sur la dissipation; et tout cela sans s'inquiéter des distances, sans se laisser effrayer par les fatigues ou par les obstacles, sans être arrêté par la considération des contradictions et des oppositions que nécessairement susciteraient les sectes dissidentes. En même temps, il fallait tâcher d'éclairer les hérétiques et les idolâtres qui ne marchaient pas à la lumière de la foi; car il entraînait dans les desseins de Dieu que l'Église américaine s'ouvrît à tous les hommes de bonne volonté. Pour cette œuvre immense, le clergé, comme les premiers missionnaires d'Amérique, n'avait rien, pas même des temples; il ne possédait rien que sa science, sa charité et la croix de Jésus-Christ.

Nous avons dit que la constitution du Maryland avait placé tous les cultes chrétiens sur le pied d'une égalité parfaite. Il en avait été de même dans la Pensylvanie, qui avait des traditions anciennes de tolérance, et dans l'état de New-York, où on pouvait se souvenir de la *Charte des libertés* décrétée par l'assemblée provinciale de 1683, sous le gouvernement du colonel Dongan. La république de Rhode-Island avait aboli les lois contre les catholiques dans le temps que parut sur ses côtes la flotte française qui portait des secours à l'insurrection américaine. Partout ailleurs la religion véritable ne jouissait que

d'une liberté restreinte, ou, plus exactement peut-être, elle avait cessé d'être persécutée. La France était l'alliée de la jeune Amérique. Il y aurait eu peu de prudence à la blesser par d'injustes sévérités contre le culte qu'elle professait. Si irrité et si impatient que pût être le fanatisme des puritains de la Nouvelle-Angleterre, il était obligé de se contenir. Les régiments de l'armée que commandait Rochambeau, avaient tous leurs aumôniers. Or il était arrivé souvent que dans leurs marches à travers le territoire de l'Union, on leur avait dit la messe dans les maisons d'assemblée des autres dénominations chrétiennes. En 1782, après la bataille de Yorktown, le général français s'était arrêté à Baltimore; et il y avait laissé quelques troupes qui tinrent garnison dans la ville jusqu'à la fin de la guerre. La légion du duc de Lauzun était campée alors sur le terrain où s'élève aujourd'hui la cathédrale. Une petite chapelle y avait été bâtie; et les aumôniers y avaient fréquemment offert le saint sacrifice. « En une occasion, dit M. Bernard U. Campbell (*Desultory sketches of the catholic church in Maryland*), la grand-messe y fut chantée avec beaucoup de pompe. Le célébrant était un prêtre irlandais, chapelain du comte de Rochambeau. Les officiers et les soldats assistèrent au service divin en grand uniforme; et la musique des régiments se fit entendre à plusieurs reprises pendant l'office. Un nombreux concours du peuple de la ville était accouru à cette solennité; si bien que non-seulement la petite église fut remplie; mais encore une partie de l'assistance dut se grouper, serrée et compacte, devant la porte. » Pendant tout le temps que la flotte du comte d'Estaing demeura dans le port de Boston, du 25 août 1778 au 3 novembre, la messe fut célébrée régulièrement à bord des vaisseaux. Les plus respectables citoyens eurent ainsi plusieurs fois l'occasion d'être présents au service divin: « Et toujours, dit le *Boston catholic observer*, ils retournèrent dans leurs maisons tout à fait édifiés de la piété générale de l'assistance, et disposés à penser plus favorablement du culte catholique. Les relations amicales qui s'établirent entre les officiers et les habitants, eurent une influence heureuse pour la religion. Il s'en suivit qu'après le départ de la flotte plusieurs catholiques

## NÉCROLOGIE.

Il y a quelques mois, la terre a reçu les dépouilles mortelles d'un des hommes les plus vénérables de notre temps, *M. Jules Gossin*. Il ne faut pas demander quel il fut, dans les régions mondaines où se forme la célébrité. La renommée n'est pas le langage de la reconnaissance ni le but du bienfait ; mais si la récompense du bienfaiteur est de voir son nom se mêler sur les lèvres des pauvres aux prières qu'il leur apprit, et monter plus haut que la terre avec leurs bénédictions, nul n'en fut plus digne et plus comblé que *M. Gossin*. Mais quelle vertu, que de services, quelle dignité constante dans la vie, quelle inépuisable abondance de bonnes œuvres !

Conseiller à la cour de Paris avant 40 ans, *M. Gossin* brise en 1830 sa carrière pour ne pas violer son serment, et rentre au barreau pour n'y défendre jamais que ce qu'il aurait jugé. Il donne à la religion tout le temps qu'il consacrait à la justice. Membre zélé de la propagation de la foi, il ne néglige rien de ce qui peut contribuer à civiliser les nations païennes et à perpétuer dans le monde l'apostolat et le martyre chrétiens.

Président de la société de Saint-Vincent de Paul, il la perfectionne, l'étend et laisse à ses membres pour règle les bons conseils de son expérience et pour modèle sa propre vie. Enfin, il fonde une œuvre éminemment religieuse et sociale, la société de Saint-Regis, pour régulariser les unions illégitimes des pauvres ; grâce à elle, grâce à lui par conséquent, plus de 50,000 unions ont été réhabilitées à Paris, et des milliers d'enfants ont recouvré l'honneur d'un nom légitime.

Voilà ce que *M. Gossin* a fait à lui seul, au milieu des devoirs d'une famille nombreuse, malgré de grands travaux, sans l'autorité d'aucune fonction, sans secours de l'État ; admirable exemple de ce que peut le seul ascendant et l'inébranlable confiance de la charité chrétienne ! Il semblait avoir tout perdu en renonçant à sa carrière ; mais Dieu l'avait fait magistrat par le caractère plus que par la fonction, et par l'autorité de ses conseils et de ses exemples, il exerça toute sa vie une plus haute magistrature, dont le respect universel l'avait investi. Après sa mort, puisse-t-il, du séjour où ses vertus ont porté son âme, présider encore à tout le bien qu'il a fait ! Nul ne pourra ni le remplacer, ni l'oublier. On voudrait au moins le louer dignement, mais ce serait lui désobéir ; il avait en quelque sorte fait vœu de modestie et pris le voile de l'humilité : le déchirer même après sa mort serait une impiété. Devant de telles mémoires, le respect condamne la louange au silence ; les œuvres parlent assez haut.

AUGUSTIN COCHIN.

*L'un des Gérants*, CHARLES DOUNIOL.

# LES PRÊTRES FRANÇAIS

## ÉMIGRÉS AUX ÉTATS-UNIS.

(3<sup>e</sup> article 1.)

---

### CHAPITRE III.

#### ÉTAT DE LA RELIGION CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS. — DISPOSITIONS DES PROTESTANTS. — DES INDIENS.

Avant de raconter les travaux des prêtres français émigrés, il est nécessaire que nous fassions connaître l'état de la religion catholique dans les colonies émancipées, les dispositions des protestants, celles des Indiens convertis; puis, nous exposerons la situation générale de la population; et nous rechercherons les besoins et les obligations que ces circonstances diverses im-

<sup>1</sup> Voir *le Correspondant* du 25 mai et du 25 juin 1855.

Avant que notre premier chapitre n'eût paru dans le *Correspondant*, M. Henri de Courcy avait commencé dans l'*Ami de la Religion* la publication d'un ouvrage qui a pour titre l'*Eglise aux Etats-Unis*. Notre récit n'est, comme on le voit, qu'une suite d'épisodes du sien. Nous essayons de raconter les vies des prêtres français de l'Eglise américaine; M. Henri de Courcy raconte l'histoire entière de cette Eglise. Son plan est beaucoup plus étendu que le nôtre. Nous ajouterons bien volontiers qu'habitant depuis longtemps la ville de New-York, il a recueilli sur les lieux mêmes les matériaux les plus abondants et les informations les plus exactes. D'ailleurs M. Henri de Courcy est trop connu des lecteurs du *Correspondant* pour que nous ayons besoin d'insister ici sur le mérite d'un livre sorti de ses mains.

fixèrent à Boston leur résidence. Ils appartenait aux classes les plus pauvres. C'étaient quelques Français, quelques Espagnols, et deux ou trois douzaines d'Irlandais. D'autres les suivirent à la fin de la guerre. » En 1783, après le traité de paix, le ministre de France fit chanter un *Te Deum* dans la chapelle de Saint-Joseph, à Philadelphie; et Washington prit place dans l'auditoire à côté de Lafayette. Après ces exemples d'une tolérance que commandait la politique, la persécution, au nom d'une opinion ou d'une passion religieuse, ne pouvait plus être qu'impuissante et ridicule. Il y a toujours quelque chose de l'intérêt dans les oppressions et les guerres qui se couvrent du prétexte de la religion; et on est moins cruel en même temps et moins opiniâtre quand on ne cherche pas dans le succès des avantages temporels.

Les Américains d'ailleurs avaient subi à leur insu, peut-être, l'influence des spectacles édifiants que leur avaient donnés la flotte et l'armée française. En voyant s'agenouiller au pied de l'autel ces brillants officiers qui étaient venus de si loin prêter à la cause de l'indépendance le secours de leur épée, dans le contact des aumôniers qui partageaient avec eux les fatigues et les périls de la guerre, ils s'étaient pris à penser que les catholiques pouvaient bien n'être pas nécessairement ignorants et ennemis de la liberté. Leurs préjugés en avaient été sinon absolument effacés, au moins fort affaiblis. Ils avaient compris qu'il ne leur était plus permis de mépriser et d'injurier un culte auquel étaient attachés tant d'hommes qu'ils avaient dû apprendre à respecter. Ce leur était sans doute un singulier sujet d'étonnement que ce sentiment nouveau de déférence que leur raison imposait à leur cœur, pour la profession et la pratique du catholicisme; mais ils y avaient été préparés en quelque sorte par leurs négociations avec le Canada. Pour attirer à eux les Français de la rive gauche du Saint-Laurent, ils avaient été contraints de parler le langage de la tolérance, de la bienveillance même; et quand ils eurent renoncé à l'espoir de l'alliance qu'ils avaient publiquement sollicitée, pour obtenir au moins la neutralité des Canadiens, ils s'étaient étudiés à écarter toutes les occasions de dissidence en mettant la plus grande mesure dans leurs pa-

roles et dans leur conduite<sup>1</sup>. Ils avaient offert la liberté de conscience à des étrangers ; pouvaient-ils la refuser à leurs concitoyens ? Aussi bien, les catholiques du Maryland et de la Pensylvanie s'étaient dès le commencement jetés avec résolution dans la lutte à laquelle l'Angleterre avait provoqué ses colonies. Nous avons déjà nommé parmi les plus célèbres, dans la première province, Carroll de Carrolton ; nous nommerons ici, dans la seconde, Fitz Simons, qui fut membre du premier congrès, le général Stephen Mayland et le commodore Barry. Les catholiques n'avaient pas moins contribué que les citoyens des autres dénominations chrétiennes au succès de l'insurrection. Ils n'avaient ni montré moins de dévouement, ni porté moins de charges, ni souffert moins de douleurs, ni accompli moins de sacrifices. Il y aurait eu aussi peu de sagesse que de justice et de patriotisme à les priver des fruits d'une victoire qu'eux aussi ils avaient généreusement poursuivie et chèrement payée.

Ce n'est pas à dire que la population protestante ait été toute entière animée des mêmes sentiments, dirigée par les mêmes principes que les hommes d'État américains et ceux qui avaient été engagés le plus avant dans les ardeurs de la lutte ; non, certes. Le fanatisme n'avait pas abdiqué ; il continuait de dominer au contraire dans les classes où le soutenaient ses deux plus puissants auxiliaires : l'intérêt et l'ignorance. Les ministres de toutes les sectes, toujours divisés entre eux, mais toujours

<sup>1</sup> Un exemple suffira pour appuyer ce que nous venons de dire. Nous le prendrons dans l'ordre du jour suivant de Washington :

3 Novembre 1773. Le commandant en chef ayant appris qu'on a formé le dessein d'observer la ridicule et puéride coutume de brûler l'effigie du pape, il ne peut pas s'empêcher d'exprimer sa surprise de voir que les officiers et les soldats de cette armée sont assez privés de sens commun pour ne pas comprendre l'imprudence d'une telle action dans les conjonctures présentes, pendant que nous sollicitons et que peut-être nous avons obtenu l'amitié et l'alliance du peuple canadien que nous devrions considérer comme un frère engagé dans la même cause, la défense de la liberté générale de l'Amérique. Dans ces circonstances une insulte à leur religion est si monstrueuse qu'elle ne peut être ni soufferte ni excusée. En vérité, au lieu de leur faire l'injure même la plus indirecte, il est bien plutôt de notre devoir de leur adresser des remerciements publics comme à des hommes envers qui nous avons contracté une dette pour le dernier succès contre l'ennemi commun dans le Canada.

unis contre le catholicisme, n'avaient pas cessé de dénoncer aux peuples crédules *la nouvelle Babylone maudite dans l'Apocalypse*. Pour eux, l'Église romaine n'était encore qu'un impur ramas d'imposteurs et de dupes, de corrupteurs et de corrompus, d'hypocrites, de superstitieux, d'idolâtres ; ses doctrines respiraient l'erreur, l'impiété, le libertinage ; ses ministres, revêtus de la peau des brebis, étaient des loups ravissants ; l'abomination de la désolation s'étalait dans ses temples. On ne désignait jamais la religion catholique que sous le nom de papisme ; et on montrait dans la papauté la bête aux sept têtes. Ces déclamations, appuyées de nombreuses citations de la Bible, avaient, au sein des masses, de longs retentissements. Elles étaient reçues avec d'autant plus de confiance et retenues avec d'autant plus d'opiniâtreté que l'auditoire était plus ignorant. Un missionnaire du diocèse de la Nouvelle-Orléans, prêtre lazariste, l'abbé Odin, racontait en 1824 une anecdote qui fait voir où le préjugé des sectes dissidentes avait pris ses racines : « M. Timon (qui a été depuis évêque de Buffalo) demanda à une vieille dame presbytérienne si elle ne connaissait point de catholiques dans le voisinage. — Non, Monsieur, répondit-elle ; et aussitôt elle ajouta : Oh ! je n'aime pas ces catholiques. — J'en suis vraiment fâché, répliqua M. Timon ; pourrait-on connaître le motif de votre peu d'affection pour eux ? — Ils sont idolâtres. — Il est malheureux que l'on vous ait donné une telle impression. Il y a dans le monde près de 130 millions de catholiques ; et parmi eux un nombre prodigieux d'hommes très-éclairés et très-sages. Pouvez-vous croire qu'ils soient si insensés que d'adorer l'ouvrage de leurs mains ? — Il semblerait raisonnable, dit la dame, qu'ils ne le fissent pas. M. Timon lui montra le crucifix, lui expliqua le but de nos images, etc. Cette dame tout étonnée lui demanda avec vivacité : — Est-ce la manière dont Jésus-Christ a souffert ? oh ! bon Dieu, qu'il a souffert ! Et appelant tous ses enfants : Venez, mes amis, venez voir combien le bon Dieu a souffert pour nous ! »

Il est aisé de comprendre que les préjugés qui ont dans la multitude de tels fondements d'ignorance et de simplicité, ne peuvent être déracinés qu'avec le secours du temps. Parce qu'il

a peu de science et beaucoup de bonne foi, le peuple est facile à surprendre et à la fois difficile à convaincre. Il se laisse entraîner par un mot qui éveille ses appétits ou ses passions ; et il résiste à un raisonnement que ne pénètrent pas les faibles lumières de son esprit. De là vient qu'il allie à la constance des habitudes la mobilité des impressions. Élevé dans la défiance et la haine du catholicisme, le peuple américain n'était pas revenu tout à coup à des sentiments plus favorables. Il se faisait encore volontiers le complice de ses prédicateurs ; et on aurait trouvé dans ses rangs, sans beaucoup de peine, des hommes qui se seraient montrés très-disposés à écouter les conseils de la violence. Pourtant la disposition générale de l'opinion était incontestablement meilleure. Le premier évêque de Charleston, dans la Caroline du Sud, Mgr England, a rendu en 1832 aux protestants des États-Unis ce témoignage, auquel la supériorité de son intelligence et la sainteté de sa vie donnent la plus puissante autorité : « Après une expérience de plusieurs années, après avoir parcouru vingt-et-un états de l'Union, après avoir étudié chaque classe de la société, allant alternativement de la cité dans les forêts, de la table du président à la chaumière de l'Indien, proclamant les doctrines de l'Église catholique devant l'assemblée du corps législatif, dans les cours de justice, dans les églises des sectes dissidentes, au milieu de la foule qui remplit les bateaux du Mississipi et dans les bois du Kentucky, en un mot, après avoir eu des auditoires de toute espèce, sa conviction lui fait un devoir de déclarer que, malgré les erreurs de sa croyance religieuse, l'Américain est parfaitement disposé en faveur de la religion, et toujours prêt à offrir un accueil bienveillant et amical aux ecclésiastiques dont la conduite sera conforme à la sainteté de leur ministère. »

S'il nous fallait fournir quelques preuves à l'appui de ce témoignage, il nous suffirait presque d'emprunter au biographe du cardinal de Cheverus quelques traits de la vie de l'illustre prélat : « Dans les repas de cérémonie, où les bienséances l'obligeaient à se trouver, et où assistaient également quelquefois jusqu'à trente ministres de sectes diverses, c'était toujours lui

que le maître de la maison et les ministres eux-mêmes invitaient, comme le plus digne, à bénir la table ; ce qu'il faisait avec le signe de la croix et la prière accoutumée de l'Église catholique. Lorsque John Adams, président des États-Unis, vint à Boston, Mgr de Cheverus fut invité au repas solennel par lequel la ville voulut fêter le chef de la République ; et les deux premières places furent pour le président et pour lui. » En 1799, la législature du Massachussets avait alloué à la mission des Indiens de Penobscot et de Passamaquoddy une somme de 200 dollars (plus de 1,000 francs) ; et la même année, elle avait, dans la vue de ménager les opinions et les scrupules même des catholiques, confié à Mgr de Cheverus le soin de dresser la formule du serment des électeurs. Comme Mgr England, le pieux prêtre de Boston a souvent prêché sur les invitations pressantes des ministres dans les temples des cultes dissidents. Il n'y a, pour ainsi dire, pas un prédicateur catholique qui n'ait été de même appelé à faire entendre dans la chaire de l'erreur la vérité de l'Évangile. Les protestants saisissaient avec empressement toutes les occasions qui pouvaient leur être offertes d'assister à un sermon des missionnaires. Quand ils n'avaient ni une église, ni un temple à leur disposition, ils faisaient ouvrir les prétoires des cours de justice ; ou bien ils se réunissaient dans une salle d'auberge ou dans tout autre lieu d'assemblée publique.

En 1790, le 4 janvier, M. John Thayer débarqua à Boston. Il venait de France. Élevé dans la religion de Calvin, affilié à la secte puritaine, il avait pendant deux ans exercé les fonctions de ministre dans la capitale de Massachussets. Il s'était, après ce temps, senti pressé du désir de voyager en Europe « avec l'intention d'apprendre les langues les plus en usage, d'acquérir la connaissance de la constitution, des mœurs, coutumes, lois et gouvernements des principales nations, de se créer ainsi une plus grande position dans son propre pays, et par là de se rendre plus capable de le bien servir. » En effet il passa en France au commencement de 1781. De là il alla en Angleterre où il demeura trois mois ; puis il revint en France d'où il partit pour visiter l'Italie. La miséricorde de Dieu l'atten-

dait à Rome. Depuis longtemps frappé « de la parfaite unité de la foi » parmi les catholiques, il résistait encore cependant quand il eut occasion d'examiner quelques cures miraculeuses obtenues par l'intercession du bienheureux Labre. « La vérité m'apparaissait de tous les côtés, dit-il lui-même ; mais j'étais retenu par les préjugés que j'avais sucés dès mon enfance. Je sentais la force des arguments par lesquels la doctrine protestante est combattue ; mais je n'avais pas le courage d'y céder. Je voyais clairement que l'Eglise catholique est établie sur des preuves nombreuses et irréfutables, que les réponses de ses défenseurs aux objections du protestantisme sont solides et satisfaisantes ; mais il fallait abjurer des erreurs dans lesquelles j'avais été élevé et que j'avais prêchées aux autres. J'étais ministre de ma secte ; et il fallait renoncer à mon état et à ma fortune. J'étais tendrement attaché à ma famille ; et il fallait encourir son indignation. Des intérêts si chers me retenaient. En un mot, mon esprit était convaincu ; mais mon cœur n'était pas changé. » Dans cet état il eut recours à la prière ; et la charité de Jésus-Christ le toucha ; et il fut converti. Revenu en France pour la troisième fois, il entra au séminaire de Saint-Sulpice où il reçut l'onction sacerdotale. C'est alors qu'il songea à retourner en Amérique pour y travailler à la conversion de ses compatriotes. « J'ai été reçu partout avec une très-flatteuse attention, écrit-il encore. Mes parents m'ont témoigné une grande joie de mon retour. Le gouverneur de l'état dont j'avais été le chapelain, m'a promis de me seconder de tout son pouvoir dans mes vues et de favoriser le travail pour lequel j'ai été envoyé à Boston. Je n'ai reçu des ministres de la ville que des marques de considération et de bienveillance. Plusieurs m'ont visité et m'ont exprimé des sentiments de cordialité que je ne devais pas raisonnablement attendre. Les officiers des douanes ont été si polis qu'ils n'ont voulu percevoir aucun droit pour plusieurs grandes caisses de livres que j'avais apportées de France et d'Angleterre, dès qu'ils ont su qu'elles contenaient des objets destinés à être employés pour mon dessein. Le premier dimanche après mon arrivée, j'annonçai la parole de Dieu ;

et il y eut foule pour m'entendre. » Ce sont les déclarations de M. Thayer dans l'exposé des motifs de sa conversion, publié à Boston même, déclarations qui confirment avec un nouveau caractère d'autorité la remarque du *Boston's catholic observer* et le témoignage de Mgr England.

Il est une chose que l'Américain aime passionnément; c'est l'art de la parole. Il l'aime; et il le recherche partout, dans les assemblées législatives et dans les églises, dans les cours de justice et dans les tavernes, dans les séances littéraires, dans les banquets, dans les réunions en plein vent. Tout lui est prétexte de discours : une élection, une installation, une fondation, un anniversaire. On peut dire que pour lui il n'y a pas de bonne fête sans harangue. Quand une question de religion ou de politique, d'industrie ou d'agriculture est soulevée au milieu du peuple, des meetings sont convoqués aussitôt pour en parler; et la foule qui ne vient que pour entendre, ne montre pas moins d'empressement que ceux qui l'ont appelée; car l'américain écoute très-volontiers. Dès que plusieurs hommes sont réunis, il se trouve parmi eux un orateur; et aussitôt qu'un orateur ouvre une salle publique, bientôt un auditoire se rassemble autour de lui. Si le lieu qu'il a choisi est un carrefour, si sa chaire est une borne, l'auditoire n'en est que plus nombreux. Il y a des sectes et des partis qui n'ont pas pris naissance ailleurs que dans la rue. Ce goût, cette passion pour la parole a produit un usage qui est tout particulier à l'Amérique. Les hommes d'état, les membres célèbres de l'une et l'autre chambre vont en quelque façon de ville en ville donner des lectures; c'est l'expression consacrée. Ils font annoncer que tel jour, à telle heure, en tel lieu ils prononceront un discours. Ils arrivent en effet; ils sont salués par les acclamations de la multitude; ils parlent. La séance est levée; chacun se retire. Le droit d'entrée dans ces circonstances est généralement de 1 fr. 25 cent. C'est le salaire de l'orateur. Les discours préparés pour ses solennités sont appelés *Orations*, au lieu qu'on nomme *Speechs* les harangues parlementaires. Ils ne traitent pas nécessairement de la politique; ils ont plutôt pour objet un souvenir patriotique, une

question d'éducation ou un point d'histoire ; ils sont écrits et non improvisés. L'auteur y déploie toutes les ressources de sa rhétorique, toutes les élégances de son style. De ce côté de l'océan, nous les rangerions dans la classe des discours académiques. On comprend qu'ils peuvent servir plus d'une fois ; et c'est ce qui arrive d'ordinaire. Il en est qui ont rapporté des sommes considérables à leurs auteurs. Daniel Webster a souvent eu recours aux lectures pour réparer les brèches que sa prodigalité ou son intempérance avait faites à sa fortune.

Mgr England raconte dans une de ses lettres une anecdote qui peint très-bien, à notre avis, ce trait du caractère américain. Il faisait la visite de son diocèse ; et comme il avait à traverser des lieux où on ne connaissait pas de catholiques, il voyageait incognito. « Pendant que je dinais à l'auberge où j'étais descendu, un jeune médecin s'approcha de moi pour tâcher de découvrir qui j'étais, et d'apprendre quelques nouvelles. Il avait l'air pénétré de son importance et du rang qu'il occupait dans le village. Je tâchai d'éluder ses questions, parce que je reconnus bientôt qu'il avait moins envie de s'instruire que de faire parade de savoir ; mais il n'était pas facile de me débarrasser de lui. Il parla d'abord de religion. Je me tins sur la réserve. Il passa ensuite à la médecine. J'avouai franchement que je n'y entendais rien. Il disserta sur la jurisprudence. Voyant que, malgré le peu de connaissances que j'ai sur cette matière, j'en savais bien autant que lui, je parlai avec plus d'abandon. La conversation durait depuis assez longtemps lorsqu'il me dit : « Milord Mansfeld serait un bon juge s'il n'était pas sous l'influence d'un mauvais principe. — Quel est donc ce principe ? lui demandai-je. — C'est le principe fondamental adopté par une secte religieuse très-répondue. — Mais enfin quel est ce principe ? — Que la fin justifie toujours les moyens. — Je ne connais pas de secte qui soit coupable de cette détestable erreur ; et je doute que Milord Mansfeld l'ait adoptée. — Tout le monde sait que les papistes n'agissent jamais que d'après ce principe. — Je vous demande pardon : j'ai beaucoup voyagé ; j'ai rencontré souvent des catholiques ; je les ai toujours entendus

condamner cette funeste doctrine et se plaindre amèrement d'être calomniés par ceux qui la leur attribuent. — Vous avouerez bien qu'il existe chez les catholiques un ordre religieux, celui des Jésuites, qui adopte ce principe comme une règle de conduite. — Les Jésuites ont été incorporés par le congrès. Ils ont un établissement dans le district de Colombia, à côté de notre capitale, sous les yeux même du premier magistrat des États-Unis. S'ils étaient réellement coupables du crime que vous leur imputez, le Congrès aurait été infidèle à ses devoirs en leur accordant l'incorporation. J'ai vu souvent des Jésuites en Europe ; et je suis convaincu qu'on les calomnie sinon avec de mauvaises intentions, du moins parce qu'on ne les connaît pas. — La réponse que mon adversaire fit à ces paroles, fut tellement dirigée contre le catholicisme que je ne crus plus pouvoir cacher qui j'étais. Je lui dis donc qu'il ne s'exprimerait pas ainsi s'il savait qu'il parlait à un évêque catholique. « Alors, s'écria-t-il avec un étonnement extrême, vous êtes Mgr England ? — Oui, répondis-je, j'ai le bonheur d'être catholique et l'honneur d'être évêque de Charleston. — Là-dessus il sortit précipitamment et alla publier mon arrivée. Il revint bientôt accompagné de deux ou trois dames des plus respectables du pays qui me prièrent au nom des habitants du village de leur donner un sermon. J'y consentis ; et je décidai que la réunion aurait lieu le soir après souper dans la salle de l'auberge qu'on voulut bien nous céder. »

La réputation dont jouissait Mgr England, suffit et par delà pour expliquer cet empressement. C'était un prélat d'une grande éloquence ; et il était naturel que des Américains même protestants ne résistassent pas au désir de l'entendre. Nous croyons pourtant qu'il y avait à tout le mouvement provoqué par la présence de l'évêque catholique une autre cause encore. Si on parcourt l'intéressant et précieux recueil des *Annales de la Propagation de la Foi*, on ne peut pas s'empêcher de remarquer que l'arrivée des missionnaires au milieu des populations dissidentes a presque toujours causé une émotion semblable. Les principaux habitants du pays qu'ils traversaient ou qu'ils

visitaient, ne manquaient guère de les inviter à prêcher la parole de Dieu ; et quand ils avaient obtenu la promesse d'un sermon, ils se mettaient en quête du lieu le plus convenable pour la réunion d'une nombreuse assistance. Ils rassemblaient leurs parents, leurs amis, leurs voisins. Souvent en quelques heures un auditoire de quatre ou cinq cents personnes était groupé autour de la chaire de vérité. Les missionnaires cependant n'étaient tous ni aussi éloquents ni aussi renommés que Mgr England. Mais l'Américain est chercheur. Est-ce une disposition particulière à sa race ? ou plutôt n'est-ce pas un besoin de sa position sur le vaste continent où il s'est établi dans l'abondance des produits naturels du sol, mais dans une grande pénurie des moyens d'en tirer un profit régulier ? Un besoin de sa condition dans un état de société qui l'a obligé, qui l'oblige encore à ne compter pour se gouverner, pour se protéger, pour s'élever, en quelque façon, que sur lui-même ? Toujours est-il que l'Américain cherche constamment. Son esprit est sans cesse en travail de découverte ; et ce mot *en avant ! (go ahead)* que le pionnier fait entendre dans les forêts, dont retentissent les ateliers de l'industrie, est également la devise du législateur et du politique. Cette activité merveilleuse devient aisément de l'agitation. Elle imprime aux hommes et aux choses une mobilité souvent regrettable. Il n'y a, pour ainsi dire, rien de stable aux États-Unis. Les constitutions des républiques y sont modifiées moins par l'action du temps que par les caprices de la multitude ; et les hommes, qu'on nous permette cette expression juste dans sa vulgarité, les hommes n'y tiennent pas en place. En quelque lieu qu'on les rencontre, on peut croire qu'ils ne font qu'y passer. Ils y sont aujourd'hui, attachés, à ce qu'il semble, par la famille, par la profession, par le bien-être, par l'habitude ; ils n'y seront pourtant plus demain. Ils ne font également que passer par les emplois publics, par la fortune, et nous ajoutons par les sectes ; car l'Américain porte dans la religion le même esprit de recherche. Nous ne voudrions pas dire qu'il a de la piété ; mais il a le sens religieux. Il est d'ordinaire assez indifférent sur tous les cultes ; mais il veut

en avoir un. Les mœurs publiques d'ailleurs lui en font une obligation stricte. Il arrive souvent que dans une famille le père est épiscopalien par exemple, la mère presbytérienne, les enfants unitariens ou anabaptistes. Le dimanche, ils se dispersent dans des directions différentes; mais chacun se rend au temple qu'il a adopté, se réunit à sa congrégation; chacun assiste régulièrement à l'office divin. Dans cette promiscuité des cultes les essais paraissent tout naturels. L'Américain ne répugne point à en faire. C'est une alliance de famille, un rapport de société, quelquefois le hasard d'une rencontre qui le décide. Il ne comprend guère qu'on puisse refuser d'entrer dans le lieu d'assemblée d'une communion chrétienne, quelle qu'elle soit. Il va donc à la messe aussi bien qu'au prêche. C'est le sermon en tous cas qui est pour lui l'affaire principale : « Les Américains, dit Mgr Rosati, évêque de saint Louis du Missouri, dans une lettre de 1835, les Américains aiment beaucoup la prédication. Les sermons les plus longs sont toujours de leur goût. Aussi n'importe pourquoi on s'assemble à l'église, il faut toujours prêcher. Les cérémonies les plus longues, telles que la consécration d'une église, le sacre d'un évêque, l'ordination d'un prêtre, les cérémonies de la semaine sainte ne nous dispensent pas de monter en chaire. Au contraire, comme pour les protestants, il faut tout expliquer, rendre raison de tout, dans ces occasions les sermons n'en sont que plus longs. Il m'arrive quelquefois qu'après avoir prêché assez longtemps en français, il faut recommencer en anglais pour contenter tout le monde. »

Quand l'Américain n'a point de ministre protestant dans son voisinage, il va volontiers entendre le prêtre catholique. Or, aux premiers temps de l'indépendance surtout, les pasteurs de la réforme étaient très-peu nombreux dans les campagnes de l'ouest; car ils ne s'éloignent guère des villes. Que feraient-ils de leurs femmes, de leurs enfants, de leurs domestiques dans la solitude des forêts où le missionnaire qui sait être pauvre et seul, a tant de peine à vivre? L'Américain fréquentait donc sans répugnance les églises catholiques pour le sermon; puis il y était retenu par l'éclat des solennités, par la grandeur des cérémonies, par

la majesté du chant. Tout cet appareil, toute cette magnificence que le catholicisme déploie dans ses jours de fête, frappaient ses sens et exaltaient son imagination. Il en était touché, attendri ; car il aime le spectacle, la pompe, l'harmonie ; il aime les processions dont la belle ordonnance se développe à travers les flots pressés de la foule. Son goût pour les processions n'est pas moins vif que celui qu'il montre pour les harangues. Il mêle les unes et les autres à toutes ses démonstrations, à toutes ses joies. Ce qui lui plaît dans ces immenses cortèges qui précèdent ou qui suivent le président des États-Unis dans ses visites officielles, les orateurs en tournée, les triomphateurs des *hustings*, tous les héros de la popularité, toutes les célébrités de l'insurrection ou du théâtre, ce sont les bannières déployées ; ce sont les insignes des corporations et des associations. Un franc-maçon n'aurait garde de jamais manquer ces occasions d'étaler en public son tablier et ses rubans. Qu'on juge de l'effet que produisent sur la multitude les processions catholiques avec leurs longues files de jeunes filles voilées, de lévites en tuniques blanches, de thuriféraires faisant fumer l'encens, de prêtres et de prélats revêtus de leurs magnifiques ornements de soie et d'or, avec leurs nombreux chœurs de chant et leurs majestueuses harmonies ! Aucune cérémonie alors, si prolongée qu'elle soit, ne peut lasser la patience du peuple, même protestant. La troisième cathédrale de saint Louis du Missouri fut consacrée le 26 octobre 1834. Pour ajouter à l'éclat de la solennité, on y avait joint le sacre de Mgr Braté, évêque nommé de Vincennes. Trois prélats, Mgr Rosati, de Saint-Louis, Mgr Flaget, de Bardstown, Mgr Purcell, de Cincinnati, présidèrent aux cérémonies, qui, commencées à 7 heures du matin, ne finirent qu'à 3 heures de l'après-midi. Il y eut une procession pour porter les reliques des saints de la vieille église dans la nouvelle, une messe pontificale et quatre sermons : deux devant la porte du temple pendant la consécration pour expliquer aux fidèles et aux curieux réunis ce qui se passait dans l'intérieur, le troisième après l'évangile et le quatrième après les vêpres qui furent chantées à 6 heures du soir. Pendant tout ce temps

et dans cette succession si variée des actes les plus solennels, les plus pompeux, les plus touchants du catholicisme, l'assemblée conserva une attitude de silence, de recueillement et de respect que les plus pieux ecclésiastiques ne pouvaient assez admirer ; et les protestants ne se distinguaient pas des catholiques. » A la vue d'un concours si étonnant dans une ville dont les habitants sont protestants en grande partie, vous auriez crû, dit un témoin oculaire, qu'à Saint-Louis il n'y avait qu'une seule foi et un seul culte, il n'y avait qu'un seul troupeau sous un même pasteur. » Les missionnaires rendent unanimement aux membres des autres communions chrétiennes en Amérique ce témoignage que s'ils entrent dans une église, c'est pour y assister aux offices avec gravité, avec décence, pour y écouter le sermon avec une attention soutenue.

Dieu, sans aucun doute, avait marqué dans son infinie miséricorde le temps où son Église s'établirait aux États-Unis pour ramener à la pratique de ses commandements tant d'âmes qu'il ne voulait pas perdre ; et ce temps était arrivé. On ne peut pas nier qu'il n'y eût au cœur de ce peuple une admirable disposition à rentrer dans le sein de la foi catholique ; mais ce serait vraiment fermer les yeux à la lumière que de n'y pas reconnaître surtout une action directe de la Providence. Où le doigt de Dieu peut-il être plus visible que dans l'accroissement de ce petit troupeau, qui en 1789 comptait quelques milliers de brebis à peine, et qui en compte aujourd'hui plusieurs millions ; dans les développements de cette Église, qui, gouvernée au commencement par un seul évêque, édifiée par un petit nombre de prêtres, comprend, en 1855, 41 diocèses, 1712 paroisses, 34 séminaires, 20 collèges et 112 communautés religieuses pour l'éducation des jeunes filles. Non, l'homme n'a point fait tout cela sans l'assistance divine ; ni la science, ni l'éloquence, ni le zèle, ni la piété, ni la charité des prêtres, ni toutes ces qualités et toutes ces vertus ensemble, ne suffisent pour expliquer cette merveilleuse multiplication des fidèles serviteurs de Jésus-Christ sur une terre si longtemps fermée en quelque sorte aux ministres de la véritable Église. Il faut y voir un nouvel et manifeste accom-

plissement de la parole que le Sauveur a adressée à ses apôtres : « Allez et enseignez.... Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Mais Dieu, s'il nous est permis de nous exprimer ainsi, ne se contentait pas d'être avec les missionnaires catholiques et de bénir leurs travaux ; il travaillait lui-même à leur frayer les voies ; il éclairait les ignorants ; il fortifiait les faibles ; il ramenait au bercail les brebis qui en avaient été détournées, ou il y retenait celles qui semblaient impatientes d'en sortir. Nous en citerons deux exemples seulement entre beaucoup d'autres. Il existait dans le territoire de l'Ohio une famille française qui s'y était établie peu après la révocation de l'édit de Nantes ; elle était calviniste. Un de ses membres rencontra par hasard un livre catholique sur la controverse. Il le lut ; et son esprit fut frappé de la solidité des preuves qui y étaient développées. Excité par l'attrait de cette première lecture, il se procura d'autres livres. Ce n'était peut-être que de la curiosité d'abord ; ce fut bientôt un vif désir de s'instruire. Il étudia donc ; il compara les objections des protestants aux réponses des catholiques ; et parce qu'il cherchait simplement et de bonne foi la vérité, il ne tarda pas à se convaincre que l'Église qui a pour chef visible le vicaire de Jésus-Christ est la véritable Église. Il fit part de ses réflexions à quatre frères qui demeuraient avec lui. Les études furent reprises en commun. On examina, on discuta, et tous enfin annoncèrent leur résolution de faire profession du catholicisme. Mais il n'y avait pas auprès d'eux de prêtres entre les mains de qui ils pussent abjurer. Ils persévérèrent pourtant, et si bien, qu'ils avaient converti plusieurs de leurs voisins quand Mgr Fenwich, qui venait d'être nommé évêque de Cincinnati, alla les visiter. « Il les trouva parfaitement instruits, dit M. l'abbé Rezé. Il reçut la profession de foi de sept ou huit familles et eut la consolation de fonder dans le village une nouvelle paroisse, qui, depuis, n'a pas cessé de s'accroître. Le zèle de ces nouveaux catholiques est si fervent, que plusieurs parmi eux consacrent une partie de leurs ressources à acheter de bons livres qu'ils font circuler dans le voisinage ; ce qui produit toujours de

nouvelles conversions. Les missionnaires, à cause de la distance, ne peuvent visiter cette paroisse que trois fois par an; mais chaque fois ils y trouvent plusieurs individus suffisamment instruits, et reçoivent leur abjuration ou leur profession de foi. »

Le second exemple appartient au diocèse de Charleston. Nous le tirons d'une lettre de Mgr England. Une dame très-respectable, femme de l'un des hommes les plus distingués de la Caroline du Sud, avait été élevée dans le catholicisme par sa mère; et elle avait été baptisée par un prêtre que des affaires particulières avaient conduit dans son voisinage; mais elle n'avait jamais vu d'église. Elle était pourtant fort attachée à sa religion. Très-bien instruite des vérités de la foi, elle aimait à enseigner ceux qui se confiaient à sa charité; elle eut en diverses circonstances le bonheur d'opérer de solides conversions. Ses soins les plus pieux, on le comprend, avaient été donnés à sa propre fille. Cette jeune personne, alors âgée de quinze ans, était vivement affligée de ne pouvoir assister à l'office divin. Elle s'en plaignait souvent à sa mère. « Tous nos voisins, disait-elle, participent aux prières de leurs congrégations chaque dimanche; serai-je toujours privée de cette consolation? ne recevrai-je jamais les sacrements? » Et elle insistait pour qu'il lui fût permis de choisir une église à laquelle elle pût se réunir pour prier Dieu. La mère s'efforçait de la retenir par le raisonnement, par les supplications, par les larmes; mais tant de combats épuisaient ses forces. Un jour, elle se vit comme contrainte de promettre à sa fille qu'elle lui laisserait toute liberté de faire un choix entre tous les cultes dissidents, après un délai qui fut fixé d'un commun accord. Le temps approchait où cette promesse devait être tenue, quand elle apprit que Charleston avait été érigé en évêché, et qu'elle ne tarderait pas à recevoir la visite de l'évêque. « La mère redoubla ses instructions et ses prières, ajoute Mgr England. Ai-je besoin de dire de quelle manière elle me reçut à mon arrivée? Ai-je besoin de dire quelle émotion j'éprouvai en donnant la communion à cette heureuse mère et à sa fille? J'ai marié cette demoiselle; j'ai baptisé ses enfants;

je lui ai souvent donné la communion, quoique sa résidence soit à plus de 400 milles de Charleston. Que de fois elle a remercié le Seigneur d'une protection si spéciale!»

Mais ce n'était pas seulement parmi les habitants d'origine européenne que se manifestait ainsi l'action de la divine Providence. Les Indiens convertis autrefois par les jésuites français, par les récollets, par les prêtres du diocèse de Québec, se montraient impatients de reprendre et de continuer l'œuvre de la régénération catholique au sein des tribus indigènes. Ils s'étaient maintenus fidèlement dans la pratique de la prière ; et ils y avaient élevé leurs enfants, quoiqu'ils fussent depuis bien longtemps privés d'entendre prêcher la parole de Dieu. « Les jésuites missionnaires qui avaient planté la foi parmi ces peuplades sauvages, dit le biographe du cardinal de Cheverus, les avaient si solidement instruites, si bien formées à la pratique de la religion et aux exercices du culte, que, même après cinquante ans de délaissement, ces pauvres gens n'avaient pas encore oublié leur catéchisme. Les pères et mères l'avaient enseigné à leurs enfants ; et pas un dimanche ou jour de fête ne s'était passé sans être célébré par la partie de la messe et des offices qu'il est permis au peuple de chanter. » Ailleurs, le même auteur raconte que Mgr de Cheverus voyageant dans l'état du Maine, marchait depuis plusieurs jours à travers les forêts, quand tout à coup les sons lointains d'une harmonie religieuse vinrent frapper son oreille. Le vénérable prêtre s'arrête étonné ; il écoute ; puis il avance ; et bientôt il reconnaît que les voix partent d'une petite île formée par la rivière Penobscot. C'était un dimanche. On chantait à Indian-Oldtown, la messe royale de Dumont. Les Indiens de ce village appartenaient à la nation des Abenakis, dont nous avons dit dans notre premier chapitre l'héroïque fidélité à la religion catholique et à la France. Ils avaient dès 1791 envoyé à Baltimore une députation pour prier Mgr Carroll de leur donner un prêtre.

En 1830 l'abbé Richard, qui était dans l'état du Michigan, vicaire général de l'évêque de Cincinnati, reçut à Détroit la visite de cinq sauvages Powtawotamee, habitants du village de

Saint-Joseph. « Mon père, mon père, lui dit leur chef Pokegam, je viens encore te supplier de nous donner une *Robe noire*, qui nous fasse connaître la parole de Dieu.... Si tu n'as pas pitié de nous autres hommes, aie donc pitié de nos pauvres petits enfants, qui vont vivre comme nous avons vécu, dans l'ignorance et dans le vice.... Il y a un ministre américain qui voudrait nous attirer à sa religion; mais ni moi, ni aucun de mon village, nous n'avons voulu envoyer nos enfants à son école, ni aller à son prêche. Nous avons conservé la coutume de prier comme la *Robe noire* qui était jadis à Saint-Joseph, et qui a instruit nos ancêtres. Tous les matins et tous les soirs, avec ma femme et mes enfants, nous prions ensemble auprès d'un crucifix que tu m'as donné. Le dimanche, nous prions plus souvent. Deux jours avant le dimanche, nous jeûnons jusqu'au soir, hommes, femmes et enfants, suivant la tradition de nos pères et de nos mères, puisque nous n'avons jamais vu nous mêmes la *Robe noire* à Saint-Joseph. Voici la prière qu'il leur a apprise; vois si je la sais comme il faut. » Et se jetant à genoux, Pokegam fit le signe de la croix avec respect; puis il récita dans sa langue le *Pater*, l'*Ave Maria*, le *Credo* et les Commandements de Dieu.

Tous les souvenirs des anciens missionnaires étaient conservés pieusement par ces bons Indiens. L'abbé Vincent Badin visitait en 1825 les congrégations indigènes établies sur les bords du lac supérieur à Michigan. « Durant le voyage, dit-il, je me plaisais à m'entretenir des pères jésuites avec un vieillard qui les avait connus. Il s'attachait surtout au père Dujaunay<sup>1</sup>, qui l'avait préparé, admis à la première communion, et à qui souvent il avait servi la messe. Il me fit remarquer l'endroit où le père disait ordinairement son bréviaire en se promenant. » L'abbé Badin raconte que la croix plantée près de l'ancienne église de l'Arbre-Croche, village des Ottawas, sur le lac Michigan, n'avait pas cessé d'être en grande vénération parmi les Indiens, qui avaient pris soin de la relever de temps en temps,

<sup>1</sup> Le père Pierre Luc Dujaunay avait été supérieur de la mission de Saint-Joseph jusqu'en 1774. Auparavant il avait deservi la mission des Illinois depuis 1748 jusqu'en 1754.

aidés même par les membres de la tribu « qui n'étaient pas de la prière. » La même année, il avait encore trouvé dans l'île Mackinac douze ornements d'église dont plusieurs étaient encore très-frais, quatre chandeliers argentés et un crucifix. La congrégation de Vincennes, dans l'Indiana, possédait vers la même époque deux volumes manuscrits de format in-8, œuvre d'un père jésuite demeuré inconnu. L'un était une grammaire indienne; l'autre un recueil d'homélies en langue sauvage, avec la traduction française, pour tous les dimanches de l'année et pour tous les jours du carême. Peut-être avaient-ils été écrits par le Père Vivien, dont le corps reposait dans l'église. Sans doute beaucoup d'objets précieux avaient péri pendant le long veuvage des chrétientés indigènes; mais un grand nombre de chapelles avait résisté à l'action du temps, malgré le peu de solidité de ces édifices presque toujours en bois et en feuillage. Le respect des Indiens les avait préservés de la destruction.

Deux sentiments restaient profondément enracinés dans les cœurs des tribus catholiques : l'éloignement pour les ministres du protestantisme et l'amour de la France. On a vu un exemple du premier dans le discours de Pokegam à l'abbé Richard ; et ce n'était pas un préjugé vulgaire né de l'ignorance, entretenu par l'habitude; c'était au contraire le résultat d'un jugement porté par l'intelligence et mûri par la réflexion. « Les ministres protestants traînant partout leurs femmes et leurs enfants sont des hommes comme nous, disent les sauvages, tandis que les *Robes noires* exemptes de ces embarras n'ont rien qui les empêche de donner tout leur temps et tous leurs soins aux objets spirituels, et peuvent bien mieux s'acquitter du ministère dont les a chargés le Maître tout puissant qui est lui-même un esprit. » Ce passage du *Catholic miscellany* est bien exactement l'expression de leur pensée. En voici la preuve : Quand les Indiens de Chicago conclurent avec les États-Unis le traité de 1821, le gouverneur du territoire de l'Illinois qui traitait avec eux, leur offrit un ministre presbytérien au lieu d'un prêtre catholique qu'ils demandaient. Porte-t-il une robe noire? A-t-il une femme et des enfants? Ce furent leurs premières questions ; et

parce que les réponses du magistrat américain ne les avaient pas satisfaits, ils ne voulurent pas en entendre davantage. Tout prêtre catholique alors était pour l'Indien un Français. A ce titre il recevait dans toutes les tribus un accueil respectueux, bienveillant, amical. « Je ne sais ni lire ni écrire, disait en 1838 à l'abbé Simonin un vieux chef des Arkansas ; mais je garde là (et il mettait la main sur son cœur) ce que nos pères m'ont dit : Le Français a toujours été bon pour nous. L'Américain m'a trompé bien souvent ; mais toi, je le vois bien, tu ne veux pas me tromper. Non, tu ne veux pas me tromper. J'étais bien content lorsqu'au matin j'ai vu se lever le soleil si beau. C'est aujourd'hui le plus beau jour de ma vie parce que je revois des Français. »

Il est aisé de comprendre que les catholiques de toutes les origines et de toutes les langues ne pouvaient que voir avec joie l'édification de l'Eglise américaine. Ils devaient y puiser avec abondance la vie spirituelle qu'ils n'avaient reçue jusque là que difficilement et qui souvent leur avait manqué tout à fait. Leur foi avait été ranimée par l'érection d'un évêché à Baltimore ; leur espérance fortifiée, leur charité affermie. Ils se montraient résolus à tous les efforts, à tous les sacrifices pour s'assurer les consolations et les secours de la religion. La disposition des esprits était donc bonne partout. La terre que devaient cultiver les nouveaux apôtres, était bien préparée ; elle l'était surtout pour les prêtres français qui par leur présence réveillaient dans la plupart des États et des territoires de l'Union des souvenirs de la patrie absente, dont le nom seul rappelait les grands bienfaits du catholicisme en Amérique et que recommandaient auprès de la nation entière les services rendus par la France à la cause de l'indépendance. Elle promettait une moisson abondante, mais au prix de quels travaux, de quelles fatigues, de quelles privations ! A quels devoirs étaient appelés les ministres de Dieu ! Quelles obligations leur étaient imposées ? Quelles ressources leur étaient offertes ? Quelle assistance pouvaient ils espérer et attendre ?

MOREAU.

*(La suite à un prochain numéro.)*

AU NORD DE LA PRUSSE.

---

## LE COUVENT D'OLIVA.

---

Ceux qui n'ont point vécu dans les parages du Nord se font difficilement une idée du charme dont on peut jouir en s'arrêtant dans ces contrées que les habitants des pays méridionaux se représentent encore, pour la plupart, comme une sombre aride région, déshéritée des joies de la nature, voilée sans cesse par un ciel nébuleux, et sans cesse dévastée par les ouragans. J'ai traversé jusqu'à leur dernière limite ces zones boréales, j'ai gravi les cimes dénudées du Dovre, et les pics du cap nord qui s'élève comme un noir obélisque au milieu d'un orageux océan. J'ai pénétré jusqu'aux derniers amas de neige du Spitzberg, jusqu'à ces montagnes de glace qui flottent sur les eaux et s'avancent comme les géants du pôle à la rencontre des navires. Devant nous était la Banquise, éternelle barrière que nul homme n'a franchie, dont nul regard n'a sondé les profondeurs. J'ai tenté de décrire ces merveilleux tableaux, et par un second pas plus que par un premier essai, je n'en ferais comprendre la terrible beauté. Il est probable aussi que je déciderais difficilement un Marseillais à désertir les oliviers de sa bastide pour s'en aller observer le spectacle de quelques nuits d'hiver au delà du cercle polaire, si je lui disais de quelle lueur resplendissent parfois ces nuits lorsque la lune projette un long flot de lumière sur la glace des lacs et des rivières, lorsqu'à la voûte du ciel et sur la terre

tout étincelle, étoiles flamboyantes, globules de neige pareilles à des diamants, ou lorsque dans les plus épaisses ténèbres, tout à coup on voit briller et pétiller l'aurore boréale qui se déroule dans l'espace comme l'écharpe d'Iris, qui éclate comme un feu d'artifice, qui éblouit l'œil par ses images variées comme celles d'un kaléidoscope, qui embrase l'horizon comme un soleil.

Mais il est sur les plages du Danemark, dans l'intérieur de la Suède et de la Norvège, des vallons, des coteaux, des côtes pittoresques tout aussi verts et aussi attrayants que ceux des Pyrénées, de la Suisse et même de la Franche-Comté. Là, dès que la longue saison d'hiver est finie, en quelques jours, tout change d'aspect comme par magie. Les sapins secouent à leur pied les flocons de neige qui s'étendaient sur leurs rameaux comme un manteau de laine sur les épaules d'un vieillard. Sur le sol qui reverdit apparaissent les anémones et les petites clochettes blanches qu'on dirait faites pour carillonner le retour du printemps. L'eau des lacs et des fleuves murmure gaiement comme si elle se réjouissait de reprendre son libre cours, comme si elle adressait un signe de reconnaissance amicale aux plantes qui bordent ses rives, aux branches de saule qui se plient sur elle, aux clochers agrestes qui se reflètent dans son cristal. L'hirondelle qui a fait un long voyage revient au nid qu'elle a laissé l'automne dernier sous le toit rustique; le rouge-gorge qui pendant l'hiver venait comme un pauvre être souffreteux bequeter à la fenêtre du laboureur, et à qui les petits enfants donnaient du grain, salue encore de son chant la maison hospitalière, et va s'ébattre sous la feuillée des bois voisins. Dans la demeure du paysan, une nouvelle vie recommence. Les moutons sortent de l'étable pour retourner aux pâturages; les génisses et les jeunes poulains bondissent en liberté; les garçons essayent les instruments aratoires qu'ils ont eux-mêmes façonnés pendant l'hiver, et les jeunes filles vont dérouler sur l'herbe les pièces de toile qu'elles ont filées et tissées en de patientes veillées. Le soleil apparaît tout d'un coup radieux et chaud, comme s'il voulait réparer le temps qu'il a perdu dans sa lente progression; puis bientôt on arrive à ces ravissantes nuits d'été, dont un grand écrivain, M. J. de Maistre, a fait une si poétique description, et dont je me suis surpris à regretter la douce lumière dans les nuits splendides des tropiques. Non, ce ne sont pas des nuits, ce sont des jours d'une lumière continue, tempérée seulement vers le soir par une légère

ombre, par une sorte de gaz diaphane, rayonnant à minuit comme une aurore sans nuages, ou un pur crépuscule.

C'est en de tels jours, c'est en de tels lieux, qu'il faut lire les poètes scandinaves, pour en concevoir toute la suavité. En Italie, à part quelques élégies de Pindemonte, quelques pages d'Ugo Foscolo et de Curcano; en Espagne, à part la *Noche serena* de L. de Léon, et quelques strophes des poètes modernes, je ne sache rien qui indique dans ces deux littératures le véritable sentiment de la nature. En France, ce sentiment m'apparaît pour la première fois dans les Œuvres de Châteaubriand; en Angleterre, il s'associe avec une grâce souvent charmante au sentiment de la vie domestique, dans les Œuvres de Cooper, de Burns, de Crabbe, de Wordsworth; en Allemagne, il est l'élément favori de la plupart des lyriques modernes; mais nulle part, selon moi, il ne se manifeste avec un si cordial abandon et de si naïves émotions que dans les chants des poètes du Nord. On voit que ces poètes n'ont pas seulement étudié la nature dans les livres, et appris en rhétorique à cadencer quelques hémistiches sur la verdure des prés et les soupirs des eaux. Ils aiment la nature, ils se complaisent dans la variété de ses images, ils se concentrent dans son deuil, ils s'épanouissent dans ses fêtes, ils la chantent avec amour, et leurs vers, les vers surtout de Runeberg, de Tegner, de Wallin, d'Atterbom, quelques-uns aussi de Geijer sont comme une mélodie humaine qui s'allie harmonieusement à celle des forêts et des champs.

C'est dans ces contrées aussi que l'on comprend mieux ces vieilles légendes par lesquelles les peuples du Nord expliquaient les phénomènes qui étonnaient leurs regards; cette mythologie qui peuplait d'êtres magiques les cascades, les profondeurs des bois, les grottes des montagnes, cet innocent panthéisme qui, par une myriade d'êtres fabuleux, remontait pourtant jusqu'à un vrai principe religieux.

Dantzig est à un degré près, à la même latitude que la pointe méridionale de la Suède, et quand j'ai parcouru les environs de cette ville, à tout instant ils me rappelaient la côte de Scanie, avec ses vertes prairies, ses champs de blés, ses massifs d'arbres dispersés de côté et d'autre comme dans le gracieux dessin d'un parc anglais, ses larges maisons de paysans, ses élégantes villas dont la façade est tournée vers l'Orient d'une poétique pensée, c'est-à-dire vers les sites les plus pittoresques, et ses collines qui avec leurs quelques

centaines de pieds de hauteur apparaissent comme de grandes cimes sur cette plage qui s'incline au niveau de la mer. En creusant le sol, peut-être trouverait-on là aussi, comme sur la côte de Suède, les tombeaux des primitifs habitants de cette contrée, les vestiges d'un farouche paganisme qui, au xi<sup>e</sup> siècle, érigeait encore là ses autels sanguinaires.

Au milieu de ce riant panorama, au penchant d'un frais coteau, à une lieue environ de la mer, s'élèvent les flèches aiguës d'un des plus anciens couvents du Nord, du couvent d'Oliva, premier asile des premiers chrétiens de cette région, première église d'où la parole évangélique se répandait au sein d'une population barbare avec le parfum des vertus chrétiennes, avec le sang des martyrs.

En 997, saint Adalbert, entraîné par une pieuse ardeur de prosélytisme, quittait son évêché de Prague pour aller, au péril de sa vie, enseigner la parole de Dieu sur les rives de la Baltique. Il s'arrêta à Dantzig, qui n'était à cette époque qu'un village de pêcheurs, prêcha et baptisa. La salutaire semence entraît là dans le cœur des pauvres marins comme la bonne nouvelle dans celui des bergers de Bethléem. Animé d'un nouveau zèle par un premier succès, saint Adalbert continue son courageux voyage. Mais à quelque distance de Dantzig, un jour, il entra dans une forêt consacrée aux idoles des Prussiens et s'endormit dans une enceinte où leurs prêtres seuls avaient le droit de pénétrer. Les païens le surprirent dans son sommeil et l'égorèrent. Le duc Boleslas de Pologne voulut avoir les restes du saint prélat. Les Prussiens jugeant à son insistance du prix qu'il attachait à ces reliques, répondirent qu'ils ne livreraient le corps lacéré d'Adalbert que pour son pesant d'or. Le duc leur envoya un amas de lingots. Le corps fut placé dans le bassin d'une balance, les lingots dans un autre, et l'on ne pouvait arriver à un juste équilibre. L'or du roi, l'or acquis trop facilement peut-être, ne pouvait faire pencher le plateau où il était entassé. Déjà les ambassadeurs de Boleslas disaient qu'ils devaient retourner en Pologne pour en rapporter une somme plus considérable, quand une pauvre vieille femme qui les avait suivis dans leur voyage tira d'un des plis de son vêtement une petite pièce presque imperceptible et la déposa à côté du royal trésor. C'était la religieuse offrande du pauvre, le fruit d'un vertueux et patient labeur. Aussitôt le bassin qui flottait encore en l'air s'abaissa au niveau de

celui qui portait le corps du saint, et les Polonais emportèrent à Gnesne les membres d'Adalbert.

Malgré le zèle des missionnaires et l'influence de leurs vertus, au *xix<sup>e</sup>* siècle, les rudes habitants des rives de la Baltique, plus fiers que le fier Sicambre, n'avaient point tous courbé le front sous la loi de l'Évangile. Pour aider à leur conversion, Wartislas II fonda en 1163 un couvent de l'ordre de Saint-Benoît à Colbatz, près de Stargard. Quelques années après, un essaim de religieux sortaient de ce monastère, comme des abeilles de leur ruche, et s'en allaient dans la Poméranie orientale travailler à l'œuvre entreprise sur un autre point de la même province par leurs frères de Colbatz. Les courageux émigrants s'arrêtèrent à l'embranchure de la Vistule, en face d'une population dont le cruel paganisme enflammait leur ardeur. Il y avait là un prince déjà dévoué à la doctrine chrétienne, qui les prit sous son patronage et leur fit bâtir une église et un cloître. Quelques chroniqueurs attribuent cette pieuse fondation à Subislas I, d'autres à son fils Sambor. Le fait n'a point été éclairci. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la construction de ce couvent date de l'année 1170 ou 1178. Les religieux dessinèrent sur la façade de leurs chapelles une tige d'olivier et donnèrent à leur habitation le nom de *Mons olivarum*. C'était bien en effet pour eux une sainte colline d'oliviers, où, à l'exemple de leur divin maître, ils devaient prier et veiller, et souffrir leur agonie.

Pendant près d'un siècle, l'histoire de la communauté d'Oliva est un long martyrologe. Peu de couvents ont passé par tant de phases douloureuses et subi tant de calamités. L'enseignement du christianisme dans le district où ils s'étaient établis ne suffisait point à l'activité de ses missionnaires; un de leurs abbés, Christian, dont nous retrouverons le nom dans un autre récit, voulut aller au delà de la Vistule prêcher l'Évangile; ses hardies tentatives excitent la fureur de ceux auxquels il essaye de faire comprendre la parole de miséricorde. Des milliers de païens fanatisés par leurs prêtres traversent à leur tour le fleuve qui les sépare de l'autel catholique, se précipitent vers la colline d'Oliva, incendient ses édifices, égorgent ou torturent ses habitants. Svantepolk, neveu de Sambor, releva de ses ruines l'institution fondée par son prédécesseur. Grégoire IX la plaça sous la protection de saint Pierre et du Siège pontifical. Mais dix ans après (1234), une bande de Prussiens envahit de nouveau le cloître, le saccage, le dévaste, massacre dix religieux et vingt-quatre soldats à qui le prince avait confié la garde de l'abbaye.

Les guerres de Svantepolk et des chevaliers de l'ordre teutonique attirèrent sur Oliva de nouveaux désastres. En 1243, en 1247 et 1252, le monastère chrétien fut assiégé, pillé, et en partie brûlé par des soldats chrétiens.

A ces années de désastres succéda enfin une longue ère de paix pendant laquelle la maison d'Oliva, enrichie par des dons généreux, protégée par une pieuse population, s'éleva à un haut degré de prospérité. Les ducs de la Pommerelle (petite Poméranie) qui résidaient dans leur château de Dantzig, semblaient se transmettre l'un à l'autre, avec l'héritage de leurs domaines, un sentiment d'affection et de respect pour l'abbaye. Ils venaient souvent la visiter ; ils s'honoraient d'être inscrits au nombre de ses bienfaiteurs, et voulaient que leur tombe fût déposée dans ses caveaux. Par un acte daté de 1235, Svantepolk, après avoir rappelé les témoignages de bienveillance que son père, son oncle, ses frères ont accordés à la communauté d'Oliva, donne à cette même communauté plusieurs villages ; de plus il lui concède un libre droit de pêche et de navigation sur une partie de la Vistule et des bords de la mer. Mestvin II, fils de Svantepolk, élargit encore ce privilège, et un de ses successeurs y ajoute celui de récolter de l'ambre, cette charmante substance, qui, lorsqu'elle est polie, a la transparence du verre et l'éclat de l'or. Les Phéniciens venaient de leurs lointains pays chercher ces précieux pépites dans les flots de la Baltique. Les coquettes patriciennes de Rome l'achetaient à un haut prix pour en faire des colliers et des bracelets ; Ovide disait qu'elle provenait des larmes répandues par les sœurs de Phaéton, et les Scandinaves, dans leurs fables poétiques, l'attribuaient aux larmes de la déesse Freya.

Quand les chevaliers de l'ordre teutonique eurent conquis les provinces où ils avaient été appelés à combattre les hordes païennes, les grands-maîtres de cet ordre se plurent à protéger la communauté d'Oliva et à favoriser sa fortune. Ils ne purent cependant arriver assez tôt à son secours pour la préserver de l'invasion d'une armée de hussites, qui, en 1433, ayant vainement tenté de s'emparer de Dantzig, se rejeta avec fureur sur la paisible abbaye et la livra aux flammes.

Elle se relevait à peine de ses ruines, lorsque la Prusse occidentale abandonna dans leur malheureuse lutte les chevaliers teutoniques pour se soumettre à l'autorité de la Pologne. Des légions polonaises se répandirent dans le domaine du cloître, et par le tumulte de leur camp, par leurs scènes de désordre épouvantèrent

ceux dont ils se disaient les défenseurs et les amis. La Pologne, dont la chute a surpris nos pères et dont la longue existence est un phénomène bien plus surprenant, la Pologne qui ne savait pas remédier à sa funeste organisation, qui à chaque royauté nouvelle subissait une nouvelle crise, qui se déchirait elle-même les flancs dans ses dissensions intestines, qui s'épuisait dans le maintien de ses anomalies, et qui devait périr par le vice radical de ses institutions, la Pologne entraînait dans ses tempêtes tous ceux qui s'aliaient à sa destinée.

Lorsqu'en 1674 Henri III revint en France, abandonnant avec joie à d'autres compétiteurs ce trône étrange d'une république aristocratique et d'une royauté élective, Dantzic se rangea du côté de Maximilien d'Autriche; la communauté d'Oliva soutint la candidature d'Etienne Bathori. Quatre ans après, une légion polonaise entra dans les murs de l'abbaye. Les magistrats de Dantzic, qui n'avaient pas encore reconnu la souveraineté d'Etienne, s'effrayèrent du voisinage de ces soldats. Pour prévenir l'attaque dont ils se croyaient menacés, ils armèrent à la hâte une troupe de fantassins et de cavaliers qui se précipita vers le couvent, l'envahit, le pillait et l'incendia. Le supérieur se sauva dans une barque de pêcheurs, quelques religieux réussirent comme lui à se soustraire aux poursuites d'une horde furibonde, d'autres furent pris et tués. Le lendemain du jour où cette bande de mercenaires avait accompli ce beau fait d'armes, la plèbe de Dantzic alla courageusement raviver les brandons allumés dans les bâtiments du monastère, creuser des mines sous ses murailles fumantes pour les voir tomber plus tôt et dévaster ses domaines. Un ingénieur arrêté du bourgmestre de Dantzic permettait à tous ceux qui voudraient entrer dans les forêts de l'abbaye d'y abattre autant d'arbres que bon leur semblerait, à la condition toutefois d'acquitter honnêtement la dime de leur rapine, c'est-à-dire de remettre à la ville la cinquième part de leur butin. Après une lutte qui ne dura pas moins de dix mois, Etienne obligea les Dantzicois à demander grâce, et la ville expia par une amende de 20,000 florins les dégâts que sa populace avait commis sur le territoire d'Oliva.

Avec cette somme, avec les présents que la communauté reçut du roi et d'un grand nombre de nobles familles, elle rebâtit encore les murs de ce cloître tant de fois renversé. Mais voilà que sous le règne de Sigismond III une nouvelle guerre éclate entre la Pologne

et la Suède, une guerre qui, sauf quelques intervalles de repos, se prolongea pendant plus de soixante ans (1599 à 1660), et le cloître d'Oliva est encore victime de la lutte ambitieuse des deux royaumes. Trois fois il est attaqué par les Suédois, rançonné et pillé, la dernière fois par le général Stenboch, qui se plaisait dans sa conquête et qui y resta avec ses dragons près d'un an.

L'abbaye eut l'honneur de donner son nom au traité qui termine enfin cette longue guerre. Au commencement de l'année 1660, les plénipotentiaires de Suède et de Pologne se réunirent à Oliva pour régler les conditions d'un accord que les prétentions des deux royaumes rendaient assez difficile. Jean Casimir, qui avant de monter sur le trône avait porté la soutane du prêtre et la robe de cardinal, aspirait à la paix. La France, le Brandebourg, l'Autriche, sans y être particulièrement intéressés, la voulaient aussi, et envoyaient avec une amicale intention des ambassadeurs à Oliva. Malgré les désirs de Casimir, malgré les efforts des puissances médiatrices et l'active intervention de notre représentant, M. de Lombres, les conférences se prolongèrent pendant plusieurs mois. Enfin dans la nuit du 2 au 3 mai, la dernière difficulté était résolue, le traité était signé. Cette nuit-là même le supérieur du monastère fit allumer les cierges de l'église et chanter le *Te Deum*. En même temps un messenger courait à Dantzic et annonçait par une fanfare la joyeuse nouvelle. Le vénérable couvent illustrait par un heureux pacte le nom que ses fondateurs lui avaient donné. Les animosités des deux souverains, les combats des peuples s'éteignaient sous des branches d'oliviers.

Mais la Pologne livrée à ses perpétuelles agitations qui annoncent la décomposition et le déclin des empires, ne devait plus avoir qu'un règne glorieux, le règne de Sobieski, et Oliva devait tomber avec la Pologne. En 1772, au premier démembrement de cette république, le roi de Prusse, Frédéric II, entra en possession de la province dans laquelle était enclavée l'abbaye. D'un trait de plume il confisqua les privilèges dont elle était investie, s'empara de ses biens, et crut faire un assez grand acte d'équité en lui assignant une rente annuelle. De son ancienne dignité, le catholique monastère descendait ainsi à l'état d'une institution tolérée par un prince protestant, et soldée par son trésorier. Elle végéta dans cette situation jusqu'au jour où il plut aux ministres de Prusse de penser qu'elle avait assez vécu. En 1831 une simple ordonnance l'abolit. Son

premier abbé avait été un humble et obscur religieux de Colbatz, le dernier était un prince de Hohenzollern, évêque d'Ermeland.

Ainsi finit, après une existence de six siècles et demi, une communauté qui n'a point eu l'éclat de celle de Cîteaux, dont elle suivait la règle, mais qui occupe une noble place dans les annales chrétiennes du Nord. En posant les premiers fondements de son église sur les bords de la Vistule, elle entreprenait une tâche périlleuse, et la mission qu'elle s'était proposée, elle la poursuivit avec un courage inébranlable. Elle enseignait l'Évangile par ses discours et ses vertus; elle confessait sa foi par son héroïsme, elle cimentait son édifice par le sang de ses martyrs. Attaquée par ses ennemis, livrée sans défense à leur cruauté, terrassée sous leurs coups, elle semblait anéantie, et bientôt on la voyait reparaître, animée du même zèle, résignée d'avance aux mêmes désastres. Les édifices incendiés se relevaient comme par miracle de leurs ruines; ses hymnes de miséricorde résonnaient sous les voûtes de son église, ses prêtres adressaient une parole fraternelle à ceux qui les avaient outragés, et tendaient la main à ceux qui voulaient les égorger.

D'âge en âge elle resta fidèle à son apostolat. Au XIII<sup>e</sup> siècle, elle convertissait les païens à la loi du christianisme; au XVI<sup>e</sup>, elle préservait leurs descendants de la doctrine du protestantisme. Tandis qu'autour d'elle retentissaient les cris passionnés des novateurs, les prédications ardentes des disciples de Luther et des disciples de Calvin, la pieuse abbaye gardait en paix son troupeau dans son orthodoxie. En même temps qu'elle s'efforçait de répandre de côté et d'autre l'enseignement religieux, elle propageait aussi l'enseignement scientifique. Il y a eu dès le XVII<sup>e</sup> siècle, au couvent d'Oliva, une imprimerie, d'où il est sorti une cinquantaine d'ouvrages in-folio et in-octavo, la plupart en latin, quelques-uns en polonais. Il y a eu là aussi une très-riche bibliothèque où l'on avait rassemblé une collection de documents précieux sur l'histoire du pays et des livres de science, de littérature de diverses contrées, allemands, français, polonais, espagnols<sup>1</sup>.

Le prince de Hohenzollern, qui s'honorait d'adjoindre à son titre

<sup>1</sup> En 1807, le prince de Hohenzollern, craignant que cette bibliothèque ne fût pillée par les Français, en fit enlever la meilleure part. En 1831, quand le couvent fut supprimé, il y restait encore 6000 volumes, 545 manuscrits, 209 chartes ou diplômes.

d'évêque celui de supérieur d'Oliva, avait construit un palais et planté un vaste jardin. A sa mort, cette propriété a été achetée par le roi de Prusse. Une partie des anciennes dépendances du couvent a été démolie, une autre est occupée par l'école du village. L'étage supérieur de l'édifice principal était encore en 1789 habité par quarante religieux. Il n'y reste plus à présent que le curé et les deux vicaires de la paroisse catholique d'Oliva et des hameaux voisins qui se compose de 4,500 âmes. L'église, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, avait été si solidement construite que malgré les dévastations qu'elle a souffertes, elle a conservé sa primitive beauté. C'est un imposant vaisseau gothique avec deux ailes latérales d'un goût exquis. Quarante chapelles décorent ses nefs, malheureusement ces chapelles et le maître-autel sont d'un style recherché, prétentieux qui ne s'allie point avec l'austère grandeur de l'ancien temple.

Sous les arceaux du cloître on voit encore les portraits de ses abbés et ceux des princes de Poméranie qui se glorifiaient d'être ses bienfaiteurs. Les voûtes du réfectoire, les voûtes de la salle du conseil reposent encore sur leurs massifs piliers, et l'on a conservé dans sa simplicité première la salle où fut signé le traité d'Oliva. Mais ces salles sont désertes, ces galeries solennelles ne résonnent que sous le pas de l'étranger qui les visite et du sacristain qui l'accompagne. Là où palpitèrent tant de cœurs généreux, là où résonnaient jour et nuit les psalmodies religieuses, là règne à présent un profond silence. Plus heureux pourtant que les prêtres de tant d'autres contrées chassés de leur église par l'orage des révolutions, ceux-ci ont pu jusqu'à leur dernier moment s'abriter dans leur sainte demeure. Ils sont morts dans les cellules où ils avaient vécu, ils sont ensevelis à quelques pas de là, sous les rameaux de l'olivier, leur arbre symbolique.

Hors de là, je retrouvais la vie, le mouvement, les champs animés par des bandes de faneurs, les chemins sillonnés par la voiture du paysan, par la charrette du bûcheron, par les fiacres de Dantzig, qui chaque jour amènent là des cohortes de promeneurs. Des éclats de rire, des chants joyeux retentissaient à la fois dans l'air. Le sacristain qui m'avait servi de guide rentrait avec ses clefs dans sa rustique habitation, le cloître était fermé, je me demandais si parmi ceux qui en cet instant jouissaient de la fertilité de ces prairies, de la beauté de ces bois, il y en avait un qui réflé-

chât que dans ces murs abandonnés s'était élevé le salubre génie qui avait défriché ce sol, ouvert ces sentiers, bâti ces villages.

Je me fis conduire au bord de la plage. Je montai à la pointe du phare qui indique aux navigateurs l'entrée du port de Dantzig. De là mes regards planaient encore sur les forêts, sur les clochers d'Oliva, erraient sur la vaste plaine qui les entoure, sur la rade et les remparts de Dantzig, puis s'arrêtaient sur la mer, sur cette mer Baltique, dont l'aspect réveillait en moi tant de souvenirs lointains. La bonne vieille gardienne du phare qui, en l'absence de son mari, m'avait suivi dans mon ascension, me voyant ainsi immobile au bord de la balustrade, les yeux fixés vers l'horizon, s'approcha de moi et s'écria : Comme vous regardez la mer ! Auriez-vous là un navire qui vous inquiéterait ? — Oui, me disais-je, j'ai là le navire de ma jeunesse, et celui-là nulle compagnie d'assurances n'en peut payer la cargaison, et jamais il ne reviendra.

X. MARMIER.

## CONSIDÉRATIONS

SUR LE

# SYSTÈME DU MONDE.

SUITE <sup>1</sup>.

---

« Tout nous ramène, dit M. le comte de Maistre dans ses » *Soirées de Saint-Petersbourg*,<sup>2</sup>, tout nous ramène à l'incon- » testable vérité, que le *système du monde* est inexplicable par » des moyens mécaniques. » C'est cette pensée que nous nous proposons d'examiner, après avoir présenté quelques réflexions qui ne nous écarteront pas trop de notre sujet.

L'erreur obsède l'esprit humain ; elle se mêle à tous ses travaux ; quelque sujet que l'on traite, on la trouve toujours debout devant soi. Ce n'est pas seulement dans les matières religieuses, philosophiques ou politiques que l'action du rationalisme se fait sentir, mais aussi dans les sujets purement scientifiques ; et voilà pourquoi nous nous sommes élevés, dans un article précédent, contre les fausses conséquences qu'on veut déduire du mouvement supposé de la terre. Supposition assurément très-permise, très-nécessaire, indispensable même dans l'étude de l'as-

<sup>1</sup> Voir le *Correspondant* du 25 novembre 1854.

<sup>2</sup> II<sup>e</sup> entretien.

tronomie, mais dont il ne faut pas abuser pour abaisser l'homme, et le faire descendre du rang où le Créateur a daigné le placer parmi ses ouvrages.

Si « les cieus racontent la gloire de Dieu, » selon l'expression des Livres saints, on peut dire aussi qu'ils racontent la gloire de l'homme, la gloire de son intelligence, puisqu'il parvient par son application à découvrir l'ordre qui règne dans le firmament, à pénétrer la cause des phénomènes qui s'y accomplissent, à les prédire avec exactitude, malgré les erreurs des sens, les illusions d'optique, et l'extrême complication des mouvements célestes ?

A quelle hauteur l'esprit humain ne s'est-il pas élevé depuis les premières observations des pasteurs chaldéens jusqu'à Hipparque et Ptolémée ; depuis ces astronomes jusqu'à Copernic, Kepler et Newton ; et de ces derniers jusqu'à l'illustre auteur de la *Mécanique céleste* ?

L'Écriture, en nous invitant à reconnaître Dieu dans ses œuvres, à nous élever des choses visibles aux invisibles, des effets qui sont sous nos yeux à la cause première qui les a produits, nous avertit évidemment que la raison peut naturellement s'élever jusque là. Elle n'atteindra pas sans doute au profond mystère d'un Dieu en trois personnes, c'est la prétention téméraire du *rationalisme* ; mais elle peut arriver à la connaissance de Dieu comme créateur et souverain maître de l'univers<sup>1</sup>. La raison, affaiblie par la chute de nos premiers parents, ne fut pas entièrement éteinte, et ces sectes nouvelles de philosophie qui lui refusent toute autorité lorsqu'elle est séparée de la révélation, tombent dans l'erreur de cet impie, de ce Bayle qui osa dire : que « la raison est un principe de destruction et non d'é-

<sup>1</sup> Nous ne parlons que de ce que peut *rigoureusement* acquérir par ses seules forces, et non *facilement* atteindre, une raison exercée et cultivée telle que pouvait l'être celle des Sages au temps du paganisme. « Avec la » raison, dit un savant écrivain, les païens, surtout les philosophes, pou- » vaient connaître Dieu et leurs devoirs envers lui. La fidélité à ses » lumières était leur vertu, comme l'oubli de ses leçons fut leur crime. » Voilà le devoir que leur rappelle l'apôtre qui leur fut envoyé de Dieu, et » le crime qu'il leur reproche avec tant de véhémence. »

» dification ; propre à former des doutes, et à se tourner à droite  
 » et à gauche pour éterniser une dispute <sup>1</sup>. » Exagération coupable qui réduit à rien le don de Dieu, anéantit l'ordre naturel, outrage le bon sens, et contredit formellement l'Écriture : car « si les hommes, dit l'auteur du livre de la *Sagesse*, ont pu  
 » avoir assez de lumière pour connaître l'ordre du monde, comment n'ont-ils pas découvert plus facilement encore celui qui  
 » en est le dominateur suprême : *Si enim tantum potuerunt scire,*  
 » *ut possent aestimare sæculum, quomodo hujus Dominum non*  
 » *facilius invenerunt* <sup>2</sup> ? »

Le Créateur se révèle dans la grandeur et la beauté de ses ouvrages. « Il s'est manifesté aux sages du paganisme, soit en  
 » répandant en eux sa lumière, soit en leur montrant extérieurement les créatures visibles, afin qu'ils y lussent comme dans  
 » un livre la connaissance de Dieu : *Vel exterius proponendo*, dit  
 » saint Thomas, *visibiles creaturas in quibus sicut in quodam libro Dei cognitio legeretur.* » Et l'Écriture ajoute que « c'est un  
 » langage qu'on ne peut pas ne pas entendre <sup>3</sup>, » entendre pleinement, et sans recourir à ce consentement général dont on a fait tant de bruit .

C'est dans l'astronomie surtout, c'est dans ses observations si difficiles, dans ses ingénieux systèmes, dans ses calculs si compliqués et si savants, dans la perfection de ses instruments pour augmenter la puissance de la vue, et en reculer les bornes jusqu'à des millions de millions de lieues, que se manifeste peut-être, plus que dans toute autre science, ce que peut l'intelligence humaine développée par un travail assidu. Cette science est vraiment la gloire de l'esprit humain ; mais toute gloire qui naît de notre propre industrie est toujours caduque par quelque endroit. Il faut que la religion la sanctionne ; qu'elle corrige ou prévienne les erreurs de nos travaux. C'est le creuset où l'or de la science doit être épuré.

<sup>1</sup> *Dict. crit.*

<sup>2</sup> *Sap. XIII, 9.*

<sup>3</sup> Non sunt loquelæ neque sermones quorum non audiantur voces eorum. *Ps. 18.*

<sup>4</sup> Et dont le *traditionalisme* fait quelque bruit encore.

Nous avons montré dans l'article précédent l'extrême difficulté des observations astronomiques ; nous avons retracé la vive et décourageante peinture qu'en fait M. Arago, et nous avons cru pouvoir en conclure que quelques incertitudes pourraient bien se glisser dans ces observations, lorsqu'elles ont surtout pour objet des astres placés à d'incalculables distances ; et c'est là ce qui nous porterait par exemple à nous méfier, n'en eussions-nous d'ailleurs aucun autre motif, de ce déplacement de tout notre système solaire dont les astronomes nous entretiennent aujourd'hui ; car ils s'inquiètent de savoir « vers quelle région du » ciel ce système *prend sa course*. Il ne s'agit pas présentement, » dit M. Arago, de ces mouvements de circulation d'une petite » étoile autour d'une grande, mais d'un mouvement qui depuis » qu'on l'observe a toujours été dirigé dans le même sens ; d'un » mouvement *destiné à la longue* à mêler ensemble les étoiles » de différentes constellations <sup>1</sup>, » c'est-à-dire à tout brouiller dans les cieux !

Mais il semble que de pareilles conjectures, fondées sur des observations très-difficiles, ne méritent guère d'être sérieusement discutées. On croit, dit-on, pouvoir « les déduire en partie des irrégularités en apparence inextricables de tant de mouvements propres stellaires. » Mais c'est précisément cette inextricabilité qui rend les observations suspectes, et la conclusion qu'on en déduit téméraire. Aussi le président de la Société royale de Londres, sir J. Herschel, veut bien nous avertir que pour démêler ces mouvements divers et les dégager de toute illusion d'optique « la science n'est pas encore assez mûre <sup>2</sup>. » On pouvait en être bien persuadé.

Mais indépendamment de ce défaut de maturité, nous avons, ce semble, un motif plus puissant encore de repousser ces conjectures, et de croire que rien ne changera l'aspect accoutumé des cieux. C'est la parole même de Dieu ; c'est l'idée que les livres saints nous donnent de l'ordre et de la stabilité qu'il a mis dans

<sup>1</sup> *Annuaire* 1839 et 1842.

<sup>2</sup> *Astron.* 612.

ses ouvrages. Si rien n'a troublé cet ordre jusqu'à ce jour, rien ne le troublera non plus jusqu'à la fin des siècles. L'aspect du firmament, la situation et la figure des constellations seront toujours les mêmes ; et quelques défaillances naturelles à tout ce qui est périssable, et qui peuvent de temps en temps se manifester çà et là, n'apporteront aucun trouble dans l'ordre général de la nature. Les Pléiades, la Grande Ourse, que Job observait il y a plus de trente siècles, nous les observons encore, et nos derniers neveux les observeront comme nous.

Newton avait eu aussi cette étrange pensée que quelque chose se brouillerait dans les cieux, et qu'il faudrait tôt ou tard y porter remède : *Verisimile hæc naturæ compages, manum emendatricem tandem sit desideratura*<sup>1</sup>. La pensée est assez étrange. « C'étoit, disait Leibnitz, avoir une plaisante opinion de l'ou- » vrage de Dieu. Cette machine céleste seroit donc si imparfaite, » selon Newton et ses disciples, que Dieu seroit obligé de la » décréasser de tems en tems par un concours extraordinaire, » et de la raccommo-der comme un horloger raccommode son » ouvrage. Mais je pense que la même force et la même vigueur » y subsistent toujours, et passent seulement de matière en » matière suivant les loix de la nature et l'ordre préétablis. » Quand Dieu fait des miracles, ce n'est pas pour soutenir les » besoins *de la nature, mais ceux de la grâce* ; en juger autrement seroit avoir une idée bien basse de la sagesse et de la » puissance de Dieu... Selon les sociniens Dieu manque de » *prévoir* les inconvénients, et selon les Newtoniens il man- » queroit d'y *pourvoir*. Il manqueroit donc de pouvoir et de » bonne volonté<sup>2</sup>. » Nous ignorons si Newton étoit enclin ou non au socinianisme, mais il n'est pas d'erreur où ne puisse tomber celui qui s'imagine que l'Écriture sainte est livrée aux caprices de l'interprétation particulière. Remarquons aussi que les savants s'attachent trop souvent d'une manière exclusive à la science qu'ils cultivent, sans s'embarrasser de ce qui peut y

<sup>1</sup> Optique.

<sup>2</sup> *Pensées de Leibn.* 1<sup>er</sup> vol.

être opposé sur divers points, dans des sciences d'un autre ordre.

S'il en est qui aient pu craindre que les ressorts de la machine céleste ne vinssent à s'user, il en est d'autres qui se sont figurés qu'ils pourraient être violemment brisés par ces astres inattendus qui, traversant notre système avec rapidité, et sans aucune marche régulière, pourraient à la rigueur se rencontrer avec la terre au point d'interjection de leurs orbites, et Dieu sait ce qui résulterait d'une pareille rencontre ! « Mais, dit M. de Humbolt, l'arrivée possible d'une comète décrivant, à travers des » espaces immenses, son orbite hyperbolique, ne saurait inquiéter qu'une imagination rebelle aux considérations consolantes du calcul des probabilités. » L'illustre savant se trompe. Sa consolation est si peu consolante pour un accident aussi grave, que les savants eux-mêmes n'en ont guère été consolés ; et on le vit bien à l'approche de la comète de 1832. M. Arago gémit amèrement du peu d'effet que produisit alors la nature de ces consolations. « Si des indiscretions, disait-il, ne m'étaient interdites, je convainrais aisément mes lecteurs qu'en fait de comètes tous les Égyptiens ne sont pas sur les bords du Nil. » On sait à quel point ces peuples en étaient effrayés. « Je crains, dit M. Arago, que l'honneur du XIX<sup>e</sup> siècle ne recoive quelque atteinte des vives préoccupations qu'a fait naître l'approche de la comète qui nous visita en 1832<sup>2</sup>. »

Cette comète devait couper l'orbite terrestre dans la nuit du 29 octobre, et passer assez près de la terre. Le calcul déterminait le moment du passage de cet astre, et de celui de la terre par le même point, et il le déterminait avec assez de précision pour montrer que la rencontre n'aurait pas lieu. Néanmoins la soirée du 29 octobre n'en fut pas moins mauvaise et beaucoup de nos savants Égyptiens ne dormirent pas. Ils craignaient toujours que quelque erreur ne se fût glissée dans le calcul ; que tous les éléments n'en eussent pas été bien discutés ; qu'il n'y eût quelque circonstance imprévue dont on n'eût pas tenu

<sup>1</sup> Cosmos.

<sup>2</sup> *Annuaire de 1835.*

compte, et qui, retardant la marche de la comète, eût donné à la terre le temps de l'atteindre; tout cela était en effet possible; et quoique l'illustre auteur du *Système du monde* eût déclaré que « le flambeau des sciences qui brillait aujourd'hui avec » tant d'éclat, avait dissipé toutes ces vaines frayeurs, » néanmoins son confrère M. Arago ne craignait pas de dire : « Prêtez » l'oreille aux longs discours dont la future comète fournit » le texte, et décidez ensuite si l'on peut se glorifier de cette » prétendue diffusion des lumières que tant d'optimistes se » complaisent à signaler comme le trait caractéristique de notre siècle <sup>1</sup>. »

C'est qu'en effet ce n'est pas la science, mais la religion seule qui peut nous rassurer contre tout désordre grave dans la nature. L'astronomie au contraire, étudiée indépendamment des vérités religieuses, n'est propre qu'à faire naître dans nos esprits de justes sujets d'effroi, en nous découvrant dans l'espace tant de corps d'une masse effrayante qui ne cessent de se croiser dans leur route, et qui peuvent en définitive se rencontrer, comme se rencontrent quelquefois, pour leur malheur, ces navires qui sillonnent avec rapidité et dans tous ses sens la vaste étendue des mers. La science ne nous offre que de faibles *probabilités*, mais la religion nous présente une consolante *certitude*. Elle nous affirme et nous oblige de croire sur la parole même du Créateur, que rien jusqu'à la fin des siècles ne dérangera l'ordre établi dans l'univers. « Je ne frapperai plus la terre, » dit-il à Moïse, et le temps des semences et de la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, la nuit et le jour se succéderont sans interruption : *non igitur ultrà percutiam terram* <sup>2</sup>. » Voilà la seule raison solide de calmer nos craintes, et de dormir en paix.

La terre, créée depuis trois jours, existait solitaire encore au sein de l'espace, lorsque les astres furent créés dans le firmament. Le soleil, cet ouvrage admirable du Très-Haut : *Vas ad-*

<sup>1</sup> *Annuaire*.

<sup>2</sup> Gen.

*mirabile opus*<sup>1</sup> *Excelsi*, apparut alors avec ses innombrables étoiles qui, dans une nuit sereine où l'atmosphère est dépouillée de toutes vapeurs, se montrent à nous si brillantes; là éclatent surtout la puissance et la gloire du Créateur :

J'y reconnais un maître à qui rien n'a coûté,  
Et qui, dans ces déserts, a semé la lumière,  
Ainsi que dans nos champs il sème la poussière.

Quelles conjectures former sur les desseins de la divine sagesse dans l'arrangement des étoiles? Qui nous dira pourquoi les unes sont en plus grand nombre dans l'hémisphère boréal que dans l'hémisphère austral; pourquoi elles laissent ici des espaces vides, et se pressent ailleurs du septentrion au midi sur cette ligne étroite que nous nommons la voie lactée? Et cependant tout a sa cause précise dans les œuvres de l'être infiniment parfait. Chaque étoile, au sortir du néant, avait déjà sa place marquée dans la voûte céleste. Celle-ci devait se ranger à quelques degrés du pôle boréal, et celle-là se placer sur l'équateur. Le hasard n'y était pour rien. Le hasard est un mot vide de sens qui déguise notre ignorance des véritables causes. Il n'y a point de hasard. Lorsqu'on jette une poignée de dés sur un tapis, leur arrangement irrégulier peut sembler un accident fortuit, mais il n'est pas un seul de ces dés qui n'ait la raison précise de sa situation dans les circonstances de sa chute, dans sa figure et sa pesanteur, dans sa composition intérieure, dans la résistance de l'air, et dans une foule de circonstances subtiles qu'il serait impossible d'apprécier. Ainsi les astres avaient aussi, non dans des causes physiques, il n'en existait pas encore, mais dans les plans de la sagesse divine, la raison de leurs situations respectives, et l'Écriture sainte nous l'indique clairement lorsqu'elle dit que Dieu les connaît toutes et *les appelle chacune par son nom* : *Omnibus eis nomina vocat*.

M. Delaplace recherche « quelle est la cause physique qui

<sup>1</sup> Eccles. 43.

» avait dirigé les planètes au moment de leur formation <sup>1</sup>. » C'était prendre une peine bien inutile; car il est évident que, dans ce premier moment, il ne pouvait y avoir d'autre cause que la volonté du Créateur, imprimant le mouvement à la matière et donnant le branle à tout l'univers. Dans quel état qu'ait été créée la matière, en repos ou en mouvement, il ne pouvait alors arriver de changement par aucune cause physique.

Mais on pouvait se proposer une autre question mieux fondée, c'était de savoir si la marche de tous les corps célestes était l'effet d'un *mécanisme*, ou si tous ces corps, indépendants les uns des autres, ne se mouvaient qu'en vertu de la seule volonté du Créateur? Il est certain que dans ces deux suppositions l'univers marcherait de la même manière, et présenterait les mêmes apparences.

Newton, considérant dans ses Principes de philosophie naturelle ces mouvements en sens divers qui agitent les corps célestes, émit l'opinion que, « tous ces mouvements n'avaient pas » de causes *mécaniques*, puisque les comètes se mouvaient dans » toutes les parties du ciel, et dans des orbes fort excentriques. » Il aurait pu alléguer aussi, s'il les avait connus, les mouvements rétrogrades des satellites d'Uranus, car ces mouvements forment un contraste étrange avec tous les autres mouvements de la sphère céleste, ou de notre système solaire, et semblent contraires à la régularité que le mécanisme suppose.

Leibnitz voulait bien admettre un *mécanisme*, mais il l'entendait tout autrement que nos astronomes. Il ne voyait pas seulement des *ressorts* <sup>2</sup>, mais il découvrait encore dans ce mécanisme de la nature, « de la métaphysique, et, pour ainsi dire, de la » morale et une sagesse architectonique plus qu'infinie <sup>3</sup>. » Ces idées n'étaient pas celles des Coperniciens, ni des Cartésiens, elles étaient d'un ordre plus élevé.

M. de Maistre, dans ses aperçus pleins de finesse et de sagacité, croyait, que « tout ramenait à l'incontestable vérité que le

<sup>1</sup> *Syst. du monde.*

<sup>2</sup> Voir le premier article 25 novembre 1854.

<sup>3</sup> Lettre à Bossuet, avril 1692.

» système du monde est inexplicable par des moyens mécaniques. De savoir ensuite, disait-il, comment cette vérité peut s'accorder avec les théories mathématiques, c'est ce que je ne décide point, craignant par-dessus tout de sortir du cercle des connaissances qui m'appartiennent; mais la *vérité* que j'ai énoncée *étant incontestable*, et nulle vérité ne pouvant être en contradiction avec une autre, c'est aux théoriciens en titre à se tirer de cette difficulté, *ipsi viderint*<sup>1</sup>. »

Il n'est pas nécessaire de chercher à concilier cette vérité, que l'illustre écrivain regarde comme incontestable, avec les phénomènes astronomiques, parce qu'elle en est totalement indépendante. Quel que soit dans les cieux le principe de ces phénomènes, les apparences seront les mêmes si Dieu l'ordonne ainsi, et ce n'est que sur les seules apparences que les théoriciens peuvent fonder leurs explications et leurs systèmes. Que leur importe, par exemple, le mécanisme de l'*attraction*, si toutefois l'*attraction* peut être l'effet d'un mécanisme ? le *fait* leur suffit ; leur tort serait de bannir le Créateur du milieu de son ouvrage, et de ne pas comprendre que si sa volonté seule conserve les corps en repos, elle peut aussi les conserver en mouvement sans l'intermédiaire d'aucun agent, d'aucun mécanisme, et de tout cet appareil de lois que nous aimons à supposer.

« Si Dieu, dit le P. Malebranche, a la volonté qu'un corps soit mu, cela seul le mettra en mouvement, et la volonté de Dieu sera la force mouvante de ce corps<sup>2</sup>. » Ce corps obéira avec docilité, il ira en ligne droite ou en ligne brisée ; il parcourra toutes les sections coniques sans qu'aucune attraction d'un corps voisin vienne se combiner avec une impulsion primitive. Il s'avancera, se détournera ou s'arrêtera au gré du Créateur, comme fit le soleil sous Josué et Ezéchias.

Que le mécanisme céleste imaginé par Copernic et Newton soit une preuve glorieuse du génie de l'homme, de l'extrême sagacité de son esprit ; que leurs théories soit très-utiles, indis-

<sup>1</sup> *Soirées, II<sup>e</sup> entret.*

<sup>2</sup> *Médit. chrét. V.*

pensables même pour l'explication des phénomènes, il serait absurde de le nier. Mais ces théories en définitive pourraient n'avoir pas plus de réalité que tous nos systèmes sur la lumière, le magnétisme et l'électricité, et la seule volonté de Dieu pourrait suppléer à tout.

On oublie trop facilement que la *conservation* du monde n'est qu'une *création* continuée. « Vous vous imaginez, dit » Malebranche, que lorsque Dieu crée un corps il suffit qu'il le » laisse là pour qu'il continue d'être, et qu'il subsiste assez par » lui-même. Il en est ainsi des ouvrages des hommes qui ne » donnent pas l'être à la matière et qui la supposent toute faite. » Mais Dieu fait tout, et ne suppose rien : un corps existe parce » que Dieu veut qu'il soit. Il continue d'être parce que Dieu » continue de vouloir qu'il soit... La création et la conserva- » tion ne sont en lui qu'une même action<sup>1</sup>. »

Descartes exprime la même vérité. « C'est, dit-il, une même » chose que la lumière naturelle nous fait voir clairement, que » la conservation et la création ne diffèrent qu'au regard de » notre façon de penser, et non point en effet<sup>2</sup>. » C'est aussi ce que l'Écriture nous apprend par ces paroles que le Sage adresse à Dieu : « Comment est-ce que quelque chose pourrait subsister » si vous ne le vouliez, ou se conserver sans votre ordre<sup>3</sup>. » Ainsi un corps peut donc se trouver à chaque instant dans le point de l'espace où Dieu le veut, sans qu'aucune cause seconde, sans qu'aucune force d'impulsion ou d'attraction l'y transporte; il naît en quelque sorte à chaque instant dans ce point-là.

« Ce seraient donc des miracles perpétuels, objectait Euler, si » ces mouvements étaient l'ouvrage immédiat de la puissance » divine<sup>4</sup> ? » Mais en définitive tout est miracle en ce monde. Il suffit que l'ordre qui apparaît à nos yeux ne soit pas changé. Que le cours de la nature soit invariable, et cet état miraculeux n'est plus que l'état ordinaire et naturel. Le système du monde

[ <sup>1</sup> *Médit. chrét.*

<sup>2</sup> *Médit.*

<sup>3</sup> Sap. II, 26.

<sup>4</sup> *Lettre à une princ. d'Allem.*

pourrait donc marcher sans aucun mécanisme, comme cette étoile brillante qui apparut autrefois en Orient, et qui, sans autre agent peut-être que la seule volonté de Dieu, s'avavançait, s'arrêtait et reprenait sa route jusqu'au terme fixé.

Nous disons : *sans autre agent peut-être* ; car quoique Dieu gouverne le monde immédiatement ; que tout y dépende de lui seul, et soit réglé par son pouvoir absolu, néanmoins il emploie le plus souvent pour l'exécution de ses volontés le concours des *causes secondes*, c'est-à-dire des créatures spirituelles auxquelles il confère le pouvoir, ou des créatures corporelles auxquelles il donne la propriété, de produire certains effets ; c'est ce qui résulte de ces paroles de saint Thomas : *Quantum ad rationem gubernationis, Deus immediate omnia gubernat ; quantum ad executionem gubernationis, Deus gubernat quædam mediantibus aliis* <sup>1</sup>. Saint Bonaventure exprime la même pensée : En certaines choses, dit-il, Dieu agit comme cause totale ; dans d'autres, il opère et produit le mouvement en communiquant à la créature la vertu de faire et de mouvoir : *In aliquibus sic Deus operatur, ut ipse sit tota causa ; in aliis sic operatur et movet, ut virtutem agendi et movendi communicet creaturæ* <sup>2</sup>.

Ce fut par son action *immédiate* que le Créateur fit germer les plantes au commencement du monde, alors que les causes secondes de la germination n'existaient pas encore ; et Moïse le fait remarquer expressément, puisqu'il nous montre que le soleil n'avait pas été créé encore pour réchauffer la terre ; « que » la pluie n'était pas tombée pour l'humecter ; et que l'homme » n'existait pas pour la cultiver : *Non enim Dominus pluerat... » homo non erat qui operaretur terram* » (Gen. II, 5).

Mais ce ne fut que *médiatement* que Dieu transporta à Babylone le prophète Habacuc. Sa seule volonté pouvait y suffire ; mais il voulut y employer le ministère d'une cause seconde *spirituelle*, c'est-à-dire d'un ange qui saisit le prophète et le porta

<sup>1</sup> *Sum.* p. I.

<sup>2</sup> *Lib. Sent.* II, p. I.

à deux cents lieues avec l'impétuosité d'un esprit, *in impetu spiritus*, et le rapporta avec la même célérité au point où il l'avait pris.

Ce n'est que *médiatement* encore que Dieu imprime le mouvement au projectile qui sort de la bouche enflammée du canon. Il emploie les causes secondes *matérielles*, c'est-à-dire le soufre, le salpêtre, le feu, auxquels il a donné la propriété de faire explosion par le contact. Il est vrai cependant que tout ce qui se meut et agit ainsi par une vertu secrète qui lui est propre y est déterminé par Dieu même, mais de telle sorte que, sans empêcher les effets des causes secondes, il les prévient par sa puissance souveraine et par cette action très-cachée qu'il exerce sur toute la nature.

Nous ignorons la part de ces causes dans les phénomènes qui ne sont pas explicables par des moyens mécaniques. Le mécanisme de l'univers, si un mécanisme existe, serait le résultat d'une combinaison de lois établies. Ce mécanisme semblerait exister dans notre système planétaire, et nous en voyons, ou *croyons en voir* une preuve dans les perturbations des astres, lorsque, des circonstances de leurs révolutions les rapprochant les uns des autres, ils éprouvent ou semblent éprouver des influences de voisinage qui n'échappent pas à la sagacité des observateurs et à l'habileté admirable de leurs calculs. Mais les lois qui semblent produire ces effets mécaniques; ces lois, considérées en elles-mêmes, dépendent-elles d'un mécanisme. Qui osera le décider? Viennent-elles de l'action immédiate de Dieu, ou du pouvoir qu'il confère aux causes secondes spirituelles dont il fait ses ministres, lui qui, pour l'accomplissement de ses ordres, donne à ses anges la promptitude des vents et la force du feu : *Qui facit angelos suos spiritus, et ministros suos flammam ignis* <sup>1</sup>?

On lance une pierre dans les airs : la courbe parabolique qu'elle décrit est bien l'effet mécanique des deux lois d'impulsion et d'attraction; mais par quel mécanisme expliquer la

<sup>1</sup> Ps. 294.

production de ces lois elles-mêmes? La première ne dépend que de la seule volonté de l'homme, et s'est conservée par l'inertie de la matière; mais que de difficultés inextricables dans la seconde, si on veut tenter de l'attribuer à un mécanisme! Qui jamais a pu rien dire, rien imaginer de satisfaisant à cet égard, depuis les tourbillons de Descartes jusqu'à ces pressions exercées, selon Euler, par des fluides pressés eux-mêmes on ne sait par quoi, ni comment; depuis le système du rayonnement des étoiles jusqu'au *fluide gravifique*, et jusqu'à ces corpuscules *ultra-mondains* qui voltigeraient dans tous les sens, et auxquels il faudrait attribuer, suivant les calculs de Laplace, une vitesse qui ne serait pas moindre de quatre millions de millions de lieues par *seconde* <sup>1</sup>!

Qui pourrait trouver mauvais, après de telles imaginations, qu'on imaginât aussi de faire intervenir dans l'univers l'action des êtres immatériels? Est-ce que la chute d'une pierre n'est pas un phénomène qui met en déroute toute la science des philosophes? Écoutez M. Arago : « La nature engendre, dit-il, » la pesanteur par des moyens tellement cachés, tellement en » dehors de la portée de nos sens et des ressources ordinaires » de l'intelligence humaine, que des philosophes qui, dans » l'antiquité, croyaient pouvoir tout expliquer *mécaniquement* » d'après de simples évolutions d'atomes, en exceptèrent la » pesanteur <sup>2</sup>. »

Les philosophes anciens, et en particulier les pythagoriciens, virent bien que l'univers ne pouvait pas s'expliquer par des moyens mécaniques; et c'est ce qui leur fit imaginer ce panthéisme grossier d'un esprit divin disséminé dans tous les êtres de la nature et leur donnant la vie et le mouvement :

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus  
Mens agitât molem, et magno se corpore miscet <sup>3</sup>.

Mais dans le christianisme, des docteurs plus éclairés, rejetant

<sup>1</sup> *Annuaire des Long.* 1844. p. 342.

<sup>2</sup> *Ann. de 1844.*

<sup>3</sup> *Virg.* VI.

ces détestables erreurs, pensèrent, dit saint Thomas, que des créatures spirituelles et intelligentes étaient préposées à tous les êtres de la nature visible : *Doctores sancti posuerunt sicut Platonici, diversas rebus corporeis substantias spirituales esse præpositas* <sup>1</sup> ; qu'elles ne veillaient pas seulement sur les hommes, mais qu'elles présidaient aussi aux astres, aux animaux, aux plantes, en un mot à toute la nature <sup>2</sup> ; que rien ne se faisait dans ce monde visible que par la créature invisible <sup>3</sup> ; que tous les corps étaient dirigés par un esprit de vie raisonnable, dirigé lui-même par le Créateur <sup>4</sup>. Dieu a réglé le monde de telle sorte, disait aussi saint Augustin, que l'esprit doit présider à tout ce qui est corporel ; et comme il est convenable que les anges soient députés pour la conduite des hommes, il est convenable aussi qu'ils soient chargés du mouvement et de la conduite des cieux <sup>5</sup>. « Nous savons, dit Malebranche, que Dieu a com-  
 » muniqué sa puissance à des intelligences que nous ne voyons  
 » pas, et par des lois qui nous sont inconnues ; qu'il leur a sou-  
 » mis le monde présent, afin qu'ils exécutent son ouvrage par  
 » les causes secondes, d'une manière simple, régulière, cons-  
 » tante, et qui porte le caractère de sa sagesse et de son immu-  
 » tabilité <sup>6</sup>. »

Les réflexions que nous venons de présenter, et le sentiment des saints docteurs que nous avons cité, montrent, ce nous semble, qu'il ne faut pas décider si légèrement la question du *mécanisme celeste*. Mais si les pensées que les saints docteurs ont émises leur ont paru plus conformes à la piété, et même à la foi

<sup>1</sup> *Sum.* p. I. q. 103.

<sup>2</sup> *Unaquæque res, visibili in hoc mundo, habet angelicam potestatem sibi præpositam.*

<sup>3</sup> *In hoc mundo visibili, nihil nisi per creaturam invisibilem disponi potest.*

<sup>4</sup> *Omnia corpora reguntur per spiritum vitæ rationalem, et ille per ipsum Deum.*

<sup>5</sup> *Deus sic mundum ordinavit, ut spiritum præficeret omni corpori ; et ideo sicut congruum est angelos deputari ad ministerium hominum, sic etiam congruum est ipsos deputari ad motum et regimen cælorum.*

<sup>6</sup> *Entret. sur la métaph.*

et à la raison : *Concordes pietati, fidei et rationi, plurimum esse videntur* ; néanmoins ils ne nous les imposent pas, et nous pouvons en juger ce que nous voudrons. Ce sont des considérations philosophiques qui ne nuisent nullement aux sciences physiques, qui ne touchent en rien aux systèmes reçus, qui n'altèrent pas l'exactitude des calculs, mais sur lesquelles il est bon de s'arrêter quelquefois. Car il ne s'agit pas ici des effets qui frappent nos yeux, mais de leurs causes, et là-dessus Newton et Euler n'en savaient pas plus que saint Augustin et saint Thomas. Et quand on voit la science moderne, aux abois sur cette question des causes, imaginer des *tourbillons* sans fin, ou ces atomes *ultra-mondains* dont nous avons parlé, qui parcourraient sans cesse l'espace dans tous les sens, avec une vitesse de quatre millions de millions de lieues par seconde, elle n'a pas le droit, système pour système, de rejeter celui des saints Pères. Et au fond ces idées n'ont rien qui étonne, quand on considère la difficulté des explications purement mécaniques, et tout ce qu'il y a de mystérieux dans les forces attractives ; dans leurs variations continuelles suivant le carré des distances ; dans leur combinaison avec des forces d'une nature différente ; dans leur existence supposée malgré tout ce qui tendrait à les affaiblir ou à les neutraliser. Comment réduire aux effets d'un simple mécanisme ces mouvements des astres si variés, et si souvent opposés ; depuis ces étoiles qui ont cessé d'être réputées *fixes*, jusqu'à ces comètes qui errent dans l'espace et le traversent dans tous les sens ? Ces phénomènes, si difficiles à concilier avec la régularité et l'uniformité qui caractérisent le mécanisme, autorisent cette conclusion philosophique d'un écrivain récent : « Que les forces répandues dans l'univers ne sont que l'action » continue, universelle, intelligente de l'énergie divine, animant toutes les parties de son ouvrage, selon ses desseins » éternels, et qu'il n'y a dans le monde d'autre principe vivificateur, d'autre cause motrice, que la force infinie de » l'être qui existe par soi-même, » lequel exerce son action, soit d'une manière immédiate, soit par l'entremise des causes secondes, spirituelles ou matérielles, et peut-être sans aucun

des ressorts d'un mécanisme, utile à supposer, mais que l'on prend peut-être trop au sérieux.

On disait autrefois : le *système* de Ptolémée, le *système* de Copernic, de Ticho-Braë ; Laplace vint et dit : le *système du monde* ; et l'on crut en effet que ce système était définitivement découvert, et que tous les secrets du Créateur étaient dévoilés. Ce grand mathématicien calcula avec une rare habileté toutes les circonstances des phénomènes astronomiques ; il publia sa *Mécanique céleste*, et l'on s'imagina encore qu'il n'y avait que du mécanisme dans l'univers, et qu'il marchait sans le secours d'aucune intervention divine, comme une horloge qui n'a plus besoin de la main qui l'a construite. Mais déjà Leibnitz s'était un peu moqué de ces idées : « Je ne suis pas, écrivait-il à Bos- » suet, du sentiment d'un habile homme, auteur des *Entretiens* » *sur la pluralité des mondes*, qui croit, à la Cartésienne, que » toute la machine de la nature peut s'expliquer par certains » ressorts ou éléments. Mais il n'en est pas ainsi ; et ce n'est pas » comme dans les montres où l'analyse étant poussée jusqu'aux » dents des roues, il n'y a plus rien à considérer. Il y a dans le » mécanisme de la nature, de l'harmonie, de la géométrie, de » la métaphysique, et, pour ainsi dire, de la morale et une sa- » gesse architectonique plus qu'infinie <sup>1</sup>. » Et c'est cette sagesse que la science humaine ne pénétrera jamais entièrement ; les livres saints nous le disent, lorsqu'après avoir parlé de divers phénomènes de la nature, de la solidité inébranlable de la terre, du soleil et de ses mouvements divers, du cours incessant des fleuves et de l'état invariable des mers, malgré les eaux qui s'y précipitent de toutes parts et à chaque instant, ils ajoutent que toutes ces choses sont difficiles, et que les discours humains ne peuvent les expliquer : *Cunctæ res difficiles ; non potest eas homo explicare sermone.* (Eecl. 1, 8.)

Vicomte V. DE BONALD.

<sup>1</sup> Lettre, avril 1692.

# LES RUINES DE MON COUVENT,

Nouvelle tirée de l'histoire contemporaine :

TRADUIT DE L'ESPAGNOL SUR LA SEULE ÉDITION RECONNUE PAR L'AUTEUR<sup>1</sup>.

*Suite*<sup>2</sup>.



Un jour, de très-bonne heure, Adèle, prévenant mon salut du matin, m'offrit une branche d'absinthe. Je crus d'abord que c'était un jeu ; mais , ayant interrogé ses traits, je ne pus m'empêcher de lui demander une explication. Ce fut le premier entretien vraiment digne de ce nom que nous eûmes ensemble.

— Tu sais, lui dis-je, que l'absinthe est le signe de l'absence. Vas-tu donc t'absenter ?

— Non pas moi, mais toi, répondit-elle. Hier, dans l'après-midi, pendant que tu étais à la promenade, mon oncle est venu et s'est longtemps entretenu avec mon père à ton sujet. Fais comme si tu ne savais rien. Ils ont décidé de t'envoyer à l'Université pour te préparer une carrière, et je crois que tu partiras dans quelques jours.

<sup>1</sup> Le traducteur ayant obtenu de l'auteur et de l'éditeur le privilège de la traduction de cet ouvrage en français, toute reproduction, imitation et contrefaçon sont expressément interdites, en vertu des récents traités qui règlent la matière.

<sup>2</sup> Voir le *Correspondant* du 25 juillet et du 25 août 1855.

A ces mots je devins tout pensif, et je me mis à effeuiller machinalement la branche d'absinthe.

— Tu t'affliges? reprit Adèle; je croyais, au contraire, te donner une bonne nouvelle. Ne m'as-tu pas dit souvent que tu serais bien aise de voir du pays et de courir le monde, et qu'au retour tu te déciderais pour une occupation fixe?

— Je le sais, lui répondis-je après quelques instans, il est utile que je parte; et pourtant je ne puis penser à cela sans m'attrister.

— Tu as tort, car tu feras de la peine à mon père.

— Dieu m'en préserve, Adèle; je m'efforcerais certainement de témoigner de la joie: il ne sera pas dit que je réponds par l'ingratitude aux bienfaits que j'ai reçus. Mais je t'avoue entre nous que ce départ me sera pénible.

— Et pourquoi, Manuel?

— Dis-moi toi-même pourquoi tu prends plaisir à cultiver ce jardin, à arroser les plantes, à contempler les fleurs, et à faire la guerre aux insectes qui pourraient leur nuire. Tu réponds que l'habitude te fait aimer ces occupations innocentes. Eh bien! il en est de même pour moi. Est-ce ma faute si cette demeure me plaît, si mes promenades au bord de la mer me ravissent, si ce jardin me semble délicieux, et si ta présence au sein de la famille est pour moi une fête continuelle? Crois-tu que l'on ait besoin de tant de choses pour être heureux? A mon avis, se contenter de peu suffit.

— Et cependant, dit Adèle en baissant les yeux, tu n'es pas heureux.

— C'est sans doute, lui répondis-je, que le bonheur parfait n'existe pas sur la terre, ou qu'il fuit loin de celui qui le recherche avec trop d'ardeur, tandis qu'il est souvent le partage de ceux qui se flattent le moins de l'obtenir. Les désirs sont ce qui nous éloigne le plus de la félicité. Néanmoins je ne me juge pas malheureux pour cela. Toi-même, qui ne te plains pas de ton sort, te crois-tu parfaitement heureuse?

Adèle resta un instant silencieuse et immobile; puis, se baissant tout à coup, elle arracha au pied d'une plante quel-

ques feuilles sèches, et me les présenta sans prononcer une parole.

— C'est la première fois, lui dis-je, que tu te montres si franche envers moi. Ces feuilles mortes sont l'emblème de la mélancolie et de la tristesse. Comment veux-tu que je m'estime heureux, quand toi qui parais si bien faite pour le bonheur, tu es cependant si loin de le posséder ? Vois, aujourd'hui même je dessinais pour toi un bouquet avec tes attributs : l'acacia rose, la sauge des bois, la violette et la rose blanche, pour te dire que, bonne et gracieuse, tu es en même temps modeste et discrète ; pouvais-je penser que le saule te convînt également ?

— Hier encore, Manuel, il ne m'eût pas convenu, et j'étais si contente de mon sort que j'aurais pris volontiers pour emblème la centaurée. Mais il n'en est pas de même aujourd'hui. Tu te plains de ta destinée, et je crois que c'est à tort. Pour moi, je n'ai plus d'autre symbole qu'une plante à laquelle nous n'avions pas pensé jusqu'ici.

J'attendais qu'elle prononçât le nom de cette plante ; mais elle garda de nouveau le silence pendant assez longtemps.

— Quelle est-elle donc ? lui demandai-je enfin.

— Elle est très-commune, répondit-elle, et cependant nous n'avions pas songé à nous la procurer. Son nom vulgaire est différent de celui que tu lui donnes ; tu l'appelles colchique d'automne.

— Tes paroles m'effraient, Adèle. Crois-tu que ton bonheur touche à son terme, quand il est à peine à son aurore ? Sais-tu que les fleurs du colchique, au lieu d'inspirer la joie et l'espérance, annoncent au contraire la perte irréparable des beaux jours ? Comment peux-tu avoir l'idée d'une plante qui renverse l'ordre des saisons, et dont la vue suffit pour causer de la tristesse ?

— Quand je serai seule, répondit Adèle avec une tendresse qui m'émut extrêmement, quand je serai seule ou en présence de Dieu, je pourrai adopter un autre emblème : c'est une plante que nous n'avons pas non plus, bien qu'elle soit aussi très-commune.

— Un emblème quand tu seras seule et en présence de Dieu ? lui dis-je ; je ne comprends pas.

— Ses fleurs, reprit Adèle, forment une multitude de petits soleils d'un jaune foncé : tu l'appelles l'hélénie d'automne.

Ces paroles prononcées avec tristesse me remplirent d'étonnement, et je commençai à croire qu'Adèle, qui était la candeur et l'innocence même, devait avoir de graves motifs pour parler ainsi.

— Permits-moi de supposer, lui dis-je, que tes paroles se rapportent moins à la réalité qu'à un songe pénible. A l'âge où tu es, l'hyacinthe, fleur des jeux, et l'alleluia, symbole de la joie, te conviennent mieux que l'hélénie, qui est la plante des larmes. Mais ne t'es-tu pas trompée de nom ?

— Écoute, Manuel, et tu verras si j'ai raison de m'affliger. Tu sais que mes désirs sont bornés, et que toutes mes joies se concentrent dans ce jardin et dans nos promenades à la vigne et aux ermitages. Jamais je n'ai souhaité ni demandé à Dieu autre chose que de pouvoir prolonger ces joies, et d'avoir la liberté de dessiner des fleurs ou d'en faire d'artificielles. Avec cela je me trouvais plus heureuse qu'aucune autre jeune fille que je connaisse. Je cultivais mes plantes ; je les arrosais et les protégeais contre le soleil et le vent, quand je le croyais nécessaire. Je regardais comme un bonheur de pouvoir les contempler, et de leur dire que c'était à moi qu'elles devaient leur existence et leur beauté. Quand elles se couvraient de fleurs, il me semblait que c'était un présent qu'elles me faisaient pour les soins que j'avais pris de leur conservation. J'aurais passé ma vie de la sorte sans être à charge à personne, sans former aucun autre désir, et sans penser à prendre pour emblèmes les fleurs que je t'ai nommées ; mais maintenant ma destinée sera tout autre. Sache-le donc enfin : dans la conversation d'hier, après avoir prononcé sur ton sort, mon père et mon oncle ont aussi arrêté le mien et ont résolu de me marier.

— Te marier ?

— Oui, avec le pilote qui t'a sauvé la vie.

— Oh ! mais c'est un homme riche, très-riche, honorable et

plein de cœur. Mes oncles ne veulent que ton bien, Adèle. Avec un pareil époux ton emblème ne peut être l'héliénie.

— Mais si je préfère ne pas me marier? Pourquoi oblige-t-on une jeune fille à prendre un mari?

— Est-ce qu'on t'oblige, Adèle?

— C'est la même chose, car dès lors que je connais la volonté de mes parents, je ne puis pour rien au monde refuser de me soumettre.

Et elle fondit en larmes. J'étais vivement ému. J'aurais voulu presser contre mon cœur cette sensible et gracieuse créature. Elle m'apparaissait comme l'être que j'avais invoqué dans mes songes pour qu'il vint embellir mon existence terrestre. Oui, me dis-je à moi-même, j'ai besoin de quelqu'un qui partage avec moi ses tristesses et ses joies, qui s'enthousiasme quand je m'enthousiasme et qui pleure quand je pleure. Pauvre Adèle, hier encore si heureuse et aujourd'hui si infortunée! Je la regardais avec enchantement, et il me semblait qu'elle avait été placée dans le monde tout exprès pour me comprendre, pour s'entretenir doucement avec moi et me consoler. Et ils veulent me la ravir au moment même où je reconnais qu'elle seule peut assurer mon bonheur! Exalté et comme égaré par le transport de la fièvre, j'allais me jeter à ses pieds, ou peut-être profaner par le contact de mes larmes brûlantes ses larmes si pures. Mais tout à coup je crus voir passer devant mes yeux un nuage sombre et menaçant : je poussai un cri et m'enfuis à la hâte, épouvanté de mon audace.

Je courus vers la mer et je m'assis sur un rocher. J'étais tout tremblant comme si j'eusse commis un crime, bien que le courage n'eût pas failli dans mon cœur. Je craignais qu'elle n'eût surpris sur mes traits mon délire passager, et je regardais autour de moi, comme si j'eusse redouté de voir apparaître un juge prêt à la venger de mes pensées.

Le murmure des vagues a toujours calmé l'agitation de mon âme. Le vent soufflait avec violence. J'aperçus au loin une petite voile qui cinglait légèrement vers le rivage, et je la suivis du regard. La barque vint toucher terre presque à mes pieds, et

il en sortit un pauvre pêcheur avec sa femme et trois enfants en bas âge. Le pêcheur avait l'air triste ; il n'avait pas été heureux ce jour-là , et pourtant il devait sustenter ces quatre créatures, dont trois lui demandaient en pleurant un morceau de pain. Est-ce là, me demandai-je, ce qu'on appelle le bonheur ?

Alors se présentèrent à ma mémoire les jours de mon enfance, les tendres embrassements de mon père, et les paroles si tristes qu'il m'adressait souvent et qui de ses lèvres arrivaient directement à mon cœur. Les pauvres, m'écriai-je en me frappant le front, les esclaves ont-ils le droit d'avoir une famille ?

Je revins plein de confusion à la demeure de mon bienfaiteur, que je regardais comme souillée de mon souffle. La première chose que je remarquai sur ma table fut un papier sur lequel était dessiné un cactus serpentifère hérissé d'épines. Ainsi, me dis-je , je ne lui inspire plus que de l'horreur ; elle aura lu dans mes regards la perfidie du serpent, et elle m'exprime sans déguisement ce qu'elle éprouve. Malheur à moi ! il faut que je sois né sous un astre funeste pour contrister à ce point ceux qui m'aiment le plus. Ange d'innocence, ah ! tu fais bien de me regarder avec effroi. Alors je pensai que mon départ, dont la nouvelle m'avait été peu auparavant si pénible, était maintenant mon unique espérance, puisque tout était changé à mes yeux , ma chambre et le jardin, la lumière et jusqu'à l'air que je respirais.

Immobile et comme frappé de stupeur, je m'appuyai contre la table, et, pliant machinalement le papier, j'allais le froisser entre mes doigts, quand je vis sur le revers un autre dessin. Il représentait la pire des plantes, celle dont la culture accroît encore les propriétés malfaisantes : la renoncule des prés. Cette fois le coup pénétra très-avant dans mon cœur, car l'ingratitude, dont j'étais accusé, n'était pas mon défaut dominant. Je crus donc que le reproche allait plus loin que l'offense, et je pensai que je devais me justifier. Au-dessous du cactus je dessinaï une branche de châtaignier avec son fruit qui, bien qu'il soit entouré d'une coque hérissée de pointes, n'en est pas moins bon en lui-même. Je demandais par là que l'on me rendît jus-

tice en me jugeant, non sur les apparences, mais par le fond. Au pied de la renoncule je dessinaï simplement une pâquerette et quelques tiges de lin, pour dire que j'étais innocent de ce dont on m'accusait, et que je savais reconnaître et apprécier les bienfaits.

J'allai ensuite au jardin pour y chercher Adèle, mais je ne la trouvai pas ; je l'appelai dans toute la maison et elle n'y était point.

## VII.

Sans doute, me dis-je, elle me fuit avec horreur. Ainsi, le seul bien qui me paraissait désirable sur la terre, s'évanouit pour moi. L'innocente amitié d'une sœur, cette affection candide et désintéressée qui était pour mon âme une source de vie, je ne la rencontrerai plus nulle part. Je possédais dans ses consolations et sa tendresse un trésor inestimable que j'ai perdu sans retour. Je m'arrêtai dans le jardin à l'endroit même où peu auparavant je m'étais entretenu avec Adèle ; c'était là qu'elle m'avait donné la branche d'absinthe et m'avait confié les chagrins de son cœur ; c'était au pied de ce camélia qu'elle avait cueilli quelques feuilles desséchées ; c'était là qu'avec une émotion pleine de mélancolie, elle m'avait révélé les tristes emblèmes qu'elle voulait désormais adopter.

Je repassais dans mon esprit ces douloureux souvenirs, quand mon attention fut attirée sur un rosier blanc que j'avais entrelacé avec un autre à fleurs rouges, et qui était chaque jour l'objet de mes soins. Je venais d'apercevoir une petite truffe suspendue aux épines de cet arbuste, singularité dont je cherchai aussitôt à me rendre compte. Dans le langage des fleurs et des plantes dont je me servais avec Adèle, la truffe marquait une surprise ; de ce qu'elle était attachée à mon rosier de prédilection, je devais conclure que j'avais été surpris près de l'objet de ma tendresse ; et cette surprise devait avoir été forte, la truffe étant

fixée, non à une petite branche, mais au tronc principal. En cela je reconnus la main d'Adèle ; toutefois je ne comprenais pas comment, après avoir tracé sur le papier que j'avais trouvé dans ma chambre des reproches si terribles, elle pouvait me donner dans le jardin un avertissement si amical.

J'examinai de nouveau les dessins du cactus et de la renouée des prés, et il me sembla que je n'y retrouvais pas le crayon d'Adèle. Les ombres manquaient de souplesse et de moelleux, et se distinguaient au contraire par un ton sec ; les épines du cactus avaient une inflexibilité qui m'alarmait. Non, dis-je en frémissant, ce dessin n'est pas l'œuvre d'Adèle. Mais qui donc alors a pu pénétrer les secrets de notre langage et découvrir les mystères de nos pensées ? Qui a pu diriger contre mon cœur des coups non moins sûrs que cruels ? Si nous avons été surpris, comme l'indique l'avis du rosier, où l'avons-nous été ? Mon départ et le mariage d'Adèle, deux événements si subits, seraient-ils la conséquence de cette surprise ? En ce cas, c'est un même coup qui nous frappe tous deux à la fois, et la même persécution pèse sur nos destinées. Je ne puis donc abandonner Adèle dans ces tristes conjonctures ; elle doit apprendre qu'il existe un autre être pour qui les jours du bonheur se sont à jamais évanouis, et qui, comme elle, a résolu de passer le reste de sa vie dans les larmes.

Mais quelles fleurs choisirai-je pour lui écrire ? Quel emblème pourrait exprimer ce que j'éprouve en ce moment et peindre l'exaltation de mon âme ? Il faut qu'elle sache que je l'aime, et qu'elle trouvera en moi un cœur qui sait la comprendre et l'admirer. Quand elle était en repos ; quand je la voyais, gracieuse image du bonheur innocent, courir en se jouant dans le jardin, j'aurais regardé comme un crime de troubler le calme de son printemps. Mais maintenant que je sais qu'elle souffre en silence, et que j'ai vu couler sur ses joues des larmes précieuses, je ne dois pas l'abandonner à sa douleur. Elle apprendra ce que jusqu'à présent je n'ai point osé lui avouer. Loin donc de moi les fleurs banales de la louange ; il me faut celles qui expriment l'amour.

Et je peignis une branche de myrte et une fleur de lilas, marquant ainsi la première émotion de tendresse que je ressentais pour Adèle.

Mais ensuite cela me parut trop peu. Ce que j'éprouve, me dis-je, n'est point une première émotion ; c'est toute l'affection, toute la tendresse que peut inspirer un être comme elle. Et à côté de la fleur de lilas je dessinai deux roses, une blanche et une rouge ; l'amour, à peine né, se change en une flamme brûlante.

Non content de ces premiers emblèmes, je dessinai sur une autre ligne un jasmin rouge de l'Inde, pour dire à Adèle que mon sort dépendait désormais du sien. J'achevai la ligne en peignant une tulipe ; cette fleur n'était guère nécessaire, car mon billet était déjà par lui-même une déclaration complète.

Je trouvai cependant que ce n'était point encore assez : il faut, me dis-je, que je lui manifeste toute la force du sentiment qu'elle m'inspire, et que je lui ouvre entièrement mon cœur ; et sur une troisième ligne je dessinai un héliotrope <sup>1</sup>.

Je ne pouvais dire plus ; mais il me parut alors que j'avais été trop loin, et je craignis qu'Adèle ne se fâchât contre moi ; c'est pourquoi j'ajoutai à ma troisième ligne une petite fleur blanche que nous appelions l'épi de la Vierge, et qui marquait la candeur de mes vœux.

Puis, sans perdre un instant, je traversai le jardin, et j'allai déposer mon dessin sur la table à ouvrage d'Adèle, au milieu de ses broderies.

Oui, me dis-je en retournant à ma chambre, j'ai dû agir ainsi. C'est moi qui suis cause que l'on décide si cruellement de son sort ; elle saura du moins que je déplore son malheur, que je pense sans cesse à elle, et que, si j'ai troublé sa félicité, je suis loin d'être heureux moi-même.

Après un certain temps, je commençai à réfléchir sur ce que je venais de faire. Des doutes et des inquiétudes sans nombre m'assaillirent ; je craignais que ma lettre, au lieu d'arriver à

<sup>1</sup> Folie d'amour.

sa destination, ne tombât entre les mains de celui qui avait surpris notre secret, et cette pensée m'alarma tellement que je retournai à la chambre d'Adèle pour reprendre ce que j'y avais placé quelques instants auparavant. J'entrai d'un pas timide et en jetant de tous côtés des regards furtifs, de peur d'être découvert. Adèle n'était pas là; mais je vis, assis près de la table à ouvrage, mon oncle qui tenait d'une main mon dessin et de l'autre le vocabulaire des emblèmes.

Je demeurai interdit et couvert de confusion; il me semblait que j'avais devant moi un juge sévère. Mon premier mouvement fut de me jeter à ses pieds, de le prier de me pardonner et de ne pas rendre sa fille malheureuse; mais le trouble dont j'étais saisi me fit rester immobile sur le seuil de la porte.

De son côté, mon oncle, quoiqu'il m'eût certainement aperçu, ne changea pas non plus d'attitude. Il regardait alternativement le dessin et la liste des emblèmes.

J'allais m'éloigner complètement atterré, quand mon oncle leva les yeux sur moi et m'ordonna de m'approcher.

J'obéis en tremblant.

## VIII.

— Je suppose, me dit-il, que tu auras dessiné ceci pour qu'Adèle en fît hommage à son prétendu.

Dans le trouble qui s'était emparé de moi, je ne trouvai rien à répondre, et je restai debout devant mon oncle, les yeux baissés, attendant avec anxiété sa redoutable sentence.

— Car elle t'aura dit, continua-t-il, qu'elle va se marier incessamment. Je trouve néanmoins qu'il eût mieux valu que ce dessin fût offert par le marié que par la mariée.

La pâleur de mon visage devint sans doute extrême en ce moment, car il me sembla que mon oncle, après m'avoir jeté un regard, avait compassion de moi, et adoucissait en même temps sa physionomie et ses paroles.

— Mais laissons cela, reprit-il ; toi qui as une bonne tête et un cœur généreux, voyons si tu approuves les plans que je forme pour votre bonheur à tous deux.

Il garda un instant le silence, mit dans une de ses poches le dessin et la feuille des emblèmes, puis, me prenant la main, il me dit avec un intérêt et un abandon qui me remplirent d'étonnement.

— Tu sais qu'un père doit songer à l'avenir de ses enfants. Ma fortune est médiocre, et si la vigne nous fournit de quoi subsister, ce n'est qu'à force de culture et parce que la famille n'est pas nombreuse. J'avais, il est vrai, avant de m'établir, gagné par mon travail et avec l'aide de Dieu beaucoup plus que je ne possède aujourd'hui. Mais les guerres m'ont fait éprouver de grandes pertes. Quoi qu'il en soit, un homme d'honneur est venu me trouver dernièrement et m'a dit : Depuis l'âge de quinze ans j'ai travaillé sans relâche et je suis maintenant dans ma trente-cinquième année. La fortune m'a souri, mais j'ai les bras épuisés et les mains endurcies. C'est pourquoi je désire entrer dans le repos de la vie domestique. J'ai vu dans votre maison une jeune fille qui est un ange ; je lui offre tout ce que je possède, et de plus un cœur qui peut la rendre heureuse, car il n'est ni épuisé ni endurci. Donnez-moi votre fille en mariage.

Mon oncle s'interrompit de nouveau, et me regardant avec une extrême tendresse, il continua ainsi :

— Qu'aurais-tu répondu, toi, Manuel, si tu t'étais trouvé à ma place ? Et cet homme courageux qui avait travaillé avec ardeur pendant la première moitié de sa vie afin de porter honorablement le poids de l'autre moitié, cet homme taisait par modestie une circonstance qui lui donnait droit à tout obtenir de moi. Il avait sauvé à la fois de la mort du corps et de celle de l'âme mon second enfant. Vois si je n'ai pas dû regarder comme une bénédiction du Ciel, de pouvoir accorder à un tel homme la main d'une fille chérie. Ainsi, me suis-je dit, outre qu'il assure le sort de mon Adèle, il me donne encore le moyen d'achever l'éducation de cet autre enfant dont je lui dois la vie.

Ne te semble-t-il pas, Manuel, que c'est un devoir pour moi de suivre la voie par laquelle Dieu m'achemine, et de ne pas troubler ceux qui paraissent destinés à y marcher?

— O mon père ! m'écriai-je sans pouvoir lever les yeux.

Mon oncle continua :

— Ainsi, ai-je pensé tout d'abord, je pourrai faire étudier Manuel à l'Université, lui ouvrir une carrière et lui fournir les moyens de devenir un homme. Car, tu le sais, nous sommes tous des enfants jusqu'à ce que, par le travail de nos mains ou celui de notre intelligence, nous nous rendions dignes de considération dans la société. Et comme, lorsque nous venons de naître, on nous allaite, on fortifie notre corps et on lui apprend à se mouvoir par lui-même ; ainsi, dans la première jeunesse, quand nous ne sommes encore que des nouveau-nés pour la pensée, il faut que ceux qui ont quelque expérience de la vie nous dirigent, nous éclairent, et guident pour ainsi dire par la main nos sentiments. Sans cela nous risquerions de nous égarer à chaque pas, d'inspirer bientôt de l'horreur à nos semblables et de nous montrer ingrats envers Dieu.

— Ingrat, oh ! jamais, dis-je d'une voix émue. L'allusion, par là même qu'elle avait été faite avec toute la délicatesse possible, avait pénétré très-profondément dans mon cœur.

Mon oncle gardait le silence, pour ne pas trahir dans son accent l'agitation de son âme.

— On peut se tromper, repris-je, et croire que l'on fait une chose indifférente, tandis qu'elle ne l'est pas en réalité ; mais quant à être ingrat, jamais !

— Je le sais, Manuel, dit mon oncle ; ainsi, ne nous oublie pas et donne-nous souvent de tes nouvelles, pour que nous sachions que tu es heureux et en bonne santé ; et quand il y aura des vacances, tu viendras les passer avec nous. Mon plan te sourit-il ? n'est-il pas vrai que tu t'appliqueras à l'étude et que tu prendras gaiement ton parti ? car c'est là ce que nous désirons tous, cher enfant, ton avancement et ton bonheur.

Et m'ayant pressé contre son cœur, mon bon oncle s'éloigna les larmes aux yeux. Quant à moi, les sanglots me suffoquaient,

et je retournai à ma chambre pour me livrer sans témoin à toutes mes émotions.

La scène qui venait de se passer m'avait rempli d'une admiration mêlée de tendresse pour mon bienfaiteur. J'étais obligé de reconnaître qu'il y avait quelque chose au monde qui valait bien ma passion pour la solitude et la rêverie : c'était le noble caractère de mon oncle. Père vigilant, il avait surpris ma correspondance symbolique avec sa fille ; peut-être m'avait-il observé dans le jardin et avait-il lu dans mes regards le trouble insensé qui m'agitait. Le premier mouvement de son indignation avait dû être terrible. Celui qu'il avait admis par humanité au sein de sa famille, un fils adoptif, était sur le point d'empoisonner son existence. Quelle horreur et quelle ingratitude ! avait dû s'écrier le père offensé. Comment pouvait-il contenir son juste ressentiment ? Et pourtant il avait eu cet empire sur lui-même ; ses lèvres ne s'étaient ouvertes que pour faire entendre des paroles de tendresse, de cette tendresse admirable d'un père, qui ne pardonne pas seulement, mais qui oublie ; et il m'avait laissé comme anéanti par le sentiment de sa magnanime bonté.

## IX.

Je fus tiré de mes réflexions par un léger bruit qui m'était très-familier et qui avait pour moi un charme inexprimable. Cette fois cependant il me fit frémir. Mon cœur palpitait avec une telle violence qu'il semblait avoir absorbé toute ma vie. Ma tête était en proie au vertige. Je me contraignais pour ne pas lever les yeux.

Adèle, car c'était elle, s'avança vers moi, et s'arrêta en apercevant sur mes joues la trace des larmes que je venais de répandre.

— Allons, me dit-elle avec douceur, ne sois donc pas enfant ; si j'avais su que ma conversation dût te faire tant de peine, je

n'aurais pas ouvert la bouche. Suppose que je ne t'ai rien dit, et que je suis absolument la même que j'étais hier, sans les emblèmes dont je t'ai parlé. Aussi bien il nous faut dire adieu aux emblèmes.

— Je le sais, répondis-je.

— Ce matin, continua-t-elle, je n'ai pu comprendre pourquoi tu me quittais si brusquement. Comme je m'éloignais, je rencontraï mon père. Il avait l'air très-sérieux ; cependant il ne me gronda point, mais je crois qu'il remarqua que j'avais pleuré. Il m'accompagna jusque dans ma chambre, et m'exprima le désir de voir les dessins que tu avais faits pour moi. Je les lui donnai, et, dans mon trouble, je ne pris pas garde que la feuille des emblèmes s'y trouvait mêlée. Il ne manifesta aucun mécontentement, mais il me dit, en me regardant avec beaucoup de tendresse, que je ne devais plus penser à ces amusements. Tu sais que je ne lui réplique jamais. Il se retira, et j'allai aussitôt placer mon avis dans ton rosier. Ainsi, nous devons renoncer à dessiner des fleurs.

— Non, répondis-je, c'en est fait, plus de fleurs.

— Mais je ne veux pas que tu t'affliges pour cela. Sois sûr que tes regrets ne sont pas plus vifs que les miens ; car, pour parler franchement, le langage que nous avons adopté me plaisait beaucoup, et j'aurais volontiers passé la moitié du jour à peindre des emblèmes. Aujourd'hui même j'avais commencé une guirlande que je voulais te donner comme souvenir le jour de ton départ. J'y aurais fait entrer une vingtaine de mes fleurs de prédilection. En les dessinant, je sentais mon chagrin se calmer, et il me semblait que j'étais beaucoup plus disposée à faire tout ce que mon père exigerait de moi. Mais tu es très-agité, Manuel ; on dirait que tu es sur le point de te trouver mal.

En effet, un pareil entretien m'était insupportable. Je savais que c'était mon devoir de fuir cette aimable enfant ; je regardais de tous côtés d'un œil inquiet, craignant à chaque instant de voir paraître mon oncle, l'air indigné et la bouche pleine des plus amers reproches ; et cependant je n'avais pas le courage de fermer l'oreille à des paroles qui s'insinuaient dans mon âme.

et en remuaient toutes les fibres. Ainsi, hésitant entre un plaisir et un devoir, je ne pouvais pas plus jouir de l'un que je n'accomplissais l'autre, et j'étais tourmenté par une mortelle angoisse.

— Écoute, me dit Adèle en s'efforçant de calmer une agitation qui croissait au contraire en même temps que son intimité et sa franchise, je manifesterai le désir de continuer la musique à laquelle j'avais renoncé; tu l'apprendras aussi à tes moments perdus, et de cette manière nous nous formerons un autre langage qui ne sera pareillement compris que de nous deux et qui remplacera le premier. Nous pourrons du moins nous dire si nous sommes joyeux ou tristes : que faut-il de plus? Mon idée ne te plaît-elle pas? Mais tu restes muet, et tes yeux sont fixés sur le jardin. Tu t'affliges sans doute de ce qu'il va cesser d'être un parterre émaillé de fleurs, pour redevenir un potager comme il était autrefois. Ne me suis-je pas consolée, pour qu'il t'en coûtât moins de te résigner? Déjà j'ai dit à ma mère que, puisque tu pars et que l'on me marie, on pourra faire du jardin ce que l'on voudra, car je le considère comme n'existant plus pour moi.

En ce moment nous entendîmes la voix de ma tante.

— On m'appelle, dit Adèle; il faut que j'aille mettre le couvert, et tu peux penser comme cela m'est agréable; je crois que les invités sont le pilote et mon oncle. Mais je t'avertis que si, pendant le diner, tu ne me donnes pas un peu de courage et si tu ne prends pas un visage plus riant, je vous quitte ou me mets à pleurer.

Et en disant cela elle s'éloigna. J'écoutai quelques instants le bruit de ses pas et celui des plis de sa robe, tandis qu'elle traversait le jardin; et quand mon oreille ne distingua plus rien, il me semblait encore que sa douce voix résonnait dans mon cœur comme la plus pure mélodie. En même temps je me sentis affranchi d'un poids terrible, de la crainte que mon oncle ne me surprît dans un tête-à-tête avec sa fille; et je résolus d'éviter à tout prix la rencontre d'Adèle jusqu'au jour de mon départ.

J'eus bientôt à faire d'autres efforts sur moi-même. En présence d'Adèle il m'avait fallu contenir mes sentiments les plus intimes, quand ils menaçaient d'éclater avec trop de violence et de renverser les barrières que leur opposait ma raison ; maintenant je devais les réprimer entièrement, les étouffer et les ensevelir sous des dehors trompeurs ; je devais me montrer calme et de sang-froid quand mon cœur et ma tête étaient en feu. On m'appela pour le diner ; je ne voulus pas me faire attendre.

LÉON BESSY.

*(La suite à un prochain numéro.)*



# DISCOURS SUR LA VIE ET LES ÉCRITS

DU

## DUC DE SAINT-SIMON.

Sous la physionomie attentive d'un duc, assidu courtisan, se cachait... l'incorrect, mais unique rival de Tacite et de Bossuet.

Préface du *Dictionnaire de l'Académie*.

---

Une autre *Revue* nous a donné l'exemple de publier un des ouvrages couronnés par l'Académie Française, si je ne me trompe, *avant* que l'Académie ne l'eût elle-même publié. Nous ne nous occuperons pas de ce premier concurrent dont les idées trouveraient peu d'écho parmi nos lecteurs; mais nous croyons devoir, à notre tour, citer une partie du travail de son rival, que nous aimons à compter parmi nos collaborateurs les plus jeunes et du meilleur avenir. Sans le développement du morceau, nous l'aurions donné tout entier; mais obligé de choisir, notre préférence s'est portée sur la première moitié, qui nous semble la plus ferme de pensée et la plus intéressante.

Une séance dans laquelle on entendait M. Villemain apprécier avec les ressources infinies de son jugement, de son érudition et de

son goût les productions les plus diverses, depuis les graves et impartiales études de M. de Carné sur la révolution française jusqu'aux inspirations rustiques de la muse bretonne de M. Briseux; une séance qui devait clore l'admirable rapport de M. le duc de Noailles sur les *prix de vertu*, rapport que le noble académicien a su terminer par un éloge de l'armée française, pris dans le cœur du sujet, indépendamment des divers points de vue de la politique, et accueilli dès lors par les applaudissements exaltés de l'auditoire; une telle séance laissait peu de place à des concurrents inconnus, aux productions desquels on se contentait d'emprunter quelques extraits. D'ailleurs, l'Académie, en partageant le prix, semblait déclarer d'avance que rien d'assez éclatant pour forcer sa préférence ne s'était offert à son jugement. Quant à nous, à moins que l'amitié ne nous aveugle (et nous avouons sans détour nos sentiments affectueux pour M. Amédée Lefèvre Pontalis), nous avons cru trouver dans le *discours sur Saint-Simon* de ce jeune écrivain beaucoup plus que ce que comporte d'ordinaire la banalité des éloges académiques. On raconte (et, en rapportant cette anecdote, nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion) que les juges avaient trouvé tant de maturité dans les appréciations de notre jeune ami qu'ils avaient cru avoir affaire à un homme consommé dans l'expériences de la vie, tandis que l'élan fougueux de son concurrent leur révélait un talent encore indiscipliné, mais auquel le temps donnerait nécessairement la mesure. Vérification faite, il s'est trouvé que l'écrit impétueux appartenait à un grave magistrat de province, ayant dépassé l'âge des illusions, et que le travail sage revenait à un avocat stagiaire dont le nom semble encore retentir dans l'écho des plus récents concours universitaires. Sauf erreur, il nous paraît que l'Académie eût été plus décidée dans son choix, si elle n'eût craint de ne pas assez tenir compte de la jeunesse.

L'écrit de M. Amédée Lefèvre contient, au moins : en germe, un jugement complet et définitif sur *Saint-Simon*, c'est ce qui nous le fait hautement apprécier. Il y avait un certain danger à proposer, sinon l'*éloge de Saint-Simon*, au moins un *discours* sur cet écrivain, discours qui devait facilement prendre la

tournure d'un panégyrique. La publication intégrale des *Mémoires de Saint-Simon* répond à une époque où l'on avait besoin de dénigrer Louis XIV et l'ancienne monarchie. Déjà les extraits de ce long monument de rancune avaient paru comme pour seconder l'ébranlement du trône de Louis XVI; l'édition de l'ouvrage complet fut à la révolution de 1830, à peu près ce que la funeste *Histoire des Girondins* a été pour la catastrophe de 1848. L'impression causée par les mémoires de Saint-Simon fut si vive, que la calomnie et l'erreur en firent immédiatement leur profit, et depuis lors nous n'avons eu, surtout dans l'éducation, que des ouvrages dont les auteurs s'en rapportaient aveuglément à Saint-Simon. L'exemple le plus singulier de cette influence se trouve dans la grande histoire ecclésiastique de M. l'abbé Rohrbacher, lequel, ayant à parler de M<sup>me</sup> de Maintenon, nous a donné de cette illustre chrétienne un portrait emprunté à l'aversion folle de Saint-Simon.

Les personnes vouées par goût et par profession à la culture de l'histoire désirent depuis longtemps voir se produire une circonstance qui, mettant les gens d'étude en possession du manuscrit de Saint-Simon, permette de donner de cet écrivain une édition critique, soigneusement collationnée sur l'original et accompagnée d'éclaircissements qui relèvent les erreurs de toute nature dont il fourmille. Alors, sans parler des fautes d'impression que, dans l'entraînement de l'enthousiasme, on a dû prendre souvent pour des traits d'éloquence (c'est ce qui est arrivé pour Shakspeare dont l'*errata* manuscrit récemment a jeté dans la confusion tous les critiques de l'Angleterre), on jugera du fond que nous devons réellement faire sur tant de détails rapportés longtemps après l'événement, par un esprit chagrin et chimérique, et sur les appréciations d'un homme que ses prétentions personnelles mettaient assez souvent en dehors de la route du bon sens. Saint-Simon n'en restera pas moins, à certains égards, un peintre inimitable, et l'on recommencera à dire, avec M. de Châteaubriand, *qu'il a écrit à la diable des pages immortelles* : mais l'idolâtrie et la confiance implicite auront disparu, et, s'il plaît à Dieu, les can-

didats innombrables qui veulent devenir des auteurs en se dispensant d'apprendre à écrire, n'auront plus la ressource de s'autoriser, en dépit des véritables maîtres de la langue, de la préférence donnée à Saint-Simon par des hommes dont l'exemple autorise et dont les paroles ont une portée incalculable.

Nous ne saurions dès à présent demander à M. Amédée Lefèvre de renoncer au culte de Saint-Simon ; ses maîtres l'y ont convié, et avec la mesure qui distingue son esprit, il aurait cru faire preuve de présomption en s'émancipant tout à fait de cet exemple. Mais quoiqu'il s'exprime avec réserve, ses vues sont toujours exactes, et le discours couronné par l'Académie suffira pour déciller les yeux de beaucoup de personnes. La division du discours est heureuse. Avant de faire connaître la valeur des récits et des jugements de Saint-Simon, on doit savoir au juste ce qu'était Saint-Simon lui-même. Aussi le jeune lauréat a-t-il commencé par donner une vie complète de Saint-Simon, et cette narration, pleine de finesse et de sens, démontre clairement que, dans son entêtement de duché-pairie, Saint-Simon ne s'est trouvé d'accord ni avec le passé de la monarchie, ni avec ce qui fut pour lui le présent, ni avec ce qui convenait à l'avenir. Ces passions d'une oligarchie vaincue d'avance, parce qu'elle était imaginaire, tournant au profit des dénigrements de la Révolution, se montrent au vrai, pour la première fois peut-être, dans l'écrit de M. Amédée Lefèvre, et dès lors que résulte-t-il de la véritable appréciation de ces fameux Mémoires ? C'est qu'entre tous les jugements qu'ils renferment, le plus curieux et le plus instructif peut-être est celui qu'ils apprennent à tirer de leur auteur.

CH. LENORMANT.

L'aristocratie française, après avoir lutté contre la royauté pendant sept siècles, avait été vaincue par Richelieu, désarmée par Mazarin. Louis XIV l'emmena captive dans ses palais et la fit servir d'ornement à son triomphe. Elle avait abdiqué sans retour sa vieille indépendance, et elle semblait elle-même accepter sa défaite. Turenne et Condé avaient mis au service du roi les armes

avec lesquelles ils l'avaient autrefois combattu. Le fils du comte de Bouitteville, Luxembourg, le neveu du duc de Beaufort, Vendôme, commandaient ses armées; la Rochefoucauld, Rohan, la Trémoille, ces fiers rebelles dont le nom avait si souvent retenti dans les guerres civiles, n'étaient plus que des courtisans. La royauté avait achevé son œuvre, et la victoire ne pouvait plus lui être disputée.

Mais les causes vaincues trouvent quelquefois un dernier défenseur qui, ne pouvant plus les sauver, cherche au moins à en illustrer la défaite. A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, quand l'aristocratie s'abandonnait elle-même et ne gardait plus que de vains regrets pour le pouvoir qu'elle avait perdu, elle sembla ressusciter avec toutes ses passions et toutes ses espérances dans un dernier-né que sa fortune lui réservait. Cet héritier des seigneurs féodaux qui devait tenter inutilement de relever les ruines au milieu desquelles il vint au monde, c'était le duc de Saint-Simon.

La postérité le connaît moins par le rôle qu'il a joué que par les écrits qu'il a laissés; ce n'est point la lutte qu'il a soutenue pour les privilèges de la noblesse, c'est le monument posthume de sa vengeance qui a servi sa gloire et assuré sa renommée. Le grand seigneur qui défendait si activement les titres et les prétentions de son ordre aurait été oublié; l'auteur des Mémoires seul a survécu. Mais l'histoire des hommes qui ont été mêlés aux événements de leur temps est le meilleur commentaire de leurs ouvrages; et, pour juger Saint-Simon, même comme écrivain, il n'est pas indifférent d'étudier sa vie. Son éducation donne le secret de son attachement à toutes les vieilles traditions; les disgrâces qui l'éloignent des honneurs et les déceptions de l'homme de cour servent à faire comprendre l'âpreté de ses rancunes, et l'austérité de ses mœurs peut souvent lui faire pardonner la rigueur inflexible de ses jugements.

Louis de Saint-Simon, vidame de Chartres, naquit en 1675; il appartenait à l'une de ces rares familles où l'ambition de la faveur n'avait pas abaissé la fierté de la naissance ni avili la dignité du caractère. Il était fils de Claude de Saint-Simon, qui avait été créé duc et pair sous Louis XIII, et qui se disait issu des anciens comtes de Vermandois. Son père vivait, à cause de son grand âge, éloigné de la nouvelle cour, et, par un dépit auquel cèdent souvent les vieillards, il semblait tenir en mépris la gloire et la grandeur du jeune roi. Il habitait, tantôt son gouvernement de Blaye, tantôt

son château de la Ferté, entouré des plus vertueux de ses contemporains, fuyant les hommes nouveaux, et honorant la mémoire de Louis XIII, son bienfaiteur, que sa reconnaissance élevait, dans un panégyrique resté inédit, au-dessus de Henri IV et de Louis XIV <sup>1</sup>.

La duchesse de Saint-Simon, Charlotte de l'Aubespine, dirigeait l'éducation de son fils, et cherchait à le tenir à l'abri de cette corruption des mœurs qui préparait à la France la génération des roués de la régence, des philosophes incrédules et des poètes libertins. Élevé à cette école, fréquentant les gens de bien, admirant leurs exemples, lisant sans cesse les mémoires des derniers règnes avec une ardeur qui semblait annoncer sa vocation, Louis de Saint-Simon prit pour les temps passés un respect qui se changea souvent en satire du temps présent; et il conserva toute sa vie, jusqu'au milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, une sorte d'antiquité de mœurs, d'opinions et même de style qui rappelait encore les commencements du xvii<sup>e</sup>. On eût dit qu'il était un contemporain et un sujet de Louis XIII, merveilleusement transporté avec ses goûts et ses habitudes à la cour de Louis XIV, et cherchant à se soustraire aux usages d'une société nouvelle pour lui. Il semble que sa vie tout entière ait été un combat entre son caractère et son siècle, combat vaillamment soutenu, mais où le caractère, il faut le dire, eut quelquefois le dessous. Saint-Simon eut ses jours de faiblesse; et alors, quand il était obligé de faire des concessions aux exigences du temps, de se laisser aller au courant de l'opinion, et, par exemple, de se soumettre aux volontés de Louis XIV, il s'humiliait d'autant plus qu'il avait plus longtemps résisté, et il paraissait tomber aussi bas que les autres, parce qu'il tombait de plus haut qu'eux. Cependant, malgré ses défaillances, le caractère de Saint-Simon n'est pas moins curieux à étudier, car il est original dans un temps où l'originalité s'efface de plus en plus, où la société entière, et même la littérature et les arts, semblent avoir reçu du génie de Louis XIV une glorieuse, mais unique empreinte, et s'être façonnés au même moule.

A l'époque où Saint-Simon vint à la cour, à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, être original, c'était faire acte de résistance. Saint-Simon était

<sup>1</sup> *Parallèle de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV*, par le duc Claude de Saint-Simon. — Le manuscrit appartient aux archives du ministère des affaires étrangères.

donc condamné par sa nature même et par son génie à déplaire à Louis XIV. Austère de mœurs, et formé par les conseils de l'abbé de Rancé, le saint réformateur de la Trappe, impitoyable pour les bassesses des courtisans, quoiqu'il subit quelquefois lui-même la contagion de l'exemple, sombre observateur dans une cour où chacun se laissait entraîner sans réflexion par le tourbillon des affaires, des plaisirs et des honneurs ; jaloux de relever la puissance de l'aristocratie sous un roi dont le désir constant était d'en amoindrir les derniers privilèges, il tranchait sur la société de son temps par son genre de vie, par ses pensées et par ses goûts, comme il devait s'en distinguer par sa manière d'écrire. Et cependant actif, remuant, ambitieux, il n'avait point l'âme assez forte pour s'arracher à cette société qui ne lui convenait point, et pour aller vivre dans son château comme un seigneur du moyen âge. Il avait besoin de ce monde pour lequel il avait de l'antipathie, et, par une sorte de transaction entre des goûts si opposés, il vécut à la cour de Louis XIV et à celle du régent, et il réussit en même temps, par son caractère et par ses mœurs, à s'y faire une espèce de solitude.

Il y a des époques où l'austérité des mœurs semble être un esprit de faction, et où la vertu paraît faire reproche et presque insulte à la société. Pour plaire à la cour en 1691, il ne fallait pas afficher une morale trop rigoureuse, si l'on ne voulait pas être dénoncé comme un amer censeur. Ce n'est point cependant qu'il fût impossible de rester impunément honnête, ni que la vertu fût déjà réduite, suivant la fiction du poète ancien, à chercher un refuge aux cieux. Il y avait, dans le palais même de Versailles, des hommes qui avaient gardé le culte sévère du devoir : le duc de Beauvillier, le marquis de Torcy, le maréchal de Lorges, dont Saint-Simon épousa la fille aînée. Saint-Simon aurait pu sans danger imiter leur conduite, et personne n'eût été offensé qu'il restât fidèle, comme il le fut toujours, aux bonnes mœurs et aux vertus domestiques ; mais il avait l'humeur agressive comme Alceste, et il n'était point content de lui-même s'il ne châtiât les fautes d'autrui. Qu'on ne lui demande point d'être indulgent pour les scandales dont il sera témoin : les moindres faiblesses choquent son âme rigide ; combien plus l'impudence du vice qui s'affiche sans honte et qui réclame audacieusement des récompenses et des honneurs ! Aussi le relâchement général que l'exemple du maître avait

autorisé, et que la vie oisive de Versailles rendait inévitable, excite souvent son indignation et sa colère. Mais rien ne l'irrite autant que la complaisance du roi pour ses enfants naturels ; il poursuivra toujours de son dédain ces princes légitimés qu'il n'hésite pas à flétrir du nom de *bâtards*. Le premier spectacle qui ait frappé son imagination, quand il vint à la cour, a été le mariage du duc de Chartres, son ami d'enfance, et le propre neveu du roi, avec la fille de madame de Montespan. Son intraitable vertu ne peut oublier ce scandale, ni le pardonner à Louis XIV. Sa libre censure flétrit ainsi sans crainte ceux qu'il est le plus dangereux d'attaquer : faut-il s'étonner qu'elle lui ait valu des haines et des disgrâces ?

Saint-Simon n'épargnait pas plus l'adulation servile que le désordre des mœurs. Sensible à tout ce qui pouvait toucher la gloire du roi ou celle de la France, il frémissait de voir madame de Maintenon recevoir en reine les hommages des grands, et il se plaisait en toute occasion à mettre sa roideur en contraste avec leur humble attitude. Son père n'avait jamais manqué d'assister au service funèbre de Louis XIII, à Saint-Denis, et, en avançant en âge, il s'indignait d'y être tout seul. Saint-Simon fera comme son père : tandis que toute la cour s'empressera autour du roi qui donne les faveurs, il ira, chaque année, rendre hommage au roi qui n'est plus ; et, comme pour opposer sa fidélité aux adulations du duc de la Feuillade qui, sur la place publique, faisait brûler de l'encens devant la statue de Louis XIV, il laissera toujours une lampe allumée dans sa chapelle, à la Ferté, devant le buste de Louis XIII<sup>1</sup>. Cette admiration, généreuse sans doute, mais peut-être un peu forcée pour le feu roi, qu'il traitait volontiers de héros<sup>2</sup>, trahissait souvent l'envie de critiquer Louis XIV, et Saint-Simon, loin de s'en cacher, l'affectait au contraire : avec de tels sentiments il ne pouvait espérer de faire fortune à la cour.

Quand il y fut conduit par son père pour la première fois, il dut bientôt comprendre qu'il n'avait pas le caractère assez souple pour y réussir. Il s'était persuadé que sa naissance lui ouvrirait le che-

<sup>1</sup> Ce trait de mœurs, qui n'est cité dans aucune biographie, m'a été raconté par M. le duc de Saint-Simon.

<sup>2</sup> Voir les notes de Saint-Simon sur les mémoires de Fontenay-Mareuil, qui ont été publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, le 15 novembre 1834, et dont le manuscrit appartient à M. de Monmerqué.

min des honneurs ; mais quand il entra dans l'armée, comme tout gentilhomme le devait faire, son nom ne le dispensa point de servir dans une compagnie de mousquetaires, avant de pouvoir acheter un régiment. Il conçut dès lors un véritable dépit contre un gouvernement qui avait pris à tâche de soumettre et d'abaisser la noblesse sous le niveau de la loi commune, et, tandis que la foule se précipitait vers les emplois publics, il sentit que le rôle oisif d'observateur était le seul qui abritât sa dignité, tant que durerait le système de Louis XIV. Ce genre de vie plaisait d'ailleurs à son esprit sérieux et morose, et il s'y donna dès sa jeunesse avec une passion qui devait sembler importune, car l'observation prolongée est rarement bienveillante. A l'armée où il fit quelques campagnes, il s'occupe moins de concourir aux opérations militaires que d'étudier les mœurs et de pénétrer les hommes. Lorsqu'il revient à la cour, il n'a d'autre souci que d'interroger les secrets des affaires, que de surprendre le jeu des acteurs. Bientôt il se lie avec les principaux seigneurs ; il se fait admettre dans l'intimité de quelques ministres : Ponchartrain, Beauvillier, Chevreuse l'instruisent des affaires de l'Etat ; l'évêque de Chartres, Godet, conseiller et confident intime de madame de Maintenon, lui fait connaître le détail des querelles religieuses qui tiennent les esprits en éveil. En même temps il se rend assidu aux *appartements*, aux fêtes de Versailles ; au lever, au souper et au coucher du roi ; il examine tous les courtisans *des yeux et des oreilles* ; il écoute toutes les anecdotes, il lit sur tous les visages ; son regard perçant s'introduit dans les cœurs, et son esprit satirique s'empare avec joie de tout ce qu'il peut voir, entendre ou découvrir, pour rendre à ces mille scènes, apparentes ou cachées, une vie, une couleur, un mouvement, un éclat que peut-être les acteurs eux-mêmes ne leur ont jamais donnés. Aucune famille n'est à l'abri de sa curiosité ; il ne néglige ni les petits traits, ni les vues d'ensemble, ni les grands événements, ni les frivoles intrigues. Il est le contemplateur attentif de cette société, en attendant qu'il en soit le peintre immortel.

Une seule passion put le distraire de cette sévère étude ; mais cette passion, peu comprise même de ses contemporains, ne devait point le rendre plus agréable à Louis XIV : c'était son vif attachement à la seule dignité qui lui appartint, à son rang de duc et de pair de France, que la mort de son père lui avait laissé dès 1693. Il avait à peine dix-huit ans, et déjà il prenait part à ces procès et

à ces querelles d'étiquette qu'il devait soutenir toute sa vie avec une si incroyable persévérance. Le maréchal de Luxembourg, fort de ses victoires, attaquait seize pairs en préséance. Saint-Simon était du nombre ; c'est lui qui dirige toutes les assemblées de ses collègues, qui aiguillonne leur ardeur, qui prépare toutes les intrigues ; à le voir si agité, si inquiet, on dirait que l'Etat est menacé. Si c'était une vanité puérile qui le rendît si jaloux de prendre place au parlement au-dessus du maréchal de Luxembourg, une telle frivolité ne serait pas digne d'être enregistrée dans l'histoire ; mais Saint-Simon avait peut-être une pensée plus sérieuse. Du jour où le maréchal prendrait le pas sur ses anciens, il sentait que les succès militaires l'emporteraient sur l'ancienneté de l'origine ; que les plus hautes dignités passeraient des hommes bien nés aux plus habiles, aux favoris peut-être ; que c'en était fait de l'aristocratie. Il ne se faisait point une assez grossière illusion pour croire qu'en conservant à la noblesse quelques distinctions et quelques prérogatives, il lui rendrait le gouvernement ; mais il voulait qu'elle fût prête à le ressaisir, et il sentait que si le faisceau de tous ses droits était rompu, elle ne serait plus même une classe dans l'Etat. Le navire était naufragé ; mais il en rassemblait encore les débris avec une fureur opiniâtre, pour laisser un dernier abri à la fortune expirante de son ordre. Il ne faut pas trop en vouloir à ceux qui ne désespèrent point des causes vaincues, même des causes condamnées ; ils ne font jamais trop de convertis.

Louis XIV devinait aisément l'intention de Saint-Simon. Sans doute l'agitation du jeune seigneur ne lui donnait point d'alarmes pour la sécurité de son trône, comme autrefois les mouvements de la Rochefoucauld ou du cardinal de Retz ; mais il y voyait encore une sorte de protestation de l'aristocratie contre le pouvoir absolu de la royauté, et pour ainsi dire le dernier acte et le dénouement inoffensif de la Fronde. Saint-Simon, prenant au sérieux les moindres privilèges de la noblesse, cherchant à rendre la vie à cette classe qui se laissait mourir, pénétrant d'un œil curieux tous les secrets de l'Etat, répandant les nouvelles, harcelant de sa libre critique les fautes des ministres et les mœurs des grands, et donnant à son mécontentement la couleur du patriotisme et de l'austérité, était le véritable et presque l'unique représentant de l'esprit d'opposition dans le palais du tout-puissant monarque ; et sa vie, étudiée à ce point de vue, pourrait fournir un utile enseignement

pour l'histoire de l'esprit politique en France, dût-elle montrer seulement que les traditions d'indépendance n'ont jamais été perdues tout à fait sous l'ancienne monarchie. Le roi Louis XIV lui-même ne prétendait point étouffer toute franchise de langage : « Il » est impossible d'ôter au public la liberté de parler, écrivait-il à » son petit-fils le roi d'Espagne, il se l'est attribuée dans tous les » temps, en tout pays, et en France plus qu'ailleurs <sup>1</sup>. » Mais ce sont les adorateurs qui font les idoles : les sujets avaient couru d'eux-mêmes avec tant d'empressement au-devant de la servitude, ils avaient si bien accoutumé le roi à leur docilité et à leur soumission, que la plus légère apparence de critique était dénoncée comme une insupportable témérité. Aussi ne faut-il point attendre des plus fiers esprits de cette époque, ni même de Saint-Simon, malgré sa réputation de courage, cette hardiesse de parole que les Français n'avaient jamais perdue avant Louis XIV, et qu'ils retrouvèrent bientôt après lui. Pour le juger, il faut le placer au milieu de ses contemporains, abandonné d'eux tous, s'il vient à parler trop haut ; menacé de leur oubli, s'il encourt la disgrâce royale, et d'ailleurs subjugué comme eux par l'irrésistible ascendant de ce grand roi, dont la majesté fascine les plus rebelles, et s'impose à ceux mêmes qui voudraient la maudire.

C'est ainsi qu'on peut expliquer ses fréquentes hésitations entre l'opposition et l'obéissance. Ce fut d'abord une blessure faite à son amour-propre qui excita son dépit : un passe-droit qu'on lui fit dans une nomination de brigadiers le décida à donner brusquement sa démission de colonel de cavalerie, l'année même où la guerre de la succession d'Espagne se préparait, et le fit ainsi renoncer d'avance aux dangers et à la gloire des combats. Louis XIV ne pouvait souffrir qu'on quittât le service et qu'on le quittât mécontent : se croire injustement traité, c'était juger qu'il y avait encore des droits contre sa volonté. Saint-Simon paraissait braver sa colère : le roi ne négligea pas de la lui témoigner en lui refusant un logement à Marly, en ne laissant plus tomber sur lui ses regards ni ses paroles, en le privant de ces faveurs, de ces riens auxquels il savait ajouter tant de prix ; souvent en accordant à madame de Saint-Simon les distinctions qu'il lui refusait à lui-même, comme pour lui faire mieux sentir sa froideur et son déplaisir.

<sup>1</sup> Lettre du roi Louis XIV au roi d'Espagne Philippe V, 6 septembre 1705.

Saint-Simon ne supportait pas facilement sa disgrâce : il était de ces hommes dont parle la Bruyère, « que la cour ne rend pas » contents, mais qu'elle empêche de l'être ailleurs <sup>1</sup>. » Il n'aimait pas le roi, mais il ne pouvait s'habituer à l'idée que le roi ne l'aimât point ; il appartenait à son temps par le besoin d'être vu de Louis XIV, dont un sourire faisait vivre d'Antin, dont un regard irrité fit mourir Racine ; et il était sincère quand il lui disait que « rien au monde ne le touchait tant que l'honneur de son » estime et de son approbation <sup>2</sup>. » Mais s'il était offensé de la froideur du prince, il était trop fier pour rechercher sa bienveillance. Loin de se ménager la faveur royale qui lui serait si chère, il en éloigne le retour par son esprit chagrin et méfiant. Il se persuade que chacun le hait, que madame de Maintenon trame sa perte, et, quoiqu'il n'ait point auprès de ses contemporains l'importance qu'il se donne (c'est à peine s'il est nommé dans leurs mémoires), sa vanité aime à voir partout des ennemis plutôt que des indifférents. Sa liaison secrète avec le ministre Chamillart ne suffit pas à le consoler ; convaincu qu'il ne pourra jamais rentrer en grâce, il repousse avec dédain les avances du duc du Maine, le fils bien-aimé de Louis XIV ; et, malgré l'éloignement naturel de la vertu pour la licence, il se rapproche du duc d'Orléans, qui avait perdu, par ses mœurs déréglées, la confiance et l'amitié du roi.

Cependant il ne pouvait se décider à quitter la cour. Sa manie ducale semblait l'y enchaîner. Il prenait feu pour une préséance, pour un tabouret, pour la moindre question d'étiquette. Les princesses des maisons de Rohan, de Bouillon, de Lorraine, voulant s'élever au-dessus des duchesses, refusaient de quêter dans la chapelle de Versailles ; Saint-Simon encourage les duchesses à ne pas céder : il veut qu'elles résistent à madame la duchesse de Bourgogne elle-même ; il élève toute cette intrigue à la hauteur d'un véritable complot. Le roi, qui avait tous ces mouvements en haine, prononça des paroles sévères, des menaces d'exil. Aussitôt Saint-Simon s'émeut : ce hardi seigneur, qui de loin était si fier de ses forces, se trouble à la vue du danger ; et l'on souffre encore pour lui des protestations, des phrases, des soumissions qu'il imagina pour apaiser le roi. Après avoir déclaré qu'il *quêterait lui-même dans un plat, comme un marguillier de village, plutôt que de lui déplaire*, il con-

<sup>1</sup> La Bruyère, chapitre de la Cour.

<sup>2</sup> Mémoires de Saint-Simon, édition in-12, 1840-1842, t. IV, p. 68.

somme le sacrifice de son orgueil : il avoue, au nom de tous les ducs, *que le roi est despotiquement le maître de leurs dignités, de les abaisser, de les élever, d'en faire comme une chose sienne et absolument dans sa main*<sup>1</sup>. Cinquante ans auparavant, en 1652, les ducs soulevés contre le tabouret de grâce accordé à la princesse de Marsillac posaient en principe : « Que le roi n'avait pas le droit de rien innover » relativement à leurs honneurs, droits et prérogatives ; que c'était » œuvre de folie de faire princes par lettres patentes ceux qui n'étaient pas nés tels. » En comparant l'indépendance et la fierté du langage que tenait la noblesse en 1652 et l'humilité de son plus orgueilleux représentant en 1704, on peut mesurer la révolution que Louis XIV avait accomplie. Pour triompher des séditions, Richelieu faisait trancher les têtes, Mazarin remplissait les prisons ; Louis XIV domptait les rebelles d'une parole ou d'un regard. Sans doute, en se rappelant les souvenirs de la Fronde, on peut s'étonner de l'abaissement de Saint-Simon ; mais les temps étaient changés : à l'époque des guerres civiles, les seigneurs, en perdant la faveur de la cour, recueillaient les applaudissements des partis ; sous Louis XIV, ils n'auraient eu pour eux que l'indifférence et l'oubli ; et, pour braver une disgrâce obscure, il faut une constance dont peu d'hommes sont capables, et que Saint-Simon n'avait point en partage.

Sauvé au prix de sa dignité, Saint-Simon reprit la vie de la cour. La princesse des Ursins le servit auprès de Louis XIV et de madame de Maintenon. La faveur royale semblait lui être rendue tout entière, et la cour le désignait pour l'ambassade de Rome. Ses désirs furent encore trompés ; après l'avoir flûté de l'espérance des honneurs, le roi décida qu'il n'enverrait à Rome aucun ambassadeur, et Saint-Simon dut rester à Versailles sans emploi. Quel genre de vie pour un esprit si ardent, si actif, si infatigable ! Toute la noblesse était dans les camps, à l'exception des d'Antin et des Dangeau, dont l'ambition vulgaire ne demandait que des faveurs d'antichambre. Mais Saint-Simon, contraint à l'oisiveté, à quoi pouvait-il occuper ses loisirs, sinon à disputer sur les affaires, à blâmer, à railler, à attiser, comme il dit, *la guerre civile des langues*<sup>2</sup> ? Par malheur, les sujets de reproches ne faisaient point défaut ; l'armée française, que Louis XIV avait jadis accoutumée à

<sup>1</sup> *Mémoires de Saint-Simon*, t. VII, p. 161.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. XIII, p. 160.

la victoire, semblait maintenant résignée aux défaites. Les batailles d'Hochstædt, de Turin, de Ramillies avaient épuisé les forces et le courage des soldats, les ressources et les espérances de la France. La discorde des chefs laissait échapper les dernières chances de succès, et, malgré l'héroïsme de Boufflers, Lille allait tomber au pouvoir de l'ennemi.

A Paris, à Versailles, toute pensée de résistance semblait abandonnée. On voyait déjà l'ennemi marcher sur la capitale, et loin de s'apprêter à le combattre, on se laissait accabler par une muette stupeur et par un lâche découragement. Démosthène nous a laissé le tableau de l'épouvante d'Athènes au moment où l'on apprit que Philippe s'était emparé d'Élatée <sup>1</sup>. La ville aussi était pleine de trouble et de confusion ; mais l'orateur monte à la tribune aux harangues : il crie courage à ceux qui l'écoutent ; et voilà le peuple qui court aux armes, et qui se sent capable d'aller mourir sur un champ de bataille. Saint-Simon ne peut pas monter à la tribune comme Démosthène, pour relever les âmes abattues ; mais si les mouvements publics d'une libre éloquence lui sont interdits, il s'efforce au moins à voix basse de ranimer l'opinion, et de faire honte aux courtisans de leur indolence. La raillerie piquante, la satire amère, remplacent pour lui la hardiesse d'une parole véhémence. Il s'emporte contre Vendôme, il s'irrite contre ces généraux qui abandonnent l'héritage de Turenne et de Condé ; il ne ménage pas ceux qui les ont choisis ; il accuse l'imprévoyance, il dénonce les jalousies, il signale les fautes qui ont été commises, il prévoit celles qui vont suivre, et, donnant un libre cours à son dépit et à sa colère, il parie que Lille ne sera pas secourue. C'est l'éloquence du désespoir impuissant.

Quoiqu'elle fût inspirée par l'amour du bien public, une critique si passionnée ne pouvait plaire à Louis XIV. Les envieux aigrirent aisément le mécontentement du roi ; on grossit l'importance du rôle que Saint-Simon avait joué, on lui créa des torts imaginaires. Saint-Simon, qui raillait si librement les autres, ne pouvait souffrir qu'on l'accusât lui-même. Vif et prompt à l'attaque, il était sans force pour se défendre. Il quitta la cour ; il y revint. Sa vie fut ballottée quelque temps encore entre la faveur et la disgrâce, et enfin son caractère irrésolu fut vaincu par Louis XIV. Il renonce dès

<sup>1</sup> Démosthène, *Discours sur la Couronne*.

lors à la lutte inutile qu'il avait jusqu'ici soutenue contre le roi, et cherche à se consoler de l'abaissement présent de l'aristocratie par le souvenir de son ancienne puissance et par la confiance qu'il garde en ses destinées. En public, il se plie aux volontés du monarque; il fait visite au duc du Maine, à ce *bâtard* qu'il a si longtemps attaqué et qu'il déteste encore; il accepte, bien qu'à regret, pour madame de Saint-Simon, la place de dame d'honneur de la duchesse de Berry, et, à ce prix, il achète les bonnes grâces de Louis XIV. Cependant, il n'est point satisfait de cette existence tranquille. L'ambition le tourmente, il voudrait entrer dans les conseils du gouvernement, et il se persuade qu'il a trop de naissance et d'esprit pour que le roi l'y appelle. Il cherche du moins à se rendre digne du pouvoir politique auquel il aspire, en composant dans le silence du cabinet des projets de réformes, des plans de gouvernement qu'il communique aux ducs de Chevreuse et de Beauvillier. Bientôt le duc de Bourgogne en est instruit, et ce jeune prince, devenu dauphin par la mort de son père, chargé par le roi d'une partie des affaires publiques, désireux de réformer l'État quand il en sera le maître, fait venir Saint-Simon, prend plaisir à ses entretiens et prépare en secret avec lui les plans d'un règne que la France appelait de ses vœux, et dont elle ne devait jamais jouir.

Saint-Simon, en critiquant pendant vingt ans le gouvernement de Louis XIV, nous a donné le droit de lui demander compte de son propre système. Il a reproché aux autres ce qu'ils ont fait; nous pouvons savoir ce qu'il aurait fait lui-même. S'il avait dans ses portefeuilles une recette pour arrêter la décadence de la monarchie qui lui semblait précipitée par Louis XIV, son opposition était légitime; il plaiderait et servait la cause de l'intérêt public: s'il pouvait sauver la France, il avait le droit de vouloir la gouverner. Il est donc curieux de rechercher si ses théories politiques justifiaient son ambition, et si le mécontent était vraiment un homme d'État méconnu.

Sans doute, si l'honnêteté des sentiments et la pureté des intentions suffisaient pour gouverner un peuple, personne n'était plus digne du pouvoir que le duc de Saint-Simon. Ses maximes ne le cédaient en générosité ni à celles de Fénelon, ni à celles du duc de Bourgogne. Il écoutait avec admiration le jeune dauphin répéter *qu'un roi est fait pour les sujets, et non les sujets pour lui*<sup>1</sup>; il avait,

<sup>1</sup> *Mémoires*, t. XVIII, p. 235.

comme lui, une vive sympathie pour les souffrances du peuple ; et dans l'État qu'il rêvait, on ne devait plus entreprendre de conquêtes, on ne devait plus se ruiner en bâtimens ; les dépenses de la cour étaient réduites, les impôts diminués. Il était séduit en même temps par le souvenir d'une institution dont l'origine était vraiment nationale, des états généraux. Il voulait qu'on les réunît périodiquement ; et quoiqu'il en fit seulement un corps *de plaignants et de remontrants*, il espérait que les états pourraient prévenir les excès de la monarchie absolue en la contrôlant ; c'était une vague tendance vers l'avènement de cette royauté tempérée dont l'Angleterre jouissait déjà, et que de sages esprits avaient dans tous les temps souhaitée pour la France.

Cependant les projets de réformes que Saint-Simon soumettait au duc de Bourgogne ne contenaient pas même le germe d'un véritable progrès ; et les généreux philanthropes qui proposaient au petit-fils de Louis XIV de renoncer lui-même aux abus de la monarchie sans limites n'avaient point le don de pressentir les besoins et les destinées du pays. Ce n'était pas au profit des libertés nationales, c'était dans l'intérêt des privilèges aristocratiques que Saint-Simon voulait restreindre la puissance de la monarchie. Pendant que Fénelon conseillait l'interdiction des mésalliances et la restitution des offices de magistrature à la noblesse <sup>1</sup>, Saint-Simon, de son côté, exposait en détail au duc de Bourgogne la longue suite des prérogatives que les rois avaient enlevées aux ducs et pairs, et avisait au moyen de les restaurer ; il le suppliait d'exclure la bourgeoisie du gouvernement, et de remplacer les ministres roturiers de Louis XIV par des conseils où la naissance seule donnerait entrée. Telle était la conclusion de ses théories politiques ; il supprimait, d'un trait de plume, tout un siècle de l'histoire de France, le siècle où la bourgeoisie, avec Colbert et Louvois, avec Corneille et Racine, avait conquis son rang, et était devenue l'une des puissances de la société. L'élévation du tiers état n'était encore à ses yeux, en 1712, qu'un accident passager et facile à réparer. Qu'il se plaignit de l'abaissement de la noblesse, qu'il y vît un malheur pour la nation et un danger pour la royauté elle-même, cela était légitime, et la suite du temps aurait pu, sur ce point, donner raison à ses regrets. Mais s'il fallait, pour relever l'aristocratie, retourner de la monarchie des

<sup>1</sup> Fénelon, *OEuvres complètes*, t. XXII. Plans de gouvernement concertés avec le duc de Chevreuse, pour être présentés à Mgr. le duc de Bourgogne.

Bourbons à la monarchie des Valois, Louis XIV lui-même, malgré les vices de son gouvernement, ne servait-il pas mieux les intérêts de la société moderne que ces réformateurs arriérés ? Et n'aurait-il pas pu appliquer à Saint-Simon, s'il l'avait bien connu, le mot célèbre et sensé par lequel il a défini le caractère de Fénelon : « Le plus bel esprit et le plus chimérique de mon royaume. »

La plupart des théories politiques de Saint-Simon ne cachent en effet, sous une séduisante apparence, qu'une chimérique utopie. Comme il arrive souvent aux hommes qui ne connaissent le gouvernement que pour l'avoir critiqué, il prenait pour un art facile l'art de diriger un peuple, et préparait des lois pour la société comme on ferait une règle pour un monastère. Une carte de France sous les yeux, il traçait arbitrairement une division nouvelle des provinces. Le *Télémaque* à la main, il se promettait d'augmenter dans la nation le nombre des castes, et, dans la seule classe de la noblesse, il attaquait comme insupportable la confusion des nobles avec les gentilshommes, et de ceux-ci avec les seigneurs : souvenir de la république de Salente que Fénelon aussi avait transporté dans ses plans de gouvernement destinés au duc de Bourgogne<sup>1</sup>. Son imagination facile, qui aplanissait devant lui tous les obstacles, l'emportait déjà vers cet avenir qui semblait prochain, où le dauphin, montant sur le trône, ressusciterait la puissance des ducs et pairs, et le prendrait lui-même pour ministre de ses réformes. Tout à coup la mort frappe le jeune prince ; toutes les espérances que Saint-Simon fondait sur lui pour le bonheur public et pour sa propre fortune sont anéanties ; et bientôt, de toute la famille royale, il ne reste plus sur les marches du trône qu'un enfant pour hériter de la couronne d'un vieillard.

Ces coups retentissaient dans l'âme de Saint-Simon ; il s'était plu d'avance à embellir le règne du duc de Bourgogne de tout ce qui lui paraissait manquer au règne de Louis XIV ; il appelait pour lui les destinées d'un autre Marcellus. La mort du prince ne ruinait pas seulement son ambition, elle brisait aussi son cœur. Saint-Simon eût emporté sa douleur dans la retraite, si le service du duc d'Orléans, auquel il était sincèrement attaché, ne l'eût retenu à Versailles. Une atroce accusation pesait sur le neveu de

<sup>1</sup> Fénelon, *Oeuvres complètes*, t. XXII. Plans de gouvernement concertés avec M. le duc de Chevreuse, pour être proposés à Mgr le duc de Bourgogne ; *Télémaque*, livre XI ; *Mémoires de Saint-Simon*, t. XXVIII, p. 224.

Louis XIV; les clameurs populaires l'accusaient d'avoir fait périr par le poison le dauphin, la dauphine et leur fils aîné, pour se frayer un chemin au trône. Le roi lui-même et madame de Maintenon cachaient mal leurs soupçons. La cour entière fuyait le duc d'Orléans comme un empoisonneur : il devenait périlleux d'être son ami. Un pareil danger devait tenter le duc de Saint-Simon. Il avait déjà donné au prince des preuves de son attachement, quand, au risque de perdre sa confiance, il l'avait autrefois séparé de sa maîtresse, madame d'Argenton, et avait fait cesser le scandale de leur liaison publique. Il avait été sincère avec lui aux jours de sa grandeur, il lui resta fidèle au temps de ses disgrâces. Il savait aimer autant qu'il savait haïr ; les menaces ne pouvaient ébranler son cœur : cette sorte de courage était sa vertu.

Saint-Simon connaissait l'injustice des calomnies dont le duc d'Orléans était la victime. En se montrant assidu auprès de lui, il rendait un témoignage éclatant à son innocence, en même temps qu'il l'éclairait de ses lumières et le soutenait de ses conseils. Si le prince avait une demande à faire au roi, une plainte à lui porter, ou quelque intérêt à défendre auprès de lui, Saint-Simon se chargeait de préparer les lettres et les mémoires<sup>1</sup>. Il ne tarda pas à recueillir le fruit de sa fidélité. La mort du duc de Berry désignait le duc d'Orléans pour être régent du royaume pendant la minorité qui s'annonçait. Saint-Simon reprenait avec lui les projets qu'il avait discutés jadis avec le dauphin. Il ne pouvait reconnaître en lui ni cette pureté de mœurs, ni ce zèle ardent pour les intérêts de l'État, ni cette application constante aux devoirs du souverain qu'il avait admirés et chéris dans le duc de Bourgogne; mais il le trouvait enclin aux mêmes idées politiques, et les opinions du prince le consolait des mœurs de l'homme privé. Toutes les parties de l'administration furent examinées et approfondies dans ces conférences. La forme du gouvernement, les affaires religieuses, les questions financières, les noms mêmes des hommes qui devaient remplir les places principales, tout fut discuté et arrêté d'avance. En même temps le duc d'Orléans, attentif à ses intérêts, préparait en secret avec Saint-Simon les moyens de s'assurer le plein exercice de la puissance royale, et de combattre le duc du

<sup>1</sup> On a conservé, dans des collections particulières, plusieurs mémoires composés pour le duc d'Orléans par Saint-Simon, annotés quelquefois par ce prince, et destinés au roi, principalement sur les affaires d'Espagne en 1714.

Maine, si le testament du roi lui réservait une part de l'autorité.

Tandis qu'on s'apprêtait ainsi à renverser son œuvre, Louis XIV s'éteignait aussi majestueusement qu'il avait vécu. Roi jusqu'à sa dernière heure, il croyait que sa volonté lui survivrait encore et serait respectée même après lui. Il se trompait; les générations nouvelles ne comprenaient déjà plus la grandeur de ses pensées ni la dignité de sa politique. L'esprit sceptique et indépendant du xviii<sup>e</sup> siècle était né sous le règne du plus glorieux représentant de la monarchie absolue. Quand il mourut, la France, comprimée depuis cinquante ans sous sa main puissante, se releva tout à coup, impatiente de nouveautés, prête à désertir les traditions qu'elle avait reçues.

Le duc d'Orléans, devenu maître du pouvoir, s'empressa d'exécuter les plans que Saint-Simon lui avait tracés. La direction des affaires qui étaient confiées jusqu'alors aux ministres fut aussitôt partagée entre six conseils, dont toutes les places furent occupées par des nobles : éphémère institution, qui devait durer moins longtemps que la régence elle-même. Au-dessus de ces assemblées, un conseil de régence fut chargé de donner son avis sur tous les intérêts de l'État. Saint-Simon en fut nommé membre; il allait enfin pouvoir jouer le rôle politique qui lui avait plusieurs fois échappé; et c'est dans ce court passage aux affaires publiques qu'on pourra juger à l'œuvre ce juge si sévère de la politique royale.

Pour lui, un intérêt dominait tous les autres : c'était la restauration des privilèges antiques et en quelques points imaginaires des pairs de France. Dès qu'il fut au pouvoir, dès qu'il eut quelque autorité dans les conseils de l'État, il semble qu'il ait négligé toute autre affaire, pour prendre souci de cette seule question, comme si elle eût été la plus importante pour les destinées du pays. Dans la séance même du parlement qui suivit la mort de Louis XIV, il voulait que le duc d'Orléans, avant de faire casser le testament du roi, tranchât en faveur de la pairie *la noire et profonde trame de l'affaire du bonnet*, c'est-à-dire, en langue vulgaire, qu'il voulait forcer le premier président à rester découvert en interrogeant les pairs. Il torturait involontairement l'histoire, comme le comte de Boulainvilliers, pour la faire parler suivant ses préjugés et sa passion; mais Boulainvilliers recherchait dans les origines de la société française un système qui pût justifier la toute-puissance de la noblesse; Saint-Simon, plus exclusif, croyait seulement y trouver la consécration de l'auto-

rité prépondérante des pairs de France. C'étaient eux, si on l'écoutait, qui devaient limiter la puissance du monarque, qui devaient préparer les lois, et qui avaient seuls le droit de rendre la justice à l'exclusion de leurs lieutenants, les conseillers du parlement. Irrité de ne convertir personne à ses chimères, il croit découvrir partout des ennemis de sa dignité ; et pour la défense de son système, il est obligé de déclarer successivement la guerre au parlement, au duc du Maine et au comte de Toulouse, les deux fils légitimés de Louis XIV, et enfin à la simple noblesse tout entière, qui se révoltait contre les prétentions des pairs et refusait de les soutenir.

S'il faut en croire Saint-Simon, c'était le duc de Noailles qui avait soulevé la noblesse contre lui. Saint-Simon ne lui pardonna jamais cette défection ; et vraiment, le récit qu'il nous a laissé de sa colère et des affronts publics qu'il n'épargna point à son nouvel ennemi, même dans le conseil de régence, ferait aisément douter de son bon sens, si l'on n'était point fondé à croire qu'il a exagéré sa vengeance en la racontant <sup>1</sup>. Mais ses transports contre le duc de Noailles ne sont qu'un épisode de la guerre qu'il soutient. Les deux ennemis qu'il poursuit avec une implacable ardeur, ce sont les bâtards, parce qu'ils occupent un rang intermédiaire entre les pairs et les princes du sang ; et le parlement, parce qu'il tente chaque jour une nouvelle entreprise contre la dignité des pairs, telle que la présence d'un conseiller sur le banc spécial des pairs, la clôture de la porte par laquelle ils sortaient, ou l'élévation graduelle du banc des présidents. Frapper en même temps ces deux adversaires, c'était l'objet de tous les vœux de Saint-Simon. Il en trouva bientôt l'occasion.

On était en 1718. Le parlement, fier de la puissance nouvelle que le régent lui avait accordée, et convaincu qu'on lui avait rendu le droit de remontrances pour qu'il en fit usage, refusait d'enregistrer un édit du conseil sur les finances. Le duc d'Orléans se décide à vaincre cette résistance par un lit de justice. Aussitôt les espérances s'éveillent, les passions s'agitent. Un lit de justice, quelle occasion pour humilier le parlement et pour frapper les bâtards ! Saint-Simon se met contre eux à la tête d'une véritable conspiration : il a des

<sup>1</sup> Deux lettres de Saint-Simon au duc de Noailles, datées du 29 novembre 1716 et du 28 mars 1717, et conservées à la Bibliothèque royale, *suppl. fr.* 1134, prouvent qu'ils n'avaient point rompu entre eux tous rapports de bien-éance et de civilité, comme on le croirait à la lecture des *Mémoires*.

conférences avec le régent, avec M. le Duc; il touche enfin au *beau jour* où il pourra réduire les fils de Louis XIV au rang de leur pairie, et voir les conseillers du parlement, en présence du roi, agenouillés aux pieds des ducs et pairs. Redire après lui avec quelles délices il savoura sa vengeance, avec quelle volupté il accabla le premier président de ses regards, avec quels transports il jouit de l'*accomplissement des désirs les plus passionnés et les plus continus de toute sa vie*, ce serait une œuvre impossible. Pour exprimer sa passion, il faudrait l'éprouver comme lui, et l'on ne saurait croire à quels excès, à quelle débauche de langage il s'abandonne quand il veut la rendre <sup>1</sup>. Il ne se contenta point cependant de triompher de ses ennemis, il voulait les détruire. Il fallut, pour le satisfaire, que le duc du Maine fût emprisonné dans la citadelle de Dourlens, comme complice de l'intrigue de Cellamare, et que toute la cabale de noblesse qui se réunissait autour du prince fût dispersée. C'est alors qu'il jouit, pour quelques années du moins, d'un bonheur sans trouble, et qu'il est tenté, comme il dit, de ne se plus soucier de rien.

Tant d'ardeur; dépensée au service de si petits intérêts, prouve assez que Saint-Simon n'avait pas le génie du gouvernement. Ardent, inflexible, opiniâtre, toujours prêt à sacrifier les intérêts les plus graves au moindre avantage d'étiquette, il n'avait pas cette sûreté de jugement qui donne du poids aux conseils, ni cet art des tempéraments qui permet de les exécuter. La banqueroute et les états généraux étaient un jeu pour son esprit entreprenant. Convaincu que les dettes d'un roi n'engagent pas son successeur, il n'aurait cependant point osé, dit-il, se charger d'une si effroyable injustice devant Dieu et devant les hommes. C'était aux députés de la nation qu'il voulait laisser la responsabilité des mesures violentes qui lui semblaient nécessaires. Le duc d'Orléans ne se rendit point à ses avis; il craignait les états généraux, parce qu'ils auraient pu troubler son repos et susciter des embarras à son pouvoir. Il laissa la dette publique s'augmenter encore, sans prendre souci de soulager les charges de l'État. Séduit un moment par les brillantes propositions de Law, il voulut que Saint-Simon s'entretînt avec lui et s'instruisit de son système. Le duc de Saint-Simon se rencontra souvent avec cet aventureux financier; mais il refusa

<sup>1</sup> V. *Mémoires*, t. XXXII, p. 58 et 89-92.

constamment, avec une inflexible intégrité, de s'enrichir par des gains qu'il trouvait équivoques; et, quoiqu'il parût comprendre les avantages des nouveaux principes du crédit, il redouta toujours le prodigieux mouvement de la cupidité publique, auquel la France n'était pas encore habituée.

Si le désordre des finances effrayait la nation, les querelles religieuses agitaient plus encore les esprits. Depuis l'édit de 1685, les divisions sans cesse renouvelées des prélats inquiétaient tous les vrais catholiques; l'Église, qui n'avait plus d'ennemis à combattre par la parole, puisque Louis XIV les avait tous vaincus par la violence, usait ses forces à se déchirer elle-même. Aux disputes sur le quietisme succéda la dispute plus vive et plus âcre que souleva le livre du P. Quesnel. Janséniste quoiqu'il le nie, ami du cardinal de Noailles, opposé à toutes les prétentions de la cour de Rome, adversaire déclaré des Jésuites, Saint-Simon attaquait tous les défenseurs de la bulle *Unigenitus*. Mais il cherchait vainement à entraîner le régent dans son parti. Le duc d'Orléans, quoiqu'il eût confiance en son amitié, suivait rarement ses avis; il avait la sagesse de vouloir que le clergé français restât soumis à la papauté; il se défiait d'un schisme, et sentait le besoin de s'assurer la tranquillité intérieure, afin de pouvoir suivre plus librement au dehors la route nouvelle dans laquelle il s'engageait.

Mais Saint-Simon ne se montrait pas plus favorable à la diplomatie du régent. Si souvent injuste envers Louis XIV, il comprenait du moins comme le grand roi les intérêts et la gloire de la France; il voulait qu'on suivît toutes ses traditions, qu'on ne perdît aucun des avantages achetés au prix de tant de guerres, et consacrés par le traité d'Utrecht : l'abaissement des Pyrénées, l'intime union de la France avec l'Espagne, et sa suprématie sur les puissances catholiques de l'Europe. Il combattait surtout l'alliance du régent avec le roi d'Angleterre, Georges I<sup>er</sup>. Par sentiment national, peut-être par attachement à l'Église ou seulement par noblesse de cœur, il avait conservé une sympathie secrète pour les Stuarts, et il nourrissait l'espérance de voir le fils de Jacques II remonter sur son trône. Mais il avait dans les conseils du duc d'Orléans un redoutable adversaire, le cardinal Dubois, qui, pour servir son intérêt personnel, persuadait toujours au régent de s'appuyer sur le roi Georges contre le petit-fils de Louis XIV, Philippe V. Dès lors, Saint-Simon n'a plus qu'une pensée, qu'une passion : il faut qu'il

renverse le tout-puissant ministre, et il déploie dans cette lutte toute l'activité de son esprit si fécond en ressources. Un moment il croit l'emporter : la paix est faite avec l'Espagne, et scellée par la promesse d'un double mariage ; il tient à honneur d'aller comme ambassadeur extraordinaire faire la demande solennelle de l'infante pour le jeune roi Louis XV, et il gagne à sa facile mission le titre de grand d'Espagne. Mais tandis qu'il donne cette satisfaction à sa vanité, le cardinal Dubois, plus habile, affermit son propre crédit dans l'esprit du régent. Saint-Simon est encore une fois écarté des affaires ; et il fait ainsi une nouvelle épreuve des vicissitudes de la vie politique. A la mort du ministre favori, il croit recouvrer la faveur et la puissance ; mais tout à coup le duc d'Orléans lui-même est frappé d'apoplexie. La douleur qu'il ressentit de cette fin terrible brisa les dernières espérances qui l'attachaient encore à la cour ; il résolut de s'enfermer dans une retraite où il ensevelit les trente-deux dernières années de sa vie.

Il avait toujours admiré avec passion ces hommes, grands par la vertu, qui avaient mis, comme il le dit, un intervalle entre leur vie et leur mort, MM. le Pelletier, de Maisne, du Charmel, le chancelier de Pontchartrain, qui avait déposé les sceaux en 1714 pour demander à la solitude et à la religion la tranquillité nécessaire à ses dernières années. Au milieu des tourments de la vie publique, il avait souvent envié leur sort pour les jours où son corps et son âme auraient besoin de repos. Il se donna, jeune encore, le bonheur qu'il avait désiré ; il avait quarante-huit ans seulement quand il se retira de la cour. Quoiqu'il fût bien traité par M. le Duc et par le cardinal de Fleury, il ne pouvait se résigner, après avoir été le conseiller et l'ami particulier d'un régent, à jouer auprès d'un ministre le modeste rôle d'un simple courtisan. Sa vanité n'aurait pu s'accoutumer à la décadence de sa fortune.

Depuis 1723, son histoire est presque inconnue. Il fait rarement allusion, dans ses Mémoires, à cette époque de sa vie. Quelques lettres, dispersées dans les dépôts publics ou dans des collections particulières, témoignent de son éloignement des affaires, de la tranquillité de sa vie, et de sa fidélité à ses anciens amis : « Madame de » Saint-Simon entre, écrit-il à la maréchale de Noailles, et se plaint » que je ne vous parle pas assez d'elle, et, en vérité, nous nous di- » sons des choses si grossières de vous, par exemple que nous vous » aimons de tout notre cœur, que cela nous fait bien sentir le long

» temps qu'il y a que nous sommes au village, et le besoin que nous  
 » avons de reprendre un peu l'air et les manières de la ville <sup>1</sup>. »  
 C'est dans les lettres intimes que le cœur d'un homme se révèle et  
 s'épanche; et si l'on voulait rechercher dans des documents inédits  
 les qualités ignorées du caractère de Saint-Simon, sa correspon-  
 dance laisserait voir une grâce et une aménité qu'on soupçonne dif-  
 ficilement en lisant ses Mémoires. Quand il n'était point troublé  
 par la passion, il avait des qualités douces et aimables. M. de Saint-  
 Simon, évêque d'Agde et son parent, écrivait de lui : « A quatre-  
 » vingts ans, son esprit était comme à quarante, sa conversation  
 » enchanteresse. Il ne vivait plus depuis bien des années que dans  
 » sa bibliothèque, ne cessait de lire, et n'avait jamais rien oublié. »  
 Le maréchal de Belle-Isle disait « qu'il était le plus intéressant et  
 » le plus agréable dictionnaire. » Une vie si simple et si tranquille  
 fut troublée cependant par de cruels malheurs : Saint-Simon les  
 supporta avec la constance que donne la religion. Il perdit ses deux  
 fils qu'il aimait tendrement, l'aîné duc et pair, le second grand  
 d'Espagne. Sa fille, mariée au prince de Chimay, lui survécut. Il  
 ne mourut lui-même qu'en 1755 : il avait quatre-vingts ans. Né  
 en 1675, pendant la glorieuse jeunesse de Louis XIV, il vivait en-  
 core trente-quatre ans avant la révolution française. Il avait été  
 élevé parmi les derniers courtisans de Louis XIII, parmi les der-  
 niers défenseurs de la monarchie féodale; et quand il mourut, le  
 grand tribun de la révolution, Mirabeau, était né. De ses regards,  
 Saint-Simon avait pu embrasser les deux mondes qui sont séparés  
 par Louis XIV et Louis XV.

Aussi toute sa vie semble-t-elle partagée entre le souvenir du  
 passé et le pressentiment de l'avenir : il n'accepta jamais la poli-  
 tique de son siècle. Le retour aux traditions de l'aristocratie, le pro-  
 grès vers la liberté moderne, c'était son double rêve : il aurait  
 voulu que la société pût avancer et reculer du même pas. Il se  
 créait des chimères et les poursuivait avec autant d'ardeur et de  
 bonne foi que la vérité. Louis XIV, qui jugeait si sûrement les  
 hommes, se garda de le consulter jamais sur les intérêts de l'État;  
 le régent lui-même, qui se serait volontiers abandonné à ses con-  
 seils, comprit bientôt que Saint-Simon était incapable de gouver-

<sup>1</sup> Cette lettre du duc de Saint-Simon à la maréchale de Noailles, datée de la Ferté, dernier octobre 1729, est conservée à la Bibliothèque royale, *suppl. fr.* 2232-37.

ner une nation, et ne lui donna jamais une part importante dans la direction des affaires. Son seul mérite, durant sa vie publique, fut de donner cours à certaines idées de justice et d'humanité, à certaines maximes sur les devoirs des rois envers les peuples, qui avaient de son temps peu de faveur, et dont il a légué au XVIII<sup>e</sup> siècle, une éloquente apologie.

Mais c'est dans les années mêmes où il croyait se faire oublier qu'il conquit sa véritable gloire, et qu'il en éleva, comme à son insu, l'impérissable monument. Ce fut pendant sa retraite qu'il écrivit ses Mémoires. Il avait commencé à l'armée, dès 1694, à rédiger ses observations sur tous les événements dont il était témoin; il avait continué ce travail toute sa vie, mais en cachette, et « en » laissant mûrir, comme il dit, son ouvrage sous la clef et les plus » sûres serrures <sup>1</sup>. » Après la mort de Dangeau, qui arriva en 1720, il prit une copie du journal où ce célèbre courtisan inscrivait fidèlement chaque soir toutes les nouvelles qu'il avait recueillies; pendant les années de sa retraite <sup>2</sup>, il couvrit cet exemplaire de notes qui, par la vivacité du tour, la hardiesse de l'expression et la vie qui anime les personnages, font un contraste piquant avec le froid procès-verbal qu'elles accompagnent. Ces notes que Saint-Simon jetait à profusion sur le journal de Dangeau, et qu'il a presque toutes reproduites, avec de légères corrections, dans ses Mémoires <sup>3</sup>, étaient certainement la première rédaction et comme l'ébauche de son grand ouvrage. Ce fut plus tard, et seulement entre 1740 et 1746 <sup>4</sup>, qu'il ressembla tous ces morceaux qui

<sup>1</sup> *Introduction*, t. I<sup>er</sup>, p. 18; V. aussi la lettre de Saint-Simon à l'abbé de la Trappe, autographiée en tête de l'édition de 1829.

<sup>2</sup> Saint-Simon n'écrivit ses notes sur Dangeau que pendant sa retraite; car il y mentionne des événements qui ne sont arrivés qu'en 1725 et 1729. V. ses notes sur Dangeau, à la date du 12 janvier, du 18 mars 1689, du 4 août 1704, etc.

<sup>3</sup> L'exemplaire manuscrit du journal de Dangeau, avec les additions du duc de Saint-Simon, appartient aux archives des Affaires étrangères. Dans les volumes qu'on a publiés jusqu'ici, les notes sont moins nombreuses et moins étendues qu'elles ne seront dans les suivants. Souvent on y trouvera des notes longues de plusieurs pages (et par exemple tout le récit de la mort de Louis XIV), textuellement recopiées par Saint-Simon dans ses Mémoires.

<sup>4</sup> Il importait de fixer l'époque à laquelle Saint-Simon a mis la dernière main à son travail, et de donner ainsi la véritable date des *Mémoires*. Le style en paraîtra d'autant plus surprenant, si l'on pense qu'ils ont été composés entre 1740 et 1746, comme il est impossible d'en douter, puisque l'auteur fait allusion à des événements qui se sont passés pendant ces six années. Voy. t. V, p. 134 (où il parle de l'année 1740); t. X, p. 205; t. XI, p. 85; t. XIII, p. 29 et 88; t. XIII,

étaient sans suite et sans liaison ; assuré contre les erreurs de souvenir par les notes qu'il avait prises, par les esquisses qu'il avait tracées sous l'impression de chaque événement ; assez éloigné des temps dont il raconte l'histoire pour pouvoir grouper les faits et les juger avec plus d'assurance ; toujours assez ardent et impétueux d'esprit, malgré son grand âge, pour composer ce chef-d'œuvre d'éloquence et de passion qui devait ressusciter la cour de Louis XIV et celle du régent aux yeux étonnés de la postérité.

p. 146 (1745) ; t. XXV, p. 89 (mars 1746) ; t. XXXI, p. 152 ; t. XXXVII, p. 48 (où il parle de la mort de Philippe V, arrivée en 1746). Ces passages n'ont pas été ajoutés après coup aux *Mémoires*, car l'ouvrage de Saint-Simon, écrit tout entier de sa main, ne contient ni ratures ni additions. L'Introduction est de juillet 1743.



DE

# L'AUTHENTICITÉ DES MONUMENTS

DÉCOUVERTS A LA CHAPELLE SAINT-ÉLOI.

Oculos habent et non videbunt.  
(Ps.)

---

Parmi les ennuis attachés à l'étude des sciences pour en compenser les charmes, un des plus vifs peut-être a sa source dans une malheureuse disposition de la nature humaine, qui fait que jamais une découverte un peu importante ne peut apparaître sans rencontrer les plus grandes difficultés dans son établissement. Tous ceux dont elle froisse les opinions et les systèmes résistent et se refusent à admettre les faits qui viennent renverser leurs idées. Le public lui-même est toujours à l'égard des choses nouvelles dans une disposition négative ; il est porté plutôt à ne croire que ce qu'il connaît déjà, et ce qui ne le fait pas entrer dans un ordre d'idées trop nouveau. Ces deux raisons influent dans le même sens, et ce n'est qu'après de longs et pénibles efforts que la vérité parvient à se faire jour.

Ces réflexions me sont inspirées par la lecture d'une petite brochure in-8<sup>o</sup> qui vient de paraître à Évreux. Cette brochure de 18 pages accompagnées de trois planches, est intitulée : *De la Découverte d'un prétendu Cimetière mérovingien, à la Cha-*

*pelle Saint-Éloi (Eure), par M. Charles Lenormant. Rapport fait à la société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure dans sa séance du 5 août 1855, et publié par son ordre.*

Le titre de la brochure en indique clairement le contenu. Nous aurions volontiers laissé passer ces attaques sans y répondre, car le savoir et la loyauté de mon père sont au-dessus de telles atteintes. Mais il y avait, dans cette question, l'intérêt sacré de la science à défendre ; il y avait une erreur qu'il fallait empêcher de s'établir. Une réponse était donc nécessaire. Je suis très-jeune, j'entre dans la carrière, je n'ai point de position scientifique à compromettre dans une telle lutte. J'ai pris part aux découvertes et j'ai aussi mon intérêt dans la question ; c'est donc à moi que revenait ce soin, et c'est pour cela que je descends dans la lice pour rétablir la vérité contre les membres de la Commission envoyée par la Société de l'Eure.

Avant d'entrer dans l'examen du rapport, il me semble nécessaire de donner quelques éclaircissements sur les circonstances de nos découvertes et sur le lieu où elles ont été faites. La Chapelle Saint-Éloi est reliée au village de Fontaine-la-Soret par une sente étroite praticable seulement par les piétons, et qui remonte à une époque très-reculée. Cette sente suit les sinuosités de la colline au pied de laquelle elle passe, longeant à gauche les bois et à droite les prairies. En partant de la Chapelle-Saint-Éloi, elle suit, sur une longueur de 100 ou 150 pas, les propriétés de la commune de Fontaine-la-Soret, puis elle traverse une toute petite propriété portée au plan cadastral, section B, sous les n<sup>os</sup> 117, 118 et 119, dans laquelle on voit à droite en contre-bas une chaumière aujourd'hui presque ruinée, et à gauche une excavation dans la côte où jusqu'à l'année dernière s'élevait un four à pain appartenant, comme la maison, au sieur Boutel, journalier, et construit depuis plus de 20 ans au dire des habitants du pays. Derrière la chaumière du sieur Boutel, entre la sente et un ruisseau alimenté par les eaux de la source de la Chapelle-Saint-Éloi, sont à la suite l'un de l'autre trois petits prés séparés par des haies, portant au cadas-

tre les nos 115 (e), 114 (f) et 111 (g), dont le premier appartient au sieur Gueroult, le second au sieur Coulbeau, et le dernier au sieur Desperrois<sup>1</sup>. C'est là l'emplacement de nos découvertes.

Vers le mois de juin 1854, le sieur Boutel, reconnaissant que sa maison n'était plus habitable dans son état de ruine, voulut en construire une nouvelle sur un autre emplacement. Pour cela, il commença par démolir son four et creusa dans la côte une tranchée afin d'asseoir les fondations de sa construction. En creusant cette tranchée, à peu près sous l'emplacement de son four, il rencontra une maçonnerie elliptique composée de morceaux de pierre du pays, dont quelques-uns portaient des sculptures et des *gravures* (pour me servir de ses propres expressions; il ne comprend pas le mot d'*inscriptions*) auxquelles il ne fit pas la moindre attention. Il descendit jusqu'aux bases de cette maçonnerie, dont il arracha les pierres qu'il déposa à peu de distance<sup>1</sup>. Puis avec des terres rapportées provenant surtout de la colline au-dessus (o), il boucha le trou qu'avait laissé la ruine renversée.

Tel était l'état des lieux lorsque nous y arrivâmes au commencement de septembre. Pendant les premiers temps de notre séjour, mon père était retenu dans son lit par les suites d'un accident grave. C'est dans ces circonstances que le 6 septembre, passant par la sente dont j'ai déjà parlé, je remarquai le tas de pierres formé par le sieur Boutel. Du premier coup d'œil, et sans m'y arrêter, j'y reconnus des tronçons de colonnes qui me parurent antiques. J'en avisai mon père, qui d'abord ne voulut pas attacher grande importance à mon rapport. Je le décidai pourtant à venir, et dès qu'il fut en état de sortir, le 8, nous nous rendîmes sur les lieux où j'avais aperçu ces antiquités. Au point marqué c<sup>2</sup> sur le plan, était un tas de pierres de la roche calcaire du pays, contenant environ 4 mètres cubes de matériaux, à la surface duquel on voyait deux ou trois fragments d'une colonne romaine revêtue de feuilles d'eau disposées

<sup>1</sup> Pour toute cette description voyez le plan qui sera joint au n° du 23 octobre.

<sup>2</sup> Au point c du plan. Le rapport de la commission dit au point d où est un tas de cailloux de silex provenant des couches mêmes de la côte.

en une imbrication interrompue de distance en distance par des ceintures garnies de perles. Le paysan qui se trouvait chez lui au moment de notre visite, sortit alors de sa maison et nous montra une tête en pierre calcaire d'une bonne sculpture romaine, portant tous les caractères d'une tête d'Hercule et les traits de l'empereur Caracalla. Il avait trouvé cette tête, que nous lui achetâmes immédiatement, cachée derrière la maçonnerie et engagée avec une certaine précaution dans le terrain même de la côte. En examinant quelques-unes des pierres de la surface du monceau, nous reconnûmes sur des boutisses de petit appareil provenant d'un passage qui conduisait à la construction elliptique, découvert et détruit de même par le sieur Boutelet; nous reconnûmes sur ces pierres l'inscription païenne en romaine rustique, publiée par mon père <sup>1</sup> et contenant une dédicace à Hercule Mercure <sup>2</sup>. Nous reconnûmes aussi sur des demi-tambours de colonne plusieurs fragments de grandes inscriptions chrétiennes avec les symboles de la colombe, du chrisme catholique et du vase eucharistique.

Après cette première visite dont je viens d'exposer les résultats, nous fûmes quelque temps sans revenir sur les lieux. Mon père fut obligé de retourner à Paris, d'où il ne revint que le 16, accompagné de notre savant ami M. Edm. Le Blant, qui venait relever les objets découverts pour son bel ouvrage sur les *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et qui s'imprime en ce moment à l'imprimerie Impériale. Nous visitâmes de nouveau le terrain le 17, accompagnés de ce savant distin-

<sup>1</sup> *Découverte d'un Cimetière mérovingien à la Chapelle Saint-Eloi*, p. 63.

<sup>2</sup> Quelques personnes nous ont demandé d'indiquer les inscriptions publiées analogues pour la forme des caractères et dont on puisse la rapprocher. En matière d'écritures il est fort difficile de trouver deux monuments absolument semblables, et jusqu'ici peu d'inscriptions ont été publiées en fac-simile. Cependant nous pouvons renvoyer le lecteur à un monument des frères Arvales dont la copie figurée a été donnée par Cancellieri (*Sylloge veterum monumentorum*, p. 2102), et par Marini (*Arv.*, p. CLXI). Ce marbre est, comme paléographie, assez analogue à notre inscription de Serquinius, et remonte environ à la même époque.

gué, versé spécialement dans cette partie de l'archéologie. Quelques coups de pioche, donnés à l'emplacement de la construction, mirent à nu, dans les terres rapportées qui l'encombraient, de nombreux fragments de poterie, dont quelques-uns portaient des inscriptions tracées à la pointe. Les déblais nous fournirent aussi des fragments d'inscriptions sur tuiles à rebord, toutes très-mutilées. M. Le Blant, le premier, en conclut qu'il devait y avoir dans les environs un cimetière important. Enfin un nouvel examen un peu plus approfondi nous permit de reconnaître que le tas de pierres extrait par Boutel renfermait encore un grand nombre d'inscriptions et de fragments de sculpture ; nous les dégagâmes peu de temps après en retournant ce tas pierre à pierre et en faisant transporter à la Chapelle-Saint-Éloi tout ce qui pouvait présenter quelque intérêt ; dans ce dernier travail nous fûmes aidés par M. Loisel, maître de poste à la Rivière Thibouville, qui vint souvent assister à nos fouilles et à nos découvertes.

Le 18, une fouille régulière, commencée en présence de MM. Aug. Le Prévost et Lottin de Laval, mit à nu ce qui restait du petit édifice. La maçonnerie avait disparu, mais des arrachements de mortier et de pierre permettaient encore d'en suivre la direction d'une manière certaine. On voyait une cavité elliptique <sup>1</sup>, de 2<sup>m</sup>,40 dans son plus grand diamètre, et de 2 mètres dans son plus petit, creusée dans la couche même de marne craieuse, à pic du côté de la colline, et du côté de la vallée, enfoncée de 55 centimètres au-dessous du sol actuel environnant <sup>2</sup>. Cette cavité était tapissée par un mur auquel les traces encore existantes donnaient un peu plus de 20 centimètres d'épaisseur, et, du côté appuyé à la colline (le seul où on pût juger jusqu'à quel point ils s'élevait), 1<sup>m</sup>,40 de hauteur. Au centre de cette cavité on voyait un encuvement elliptique, B, de 15 centimètres de profondeur, 1<sup>m</sup>,40 dans son plus grand diamètre et 1 mètre dans son plus petit, suivant exactement tous les contours de la ca-

<sup>1</sup> Et non pas circulaire, comme elle est figurée dans le plan de la commission de la Société de l'Eure.

<sup>2</sup> Cette cavité est marquée dans le plan par la lettre A.

tivité principale. Un passage oblique, C, incliné vers le N. E. de 45 centimètres de large environ, de niveau avec la cavité principale, et long d'au moins 1<sup>m</sup>,50, donnait accès à ces ruines. On distinguait dans ce passage les traces d'un pavement en pierres calcaires de petit appareil détruit presque entièrement par Boutel, et d'où provenaient les fragments de l'inscription de Serquinius. Deux murs construits en pierre calcaire et en tuiles romaines, laissant entre eux le passage d'un homme, avaient été détruits par l'auteur de la découverte ; il n'en restait que les arrachements. Dans le fond de l'encuvement, on voyait une mince couche de charbon qui rappelait celle qu'on trouve sur le sol antique des ruines romaines du département, mais qui en différait cependant en ce que ce charbon était pilé avec soin et formait une couche régulière.

Le même jour, en étudiant les alentours de la propriété de Boutel, nous reconnûmes que le sol du cimetière s'étendait dans les prés n<sup>os</sup> 115 (e) et 114 (f) du plan cadastral, et jusque dans le n<sup>o</sup> 111 (g) ; on y découvrait de nombreuses inscriptions tracées sur des tuiles romaines. De ce jour le théâtre de nos recherches fut changé, et jusqu'à notre départ pour Paris ces prés, et même un autre situé au delà k du ruisseau et portant au cadastre le n<sup>o</sup> 202 (h), nous fournirent une ample récolte. Nous eûmes le bonheur de rencontrer dans le pré n<sup>o</sup> 114 une tombe qui avait été respectée, et où nous découvrîmes, avec les débris des ossements d'un homme, l'inscription suivante sur une tuile à rebord :

GENTIA[NVS]  
ANNOR[VM ...]  
IN P[ACE]

un petit bronze de Constantin le Grand et un fragment de vase portant une inscription tracée à la pointe : VSPETSPM.

Sur les conseils de M. Le Prévost et quelques autres amis, mon père se décida à faire connaître immédiatement sa découverte. Il en rendit compte à l'Académie des Inscriptions dans la séance du 29 septembre, et mit sous les yeux de la docte

assemblée quelques-uns des originaux des inscriptions, particulièrement des inscriptions runiques. Le compte rendu de cette séance a été publié par M. Alfred Maury, dans le numéro du 7 octobre de l'*Athenæum français*.

Les découvertes continuaient toujours. Mon père amena de nouveau à la Chapelle-Saint-Éloi M. Edm. Le Blant, qui copia, dessina, mesura pour son ouvrage toutes les inscriptions découvertes, en même temps qu'un habile architecte, M. Lambert, relevait les traces de constructions, les fragments d'architecture, et en préparait une restitution complète. Quand la fameuse inscription qui commence par les mots : HIC VB TAV[RINVS] eut été trouvée, mon père en présenta l'original à l'Académie, dans la séance du 13 octobre, avec quelques autres, et les dessins exécutés par M. Le Blant. L'Académie, sur le vu de ces dessins et de ces monuments, jugea la découverte tellement importante qu'elle chargea mon père de préparer une lecture sur ce sujet pour la séance générale des cinq classes de l'Institut, le 25 octobre. Cette lecture a été publiée dans le Recueil de l'Institut<sup>1</sup>, et mon père l'a fait réimprimer en y joignant de nombreux éclaircissements, un nouveau texte de la vie de saint Taurin, et les fac-simile de douze des principales inscriptions, sous ce titre : *Découverte d'un cimetière mérovingien à la Chapelle-Saint-Éloi (Eure)*<sup>2</sup>.

Cependant, après notre départ, de nouvelles découvertes avaient été faites. Boutel avait commencé à fouiller, malheureusement sans direction, au bout de sa maison au point a, dans une partie où il avait trouvé des traces de maçonnerie quelques années auparavant, en ajoutant un appartement à son habitation. Il avait bientôt rencontré un passage voûté en maçonnerie composée de silex, de pierre calcaire et de blocs de marne chloritée entremêlés, F, haut de moins d'un mètre, large de 0<sup>m</sup>,50 et long de 2<sup>m</sup>,50 environ, passant sous la sente de Saint-Éloi à Fontaine-la-Forêt. Suivant ce passage, notre

<sup>1</sup> Elle a été reproduite dans le *Correspondant* du 23 octobre et dans le *Moniteur* du 7 novembre.

<sup>2</sup> In-8°, chez Douniol.

paysan était arrivé dans une construction souterraine à voûte surbaissée, E, de forme elliptique irrégulière, d'environ 1,60 dans son plus grand diamètre. Les parois étaient formées par une maçonnerie analogue à celle du passage, et qui semblait avoir été recouverte d'une couche de briquetage cuit sur place et vitrifié. Dans le fond, sur le sol, était une couche de chaux hydratée, encore un peu molle par suite de la privation de toute communication avec l'air extérieur, couche haute de 50 centimètres environ, et par-dessus un lit de cendres de 3 à 4 centimètres d'épaisseur. La voûte était crevée et effondrée en quelques points, et la crypte était remplie de terres entrées par le haut. Au milieu de ces terres, Boutel trouva à 60 centimètres environ du sol inférieur, au point, c'est-à-dire reposant presque sur le lit de cendres, un squelette dont nous aurons l'occasion de reparler plus tard. C'était celui d'une jeune fille de dix-huit ans environ. Avec ce squelette étaient les fragments d'une inscription sur tuile en grec <sup>1</sup>, un grand bronze d'Hadrien, un miroir en métal allié d'argent et d'étain de 0<sup>m</sup>,495 de diamètre, deux anneaux de boucles d'oreilles en or dont l'une pèse de 1<sup>gr</sup>,02, un grand anneau de bronze qui s'était introduit dans la boîte même du crâne, les fragments de deux vases en terre noire et d'un vase en verre, une espèce de bille en pierre, et enfin deux objets circulaires en bronze que je n'ai pu voir, mais qui, d'après la description que les paysans m'en ont donnée, me paraissent être des bracelets. Au crâne adhérait un grand

<sup>1</sup> Un premier fragment avait été trouvé par moi dans la fouille même quand je l'avais visitée au mois de novembre 1854 ; il a été publié par mon père (*Découverte d'un cimetière mérovingien*, p. 83) et reproduit par moi dans les *Mélanges d'Archéologie* des RR. PP. Cahier et Martin, t. III, *Mémoire sur l'inscription d'Autun*. Un second fragment vient d'être découvert tout dernièrement en étudiant et passant avec soin les terres provenant de la crypte en présence de M. Lambert, venu pour relever, comme j'en parlerai plus loin, l'ensemble des constructions découvertes. Ce second fragment se rejoint exactement avec le premier découvert, et ils fournissent réunis les lettres suivantes :

I N H A /
H A P /
<hr style="width: 50%; margin: 0 auto;"/>
I X Θ /
B /

clou de forme antique dont la pointe était fixée dans l'os du rocher de droite qu'elle traversait, mais sans endommager le temporal.

Dans la couche de chaux inférieure était une tuile imbriquée portant une inscription latine dans un caractère très-particulier <sup>1</sup> dans laquelle je crois distinguer les lettres

.....DALEA DVLCISSIMA

.....NNOCVA PVELLA

.....VM XV...

. . . . .

Plusieurs mois se passent et nous arrivons sans nouvelles découvertes à la fin de mai 1855. Boutel seulement a détruit toutes les maçonneries de la crypte, l'a mise entièrement à ciel ouvert, et a mutilé, bouleversé, défiguré le baptistère et tout l'emplacement environnant, en cherchant toujours le trésor qu'il espérait rencontrer.

Près d'un an s'était écoulé sans que la Société de l'Eure eût paru faire attention à cette découverte si importante pour l'histoire de l'église d'Evreux et qui aurait dû intéresser à un si haut degré tous ceux qui s'occupent d'antiquités locales. Tout à coup, sans avoir été prévenus de rien, sans avoir entendu parler de la Société d'Evreux, nous avons appris qu'elle avait nommé une Commission <sup>1</sup> qui s'était rendue chez Boutel au mois de juin, y avait instrumenté et avait fait un rapport concluant à la négation de nos découvertes: c'est ce rapport que nous allons examiner.

Le système de la Commission est celui-ci :

Il n'y a pas de baptistère, il n'y a pas de crypte, il y a deux fours à chaux. M. Lenormant n'a pas su distinguer un four à chaux moderne d'une construction antique.

<sup>1</sup> Cf. comme analogue un diplôme de congé sur bronze donné par l'empereur Gordien en 243, et publié encore récemment par M. de Boissière dans ses *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 343 et suiv.

<sup>2</sup> Cette commission se composait de MM. le marquis Blosseville, Emile Colombel, Sauvage, Dumont, Arnoux, ingénieur, Bourguignon, architecte, Lapierre, rédacteur en chef du *Courrier de l'Eure*, l'abbé Lebeurier, archiviste du département.

Ma conviction était déjà arrêtée depuis longtemps; mais je n'ai pas voulu, en réfutant ce rapport, m'exposer à parler sans m'en être préalablement instruit, sans avoir consulté les autorités, d'une matière dans laquelle je ne suis pas compétent. J'ai donc étudié avec soin le volume de l'*Art du Chauffournier*, dans la *Description des Arts et Métiers* de l'Académie des Sciences, j'ai visité en suivant les indications de ce livre les fours à chaux de nos environs, j'ai mené sur les lieux plusieurs chauffourniers, et chaque fois je me suis convaincu de l'impossibilité de l'explication proposée par la Société d'Evreux.

Les fours à chaux se divisent en deux classes, ceux qui sont et ceux qui ne sont pas à grande flamme; je ne parlerai que des premiers, les seuls qui existent dans notre pays et qui soient propres à la nature de notre pierre à chaux; ce sont, au reste, les plus répandus et les mieux connus de tout le monde. Ils se composent d'ordinaire d'un cône construit le plus souvent en brique, et tronqué au sommet, où est placée une large ouverture qui sert d'évent. Dans le fond est un encuvement profond de plus d'un mètre, où l'on place le bois qu'on fait passer par une petite porte percée dans l'épaisseur du mur au niveau du fond de cet encuvement. Comparez à ces conditions de la construction d'un four à chaux la description que nous avons donnée des maçonneries découvertes, notre plan ou même celui que M. Arnoux, ingénieur, a dressé pour la Commission <sup>1</sup>, et voyez s'il est possible de reconnaître dans ces conditions des fours à chaux.

D'abord, comment imaginer deux fours à chaux ainsi superposés de manière à ce que la porte du four supérieur débouche juste sur l'évent du fourneau inférieur. Les chauffourniers que j'ai menés sur les lieux ne peuvent comprendre comment on aurait pu se servir du four supérieur, et cela seul suffirait pour faire rejeter cette explication, au moins pour ce qui regarde la construction que nous avons désignée sous le nom de

<sup>1</sup> Les différences entre les deux plans sont assez visibles pour qui veut les comparer avec soin. Nous croyons qu'on doit considérer notre plan, levé à la roulette par M. Lambert, comme plus exact que le plan de M. Arnoux levé seulement à vue.

baptistère ; mais nous avons encore bien d'autres raisons . Commençons par le baptistère, le fourneau supérieur du rapport.

Les pierres qui composaient la maçonnerie elliptique découverte d'abord par Boutel, ne présentent absolument aucune trace de l'action du feu, et il me paraît difficile, ou de faire un feu violent et prolongé le long d'un mur sans que les matériaux de ce mur en portent la trace, ou de fabriquer de la chaux sans feu.

Les membres de la Commission ne s'embarrassent pas pour si peu. « En examinant attentivement, » dit le rapport, « les fragments de colonnes, tant ceux déposés chez Boutel que ceux qui ont été transportés dans la Chapelle-Saint-Éloi, nous n'y avons aperçu aucune trace de feu ni de mortier; d'où il fallait conclure que ces fragments n'avaient été déposés dans l'emplacement du four qu'après la suppression de ce dernier, et qu'ils ne formaient pas un mur proprement dit <sup>1</sup>. » Pour des traces de mortier, tous les fragments de colonnes en sont couverts, et il a fallu de « singulières préoccupations » pour ne pas les apercevoir ; non-seulement les fragments de colonnes ne portent pas l'empreinte du feu, mais il en est de même de tous les autres moellons arrachés par Boutel ; et quant à la présence de toutes ces pierres dans le même mur, le témoignage du paysan est positif, il faut le rejeter entièrement ou l'admettre aussi sur ce point. Si les terres dans lesquelles était pratiquée l'excavation du baptistère ont subi l'action du feu, ce qui ne me paraît encore rien moins que démontré, elles ont dû par conséquent la subir avant que la maçonnerie mise à nu par Boutel ne fût encore construite.

De plus la description assez vague donnée par le paysan de ces maçonneries et les traces qui en sont restées sur les parois

<sup>1</sup> Plus loin : « L'excavation est de 2 mètres environ ; les fragments de colonnes ayant de 20 à 40 centimètres d'épaisseur, le mur d'appui que M. Lenormant suppose construit avec ces fragments et renfermé dans ces 2 mètres, ne pouvait avoir moins de 40 centimètres. » 1<sup>o</sup> L'excavation a 2 mètres 40 et non 2 dans son plus grand diamètre, ce qui fait une différence ; 2<sup>o</sup> tous les fragments auraient pu entrer dans un mur de 0 m. 15, là Com nission les a mesurés apparemment dans le sens de leur plus grande épaisseur.

du fond de l'excavation ne peuvent en aucune façon convenir à un four à chaux. Le mur s'élevait verticalement jusqu'à 1<sup>m</sup>,40 où il cessait brusquement sans trace du cône qui est une partie essentielle du four à chaux à grande flamme.

Enfin la position oblique de la porte, quand on pouvait la placer droite, aurait empêché de mettre du bois dans plus de la moitié du four. Je me demande pourquoi l'encuvement, par son manque absolu de profondeur, ne permettait pas de mettre un lit de bois de plus de 15 centimètres; enfin comment on aurait fait pour introduire le bois par cette porte, puisqu'elle s'ouvre, non pas dans l'encuvement, mais sur le rebord qui, dans l'hypothèse d'un four, aurait servi à appuyer les couches de pierre à chaux; sans compter que cette porte aurait été un passage découvert long de 2 mètres au moins, et bordé par des murs aussi hauts que ceux du reste de la construction, ce qui ne s'est jamais vu dans un four à chaux d'aucun genre.

Examinons maintenant ce qui concerne la crypte, le *fourneau inférieur* du rapport.

Il m'est difficile de me figurer un four à chaux de 1<sup>m</sup> 60 de diamètre avec une voûte surbaissée de moins de 2 mètres de hauteur, sans ouverture au sommet et recouverte de plusieurs pouces de terre. Dans un fourneau semblable, sans issue pour le dégagement du gaz, si le feu avait réussi à s'allumer, ce qui est plus que douteux, il n'eût pas pu être maintenu même quelques minutes; l'acide carbonique qui se serait dégagé des premières pierres soumises à l'action de la chaleur serait descendu de son propre poids sur le feu qu'il aurait éteint immédiatement. De plus, il eût fallu, au lieu d'une porte ménagée, faire entrer le bois dans ce four par un passage voûté de 2 mètres 50 de long et de 50 centimètres de large, dans lequel on n'eût pu se glisser qu'en rampant et où par conséquent tout ouvrier qui eût voulu entretenir le feu eût été immédiatement asphyxié et consumé.

Mais voici un autre argument du rapport: « Des portions » assez notables de chaux éteinte nous ont fait croire que nous » étions en présence d'un four à chaux. » Jusqu'ici on ne s'était pas encore douté qu'on trouvât de la chaux éteinte dans les

fours ; la découverte de ce fait curieux appartient entièrement à la commission de la Société d'Évreux.

Pour établir un four, il faut d'ordinaire qu'il y ait auprès une carrière de pierre calcaire ; et à une grande distance de la maison de Boutel, le long de la colline, on ne trouve aucune trace d'une exploitation de ce genre, à quelque époque qu'elle remonte. Bien plus, la nature même du terrain et sa constitution géologique ne permettent pas qu'il en ait existé. La couche de marne calcaire n'a que très-peu d'épaisseur dans cette colline, où elle est irrégulière et fréquemment interrompue. C'est de l'autre côté de la vallée, dans la colline opposée, qu'il existe un banc de pierre à chaux très-épais et exploité en beaucoup d'endroits. D'ailleurs, et ceci me paraît une raison décisive, comment admettre qu'au lieu de construire le fourneau en matières réfractaires, comme de la brique ou du grès, on y aurait employé de la pierre calcaire, et surtout de la même marne avec laquelle on fait la chaux dans le pays. La première fois que le four aurait servi, il se serait cuit et calciné lui-même comme la pierre mise dedans.

Je ne parle pas du squelette et des autres objets trouvés dans cette crypte : une sépulture dans un four à chaux n'est pas une chose très-habituelle ; mais, sans puiser dans cette partie de la découverte d'autres arguments, ce que j'ai dit me semble suffire pour faire rejeter l'explication de la Commission. « On » avouera qu'il est difficile de réunir dans un système plus » d'in vraisemblances et d'impossibilités. » La phrase n'est pas de moi, je ne fais que la renvoyer à ses auteurs.

La seule chose qui donnât quelque apparence de vérité à l'opinion exprimée dans le rapport, c'était l'état de vitrification de la muraille de la crypte sépulcrale. Mais certains indices témoignent que cette vitrification avait été produite avec intention lors de la construction. Ce n'est point en effet la muraille elle-même qui était vitrifiée irrégulièrement, comme il arrive fréquemment dans les fours à chaux ; les parois étaient revêtues d'un enduit d'argile étendu avec soin, cuit et vitrifié sur place à un égal degré de cuisson et de vitrification dans toute son

étendue. De plus, à l'extrémité du petit passage du baptistère existait un pan de mur, D, se moulant sur la forme de la crypte, marquée aussi sur le plan de la Commission, qui n'a pu appartenir à aucun des deux prétendus fourneaux, et qui pourtant était vitrifié sur une hauteur de 0<sup>m</sup>,70 au moins. Cela suffit, je crois, pour démontrer que la vitrification de l'intérieur de la crypte a dû, comme celle du mur, être faite exprès, comme on en a quelques exemples dans l'antiquité. C'était un usage particulier, ce me semble, aux pays celtiques de vitrifier les murailles de leurs constructions. La Commission semble en avoir ignoré l'existence et n'avoir pas entendu parler des fameux murs de verre de l'Écosse et de l'Irlande. En France, nous pouvons citer comme analogue le vaste oppidum gaulois de Pérans (Côtes-du-Nord) auprès de Saint-Brieuc, dont les retranchements sont construits en granit vitrifié. Nous rappellerons aussi les murs de verre de Sainte-Suzanne dans le département de la Mayenne, dont la renommée est bien plus répandue que celle de l'oppidum de Pérans, et qui ont été décrits et étudiés par M. Mérimée. Ce curieux mode de construction a été, il y a quelques années, l'objet de travaux fort intéressants dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.

Je ne vois pas que jusqu'ici « l'existence du baptistère ne supporte pas la discussion, » et il me semble qu'on pourrait plutôt appliquer cette phrase aux fours à chaux du rapport. Maintenant, qu'on varie plus ou moins sur certains points secondaires, c'est une chose toute naturelle, et ce sont là des matières véritablement sujettes à discussion. Nous avons par devers nous les travaux de M. Lambert sur la restitution architecturale de nos monuments, et nous les tenons à la disposition des savants qui voudront étudier la question. Ces travaux seront un jour l'objet d'une publication spéciale que mon père annonçait dans sa brochure, et qu'il eût fallu attendre pour pouvoir parler du baptistère de Saint-Éloi en connaissance de cause. Comme dans toutes les œuvres du même genre, il y a une partie douteuse; mais les points principaux sont hors de toute contestation. Tous les fragments du monument romain

appartiennent à une seule et même colonne d'aspect monumental, qui s'élevait, surmontée de la statue d'Hercule-Mercure, sur l'emplacement où a été plus tard le baptistère (son diamètre convient juste à cette place); elle était entourée d'un exèdre (dont nous avons des fragments) garni à ses deux extrémités de deux statues de génies de petite dimension dont les morceaux ont été aussi retrouvés. Quand le monument dédié par Serquinius eut été renversé, ses débris furent employés dans la maçonnerie d'une construction nouvelle, qui est celle que Boutel a mise à nu. Cette construction était un baptistère composé d'une cuve dont la base était enchâssée au point B, cuve analogue par la forme et même par les dimensions aux baignoires de porphyre de Metz et de Saint-Denis notamment employées au baptême par immersion dans les premiers siècles. Nous en avons retrouvé les fragments, ce qu'ignorent les membres de la Commission. Autour de la cuve régnait un mur à hauteur d'appui qui en suivait la forme, laissant juste assez de place pour tourner tout autour; enfin, on y accédait par un passage étroit, C, de 45 centimètres de large, entre deux murs semblables à celui qui entourait le baptistère, passage qui conduisait dans l'abside de l'église. Les dimensions du monument, quoique exigües, permettaient parfaitement de faire tenir lors du baptême le néophyte placé dans la cuve, le diacre *susceptor* sur le côté, et le prêtre célébrant à l'entrée du passage. Quant aux assistants, s'il y en avait, ils devaient se tenir en dehors, comme encore aujourd'hui dans l'Église grecque, où le baptême par immersion est toujours en usage, et où le prêtre et le baptisé sont, pour la décence, séparés de la foule et cachés à ses yeux par un rideau. Toutes les indications que nous avons données sont certaines, et je m'étonne de voir un architecte au nombre de ceux qui les contestent; car les nier, c'est nier son art; c'est nier qu'avec un certain nombre de fragments un artiste expérimenté puisse reconstruire un monument détruit, comme un paléontologiste avec un seul os fait revivre un animal antédiluvien.

Il est curieux de voir les objections que le rapporteur fait à

cette restitution. Ces objections ne montrent pas une connaissance bien approfondie des usages de l'Église primitive.

« Les idées émises par M. Lenormant, dit-il, étaient contraires à tout ce qu'on sait des baptistères des premiers siècles. » Et en note : « Dans les premiers siècles, les baptistères étaient adjacents aux principales églises, et on n'y conférait le baptême qu'à Pâques, à la Pentecôte, et à quelques autres fêtes dont la célébration attirait un grand concours de peuple. Nulle part on ne rencontre de baptistères élevés dans une simple villa. »

Je laisse de côté la dernière phrase, qui est complètement inexacte : le rapporteur sait très-bien que jamais mon père n'a prétendu que le baptistère de Saint-Éloi se fût trouvé dans une villa. Mais je lui ferai remarquer qu'il confond les usages de l'Église pacifiée et constituée avec ceux de l'Église encore imparfaitement organisée des époques de conversion de notre pays. Le baptistère de Saint-Éloi, si on admet son authenticité, doit être peu postérieur à l'époque de saint Taurin : on ne peut donc pas lui opposer ce qui se passait aux v<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles, et dans les pays où la religion régnait sans contestation et sans partage. A l'époque des conversions, on ne faisait pas attendre aux néophytes les grandes fêtes pour les baptiser et on ne les renvoyait pas au siège épiscopal ; mais on leur conférait le sacrement partout, où et comme on pouvait. Cent exemples dans les *Acta sincera* en font foi, et je demanderai seulement si saint Philippe, quand il baptisa l'eunuque de la reine Caudace, lui fit attendre Pâques ou la Pentecôte, et le fit retourner jusqu'à Jérusalem. D'ailleurs il existait, dans les premiers siècles, et la Commission semble l'avoir ignoré, ce qu'on appelait des *églises baptismales*, c'est-à-dire des baptistères isolés ou des églises contenant des baptistères, non adjacentes aux cathédrales et situées, comme à Saint-Éloi, hors de la ville épiscopale <sup>1</sup>.

— L'auteur du rapport ne se fait pas non plus une très-juste

<sup>1</sup> V. une dissertation du savant P. Lupi dans les *Dissertazioni, Lettere ed altre operette del Padre Anton. Maria Lupi, poste in luce da Zaccaria* ; t. 1, diss. 1.

idée des personnages nécessaires à l'administration d'un baptême dans les premiers siècles, quand il dit : « L'espace resté » libre dans l'intérieur du baptistère, autour de la cuve baptismale, eût été au plus de 50 centimètres » (ceci est inexact), « c'est-à-dire que ni le baptisé, ni l'évêque ou le prêtre, » ni les parrains n'auraient pu s'y placer. » La présence des parrains dans cette énumération me semble étrange. L'origine des parrains pour les adultes est dans le diacre *susceptor* qui avait instruit le néophyte, et qui l'aidait à sortir de la cuve baptismale. Quant au *sponsor* proprement dit, il n'existait dans les premiers siècles que pour les enfants, les muets, en un mot, tous ceux qui ne pouvaient pas parler et répondre par eux-mêmes aux demandes du prêtre, *infantes*. Encore, dans l'Église primitive, était-il ordonné qu'il n'y eût, dans ce cas, qu'un seul parrain. Un décret du pape saint Léon est positif <sup>1</sup> : *Non plures ad suscipiendum de baptismo infantem accedant, quam unus, sive vir, sive mulier*, ainsi que le quatrième canon du concile de Metz en 888 : *Infantem nequaquam duo vel plures, sed unus a fonte Baptismatis suscipiat* <sup>2</sup>. Ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle que l'usage de deux parrains s'est établi <sup>3</sup>.

Il en est de l'église, du cimetière et de la ville comme du baptistère ; leur existence supporte parfaitement la discussion.

« Toute la surface de la partie LLLL, dit le rapport, a été » enlevée par Boutel; on y trouve partout le terrain vierge à » quelques centimètres. Dans la partie MMM, nous l'avons » trouvé à 1 mètre; à droite et à gauche des fouilles, à plusieurs » centaines de mètres; la pente du coteau est uniforme, tandis » que toute espèce de monument eût exigé de profondes tran- » chées pour aplanir le terrain, tranchées dont les vestiges se- » raient apparents pour l'œil le moins exercé. La vallée qui » borde le coteau est parfaitement plane <sup>4</sup>, son sol marécageux » donne l'eau à moins de 2 pieds de profondeur <sup>5</sup>, et nous

<sup>1</sup> Ap. Gratian. *De Consecrat.* dist., iv, cap. 101.

<sup>2</sup> Cf. Selvagi, *Antiquit. christian. institut.* t. V, p. 54.

<sup>3</sup> Pellicia, *Christian. eccles. polit.*, ed. Colon., t. I, p. 21.

<sup>4</sup> Lisez : présente de fréquentes ondulations.

<sup>5</sup> Dans le pré n° 114 F qui seul semble avoir conservé son niveau antique

» n'y avons aperçu nulle part cette surélévation du sol, qui  
 » marquerait nécessairement la place de ruines importantes.  
 » Enfin, dans tout le terrain qui entoure le prétendu baptis-  
 » tère, terrain fouillé soit par nous<sup>1</sup>, soit par Boutel, nulle trace  
 » d'ossements, ni d'urnes, ni de vases funéraires, rien, en un  
 » mot, de tout ce qui annonce un cimetière, à quelque époque  
 » qu'il appartienne. »

« Le lecteur comprendra, lisons-nous en note, que nous  
 » faisons ici abstraction du squelette dont nous avons parlé  
 » plus haut, et dont la présence, fût-il ancien<sup>2</sup>, ne suffirait

et où a été trouvée la tombe de *Gentianus*, on trouve l'eau, non pas à deux pieds mais à deux mètres au-dessous du sol.

<sup>1</sup> Ces Messieurs se croient autorisés à dire qu'ils ont fouillé le terrain autour du baptistère et n'y ont rien trouvé nulle part, le tout pour avoir creusé au point N un trou de moins d'un mètre carré où ils n'ont rien découvert.

<sup>2</sup> A l'occasion de l'antiquité de ce squelette, le rapporteur cite une note de M. le docteur Bidault, d'Evreux, qui renferme des contradictions assez étranges. En effet, après avoir dit que les ossements «offrent une coloration jaunâtre comme on l'observe dans les os qui ont séjourné longtemps dans un terrain calcaire, » M. Bidault fait remarquer que « beaucoup de circonstances influent sur la promptitude de la décomposition des corps déposés dans la terre ! il est donc impossible de préciser combien de temps ces ossements y ont séjourné. » Enfin il finit par dire que ces ossements sont compactes, pesants, solides, qu'ils renferment une quantité considérable de gélatine » (ce qui ne nous est pas encore bien démontré), « et que peut-être la mort ne remonte-t-elle qu'à trente, cinquante ou cent ans. » Ceci serait grave, car ce corps ne pourrait provenir que d'un crime. Heureusement ce n'est pas la peine de déranger M. le procureur impérial de Bernay, la conclusion de M. Bidault n'est pas admise par tous les médecins ; nous avons fait examiner les ossements par un des plus savants médecins de Paris, M. le professeur Cayol, qui nous a répondu ne pouvoir pas en dire autre chose, si ce n'est que c'étaient les os d'une jeune fille de 18 à 20 ans, os qui avaient séjourné pendant plusieurs siècles en contact direct avec la terre dans un sol conservateur. De qui l'autorité est elle préférable, de M. Bidault ou de M. Cayol ? Je laisse au lecteur à le juger.

D'autres médecins ont examiné les ossements, le squelette entier, et non simplement un fémur droit, un os coxal gauche incomplet, une vertèbre lombaire, comme M. Bidault qui prétend asseoir son jugement sur ce petit nombre de débris du corps « pris au hasard, par les membres de la Commission. » Parmi ces médecins nous citerons MM. les docteurs

» pas pour établir l'existence d'un cimetière. On a, de plus,  
 » trouvé avant notre visite, et dans l'enceinte du four inférieur,  
 » deux anneaux d'or, un miroir, une pièce de monnaie et des  
 » fragments d'un vase antique <sup>1</sup>. On ne peut rien conclure d'un  
 » si-petit nombre d'objets, qui ont pu d'ailleurs être apportés  
 » sur les lieux pour confirmer la fraude du faussaire, dont nous  
 » parlerons plus tard. »

Que dire d'une pareille manière de se débarrasser des choses qui vous gênent? Quelles bases désormais y aura-t-il à la critique en archéologie, si le premier venu peut dire ainsi : Ce que vous découvrez ne prouve rien; qui peut me démontrer que tout cela n'a pas été apporté d'ailleurs? Avec cette manière de procéder, il n'y a plus guère de découverte qui puisse avoir la moindre sûreté, la moindre authenticité <sup>2</sup>.

Du reste, quand il s'agit du cimetière, la Commission joue de malheur; ils vont le chercher et démontrent qu'il n'existait pas là où personne n'a jamais prétendu qu'il existât. « Tous les » fragments de tuiles chargés d'inscriptions proviennent du ca- » nal C, » disent-ils, se fiant probablement à de faux renseignements reçus de Boutel, quand ils auraient pu, s'ils tenaient à ne pas consulter mon père, savoir par MM. Aug. Le Prévost, Charma, Le Blant, Lambert, Loisel, Lottin de Laval, par tous

Roulin et Daremberg, dont l'opinion est absolument la même que celle de M. Cayol.

Certains caractères, tels que la pénétration profonde de la terre dans les cellules du rocher qui en sont complètement remplies, montrent, en effet, que ce corps a dû séjourner dans le sol pendant de bien longues années.

<sup>1</sup> Pourquoi le rapporteur ne parle-t-il pas des tuiles avec inscriptions trouvées aussi dans la crypte et des grands anneaux ou bracelets de bronze achetés par la Commission avec une des deux boucles d'oreilles d'or?

<sup>2</sup> Il est vrai que ces Messieurs, en parlant de l'anneau d'or qu'ils ont acheté, disent : « On trouve dans l'antiquité des ornements de cette forme; » mais elle est tellement simple, elle exige si peu d'habileté dans l'ouvrier, » qu'on ne saurait la donner comme le type d'une époque quelconque. » A cela je me bornerai à répondre que si cet anneau n'est pas antique, il n'y a aucun modèle, aucune forme particulière à l'antiquité, et il faut renoncer à distinguer un bijou romain d'un bijou moderne, ce qui jusqu'ici avait été considéré comme facile.

ceux, en un mot, qui avaient assisté à nos fouilles <sup>1</sup> que *pas un* de ces fragments n'avait été trouvé au lieu qu'ils indiquent, mais qu'ils proviennent presque tous des prés N<sup>os</sup> 115, 114, 111 et 202 du cadastre, et le plus petit nombre, des déblais MM qui sont encore aujourd'hui remplis de débris de tuiles et de vases antiques. L'emplacement qu'occupait le cimetière est indiqué sur le plan par la lettre H. Il est vrai que si on avait pris ces renseignements, on n'aurait pas pu écrire : « Enfin le pas- sage lui-même (du baptistère) eut été construit avec des frag- ments de tuiles chargés d'inscriptions funéraires qu'on sup- pose postérieures à l'établissement du baptistère, » et parler de l'imagination poétique et de la « merveilleuse faculté de création » avec laquelle M. Lenormant dans un si petit espace « a pu voir un baptistère, une église, un cimetière, un bourg, une villa, et déterminer, du ton le plus affirmatif, l'emplace- ment de chacun d'eux. » La Commission aurait cependant dû être avertie en lisant dans la brochure de mon père : « Nous avons trouvé.... *sur le terrain d'un cimetière* atten- de nom- breuses épitaphes, presque toutes tracées sur des tuiles à re- bord <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> A cette liste déjà bien respectable des personnes qui l'année dernière auraient pu voir l'ensemble des objets découverts et en visitant les lieux se convaincre par elles-mêmes, nous devons cette année ajouter d'autres noms. D'abord celui d'un des maîtres de la science paléographique, M. de Wailly, et celui d'un jeune savant dont la renommée est européenne et qui dans ses débuts s'est placé aux premiers rangs, M. Léopold Delisle. A ces noms nous ajouterons ceux d'autres personnes qui n'appartiennent pas de même, il est vrai, à l'archéologie, mais dont le témoignage a quelque poids, M. le prince de Broglie et MM. les docteurs Cayol et Daremberg.

<sup>2</sup> Il est vrai que le rapporteur semble n'avoir pas lu avec une grande attention cette notice ; ainsi il prétend que mon père « s'exprime de telle » façon dans tout le cours de sa brochure, que le lecteur se le représente « contemplant de véritables ruines, touchant de vrais monuments, » lorsque nous lisons, dans la *Découverte d'un cimetière mérovingien*, des phrases comme celle-ci : « Le rustique architecte... *arrachant jusqu'au dernier moellon*, fait un monceau des matériaux de sa future façade, » (p. 3) ; ou cette autre : « Après être entrés dans le baptistère de Saint-Taurin, » et l'avoir *reconstruit en imagination* tel qu'il existait peut-être il y a « bien peu de temps. »

Pour l'église, ces Messieurs n'ont pas plus de bonheur que pour le cimetière. « Quand M. Lenormant, lisons nous toujours » dans le même rapport, cite ce Bandulfus<sup>1</sup> qui a écrit son nom » sur l'une des pierres de l'église attenante, il ne faut pas croire » qu'il a vu cette église ou au moins quelque petit pan des mu- » railles dont cette pierre faisait partie ; mais entendre que ra- » massant dans le monceau D une pierre qui porte le nom de » Bandulfus, il a vu par cette puissance de divination qui lui » est propre, que cette pierre appartenait à une église et que » cette église existait en ce lieu même. » Si Messieurs de la Commission s'étaient donné la peine de prendre des renseignements circonstanciés ou de regarder avec attention autour d'eux en visitant le terrain de Boutel, ils auraient su : 1° Que la pierre portant le nom de Baudulfus n'a pas été trouvée avec les autres, mais qu'elle est encore engagée dans une maçonnerie sur la propriété de Boutel dans un endroit très-apparent ; que c'est sa place exceptionnelle qui nous l'a fait considérer comme provenant de l'église. 2° Que du reste l'existence d'un édifice de ce genre ressortait par induction de celle du baptistère et du cimetière. 3° Qu'enfin, dès l'époque où parut la brochure de mon père, nous avions des fragments positifs, tels qu'un débris d'inscription peinte sur un enduit de stuc, une rosace en stuc, et des plaques d'un revêtement de marbre trouvées dans les déblais, derrière la maison de Boutel vers le point A, qui montraient qu'il avait existé auprès du baptistère un édifice décoré avec un certain luxe.

Aujourd'hui, grâce aux nouvelles découvertes, nous sommes bien plus riches en données sur la situation de l'église. La place de l'autel et du *martyrium* est indiquée par la crypte, E, qui devait se trouver au-dessous, la courbe de l'abside dans laquelle débouchait le passage du baptistère par les fondations du mur D<sup>2</sup> (et ce mur ce sont ces Messieurs de la Commission qui

<sup>1</sup> Pourquoi M. Lebeurier, auteur du rapport, écrit-il toujours *Bandulfus* ou *Bandulphus* le nom mérovingien bien connu de *Baudulfus* ? De la part d'un élève de l'école des Chartes c'est un peu compromettant.

<sup>2</sup> Le rapporteur qui fait remarquer que les pieds de la jeune fille étaient

l'ont découvert<sup>1</sup>) ; quant à la limite où s'étendait l'église ou plutôt la chapelle, elle nous semble indiquée par les fondations de maçonnerie que Boutel avait découvertes quand il ajouta il y a quelques années à sa maison une nouvelle pièce vers le chemin. Nous avons indiqué sur le plan le tracé probable de la chapelle qui occupait l'emplacement indiqué par la lettre G. Nous avons joint une coupe, restituée d'après les données retrouvées. La chapelle devait avoir 5<sup>m</sup> 80 de long, et rappelle tout à fait par ses dimensions l'oratoire mérovingien du Langon (Ille-et-Vilaine) qui a 4<sup>m</sup> 30' de large sur 8<sup>m</sup> 90 de longueur.

Tous ces points auraient besoin d'être développés et ils le seront dans le travail que j'annonce de nouveau, ici je n'ai le temps et la place que de les indiquer très-sommairement. Reste à dire deux mots du *vicus* et de la *villa* que, toujours d'après le rapport, nous avons vus dans le même trou que le reste. Ici les préoccupations du rapporteur sautent aux yeux. Qu'on reprenne la brochure de mon père et l'on y trouvera les phrases suivantes<sup>1</sup> : « Dans le site que nous décrivions tout à l'heure, c'est-à- » dire au sein de la plus riante vallée peut-être de cette partie » de la Gaule qui appartenait à la seconde Lyonnaise, et qui » plus tard reçut de ses nouveaux maîtres le nom de Normandie, » un Romain, appelé Serquinius, avait fait bâtir une maison » magnifique..... Serquinius a laissé son nom au village de Ser- » quigny, en latin *Serquiniacus*, où les restes de sa demeure » n'ont cessé de fournir des matériaux aux habitations élevées » dans les temps modernes. Après s'être assis dans la vallée, » appuyé contre un bois, en face de prairies magnifiques et » d'une charmante rivière, Serquinius n'avait pas dû négliger

turnés au nord, quoique dans les premiers siècles et particulièrement dans les catacombes on trouve des exemples de toutes les orientations, nous opposera que nous plaçons l'abside de notre église à l'O. Mais nous lui ferons remarquer que les plus anciennes basiliques ne sont pas orientées, témoin Saint-Pierre et Saint-Jean de Latran dont le chevet est tourné vers le couchant.

La disposition du corps de la jeune fille était déterminée par la forme de la crypte et la direction de l'église, influencée elle-même par la place du baptistère probablement plus ancien et par les accidents du terrain.

<sup>1</sup> P. 4.

» les champs fertiles du plateau voisin. .... A deux kilomètres  
 » du centre de son habitation, il avait élevé au pied de la col-  
 » line; et sur le bord d'une belle source, la colonne monumen-  
 » tale dont nous avons retrouvé les fragments. » Il ressort clai-  
 rement de ces citations que mon père avait indiqué la villa de  
 Serquinius à Serquigny, loin de la maison de Boutel.

Quant au *vicus* je n'ai pas besoin d'en parler longuement. Le rapporteur se contredit lui-même. Il dit dans un endroit que mon père l'a vu dans le monceau de pierres trouvées par Boutel, et dans un autre : « M. Lenormant, par un des plus curieux  
 » efforts de son imagination, fixe l'emplacement du bourg de  
 » Gisai des Aulerques sur l'autre rive de la Risle, en face du  
 » baptistère <sup>1</sup>. »

« Il reste une partie de la découverte que nous n'avons pu  
 » examiner, » dit en terminant le rapporteur, « ce sont les  
 » inscriptions; mais ce que nous venons d'établir suffit pour  
 » révoquer en doute leur authenticité. » Et après quelques in-  
 sinuations sur notre bonne foi : « Pour nous, nous n'avons pas  
 » attaché d'importance à ces *on dit*, parce que nous pensons  
 » connaître le faussaire, l'endroit d'où les fragments de colonne  
 » ont été extraits et l'époque probable de leur dépôt sur le ter-  
 » rain du sieur Boutel. Toutefois, nos recherches n'ont pas  
 » amené jusqu'à présent assez de clarté sur ces faits, pour que  
 » nous puissions vous en entretenir aujourd'hui. » C'est vrai-  
 ment une façon bien commode que de dire : Ce monument est  
 faux; je connais qui l'a fabriqué, mais je ne le dirai pas. Il ne  
 peut pas en être ainsi dans cette circonstance. Je mets au défi  
 les membres de la Commission de dire avec quelque certitude  
 le nom de ce fameux faussaire. Et j'attends ce nom sans la  
 moindre inquiétude.

Mais je le demanderai; les membres de la Commission sont-ils  
 juges pour des inscriptions? Se croient-ils plus habiles qu'un  
 homme dont le nom fait autorité, et que de toute l'Europe on

<sup>1</sup> Dans le travail que nous annonçons, la question de l'emplacement de *Gisacus* et des restes nombreux qui en existent dans la vallée de la Risle sera discutée avec tous les développements désirables.

vient consulter sur ces questions? Où sont les titres de ces Messieurs pour parler de monuments chrétiens, après les erreurs que nous avons relevées? Quels éléments ont-ils pour connaître des nombreuses questions de paléographie et d'épigraphie que soulèvent les inscriptions de Saint-Éloi? Quels travaux, quelles études préparatoires les autorisent à dire que « les *fac-simile...* » laissent déjà voir dans la forme et dans la disposition des » caractères, surtout pour les inscriptions runiques, des marques assez frappantes de fausseté? » Savaient-ils, avant les découvertes de Saint-Éloi, qu'il existât des runes germaniques différents des runes scandinaves? Quels titres donnent aux membres de la Commission autorité comme germanistes, puisqu'ils ont la hardiesse de se croire plus habiles que l'illustre Grimm, qui a admis ces inscriptions et les a publiées dans le Bulletin de l'Académie de Berlin, y donnant la sanction de son imposante autorité?

D'ailleurs, quand même ces Messieurs seraient les premiers savants du monde, quand même ils se connaîtraient en inscriptions chrétiennes mieux que De Rossi et que M. Le Blant, en antiquités germaniques mieux que Grimm lui-même, de quel droit parlent-ils de l'authenticité de monuments qu'ils n'ont pas vus? « Nous n'avons pu les examiner, » disent-ils eux-mêmes. Alors, comment pouvez-vous savoir s'ils portent par eux-mêmes la marque de leur antiquité? Comment prononcez-vous ce mot de *faussaire* à l'occasion d'objets que vous ne connaissez pas? Je le comprendrais encore si vous aviez quelque preuve matérielle par devers vous, qui démontrât la fausseté de ces monuments et révélât le nom de celui qui les a fabriqués. Mais vous n'en avez pas vous ne pouvez pas nommer cet homme; vous dites vous-mêmes : « Nos recherches n'ont pas amené jus- » qu'à présent assez de clarté sur ce sujet. » Vous en êtes réduits à des conjectures, et pour les appuyer, vous prenez pour point de départ ce qui devrait être votre conclusion, c'est-à-dire l'époque des inscriptions que vous considérez *a priori* comme récente. Est-ce là procéder d'une façon régulière et scientifique?

Nous nous arrêterions là bien volontiers, et nous abandonne-

rions ce travail de réfutation, mais le rapporteur a joint un appendice pour faire, dit-il, « toucher au doigt les singulières » préoccupations sous l'influence desquelles M. Lenormant a écrit, » et nous devons en dire quelques mots.

Mon père a publié à la fin de son opuscule une note sur un fragment antique conservé au Jardin des Plantes d'Évreux, et dont le dessin forme la vignette du titre de cette brochure. C'est un tambour de colonne orné dans sa partie supérieure de feuilles d'eau en imbrications comme la colonne monumentale de Saint-Éloi. La partie inférieure a été diminuée et creusée après coup, et on y a sculpté trois groupes distants l'un de l'autre d'environ 0<sup>m</sup> 25 ; celui du centre se compose d'une tête bestiale aux cheveux horripilés et à la barbe touffue <sup>1</sup>, aux oreilles de satyre, sur laquelle semble peser un monogramme composé des lettres grecques Α Μ Η (Αγία Μαρία Ηέρθενος). Le groupe de droite montre un monogramme composé des lettres Α Μ Γ (Αγία Μαρία Γενέτειρα), placé sur une tablette supportée par une main <sup>2</sup>, et le dernier un monogramme plus simple ne contenant que Α Μ (Αγία Μαρία), et posé sur un objet qu'on ne peut plus distinguer. Cette colonne est déposée (ou tout au moins était encore déposée le 14 novembre dernier) dans le Jardin des Plantes, avec d'autres fragments d'architecture accompagnés d'une inscription annonçant qu'ils avaient été *trouvés en 1835 dans les fondations d'une maison à Evreux, et donnés par M. Delhomme, juge et membre du Conseil général* <sup>3</sup>. On était donc autorisé à la considérer comme provenant de la ville même. Mon père fut frappé du rapport que présentaient les sujets gravés après coup sur cette colonne avec le passage de la vie de saint Taurin, où on raconte que le saint prélat fit sortir le démon de la statue de

<sup>1</sup> Le rapporteur conteste ces deux faits : ils sont pourtant certains, sur l'original malgré son état actuel de mutilation, sur le dessin fait par M. Muret en 1845 pour M. Bonnin, et dans le dessin même publié à la suite du rapport, malgré son imperfection. Le contour de la tête indiquerait à lui seul la disposition de la chevelure.

<sup>2</sup> Encore un point contesté par le rapporteur et qui est certain sur le dessin exécuté par M. Muret il y a plus de 40 ans et cité par nos adversaires.

<sup>3</sup> Mon père n'a pas seul vu cette inscription : M. Le Blant qui l'accompagnait l'a aussi remarquée.

Diane sous la forme d'un Ethiopien, noir comme la suie, avec une longue barbe, et qu'il transforma le temple de Diane à Évreux en une église chrétienne.

Le rapporteur vient contester le christianisme de ce monument vénérable du culte de la Vierge. D'abord, dit-il, le monument a été trouvé, non pas à Évreux, « mais au Vieil-Évreux, » au mois d'octobre 1840, en même temps et dans le même » édifice que les belles statues de bronze du musée d'Évreux. » Le dessin de cette pierre lithographié par M. Muret, a été » publié en 1845 par M. Bonnin, dans son atlas du Vieil-Évreux, » pl. XLII, fig. 7, 8 et 9. » Ce n'est pas une autorité bien décisive que celle d'un ouvrage dépourvu de texte, où cette colonne est figurée sans indication du monument d'où elle provient avec cette simple rubrique : *Fragments d'architecture*.

D'ailleurs, l'inscription qui accompagnait cette colonne au Jardin des Plantes était singulièrement positive et son autorité peut bien être opposée à celle de l'Atlas de M. Bonnin, d'autant plus que ce fragment est identique comme style, comme travail et comme nature de pierre avec les fragments trouvés chez M. Delhomme. Cette identité avait déjà frappé M. Muret. Mais quand même nous admettrions que cette colonne ait été trouvée au Vieil-Evreux, qu'en résulterait-il ? Que les monuments conservés au Jardin des Plantes portent des étiquettes inexactes. Mais cela prouverait-il que ce ne soit pas un monument chrétien du <sup>III</sup><sup>e</sup> siècle relatif au culte de Marie et en rapport avec une circonstance de la vie de saint Taurin ? Je ne le crois pas. *Mediolanum-Aulercorum* existait encore, quoique bien diminué, après la destruction d'Evreux par les pirates ; c'est là que Deodatus s'était retiré quand il écrivait la vie de saint Taurin <sup>1</sup>. Rien ne s'oppose à ce qu'on y eut porté après la ruine de la ville ce fragment du temple de Diane converti en église par le saint prélat, comme un monument et pour ainsi dire une relique de son apostolat.

Il est vrai que le rapporteur ne veut pas admettre le christianisme de ce monument : « Le premier groupe, dit-il, repré-

<sup>1</sup> *Vit. sanct. Taur.*, à la suite de la *Découverte d'un cimetière*, p. 61.

» sente une tête à longues oreilles, surmontée de divers signes,  
» au milieu desquels on peut reconnaître un M, et qui rappelle  
» assez naturellement l'idée du roi Midas. » Il faut bien peu  
d'expérience des monuments figurés de l'antiquité pour ignorer  
quel est le type de Midas, qu'on représente toujours en roi de  
l'Orient avec la tiare sur la tête, comme sur les médailles de  
Prymnessus. La fable, qui lui donne des oreilles d'âne, est com-  
parativement récente dans les auteurs et ne se trouve *jamais*  
sur les monuments. D'ailleurs il y a d'autres lettres que le M  
dans le monogramme et le rapporteur n'en rend pas compte ;  
enfin cette manière de placer sur la tête d'un personnage pour  
indiquer son nom un monogramme aussi grand que la tête elle-  
même serait passablement nouvelle.

Voilà quel est ce rapport. D'où peuvent provenir des erreurs  
et des confusions qu'il eût été facile d'éviter en s'instruisant des  
faits? Comment la Commission a-t-elle donc procédé, auprès de  
qui a-t-elle pris des renseignements? C'est ce que tout le monde  
va demander et ce que nous allons maintenant raconter.

La personne la plus capable de fournir des explications sur  
les circonstances de nos découvertes, était mon père. Depuis le  
premier jour de ses recherches, il n'avait cessé de mettre à la  
disposition de quiconque eût voulu les étudier les originaux  
des monuments découverts. Quiconque eût voulu s'adresser à  
lui en eût reçu tous les renseignements qu'il eût pu désirer.

C'est par là que la Commission devait commencer : il était  
naturel et convenable, c'était même un devoir impérieux pour  
elle, de se mettre en rapport avec mon père, de s'instruire auprès  
de lui d'un grand nombre de détails qui n'avaient pu trouver  
place dans sa brochure, de l'avertir même de ses erreurs s'il  
en avait commis, de discuter avec lui les questions qui se rat-  
tachent à ce sujet, et d'arrêter au besoin le développement de  
ses publications. On devait le faire, si on eût agi individuelle-  
ment; mais l'obligation devenait bien plus étroite dès qu'on  
agissait officiellement en Commission, au nom d'une Société  
dont M. Lenormant fait partie, et est, pour me servir des pro-  
pres expressions du rapport, *l'un des plus illustres membres*.  
C'est ainsi seulement qu'on eût pu parler du cimetière de

Saint-Eloi en connaissance de cause. Croit-on que la Commission de la Société de l'Eure ait agi de cette manière ? Elle n'en a rien fait. Non-seulement elle n'a pas voulu entrer en relation avec mon père, mais elle n'a pris de renseignements auprès d'aucun de ceux qui avaient assisté à nos fouilles et qui auraient pu l'instruire à ce sujet. Au lieu de consulter des personnes en état de répondre à leurs questions, ces Messieurs ont été s'adresser à un paysan qui ne sait rien et ne comprend même rien à ses propres découvertes.

Ils ne se sont pas bornés là ; non-seulement ils sont venus sur les lieux procéder comme à une enquête judiciaire, sans avoir vu mon père, sans lui avoir même écrit un mot ; non-seulement ils ont manqué ainsi à tous les égards qu'ils devaient à un confrère, mais comme, après tout, il était bon de voir les choses avant d'en parler, ils sont venus chez mon père pendant son absence, ils ont cherché à séduire et à tromper par de faux prétextes les gens chargés de la garde de la maison pour s'y introduire subrepticement : ils n'y ont pas réussi, et c'est ce qui les a empêchés de voir les inscriptions déposées à Saint-Eloi, qu'en agissant selon les règles de la civilité la plus vulgaire ils auraient pu étudier tout à leur aise. Ces faits, nous sommes prêts à les prouver quand on voudra. On comprendra les sentiments qu'ils m'inspirent. Mais, comme on pourrait trouver suspecte de la part d'un fils l'indignation que lui causent les mauvais procédés dont son père a été l'objet, je me borne à signaler cette étrange et inexplicable conduite à l'animadversion du monde savant et du monde poli.

Une autre circonstance eût dû aussi l'avertir. C'est le titre même de la publication de mon père. Ce n'est pas en effet *Découverte d'un baptistère* ou *Découverte d'une chapelle* que mon père l'a intitulée. Pour le baptistère, il eût fallu entrer dans une discussion d'architecture et d'antiquités ecclésiastiques ; quant à la chapelle, son existence ne ressortait alors que par induction. C'est *Découverte d'un cimetière* qu'il a dit, parce que le cimetière seul était absolument certain, et cette expression méritait l'attention de ceux qui se proposaient de contrôler.

## ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES SUR L'ANTIQUITÉ.

---

### ZOSIME.

« Provectoribus annis studiis que nequaquam aspernandus est omnis usus et lectio scriptorum serioris ac de-terioris ætatis, imprimis iis qui non in vulgari rerum traditarum formula acquiescere sed in causas nexusque rerum et eventorum se insinuare volent. »

HEYNE, *Opusc. Acad.*, t. VI, p. 4.

---

Nous avons déjà cherché à montrer ailleurs, en parlant de plusieurs écrivains du Bas-Empire, latins et grecs, le profit que l'on peut tirer de leurs ouvrages, trop délaissés en France aujourd'hui. L'auteur que nous allons aborder, très-propre à prouver ce que nous avançons, se recommande en outre tout particulièrement à notre attention sous un autre rapport. En effet les historiens qui ont le plus droit à l'étude de la postérité sont, il nous semble, ceux qui, embrassant du regard une partie considérable de l'existence des peuples, l'ont non-seulement racontée, mais ont soumis à un examen réfléchi ce qu'ils racontaient et prétendu en déduire, avec un ensemble de principes généraux, des règles applicables à tous les temps et telles que notre expérience moderne y trouvera encore au besoin d'utiles leçons. Dans le nombre de ces esprits d'élite, pour qui l'histoire est un commentaire de la vie humaine, que s'attache à éclairer leur raisonnement, une place appartient à Zosime.

Nous lui devons une histoire, qu'il a appelée moderne, et qui s'é-

tend depuis le berceau de Rome jusqu'à la troisième année du règne de Théodose le Jeune. Mais avant de nous occuper de cet ouvrage, dont l'importance ne saurait être contestée, considérons l'homme et le temps où il a vécu : ainsi nous entrerons mieux dans l'intelligence du travail qu'il nous a laissé.

Un phénomène curieux que présente le Bas-Empire, c'est la persistance de la vie littéraire qui s'y maintient, en dépit de tant de catastrophes, durant une longue suite de siècles. Constantinople possède, comme la capitale des Ptolémées aux beaux temps de la littérature alexandrine, ses musées, ses bibliothèques et sa classe nombreuse de grammairiens ou gens de lettres ; elle les conservera jusqu'à son dernier jour. « L'écrivainerie, disait Montaigne <sup>1</sup>, semble être quelque symptôme d'un siècle débordé : » ce goût ou cette manie d'écrire fut, à la vérité, un caractère de l'époque byzantine ; mais, par une heureuse circonstance, le genre historique fut le genre favori de cette période. Que de secrétaires des princes, que de grands personnages, fatigués ou dépossédés du pouvoir, ne voit-on pas alors se réfugier dans l'étude des livres et le récit des événements du passé ! Charme ou consolation de leurs loisirs, qui pour nous, du moins, n'est pas demeuré sans profit.

Zosime, lui aussi, appartenait à la classe des hauts fonctionnaires du palais, dont le personnel se recrutait entre les plus instruits et les plus lettrés. A son nom sont joints le titre de comte et celui d'avocat du fisc, emploi qu'il exerça sous Théodose le Jeune. Jadis Septime Sévère avait débuté par cette charge dans la carrière des honneurs <sup>2</sup>. Toutefois il semble difficile de concilier cette position officielle et le ton de liberté chagrine qui annonce que Zosime est au nombre des mécontents. On sent qu'il a conservé le cœur d'un Romain : les yeux tournés vers la gloire passée, il aime à répandre sur le papier les regrets dont son âme est remplie. Sans doute on conclura de cette observation qu'il ne travailla à son histoire qu'après être sorti de la vie active, et que, selon un usage assez fréquent, il consacra sa retraite à la composition de ce travail qui ne fut publié qu'après lui. Ainsi sa franchise à parler des hommes et des choses trouverait son explication. Quant à sa vie, elle paraît avoir

<sup>1</sup> *Essais*, III, 9.

<sup>2</sup> Aurélius Victor, *de Cæsaribus*, c. xx. — C'était, en effet, le premier degré des hautes fonctions publiques. L'avocat du fisc était choisi entre tous les avocats, quelle que fût la juridiction devant laquelle ils plaïdassent.

occupé la dernière partie du iv<sup>e</sup> siècle et s'être prolongée jusque vers le milieu du v<sup>e</sup>.

Pour comprendre les sentiments qui ont animé un écrivain, il faut d'ailleurs, nous l'avons indiqué, en se reportant à son époque, recueillir et chez ses contemporains et chez lui les traits qui la représentent ; il faut y chercher quels spectacles ont frappé ses regards, quelles tendances ont conduit sa plume. L'empire de Constantinople commençait à périr de cette longue mort qui se prolongea pendant dix siècles. Les Romains de Byzance avaient même perdu, par l'effet de la décadence des mœurs, l'avantage qui subsista le dernier chez leurs ancêtres, la supériorité de l'art militaire : la corruption avait pénétré dans la milice où s'étaient longtemps réfugiés les anciens principes ; les légions étaient devenues les fléaux comme les arbitres de l'État. L'avidité vénale des soldats n'était égalée que par l'ambition incapable des chefs. A l'intérieur régnait l'intrigue, à l'extérieur la confusion. Comment donc s'étonner que le témoin et l'historien de ces temps ait dans son accent quelque chose de triste et de découragé ? Ne trouvera-t-on pas plutôt que cette teinte sombre répandue sur le récit ajoute à la vérité du tableau ? Tel était l'aspect menaçant de l'Empire, ou, pour parler plus exactement, celui des choses humaines. Un monde s'écroulait, et, derrière ses ruines, on n'apercevait pas clairement celui qui devait prendre sa place. Une division profonde s'était dès lors établie au sein de la société. Les uns, restés fermes dans l'antique foi, contemporaine des prospérités de Rome, attribuaient à son abandon la décadence toujours croissante : les dieux méprisés avaient, disaient-ils, vengé l'autel de la victoire demeuré sans adorateurs ; aux chrétiens il fallait imputer le sang versé, les défaites subies, les provinces perdues, les barbares s'avancant de plus en plus au cœur de l'Empire. Les autres, éclairés des lumières du Christianisme, jetaient sur le présent un regard résigné, et, confiants dans l'avenir, s'efforçaient de faire partager cette sécurité aux païens : en outre, et pour réfuter la calomnie, d'illustres propagateurs de la vérité nouvelle (parmi lesquels Orose, que nous avons étudié précédemment) entreprenaient d'opposer aux plaintes de l'impiété oublieuse la funeste mais instructive image des infortunes du passé.

On l'a remarqué avec raison : il n'y avait plus guère de possibles en ce moment que ces histoires qui sont l'expression d'une opinion, d'un parti. Mais, indépendamment de l'intérêt que cette littérature

toute polémique emprunte à la passion qui l'anime, on comprend que, si l'on veut arriver à une juste appréciation des faits, il est nécessaire de comparer entre eux ces témoignages souvent contradictoires, de les éclairer et de les compléter les uns par les autres. L'ouvrage de Zosime, un peu postérieur à celui d'Orose, en forme exactement la contre-partie et embrasse presque la même période de temps. Alors la lutte entre les deux religions touchait à son terme : le livre de Zosime, non moins curieux à cet égard, est donc comme le dernier plaidoyer en faveur du paganisme ; c'est la dernière protestation contre le culte chrétien dont le triomphe va désormais cesser d'être combattu.

Une autre particularité de l'histoire à cette époque, un côté qui la relève en quelque sorte de l'état d'abaissement où elle était tombée, c'est que nous y voyons pénétrer, plus distinctement que par le passé, ces idées générales qui lui impriment un caractère plus sérieux et plus philosophique. Déjà, il est vrai, un Grec dévoué à la fortune de Rome, dans les plus beaux temps de cette république, s'était attaché à prouver que la suite de ses prospérités et de ses exploits dépendait de l'action d'un ressort permanent, la sagesse continue de sa politique, et non d'une série prolongée d'heureux hasards<sup>1</sup>. A son tour, lorsqu'un nouvel ordre d'effets se succède, dans un sens contraire au passé mais avec une régularité aussi parfaite, Zosime veut expliquer cet enchaînement de mauvais succès qui entraînent l'Empire vers sa ruine et les rapporter à leurs causes. Tel est le principal objet de son ouvrage, comme il l'expose dans ce début plein de gravité :

« Polybe de Mégalopolis, qui entreprit de transmettre à la postérité tous les événements remarquables de son siècle, crut à propos de montrer, par les faits mêmes, comment les Romains ne parvinrent pas à une puissance considérable pendant les six cents ans que remplit, depuis la fondation de leur ville, une lutte incessante contre leurs voisins, mais se rendirent seulement maîtres d'une partie de l'Italie ; comment ensuite, après avoir été dépouillés de leurs conquêtes par l'invasion d'Annibal et le désastre de Cannes, après avoir vu l'ennemi menacer jusqu'à leurs propres murailles, ils s'élevèrent tout à coup à un si haut point de grandeur, qu'en moins de cinquante-trois ans ils eurent subjugué, outre l'Italie entière, toute l'Afrique et

<sup>1</sup> Voy. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, t. II, c. 6.

l'Espagne, puis, animés d'une plus vaste ambition, passèrent la mer Ionienne, réduisirent les Grecs sous leur pouvoir et dépouillèrent les Macédoniens de leur empire. On ne saurait rapporter à la force humaine la cause de si rapides progrès ; il faut l'imputer plutôt à la nécessité du destin, ou à l'influence des astres, ou à la volonté des dieux, qui récompense par le succès les actions conformes à la justice. Ces principes, tout en attribuant aux événements une suite naturelle qui en semble une explication suffisante, donnent lieu de penser, à ceux qui jugent sainement des choses, que la conduite des affaires humaines est commise aux soins de la divine providence : d'après ses vues, quand les bons esprits sont nombreux dans un Etat, il prospère ; quand au contraire ils deviennent de plus en plus rares, il tombe dans la faiblesse que l'on déplore maintenant... L'expérience de ce qui est arrivé nous prouve assez qu'il en est ainsi. On a pu le constater notamment à l'époque du règne d'Octave. Ce fut alors que s'introduisirent les danses des pantomimes, inconnues avant Pylade et Bathylle qui les mirent en vogue, et bien d'autres nouveautés qui ont été jusqu'à nous la source de beaucoup de maux... Or, après que Polybe a raconté comment les Romains acquièrent leur puissance en peu de temps, je vais dire à présent comment ils l'ont perdue aussi vite par leurs propres fautes. »

Ce n'est pas que Zosime se presse de réaliser sa promesse. Au lieu de déployer la force et la hauteur de pensée qu'annonce ce commencement de son livre, il se borne tout d'abord à tracer, presque sans réflexions, l'esquisse des principaux événements qui ont rempli les premiers âges de Rome. Ajoutons qu'à la sécheresse de l'abrége qui caractérise cette partie, se joignent les traces d'un défaut qui reparaitra plus d'une fois chez l'auteur, la superstition. Dès ce moment, il nous avertit qu'il ne se contentera pas de demander à l'étude raisonnée des faits les causes de ruine qui ont miné l'Empire : « Lorsque je serai arrivé, dit-il, au temps où se multiplient les symptômes de la décadence, j'en chercherai la source autant que possible et je la découvrirai dans divers oracles. » Par là on voit assez que, malgré sa supériorité relative dans le Bas-Empire, il ne faut pas attendre de cet écrivain l'esprit politique d'un Polybe ou la philosophie éclairée d'un Montesquieu.

Au reste l'ouvrage de Zosime, tel qu'il nous est parvenu, n'est pas terminé, et peut-être ne l'a-t-il été jamais. Il est certain que la fin ne paraît point en avoir été connue, à une date déjà ancienne,

et que les lacunes qui se remarquent dans les livres précédents semblent avoir dès lors existé. On peut donc croire que l'auteur n'a pas eu le loisir d'achever son travail : les vides qui s'y trouvent sont du moins antérieurs au ix<sup>e</sup> siècle, puisque l'extrait qui en a été donné par Photius, dans sa *Bibliothèque*, fait juger que le savant patriarche ne possédait pas de copie plus complète que celles qui nous restent aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, toutes les parties de l'œuvre de Zosime sont loin d'être également développées. Composée de six livres, cette histoire ne fait parcourir en réalité avec détail que les temps les plus voisins de l'écrivain, dans lesquels réside son principal intérêt. Jusque là, on l'analysera en quelques mots : car, franchissant à la hâte l'époque des rois et celle des consuls, Zosime s'élançait presque aussitôt à celle des empereurs ; et peu de pages lui suffisaient pour traverser plusieurs siècles de leur gouvernement. Sa marche devient moins brusque, seulement vers 250 après J.-C. ; et il se ralentit ensuite de plus en plus, en approchant de l'année 410 où il s'arrête.

Dans la période où il s'étend davantage, Zosime peut spécialement servir de continuateur à Hérodien, dont le travail va de la mort de Marc-Aurèle à l'avènement de Gordien III (180-238 de J.-C.) ; et l'on ne saurait nier que, pour les deux siècles qui suivent, il ne nous soit d'un très-utile secours. Son récit, qui nous conduit jusqu'au moment où Rome tombe au pouvoir des Goths, offre en effet bon nombre de particularités remarquables. Mais remontons au début même du livre, en considérant que si Zosime, en cet endroit, n'est que l'abrégiateur d'autres écrivains, nous avons perdu plusieurs de ceux dont il avait fait usage. C'est, avons-nous dit, par un tableau rapide de la naissance et des progrès de la puissance romaine qu'il commence son œuvre : à cette description il mêle une excursion assez longue sur les affaires de la Grèce. Bientôt, arrivé à la chute de la République, quels tristes spectacles, quels douloureux enseignements, l'auteur nous présente dans sa brièveté même ! Cet empire, à peine fondé par le courage de César et que l'on eût cru affermi par la sagesse de son successeur, est assailli à la fois par tous les vices : l'aspect de la plus affligeante réalité succède aux espérances de rénovation qu'il avait pu faire concevoir. Acheté par le sacrifice de la liberté, l'ordre n'a pas tardé à périr. Le monde romain, dans les maîtres qu'il s'est donnés, n'a trouvé que de lâches tyrans, terribles à leurs seuls sujets. La désolation règne au dehors

comme au dedans. Révoltes d'armées, assassinats d'empereurs, guerres sans fin, irruptions de barbares, accidents, pestes, calamités de tout genre : telle est la suite monotone que, dès ses premières pages, nous présente cette histoire et qu'interrompt seulement çà et là le souvenir de quelques princes, qui, en rappelant les anciennes vertus de Rome, l'arrêtaient un instant sur le penchant de sa perte. Mais le sol épuisé ne produisait qu'à des intervalles de plus en plus rares des chefs tels que ceux qui avaient jadis fait sa grandeur.

Moribus antiquis res stat Romana virisque,

répétait Cicéron, après le vieil Ennius, en montrant, dans sa *République*, que, par leur action réciproque, la force des institutions et le génie des hommes avaient longtemps concouru au maintien et à la prospérité de l'Etat. Au contraire, il faut voir, avec Zosime, comment l'affaiblissement graduel de ces deux principes a dissous et peu à peu entraîné à sa ruine le solide édifice de la puissance romaine. D'une part son élévation, de l'autre sa chute nous sont ainsi pleinement expliquées.

Ces considérations, mêlées au résumé de Zosime, suffisent justement pour distinguer son ouvrage de la foule des maigres abrégés qui furent la littérature favorite du Bas-Empire. Par malheur, le caractère original de l'écrivain se montre surtout dans le cinquième livre, et dans le sixième qui, après s'être annoncé comme le plus curieux, s'interrompt beaucoup trop vite. Là, en effet, se déployait sans doute en liberté le système historique de l'auteur ; là il devait développer avec étendue la thèse qu'il avait avancée. Mais, lorsque sa narration entre plus largement dans l'explication des événements et de leurs sources, elle s'arrête à la seizième année du règne d'Honorius, qui fut le troisième de l'association de Théodose le Jeune à l'Empire. La conclusion de l'œuvre manquant, on ne peut que hasarder des conjectures sur la manière dont elle eût été réalisée, puisque, au lieu d'une discussion générale, nous n'avons que des causes de ruine indiquées çà et là, à l'occasion de faits particuliers. Quelles sont toutefois, selon Zosime, les principales de ces causes ? Il est aisé de les dégager des derniers livres, et le cours de son récit les a fait suffisamment entrevoir : c'est l'abandon de l'état républicain, surtout celui du culte des anciens dieux et des cérémonies patriotiques qu'il consacrait ; l'introduction de coutumes cor-

ruptrices pour les mœurs publiques, telles que les danses des pantomimes<sup>1</sup> ; la tyrannie d'une longue suite de mauvais princes et l'établissement d'une seconde capitale à Byzance. Il semble en outre à Zosime qu'il y a eu dans l'Empire trois degrés de décadence, et, pour ainsi dire, trois étapes par lesquelles il s'est acheminé à sa perte, qu'il a vue se consommer par la prise de Rome : la première sous Auguste, la seconde sous Constantin, la troisième et dernière sous les enfants de Théodose.

Laissons maintenant de côté l'objet spécial de l'historien et le cadre qu'il s'est tracé, pour entrer dans l'examen des détails et recueillir ce qu'ils offrent de caractéristique. Déjà nous avons signalé la mélancolie uniforme de ses récits, cette mélancolie qui peint si bien une époque ravagée, non-seulement par les guerres, mais par tous les fléaux. « La maladie contagieuse, dit Zosime, au livre premier, revint avec plus de fureur que jamais : pendant qu'elle désolait l'Empire, elle semblait rendre supportables les violences qu'exerçaient les barbares et apporter une sorte de consolation à ceux qu'elle faisait mourir. » Une autre particularité de l'écrivain, c'est qu'il juge avec liberté les hommes ainsi que les choses : non qu'il ne soit à propos de contrôler ses opinions sur les faits ou les personnages et de les réfuter souvent ; mais, s'il est vrai que les erreurs même, par la discussion à laquelle on les soumet, tournent au profit de la vérité, les témoignages d'un homme de parti, quand il est grave et sincère tel que Zosime paraît l'être, méritent surtout un examen attentif. Ils ont pour effet heureux de servir de correctif à d'autres témoignages trop exclusifs et qui tombent dans un excès opposé : je veux dire ceux d'Eusèbe, de Socrate, de Théodoret et de Sozomène.

Tout en regrettant que Zosime ait été injuste pour ces empereurs qui, voyant plus avant dans les choses humaines ou éclairés d'un rayon d'en haut, ont compris que le monde ne pouvait se régénérer qu'en devenant chrétien, on ne négligera pas de donner une sérieuse attention aux jugements qu'il a portés sur eux et qui forment une espèce de contrepoids à des exagérations contraires. Prenons pour exemple Constantin. Il ne saurait être aux yeux de l'histoire im-

<sup>1</sup> On sait le funeste effet de ces pantomimes, qui, chassant de la scène les tragédies et les comédies, substituèrent aux spectacles qui touchent et élèvent l'esprit les spectacles qui l'énervent et l'amollissent : de là surtout cette colère qui anime les Pères de l'Église contre les jeux du théâtre romain.

partiale ce qu'il a été aux yeux prévenus de ceux dont il embrassait très-sagement le culte. Sans les révélations des auteurs que l'on peut appeler les organes de l'opposition du temps, nous partagerions néanmoins pour lui des sentiments que la chaleur de la lutte excuse, mais que les droits imprescriptibles de la morale doivent modifier. Bien que nous n'ayons garde d'adopter à son égard l'opinion passionnée de Zosime, elle nous permettra de mieux discerner ce qu'on est fondé à lui reprocher : on séparera d'ailleurs, sans trop de peine, de ce qu'il y a de durable dans ces appréciations, ce qui est passager, les impressions du dépit et de la colère.

Suivant Zosime, c'est parce que Constantin n'avait pu obtenir, auprès des pontifes des dieux, l'absolution de ses crimes, qu'il se jeta dans les bras d'une religion plus prompte à promettre le pardon. Mais qui croirait à cette rigueur inflexible chez les prêtres d'un culte si complaisant pour les vices ; et n'y a-t-il point une fausseté évidente dans cette accusation de faiblesse, dirigée contre le Christianisme du IV<sup>e</sup> siècle ? La manière dont Zosime explique la fondation de Constantinople, cette haute pensée politique qui donna à l'Empire romain un surcroît de plus de mille ans d'existence, n'est-elle pas aussi empreinte d'une prévention étroite et aveugle ? Au dire de l'historien, ce fut après s'être attiré par ses meurtres, autant que par son mépris injurieux de l'antique religion, la haine du sénat et du peuple, que Constantin songea à se créer une nouvelle capitale, les plaintes qui éclataient contre lui de toutes parts lui ayant rendu le séjour de Rome insupportable. Selon le même témoignage, Constantin, avant de choisir l'emplacement de Byzance, avait songé, comme Auguste, à celui de Troie. Une partie inachevée de muraille, que l'on apercevait en naviguant vers l'Hellespont, attesta longtemps ce projet. Quoi qu'il en soit, le prince, tout entier à ses entreprises de construction ou de restauration, aurait, à en croire Zosime, renoncé dès ce moment à la guerre et laissé ravager, jusque sous ses yeux, les environs de la ville qu'il appela de son nom. Ici encore se manifeste le dénigrement de l'historien qui, non content de décrier tous les travaux, tous les changements politiques dont Constantin fut l'auteur, ne craint pas de l'accuser de lâcheté.

<sup>1</sup> A une nouvelle religion il fallait une nouvelle capitale : sur les avantages de l'emplacement de Constantinople on peut du reste consulter, entre autres auteurs, un morceau récent de M. Charpentier, *Etudes sur les Pères de l'Eglise*, t. I, p. 156.

Pour ce qui concerne ces jugements, nous sommes heureux de pouvoir les combattre en leur opposant ceux d'un autre païen, d'Aurélius Victor, qui, loin de confirmer les récriminations de son coreligionnaire, n'hésite pas à faire de Constantin, dans les *Césars*, un très-grand éloge. Dans sa malveillante critique, qui n'épargne aucune de ses mesures de gouvernement, Zosime reproche surtout à ce prince d'infâmes exactions qui ruinaient les villes et en réduisaient les habitants au désespoir. Il prétend que, pour épuiser la fortune des plus riches citoyens, il les accablait d'honneurs onéreux, et qu'écrasées par le fardeau des charges publiques, les principales familles romaines furent contraintes d'abandonner leurs propres maisons. Mais, ce qui dément la violence de ce langage, c'est que, sous cette administration si maltraitée par notre auteur, tout sembla renaître, les légions romaines ayant même repris l'offensive contre leurs ennemis ; et le terme de ce règne fut le signal d'une nouvelle décadence. A peine, en effet, Constantin eut-il cessé de vivre, que, partagé entre ses enfants, l'Empire retomba dans la faiblesse et la confusion <sup>1</sup>.

Cependant Constantinople devait, malgré ses malheurs, demeurer durant plus de onze siècles la capitale de l'Orient : aussi, sous plusieurs de ses souverains, connut-elle encore des jours de prospérité. Julien, le premier, y rappela les beaux temps de l'Empire, d'après Zosime, qui se plaît à s'arrêter sur l'histoire de ce prince, dont il raconte l'expédition en Perse avec de forts grands développements ; mais les qualités du jeune guerrier et sa mort valeureuse ne suffiraient pas pour justifier la faveur qu'il lui témoigne. Elle a surtout sa cause dans l'attachement de Julien au paganisme, qu'atteste son surnom d'Apostat ; c'est là l'explication de la vive sympathie qui éclate dès le début par ces paroles enthousiastes : « Beaucoup d'historiens et de poètes, dit-il, ont publié ce qu'il a fait jusqu'à la fin de sa vie, bien qu'aucun d'eux n'ait égalé par ses paroles la grandeur des exploits de ce héros. » Après cela, il lui attribue des succès presque fabuleux : telle est une victoire remportée près du Rhin, où il aurait fait périr soixante mille barbares par le fer et tout autant dans les eaux du fleuve. En écartant cette exagération et d'autres semblables, on ne fera d'ailleurs nulle difficulté de rendre hommage, avec l'historien, à l'habile gouverne-

<sup>1</sup> Au sujet de l'opinion de Zosime sur Constantin, voy. les observations de Sainte-Croix, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIX, p. 466.

ment de Julien dans les Gaules, à son activité éclairée, en un mot à cette merveilleuse transformation qui fit tout à coup du jeune étudiant d'Athènes le soutien de l'État et l'effroi des barbares, ses talents politiques et militaires s'étant, comme par une inspiration soudaine, trouvés de niveau avec son savoir et son éloquence. Mais, pourquoi lui accorder l'honneur d'avoir fondé des institutions qui ne lui appartiennent nullement ? C'est ainsi que Zosime loue Julien d'avoir honoré Constantinople d'un sénat semblable à celui de Rome, tandis que ce sénat remontait à Constantin. Zosime signale avec plus de raison, parmi ses établissements, un port considérable, destiné à mettre les vaisseaux en sûreté du côté du sud ; une galerie magnifique, construite en forme de sigma et touchant par une de ses extrémités au port ; une bibliothèque placée dans le palais et richement fournie de livres.

Pourquoi, aussi, ne pas mêler de justes restrictions à des éloges trop complaisants ? En réalité, une chose manqua, non pas aux mœurs, mais à l'esprit de ce prince rigide : ce fut le sérieux. Il semble que l'ironie sied peu à celui qui dispose de la force réelle et qu'il convient de la laisser comme défense ou comme consolation à ceux qui n'ont pas la puissance. Or ce fut par là que Julien, maître de l'Empire, attaqua de préférence ses ennemis : l'ironie était son arme et sa vengeance. Ce n'était pas seulement contre les chrétiens qu'il en usait ; elle était en quelque sorte pour lui un moyen de gouvernement. Où beaucoup de ses prédécesseurs avaient fait couler le sang, il aimait mieux punir par le ridicule. Une troupe d'élite ayant manqué de cœur dans un combat, il la fit revêtir d'habits de femme et passer en cet état devant les autres corps de l'armée. Les consuls, au moment où il s'empara du pouvoir, s'étant retirés pour ne pas le reconnaître, il les fit appeler dans les actes publics *les consuls fugitifs*. Telle fut toutefois, d'après notre historien, la douleur que la perte de ce prince fit éprouver aux Romains qu'on lapida dans plusieurs villes les messagers qui en apportèrent la nouvelle : les ennemis, au contraire, tressaillirent de joie et coururent aux armes.

Les préventions religieuses de Zosime, toujours plus ou moins marquées dans son appréciation des empereurs, reparaissent surtout quand il arrive à Théodose. Ceux qui ont lu le règne de ce grand prince dans l'histoire justement estimée de Fléchier, auront peine à concilier son récit avec celui de Zosime ; ou plutôt il ne leur

sera que trop aisé de reconnaître à quel point le jugement de ce dernier a été altéré par la passion. C'est qu'à ses yeux, Théodose est coupable d'avoir achevé l'ouvrage de Constantin, en consolidant au sein de l'Empire la domination désormais presque exclusive du christianisme.

Ces aspirations surannées vers le passé, ces croyances immobiles à d'antiques erreurs, invoquées comme dernier recours de salut, font vivement regretter que des esprits et des cœurs élevés, tels que Zosime et Symmaque, se soient mépris à ce point sur les causes de la décadence romaine et sur les moyens de l'arrêter<sup>1</sup>. On ne peut s'empêcher de déplorer, avec un écrivain éminent de nos jours<sup>2</sup>, que la religion chrétienne ne fût pas devenue celle de l'Empire sous Marc-Aurèle, à l'époque où il restait encore à l'État quelque vie ; car alors elle aurait pu le régénérer. Mais, adoptée trop tard, comment eût-elle rendu l'existence à ce cadavre, dont la dissolution féconde et providentielle devait engendrer les États modernes ?

Quant à Zosime, bien loin d'avoir aperçu le rayon qui commence à luire et qui doit éclairer l'avenir, mêlé obstinément au parti stationnaire il n'invente pas même les accusations qu'il dirige contre la religion chrétienne, il ne fait que répéter celles qui avaient servi à la passion de ses devanciers ; et le plus fâcheux effet des sentiments qui l'aveuglent est de troubler son intelligence historique, en lui faisant méconnaître la nature des événements autant que la valeur des hommes. Ainsi, pour Théodose, il n'est pas moins rigoureux que pour Constantin. A la vérité, il ne saurait révoquer en doute son courage et ses victoires ; mais, s'il n'attaque pas le capitaine, il s'en prend à l'homme qui a flétri, dit-il, dans la paix, la gloire que lui avait procurée la guerre, et auquel il impute un caractère plein de dissimulation et de fausseté. En outre, par un système d'interprétation maligne, le bien qu'il ne peut contester dans le règne de ce prince, il s'attache à le déprécier, en lui assignant des causes secrètes qui le corrompent dans sa source. On se refusera sans doute à reconnaître le grand Théodose dans le souverain fantasque et inégal que Zosime nous représente, livré d'habi-

<sup>1</sup> « De cet abandon des anciennes traditions religieuses, dit Zosime à la fin du livre IV, sortirent la décadence de l'État, l'invasion des barbares, la désolation des provinces et ce changement si déplorable de la face de l'Empire, qu'on ne peut seulement plus reconnaître le lieu où étaient autrefois les villes les plus célèbres. »

<sup>2</sup> M. Villemain, voy. les *Nouveaux mélanges*, p. 283 : « De la philosophie stoïque et du Christianisme. »

tude au goût des plaisirs et qui ne sortait de sa mollesse que pour se porter à mille excès, toujours esclave de ses propres passions et souvent de celles des autres. Ce n'est pas là celui qu'Aurélius Victor, dont nous avons loué l'impartialité, proclamait un nouveau Trajan exempt des faiblesses qui n'avaient pas manqué à cet empereur <sup>1</sup>. Mais Zosime ne pouvait lui pardonner d'avoir aboli les sacrifices offerts aux faux dieux <sup>2</sup> : « On faisait, selon lui, la guerre aux temples; et il y avait du danger à lever les yeux au ciel pour en adorer les habitants. » Voilà ce qui explique tant d'assertions mensongères de l'historien, reprochant à Théodose son ardeur pour les jeux du cirque et pour la pompe extérieure, le luxe de sa table et l'excès de ses autres dépenses, multipliant les charges publiques. Au reste une phrase, qui semble avoir été écrite par mégarde, infirme tous ces témoignages en les remplaçant par un bel éloge : « Sous ce règne, dit Zosime, les soldats commencèrent à reprendre courage et les paysans à cultiver leurs terres et à soigner leurs troupeaux <sup>3</sup>. »

Pour un prince de Constantinople, c'était une bonne fortune rare, que de mourir sur le trône. Telle fut, en tout cas, celle de Théodose, dont le corps fut déposé, au rapport de Zosime, dans la tombe impériale de ses prédécesseurs. Mais, après lui, la décadence de l'État devint de plus en plus rapide et irrévocable : c'est ce que nous apprend l'historien, en montrant les fils de Théodose, Arcadius et Honorius, soumis à la tutelle ambitieuse et avide de Rufin et de Stilicon. Il peint ces deux ministres, dominateurs de leurs jeunes maîtres, et la perfidie du premier livrant la Grèce et l'Italie aux ravages des barbares, tandis qu'il voulait se frayer, à travers le pays en ruines, un chemin au pouvoir suprême. Quant à Stilicon, dont la mollesse calculée relâcha les derniers liens de la discipline <sup>4</sup>, il périt par le glaive, comme Rufin, qui avait été sa victime. C'était le temps des fortunes soudaines et éphémères. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire dans les gouvernements faibles et corrompus, de scandaleuses élévations outrageaient la vertu; et par leur chute, suivant l'expression hardie d'un poète, les coupables

<sup>1</sup> *Epitome*, c. XLVIII; Cf. Orose, VII, 34.

<sup>2</sup> Cod. Theod. xv, 12. Cf. Heyne, *Opusc. Acad.*, t. VI, p. 124.

<sup>3</sup> Sur la partialité que Zosime a montrée contre Théodose, on peut voir d'ailleurs la Vie de cet empereur par Flécher, édit. de 1749, p. 178, 355 et 359.

<sup>4</sup> Zosime, après ce premier jugement porté sur Stilicon, le traite ensuite, on le remarquera toutefois, d'une manière beaucoup plus favorable.

sembraient ensuite absoudre les dieux. Tel vit-on, à la même époque, Eutrope précipité du sommet de la puissance dans l'abîme du malheur; Eutrope, qui, selon le témoignage de Zosime, s'était cru au-dessus des nuages et à l'abri de la foudre. La bassesse des intrigues, qui créaient et renversaient ces pouvoirs d'un jour, répondait à la dégradation des caractères. Pour perdre les premiers de l'État, il ne fallait que l'accusation, je transcris littéralement, *d'un marchand de saucissons*<sup>1</sup>; et cependant, les favoris se disputaient en foule le triste et périlleux avantage de mener leurs maîtres *comme des bêtes* (ce sont encore les paroles de Zosime), et de s'engraisser de la misère du peuple.

Comment s'étonner dès lors que les principes de la politique eussent entièrement changé avec les institutions et les mœurs? Après que le sénat de Rome avait refusé si longtemps de s'accommoder avec un ennemi qui ne s'avouait pas vaincu, nous le voyons, sous Honorius, acheter la paix, cette paix qu'on ne peut acheter une fois sans être condamné à la payer toujours. Lorsqu'Alarie est arrivé en 408 sur les frontières de l'Italie, on convient de lui payer 4,600 livres d'or, comme pour lui donner un avant-goût des richesses que la capitale renferme. Une seule voix, la voix de Lampadius, protesta contre cet indigne marché: «Ce n'est pas là une paix, s'écria-t-il, c'est un pacte de servitude.» Cette parole ne tarda pas à recevoir son accomplissement. En vain les Romains, assaillis de menaces réitérées et sans ressources dans leur courage, recoururent-ils, par un retour frivole vers le passé, au culte des faux dieux: ni les cérémonies prescrites par les pontifes, ni les sacrifices offerts à grands frais, ne purent éloigner l'ennemi. Peu après, on était obligé de dépouiller de leurs ornements les temples et les images de ces divinités, pour amasser l'or du nouveau rachat exigé par Alarie; et, par une juste ironie du sort, entre les statues que la pénurie publique faisait fondre, il y avait celle de la Valeur: profanation dont s'indigne la piété superstitieuse de Zosime.

Chose singulière! Rome, sans armes et sans soldats pour la défendre, était encore protégée par le prestige de sa vieille gloire. Elle avait comme une majesté de reine déchuë qui imposait aux barbares et retenait leurs bras prêts à la frapper. Après avoir insulté aux Romains qui venaient de nouveau lui demander la paix, après leur

<sup>1</sup> ἄλλοτεπωτόν: ce mot signifiait, par extension, un homme de la lie du peuple.

avoir répondu avec dédain qu'il leur laisserait, au prix de tous leurs biens, *la vie*, Alarie, si l'on en croit Zosime, hésitait à la pensée de consommer sa conquête : par un subit accès de modération, il pressa lui-même Honorius « de ne pas permettre qu'une cité qui avait commandé plus de mille ans à une grande partie de l'univers fût livrée à la flamme et au pillage ; » et il entra comme malgré lui dans cette ville que lui livrait la Providence.

Si telle était la triste situation de l'Occident, celle de l'Orient, où régnait Arcadius, n'était guère moins déplorable. Dans la personne de ce prince comme dans celle d'Honorius, on vit démentie, plus ouvertement que jamais, la vérité de cet adage latin : *Fortes creantur a fortibus*. C'est, en effet, à partir du fils dégénéré de Théodose que, dans l'empire de Constantinople, les causes de ruine, latentes jusque-là ou interrompues, éclatent au grand jour et avec une effrayante continuité. Parmi les signes de la décadence croissante on remarquera que la nouvelle Rome, non plus que l'ancienne, ne trouvait alors en son sein des chefs qu'elle pût donner à ses soldats. Réduite à les faire commander par des barbares, elle était souvent trahie par ces généraux étrangers qui s'unissaient à leurs ennemis pour piller ceux qu'ils auraient dû défendre<sup>1</sup>. De même, dans le palais du monarque, il n'y avait plus des conseillers et des hommes d'État, mais des eunuques, des délateurs et autres favoris aussi indignes, qui se disputaient les successions arrachées aux légitimes héritiers. L'ignorance des masses devait naître de cet abaissement des esprits et des cœurs, fruit naturel d'un gouvernement avili. Un symptôme de cette ignorance fut, suivant Zosime, la destruction des images des Muses, statues remarquables, placées autrefois sur le mont Hélicon, et qui, transportées depuis dans le sénat de Constantinople, y périrent en 404, par un incendie, au milieu d'une sédition.

Pour expliquer la durée de cette image d'État, destinée à subsister encore plusieurs siècles, Zosime ne trouvait qu'une raison, « c'était que la fortune voulait maintenir quelques villes sous l'obéissance de Constantinople. » Mais ces villes, que la capitale était incapable de protéger, languissaient dans une si déplorable faiblesse, qu'il suffisait d'une troupe de soldats déserteurs et d'es-

<sup>1</sup> Les armées romaines elles-mêmes renfermaient, dans cette époque, plus d'étrangers que d'indigènes, en sorte que la description d'une de ces armées ressemblait à une énumération de peuples barbares.

claves fugitifs pour y porter l'épouvante. Ces circonstances critiques étaient compliquées par les querelles religieuses que fomentaient non-seulement les princes et la classe très-nombreuse des moines, mais les femmes elles-mêmes. Le patriarche de Constantinople, Jean Chrysostome, n'eut pas, comme l'atteste notre historien, d'adversaire plus acharné que l'impératrice Eudoxie.

Parmi les renseignements les plus curieux que l'on peut emprunter à Zosime <sup>1</sup>, il faut compter ceux qui concernent les barbares, nos ancêtres, dont nous rencontrons chez lui plus d'une mention. Aussi prompts à se retirer qu'à revenir, les barbares harcelaient sans cesse les flancs de l'Empire : trouvaient-ils la résistance prête, ils s'y dérobaient, pour guetter un autre moment plus favorable. Dans leurs invasions inattendues, ils s'emparaient bientôt de places importantes, ils obtenaient de grands succès et ne donnaient point de prise à l'ennemi pour leur infliger d'éclatantes défaites : mais c'étaient des hydres dont toutes les têtes coupées renaissaient par milliers. Les champs dévastés et transformés en solitudes, les villes saccagées, ils entassaient leur butin sur des chariots et allaient mettre en sûreté dans leurs demeures le fruit de leurs brigandages, jusqu'à ce que la soif des richesses les poussât à de nouvelles invasions. Puis ils reparaissaient tout à coup, nous dit l'historien, comme des fantômes insaisissables pour leurs ennemis ; car ils se cachaient au besoin dans les eaux des marais, d'où ils sortaient, avertis par leurs espions, pour fondre sur des cités ou des corps de troupes sans défiance, pour piller les unes et pour égorgé les autres. Dans l'impuissance où ils étaient de s'en délivrer par la force, les princes aimaient mieux pactiser avec leurs déprédations. Ils leur assignaient certaines provinces, abandonnées à leurs ravages, et achetaient par ces infâmes marchés, en livrant une partie de leurs peuples, quelques instants de repos pour le reste de leurs sujets et pour eux-mêmes.

Encouragées par de tels succès, des hordes se succédaient sans cesse entre elles. On se fera une idée de la multitude des barbares par un seul détail : Zosime rapporte que, sous l'empereur Claude, les Scythes, réunis à leurs voisins, construisirent six mille vaisseaux et les chargèrent, pour aller attaquer les Romains, de

<sup>1</sup> Sur ces renseignements on peut consulter plusieurs passages des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, notamment t. XXIX, 1<sup>re</sup> partie, p. 168, et, dans la nouvelle série, t. VI, p. 538.

trois cent vingt mille hommes. Quelquefois cependant, ces immenses armées, comme il arriva en cette occasion même, périssaient par les tempêtes, par l'incapacité des chefs, par la disette et les maladies contagieuses, bien plus que par les combats. Il n'était pas rare aussi que les barbares cherchassent leur salut dans les troupes romaines en s'y enrôlant. Lorsqu'enfin, devenus colons, ils demeuraient sur les terres dont la possession leur était attribuée, ils oubliaient leur nationalité et se pliaient à de nouvelles mœurs : « L'empereur Probus, raconte également Zosime, accorda aux Bastarnes, en Thrace, des champs où ils vivent encore aujourd'hui, à la façon des Romains. »

On se demandera comment, au milieu de tant d'ennemis, l'Empire aux abois a pu si longtemps prolonger son existence. C'est que les peuples barbares qui l'entouraient, loin de se réunir pour l'accabler, se tournaient plutôt les uns contre les autres pour se disputer entre eux cette proie. Incapables de vues d'ensemble et de suite, on a dit qu'ils étaient à peine maîtres de quelque butin, que, posant les armes, ils se retiraient à l'écart pour jouir de leurs profits passagers. Rome avait fait la guerre pour la domination : ils ne la faisaient que pour le pillage, mettant tour à tour les provinces à contribution. Aussi, pour veiller plus efficacement à leur propre sûreté, se détachaient-elles à l'envi de l'Empire. La Grande-Bretagne et la Gaule, en particulier, s'en séparent au commencement du ve siècle, les habitants de ces contrées, observe Zosime, ayant chassé leurs gouverneurs « dont la lâche indolence encourageait les barbares à les envahir et à les dépouiller. » La phrase suivante du même historien fera juger du secours que l'on était alors en droit d'attendre des Romains : « Leurs garnisons, loin de disputer à l'ennemi la campagne dévastée, n'osaient pas y jeter un regard, à l'abri des remparts dont elles se couvraient. » Quant à ces remparts, ils n'avaient jamais été si multipliés et si formidables que depuis l'abaissement des courages. Rome avait pu, comme Lacédémone, subsister plusieurs siècles sans murailles, et ce n'était que sous Aurélien qu'on avait songé à la munir d'une enceinte qui fut terminée sous Probus.

Au nombre des barbares, Zosime mentionne les Saxons comme les plus belliqueux, les Perses comme les plus magnifiques et les Huns comme les plus horribles. Dans ce débordement des nations hyperboréennes, chaque jour voyait, d'ailleurs, apparaître quelque peuplade nouvelle : c'est ce que remarque l'historien. « L'an 385,

dit-il, une nation jusque-là inconnue se montra sur les bords du Danube; elle se composait de Scythes que l'on appelait Prothings. » C'était peu d'années auparavant, que les Huns eux-mêmes s'étaient fait connaître. « Ils s'annoncèrent tout à coup en attaquant les Scythes qui habitaient au delà du Danube; telle était leur habitude de demeurer sur leurs chevaux, où même ils dormaient, qu'ils ne savaient point marcher à pied. »

Maintenant, cherchons-nous dans Zosime comment se faisait la guerre à son époque? On peut le dire, l'art militaire, dont les traditions avaient péri chez les Romains, n'était pas né chez leurs agresseurs. Aux masses appartenait la victoire. Relativement aux sièges, les moyens d'attaque ou de défense, et la plupart des machines qui y figuraient, étaient des plus simples; elles ressemblaient fort à celle que nous décrit ainsi Zosime, comme une invention de Julien, qu'il montre combattant les Perses et campé devant une de leurs forteresses: « Avec de longues pièces de bois jointes ensemble par des liens de fer, il éleva une tour carrée dont la hauteur égalait celle des murailles; des soldats en couronnaient le sommet et lançaient de là sur ceux de la citadelle des flèches et des pierres. » On creusait des fossés ou on les comblait; on pratiquait des mines sous les remparts. La place emportée, le massacre était général; on tuait au hasard les hommes, les femmes, les vieillards, les enfants: comme la bataille était sans règle, la victoire était sans pitié. Jamais, au reste, la vie de l'homme ne fut en si grand mépris que dans cette époque de confusion. Le salut des chefs était à la merci d'une soldatesque effrénée, aussi prompte à se créer des empereurs qu'à s'en débarrasser. « Les troupes de la Grande-Bretagne, lit-on entre autres passages, appelèrent Marc au rang suprême; mais elles le firent mourir bientôt après, pour revêtir de la robe impériale Gratien, dont elles se lassèrent au bout de quatre mois et qu'elles privèrent aussi de l'existence. »

On reconnut alors que rien ne s'allie plus naturellement à la lâcheté que la cruauté, dans les camps ou partout ailleurs. Vainement quelques institutions charitables, premiers fruits du christianisme, tendaient à réagir contre des emportements sauvages, toujours prêts à verser le sang: on ne se faisait nul scrupule de les violer. Tel était le droit d'asile que la piété avait conféré aux églises, ce qui n'empêchait pas que le peuple ameuté n'envahît celle où Eutrope avait cherché un refuge. Bien d'autres, que nous voyons dans

Zosime se sauver au pied des autels, n'y trouvèrent pas plus leur salut que le favori d'Arcadius. L'historien nous parle notamment de sept mille barbares brûlés dans une église, et le récit de cette catastrophe ne lui suggère que cette froide et singulière réflexion : « Ceux qui étaient fort attachés au culte des chrétiens jugèrent que c'était là une grande profanation. »

L'humanité telle que la mettait en pratique l'époque byzantine consistait à estropier ceux dont on aurait pu ordonner la mort. C'était, d'après les idées du temps, les frapper de déchéance. Attale, dont Alaric maître de Rome avait fait un empereur, répondit à Honorius qui offrait de partager avec lui le rang suprême, que, « loin de lui laisser son titre, il ne lui laisserait pas même son corps tout entier, c'est-à-dire qu'il le mutilerait !. » Mais un de ces retours de fortune, alors si communs, l'ayant renversé aux pieds du prince qu'il voulait déposséder, ce fut celui-ci qui lui fit couper les doigts avant de le reléguer à Lipari.

C'est à cette époque et sur ces détails, avons-nous dit, que s'arrête l'histoire de Zosime. Qu'il ait prolongé toutefois sa carrière au delà de ces circonstances, on le voit par la mention qu'au ve livre, et en parlant de Ravenne, il fait d'Olympiodore de Thèbes, dont l'histoire ne parut que vers 425. L'auteur a-t-il laissé son œuvre imparfaite, ou bien a-t-elle souffert des ravages du temps? C'est là aussi une question sur laquelle nous ne reviendrons pas, dans l'absence complète des éléments nécessaires pour la résoudre. Il ne nous reste donc plus, après avoir demandé à Zosime ce qu'il présentait de neuf ou de curieux, qu'à l'apprécier en lui même et à recueillir les jugements dont il a été l'objet, en y ajoutant, pour conclusion, l'opinion que nous a suggérée notre examen personnel.

Gardons-nous d'abord, pour être équitable à son égard, de l'isoler du siècle où il a écrit. Quelle décadence l'histoire n'avait-elle pas subie, comme tout le reste ! La confusion des événements, alors extrême, ne pouvait manquer de s'y réfléchir. C'en était fait, pour plusieurs siècles, de ces compositions graves et savantes, offertes à notre admiration par la Grèce et par Rome. Ce mot profond de Bacon : *Ut regionum ita et temporum sunt eremi et vastitates*, s'applique avec une vérité toute particulière au genre historique. L'histoire de ces temps, leur emblème fidèle, est aride et désolée comme eux. Au

<sup>1</sup> Οὐδὲ ὄνομα καταλείψειν, ἀλλ' οὐδὲ ὀλόκληρον ἔξειν τὸ σῶμα· μέρες δὲ αὐτῶ τοῦ σώματος καταστήσειν πεπηρωμένον. L. VI.

pêle-mêle des faits, dans le labyrinthe desquels s'égarant à tout moment d'inhabiles annalistes, ajoutez la multiplicité des noms bizarres qui hérissent le récit, le vague des indications géographiques, l'incertitude, l'insuffisance des détails, et vous aurez à peine une idée du chaos où il faut chercher sa voie pour reconstruire, d'après les monuments originaux, cette période dégénérée et barbare. A la faiblesse des esprits, dénués de précision et de netteté, se joignait encore la décomposition rapide des langues, et de la langue grecque elle-même, quoiqu'elle résistât plus que toutes les autres à l'action continue de l'ignorance. Les mots, altérés dans leur signification première, n'étaient plus guère que comme une monnaie au type effacé, dont il n'était pas facile de démêler la valeur.

En considérant cet affaissement progressif des talents, on comprendra mieux l'estime relative que l'on doit attribuer à l'auteur de l'*Histoire nouvelle*. Envisagé d'une manière absolue, Zosime n'occupe pas même, comme on l'a vu, par les pensées générales auxquelles il est capable de s'élever, un rang trop secondaire entre les écrivains ; mais, placé en regard de ses contemporains, aucun d'eux ne saurait lui disputer l'avantage. Ses qualités sont à lui et ses défauts sont ceux de son temps. S'il n'échappe pas à l'attrait du merveilleux qui captivait les païens, obstinés à croire à tout plutôt qu'au vrai Dieu, sa crédulité a quelque chose de moins grossier que celle de beaucoup d'entre ses coreligionnaires. Signalons surtout un passage où la superstition ne laisse pas de produire un assez grand effet : c'est quand il nous représente Minerve armée de son égide et Achille brandissant sa lance sur les murailles d'Athènes, pour repousser de ces remparts consacrés par la gloire les farouches soldats d'Alarie. Celui-ci recula, dit-on, devant ce prodige ; et ainsi il sembla que la Grèce trouvait son salut dans le souvenir des fables créées par l'imagination de ses grands poètes. •

Quelques anecdotes puériles<sup>1</sup> dénotent sans doute, chez Zosime, ce goût de petits détails et de contes ridicules, caractère de l'histoire

<sup>1</sup> Ici c'est Apollon qui, invoqué à propos par les habitants de Séleucie, au sujet de nuées de sauterelles dont ils étaient incommodés, envoie, pour leur faire la chasse, des oiseaux appelés *Séleuciades* qui les dispersent en un moment. La Zosime nous parle d'offrandes faites aux dieux, et qui, placées sur un lac, ne se maintenaient au-dessus de l'eau qu'autant qu'elles leur étaient agréables. Plus loin, ce sont des grains de blé qui tombent du ciel, mêlés à la pluie, pour sauver une armée de la disette. Enfin d'innombrables chauves-souris, voltigeant autour du tyran Maxence, annoncent qu'il va succomber.

dégénérée; mais le plus souvent il est sérieux et instructif. Comme sa narration est grave en général, son jugement est solide, ce qui le distingue de la plupart des Byzantins. Çà et là même il offre des idées remarquables par la fermeté et la concision du sens; celle-ci par exemple : « Quelque long que le temps paraisse, il est fort court à l'égard de Dieu qui est éternel. » L'ancienne fierté romaine revit parfois dans Zosime; soixante soldats, dans une déroute, font-ils bravement face à l'ennemi : « Ils n'avaient pu, dit-il, oublier la grandeur du nom romain. » Le traité contracté par Jovien avec les Perses l'indigne et le fait rougir : il se demande « si jamais leurs ancêtres ont reculé dans leurs conquêtes, s'ils ont jamais rendu aux étrangers les pays qu'ils leur avaient pris; » et c'est pour lui une occasion nouvelle de gémir sur l'abandon des vieux principes politiques et de la religion qui avait donné à Rome douze cents ans de prospérité et de gloire.

Ici encore il est curieux d'opposer un moment Orose à Zosime, dont ce court parallèle achèvera de mettre le caractère en évidence. Contemporains tous deux, le fervent apôtre du Christianisme et ce dernier fidèle que le culte païen avait conservé, assistèrent, bien que dans des parties différentes du vieil Empire romain, au déplorable spectacle des ruines s'amoncelant de jour en jour. Mais tandis que le regard de Zosime est uniquement tourné vers la terre, Orose détache ses yeux du sombre aspect des affaires d'ici-bas, pour les élever vers un monde supérieur qui n'a ni commencement ni fin. Le ton bien différent de ces écrivains peut faire juger de la disposition générale des esprits, à cette époque où le paganisme, se sentant vaincu, ne se défendait plus qu'avec mollesse. Pendant qu'Orose, ardent à le poursuivre, l'accable par une argumentation vive et serrée, Zosime, malgré la chaleur de ses sympathies, ne fait plus entendre en sa faveur que de stériles plaintes et d'impuissants regrets. L'un proclame avec enthousiasme la divinité de Jésus-Christ, et, pour entraîner vers lui de nouveaux adorateurs, il s'appuie sur les malheurs même dont le monde est victime; l'autre n'y trouve qu'un triste sujet de récriminations, et il n'a plus guère d'autre argument, pour soutenir ses divinités déchues, que l'aveugle respect des ancêtres. Le premier, animé de sublimes espérances, nous console; le second, découragé, redouble notre abattement.

Il y a, quoi qu'il en soit, dans ces écrivains, un intérêt aussi réel que distinct. Tous deux ils devaient trouver d'illustres imita-

teurs. Orose, après avoir charmé la foi docile du moyen âge, fécondera par quelques-unes de ses pensées, dans notre grand xvii<sup>e</sup> siècle, le génie croyant de Bossuet; au xviii<sup>e</sup> siècle, Zosime suggérera plus d'une idée à Montesquieu, qui, d'un point de vue différent de celui qui fut propre à l'auteur du Discours sur l'histoire universelle, envisagera lui aussi, dans le tableau de la vie d'un seul peuple, la suite des choses humaines<sup>1</sup>.

Au reste, Zosime, qui n'a pas laissé d'avoir des lecteurs studieux jusqu'à nos jours (M. de Châteaubriand lui a fait plus d'un emprunt dans ses *Etudes historiques*), a été très-souvent et très-diversément apprécié. Parmi ceux qui l'ont jugé avec le plus de compétence, on mentionnera Photius, qui ne trouve à blâmer chez lui que sa partialité évidente<sup>2</sup>, Hanke<sup>3</sup>, Sigonius<sup>4</sup>, et, dans une époque plus rapprochée de nous, La Mothe-Le-Vayer<sup>5</sup>, Gibbon<sup>6</sup>, enfin tout récemment Sismondi<sup>7</sup> et M. Hase<sup>8</sup>. Quoique ses manuscrits soient assez nombreux, ce ne fut toutefois que dans la seconde partie du xvi<sup>e</sup> siècle qu'une copie de son ouvrage fut apportée de Constantinople; et l'on voit, par les Mémoires du président de Thou<sup>9</sup>, l'accueil empressé que lui fit alors la curiosité des savants. Le célèbre Lœwenklau<sup>10</sup> en donna une traduction latine (Bâle, 1576), avant que Sylburg eût publié complètement le texte (*Collection des historiens de Rome*, Francfort, 1588), dont Henri Estienne avait fait d'abord connaître les deux premiers livres (Paris, 1581). Les meilleures éditions de Zosime qui

<sup>1</sup> Dans son chap. xvii, en particulier, des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, Montesquieu a beaucoup puisé chez Zosime, et a éme il a trop jugé Constantin d'après lui. En ce qui concerne la fondation de Constantinople spécialement, Châteaubriand me paraît avoir raison contre l'un et l'autre : voy. ses *Etudes historiques*, fin du 1<sup>er</sup> discours.

<sup>2</sup> Voyez sa *Bibliothèque*.

<sup>3</sup> *De scriptoribus rerum romanarum*, t. I, p. 179 et t. II, p. 314.

<sup>4</sup> *De histor. rom.*, c. xxxii.

<sup>5</sup> *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, in-4<sup>o</sup>.

<sup>6</sup> *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire romain*. — Les jugements dont Zosime a été l'objet ont d'ailleurs été résumés par Schæll, *Histoire de la littérature grecque*, t. VI, p. 338 et suiv.

<sup>7</sup> *Biographie universelle*.

<sup>8</sup> *Encyclopédie des gens du monde*.

<sup>9</sup> *De vita sua*, l. I, ad ann. 1574; l. III, ad ann. 1588. — Vers cette même époque, le judicieux Etienne Pasquier, dans ses *Lettres*, xii, 2, a signalé Zosime « comme celui qui, entre tous les historiographes, a mieux su écrire la déclinaison de l'Empire. »

<sup>10</sup> En latin, *Leunclavius*.

ont paru sont de Cellarius (Zeit, 1679 ; Iéna, 1714) et surtout de Reitemeier, qui y a joint une dissertation et un commentaire historique estimés (Leipsick, 1784). Cet écrivain a été encore reproduit récemment (1837) dans la collection des Byzantins, qui est en cours de publication à Bonn. Entre ses annotateurs on peut nommer Heyne, Ritter et Heymann.

Les traductions en langues modernes (on en cite même une en esclavon) n'ont pas manqué à Zosime. Le laborieux président Cousin, qui fut membre de l'Académie française, l'a fait passer dans notre idiome<sup>1</sup>. Mais cette version trop peu exacte, bien que le style n'en soit pas indigne du siècle qui l'a vue naître, aurait besoin d'être refaite ou sérieusement corrigée, comme presque toutes celles des auteurs du Bas-Empire.

L'histoire de la Grèce présente encore quelques savants ou littérateurs du nom de Zosime, l'un d'eux, notamment, philosophe d'Alexandrie et auteur d'une vie de Platon ; un autre, natif de Gaza ou d'Ascalon, célèbre comme rhéteur au temps de l'empereur Anastase, et à qui l'on doit un commentaire sur Demosthène et Lysias<sup>2</sup>. Enfin il y eut, dans le v<sup>e</sup> siècle, un pape du nom de Zosime, qui était grec aussi et qui même a été béatifié.

LÉON FEUGÈRE.

<sup>1</sup> 1678, in-4°, et 1686, in-12. — Dans l'épître préliminaire, par laquelle il dédiait son travail au chancelier Le Tellier, le traducteur montrait le but patriotique qu'il s'était proposé, en établissant que ce qui l'avait attiré principalement vers l'étude de l'histoire romaine, c'était le lien étroit qui unissait cette histoire à celle de France, « nos ancêtres ayant été tour à tour les ennemis les plus redoutables et les alliés les plus fidèles des Romains. »

<sup>2</sup> Voyez le *Lexique* de Suidas (édit. de Cambridge, 1705), t. II, p. 13. — C'est sans doute à ce Zosime qu'appartient aussi une Vie de Démosthène, très-courte d'ailleurs et qui se trouve à la fin du t. IV des *Oratores Græci* de Reiske.



## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

**LE DÉCAMÉRON RUSSE**, *Histoires et Nouvelles*, traduites des meilleurs auteurs par P. DOUHAIRE <sup>1</sup>.

La puissance russe est assurément une très-grande puissance ; mais la nation russe est-elle une grande nation ? Il est permis d'en douter. On a vu, par exception, le despotisme grandir le Prince ; on ne l'a jamais vu grandir les peuples.

Certes, on ne conteste pas aux Russes de se bien battre ; mais ne peut-on se demander s'ils ont fait preuve de génie sur le champ de bataille, s'ils ont montré beaucoup d'esprit d'initiative dans la guerre ou ailleurs ? Si la Littérature est l'expression de la Société, l'on ne peut nier, ce semble, que l'originalité ne leur manque. J'en ai été frappé dans tout ce que j'ai pu lire de productions russes.

M. Douhaire, pourtant, proteste jusqu'à un certain point contre cette idée.

« Les Russes, dit-il, sont, au fond, des Orientaux. Ils n'ont que les dehors de nos goûts et de nos mœurs ; les efforts qu'ont faits depuis trois cents ans leurs princes pour les transformer, n'ont abouti qu'à leur imposer, dans tout ce qui est extérieur, les formes de la vie occidentale. Mais le génie de l'Orient règne toujours sur cette nation ; il se montre dans toutes les choses où elle est libre. Si le soldat et l'employé s'étranglent dans leur uniforme allemand, le paysan et le marchand s'enveloppent encore dans le caftan à longs plis, serré à la ceinture comme la robe tubulée des Assyriens, ancêtres présumés des Slaves. Le fonctionnaire se rase par ordre ; mais l'homme du peuple et le prêtre ont gardé la barbe majestueuse des Patriarches. La coiffure de la grande dame rappelle plus ou moins Paris ; mais le châle aux couleurs vives qui enveloppe presque partout le visage de la paysanne, s'élève en pointe ou s'arrondit en couronne sur sa tête, — fait songer aux chastes voiles sous lesquels se cachent les femmes de

<sup>1</sup> Paris, Douniol, 1 vol.

la Bible (*Hoc erit tibi velum oculorum* <sup>1</sup>). La bergère des steppes, avec son vase d'eau ou de lait sur l'épaule, est le vivant tableau de Rébecca (*Rebecca egrediebatur.... habens hydriam in scapulâ suâ* <sup>2</sup>). Il suffit de fréquenter un peu l'homme des champs pour retrouver en lui cette sagesse antique tant vantée dans Homère et les Livres Saints, ce mélange d'équité et de ruse dont Ulysse et Joseph sont deux types, pour retrouver enfin ce tour de langage sententieux comme chez Salomon, ou diffus comme chez Nestor.

» Mais c'est la littérature russe surtout qui, en dépit d'elle-même, a gardé cette empreinte orientale. Malgré leur penchant à imiter les littératures étrangères et les succès qu'ils ont obtenus dans ces essais divers, c'est encore dans les genres primitifs, dans la narration principalement, que les Russes ont le plus réussi. On ne cause pas en Russie ; ce rapide échange d'idées, ce feu croisé d'opinions, ce tissu alternativement lâche et serré de pensées improvisées et contrastantes qu'on appelle la conversation, les Russes n'en ont pas le goût, bien qu'ils y réussissent. Il leur faut, à eux, des choses qui se savourent lentement et à longs traits ; le thé qu'ils hument les yeux à demi fermés, en se caressant la barbe ; la danse des Tsiganes, qu'ils aiment à contempler à travers la fumée du tabac ; les récits qu'ils se plaisent à écouter et qui les dispensent de penser et de parler.

» Si elle suivait son instinct au lieu de viser à rivaliser avec les littératures européennes, la littérature russe, tout asiatique de fond, serait l'une des plus gracieuses. Dans leur façon de dire, — quand elle est spontanée, — les Russes ont, en racontant, quelque chose qui plaît, par un mélange discret de fantaisie et de vivacité dramatique.... En effet, la Russie, qui n'a plus de poète, — quel peuple en a aujourd'hui ? — a des conteurs distingués. Je dis des *conteurs*, et à dessein ; car ce à quoi les Russes s'entendent, ce n'est pas au roman proprement dit : ces grands édifices à charpentes compliquées, à galeries sinueuses, à distribution multiple, ne sont pas précisément leur affaire, et ils s'y montrent assez stériles et empêchés. Ce en quoi ils excellent, ce sont ces épisodes de la vie réelle ou idéale qu'ils appellent du nom de *poviestis*, dont notre terme de *Nouvelles* n'est qu'un équivalent imparfait. »

Je ne demande point pardon de cette citation : ceux qui aiment encore un style sain, pur de déclamation et de néologisme, ceux qui goûtent les idées nettes, les aperçus neufs, les rapprochements ingénieux, l'élégance et la propriété des termes, nous sauront gré de n'avoir pas tronqué ce morceau. Toutefois, je persiste. Même dans le volume de choix que j'ai sous les yeux, les Russes me semblent moins originaux qu'ils ne voudraient l'être.

<sup>1</sup> Genèse, xx.

<sup>2</sup> *Ibid.*, xxiv.

Il est vrai, rien n'est plus varié : peintures de mœurs, tableaux de genre et d'histoire, fantaisies pures, scènes de cœur, rêveries, *humoristiques*; il y a de tout ici et dans la meilleure forme et le meilleur ton. Car il ne faut pas que ce titre de *Décameron* effarouche personne; rien ne ressemble moins à Boccace que les conteurs divers traduits par M. Douhaire (la prime Odoëfsky, Zagoskine, Lajeknickoff, et les autres). Mais enfin, tout cela, *Iskander* à part, est insuffisamment moscovite. Le souvenir d'Hoffmann, sans parler d'autres souvenirs encore, vient à la pensée du lecteur et diminue son plaisir, à mon sens.

Il n'en est pas moins curieux de faire, sous les auspices de M. Douhaire, une plus ample connaissance avec la littérature d'un pays qui tient tant de place aujourd'hui sur la terre. La chose en vaut la peine, si peine il y a : cela en effet coûte si peu! Ce court volume suffit pour nous montrer tout un côté inconnu de cette littérature, et justement le côté le plus national. Après tout, on n'est pas fâché de savoir vers où penche en ce moment le goût russe. Gogol et Pouschkine, les seuls conteurs de là-bas qu'on eût traduits jusqu'ici, sont loin de nous en donner une idée complète. Ils ont l'invention à un certain degré, et parfois la profondeur, le mouvement de la passion et le sentiment tragique; mais leur critique, observe M. Douhaire, n'a point ce ton ironique, ce ton railleur qui est si naturel aux Slaves. Les situations simples, les naïves émotions, les drôleries que le peuple aime tant, ne sont pas non plus leur fait. Ce qui leur manque, M. Douhaire l'a trouvé dans des auteurs plus voisins de nous, qui vivent encore pour la plupart, et dont le succès a été rendu populaire, autant que puisse l'être un succès russe, par les *sborniks*, sorte de recueils littéraires fort répandus dont nous n'avons pas l'équivalent en France.

S'il ne faut pas surfaire la littérature contemporaine de Saint-Pétersbourg et de Moscou, il ne faut pas non plus en méconnaître la valeur.

Vladimir-Féodorovitch Odoëfsky, par exemple, aujourd'hui conservateur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, n'est pas un écrivain sans mérite. Il a beaucoup vu et beaucoup étudié; il appartient littérairement, dit M. Douhaire, à cette école des poètes déçus qui s'est perdue par défaut de sincérité, mais qui a eu des accents vrais et puissants. S'il affecte de ne plus croire aux objets de son premier culte, à la raison humaine, à l'inspiration, à l'art, son désespoir n'a rien de tragique; il ne maudit point ce qu'il a aimé; on doute même s'il regrette véritablement de s'être laissé prendre aux songes éveillés de ses jeunes années. Aussi bien y a-t-il chez lui un mélange, quelque peu étudié peut-être, mais fort agréable, de fantaisie passionnée et d'observation satirique. Il descend avec facilité de la contemplation idéale au bon sens pratique et sème fréquemment la raison sous le caprice.

Après le prince Odoëfsky, l'un des meilleurs auteurs de la Russie est Zagoukine, mort depuis peu d'années, écrivain abondant et coloré, que ses compatriotes appelaient le Walter-Scott de la Russie. Zagoukine était le premier à sourire de cette qualification ambitieuse. L'histoire n'était pour lui qu'un cadre où il plaçait des figures étudiées sur ses contemporains et transformées en types nationaux. En général ses types sont vrais, surtout dans les classes moyennes et inférieures de la société. Les succès de Zagoukine furent brillants; ils tenaient surtout à une copie ingénieuse des mœurs et du langage des classes intermédiaires, où il excelle, mais dont il abuse. M. Douhaire a tiré d'un de ses romans, entièrement inconnu chez nous, un épisode historique d'un haut intérêt : c'est le tableau de la peste de Moskou en 1771 et le massacre de l'archevêque Ambroise.

Le traducteur, homme d'un goût exercé, donne encore, comme contraste avec les fictions pures du prince Odoëfsky, un autre épisode historique; c'est une revue de la fameuse révolte des Strélitz contre Pierre I, dont le trait est emprunté à un romancier de notre siècle, mort aussi, mais depuis plus longtemps que M. Zagoukine. Lajchnikoff (tel était son nom) n'est pas connu en France, mais il jouit d'une grande réputation en Russie. Ses romans, M. Douhaire l'avoue, sont d'un intérêt trop exclusivement national pour plaire beaucoup à l'étranger, l'auteur n'ayant pas su, comme Scott, unir à la vérité locale cette dose intelligente de vérité générale qui fait qu'une œuvre est sentie partout. Mais Lajchnikoff avait assez de talent pour prétendre à plus de gloire.

Dans cette pléiade de *Nouvelles*, Odoëfsky représente la poésie, Zagoukine et Lajchnikoff représentent l'histoire; la vie réelle, la vie de chaque jour a aussi son peintre, c'est le spirituel romancier qui se cache sous le pseudonyme d'*Iskander*. Il n'est pas une pièce dans le volume de M. Douhaire, que je préfère aux trois tableaux d'intérieur intitulés *les Vieux Russes*. Quelle saisissante peinture de la dégradation du serf dans Ephimka, ce beau garçon de village au frais visage et aux cheveux blonds, abruti par la vie d'automate que son maître lui a faite, accroupi désormais comme un chien dans une niche en bois où il y a juste la place de sa couche, rôdant la nuit comme le chien de garde autour des bâtiments, balayant le jour, et, quand il en a le temps, dormant à l'ombre ou au soleil, selon la saison! Que de relief dans cette figure de l'oncle Léon, l'idéal du boyard de campagne et du tyran domestique! Quel mariage que celui de Marie Valérianowna avec Michel Stephanovitch Stoliguine! Ce sont là, disons-le avec M. Douhaire, autant de révélations authentiques qui nous semblent avoir leur prix; elles peignent le Russe chez soi, *at home*, comme disent les Anglais, le *Russe vrai*, suivant la naïve expression du pays. Il n'y a là sans doute, et le traducteur en convient tout le premier, que des échappées de vue; mais, si incomplet que

cela soit, cela n'a-t-il pas bien de l'intérêt, aujourd'hui que, par une réaction dont il est difficile de prédire l'issue, la Russie incline à renier sa civilisation de deux siècles à peine et à retourner vers ses vieilles mœurs?

Remercions donc M. Douhaire de nous avoir donné ce joli petit volume. Sachons-lui gré de n'y avoir admis que des récits dont

La mère permettra la lecture à sa fille.

Faisons des vœux pour le succès de ces quatorze nouvelles, si heureusement assorties. « Que si l'on observe, ajoute M. Douhaire en finissant, que ce sont là de bien petits échantillons, nous répondrons d'abord, qu'un tableau de chevalet peut bien être un chef-d'œuvre, et puis, que si la littérature russe a des ouvrages de plus d'étendue et de portée, nous ne lui en connaissons pas, après tout, où elle ait une physionomie plus à elle. » — Cela soit dit sans préjudice des réserves qui précèdent.

FOISSET.

---

**LA MYSTIQUE** *divine, naturelle et diabolique*, par GÖRRES; ouvrage traduit de l'allemand par Charles SAINTE-FOÏ<sup>1</sup>.

Le temps seul peut légitimement donner, selon nous, le titre si grand de génie à un homme, parce que ses œuvres doivent rester comme un monument de l'esprit humain qui n'est jamais surpassé, et devenir le modèle à suivre et l'autorité à invoquer dans tous les temps et dans tous les lieux. Ainsi saint Thomas est un génie, car il a recueilli et établi dans sa *Somme* les principes qui servent de base à la science théologique auxquels il faut toujours revenir et qu'on invoque sans cesse. Homère peut être appelé un génie, puisque ses œuvres sont un modèle qui n'a pas encore été dépassé. Nous pouvons en dire autant de saint Augustin dans les matières de la grâce, de Raphaël pour la perfection et la beauté de ses œuvres, qui atteignent l'idéal du genre, et ainsi de bien d'autres. Le génie se diversifie à l'infini suivant les objets auxquels il s'applique, et où il ne connaît pas de rivaux.

L'illustre J. Görres est-il un génie? Nous laissons au temps, ce grand juge des hommes et des choses, décider cette question, et nous nous contentons de dire que son ouvrage *la Mystique chrétienne* est l'œuvre d'un esprit supérieur, pénétrant, profond, maître de son sujet, où il jette des flots de vive lumière, et qui laisse bien loin tout ce qui a été écrit sur ces matières, sans vouloir affirmer toutefois s'il ne sera jamais surpassé. Depuis longtemps la France attendait avec quelque impatience la traduction de cet ouvrage, qui avait ému profondément la savante Allemagne, et dont la renommée était ar-

<sup>1</sup> Paris, 1854. Mme veuve Poussielgue-Rusand.

rivée jusqu'à nous par les voix puissantes de la presse germanique. Mais une entreprise de ce genre était pleine de difficultés, et les efforts qu'on avait faits étaient restés infructueux jusqu'à ce temps. Enfin, un de nos écrivains distingués, M. Charles Sainte-Foi, à qui un séjour de plusieurs années en Allemagne avait permis de connaître à fond l'allemand, s'est mis à l'œuvre et nous a donné une traduction excellente, bien faite pour décourager toute autre tentative de ce genre.

Personne n'ignore combien les livres allemands sont obscurs; sous prétexte de profondeur, les écrivains évitent avec soin la clarté et la simplicité du style, qui sont au contraire le trait distinctif de notre belle littérature française.

Il faut dire toutefois que Gœrres n'avait pas le défaut de vouloir se rendre incompréhensible aux lecteurs; mais, soit à cause du génie de la langue, soit par la difficulté du sujet, il était assez obscur pour être inintelligible même à un grand nombre d'Allemands. M. Charles Sainte-Foi, habile écrivain et profondément versé dans la langue allemande, devait donc s'efforcer de rendre l'œuvre de Gœrres accessible aux esprits français. Or, il se présentait en premier lieu une difficulté qu'il a, selon nous, heureusement éludée. Le but de Gœrres était de nous donner la raison philosophique de la mystique, d'en établir pour ainsi dire la science, d'en donner l'explication, l'histoire, le développement successif; il fallait en poser les fondements et les chercher dans l'étude physiologique et psychologique de l'homme même. C'est ce qu'il a fait. Mais son système est d'une obscurité insurmontable à la plupart des lecteurs, d'abord à cause de sa terminologie particulière, et parce que le plus grand nombre n'est pas suffisamment versé dans la science pathologique qu'il suppose acquise. Le traducteur a dès lors jugé convenable, et nous l'en louons, d'écarter cette introduction pour la donner en un volume à part pour ceux qui plus intelligents, et curieux de connaître le savant système de Gœrres, voudront en faire une étude approfondie. L'œuvre, ainsi appropriée à la masse des lecteurs, a été traduite avec les qualités de style qui distinguent M. Charles Sainte-Foi, l'élégance, la lucidité, qui donnent du charme aux livres d'ailleurs sérieux.

Gœrres est connu de tous ceux qui ne sont pas absolument étrangers à l'histoire d'Allemagne depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle. On sait la part considérable qu'il a eue dans la presse et par ses livres dans le mouvement qui tendait à repousser l'envahissement des idées françaises et à réveiller en Allemagne l'esprit de nationalité. Quoique né et élevé dans le protestantisme, il était libéral par principe, et il avait reçu de la nature un cœur droit, plein de franchise et de courage, que les rudes persécutions qu'il essuya ne purent jamais rebuter ni lasser. Vers la fin de sa vie, cet amour de la vérité et ces aspirations pour le bien, traits distinctifs de son âme, l'ame-

nèrent à abjurer le protestantisme, ce qu'il fit dans une mission à Strasbourg en 1820. A dater de l'époque de sa conversion, Gœrres appliqua toutes les forces de sa brillante intelligence à la défense de la religion qu'il avait embrassée. Nommé professeur à Munich par le roi Louis de Bavière en 1827, il éleva le monument dont nous parlons ici, *la Mystique chrétienne*, fruit de dix ans de travaux. Elle est le dernier produit de cet esprit d'élite qui n'était resté étranger à aucune science naturelle et morale, et dont la vie s'était consumée dans les luttes ardentes de la tribune et de la presse, champion toujours redoutable des causes qu'il embrassait et craint même des gouvernements. On aime à se rappeler sa belle défense pour l'archevêque de Cologne emprisonné, dans son livre intitulé : *Athanase*.

Ses amis s'étonnaient de le voir consacrer ainsi les derniers efforts de sa vie à une œuvre dont ils ne pouvaient comprendre l'importance. Mais lui, avec le coup d'œil du génie qui pénètre l'avenir, leur disait : Mon livre viendra à temps ; et les prévisions du grand homme n'ont été que trop justifiées. Vingt ans après, nous avons été inondés en effet d'un faux mysticisme ; car ces tables tournantes, ce magnétisme, ces évocations des esprits ne sont autre chose en réalité.

Gœrres nous semble avoir élevé dans *la Mystique* un monument suffisant pour protéger l'Église, au point de vue scientifique, contre les attaques du rationalisme, dont l'attention devait infailliblement se porter sur ce point. Aussi nous n'avons été nullement surpris de trouver dans la *Revue des Deux-Mondes* un article sur les *hallucinations du mysticisme chrétien* ; ce titre seul dit assez dans quel esprit l'auteur l'a écrit. Nous voulons bien rendre justice à l'importance du sujet, aux recherches consciencieuses qu'il suppose, et même aux efforts d'imagination qu'il a fallu pour donner une prétendue explication d'un ordre de phénomènes qui ne doivent pas être traités légèrement par les esprits éclairés, même au point de vue rationaliste. Mais on peut avoir du talent et ne pas être dans la vérité, malgré les recherches qu'on a faites, car ce sont des choses bien distinctes.

Hâtons-nous donc de dire ici que notre conscience catholique nous fait un devoir impérieux de protester hautement contre les faux principes qui servent de point de départ à M. A. Maury. Aux yeux de l'écrivain de la *Revue des Deux-Mondes*, tous les faits mystiques racontés dans les annales de l'Église ne sont autre chose que « le produit de l'imagination, — une action naturelle du moral sur le physique, — une maladie appartenant à l'ordre des affections nerveuses se propageant par l'imitation, et que l'orgueil tend à imiter (pag. 457-58). » Enfin il n'hésite pas à présenter le fait si glorieux de la stigmatisation de saint François d'Assise comme une aberration, une folie, un délire, qui est devenu un point de mire et est passé à l'état de contagion. Nous ferons grâce du reste.

Est-ce que M. Maury ignorerait que l'Église a établi une fête de l'impression des sacrées stigmates de saint François ? et qu'il est impossible de soutenir aux yeux des catholiques que nous pouvons dire la messe pour ce qu'il appelle « une aberration, une folie. » Nous engageons M. A. Maury, qui est un esprit cultivé, à faire une étude plus approfondie de la question en se souvenant de l'axiome : qu'un peu de philosophie éloigne de la religion et que beaucoup y ramène.

Après cette protestation, que nous avons abrégée à dessein le plus possible, nous revenons à notre but. La mystique n'est pas une théorie spéculative sur des matières élevées et transcendantes, elle s'incarne et se traduit dans l'ordre des faits humains et pratiques. Ces faits s'observent comme tous les faits visibles et palpables et se prouvent dès lors par le témoignage des hommes et des sens qui sont, en bonne philosophie, des critères de certitude. Sommes-nous raisonnables de le croire ? pas plus, ce nous semble, que ne le sont le sauvage et le paysan à qui on raconte les merveilles de la civilisation moderne, des télégraphes électriques, par exemple. Est-ce qu'il comprend quelque chose à ces découvertes étonnantes. Est-ce qu'il n'a pas même des objections insolubles à faire. En un mot, peut-il consciencieusement y croire d'une autre manière que par le témoignage des hommes et des sens. L'homme vit de foi, et nous en vivons tous plus ou moins. Nous disons donc avec de Maistre, une vérité étant prouvée par le genre de preuves qui lui convient, les objections même insolubles qu'on y fait doivent être méprisées.

Nous ne craignons nullement, nous le disons sans détour, les objections de M. A. Maury contre les faits surnaturels, car il faut alors ne plus croire à la divinité de Jésus-Christ; mais nous trouvons bien étrange que parce que nous admettons des faits qui embrassent les rationalités dans leurs explications, ils osent appeler cela agir « sans critique ». Il nous semble que la critique ne doit porter que sur la valeur des témoins invoqués comme dignes de foi. Gærres, qui est jugé, à notre grand étonnement, d'une manière si légère, ne s'appuie jamais que sur des témoignages dont la valeur ne saurait être révoquée en doute; ce sont tous des hommes d'un grand savoir, d'une profonde vertu qui racontent ce qu'ils ont vu et touché, et que d'autres ont vu, touché et admiré avec eux. L'enthousiasme n'exclut pas la sagesse et la raison.

L'ouvrage de Gærres repose donc sur un fondement solide de saine et judicieuse critique et nous pouvons suivre hardiment l'essor de son esprit qui essaie de donner la raison des phénomènes mystiques, l'explication philosophique de ces faits merveilleux. Il est certain que jamais l'esprit humain n'avait jeté un regard si profond et si clair sur ces difficiles matières. On éprouve je ne sais quelle joie intime et douce à suivre ce guide habile dans ces profondeurs et ces régions inexplorées d'un monde supérieur. Il fait toucher du doigt la raison

secrète des faits les plus admirables, comme le célèbre Arago faisait comprendre aux plus faibles esprits les explications des lois qui président au monde placé au-dessus de nos têtes.

Du reste, l'Église ne nous a pas laissé sans direction dans le jugement des faits mystiques qui sont de son domaine; elle a tracé des règles d'une sagesse et d'une prudence consommée par la voix de ses docteurs, règles malheureusement trop oubliées en France ou trop négligées, mais à l'étude desquelles les esprits sages reviennent avec amour. Qu'on ne s'imagine pas toutefois trouver, dans Gœrres, ces règles; non, elles sont du ressort de la théologie, et l'ouvrage dont nous parlons est une œuvre de philosophie qui montre le fondement qui les rend nécessaires, la raison de leur existence.

Faisons quelques citations de sa manière de procéder, qui fera comprendre l'importance du livre, son utilité, ce qu'il est en un mot. Au chapitre XII du second volume : *Du degré de sûreté des visions*, l'auteur donne l'explication du degré purement probable de certitude que peuvent obtenir les révélations qui sont le produit des visions. Il sera facile de voir la parfaite conformité de l'exposition avec les règles données par l'Église. Le savant Benoît XIV établit que l'approbation donnée par l'Église aux visions permet de croire qu'elles sont au moins *probablement* inspirées de Dieu. Ainsi, même après l'approbation de l'Église, la liberté de croire que les révélations particulières ne viennent pas de Dieu reste encore. Il n'y a pas certitude absolue, on peut y croire si on s'y sent incliné, on peut aussi ne pas y croire, pourvu qu'on ne les condamne pas et qu'on ne les rejette pas sans condition.

Telle est la doctrine de l'Église; or, voici l'explication que donne Gœrres sur ce point. On nous pardonnera d'abrégier ce chapitre auquel nous renvoyons tous les lecteurs comme à des pages qui renferment les plus hautes vues où la philosophie puisse prétendre.

« Quoique la science intuitive que donnent les visions soit hors de doute, il ne faut pas en conclure que l'on doit admettre de prime-abord et sans examen, comme incontestable, tout ce que l'esprit voit ou croit voir en cet état. L'âme dans l'état le plus élevé n'échappe pas toujours à l'erreur. En effet, comme les vérités descendent des régions éternelles dans celles de la fragilité humaine, elles sont sujettes à l'erreur sous deux rapports, et au moment où l'homme les reçoit dans l'extase, et au moment où passant de l'extase à l'état ordinaire, il essaye de s'en rendre compte et de les communiquer aux autres.

» Et d'abord, l'esprit qui reçoit ces communications sublimes n'est pas une table rase, mais il a en soi une lumière et une vertu qui lui est propre : il est doué d'activité et peut se former à soi-même ses propres idées. Donc elle peut mêler très-facilement ses propres idées à l'inspiration surnaturelle dont elle est favorisée.

» L'extase mystique et surnaturelle est toujours accompagnée de la clairvoyance naturelle, la vie est ramassée comme en un point, les pensées du monde ordinaire se mêlent en lui aux pensées que verse en lui la lumière suprême dont il est inondé. Les premières se confondent avec les secondes à cause du voisinage de leur source, et il faut un œil bien exercé pour les discerner ainsi, les songes du jour se reflétant dans les rêves de la nuit. Voilà une première source d'erreur même involontaire.

» Il y a encore un autre danger lorsque l'homme veut communiquer aux autres ce qu'il a vu dans ses ravissements. En effet, ce que Dieu lui a dit dans l'extase, il faut qu'il le traduise en quelque sorte de la langue divine dans le langage de la créature transformée par la vie mystique, afin de pouvoir le comprendre ; puis, par un second travail, il faut qu'il le traduise dans la langue ordinaire. Il faut donc se rappeler parfaitement les reflets des visions qu'on a eues, et autre difficulté, leur faire subir la transformation par l'esprit pour les faire entrer dans le cercle ordinaire, combien dès lors il devient difficile qu'elles ne soient pas altérées par le mélange des éléments divers.

» Il y a une autre source d'erreur lorsque ce n'est pas la personne qui a écrit ses visions, parce que l'écrivain qui les a écrites y ajoute toujours plus ou moins du sien.

» A toutes ces causes d'erreur s'en joint encore une autre, les influences du démon ; et qui ne sait que les démons peuvent même se transformer en anges de lumière ?

» Ainsi, de quelque côté que nous nous tournions, nous ne trouvons nulle part dans les visions les plus élevées, à plus forte raison dans les autres, des garanties qui puissent nous les faire admettre, sans *examen*, comme *incontestables*. Les visions les plus sublimes doivent être soumises à cet examen attentif et sérieux, et cet examen appartient d'abord à l'Église, ensuite à la science.

» Si tous les signes extérieurs pris dans l'objet et les circonstances des visions ne sont pas infailibles, que reste-t-il donc pour distinguer les véritables de celles qui sont fausses ? Ce qui nous fait distinguer avec certitude les rêves du sommeil des impressions que nous éprouvons étant éveillés.

» Ce que nous venons de dire explique la prudence surnaturelle de l'Église en ces circonstances. Elle commence l'examen dans des cas importants, en scrutant jusque dans le fond le plus intime la vie des Extatiques, prononçant son jugement avec une sage lenteur ; si les signes manquent et que la chose soit innocente, l'Église laisse la chose indécise. Si tous les caractères de vérité sont réunis, elle donne son approbation.

» Mais elle ne demande pas la même foi que pour les doctrines, non, elle les recommande comme dignes de croyance, laissant à chacun de déterminer dans quelle mesure il doit leur donner son

assentiment, et défendant seulement de les rejeter sans condition. »

Il nous semble que ces pages renferment des enseignements et des leçons dignes de la sérieuse attention des esprits. Si on juge à propos d'élever une âme à ses sublimes communications, qu'on réfléchisse bien avec quelle prudence il faut croire, et surtout combien peu il faut prétendre à imposer sur ces matières la confiance qu'on a aux autres. Nous engageons vivement à consulter Rome et à suivre scrupuleusement, dans tous les cas, ce que prescrira le siège de la sagesse et de la prudence. La France n'a pas été heureuse de nos jours dans la manifestation des faits mystiques qui se sont produits, car ils sont devenus une malheureuse pomme de discorde, nous ne disons pas entre les chrétiens et les impies, ce serait la loi des choses, mais malheureusement entre les catholiques eux-mêmes.

Nous concluons, en appelant vivement l'attention des hommes zélés et studieux vers l'étude de la mystique chrétienne. Nous croyons sincèrement que *la mystique* de Gœrres est propre à les éclairer sur ces difficiles matières, et que sa doctrine est pleinement conforme à celle des grands théologiens qui ont traité ce sujet. Nous sollicitons de tous nos vœux la publication au point de vue théologique d'un ouvrage, et si nous ne sommes pas devancés, nous essaierons de faire connaître au public le résultat de nos travaux.

L'abbé J.-A. BOULLAN.

*L'un des Gérants, CHARLES DOUNIOL.*

# TABLE DES MATIÈRES

DU XXXVI<sup>e</sup> VOLUME.

	Pages.
A. ANDRÉ. — Missions de Chine — Mémoire sur l'état actuel de la mission du Kiang-Cau, par le P. Breuillon, de la Compagnie de Jésus, suivi de lettres relatives à l'insurrection.....	62
— Vie de Mlle de Melun, par M. le comte de Melun.....	145
LÉON ARBAND. — Une Conversion, par le comte Raoussset-Boulbon.....	313
J. DE BERTOU. — De quelques moyens pratiques propres à garantir l'intégrité de l'empire ottoman.....	161
L'abbé BOULAN. — La mystique de Gœrres.....	948
LÉON DE BESSY. — Les Ruines de mon Couvent, nouvelle tirée de l'histoire contemporaine.....	549, 690, 851
Vicomte V. DE BONALD. — Encore un mot sur Descartes ; ce qu'on en pense à Rome.....	36
— Considérations sur le système du monde.....	834
Albert DU BOYS. — Chronique de Guines et d'Ardre, par Lambert, curé d'Ardre (918-1303), avec notes, glossaires, tables, etc., par M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise.....	45
Paul DE CAUX. — La Grande Nuit, par Alphonse Viollet.....	156
— Les Petites Lectures, journal des classes laborieuses.....	476
FRANZ DE CHAMPAGNY. — Histoire du Directoire, par M. de Barante.....	512
Augustin COCHIN. — Nécrologie de M. Gossin..	800
Alfred DE COURCY. — Etudes sur l'histoire du Gouvernement représentatif en France, de 1789 à 1848, par le comte Louis de Carné.....	1
Léopold D <sup>e</sup> LISLE. — Recueil des historiens des Gaules et de la France.....	507
— Etude historique de l'instruction littéraire de la noblesse française au moyen-âge (a propos d'un autographe de soie de Joinville)..	441
P. DOUBAIRE. — Carmina e poetis Christianis excerpta. — Récits de l'histoire de France.....	611
Ch. DOURIOL. — La question religieuse en Orient.....	157
— Les Annales du bien, par M. Delvincourt.....	320
— Scènes et proverbes pour la jeunesse, par Mlle Julie Gouraud.....	638
Baron D'ECKSTEIN. — Des éléments de la vie sociale et politique dans la tribu pastorale.....	389
— Des mots de charité, de tolérance, de liberté de pensée, de liberté de conscience ; valeur et signification historique de ces mots.....	641
LÉON FEUGÈRE. — Mémoires de Daniel Huet, évêque d'Avranches, traduits pour la première fois en français, par Charles Nisard.....	207
— La vie publique de Montaigne, étude biographique, par Alphonse Grün, archiviste de la couronne, ancien rédacteur en chef du <i>Moniteur universel</i> .....	627
— Etudes historiques et littéraires sur l'anéantissement. — Zosime.....	921
FOIS-ET. — Le Mois de Marie de Bossuet, recueil de trente et une méditations sur la vie et les vertus de la sainte Vierge, extraites des sermons du grand évêque de Meaux.....	155
— Les dogmes catholiques exposés, prouvés et vengés, par M. J. Laforêt, docteur en théologie, professeur à l'Université catholique de Louvain, tome 1 <sup>er</sup> .....	786
— Le décameron russe, histoires et nouvelles.....	944
Comte FOUCHER DE CAREL. — Lettres sur l'Italie : — Bobbio. — Le Mont-Cassin. — L'arena de Padoue et la foi du Giotto.....	667
FOURNEL. — Etude sur quelques documents inédits relatifs à l'arrestation de Louis XVI à Varennes.....	46

	Pages.
L'abbé FREPPEL. — La Morale de l'Évangile comparée aux divers systèmes de morale, par M. L. Bautain, vicaire-général de Paris.....	299
F*** — Etude sur l'Espagne, par Antoine de Latour.....	797
Prince Augustin GALITZIN. — Luther condamné par Photius, traduit du russe.....	769
Anatole DES GLAJEUX. — Pascalis et les Libertés provinciales en 1789.....	747
Emile KELLER. — Influence pacifique de la charité chrétienne sur la société romaine.....	521
C. DE LAROCHE-HÉRON. — Les Irlandais au service de France.....	251
Cl. S.-J. LEDOUX. — Les conseils de la sagesse, par le P. S.-J. Bontauld... ..	151
Amédée LEFÈVRE-PONTALIS. — Souvenirs contemporains, par M. Villemain. — Deuxième partie. — Les Cents jours.....	707
— Discours sur la vie et les écrits du duc de Saint-Simon.....	867
Ch. LENORMANT. — Variétés. Œuvres inédites d'Ozanam. — Etudes de Bossuet, par M. Floquet. — Les Symphonies, poésies nouvelles, par M. Victor Laprade.....	77
— Fête de Jeanne-d'Arc à Orléans.....	278
— Le cardinal Maury, sa vie et ses œuvres, par M. Poujoulat.....	477
— Du Philoctète de Sophocle.....	583
François LENORMANT. — La Sainte Bible, résumée dans son histoire et dans ses enseignements, par M. H. Wallon, membre de l'Institut.....	309
— Ménandre, Étude historique et littéraire sur la comédie et la société grecque, par Guillaume Guizot.....	468
— De l'authenticité des monuments découverts à la Chapelle-Saint-Eloi.	893
DE MARGERIE. — Du mysticisme chrétien.....	429
X. MARMIER. — Le couvent d'Oliva. — Au nord de la Prusse.....	823
St.-H. MERCIER DE LACOMBE. — Philosophie religieuse.....	321
MOREAU. — Les prêtres français émigrés aux Etats-Unis.....	380, 381, 801
Frédéric MORIN. — Revue scientifique.....	127
Henri PÉREYVE. — Du progrès par le Christianisme.....	481
Eugène RENDU. — L'Église évangélique en Prusse.....	722
A. RISPAL. — La Mennais, sa vie, ses écrits (2 <sup>e</sup> article). .....	226
J. ROUSSY. — Voyage dans le royaume de Grèce.....	421
L'abbé ROY-PIERREFITTE. — Felletin, poésies d'un collège chrétien, recueillies par l'abbé H. Delor.....	634
SAINT-MAURIN. — Les anges de la Bible, ou les anges auprès de l'homme, par M. Alexandre Guillemin, ancien avocat à la cour de cassation et au conseil d'Etat, docteur en droit.....	632
— Nouvelles morales des faubourgs, par M. N. A***.....	637
J.-A.-SCHMIT. — Cours complet d'histoire universelle, à l'usage des collèges et des maisons d'éducation, divisé en cinq parties, par J. Moëller, professeur à l'université de Louvain.....	317
— De la valeur de la raison humaine, ou ce que pent la raison par elle seule, par le P. S.-J. Chastel.....	390
— Dante révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique. Révélation sur les révélations de M. Aroux, et défense d'Ozanam, par Ferjus Boissard.....	472
— Eléments de logique, de philosophie, de théodicée et de morale, rédigés d'après les nouveaux programmes du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences; par M. Ladevi-Roche, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Bordeaux....	474
VINCENT. — Sur la notation musicale attribuée à Boëce.....	366
VRETO. — Contes et Poèmes de la Grèce moderne (2 <sup>e</sup> article).....	19

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.





GETTY CENTER LINRARY



3 3125 00660 6600

